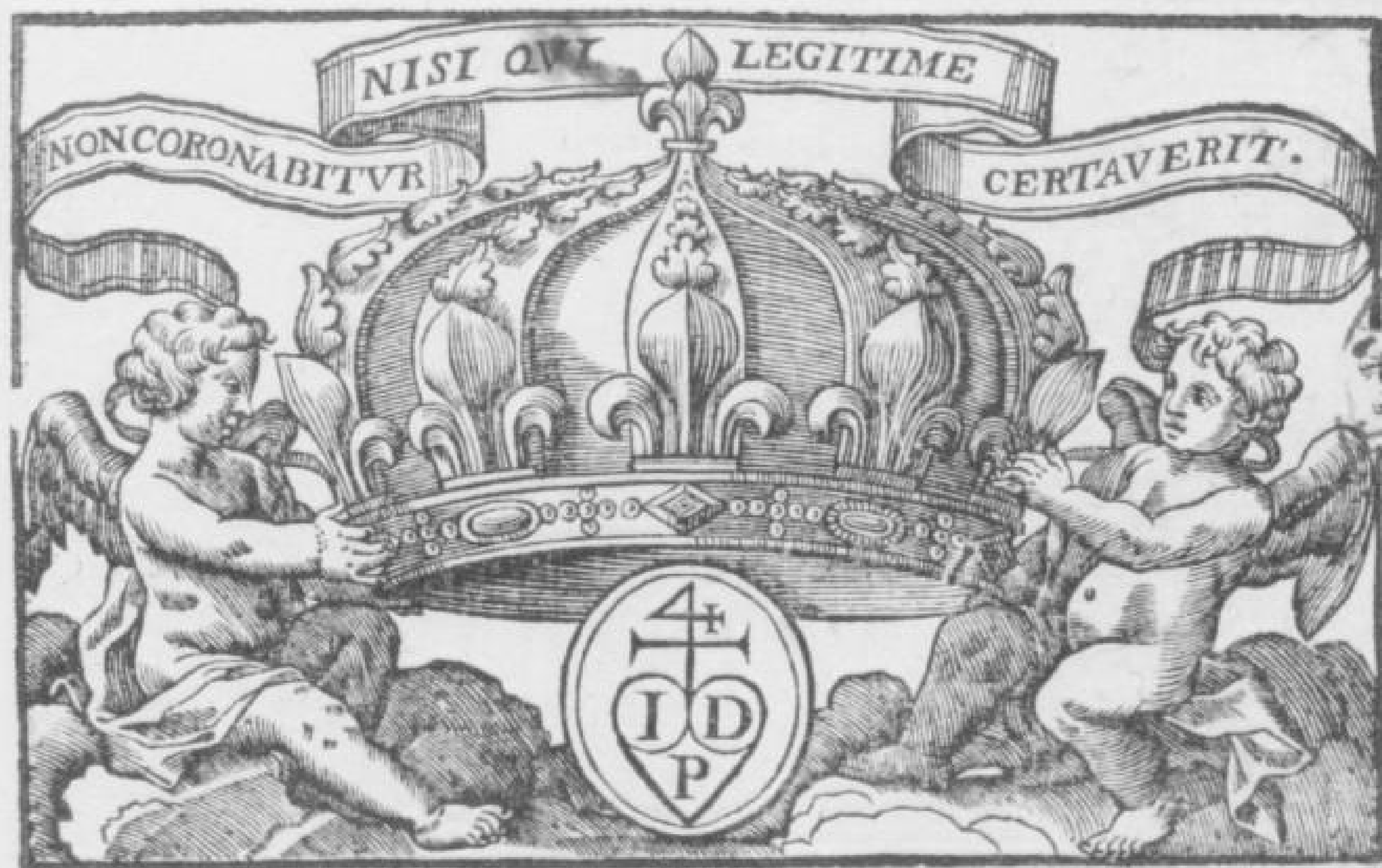
SVITE DE LA RELATION DV VOYAGE EN MOSCOVIE, TARTARIE ET PERSE.

AVEC CELVY DE I. A. DE MANDELSLO AVX INDES ORIENTALES.

Contenant vne description particuliere de l'Indosthan, de l'Empire du Mogul, des Isles de l'Orient, du Iapon, de la Chine, &c. & des reuolutions qui y sont arriuées depuis quelques années.

Le tout traduit de l'Allemand & augmenté par A. de WICQVEFORT, *Resident de Brandebourg.*

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez IEAN DV PVIS, ruë S. Iacques, à la Couronne d'or.
M. DC. LXVI.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



IOVRNAL
DE LA SECONDE PARTIE
DV VOYAGE
DES AMBASSADEVRS
DE HOLSTEIN,
EN MOSCOVIE ET EN PERSE;
CONTENANT LEVR RETOVR,
&
LE VOYAGE DV Sr DE MANDELSLO AVX INDES.

LEs Ambassadeurs partent d'*Ispahan* le vingt & vniesme Decembre, pag. 3. & repassent le 25. par la petite ville de *Natens*. ibid. le 27. par celle de *Kaschan*: ibid. 1637.

Le 3. Ianvier 1638. par celle de *Kom*, le *6*. par celle de *Saba*, pag. *6*. arrivent le 11. à *Kaswin*, p. 7. & 8. soixante lieuës quatorze journées. L'AN. 1638. *Ianvier*.

Le sieur de Mandelslo *prend congé d'eux, & va faire le voyage des Indes Orientales.* pag. 1. *qualités de ce Gentilhomme* ibid. *Quelques vns de la suitte des Ambassadeurs se retirent dans l'*Allacapi. pag. 2. Le Sophi *envoye vn Ambassadeur au Duc de* Holstein. p. 3. *La mõtagne de* Kilissim, *& plusieurs autres, qui donnẽt du sel.* p. 5.

Description de la ville de Reſcht, *qui n'a ny portes ny murailles: ſa ſituation, ſes maiſons, ſon* Maidan, &c.ib. *Feſte de leur Prophete Aly.* p 19. *Azile de* Sefi-Mirſa. ibid.

Partent de *Reſcht* le trentiéme p.19. & arrivent le trente & vniéme à la petite ville de *Kurab* au païs de *Kesker* p. 10. huict lieuës, deux journées.

Paſſent les rivieres de Peſichan *de* Chertriban, *de* Piſcheru, Liſſar *&* Tzomus *le premier jour* p. 19. *Beaux chemins bordés de boüis & d'arbres portant la ſoye*.ib. *Les qualités du chan de* Kesker. *Remede extravagant* p. 20. *Deſcription de la ville* Kurab. ibid.

Partent de *Kurab* le 1. Fevrier p.21. & arrivent le 11. à la petite ville de *Kiſilagtz* dans le Gouvernement d'*Aſtara* p. 24. Cinquante lieuës, huict journées. *Fevrier.*

Paſſent pluſieurs petites rivieres; & entr'autres celle de Dinatſar, *qui ſeparent les Provinces de* Kesker *& d'*Aſtara p. 21. *Paſſent par des foreſts peuplées de ſangliers. Coſtoyent en cette marche la mer Caſpie. Paſſent vingt-deux petites rivieres en vn jour.* Aſtara *eſt vn lieu ouvert ſans portes & ſans murailles.* p.22. *Les qualités du* Chan. p.23. *Seps de vigne en ce païs-là gros comme vn homme*.ib. *Sepulchre du Precepteur d'Aly*.ib. *d'*Aſtara *ils entrent dãs le païs de* Lengerkunan.ib. *Les rivieres de* Kaſiende, Noabine, Tzili *&* Buladi. p. 24. *la ville de* Kiſilagats *n'a point de murailles*. p. 25. *Haras des anciens Rois de Perſe* ib. *Tout vn village exterminé pour inceſte* ibid. *faux miracles d'*Aly. pag. 26.

Partent le douziéme de *Kiſilagats*, p. 26. & entrent le treziéme dans la grande lande de *Mokan.* p. 28. & arrivent le 20. à *Schamachie.* p. 32. Trente-quatre lieuës, neuf journées.

dans le *Dagestan* p.45. passent par le païs d'*Osmin*, p.46. & par la Seigneurie de *Boinak* p. 47. & arrivent le seiziéme *à Tarku*, Capitale de *Dagesthan* p.49. Dix-huict lieuës, trois journées.

Ils y sejournent avec de grandes peines & dangers, prés d'vn mois.

L'ordre de leur marche, p. 44. Dagestan *est vne partie de l'*Albanie. p.45. *Signification du mot. Estenduë du païs, Mœurs, visage, habits, & religion des* Dagestans. ib. *Leurs armes, leur façon de vivre, leurs Gouvernemēts* p. 46. *Ont plusieurs petits Princes & vn grand par dessus tous, qu'ils appellent* Schemkal, *& son election.* ibid. *Impertinence de* Brugman, p. 47. *Ces Tartares ne respectent personne; exemple d'vn Ambassadeur du Roy de Pologne.* p. 48. *L'Autheur court hazard d'estre pris.* ibid. *Qualités du Prince de* Tarku, p. 49. *Description de la ville.* p. 50. *Rochers plains de coquilles, loin de la mer.* ibid. *Les habitans de* Tarku, *leurs femmes; vn Alleman demeure avec eux*, ib. *Deplorable estat où se trouvent les Ambassadeurs*, p.51. & 52. *Festin du Prince de* Tarku, *qui les traitte d'vne estrange façon.* p.53. *Leur breuvage*: p. 54. *Queuë de mouton du poids de cinq ou six livres.* ib. *Autre festin Tartare.* ib. *Leur* bragga, *ou bierre* p. 55. *Soldat Escossois enlevé par les Tartares*, pag. 57.

Partent de *Tarku* le douziéme May. p. 59. Entrent le dix-huictiéme dans le païs des *Tartares Circasses* p. 63. & arrivent le vingtiéme à la ville de *Terki*, qui en est la capitale, p. 65. vingt-six lieuës, neuf journées. May.

Passent le quatorziéme la riviere de Koisu, *qui est l'*Albanus *de Ptolomée*, p. 59. *arrivent le quinziéme à* Andre *où demeure le* Schemkal, p 60. *façon de pescher de ces Tartares.* ib. *Qualités du* Schemkal, p. 61. *Adresse de*

Brugman. ib. *Partent d'*Andre *le seiziéme, & passent la riviere d'*Acsai, *& le dix-septiéme celle de* Bustro, *qui divise les* Dagesthans *d'avec les* Circassiens. p. 62. *Entrét dans la* Circassie *le dix-huictiéme.* p. 63. *gros serpens* p. 64 Ierbuah, *espece, de rats ou de mulots* ib. *Description de* Circasses *; qui sont peu connus dans les Autheurs*, p. 65. Terki *ville capitale du païs.* ib. *Leur gouvernement. Sont sujets aux Tzaar de Moscovie :* p. 66. *Leur taille, leur façon de vivre, leur langue, leurs habits, leurs femmes.* ib. *Sont libres & familieres, mais chastes.* p. 67. *Leurs mariages, religion, sacrifices, ceremonies superstitieuses aux enterrements : Leur dueil.* p. 68.

Iuin. Partent de Terki le quatriéme Iuin, p. 69. & passent vne grande plaine sabloneuse & deserte. Arrivent le quinziéme à *Astrachan*, p. 71. soixante lieuës, douze journées.

Iuillet. *Ne voyent en toute cette route, ny ville ny village ny maison, ny arbre, ny colline, ny riviere que celle de* Kisilar, p. 70 *n'y trouvent point d'eau mesme* ib. *passent la riviere de* Wolga *pour aller à* Astrachan, p. 71. *Le* Weiüode *envoye ses presens aux Ambassadeurs, & ceux-cy les leurs au* Weiüode p. 72. *Mauvais procedé de* Brugman. ibid.

Aoust. *Ambassadeur de Moscovie part, & s'empoisonne*, pag. 73. *Les Moscovites celebrent vne Feste en la memoire de la reduction de la ville d'*Astrachan .ib. *Arrivée de l'Ambassadeur de Perse*, p. 74. Brugman *achette deux filles Tartares* ib. *& l'Ambassadeur de Perse vne femme*: p. 75.

Septemb. Partent d'*Astrachan* le septiéme Septembre, & s'embarquent sur le *Wolga* p. 75. renvoyent *Michailo-*

Octobre. *Novogorode*, autrement appellé *Tzornogar*. ib. *Saritza, Soratof*, p. 76. *Samara*, p. 77. Entrent dans la riviere de *Casan* celle de *Wolga* estant gelée, & vont à la ville de *Casan*. pag. 77.

Ils y sejournent cinq sepmaines.

Partent de *Casan* le treisiéme Decembre en traisneau p. 18 vont sur le *Wolga*, & arrivent le vingt-vniéme à *Nisa*. ibi Vont sur l'*Occa* le vingt-troisiéme, arrivent le vingt-neufviéme à *Woladimer*, & le deuxiéme Ianvier à *Moscou* p. 79. *Novemb. Decemb. L'AN 1638. Ianvier.*

Ils y sejournent six sepmaines.

Ils font leur entrée à la maniere accoustumée & ont plusieurs conferances avec les Ministres de la Cour. p. 80. *Mort de second fils du* Tzaar. ib. *L'Ambassadeur de Perse fait son entrée à Moscou.* ibid. *Fevrier. Mars.*

Partent de Moscou le quinziéme Mars: arrivent le 18. à *Twere*, & le 19. à *Tarsok* p. 80. Le 23. à *Novogorod*, p. 81. Entrent dans l'*Ingermanie* le vingtseptiéme, & arrivent à *Narva* le dernier jour de Mars.

Partent de *Narva* le quatriéme Avril: arriuent le 13. à *Revel*; où l'Autheur s'ëbarque pour aller à *Lubec* p. 81. *Avril.*

Ils sejournent à Revel trois mois.

Partent de *Revel* l'vnziéme Iuillet, p. 52. arrivent le vingt-troisiéme à *Travemunde*, le trentiéme à *Kiel*, & le premier jour d'Aoust à *Gottorp*. *Iuillet. Aoust.*

VOYAGE DV S[r] DE MANDELSLO, pag 83. *L'AN 1639.*

Le dessein de ce gentilhomme, auquel le Roy de Perse offre vne pension de dix mil escus. p. 83. *qui le tente, mais il surmonte cette tentation.* p. 84. *& resoult de faire le voyage des Indes* pag. 85.

Part d'*Ispahan* le seiziéme Ianvier, p. 86. & arrive à *Schiras* le vingt-huictiéme, p. 90. Quatre-vingts dix-sept lieuës, treize journées. *Ianvier.*

Sepulchre de Maderre Soliman, *que les Perses croyent*

estre celuy de la mere de Salomon, mais est en effect le sepulchre de Scach Salominan Calife. p. 87. Tziminar, *ou chasteau de quarante colomnes* p. 88. *L'opinion des Perses de ce bastiment.* ibid. *C'est un reste du Palais de* Cyrus ib. *Sa description, en l'estat où il est presentement*, p. 89. & suivants, *Description de* Schiras. p. 91. *Capitale de la Province de* Fars. *vin de* Schiras, *le meilleur de toute la Perse, mais est cher*, ibid. *fertilité du païs* ibid. *femmes de* Schiras, *les plus belles de tout le Royaume.* pag. 82.

Fevrier. *Il y sejourne sept iours.*

Part de *Sciras* le cinquiéme Fevrier. pag. 92. & arrive le dixiéme à la ville de *Laar*, page. 93. Quarante-huict lieuës, six jounées.

Passe par vn chemin fort dangereux, où il pense perdre la vie, p. 92. *Description de ville de* Laar, *ses maisons, sa Citadelle. Vers qui naissent entre cuir & chair, de la longeur d'vn aulne.* ibid. *Par qui elle a esté bastie, & comment elle a esté vnie à la Courronne de Perse* p. 93. *Eau de puits salée*, pag. 94.

Part de *Laar* le douziéme pag. 94. & arrive le vingt-troisiéme à *Gamron* p. 95. vingt lieuës. vnze journées.

Il y séiourne six sepmaines.

Maladie de l'Auteur, pag. 94. *Vn Roy de* Golkanda *veut espouser sa sœur.* p. 95. *Le* Sultan *de* Gamron *traitte le sieur de Mandelslo.* ibid. *Le Roy de Perse paye cinq cens mil ècus aux Anglois*, p. 96. Arbola *de* Rays, *ou figuier d'Inde*, p. 97. *Sepulchre d'vn Saint* Benjan. ibid. *Le Roy*

Mars. *de Perse confirme le* Sulthan *de* Gamron *en son gouvernement.* p. 98. *Description de la ville de* Gamron. ibid. *Erreur des Geographes en la situation, en la quelle ils mettent la Perse.* ibid. *Situation de Gamron.* p. 97. *Ses maisõs.* ib. *Ses ruës.* p. 98. *Les qualités de l'air du païs* ibid. *L'Isle* de

Part de *Cambaya* le vingt-cinquiesme, p. 154. & retourne à *Amadabath* le vingt-septiéme, p. 163.

Passent par le Village de Serguntra. p. 162. Benjans *n'allument point de chandelle, de peur que les moucherons & papillons ne s'y viennent brûler.* ib. *fourage des chevaux & autres bestes de somme de ces quartiers là* ibid. *Description du jardin de* Tschitbag. pag. 163.

Part d'*Amadabath* pour la deuxiéme fois le vingt-neufviéme Octobre p. 163. Arrive à *Agra*. p. 165.

Cent soixante lieuës.

Novemb. *Passe par le Village de* Heribath, *à cinquante lieuës d'*Amadabath p. 164. *par celle de* Damtiges: *à cinquante autres lieuës de là par le Village de* Syedek. ib. *Description d'*Agra. p. 165. *Est deux fois plus grande qu'*Ispahã: *ses murailles, son fossé, & ses ruës. A quinze marches, quatre vingt* Caravanseras, *& soixante-dix grãdes Mosquées, sans les petites*. ib. *Sepulchre d'vn geant, plusieurs asiles, & plus de huict cẽs estuves ou bains publics*, p. 166. *Palais du* Mogul. ib. *Le* Divã *& la Chancellerie*, p. 167. *Portes du Palais & ses appartemẽts*. ib. *Le* Mogul *saluë le Soleil quãd il se leve*. ib. *Garde du* Mogul ib. *Son thrône qui est d'or massif, enrichy de diaments*, &c. *Le Serail de ses femmes, son thresor, qui mõte à plus de quinze cens millions d'or. Monnoye de huict mil escus la piece* ib. *thresor du* Mogul Achobar *bisayeul de* Schach Choram, *qui monte en argent monnoyé, en figures & statües d'or & vaisselle d'or, & vases de porcelaine, en estoffes de soye & de laine, en tẽtes & tapisseries, en armes, en selles, harnois & couvertures de chevaux* &c. *à cent soixante quatorze millions d'or*, p. 168. & suiv. *Pouvoir absolu du* Mogul. p. 171. *Il n'y a point de charge ny de dignité hereditaire en son Royaume* ib. *Principaux Officiers de l'Estat* ibid. *Revenu du* Mogul *monte à quatre-*

à Iſpahan. *Fidelité d'vn Perſan*, ibid.

Part d'*Agra*, pag. 184. & arrive à L*ahor*. ibid. ſoixante-dix lieuës.

Tout le chemin depuis Agra *juſqu'à* Lahor *n'eſt qu'vne ſeule allée d'arbres, bordée de maiſons de plaiſance, & peuplée de ſinges & de perroquets*, p. 184. Benjans *ne veulent point qu'õ tüe les ſerpens & les leopards*, ib. *Deſcriptiõ de la ville de* Lahor, *ſon aſſiette, le palais du* R*oy*, ib. *Eſtuves des Mahometans des Indes, & leur façon de ſe baigner*, p. 185. *plaiſante voiture: bœuf qui trotte auſſi fort qu'vn cheval*, ibid.

Retourne à Amadabath, pag. 186.

Feu d'artifice, ibid.

Decemb. Part d'*Amadabath* le 19. Decembre avec vne caravane de cent charettes, p. 186. & arrive à S*uratta* le vingt-ſixieſme, pag. 188.

Il y ſejourne cinq jours.

Pa*ſſe par* Mamadebath, p. 186. *les perſonnes de condition dans les Indes font porter des eſtendars devãt eux*, ib. Pa*ſſe la riviere de* Waſſet, *& par le fort de* Saſelpour, p. 187. *Cõbat avec des paisãs*, ib. *Autre combat avec des* Raſboutes, ib. & p. 188. *trouve à sõ arrivée les facteurs de tous les comptoirs Anglois des Indes à* Suratta, ib. P*reſident Anglois reſigne ſa charge*, p. 189. *& traitte les principaux Anglois*, ib. *entrée d'vn nouveau Gouverneur à* Suratta.

Quand & comment le Mogul *a vny le* R*oyaume de* Guzuratta *à ſa couronne*, p. 190. *Hiſtoire de* Madoſher, *dernier Roy de* Guzuratta, ib. & p. ſuiv. *Gouverneur d'* Amadabath *Viceroy de* Guzuratta *pour le* Mogul, p. 191. *Sa ſuitte, ſes gardes, ſes Elefans, ſes eſtendars, ſes trompettes*, p. 192. *Son palais, ſon revenu & ſon threſor* ib. R*evenu de* Guzuratta: *monte à dix-huict millions d'or*, ibid. Coute-

gneux

Desjuner d'huitres assez agreable, p. 541. *Sauterelles* ibid. *Descriptiõ de l'Isle de* Madagascar, p. 541. *Sa grandeur & ses havres*, ib. *Mõtagne couverte d'orãgers & de citroniers* p. 542. *de marbre*, ib. *Espece de volaille particuliere en* Madagascar, ib. *Sãg de dragon, aloës*, ib. *Bestail*, ib. *Orengers qui portent deux fois l'an* ib. *Leur boisson* ib. *Mines d'or & d'argent*, ib. *Ses habitans*, p. 543 *Leurs habits, & façon de vivres*, ib. *fidelité des femmes*, ib. *Capables de donner conseil*, ib. *Punissent l'adultere de mort*, p. 544. *Femmes ne fuinent point la conversation*, p. 544. *Les habitans ont du cœur*, ib. *Leurs armes*, ib. *Leur gouvernement*, ib. *Pouvoir de leurs* Princes, ib. *Leur Religion*, p. 545. *Marque qui distingue les Ecclesiastiques d'avec les autres*, ib. *Isle de* Mozambique, ib. *Quand l'Isle de* Madagascar *a esté descouverte par les Portugais* ib. *& comment*, p. 546. & suiv. *Premiere descẽte des Hollandois dans* Madagascar, pag. 547. *Les habitans se font circoncire, quoy qu'ils ne soient point Mahometans*, pag. 548.

Aoust. *Part de l'Isle de* Madagascar *le* 21. *Aoust*, pag. 548. *arrive en Angleterre le* 16 *Decembre*, pag. 586.

Route depuis l'Isle de Madagascar *jusqu'au* Cap de bõne Esperãce, p. 548. 549. 550. *Declinaison de l'aymant*, p. 550. *Isle de Sainte* Elizabeth, p. 551. *N'a point d'eau fraise*, ibid. *Loups marins, blereaux*, ibid. *Route depuis l'Isle de sainte* Elizabeth, *jusqu'à celle de sainte* Helene, p. 551. & 552. *Description de l'Isle de sainte* Helene, p. 552. & suiv. *Sa fertilité*, p. 553. *Les Portugais y ont planté des arbres, & y ont porté des animaux* p. 553. *Elle n'est point habitée*, ib. *Il y pleut tous les jours* p. 554. *L'Isle de l'*Ascension, ib. *Il n'y a point de verdure, ny d'eau fraiche*, ib. *Route depuis l'Isle de sainte* Helene *jusquà celle de* S. Thomas, ib. & p. suiv. Isle de S. Thomas, p. 555. *Iours &*

nuits



VOYAGE DE MOSCOVIE ET DE PERSE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE SIXIESME.



PRES avoir parlé, au dernier Livre de la premiere Partie, de tout ce que nous auons veu en la ville d'*Isphahan*, pendant le sejour que nous y avons fait, de tout ce que nous avons pû apprendre de l'estat du Royaume de Perse, & de la façon de vivre de ses habitans, au moins autant que la relation d'vn voyage l'a pû permettre ; il est temps que nous achevions de dire les particularitez de nostre retour, & que nous reconduisions les Ambassadeurs jusqu'en leur Patrie, devant que de nous engager avec le sieur de *Mandelslo* au voyage des Indes. 1637.

Ce jeune Gentilhomme avoit esté nourry Page du Duc de *Holstein*, nostre Maistre, & au sortir de là il avoit tesmoigné tant de passion pour le voyage, que Son Altesse trouva bon qu'il fist celuy de Moscovie & de Perse auec ses Ambassadeurs, n qualité de Gentilhomme de la Chambre. Il s'estoit telle-

La personne du sieur de Mandelslo.

1637. ment fait aimer en cet amploy, que l'on fut extremement surpris, quand l'on sceut le dessein qu'il avoit de séjourner encore quelques temps à la Cour du Roy de Perse, où il estoit fort consideré, en attendant l'occasion de pouvoir faire le voyage du Saint Sepulchre, avec la caravane ordinaire, par *Babylone* ou *Bagdat*, ou bien celuy des Indes, en la compagnie de quelques Marchands Anglois, qui y vouloient aller par terre.

Son dessein.

Il fit cognoistre sa resolution aux Ambassadeurs, peu de jours devant celuy qu'ils avoient nommé, pour partir d'*Ispahan*, & les pria de l'approuver : mais il y trouva d'abord d'autant plus de resistance, que l'instruction des Ambassadeurs leur defendoit bien expressément de permettre aux personnes de leur suitte, de quelque condition ou qualité qu'ils fussent, de demeurer en Perse, ou en Moscovie. Neantmoins quand ils virent la permission du Prince, & mesmes les lettres de recommandation, qu'il luy avoit données pour cét effet, ils ne s'y opposerent plus, mais ils luy representerent les perils inévitables, qu'il auroit à essuyer en ce grand & fascheux voyage, & tascherent de luy en faire perdre la pensée, par l'horreur des dangers où il s'alloit apparemment jetter. Mais leurs raisons ne firent point d'effet sur ce courage, resolu d'acquerir de la gloire, en allant affronter les dangers, qui ne sont pas moins grands en cette sorte de voyages, qu'en la plus cruelle guerre; si bien que voyans que leurs remonstrances estoient entierement inutiles, ils y donnerent les mains, & luy permirent de se servir de la grace, que son Altesse luy avoit accordée.

Quelques vns de la suitte des Ambassadeurs, se retirent dans vn azyle.

Toutes les choses estans doncques disposées pour le retour, il s'y rencontra vne difficulté, qui fut cause d'vn grand desordre. Le Roy avoit commandé à *Abasculi-Beg*, nostre *Mehemandar*, en nous conduisant en nostre voyage, de nous faire passer par la Province de *Kilan*: parce que cette Province estant vne des meilleures & des plus fertiles de tout le Royaume, il vouloit que nous y passassions; tant pour la voir, & pour en faire nostre rapport en Allemagne, que pour nous y faire trouver les commoditez, que nous n'avions point euës en venant, & que nous eussions eu de la peine à rencontrer ailleurs. Mais dautant que les habitans de *Kilan* sont cruels & barbares, là où tous les autres Perses sont ciuils & obligeans, l'on s'imagina, que le Roy avoit donné ces ordres; exprés pour nous faire

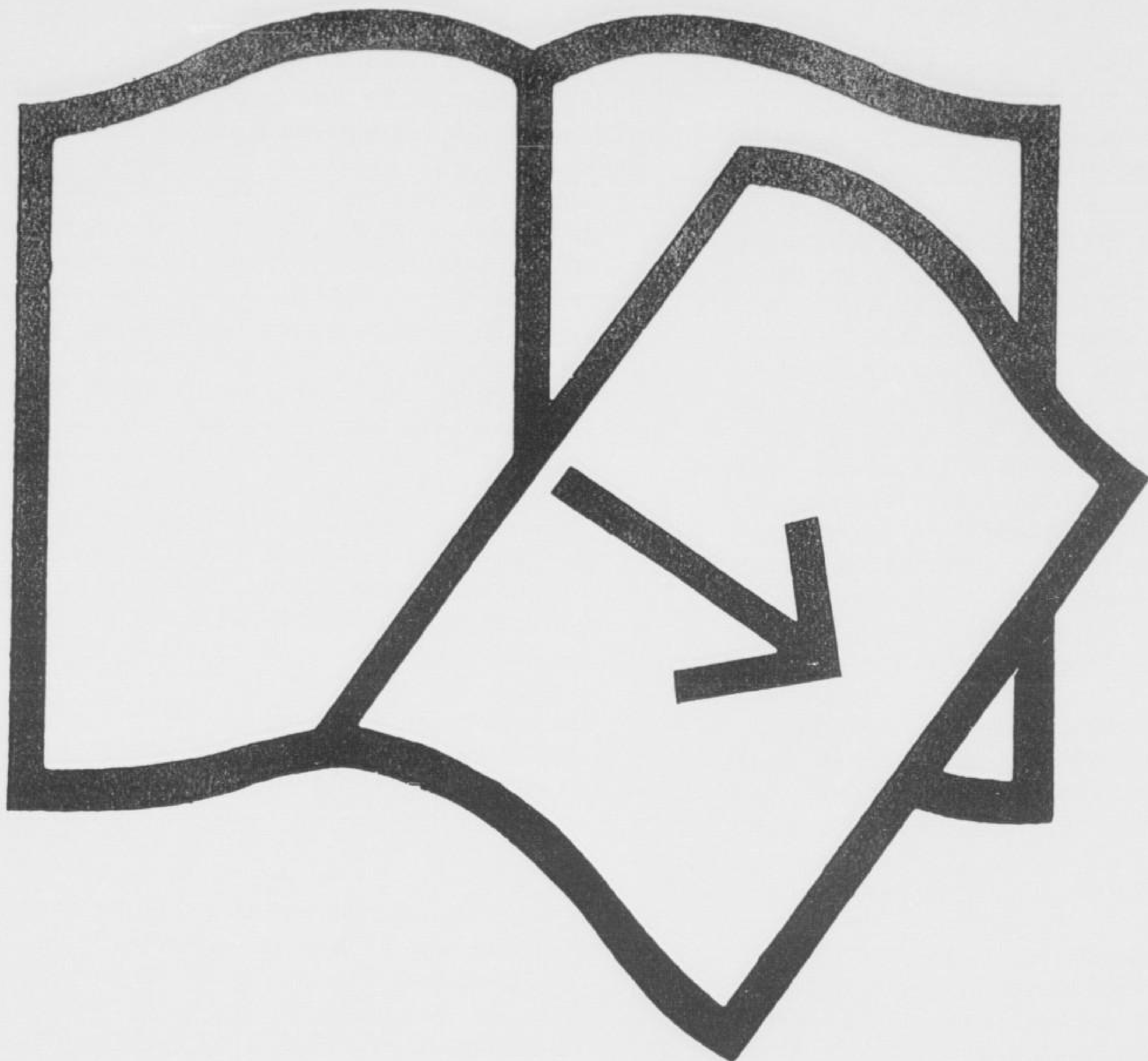
perir, & l'on publioit que sa Majesté se trouvant offensée du procedé de *Brugman*, qui en avoit vsé avec beaucoup d'insolence, en plusieurs rencontres, avoit dessein de se servir de ces peuples, pour se défaire de luy & de nous. En quoy il eust d'autant moins de peine à reüssir, qu'il n'avoit qu'à lascher la bride au juste ressentiment des Gouuerneurs de *Derbent*, & de *Scamachie*, que *Brugman* avoit pris plaisir d'outrager à nostre premier passage. La pluspart de nos gens estoient tellement preoccupés de cette apprehension, & avoient si bien crû le bruit, qui en couroit par la ville, qu'il y en eut cinq, qui se retirerent aupres de *Lyon Bernoldi*, dans l'*Alla-capi* ou azyle; sçauoir le Capitaine de nostre Navire, *Michel Cordes*, son contre-maistre, vn Page, le Chirurgien, qui fit depuis le voyage des Indes avec le sieur de Mandelslo, & vn des gardes. 1637.

Nous partismes donc d'*Ispahan* le 21. Decembre, sur le soir. La pluspart des Marchands Anglois nous accompagnerent jusques à vne bonne lieuë de la ville; où ils nous donnerent la collation, au pied d'vne belle colline verte, & apres cela ils prirent congé de nous, & retournerent à la ville. Le mesme soir nous fismes encore trois lieuës, jusques à vn village, nommé *Reschman*, où nous sejournasmes le lendemain: tant pour des causes qui ne sont pas bonnes à dire, que pour attendre le *Poslanik*, ou envoyé Moscovite, qui devoit prendre le mesme chemin, en nostre Compagnie. Les Peres Augustins d'*Ispahan*, & le P. Ambroise, Prieur de *Tiflis*, y vinrent aussi, nous dire adieu: & en suitte le sieur *Malon*, le plus consideré parmy les marchands François, nous vint aussi faire ses complimens.

Les Ambassadeurs partent d'Ispahan.

Le sieur de Mandelslo s'y rendit aussi, tant pour nous embrasser encore, & pour achever de prendre congé de nous, que pour nous dire, que *Schach-Sefi* avoit nommé *Imanculi Sulthan*, *Eischick-agasi*, ou vn de ses Maistres d'hostel, Ambassadeur vers Son Altesse, Monseigneur le Duc de Holstein, nostre Maistre; qu'il luy portoit vn present de la valeur de ving-cinq mil escus, & qu'il faisoit ses adieux, pour partir de la Cour dans fort peu de jours.

Le vingt-troisiéme, apres avoir pris congé de nos amis, non sans verser quelques larmes, nous montasmes à cheval, & arrivasmes ce jour-là au *Caravansera de Dombi*, à cinq lieuës de nostre premier giste.



Documents manquants (pages, cahiers...)

NF Z 43-120-13

1637. Le lendemain vingt-quatriéme, nous fiſmes encore cinq lieuës, & nous logeaſmes la nuict dans vn *Caravanſera*, nommé *Serdehé*.

Le vingt-cinquiéme, qui eſtoit le iour de Noël, nous viſmes aupres du village de *Kaſchabath*, à deux lieuës de *Serdehé*, comment le Roy y eſtoit campé ſous pluſieurs tentes, qui pour eſtre de pluſieurs couleurs, & fort regulierement dreſſées, faiſoient vn tres-bel effet. Les Ambaſſadeurs y envoyerent le ſieur François Murrher, qui ſçavoit la langue Turque, & qui luy fit vn compliment ſi reſpectueux, que le Roy teſmoigna en eſtre fort ſatisfait. Nous paſſaſmes cependant plus avant, & allaſmes loger en la petite ville de *Natens*.

Arriuent à Natens. Le 26. nous logeaſmes au *Caravanſera*, nommé *Chotzakaſſim*.

Le 27. nous arrivaſmes à la ville de *Kaſchan*, où le démeſlé, que le ſieur *Brugman* eut avec noſtre *Mehemandar*, nous mit bien en peine; parce que le *Mehemandar* ne pouvant point ſouffrir d'eſtre gourmandé par l'Ambaſſadeur, vouloit s'en retourner à la Cour, faire ſes plaintes du mauvais traittement qu'il recevoit de nous, & l'euſt fait, ſans le ſieur Cruſius, qui fit la paix; mais ce ne fut qu'au bout de quatre jours, que nous perdiſmes inutilement à *Kaſchan*. Nous y trouvaſmes le temps merveilleuſement beau, & aſſez chaud, quoy que nous fuſſions au cœur de l'Hyuer.

L'*An* M. DC. XXXVIII.

L'AN 1638 IANVIER. Le premier jour de Ianvier, nous celebrâmes le commencement de noſtre nouvelle année, par la deſcharge de noſtre artillerie, que nous fiſmes tirer trois fois dés le grand matin, & enſuitte par vn Sermon, & par les prieres ordinaires. Nous remontaſmes à cheval apres diſner, & fiſmes encore cinq lieuës ce jour là, iuſqu'au village de *Senſen*.

Le 2. nous fiſmes encore cinq lieuës, & logeaſmes la nuict à *Kaſmabath*.

A Kom. Le 3. nous arrivaſmes à la ville de *Kom*, où l'on nous logea dans de fort belles maiſons, aupres du *Baſar*; parce qu'à noſtre premier paſſage nous avions eu ſujet de nous plaindre des vols, que l'on nous avoit faits, dans les vieilles maiſons ruinées, où l'on nous avoit logez.

Nous y ſejournaſmes le quatriéme, & le *Mehemandar*, qu

gne envoyoit, en qualité d'Ambassadeur, au Roy de Perse. Il 1638.
s'appelloit *Theophile de Schonberg*, & auoit, quoy que dans vn aage vn peu avancé, parfaitement bonne mine. Il estoit Alleman d'extraction, & neantmoins dans l'entretien, qu'il eut avec les Ambassadeurs, qui fut de plus d'vne heure, il ne voulut jamais parler que Latin; mais en prenant congé de nous, il fit bien connoistre qu'il sçavoit l'Alleman aussi bien que nous. Il nous dit entre autres choses, que le Roy, son maistre, luy avoit donné vn équipage de deux cens personnes; mais que le Grand Duc de Moscovie ne luy avoit pas voulu permettre de passer avec tant de monde: ce qui l'avoit obligé à demeurer six mois entiers à *Smolensko*; d'où il avoit esté enfin contraint de renvoyer la pluspart des ses gens, & d'en reduire le nombre à celuy que nous voyions, qui estoit de vingt-cinq personnes.

Il nous rendit aussi des lettres de l'Archevesque Armenien, que nous avions trouvé à *Astrachan*, & nous dit, qu'il estoit arrivé en cette ville là quantité de vivres, que l'on nous avoit envoyés de *Nise*.

Nous vismes ce jour là à nostre droite, vne fort belle maison de campagne, que le Roy avoit fait bastir sur la colline de *Kultebe*, pour la commodité de la chasse. Nostre intention estoit de loger la nuict suivante au village d'*Araseng*, & de regler cette journée à six lieuës; mais les habitans dirent au fourrier, que le *Mehemandar* y avoit envoyé, pour marquer les logis, qu'ils ne nous recevroient point, & que si nous entreprenions d'y loger de force, ils avoient dequoy nous en empescher, & de nous en faire repentir; ne dissimulans point le dessein, qu'ils avoient de nous assommer tous, si nous entrions dans le village. Ils se resouvenoient du mauvais traittement, que le *Kaucha*, ou Iuge du village, avoit receu lors de nostre premier passage, du sieur *Brugman*; lequel luy ayant demandé à laver, & le pauvre homme luy ayant apporté de l'eau trouble, telle qu'il l'avoit pû prendre dans le torrent, qui y passe, la luy jetta au nez, & le pot à la teste: de sorte que nous fusmes contrains de passer outre. Les villages de *Dowlet Abath* & de *Ketzisan*, nous refuserent aussi le logement, à l'exemple de celuy d'*Araseng*, & nous contraignirent de faire encore trois lieuës, jusques au village de *Kullüskur*; par vn chemin si fascheux & si glissant,

1638. que la pluſpart de nos chevaux demeurerent ſur les dents, & meſmes quelques-vns ne ſe purent rendre au quartier qu'avec le jour.

I'eſtois logé chez le Curé du village, & je le fis prier plusieurs fois d'entrer, & de ſouper auec moy : mais il ne voulut point venir, ne faiſant que roder toute la nuict autour de la maiſon, & grõder de ce qu'on la profanoit, en y beuvant du vin, & en mangeant des viandes defenduës par la loy de Mahomet.

Le dixiéme Ianvier nous eumes encore vne tres-facheuſe journée ; parce que la terre eſtant gelée, noſtre monture ſe trouva tellement fatiguée, que la plus-part de nos gens furent contrains d'abandonner leurs chevaux & d'achever le chemin à pied. Il y en eut meſme qui y demeurerent, & que nous fuſmes obligez d'envoyer querir. Nous logeaſmes cette nuict-là au village de *Memberé*.

Arriuent à Caſvvin.

L'onziéme nous arriuaſmes à la ville de *Caſwin* ; où nous fuſmes obligez de ſejourner neuf jours, en attendant que l'on trouvaſt dans le voiſinage, des chevaux & des mulets frais, pour la continuation de noſtre voyage. L'on voyoit aupres du logis des Ambaſſadeurs vn gros arbre ; plein de cloux & de petits cailloux ; qui ſont autant de marques des miracles qu'vn de leurs *Pyrs*, ou *beats*, qui eſt enterré ſous cét arbre, a accouſtumé de faire en ce lieu-là, en gueriſſant le mal des dents, la fiévre & pluſieurs autres maladies. Ceux qui ſont travaillez du mal des dents, y touchent d'vn clou, ou d'vn petit caillou ; qu'ils fiſchent dans l'arbre, à la hauteur de la bouche ; & croyent par ce moyen y trouver du ſoulagement. Ceux qui ont l'imagination aſſez forte pour cela, teſmoignent leur reconnoiſſance, en attachant quelques rubans aux branches de l'arbre ; quoy que d'ailleurs ces miracles ne ſe faſſent point gratuitement ; mais ils ſont fort profitables à vn certain pretendu Religieux, qui a la garde de l'arbre, & qui convertit à ſon profit les offrandes & les aumoſnes que l'on y fait. Ce profit, qui eſt bien capable d'entretenir vn homme, fait qu'il ſe trouve pluſieurs charlatans, qui y meſlent leurs fourberies, en accommodant des arbres de ces babioles, & qui font trouver des ſepulchres de *Pyrs* en pluſieurs endroits, où il n'y en a point.

Superſtition des Perſes.

Le 15. le *Poſlanik*, ou Ambaſſadeur Moſcovite, fit vn grand

festin aux Ambassadeurs, & aux principaux de leur suitte, & nous traitta fort magnifiquement. Il le fit, pour celebrer le jour de la naissance de *Knez Iuan Basiloüits*, vn des premiers Ministres de Moscovie, dont il recherchoit la faveur. 1638.

Nous partismes de *Casuin* le vingtiéme Ianvier, & laissant à nostre gauche, vers le *Nortwest*, le chemin de *Soltanie* & d'*Ardebil*, que nous avions pris en venant, nous prismes celuy de *Kilan*, tirans vers le Nort. Nous fismes ce jour-là quatre lieuës, presque toujours par des collines labourées & ensemencées, & nous logeasmes la nuict dans le village d'*Achibabba*, au pied d'vne montagne, que nous avions à nostre droite.

Partent de Casvvin.

L'on nous dit, que ce village s'appelloit ainsi, d'vn vieillard du mesme nom, qui vivoit du temps de *Schich-Sefi*, & qui l'obtint de luy, en reconnoissance du miracle, que Dieu avoit fait en sa personne, en faisant revivre en luy & en sa femme, qui avoient pres de cent ans chacun, la chaleur que l'aage avoit esteinte; en sorte qu'ils eurent vn fils, qui leur avoit fait bastir le tombeau que l'on nous fit voir, sous vne grande voute.

Le vingt-vniéme, nous passasmes par vn païs fertile, mais vn peu bossu, jusques au village de *Tzitelli*, que les autres appellent *Kellabath*; c'est à dire vn lieu propre pour la nourriture du bestail: parce que l'herbe, qui y est tres-bonne, & qui y vient en tres-grande abondance, convie les habitans de *Casvvin* d'establir la pluspart de leurs bergeries en ces quartiers-là. *Le Vice-daruga* de *Casvvin*, qui avoit accompagné les Ambassadeurs jusques en ce lieu, & qui soupa avec eux, les entretint long-temps, & fort agreablement, de l'estat de sa vie; & leur dit, qu'il avoit esté enlevé en sa jeunesse de la *Georgie*, qui estoit sa Patrie, du temps de *Schach Abas*, & pendant la guerre qu'il faisoit en ces quartiers-là; & qu'il avoit esté transferé à *Casvvin*, avec son pere & sa mere, qui vivoient encore, & qui estoient encore Chrestiens, quoy qu'ils eussent esté contrains d'embrasser en apparence la Religion des Perses.

Il nous dit aussi, que *Abasculi* se servoit du pretexte de nostre voyage, aussi bien que les autres *Mehemandars*, pour exiger des vivres & plusieurs autres commoditez des lieux, qui se rencontrent en leur passage; mais qu'ils n'en employoient pas la moitié au profit des Ambassadeurs. Les nostres luy firent pre-

1638. sent de quelques aulnes de drap & de satin.

Le vingt-deuxiéme nous fismes sept lieuës : tousiours par des montagnes & des rochers, entrecoupés d'vn torrent, qui serpentoit si fort en cét endroit, que nous le passasmes plus de trente fois, avant que d'arriver au village de *Kurtzibaschi* où nous logeasmes la nuict. Le matin nous marchasmes par des montagnes, qui n'estoient pas excessivement hautes, & qui nous égayoient la veuë par la diversité des couleurs, rouge, jaune, verd & bleu, qui formoient vne tres-agreable perspective. Mais sur le Midy nous ne vismes que des rochers, si hauts & tellement escarpés, qu'ils faisoient peur, & sur le soir nous arrivasmes à la riviere de *Senderuth*, que nous passasmes sur vn pont de pierre, qui joint les deux rives, ou plûtost les deux montagnes, qui la bordent. Nous descouvrions du haut de la montagne de fort belles valées, & tres-fertiles, au moins s'il est permis de parler ainsi des autres montagnes moins hautes, qui sont labourées & cultivées, & qui en effet ne paroissoient à nostre égard, quand nous estions au haut de la montagne, que comme des petites bosses. Ce village appartenoit autrefois à vn *Kurtzibaschi*, ou Colonel des archers, qui luy à laissé le nom, & estoit situé dans vn tres-beau lieu; mais les maisons n'estoient basties que d'argile & de Cannes, accompagnées de quelques huttes ou cabanes de pastres, où nous nous accommodasmes selon la necessité du temps; mais assez mal.

Fauces Hyrcaniæ.

Le vingt-troisiesme Ianvier nous fismes deux lieuës par vn chemin fort agreable, le long d'vne forest d'oliviers, & arrivasmes au bout de cela au lieu, que l'on appelloit anciennement *Fauces Hyrcaniæ*, & que les Perses appelloient du temps d'Alexandre le Grand, comme ils font encore aujourd'huy *Pylas*. Ce passage est fort estroit, & sert comme de porte à la Province de *Kilan*. A l'entrée se joignent deux rivieres fort rapides, qui se precipitent avec vn bruit effroyable le long de ces rochers, sous le nom de la riviere d'*Isperuth*, quoy que devant leur jonction la plus grande ait le nom de *Kisilosein*, & passant sous vn pont de pierre, pour entrer dans la Province de *Kilan*, elle se separe encore, & entre par deux embouscheures dans la mer Caspie.

Caravansera dans vn pont.

Ce pont est fort beau, & est basty sur six arches, qui ont cha-

cune vne chambre, vne cuisine & plusieurs autres commoditez, à fleur d'eau. L'on y descend par vn petit escalier de pierre; de sorte que le pont peut fournir de logement à vne Caravane entiere. 1638.

Au bout du pont le chemin se separe en deux; dont l'vn conduit, par vn païs beau & vny, par la Province de *Chalcal* à *Ardebil*, & l'autre mene droit dans la Province de *Kilan*: & ce dernier est bien le plus dangereux & le plus effroyable, qui soit peut-estre au monde. Il est taillé dans vne montagne, qui n'est qu'vn seul rocher, & tellement escarpé, qu'à peine y a-on pû trouver dequoy faire vn chemin, capable de donner passage à vn cheval ou à vn chameau chargé: & encore a-il fallu y suppléer, par de la massonnerie, que l'on a faite en l'air, aux endroits où le roc manque.

Chemin effroyable.

A la main gauche ce roc poussoit jusques dans les nuës, & se déroboit à la veuë, & à la droite il s'ouvroit vn abysme horrible, dans lequel la riviere se faisoit passage avec vn bruit, qui n'estonnoit pas moins l'oreille, que ces precipices ébloüissoient la veuë, & faisoient tourner la teste. Il n'y eut pas vn de nous, ny mesmes des Persans, qui osast se fier à sa monture, & qui ne voulust mener son cheval par la bride; la laschant neantmoins en sorte, qu'en tombant il n'eust pas pû entraisner son maistre. Les chevaux marchoient d'vn pas mal asseuré, mais les chameaux ne bronchoient point du tout, & ne manquoient jamais de mettre les pieds dans les pas qu'on leur avoit taillés dans le roc. Nous trouvasmes au haut de la montagne vne maison, où l'on paye le peage, & les droits de traitte. Les Commis nous firent vn present de raisins frais, & de plusieurs autres fruits, & nous fusmes bien surpris de voir, qu'en la saison, où nous estions, les hayes de la vallée estoient desia toutes fleuries.

Au reste, cette mesme montagne, qui estoit si escarpée, si fascheuse & si effroyable d'vn costé, avoit vne croupe si belle & si agreable de l'autre, que nous n'eusmes pas beaucoup de peine à oublier la frayeur & la peine qu'elle nous avoit donnée en montant. Elle estoit toute revestuë d'vn verd naissant, & tellement chargée de citronniers, d'orangers, d'oliviers, & mesmes de cyprés & de boüis, qu'il n'y a point de jardin en toute l'Europe, qui puisse donner plus de satisfaction à la veuë,

L'Esté & l'Hyver en vn mesme iour.

1638. ny plus agreablement surprendre l'odorat. La terre estoit toute couverte de citrons & d'orenges; de sorte que nos gens, qui n'en avoient jamais veu en si grande quantité, s'en divertirent, & se les jetterent à la teste. Ce qui fût d'autant plus surprenant, que nous vismes en vn mesme jour l'Hyuer changer en Esté, & le froid, qui nous avoit incommodé le matin, se convertir en vne chaleur, qui nous accompagna quasi tousiours depuis, jusques en Europe.

Nous logeâmes le soir au pied de la montagne, sur la riviere d'*Isperuth*, au village de *Pyle-rubar*. Il est vray que les maisons estoient petites & incommodes, & dispersées çà & là, sans ordre, mais il n'y en avoit point, qui n'eust son jardin & sa vigne, ses citronniers, ses orengers & ses grenadiers, & en si grande quantité, que le village en estoit tellement couvert, que l'on avoit de la peine à voir les maisons, qui estoient comme cachées dans les arbres. Il estoit ceint de tous costés d'vne tres-haute montagne, sinon que le valon poussoit vne petite plaine vers le Sudest.

Description de la Province de Kilan.

L'on peut dire de ces païs-là, aussi bien que de toute la Province de *Kilan*, que c'est vn vray Paradis terrestre. Au 4. Livre de la premiere partie de cette Relation, nous avons parlé de son estenduë, des autres Provinces dont elle est composée, & de ses principales villes: à quoy nous croyons pouvoir ajoûter icy, que la Province de *Kilan* s'estend, en forme de croissant, le long de la mer *Caspie*, & qu'elle est ceinte en forme de Theatre, d'vne haute montagne, de laquelle sortent plusieurs rivieres, qui arrosent la plainte, & qui la rendent tres-fertile; mais en quelques endroits, & particulierement vers la mer, si marescageuse, que toute la Province en devient presque inaccessible. Mais *Schach-Abas*, y a remedié, par le moyen d'vne levée, qui la coupe toute, depuis *Astarabath* jusques à *Astara*; de sorte que presentement l'on y voyage fort commodement, & avec toute sorte de monture.

Ses fruits.

Il n'y a point de Province en toute la Perse, qui soit si fertile & si abondante en soye, en huile, en vin, en ris, en tabac, en citrons, orenges, grenades & en autres fruits. Les vignes y sont fort belles, & ont le bois de la grosseur d'vn homme: mais dautant qu'on les plante ordinairement au pied de quelque arbre, le serment coule le long du tronc jusques aux ex-

nt
eft
nt
nt
en

if-
ir-
eft

te,
u-
e-
re
u-
le
vn
ne
ya
&
le
Et
it,
e,
y

a- Les Kil. K.
o-
oy
ly
n-
rs
f-
n-
t-
on
is.

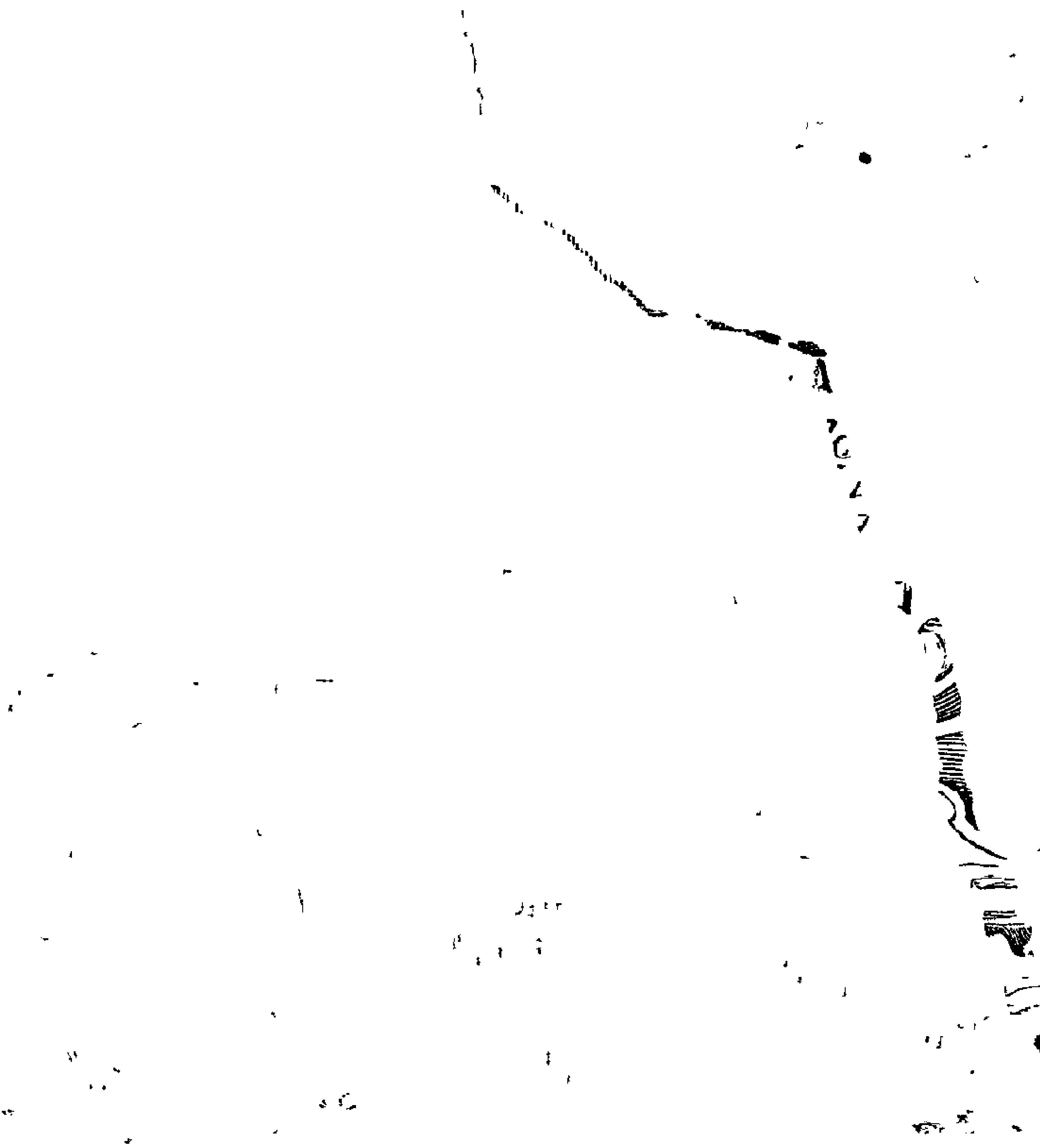
Le premier vient du costé de *Chorasan*, par *Astarabath* : le second de *Mesanderan*, par *Ferabath* ; le troisiéme par *Ryle-ru-*

Pag. 12. part. 2.

Vera Delineatio
Prouinciæ Fertilissimæ
KILAN olim HYRCANIÆ
ad Mare Caspium sitæ
Per Ad. Olearium

MARIS CASPII pars
alluens Hyrcaniam
siue Kilan

Asterabath
Firuscu
MASAN
Ferahbath
Tunkabün
DERAN
Lahetzan
Lenkerü
Kutzesbar
Deilum mons
Imamsade
Rescht
Tulum
Seiturabath
Kurtzika schi
Fumen
Kisma
Masula
Schaherzau fl.
Adine basar
Schaheruth
Tzitelli
Schol
Caswin
Buskus mons
Kisilosein fl.
Rick
Tzeulandan
Bakrü mons
Chalchal
Lissar
Senger hadaru
Kuawer
Nisfkeran
Marankú
Drich
Deschtewend
Subel
Dubil
al Chatisekela
Matzula
Buler
Talischkeran
Oba
Ellisidu
Salian
Hatzi kasilu
MOKAN Desertum
Tzitzi
Tzawat
Kur ol Cyrus
Aras olim Araxes
Kellechol
Alibaluch
Saru Ins.
Lengerkunan
Astara
Buladi
Schichkeran
Nokeran
Howe
Lemur
Kilekeran
Schindan Sahadan Mons
Schich
Seidane
Choskodehone
Isporuth fl.
Pasrichan fl.
Chettiban fl.
Pischeru fl.
Lissar fl.
Tzomis fl.
Posli fl.
Nisseri fl.
Russeni Kura
Nabarus
Alarus
Chalasera
Dinatzar
Karagaru
Mian schaher
Enseli piscina
Kesker
39
38



tremitez des branches ; de sorte que la vendange en devient fort difficile. Car le vigneron en voulant cueillir le raisin, est obligé de faire attacher au haut d'vn arbre vne corde, ayant à l'autre bout vn baston comme vne escarpolette, & s'estant assis là-dessus il se fait donner le bransle, & s'élance d'arbre en arbre, & de branche en branche, pour faire sa vendange. 1638.

La montagne, qui la ceint, & qui pousse ses extremitez jusques sur le bord de la mer *Caspie*, est tellement couverte d'arbres, qu'il semble que toute la Province soit close d'vne forest cóntinüelle.

La mer voisine, & toutes les rivieres de cette Province, sont si poissonneuses, & la terre & ses forests tellement peuplées de bestail & de gibier, que ses habitans n'ont pas seulement dequoy vivre auec delices ; mais ils peuvent aussi faire part de leur abondance à leurs voisins. Ce qui est bien contraire à ce que *Iean de Laet* escrit, apres *Ioannes de Persia*, que le *Mesanderan*, qui est vne partie de la Province de *Kilan*, est vn païs si froid, que les fruits y ont de la peine à parvenir à vne parfaite maturité. Nous sçavons par l'experience, qu'il n'y a point de Province en toute la Perse, où l'air soit meilleur & plus temperé qu'en *Mesanderan*, & que c'est le lieu de tout le Royaume, qui produit les plus beaux & les meilleurs fruits. Et c'est pourquoy *Schach-Abas*, qui s'y connoissoit parfaitement, preferoit cette Province à toutes les autres de son Royaume, & l'aimoit si fort, que voulant y faire son sejour ordinaire, il y fit bastir la ville de *Ferabath*, où il mourut.

Les habitans de cette Province, & particulierement les *Kilek*, qui ont leur demeure entre Kesker & *Mesanderan*, sont glorieux, hardis & entreprenans. Ils avoient autrefois leur Roy particulier, & mesme encore aujourd'huy le Roy de Perse n'y est pas si absolu, que dans les autres Provinces de son Royaume : tant parce qu'ils se passent aisément du commerce de leurs voisins, puis qu'ils trouvent chez eux tout ce qui leur est necessaire, que parce que le païs estant comme inaccessible, ils peuvent aisément empescher les troupes, qu'on leur voudroit jetter sur les bras, & qui voudroient y prẽdre leurs quartiers. L'on y entre par quatre divers chemins, mais ils sõt tous fort estroits: Le premier vient du costé de *Chorasan*, par *Astarabath* : le second de *Mesanderan*, par *Ferabath* ; le troisiéme par *Ryle-ru-* Les Kilek.

1638. *bar*, & le quatriéme par *Lenger Kunan*.

Tous ces chemins sont si étroits, qu'à peine donnent ils passage à vn chameau chargé. Les hommes de pied, comme aussi ceux de cheval, se hazardent quelques fois d'y entrer du costé de la montagne: mais le chemin y est si difficile, que les passages se pouvans defendre avec fort peu de monde, & la mer *Caspie* ne portant point de grands Navires, les habitans n'ont point d'ennemis à craindre; sinon les Cosaques qui y font quelquefois des descentes à la faveur de la nuict, pour surprendre & piller quelques villages sur le bord de la mer.

Se revoltent.

L'on nous dit alors, qu'il n'y avoit que trente-huict ans que *Schach-Abas* avoit reüny cette Province à sa Couronne: mais que sa domination n'y fut pas si-tost establie, que les *Kilek*, voyans que *Schach-Sefi*, son successeur, arrosoit les commencements de son regne du sang des principaux de la Cour, se revolterent, prirent les armes, & se donnerent vn Roy, que les Perses appellerent *Karib-Schach*.

Histoire de Karib Schach.

Ce *Karib* estoit natif du village de *Lechtenscha*, mais il estoit descendu des anciens Roys de *Lahetzan*, en la Province de *Kilan*, & trouva assez de credit dans le païs pour faire vn corps d'armée de quatorze mil hommes. Il prit d'abord la ville de *Rescht*, où il se saisist des deniers du Roy, aussi bien que dans les autres villes de la Province, dont il occupa toutes les avenuës. Le Roy, qui estoit alors à *Casvvin*, ayant eu advis de ce soulevement, par les autres Gouverneurs du païs, commanda à *Saru*, *Chan* d'*Astara*, à *Mahomed*, *Chan* de *Kochtum* & de *Seberabath*, à *Heider Sultan* de *Keinluhesar*, & de *Tunchabun*, & à *Adam*, *sultan* de *Mesenderan*, d'attaquer *Karib Schach* de tous costez. Pour cét effet ils separerent leurs troupes en trois corps, & allerent avec les deux droit à luy, à dessein de se servir du troisiéme, pour le besoin, comme d'vn corps de reserve: mais ils le trouverent si bien posté, qu'ils furent contrains de se retirer avec perte.

Karib-schach, au lieu de faire son profit de ce premier advantage, qui pouvoit donner de la reputation à ses armes, en devint si insolent, & si negligent, qu'il permit à ses gens d'étendre leurs quartiers dans les villages voisins, où ils se mirent à faire bonne chere, pendant qu'il estoit demeuré avec fort peu de troupes, à *Kisma* & à *Fumen*. Les *Chans*, qui ne man-

quoient de faire obſerver toutes ſes actions, n'en eurent pas ſi toſt advis, qu'ils r'aſſemblerent leurs trois corps d'armée, qui faiſoient plus de quarante mil hommes, avec leſquels ils attaquerent les troupes de *Karib-ſchaib* dans leurs quartiers, & les défirent entierement. 1638.

Pour ce qui eſt de la perſonne de *Karib*, il eut le loiſir de ſe ſauver dans vn jardin, où il ſe cacha derriere vn de ces arbres, qui produiſent de la ſoye, & que ceux du païs appellent *Tut*; mais il y fut deſcouvert par vn des domeſtiques d'*Emir-Chan*, qui le connut par ſes habits. Il pria ce *Thebni*, ou vallet, de luy ſauver la vie, en luy donnant ſes habits, & luy promit de reconnoiſtre ce ſervice d'vne bonne ſomme d'argent, & d'vn beau preſent de pierreries, qu'il luy mit entre les mains. Le vallet fit mine d'y conſentir; mais il n'euſt pas ſi-toſt mis la veſte & l'eſpée de *Karib*, qu'il luy dit c'eſt moy qui ſuis maintenant Roy, & tu n'és qu'vn traiſtre; & ayant en meſme temps fait avancer ſes camarades, il ſe ſaiſit de luy, & le mit au *Palenk*. *Schach-Sefi* le voulut voir, & le fit amener à *Caſvvin*, où il eſtoit alors, & où il luy fit faire vne entrée, en la compagnie de cinq ou ſix cens Courtiſanes, qui le railloient inceſſamment ſur ſa Royauté, & qui luy firent mille indignitez & outrages.

L'on commença ſon execution par vn ſupplice aſſez extraordinaire: Car *Schach-Sefi* le fit ferrer aux pieds & aux mains, comme vn cheval, & luy fit dire, qu'il en vſoit ainſi, pour le ſoulager; parce qu'eſtant accouſtumé de marcher ſur la terre graſſe & douce de *Kilan*, il auroit de la peine à ſouffrir les chemins pierreux & rabotteux de la Perſe. Apres qu'on l'euſt laiſſé languir ainſi trois jours, on le conduiſit au *Meidan*, où on le mit au haut d'vne perche, & on le fit tuer à coups de fleſches. Le Roy, apres avoir tiré le premier coup, obligea tous les Seigneurs de la Cour à ſuivre ſon exemple, en diſant, que ceux qui l'aymoient en fiſſent autant, qu'il venoit de faire. Il n'en falloit pas dire d'avantage, pour luy faire tirer en vn moment vne infinité de coups, qui le couvrirent tellement de fleſches, qu'il n'y paroiſſoit plus de forme d'homme. On laiſſa le corps en cet eſtat trois jours, expoſé à la veuë de tout le monde, & apres cela on l'enleva, pour l'enterrer. Eſtrange ſupplice.

Saru-Chan, Gouverneur d'*Aſtara*, fut celuy qui teſmoigna le plus de zele, le plus de cœur & le plus de conduite en cette

1638. guerre, où il acquit si bien les bonnes graces de *Schach-Sefi*, qu'il eut le credit de sauver la vie & les biens à vn riche marchand, qui se trouva malheureusement engagé en la revolte de *Karib*. Il demeuroit au village de *Leschtensa*, & s'il ne se declara point ouvertement pour *Karib*, au moins eut-il la connoissance de son dessein, & negligea d'en donner advis à la Cour; de sorte qu'on l'alloit exstirper avec toute sa famille, & confisquer ses biens, qui valoient plus d'vn million de livres, au profit du Roy, sans l'intercession de *Saru-Chan*, qui obtint sa grace.

On desarme les Kilek.

Dés que cette revolte fut appaisée, l'on desarma les Kilek, & on leur defendit d'achepter des armes, avec tant de severité, que depuis ce temps-là ils n'ont pas osé en avoir aucunes, non pas mesmes vn *Sefir*, ou anneau, dont les Perses se servent pour bander leurs arcs, tant s'en faut qu'on leur permette d'avoir des armes à feu, des espées, des arcs, ou des flesches. On leur permet seulement de porter vne espece de haches, qu'ils appellent *Das*, & sont faites en forme de faucille, sinon qu'elles sont emmanchées d'vn bois de quatre pieds de long, dont ils se servent à couper du bois, à façonner leurs vignes, & à plusieurs autres vsages. Les peuples, que l'on appelle *Talisch*, qui ont leur demeure entre Kesker & *Mesanderan*, & qui donnerent des preuves de leur fidelité & de leur affection au service du Roy, en la guerre contre Karib, ont au contraire la permission de se servir de toutes sortes d'armes.

Leurs habits.

Les Kilek portent la veste beaucoup plus courte que les autres Perses; à cause de l'humidité du païs & de ses marescages. Ils n'ont pas le teint si jaune que les autres Perses, mais beaucoup plus clair, parce que l'air y est beaucoup plus temperé. Les femmes des *Talisch* sont les plus belles de toute la Perse, & ne se couvrent pas si fort le visage que les autres. Les filles ont les cheveux noüés en vingt-quatre ou vingt-cinq tresses, qui leur pendent sur le dos & sur les espaules; mais les femmes mariées n'en ont que dix ou douze. Leurs vestes sont si courtes sur le devant, qu'elles ne cachent point la chemise, & au lieu de souliers elles portent des sandales de bois, qu'elles attachent avec vne corde au talon, & avec vn bouton de bois entre le gros & le second arteuil; mais parce que la terre y est fort grasse en temps de pluye, elles vont le plus

Les Talisch.

souvent

ſouvent nuds pieds, auſſi bien que les hommes. Les bonnets de *Kilek* ſont d'vn gros drap, mais ceux de *Taliſch* ſont de peaux d'anneau noir. Ces deux peuples ont chacun leur langue particuliere, qui ne differe de la Perſane que du dialecte ſeulement; quoy que celle de *Kilan* ait ſi peu de rapport à celle des *Taliſch*, qu'ils ont de la peine à l'entendre. Par exemple, pour ſignifier vn chien, vn Perſan dira *Sek*, vn Kilek *Seggi*, & vn *Taliſch ſpech*. Il n'y a point de Province en toute la Perſe, où les femmes travaillent plus qu'en celle de *Kilan*. Elles s'occupent le plus ordinairement à filer, & à faire des eſtoffes de cotton, de fil & de ſoye, à faire du *Duſchab* & du ſyrop de vin, qu'ils vendent à cruchées, & labourer la terre, pour en tirer du ris: en quoy les hommes & les femmes ont chacun leurs emplois differents. Car les hommes conduiſent la charruë, & font les chauſſées, pour ſervir de digue aux eaux, dont ils arroſent la terre. Les femmes portent la ſemence aux champs. Les hommes ſement, & jettent la ſemence en allant à reculons. Les femmes ſarclent la terre. Les hommes coupent le bled, & les femmes font les gerbes. Les hommes le portent à la grange, mais les femmes le battent & vendent le bled. Les vns & les autres font profeſſion de la Religion Turque, & ſont de la ſecte de *Hanifa*.

1638.

Les fonctiōs des hommes & des femmes.

Ils nous receurent ſi bien, que nous ſouhaittions tous d'y pouvoir faire vn peu de ſejour; mais l'on nous fit partir dés le 24. Ianvier. Nous marchâmes d'abord le long de la riviere, ayans à noſtre gauche vne foreſt d'oliviers, qui nous couvrit agreablement contre l'ardeur du Soleil, laquelle eſtoit tres-grande ce jour-là. A vne lieuë de *Pylerubar* nous vîmes au milieu de la riviere, ſur vn grand rocher, les ruines d'vn châſteau, & les reſtes d'vn pont, que l'on nous diſoit avoir eſté abattus par Alexandre le Grand. Apres cela nous paſſâmes encore vne montagne, ou pluſtoſt vn rocher fort haut, & aſſez difficile, ayant au pied vn chemin vny, & toute la terre eſmaillée de verd & de gris de lin, de l'herbe nouvelle & de la violette, dont elle eſtoit toute couverte, & qui réjoüiſſoit merveilleuſement l'odorat auſſi bien que la veuë. Nous arrivâmes ſur le ſoir à vn village, où nous viſmes le ſepulchre d'*Iman Sade*, dans vne petite chappelle, baſtie au pied d'vne colline, qui eſtoit à noſtre droite. Toutes les maiſons de ce

1638. village estoient couvertes de lattes & de tuiles, de la mesme façon qu'on les couvre en Europe, à cause des pluyes, qui sont plus frequentes en ces quartiers-là qu'ailleurs.

Arrivent à Rescht.

Le vingt-cinquiéme nous fismes cinq lieuës, & arrivâmes sur le soir à la ville de *Rescht*. Le chemin estoit d'abord vn peu bossu, & couvert de bois: apres cela nous le trouvâmes bordé de ces arbres, qui produisent de la soye, & enfin plain & vny, ayant de costé & d'autre des terres labourables, entrecoupées de plusieurs fossés, comme ceux que l'on appelle en Flandre *vvatergangs*, dans lesquels ils font entrer de l'eau, par des écluses, & la conservent, pour en arroser les terres, quand la chaleur a tary la source des rivieres, & mesmes pour les inonder, quand il est besoin. Ils avoient bien eu le soin de faire des ponts sur ces fossés, mais ils estoient si mal entretenus, qu'il y eut plusieurs des nostres, qui tomberent dans l'eau. Les habitans du païs ne recueillent la plusspart que du ris, & ils ont chacun leur maison au bout de leur champ, éloignées les vnes des autres de deux ou trois cens pas.

Capitale de la Province de Kilan.

La ville de *Rescht* est la capitale de tout le *Kilan*, & est assez grande; mais elle est ouverte de tous costés comme vn village, & ses maisons sont tellement cachées dans les arbres, qu'il semble que l'on entre dans vne forest, plûtost que dans vne ville; puis que l'on ne la peut point voir que l'on n'y soit dedans. Elle est éloignée de deux lieuës de la mer *Caspie*, & les Arabes la nomment au Catalogue de leurs villes, *Husum*, & la mettent à 85. degrez, 10. minutes de latitude. Les maisons n'y sont pas si belles que dans les autres villes de Perse, mais elles estoient toutes couvertes de tuiles, comme les nostres, & il n'y en avoit point qui ne fût accompagnée d'vne grande quantité de citronniers & d'orengers, qui portoient deja leur second fruit meur de cette année là.

Son *Maidan*, ou marché est fort grand, & remply de boutiques, où l'on vend toutes sortes de marchandises, mais particulierement des vivres, qui y sont à fort bon marché: ce qui fut cause que nostre *Mehemandar* nous traitta fort magnifiquement, pendant le sejour que nous y fismes, qui fut de cinq jours. Au reste, la ville de *Rescht*, quoy que la premiere de toute la Province, n'a point de *Chan*, ou de Gouverneur en chef, mais seulement vn *Daruga*, qui s'appelloit en ce temps-là *Alyculi-Beg*.

Le vingt-sixiéme Ianvier les habitans de *Rescht* celebrerent vne feste à l'honneur d'*Aly*, quasi avec les mesmes ceremonies, que nous avions veuës à *Schamachié* le 7. Fevrier de l'année precedente; & cette feste se rencontra en Ianvier, parce que les Perses reglent leurs festes sur la Lune. Ils emprunterent de nous vn tambour; dont ils firent beau bruit en leur procession. Le Predicateur, qui fit vn long recit des miracles d'*Aly*, finit sa harangue par ces blasphemes: que si *Aly* n'estoit point Dieu en effet, qu'au moins il tenoit beaucoup à la divinité. *Aly Choda nist, amma ne dures Choddai.* 1638. Feste à l'honneur d'Aly.

L'on nous mõstra icy l'azyle, que *Schach-Abas* avoit fait faire au lieu, où il avoit fait tuer *Sefi Myrsa*, son fils, par *Bebut beg*, de la façon que nous avons dit au cinquiéme Livre de la premiere partie de cette Relation. Azyle de Sefi Myrsa.

Nous partîmes de *Rescht* le 30. Ianvier, par vn temps de pluye. Nous ne vîmes tout ce jour-là qu'vne seule plaine, qui nous conduisit, non seulement jusques à nostre giste, mais aussi jusques aux frontieres de la Province de *Kilan*, qui est fort vnie de ce costé-là. Tout le chemin estoit bordé de boüis, & d'arbres qui portent de la soye, & estoit entre-coupé de plusieurs petites rivieres; dont celles qui sont assez considerables pour avoir vn nom, sont le *Pesi-chan*, à vne demy-lieuë de la ville de *Rescht*, en suitte de cela le *Chettiban*, & à vne petite lieuë de là celles de *Pischeru* & de *Lissar*: qui ont tous leurs ponts, qui sont fort exhaussés, à cause des frequents débordements de rivieres, & si difficiles à passer, qu'ils faisoient peur, & l'on ne pût pas empescher que le cheval, qui portoit le bagage du Medecin, ne tombast dans la riviere; dont l'on eut de la peine à le tirer, à cause des marets, qui la bordent des deux costés. La derniere que nous passâmes ce jour-là s'appelle *Tzomus*, & elles sont toutes fort abondantes en poisson; si bien que le Roy en donne la pesche à ferme, & en tire tous les ans des sommes fort considerables. Apres avoir fait quatre lieuës ce jour-là, nous arriuâmes sur le soir à *Kisma*, aupres du bourg de *Fumen*, où *Pumen*, ou *Karib-Schah* fut défait & pris, de la façon que nous venons de dire. Partent de Rescht.

Le dernier jour de Ianvier nous fismes encore quatre lieuës, par vn chemin, qui estoit tout bordé de ces arbres qui portent de la soye, & qui y estoient en si grand nombre, qu'ils formoient

1638. vne forest entiere. Nous vimes aussi ce jour-là de grands vignobles, à leur mode.

Apres avoir fait environ quatre lieuës, nous rencontrâmes le *Calenter*, ou Lieutenant du Roy au gouvernement de *KesKer* qui venoit au devant de nous, accompagné de trente chevaux. Il faisoit conduire apres luy vn mulet, chargé de vin & de confitures & d'autres raffraischissemens, dont il regala les Ambassadeurs, & leur fit faire collation à la campagne.

Arrivent à Kurab.

Le *Chan* le suivoit de prés, avec vn cortege de cent cheuaux, & reçeut les Ambassadeurs avec grande civilité, & nous conduisit à la petite ville de *Kurab*, où il nous convia d'entrer chez luy, & nous obligea à manger du fruict & des confitures qu'il nous fit servir : s'excusant sur ce que leur jeusne l'empeschoit de nous faire compagnie, & de nous faire servir de la viande. Apres la collation il nous fit conduire tous dans les logis qu'il nous avoit fait marquer, fit accompagner les Ambassadeurs de quelques Gentil-hommes, pour les servir, & leur envoya vn present de quatre sangliers.

Le *Chan* s'appelloit *Emir*, & estoit fils d'vn Chrestien Georgien, natif d'vn village aupres d'*Ervan*. Il avoit esté circoncis en sa jeunesse, & avoit servy d'eschanson à *Schach-Abas*, qui luy avoit donné ce gouvernement, pour reconnoistre le service qu'il luy avoit rendu au siege d'*Ervan*, & avoit donné la survivance de sa charge d'eschanson à son fils. Il estoit éloquent & civil, & se plaisoit à nous faire parler des affaires & des guerres d'Allemagne, & de nos façons de vivre. Il nous disoit qu'il ne se pouvoit pas empescher d'aimer les Chrestiens, mais l'on nous raconta de luy vne chose assez extraordinaire, & horrible, sçavoir, qu'ayant eu cy-devant vne tres-fascheuse maladie, laquelle luy ayant laissé vne contraction vniverselle en tous ses membres, les Medecins luy avoient ordonné vn des extravagants remedes, dont l'on ait jamais oüy parler : & avoient voulu, *vt rem haberet cum cane fœmina*.

Kurab est la ville capitale de la Province de KesKer.

Cette petite ville de *Kurab* est située à deux lieuës de la mer *Caspie* comme celle de *Rescht*, & est comme elle toute cachée dans ses arbres. Ceux qui l'appellent *KesKer*, luy donnent le nom de la Province, en laquelle elle est située. C'est le lieu de la naissance de *Schach-Sefi*, qui regnoit lors de nostre ambas-

sade. Car sa mere accoucha en cette ville, à l'occasion d'vn voyage que *Schach-Abas* fit en *kilan*, où elle le suivit avec *Sefi Myrsa*, son mary. La maison en laquelle il nasquit appartenoit à vn riche marchand, nommé *Chotza Mahmud*; mais dautant qu'elle a donné la naissance à vn Prince, heritier de la Couronne, l'on en a fait vn azyle. 1638.

Le premier jour de Fevrier nous partîmes de *Kurab*, sur les dix heures du matin, par vn fort beau temps; sinon qu'il estoit vn peu trop chaud. *Emir Chan* nous conduisit jusques à vne bonne lieuë de la ville, où il prit congé de nous; en nous priant d'avoir soin de son *Calenter*, qui avoit ordre de nous accompagner par tout son gouvernement. Ce *Calenter* estoit encore jeune, & de fort bonne humeur, & nous divertissoit par le chemin, en tirant de l'arc, & en joüant de la demy pique, avec beaucoup d'adresse. FEVRIER Partent de Kurab.

Apres avoir fait deux lieuës, nous nous trouvâmes sur le bord de la mer *Caspie*, d'où nous voyions la terre, qui est toute couverte d'arbres & de forests vers le Nord & le Sud, s'avancer en forme de croissant bien avant dans la mer, vers la droite du costé de *Masanderan* & de *Ferabath*, & vers la gauche du costé d'*Astara*. Nous fismes environ vne lieuë le long de la mer *Caspie*, & logeâmes la nuict sur le torrent de *Nasseru*, dans vne maison, que l'on appelle *Ruasseru-kura*, qui n'avoit en tout que deux chambres; de sorte que le logement se trouva si étroit, que la plus part de nos gens furent contraints de loger à l'air.

Le deuxiéme nous fîmes six grandes lieuës, tousiours le long de la mer, & tirans vers le Nort Vvest. Nous passâmes ce jour-là quatorze petites rivieres, ou plutost autant de grands torrents, & entr'autres celle de *Schiberu*, de *Dinatsar*, de *Chalessera*, d'*Alarus* & de *Nabarrus*. La riviere de *Dinatsar*, qui est environ à moitié chemin, sert de frontiere commune aux gouvernements de *KesKer* & d'*Astara*: ce qui obligea le *Calenter* de *KesKer*, qui nous avoit accompagnés jusques-là, à prendre congé de nous, & à nous mettre entre les mains de celuy d'*Astara*, que nous trouvâmes sur le bord de la riviere. On appelle ce canton-là *Kargaru*. Le *Calenter* nous fit sortir du grand chemin, pour nous faire aller par des terres labourables, à vn village nommé *Sengar-hasara*, où nous logeâmes cette nuict-là,

1638. & y trouvâmes devant nous cinq sangliers, que l'on avoit pris à la chasse, pour l'amour de nous. Toutes les forests de ces quartiers-là en sont peuplées; parce que les Perses, qui n'en osent pas manger, ne les chassent point non plus.

Le troisiéme nous partîmes de grand matin, par vn temps de pluye & de neige, & nous reprîmes le chemin le long de la mer *Caspie*, tirans vers l'Est-Nort-Est. Nous marchions si prés de la mer, que les chevaux y entroient bien souvent jusqu'aux sangles, & il y eut mesmes de nos gens, qui y tomberent avec les leurs: de sorte que nous eûmes vne journée, qui nous fut d'autant plus fascheuse, qu'apres avoir fait sept grandes lieuës, nous fûmes contraints de loger la nuict dans vn tres-meschant village, nommé *Howe-lemur*, où nous ne trouvâmes rien que le couvert.

Le quatriéme nous partîmes encore de fort grand matin, avec des chevaux frais. Nous fîmes d'abord quatre lieuës le long de la mer, tirans vers le Nort. Apres cela nous passâmes vne forest de deux lieuës, & rencontrâmes en cét espace vingt-deux rivieres; dont les principales s'appellent *Lome*, *Konab*, & *Beskeschan*. Les ponts qu'il fallut passer, estoient si meschans, qu'il y eut plusieurs de la compagnie, qui tomberent dans l'eau, où trois païsans & quatre chevaux se noyerent, & six autres demeurerent morts par le chemin.

Fascheux passages.

Le *Chan* d'*Astara* vint au devant de nous, avec vne troupe de deux cens chevaux, jusqu'à vne demy lieuë du village, où nous allions loger, & accompagna les Ambassadeurs jusques aux logis, qu'il leur avoit fait marquer, en des maisons escartées çà & là parmy les arbres dans vn village, qu'ils appellent *Cho Kedehene*, aussi bien que la riviere qui y passe. Ce mot *Chos-Kedehene* signifie bouche seiche, & on luy a donné ce nom, parce que la mer y est si basse, que les poissons ne peuvent pas entrer dans la riviere. Le *Chan* a sa demeure à *Astara*, qui tire son nom de la Province, & est vn lieu ouvert & sans murailles, comme *Rescht*, situé à vn bon quart de lieuë de la mer *Caspie*. Il s'appelloit *Saru-chan*, & avoit toutes les qualitez necessaires à vn Gouverneur de Province.

Le 6. Fevrier, qui estoit le dernier jour de leur quaresme, il fit vn grand festin aux Ambassadeurs, où il ne fit pas moins cônoître sa magnificence, que la capacité de son esprit, par les beaux

discours dont il entretint les Ambassadeurs. Il leur raconta entr'autres choses toutes les particularitez de la guerre de *Kuib-Schach*, où il s'estoit trouvé en personne, & en avoit remporté la nappe, qui estoit de satin verd à fleurs d'or, laquelle il fit servir en ce festin. Ce service, & ceux qu'il avoit rendus en plusieurs autres rencontres, luy avoient acquis les bonnes graces du Roy, qui l'avoit nommé à l'Ambassade des Indes, où il devoit aller au Printemps, & il avoit déja receu ses despesches pour cet effet. Il nous confirma ce que l'on nous avoit dit du peril, que nous avions à craindre des Cosaques, & y adjousta, que depuis deux ans ils avoient pillé la ville de *Rescht*, & que nous ne ferions pas mal de nous tenir sur nos gardes, & de mettre nos armes en estat. 1638.

Le bois de vigne y est si gros, qu'il passe la grosseur d'vn homme. Ie l'ay desia dit cy-dessus, quoyque je sçache que l'on aura de la peine à le croire: mais outre que tous ceux qui ont fait le voyage avec nous, sont des tesmoins oculaires de cette verité, je puis alleguer pour moy l'autorité de *Strabon*, qui dit la mesme chose des vignes de la *Margiane*, qui est vne partie de la Province de *Chorasan*, & y adjouste, qu'il n'y a quasi point de sep, qui ne donne vn sceau de vin; ce qui est tres-veritable, quoyque j'aye sujet de douter de ce qu'il dit de plus, que les grappes y ont plus de quatre pieds de long.

Vignes de grosseur extraordinaire.

Nous vîmes aupres d'*Astara*, au pied de la montagne de *Schindan*, le village de *Schich-Sahadan*, qui joüit d'vne exemption entiere, à cause du sepulchre de *Schich-Sahadan*, precepteur d'*Aly*.

Le septiéme Fevrier nous fismes autres sept lieuës, le long de la mer, & arrivâmes, par vn passage fort estroit, en la Province de *Lengerkunan*. L'on n'y entre que par vne levée, que l'on a faite entre les montagnes & les marais, qui n'y laissent point d'autre passage. Au sortir de ce desfilé l'on rencontre la riviere de *Serdane*, & en suitte le bourg de *Lenkeran*, sur la riviere de *vvarsasaruht*. Ce bourg, comme aussi tout le païs du voisinage, tire son nom de la facilité, que les navires y trouvent à demeurer à l'anchre; quoy que, pour dire la verité, il n'y ait point de havre en ces quartiers-là, mais seulement vne espece de baye, qui se forme entre deux caps ou promontoires, qui s'avancent assez loin dans la mer; l'vne du costé de *Lenkeran*,

Arrivent en la Province de Lengerkunan

1638. qui eſt couvert d'arbres, & l'autre du coſté de *Kiſilagats*, qui n'eſt couvert que de cannes. Mais la mer y eſt ſi baſſe, qu'à peine y peut-on entrer avec de petites barques : & meſmes l'on n'y eſt pas à couvert du vent d'Eſt.

George Dictänder dit en la relation de ſon voyage, que c'eſt en ce lieu-là qu'arriva en l'an 1603. par mer vn Ambaſſadeur de l'Empereur *Rodolphe II.* & qu'il y mourut avec pluſieurs de ſes gens : mais les habitans du lieu, dont je voulus ſçavoir cette particularité, n'en avoient point de connoiſſance du tout. Le *Kurtzbaſchi* jouït du revenu de ce païs-là, qui luy tient lieu d'vne partie de ſes appointemens, quoyque noſtre *Mehemandar*, & les Perſes nous vouluſſent faire accroire, pour des raiſons que ie ne ſçay point, qu'il appartenoit au *Chan d'Ardebil*, & qu'il dépendoit de ſon gouvernement. Nous y fûmes receus par vn *Viſir*, ou Secretaire, qui avoit l'adminiſtration du domaine de ces quartiers là.

Nous y demeurâmes le huict, neuf & dixiéme ; tant pour ſoulager nos chameaux, qui avoient bien de la peine à ſe remettre de la fatigue, que les chemins fâcheux & gliſſans leur avoit donnée, que pour y attendre ceux de noſtre ſuitte, qui n'eſtoient pas encore arrivés avec le reſte du bagage, & pour changer de monture.

Partent de Lenkeran.

L'onziéme nous partîmes de *Lenkeran*, & fimes cinq lieuës, juſques à K*iſilagats*, paſſans ce jour-là quatre aſſez grandes rivieres ; ſçavoir la K*aſiende*, la *Noabine*, le *Tzili & le Buladi*. Les trois premieres ſur des ponts, & la derniere, qui eſtoit fort large, en de petites barques, faiſans paſſer les chevaux à la nage. Au ſortir de la riviere nous fûmes contrains de marcher avec beaucoup d'incommodité, vne bonne demy lieuë durant, au travers de l'eau, que la mer voiſine y avoit dégorgée, & d'envoyer le bagage par mer en ſix grandes barques de peſcheurs. Le bord de la mer eſt en ces quartiers-là tout couvert de cannes, auſſi bien que les Iſles, qui ſont le long de la coſte, où les Coſaques ſe tiennent quelquefois cachés, pour ſurprendre & attaquer les Navires qui y paſſent, & pour attendre la commodité de paſſer en terre ferme.

Au ſortir de cette eau nous trouvâmes le Seigneur du lieu, qui eſtoit venu au devant de nous, avec vne ſuitte de cent chevaux.

La petite ville de *Kisilagats*, c'est à dire bois rouge, ou bois doré, n'a point de murailles, non plus que les autres villes de ces quartiers-là, & est située dans vne plaine, à vne bonne demy lieuë de la mer, vers le *Nord-vvest*, sur vne petite riviere, nommée *vvilleschi*. *Sulfagar-Chan* la vendit autrefois au *Chan d'Ardebil*, qui la laissa à son fils, *Hossein Sultan*, qui la possede encore aujourd'huy. La montagne de *Kilan* se presentoit à nous vers le *vvest-Nord-vvest*, se perdant petit à petit, & degenerant en de petites collines, vers le païs de *Mokan*. A 1 pied de la montagne se voyoient plusieurs villages, entr'autres ceux de *Buladi*, de *Matzula*, de *Buster*, & de *Thaliskeran*, & quantité d'arbres, plantez sur vne mesme ligne, le long d'vne grande prairie, où la pasture estoit tres-excellente pour le bestail. I'estime que c'est icy le lieu, dont parle *Strabon*, quand il dit, que vers les portes *Caspies*, il y à vne plaine fort fertile, & tres-propre pour le haras. Il adjouste qu'elle est capable de nourrir vn haras de cinquante-mille cavalles, que les Roys de Perse ont accoustumé d'y entretenir. Mais cela n'est pas vray; au moins cela ne se voit point aujourd'huy; quoy qu'vn Officier de guerre du Duc de *Holstein*, qui se vantoit d'avoir fait le voyage de *Tartarie*, bien qu'il n'eust point passé *Astrachan*, ayant esté enquis de la verité de ce haras; ait osé soustenir, que ce que *Strabon* en avoit dit, estoit veritable. 1638 La ville de Kisilagats.

En ces quartiers-là, & dans les montagnes voisines, sont les païs de *Kuavver*, de *Maranku*, & de *Deschievvend*, & le village de *Dubil*, autrement appellé *Chatifekeka*; dont les habitans furent exterminez par le commandement exprés de *Schach-Abas*, à cause de la vie abominable qu'ils menoient. Ils s'assembloient le soir dans des maisons particulieres, où apres avoir fait bonne chere, ils tuoient les chandelles, se deshabilloient, & se mesloient entr'eux, sans aucun respect d'âge ou de parenté, le pere se rencontrant bien souvent avec sa fille, le fils avec sa mere, & le frere avec sa sœur. *Schach-Abas*, en ayant esté adverty, les fit tous tailler en pieces, sans aucune difference d'âge ou de sexe, & peupla le village d'autres habitans. I'estime que c'est des habitans de ce païs-là, que l'on doit entendre ce que dit *Herodote*, qu'ils se mesloient entr'eux sans honte, & publiquement, comme les bestes. Vis à vis de *Kisilagats*, & environ à trois lieuës de la terre ferme, se voyent deux Habitans d'vn village exstirpés.

1638. Isles nommées Kelechol & *Aalybaluch*.

Faux miracle d'Aly.

Cette derniere, qui a trois lieuës, ou *Farsangues*, de long, tire son nom de ce qu'*Aly* y estant vn jour en peine de trouver de l'eau douce, pour estancher sa soif, Dieu fit aussi-tost sourdre vne fontaine d'eau douce, qui s'y trouve encore aujourd'huy.

Le douziéme Fevrier nous continuâmes nostre chemin, par vn païs vny, mais entre-coupé de plusieurs petites rivieres, dont les principales estoient l'*Vskeru* & le *Butaru*, & nous logeames la nuict à *Elliesdu*; village situé à l'entrée de la bruyere de *MoKan*, au pied d'vne colline, qui est tres-fertile, aussi bien que tout le reste du païs, du costé de la montagne: Il appartenoit à vn Officier de guerre, nommé *Bether Sulthan*, qui avoit sa demeure à six lieuës de là. Les maisons de ce village estoient fort chetives, n'estans basties que de lattes entre-lacées & enduites d'argile. Elles estoient habitées par des soldats, ausquels le Roy laisse le revenu de son domaine en ces quartiers-là, & leur donne des terres, qu'ils sont obligez de labourer.

Action barbare de Brugmã.

Ce fut en ce village que le sieur *Brugman* fit tuer vn Perse à coups de baston. Son palfrenier vouloit entrer dans la premiere maison qu'il rencontra, avec vn des chevaux qu'il menoit en main: le *Kisilbach*, ou soldat, qui en estoit le maistre, luy dît, que sa maison estoit exempte de logement, & qu'avec cela il n'y avoit pas dequoy loger des chevaux, donnant en mesme temps d'vne baguette, qu'il tenoit à la main, sur la teste du cheval, mais fort legerement. *Brugman*, qui voyoit cette contestation, se trouva tellement offensé de la resistance du *Kisilbach*, qu'il mit aussi-tost pied à terre, & courut droit à luy.

Le *Kisilbach*, qui dît depuis qu'il ne l'avoit point connu, ne se pouvant persuader, qu'vn Ambassadeur voulust luy-mesme commettre cét excés, & qui comme soldat, ne pouvoit pas souffrir qu'on l'affrontast en sa maison, se mit en deffense, & donna vn si bon coup de baston sur le bras de l'Ambassadeur, qu'il fut contraint de crier à l'aide.

Ses domestiques accoururent au bruit, & battirent tellement le K*isilbach*, qui y fut blessé à mort, qu'il eust de la peine à se traisner dans vne maison prochaine, pour se sauver. *Brugman* ne laissa pas avec tout cela de se plaindre au *Mehemandar*, de l'insolence du *Kisilbach*, mais il luy dît, qu'il n'y sçavoit que

faire. Qu'il n'avoit point de pouvoir sur les *Kisilbachs*; que l'Officier n'estoit pas sur le lieu, pour luy faire raison, & avec cela que celuy qui l'avoit offensé, en avoit esté si bien chastié, qu'il ne croyoit pas qu'il en dust reschapper, & que s'il n'estoit point satisfait, qu'il se fist faire raison, s'il vouloit. *Brugman* se faisant fort de cette permission, envoya aussi-tost piller la maison du *Kisilbach*, fit emmener son cheval, & emporter ses armes. Le lendemain il fit assembler tous ceux de la suitte, & fit ordonner au son du tambour, que l'on eust à monter à cheval, & à sortir du village, & que tous ceux qui y voudroient demeurer, apres que les Ambassadeurs en seroient sortis, le pourroient faire à leurs perils & fortunes. 1638.

Personne de la cõpagnie ne sçavoit son dessein, non pas méme son collegue; mais on l'apprit bien-tost, quand luy-mesme estant à cheval, & s'estant arresté devant le logis des Ambassadeurs, dit au *Mehemandar*, qu'il eust à luy representer l'homme, qui l'avoit frappé le jour precedent. Le *Mehemandar* luy dit, que ses blesseures l'empeschoient absolument de se lever; mais *Brugman*, non content de cela, le fit apporter dans vne couverture, & nonobstant l'intercession de plusieurs autres Perses, qui luy vinrent faire de grandes submissions, pour tâcher d'obtenir le pardon du *Kisilbach*, il commanda à vn Armenien, qui servoit de truchement pour la langue Turque, nommé *Marc-Filerossin*, de le battre d'vn gros baston, de la mesme façon qu'il avoit esté battu le jour precedent.

Fait tuer vn Kisilbach de sang froid.

Ce maraud luy donna vn grand coup sur le bras, & vn autre au costé, dont il acheva de tuer le pauvre *Kisilbach*, qui remua encore vn peu; mais quand l'Armenien voulut retourner à la charge, par le commandement de *Brugman*, il n'y trouva plus de vie. *Brugman* le voyant en cét estat dit; Voila qui va bien; il a ce qu'il luy faut, & se tournant vers le *Mehemandar*, & les autres Perses, il leur dit, que si *Schach-Sefi* ne le vangeoit de l'affront qu'il avoit receu, il reviendroit dans peu de temps, si bien accompagné, qu'il seroit en estat de se faire justice luy mesme. Les autres soldats nous firent assez connoistre, qu'ils ne manquoient ny de volonté ny de courage, pour s'en ressentir, & pour nous tuer tous, & je ne sçay, si ce fut la presence du *Mehemandar*, qui les en empescha; mais il est certain, qu'il leur estoit fort facile de nous assommer, & que ce ne fut

1638. que comme par vn grand miracle, que nous en eschappâmes.

Nous fîmes ce jour-là, qui fut le treiziéme Fevrier, deux lieuës, par la bruyere de *Mokan*, & logeâmes le soir à *Oba*, dans des cabanes de Bergers. Le *Mehemandar*, qui estoit demeuré dans le village, nous joignit sur le soir, & nous rapporta que le *Kisilbach* estoit decedé, & demanda au sieur *Brugman* le cheval, les armes & les autres choses qu'il avoit fait prendre au deffunct, pour les envoyer à sa veuve & à ses enfans, qu'il avoit laissés pauvres & miserables. I'observay ce matin, que le Soleil se levoit vers l'*Est Sud Est*, & ainsi que l'aimant declinoit de 24. degrez du Nort vers le *West*, & à *Oba*, je trouvay le Soleil sur le Midy à la hauteur de quarante degrez quarante-huict minutes, & ainsi que l'élevation du Pole sous ce Meridian, estoit de trente-neuf degrez vingt-huict minutes.

La coste de la mer tiroit du *Sud-Vuest* ver le *Nort-Est*, & nous voyons paroistre les montagnes de *Scamachie* vers le Nord.

La bruyere de Mokan.

Pour ce qui est de la bruyere de *Mokan*, l'on tient qu'elle a soixante Farsangues de long, & vingt de large. Les Turcs la nomment *Mindunluk*, c'est à dire mille cheminées, ou mille trous, par où la fumée sort, & les Perses *Mogan* ou *Mokan*. Elle est habitée par plusieurs peuples & familles, dont les predecesseurs, qui auoient porté les armes sous le commandement de *Iesid*, contre *Hossein*, furent releguez en ce desert, & l'on ne souffre point qu'ils demeurent en des villes ny en des villages. L'Esté ils campent au pied de la montagne, & l'Hyver ils logent sous des tentes, dans la bruyere.

Ils s'entretiennent de leur bestail; mais si petitement; qu'il ne leur reste quasi rien; c'est pourquoy on les appelle *Sumek Rajeti*, ou parce que d'os en os, c'est à dire de pere en fils, ils sont sujets au Roy, comme les plus miserables Esclaves, ou parce qu'on leur laisse à peine dequoy se couvrir les os. Ce sont comme des Sauvages, & leurs principales familles s'appellent *Chotze Tschaubani, Tekle, Elmenku, Hatzikasilu, Sulthan baschelu, Karai, Ardenduschenlu, Chaletz* &c. Ie parle en vn autre traitté particulier de l'origine de ces familles, & de la façon de vivre de ces peuples.

Le quatorziéme nous fismes trois lieuës, tirans vers les Nort, & nous logeâmes la nuict parmy les *Hatzikasilu*. Nous vismes

par le chemin, dans vne Chapelle, le sepulchre de *Bairam* 1638.
Iekle Obasi. C'estoit vn insigne voleur, qui vivoit du temps de Voleur chef d'vne armée.
Schach-Abas, lequel s'estant fait chef d'vne bonne troupe de bandis, incommodoit incessamment le *Bassa Tzikal Ogli*, qui estoit entré en Perse avec vne armée Turque, de sorte qu'il ne se passoit quasi point de jour, qu'il n'envoyast quelques testes Turques au Roy.

Ces petits avantages, & le butin qu'il y faisoit, accrurent sa suitte jusques au nombre de douze mil hommes, qui firent plus de mal aux Turcs, que ne faisoit toute l'armée Royale. *Schach-Abas* reconnut ses services, en l'honorant de la qualité de *Chan*, & en luy donnant le revenu de quelques villages, & des terres pour soûtenir cette nouvelle dignité.

Nous logeâmes la nuict sous des huttes, & à peine nous estions nous couchez, que nous entendismes le bruit d'vne grande escopeterie: ce qui nous donna l'allarme bien chaude, & nous obligea à nous retrancher de nostre bagage, pour nous mettre en defense. Nous crûmes d'abord, que les *Kisilbachs* avoient dessein de se ressentir du mauvais traittement que *Brugman* avoit fait faire le jour precedent à vn de leurs camarades: mais nous sceûmes aussi tost, que c'estoit le *Postanib* Moscovite, qui avoit voulu faire peur au sieur *Brugman*, quoy qu'il nous fist accroire que c'estoit pour luy faire honneur, dans la croyance qu'il fit semblant d'avoir, que ce fust le jour de sa naissance.

Le quinziéme nous fismes huict lieuës par la bruyere, & nous logeâmes à vn quart de lieuë de la riviere d'*Aras*.

Nostre dessein estoit de loger cette nuict à *Tzauat*; mais nous apprismes qu'*Areb*, *Chan* de *Scamachie*, y estoit logé avec toute sa Cour, & qu'il y demeureroit encore le lendemain; ce qui nous obligea aussi à sejourner le seiziéme au lieu où nous estiōs.

Nous avions sujet de nous deffier d'*Areb-Chan*, à cause de ce qui s'estoit passé entre nous à nostre premier passage: mais il fit connoistre, que les Perses ont encore cela de commun avec les François, qu'ils sont assez genereux pour oublier les injures: Car il ne nous fit point de déplaisir; au contraire tant que nous fûmes en son Gouvernement, il ne perdit point d'occasion de nous obliger, rejettant la cause de nostre mauvaise intelligence sur le truchement *Rustam*, qui nous avoit quittez,

1638. & lequel, à ce qu'il disoit, luy avoit fait plusieurs mauvais rapports de nous; ne doutant point, qu'il ne nous en eust fait autant de luy, & protestant que s'il le tenoit, il luy feroit trancher la teste. Il nous fit recevoir par vn homme de qualité de sa suitte, dés qu'il sceut que nous estions arrivez sur le bord de la riviere d'*Aras*, & nous fit present de trois sacs de vin; qui nous vinrent bien à propos, parce que ce jour-là, & le precedent, nous avions fait fort mauvaise chere. *Hetzetbeg*, qui nous avoit servy de *Mehemandar* en nostre premier passage jusques à *Ardebil*, rendit aussi la visite aux Ambassadeurs, & leur fit present d'vne tres-belle levrette.

Le dix-septiéme nous passasmes la celebre riviere d'*Araxes* aupres de *Tzawat*, où l'on avoit fait vn pont de batteaux, qu'ils appellent *Tzissi*. Les anciens Historiens & Geographes, qui parlent fort diversement de cette riviere, m'obligent d'en dire icy vn mot en passant.

La riviere d'Aras.

Il est vray qu'ils la mettent quasi tous dans la Province, où elle est en effet, mais ils se trompent en la description de son cours; parce qu'ils n'entendent pas bien *Q. Curce* qui en parle en deux divers passages; mais en vn sens bien different. Car au livre 5. il la met dans la *Perside*, & dit, que son cours tire vers le Midy, & au 7. livre, il la fait passer par la Mede, & entrer dans la mer Caspie. *Strabon* ne s'explique pas mieux. *Raderus*, en ses Commentaires sur *Q. Curce*, croit rendre ces passages tres-clairs, en disant que le fleuve de *Medus*, dans lequel l'*Araxes* se descharge, coule d'abord du Nort au Midy, & qu'elle entre dans la mer Caspie. Mais il se trompe: car il est impossible, que cette riviere perce l'horrible montagne de *Taurus*, qui a plusieurs lieuës de large, & qui coupe toute la Perse, & mesme toute l'Asie, & qu'elle passe de *Persepolis* vers la mer Caspie. Mais la verité est, qu'il y a deux rivieres de ce mesme nom d'*Araxes* en Perse; l'vne dans la Mede, l'autre dans la *Perside*. Pour celle qui passe aux murailles de la ville de *Persepolis*, aujourd'huy nommée *Schiras*, *Q. Curce* l'appelle *Araxes*, comme il donne à la *Iaxarte*, qui passe aux frontieres des *Scythes* le nom de *Tanaïs*, & celuy de *Caucasus* à la partie Orientale de la montagne de *Taurus*; dont il seroit bien empesché de dire la raison

Les Perses nomment celle qui est dans la Perside *Bend-Emir*,

à cause d'vn grand miracle, qu'ils croyent qu'*Aly* y a fait, & elle se descharge dans l'Ocean aupres du Golfe Persique. 1638.
Celle que nous passâmes dans les bruyeres de *Mokan*, conserve encore son nom, lequel elle tire, si nous en croyons *Eustathius*, du mot Grec ἀράσσειν, qui signifie arracher; parce qu'en se débordant, elle arrache & entraîne bien souvent tout ce qu'elle rencontre. Elle prend sa source dans les montagnes d'Armenie, derriere le grand *Ararat*, & se chargeant des eaux de plusieurs autres rivieres, dont les principales sont *Karasu*, *Zenki*, *Kerni* & *Arpa*, elle entre aupres de *Karasu*, bien avant dans la terre, & tombe bien-tost apres, proche d'*Ordabath*, avec vn bruit qui s'entend à plus de deux lieuës de là, dans la plaine de *Mokan*; laquelle est fort basse, à l'égard de l'Armenie & de *Schirüan*.

Son cours y est fort doux, & apres qu'elle s'est jointe, à douze lieuës au dessus de *Tzaüat*, avec la riviere de *Cur*, ou *Cyrus*, qui n'est pas moins grande qu'elle, & qui vient du costé du Nort, de la *Georgie* ou *Gutzistan*, elle entre dans la mer Caspie. Dont il paroist que *Ptolomée*, & ceux qui le suivent, se trompent, quand ils disent, que l'*Araxis* & le *Cyrus* entrent dans la mer Caspie par deux differentes emboucheures; comme aussi quand ils asseurent que la Ville de *Cyropolis* estoit celle, que l'on appelle aujourd'huy *Scamachie*. C'est ce que *Maginus* infere des degrez de latitude, que Ptolomée luy donne: Mais si cela estoit, il faudroit mettre ces deux rivieres, non point au dessus, mais au dessous de la Ville, vers le Midy; parce que nous avons trouvé leur conflans, que les Perses appellent *Kanschan*, a trente-neuf degrez, cinquante-quatre minutes, & *Scamachie* à quarante degrez cinquante minutes, c'est à dire à treize lieuës de là, & sous vn autre meridien. Et en effet nous avons fait autant de chemin entre-deux en voyageant en ces quartiers là. Aussi n'y a-t il point d'autre riviere assez belle, ny assez grosse, à neuf ou dix journées pres de *Scamachie*, tant deçà que delà, à qui l'on puisse donner ce nom.

Le dix-septiéme nous allâmes loger à *Tzavvat*, où nous fûmes receus, & magnifiquement traictez par le *Mehemandar*, que le *Chan* nous avoit envoyé. Ce village tire son nom du mot Arabe *Tzavvat*, qui signifie passage, parce qu'au passage de cette riviere l'on est obligé de faire voir les passe-

1638. ports, afin d'empescher par ce moyen les Turcs d'entrer dans le Royaume.

Le dix-neufviéme nous fismes huit lieuës, la plufpart par des landes, & païs desert, couvert de roseaux, & logeâmes la nuict au pied de la montagne de *Scamachie*, en trois *Matzuch*, ou huttes rondes, que l'on y avoit dressées pour nous. Ce jour là deceda nostre Peintre nommé *Thierry Nieman*, apres avoir esté plusieurs mois trauaillé d'vne fievre quarte, à laquelle se joignit vn flux de ventre, qui l'emporta en quatre jours. Il mourut par le chemin dans vne charette, & par vn mauvais temps. Nous le fismes enterrer le vingt-deuxiéme devant la Ville de *Scamachie*, au cimetiere des Armeniens, avec les ceremonies ordinaires de nostre païs.

La montagne de Scamachie

Le vingtiéme Fevrier nous partismes de grand matin, afin de passer de bonne heure la montagne de *Scamachie*, laquelle s'estend en ces quartiers là, en forme de croissant vers l'Orient, depuis la mer, le long de la riviere de *Cyr*, & on l'appelle là *Lengebus tachi*; à cause d'vn village, nommé *Lengebus*, qui est au haut de la montagne.

La pluye, qui estoit alors si froide, que nous croyons rentrer dans l'hyver, avoit tellement rompu les chemins, que nous eûmes vne des fascheuses journées que nous eussions eu en tout nostre voyage.

Les Ambassadeurs, & ceux qui estoient des mieux montez, arriverent de jour à la Ville; mais les autres ne s'y rendirent que bien tard : il y en eut mesmes plusieurs, qui ne suivirent qu'à minuict, & quelques-vns le lendemain matin.

Les chameaux, qui ne pouvoient pas monter, chargez comme ils estoient, par vn chemin si droit & si glissant, comme celuy de la montagne, n'arriverent qu'au bout de huict iours. Le *Chan* nous avoit fait marquer les mesmes quartiers, que nous avions eus à nostre premier passage : de sorte que nous nous trouvasmes tous chez les mesmes Armeniens, nos anciens hostes. Ils nous receurent fort bien, & pour ce qui est des Ambassadeurs, le *Chan* eut le soin de leur faire apporter à souper de sa cuisine.

I'eus en mon particulier plusieurs presens de mes amis & precepteurs, comme de *Maheb Aly*, *Molla*, d'*Imanculi* & de *Chalil*, qui m'envoyerent plusieurs plats de pommes, de poires

& de

1638.

& de raisins, & me vinrent voir dés le lendemain, pour sçavoir ce que j'avois avancé dans la connoissance de leur langue.

Le Chan traitte les Ambassadeurs.

Le vingt-deuxiéme Fevrier le *Chan* & le *Calenter* vinrent en personne voir les Ambassadeurs, & les prierent à souper avec ceux de leur suitte. Sur le soir le *Chan* envoya des chevaux, pour les amener dans son Palais. Il nous traitta magnifiquement, & nous entretint de discours fort civiles, & d'autant plus obligeans, qu'ils ne manquerent point de produire leurs effets, pendant le sejour que nous fismes à *Scamachie*, où nous demeurasmes cinq sepmaines : durant lesquelles l'on nous divertit par plusieurs parties de chasse, & par de grands festins, qu'il faisoit de temps en temps, pour l'amour de nous.

MARS.

Alexei Sawinowits, Ambassadeur de Moscovie, en fit vn beau le premier jour de Mars, à l'honneur de la naissance du Grand Duc son Maistre.

Le troisiéme, le sixiéme, & le dixiéme, le *Chan* nous traitta encore chez luy, pour celebrer leur *Naurus*, eu nouvel an. *Chalib, Minatzim*, ou Astrologue du *Chan* m'envoya en mon particulier pour mes estreines, vn agneau gras.

Comment le Roy de Perse asseure les Chans de ses bonnes graces.

Le quatorziéme Mars l'on asseura *Areb-Chan* de la continuation des bonnes graces du Roy, selon leur coustume, par le present d'vne veste neufve : parce que quand les *Chans* & Gouverneurs ont fait leurs presents ordinaires, le Roy les envoye asseurer par vn exprés de ses bonnes graces, ou de sa disgrace. Ce qui se fait de la façon que nous allons dire. L'envoyé du Roy s'approchant de trois ou quatre lieuës de la ville, en donne avis par vn exprés au Gouverneur, & luy fait dire qu'il luy porte de bonnes nouvelles. Le Gouverneur, qui bien souvent n'est pas trop asseuré de revenir, prend congé de la ville, comme s'il n'y devoit jamais retourner, & va jusques à vne lieuë au devant de l'envoyé, accompagné de tous ses amis.

Dés que l'envoyé voit venir le Gouverneur, il s'arreste, & le Gouverneur met pied à terre, & quitte son épée, sa veste & son mendil, & s'approche en cét estat de l'envoyé, qui tient dans vne cassette, couverte d'vn tapis, vne lettre de grace, avec vne veste neufve, ou bien vn ordre d'apporter la teste du Gouverneur. Si on luy envoye sa grace il reçoit des mains de

1638. l'envoyé la veste, qu'il baise au colet, la porte à son front, & puis il s'en revest.

Si l'envoyé a ordre d'apporter la teste du Gouverneur, il la luy fait couper sur le champ, la met dans la cassette, & retourne sur ses pas. L'on a plusieurs exemples de ces executions; tant du temps de *Schach-Abas*, que de celuy de *Schach-Sefi*. Le premier fit executer de cette façon *Ahmad*, *Chan* de *Hemedan*, *Kahan*, *Chan d'Vrumi*, & *Baisunkur Sultan*, Gouuerneur de *Magasburt*, & le dernier fit mourir par vn envoyé *Iarali*, *Sulthan* de *Maku*, & *Moral Sulthan* de *Bajesid*. Mais celuy-cy les fit étrangler, & en suitte écorcher, & fit mettre leurs peaux, remplies de foin, sur le grand chemin; parce qu'ils avoient trop legerement rendu les places qu'il leur avoit confiées.

Areb-Chan desira que les Ambassadeurs fussent presents à vne action, qu'il sçavoit ne luy pouvoir estre qu'avantageuse, & s'enyvra devant que de partir. Il estoit monté sur vn fort beau cheval rohan, sans aucunes armes; faisant mener en main devant luy plusieurs autres beaux chevaux, richement enharnachez, & ayant aupres de sa personne quinze gardes, avec leurs carabines, & vne suitte d'environ quatre cens hommes, outre les Ambassadeurs, & le *Calenter* qui l'accompagnerent avec leurs domestiques. Il marcha en cét ordre jusques au jardin du Roy, hors de la ville, faisant faire halte de temps en temps, pour faire boire la compagnie, & faisant dancer cependant plusieurs jeunes garçons, qui n'estoient entretenus principalement que pour servir à ce divertissement. Ses deux fils, dont l'aîné n'avoit que vingt ans, & le cadet dix-huict, & qui estoient fort bien faits, le suivoient; avec la plus-part des habitans de la ville, & quelques hommes à cheval, qui estoient couverts de peaux de loup-cervier, & de mouton de *Buchar*, & qui portoient au bout d'vne longue perche des testes de Turcs, remplies de foin, & des estendarts qu'*Areb* avoit gagnez sur eux.

Il mit pied à terre devant le jardin, & trouva l'envoyé du Roy à l'entrée, suivy de trois valets, & tenant la cassette à la main. Quand le *Chan* fut environ à dix ou douze pas de l'envoyé, il se fit oster la veste & le mendil assez gayement, mais voyant que l'envoyé s'arrestoit quelque temps, sans luy dire mot, il commença à s'estonner, & alloit perdre contenance,

quand l'envoyé luy dît, *Ai, Areb Chan*, à quoy *Areb* respondit, *Nediersen*, que dis-tu ? l'envoyé continua *Schach-Sefi ne chalet Kunderdivve ra Kem, Schach-Sefi dusti sen*; c'est à dire *Schach-Sefi* t'envoye vne veste, & vne lettre de bien-veillance, tu es certainement aimé du Roy. A quoy le *Chan* respondit, de bon cœur, *Schahung Dovvleti berKarar olsumvve birKuni minKun olsun, men Schahung berKari Kulim.* Ce qui veut dire. Que les biens du Roy demeurent eternellement, & que chacun de ses jours deviennent comme mille. Ie suis vn des anciens serviteurs du Roy. 1638.

En mesme temps il prit avec grand respect la veste, qui estoit de satin verd de mer. L'envoyé luy aida à la mettre, avec vn rochet de toile d'or, sa ceinture & son mendil.

L'envoyé eut pour sa peine vn present de quelques *Tumains.* Apres cela le *Kasi*, ou Iuge, se mit à faire vne priere pour la santé du Roy, à la fin de laquelle le Maistre d'Hostel du *Chan* cria : *Schachdovvetine*, *Kasiler Kuvvetine*, *Chan saglukine alla dielim.* Ce qui signifie; nous prions Dieu pour la prosperité du Roy, pour la force de ses soldats, & pour la santé du *Chan* : à quoy tout le peuple respondit, *alla*, *alla*, *alla*. Ces ceremonies estans achevées, tout le peuple se mit à se rejoüir au son des trompettes, & des tymbales, qui firent beau bruit; parmy lequel le *Chan* retourna à la ville, faisant porter devant luy les testes des Turcs & les estandarts que l'on avoit porté derriere luy, en sortant de la ville. L'artillerie, que l'on tira à l'entrée de la ville, ne consistoit qu'en deux pierriers. Le *Chan* convia les Ambassadeurs d'aller disner chez luy, où l'on avoit preparé vn tres-magnifique festin, mais il avoit desia tant beu, qu'il fut contraint de se lever de table, & ainsi la compagnie se retira bien-tost apres luy.

Le vingt-deuxiéme, qui fut le Iendy Saint, les Armeniens celebrerent les ceremonies de laver les pieds, en memoire du commencement de la Passion de Nostre Seigneur. Ils se rendirent tous à l'Eglise, où le Prestre lava le pied droit aux hommes, & la main droite aux femmes, & y mit le signe de la croix avec du beure, que l'on avoit consacré pour cét effet : & apres cela il fut jetté dans vne chaise par douze hommes, qui l'eleverent en l'air, avec des cris de joye, & le tinrent là; jusques à ce qu'il leur eust promis de leur donner à disner.

La Cene des Armenieus.

1638. Le vingt-cinquiéme les Armeniens commencerent leur année, & d'autant que ce jour-là se rencontra avec celuy de leur Pasques, ils firent vne grande Procession hors de la ville. Le *Chan* la voulut voir, & nous fit vn grand festin, pendant lequel les Armeniens tinrent leurs Bannieres, leurs Croix, & les autres Images devant sa tente : Sans doute pour donner du divertissement aux Perses, parce que quand l'Ambassadeur Moscovite, qui avoit regret de voir ces pauvres gens si long-temps en cette posture, leur fit dire qu'ils s'en allassent avec leurs Images, ils respondirent qu'il ne leur estoit pas permis de se retirer, sans l'ordre exprés du *Chan*. Les femmes Armeniennes nous donnerent le divertissement de la danse, en trois troupes, qui se relayoient incessamment les vnes apres les autres. Le *Chan* nous donna bien du plaisir aussi, en faisant lâcher parmy le peuple deux loups, attachez à de longues cordes, pour les retirer quand on vouloit. Il fit aussi abattre la teste à vn de ces chevreüils, qu'ils appellent *Ahu*, d'vn seul coup de cimeterre ; en quoy il se servit de cette adresse, que premierement il luy fit donner vn coup dans le dos, qui luy fit dresser la teste, en sorte qu'on ne le pouvoit pas manquer. La nuict suivante je fus picqué d'vn scorpion.

Les Armeniens commencent l'année le iour de Pasques.

Le vingt-sixiéme arriva à *Scamachie Imamculi*, que le Roy de Perse envoyoit en qualité d'Ambassadeur au Duc de *Holstein*, nostre Maistre. Le *Chan* le pria à disner chez luy avec les Ambasseurs : Et dés le lendemain ils eurent vne longue conference entr'eux, pour regler le voyage, auquel nous commençasmes à nous disposer depuis ce jour-là.

L'Ambassadeur destiné au Duc de Holstein arrive à Scamachie.

Le vingt-neufiéme *Imamculi Sulthan* vint visiter les Ambassadeurs, pour leur dire adieu, & pour les asseurer qu'il les suivroit infalliblement dans huict jours. *Abasculi-beg*, nostre *Mehemandar*, prit aussi congé de nous, & se mit en chemin pour retourner à la Cour, & l'on nous en donna vn autre, nommé *Hosseinculi-beg*, qui eut ordre de nous conduire jusques sur les frontieres de Perse.

Le trentiéme nous partîmes de *Scamachie*, en la compagnie du *Chan*, & du *Calenter*, qui nous conduisirent, avec vn gros de cavallerie, jusques à vne demi-lieuë de la ville ; où il nous traitta magnifiquement. Apres que nous eûmes pris congé de part & d'autre ; avec les dernieres civilités, le *Chan* retourna,

Les Ambassadeurs partent de Scamachie.

avec sa compagnie, à *Scamachie*, & nous prîmes le chemin de *Pyrmaras*; où nous arrivâmes sur le soir, apres avoir fait trois bonnes lieuës cette apres-disnée. 1638.

Le dernier Mars nous partîmes sur les huict heures du matin, & fimes ce jour-là six lieuës, tousiours par des montagnes, où nous ne vîmes pas vn seul village. Sur le soir nous arrivâmes dans vne vallée au village de *Cochani*, où nous passâmes la nuict.

Le premier jour d Avril nous fimes sept lieuës, toûjours par monts & par vallées; jusques au village de *Babel*, autrement appellé *Surrat*; à cause de la fertilité du païs, particulierement à cause de la quantité de mil, qui y vient en plus grande abondance qu'en aucun autre lieu de Perse. AVRIL.

Le deuxiéme nous sortîmes de la montagne, pour prendre la plaine, laissans la roche de *Barmach* à nostre droite, & nous approchans de la mer d'vn quart de lieuë. Nous vîmes en passant, dans l'espace de cinq cens pas, plus de trente sources de *Nefte*, qui est vne espece d huile medicinale. Il y en à entr'autres trois grandes, dans lesquelles on descend par des bastons, qui y sont mis en forme d'eschelons, jusques à quinze ou seize pieds en terre. On entendoit d'enhaut sourdre l'huile à gros boüillons, qui envoyoit vne odeur forte, quoy que celle de la *Nefte* blanche soit sans comparaison plus agreable que celle de la noire: Car il y en a de deux sortes, mais bien plus de noire que de blanche. Nous fimes ce jour là six lieuës, & logeâmes le soir au village de *Kisicht*, gueres loin du bord de la mer. Sources de Nefte.

Le troisiéme nous ne fimes que deux lieuës, & logeâmes le soir à *Schabran*, apres avoir passé cè jour-la trois petites rivieres.

Il demeure dans les montagnes de ces quattiers-là vn certain peuple, que l'on appelle *Padar*. Ce sont des gens qui ne vivent que de rapine, & qui courent les grands chemins jusques à vingt lieuës à la ronde, pour attraper les passans. L'on nous dît, que le jour precedent ils estoient venus dans le village; pour s'informer du nombre de nos gens, de la façon de nostre marche, & de la garde, que nous faisions dans les quartiers. Padar, peuple.

Le *Mehemandar*, & les habitans du lieu nous conseillerent

1638. de la faire bonne, & de nous tenir ſerrez en marchant, auſſi bien qu'en logeant. C'eſt pourquoy nous ne perdions plus nôtre bagage de veuë depuis ce temps-là. Ceux de *Schabran* s'appellent en leur langue *Kur*; ce qui a donné ſujet à l'erreur, qui s'eſt coulée dans les journaux de pluſieurs des noſtres, qui croyent que ce ſont icy les peuples que l'on appelle *Kurdes*; mais ils ſe trompent, parce que les *Kurdes* demeurent en *Kurdeſthan*; qui eſt l'ancienne *Chaldée*; qui eſt vne Province bien éloignée de celle dont nous parlons.

Le quatriéme d'Avril nous fimes quatre lieuës par vn païs boſſu, mais agreable. Nous trouvâmes en chemin vne caravane de Marchands Moſcovites & Circaſſes, qui témoignerent bien de la joye, de ſe voir aſſeurez par noſtre compagnie, contre les courſes de ces voleurs.

Il en parut vn, qui nous voulut reconnoiſtre; mais le *Mehemandar* détacha auſſi-toſt dix ou douze Perſes, qui luy donnerent la chaſſe juſques dans les bois, où il ſe perdit, abandonnant vn bœuf qu'il avoit volé; dont le *Mehemandar* fit preſent aux Ambaſſadeurs.

Apres dîner nous arrivâmes à *Miſchkar*, village ſitué dans vn marais à deux lieuës de celuy de *Niaſabath*, où noſtre Navire avoit fait naufrage. Les villageois, qui nous prenoient pour des ennemis, avoient tout quitté, & s'eſtoient retirés dans les bois; mais dés qu'ils ſçeurent noſtre qualité ils ſe r'aſſeurerent, & revinrent. Nous trouvâmes dans la maiſon d'vn de leurs Preſtres pluſieurs beaux Livres, eſcrits à la main.

Le cinquiéme nous fimes huict lieuës, par des chemins couverts de bois, & par des deſerts, juſques au village de *Koptepe*. Nous vîmes en chemin le ſepulcre d'vn de leurs Saints, nommé *Pyr Schîch molla Iuſuf*, & trouvâmes vne troupe de vingt-cinq cavaliers, bien montez, & bien armez. Ils diſoient qu'ils eſtoient païſans des villages voiſins, & qu'ils eſtoient contraints de faire troupe, & de voyager en cét eſtat, pour s'aſſeurer contre les voleurs, qui battent inceſſamment la campagne en ces quartiers-là; mais ils en avoient eux-meſmes bien mieux la mine que d'vn moulin à vent. Et de fait nous ſçeûmes depuis, que les habitans du village où nous logeâmes ce jour-là, eſtoient *Padars*. Leurs maiſons eſtoient baſties ſur la croupe de quelques petites collines, à moitié dans la terre, & dans

des buissons d'arbres, qui faisoient vne perspective fort agreable d'vne maison à l'autre.. 1638.

Le sixiéme nous fismes trois lieuës, par vne forest continuelle, & nous passasmes les trois rivieres de *Kossar*, de *Sambur* & de *Kurgan*. Celle de *Sambur* est la plus considerable, & sort de la montagne d'*Albours*, se separant en ce lieu là en cinq branches, dont les licts sont si larges, que nos chevaux en les passant, n'y avoient point l'eau jusqu'à la my-jambe.

Le septiéme, apres avoir fait encore trois lieuës, nous arrivasmes à la tres-ancienne ville de *Derbent*. Il n'y eut que quelques *Kisilbachs*, qui vinrent au devant de nous, parce que le Gouverneur, *Schahewerdi Sulthan*, qui avoit quelque desmeslé avec ses Cavalliers, n'osoit point sortir du chasteau ; de peur que les *Kisilbachs* ne s'en rendissent les maistres.

Arrivent à Derbent.

Les Perses mettent cette ville à 85. degrez de longitude, & je l'ay trouvée à quarante-vn degré, cinquante minutes de latitude. Elle s'estend du Ponant au Levant, & a environ vne lieuë de long, sur quatre cens cinquante pas communs de large. Elle sert comme de porte au Royaume de Perse de ce costé-là, car elle touche d'vn costé au pied de la montagne, & de l'autre à la mer, & de si pres, que les vagues donnent quelquefois pardessus les murailles.

Description de Derbent.

Les Autheurs Perses, & les habitans de la ville mesme, disent que c'est *Iskander*, c'est à dire, Alexandre le Grand, qui l'a bastie : non point telle qu'on la voit aujourd'huy ; (car cét honneur est deu à leur Roy *Nauschirüan*,) mais seulement le Chasteau, & la muraille, qui clôt la ville du costé du Midy. Ses murailles sont fort hautes, & ont pour le moins cinq ou six pieds d'espois, & à les voir de loing, l'on diroit qu'elles sont faites de la plus belle pierre de taille ; mais quand on en approche, l'on trouve que ces pierres sont faites de coquilles de mousles broyées, & de grez battus & fondus, que le temps a tellement endurcis, qu'il n'y a point de marbre qui les surpasse en dureté.

Bastie par Alexandre le Grand.

Ie trouvay sur vne des portes, qui restent du bastiment d'Alexandre le Grand, vne inscription Syriaque, de trois lignes, & en vn autre endroit quelques mots Arabes, & des characteres estrangers, mais tellement mangez par le temps, qu'ils n'estoient plus lisibles. Le chasteau, où demeure le *Chan*, est au

1638. haut de la montagne, & eſt gardé par cinq cens hommes, qui ſont de deux Nations, *Ajurumlu* & *Koidurſcha*. Le ſecond quartier de la ville eſt au pied de la montagne, & eſt le plus peuplé, mais vers le bas il eſt fort ruïné, depuis qu'*Emir Hemſe*,, fils de *Chodabende*, reprit la ville ſur *Muſtafa*, Empereur Turc, auquel les habitans s'eſtoient rendus volontairement.

La partie inferieure, & qui touche à la mer, a deux mille pas communs de tour; mais elle eſt toute deſerte, n'ayant point de maiſons, mais enfermant ſeulement dans ſon enclos des jardins, & des terres labourables. Elle eſtoit autrefois habitée par des Grecs, & c'eſt pourquoy les Perſes l'appellent encore aujourd'huy, *Schaher Iunan*, c'eſt à dire, ville Grecque.

Tout cette coſte n'eſt qu'vne ſeule roche; ce qui fait qu'elle eſt fort dangereuſe pour les vaiſſeaux. Elle ſert de fondement aux murailles de toute la ville, qui ſont ſi larges, qu'vn chariot y peut rouler à l'aiſe. La montagne, qui eſt au deſſus de la ville, eſt toute couverte de bois, où l'on voit encore les ruïnes d'vne muraille, qui a plus de cinquante lieuës d'eſtenduë; laquelle, à ce que l'on nous diſoit, avoit autrefois ſervy de communication, depuis la mer Caſpie juſques au Pont Euxin. Elle eſtoit encore debout en quelques endroits, juſques à la hauteur de ſix à ſept pieds, en d'autres elle n'en avoit qu'vn ou deux, & en d'autres, elle eſtoit tout a fait abattuë. L'on y voit auſſi ſur d'autres collines, des reſtes de pluſieurs vieux Chaſteaux; qui faiſoient encore connoiſtre, qu'ils avoient eſté baſtis en quarré. Il y en a encore deux d'entiers, où il y a garniſon. Ils ont auſſi ça & là des reduits de bois ſur toutes les avenuës.

Ce qu'il y a de plus remarquable aupres de cette Ville, c'eſt le ſepulche de *Tzumtzume*, duquel les Perſes racontent cette fable, apres leur Poëte *Fieſuli*, qui l'a laiſſée par écrit.

Fable de Tzumtzume.

Ils diſent, qu'*Eiſſi*, c'eſt ainſi qu'ils appellent Noſtre Seigneur *Ieſus-Chriſt*, paſſant vn jour en ces quartiers-là, trouva en ſon chemin vne teſte de mort, & deſirant ſçavoir à qui elle avoit eſté, pria Dieu, auprés duquel il avoit beaucoup de credit, de rẽdre la vie à ce deffunt; ce que Dieu fit, & alors *Eiſſi* luy demanda, qui il eſtoit. Il répondit qu'il s'appelloit *Tzumtzume*, qu'il avoit eſté Roy de tout ce païs-là, & qu'il eſtoit ſi puiſſant, qu'il ſe conſumoit tous les jours en ſa Cour autant de ſel,

que

que quarante chameaux pouvoient porter. Qu'il avoit quarante mille cuisiniers, autant de Musiciens, autant de Pages portans la perle à l'oreille, & autant de valets. Mais ce dit *Tzumtzume* à *Eisi*, Qui es-tu toy ? & quelle est la Religion, dont tu fais profession ? A quoy CARIST répondit, je suis *Eisi*, & ma Religilion est celle qui sauve le monde. Alors *Tzumtzume* luy dit, à la bonne heure, je suis donc de ta Religion : mais je te prie, fais que je meure bien-tost ; parce qu'ayant esté cy-devant si puissant, il me fascheroit fort de me voir à cette heure sans Royaume, & sans sujets. *Eissi* exauça sa priere, & le fit mourir ; & c'est icy où est son sepulchre, sur lequel il se voit vn gros arbre, & tout joignant est élevé vn échaffaud de dix pieds de haut, & de seize en quarré. 1638.

Nous visınes au deçà de la ville plus de cinq ou six mille tombeaux couvers de pierres, bien plus grandes, que n'est la taille ordinaire des hommes, toutes demy rondes, en forme de cylindre, & creuses par dedans. Elles avoient toutes des inscriptions Arabesques, & l'on dit, qu'anciennement, toutefois depuis le temps de Mahomed, il y avoit eu en *Mede* vn Roy, nommé *Kassan*, de naissance *Okus* (c'est vn peuple qui demeure en *Thabesseran*, derriere la montagne d'*Elbours*) lequel estant entré en guerre avec les Tartares de *Dagesthan*, qu'ils appellent *Lesgi*, leur voulut donner la bataille en ce lieu-là ; mais qu'il y fut défait, & qu'il fit enterrer les officiers, qui y furent tuez, dans les tombeaux que l'on y voit encore aujourd'huy. Vers la mer il y en avoit quarante autres, clos d'vne muraille, mais sans comparaison plus grands que tous les autres. Plusieurs tombeaux.

C'estoient, à leur dire, des sepulchres d'autant de grands Seigneurs, & Saints Personnages, qui avoient esté tuez en la mesme bataille. Chaque sepulchre avoit sa banniere.

Les Perses nomment ces sepulchres *Tziltenan*, & les Turcs, aussi bien que les Tartares, *Kerchler*. Les Perses & les Tartares y font leurs devotions, & ce lieu-cy estoit autrefois fort celebre ; en sorte qu'il s'y faisoit de grandes fondations & aumosnes ; mais aujourd'huy l'on se contente de le faire garder par vn vieux bon homme, qui vit des aumosne qui s'y font, mais assez petitement.

Le Roy *Cassan*, qui vescut encore long-temps apres cette bataille, est enterré aupres de *Tabris* ; sur vne riviere nommée

1638. *Atzi*, c'est à dire, eaux ameres. L'on montre le tombeau de sa Reyne *Burla*, sa femme, aupres de la forteresse d'*Vrumi*, & l'on dit qu'il a quarante pieds de long.

Nous visme le treiziéme d'Avril plusieurs Tartares, tant hommes que femmes, venir là faire leurs devotions, qui consistoient à aller, les vns apres les autres, baiser les sepulchres de ces quarante Saints, sur lesquels ils mettoient les mains, en faisant leurs prieres. C'estoit le dixiéme de leur *Silhatza*, auquel ils celebrent la memoire du Sacrifice d'Abraham.

Il n'y a point de Chrestiens à *Derbent*, mais les habitans sont tous *Musulmans*, à la reserve de quelques Iuifs, qui se disent estre de la Tribu de Benjamin. Aussi n'y a-il point de commerce, sinon que les Tartares y amenent forces enfans dérobez, ou des Turcs ou des Moscovites, qu'ils ont pris en quelque rencontre, & qu'ils y vendent, pour estre emmenez plus avant dans le Royaume.

Humeur fascheuse des habitans.

Les soldats, qui y estoient en garnison, & mesmes les bourgeois, estoient gens fiers, glorieux & insolents, qui tant s'en faut qu'ils nous fissent civilité, ne faisoient au contraire que chercher occasion de nous faire querelle, & d'en venir aux mains avec nous.

Le *Mehemandar* mesme nous advertit de nous tenir sur nos gardes : C'est pourquoy le huictiéme du mois, apres le Presche, les Ambassadeurs firent des deffenses bien expresses, à tous ceux de leur suitte, de se prendre de parole, ny de fait, avec aucun soldat ou habitant, & mesme de secourir celuy qu'ils verroient engagé de querelle avec eux ; de peur qu'à l'occasion d'vn particulier, ils ne prissent pretexte de se jetter sur tous les autres.

Le Chan de Tarku offre d'escorter les Ambassadeurs.

Le 9. le *Chan* de *Tarku*, qui avoit visité les Ambassadeurs au premier passage, leur fit dire, que le chemin que nous avions à faire par les *Tartares* de *Dagesthan*, estoit fort dangereux, nous priant d'agreér le convoy qu'il nous offroit pour nous escorter. Les Ambassadeurs, considerans que ces offres venoient de la part d'vn Tartare de *Dagesthan*, & qu'il n'y auroit pas plus de seureté en sa compagnie, que parmy les voleurs mesmes, l'envoyerent remercier, & luy firent dire, qu'ils ne luy vouloient pas donner cette peine. Nous ne laissasmes pas cependant de faire nostre profit de l'avis qu'il nous avoit donné, du danger

que nous avions à apprehender de ces *Barbares*, & nous fismes faire vne reveüe exacte des armes, qui estoient parmy nous, & il fut trouvé qu'il y avoit cinquante-deux, tant mousquets que fusils, dix-neufs paires de pistolets, deux pieces de campagne de fonte, & quatre pierriers, en estat de servir. 1638.

Apres avoir ainsi attendu quelque temps apres *Immanculi*, qui avoit promis de suivre dans peu de jours, & nous trouvans en vn lieu, où le Gouverneur, au lieu de nous fournir des vivres, nous les faisoit acheter bien cherement, les Ambassadeurs se resolurent le douziéme de donner ordre pour le depart, ordonnerent que l'on tinst le bagage prest, & firent distribuer pour quatre jours du pain à toute la compagnie; parce qu'il y avoit grande apparence que dans ce temps nous n'en trouverions pas beaucoup aux lieux où nous avions à passer.

Se disposent au départ.

Le treiziéme nous estions déja à cheval, & allions partir, quand l'on nous vint dire, que le Gouverneur avoit fait fermer la porte de la ville. Cette nouvelle nous surprit, & obligea les Ambassadeurs à luy envoyer le *Mehemandar*, pour sçavoir le sujet de ce procedé. Il fit dire, qu'ayant avis qu'*Osmin*, Prince Tartare, voinsin de *Derbent*, avoit dessein de nous attaquer par le chemin, & de nous extorquer vne rançon excessive, ou de nous piller, & qu'estant responsable au Roy de ce qui nous pourroit arriver, il ne pouvoit pas consentir que nous partissions sans escorte, laquelle ne pouvant pas estre preste ce jour-là, il nous prioit d'attendre jusqu'au lendemain.

Le Gouverneur de Derbent les empesche de partir.

Nous sçavions bien qu'elle ne nous serviroit de rien, & que le soin qu'il prenoit ne procedoit point d'aucune bonne volonté qu'il eust pour nous; mais il falloit faire bonne mine, & luy en demeurer obligez. Seulement l'envoyasmes nous supplier, puis que nous estions déja à cheval, de permettre que nous pussions camper hors de la ville, en attendant la commodité de l'escorte. Il nous le permit, & nous allâmes camper à vn quart de lieuë de la ville, au pied d'vne vigne, sur vn ruisseau, qui sert de frontiere commune aux Tartares de *Dagesthan* & aux Perses.

Nous trouvasmes en ce lieu-là encore les sepulchres de deux Saints Mahometans, l'vn de *Pyr Muchar*, dans la plaine, au pied de la montagne, & l'autre d'*Imam Kurchud* dans la montagne mesme. Ils disent que ce dernier estoit parent de Ma-

Autres sepulchres de Saints

1638 homet, & qu'il se tenoit toûjours à ses pieds, pour en estre instruit. Ils y adjoustent, qu'il a vescu encore trois cens ans depuis la mort de Mahomet, & qu'il se retira aupres du Roy *Cassan*, qu'il divertissoit en joüant du Luh, & qu'il animoit incessamment à faire la guerre aux *Lesgi*, par le chant qu'il y mesloit, mais qu'enfin s'amusant à prescher à ces Barbares, qui estoient Payens, pour tascher de les convertir à la loy de Mahomet, ils le tuerent.

Son sepulchre se voit dans vne grotte, taillée dans le roc. Il y a encore vn autre creux dans ce mesme roc, où il y a vn çerçueil fait de quatre aix cloüés ensemble, & élevé d'environ quatre pieds de terre. Ie l'avois visité la veille, & n'y avois rien trouvé, sinon vne vieille femme, qui avoit la garde du sepulchre, mais le lendemain je le vis orné d'vn tapis de brocard d'or, & le pavé couvert d'vne natte, pour la commodité de ceux, qui y venoient faire leurs devotions.

Il y vint quantité de femmes & de filles de la ville, & de plus loin, qui entrerent toutes nuds pieds dans la caverne, baisoient le çerçueil, & apres avoir fait leurs prieres, alloient à l'offrande à la vieille, à qui elles donnoient, les vnes du beurre, du fromage, du laict, les autres du pain, de l'argent, de la cire, & choses semblables. La nuict suivante nous y entendismes vn bruit confus & horrible, comme de personnes qui chantoient, dansoient & pleuroient en mesme temps. Ie n'entendis jamais rien de plus barbare.

Partent de Deibent.

Le quatorziéme d'Avril nous attendîmes encore apres nôtre convoy jusques à trois heures du jour : mais voyans qu'il n'en venoit point, nous nous mîmes en chemin, marchants en l'ordre suivant.

Les trois Lieutenans avec leurs soldats, ayans la méche allumée, faisoient l'avant-garde.

Apres eux suivoit vne piece de campagne, de deux livres & demie de calibre, sur vn affust à quatre roües, & en suitte les quatre pierriers, avec leur attirail, sur vn chariot.

Apres cela marchoient les chameaux avec le bagage, ayans des deux costés vne partie de la suitte, commendée par le sieur *Crusius*, & à la teste vn Trompette.

Apres le bagage marchoit encore vne piece de campagne, & en suitte le sieur *Brugman* faisoit l'arriere-garde, avec ce qui restoit de la compagnie.

En cét ordre nous quittâmes les frontieres de Perse, pour entrer en celles des *Tartares* de *Dagesthan*. 1638.

Ptolomée, & ceux qui le suivent, disent, que ce païs est vne partie de l'*Albanie*, dont *Q. Curce* en fait sortir *Thalestris*, Reyne des Amazones, qui fut trouver Alexandre le Grand jusques en *Hircanie*, pour obtenir de luy ce que les femmes desirent plus souvent qu'elles ne le damandent. Les Perses appellent ces peuples *Lesgi*, & ils se nomment eux-mesmes *Dagesthan Tatar*, c'est à dire Tartares montagnards, du mot *Tag*, ou *Dag* qui signifie en leur langue montagne: parce qu'ils demeurent entre les montagnes, & dans la plaine au pied des montagnes, qui sont éloignées de vingt & trente lieuës de la mer *Caspie*, vers le Ponant.

Des Tartares Dagesthan.

Ils s'estendent le long de la mer vers le Nort jusques à *Terki*, environ quarante lieuës, & à le prendre par le chemin que nous fismes. La montagne mesme s'approche quelquefois jusques à vne demy lieuë de la mer, & en quelques endroits elle s'en éloigne de deux ou de trois lieuës, ayant dans les plaines de fort belles & bonnes campagnes; si ce n'est du costé de la mer, où l'on ne voit que des landes & des deserts.

Les habitans ont le teint jaunâtre & bazané, tirant sur le noir, les membres forts & robustes, le visage effroyablement laid, & les cheveux, qu'ils ont noirs & gras, battans sur les espaules. Ils sont tous barbares & sauvages.

Ils sont habillez d'vne longue robbe, ou veste, minime, ou noire, d'vn gros vilain drap, par dessus laquelle ils mettent vn manteau de feutre, ou vne peau de mouton. Vn bonnet quarré, fait de plusieurs lambeaux de drap, leur couvre la teste, & leurs souliers sont de peaux de mouton, ou de cheval, tout d'vne piece, & sont cousus sur le col du pied & au costé.

Leurs habits.

Ils sont circoncis, & ont toutes les autres ceremonies des Turcs, comme faisans profession de la Religion Mahometane: mais ils y sont si peu instruits, qu'il ne faut pas s'estonner de ce qu'ils ont si peu de devotion. Ils s'entretiennent du bestail qu'ils nourrissent, dont ils laissent le soin aux femmes, pendant qu'ils vont à la petite guerre, volans de tous costez; & ne faisans point de conscience de dérober les enfans de leurs plus proches parens, pour les vendre aux Perses, & aux autres estrangers; Ce qui est cause que mesme entr'eux ils vi-

Sont Mahometans.

1638. vent dans vne continuelle défiance les vns des autres.

Leurs armes. Leurs armes deffensives, qu'ils prennent & quittent avec l'habit, sont la cotte d'armes, le casque, & la rondache, & les offensives sont, le cimeterre, l'arc, la fléche & le javelot, qu'ils lancent de la main, & il n'y a point de si pauvre parmy eux, qui n'ait ces armes. Ils rançonnent tous les Marchands qui y passent, & s'ils se trouvent les plus forts, ils les pillent entierement, c'est pourquoy les Caravanes, qui viennent passer par là, ou se rendent si fortes, qu'elles se peuvent deffendre contre cette canaille, ou elles prennent le chemin de la mer.

Ils n'apprehendent ny les Perses, ny les Moscovites, parce qu'il n'y a point d'armée qui les puisse suivre dans les montagnes, où ils se retirent, quand on les attaque.

Le Prince de ces Tartares. Tout ce païs n'est pas sujet à vn mesme Prince; au contraire, il n'y a quasi point de ville qui n'ait son Seigneur particulier. Ils appellent celuy qui est le chef ou le premier de tous, le *Schemkal*. Il succede à son predecesseur par la voye de l'élection, qui s'y fait d'vne façon toute particuliere. Car apres la mort du *Schemkal*, les autres Seigneurs, ou *Myrsus*, s'assemblent, & se mettent en cercle, dans lequel le Prestre du lieu jette vne pomme d'or, & celuy qu'elle touche est fait *Schemkal*. Toutefois son pouvoir n'est pas si absolu, que les autres Seigneurs n'y participent, & qu'ils n'ayent pour luy qu'vne deference fort mediocre.

Comment on l'eslit.

Nous entrâmes en ce païs, comme nous venons de dire, le quatorziéme d'Avril. Nous fimes ce jour-là cinq lieuës, passans par plusieurs villages, & par vne belle campagne, & logeâmes le soir dans le païs d'*Osmin*, que les autres appellent *Ismin*, dans vn village, nommé *Rustan*, aussi bien que celuy qui en estoit le Seigneur. Il envoya au devant de nous son fils, avec vne suitte de quinze chevaux, fort bien armés; qui apres le premier compliment, se retirerent à main gauche, dans vn bois, & nous prîmes à la droite. Nous logeâmes auprès d'vn village à la campagne, fermans nostre quartier de nostre bagage, & nous asseurans contre les surprises de ces voleurs, par bon nombre de sentinelles, qui furent posées sur toutes les advenuës.

Le païs d'Osmin.

Le jeune Prince revint sur le soir, mais il ne visita que l'Am-

baſſadeur Moſcovite, parce qu'il vouloit ſçavoir de luy qui nous eſtions, & quelle fortune il y avoit à faire avec nous. On luy avoit deſtiné vn preſent de douze ducats, & de trois pieces de ſatin de Perſe, s'il euſt fait l'honneur à nos Ambaſſadeurs de leur rendre la viſite : mais il ſe contenta de les envoyer viſiter par deux de ſes Officiers, & nous-nous contentaſmes de le ſalüer de deux pieces d'artillerie, chargées à balle, lors qu'il ſortît de chez le Moſcovite, pour monter à cheval. 1638.

Le quinziéme nous continuaſmes noſtre voyage par vn païs aſſez boſſu, où nous eûmes le divertiſſement de la chaſſe du liévre. Il s'en levoit cinq ou ſix à la fois, & nous en priſmes neuf en moins de rien.

Apres avoir fait ſix lieuës ce jour-là, nous arrivaſmes ſur le ſoir dans la Seigneurie de *Boinak*, & logeaſme aupres d'vn village du meſme nom, ſur la croupe d'vne colline, laquelle eſtoit ſi bien eſcarpée du coſté de la mer, que nous eſtions en ſeureté de ce coſté-là, & nous-nous couvriſmes à la teſte de noſtre camp, d'vn retranchement, que nous fiſmes de noſtre bagage, que nous diſpoſaſmes en forme d'vne demy Lune, bien flanquée. Le Seigneur de *Boinak* n'a pas beaucoup de ſujets, mais en recompenſe de cela il a force bétail ; en quoy conſiſte toute ſa richeſſe.

La Seigneurie de Boinak.

Le ſieur *Brugman* ſe faſcha, de ce que ces gens s'amuſoient à nous regarder, comme vne choſe qu'ils n'avoient jamais veuë, & vouloit que l'on tiraſt quelques coups de mouſquet parmy eux, mais ſans bale, pour les eſtonner ſeulement, & enrageoit de ce qu'on ne vouloit point executer vn commandement ſi impertinent, qui nous euſt ſans doute couſté la vie à tous. Car ces barbares, qui eſtoient fiers & meſchans, & qui témoignoient bien ſans cela, qu'ils ne manquoient point de volonté, & qu'ils ne demandoient qu'vn pretexte, pour nous attaquer, grondoient de ce que l'on avoit de la peine à les ſouffrir là, & nous dirent fort bien, que la terre eſtoit pluſtoſt à eux qu'à nous, & qu'ils avoient autant de droit que nous de s'y tenir. Que nous n'avions que faire de les menacer, qu'ils avoüoient que nous eſtions plus forts qu'eux, mais qu'au moindre ſigne que le *Schemkal* leur donneroit, ils s'aſſembleroient en aſſez grand nombre, pour nous aſſommer tout au-

Impertinence de Brugman.

1638. tant que nous estions. Qu'ils ne se soucioient ny du Roy de Perse, ny du Grand Duc de Moscovie, qu'ils estoient *Dagesthan*, & qu'ils ne reconnoissoient pour Superieur que Dieu. Ils ne voulurent pas permettre d'abord que nous allassions querir de l'eau, sinon en payant; mais voyans que le puits, où il falloit aller querir, estoit dans la portée de nostre artillerie, & que nous-nous mettions en devoir de nous en ouvrir le passage, ils se retirerent.

Le *Schemkal* nous envoya dire le soir bien tard, que nous-nous donnassions bien garde de partir le lendemain, qu'il n'eust auparavant envoyé visiter nostre bagage, pour voir si nous ne portions point de marchandises. Les Ambassadeurs luy firent dire, qu'ils n'estoient point Marchands, mais Ambassadeurs, & qu'en cette qualité ils avoient droit de passer par tout, sans payer. Qu'ils pretendoient se servir de cét avantage, & que si le *Schemkal* se mettoit en estat de leur faire violence, ils feroient ce que le droit des gens & la nature leur permettoient de faire, pour repousser la force. Depuis cela nous n'en ouïmes plus parler.

Ambassadeur Polonois tué.

I'ay sceu de depuis, que l'Ambassadeur Polonois, que nous rencontrasmes en venant, & duquel j'ay parlé cy-dessus, logeant, à son retour, en ce mesme lieu, avoit pris querelle avec ceux de *Boinak*, & qu'il fut tué avec tous ceux de sa suitte; à la reserve de trois valets, qui trouverent moyen de regagner *Derbent*, d'où le *Mehemandar*, qui l'avoit conduit jusques-là, les ramena à la Cour. Pendant qu'ils y demeurerent le Roy leur fit donner à chacun trois *Abas* par jour, jusques à ce qu'il eust trouvé la commodité de les renvoyer chez eux; se servant pour cét effet de l'occasion d'vne Ambassade, que le Grand Duc de Moscovie luy avoit envoyée.

L'Autheur en danger d'estre pris par les Tartares.

Le seiziéme nous partismes dés le grand matin, & arrivasmes de bonne heure dans les terres du Prince de *Tarku*, où il ne s'en fallut pas beaucoup que je ne tombasse entre les mains de ces barbares. Car ayant sceu, que nous n'estions qu'à vn bon quart de lieuë de la mer, je me détachay de la compagnie, avec la contre-maistre, Corneille Nicolasson, pour aller voir le bord, & pour en observer la situation; mais à peine y fumes nous arrivez, que nous découvrismes de loin deux Tartares, suivis, à deux ou trois cens pas, de huict autres, qui dés qu'ils nous

nous apperceurent, doublerent le pas, pour venir à nous; mais nous regagnâmes aussi-tost le chemin de la route. Les deux premiers, voyans que nous faisions retraitte, nous suivirent à toute bride, le javelot à la main; jusques à ce que les huict autres, se doutans que nous ne serions peut-estre pas seuls en ces quartiers-là, monterent sur vne colline, pour découvrir le païs, & ayans veu toute la compagnie, de laquelle nous ne pouvions estre éloignés qu'environ de la portée du mousquet, ils rappellerent les deux autres, leur faisans entendre qu'ils ne trouveroient point d'avantage à nous poursuivre. Et de fait ils se mirent aussi-tost au pas, & s'approcherent tous ensemble de la compagnie, la salüerent, admirerent la façon de nos habits, & eurent la curiosité de voir nos pistolets, mais on ne leur en donna point à manier. De sorte que voyans qu'il n'y avoit rien à gagner avec nous, ils nous quitterent, & s'en allerent à travers champs. Nous vîmes ce jour-là plusieurs troupes de ces Tartares, dont les vns se presentoient devant, les autres derriere nous. 1638.

Les vns ne firent que passer, les autres nous accompagnerent vn quart de lieuë. Il y en eut mesmes qui voulurent voir si nous souffririons qu'ils coupassent à travers de nostre marche, mais nous ne le voulûmes pas permettre.

Apres avoir fait sept lieuës ce-jour-là, nous arrivâmes sur le soir devant la ville de *Tarku*, & campâmes hors de la ville, aupres d'vne belle fontaine, à vn quart de lieuë de la mer. Arrivent à Tarku.

Le lendemain dix-septiéme d'Avril, le Seigneur du lieu nous envoya son frere, accompagné de trois autres personnes de qualité, pour nous complimenter; & nous offrir son amitié & son service.

La maladie du *Chan* l'empeschoit de nous visiter en personne, & les Ambassadeurs l'ayans sçeu, luy envoyerent leur Medecin, tant pour le remercier de ses civilités, que pour luy offrir son secours, pour le recouvrement de sa santé. Il s'en servit, & en fut soulagé; de sorte qu'au bout de quelques jours, il envoya faire compliment aux Ambassadeurs, & les remercia du soin qu'ils avoient eu de luy.

C'estoit vn Seigneur d'environ trente-huict ans, nommé *Surchou Chan*, & il disoit qu'il étoit descendu des Roys de Perse,

1638. avec lesquels il vivoit en si bonne intelligence, que quand les *Dagesthans* se font la guerre entr'eux, celuy-cy implore le secours du *Schach*, qui ne manque point de se declarer pour ses interests. Son authorité est assez grande parmy eux; mais non pas si absoluë pourtant, que plusieurs *Myrsas*, de ses parens, n'ayent aussi part au Gouvernement. Mesme il avoit vn neveu, fils de son cadet, qui estoit Seigneur d'vne partie de la ville.

Tarku capitale de Dagesthan.

La ville de *Tarku*, qui est la principale de tout le *Dagestan*, est située dans la montagne, entre des rochers fort escarpez, & qui sont si pleins de coquilles, qu'ils ne sont composez que de cela, n'y ayant point d'espace de la largeur de la main, où l'on n'en trouve pour le moins cinq ou six, la pluspart de la grandeur d'vne noix. Le roc y est dur comme des cailloux, mais cela n'empesche point, qu'il n'y ait de fort belles prairies sur le haut de la montagne.

De ces rochers sortent plusieurs belles sources, qui en découlent de tous costés, & qui entrent dans la ville avec vn murmure fort agreable. La ville n'a point de murailles, & a environ mille maisons, basties à la Persienne, mais non pas si bien. L'on nomme ces Tartares, comme aussi ceux de *Boinak*, & les autres qui demeurent vers le Nort, *Kaitak*; mais l'on appelle ceux qui demeure derriere *Tarku*, dans la montagne, vers le Ponant, *Kumuk*; *ou* *Kasukumuk*, qui ont quasi tous leurs Seigneurs particuliers.

Les habitans de *Tarku* ne sont pas moins barbares & meschans que ceux de *Boinak*, mais les femmes & les filles estoient plus civiles. Elles ont toutes le visage découvret, & ne sont point reserrées comme celles de Perse. Les filles ont les cheveux noüés en quarante tresses, qui leur pendent alentour de la teste, & elles ne faisoient point de difficulté de se faire regarder, & de laisser manier leurs cheveux.

Vn Alleman habitué parmy les Tartares.

Nous rencontrâmes-là vn viellard, nommé *Mathias Magmar*, natif d'*Ottingen*, en la Duché de Vvirtemberg; lequel ayant autrefois quitté son mestier de tisseran, pour aller à la guerre de Hongrie, tomba entre les mains des Turcs, qui l'avoient vendu à ces Tartares. Il avoit esté circoncis, & avoit quasi oublié l'Alleman: il nous dit neantmoins, qu'il estoit Chrestien, & qu'il croyoit en vn seul Dieu trois per-

sonnes. Il nous recita aussi l'Oraison Dominicale, mais avec peine. 1638.

Les offres d'amitié & de service, que *Surkou Chan* nous avoit fait faire, nous avoient en quelque sorte persuadés, que nous y estions en seureté, sous sa protection; mais nous trouvasmes depuis, que nous estions dans le plus grand danger, où nous ayons esté en tout nostre voyage. Et de fait pendant les cinq sepmaines, que nous fûmes encore parmy les Tartares, nous n'entendions parler que de voler, de piller, de tuer & d'assommer. Nous priasmes le *Mehemandar* de nous accompagner jusques à *Terki*, sur les frontieres de Moscovie, ou au moins de nous laisser les chameaux & l'autre monture, veu le peu d'apparence qu'il y avoit d'en obtenir des Tartares, & en reconnoissance de ce service nous luy promismes vne recompense fort considerable: mais il nous dit, qu'il luy avoit esté expressement commandé de nous conduire jusques à *Tarku*, & qu'il y alloit de sa vie, s'il entreprenoit d'exceder ses ordres. Que nous pouvions traitter avec les conducteurs des chameaux, & qu'il nous y serviroit; mais au lieu de nous obliger en cela, il se retira la nuict suivante avec eux, sans dire mot. Cette retraitte nous laissa d'autant plus estonnez, que le jour suivant deux femmes, qui nous vendoient du laict, & qui disoient qu'elles estoient Moscovites de naissance & Chrestiennes, & qu'elles avoient esté dérobées en leur jeunesse, & mariées en ce païs-là, nous vinrent avertir, que les Tartares avoient eu dessein de nous tuer tous; parce qu'ils croyioent que nous emportions avec nous vn Tresor de plusieurs millions. Que ceux d'*Osmin* & de *Boinak*, avoient envoyé dire à *Surkou Chan*, que nous avions passé chez eux, & qu'au lieu de payer les droits de nos marchandises & de nostre bagage, nous avions esté assez insolents pour les menacer, & pour les mal-traitter de paroles.

Les Ambassadeurs se trouvent en grand danger.

Qu'ils avoient resolu ensemble de nous attaquer, de tuer toutes les personnes d'âge, & d'emmener le reste dans vn miserable esclavage, & que pour cét effet ils avoient envoyé leurs courriers à *Surkou Chan*, & qu'il y en estoit passé vn pour le *Schemkal*. Nous fismes fort bonne mine en la presence de ces femmes; & fismes semblant de n'estre pas fort en peine de ce que les Tartares pourroient faire; parce qu'en effet nous ne

1638. sçavions pas si nous y devions adjouster foy : mais nous ne laissasmes pas d'en faire nostre profit ; & d'autant plus que nous voyons, que l'on ne se mettoit point en devoir de nous donner voiture, & que nous y vismes arriver vne troupe de quarante Tartares de *Boinak*, & qu'à toute heure ils se communiquoient par des Courriers, comme pour l'execution de quelque grand dessein.

Les Ambassadeurs, apres avoir assemblé les principaux de la compagnie, & remonstré le danger où nous-nous trouvions, firent mettre en deliberation ce qu'il y auroit à faire. Il fut dit, que veritablement il eust esté fort à propos de bien traitter ces Barbares, au lieu de les irriter, comme l'on avoit fait; mais puisque c'estoit vne chose faite, qu'il falloit prendre vne bonne resolution, faire provision de courage, & s'animer les vns les autres en combattant vaillamment, & en vendant nostre vie bien chere à ceux qui la voudroient avoir. Qu'aussi bien il n'y avoit point d'autre moyen de se sauver, parce qu'ayans des deux costés des montagnes & des rochers inaccessibles, derriere nous la mer, & devant nous les Tartares, il y avoit plus d'avantage en cette extremité à mourir honorablement, que de tomber vifs entre les mains de ces barbares.

Nostre plus grand mal estoit, que nous ne vivions pas nous mesmes en fort bonne intelligence entre nous. Le sieur *Brugman* faisoit sa cabale à part, & reprenoit & condamnoit tout ce que les autres disoient, sur tout ceux d'entre nous, qui faisions profession de lettres.

Mauvaise volonté de Brugman.

Et il est certain qu'au lieu de contribuer à leur conservation, il eût volontiers aidé à les perdre, s'il l'eust pû faire, sans qu'il eust luy-mesme couru risque de la vie.

Nous sçûmes depuis, que le dessein des Tartares estoit en effet de nous attaquer, & qu'ils l'eussent fait, si le *Schemkal*, qui esperoit d'avoir le butin seul, & qui croyoit nous attraper d'vne autre façon, ne s'y fust opposé. Il nous envoya dire par vn exprés, que nous eussions à prendre nostre chemin par le pont de batteaux, au dessus de la ville de sa residence ordinaire, & que si nous prenions vn autre chemin, mesme celuy du bord de la mer, où l'on peut passer la riviere en batteau, il nous traitteroit en ennemis.

Apres que celuy qu'il nous envoya pour faire ce beau dis-

cours, l'eust achevé, il se voulut lever & partir, mais l'Ambassadeur Moscovite, le saisissant par le bras, le retint, & luy dit, Dy à ton *Schemkal*, qu'il n'a que faire de nous indiquer nostre chemin : Nous prendrons celuy qu'il nous plaira : Il est vray, qu'il ne luy sera pas fort difficile de faire assommer vne poignée de gens; mais qu'il sçache, que le *Tzaar*, qui est celuy qui est le plus interessé en cette Ambassade, ne manquera point de s'en ressentir, & de vanger nostre mort bien cruellement. Il le renvoya avec cette réponse brusque, mais forte, qui fit quitter aux Tartares le dessein qu'ils avoient de nous attaquer de la façon qu'ils avoient resolu, & les obligea à changer de façon de proceder : de sorte que le vingtiéme d'Avril nous eûmes vne visite de quatre Princes Tartares, qui disnerent avec les Ambassadeurs dans leur tente, & qui ne furent point mal traittez, pour le lieu où nous-nous trouvions. Tout leur entretien n'estoit que de voler, & de dérober, & vendre des hommes. Il y en eut vn entr'autres, qui dit, que de toute la sepmaine il n'avoit pû dérober qu'vne seule fille. Apres qu'ils furent partis, le frere du Prince d'*Osmin* nous vint visiter. Il estoit assez civil, & nous fit forces offres de service. Apres luy vint le *Daruga* de la ville de *Tarku*. Nous luy demandasmes la raison pourquoy l'on tardoit tant à nous donner la voiture necessaire pour nôtre bagage. Il nous dit franchement, que nous ne la devions pas esperer, que nous n'eussions fait vn present à *Surkou Chan*. On luy en envoya vn dés le lendemain ; sçavoir vne paire de bracelets d'or, vne livre de tabac, vn pistolet, vn fuzil, vn baril de poudre, deux pieces de satin de Perse, & plusieurs sortes d'espiceries, luy faisans dire, qu'on luy envoyeroit vn baril d'eau de vie, dés que nous serions arrivez à *Terki*. Ce present luy fut si agreable, qu'il promit aussi-tost de nous faire avoir de la voiture pour de l'argent, & pria les Ambassadeurs à disner chez luy. Ils mirent d'abord en deliberation s'ils y iroient ou non : mais enfin il fut resolu, qu'ils y iroient avec vne suite de quatre personnes.

1638.

Ils envoyent vn present à Schemkal.

Qui les prie à disner.

La nappe estoit mise à terre, à la mode de Perse, & le festin consistoit en quatre plats, où il y avoit de petites lesches de mouton rosty, enfilées dans des brochettes de bois, quelques merlans, & du laict caillé, & en quatre écuelles du ris, accommodé avec des raisins au Soleil, & chargé de plusieurs

Particularitez du festin.

1638. pieces de mouton. L'Escuyer trenchant se mit au beau milieu des plats, & apres avoir rompu le pain, ou le gasteau, qui estoit fort long, & épois d'vn doigt, il en jetta vn morceau à chacun des conviés. Il deschira aussi la viande & le poisson, en petits morceaux, n'employant à cela que les mains, qu'il n'avoit pas moins noires que le visage : en sorte que la graisse luy coulant entre les doigts, & s'y meslant avec la crasse, dont elle prenoit la couleur, acheva de nous oster le peu d'envie que nous avions de manger.

Il fallut neantmoins avoir de la complaisance. Ils ne nous donnerent à boire que de l'eau, dans de grands verres à biere à l'Allemande, & puis de l'eau de vie, dans des tasses d'argent. Apres disner ils voulurent oüir nostre musique, que nous envoyâmes querir, & apres vn divertissement de trois heures, l'on servit encore vne fois. I'y remarquay, entre les autres viandes, le foye & la queuë d'vn mouton, qui n'estoit que graisse, & pesoit pour le moins cinq ou six livres.

Vn des tranchans (car à ce second service il y en eut trois) les hacha en semble fort menu, les sala tres-bien, & les servit ainsi avec la main, à pleines poignées. Il sembloit à voir cette viande, qu'elle avoit déja esté vne fois maschée, & neantmoins elle n'estoit pas si mauvaise, qu'elle estoit dégoûtante. Apres avoir achevé de manger nous-nous retirâmes chez nous.

Autre festin Tartare.

Le lendemain vingt-vniéme Avril, vn des autres Princes, nommé *Imam Myrsa*, pria les Ambassadeurs à disner. Il estoit fort jeune, n'ayant pas encore atteint l'aage de dix-huict ans, & estoit né d'vn frere de *Surchou Chan*, & d'vne femme de naissance *Kasamuka*. Ses domestiques nous disoient, que *Surkou Chan* avoit vsurpé la Principauté sur luy, & qu'il n'estoit pas mesme en seureté de sa vie, à cause de son oncle.

La nappe estoit mise dans vne grande salle, où nous-nous assimes avec *Imam Myrsa*, & avec quelques autres Seigneurs du païs, sur des chaises, à vne table assez basse.

Nous fumes sans comparaison mieux traittez que le jour precedent, & les viandes y estoient mieux apprestées. L'on servit entr'autres vn agneau gras entier, rosty, dont chacun prenoit ce qu'il vouloit. Ils ne se servoient point de cousteaux, mais ils déchiroient la viande, & je remarquay que quand quelqu'vn avoit mangé la viande d'vn os, son voisin ne lais-

soit pas de le prendre, & bien souvent il passoit à la troisiéme ou quatriéme main, & jusqu'à ce que celuy qui n'y trouvoit plus rien, le cassast, pour en tirer la moüelle. 1638.

Leurs vases à boire estoient des cornes de vaches creusées; & leur boisson, vn certain breuvage, qu'ils appellent *bragga* qu'ils font de millet, & à le voir il ne ressemble pas mal en couleur, & en consistence à la lie de biere. Ils en boivent avec delices, aussi bien que de l'eau de vie, & ils s'enyvrerent en moins de rien si fort, que nonobstant la presence de leur Prince, ils faisoient vn bruit qui eust empesché d'oüir le tonnerre.

Les Tartares, apres nous avoir traictez de la sorte, nous permirent de prendre congé, & demeurerent fort satisfaits de la chere qu'ils croyoient nous avoir faite.

Quelques jours apres les Ambassadeurs furent encore traittez par vn autre Prince, nommé *Emir Chan*, qui leur rendit aussi la visite; mais tout ce que ces barbares en faisoient, n'estoit que pour avoir des presents.

Le vingt-troisiéme le *Daruga* nous fit avoir des charettes pour nostre bagage. Nous les chargeâmes aussi-tost, à dessein de partir le lendemain; mais sur le soir *Surkou Chan* nous envoya dire, qu'il avoit advis certain, que *Sulthan Mahmud*, c'est ainsi que s'appelloit le *Schemkal*, s'estoit saisi de tous les passages de la riviere de *Koisu*, à dessein de nous arrester, & de nous rançonner, & que cela l'empeschoit de nous laisser partir.

Sur le soir bien tard arriverent aupres de *Tarku* vingt cavaliers, bien montez & armez, qui vinrent camper auprés de nôtre quartier. Les Ambassadeurs s'estans fait accompagner de quelques mousquetaires, les allerent voir, pour sçavoir d'où ils venoient, & le dessein qu'ils avoient. Ils répondirent que le Prince d'*Osmin*, les envoyoit au *Schemkal*, pour luy dire, que quelques Ambassadeurs estrangers, amis du Roy de Perse, & du *Tzaar* de Moscovie, estans arrivez chez luy, il les avoit laissé passer, sans leur faire payer aucuns droits ou peages, & pour le prier d'en vser de mesme avec eux; ce que le *Schemkal* avoit promis de faire, pourveu qu'ils ne portassent point de marchandises. Nous ne nous arrestâmes pas si fort à cet advis, que nous ne fissions la nuict bonne garde, & que nous ne tinssions nos armes prestes.

Le lendemain vingt-quatriéme ces Tartares partirent de- Le Schemkal.

1638. vant le jour, & incontinent apres nous vîmes chez nous deux envoyez de *Sultan Mahmud*, qui demanderent aux Ambassadeurs le sujet du retardement de leur voyage, & leur offrirent toute la faveur & tout le secours imaginable pour leur passage; pourveu qu'ils prissent le chemin qu'il leur avoit indiqué. A peine ces envoyez estoient partis, que *Surkou Chan* nous vint voir, & sur ce que les Ambassadeurs luy demanderent, pourquoy il les empeschoit de partir, il leur dît, que les chevaux & les beufs, que nous avions loüez, estoient prests, & que nous pourrions partir quand il nous plairoit, en luy donnant vne reconnoissance par écrit; comme nous avions voulu partir, nonobstant l'advis qu'il nous avoit donné, de la mauvaise volonté du *Schemkal*; parce que sans cela il seroit obligé de répondre au Roy de Perse, & au Grand Duc de Moscovie, des malheurs qui nous pourroient arriver. Qu'il connoissoit le *Schemkal* mieux que nous. Qu'il ne se soucioit ny de Dieu ny du diable, ny d'aucun Prince estranger. Qu'il se joüoit de sa parole. Que son plus grand divertissement estoit de voler & de répandre le sang, & qu'il valoit mieux attendre encore huit jours, dans lesquels il nous promettoit de nous donner escorte suffisante, sans laquelle nous ne pouvions pas esperer de passer dans les terres de ce Prince, si nous ne nous resolvions de hazarder nostre vie, & de perdre tout nostre bagage. Que dans ce temps-là arriveroit sans doute l'Ambassadeur de Perse, avec des lettres de recommandation du Roy; veu que sans cela il n'oseroit pas entreprendre de nous escorter; de peur d'attirer sur luy l'inimitié de tous les autres Tartares.

Leur offre passage.

Ce discours nous mit dans vne grande perplexité; parce que nous considerions, que l'arrivée de l'Ambassadeur de Perse estoit fort incertaine, & que cependant nous avions à craindre de *Surkou Chan* les mesmes choses, qu'il nous vouloit faire apprehender du *Schemkal*. Nous depeschâmes vn courrier au *vveiuode* de *Terki*, pour le prier de nous envoyer vne escorte de Strelits; capable de nous asseurer contre les Tartares: mais il n'en voulut rien faire. *Surkou Chan* depescha aussi vn exprés à *Derbent*, pour sçavoir de l'Ambassadeur le temps, dans lequel il pourroit arriver à *Tarku*: mais il nous fit dire au bout de quelques jours, qu'il estoit vray, que son hôme estoit revenu, mais qu'il avoit esté assez mal advisé, pour mettre la lettre,

Le Gouverneur de Terki leur refuse escorte.

tre qu'*Imamculi Sulthan* luy avoit donnée, dans son carquois, & qu'il l'avoit perduë, en voulant tirer vne fléche sur vne beste; de sorte qu'il avoit esté contraint de le renvoyer. Toutes ces façons de faire augmenterent bien l'ombrage, que nous avions sujet de prendre de son procedé, mais ce qui acheva de nous estonner, ce fut la retraitte de quelques marchands Armeniens; lesquels s'estans là joints à nous, à dessein de trouver plus de seureté, en faisant le voyage en nostre compagnie, se retirerent dans la ville, sur vn advis qu'on leur donna, que deux cens Tartares avoient formé vne entreprise sur nostre quartier, pour nous y forcer. Outre cela l'incommodité que nous souffrions, à cause du mauvais temps, augmentoit bien nostre déplaisir: car les pluyes continuelles n'avoient pas seulement détrempé nos tentes & nos habits, mais elles nous empeschoient absolument de faire du feu, pour nous chauffer, & mesme pour faire la cuisine. Il n'y a point d'estat assez déplorable, pour pouvoir estre comparé à celuy où nous nous trouvions, abandonnez que nous estions d'vn chacun, dépourveus de tout, & destituez de conseil & de resolution, n'osans pas mesme entrer dans les huttes des Tartares; parce que *Surkou Chan* nous avoit luy mesme advertis, que nous y courriós risque d'estre enlevés & vendus. Et de fait, le vingt-septiéme Avril vn de nos soldats, nommé *Guillaume Hoye*, Escossois, s'estant vn peu trop éloigné du quartier, fut si bien dérobbé par les Tartares, que nous n'en pûmes jamais sçavoir de nouvelles, quelque recherche que nous en fissions. Nous sçeûmes depuis, qu'on l'avoit emmené dans la forteresse de *Sachur*, à cinq ou six lieuës de *TarKu*.

1638.

Vn soldat Escossois enlevé par les Tartares.

Ce jour-là il nous arriva encore vn autre malheur; en ce que nos gens s'amusans à tirer de l'arc, & nostre Canonier s'estant approché de trop prés du blanc, pour amasser vne fléche, vn valet Moscovite le blessa dans le petit ventre, dont il mourut le lendemain.

Le Moscovite témoigna vn regret si sensible de cét accident, qu'il voulut qu'on le fist mourir; mais l'affaire ayant esté mise en deliberation, l'on jugea qu'il n'y avoit point eu de dessein; de sorte qu'on le remit en liberté, mesme en partie en consideration de la priere du Canonnier. Nous enterrâmes le deffunct, du conseil de quelques femmes Tartares, qui estoient

1638. Chrestiennes, au lieu où estoient nos chevaux, & fismes faire vne autre fosse hors du quartier, dans lequel l'on fit descendre vn cercueil vuide; parce que l'on estoit asseuré, qu'apres nostre départ les Tartares feroient deterrer le corps, pour le faire manger aux chiens. Il y mourut aussi vn riche Marchand Moscovite. L'on embausma son corps, qui fut porté à *TerKi*, où il fut enterré au cemitiere de ceux de sa Religion. Parmy toutes cés disgraces & afflictions, les Tartares ne laissoient pas de nous obliger quasi tous les jours à leur faire oüir nostre musique; qui, pour dire la verité, n'estoit gueres dissemblable à celle, que les enfans d'Israël chantoient autrefois aux rives de Babylone.

MAY.

Le Sem Kal accorde le passage, & donne des ostages.

Le 1. jour de May nous depéchasmes vn homme à *Sulthan Mahmud*, pour luy demander passage. Nostre envoyé revint le lendemain, avec quatre Tartares, qui nous dirent de la part du *SchemKal*, qu'il avoit esté bien surpris d'entendre que *Surkou Chan* le vouloit faire passer dans nôtre esprit pour vn insigne voleur, & pour vn homme sans foy. Qu'il ne luy avoit point dōné sujet de le traitter de la sorte, & qu'il trouveroit bien-tost l'occasion de s'en ressentir. Pour ce qui estoit de nous, qu'il nous offroit tout son credit, & tous ses sujets, pour l'avancemēt & pour la seureté de nostre voyage, & que si nous ne nous pouvions pas resoudre à nous fier en luy, il estoit prest de nous donner en ostage trois des principaux Seigneurs du païs; que nous pourrions emmener avec nous, ou laisser aupres de *Surkou Chan*, jusques à ce que nous serions hors de sa jurisdiction.

Ces offres inesperées nous mirent encore en doute de ce que nous avions à faire; mais ayans sceu, qu'en effet *Sulthan Mahmud* vivoit tout autrement que n'avoit fait son pere, lequel apres avoir diffamé son païs par des vols continuels, avoit changé de façon de vivre, & pour expier ses pechez estoit allé en pelerinage à la Mecque, & au sepulchre de Mahomed, nous acceptasmes ses offres; d'autant plus volontiers que le sixiéme de May nous receûmes lettres de *Derbent*, par lesquelles l'Ambassadeur de Perse nous mandoit, que ne pouvant partir qu'il n'eust receu les dépesches & le truchement, qu'il attendoit de la Cour, & ne croyant pas pouvoir encore arriver d'vn mois à *Tarku*, il s'en rapportoit à nous de l'attendre, ou de continuer nostre voyage. Sur cét avis nous pressâmes

SurKou Chan de nous laisser partir; à quoy il consentit, apres 1638.
avoir receu encore vn present, qu'il osa bien demander luy-mesme, & apres s'estre asseuré du retour des chevaux & des bœufs, qui portoient nostre bagage, par deux des ostages du *SchemKal*, que nous luy laissasmes, & il nous permit d'emmener le troisiéme.

Nous partismes dont de *TarKu* le douziéme May, sur la dangereuse parole de *Sulthan Mahmud*. Il y avoit quinze jours que nous estions d'accord avec les charretiers de *TarKu*; mais quād il fut question de charger le bagage, ils ne se voulurent pas tenir au marché, que nous avions fait avec eux, & nous obligerent à le renouveller, & à augmenter la somme que nous leur avions promise. Ils voulurent faire demesme des chevaux de selle, mais les Ambassadeurs n'en voulurent rien faire: Ce qui fut cause qu'vne partie de nos gens, & mesmes quelques-vns des principaux, furent obligés de faire les deux premieres journées à pied, non sans quelque raillerie de la part de leurs ennemis. Nous fismes ce jour-là deux lieuës, par vn païs plat & vny, mais desert, jusques à vn ruisseau, qui sert de frontiere commune à *Sulthan Mahmud*, & au Prince de *TarKu*. Nous rencontrasmes par le chemin quelques Seigneurs Tartares, qui prierent les Ambassadeurs de leur prester nostre Medecin, pour visiter vn de leurs amis, qui estoit malade dans le voisinage, & sur la difficulté qu'il fit d'aller avec eux, parce qu'il avoit sujet d'apprehender de n'en point revenir, ils nous laisserent deux de leur compagnie en ostage, & le remenerent apres minuict. Nous n'eûmes ce soir là pour nostre souper, que du pain & de l'eau trouble.

Partent de Tarku.

Le treiziéme May, qui estoit le jour de la Pentecoste, nous fismes quatre lieuës, par vn païs fort couvert. Nous pensâmes ce jour-là demeurer par le chemin; parce que l'Ambassadeur Moscovite ayant traitté vn des charretiers à coups de canne, tous les autres voulurent deteller, & s'en aller: mais nous les cageolasmes si bien qu'ils demeurerent enfin. Nous passasmes la nuict dans le bois, & ceux qui avoient envie de dormir, se coucherent sans souper.

Le quatorziéme nous ne fismes qu'vne lieuë, jusques à la riviere de *Koisu*, qui doit estre à mon avis, celle que Ptolomée nomme *Albanus*. Elle tire sa source du mont *Caucasus*. Ses

La riviere d'Albanus.

1638. eaux sont troubles & son cours est extremement rapide. Elle est pour le moins aussi large que l'*Elbe*, & en ce lieu-là elle avoit plus de vingt pieds de profondeur.

La demeure ordinaire du Schemkal.

Le Bourg, ou village d'*Andre*, ou *Sulthan Mahmud* demeuroit, est situé sur vne colline, deçà la riviere. Aupres du village est vne source d'eau boüillante, qui se décharge dans vn étang, & en rend les eaux fort commodes pour le bain. Ses habitans sont la pluspart pescheurs, & nous les voyions en grand nombre sur la riviere, occupés à la pesche.

Ils poussent vn crochet fort pointu & amorcé, qui est attaché à vne longue perche, jusques au fond de la riviere, & prennent par ce moyen quantité d'esturgeons, & d'autres poissons semblables. I'ay appris qu'ils ont vne coustume particuliere dans leurs nopces, c'est que tous les conviez y tirent chacun vne fléche au plancher, & les laissent là jusques à ce qu'elles pourrissent, ou qu'elles tombent d'elles-mesmes; dont neantmoins je n'ay pas pû sçavoir la raison.

Des qu'ils nous apperceurent, ils s'approcherent du bord, & offrirent de nous passer, & pour faciliter le passage du bagage, ils joignirent ensemble deux batteaux, sur lesquels ils couchoient vne claye, capable de porter vne charrette. Ils nous demandoient deux escus du passage de chaque charrette, & nous en avions environ soixante-dix, & voyans que nous faisions difficulté de les donner, & que nous aimions mieux faire marché en bloc, ils passerent à l'autre rive, où ils se mirent à nous railler, & à se mocquer de nous. Nous y vismes aussi le *Schem*Kal, qui s'estoit arresté à l'entrée d'vn bois, & estoit accompagné d'vn bon nombre de Cavaliers; de sorte que nous ne sçavions plus où nous en estions.

Nous fismes des huttes de branchages sur le bord de la riviere, & fismes quelques assemblées particulieres, parce qu'il ne s'en faisoit point de publiques, pour vaquer aux devotions convenables à la Feste. Ceux qui faisoient profession de lettres se rendirent chez le sieur *Crusius*, où nous dinasmes, n'ayans pour toute boisson que de l'oxycrat, détrempé de larmes, que nous versions, sur la comparaison que nous faisions de nostre estat present, avec celuy où nous serions en nostre chere Patrie.

Le quinziéme nous priasmes l'Ambassadeur Moscovite de

passer la riviere ; ce qu'il fit, & parla au *SchemKal*, suivant l'instruction que nous luy avions donnée, & fit si bien que les Tartares se contenterent de deux Tumains, qui font dix pistoles, pour le passage de toute la compagnie, & de tout le bagage. 1638.

Nous passasmes la riviere le mesme jour, & les Ambassadeurs firent aussi-tost dresser leurs tentes, & firent clorre le quartier du bagage, qu'ils firent garnir d'artillerie.

Description de la personne du Schemkal.

Bien-tost apres, le *SchemKal*, accompagné de deux de ses freres, & d'vne suitte de cinquante Cavaliers, leur rendit la premiere visite. C'estoit vn homme d'environ trente-six ans, gros & robuste, & de fort bonne mine. Il avoit vne veste de satin verd, sur vne cotte d'armes, & par dessus vn manteau d'vn gros vilain feutre. Ses armes, aussi bien que celles du reste de la compagnie, estoient le cimeterre, l'arc & la fléche. Estant à ving pas de nous il mit pied à terre, fit civilité aux Ambassadeurs, & entra avec eux dans leur tente. Outre le presént de quelques moutons & agneaux, il fit apporter pour ceux de la suitte, vne grande chaudiere, pleine d'esturgeons, coupez en petits morceaux, & cuits à l'eau & au sel; à quoy l'on ajousta vne saulce de beurre frais & d'ozeille. Ie puis dire avec verité, que jamais je ne fis vn si bon repas, & que toutes les delices de Perse ne me furent jamais rien au prix de ce mets. Les Ambassadeurs le traittérent d'eau de vie, & luy donnerent la musique, pendant laquelle on tiroit par intervalle quelques pieces d'artillerie. Il se divertit de cette façon environ deux heures, & estant à moitié yvre, il se retira ; mais il revint bien-tost apres.

On luy fit vn present d'vne paire de bracelets d'or, d'vn gobelet d'argent, d'vn manteau d'escarlatte, doublé de panne, d'vne paire de pistolets, d'vne espée, d'vn baril de poudre, de quelques estoffes de soye de Perse, & de quelques peaux de maroquin de Levant, Il mit aussi-tost le manteau, & donna le sien au sieur *Brugman*, qui eut l'adresse de le mettre en bonne humeur, & d'achever de gagner son amitié, par les esperances qu'il luy donnoit, des grands avantages qu'il pourroit tirer de l'establissement du commerce, pour lequel il faisoit ce grand voyage. Il luy dit, que l'Ambassadeur du Roy de Perse les suivroit, pour achever avec le Duc de Holstein

1638. le traitté, qu'ils n'avoient fait qu'esbaucher : que cét Ambassadeur luy confirmeroit cette verité, & qu'il pourroit sçavoir de luy, qu'ils seroient obligez de passer tous les ans par son païs, avec des marchandises de grand prix.

Que ce païs n'estoit point connu du tout en Allemagne, & que leur Prince n'avoit point sceu qu'en ces quartiers-là ils deussent rencontrer vn si grand Seigneur ; qu'autrement il n'eust pas manqué de luy envoyer des presens fort considerables ; mais que cela se feroit à l'avenir, & que leur intention estoit de faire vne amitié perpetuelle avec luy. Ces discours sonnerent si bien aux oreilles du *Schemkal*, qu'il nous eust volontiers fait haster nostre voyage, afin de nous voir bien-tost de retour. C'est pourquoy ils nous fit donner des chevaux de somme, & vingt-deux de selle, à vn prix fort raisonnable, pour nous conduire jusques à *Terki*.

Partent d'Andre.

Le seiziéme May nous partismes de là. Il nous escorta luy-mesme avec cinquante Cavaliers, par vn bois fort épais, jusques à vne demy lieuë d'*Andre*, où il prit congé de nous avec beaucoup de civilité. Nous fismes ce jour-là deux lieuës, par vne grande plaine, jusques à la riviere d'*Aksu*. Elle coule en ces quartiers-là fort doucement, & n'a pas plus de cinquante pas de large. Les Tartares nous dirent, que c'est vn bras de la riviere de *Koisu*, avec laquelle elle se rejoint proche de la mer. Il y falut attendre les batteaux, & les clayes que ceux d'*Andre* apportoient sur des charrettes, & cependant nous coupasmes des roseaux, & des cannes pour combler les marais, qui nous empeschoient d'aborder la riviere. Nous la passasmes au clair de la Lune, & y payasmes encore deux Tumains pour le passage.

Nous autres, qui n'estions pas bien avec le sieur *Brugman*, nous fûmes contrains de nous coucher sans souper.

Le septiéme nous fismes sept lieuës, par vne grande bruyere, où nous commencâmes à perdre le mont Caucase de veuë.

Nous arriuâmes sur le soir à la riviere de *Bustro*, & fismes dresser nos tentes dans la forest voisine. Cette riviere est fort trouble, & quasi aussi grande, mais non si rapide, que celle de *Koisu*. En coulant vers le Nort, à environ cinq lieuës de la mer *Caspie*, elle se separe en deux branches, dont l'vne, que l'on nommoit autrefois *Ter*K, & aujourd'huy *TimenKi*, a donné le nom à la ville de *Ter*K*i*, aupres de laquelle elle passe, & a environ cinquante pieds de large.

L'autre s'appelle *Kisilar*, à cause de certains grains semblables à l'or, qu'elle entraîne avec son sable, & son lict est aussi large que celuy de l'autre, mais elle a si peu d'eau, que bien souvent, au plus chaud de l'Esté, on la passe à sec. L'embouchure de ce bras est à huict lieuës au dessus de la ville de *TerKi*. 1638.

Il faut remarquer icy, que toutes ces rivieres viennent du *vvest-Nord-vvest*, & qu'entre celle de *Kisilar* & la riviere de *vvolga*, qui sont éloignées l'vne de l'autre de soixante-cinq lieuës, il n'y a point d'autre riviere; de sorte qu'il faut croire que l'*AKsai* est le *Cœsius* de *Ptolomée*, que *Bustro* est le *Gerrus*, que *Timen-Ki* ou *TerKi*, est l'*Alonta*, & que *Kisilar* est l'*Adonta*; parce que ce sont là toutes les rivieres, qui se trouvent entre l'*Albanus* ou le *Koisu*, & le *Rhu* ou le *vvolga*.

La riviere de *Bustro* sert de frontiere commune aux Tartares de *Dagesthan*, & à ceux de *Circassie*; c'est pourquoy les charretiers de *TarKu* ne voulurent point passer outre.

Le lendemain dix-huictiéme May, nous passâmes la riviere, & fismes mesme passer le bagage, avec d'autāt plus de joye, que nous laissions au delà la riviere les Mahometans & les Payens, pour entrer dans la Chrestienté. Car encore que les Tartares de ces quartiers-là soient Payens ou Mahometans; aussi bien que ceux de *Dagesthan* & les autres, ils sont neantmoins sous la domination d'vn Prince Chrestien, qui est le Grand Duc de Moscovie; qui a par tout ses Gouverneurs, ses Magistrats & ses Prestres, pour l'exercice de la Religion Chrestienne, dont il fait profession. Entrent en la Circassie.

Les vivres y estoient si chers, que nous estions contrains de payer prés de huict francs d'vn mouton. Aussi nous en dōna-on fort peu; de sorte que pour avoir de la viande, nous nous amusions à nous divertir dans les bois, & à tirer aux corneilles, dont il y avoit en ces quartiers-là grande quantité.

Le dix-neufviéme nous fîmes cinq lieuës, par vn païs fort vny, tout couvert de roseaux, avec quelque peu d'arbres, qui estoient la pluspart plantez en rond, à l'entour d'vne grande plaine.

Sur le soir nous campâmes dans la bruyere, aupres d'vn puits, ou plûtost aupres d'vne cloaque; parce que ses eaux estoient tellement puantes, que les bestes mesmes n'en voulurent point boire. Toute la terre y estoit pleine de trous, que

1638 les serpens & couleuvres y avoient faits, & neantmoins, bien que nous fussions contrains de coucher à terre, il n'y eut pas vn de nous qui en fust offensé.

Quantité de serpents.

Le vingtiéme nous fimes encore quatre lieuës, par des landes & des bruyeres, jusques à la ville de *TerKi*. Nous vîmes ce jour-là quantité de serpens, dont plusieurs estoient aussi gros que le bras, & avoient plus de six pieds de long. Ils estoient couchez en rond, & s'égayoient à la chaleur du Soleil, qui donnoit vn beau lustre à la vivacité des couleurs, dont leur peau estoit marquetée. Nous vimes aussi aupres de *TerKi*, vne certaine sorte de mulots, qu'ils appellent en Arabe *Ierbuah*. Ils sont de la grandeur d'vn escureuil, & ne ressemblent pas mal à cét animal, qui est si commun en Europe: sinon qu'ils ont le poil plus noir, la teste toute semblable à celle de la souris, les oreilles longues, les jambes de devant courtes, & celles de derriere longues; ce qui fait qu'ils ne peuvent courir qu'en montant, & que dans la plaine ils ne font quasi que se traîner, en marchant; si ce n'est quand ils sautent, car alors ils s'élancent cinq ou six pieds haut de terre, portans la queuë couchée sur le dos. Et dautant qu'ils l'ont longue & pelée comme les rats, mais non pas si grosse, ayant au bout vn petit bouquet de poil blanc, ils ne ressemblent pas mal aux Lyons rempans, que l'on voit dans les armoiries: ce qui estoit assez divertissant, particulierement quand on en voyoit plusieurs à la fois s'élancer en l'air. L'on dit qu'il s'en trouve quantité aux environs de Babylone, & en Arabie, où les habitans les mangent. Il y en a qui se retirent des champs dans les maisons, mais alors il faut que le maistre du logis prenne bien garde à son argent, de peur qu'ils ne le dérobent.

Ierbuah, espece de mulots.

Le Perse, que j'emmenay du païs, & qui me sert encore aujourd'huy; nommé *Achvverdi*, me raconta vn jour à ce propos, que son pere, ayant remarqué de temps en temps, qu'on luy déroboit de l'argent dans sa chambre, en soupçonna d'abord sa femme & ses enfans, jusques à ce qu'ayant vn jour apperçeu vn de ces *Ierbuah*, qui parut au bout d'vne piece de tapisserie, il se douta aussi-tost de ce qui en estoit; mais pour s'en asseurer il mit vn *Abas* sur la table, & sortit de sa chambre, qu'il ferma à la clef, en sorte qu'il ne pouvoit pas apprehender que l'on l'ouvrist, & y estant rentré peu de temps apres, & ne trouvant

trouvant plus son *Abas*, il fit chercher la retraitte de cét animal, où il trouva beaucoup plus d'argent, qu'il ne luy avoit esté dérobé. 1638.

A vn quart de lieuë de la ville de *Terki*, nous rencontrasmes le frere du *Mussal*, dont nous avons parlé cy-dessus, accompagné d'vn Colonel, que le *weiuode* envoyoit au devant de nous, pour nous complimenter. Il nous receut dans des tentes, qu'il avoit fait dresser hors de la ville, où l'on nous donna la collation de pain d'espice, de biere, d'hydromel & d'eau de vie, pendant que l'on marquoit les logis dans la ville. Arrivent à Terki.

Le lendemain le *weiuode* envoya aux Ambassadeurs quatre plats de viande, pour leur bien-venuë. Les Ambassadeurs envoyerent aussi visiter la Princesse *Bika*, mere du *Mussal*, & quelques jours apres ils y furent en personne. Elle les receut fort bien, & leur donna à disner. Ce nous fut vne grande joye de nous voir delivrés de la barbarie des *Tartares* de *Dagesthan*, & de nous trouver parmy les Moscovites, avec lesquels nous avions fait connoissance & amitié; c'est pourquoy ce fut de bon cœur que nous envoyasmes querir nostre musique, pour nous divertir chez le *Mussal*.

Nous avons promis en la premiere partie de cette Relation de parler plus amplement des *Tartares Circasses* à nostre retour; parce qu'ayant fait nostre voyage par mer en allant, nous n'en pûmes quasi rien apprendre. Il n'y a point d'Historien, ancien ou moderne, que je sçache, qui en parle. *Scaliger* en fait mention, en ses Exercitations contre Cardan. exer. 33. 167. & 303. sect. 3. mais en fort peu de mots, & les nomme avec Strabon, *Zigi*, les logeant au delà du *Caucase*, sur le *Pont Euxin* & vers les *Palus Meotides*, sur les frontieres de l'Asie & de l'Europe. Au lieu que ceux que nous avons veus sont *Scythes*, ou *Sarmates Caspiens*, & occupent vne partie de l'ancienne Albanie, qui a pour frontieres, du costé du Levant & du Ponant la mer *Caspie* & le Mont *Caucase*, & vers le Midy & le Nort la riviere de *Bustro*, & les effroyables landes de Tartarie & d'*Astrachan*. Tartares Circasses.

Leur ville capitale est *Terki*: mais depuis que le Grand Duc de Moscovie a estendu ses conquestes jusques-là, il a mis garnison en toutes les villes, & ne laisse aux *Tartares Circasses* pour leur demeure, que les Bourgs & les villages; quoy que sous le Gouvernement des Seigneurs du païs, qui sont tous sujets du Terki capitale de Circassie. Le gouvernement du païs.

1638. *Tzaar*, & obligés de luy prester le serment de fidelité. La Iustice, qui est administrée par ceux de leur nation, se rend au nom du *Tzaar*, & en la presence du *Weiüode*, particulierement pour les affaires d'importance. Leurs maisons sont fort chetives, la plus part faites de terre & de branchages, & au dedans enduites d'argile.

Les hommes sont la plus part fort robustes, ayans le teint jaunastre, mais ils n'ont pas le visage si large que les *Tartares* de *Nagaja*, & les cheveux noirs & longs, sinon qu'ils se font raser le milieu de la teste, depuis le front jusques au col, de la largeur d'vn poulce, laissans seulement au sommet vn toupet tressé, qui leur bat sur le col.

Scaliger dit, que les *Tartares Circasses* sont les plus perfides & les plus barbares de tous les hommes : Mais c'est ce qui se pourroit dire avec plus de raison de ceux de *Dagesthan*. Car les *Circasses* sont vn peu moins barbares, & plus accommodans: Et il y a grande apparence, que c'est depuis qu'ils vivent sous la domination des Moscovites, & depuis qu'ils ont la conversation avec les Chrestiens, qu'ils se défont petit à petit de leur barbarie.

Leur langage. Leurs habits. Ils ont leur langage commun avec tous les autres Tartares, & avec cela ils parlent quasi tous la langue Moscovite. Les hommes sont habillés comme les autres Tartares, sinon que leurs bonnets sont vn peu plus larges, & quasi semblables à ceux de nos Prestres.

Ils ont le manteau de feutre, ou de peaux de mouton, attaché avec vne éguillette, ou avec vn cordon : mais il ne joint point; de sorte que ne pouvant couvrir qu'vne partie du corps, ils le tournent tousiours selon le vent & la pluye.

Leurs femmes. Leurs femmes sont fort bien faites, & ont le visage beau, le teint blanc & vny, & les jouës fort bien colorées. Leurs cheveux, qui sont noirs, leur pendent en deux tresses des deux costez du visage, qu'elles ont tousiours découvert. Elles ont sur la teste vn couvre-chef noir, couvert d'une toile de cotton fort fine, ou de quelque autre toile ouvrée, qu'elles nouënt sous le menton.

Les veuves ont derriere la teste vne vessie de bœuf enflée, couverte de toile de cotton, d'vn crespe, ou de quelque autre estoffe de plusieurs couleurs; De sorte qu'à les voir de

loin, il ſemble qu'elles ayent deux teſtes. Les femmes n'ont l'Eſté qu'vne ſimple chemiſe, rouge, verte, jaune, ou bleuë, & fenduë par devant juſques au ventre, en ſorte qu'on leur void le ſein, l'eſtomach, & meſme le nombril. 1638.

Elles eſtoient fort familieres, & de fort bonne humeur. Dés le premier jour de noſtre arrivée nous en trouvâmes quatre, qui vinrent à nous, avec vne démarche, & avec vne aſſeurance, telle que les Poëtes donnent aux Amazones, qu'ils logent en ces quartiers-là. Elles nous arreſterent, & ne nous voulurent pas laiſſer, qu'elles ne nous euſſent bien regardés de tous coſtez. Et ſi elles n'eſtoient pas ſi difficiles, qu'elles ne ſouffriſſent, que quelques-vns des noſtres, qui faiſoient ſemblant de manier les Chappelets d'ambre ou de coquilles, où les colliers d'eſtain ou de cuivre, qu'elles portent au col, portaſſent la main ſur le ſein. Il y en avoit qui nous convierent d'entrer en leurs maiſons, & l'on nous dît que la couſtume du païs porte, que lors que le mary voit entrer quelqu'vn, qui demande à parler à ſa femme, il ſort, afin de n'eſtre point incommode.

Outre que les hommes ſont fort rarement au logis, eſtans tout le long du jour à la campagne, occupés à la garde de leur bétail. Mais avec toute cette liberté on ne laiſſa pas de dire des merveilles de la pudicité de ces femmes.

Et de fait, je ſçay qu'vn de nos Officiers de guerre, s'eſtant laiſſé attirer dans vne de ces maiſons, & trovvant la femme aſſez jolie, fit connoiſſance avec elle, & la trouva diſpoſée à luy rendre mille petits offices; juſques à luy faire des mouchoirs, & à luy laver la teſte; de ſorte que croyant avoir ville gagnée, il voulut paſſer outre : mais elle luy dît, que cela ne ſe faiſoit point parmy eux : que la cofiance que leurs maris avoient en leur probité, meritoit bien qu'elles la reconneuſſent d'vne fidelité à toute eſpreuve, & que quand meſmes les maris ſeroient capables de conniver à leur faute, le reſte du peuple ne leur pardonneroit pas vne infidelité de cette nature. Elles ne faiſoient point de difficulté de ſouffrir tout le reſte, & s'en faiſoient payer, prenans & demandans les preſens, & meſme ſous pretexte de viſiter nos habits par tout, elles portoient quelques fois la main dans la pochette, & en tiroient tout ce qu'elles pouvoient attraper. Sont chaſtes.

1638. Quoy qu'il y soit permis aux hommes d'épouser plusieurs femmes, la plus part neantmoins se contentent d'vne seule. Quand vn homme meurt sans enfans, son frere est obligé d'espouser sa vefve, pour luy susciter semence, & selon cette coustume, le *Mussal* avoit espousé la vefve de son frere.

Leur Religion.

Leur Religion est quasi toute Payenne; car encore qu'ils se fassent circoncire, ils n'ont neantmoins ny Bible ny Alcoran, ny Prestres ny Eglises. Ils sont eux-mesmes les sacrificateurs, & ils font eux-mesmes les sacrifices, particulierement le jour de saint Elie.

Leurs sacrifices.

Quand vn homme de qualité meurt, les parents & amis s'assemblent à la campagne, hommes & femmes, pour sacrifier vn bouc: & pour sçavoir s'il est propre au sacrifice, ils en coupent la nature, qu'ils jettent contre la muraille; si elle n'y tient pas ils sont obligés d'en tuer vn autre, si elle y tient, l'on acheve les ceremonies, en l'écorchant, & en estendant la peau au bout d'vne longue perche, devant laquelle ils font leur sacrifice, & font boüillir & rostir la chair, qu'ils mangent apres. Le festin estant achevé les hommes se levent, & vont faire leur adoration à la peau, & apres les prieres les femmes se retirent. Les hommes demeurent, & s'enyvrent de leur *Bragga*, & d'eau de vie, si bestialement, que rarement ils se separent sans se battre. Cette peau demeure sur la perche, jusques à ce que la mort d'vne autre personne de qualité, en fasse mettre vne autre en la place.

Nous vîmes aupres de *Terki*; tant en allant qu'en revenant, gueres loin de la maison de *Bika*, vne de ces peaux tenduë, avec la teste & les cornes, sur vne Croix noire. Le pied de cette perche n'estoit enfermé dans vne petite haye, que pour empescher les chiens d'en approcher, & de prophaner le mystere.

Leurs enterrements.

Ils enterrent leurs morts fort honorablement, ornent leurs sepulcres de pilliers, & font bastir des maisons entieres exprés sur ceux des personnes de qualité. Nous en vîmes vn sur le sepulcre du frere du *Mussal*, dont les aix estoient de diverses couleurs, placés en forme d'échiquier, ayant sur le toict plusieurs figures de bois mal faites, qui representoient vne chasse.

Pour tesmoigner le dueil, ils se déchirent le front, les bras & l'estomach, à coups d'ongles, & d'vne façon fort barbare;

en ſorte que l'on en voit découler le ſang en grande abondance. 1638.
Leur dueil continuë juſqu'à ce que les playes ſoient fermées, & s'ils veulent qu'il dure plus long-temps, ils les r'ouvrent ſouvent de la meſme façon.

Le vingt-vniéme de May nous recommencâmes à faire nos preparatifs pour la continuation du voyage. Nous avions vn deſert de ſoixante & dix lieuës d'Allemagne à paſſer, & de prendre des chevauz de ſelle, pour monter tous ceux de la compagnie, la dépenſe en euſt eſté trop grande; C'eſt pourquoy l'on accorda avec des charretiers de *Terki*, à neuf eſcus pour charrette à deux chevaux, qui porteroient chacune trois ou quatre perſonnes juſques à *Aſtrachan*.

Il ſe joignit à nous vne Caravane de pluſieurs marchands de diverſes nations, comme Perſes, Turcs, Grecs, Armeniens & Moſcovites; de ſorte que nous ne faiſions pas moins de deux cens chariots ou charrettes; mais l'on nous donna fort peu de vivres pour vn ſi long voyage; ſçavoir à chacun, avec le *Suchari*, & du pain bis moiſi, la moitié d'vn ſaulmon ſec & puant, ſans aucune boiſſon. Car les Tartares, qui diſoient, qu'ils n'avoient point fait de marché ſinon pour les hommes, refuſoient de charger des tonneaux & des barils, & le ſieur *Brugman* ne voulut pas qu'on loüaſt vne charrette, pour porter de la bierre ou de l'eau; quoy qu'il ne manquaſt pas de faire bonne proviſion de tout, tant pour luy, que pour ceux de ſa cabale. Pour dire la verité, nous ne nous en mîmes pas beaucoup en peine, parce que nous ne pouvions pas nous imaginer, que l'eau nous d'euſt manquer: mais nous eûmes tout le loiſir de nous en repentir.

Nous partîmes de *TerKi* le quatriéme de Iuin apres Midy, & entrâmes auſſi-toſt en cette effroyable bruyere, prenans noſtre route à gauche, en nous éloignant de la mer *Caſpie*. Ce fut vne choſe eſtrange, & neantmoins tres-veritable, qu'en onze jours de chemin, nous ne vîmes ny ville ny village, ny arbre ny colline, ny meſme vne ſeule riviere, ſinon celle de *Kiſilar*, contre ce que toutes les tables Geographiques nous en repreſentent. Nous ne vîmes pas meſme pendant tout ce temps-là vn ſeul oiſeau, mais ſeulement vne grande plaine, deſerte, ſablonneuſe, & couverte çà & là d'vn peu d'herbe, & des puits, & des mares d'eau ſalée ou croupie

IVIN. Partent de Terki.

Les deſerts d'Aſtrachan.

1638. & puante. Nous ne fîmes le premier jour que deux lieuës, & logeâmes le soir aupres d'vne de ces mares.

Le cinquiéme nous campâmes sur la riviere de *Kisilar*.

Le sixiéme nous fîmes six lieuës, & logeâmes encore aupres d'vne mare. Ces trois premiers jours nous prîmes nostre route vers le *vvest-Nort-vvest*, & vers l'*Est-Nort-Est*, jusques à la riviere de *vvolga*.

Le septiéme nous fimes encore six lieuës, par vn grand marais, qui nous donna de la peine à passer. La chaleur, & la soif nous incommodoient étrangement; mais pas tant que les mouches, les moucherons & les guespes, dont les hommes & les chevaux eurent de la peine à se deffendre. Les chameaux, qui n'ont point de queuë pour chasser ces insectes, comme les chevaux, estoient tous en sang, & tous pleins de bosses.

Le huictiéme Iuin; nous partîmes devant le jour, & apres avoir fait quatre lieuës, nous fismes repaistre nos chevaux à l'entrée d'vne route fort sablonneuse.

Apres dîner nous fismes encore quatre lieuës, & logeâmes le soir aupres d'vne mare. Les Tartares, voyans qu'vn de leurs chevaux alloit demeurer par le chemin, le previnrent, luy couperent la gorge, & le partagerent entr'eux. Sur le soir ils le firent rostir au feu, qu'ils firent de quelques brossailles & roseaux, & en firent bonne chere.

Le neufiéme nous fismes sept lieuës, & logeâmes vers le Midy, aupres d'vne mare, que le regorgement de la mer y avoit faite. L'eau en estoit si mauvaise, aussi bien que celle de toutes les autres, qu'il falloit se boucher le nez en la beuvant.

Le dixiéme nous fismes encore sept lieuës, jusques à vn lieu couvert de roseaux, où nous trouvâmes vn peu d'eau douce, que le voisinage du *wolga* nous fournissoit.

L'onziéme nous fismes encore sept lieuës, jusques à vne mare, que le *wolga* y fait, quand il déborde. L'eau n'en estoit pas salée, mais toute croupie, & tellement puante, qu'il n'y avoit pas moyen d'en boire. Ce jour-là douze gros sangliers nous vinrent couper nostre marche. Quelques Cavaliers Tartares leur donnerent la chasse, pour se divertir, & le mal-heur voulut qu'il en vint passer deux droit à nostre charette. Les chevaux en prirent l'épouvante, & allerent à toute force à

travers champs ; de sorte que le Medecin & le Maistre d Hostel furent jettés par terre, avec le bagage. Le sieur *Vchterits* & moy, qui estions sur le devant, & qui considerions, que nous ne pouvions point descendre sans danger, nous-nous tinmes fermes, jusques à ce que les chevaux n'en pouvans plus, s'arresterent à l'entrée d'vn marais. 1638.

Le douxiéme nous fismes huict lieuës, & trouvasmes à terre dans le chemin vn nid, où il y avoit deux oiseaux, qui n'avoient point encore de plumes. Il y en avoit qui croyoient que c'estoient des jeunes Aigles. Nous passâmes aussi aupres de deux marais salans, dont l'odeur qui se rapportoit à la violette, estoit fort agreable.

Le treiziéme nous fismes encore huict lieuës, & logeasmes sur le soir en vn lieu, d'où nous pouvions découvrir la ville d'*Astrachan*.

Le quatorziéme nous fismes trois lieuës, & logeasmes sur le bord de la riviére de *Wolga*, vis à vis d'*Astrachan*. Tous nos gens, qui n'avoient point beu d'eau fraische depuis *Terki*, coururent à la riviere, ou ils se jetterent à genoux, pour en boire à leur aise. Dés que l'on sceut nostre arrivée à *Astrachan*, l'on nous vint aussi-tost visiter, & celuy qui avoit la garde des vivres, que l'on nous y avoit fait tenir, nous apporta vn sac plein de pain, des langues de bœuf, du bœuf fumé, vn tonneau de bierre, & vn baril d'eau de vie. Nous demeurasmes ce jour-là sur le bord de la riviere, en attendant que le *Weiüode* nous eust fait marquer les logis.

Le lendemain quinziéme Iuin, nous passâmes la riviere de *Vvolga*, & fûmes logés dans vn grand *Ambara*, ou Magazin, que l'on avoit basty depuis peu sur le bord de la riviere, hors de la ville ; où nous ne fûmes pas peu incommodez des mouches. Nous y trouvasmes vn autre magazin, plein de vivres, que le sieur *David Rutz*, facteur de son Altesse à Moscou, y avoit envoyés depuis six mois. Arrivent à Astrachan.

Le sieur *Brugman* entreprit de faire porter tout le bagage dans vn appartement particulier, à dessein de le visiter ; & avoit déja commencé à faire ouurir les coffres : mais les gens qui n'avoient point changé d'habits ny de linge depuis *Terki*, furent tellement irrités de ce procedé, qu'ils forcerent la chambre ; & enleverent leurs coffres, nonobstant l'ordre qu'il

1638. avoit donné à la sentinelle, qui y estoit posée, de mal traiter ceux qui y voudroient entrer.

Presents des Ambassadeurs & du Vveiüode.

Le dernier jour de Iuin, les Ambassadeurs envoyerent leurs presents au *Vveiüode*, qui leur renvoya vn autre present, de quatre moutons, d'vn bœuf, de dix canards, de dix poules, de six oyes, d'vn tonneau de biere, & d'vn autre d'hydromel.

IVILLET. Mauvais procedé de Brugman.

Il est vray que les Ambassadeurs tenoient table pendant le sejour que nous fismes à *Astrachan*, mais l'on y estoit sans dire mot, si ce n'est quand il prenoit envie au sieur *Brugman* d'offenser les vns & les autres de paroles picquantes : En quoy il s'emportoit tellement, que mesme vn jour il pressa si fort le Secretaire de l'Ambassade, qu'il l'obligea à luy respondre; dont il se sentit tellement offensé, qu'il tira le couteau sur luy, & le fit retirer de la table, accompagnant cét outrage de paroles injurieuses, & si offensantes, que le Secretaire estant de retour en *Holstein*, se trouva obligé d'en faire ses plaintes à la Iustice, qui condamna *Brugman* à vne reparation publique. Cette mauvaise intelligence, & cette alienation d'esprits, procedoit principalement, de ce que *Brugman* se sentoit accusé en sa conscience du souvenir de tant d'excés qu'il avoit commis pendant le voyage, & de l'apprehension qu'il avoit d'en estre repris & chastié à son retour à la Cour de son Altesse, sur le rapport, qu'en feroient sans doute ceux, qui en avoient bonne connoissance, & qui avoient pris la liberté de luy faire souvent des remonstrances sur ce sujet.

Cette aversion s'estendit mesme jusques au Ministre, lequel ayant esté obligé, par le devoir de sa charge, de reprendre severement les pechez, qui se commettoient dans la compagnie, encourut tellement la haine de *Brugman*, qu'il ne pût tirer de luy dequoy se faire vn habit; de sorte que la feste l'obligeant à faire le Presche, & d'administrer la Cene à *Scamachie*, il se trouva qu'il n'avoit point d'habit, & qu'il n'avoit que des caleçons sous sa sottane; au grand scandale de tout le monde, mais particulierement de l'Ambassadeur Moscovite, qui aimoit nostre Liturgie, & qui eust volontiers donné vn habit au Pasteur, s'il n'eust point apprehendé la colere & la violence de *Brugman*.

Nous sceûmes aussi, qu'il avoit dessein de partir d'*Astrachan*, & d'aller

& d'aller par terre avec quelques-vns de ses confidens, & d'abandonner le reste de la compagnie. Le Moscovite, auquel il l'avoit communiqué, le découvrit, & nous advertit, que nous eussions à observer ses actions, parce que son intention n'estoit point meilleure, que celle de *Roussel*, qui avoit trahy le Marquis d'*Exidueil*, & l'avoit fait envoyer prisonnier en Siberie. 1638. des Ambassadeurs.

Incontinent apres cét advis, l'Ambassadeur Moscovite prit congé de nous, pour aller à Moscou par terre; mais nous sçeûmes depuis, qu'ayant trouvé, en arrivant à *Nise*, des lettres de ses amis, par lesquelles on luy donnoit advis, qu'il ne seroit pas bien receu du Grand Duc, il avoit perdu courage, & pris du poison, dont il estoit mort.

Le vingt-cinquiéme Iuillet arriva à *Astrachan* vne Caravane Moscovite, & avec elle vn Alleman, nommé *André Reusner*, qui portoit des lettres de recommandation de son Altesse au Roy de Perse. *Brugman* l'entretint fort dans le particulier, & fit confidence avec luy, si bien qu'au lieu de faire le voyage de Perse, il l'obligea à retourner sur ses pas, & à se charger du soin de ses affaires à la Cour du Duc de *Holstein*, nostre Maistre.

Le premier jour d'Aoust les Moscovites celebrerent avec de grandes solemnités, la memoire de la reduction de la ville d'*Astrachan*, conquise sur les Tartares, à pareil jour, en l'an 1554. AOVST.

Le mesme jour nous vinrent voir deux Cosaques, avec des lettres pour les Ambassadeurs, de la part d'*Alexei Sawincwits*, qu'ils avoient rencontré sur la riviere de *Wolga*.

Ces diables nous dirent franchement, qu'ils avoient heureusement attaqué & volé tant de gens, qu'ils avoient envie de voir comment ils reüssiroient avec les Allemans. Qu'ils ne se soucioient pas beaucoup de nostre artillerie, parce qu'elle n'estoit que pour les malheureux. Qu'ils avoient sçeu que nous avions certaines caisses à ressort, par le moyen desquelles nous faisions sauter en l'air tous ceux qui en approchoient. Qu'ils n'entendoient pas comment cela se pouvoit faire; mais qu'au pis aller, ils ne pouvoient apprehender que la mort, laquelle ils seroient aussi bien contraints de souffrir à vn gibet, ou sur vne roue, & que l'esperance du butin leur feroit tout entreprendre.

Le sixiéme Aoust arriva à *Astrachan Imamculi Sulthan*, Am- L'Ambassadeur de Perse.

1638. baſſadeur du Roy de Perſe, que nous avions attendu depuis tant de temps, & le lendemain il fit ſon entrée dans la ville.

arrive à Aſtrachan.

L'onziéme Aouſt mourut vn de nos truchemens, nommé *Henry Krebs*, & fut enterré le treiziéme, au Cimetiere des Armeniens, avec les ceremonies ordinaires.

SEPTEMB.

Le cinquiéme Septembre partit vne *Staniza* ou Caravane d'environ deux cens perſonnes, pour aller d' *Aſtrachan* à *Moſcou* par terre. *André Reuſner* ſe ſervit de cette occaſion, pour partir avec quelques-vns de nos gens.

Les Ambaſſadeurs font partir leur bagage.

Les Ambaſſadeurs prirent auſſi cette commodité pour faire partir quelques-vns de leurs gens avec leurs chevaux. Nous commençâmes auſſi à nous preparer, pour les ſuivre par eau, & achetâmes pour cét effet deux grands batteaux de ſoixante-douze pieds de long, & de quinze de large, dont nous payames ſix cens écus, & à chacun des matelots, qui y eſtoient au nombre de trente, douze eſcus, pour nous conduire juſques à *Caſſan*.

Peu de jours devant noſtre depart, quelques mouſquetaires Moſcovites apporterent à vendre aux Ambaſſadeurs vne jeune fille de dix ans, qu'ils avoient enlevée d'entre les bras d'vn Maiſtre d'école qui eſtoit Tartare de *Precop*, à la priſe de la ville d'*Aſſou*, laquelle eſt ſituée ſur les *Palus Meotides*, à l'embouchеure de la riviere de *Don*, que les Coſaques avoient priſe ſur le Turc le premier jour d'Aouſt.

Ils nous apporterent encore vne autre fille, aagée de ſept ans qu'ils avoient dérobée dans vne de leurs hordes aupres d'*Aſtrachan*, comme elle eſtoit couchée aupres de ſa mere. Ils l'avoient miſe dans vn ſac, duquel ils la jetterent aux pieds des Ambaſſadeurs, comme vn cochon de laict, nuë comme la main. Ses parens luy avoient fait aux jouës deux marques bleuës, de la largeur d'vne lentille, pour eſtre vn jour reconnuë, ſi elle eſtoit dérobée.

Charité de Brugman.

Le ſieur *Brugman*, qui conſideroit que par cét achapt il acquerroit deux ames à IESVS-CHRIST, les acheta toutes deux, l'vne vingt-cinq écus, l'autre ſeize. Et de fait, à ſon retour il en fit vn preſent à Madame la Ducheſſe de *Holſtein*, qui prit tant de ſoin à les faire inſtruire, qu'en l'an 1642. Elles furent toutes deux baptiſées, apres avoir publiquement rendu raiſon de leur foy.

Celuy qui nous servoit de truchement pour la langue Turque, estoit aussi Tartare de naissance, & avoit esté enlevé dés sa jeunesse, & mené à Moscou, où il avoit esté baptisé. Ses parents le reconnurent, & le voulurent racheter, mais il n'y voulut point consentir, protestant de vouloir mourir dans la profession de la Religion Chrestienne, puis que Dieu luy en avoit donné la connoissance: mais depuis ce temps-là il ne s'éloignoit plus du quartier des Ambassadeurs, de peur d'estre enlevé par ses parents. 1638.

L'Ambassadeur de Perse s'acheta icy vne femme. Elle estoit Tartare, & sœur d'vn *Myrsa*, qui estoit prisonnier, & qui vendit sa sœur pour six vingts escus en argent, & pour vn cheval, que l'Ambassadeur fit valoir dix escus. Cét Ambassadeur avoit pour le moins soixante-dix ans, mais il estoit encore bien vigoureux, & se servoit souvent de la graine de chenevix, rostie dans la cendre, que les Perses mangent en abondance, dans l'opinion qu'ils ont, qu'elle réveille la nature, & qu'elle empesche neantmoins d'engendrer.

L'Ambassadeur de Perse s'achette vne femme.

Le septiéme Septembre nous partismes d'*Astrachan*, & nous nous embarquâmes sur le *Wolga*, les Ambassadeurs partageans les gens entr'eux, & occupans chacun vn batteau. Nous moüillâmes à vne demy lieuë de la ville, pour y attendre l'Ambassadeur de Perse, qui nous joignit le lendemain, avec trois batteaux. Nous fismes faire vne décharge de nostre mousqueterie & de nostre canon à son arrivée, & partismes ainsi de compagnie.

Partent d'Astrachan.

Le dixiéme nous passâmes devant l'Isle de *Busan*, où les Tartares de *Crim* & de *Precop*, ont accoustumé de passer la riviere à nage, parce qu'elle y est fort étroite. Les Moscovites, pour les en empescher, y avoient mis vn corps de garde de cinquante mousquetaires, qui nous envoyerent demander du pain, & obtinrent vn sac de *Suchari*.

Le quinziéme Septembre nous moüillâmes devant *Tzornogar*, que les Moscovites appellent aussi *Michailo Novogorod*, du grand Duc, *Michel Fedrowitz*, qui l'a basti, à trois cens Verstes, ou soixante lieuës d'Allemagne, d'*Astrachan*. Le *Weiuode* envoya aux Ambassadeurs vne lettre Latine, qu'*Alexei Savinowits* luy avoit laissée pour eux, & les fit prier de se venir raffraichir dans la Ville; mais ils ne voulurent point perdre

Arrivent à Tzornogar.

1638. de temps, & le remercierent.

A Saritza. Le vingt-quatriéme nous arrivâmes devant *Saritza*, à deux cens Vverstes de *Tzornogar*.

Le vingt-neufiéme Septembre, jour de la saint Michel, le vent favorable nous fit faire quarante Vverstes. Les Moscovites en attribuoient la cause au nom du grand Duc, dont on celebroit la Feste ce jour-là.

OCTOBRE. Le deuxiéme Octobre vn des batteaux de l'Ambassadeur de Perse, chargé de chevaux, toucha au fond, ce qui nous fit perdre beaucoup de temps. En attendant qu'on le remist au courant de l'eau, les Ambassadeurs allerent à terre, où ils disnerent ensemble. Leurs gens firent aussi bonne connoissance entr'eux, & ceux de Perse prirent tant d'eau de vie, qu'il les falloit remporter & entraîner au batteau, comme des bestes.

Les Perses y prirent querelle avec les mousquetaires, qui les escortoient. Le baston & le cimeterre foisoient déja leur devoir, & l'Ambassadeur, qui n'estoit pas moins yvre que ses gens, alloit tirer sur eux, quand nos Ambassadeurs y survinrent, & firent la paix.

La nuit suivante vn des Pages de l'Ambassadeur Perse, qui estoit malade de la dissentierie, tomba dans l'eau, sans que l'on s'en apperceust, que le lendemain matin.

A Soratof. Le sixiéme Octobre nous arrivasmes devant *Soratof*, à trois cens cinquante Vverstes de *Sariza*. Nous y apprismes qu'vn party Cosaque avoit voulu attaquer la *Staniza* ou Caravane, mais que ne l'ayant pas osé entreprendre, voyant la partie mal faite, il s'estoit contenté de traverser leur marche avec grand bruit, & d'emmener par le moyen de leurs cavalles, quelques *archemagues*, ou chevaux Perses, destinez pour le haras.

Le quatorziéme Octobre se leva sur le soir vn si grand orage, le vent estant *Sud-West*, qu'il escarta tous nos batteaux. Celuy du sieur *Crusius*, & deux de l'Ambassadeur Perse, qui portoient des chevaux, furent jettez contre le bord, & en moins de rien prirent eau, en si grande quantité, qu'à peine eûmes nous le loisir de décharger nostre bagage, & les Perses leurs chevaux, dont il s'en noya vn. Apres que cet orage eut continué deux jours, nous tirasmes nos batteaux de l'eau, les calfeutrames, & partismes le dix-septiéme : mais l'Ambassadeur Perse, qui en avoit deux hors d'estat de servir, fut con-

traint d'envoyer ses chevaux par terre. 1638.

Le vingt-quatriéme nous arrivasmes devant la ville de *Samara*, à soixante dix lieuës de *Soratof*. A Samara.

Le sixiéme Novembre nous passâmes l'embouchcure de la grande riviere de *Cama*, & entrasmes sur le soir, avec vn froid extréme, dans la riviere de *Casan*. Et certes bien à propos pour nous, parce que dés le lendemain matin la riviere de *Wolga* se trouva toute prise. NOVEMB. A Casan.

Le *Weiüode* de la Ville, *Iuan Wasilowits Morosou*, qui, lors que nous passâmes à Moscou, estoit Conseiller d'Estat du Grand Duc, nous receut d'abord avec assez de froideur; tant parce que les Ambassadeurs ne s'estoient pas encore fait connoistre à luy par leurs presents, que parce qu'il favorisoit les Marchands Moscovites, qui s'estoient opposez à nostre negotiation, & qui avoient voulu empescher l'establissement de nostre commerce. Les Ambassadeurs luy envoyerent par leur Maistre d'Hostel le passeport du Grand Duc, & le firent prier de les loger dans la Ville; mais il leur fit dire, qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner au batteau, & qu'il leur y feroit sçavoir sa réponse.

Le lendemain il envoya au batteau du sieur *Brugman* vn *Sinbojar*, qui s'adressant à luy demanda, lequel d'eux deux estoit l'Ambassadeur, & lequel le Marchand: *Brugman*, qui se trouva offensé de ce discours, le prit par le bras, & luy dit, Ie suis vn meneur d Ours. Dy à ton Maistre, s'il ne sçait pas lire, qu'il prenne quelqu'vn qu'il le sçache, & qui luy fasse connoistre la qualité que le Grand Duc nous donne. Mais avec tout cela nous fûmes contraints de demeurer plusieurs jours sur la riviere dans le froid. Le *Weiüode* nous fit bien dire, que nous pouvions loger dans la Ville pour nostre argent, mais il fit deffenses de nous recevoir, & fit donner des coups de bastons à la sentinelle, qui avoit laissé passer le Maistre d'Hostel, & vn garçon qui l'avoit mené par les marais, depuis la riviere jusques à la ville.

Le onziéme Novembre l'on fit entrée à l'Ambassadeur de Perse, qui fut logé dans la ville de Bois, & qui obligea le *Weiüode* à nous permettre de prendre terre, comme nous fismes le treiziéme, prenans nostre quartier dans le fauxbourg.

Le vintgtiéme Nouembre les Ambassadeurs donnerent les Font present au Weiüode.

1638. deux batteaux au *Weiüode*, & luy firent quelques autres presents, qui le firent changer d'humeur, & nous acquirent son amitié.

DECEMB. Le sixiéme Decembre les Moscovites celebrerent la Feste de leur Patron, saint Nicolas, huict jours durant; pendant lesquels l'on ne voyoit qu'vne yvrognerie continuelle, & d'étranges excés de boire, tant aux hommes qu'aux femmes. Le Curé vint vn jour en mon quartier, accompagné de son Chapelain, tant pour encenser les Images, que pour consoler l'hostesse, dont le mary estoit arresté prisonnier pour dettes.

Il nous conta, que depuis quarante ans l'on avoit trouvé dans le Convent de *Spas*, qui est dans la mesme ville de *Casan*, les corps de deux Moines, nommés *Warsinosi* & *Kurci*, dont la Sainteté se prouvoit, non seulement parce que leurs corps avoient esté trouvés entiers, depuis tant d'années, mais aussi par la quantité des miracles qu'ils faisoient, n'y ayant point de malade, qui ne recouvrast la santé, apres avoir fait ses devotions aupres de leur tombeau. Ie luy demanday pourquoy donc il se plaignoit de son dos, & pourquoy l'on voyoit à *Casan* tant d'aveugles, & vn si grand nombre d'autres malades. Le Prestre demeura muet, mais il se fascha, & s'en alla, sans dire mot.

Arrivent à Nisa.

Apres avoir attendu à *Casan* cinq semaines, jusques à ce que la glace & la neige pussent porter, nous en partismes le treiziéme Decembre avec soixante traineaux, laissans, par ordre du *Weiüode*, l'Ambassadeur de Perse derriere nous.

Nous prismes le chemin du *Wolga*, & arrivâmes le vingt-vniéme à *Nisa*, apres avoir fait soixante lieuës, ou trois cens Verstes depuis *Casan*. Les Ambassadeurs logerent chez le sieur *Bernarts*, nostre facteur, & ceux de la suitte dans le voisinage. C'est-là où nous avions laissé la derniere Eglise Lutherienne. Leur Pasteur estoit decedé depuis six mois, & le nostre y fit le Presche le Dimanche devant Noël. Cette Eglise souhaittoit fort que les Ambassadeurs demeurassent jusques à la Feste, afin de pouvoir faire la Cene ce jour-là; mais Brugman s'y opposa, & nous fit partir le vingt-troisiéme apres disner, quittans le *Wolga*, pour preeendre la riviere d'*Occa*, qui estoit aussi glacée.

Le vingt-cinquiéme nous fismes faire le Presche à deux heures du matin, dans vn village, nommé *Kurim*, à dix lieuës de *Nisa*, & fismes ce jour-là dix lieuës.

Le vingt-neufiéme nous arrivâmes à *Woladimer* à quarante-deux lieuës de *Nisan*, & vingt-huict de Moscou. Les ruines des murailles, des tours & des maisons, que l'on y void çà & là, sont des témoignages irreprochables de l'ancienneté de la ville. 1638. A Woladimer.

Le dernier jour de Decembre nous arrivâmes à vn village, dommé *Rubossa*, à huict lieuës de Moscou, où nostre *Pristaf*, qui avoit esté devant, advertir le Grand Duc de nostre arrivée, nous revint trouver, & dire, que dans deux jours nous ferions nostre entrée à *Moscou*. *Brugman* se mit de fort mauvaise humeur en ce lieu-là, menaçant quelques-vns de la compagnie de leur faire couper le nez & les oreilles, dés qu'il seroit sur les frontieres d'Allemagne; mais personne n'en prit l'allarme, & il n'y en eut pas vn, qui voulust s'enfuir.

L'AN M. DC. XXXIX.

Le premier jour de Ianvier nous partîmes devant le jour, & fismes cinq lieuës, jusques à vn village nommé *Bechra*, où nous arrivâmes de bonne heure, & y fismes nos devotions. 1639. IANVIER.

Le deuxiéme nous fimes nostre entrée à Moscou, conduits par deux *Pristafs*, que sa Majesté *Tzaarique* avoit envoyés au devant de nous. Les Ambassadeurs estoient assis, chacun avec vn *Pristaf*, dans vn beau traisneau, doublé de satin rouge cramoisi, & garny de riches tapis de Perse, & les principaux de la suitte estoient montez sur de beaux chevaux blancs, que le *Tzaar* avoit fait envoyer de son écurie, au nombre de douze. L'on nous logea à l'Hostel ordinaire des Ambassadeurs, & l'on nous fournit pendant le sejour que nous y fimes, de tout ce qu'il falloit pour la cave, & pour la cuisine. Les chevaux des Ambassadeurs, & les gens, qui estoient partis d'*Astrachan* avec la Caravane, estoient arrivés il y avoit desia quelque temps, & *Reusner* estoit party pour *Holstein*, suivant la resolution qui avoit esté prise auec *Brugman*. Font leur entrée a Moscou.

Le sixiéme Ianvier, jour des Roys, les Moscovites celebrerent la consecration de l'eau beniste; à laquelle le Grand Duc, & le Patriarche se trouverent en personne.

Le huictiéme les Ambassadeurs furent introduits à leur premiere audience secrete, qui dura vne bonne heure.

1638

Mort du second fils du Tzaar.

La nuict suivante mourut *Knez Iuan Michaëlowits*, second fils du *Tzaar* en l'aage de huict ans.

Cette mort remplit toute la Ville de dueil, & particulierement la Cour. Les hommes & les femmes quitterent leurs ornemens, tout l'or, l'argent les perles & les habits de soye, ne s'habillans que de vieilles robbes vsées, de couleur minime.

Le vingt-vniéme Ianvier, les Ambassadeurs furent à la seconde Audience particuliere, & eurent vne conference de deux heures. On leur envoya, & à ceux de leur suitte, des chevaux noirs, & ils trouverent toute la Cour tenduë de dueil, & tous les Senateurs vestus de camelot noir.

Le trentiéme Ianvier partit le sieur *Vchterits*. Il y avoit long-temps qu'il demandoit son congé, pour aller en Allemagne, donner ordre à ses affaires particulieres; mais il ne l'avoit pas pû obtenir du sieur *Brugman* qu'alors, & encore sous la promesse qu'il luy fit, qu'il ne porteroit point de lettres en *Holstein* de qui que ce fust, sinon de luy seul; mais il trompa le trompeur, & se contenta de luy donner des lettres que le sieur Crusius vouloit bien estre veuës, & emporta les autres sans les luy monstrer.

FEVRIER.

Le deuxiéme Fevrier mourut le sieur Gruneüald, Patrice de *Dantsiq*, qui avoit fait le voyage en qualité de Gentilhomme à la suitte des Ambassadeurs. C'estoit vn tres-honneste homme, qui avoit auparavant fait le voyage des Indes Orientales & Occidentales.

L'Ambassadeur de Perse arrive à Moscou.

Le cinquiéme l'Ambassadeur de Perse fit son entrée à Moscou, & le huictiéme il eut sa premiere audience.

Audience particuliere de Brugman.

L'onziéme le sieur *Brugman* demanda & obtint vne audience particuliere, sans en parler à son Collegue.

Audience de congé des Ambassadeurs.

Le vingt-troisiéme Fevrier les Ambassadeurs eurent leur audience publique de congé de sa Majesté *Tzaarique*.

MARS.

Le septiéme Mars partit l'Ambassadeur de Perse, prenant le devant, pour aller en Allemagne.

Partent de Moscou.

Le quinziéme les Ambassadeurs partirent de Moscou, avec vn peu d'empressement, afin de se pouvoir encore servir de traîneaux, jusques sur les frontieres d'Allemagne: & craignans que le Printemps, qui approchoit, ne gastast le chemin, ils firent de si bonnes journées, que le dix-huictiéme ils arriverent à *Tuëre*, & le dix-neufiéme à *Tarsok*.

Cette

le pas d'a- 1639.
de pier-
s ne nous

gorod, où Entre en Ingermanie.
artîmes le
ime, pour

entrée à Font leur entrée à Narva.
avec vne

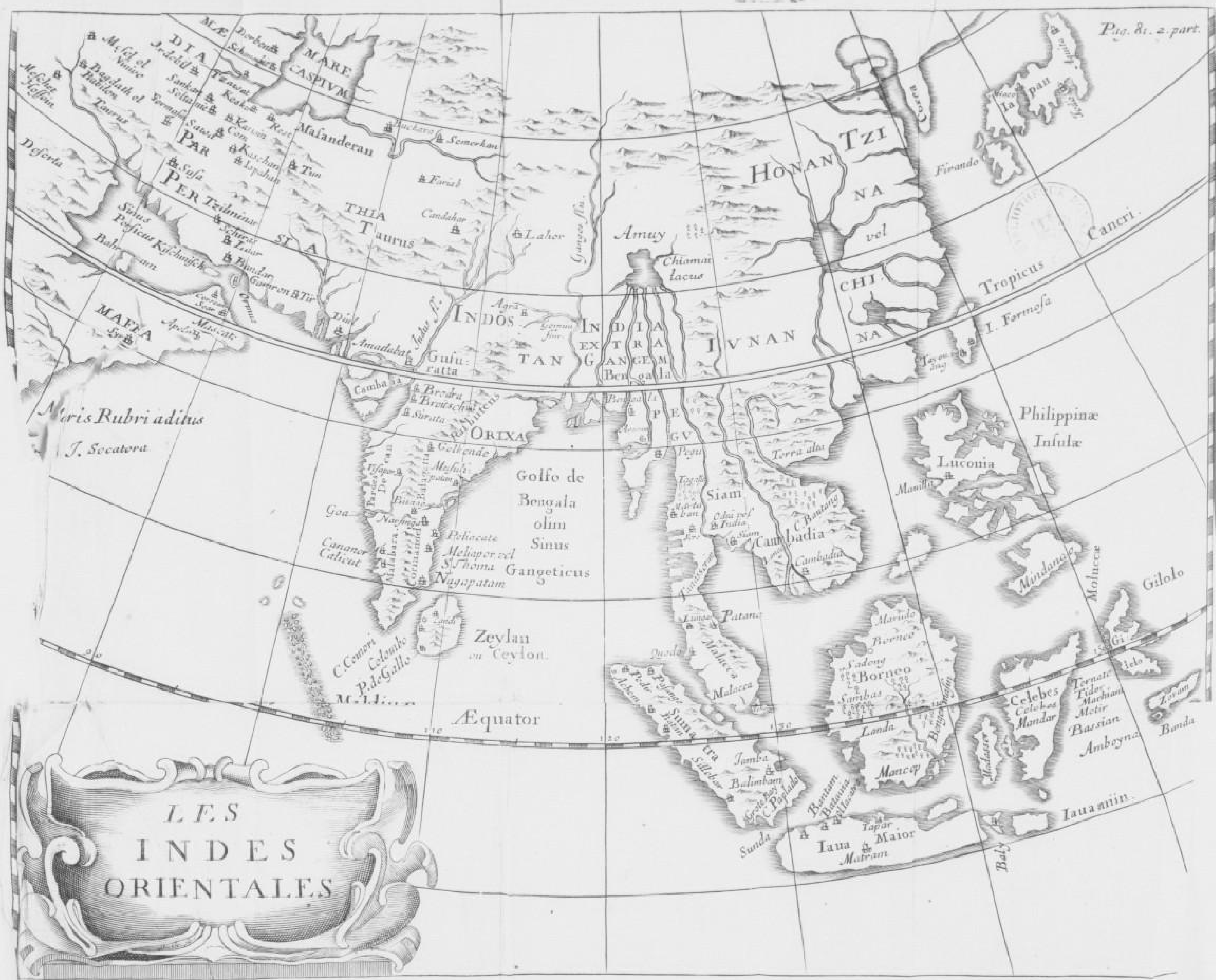
le, où il
r sa fem-
ller loger
que l'on
l en vser
le depuis
it loger;

Narva, & AVRIL.
vn jour, Partent de Narva.

rtenante
s. Ce fut
faute de

at nous Arrivent à Revel.
Secre-
mment
vn Na-
le che-
Ambas-
Revel;
Brug-

usieurs
le ma-
lle d'vn


LES INDES ORIENTALES
MARE CASPIVM
Masanderan
Semerkan
HONAN
TZI NA vel CHI NA
Tropicus Cancri
I. Formosa
Iapan
Corea
Firando
Amuy
Chiamai lacus
INDOSTAN
INDIA EXTRA GANGEM
Bengala
IVNAN
PEGV
Pegu
Siam
Cambadia
Terra alta
Philippinæ Insulæ
Luconia
Manilla
Mindanao
Gilolo
Moluccæ
Ternate
Tidor
Machian
Motir
Bassian
Amboyna
Banda
Celebes
Mandar
Borneo
Sadong
Sambas
Landa
Mancop
Sumatra
Achem
Iamba
Balimban
Sillebar
Sunda
Bantam
Batavia
Iaua Maior
Matram
Baly
Iaua minor
Malacca
Patane
Tanasseri
Golfo de Bengala olim Sinus Gangeticus
Zeylan ou Ceylon
C. Comori
Colombo
P. de Gallo
Æquator
Goa
Cananor
Calicut
Malabara
Cormandel
Nagapatam
Meliapor vel S. Thoma
Paliacate
Golkonde
Musulipatam
ORIXA
Surata
Brodra
Cambaia
Gusuratta
Amadabat
Indus fl.
Agra
Lahor
Ganges flu.
Candahar
Taurus
THIA
PARTHIA
PERSIA
Ispahan
Kaschan
Schiras
Lar
Bandar Gamron
Ormus
Sinus Persicus
MAKA
Mascate
Maris Rubri aditus
I. Socatora
Deserta
Bagdath
Moschet Hossein
MÆDIA
Ardebil
Tauris
Sultanie
Casbin
Com

Cette ville de *Tarsok* est fort petite, mais elle ne laisse pas d'avoir trente Eglises & Chappelles, dont l'vne est bastie de pierre, & paroist assez belle de loin ; mais les Moscovites ne nous voulurent pas permettre d'entrer dans la ville. 1639.

Le vingt-troisiéme nous arrivâmes au grand *Novogorod*, où nous trouvâmes l'Ambassadeur de Perse. Nous en partîmes le lendemain, & sortîmes de la Moscovie le vingt-septiéme, pour entrer dans l'*Ingermanie*. Entre en Ingermanie.

Le dernier Mars les trois Ambassadeurs firent leur entrée à *Narva*, ou le Colonel *Wrangel* vint au devant d'eux, avec vne suitte de cinquante chevaux. Font leur entrée à Narva.

Le Persan fut logé chez vn des Senateurs de la ville, où il s'assembla vne si grande quantité de peuple, pour voir sa femme, qu'il fut sur le poinct de sortir de la ville, & d'aller loger à la campagne, afin qu'on ne la vist point ; de sorte que l'on fut contraint de faire retirer le peuple. Cela l'obligea à en vser autrement apres cela, & à faire tendre vne tapisserie depuis le chariot ou traîneau, jusques à la maison où il devoit loger, afin qu'on ne la vist point en entrant.

Le quatriéme Avril les Ambassadeurs partirent de *Narva*, & allerent loger au village de *Purtz*, où ils demeurerent vn jour, pour changer de chevaux. AVRIL. Partent de Narva.

Le huictiéme ils arriverent à *Kunda*, maison appartenante à vn Senateur de *Riga*, où ils demeurerent quatre jours. Ce fut là où nous fûmes contraints de laisser nos traisneaux, faute de neige, & de prendre des chevaux & des chariots.

Le treiziéme Avril nous arrivâmes à *Revel*, où le Senat nous receut fort magnifiquement. Les persecutions, que le Secretaire de l'ambassade estoit contraint de souffrir incessamment du sieur *Brugman*, l'obligerent à se servir de l'occasion d'vn Navire, qui partit le quinziéme pour *Lubec* : prenant ainsi le chemin de la Cour de *Holstein*, où il attendit l'arrivée des Ambassadeurs ; qui demeurerent encore trois mois entieres à *Revel* ; sans aucune necessité, mais seulement parce que le sieur *Brugman*, qui apprehendoit le retour, le vouloit ainsi. Arrivent à Revel.

Le sejour en cette ville ne leur fut pas si inutile, que plusieurs de la compagnie n'y trouvassent leur satisfation, dans le mariage, & entr'autres le sieur *Crusius*, qui y épousa la fille d'vn Senateur.

1638.

IVILLET.

S'embarquent à Revel.

Le onziéme Iuillet les Ambaſſadeurs & vn *Poſlanik* Moſcovite, que le Grand Duc envoyoit au Duc de *Holſtein*, s'embarquerent, & arriverent apres onze jours de navigation ſur les coſtes de *Holſtein*, aupres de l'Iſle de *Femeren*, à deſſein de gagner le havre de *Kiel*: mais le vent contraire les obligea à moüiller devant *Neuſtad*, à deux lieuës de *Lubec*. Ils ſceurent auſſi-toſt que la peſte y eſtoit; c'eſt pourquoy ils partirent en meſme temps, pour aller à *Travemunde*, où ils entrerent le lendemain, vingt-troiſiéme Iuillet.

Arrivent à Travemunde.

Delà ils envoyerent leurs gens & le bagage par mer à *Kiel*, & les Ambaſſadeurs arriverent le vingt-huictiéme à *Eutin*, où le Duc Iean de *Holſtein*, Eveſque de *Lubec*, frere de noſtre Prince, les reçeut, & traitta magnifiquement.

A Eutin.

Le trentiéme ils arriverent à *Kiel*, où les Ambaſſadeurs laiſſerent le Perſe & le Moſcovite, pour aller faire la reverence à ſon Alteſſe, qu'ils trouverent à *Gottorp*, le premier jour d'Aouſt, & ainſi ils mirent fin à leur voyage de Moſcovie & de Perſe.

Arrivent à Kiel.

AOVST.

A Gottorp.

Fin du Voyage de Moſcovie & de Perſe.





RELATION DV VOYAGE DES INDES DV S^R DE MANDELSLO.

LIVRE PREMIER.



LA relation de ce Voyage ne seroit point parfaite, si au retour de nostre Ambassade nous ne faisions connoistre ce que devint le sieur de Mandelslo, que nous laissâmes à *Ispahan*, dans le dessein de faire le voyage des Indes. Ce jeune Gentil-homme, qui estoit natif du païs de *Meklenbourg*, sortoit de page, lors que Monseigneur le Duc de *Holstein* resolut d'envoyer les sieurs *Crusius* & *Brugman* en Moscovie & en Perse, & tesmoignoit tant de passion de voir des Estats & des Royaumes si éloignés de sa Patrie, que son Altesse ne luy permit pas seulement de faire le voyage, à la suitte de ses Ambassadeurs, en qualité de Gentil-homme de la Chambre; mais aussi de se détacher de la compagnie, apres que la negotiation seroit achevée en Perse, & d'executer le dessein qu'il avoit de passer plus avant, & de voir le reste de l'Asie. 1638.

Son dessein.

Il se rendit si agreable à la Cour du Roy de Perse, que ce Monarque le fit convier d'y demeurer quelques années, & pour cet effet il luy fit offrir plusieurs grands avantages, & entr'autres vne pension de cinq ou six cens tumains, qui valent

Schach Sefi l'aime, & luy offre vne pension de dix mil escus.

1638. vingt-cinq ou trente mille livres. La plus-part des Seigneurs de la Cour, voyans que le Roy l'aimoit, recherchérent son amitié, & firent les vns apres les autres des festins continuels, pour tascher de l'engager dans la chaleur du vin, & par la douceur de leur conversation. Ceux qui le presserent le plus, & qui pour cet effet firent plusieurs assemblées, où ils luy donnerent tous les divertissemens, capables de luy faire perdre le sentiment qu'il pouvoit avoir pour sa Patrie, furent le grand Escuyer, le grand Veneur & le premier Maistre d'Hostel. Ils ne le gagnerent pas entierement; mais ils l'esbranlerent si bien, qu'il mit l'affaire en deliberation avec le Prieur des Carmes Italiens, qui avoit acquis vne parfaite connoissance de la Cour de Perse, pendant vn sejour de vingt-quatre ans qu'il avoit fait à *Isspahan*. Ce bon Religieux, qui s'appelloit le P. Timas, & qui estoit fort homme de bien, luy dit, que pour l'obliger à prendre vne bonne resolution en cette affaire, il luy allegueroit deux exemples, capables de le faire juger de la fortune, qu'il avoit à esperer en Perse. Qu'il y avoit connu vn Gentil-homme François, qui s'estoit si bien estably à la Cour, que le Roy, qui l'avoit employé en deux importantes ambassades en Europe, dont il s'estoit acquitté fort fidellement, voulãt l'obliger à y achever ses jours, luy avoit fait épouser vne femme Persane, luy laissant neantmoins la liberté de vivre en sa Religion. Qu'au bout de quelques années, ce Gentil-homme avoit demandé permission de retourner en France; mais que le Roy luy avoit défendu de sortir du Royaume; & que pour l'en empescher absolument, il avoit fait saisir ses biens. Que cela ne luy avoit pas osté l'envie de retourner en France, & qu'il se sauva enfin, nonobstant ces defences; mais qu'il fut tué par le chemin. Que sa femme, qui s'estoit fait baptiser, se retira dans le Convent des Carmes, où elle se tint quelque temps cachée, jusques à ce qu'elle trouva moyen de se travestir, & d'aller à Rome, où le Pape l'avoit conviée d'aller. Qu'vn autre Gentil-homme, Italien, de la maison des *Gabrieli*, qui ne s'estoit pas rendu moins agreable à la Cour, que le François, s'ennuyant de vivre si long-temps parmy des Mahometans, ennemis declarés de sa Religion, s'avisa de faire entendre au Roy, qu'il sçavoit qu'il y avoit aupres d'*Ormus* des mines, dont on pourroit tirer beaucoup d'or, & luy en fit

Delibere s'il demeurera à Isspahan.

voir vne espreuve. Le Roy ne le crût pas si bien, qu'il ne le fist accompagner de quelques Seigneurs & Gentils-hommes, qui le devoient observer: mais en arrivant à *Gamron*, il les enyvra si bien de vin d'Espagne, que les Portugais luy avoient fait tenir, qu'il trouva moyen de se porter au bord de la mer, où il trouva vn batteau, dans lequel il se sauva à *Ormus*. Que cette evasion avoit tellement irrité le Roy, que ce fut là le premier sujet du dessein, que *Schach Abas* fit dés ce temps-là, d'assieger la ville d'*Ormus*, laquelle il reduisit sous son obeïssance l'année suivante. 1638.

Ce bon Pere y ajousta, qu'il avoit plusieurs autres raisons à luy alleguer, qui pourroient empescher vn Gentil-homme de son aage, & bien fait comme luy, de demeurer dans vne Cour si corrompuë comme celle de Perse; mais qu'il croyoit que le sieur *Mandelslo* en avoit assés de connoissance, pour le pouvoir dispenser de s'engager dans vn discours de cette nature. Et de fait, il luy en avoit assez dit, pour l'obliger à se resoudre: de sorte qu'ils ne se separerent point, que *Mandelslo* ne luy eust promis qu'il partiroit d'*Ispahan* au plutost, & qu'il executeroit le dessein qu'il avoit dés long-temps, d'aller à *Babylone*, & de là à *Ierusalem*; d'où il faisoit estat d'aller à *Aleppo*, & de retourner par la mer Mediterranée en Europe. Mais ayant sceu, que le Grand Seigneur auoit assiegè *Bagdat*, ou *Babylone*, il changea de resolution, & prit celle d'aller à *Ormus*, & de là à la Cour du Grand *Mogul*, & aux Indes.

Pour cét effet il laissa partir les Ambassedeurs le 21. Decembre 1637. & il demeura à *Ispahan* jusques au seiziesme Ianvier de l'année suivante. Mais dautant que c'est luy, qui a eu le soin de mettre par escrit les particularitez de son voyage, & d'en faire vne relation fort exacte, nous luy ferions tort, si nous ne le faisions parler luy-mesme. Il commence donc sa relation ainsi.

Les Ambassadeurs de *Holstein* estant partis d'*Ispahan*, ville capitale de Perse, je voulus me servir de la permission, que le Duc mon Maistre m'avoit dõnée: de sorte qu'apres avoir pris congé des Ambassadeurs à 2. lieuës de là, je retournay à la ville, où je demeuray encore prés d'vn mois, afin de me mettre en équippage, pour ce grand & vaste dessein. Pendant ce temps-là le Roy dõna ordre à *Imamculi*, *Eischich agasi*, natif de *Karabath*,

1636. de se tenir prest pour l'ambassade, qu'il luy vouloit faire faire en *Holstein*.

Et de fait, dés le 10. Ianvier 1638. *Imamculi* fit partir son bagage, & les presents qu'il portoit au Duc, consistant en de fort beaux chevaux, & plusieurs étoffes d'or & de soye, dont la valeur, selon l'estimation des Perses, montoit à quinze cens tumains, qui font vingt mil escus, monnoye de France.

Les Seigneurs de la Cour, qui m'avoient tesmoigné de l'affection, me voyants entierement resolu de partir, me firent avoir mon audiance de congé. Le grand Escuyer m'y introduisit le 12. Ianvier. Ie baisay le bord de la veste du Roy, qui me licentia avec beaucoup de bonté. I'employay les jours suivants à prendre congé de mes amis, & le seiziéme Ianvier je partis d'*Ispahan*, avec vne suite de trois personnes, sçavoir d'vn chirurgien, d'vn laquais & d'vn palefrenier, tous trois Allemans, & d'vn vallet Perse. M. *Hanniwooth*, Agent des Anglois à *Ispahan*, accompagné de plusieurs marchands de la mesme nation, & de quelques François, me conduisirent jusques à vne lieuë de la ville.

IANVIER. Mandelslo part d'Ispahan.

Ie fis ce jour là huit lieuës, jusques à vn village nommé *Majar*, où je demeuray le lendemain, en attendant la compagnie d'vn Pere Carme, qui m'avoit promis de faire le mesme voyage : mais ayant sceu qu'il estoit party d'*Ispahan* devant moy, je poursuivis mon chemin le dix-huictiéme, & arrivay ce jour-là au village de *Kamscha*, à six lieuës de mon premier giste. Tout ce chemin n'estoit qu'vne seule allée d'arbres, plantez de rang des deux costez, & estoit bordé de plusieurs beaux jardins ; de sorte que je ne pense pas que l'on en puisse voir vn plus agreable, ny mesme vn plus beau lieu que ce village : mais en recompense de cela, le *Caravansera*, où je fus obligé de loger, n'avoit que les quatre murailles. Le dix-neufviéme je fis dix lieuës, jusques au village de *Machsud*. C'est vn fort bon village, accompagné d'vn *Caravansera* fort logeable, bien basty & fort commode, à cause de ses belles chambres & de ses grandes escuries.

Arrive à Majar.

A Kamscha.

A Machsud.

Le vintiéme je logeay dans vn *Caravancesa*, auprés d'vn village, nommé *Hannabath*, qui est fort bien situé, sur la croupe d'vne fort jolie colline.

A Hannabath

Le lendemain 21. Ie fis dix lieuës, jusques à vn *Caravansera*

1638.

nommé *Iurgisthan*. Ce jour-là j'eus vn fort mauvais chemin, qui me devint d'autant plus ennuyeux, que le vent & la neige m'incommodoient extremement.

Le 22. je fus contraint de faire douze farsangues, ou lieuës de Perse; parce que depuis *Iurgisthan* il n'y a point de village ny de *Caravansera*, où l'on puisse loger; de sorte qu'il estoit nuict quand j'arrivay à *Surma*. La traite que je fis ce jour-là fut si longue, que je devançay les mulets des marchands Perses, qui estoient partis d'*Ispahan* vn jour devant moy.

A Iurgistan.

A Surma.

Le 23. je fus encore contraint de faire douze lieuës, jusques au village de *Gusti*, où nous fûmes fort mal accommodez: nos chevaux mesmes, n'ayans point le couvert, & estans contrains d'essuyer le Mauvais temps, & la neige qui tomba toute la nuict. Le 24. nous eûmes vne journée, pour le moins aussi grande, que les deux precedentes, mais le chemin beaucoup plus fascheux parce qu'au sortir de *Gusti* nous entrâmes dans des montagnes couvertes de neige, & nous eûmes ce jour-là vn tres-mauvais temps; quoy qu'il semble que la campagne & la veuë y doivent estre fort belles en Esté, & au Prin-temps. Nous logeâmes la nuict dans vn grand village, nommé *Meschid Maderre Soliman*, à cause d'vn beau sepulchre qui n'est qu'à vne demy lieuë de là. Le sepulchre est dans vne petite Chappelle bastie de marbre blanc, sur vn quarré de grosses pierres de taille, en sorte que l'on y monte de tous costés par plusieurs marches. L'air & la pluye ont mangé & creusé la muraille & le bastiment en plusieurs endroits, mais le temps a quasi achevé d'abattre plusieurs grands piliers de marbre, dont l'on voit encore les restes tout à l'entour. A la muraille de la chappelle l'on voit encore en caracteres Arabes ces mots, *Mader Suleiman*. Les habitans du lieu disent, que c'est la mere du Roy Salomon, qui y est enterrée, mais les Peres Carmes de *Schiras* me dirent, avec plus d'apparence de verité, que c'estoit le sepulchre de la mere de *Schach Soliman*, quatorziéme *Calife*, ou Roy, de la posterité d'*Aaly*. *Elmacin*, en son Histoire d'*Arabie* l. 1. c. 14. dit, qu'elle s'appelloit *wellada*, & qu'elle estoit fille d'*Abbas abbasceam*, & que ce *Soliman* vivoit en l'an 715. & en conte entr'autres vne chose assez remarquable: sçavoir, que ce Roy, qui estoit parfaitement bien fait de sa personne, estant vn jour devant le miroir, dît qu'en effet il

A Gusti.

Maderra Soliman.

1638. pourroit bien prendre la qualité de Roy de la jeunesse, aussi bien que de son Royaume : à quoy vne des Dames du Serrail respondit, qu'il le pourroit faire veritablement, si sa beauté n'estoit point suspecte au changement, qui est si naturel & si ordinaire à toutes les choses : mais qu'il falloit considerer qu'elle estoit perissable, & que peut-estre il ne la possederoit pas long-temps, & que ces paroles firent vne si forte impression en son esprit, qu'il en contracta vne profonde melancolie, qui le fit mourir dans peu de jours. Ie trouvay en ce village le Pere Carme, qui estoit party d'*Ispahan* devant moy, avec vne Caravane Armenienne.

Ie continuay mon voyage le 26. & fis ce jour-là cinq lieuës, jusques au village de *Siwan*, d'où je partis le lendemain 27. & apres avoir fait six lieuës, j'arrivay à *Mardasch*. Ce dernier village est fort celebre, à cause des antiquitez qui se voyent dans son voisinage, qui nous obligerent à les considerer avec tous ceux qui ont fait le mesme voyage. Ce sont des ruines d'vn vieux chasteau que les Perses appellent *Tzilminar*, c'est à dire, quarante colomnes, d'vn mot composé de *Tzehil*, qui signifie quarante, & de *Minar*, qui signifie vne colomne, ou vne tour ; parce que les tours que l'on voit aux *Metschid*, ou Mosquées des Perses, qui n'ont ny cloches ny clochers, sont de la forme & de la grosseur d'vne colomne. Ce sont sans doute des restes d'vn des superbes bastimens qui ayent jamais esté faits, & les Perses disent que leur Roy *Tzemschid Padschad*, ayeul maternel d'Alexandre le Grand, dont nous avons parlé en la Relation du voyage de Moscovie & de Perse, a fait faire ce Chasteau, quoy que les autres disent, que le Roy Salomon l'a basty : & il y en a même qui l'attribuent à Darius, dernier Roy de Perse. Les Religieux de *Schiras* me dirent, que l'on ne doutoit point parmy les sçavans, que l'ancienne ville de *Persepolis* n'eust esté en cét endroit-là, & que ce ne fussent des restes du Palais de Cyrus. Quoy qu'il en soit, les ruines mesmes, que l'on y voit aujourd'huy, sont capables de ravir ceux, qui ont tant soit peu de connoissance des beautez de l'antiquité. Le fondement a vingt-deux pieds geometriques de haut, ayant aux quatre coins vn degré taillé dans du marbre blanc, de quatre-vingts quinze marches, qui sont fort plattes, & si larges, que douze chevaux y peuvent

A Siwan.

A Mardasch.

Tzilminar.

Restes du Palais de Persepolis.

monter de front. Sur le quarré, proche la montée, devant que 1638.
d'entrer dans le corps du logis, l'on voit des ruïnes d'vne muraille, comme des restes de deux grandes portes, ayant en relief chacun vn cheval avec des harnois & des selles fort antiques, & dans les deux autres morceaux deux animaux, dont la croupe ressemble au corps d'vn cheval, mais la teste, qui est couronnée, ressemble à la hure d'vn Lyon, & les vns & les autres ont des aisles aux costés. A costé sont dix-neuf colomnes de marbre noir & blanc, dont les plus petites avoient huict, & les plus grandes, dix aulnes de haut, sans les bases. L'on nous asseura qu'il n'y avoit pas long-temps, qu'il y avoit encore quarante colomnes debout, mais l'on ne peut pas bien juger, si elles ont servy à l'ornement de quelque salle, ou si elles n'ont esté mises là à l'air que par parade. Vn peu plus avant l'on voit la place de deux chambres, lesquelles, à ce que l'on en peut juger, par les portes & par les croisées des fenestres, n'ont pas esté fort grandes. Le tout est de marbre, tellement vny & poly, qu'il pourroit servir de miroir, aussi bien que celuy que l'on voit au Palais Royal d'*Ispahan*. Des deux costées des portes sont plusieurs figures d'hommes, en relief, dont les vns sont assis, & les autres de bout; mais beaucoup plus grandes que le naturel. Ils ont tous les cheveux si longs, qu'ils leur battent sur les espaules, la barbe grande, & des habits qui leur vont jusques aux talons, les manches fort larges, & vne ceinture sur la veste. Ils ont tous vn bonnet rond sur la teste: de sorte qu'il faut croire, que cet équippage, qui n'a point de rapport aux habits ordinaires de Perse, marque vne grande antiquité. Bien prés de là il y a encore deux autres chambres, basties de la mesme façon, & de la mesme grandeur, qui n'ont rien de reste que les portes & les croisées. Il paroist que ce bastiment a eu plusieurs portes: ce que les Perses observent encore aujourd'huy en leurs bastiments; afin de donner passage aux vents, dont ils ont besoin pour se raffraischir. Aupres de ces chambres se voyent gravés dans vn pilier quarré, certains caracteres inconnus, qui n'ont rien de commun avec le Grec, l'Hebreu ou l'Arabe, ny mesme avec aucune autre langue. Il y a douze lignes de ces caracteres, qui sont toutes figures triangulaires, piramidales, ou en forme d'obelisque, mais si bien gravées & proportionnées, que ceux qui les ont faites,

1638. ne peuvent point passer pour barbares. Il y en a qui croyent que ce sont des *Talisman*, & qu'ils cachent des secrets, que le temps descouvrira. Outre cela il y a encore vne grande cour, sur le même fondement, qui a quatre-vingts dix pas en quarré, ayant sur chaque ligne deux portes, dont les vnes ont six & les autres trois pas de large, toutes basties d'vn marbre fort poly, dont les pieces ont huict pieds de long sur trois de large. Dans vne autre cour se voyent taillés dans le marbre des batailles, des triomphes, des jeux Olimpiques; fort bien faits & proportionnés. Sur chaque porte est representé vn homme, de bonne mine, assis, & tenant dans vne main vn globe, & dans l'autre vn sceptre; quoy que les Roys de Perse ne se soient jamais assis de cette façon. I'eus la curiosité de monter tout en haut; où je vis la figure d'vn Roy, en sa devotion, adorant le Soleil, le feu & vn serpent. Il est impossible de dire, si l'architecture de ce Palais tient de l'Ionique, du Dorique ou du Corinthiaque, tant le bastiment est ruïné, bien qu'il y reste encore dequoy occuper vn bon & habille peintre plus de six mois. C'est dommage, que jusques icy l'on n a point eu la curiosité de le faire graver; d'autant plus que ces barbares achevent de le ruïner tous les jours, se servans de ses pierres à leurs bastimens particuliers. *Elian.* liv. 1. ch. 59. dit, que le Grand Cyrus s'estoit rendu celebre par le Palais, qu'il fit bastir en la ville de *Persepolis*, laquelle il avoit luy-mesme fondée: Darius par celuy qu'il fit bastir à *Suse*; & Cyrus le jeune par les beaux jardins, qu'il avoit luy mesme plantés & cultivés en *Lidie*. Si c'est le mesme Palais, dont parle *Diod. Siculus* liv. 17. Il est certain qu'il passoit en grandeur & en beauté tous ceux de son temps. Il dit, qu'il estoit ceint d'vne triple muraille de marbre, dont la premiere avoit seize aulnes de haut; la seconde trente-deux, & la troisiéme soixante, avec leurs portes & balustrades de fonte. Le travail de tant d'années, & ces grandes richesses, furent ruïnées en fort peu d'heures, par la facilité d'Alexandre le Grand, qui y fit mettre le feu, à la persuasion d'vne maraude, ainsi que *Q. Curce* en parle au liv. 5. c. 7. de son Histoire. Apres avoir bien consideré ces antiquités, qui avec celles de *Derbent* sont les seules que nous ayons veuës en tout nostre voyage, Ie me remis en chemin le 28. Ianvier, & fis ce jour-là dix lieuës, jusques à la ville de *Schiras*.

Arrive à Schiras.

.1638.

Description de Schiras.

I'y trouvay quatre Carmes Italiens, qui y ont vn Convent assez bien basty, & qui joüissent d'vne entiere liberté de conscience ; sous la domination du Roy de Perse. Il y avoit aussi autrefois vn Convent d'Augustins ; mais ils furent chassés avec les autres Portugais, lors que la ville d'*Ormus* fut prise sur eux. La ville de *Schiras* est la capitale de la Province de *Fars*, & est située à 29. degrez 36. minutes, dans vn lieu fort agreable, au pied des montagnes, sur la riviere de *Sendemir*, autrefois nommée *Araxis*, qui se descharge dans le Golfe Persique. L'on nous dit, que la ville avoit esté beaucoup plus grande autrefois, qu'elle n'est aujourd'huy, bien qu'elle ait encore plus de dix mille feux : ce que j'avois d'autant moins de peine à croire, que nous trouvions dans le voisinage, & jusques à vne demy lieuë de là, des ruines des portes & des murailles d'vne grande ville. Tout ce que la nature à accoustumé de donner aux hommes, non seulement pour la necessité, mais aussi pour la volupté, se trouve icy en tres-grande abondance : comme du bled, du vin, des oranges, des citrons, des grenades, des amandes, des dattes, des pistaiches, &c. Et les beaux cyprés y font vne agreable ombre contre les grandes chaleurs. C'est icy où vient sans doute le meilleur vin de toute la Perse, & le terroir en produit en si grande quantité, que l'on en transporte par tout le Royaume, particulierement à la Cour, où le Roy & les grands Seigneurs n'en boivent point d'autre. Il est bien plus spiritueux & plus agreable que le vin d'Espagne, mais d'autant qu'il n'y a quasi point de personne de qualité qui n'en boive, & qui ne vueille traitter ses amis de *Schiras scharab*, cela fait qu'il est assez cher à *Ispahan*, où on le vend trente sols le pot. Le terroir y est tres-fertile, & produit quantité de bled & de fruit. Les moutons, qui sont d'vn gris cendré, & meslé de blanc, ont la laine frisée, & les queuës si grosses & si grasses, qu'elles pesent jusques à dix-huict & vingt livres. Les forests voisines donnent quantité de mastic, que ceux du païs amassent dans des escuelles, qu'ils attachent aux arbres. Il est d'abord verd, mais l'air le gaste avec le temps, & luy donne la couleur brune, qu'il a quand on l'apporte en Europe. Ie demeuray huict jours à *Schiras* ; tant pour donner vn peu de repos à mes chevaux, que pour me fortifier contre les fatigues du chemin, que j'avois encore à

Vin de Schiras

1638. faire, qui estoit de cent grandes lieuës, jusques à *Ormus*, par vn païs, où je ne pouvois pas esperer de trouver ce que je laissay à *Schiras*, qui est sans doute la premiere ville de Perse, pour le vin & pour les femmes, & si agreable, pour ceux qui sçavent vser de l'vn & de l'autre avec moderation, que les Perses ont accoustumé de dire, que si Mahomed eust gousté les delices de *Schiras*, il eust prié Dieu de luy accorder l'immortalité. I'en partis le 5. Fevrier, & passay deux *Caravanseras*, me logeant dans le troisiéme, apres avoir fait dix lieuës ce jour-là, par vn chemin beau & vny.

FEVRIER.

Le 6. je fis sept lieuës, par vn tres-mauvais chemin, mais tout le païs estoient parsemé de villages, dont les dattiers rendoient la veuë assez divertissante.

Arrive à Scharim.

Le 7. je passay encore vn de ces *Caravanseras*, & fis dix lieuës ce jour-là, prenant mon giste en la petite ville de *Scharim*, au milieu d'vne forest de dattiers. Les cinq autres journées suivantes furent bien les plus fascheuses, que j'aye passées en toute ma vie. Car le 8. Fevrier nous ne fimes que cinq lieuës, par le plus detestable chemin du monde. Ie ne sçay pas comment l'on avoit pû s'en servir, devant qu'*Imamculi Chan*, dont il a esté parlé ailleurs, que *Schach Sefi* fit mourir si cruellement avec tous ses enfans, l'eust fait reparer, avec vne dépẽse incroyable; veu qu'encore aujourd'huy, l'on n'y passe qu'avec vn dernier peril, à cause des chemins difficiles, raboteux & estroits qui s'y rencontrent entre des montagnes escarpées & élevées jusques aux nuës d'vn costé; & des abismes effroyables, de l'autre; où je pensay perir par vn accident, qui y arrive assez souvent. Car le pied de mon cheval, que je menois par la bride, s'estant remply de neige, il broncha sur moy, & m'abattit, si bien que si je ne me fusse pris à vn amandier sauvage, qui s'y rencontra comme par miracle; j'allois achever mon voyage & ma vie dans les precipices. Ie logeay la nuict dans vn *Caravansera*, où je trouvay le couvert; mais ce fut là tout: il n'y avoit point d'orge pour mes chevaux, ny à manger, ny pour moy ny pour mes vallets.

Le 9. apres avoir fait trois lieuës, je trouvay dans vn bon *Caravansera* dequoy faire repaistre mes chevaux. Apres disner je fis encore cinq lieuës, jusques à vn autre *Caravansera*; mais d'autant que j'y rencontray la Caravane Armenienne, avec le

1638.

Pere Carme, dont j'ay parlé cy-dessus, je passay outre, & fis encore deux lieuës, jusques à vn village nommé *Berri*, & logeay là aupres dans vn des beaux *Caravanseras*, que j'aye rencontrez sur tout le chemin. A Berry.

Le lendemain 10. j'eus encore vn tres-fascheux chemin, par la montagne, & le preferay à vn autre plus commode par la plaine, mais plus long de quatre lieuës, que celuy que je pris, qui fut de huit lieuës. I'arrivay le soir fort tard à la ville de *Laar*.

Cette ville est située au pied de la montagne, dans vne grande plaine, ses maisons sont basties de briques cuites au Soleil, mais la Citadelle est fort bien placée sur la montagne, & parfaitement bien fortifiée d'vn rempart revestu de pierres de taille. Il n'y a point de vin, mais quantité de dattes en ces quartiers-là. Les habitans ne boivent que de l'eau, laquelle estant trouble & époisse, il ne se peut qu'elle ne soit mal saine, aussi bien que l'air, qui y est fort mauvais. Aussi n'y a-t'il quasi point d'habitant qui ne soit incommodé d'vne certaine sorte de vers, qui naissent entre cuir & chair, de la longueur d'vne aulne, & que l'on en tire avec grand' peine, de la façon que nous aurons occasion de dire cy-apres. Iusques icy nous avions senty plus de froid que de chaud: mais en ce lieu-là nous commençâmes d'estre fort incommodez de la chaleur du Soleil. Arrive à Laar.

Ie demeuray vn jour à *Laar*; mais quand je voulus partir le 12. l'on ne me voulut point laisser sortir du *Caravansera*, que je n'eusse payé vn demy Tumain, qui font deux pistoles & demie. Ie m'en defendis, & dis que n'estant point marchant, l'on ne devoit point exiger ce droit là de moy, & sur ce que le maltottier continua ses vexations, j'envoyay mon passe-port, & les lettres de recommandation, que le Roy escrivoit au *Sulthan* de *Gamron* en ma faveur, au Gouverneur de la Citadelle, qui envoya aussi-tost vn Officier de la garnison, avec ordre de me laisser partir, sans me demander quoy que ce soit.

L'on dit que la ville de *Laar* a esté bastie par *Pilaës* fils de *Siroës*, qui eut pour successeur *Gorgion Melech*, premier Roy de *Laar*, & dont le trente-deuxiéme successeur fut *Ebrahim Chan*, qui fut chassé par *Schach Abas*, Roy de Perse en l'an 1602. Elle a environ quatre mille maisons; mais elle n'a ny Description de la ville de Laar.

1638. portes ny murailles, mais seulement vn chasteau, que les Perses y ont basty depuis leur conqueste, sur vn roc escarpé, qui commande à la ville, n'ayant qu'vne seule avenuë, où deux chevaux ont de la peine à aller de front. Ses murailles sont taillées dans le roc, & sa garnison n'est que de cent hommes; nombre suffisant pour la garde de la place, quoy qu'il y ait dans le magazin dequoy armer trois mil hommes. L'eau de ses puits est salée; de sorte que la garnison est obligée de conserver celle, que le Ciel leur donne en grande abondance, en certaines saisons de l'année. Ie fis ce jour-là quatorze lieuës, jusques à vn *Caravansera* aupres d'vn petit village.

Maladie de l'Autheur.

Cette traitte acheva de ruiner ma santé, où javois desia senty de l'alteration en partant de *Schiras*. Mais les grandes journées, & particulierement la derniere, l'eau qui estoit trouble & puante, & les chaleurs insupportables m'abattirent tellement, avec des tranchées, accompagnées d'vne oppression d'estomach, & d'vne forte diarrhée, que je commençay de perdre courage. Ie fis chercher par tout vne littiere, & n'en trouvant point, je fus contraint de me mettre sur le cheval qui portoit le bagage, que je fis accommoder en sorte que je pouvois appuyer le dos. Ie partis en cét estat le 19. & arrivay ce jour-là dans vn grand village, éloigné de la ville de *Gamron* de douze lieuës, & pris mon logis chez le *Calenter* du lieu. Sur le soir arriva au mesme logis vn Anglois, qui devoit succeder à celuy, qui estoit le chef des marchands à *Ispahan*, accompagné d'vn autre marchand de la mesme nation, avec lequel j'avois eu occasion de faire connoissance, pendant le sejour que j'avois fait à la Cour du Roy de Perse. Ils avoient bonne provision de vin d'Espagne blanc, que l'on appelle communément vin sec, quoyque le veritable nom soit vin de *Xeque*, du lieu où il vient, dont je forrifiay vn peu mon estomach, aussi bien que de deux bons repas, où ils me convierent; aumoins autant que l'estat de ma santé me pût permettre d'en profiter. Ils me donnerent des lettres de recommandation à vn marchand Anglois de *Bandar Gamron*, qu'ils prioyent de me loger dans la maison de la Compagnie des Indes, & de m'aider de son pouvoir au voyage que j'avois dessein de faire à *Suratta*. Ils remonterent à cheval apres souper, mais mon mal m'arresta-là jusques au 22. Fevrier. Ce jour-là

Part de Laar.

je fis trois lieuës, jusques à vn *Caravansera*, où je me reposay, jusques à ce qu'apres que la plus grande chaleur du jour estant passée, je fis vn effort, pour faire encore trois lieuës, jusques à vn autre *Caravansera*. Mon mal s'augmentoit tous les jours, & la fiévre chaude, qui s'y joignit, acehva de me mettre à l'extremité: mais il n'y avoit point d'apparence de demeurer dans vn lieu, où je ne pouvois point estre secouru; de sorte que je resolus de gagner *Bandar*, à quelque prix que ce fust; dans l'asseurance que j'avois, que j'y trouverois du soulagement parmy les Marchands des diverses nations qui y trafiquent. Et de fait, dés que j'y fus arrivé le 23. Fevrier, les François, Hollandois & Anglois me vinrent rendre visite, & ayans sceu ma qualité & mon dessein, & l'estat de mon mal, qui s'estoit converty en discenterie, avec la fiévre chaude, ils me solliciterent si bien, & eurent tant de soin de moy, qu'au bout de quatre jours je me trouvay sans fiévre, & en estat d'aller voir le *Sulthan*, ou Gouverneur de la ville.

1638.

Arrive à Gamrou.

Ie luy avois envoyé les lettres de recommandation, que *Schach-Sefi* m'avoit données pour luy : de sorte que dés qu'il sceut l'estat de ma reconvalescence, il me fit prier d'aller disner chez luy. I'y allay le 28. Fevrier. Dés que j'y fus arrivè, il me fit asseoir aupres de luy, & pour me donner plus de sujet de me divertir, il fit prier les marchands Hollandois de me venir faire compagnie; de sorte j'eus occasion de faire amitié avec eux. Ie ne diray rien des particularités de ce festin, parce qu'il n'y eut rien d'extraordinaire, ny de plus que ce que nous avions veu à *Ispahan*, & ailleurs.

MARS.

Disne chez le Sulthan.

Le mesme jour arriva à *Gamron* vn vaisseau de *Suratta*, du port de 600. tonneaux, il appartenoit au Gouverneur de *Suratta*, qui l'avoit fait bastir par vn charpentier Anglois. Il amenoit vne Reine veuve, mere du Roy de *Gelkende*, avec sa fille. Le Roy en estoit devenu amoureux, & la vouloit espouser, mais la mere n'avoit pas voulu consentir à cet inceste; c'est pourquoy il avoit chassé la mere hors du Royaume. La fille avoit suivy sa mere, preferant la misere de l'exil à ces nopces incestueuses. L'on disoit que le dessein de la mere estoit de marier sa fille au Roy de Perse, ou à vn des premiers Seigneurs du Royaume.

Le 11. Mars les Perses celebrerent leur *Naurus*, ou jour de l'an, de la façon que l'on voit au IV. livre du voyage de Perse.

1638. Le mesme jour le *Sulthan* me pria à disner, avec plusieurs Anglois & Hollandois. Sur le soir arriva à *Bandar* le sieur *Schapman*, que j'avois rencontré aupres de *Laar*, jusques où il avoit accompagné le nouveau Capitaine Anglois, qui alloit à *Ispahan*. Il amena avec luy vn autre Marchand Anglois, avec lequel j'avois contracté vne amitié tres-particuliere : dont je tiray d'autant plus de consolation, que depuis mon depart d'*Ispahan*, je n'avois point trouué d'amy, en qui je pusse prendre tant soit peu de confiance. Car encore que les Hollandois me fissent grand'chere, & me tesmoignassent beaucoup d'amitié, j'avois de la peine neantmoins à m'y fier : particulierement quand je faisois reflexion sur le peu de sujet qu'ils avoient de nous aimer, apres le demeslé que nous avions eu avec eux à *Ispahan*.

Iniuste défiance de Mandelslo. *Quem læsimus odimus.*

Le 13. Mars je sortis du *Caravansera*, pour aller loger à l'hostel, ou au magazin des Anglois, qui m'en pressoient incessamment, & qui occupoient vne des plus belles maisons de toute la ville.

Le 21. arriva à *Gamron* vn Marchand Anglois, nommé M. *Hal*, avec deux cens cinquante-trois bales de soye, de la valleur de deux mille livres chacun, qu'il avoit receuës sur & tant moins de la somme de trente mille *Tumains*, ou cent cinquante mille pistoles, que le Roy de Perse devoit aux Anglois, pour la moitié de la ferme des traites foraines de *Gamron*; dont nous parlerons incontinent.

Le 21. mourut mon Chirurgien d'vne fiévre chaude, au septiéme jour de sa maladie. I'avoüe que cette perte me fut extremement sensible. Car outre les grands services qu'il m'avoit rendus, & qu'il me pouvoit rendre encore, pendant ma maladie, qui continuoit tousiours, je pouvois esperer plusieurs autres bons offices de son affection, & de la connoissance des langues qu'il avoit acquise, aux voyages qu'il avoit faits en Espagne, en Italie, en Pologne, & aux Indes Occidentales, où il avoit esté deux fois. Ie le fis enterrer au cimetiere des Anglois. Pour me divertir de cet ennuy, qui pensa m'accabler, je m'allay vn jour promener, avec vn des Marchands Anglois, au bord de la mer; où je vis vn de ces arbres; dont parle *Q. Curce* au 9. liv. de son Histoire, en ces termes. Alexandre ayant „ passé la riviere avec *Porus*, entra bien avant dans les Indes,

„ où il

1638.

où il vit des forests d'vne estẽduë presque infinie pleine d'ar-" bres touffus, & d'vne hauteur demesurée. La pluspart des " branches, grosses comme des troncs, se replioient jusques " dans la terre; d'où elles remontoient apres toutes droites; " de sorte qu'il sembloit que ce n'estoit plus des branches, qui " se redressoient, mais de nouveaux arbres croissans sur leurs " racines. "

Arbol de Rays ou figuier d'Inde.

Et de fait les branches, qui sortoient de son tronc, regagnoient la terre, où *ils faisoient de nouvelles racines*, pour former vn nouveau tronc, qui jettoit à la hauteur de quinze ou vingts pieds, d'autres branches, & formoit ainsi vne forest plutost qu'vn arbre; puis que celuy que je vis-là avoit deux cẽs quatorze pas de tour, & pouvoit aisément couvrir de son ombre plus de deux mille personnes. Les Portugais l'appellent *Arbol de Rays*, & ceux qui ont escrit l'histoire naturelle de ces païs-là, le *Figuier*, d'*Inde*, à cause de son fruit, qui est de la grosseur d'vn poulce, & qui a des grains comme la figue commune, quoy que son goust soit d'vn doux plus fade, & sa couleur rouge, & que les fueilles de l'arbre ressemblent à celles du coignassier.

Sepulchre d'vn saint Benian.

Au pied de l'arbre, qui a produit tous les autres, il se voit vne chappelle, que l'on a bastie à l'honneur d'vn saint Indien, ou *Benjan*, qui y est enterré. Le Gardien du sepulchre, qui estoit assis à la porte, nous receut fort bien, & nous servit vne collation d'amandes, de noix, de dattes & de fort bonne eau fraische. Il nous permit d'entrer dans la chappelle, où nous vismes le tombeau du saint, tout parsemé de feverolles bigarées, & au dessus, sous vn daiz de satin, plusieurs lampes, que ce Religieux est obligé d'entretenir nuict & jour. Nous aurons occasion de parler aillieurs de la Religion des Indiens, & particulierement de celle des *Benjans*; c'est pourquoy nous-nous contenterons de dire icy en passant, que ce n'estoit point par hazard que ce tombeau se trouva couvert de feverolles, mais parce que ce saint, & le gardien de son tombeau, estoient de la secte de ceux que l'on appelle *Benjans*, qui font vn tres-grand commerce à *Gamron*; & qui croyent avec Pythagore, que les ames des trespassez se retirent dans les febves. Opinion qui est fort commune, non seulement parmy les payens des Indes, mais aussi par toute la *Chine*. [illegible]

1638. Le 1. jour d'Avril arriva à *Gamron* vn Envoyé de *Schach-Sefi*, Roy de Perse, qui apporta au *Sulthan* le present d'vne veste, comme vne marque des bonnes graces de son Prince. Le *Sulthan* monta à cheval, sans armes, & ayant fait prier les Marchands Hollandois & Anglois de luy faire l'honneur de l'accompagner en sa cavalcade, & de se trouver presents à cette ceremonie, je me meslay avec eux, & le suivis jusques à vn quart de lieuë de la ville, où l'Envoyé avoit fait dresser vne tente à la campagne. Dés que nous fûmes arrivés, l'on nous fit asseoir, mais le *Sulthan* demeura debout, & receut avec grande submission la Lettre du Roy, laquelle il baisa & porta au front, aussi bien que la veste, que l'Envoyé luy presenta en mesme temps, avec le tulban & la ceinture, qui estoient d'vne estoffe de soye fort fine & fort deliée, ouvragée à fleurs d'or. Il mit aussi-tost la veste, & les autres presents, & apres avoir fait vn mot de priere pour la prosperité du Roy, en levant les yeux & les mains au Ciel, & apres avoir receu les compliments de toute la compagnie, il remonta à cheval, & retourna à la ville, où il fut receu au bruit de l'artillerie des deux chasteaux. A l'entrée de son Palais il rencontra le *Molla*, qui luy fit vne harangue d'vn quart d'heure, apres laquelle le *Sultan* traitta les estrangers, & les principaux Officiers de la garnison, fort magnifiquement.

Scahch-Sefi envoye asseurer le Sulthan de Gamron de ses bonnes graces.

Pource qui est de la ville de *Gamron*, que l'on nomme aussi *Bandar Gamron*, c'est à dire le port de *Gamron*, elle est située à 27. degrés de latitude. Car encore que les Perses, & les Arabes ne la mettent en leurs Catalogues qu'à 25. degrés, si est-ce que l'observation que les Hollandois en ont faite, & laquelle nous suivons icy, est tres-exacte & tres-juste: estant certain que la plus-part des cartes Geographiques, que l'on a faites jusques icy, & particulierement celle de Perse, sont fautives. Leur erreur procede de ce qu'ils mettent la mer *Caspie* trop haut, & qu'ainsi ils donnent à la Perse plus de largeur du Nort au Sud, qu'elle n'en a en effet. Car ils mettent la ville de *Rescht* à 41. degrés, quoy qu'elle ne soit en effet qu'à 37. & ainsi la largeur de toute la Perse ne peut estre que de dix degrez, à compter depuis *Gamron* jusques à *Rescht*, ou de douze au plus, si l'on veut mettre *Ormus* à 25. degrez: de sorte que *Botero* se trompe bien fort, quand il donne à la Perse dix-huict degrés d'estenduë.

Description de la ville de Gamron.

Erreur des Geographes en la situation qu'ils donnent à la Perse.

Il n'y a pas long-temps que ce lieu n'estoit qu'vn petit vil- 1638.
lage, composé de quelques cabanes, que les pescheurs y avoient dressées pour la commodité de leur retraitte, & ce n'est que depuis la reduction d'*Ormus*, que l'on s'est servy de l'advantage de son port, pour en faire vne ville fort marchande. Les vaisseaux Hollandois & Anglois, & les bastiments Mores, qui y arrivent tous les jours, à cause de la commodité de sa rade, & les marchands d'*Ispahan*, de *Schiras* & de *Laar*, qui y apportent leurs estoffes, comme du velours, du taffetas, des soyes cruës, &c. & qui y en viennent querir d'autres, font que cette ville deviendra avec le temps vne des plus considerables de tout l'Orient. Elle est située sur le Golfe Persique, entre deux bons chasteaux, qui la defendent contre la descente des pirates, & qui gardent l'entrée du Havre, où l'on a fait vne redoute bastie en quarré, garnie de quatre pieces de canon. Les fortifications des chasteaux sont faites à l'antique, avec des bastions ronds, mais elles sont garnies d'vne fort belle artillerie. Sa rade est commode; parce que l'on y moüille l'ancre en toute seureté, à cinq ou six brasses d'eau. Les maisons de *Gamron* sont basties de certaines pierres, qu'ils font de terre forte, de sable, de paille coupée, & de fumier de cheval, meslé ensemble, dont ils font vne couche, qu'ils couvrent d'vne couche de paille ou de fagots, & puis apres vne autre couche de terre & de paille, & ainsi alternativement jusques à la hauteur de six ou sept pieds: apres cela ils y mettent le feu, & font ainsi cuire la pierre: & pour les lier & sceller ensemble, ils détrempent la mesme paste dans de l'eau de la mer, y meslans de la chaux vive, & par ce moyen ils font vne espece de ciment, qui n'est pas moins dur que la pierre mesme.

Situation de Gamron.

Ses maisons.

Les plus belles maisons de la ville sont celles du *Sulthan*, ou du Gouverneur de la ville, & les loges, ou magazins des Hollandois & des Anglois, qui sont si proches de la mer, que la haute marée lave leurs murailles; ce qui leur donne vne grande commodité pour l'embarquement & pour le debarquement de leurs marchandises. Le bas du logis sert de cuisine & de magazin, & ils ne font leur demeure qu'au premier estage, & en des lieux assez élevés pour recevoir le vent de tous costez, contre l'excessive chaleur du Soleil. Les gens de

1638. basse condition n'ont point d'autre couvert, qu'a celuy qu'ils se font de quelques branches & feüilles de dattiers, qu'ils appellent *adap*, & [illegible] sont les seuls arbres, qui leur fournissent du fruit, & du [illegible]. Les ruës sont estroites, irregulieres & sales. L'air [illegible] mauvais & mal-sain, tant à cause des chaleurs, qui y sont excessives, qu'à cause du changement continuel des vents, qui y regnent, & qui ont accoustumé de faire tout le tour de la boussole toutes les vingt-quatre heures. Car le matin ils y ont le vent d'Est, qui y est extremement froid, sur le midy le vend du Sud, qui amene des chaleurs insupportables: sur le soir le vent du west, que l'Arabie envoye avec de grandes chaleurs, & à minuit le vent du Nort, qui sort des montagnes du païs, & qui est assez froid. Il y pleut si rarement, que l'on remarque, que le douziéme Decembre 1632. le vent s'estant levé avec vne grosse pluye, aprés vne seicheresse continuelle de trois ans, les habitans en firent des réjoüissances publiques. Ce qui fait que dans le voisinage de cette ville, il ne se voit pas vn brin d'herbe; si ce n'est dans quelques jardins, où l'on a le soin d'arroser tous les jours deux ou trois fois les herbes pottageres, & les legumes, qu'ils y font venir, & entr'autres l'ail, l'oignon, la ciboulette, les raves & les concombres. Mais l'isle de *Kismisch*, qui n'est esloignée de *Gamron* que de trois lieuës, & qui en a quinze de long, sur trois de large, fournit la ville de toutes sortes de fruits. Car au mois de Iuin, & dans les plus grandes chaleurs de l'esté, ils ont des raisins, des prunes de damas, des pesches, des mangas, des coins, des orenges, des citrons, & des grenades, rouges & blanches. En Octobre ils ont des melons, des citroüilles, des concombres, des raves, de l'oignon, des navets, des amandes, des pistaches, des pommes, des poires, & plusieurs autres fruits, qui y sont tres-beaux & en si grande abondance, qu'ils y sont à meilleur marché qu'en aucun autre lieu de Perse. Les habitans ne vivent quasi que de fruit & de legumes; ou du poisson, qu'ils prennent dans la mer voisine, & qu'ils trouvent plus sain & plus delicieux que la chair, laquelle n'estant pas trop bien nourrie dans les grandes chaleurs, y est mauvaise & presque insipide. L'on y trouve entr'autres quantité de sardines & d'esperlans, d'huistres & de

Ses ruës.

Qualitez de l'air.

Grande seicheresse.

L'isle de Kismisch.

[illegible]

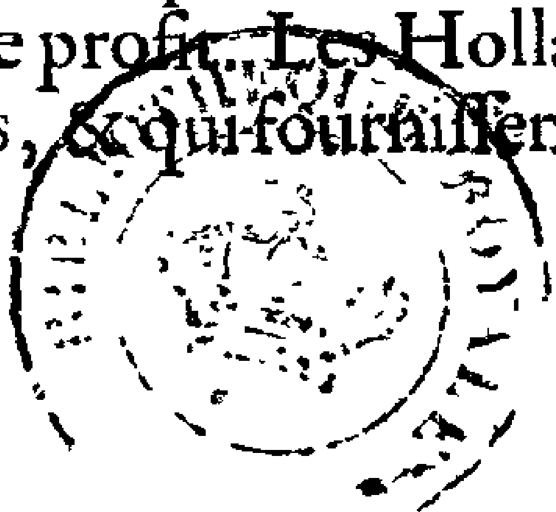
crabbes. Ils ne manquent point de bestail, mais ils ont des bœufs des vaches, des moutons, des chevres, & plusieurs autres bestes, mais particulierement des chevres, qu'ils ont en si grande quantité, que l'on ne les vend que huit sols la piece. Il y a aussi des beliers à quatre cornes, mais il n'y a poin[illegible] du tout. L'on n'y boit que de l'eau, & d'vne certaine [illegible], que l'on fait de dattes, ou de ris. Le vin de *Schiras*, que l'on n'y apporte qu'en des bouteilles, y est tres-rare, & fort cher, & mesme l'eau faische, que l'on est obligé d'aller querir à deux lieuës de la ville, s'y vend si bien, qu'il m'en falloit tous les jours, pour moy & pour mes vallets, pour six blancs. 1638.

Les personnes de condition & les marchands, s'habillent à la Persane, mais les autres vont nuds, & ne couvrent que les parties honteuses. Les femmes se chargent les bras & les jambes d'anneaux, de bandes d'argent, de cuivre, ou de fer, selon leur qualité, & selon leurs facultez. Elles attachent aux cheveux vn aiguille, ou plaque d'argent doré, ou de cuivre, qui leur descend par le milieu du front jusques au bout du nez, & elles passent par la narine droite vne bague d'or, ayant au milieu vne turquoise, vn grenat ou bien vn bouton d'or, esmaillé, ou simple, & aux oreilles des pendants, si pesans, que s'ils n'estoient attachez à la teste, ils arracheroient les oreilles.

Les plus grandes chaleurs commencent à y cesser au mois d'Octobre, & c'est depuis ce temps-là jusques au commencement de May, qu'il s'y fait le plus grand commerce, & que l'on y voit arriver de toutes sortes de nations, des Perses, des Arabes, des Indiens, des Banjans, des Armeniens, des Turcs, des Tartares, des Hollandois & des Anglois. Ces derniers y arrivent par mer, mais les autres par terre, avec les Caravanes, qu'ils appellent *Caffilas*, & qui partent à vn certain jour d'*Aleppe*, de *Bagdat*, d'*Ispahan*, de *Schiras*, de *Lahor*, de *Herat* & de *Bassara*, faisans troupes, & se faisans escorter par quelques Ianissaires, pour la seureté du voyage, contre les courses des Arabes.

Le trafic que les Hollandois & Anglois y font.

Les Hollandois & les Anglois y apportent de l'argent comptant, & des marchandises qu'ils prennent ou en Europe, ou qu'ils vont querir aux Indes, & qu'ils y vendent avec beaucoup de profit. Les Hollandois sont ceux, qui y sont les mieux establis, & qui fournissent quasi toute la Perse de poivre, de



1638. muscade, de cloux de girofle & d'autres espiceries ; quoy qu'ils employent aussi en leur commerce de l'argent monnoyé, comme nous venons de dire, & particulierement des Reaux d'Espagne, & des Richedalers ; que les Perses preferent à toute autre monnoye, parce qu'ils les convertissent avec grand avantage en leurs especes.

Les Anglois y vendent, ou troquent, leurs draps d'Angleterre, de l'estain, de l'acier, de l'indigo, des estoffes de soye, & des toiles de cotton des Indes : car encore qu'il s'en fasse de fort belles en Perse ; si est-ce que l'on estime sans comparaison plus celles des Indes, pour estre plus fines & plus serrées. Ils achettent des Perses des brocards d'or & d'argent, des estoffes de soye & de cotton du païs, des tapis de Perse, que ceux du païs appellent *Kalichey*, & les Portugais *Alcatifas*, de la soye cruë, du cotton, de la rhubarbe ; du saffran & de l'eau rose. L'on fait cette eau à *Schiras*, & en la Province de *Kerman*, ou par infusion, & alors ils l'appellent *Gul-ab*, d'où vient sans doute le mot de *Iulep*, ou par extraction dans l'alambic, & alors ils l'appellent *Arcka-Gul*, c'est à dire, sueur de roses. Ils estiment sans comparaison plus la premiere que l'autre, & c'est vne des meilleures marchandises, que l'on puisse porter aux Indes, où l'on en arrose les chambres, & l'on s'en sert aux preparations des parfums. Il s'y fait aussi quantité de toiles : mais les tisserans, au lieu de les faire au mestier chez eux, attachent la chaine à quelqu'arbre hors de la ville, & ayans fait vn creux en la terre, ils y mettent les pieds, & y passent ainsi la trame ; en sorte qu'en se retirant sur le soir, ils n'ont pas beaucoup de peine à emporter leur mestier, qui ne consiste qu'en quelques cannes, attachées à la chaine.

Leur monnoye. Ils ont vne certaine monnoye de cuivre, qu'ils appellent *Besorg*, dont les dix font vn *peys*, & les dix *peys* font vn *chay*, qui vaut cinq sols monnoye de France. Les deux *chay* font vn *mamoudy*, dont les deux font vn *Abas*, & trois *Abas* font vn escu.

Leur poids. Cent *mamoudy* font vn *Tumain*, qui vaut cinq pistoles. Pour ce qui est de leur poids ; vn *man* poise six livres : vn *man cha* douze, & vn *man surats* trente.

Maniere de pescher les perles. Il s'y fait aussi vn grand trafic de perles, que l'on pesche aupres de l'Isle de *Bahram*, à six lieuës de *Gamron*, de la façon que nous allons dire. L'on enferme la teste du pescheur dans vne

chappe, ou estuy de cuir boüilly, qui n'a point d'ouverture, 1638.
que par vn tuyau qui va jusqu'au dessus de l'eau. On le fait descendre en cet estat jusqu'au fonds de l'eau, où il amasse ce qu'il trouve d'escailles, & en ayant remply le sac, qu'il a au col, il avertit ses camarades, qui l'attendent dans vne barque, & se fait retirer de l'eau.

Les Officiers du Roy à Iamron.

Le Gouverneur de la ville a la qualité de *Sulthan*, & a sous luy, non vn *alenter*, mais vn *Visir*, ou Secretaire, & vn *Coutevval*, qui fait les fonctions de Chevalier du guet.

Privilege Anglois.

Le Roy de Perse y a aussi vn *Sabandar*, ou receveur, qui ne reçoit pas seulement les droits d'entrée & de sortie, mais qui les taxe aussi à sa volonté, & qui visite exactement les navires, & les marchandises qui y arrivent. Les Hollandois ne payent point de droits, en suitte d'vn privilege qu'ils ont obtenu de *Schach Abas*; & dont ils taschent de se conserver la joüissance, par le moyen des presents, qu'ils font de temps en temps aux officiers de la Cour de Perse : & tant s'en faut que les Anglois payent ces droits; qu'au contraire ils joüissent de plusieurs autres exemptions, & devroient mesme recevoir la moitié des droits de traitte, pour les raisons que nous dirons presentement; mais à peine leur donne-on la dixiéme partie, & on les oblige mesme à recevoir le peu qu'on leur donne en marchandises. Ce qu'ils font si ouvertement, qu'ils ne craignent point de dire, quand ils sont surpris en leurs fraudes, qu'il n'y a point de mal, à faire les affaires de leur Prince, mesme, aux despens des estrangers, & particulierement des Chrestiens. Ils ont entr'autres le privilege de faire sortir de Perse, douze chevaux tous les ans, au lieu que les Hollandois sont obligez de payer pour le moins cinquante escus pour les droits de sortie de chaque cheval, & les Anglois de mesmes, quand ils en font sortir plus de douze. Les Perses, qui ont vn grand avantage sur les Indiens, parce qu'ils sont bien mieux montés qu'eux, ne souffrent pas volontiers, que l'on emmeine des chevaux aux Indes ennemis, où ils sont tellement estimés, qu'vn cheval fort mediocrement bon, s'y vend pour le moins quatre cens escus.

Les chevaux Persans sont estimés aux Indes.

Les habitans de *Gamron* sont la plus part Perses, Arabes ou Indiens, mais il n'y en a quasi point, qui ne parlẽt Portugais, à cause du cõmerce qu'ils ont eu avec cette nation, qui a long-temps

1638. possedé la ville d'*Ormus*. C'est aujourd'huy la seule, que l'on ne souffre point à *Gamron*; quoy que l'on permette à toutes les autres d'y trafiquer. Les Chrestiens & les Iuifs y sont les bien venus, aussi bien que les Mahometans & les Payens; mais depuis la reduction de la ville d'*Ormus*, l'on en a defendu l'accés aux Portugais, & aux sujets du Roy d'Espagne, à qui l'on permet de trafiquer dans vne petite Isle, à trois lieuës de là, où le Roy de Perse a vn *Sultan*, qui commande au chasteau, qui a soin de faire recevoir les droits d'entrée & de sortie, & qui empesche les Portugais d'y aborder avec de grands bastimens: de sorte que ces nations estans comme en guerre ouverte entr'eux, les Portugais viennent avec leurs fregattes quelquefois chercher fortune à la veuë de *Gamron*, & font souvent des descentes dans les Isles voisines.

Description de la ville d'Ormus.

La ville d'*Ormus* est située dans vne Isle, qui est éloignée de la terre ferme de deux lieuës, & qui en a plus de six de tour. Elle n'est pas moins sterile, que le païs d'auprés de *Gamron*, dont nous venons de parler: car elle n'est qu'vn rocher continuel qui ne produit que du sel; en sorte que l'on n'y trouve pas seulement de l'eau fraische. Et neantmoins sa rade est si bonne, & sa situation est si avantageuse, que la ville en estoit devenuë si marchande, que non seulement elle avoit ses Roys particuliers, mais aussi les Arabes disoient en proverbe, que si tout l'Vnivers n'estoit qu'vne bague, la ville d'*Ormus* seroit le diamant, qui y seroit enchassé. *Teixera* dit, que *Schach Mahomet*, fils d'vn Roy Arabe, qui vivoit au dixiéme siecle, s'estant rendu le maistre des Provinces, qui sont situées sur le Golfe Persique jusques à *Besra*, passa dans l'Isle; où il jetta les premiers fondemens de la ville d'*Ormus*. *Schabedin Mahomet*, onziesme Roy d'*Ormus*, de la posterité de Mahomet, mourut en l'an 1278. & celuy qui vivoit lors que les Portugais s'en rendirent les maistres, s'appelloit *Seyfadin*, & estoit tributaire du Roy de Perse. *D. Alfonso d'Albuquerque* en fit la conqueste en l'an 1507. pour Emanuel, Roy de Portugal, de la façon que nous allons dire.

Conquise par les Portugais.

Tristan de Cugna, qui avoit pris l'Isle de *Zocotora*, donr nous aurons occasion de parler cy-aprés, ayant laissé le commandement de quelques vaisseaux à *Alburquerque*, avec ordre de courir la coste de l'Arabie, pendant qu'il tascheroit de faire de

de nouvelles conqueſtes dans les Indes. Celui-cy, qui avoit 1638.
beaucoup de cœur, reſolut d'y faire vn puiſſant eſtabliſſement, en attaquant le Royaume d'*Ormus*, avec quatre cens ſoixante-dix hommes de guerre, qu'il avoit ſur ſa flotte. *Emanuel Oſorio*, Eveſque de Selvas en Portugal, dît, qu'*Albuquerque* prit advantage de la foibleſſe du Roy Mahometan, qui regnoit alors: Car ſçachant que le miniſtre, qui s'appelloit *Cojeatar*, & qui eſtoit eſtranger & chaſtré, natif de *Bengala*, s'eſtoit rendu odieux aux peuples par la diſſipation des finances du Royaume, qu'il convertiſſoit à ſon profit particulier, ne laiſſant à ſon Prince que le ſeul nom de Roy, ſans fonction, il voulut profiter de cette conjoncture d'affaires, & partît pour cét effet de *Zacotora* le 20. jour d'Aouſt, & apres avoir pris en fort peu de jours les villes de *Calajate*, de *Curiate*, de *Maſcate*, de *Soar* & d'*Orfacam*, de l'obeïſſance du Roy d'*Ormus*, il marcha droit à la ville Capitale, où il arriva le 25. Septembre. Il défit d'abord vne tres-puiſſante flotte, que les Mores avoient dans le port, & obligea par là le Roy à entrer en capitulation; par laquelle le Roy d'*Ormus* promit de faire le ſerment de fidelité & obeïſſance au Roy de Portugal, de luy payer tous les ans quinze mille ducats de tribut, en or, en argent, ou en perles, & cinq mille pour les frais de cette guerre, & de permettre à *Albuquerque* de baſtir vne Citadelle, au lieu qu'il jugeroit le plus propre pour la conſervation de la ville.

Les Portugais la commencerent le 25. d'Octobre, & luy donnerent le nom de N. Dame de la Victoire. Il eſt vray que cét eſtabliſſement ne fut pas ſi bien fait en ſon commencement, que les Mores ne fiſſent encore vn effort pour ſe delivrer de ces nouveaux hoſtes: mais les Portugais ne laiſſerent pas de s'y maintenir, & d'en faire en ſuitte vne place d'armes pour les Indes; ſe ſaiſiſſans par ce moyen de tout le commerce, & obligeans tous les Perſes & les Arabes d'achetter d'eux toutes les marchandiſes, que les Indes fourniſſent. Iuſques-là que le Gouverneur d'*Ormus* avoit defendu aux habitans de vendre les leurs, qu'il n'euſt vendu les ſiennes. Ils permirent bien à *Seifadin* de demeurer dans l'Iſle; mais dans vn lieu ſi éloigné de la Citadelle, qu'il n'y pouvoit point donner d'ombrage. *Schach Abas*, Roy de Perſe, ne pouvant plus ſouffrir l'inſolence des Portugais, & ſe trouvant ſenſiblement offen-

1638. sé de la retraitte qu'ils avoient donnée à ce Gentilhomm Italien, de la maison de *Gabrieli*, dont nous avons parlé cy-dessus, en prit occasion de songer aux moyens de chasser ces estrangers de ces quartiers-lá. Il s'adressa pour cét effet aux Anglois, qui trafiquoient à *Ormus*, & les obligea par de grands advantages qu'il leur fit, à luy promettre vn puissant secours pour le siege de cette ville, qui fut attaquée & prise par les Anglois en l'an 1622. Ils remirent la ville & la Citadelle entre les mains du Roy de Perse, qui y trouva six cens pieces de canon, partie de fer & partie de fonte, que le *Schach* fit transporter à *Laar* & à *Ispahan*; à la reserve de quatre-vingts pieces, qu'il laissa dans la Citadelle. Il fit démolir les murailles de la ville, & fit transferer les materiaux à *Gamron*, qui commença dés ce temps-là à s'élever sur les ruines de ses voisins. Le Roy de Perse voulant reconnoistre le service, que les Anglois luy avoient rendu en cette occasion, ne leur accorda pas seulement vne exemption entiere de toutes les impositions, mais il leur donna aussi la moitié de celles, que les autres marchands y payent: mais c'est ce qui ne s'execute pas fort fidellement.

Ie trouvay dans le havre de *Gamron* vn navire Anglois, nommé le Cygne, de trois cens tonneaux, & monté de vingt-quatre pieces de canon. Le sieur *Hanniwoth*, Agent des affaires d'Angleterre, m'avoit recommandé au Capitaine de *Gamron*, & luy avoit ordonné de me faire passer aux Indes, & de me faire défrayer jusques à *Suratta*. I'avois amené huict chevaux avec moy, à dessein de les vendre avec advantage dans les Indes, mais le navire estoit tellement remply de marchandises, qu'à peine y en pus-je faire entrer deux seulement; de sorte que je fus contraint de me défaire des six autres, avec perte notable, ne pouvant tirer qu'environ trente pistoles de ceux, qui m'avoient cousté plus de soixante à *Ispahan*, & que j'eusse vendu plus de cent cinquante à *Suratta*.

AVRIL. Mandelslo s'embarque pour Suratta.

Ie m'embarquay le 6. d'Avril, avec les sieurs *Mandley* & *Hal*, marchands Anglois, que le President des Anglois à *Suratta* avoit fait venir d'*Ispahan*; pour les affaires de la Compagnie, & je me rendis au bord, accompagné de la plus part des estrangers du lieu, & de plusieurs marchands Indiens, avec lesquels j'avois eu occasion de faire connoissance. Le Capitaine du navire

fit tirer quatre pieces de canon à nostre abord, & nous receut 1638.
avec grande civilité, nous conviant, à cause de l'heure du midy, de nous mettre à table.

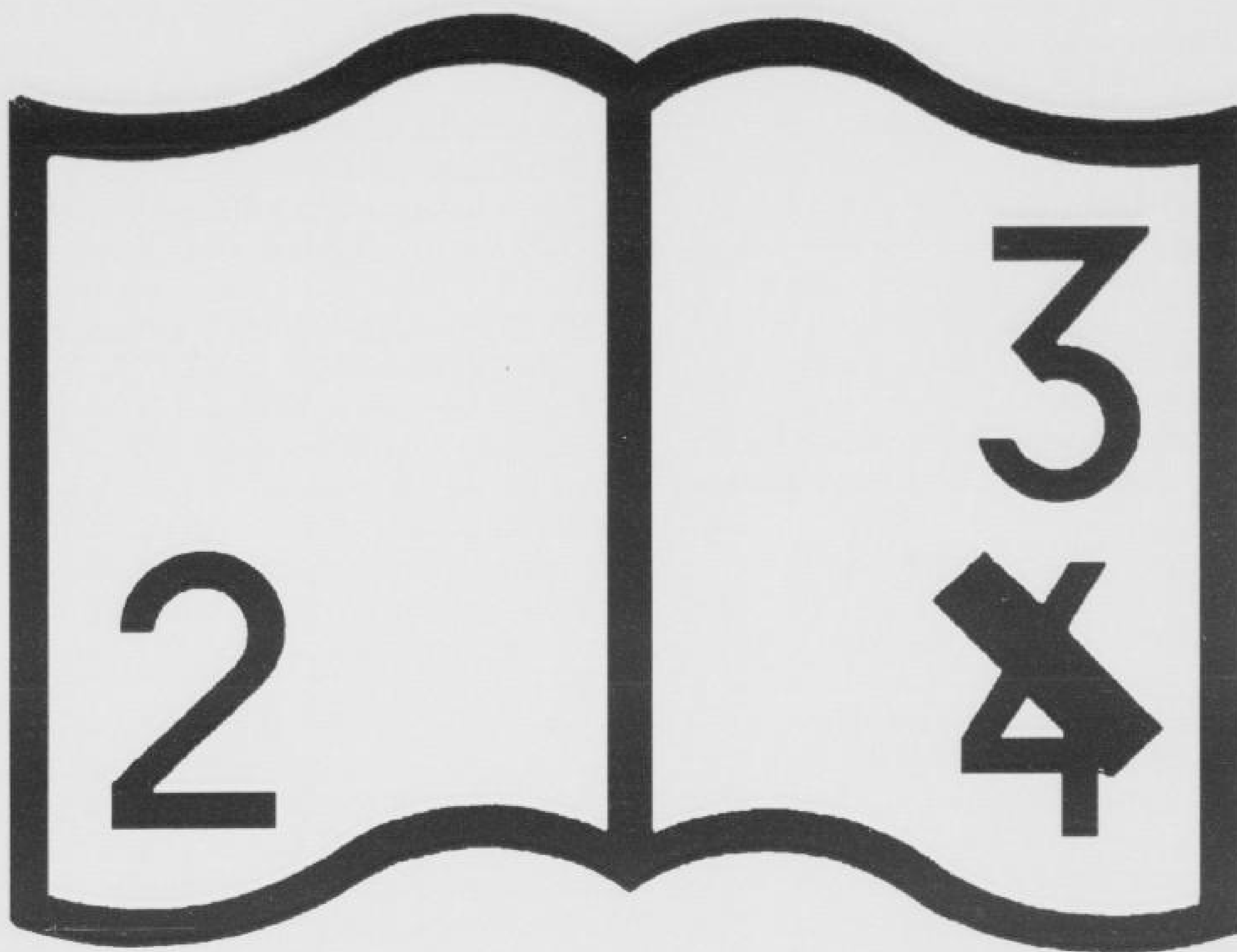
Nous fismes le voyage de *Gamron* à *Suratta* en dix-neuf jours; pendant lesquels le Capitaine me traitta magnifiquement, & me fit l'honneur de me ceder son lict, & de me donner la premiere place en toutes les rencontres. Il avoit bonne provision de volaille, de mouton & d'autre viande fraische, mais particulierement de fort bon vin d'Espagne, de bierre d'Angleterre, de vin de France, d'*Arak*, & d'autres raffraischissemens, dont je me trouvay si bien, comme aussi de la ptisane que je me faisois faire, avec de la Cannelle & avec de l'escorce de grenade, que je ne fus pas si-tost à *Suratta*, que je ne trouvasse ma santé toute restablie: quoy que j'en attribuë aussi en partie la cause à l'vsage du *Thé*, où je m'estois si bien accoustumé, que j'en prenois deux ou trois fois le jour ordinairement.

Le vent contraire nous empescha de partir le jour de nostre embarquement; de sorte que nous demeurasmes a l'ancre la nuict suivante, & le lendemain septiéme nous fismes voile, prenans nostre cours vers l'Isle d'*Ormus*: mais sur le soir il se leva vn si grand orage, avec vn vent de West, que de peur de donner contre terre, nous fûmes contrains de moüiller à la veuë de l'Isle.

Le Dimanche 8. nous allasmes à la Bouline avec vn vent de West, taschans de passer entre les Isles d'*Ormus* & de *Kismisch*, qui sont éloignées l'vne de l'autre d'environ quatre lieuës. Sur les deux heures apres midy, nous mismes dans la mer le corps d'vn jeune matelot, qui estoit decedé de la disenterie deux jours auparavant. Cette ceremonie, que je n'avois pas encore veuë, me fit d'autant plus de peur, qu'estant incommodé de la mesme maladie, je m'imaginois que l'on en vseroit bien-tost de mesme avec moy.

La nuict suivante nous passâmes à la veuë des deux Isles, dont nous venons de parler, & le lendemain neufviéme nous découvrismes la terre ferme de l'Arabie, prenans nostre cours le long de la coste, parce que la plage y est fort bonne.

Mardy 10. le calme nous arresta au mesme lieu, & l'onziéme nous-nous éloignasmes des costes d'Arabie, pour gagner celles de Perse, que nous ne perdismes point de veuë jusques



Pagination incorrecte — date incorrecte

NF Z 43-120-12

1638. au Ieudy au soir 12. d'Avril. Alors vn bon vent du West-Nort-West nous fit prendre nostre cours vers l'Est Sud-Est, à 25. degrez 50. minutes d'élevation.

Le Vendredy matin nous ne vismes plus la terre, mais bien vn vaisseau corsaire, qui nous marchandoit, en faisant tantost plus ou moins de voile : tantost en s'approchant, & tantost en s'éloignant de nous, mais voyant enfin que nous-nous mettions en devoir de gagner le vent sur luy, il se retira vers l'Isle de *Zocatora*.

Situation & description de l'Isle de Zocatora.

Cette Isle est située à 11. degrez 40. minutes, à l'entrée de la mer rouge, ayant vers le Sud-West & le Nort-Est le païs de *Melinae* ou l'Ethiopie, & vers le Zud l'Arabie, dont elle est éloignée d'environ seize lieuës. Elle a environt vingt-cinq lieuës de long, mais pas plus de dix de large; ayant par tout vne fort bonne rade, & des bayes tres-commodes, pour la retraitte des navires. Elle est mediocrement bien peuplée, & dépend du Roy d'Arabie, qui la fait gouverner par vn *Sulthan*.

Ses habitans

Les habitans sont petits, & plutost maigres que gras, bazanés, & endurcis au travail. Ils ne vivent que de poisson & de fruits, & sont fort sobres. Ils traittent leurs femmes, qu'ils achettent dans l'Arabie, avec beaucoup de civilité, & ont mesme quelque respect pour elles; mais ils ne permettent point que les estrangers les voyent. Ils sont adroits dans le commerce, & l'aiment, quoy qu'ils ayent peu de choses à vendre. Et dautant qu'ils falsifient quasi toutes leurs marchandises, ils se défient fort de celles que l'on leur apporte.

Ils reduisent les dattes en paste, & s'en servent au lieu de pain. Il y a dans l'Isle fort peu d'orenges, & qui avec cela sont assez mauvaises, du tabac & des citroüilles. Il y a aussi quelques arbres de Cocos, mais en fort petit nombre : le fruit ayant de la peine à y venir; parce que le font y est fort pierreux.

Aloës de Zocatora.

Leurs principales richesses consistent en aloës, dont ils amassent le suc dans des vessies, ou dans des peaux de bouc, & le font seicher au Soleil. Ils ont aussi du sang de dragon, & de la civette, que l'on y achette trois ou quatre escus l'once : mais ceux qui ne connoissent point cette drogue bien parfaitement, y sont souvent trompés; parce que ceux de l'Isle y meslent de la graisse & d'autres ordures. Ils nourissent quantité de civettes chez eux; mais ils ont fort peu de volaille, & point de

gibier du tout. Ils ont des chameaux, des asnes, des bœufs, des vaches, des moutons & des chevres, qui ont le poil frisé sur les cuisses, de la façon que l'on dépeint les Satyres. Le bourg, où le *Sulthan* a sa residance, s'appelle *Tamary*, & est couvert d'vn Fort, qui est éloigné de la mer de la portée du canon, garny de quatre pieces de canon, & accompagnè d'vne redoutte. 1638.

Leurs armes sont des espées larges, dont le poignet est fort grand, mais elles n'ont point de garde. Ils portent aussi dans la ceinture des poignards, dont la lame a plus de trois doigts de large vers le manche, mais elle est fort étroitte vers la pointe. Ils sont curieux de garnir le manche d'argent ou de cuivre, mais leurs armes à feu sont en mauvais ordre; quoy qu'ils ne laissent pas de les manier avec beaucoup d'adresse, aussi bien que les petites rondaches, dont ils se couvrent dans les combats. Leurs armes.

Les navires y peuvent faire aiguade sans peine; parce que l'eau fraische, qui vient descendre des montagnes, se dégorge dans la mer comme vne riviere. Ils n'ont point de batteaux, mais seulement quelques radeaux, dont ils se servent à la pesche, qui est fort bonne en cet endroit-là. Ils ont cela de commun avec les Arabes & avec les autres Mahometans, qu'ils ne mangent point de porc; mais dans *Tamary* il n'y a point de Mosquée, ny aucun autre lieu, où ils se puissent assembler pour leurs devotions. Ils les font le matin & le soir, au lever & coucher du Soleil, en luy faisant de profondes reverences, portans les mains jusqu'à terre, & marmottans quelques paroles entre les dents: ce qu'ils font aussi trois ou quatre fois le jour.

Le 14. d'Avril nous-nous trouvasmes à 23. degrez, 24. minutes.

Le 15. à 22. degrez 55. minutes.

Le 16. à 22. degrez 40. minutes.

Le 17. à 21. degrez 40. minutes. Ce jour là le Capitaine de nostre navire tomba malade d'vne fiévre chaude.

Le 18. à 21. degrez 8. minutes.

Le 19. à 20. degrez 42. minutes.

Le 21. à 20. degrez 50. minutes.

Le 22. à 19. degrez 50. minutes.

Le 23. à 20. degrez 18. minutes de latitude.

Le 25. Avril nous arrivasmes devant la ville de *Suratta*, mouil- Arrive à Suratta.

1638. lans à deux lieuës de terre; parce que le dessein du Capitaine estant, de ne s'y arrester que trois ou quatre jours, il vouloit se conserver l'avantage de pouvoir partir quand il voudroit. Aussi n'y a-il point de rade sur toute cette coste, où les navires puissent estre en seureté depuis le mois de May jusques en Septembre; à cause des orages continuels, & des horribles vents qui y regnent pendant ce temps-là; au lieu que sur la coste Orientale des Indes, dans le Golfe de *Bengala*, le temps est beau & serein.

L'année n'y a que trois saisons.

L'année y est divisée en trois saisons fort differentes : car aux mois de Fevrier, Mars, Avril, & May, il y fait fort chaud. En Iuin, Iuillet, Aoust & Septembre, l'on n'y voit que des pluyes accompagnées d'éclairs & de tonnerres, & les mois d'Octobre, de Novembre, de Decembre & de Ianvier sont froids; au moins autant que le climat peut souffrir.

Le 26. d'Avril le Capitaine envoya son commis au President des Anglois à *Suratta*, pour luy donner avis de son arrivée. Le President le renvoya le vintgt-huictiéme, accompagné de deux jeunes Marchands de la mesme nation, qui porterent ses ordres au Capitaine, & me firent compliment de sa part; me prians de me rendre au plutost à *Suratta*, & me disans que le President m'attendoit avec impatience, pour me faire voir les effets des offres de service, qu'il m'avoit fait faire par eux. Ie sortis du navire le vingt-neufviéme d'Avril, apres avoir reconnu d'vn petit present la civilité du Capitaine, que je laissay fort malade, & bien affligé de nostre separation, apres l'amitié que nous avions commencé de contracter.

Arrive à Suratta.

A vne lieuë de la rade nous entrasmes dans la riviere, sur laquelle la ville de *Suratta* est située, & laquelle a des deux costés vn terroir tres-fertile, & plusieurs beaux jardins, accompagnés de leurs maisons de plaisance; lesquelles, pour estre toutes blanches, parce que les Indiens aiment fort cette couleur, paroissoient admirablement belles dans la verdure. Mais ce fleuve, qui est la *Tapte*, appellée par d'autres *Tynde*, est si bas à l'emboucheure, qu'à peine peut-il porter des barques de soixante-dix ou quatre-vingts tonneaux. Nous descendismes aupres de l'Hostel du *Sulthan*, & nous-nous rendismes en suitte à la doüane, pour y faire visiter nos hardes : ce qui s'y fait avec tant d'exactitude, que l'on ne se contente point de faire ouvrir

les coffres & les males, mais l'on foüille aussi jusques dans les pochettes & dans les habits; le *Sulthan*, où Gouverneur, & mesme les fermiers obligent les marchands & les passagers de leur laisser aux prix qu'ils y mettent eux-mesmes, les hardes & les choses qu'ils n'ont apportées que pour leur vsage. Et de fait le *Sulthan*, qui arriva à la doüane, quasi au mesme temps que nous, ayant trouvé dans mon bagage vn bracelet d'ambre jaune, & vn diamant, voulut que je luy vendisse l'vn & l'autre; & sur ce que je luy dis, que je n'estois point marchant, & que ces choses ne m'estoient pretieuses, qu'à cause de ceux qui me les avoient données, il me rendit bien le diamant, mais il emporta le bracelet, en disant, qu'il me le rendroit, lors que je luy ferois l'honneur de l'aller voir. 1638.

Tandis que nous estions en ces contestations, je vis arriver vn carosse à l'Indienne, attellé de deux bœufs blancs, que le President m'envoyoit, pour m'amener à la loge; c'est ainsi qu'ils appellent les maisons des Anglois & des Hollandois; de sorte que je quittay là mon *Sulthan* avec le bracelet, & je montay en carosse. Ie trouvay à l'entrée de la maison le President, & son second, c'est à dire celuy qui commande sous luy, & en son absence, nommé Mr *Fremling*, qui me receurent parfaitement bien, & respondirent avec beaucoup de bonté au compliment que je leur fis, sur la liberté que je prenois de me servir des offres qu'ils m'avoient fait faire, en suitte des civilités que j'avois receuës dans le navire, qui m'avoit passé. Le President, qui parloit fort bon Hollandois, me dît, que j'estois le bien venu: qu'au païs où nous estions, tous les Chrestiens estoient obligez de se secourir les vns les autres, & qu'il se trouvoit dans vne obligation particuliere pour moy, à cause de l'affection, que j'avois voulu tesmoigner à ceux de sa nation à *Ispahan*. Il me conduisit en suitte dans sa chambre, où je trouvay la collation preste. Elle estoit de fruits & de confitures, selon la coustume du païs: & dés que nous fûmes assis, il me demanda quel estoit mon dessein, & ayant sceu que mon intention estoit de retourner en Allemagne dans vn an, il me dît, que j'estois arrivé trop tard, pour pouvoir partir cette année, parce qu'il n'y avoit plus de navires sur cette coste-là; ais que si je voulois demeurer avec luy cinq ou six mois en ttendant la commodité du passage, je luy ferois plaisir. Qu'il

1638. tascheroit de contribuer à mon divertissement autant qu'il luy seroit possible pendant ce temps-là, qu'il me feroit trouver l'occasion de pouvoir voir les meilleures villes du païs, & mesme qu'il me feroit accompagner en ce voyage par quelques-vns de sa nation, qui m'y feroient trouver plus de facilité, que je n'en pourrois esperer autrement. Ce discours obligeant me fit bien-tost resourdre d'accepter ces offres; de sorte qu'il me fit conduire par toute la maison, pour me faire choisir vn appartement commode & agreable, qu'il me fit donner aupres de la chambre de son second. Sur le soir quelques marchands & domestiques du President me vinrent prendre dans ma chambre, pour me mener souper dans vne grande salle, où se trouverent avec le Ministre environ douze marchands, qui me firent compagnie: mais le President & son second ne souperent point; parce qu'ils s'estoient accoustumés à cette façon de vivre; de peur de se surcharger l'estomach, qui a de la peine à digerer dans les grandes chaleurs, qui n'y sont pas moins incommodes la nuict que le jour. Apres souper le Ministre me mena dans vne grande gallerie ouverte, où je trouvay le President & son second assis, prenans la fraischeur de l'air de la mer. C'estoit-là nostre rendez-vous ordinaire, où nous ne manquions point de nous trouver tous les soirs; sçavoir le President, son second, le premier marchand, le Ministre & moy, mais les autres marchands ne s'y trouvoient que quand le President les faisoit convier. A disner il tenoit table, de quinze ou seize couverts, & faisoit servir pour le moins autant de plats de viande, sans le desert.

Respect que les autres Anglois ont pour leur President.

La deference que tous les autres Marchands avoient pour le President estoit admirable, aussi bien que l'ordre qui y estoit observé en toutes choses, mais particulierement aux prieres que l'on y faisoit tous les jours deux fois, le matin à six, & le soir à huict heures, & le Dimanche trois fois. Il n'y avoit personne dans toute la maison, qui n'eust ses fonctions particulieres, & qui n'eût ses heures reglées, tant pour le travail que pour le divertissement. Nous avions le nostre de la façon que je viens de dire: mais le Vendredy il se faisoit vne assemblée particuliere apres les prieres, où se trouvoient avec nous trois autres marchands, qui estoient alliés du President, & qui avoient leurs femmes en Angletterre, comme luy. Ils estoient partis

Leur divertissement.

d'Angleterre

d'Angleterre à pareil jour: c'est pourquoy ils l'avoient nommé, pour en raffraischir la memoire, & pour boire à la santé de leurs femmes. Il y en avoit qui se servoient de cette petite débauche, pour en prendre tout leur saoul; quoy que l'on permist à chacun de s'en donner autant qu'il vouloit, & de tremper le vin d'Espagne, ainsi qu'il le trouvoit bon; ou bien de boire de la *Palepuntz*, qui est vn breuvage, composé d'eau de vie, d'eau rose, de jus de citron & de sucre; & l'on charmoit si agreablement le temps en cette conversation, que bien souvent minuict nous surprenoit en ce divertissement. 1638.

Dans les assemblées ordinaires, que nous faisions tous les jours, nous ne prenions que du *Thé*, dont l'vsage est fort commun par toutes les Indes; non seulement parmy ceux du païs, mais aussi parmy les Hollandois & les Anglois, qui s'en servent comme d'vne drogue, qui nettoye l'estomach, & qui digere les humeurs superfluës, par vne chaleur temperée, qui luy est particuliere. Les Perses boivent au lieu de *Thé*, de leur *Kahwa*, qui r'affraischit, & esteint la chaleur naturelle, que le *Thé* conserve.

Les Anglois ont outre cela vn fort beau jardin hors de la ville, où nous allions reglement tous les Dimanches apres le Presche, & quelques-fois aussi les autres jours de la sepmaine, où nous nous exercions à tirer au blanc: & j'y estois assez heureux, pour gagner prés de cent *Mamoudis*, ou cinq pistoles, presque toutes les sepmaines. Apres ces divertissemens nous faisions collation de fruict & de confitures, & nous nous baignions dans vn *Tanke*, ou cisterne, où il y avoit environ cinq pieds d'eau, & où quelques Dames Hollandoises avoient la bonté de nous servir, & de nous entretenir, avec beaucoup de civilité. Mais ce qui me faschoit le plus, c'estoit que le peu de connoissance que j'avois de la langue Angloise, me rendoit quasi incapable de conversation; sinon avec le President, qui parloit Hollandois.

Mais devant que de parler de ce qui m'est arrivé en ce voyage, & de ce que j'ay veu pendant le sejour que j'ay fait à *Suratta*, il ne sera pas hors de propos, de faire icy vne description generale, mais fort succincte, du Royaume du *Mogul*, & des Provinces dont il est composé, pour donner vn peu plus de lumiere à ce que nons aurons à dire cy-apres.

1638.

Description generale de l'Indosthan.

Le païs, qui a proprement le nom d'*Inde*, & que les Perses & les Arabes nomment *Indosthan*, s'estend du costé du Ponant depuis la riviere d'*Indus*, ou *Sindo*, & le Royaume du mesme nom, dont les habitans sont appellés *Abint*, ou depuis les frontieres du Royaume de *Maecon*, que les autres nomment *Getsche Macquerona*, dont les habitans sont *Baloches* ou *Baluches*, jusques au *Ganges*. Les anciens appelloient cette Province *Carmania*, & elle a vn port ou havre, nommé *Guader*, à vingt-cinq degrez de deçà la ligne. Les Perses & les Arabes donnent au Royaume de *Sindo* le nom de *Diul*. Les mesmes Perses & les *Indosthans* nomment la riviere d'*Indus Pang-ab*, c'est à dire cinq eaux; parce qu'elle se charge d'autant d'autres rivieres, devant que d'entrer en la mer, sous cét illustre nom. La premiere est celle de *Bagal* ou *Begal*, dont la source est auprés de *Kabul*. La deuxiéme s'appelle *Chanab*, & sourd dans la Province de *Quesmir* ou *Cassamier*, à quinze journées au dessus de *Lahor*, vers le Nort. La troisiéme est celle de *Ravy* ou *Ravée*, qui lave les murailles de *Lahor*; & sourd dans son voisinage. Les deux autres, sçavoir celles de *Via* & d'*Osvid* ou *Sind*, viennent de bien plus loin, & elles se joignent ensemble auprés de *Bikar*, qui est quasi éloigné en distance égale de *Lahor* & de la mer. Ce qu'il faut remarquer contre l'erreur de la plus part des Geographes, qui mettent cette riviere à 24. degrez de deça la ligne, & la confondent avec celle, qui baigne les murailles de *Diu*. Il y en a qui disent, que le Royaume du grand *Mogul* est d'vne si vaste estenduë, qu'vne *Caravane* auroit de la peine à le traverser en deux ans: mais ce sont des contes. Ses veritables frontieres, selon la description d'*Edoüard Terrin* sont, du costé du Levant le Royaume de *Mavy*, vers le Ponant vne partie du Royaume de Perse & la mer *Australe*, vers le Nort le Mont *Caucase* & la grande Tartarie, & vers le Midy le Royaume de *Decan* & le Golfe de *Bengala*; contenant trente-sept grandes Provinces, qui ont esté autrefois autant de Royaumes: sçavoir.

Ses Provinces; 1. Candahar.

Candahar, qui tire son nom de la Ville capitale, ou qui luy donne le sien, est la Province la plus Occidentale de toutes les Indes, & a pour voisin le Roy de Perse, qui en a souvent esté le maistre. Aussi est-ce pour cette Province, que les Roys de Perse sont quasi tousiours en guerre contre le *Grand Mogul*,

comme ils le sont du costé de la Turquie pour *Bagdat* & pour *Ervan*. 1638.

La Province de *Kabul*, qui est sans doute la plus riche de tout le Royaume, tire aussi son nom de sa ville capitale, & a pour frontiere, du costé du Nort, la grande Tartarie. C'est cette Province qui donne la naissance à la riviere de *Nibal*, qui change son nom en celuy de *Begal*, & qui joint ses eaux à celles de l'*Indus*, ainsi que nous venons de dire. L'on tient que c'est la *Coa*, ou le *Suastus*, de *Ptolomée*. 2. Kabul.

La Province de *Multan* doit aussi son nom à la ville capitale, & est située le long de la riviere d'*Indus*, ayant vers le Ponant le Royaume de Perse, & la Province de *Candahar*. 3. Multan.

La Province de *Haca-Chan*, ou *Hangi-Chan*, est située vers le Levant, & a la riviere d'*Indus* vers le Ponant. On l'appelle aussi le Royaume de *Balochy*, ainsi que nous dirons ailleurs; mais elle n'a point de ville considerable. 4 Haca-Chan.

Bachar ou *Buckar*, dont la ville Capitale est appellée *Bacher-bukon*, est aussi située le long de la riviere d'*Indus*, qui la coupe par le milieu, & en fait vne des plus fertiles Provinces du Royaume. Elle a vers le Sud-Sudwest la Province de *Tatta*, & vers le West les peuples, que l'on appelle *Bolaches*, qui sont cruels & belliqueux. 5. Bachar.

La Province de *Tatta*, à laquelle la ville Capitale donne aussi le nom, est aussi coupée par la riviere d'*Indus*, qui y forme plusieurs belles Isles. Cette Province a la reputation d'avoir les plus industrieux artisans de tout le Royaume. 6. Tatta.

La Province de *Soret* est petite, mais fort peuplée. Sa ville Capitale s'appelle *Iangar*, & touche vers le Levant à la Province de *Gusaratte*, & vers le Ponant à la mer. 7. Soret.

La Porvince d'*Iselmer* n'a qu'vne seule ville, du mesme nom, & a pour frontieres, du costé du Ponant, celles de *Soret* de *Backar* & de *Tatta*. 8. Iselmere.

Celle d'*Attach*, & sa ville Capitale, qui luy donne le nom, sont situées sur la riviere de *Nibal*, laquelle venant du costé du Ponant, se joint à l'*Indus*, qui la separe d'avec la Province de *Hicachan*. 9. Attach.

La Province de *Pan-gab* est vne des plus grandes, des plus fertiles & des plus considerables de tout le Royaume. Les cinq rivieres dont nous venons de parler, & qui l'arrosent, 10. Pang-ab.

1638. luy donnent le nom. La ville de *Lahor* est la Capitale de cette Province.

11. Chismer. La Province de *Chismer* ou *Quexmer*, dont la Capitale s'appelle *Syranakar*, est située sur la riviere de *Bezat* ou *Badt*, laquelle forme vn tres-grand nombre d'Isles en cette Province, & tombe, apres vn grand destour, dans le *Ganges*. Elle touche à celle de K*abul*, & est assez froide, à cause de ses montagnes; quoy que l'on puisse dire, qu'à l'esgard du Royaume de *Thlubet*, qui luy sert de frontiere du costé du Levant, elle soit bien temperée. A huit *Cos*, qui font quatre lieües, de la ville Capitale, il se voit au milieu d'vn lac, qui a prés de trois lieuës de tour, vne petite Isle, où le *Mogul* a fait bastir vne fort belle maison, pour la commodité de la chasse de l'oye sauvage. La riviere, qui coupe ce lac au milieu, est bordée, au sortir de là, d'vne espece d'arbres, dont les füeilles ressemblent à celles du chasteignier, mais son bois, qui tire sur le brun, est traversé & marbré de plusieurs barres de diverses couleurs : ce qui fait qu'il est fort recherché par les personnes de condition.

12. Bankisch. La Province de *Chismer* a du costé du Levant celle de *Bankisch*, dont la capitale est appellée *Beihar* ou *Beithus*.

13. Iengapar. La Province de *Iengapar* ou *Iemipar*, qui est ainsi appellée à cause de sa ville capitale, est située entre les villes de *Lahor* & d'*Agra*.

14. Ienba. La Province de *Ienba* ou *Iamba*, qui tire aussi son nom de sa ville capitale, a du costé du Ponant la Province de *Pangab*, & est fort bossuë par tout.

15. Delly. La Province de *Delly*, & sa ville capitale, qui luy donne le nom, sont situées entre *Agra* & *Ienba*, vers la source de la riviere de *Gemini*, par les autres nommée *Semena*, laquelle passant par la ville d'*Agra*, tombe dans celle de *Ganges*. La ville de *Delly* est tres-ancienne, & estoit autrefois la capitale de tout l'*Indosthan*; ainsi que cela se voit par les ruïnes de son Palais, & de ses autres grands bastiments.

16. Bando. La Province de *Bando*, & sa ville capitale du mesme nom, ont vers le Ponant la ville d'*Agra*.

17. Malwa. La Province de *Malway* ou *Malwa*, est tres-fertile. Sa ville capitale s'appelle *Ratipore*; bien que *Thomas Ro*, Gentil-homme Anglois, l'appelle *Vgen*. La riviere de *Cepra*, sur laquelle est située la ville de *Calleada*, residence ordinaire des anciens

oys de *Mandoa*, coule à vne demy-lieuë de là, & entre dans 1638.
a mer par le golfe de *Cambaya*.

Pa Province de *Chitor* estoit autrefois vn Royaume fort considerable : mais sa ville Capitale, qui luy donne le nom, & dont les murailles avoient autrefois plus de six lieuës de tour, est tellement ruïnée, que l'on n'y voit presentement que les reliques de ce qu'elle estoit, avec les restes de ses belles Mosquées, & de ses superbes Palais. Le Grand *Mogul Achabar*, bisayeul de *Schach Chiram*, l'a reduite en cet estat, & l'a conquise sur l'vn des successeurs de *Rana*; lequel ayant esté contraint de s'enfuir, fit son accommodement avec luy, & reconnut la Souveraineté du *Mogul* en l'an 1614. Cette Province a vers le Levant celle de *Candisch*, & vers le Midy celle de *Gusuratta*. 18. Chitor.

La Province de *Gusuratta*, que les Portugais appellent le Royaume de *Cambaya*, à cause de la ville, où ils font leur principal commerce, est sans doute la plus belle & plus puissante de tout l'Estat du *Mogul*. Sa ville capitale, qui est situëe au milieu de la Province, s'appelle *Hamed-Ewad*, c'est à dire ville du Roy *Hamed*, qui est celuy qui l'a bastie. Aujourd'huy on l'appelle par corruption *Amadavat* ou *Amadabat*; dont nous aurons occasion de parler plus amplement ailleurs. 19. Gusuratta.

La Province de *Candish*, dont la ville capitale, que l'on appelle *Brampour* ou *Bursampour*, estoit autrefois honnorée de la residence ordinaire du Roy de *Decan*, devant que le *Mogul* l'eust vnie à sa Couronne, est fort grande & fort peuplée. La riviere de *Tabet* ou de *Tapte*, qui entre dans la mer par le Golfe de *Cambaya*, la separe d'avec le païs du Prince *Partapha*, qui est aussi vassal du *Mogul*. 20. Chandish.

La Province de *Berar*, dont la capitale s'appelle *Shapore*, ou *Shaspour*, s'estend vers le Midy, & touche à celle de *Gusuratta*, & à la montagne de *Rana*. 21. Berar.

La Province de *Narvar*, dont la ville capitale s'appelle *Gehud*, est arrosée par vne tres-belle riviere, qui entre dans le *Ganges*. 22. Narvat.

Dans la Province de *Gualor*, ou *Gualier*, à laquelle sa ville capitale donne le nom, est vne citadelle, dans laquelle le *Mogul* fait garder les prisonniers d'Estat, & les Seigneurs, dont la conduite luy est suspecte, comme aussi vne partie de son tresor, & quantité d'or & d'argent. 23. Gualor.

1638. 24. Agra. La Province d'*Agra*, qui a donné son nom à la ville capitale, laquelle n'est pas fort ancienne, est aujourd'huy la premiere de tout le Royaume du *Mogul*; ainsi que nous dirons cy-aprés.

25. Sambel. La Province de *Sambel* ou *Sanbel*, ainsi nommée de sa ville capitale, est separée d'avec celle de *Narvar* par la riviere de *Gemini*, qui entre dans le *Ganges* aupres de la ville de *Hale basse*, où ces deux rivieres se joignans, forment vne espece d'Isle: ce qui fait que quelques-vns appellent cette Province *Doab*, c'est à dire entre deux eaux: comme qui diroit *Mesopotamie* ou *Entragues*.

26. Bakor. La Province de *Bakor* est située sur la rive Occidentale du *Ganges*, & sa ville capitale s'appelle *Bikameer*,

27. Nagrakut. La Province de *Nagrakut* ou *Nakarkut*, est vne des plus Septentrionales de tout le Royaume du *Mogul*. Dans sa ville capitale, qui luy donne son nom, il se voit dans vne belle chappelle, dont le plancher & le pavé sont couverts de lames d'or, l'effigie d'vn animal, ou plutost d'vn monstre, qu'ils appellent *Matta*, qui y attire tous les ans vn grand nombre d'Indiens, qui y vont faire leurs devotions, & luy offrent vn petit lopin, qu'ils coupent de leur langue.

Dans cette mesme Province est la ville de *Kalamaka*, celebre pour ses pelerinages, qui y sont frequents, à cause des flammes que jettent les fontaines froides, en sortant du roc, lesquelles les habitans adorent.

28. Siba. La Provine de *Siba*, dont la ville capitale est *Hardwari*, donne la naissance à la riviere de *Ganges*.

Les habitans du païs s'imaginent que le roc, qui la produit, a vne teste de vache, pour laquelle ils ont de la veneration, & qu'il y a à cela quelque chose de divin. C'est pourquoy ils se baignent tous les jours dans la riviere. Cette Province n'est pas moins de montagne que celle de *Nakarkut*, quoy qu'elle ne soit pas si Septentrionale.

29. Kakares. La Province de *Kakares*, dont les principales villes sont *Dankaler* & *Binsola*, est vne fort grande Province; mais fort bossuë. Le mont Caucase la separe d'avec la Tartarie.

30. Gor. La Province de *Gor*, qui tient son nom de sa ville capitale, est aussi pleine de montagnes, & donne la naissance à la riviere de *Perselus*, qui entre dans le *Ganges*.

31. Pitan. La Province de *Pitan* ou *Partan*, & sa ville capitale, qui luy

donne son nom, sont arrosées par la riviere de *Kanda*, qui entre aussi dans le *Ganges*. Elle est aussi fort montagneuse, & a vers le Ponant la Province de *Iamba*. 1638.

La riviere d'*Iderclis* separe la Province de *Kanduana*, dont la ville capitale est *Karach*, par les autres appellée *Katene*, de celle de *Pitan*. Cette Province & celle de *Gor*, sont les dernieres du Royaume du *Mogul*, du costé du Nort. 32. Kanduana.

La Province de *Porena* est aussi bonne, que les deux dernieres, dont nous venons de parler, sont steriles. Elle est située entre les rivieres de *Ganges*, de *Percelis*, de *Ieminy* & de *Candach*, & est ainsi nommée de sa ville capitale. 33. Porena.

La ville de *Rajapor* ou *Reyapor* est la capitale de la Province de *Iewal*. 34. Iewal.

La Province de *Mevat*, dont la ville capitale s'appelle *Narnol*, est vn païs assez sterile, s'estendant depuis le *Ganges* vers le Levant. 35. Mevat.

La Province d'*Voessa* ou *Voeza*, dont la ville capitale est *Iascanat*, est la derniere Province du Royaume de *Mogul*, vers le Levant. 36. Voessa.

La Province de *Bengala*, est sans doute du nombre de celles qui sont les plus puissantes, donnant son nom au Golfe, dans lequel le *Ganges* se décharge par quatre emboucheures. Ses principales villes sont *Kaymehel*, *Kaka* ou *Daeca*, *Philipatan* & *Satigan*. Elle est subdivisée en plusieurs autres petites Provinces, dont les plus considerables sont *Puna* & *Palan*, dont plusieurs Roys n'ont point dédaigné de prendre les tiltres. 37. Bengala.

Texeira, en parlant en sa description de la Perse, de quelques Provinces des Indes, nomme celle d'*Vtrat*, avec sa ville capitale, mais il se contente de la nommer, sans designer sa situation. Il parle aussi du Royaume de *Caeche*, & dit qu'il est consideré à cause de ses haras, aupres de *Cambaya*, tirant vers le Nort: mais c'est sans doute la Province de *Candisch*, dont nous venons de parler.

L'estenduë de tout le Royaume du *Mogul*, du Levant au Ponant, est d'environ six cens lieuës, & depuis le Nort au Midy d'environ sept cens lieuës de France; veu que ses frontieres les plus avancées vers le Zud sont à vingt, & les plus avancées vers le Nort, à quarante-trois degrez. Estenduë de l'Estat du Mogul.

Pour ce qui est de la Province de *Gusurata*, que les Portugais Description du

1638. Royaume de Guzuratta.

appellent mal à propos *Cambaya*, ainsi que nous venons de dire, elle est quasi toute maritime, s'avançant comme vne peninsule dans la mer, & ayant des deux costez vn Golfe ou vne baye, dont l'vne à dix-huict lieuës de large à son entrée, & va petit à petit s'estressissant, de la longueur de quarante lieuës. La terre s'estend vers le Ponant le long de la mer, & vers le Nort elle à les Provinces de *Soret*, de *Quismer* & de *Bando*: vers le Levant celles de *Chitor* & de *Candisch*, & vers le Midy le Royaume de *Decan*. Autrefois elle poussoit ses frontieres le long de la mer jusques à *Guador*, à huict journées au delà d'*Amadabat*, & vers le Midy jusques à *Daman*.

Son estenduë

Mais encore que son estenduë ne soit plus si vaste, cela n'empesche qu'elle ne soit encore aujourd'huy fort grande; estant certain qu'elle a encore plus de six vingts lieuës d'estenduë le long de la mer, & qu'elle y comprend plus de vingt mille villes, bourgs ou villages peuplés: sans les lieux que la guerre ou la famine ont desertés depuis quelques années. Ses principales villes, dont la plus part sont maritimes, sont *Suratta*, *Brotschia*, *Gandeer*, *Goga*, *Cambaya*, *Diu*, *Patepatane*, *Mangalor*, *Gondore*, *Nassary*, *Gandiv* & *Balsara* ou *Belsera*. La ville de *Hamed-Ewat*, ou d'*Amadabat*, qui est la capitale de la Province, est assez eloignée de la mer.

Ses principales villes.

Ses rivieres.

Les principales rivieres de cette Province sont celle de *Nadabat*, qui lave les murailles de *Brotschia*, celle de *Tapta*, & celle de *wasset*. Elle a outre cela deux des meilleurs ports de toutes les Indes, qui sont ceux du *Com* de *Suhaly*, qui est celuy de *Suratta*, & celuy de *Cambaya*.

Ses ports.

Il n'y a point de Province en toutes les Indes, qui soit plus fertile que celle de *Guzuratta*, ny qui produise plus de fruits & de vivres, qui y viennent en si grande abondance, que toutes les Provinces voisines en profitent. Il est vray qu'en l'an 1630. la seicheresse, & l'année suivante les pluyes continuelles la reduisirent en vn estat si deplorable, que la relation particuliere, que l'on en pourroit faire osteroit au lecteur le divertissement, que nous pretendons luy faire trouver en cette Relation. Mais la Province s'est fort bien remise de cette desolation depuis ce temps-là; quoy qu'il en reste encore quelques marques quasi par tout.

Mais continuons nostre relation, & racontons ce qui m'est arrivé

arrivé pendant le sejour que j'ay fait à *Suratta*.

1638. Continuation de la Relation.

Estant à *Ispahan* dans la resolution de faire le voyage des Indes, je pris à mon service vn vallet Persan, qui me devoit servir de truchement pour la langue Turcque, & pour la Persane, que je commançois aucunement à entendre. Il estoit né de pere & de mere Chrestiens, & du nombre de ceux, que *Schach-Abas* avoit fait transferer de la *Georgie* à *Ispahan*, où ses freres estoient en quelque consideration. Ce qui m'obligea à le traitter avec assez de civilité, & à luy promettre quatre escus de gage par mois. Il m'avoit fait accroire, qu'il n'entroit à mon service, qu'à cause de la facilité qu'il y trouveroit à retourner au Christianisme : mais à peine eut-il le loisir de faire la premiere connoissance à *Suratta*, qu'il apprit, que son oncle maternel luy pouvoit faire sa fortune à la Cour du *Mogul*, où il avoit la charge de premier Escuyer : ce qui le fit resoudre à me quitter, & à demander la protection du *Sulthan*, qui le tint quelque temps caché chez luy, & l'envoya apres cela à *Agra*. Ie fus d'autant plus estonné de cette retraitte, que j'avois sujet d'apprehender, que ce garçon, qui sçavoit toutes les particularitez de nostre combat avec l'Ambassadeur Indien à *Ispahan*, ne me mist entre les mains de mes ennemis. Et certainement si j'eusse sceu qu'il eust pris le chemin d'*Agra*, je n'eusse jamais eu l'asseurance d'y aller ; quoy qu'il parust, par ce qui arriva depuis, que Dieu l'avoit envoyé en ce lieu-là exprés, pour me conserver la vie, puis que je courus risque de la perdre sans luy.

MAY. Le Gouverneur de Candahar rend sa place au Mogul.

Au mois de May l'on eut nouvelles à *Suratta*, que le *Chan*, qui commandoit à *Candahar* pour le Roy de Perse, s'estoit revolté, & avoit rendu sa place au *Mogul* parce que le *Schach* l'avoit menacé de le faire mourir. Le *Mogul* y envoya aussi-tost quinze cens mille escus, pour reconnoistre le service du Gouverneur, & pour payer la garnison, qui avoit changé de party avec luy. *Alymerdan-Chan*, Gouverneur de la mesme place, en avoit fait autant au commencement du regne de *Schach-Sefi*, qui le vouloit obliger à porter sa teste à la Cour, d'où il ne seroit point revenu. *Schach* reprit *Candahar* bien-tost apres, & ce fut là en partie le sujet, pour lequel le *Mogul* luy envoya l'Ambassadeur, dont je viens de parler, bien qu'il eut aussi charge de demander le *Myrsa Polagi*, son neveu.

1638. Le 16. Iuin j'allay à la chasse avec vn jeune Marchand Hollandois, & avec vn autre Anglois, qui me firent passer la riviere, & me conduisirent à vne vieille ville ruïnée, nommée *Rediel*, où les Hollandois ne laissent pas d'avoir vn magazin. On appelle les habitans de cette ville *Naites*, & ils sont la plus part gens de marine, ou de mestier, & Mahometās. Ses ruës sont estroittes, & ses maisons sont tellemēt élevées sur leurs fondemens, qu'il n'y en a point, qui n'ayent vn degré, pour y entrer. Nous y demeurasmes la nuict, & y fûmes fort bien traittés par les Marchands, qui avoient la direction du negoce de ce lieu-là. Le lendemain nous allâmes à vn village, nommé *Bodick*, & nous chassâmes, en chemin faisant, au canard & au heron. Nous y vismes aussi environ vingt cerfs. Leur peau, qui estoit grisâtre, étoit toute marquetée de taches blanches, & ils portoient vn fort beau bois, chargés de plusieurs andoüillers. Il se mesloit parmy eux certains animaux, de la grandeur de nos chevreuils, dont la peau estoit brune, tirant sur le noir, tachetée de blanc, & avoient les cornes façonnées. Il y en a qui estiment que ce sont ceux qu'*Aldroüand* appelle *Cervi capras*, & que c'est de cette sorte d'animaux que l'on tire le *Bezoar*. Nous allasmes de là à vn autre village, nommé *Damken*, où nous vismes quantité de canards sauvages dans le ris, dont toute la campagne de ces quartiers-là estoit couverte. Tous les champs sont clos d'vne petite levée, pour la conservation de l'eau, dont ils arrosent incessamment le ris, qui a besoin d'humidité. Nous trouvasmes en ce village du *Terri*, qui est vne liqueur que l'on tire des palmes, & l'on nous en presentoit à boire dans des tasses faites de fueilles du mesme arbre. Pour en tirer le suc, l'on monte jusqu'au haut de l'arbre, où l'on fait vne incision dans l'escorce, & l'on y attache vne cruche, que l'on y laisse toute la nuict, pendant laquelle elle se remplit d'vne liqueur douce, & fort agreable à boire. L'on en tire aussi de jour, mais elle se corrompt aussi-tost, & n'est bonne qu'à faire du vinaigre: & c'est à quoy l'on a accoustumé de s'en servir.

IVIN.

Terri, ou vin de palme.

Description de la ville de Suratta.

Pour ce qui est de la ville de *Suratta*, elle est située à 21. degrez, quarante-deux minutes, sur la riviere de *Tapta*, qui sourd auprès de *Barampour*, & se décharge dans la mer, à quatre lieuës au dessous de la ville. Elle s'estend le long de la riviere, & est bastie en quarré. Elle n'a point de muraille du

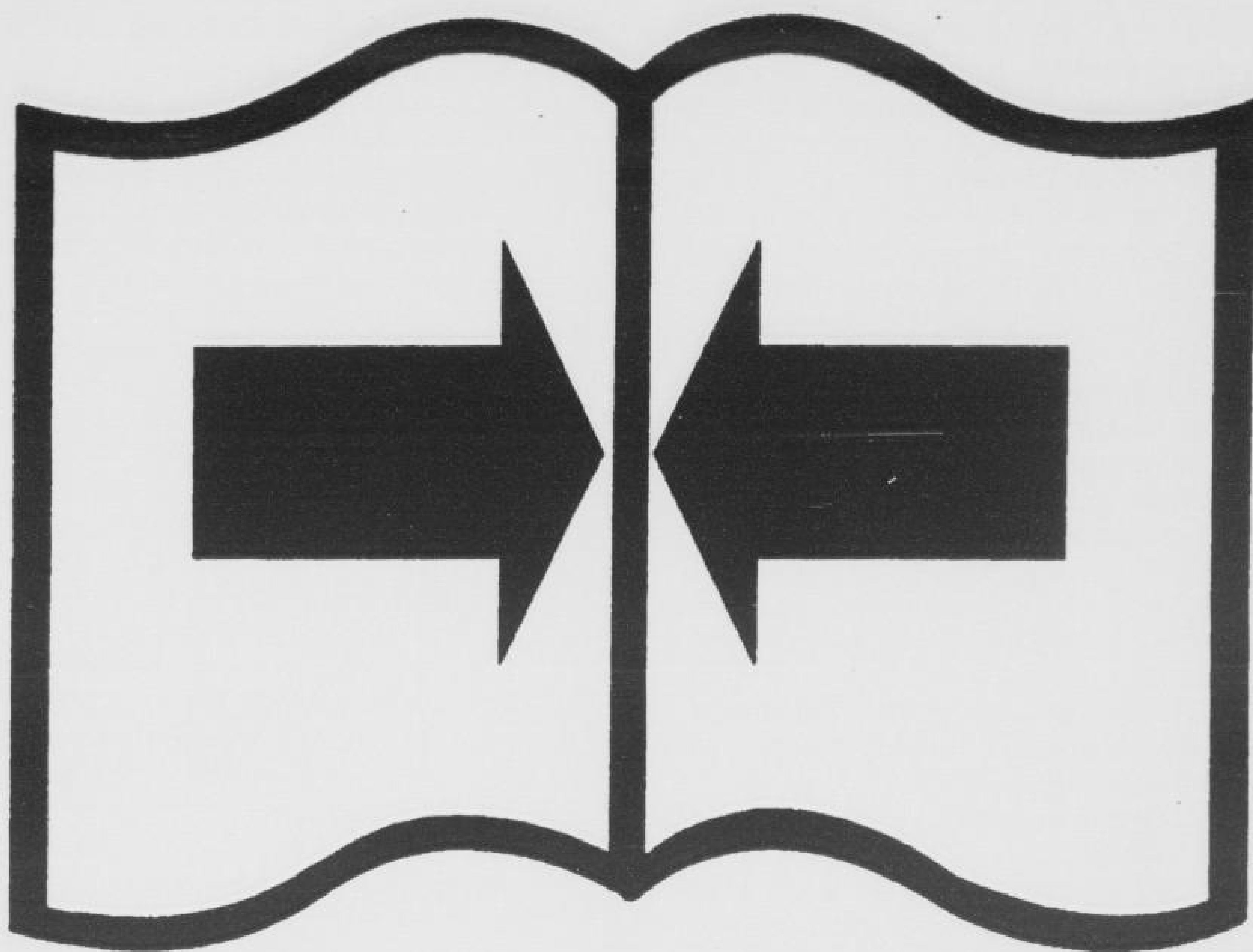
costé de la riviere, mais du costé de la terre elle a vn fort bon rempart de terre, & vn chasteau revestu de pierre de taille. La ville a trois portes, dont l'vn conduit au village de *Briou*, où ceux qui vont à *Cambaya* & à *Amadabat*, passent la riviere, l'autre va à *Barampour*, & la troisiéme à *Nassary*. Toutes les maisons sont plattes, comme celles de Perse, & la plus part accompagnées de fort beaux jardins. 1638. Ses portes. Ses maisons.

Le chasteau, que l'on dit avoir esté basty par les Turcs, à l'occasion d'vne descente qu'ils y avoient faite, n'a qu'vne porte, qui donne sur vne grande plaine, qui sert de *Meidan* à la ville. Proche de là, & à l'entrée de la ville, se voit l'hostel du Gouverneur & la Doüane, & en suitte le *Bazar*, tant pour les marchands forains, que pour ceux de la ville. Le Gouverneur du chasteau ne reconnoist point celuy de la ville, qui ne se mesle que de la police, de l'administration de la Iustice, & de la recepte des droits d'entrée & de sortie, de toutes les marchandises; qui payent toutes trois & demy pour cent; à la reserve de l'or & de l'argent, monnoyé ou en barres, & façonné, qui ne paye que deux pour cent. Son Chasteau.

Les Hollandois & les Anglois y ont leurs Hostels, qu'ils appellent loges, qui sont grands & fort bien bastis, & composés de plusieurs beaux appartemens, chambres, salles, galleries & chapelles.

Le havre de *Suratta* est à deux lieuës de la ville, au village de *Suhali*, & c'est à cause de cela que les Hollandois & les Anglois l'appellent le Kom de *Suhali*. C'est-là où les navires deschargent leurs marchandises, que l'on acheve de porter par terre à *Suratta*. Cette rade est située à vingt-vn degrés, cinquante minutes, sur le cours de Nort-Est & de Sud-west. L'entrée n'est pas bien large, & à la haute marée l'on n'y trouve que sept brasses d'eau, & à la basse cinq seulement. Son port. Le Kom de Suhali.

Le havre mesme n'a qu'environ cinq cens pas de large devant le village, & le fond de sable, & la plus part des bancs demeurent descouverts & secs, au reflux, & sont tellement escarpés, que la sonde y est tout à fait inutile. L'on y est à couvert de tous les vents, à la reserve de celuy du Sud-west. Mais depuis le mois de May jusques en Septembre, l'on est contraint de quitter cette coste, à cause des vents & des orages, meslés d'éclairs & de tonnerres effroyables, qui y regnent



Reliure serrée

1638. pendant ce temps-là ; ainsi que nous avons dit cy-dessus.

Ses habitans.

Les habitans de *Suratta* sont ou *Banjans*, *Bramans*, ou *Moguls*. Ceux-cy sont Mahometans, & sont bien plus considerés que les autres ; tant à cause de leur Religion, qu'ils ont commune avec le *Mogul*, & avec les principaux Seigneurs du païs, qu'à cause de la profession qu'ils font de porter les armes. Ils ont de l'aversion pour le mestier & pour la marchandise, & aiment mieux servir, que se jetter dans vn employ honneste : car dés qu'ils ont gagné dequoy avoir vn cheval, ils croyent estre au dessus de la fortune ; parce qu'ils entrent aussi-tost au service de leur Prince. Les *Benjans* au contraire sont gens retirés, & laborieux, qui s'appliquent au travail & à la marchandise, & qui ont vne devotion extraordinaire pour les choses religieuses ; ainsi que nous aurons occasion de dire ailleurs.

La ville est aussi peuplée d'Arabes, de Perses, d'Armeniens, de Turcs & de Iuifs, qui y demeurent, ou qui y frequentent pour le commerce : mais il n'y a point d'estrangers, qui y ayent fait vn si grand establissement que les Hollandois & les Anglois. Ils y ont leurs hostels, leurs magazins, leurs Presidents, leurs marchands & leurs commis, & en ont fait vne des villes les plus marchandes de tout l'Orient. Les Anglois particulierement y ont estably le fort de tout leur commerce des Indes, & vn President, auquel les commis de tous les autres bureaux sont obligez de rendre compte. Il s'y trouve assisté de vingt ou de vingt-quatre marchands & officiers, & a sous sa direction le bureau d'*Agra*, où ils ont vn cõmis, accompagné de six personnes: celuy d'*Ispahan*, où ils ont vn cõmis & sept ou huict autres marchands : celuy de *Mesulipatan* avec quinze : celuy de *Cambaya* avec quatre: celuy d'*Amadabat* avec six ; celuy de *Brodra* & de *Broitschia* avec quatre, & celuy de *Dabul* avec deux personnes : qui sont tous obligez de se trouuer tous les ans à *Suratta*, & y rendre compte de leur administration au President.

Surat est le bureau general du commerce des Anglois.

Les Anglois ont bien encore vn bureau à *Bantam*, dans l'Isle de *java*, mais il a son President particulier, qui ne dépend point de celuy de *Suratta* ; quoy qu'il ne laisse pas d'avoir quelque deference pour luy, aussi bien que tous les navires Anglois, qui n'achevent point leur voyage, sans moüiller devant *Suratta*.

Les dehors de cette ville sont les plus beaux du monde. Car outre les jardins, où ils cultivent toutes sortes d'arbres fruitiers, toute la campagne semble vouloir contribuer à tout ce qui peut rejoüir la veuë. I'y remarquay entr'autres vn de ces arbres, dont j'ay fait la description avec celle de *Gamron*, plusieurs beaux sepulches, bastis de marbre & vn *Tancke*, ou cisterne, faite en octagone, & revestuë de pierre de taille, ayant en chaque coing vn escalier, pour descendre, & au milieu le sepulchre du fondateur de ce magnifique ouvrage; qui est si grand, qu'il a dequoy fournir d'eau à toute la ville, mesme pendant les plus grandes chaleurs de l'année. — 1638. Les dehors de la ville de Surratta.

Les orages & les pluyes commencerent à cesser avec le mois de Septembre, & en mesme temps, sçavoir le 14. du mesme mois, l'on eut advis, que deux navires Anglois avoient moüillé au port de *Suhaly*. Le President y voulut aller en personne, mais il en fut empesché par les affaires, qu'il avoit avec le Gouverneur; de sorte qu'il se contenta d'y envoyer deux des principaux marchands, qui m'emmenerent en leur compagnie. Nous arrivâmes à *Suhali* sur le midy, & ayant laissé nos chevaux dãs le village, nous allâmes à bord de l'vn des deux navires, nommé *Discoher*. Il estoit de six cens tonneaux, monté de vingt-huict pieces de canon, & armé de cent quatre-vingts dix hommes. Le Capitaine Menard, qui y commandoit, & les trois marchands qui venoient prendre leurs ordres du President, nous receurent fort bien: & d'autant qu'ils venoient droit d'Angleterre, ils nous dirent tout ce qu'ils sçavoient de l'estat des affaires de l'Europe; de sorte que cette conversation nous fit passer vne bonne partie de la nuict assez agreablement. Le lendemain nous allâmes voir l'autre vaisseau, qui s'appelloit *Marie*, & estoit de douze cens tonneaux, & monté de quarante-six pieces de canon. Il avoit passé à *Aden*, sur la mer rouge, où il avoit perdu son Capitaine, qui y estoit decedé de maladie. Le marchand, qui y commandoit faute de Capitaine, nous receut pour le moins aussi bien qu'avoit fait le Capitaine de l'autre navire, & l'vn & l'autre nous obligerent à les voir tous les jours, en attendant l'arrivée du President, qui n'y vint qu'au bout de huict jours. Nous ne laissions pas cependant de prendre quelque fois le divertissement de la promenade, & de la chasse; mais nous retournions tousiours — SEPTEMBRE. Deux navires Anglois arrivent à Suratta.

1638. le soir coucher dans vn des deux navires.

Dés que leurs commandans sceurent que le President estoit arrivé à *Suhaly*, ils se firent mettre à terre, & l'allerent salüer sur le bord de la mer, où il leur fit vn petit discours, les exhortant à donner des preuves de leur fidelité au service de leurs superieurs, pendant le temps qu'ils auroient á demeurer aux Indes. Apres cela il s'embarqua pour aller au premier navire, où l'on tira douze volées de canon à son arrivée. Apres souper il alla avec toute la compagnie, à l'autre, où l'on en tira seize, outre ceux qui furent tirés, pendant que l'on y beut la santé du Roy d'Angleterre, & de plusieurs personnes de condition de ce païs-là. Les deux jours suivants furent employés aux festins, que les Commandans des deux navires firent au President: qui retourna aprés cela à *Suratta*: mais dautant que la nuict nous surprit en chemin, nous fûmes contrains de demeurer dans la petite ville de *Reniel*.

Le navire Bolduc, Hollandois de quatorze cens tonneaux.

Le 24. du mesme mois arriuerent deux autres navires: dont l'vn qui s'appelloit *Bolduc*, & qui estoit Hollandois, estoit de quatorze cens tonneaux. Il venoit de la ville de *Batavia* en l'Isle de *Iava*, & retournoit en Hollande chargé de poivre, & d'autres espiceries. L'autre estoit Anglois, nommé le *Cygne*, & avoit esté envoyé par le Commis de *Mesulipatan* en Perse, pour aller querir des soyes: mais le vent contraire, qui l'avoit fait roder plus de quatre mois sur la mer, l'avoit obligé à prendre port à *Suratta*; là où celuy de Hollande avoit en moins de temps fait tout le voyage, depuis *Texel* jusques aux Indes. Ie me mis encore en la compagnie des marchands, qui allerent au port voir leurs navires. Nous vîmes d'abord le Hollandois, & fûmes parfaitement bien receus par le Capitaine, qui nous fit voir toutes les commoditez de son vaisseau, qui estoit sans doute vn des plus beaux & des plus grands, qui soient jamais sortis des ports de Hollande. Il avoit en sa longueur vingt pieds plus que le vaisseau *Marie*; mais il n'estoit pas du tout si large.

Pendant tout le temps, que je demeuray à *Suratta*, je ne manquois point de divertissement. Car ou je m'allois promener au port, ou je trouvois compagnie dans la ville, particulierement chez le President Hollandois, qui y avoit sa famille, & avec lequel je n'eus pas beaucoup de peine à faire connoissance;

parce que ma langue maternelle me permettoit de m'entretenir avec eux. Mais ayant ſceu, que les navires Anglois, avec leſquels je pretendois retourner en Europe, ne ſeroient point en eſtat de partir de plus de trois mois. Ie me reſolus de faire vn voyage dans le païs, à la Cour du grand *Mogul*; me ſervant de l'occaſion d'vne *Caffila*, ou Caravane de trente charettes chargées de vif argent, de *Roenas*, qui eſt vne racine, dont l'on ſe ſert pour teindre en rouge, d'eſpiceries, & d'vne bonne ſomme d'argent, que les Anglois envoyoient à *Amadabat*. Le Preſident avoit nommé quatre Marchands, quelques *Benjans*, douze ſoldats Anglois, & autant d'Indiens, pour la conduite de cette petite Caravane; de ſorte que croyant pouvoir faire le voyage en ſeureté, ce qui m'euſt eſté aſſez difficile ſans cela, à cauſe des courſes que les *Rasboutes* font ſur le grand chemin, je ſuivis le conſeil du Preſident, & me mis en cette compagnie. 1638.

Ces *Rasboutes* ſont des voleurs, qui ſe tiennent dans les montagnes entre *Brodra* & *Broitſchia*, que l'on appelle *Champenir*, où ils ont leurs places fortes, & des lieux de retraitte, dans leſquels ils ſe defendent meſmes contre le *Mogul*. Il eſt vray qu'il n'y a pas long-temps, qu'il ſurptit vne de leurs meilleures places, & que par ce moyen il les retint long-temps dans le devoir; mais ils ſe revolterent incontinent apres, & recommencerent leurs vols, avec plus de deſordre que jamais. Raſboutes.

Nous partiſmes de *Suratta* le dernier jour de Septembre, en la compagnie du Preſident & de quelques Marchands Anglois, qui nous conduiſirent juſqu'à vne lieuë de la ville, où ils prirent congé de nous. Nous priſmes le chemin de *Broitzhia*, & paſsâmes premierement par le village de *Briou* ou *Briauw*, où nous paſsâmes la riviere. Apres cela, à quatre lieuës de là, par *Cattodera*, qui eſt vn lieu ruïné, ſitué ſur vne riviere du meſme nom, & en ſuite par *Enkliſſer*, où nous tiraſmes en moins de rien plus de trente canards ſauvages, & pluſieurs autres oyſeaux de riviere; dont nos gens firent grand chere. Nous tuaſmes auſſi vn chevreul, & rencontraſmes tant de cerfs & de ſangliers, que nous n'avions que faire de nous mettre en peine de noſtre ſouper : puis que les Hollandois & les Anglois ne voyagent jamais ſans cuiſiniers, qui appreſtent le gibier que leurs maiſtres tuent; en aſſez grande quantité, pour garnir la Part de Suratta pour aller à Amadabath.

1638. cuisine. Le lendemain, nous passâmes vne riviere, qui est plus large que profonde, devant que d'arriver à la ville, où nous ne fûmes pas si tost entrez, que le commis Anglois ne nous envoyast prier à disner chez luy. Nous y allâmes, & apres disner nous remontasmes à cheval.

Arrive à Broitschia.

Description de Broitschia.

La ville de *Broitzchia* est située à 21. degrés 56. minutes du Nort de la ligne, à douze lieuës de *Suratta*, & à huit de la mer, sur vne riviere, qui descend des montagnes, qui separent le Royaume de *Decan* d'avec celuy de *Balagatta*. Elle est bastie sur vne montagne assez eslevée, ayant des murailles de pierre de taille, & assez bonnes pour estre mise au nombre des plus fortes places de toutes les Indes. Du costé de la terre elle a deux portes, & deux portereaux sur la riviere, par laquelle on y amene quantité de bois à bastir, que l'on n'oseroit descharger, sans la permission expresse du Gouverneur. L'on y fait garde, tant à cause de la place mesme, qui est fort considerable, que parce que l'on y fait payer deux pour cent de toutes les marchandises qui y passent. La ville est assez bien peuplée, aussi bien que ses deux fauxbourgs, qu'ils appellent *poëra*, quoy que de fort peu de personnes de condition, la plus-part des habitans n'estant que tisserans, qui y font cette sorte de toiles de cotton, que l'on appelle *bastas*, qui sont les plus fines de toutes celles, qui se font en toute la Province de *Guzaratta*. Toute la campagne des environs de cette ville est platte & vnie; sinon qu'à cinq ou six lieuës de la, vers le Zud-Est, paroissent quelques montagnes, qu'ils appellent *pindatsche*, qui s'estendent jusqu'au delà de *Barampour*, & qui sont tres-fertiles, aussi bien que le reste du païs, où il vient du ris, du froment, de l'orge & du cotton en grande abondance. C'est de ces montagnes que l'on tire l'agathe, dont l'on fait de si belles coupes, des cachets, des manches de cousteaux & de poignards, & plusieurs autres beaux ouvrages, que l'on trouve à vendre à *Cambaya*.

La jurisdiction de la ville de *Broitzchia* s'estend sur quatre-vingts quatre villages, dont le domaine luy appartient, & autrefois son territoire comprenoit encore trois autres villes, qui ont aujourd'huy leurs Gouverneurs particuliers. A quatre lieuës au dessous de la ville, la riviere se separe en deux branches, qui y forment vne Isle, de la grandeur d'vne demy lieuë,

lieuë, au deſſous de laquelle elle entre dans la mer, par deux emboucheures. Elle n'a point de port, mais ſeulement vne rade, qui eſt d'autant plus dangereuſe, que les nauires, qui y peuuent moüiller à ſept braſſes d'eau, y ſont expoſez à la diſcretion de tous les vents. 1638.

A huict lieuës de la ville de *Broits-chia* ſur le chemin de *Cambaya* eſt vn grand village nommé *Ianbuyſar* ou *Iambouſer*, où l'on fait de l'indigo en grande quantité, & ſur le chemin d'*Amadabat* ſe voit le ſepulchre d'vn ſaint Mahometan, nommé *Pollemedony*, ou les mores ou *Moguls* vont en pelerinage, auec tant de deuotion, qu'il y en a qui mettent vn cadenas à la bouche, pour s'empeſcher de parler, & ne l'oſtent que pour manger. Les autres s'attachent les bras de chaînes de fer, & l'on dit que les cadenats s'ouurent, & que les chaînes ſe défont par vne puiſſance ſurnaturelle, dés qu'ils ſe ſont acquittés de leurs vœux auprés du ſepulchre.

Indigo.

Faux miracle.

Nous partiſmes de *Broitschia* ſur le ſoir, en la compagnie du Commis, qui nous voulut conduire juſques à vne demy lieuë de la ville. Il y retourna, mais ce ne fut que pour nous rejoindre à cinq lieuës de là; parce qu'ayant la direction du commerce de *Brodra*, auſſi bien que de celuy de *Broitschia*, il vouloit faire le voyage auec la *Carauane*. Nous marchaſmes toute la nuict, & tout le lendemain, juſqu'à ce que la grande chaleur nous contraignit de camper aupres d'vne mare, où nous paſsâmes le reſte du jour, & vne partie de la nuict ſuiuante, à faire danſer les femmes, qui ſe trouuoient parmy les *Banjans* dans la *Carauane*. Nous partiſmes de là apres minuict, & je priay le Commis d'entrer dans le caroſſe auec moy; où j'appris de luy pluſieurs particularitez du païs, que le peu de ſejour, que je faiſois en ces quartiers-là, m'empeſchoit de remarquer. Nous paſsâmes par les villages de *Carawanet*, & de *Cabol*, où l'on nous fit payer le peage. A quelques lieuës de la ville le commis Anglois prit le deuant, pour donner les ordres neceſſaires pour noſtre logement. Nous le rencontraſmes, auec ſon ſecond, à vne demy-lieuë de la ville; où nous arriuaſmes le 7. d'Octobre. Lon fit auſſi-toſt paſſer la *Caffila*, pour la loger au bout d'vn pont de l'autre coſté de la ville, & les marchands Anglois me conduiſirent dans vne fort belle maiſon de plaiſance hors de la ville, baſtie exprés pour ſeruir de mauſo-

Part de Broitschia.

Arriue à Brodra.

OCTOBRE.

1638. lée à vne personne de condition du païs, qui avoit voulu y estre enterré-là avec toute sa famille. Apres avoir fait trois ou quatre tours de jardin, nous allâmes à la loge des Anglois, où ils me firent toute la chere imaginable : & pour me le faire entiere, ils y firent venir quelques femmes *Banjanes*, qui eurent la curiosité de voir mes habits estrangers, que je n'avois point quittés ; quoy que les Anglois & les Hollandois qui s'establissent aux Indes, s'habillent ordinairement à la mode du païs, & me voulurent mesme obliger à me deshabiller ; mais voyant que je n'en voulois rien faire, & mesme que je faisois difficulté d'accepter les offres qu'elles me faisoient de se mettre toutes nuës, & d'avoir pour moy toutes les autres complaisances, que je pourrois desirer de personnes de leur sexe & de leur profession, elles témoignerent en estre fort offensées, & se retirerent.

Description de la ville de Brodra.

La ville de *Brodra* est située dans vne plaine sablonneuse, sur la petite riviere de *Wasset*, à trente *Cos*, ou quinze lieuës, de *Broitschia*. Cette ville est fort moderne, cõme ayant esté bastie par *Rasia Ghié*, fils de *Sulthan Mahomet Begeran*, dernier Roy de *Guzuratta*, des ruïnes de l'ancienne *Brodra*, que l'on nommoit autrefois *Radiapora*, dont elle est éloignée d'vne demy lieuë. Elle est fortifiée de bonnes murailles, & de bastions à l'antique, & elle a cinq portes, dont l'vne est murée ; parce qu'il n'y a point de grand chemin, qui y aboutit. Ses habitans, & particulierement ceux du grand fauxbourg, qui est vers la partie Occidentale de la ville, sont la plus part *Benjans* & *Ketteris*, tisserans, teinturiers, & autres ouvriers en cotton : comme estant le lieu de toute la Province où se font les plus belles toiles ; qui sont plus serrées, mais vn peu plus estroittes & plus courtes que celles de *Brochschia*, & c'est par là qu'on les connoist parmy les autres. Il y en a de plusieurs sortes ; sçavoir des *Baftas*, des *Nicquamas*, des *Madasons*, des *Cannequins*, des *Chelas* noirs, des *Assamanis* bleus, des *Berans* & des *Tircandia*. Nous avons bien voulu nommer ces especes, afin de donner vn peu de lumiere aux relations, qui nous viennent tous les jours de ce costé-là.

La Iurisdiction du Gouverneur de *Brodra* s'estend sur deux cens dix villages, dont les soixante-quinze sont destinés pour la subsistance de la garnison, & le *Mogul* dispose de cent trente-cinq restants, au profit de quelques officieres de la Cour,

qui ont leurs pensions assignées sur ces villages. Entre lesquels il y en a vn, nommé *Sindickera*, à huict lieuës de la ville, qui rend tous les ans plus de deux cens cinquante quintaux de lacque. C'est vne gomme, que l'on tire d'vne certaine sorte d'arbres, qui ne ressemble pas mal à nos pruniers, & l'on en fait vne tres-grande quatité en toute la *Guzuratta*. Sa couleur est d'vn roux brun, mais quand elle est bien seiche, & battuë en pouldre, les Indiens luy donnent la couleur qu'ils veulent, du noir, rouge, vert, jaune, &c, & en font des bastons à cachetter des lettres, ou s'en servent pour l'ornement de leurs meubles, coffres, boüettes, cabinets, tables, bois de lict, &c. & leur donnent vn lustre, que l'on n'a pas encore pû imiter en Europe, particulierement pour le noir. Ce païs-là produit aussi quantité d'indigo. 1638. Lalacque.

Outre le sepulchre, dont nous venons de parler, il s'en voit encore plusieurs autres hors la ville, la plus part fort magnifiquement bastis, & accompagnés de grands jardins, qui sont ouverts à tout le monde. Ie pris encore le mesme jour congé de mon hoste, & me rendis, avec deux marchands Anglois, à la *Caravane*, que nous trouvâmes campée au coin d'vn bois de palmes, qui produisent des *Cocos*, & dont l'on tire le *Terry*, qui est le breuvage ordinaire de ces quartiers-là. Sur le soir nous vîmes arriver le commis Hollandois de *Brodra*, qui nous fit present de quelques bouteilles de vin d'Espagne, & nous fit compagnie jusques apres minuict. Sepulchres de Mahometans. Part de Brodra.

L'vn des marchands Anglois vint avec la *Caravane* jusques à *wasset*, qui est vn vieux chasteau, en partie ruiné, basty sur vne haute montagne, où il y a vne garnison de cent Cavalliers, qui y font payer les droits d'entrée; sçavoir vne *Ropia* & demie, ou la valeur de quarante-cinq sols, pour chaque charette: mais nous avions vn passe port du *Mogul*, en vertu duquel nous pretendions pouvoir passer, & ce fût pour cela qu'vn de leurs marchands accompagna la *Caravane* jusques à ce lieu-là. Et de fait les soldats de la garnison arresterent quelques-vnes de nos charettes, & nous voulurent contraindre de payer les droits ordinaires; mais nous nous y opposâmes, & fimes revenir nôtre escorte, qui nous ouvrit le passage par force. Nous passâmes la riviere, & logeâmes dans le village, faisans vn retranchement de nos charrettes, contre la violence, que l'on nous

1638. pourroit faire. Nous reconnûmes en effet que cette prevoyance n'avoit point esté inutile: Car à peine avions nous achevé de souper, que le receveur, accompagné d'vne trentaine de soldats, bien armés de demy piques, d'espées, de rondaches, & de fusils, demanda à nous parler. Nous le laissâmes entrer dans le retranchement, avec trois de sa suitte. Mais sur ce qu'il nous demanda le peage, nous luy dîmes, que nous ne devions rien, & que le passeport du *Mogul* nous devroit mettre à couvert de ses vexations; mais que pour nous en delivrer, & pour tesmoigner l'estime, que nous faisions du courage des soldats de la garnison, nous leur ferions vn present de cinq ou six *Ropias*. Ils rejetterent ces offres bien loin, & persisterent à demander tout le peage. Ils se retirerent neantmoins, mais à dessein de revenir le lendemain, comme ils firent. Il y arriva au mesme temps vn marchand Hollandois, qui conduisoit vne *Caravane* de 170. charretes, escortées de 50. soldats *Indosthans*. Il nous dît, que les soldats de la garnison avoient abattu vn gros arbre dãs le chemin creux, où nous avions à passer, pour l'embarasser, & pour nous empescher absolument le passage. Nous cõmandâmes aussi-tost quatre de nos soldats d'aller nettoyer le chemin: ce qui obligea ceux du chasteau à y envoyer quelques-vns des leurs, pour empescher les nostres d'y travailler: mais d'autant qu'ils n'y pouvoient aller, qu'ils ne passassent à la portée de nos mousquets, nous nous mîmes en devoir de leur disputer le passage, & eux se mirent en estat de nous forcer dans nostre retranchement: ce qui fit revenir ceux que nous avions commandés pour ouvrir le chemin. Il y eut quelques coups tirés de part & d'autre: mais nous tirions avec tant d'advantage, que ceux du chasteau vinrent à composition, & nous firent representer par les marchands Hollandois, que n'ayans point d'autre solde, que l'argent qu'ils recevoient des marchandises, qui y passoient, ils estoient contrains de se faire payer des passans, pour avoir dequoy subsister, & qu'ils se contenteroient de la moitié du peage ordinaire, & mesme de ce que nous leur avions offert le jour precedent; de sorte qu'on leur donna six *Ropias*, qui font environ trois escus. Leur nombre s'estoit augmenté jusqu'à cent, & les soldats Indiens, qui nous escortoient, refusoient de prendre les armes contre eux; disans qu'il ne leur estoit pas permis de combattre les

soldats de leur Souverain, & qu'ils n'estoient là que pour nous defendre contre les voleurs, qui nous pourroient attaquer par le chemin. A deux lieuës & demie de là l'on passe par le village d'*Amennoygji*, & à trois lieuës & demie plus avant par celuy de *Sejuntra*, d'où nous arrivâmes à la petite ville de *Nariad*, que les autres nomment *Niriaud*, à neuf lieuës de *Brodra*. Ses maisons sont assez belles, & il s'y fait des toilles de cotton & de l'indigo; mais non pas en si grande quantité, qu'aux lieux que nous venons de nommer. 1638. Arrive à Nariad.

Nous arrivâmes le onziéme d'Octobre à *Mamadebath*. Cette petite ville est située à cinq lieuës de *Nariad*, sur vne riviere assez raisonnable, & fort abondante en poisson. Elle est belle & agreable, & a esté bastie par deux freres, qui ont fait vn fort beau Chasteau en la partie Septentrionale de la ville. Ses habitans sont *Benjans*, & il s'y fait vne grande quantité de fil de cotton, dont ils font grand trafic. A Mamadebath.

Le douziéme Octobre nous fimes cinq lieuës, & passant par *Canis*, par *Batova*, & en suitte par *Issempour*, où il y a vn tres-beau *Caravansera*, ou comme ils l'appellent vn *Sary*, pour le logement des *Caffilas* ou Caravanes, nous arrivâmes le mesme jour heureusement à *Amadabath*. Arrive à Amadabath.

Ie pris le devant avec deux marchands, & nous emmenâmes avec nous la charrette, qui portoit les vivres. Nous entrâmes à vne demy lieuë de la ville, dans vn de ces jardins, dont les personnes de qualité ont accoustumé d'accompagner leurs sepulchres, & en attendant nostre Caravane, nous envoyâmes advertir le marchand, qui avoit la direction du commerce en ces quartiers là, de nostre arrivée. Il s'appelloit *Benjamin Roberts*, & n'en eut pas si-tost receu l'advis, qu'il monta en carosse, pour me venir recevoir. Son carosse, qui estoit fait à l'Indienne, estoit tout doré, couvert de plusieurs riches tapis de Perse, & attellé de deux bœufs blancs, qui tesmoignoient pour le moins autant de courage, que nous pourrions desirer aux plus genereux chevaux de nostre païs. Il faisoit mener en main vn beau cheval de Perse, dont le harnois estoit couvert de lames d'argent. Il fit collation avec nous du peu de vin d'Espagne & de biere d'Angleterre, qui nous estoit demeuré de reste, & apres cela il me fit monter en carosse, avec luy, & me mena à la ville: donnant ordre aux marchands de demeurer dans le jar- Bœufs des Indes aussi courageux que les chevaux d'Allemagne.

1638. din, jusques à ce que la Caravane seroit arrivée.

La loge des Anglois est au milieu de la ville, & est fort bien bastie, avec plusieurs beaux appartements, & avec de grandes cours, pour la descharge des marchandises. Le sieur *Roberts* me fit entrer d'abord dans sa chambre, qui avoit veuë sur vne fontaine, & sur vn petit jardin de fleurs. Le plancher estoit couvert de tapis, & les pilliers, qui soustenoient le bastiment estoient garnis d'estoffes de soye de plusieurs couleurs, & par dessus d'vn crespon blanc, à la mode des grands Seigneurs du pais. Il nous fit apporter la collation; apres laquelle il me fit voir toute la maison, & me conduisit à vne fort belle chambre, accompagnée d'vn beau cabinet, qu'il avoit destiné pour mon appartement. Nous soupâmes dans vne grande salle, où le directeur du commerce de Hollande nous vint voir apres souper, avec quelques-vns de ses marchands, avec lesquels j'avois eu occasion de faire connoissance à *Suratta*. Apres qu'il se fust retiré, toute la compagnie me conduisit dans ma chambre, ou mon hoste acheva de me faire compagnie jusques apres minuict. Et afin qu'il ne manquast rien à la chere qu'il me vouloit faire, en consideration des lettres de recommandation que le President m'avoit données, il fit venir six danseuses, des plus belles que l'on avoit peu trouver dans la ville; & me dît, que si je trouvois en elles quelque chose qui m'agreast plus que leur chant & leur adresse, je n'avois qu'à me declarer, & à m'asseurer qu'elles me donneroient tout le divertissement que celles de leur sexe sont capables de donner & de prendre. Ie le remerciay de sa civilité; tant parce que mon mal m'avoit donné de nouvelles atteintes par le chemin, que parce que je faisois difficulté de me mesler avec vne payenne.

Elles admiroient mon habit, & principalement la moustache de cheveux qui me battoit sur l'espaule, & avoient de la peine à croire que je fusse ce que je suis en effet.

Apres avoir pris deux jours de repos à *Amadabath*, mon hoste me fit monter en carosse avec luy, & se faisant suivre par deux autres, me fit voir vne partie de la ville.

Le Meidan. Il me conduisit premierement au grand marché, que l'on appelle *Meidan-Schach*, ou le marché du Roy, qui a pour le moins seize cens pieds de long sur huit cens de large, & est

bordé de tous costés de deux rangs de palmes & de tamarindes, entremeslés de citronniers & d'orengers, dont on voit aussi vne grande quantité par toutes les ruës: ce qui ne réjouït pas seulement la veuë, par vne tres-agreable perspective, mais donne aussi de la fraischeur; à la faveur de laquelle on se promene. Outre ce *Meidan* il y a dans la ville quatre *Basars*, ou halles, où l'on vend toutes sortes de marchandises. 1638.

Le Chasteau. Ie vis le mesme jour le chasteau, qui est fort grand, & fort bien basty de pierre de taille; de sorte qu'il passe pour vn des plus considerables de tout le Royaume. Nous entrasmes aussi aupres du *Meidan*, dans vne maison bastie de briques que l'on appelle le Palais du Roy. Sur la porte regnoit vn corridor, pour la musique de violons, de haut-bois & de musettes, que l'on y entend le matin, à midy, le soir & à minuict; comme en Perse, & en tous les autres lieux, dont le Prince fait profession de la Religion de Mahomet. Tous les appartemens de la maison estoient beaux, dorés & peints en détrempe, à la mode du païs; mais avec plus de satisfaction pour ceux qui trouvent leur divertissement en la diversité des couleurs, que pour ceux qui le cherchent dans l'invention, ou dans la perfection des proportions. Le païs du Roy.

Apres cela nous sortismes de la ville, pour voir ses murailles, qui sont belles, & garnies de douze portes, & de plusieurs grosses tours, & sont accompagnées d'vn fossé de vingt-cinq toises de large; mais il est ruïné en plusieurs endroits, & sans eau.

Mosquée de Beniaus. Nous rentrasmes dans la ville, pour voir la principale Mosquée des *Benjans*, qui est sans doute vn des beaux bastiments qui se puisse voir. Elle estoit toute neuve, veu que le fondateur, qui estoit vn riche Marchand *Benjan*, & qui s'appelloit *Santides*, vivoit encore de mon temps. La mosquée est au milieu d'vne grande cour, qui est fermée d'vne haute muraille de pierre de taille, le long de laquelle regne vne galerie couverte, de la façon de celles de nos cloistres, ayant aussi ses cellules, & en chaque cellule vne statuë de marbre, blanc ou noir, representant vne femme nuë, estant assise; & ayant ses pieds croisés sous elle, à la mode du païs. Il y en avoit où l'on voyoit trois statuës, sçavoir vne grande entre deux petites.

Devant que d'entrer dans la Mosquée, l'on voit deux ele-

1638. fans de marbre noir, faits au naturel, & sur l'vn l'effigie du fondateur. Toute la Mosquée est voutée, & ses murailles embellies de plusieurs figures d'hommes & d'animaux. Il n'y avoit rien du tout dans la Mosquée, sinon que l'on descouvrit au bout du bastiment trois chapelles, ou recoins fort obscurs, retranchés d'vne balustrade de bois, dans lesquels on voyoit des statuës de marbre, semblables à celles que nous avions veuës dans les cellules; sinon qu'il y avoit vne lampe allumée devant celle du milieu. Nous y vismes vn de leurs Prestres occupé à recevoir des mains de ceux, qui y venoient faire leurs devotions, des fleurs, dont il ornoit ses idoles, de l'huile pour les lampes, qui pendoient devant la balustrade, & du bled & du sel pour le sacrifice, pendant qu'il mettoit les fleurs sur les statuës. Il avoit la bouche & le nez couverts d'vn linge; de peur que l'impureté de son haleine ne profanast le mystere, & s'approchant de temps en temps de la lampe, il marmottoit quelques prieres entre les dents, & se frottoit les mains sur la flamme, comme s'il les eust lavées dans la fumée, & se les passoit mesmes quelquefois sur le visage. C'estoit vne espece de purification; parce que ces gens croyent que le feu estant bien plus capable de purifier que l'eau, ils peuvent apres cela lever leurs mains nettes & pures à Dieu. Mais il continua si longtemps ce badinage, que nous n'eûmes pas la patience d'en voir la fin; de sorte que nous le laissâmes là, pour aller voir les sepulchres, qui sont vn des beaux ornemens de la ville; de laquelle nous ferons icy vne petite description.

Prestre Banian.

Description d'Amadabath.

La ville d'*Amadabath*, capitale de toute la *Guzuratta*, est située à 23. degrez, trente-deux minutes de decà la ligne, à dixhuict lieuës de *Cambaya*, & à quarante-cinq de *Suratta*, sur vne petite riviere, qui se perd proche delà dans l'*Indus*. La ville est fort grande, & bien peuplée; ayant avec ses fauxbourgs, & avec les villages, qui en dependent, & qui en font vne partie, prés de sept lieuës de tour. Ses ruës sont fort larges, & ses bastiments, tant publics que particuliers, sont fort magnifiques, & entr'autres ses Mosquées, & la maison du Gouverneur de la Province. L'on y fait garde jour & nuict, & la garnison est tres-considerable, à cause des *Badures*, qui sont de certains peuples éloignés de là de vingt-cinq lieuës, qui ne reconnoissent point le *Mogul*, & qui font incessamment des courses sur

ses sujets. Il n'y a quasi point de nation, ny de marchandises en toute l'Asie, que l'on ne trouve dans *Amadabath*, où il se fait particulierement vne grande quantité d'estoffes de soye & de cotton. Il est vray qu'ils se servent fort rarement de la soye du païs, & encore moins de celle de Perse; parce qu'elle est vn peu trop grosse & trop chere : mais ils employent ordinairement celle de la Chine, qui est tres-fine, en la meslant avec celle de *Bengala*, qui ne l'est pas tant, mais qui l'est plus que celle de Perse, & qui est à meilleur marché. Il s'y fait aussi des brocards d'or & d'argent; mais ils y meslent trop de clinquant, & ils n'approchent point de la bonté de ceux de Perse; quoy qu'il y en ait, qui reviennent dans le païs à huict escus la piece. 1638.

En ce temps-là ils avoient commencé à faire vne nouvelle estoffe, de soye & de cotton, à fleurs d'or, que l'on estimoit beaucoup, & on la vendoit cinq escus l'aulne : mais il estoit defendu à ceux du pais d'en porter; parce que le Roy se la reservoit pour luy, bien qu'il permist aux estrangers d'en achetter, pour la transporter hors du Royaume. L'on y fait aussi toutes sortes de satins & de velours, de toutes couleurs, du taffetas, du satin à doubler, de fil & de soye, des alcatifs, ou tapis, à fond d'or, de soye & de laine, mais qui ne sont pas si bons que ceux de Perse, & de toutes sortes de toiles de cotton. Les autres marchandises, que l'on y debite le plus, sont, du succre candy, de la cassonade, du cumin, du miel, de la lacque, de l'opium, du borax, du gingembre, sec & confit, des mirobolans, & toutes autres sortes de confitures, du salpetre, du sel armoniac, & de l'indigo, que ceux du païs appellent *Anil*, & qui y vient en grande quantité. L'on y trouve aussi des diamants à vendre; mais d'autant qu'on les y apporte de *Visiapour*, on les peut avoir à meilleur marché ailleurs.

Les marchandises, dont l'on y fait le principal commerce.

On ne laisse pas d'y trouver aussi de l'ambre gris & du musc, bien que le païs n'en donne point : car le meilleur ambre-gris vient du *Pegu* & de *Bengala*, de *Mosambique* & de *Cabo verde*, & se vend à *Amadabath* quarante *Mamudi*, ou huict escus l'once. Il y en a qui croyent, que l'ambre est la semence de baleine, endurcie ou congelée par le froid dans la mer : mais si cela estoit, l'on en trouveroit quantité dans le Nort, où l'on ne va

Musc & Ambre gris.

1638. chercher ce poiſſon, que pour en tirer vne liqueur, qui eſt auſſi infecte & puante, que l'odeur de l'ambre eſt doux & agreable. Ie ne puis pas acquieſcer non plus à l'opinion de ceux, qui croyent qu'il y a dans la terre des ſources d'ambre, comme il y en a de *Nefte*, ou des mines, comme celles de ſoulfre; veu qu'il ne s'en trouve que vers la mer, dans laquelle il vient comme les champignons viennent dans la terre, & y eſt attaché, juſqu'à ce que la mer eſtant agitée par les vents, le jette ſur le rivage. *Pierre* de la *Brouck*, Hollandois, qui a fait le voyage d'*Angola*, de *Guinée* & des Indes en l'an 1605. & 1606, dit en ſa relation, que de ſon temps l'on trouva au *Caboverde*, à l'embouchure de la riviere de *Gambi*, vne piece d'ambre, qui peſoit quatre-vingts livres, dont il achetta vne partie.

Piece d'ambre de quatre-vingts livres.

Le muſc.

Pour ce qui eſt du muſc, l'on demeure d'accord qu'il ſe fait d'vn abſcés, qui ſe forme au nombril d'vn certain animal, que les vns diſent eſtre de la grandeur du renard, & les autres diſent qu'il reſſemble au chevreuil. Soit donc que cét abſcés ſe faſſe tous les ans, lors que ces animaux ſont en rut, & qu'en ſe veautrant à terre ils le font crever, où qu'on le coupe quand on les prend, il eſt certain qu'il vient d'vn animal que les autheurs nomment *Gazela*; mais les habitans du *Pegu* luy donnent vn autre nom, que je n'ay pas pû ſçavoir, & qui ne ſe trouve point dans les relations, ny dans les hiſtoires naturelles des Indes Orientales.

Michaël Boyen, Ieſuite, qui a fait imprimer depuis trois ans, à Vienne en Auſtriche, vn traitté qu'il appelle la *Flore Chinoiſe*, dit, que le veritable muſc ſe fait des roignons & des teſticules de cet animal, qu'il nomme *Hiam*, mais que les marchands Chinois, qui falſifient la plus-part de leurs marchandiſes, y meſlent auſſi la chair & le ſang du meſme animal, & en font la compoſition, dont ils rempliſſent des bourſons faits de la peau de la meſme beſte, que les Portugais appellent *papos*, & taſchent de les faire paſſer pour les veritables bources. Quoy qu'il en ſoit, il eſt conſtant, que c'eſt vne beſte qui produit cette excellente odeur, que l'on peut appeller l'ame de tout le parfum. Mais il n'y a rien de ſi conſiderable, que la commodité que l'on y trouve pour le chãge; les *Benjans* en faiſans des traittes & des remiſes pour toutes les parties de l'Aſie, & meſme pour Conſtantinople : & c'eſt en quoy les marchands trouvent d'au-

tant-plus d'avantage, que les *Rasboutes*, & les autres voleurs, rendent les grands chemins forts dangereux ; quelque depense que le *Mogul* fasse pour la subsistance d'vn grand nombre de soldats, qui ne sont entretenus principalement que pour la seureté des grands chemins. 1638.

Les marchandises n'y payent rien en entrant ny en sortant ; sinon que l'on fait vn present au *Couteval*, ou Lieutenant de Roy, de la valeur d'environ quinze sols par charrette, & il est permis à tous les estrangers de vendre & d'achetter, & de faire trafic de toutes sortes de marchandises, à la reserve de celles qui sont de contrebande, comme la poudre à canon, le plomb & le salpestre, que l'on ne transporte point sans la permission du Gouverneur ; mais aussi l'accorde-il facillement, moyennant vne fort legere reconnoissance.

Les marchandises ne payent point de droits d'entrée à Amadabath.

La ville d'*Amadabat* comprend dans son territoire vingt-cinq gros bourgs, & deux mille neuf cens quatre-vingts dix-huit villages ; de sorte que son revenu monte à plus de six millions d'escus, dont le Gouverneur dispose, & en fait subsister les soldats, qu'il est obligé d'entretenir pour le service du Roy, & particulierement contre les voleurs ; quoy que bien souvent il les protege, & partage le butin avec eux. Le *Couteval*, qui est comme le Lieutenant de Roy, commande sous le Sulthan, & a la direction de la police, & mesme celle de la justice, conjointement avec le *Kasi*, ou Iuge ordinaire. Le *Mogul* y a aussi plusieurs autres officiers, qui sont comme les controlleurs & les surveillans de ceux que nous venons de nommer.

Le revenu de la ville d'Amadabath.

I'employay les jours suivans à voir quelques sepulchres, qui sont dans le voisinage de la ville, & entr'autres celuy qui est dans le village de *Zirkées*, à vne lieuë & demie d'*Amadabath*. C'est l'ouvrage d'vn Roy de *Guzuratta*, qui l'a fait faire en memoire d'vn *Kasi*, qui avoit esté son Precepteur, & qui s'est rendu illustre, par plusieurs pretendus miracles, qu'il a fait apres sa mort. Tout le bastiment, dans lequel on compte jusques à quatre cens quarante colomnes ; de la hauteur de trente pieds, est de marbre, aussi bien que le pavé, & sert de tombeau à trois autres Roys, qui y ont voulu estre enterrés avec leurs familles. A l'entrée de ce superbe tombeau se voit vne grande *Tanque*, ou vne cisterne pleine d'eau, & close d'vne muraille, qui est percée de tous costés de plusieurs fenestres. Les Mahome-

Sepulchre d'vn Kisi.

1638. tans de ces quartiers-là y font leurs pelerinages : & en ce village de *Zirkees* se fait le meilleur *Indigo* de tout le païs. A vne lieuë de là il y a vn grand jardin, accompagné d'vne belle maison, que le *Mogul Chou Chimauw* a fait faire en memoire de la victoire qu'il obtint en ce lieu-là sur *Sulthan Mahomed Begeran*, dernier Roy de *Guzuratta* ; en suitte de laquelle il vnit ce Royaume à sa Couronne, de la façon que nous dirons cy-aprés.

Sepulchre d'vn pere incestueux.

L'on nous monstra à vne demy-lieuë de la ville vn sepulchre, qu'ils appellent *Bety-chuit*, c'est à dire la vergogne de ta fille découverte. L'on y a enterré vn riche Marchand More, nommé *Hajom Majom* ; lequel estant devenu amoureux de sa fille, & voulant donner vn pretexte à son inceste, fut trouver le Iuge d'Eglise, & luy dit en termes generaux : qu'il avoit pris plaisir dés sa jeunesse, à planter vn jardin, & à le cultiver avec grand soin ; en sorte qu'il produisoit presentement de si beaux fruits, qu'ils faisoient envie à la pluspart de ses voisins. Qu'il en estoit importuné tous les jours ; mais qu'il ne se pouvoit pas resoudre à s'en défaire, & que son dessein estoit d'en jouïr luy-mesme, si le Iuge luy en vouloit donner la permission par escrit. Le *Kasi*, qui n'avoit garde de penetrer dans les mauvaises intentions de ce mal-heureux, luy respondit, que cela ne recevoit point de difficulté, & luy en fit delivrer vne declaration par escrit. *Hajom* la fit voir à sa fille, & voyant que ny son autorité, ny la permission generale du Iuge ne la purent pas faire consentir à sa brutalité, il la força. Elle s'en plaignit à sa mere, qui en fit tant de bruit, que le Roy *Mahomet Begeran*, en ayant esté averty, le fit arrester, & luy fit trancher la teste.

Montagnes de Marva.

Aupres d'*Amadabat* commencent à paroistre les effroyables montagnes de *Marva*, qui s'estendent pendant plus de soixante-dix lieuës vers *Agra*, & plus de cent vers *Ouyen*, & elles sont tellement inaccessibles, que le chasteau de *Gurchitto*, où demeure *Rana*, vn des principaux *Radias* de ces quartiers-là, en est estimé imprenable ; en sorte que les Roys de *Pettan*, & le *Mogul* mesme, ont eu de la peine à le subjuguer. Les Indiens, qui sont Payens, ont encore beaucoup de veneration pour ce Prince, que l'on dit estre si puissant, qu'en peu de temps il peut mettre six-vingt mille chevaux en campagne.

Où demeurent des Princes qui ne reconnoissent point l'autorité du Mogul.

Dans la montagne, qui eſt entre *Amadabat* & *Trappe*, demeure encore vn autre *Radia*, qui ne reconnoiſt point le *Mogul*; parce que les bois & les deſerts le mettent à couvert de la puiſſance de ce Prince, qui n'en a pas aſſez pour l'aller forcer dans ſa retraitte, non plus que le *Radia d'Ider*, qui eſt ſon vaſſal, mais qui refuſe ſouvent d'obeïr à ſes ordres. 1638.

Le Iardin de Schachbag.

Vn des plus beaux jardins de la ville eſt celuy de *Schachbag*, au fauxbourg de *Begampour*. C'eſt le jardin du Roy, & il eſt fort grand, clos d'vne grande muraille, & accompagné d'vne belle maiſon, dont les foſſez ſont pleins d'eau, & ſes appartemens fort riches. I'allay de là par vn pont de pierre, qui a quatre cens pas de long, à vn autre jardin, que l'on appelle *Nikcinabag*, c'eſt à dire joyau, & l'on dit, que c'eſt vne belle & riche Damoiſelle, qui l'a planté. Le jardin n'eſt pas bien grand, non plus que la maiſon, qui l'accompagne, mais l'vn & l'autre ſont tres-avantageuſement ſitués, dans vn lieu aſſez élevé, pour deſcouvrir toute la campagne voiſine, & pour former ſur les avenuës du pont vne des belles perſpectives, que j'aye jamais veuës. Les pluyes qui y tombent pendant l'hyver, font vn grand reſervoir, comme vn eſtang, au milieu du jardin, mais l'Eſté l'on ſe ſert de quelques machines, avec leſquelles pluſieurs beufs tirent l'eau des puits, qui ſont ſi profonds, qu'ils ne tariſſent jamais. L'on va rarement à ce jardin, que l'on n'y rencontre quelques jeunes femmes, qui s'y baignent : elles ne ſouffrent point que les Indiens les voyent; mais elles nous permirent d'y entrer, & de leur parler.

Il y a tant d'autres jardins aupres d'*Amadabat*, & toute la ville eſt ſi pleine d'arbres, que l'on peut dire, qu'elle ne fait qu'vn ſeul jardin. Comme en effet, en arrivant à la ville l'on y en voit vne ſi grande quantité, qu'il ſemble que l'on entre dans vne foreſt. Ie remarquay entr'autres le grand chemin, qu'ils appellent *Baſchaban*, & qui va à vn village, qui eſt eſloigné de ſix lieuës de la ville. Il eſt ſi droit, qu'il ſemble, que l'on ait pris plaiſir à planter les arbres, dont il y a vn double rang des deux coſtés, ſur vne meſme ligne. Ce ſont des arbres de *Cocos*, qui font en tout temps ombre à ceux qui voyagent; mais ce chemin n'a rien d'approchant de celuy, qui va d'*Agra* à *Brampour*, qui ne fait qu'vne ſeule allée, de cent cinquante lieuës d'Allemagne de long. Tous ces arbres logent & nour-

Vne allée de cent cinquante lieuës.

1638. rissent vn nombre incroyable de singes, parmy lesquels il y en a d'aussi grands que des *levriers*, & d'assez puissans pour affronter vn homme; mais c'est ce qu'ils ne font jamais, si l'on ne les irrite. Ils sont la plupart d'vn verd brun, & ont la barbe & les sourcils longs & blancs. Ils multiplient quasi à l'infiny, parce que les *Benjans*, dont le nombre est bien plus grand en ces quartiers là, que celuy des Mahometans, croyent la Metempsychose, ou la transmigration des ames, & ne souffrent point que l'on tuë les bestes, & encore moins celle-cy que les autres, parce qu'elles ont quelques ressemblance à l'homme; & qu'ils croyent, que les ames les plus belles & les plus enjoüées, les choisissent pour leur retraitte: Ce qui fait que toute la ville en est remplie. Ils entrent dans les maisons à tout heure, en toute liberté, & en si grand nombre, que ceux qui vendent du fruit & des confitures, ont de la peine à les chasser de chez eux, & à conserver leurs marchandises. Ie me souviens d'en avoir compté vn jour dans la loge des Anglois jusques à cinquante à la fois, qui se mirent à joüer, & à faire tant de postures, qu'il sembloit qu'ils se fussent rendus là exprés, pour me donner du divertissement. Il m'arriva vn jour de donner quelques dattes & amandes à deux ou trois singes, que je trouvay devant ma chambre, dont ils s'affrianderent si bien, qu'ils ne manquoient point de venir tous les matins querir a déjeuner, & se rendirent enfin si familiers, qu'ils ne faisoient plus de difficulté de venir prendre du fruict & du pain dans ma main. Ie prenois plaisir quelquefois à en attraper quelqu'vn par la patte, pour obliger les autres à me faire la grimasse, & à me demander leur camarade, jusqu'à ce que je les visse en humeur de se jetter sur moy, pour me l'arracher de force.

Quantité de Singes.

Perroquets.

Les mesmes arbres nourrissent toute sorte de gibier, & particulierement vn nombre inconcevable de perroquets, dont il y a plusieurs especes. L'on appelle les plus gros corbeaux d'Inde. Il y en a qui sont blancs, ou d'vn gris de perle, & sont coeffés d'vne houpe incarnate, & on les appelle *Kakatou*, à cause de ce mot, qu'ils prononcent en leur chant assez distinctement. Ces oyseaux sont fort communs par toutes les Indes, où ils font leurs nids dans les villes, sous les toicts des maisons, comme les hirondelles en Europe. Ceux qui sont plus petits, & que l'on aime à cause de la beauté & diversité de leurs cou-

leurs, parce qu'ils ont le plumage bigarré d'vn vif nacarat & d'vn beau verd, font leurs nids dans les bois, & les attachent au bout des branches, en sorte qu'ils pendent en l'air; afin de conserver leurs petits contre les serpents, qui les poursuivent. Ils font leurs nids de foin, ou de chaume, & le plus souvent ils en attachẽt deux ensemble, avec vne ouverture par en haut, & vne autre par en bas. Ces oyseaux font vn estrange degast au fruit, & particulierement au ris, parce qu'on ne les tuë point, & mesme les *Benjans* ne les voudroient pas empescher de manger: non plus que les Canards sauvages, les herons & les cormorans; dont la riviere est toute couverte. Nous avons parlé de ces oyseaux en la premiere Partie de cette Relation, à l'occasion de ceux que nous vîmes sur la riviere de *wolga*; c'est pourquoy, nous nous contenterons d'y adjouster icy, que c'est le mesme oyseau, que les histoires naturelles nomment *Onocratalus*, à cause du bruit qu'il fait dans l'eau, quand il y fourre son bec; parce qu'en poussant sa voix de toute sa force, il imite en quelque façon le brayement de l'asne. Il a l'adresse d'avaler les mousles jusques dans l'estomach, où il les garde, jusqu'à ce que la chaleur ait fait ouvrir la coquille, & alors il les rejette, pour y prendre le poisson. 1638. Cormorans.

Il n'y a point de gibier ny de venaison, que l'on ne trouve dans ces forests, mais particulierement des dains, des chevrueils, des *ahus*, ou asnes sauvages, des sangliers & des lievres. Ils ne manquent point non plus d'animaux domestiques, comme buffles, beufs, vaches & moutons, & la riviere fournit vne si grande quantité de poisson, que l'on peut dire avec verité, qu'il n'y a point de lieu au monde, où l'on puisse vivre plus delicieusement. Gibier & venaison. Animaux domestiques. Poisson.

Il n'y a que le vin qui leur manque: mais au lieu de ce breuvage, ils ont le *Terry*, que l'on tire des arbres de Cocos, qui n'est pas moins delicieux que le vin. Ils ont la plus excellente eau du monde, & ils tirent du ris, du succre & des dattes, *l'arac*, qui est vne espece d'eau de vie, bien plus forte & plus agreable que celle que l'on fait en Europe. Il n'y a point de vin en Guzuratta.

Mais s'il y a dans le Royaume de *Guzuratta* des bestes de somme, & dont les hommes se peuvent servir, il y en a d'autres aussi, dont ils se doivent donner de garde. Il n'y a point de riviere qui ne nourrisse quantité de crocodiles, qu'ils appellent Bestes feroces.

1638.

Crocodiles.

Cayman, & qui font de grands ravages, tant dans l'eau, que sur la terre parmy le bestail, & mesme parmy les hommes, qu'ils attrappent lors qu'ils se baignent, ou quand en voyageant ils vont le long de la riviere: cet animal estant si viste, qu'vn homme a de la peine à s'en sauver à la course; bien qu'en se détournant souvent, & en courant en serpentant, l'on puisse aisément éluder sa poursuitte: parce que le crocodile n'ayant point de vertebres au col, ny à l'espine du dos, il n'a pas l'adresse de se tourner, & c'est pourquoy il surprend bien plus souvent les hommes qu'il ne les poursuit. Il se cache ordinairement dans l'herbe au bord de la riviere, pour attraper ceux qui y vont querir de l'eau, & les *Benjans*, qui croyent que les ames de ceux qui sont ainsi engloutis par ces bestes, vont tout droit en Paradis, n'ont garde de les tuer. Il est certain qu'il s'en est trouvé dans les fossez de la ville de *Pegu*; qui avoient plus de trente pieds de long, & qui estoient tellement acharnés à la chair humaine, qu'il ne se passoit quasi point de jour, qu'ils ne mangeassent quelqu'vn, sans que les *Benjans* se missent en devoir de s'en défaire. Mais le Roy en ayant fait remarquer vn entr'autres, qui faisoit seul plus de mal que tous les autres ensemble, le fit prendre & assommer. Il s'en est trouvé vn qui avoit avalé vne femme avec tous ses habits. Ils couvent leurs œufs, qu'ils font jusques au nombre de 28. ou de 30. de sable, au commencement de la Lune, & les laissent couver jusqu'au declin de la Lune suivante. En les deterrant ils tuent plusieurs petits: ce qui les empesche de se multiplier à l'infiny. *Ionston* dit en son Histoire naturelle, qu'aupres de *Panama*, dans les Indes Occidentales, il s'en est trouvé, qui avoient plus de cent pieds de long. Mais ce n'est pas nostre dessein de faire icy vne digression sur l'histoire naturelle, & nous nous contenterons de dire, que ceux que nous avons veu, estoient d'environ douze ou quinze pieds. Ils ont la peau du dos plus dure qu'vne cuirasse à l'espreuve du mousquet; de sorte que pour les tuer, il les faut prendre par le costé, & les entamer par le ventre. Les habitans du païs asseurent, que cét animal est naturellement poltron, & qu'il fuit ceux qui l'affrontent, & qu'il n'a du cœur qu'avec ceux qui n'en ont point, & qui le fuyent.

Crocodiles de trente pieds.

Vn crocodile avale vne femme avec tous ses habits.

Comment ils couvent leurs œufs.

Crocodiles de cent pieds.

Serpens.

Ce païs a cela de commun avec tous les lieux chauds, qu'il

produit

produit vn nombre infini de couleuvres & de serpents, qui y sont tres-dangereux, & entr'autres de ceux que l'on appelle d'vn nom Grec *amphisbene*, qui ont deux testes. Il est vray que je n'en ay point veu: & ce n'est pas sur mon tesmoignage, que l'on peut condamner l'opinion de ceux, qui disent avec beaucoup de probabilité, que la nature ne produit point d'animal à deux testes, si elle n'a dessein de se joüer, & de faire vn monstre, & que l'erreur de ceux qui parlent de l'*ambisbene*, ne procede que de ce qu'ils ont veu des serpents, qui contre l'ordinaire des reptiles, ont le corps aussi gros vers la queuë qu'ils l'ont vers la teste. Et de fait, l'on pourroit traitter de ridicules ceux, qui veulent faire accroire, que ces testes commandent & obeïssent alternativement par années, si ceux du païs ne l'asseuroient, & si *Nierem bergius* en son histoire naturelle n'escrivoit, qu'vn habitant de Madrid, nommé *Cortavilla* l'avoit asseuré en avoir veu : mais il ne croit point luy mesme ce qu'il y ajouste; sçavoir que cet animal porte sous vne de ses langues le remede contre le venin que l'autre à vomy. 1638.

Les bois sont peuplés de Lions, de Leopards, de Tigres & d'Elefants, dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Mais il n'y a rien de si commun en ces quartiers-là, comme aussi par tout ailleurs dans les Indes, que les chauve-souris, qui n'y sont pas moins grandes que chez nous les corbeaux, & il y en a qui sont de la taille de nos poules. Elles font tant de degast dans les jardins, que l'on est obligé d'y faire garde, pour la conservation des fruits.

Chauve-souris aussi grandes que les Corbeaux.

La ville d'*Amadabat* entretient de son revenu, pour le service du *Mogul*, douze mille chevaux & cinquante elefants, sous le commandement d'vn *Chan*, ou Gouverneur, qui a la qualité de *Raja*, *Radia*, ou *Rasgi*, c'est à dire Prince. Celuy qui y commandoit de mon tẽps s'appelloit *Areb-Chan*, & estoit âgé d'environ soixante ans. L'on m'y asseura, que l'argent & les meubles qu'il possedoit, mõtoient à la valeur de dix *Crou* ou *Carroas Ropias*, c'est à dire à cinquante millions d'escus, le *crou* compté à cent *Lake Ropias*, qui valent chacun cinquante mil escus. Il n'y avoit pas long-temps, que sa fille, qui estoit vne des plus belles de tout le païs, avoit espousé le second fils du *Mogul*, & le *Chan* en l'envoyant à la Cour, l'avoit fait accõpagner de vingt Elefants, de mille chevaux & de six cens charrettes, chargées

La ville d'Amadabath entretient douze mille chevaux.

Richesses du Gouverneur.

1638. des plus riches estoffes, & de tout ce qu'il avoit pû trouver de rare dans le païs. Sa Cour estoit composée de plus de cinq cens personnes, dont les quatre cens estoient ses esclaves, qui le servoient en ses affaires, & estoient tous nourris dans la maison. L'on m'asseura aussi que sa despense montoit à plus de cent mil escus par mois, sans celle de l'écurie, où il nourrissoit quatre ou cinq cens chevaux, & cinquante elefants. Les plus qualifiés de sa suitte estoient fort magnifiquement habillés, quoy que pour sa personne il negligeast ce soin, & qu'il se contentast de s'habiller d'vne veste de toile de cotton, comme les autres *Indosthans*, sinon quaud il sortoit de chez luy, pour aller par la ville, ou pour aller à la campagne; car alors il paroissoit fort, estant assis ordinairement dans vne riche chaise posée sur vn elefant, couvert des plus beaux tapis, ou alcatifs de Perse, se faisant accompagner d'vne garde de deux cens hommes, faisant mener en main plusieurs beaux chevaux Persans, & faisant porter devant luy plusieurs estendarts & bannieres de diverses couleurs.

Sa Cour.

La despence de sa Maison.

Le dix-huictiéme d'Octobre j'allay avec le Marchand Anglois voir le Gouverneur, que nous trouvâmes assis dans vn pavillon, qui avoit veuë sur le jardin de sa maison. Apres qu'il nous eust fait asseoir aupres de luy, il demanda à mon hoste qui j'estois. Il luy dît en *Indosthan*, que j'estois vn Gentil-homme d'Allemagne, que l'envie de voir les païs estrangers, & de profiter des voyages, avoit fait sortir de sa patrie. Que me trouvant en Perse, à l'occasion de l'ambassade que mon Prince y avoit envoyée, j'avois voulu voir les Indes, comme le plus beau païs du monde : & estant presentement en cette grande ville, j'esperois qu'il ne trouveroit pas mauvais, que je me donnasse l'honneur de luy faire la raverence. Le Gouverneur repliqua, que j'estois le bien venu, que ma resolution estoit bonne & genereuse, & qu'il prioit Dieu de la benir. Il me demanda en suitte, si pendant le sejour que j'avois fait en Perse, j'avois eu la curiosité d'apprendre la langue. Ie luy respondis, que j'avois mieux aimé apprendre la langue Turque, & que je la sçavois assez bien pour me faire entendre. Le Gouverneur, qui est Perse de naissance, me respondit, qu'il estoit vray que la langue Turque estoit sans comparaison plus commune à la Cour du *Schach*; que celle du païs, & me demanda

Mandelslo visite le Gouverneur d'Amadabath.

Leur entretien.

en suitte mon aage, & s'il y avoit long-temps que j'estois party 1638.
d'Allemagne. Ie luy dis, que j'avois vingt-quatre ans, & qu'il y en avoit trois que je voyageois. Il continua à me dire, qu'il s'étonnoit de ce que mes parens m'avoient permis de voyager en cét aage-là, & me demanda si je n'avois point changé d'habit par le chemin : & sur ce que je luy respondis que non, il me dît, que c'estoit par vn bon-heur bien particnlier, que j'avois pû voyager en cét équippage par tant de pais, sans aucune mauvaise rencontre, & que les Hollandois & les Anglois, pour l'éviter, s'habilloient à la mode du pais.

Apres vne conversation d'vne heure nous nous voulûmes lever, & nous retirer, mais le Gouverneur nous pria de demeurer, & de disner avec luy. Il nous fit donner du fruit, qu'on luy avoit servy, en attendant que l'on mist la nappe, qui estoit de toile de cotton, & l'on en couvrit vn grand tapis de maroquin de Levant rouge, que l'on coucha sur le plancher. Le disner estoit beau, & estoit servy & apresté à la mode de Perse, la viande estant couchée dans les plats, qui estoient tous de porcelaine, sur du ris de plusieurs couleurs de la mesme façon que nous avions veu à la Cour d'*Ispahan*. Nous nous retirâmes incontinent apres le disner, & quand je voulus prendre congé du Gouverneur, il me dît en langue Turque: *Senni dahe Kurim*, c'est à dire je vous verray encore: me voulant faire entendre, qu'il seroit bien-aise de m'entretenir encore.

Et de fait, nous y retournâmes le 20. mais je m'estois habillé à la mode du pais, à cause du dessein que j'avois de faire le voyage de *Cambaye*, que j'eusse eu bien de la peine à faire autrement. Nous le trouvâmes encore dans le mesme appartement, où nous l'avions veu la premiere fois. Il estoit vestu d'vne veste blanche, à l'Indienne, sur laquelle il en avoit vne autre plus longue, de brocard, à fonds nacarat, doublé de satin blanc, & par dessus vn collet de martre zobeline, dont les peaux estoient cousuës ensemble, en sorte que les queuës battoient sur le dos. Dés qu'il nous vit entrer, il nous fit asseoir aupres des Seigneurs, qui estoient avec luy. Il estoit en affaires; ce qui l'empescha de nous entretenir d'abord : mais je ne laissay pas de remarquer, que l'habit que j'avois pris luy plaisoit. Il faisoit expedier plusieurs ordres, & en escrivoit luy mesme ; mais ces affaires ne l'occupoient pas assez, pour l'em-

S. conde visite chez le Gouverneur.

1638. pescher de prendre du tabac, qu'il prenoit de la façon qu'il a esté dit en la premiere Partie de cette Relation: ayant aupres de luy vn vallet, qui luy tenoit d'vne main la pippe à la bouche, & de l'autre il y mettoit du feu. Il quitta cet exercice, pour aller faire la reveuë de quelques compagnies de Cavallerie & d'infanterie, qui estoient dans la Cour, rangez en bataille. Il voulut luy mesme voir leurs armes, & les fit tirer au blanc, pour juger de leur adresse, & pour augmenter les gages à ceux qui y reüssirent le mieux, aux despens des autres, dont il diminuoit les gages d'autant: de sorte que le voyans tellement occupé, nous nous voulûmes retirer; mais il nous fit dire qu'il vouloit que nous disnassions avec luy; nous faisans cependant servir du fruit, dont nous envoyâmes vne bonne partie en nostre logis, par son ordre.

Quelque temps apres il se fit apporter vn petit cabinet d'or, enrichy de pierreries, dont il tira deux layettes, & prit dans l'vne de *l'Offion*, ou *opium*, & dans l'autre du *bengi*, qui est vne certaine drogue ou poudre, qu'ils font des fueilles & de la graine de chenevix, dont ils se servent pour s'exciter à la luxure. Apres qu'il en eust pris vne cuillerée, il m'envoya le cabinet, & me dit, qu'il ne se pouvoit, que pendant le sejour que j'avois fait à *Ispahan*, je n'eusse appris à connoistre l'vsage de cette drogue: que je luy ferois plaisir d'en prendre, & que je la trouverois pour le moins aussi bonne, que celle que j'avois veuë en Perse. Ie luy dis, que je ne serois pas bien capable d'en juger; parce que je ne m'en estois pas souvent servy, mais que je ne laisserois pas d'en prendre, & de faire mon profit de l'honneur qu'il me faisoit. I'eus donc la complaisance d'en prendre, & le marchand Anglois en fit autant, à mon exemple: quoy que ny l'vn ny l'autre n'en eussions jamais pris, & que nous n'y trouvassions pas beaucoup de goust.

Le Gouverneur me demanda, où j'avois appris la langue Turque, & si j'avois esté à Constantinople. Ie luy répondis, que je n'y avois point esté; mais que j'avois employé à cela le peu de temps que nous avions demeuré en la Province de *Schirwan*, & en la ville d'*Ispahan*, où cette langue n'est pas moins familiere que celle du païs. Il me dit, que le *Schirwan* estoit sa patrie, & ayant sçeu que j'avois eu l'honneur d'avoir esté particulierement connu de *Schach Sefi*, d'avoir disné à sa

Le Gouverneur d'Amadabath est Perse de naissance.

table, & d'avoir esté à la chasse avec luy, il me demanda, quel jugement je faisois du Roy de Perse, & ce qui me plaisoit ou desplaisoit le plus en ce Prince. Ie luy respondis, que c'estoit vn jeune Prince de parfaitement bonne mine, & qui avoit assez d'esprit & de cœur pour se faire obeïr en son Royaume. Il me demanda en suitte, s'il regnoit toûjours en tiran, & s'il continuoit toûjours ses cruautés: je luy respondis que depuis que l'aage avoit moderé ses emportements, son gouvernement commençoit d'estre plus doux. Mais le *Chan* me repliqua, que *Schach-Sefi* avoit empoigné le septre avec des mains sanglantes, & que le commencement de son regne avoit cousté la vie à vne infinité de personnes, de toute sorte de conditions & de qualités. Que la cruauté estoit hereditaire en sa maison. Qu'il la tenoit de *Schach Abas*, son ayeul, & qu'il ne falloit point esperer qu'il se deffist jamais d'vne qualité, qui luy estoit devenuë naturelle, quand mesme il auroit le pouvoir de se deguiser pour quelque temps. Que c'estoit là la seule cause, pour laquelle *Alymerdan-Chan*, Gouverneur de *Candahar*, avoit esté contraint de se jetter entre les bras du *Mogul*, & de luy rendre sa place; parce qu'il sçavoit que sa vie n'estoit point en seureté, quoy qu'il n'eust jamais rien fait contre le service de son Prince; mais qu'on la luy osteroit dés qu'il seroit à la Cour, où il avoit eu ordre de se rendre, pour augmenter le nombre des Seigneurs, que ce tiran avoit fait executer. Qu'il vouloit croire, que *Schach Sefi* avoit de l'esprit, mais qu'il ne pouvoit non plus estre mis en parallele avec celuy du *Mogul*, que l'on pouvoit faire comparaison de la pauvreté de l'vn avec les richesses immenses de l'autre: veu que le Prince son Maistre avoit dequoy faire la guerre à trois Rois de Perse. Ie n'avois garde d'entrer en contestation avec luy sur vne matiere si delicate; c'est pourquoy je luy dis, qu'il estoit vray, que ce que j'avois veu de l'or & de l'argent & des autres richesses de Perse, ne pouvoit pas entrer en comparaison avec ce que je voyois presentemẽt dans le Royaume du *Mogul*; mais qu'il falloit advoüer aussi, que la Perse avoit vne chose, que l'on ne trouvoit pas ailleurs, & qui estoit inestimable en effet; qui étoit vn si grãd nombre de *Kisilbachs*, avec lesquels le Roy de Perse pourroit entreprẽdre la cõqueste de toute l'Asie. Ce que je dis à dessein, parce que je sçavois que le Gouverneur estoit *Kisilbach*,

1638.

Mais n'aime point le Roy de Perse.

Adresse de Mandelslo.

1638. & que ce discours ne luy pourroit pas desplaire. Et de fait, il le fit bien connoistre; non seulement en disant, qu'il falloit qu'il en demeurast d'accord; mais aussi quand en se tournant vers vn de ces Seigneurs, qui estoit Perse comme luy, il luy dît; *willa beksade, jaschi a-damdur, chassa adamlar soüer*. C'est à dire, Ie croy que ce jeune Gentilhomme a du cœur, puis qu'il parle avec tant d'advantage de ceux qui en ont.

A peine avions nous achevé cét entretien, que l'on servist à disner. L'Escuyer trenchant estoit assis au milieu des grands Vases, dans lesquels on avoit apporté la viande, & en mettoit avec vne grande cueillere dans de petits plats, que l'on servoit devant nous. Le *Chan* mesme eut le soin d'y en mettre, & de nous l'envoyer; pour nous faire connoistre, qu'il ne se desplaisoit point en nostre conversation. La chambre estoit pleine d'officiers de guerre, dont les vns se tenoient debout, la pique à la main, & les autres estoient assis aupres d'vne *Tancke*, ou cisterne, dans la mesme chambre.

Nous nous retirâmes incontinent apres disner, & le Gouverneur, en nous congediant, nous dît, que son dessein estoit de nous donner le divertissement des danseuses du païs, & de nous y faire passer l'apresdinée; mais que ses affaires ne luy permettoient de faire presentement ce qu'il pretendoit faire vne autre fois, quand nous l'irions voir. Mais le dessein que j'avois de faire le voyage de *Cambaya*, joint au peu de satisfaction que je trouvois aux postures lubriques & insolentes de ces danseuses, que je n'avois que trop veuës en Perse, m'empeschant de faire mon profit de ses offres.

Cruauté du Gouverneur.

Ce Gouverneur d'*Amadabat* estoit homme d'esprit, mais fier & tellement severe, que son gouvernement tenoit de la crueauté. A ce propos je diray, qu'vn jour les deurs directeurs du commerce de Hollande & d'Angleterre, estans à dîner chez luy, le vallet de chambre de ce dernier entra dans la salle, pour servir son Maistre. Il avoit vn pourpoint decoupé, de la façon qu'on les portoit il y a trente ans: ce que le Gouverneur trouva si ridicule, qu'il ne se pût pas empescher d'en rire, & de demander à l'Anglois, quelle estoit la qualité de ce galand homme; veu que son habit luy persuadoit qu'il luy servoit de boufon. L'Anglois respondit avec quelque confusion, que c'estoit son vallet de chambre, & qu'il avoit fait ouvrir son

pourpoint de la ſorte, afin de donner paſſage à l'air, & de trouver vn peu de ſoulagement contre les grandes chaleurs du païs, où les Europiens ont de la peine à s'accouſtumer. Mais le Gouverneur repliqua, que cette penſée n'eſtoit pas mauvaiſe, & neantmoins qu'il s'eſtonnoit de ce que les Chreſtiens, qui ſont ſi ſages, & qui ont tant d'eſprit, ne s'eſtoient pas encore aviſés de faire vn pourpoint de pluſieurs lambeaux, plutoſt que de découper les eſtoffes. Il ſe mit de ſi bonne humeur, en raillant ainſi avec l'Anglois, qu'il voulut ſe divertir le reſte du jour, & envoya querir vingt danſeuſes, qui en arrivant ſe dépoüillerent toutes nuës, & ſe mirent à chanter & à danſer, avec bien plus d'adreſſe & de juſteſſe, que l'on ne voit en nos danſeurs de corde. Elles avoient des petits cerceaux, dans leſquels elles paſſoient avec plus de ſoupleſſe, que n'euſt pû faire vn ſinge, & faiſoient mille poſtures en cadence, au ſon de leur muſique, qui eſtoit compoſée d'vn *Tumbek*, ou timbale, d'vn haut bois, & de quelques petits tambours. Apres qu'elles eurent danſé prés de deux heures, le Gouverneur voulut que l'on allaſt à la ville chercher vne autre bande de danſeuſes; mais les vallets vinrent dire qu'elles eſtoient malades, & qu'elles ne pouvoient pas venir. Mais il ne ſe contenta point de cette défaite, & renvoya les meſmes vallets, avec ordre exprés d'amener ces garces, de gré ou de force: & ſur ce qu'ils le vouloient payer de la meſme excuſe, il commanda qu'on leur donnaſt des coups de baſton. Ce qui les obligea à ſe jetter aux pieds du Gouverneur, & à luy dire, qu'effectivement elles n'eſtoient point malades, mais qu'elles eſtoient dans vn lieu, où elles gagnoient de l'argent à vn autre jeu qu'à danſer, & qu'elles refuſoient de venir; parce qu'elles diſoient, qu'elles ſçavoient bien que le Gouverneur ne les payeroit point. Il en rit, mais il commanda auſſi-toſt à vne partie de ſes gardes de les amener preſentement, & elles ne furent pas ſi-toſt entrées dans la ſalle, qu'il commanda qu'on leur tranchaſt la teſte. Elles demanderent la vie avec des cris & des pleurs horribles; mais il voulut eſtre obey, & fit faire l'execution en la preſence de toute la compagnie; ſans que pas vn des Seigneurs oſaſt interceder pour ces miſerables, qui eſtoient au nombre de huict. Cet horrible ſpectacle, & cette action inhumaine eſtonna les eſtrangers; mais

1638.

Cruauté du Gouverneur d'Amadabath.

1638. le Gouverneur s'en estant apperceu, se mit à rire, & leur dit: pourquoy demeurez-vous ainsi interdits? Voyez-vous, Messieurs, si je n'en vsois de la sorte, je ne serois pas long-temps Gouverneur d'*Amadabath*. Car si j'estois d'humeur à dissimuler vne seule de leurs desobeïssances, ces *Bete-Seioth*, ou fils de putin, feroient bien-tost les maistres, & me chasseroient de la ville. Il faut prevenir le mespris qu'ils pourroient faire de mon authorité, par la crainte que je leur inspire, par cette sorte d'exemples de severité.

Mandelslo part d'Amadabath. Ie partis d'*Amadabath* le 21. d'Octobre, avec vn carosse, & vn cheval de selle, en la compagnie d'vn jeune marchand Anglois, qui ne faisoit le voyage que pour me faire plaisir, par l'ordre du directeur. Les *Rasboutes* courent fort sur le chemin d'*Amadabath* à *Cambaya*, & le rendent tres-dangereux; c'est pourquoy je pris pour mon escorte huict *pions*, ou soldats à pied, armés de piques & de rondaches, ou d'acs & de fléches. Ce sont des gens fort commodes, parce que l'on s'en sert aussi comme de laquais, qui se trouvent tousiours à la teste des chevaux, & on les loüe pour peu de chose: car je ne leur donnay que huict escus pour tout le voyage; quoy qu'il fut de trois jours pendant lesquels je fis treize lieuës du païs.

Tous les Marchands de la loge d'Angleterre me conduisirent jusques à vne demy-lieuë de la ville, où je vis vn beau tombeau, qu'ils appellent *Salu*. I'allay encore le mesme soir jusqu'au jardin de *Tschietbag*, qui est celuy qui marque le lieu de la défaite de *Sulthan Mahomed Begeran*, dont nous avons parlé cy-dessus, & qui est sans doute le plus beau de toutes les Indes: mais dautant qu'il estoit nuict quand i'y arrivay, de sorte qu'il me fut impossible de le bien considerer, je differeray d'en faire la description jusqu'au retour de ce petit voyage, où j'eus la commodité de le voir plus à loisir.

Le Iardin de Tschietbag.

Le lendemain 22. je continuay mon voyage, & apres avoir fait sept lieuës, j'arrivay au village de *Serguntra*, où je ne vis rien de remarquable, qu'vne grande *tanque* ou cisterne, dans laquelle on conserve l'eau de pluye tout le long de l'année.

Arrive à Cambaya. Le 23. je fis encore cinq lieuës, qui me conduisirent jusqu'à la ville de *Cambaya*. Ie disnay à la veuë de la ville, à l'ombre de quelques arbres, & j'envoyay cependant vn de mes pions au *brocker*, c'est à dire à vn de ces *Benjans*, qui servent de courretiers

tiers & de truchements aux Anglois & aux Hollandois, & qui entendent leur langue, avec la Portugaiſe, qu'ils ont appriſe par le moyen du grand commerce, que les Portugais font par toutes les Indes. Il me vint auſſi-toſt querir en caroſſe, pour me mener dans la ville, & me fit loger chez vn marchand Mahometan, où je fus fort bien accommodé, parce que le facteur Anglois ne ſe trouvant point ſur le lieu, ie fis difficulté de prendre logis chez eux. Ie ne fus pas ſi-toſt arrivé, que je priay le *Brocker* de m'accompagner par la ville, & de m'y faire remarquer ce qui meritoit d'eſtre veu. 1638.

La ville de *Cambaya* eſt ſituée à ſeize lieuës de *Broitschia*, dans vn lieu ſablonneux, ſur le bord de la mer, qui y forme vne grande baye, dans laquelle la riviere de *May*, qui lave ſes murailles, ſe dégorge. Son havre eſt aſſez incommode, quoy que la haute marée y ameine plus de ſept braſſes d'eau, mais au reflux les navires y demeurent à ſec, dans le ſable & dans la bouë, dont le fonds eſt meſlé. La ville eſt ceinte d'vne fort belle muraille de pierre de taille, & a douze portes, de grandes maiſons, & des ruës droites & larges, qui ont la plus part leurs portes, que l'on ferme la nuict. Elle eſt ſans comparaiſon plus grande que *Suratta*, & a pour le moins deux lieuës de circuit. L'on y voit trois *Baſars* ou marchés, & quatre belles *Tanques* ou ciſternes, capables de fournir de l'eau à tous les habitans pendant toute l'année.

Deſcription de la ville de Cambaya.

Ses habitans dont la plus-part Payens, *Banjans* ou *Raſboutes*; dont les vns s'appliquent au commerce, & les autres aux armes. Le plus grand trafic qu'ils font eſt à *Achim*, à *Diu*, à *Goa*, à la *Meque* & en *Perſe*; où ils portent toutes ſortes d'eſtoffes, de ſoye & de cotton, & en rapportent de l'or & de l'argent monnoyé, ſçavoir des ducats, des ſequins & des reaulx, du ruynas, des dattes, & d'autres marchandiſes de ces quartiers-là. Apres vne promenade de deux heures, mon conducteur me fit ſortir de la ville, & me monſtra quinze ou ſeize beaux jardins publics; mais entr'autres vn, où il me fit entrer du coſté de la mer, en m'y faiſant monter par vn eſcalier de pierre de taille de pluſieurs marches. Il eſtoit clos d'vne haute muraille, & eſtoit accompagné de deux ou trois corps de logis; dont l'vn qui eſtoit ſur la porte, eſtoit aſſez grand, & composé de pluſieurs beaux appartements. Au milieu du jardin eſtoit vn lieu

Ses habitans.

1638. fort élevé, où estoit le sepulchre du Mahometan, qui l'avoit fondé, & qui y estoit enterré avec toute sa famille. La tombe estoit couverte de marbre, & avoit plusieurs inscriptions Arabes. Il n'y a point de lieu en tout ces quartiers-là, dont la veuë soit si belle, non seulement du costé de la mer, mais aussi du costé de la terre; où l'on descouvre la plus belle campagne du monde. Ce lieu est si agreable, que le *Mogul* estant vn jour à *Cambaya*, voulut loger dans le jardin, & fit oster les pierres du sepulchre, pour y faire dresser sa tente.

Tandis que je m'amusay à regarder les particularitez de ce bastiment, je vis arriver deux marchands Anglois, qui me reprocherent agreablement le tort que je faisois à leur nation, de preferer la maison d'vn Mahometan à leur loge; comme si je ne m'en estois pas bien trouvé à *Suratta*, & aux autres lieux, où je leur avois fait l'hõneur de loger chez eux. Ils m'offrirent de m'accompagner en ma promenade, & me promirent de me venir prendre le lendemain matin, pour me conduire au lieu, vne veufve Indienne se devoit faire brûler volontairement.

Bijoux d'agathe.

Ie me rendis sur le soir dans mon logis, où le courretier me fit apporter plusieurs *Alcatifs* ou tapis, des couvertures picquées, des robbes de watte, des estoffes de soye, des toiles de cotton, des vases, des manches de cousteau, des cachets, des bracelets, des bagues & des bouttons d'agatte, de cornaline, de jaspe, &c. de toutes sortes de couleurs; qui me donnoient fort dans la veuë; mais n'ayant point d'argent de reste, je me contentay d'achetter quelques petites bagatelles, afin de ne des-obliger point mon homme; quoy que d'ailleurs le bon marché ne me donnast que trop d'envie d'achetter.

Vne femme Indienne se fait brusler.

Le lendemain les Anglois ne manquerent point de se rendre à mon logis, d'où nous allâmes ensemble sur le bord de la riviere hors de la ville, où cette execution volontaire se devoit faire. Le mary de cette femme, estoit *Rasboute*, & avoit esté tué aupres de *Lahor*, à deux cens lieuës de *Cambaya*. Dés qu'elle sceut la mort de son homme elle voulut faire ses obseques, en se faisaut brûler vive. mais dautant que le *Mogul* & ses Officiers sont Mahometans, qui tâchent d'abolir petit à petit cette coustume Payenne & barbare, le Gouverneur y avoit longtemps resisté, prenant son pretexte, sur ce que les nouvelles de la mort du mary estant incertaine, il ne pouvoit pas consen-

tir à vne humanité, dont l'on auroit peut-estre sujet de se repentir. Le dessein du Gouverneur estoit de voir, si le temps modereroit la passion, que la femme tesmoignoit de vouloir suivre son mary en l'autre monde : mais voyant qu'elle redoubloit tous les jours ses instances, il luy permit enfin de satisfaire aux loix de sa religion. 1638.

Elle n'avoit pas plus de vingt ans, & neantmoins nous la vismes arriver au lieu de son supplice avec tant d'asseurance, & avec vne gayeté si extraordinaire à ceux qui vont à vne mort presente & inévitable, que je me persuadois, qu'elle s'estoit hebeté les sens par vne prise d'*Offion*, dont l'vsage est fort commun dans les Indes, aussi bien qu'en Perse.

A la teste de la procession marchoit la musique du païs, qui estoit composée de haut-bois & de timbales. Apres cela suivoient plusieurs filles & femmes, qui chantoient & dansoient devant la veuve, laquelle estoit parée de ses plus beaux habits, & avoit les doigts les bras & les jambes chargées de bagues, de brasselets & de carquans. Vne troupe d'hommes, de femmes & d'enfans la suivoit, & fermoit la procession. Elle s'arresta aupres du bucher, que l'on avoit dressé exprés pour cette funeste ceremonie. La femme s'estoit lavée dans la riviere, afin d'aller trouver son mary en vn estat pur & net, puis que le corps du defunct n'estant point sur les lieux, elle ne le pouvoit pas accompagner en ce voyage. Le bucher estoit de bois d'abricotier, où l'on avoit meslé du bois de sandale, & de cannelle: & dés qu'elle l'eust regardé comme avec mépris, elle prit congé de ses parens & amis, & distribua parmy eux les bagues & les brasselets qu'elle avoit sur elle. Ie me tenois aupres d'elle à cheval, avec les deux Marchands Anglois, & je croy qu'elle jugeoit à ma mine qu'elle me faisoit pitié, & que ce fut à cause de cela qu'elle me jetta vn de ses brasselets, que j'attrapay heureusement, & le garde encore, en memoire d'vne action si extraordinaire.

Dés qu'elle fut montée sur le bucher, l'on y mit le feu, & elle se versa sur la teste vn vase d'huile de senteur, ou la flamme s'estant prise aussi tost, elle fut étouffée en vn moment, sans qu'on luy vist faire vne seule grimasse. Quelques-vns des assistans y verserent plusieurs cruchées d'huile : ce qui acheva de reduire le corps en cendres, pendant que tout le reste de la

1638. compagnie se mit à faire des cris, qui remplirent tout l'air, & qui eussent pû empescher d'oüir ceux de la veufve, si elle eut eu le loisir d'en faire dans le feu, qui la tua comme vn esclair. Les cendres furent jettées dans la riviere.

Pourquoy cette coustume à esté introduite.

On me dit que cette coustume barbare avoit esté introduite parmy les payens de ces quartiers-là, parce que la poligamie estant cause de plusieurs grands déplaisirs parmy les femmes, ou pour le peu de satisfaction qu'elles peuvent avoir d'vn homme, qui est obligé de partager son affection, ou par la jalousie qui est inévitable parmy des rivales, il se trouvoit que les femmes se défaisoient de leurs marys, & qu'en vne seule année l'on avoit enterré quatre fois plus d'hommes que de femmes; de sorte que pour obliger celles-cy à contribuer à la conservation de la vie de ceux-là, l'on ordonna que celles qui voudroient passer pour honnestes femmes, seroient tenuës d'accompagner leurs marys à la mort, & de se faire brusler avec leurs corps. Or il est vray que de tout temps les Perses, & les peuples voisins ont eu vne veneration si particuliere pour le feu, qu'il ne faut pas s'estonner, s'ils ont mieux aimé reduire les corps de leurs morts en cendres, que les enterrer. Ie dis que c'est aux honnestes femmes que l'on imposa cette loy, de mourir avec leurs maris, en les y engageant par vn principe d'honneur, non point en punissant celles qui refusoient de les suivre en ce fascheux voyage; mais en les bannissant des compagnies des honnestes gens, comme des infames. Celles qui ne sont pas si difficiles, ny si delicates pour ce qui est du poinct d'honneur, & qui preferent la vie à la reputation, prennent ordinairement party avec les danseuses publiques.

Toute cette ceremonie estant achevée, j'allay voir vn des principaux Marchands de la ville, nommé *Mirsabeg*; pour lequel le directeur du commerce d'Angleterre à *Amadabat* m'avoit donné des lettres de recommandation. Ie ne le rencontray point au logis, mais je le trouvay au bord de la mer, où il s'amusoit à regarder des ouvriers, qui travailloient à vn navire, qu'il faisoit bastir. Il receut les lettres avec civilité, & m'ayant fait asseoir aupres de luy, il me demanda des nouvelles de ma santé, du succés de mon voyage, & du dessein que j'avois. Il estoit Mahometan, & me parloit d'abord par le

moyen de mon truchement, mais ayant ſceu de luy que j'entẽdois la langue Turcque, il ne ſe voulut plus ſervir de mon *Brocker*, & me parla Turc. Ie luy dy, que je n'avois point fait de mauvaiſe rencontre par le chemin, & que mon intention eſtoit de partir le lendemain, parce que je n'avois point d'affaires qui me puſſent arreſter à *Cambaya*, & que je n'y eſtois demeuré ce jour-là, que pour avoir l'honneur de le voir, & de luy delivrer les lettres, dont l'on m'avoit chargé. Il me reſpondit, qu'il eſtoit bien marry, de ce que le peu de temps que j'avois à demeurer à *Cambaya*, l'empeſchoit de me teſmoigner ce qu'il voudroit faire pour moy; tant en conſideration des lettres que je luy avois apportées de ſon amy, qu'en celle de mon propre merite. 1638.

Civilité d'vn Indoſthan mahometan.

Ces premiers compliments n'eſtoient pas encore achevés, quand nous viſmes arriver le Lieutenant de Roy de la ville, qui en approchant de nous, mit pied à terre, & me ſalüa avec beaucoup de civilité. Apres qu'il m'euſt demandé les meſmes choſes dont le Marchand s'eſtoit informé, & que je luy eus fait la meſme reſponſe, que j'avois faite à l'autre, il me dit, que je l'obligerois, ſi je voulois prendre la peine de le viſiter en ſon logis: ce que je luy promis de faire. *Myrſabeg* me dit, qu'il ne manqueroit pas de venir ſçavoir de moy, en quoy il me pourroit eſtre vtile; & ainſi je me congediay de l'vn & de l'autre, à deſſein d'employer le reſte de la matinée à la promenade par la ville. Au ſortir du diſner l'on m'apporta les preſens de *Myrſabeg*, conſiſtant en deux moutons, douze chapons & poules, vn panier d'œufs, vne hotte de cocos, vn gros pacquet de cannes de ſuccre, & vn fort beau vaſe d'agathe. Ie reconnus la peine du vallet, qui conduiſoit ceux qui portoient le preſent, d'vne petite gratification, & luy dis, que je ne manquerois pas d'aller remercier ſon Maiſtre. Mon deſſein eſtoit de l'aller voir chez luy le lendemain matin; mais il me prevint, & me trouva occupé à donner les ordres pour mon depart. Il me dit, qu'il n'avoit pas pû ſe reſoudre à me laiſſer partir ſans venir prendre congé de moy. Ie le remerciay de l'honneur qu'il me faiſoit, & des preſents qu'il m'avoit envoyés, & le priay d'accepter vn piſtolet de poche, de la façon de Londres, qui eſtoit fort bien fait, m'excuſant de ce qu'en l'eſtat où je me trouvois, il m'eſtoit impoſſible de reconnoiſtre comme je voudrois bien,

Myrſabeg fait ſon preſent à Mandelſlo.

1638. la bonté qu'il avoit pour moy. Il me respondit, que c'estoit vne incivilité de recevoir des presents d'vn estranger; mais qu'il croyoit qu'elle seroit bien plus grande, s'il me refusoit: qu'il ne meritoit point celuy que je luy faisois; mais que je le luy donnois de si bonne grace, qu'il ne se pouvoit pas dispenser de l'accepter.

Le lecteur jugera par cette response, si ceux qui sont capables de faire des compliments de cette force, peuvent passer pour babare, & il sera sans doute surpris, quand je luy diray, que l'on trouve peut-estre plus de civilité parmy les Indiens, que parmy ceux qui croyent la posseder seule, & qui l'accompagnent rarement de la sincerité, que l'on trouve aux Indes, où ceux qui sont amis, le sont sans reserve, à ceux à qui ils ont promis amitié, comme ils sont ennemis irreconciliables à ceux qui les ont offensés. Ie conviay *Mirsabeg* de s'asseoir, & luy fis servir vne boüette de *bettelé*, selon la mode du païs; où l'on ne reçoit point d'amy, que l'on ne luy fasse servir de cette drogue: dont l'vsage est si commun par toutes les Indes, que celuy du pain ne l'est pas davantage en Europe; de sorte que l'on peut dire, avec verité, que c'est vne des plus vtiles & des plus considerables choses, que les Indes produisent. Les *Malabares* l'appellent *Bettelé*, ceux de *Guzuratta Pam*, & ceux de *Malacca Sir*. *Avicenne*, Medecin Arabe, le nomme *Tambul*. Ses qualités dominantes sont le chaud & le sec, & c'est vne plante, dont les fueilles ressemblent à celles de l'orenger; sinon qu'elles ne sont pas du tout si larges, & quand elles sont en leur parfaite maturité, tire sur le rougebrun. La tige de la plante est tres-foible, c'est pourquoy on la soutient d'vn pieux, ou on la plante aupres d'vn autre arbre, où elle s'attache, & gaigne les branches, comme l'hierre. On la joint ordinairement à l'arbre qu'ils appellent *Areca*, parce que les Indiens ne se servent jamais des fueilles du *bettelé*, sans le fruict de l'*Areca*. Cette plante est fort delicate, & doit estre cultivée avec beaucoup de soin, particulierement en l'arrousant; parce qu'il ne luy faut pas donner trop de chaleur, ny aussi trop d'humidité: car il n'en vient point aux lieux chauds, comme en *Mozambique* & en *Zoffala*, ny aussi aux païs froids, comme dans les Provinces les plus Septentrionales de la *Chine*. Elle ne produit point de fruict en *Guzuratta*, mais en *Malacca* elle en porte, en forme d'vne queüe de le-

Description du bettelé.

L'Areca.

zard, & les habitans en mangent, & y trouvẽt du goust. Par tout ailleurs elle ne produit que des feuilles, que l'on vend en paquets, à la douzaine, & elles se conservent fort long-temps fraisches. Les Indiens en mãgent à toutes les heures du jour, & mesme la nuit, tant hommes que femmes, & il n'y a quasi point de personnes, qui soient de condition tant soit peu mediocre, qui n'en consume deux ou trois douzaine par jours. Mais dautant que cette drogue est fort amere, ils mettent dans chaque feuille vne noix d'*Areca*, dont les qualitez dominantes sont le froid & le sec. C'est ce qu'*Avicenne* nomme *faufel*, & l'arbre n'est pas moins grand que celuy de *Cocos*, que l'on nomme vulgairement la palme d'Indes. Le brou qui enveloppe le fruit, est vny par dehors, & raboteux & velu par dedans, comme celuy du *Cocos*, & le fruit mesme est de la grosseur d'vne noix, mais son noyau n'est pas plus gros qu'vne muscade; à laquelle il ressemble; non seulement par dehors, mais aussi par les veines que l'on y voit quand on le coupe. Ils y meslent de la chaux, que l'on fait de coquilles de mousles, & ils le mâchent ainsi ensemble pour en tirer le suc, qu'ils avalent, & en jettent le marc. Ils en vsent à toutes les heures du jour, mais particulierement apres le repas; parce qu'ils croyent que cela aide à la digestion, & empesche le rapport. Les estrangers, qui sont habitués dans les Indes, s'y accoustument par complaisance, & sur tout les femmes Portugaises de *Goa*, que l'on voit continuellement occupées à cét exercice, & mascher cette drogue, comme les vaches, & les autres bestes qui ruminent. Il est vray qu'elle noircit les dents, qui en contractent vne couleur rouge; mais c'est vne des beautés des femmes Indiennes. Il n'y a point de coin de ruë, où l'on n'en trouve de toute apprestée; de sorte que l'on ne peut pas estre en peine de la quantité que l'on y doit mettre. Les grands Seigneurs en font porter apres eux, dans des boëttes de lacque ou d'argent, & s'en font donner en allant par la ruë, & mesme estans en affaires, quelque part qu'ils se trouvent. Ils croyent aussi que cette drogue fortifie la chaleur naturelle, & en font leurs delices; c'est pourquoy ils s'en abstiennent lors qu'ils sont en affliction, & mesmes lors que les Mogolles ou Mahometans font leur jeusne.

1638.

L'vsage du Betel & de l'Areca.

Apres que *Myrsabeg* en eut pris vn peu, il se retira, & je mõtay

en caroſſe, à deſſein de ſalüer le Lieutenant de Roy chez luy en paſſant, parce qu'il falloit paſſer devant ſa porte : mais je le trouvay dans la ruë, en caroſſe, faiſant porter devant luy trois banniers de taffetas, rouge & vert, chargées de flammes d'argent. Dés qu'il me vît il fit tourner le caroſſe, & m'obligea à entrer chez luy. Sa maiſon eſtoit ſituée au plus beau quartier de la ville, & l'on y entroit par deux portes, dont l'vne conduiſoit dans vne grande cour, & l'autre dans vn beau jardin, ayant vn grand corps de logis, qui regnoit le long de ſes murailles. Il me fit ſervir du bettelé, & du vin de Palme; mais d'autant que je n'avois point de tẽps de reſte, pour achever ma journée, je ne m'y arreſtay pas plus d'vne demy heure, & eſtant remonté en caroſſe, je partis auſſi-toſt. Il envoya vn de ſes domeſtiques apres moy, pour ordonner aux commis de la doüane, & aux gardes de la porte, de me laiſſer paſſer, ſans exiger aucuns droits de moy.

Arrive à Serguntra.

I'arrivay ſur le ſoir à *Serguntra*; mais il eſtoit ſi tard, que les *Benjans*, qui ne ſe ſervent point de chandelle, de peur que les mouſches & les papillons ne s'y perdent, ne voulurent point ouvrir leurs boutiques, pour me vendre du fourrage pour mes beſtes. Il eſt bien different de celuy dont l'on ſe ſert en Europe; car le païs ne produiſant point d'avoine & peu d'herbe, ils accouſtumẽt leurs beſtes à vne autre ſorte de nourriture, & ne les entretiennent que d'vne certaine paſte, qu'ils font de ſuccre & de farine, dans laquelle ils meſlent quelquefois vn peu de beurre. Nous nous mîmes en devoir de forcer vne de ces boutiques, quand vn *Benjan* nous vint apporter du fourrage.

Le fourage des beſtes de ſelle & de ſomme.

Le lendemain matin nous fimes cinq lieuës, juſques à vn grand village, où nous fimes repaiſtre nos montures, en donnant aux bœufs, à chacun vne livre & demie, & aux chevaux deux livres de ſuccre, meſlé avec de la farine. Apres cela nous allâmes juſqu'au jardin de *Tzietbagh*, où nous fimes encore repaiſtre nos montures.

Iardin de Tzietbagh.

Ce jardin, qui eſt ſans doute le plus beau de toutes les Indes, eſt auſſi le plus conſiderable de tout le païs; non ſeulement à cauſe de la victoire que le *Mogul* y a remportée ſur le dernier Roy de *Guzuratta*, ainſi que nous venons de dire, & qui luy donné le nom de *Tzietbagh*, c'eſt à dire jardin de conqueſte: mais auſſi à cauſe des ſuperbes baſtimens, dont il eſt accompa

gn

gné, & des beaux fruits que l'on y trouve en grande abondance. Il est situé dans vn des plus agreables lieux du monde, sur le bord d'vn grand estang, ayant du costé de l'eau plusieurs pavillons, & du costé d'*Amadabath* vne tres-haute muraille. Le corps du logis est digne du Prince qui l'a basty, aussi bien que le *Caravansera*, qui l'accompagne. Le jardin avoit plusieurs allées d'arbres fruitiers, comme orangers & citronniers, de toutes sortes, des grenadiers, des dattiers, des amandiers, des meuriers, des *Tamarindes*, des *Mangas* & des *Cocos*, sans ceux que nous ne connoissions point : & il y en avoit vne si grande quantité, & ils estoient plantés tellement serrés, que nous pouvions faire le tour du jardin à l'ombre, qui nous donnoit vne fraischeur fort agreable. Les branches de tous ces arbres estoient chargez de singes, qui ne contribuoient pas peu au divertissement, que nous trouvions en cette promenade. 1638.

Nous n'y employâmes que le temps qu'il falloit pour faire repaistre nos chevaux, parce que nous voulions encore aller ce jour-là à *Amadabath*, où nous arrivâmes sur le soir. I'estois ce jour-là à cheval, & prenois mon plaisir à faire peur aux singes, qui faisoient mille gambades à l'entour de nous ; jusqu'à nous importuner. I'en tuay deux à coups de pistolet : ce qui irrita tellement les autres, qu'il sembloit qu'ils voulussent faire troupe; pour nous attaquer. Leurs cris & leurs grimasses firent bien connoistre, qu'ils ne manquoient point de volonté, & il y en eut pour le moins vingt, des plus gros, qui nous poursuivirent vne bonne demy lieuë ; mais dés que nous faisions mine de tourner bride, ils se sauvoient sur les arbres, & enfin ils se lasserent de nous poursuivre.

En arrivant à *Amadabath* j'y trouvay vne *Caffila*, ou *Caravane* d'environ deux cens Marchands, tant Anglois que *Benjans*, qui alloit à *Agra*, ville capitale de tous les Estats du *Mogul*. Le President Anglois avoit ordonné à celuy qui en avoit la conduite, de m'emmener avec luy, & le directeur d'*Amadabath* y joignit ses recommandations particulieres ; de sorte que ces Marchands me receurent en leur compagnie, & je partis avec eux le vingt-neufiéme Octobre. Part pour Agra.

Le temps & le chemin estoient fort beaux, mais j'y rencontray si peu de villages, que le premier, dont je puisse parler, fut celuy de *Paingat*, & le sixiéme jour apres nostre depart d'*A-* La ville de Heribath.

1638. *madabath*, nous arrivasmes à la ville d'*Heribath*, qui en est éloignée de cinquante lieuës. Cette ville n'est pas fort grande, & n'a ny portes ny murailles, parce qu'elles ont esté détruites par *Temurleng* ou *Tamerlan*, aussi bien que son chasteau, dont l'on voit encore les ruïnes sur vne haute montagne, proche de la ville. Entre cette ville & celle de *Damiges*, qui est éloignée de celle d'*Heribath* d'autres cinquante lieuës, nous rencontrasmes vne *Caffila* de Marchands *Benjans*; qui nous dirent, qu'ils avoient esté attaqués par deux cens voleurs *Rasboutes*, qui les avoient contrains de se rançonner de cent *ropias*, & que nous devions nous tenir sur nos gardes; parce que le jour precedent ils en avoient veu cent autres, qui ayant appris d'eux ce qu'ils avoient payé à leurs camarades, ne leur avoient rien dit, & s'estoient contentés d'emmener vn de leurs boeufs: mais qu'ils alloient joindre les premiers, & qu'ils ne manqueroient pas de nous attaquer. Nous fismes nostre profit de cet avis, & fismes si bien filer nos charrettes, & les soldats qui les escortoient, qu'ils se pouvoient secourir les vns les autres, sans apprehender le desordre. Nous rencontrâmes aupres d'vn village cinquante de ces gaillards, mais ils nous trouverent si bien armés, & tellement resolus de nous servir de nostre avantage, pour nous defendre, qu'ils passerent outre, sans dire mot; faisant bien entendre neantmoins par leur marche, qu'ils n'estoient venus que pour nous reconnoistre. Nous sceûmes depuis, qu'en repassant par le village, ils avoient dit, que si nous en eussions esté vn peu plus éloignés, ils n'eussent pas manqué de nous demander la passade.

Celles de Damiges.

A cinquante lieuës de là nous arrivâmes aupres d'vn village, nommé *Syedek*, qui estoit accompagné d'vn fort bon château. Et dautant que la plus part de nos bestes estoient trop fatiguées, par les grandes journées que nous avions faites, nous permîmes que quelques boeufs & charettes prissent le devant, mais ils ne se trouverent pas si-tost dans vn chemin creux, à six cens pas de nous, qu'ils se virent attaquez par dix *Rasboutes*, qui estoient en embuscade derriere vne colline, & qui blesserent d'abord deux *Benjans*, & emmenerent les charrettes, qu'ils avoient déja détournées du grand chemin, quand nous les descouvrîmes de loin, & détachâmes quelques soldats de

noſtre eſcorte, qui obligerent les voleurs à quitter priſe. Apres cela nous n'eûmes plus de mauvaiſe rencontre, & nous arrivâmes heureuſement à *Agra*; où je pris mon logis chez les Anglois, qui me receurent avec la meſme civilité, qu'ils m'avoient teſmoignée par tout ailleurs. 1638.

Arrive à Agra.

Le *Mogul*, ou Grand Roy d'*Indoſthan*, change ſouvent de demeure, & il n'y a point de ville, qui ſoit tant ſoit peu conſiderable en tout ſon Royaume, où il n'ait ſes Palais: mais il n'y en a point où il ſe plaiſe plus qu'à *Agra*, qui eſt en effet la plus belle ville de tout ſon Eſtat. Elle eſt ſituée à 28. degrez de deçà la ligne, en la Province d'*Indoſtan*, ſur la riviere de *Gemini*, qui entre dans celle de *Ganges*, au deſſus du Royaume de *Bengala*. Elle eſt pour le moins deux fois plus grande qu'*Iſpahan*, & c'eſt tout ce que l'on peut faire, que d'en faire le tour à cheval en vn jour. Elle eſt fortifiée d'vne bonne muraille de pierre de taille rouge, & d'vn foſſé, qui a plus de trente toiſes de large. Ses ruës ſont belles & larges, & il y en a de voutées, qui ont plus d'vn quart de lieuë de long; où les marchands & les artiſans ont leurs boutiques, diſtinguées par meſtiers, & par les marchandiſes, qui s'y vendent; chaque meſtier & chaque marchand ayant ſa ruë & ſon quartier particulier. L'on y compte juſques à quinze *Meidans* & *Bazars*, dont le plus grand eſt celuy qui eſt devant le chaſteau, où l'on voit ſoixante pieces de canon, de toute ſorte de calibres, mais en aſſez mauvais ordre, & hors d'eſtat de ſervir. L'on y voit auſſi vne grande perche, comme au *Meidan* d'*Iſpahan*, où les Seigneurs de la Cour, & quelque fois le *Mogul* meſme; s'exercent à tirer au Papegay. Il y a dans la ville quatre-vingts *Caravanſeras*, pour les marchands eſtrangers, la plus part à trois eſtages, avec de tres-beaux appartemens, magazins, voutes & eſcuries, accompagnez de leurs galeries & corridors, pour la communication des chambres. Ils ont chacun leur concierge, qui a le ſoin de les fermer, & de veiller pour la conſervation des marchandiſes. Il tient auſſi gargotterie, & vend toute ſorte de vivres, du fourrage & du bois à ceux qui logent chez eux.

Deſcription de la ville d'Agra.

Elle a quinze marches.

Quatre-vingts Caravanſeras.

Et d'autant que le *Mogul*, & la plus part des Seigneurs de ſa Cour, font profeſſion de la religion de *Mahomet*, l'on voit dans *Agra* vn tres-grand nombre de *Metſchid*, ou de *Moſquées*, & entr'autres ſoixante-dix grandes; parmy leſquelles il y en a ſix

1638. principales, qu'ils appellent *Metzid-adine*; parce qu'ils y font leurs devotions les jours de feste.

L'on voit dans vne de ces dernieres le sepulchre d'vn de leurs Saints, qu'ils appellent *Seander*, & ils disent qu'il est de la posterité d'*Aaly*. Dans vne autre l'on voit le sepulchre d'vn autre Saint, qui pour avoir trente pieds de long, sur seize de large, doit avoir esté vn des puissants geans, dont l'on ait jamais oüy parler. Son tombeau estoit tout couvert de petites banderoles, & l'on nous dît, que c'estoit vn de leurs Heros, qui avoit autrefois fait des merveilles à la guerre. Il s'y fait de grands pelerinages; de sorte que les devotions des Pelerins augmentent bien par leurs offrandes, les richesses de cette Mosquée, qui en a beaucoup sans cela. L'on y nourrit tous les jours vn tres-grand nombre de pauvres; si bien que l'on peut dire qu'il s'y fait pour le moins autant de devotions, qu'au sepulchre de *Schich-Sefi* à *Ardebil*. Ces *Metzids*, & les Cours qui en dependent, servent d'azile aux criminels, & mesme à ceux qui peuvent apprehender la prison pour debtes. Ce sont les *Allacapi* des Perses, que les Indiens nomment *Allader*, & ils n'ont pas moins de privilege aux Indes, qu'en Perse; le *Mogul*, quelque puissant qu'il soit, ne l'estant pas assez, pour oser tirer vn homme de l'azyle, pour quelque crime que ce soit, à cause de la veneration que ces peuples ont pour leurs Saints.

Sepulchre d'vn Geant.

Aziles.

L'on compte dans la ville d'*Agra* jusques à huict cens bains, ou estuves, dont le *Mogul* tire tous les ans vne somme fort considerable; parce que cette sorte de purifications faisant vne des principales parties de leur religion, il ne se passe point de jour, que ces lieux ne soient frequentez par vne infinité de peuple.

Huict cens estuves.

Les Seigneurs de la Cour, que l'on appelle *Rasgi* ou *Rajas*, ont leurs hostels dans la ville, & leurs maisons à la campagne; les vns & les autres fort bien bastis, & superbement meublés. Le Roy a plusieurs jardins & maisons hors de la ville, où il se retire quelque fois, avec ses danseuses, qui dansent devant luy toutes nuës. Mais il n'y a rien qui marque mieux la grandeur de ce Monarque, que son Palais, qui est situé sur le bord de la riviere de *Gemini*, & qui a prés de quatre lieuës de tour. Il est parfaitement bien fortifié pour ce païs-là, d'vne muraille de pierre de taille, & d'vn grand fossé, ayant à chaque porte vn

Description du Palais du Mogul.

pont-levis, dont les avenuës sont aussi fort bien fortifiées, & particulierement la porte Septentrionale. La porte qui donne sur le *Bazar*, regarde vers le Ponant, & est appellée *Cistery*. C'est sous cette porte où est le *Diwan*, ou le lieu où le *Mogul* fait administrer la Iustice à ses sujets, & là aupres est vne grande salle, où le premier *Visir* fait expedier & sceller toutes les ordonnances, pour les levées ordinaires & extraordinaires, dont il garde les minutes au mesme lieu. En entrant par cette porte l'on se trouve dans vne grande ruë, bordée de boutiques des deux costés, qui meine droit au Palais du *Mogul*, que l'on appelle *Derbar*. La porte, qui y donne entrée, est appellé *Achaborke Derwage*, c'est à dire la porte du Roy *Achobar*, & on luy doit ce respect; qu'à la reserve des seuls fils du Roy, tous les autres Seigneurs, de quelque qualité qu'ils soiẽt, sont obligez d'y descendre de cheval, & d'y entrer à pied. C'est en ce quartier-là où logẽt les femmes, qui divertissent le Roy & sa famille, à danser & à chãter. La quatriéme porte, que l'on appelle *Dersame*, dõne sur la riviere, & c'est là où le *Mogul* se trouve tous les jours, pour salüer le soleil, quand il se leve. C'est aussi de ce costé-là que les grands du Royaume, qui se trouvent à la Cour, viennent tous les jours faire la reverence au Roy, se tenans pour cet effect dans vn lieu vn peu esslevé, où le Roy les peut voir. Les *Hadys*, ou Officiers de Cavalerie, s'y trouvent aussi, mais ils se tiẽnent plus éloignés, & n'approchẽt point, sans l'ordre exprés; le Roy qui se tient là aussi quand il fait combattre les elefants, les taureaux, les lions & les autres bestes feroces; à quoy il se divertit tous les jours: à la reserve du Vendredy, qu'il donne à ses devótions. Il y a oultre cela vne porte, par laquelle on entre dans la salle des gardes, qu'ils appellent *attesanna*, où les officiers font la garde, & se relevent les vns les autres par sepmaines. L'on passe par cette salle dans vne cour pavée, au bout de laquelle est sous vn portail, vne balustrade d'argent, où il y a vne garde particuliere, qui en empesche l'entrée au peuple, & ne la permet qu'aux plus grands Seigneurs de la Cour.

1638.

Le Mogul saluë le Soleil à son lever.

I'y rencontray le valet Persan, qui m'avoit quitté à *Suratta*, & qui m'offrit de me rendre toutes sortes de services, pendant que je demeurerois a *Agra*, & mesme de me faire entrer dans la balustrade, dont je viens de parler; mais les gardes

1638. ne le voulurent point permettre. C'est par cette balustrade que l'on entre dans la chambre du *Mogul*, où l'on voit dans vne autre petite balustrade d'or, le trône de ce grand Prince, fait d'or massif, & enrichy de diamants, de perles & d'autres pierres precieuses. Au dessus de ce thrône est vne galerie, où le Roy se fait voir tous les jours, pour oüir les plaintes de ceux à qui l'on a fait violence. Ceux qui ont des plaintes à faire sonnent vne de ces clochettes d'or, qui sont suspenduës en l'air au dessus de la balustrade; mais a moins d'avoir des preuves convaincantes en main, il ne faut pas se hazarder d'y toucher: car il y va de la vie. Il n'y a que les fils du Roy, qui luy font du vent avec vn esvantail, & qui chassent les mouches, & le grand Visir, qui ayent la permission d'entrer dens cette balustrade, & personne n'entre dans les autres appartements plus reculés, sinon les *Godia*, ou eunuques, qui servent les Dames du serrail, qui sont au nombre de mille ou douze cens.

Le thrône du Mogul.

Le Serrail de ses femmes.

Il y a dans ce chasteau encore vn autre appartement, que l'on connoist par vne grosse tour, dont le toict est couvert de lames d'or, qui marquent les richesses, qui y sont enfermées, en huit grandes voutes, qui sont pleines d'or, d'argent & de pierres pretieuses, dont la valeur est comme inestimable.

Tresor du Mogul.

On m'asseura que le *Mogul*, qui vivoit de mon temps, avoit vn tresor, dont la valeur montoit à plus de quinze cens millions d'escus, & je suis assez heureux, pour avoir entre les mains l'inventaire du tresor, que l'on trouva apres la mort de *Schach l'Achobar*, bisayeul de *Schach Choram*, tant en or & argent monnoyé, qu'en lingots & en barres, en or & argent façonné, en pierreries, en brocards & autres estoffes, en porcelaine, livres, munitions de guerre, armes, &c. si fidellement fait, que je l'ay bien voulu adjouter icy, pour la satisfaction du lecteur.

Monnoye de huict mil escus piece.

Ce Roy *Achobar* avoit fait battre vne certaine espece de monnoye, de la valeur de vingt cinq, de cinquãte & de cent *toles*, qui valoient deux mille, douze & demy, quatre mille vingt-cinq, & huit mille cinquante escus piece, jusques à la valeur de six millions neuf cens soixante dix mille *Massas*, qui font quatre-vingts dix-sept millions, cinq cens quatre-vingts mille *ropias*, ou quarante huit millions, sept cens quatre-vingts dix mil escus.

Cinquãte millions d'or en

Cent millions de *ropias*, ou cinquante millions d'escus en

vne certaine eſpece de monnoye, que l'on appelloit de ſon nom *Ropias Achobar*. 1638.

Argent monnoyé.

Deux cens trente millions d'vne autre eſpece de monnoye, qu'ils appellent *peyſes*, dont les trente font vne *ropia*, & les ſoixante font vn eſcu; de ſorte que la valeur des *peiſes* montoit à ſept cens ſoixante-ſix mille, ſix cens ſoixante ſix *ropias* & vingt ſols, qui font trois cens quatre-vingt trois mille trois cens trente trois eſcus & dix ſols.

Vn million de livres en petite monnoye.

En diamants, rubis, eſmeraudes, ſaffirs, perles & autres pierreries, la valeur de ſoixante millions, vingt mille, cinq cens vingt-vn *ropias*, ou trente millions deux cens ſoixante mille, vingt ſix eſcus & demy.

Trente millions d'or en pierreries.

En or façonné, ſçavoir en figures & ſtatues d'élefants, de chameaux, de chevaux, & autres ouvrages, la valeur de dix-neuf millions, ſix mille, ſept cens, quatre-vingts cinq *ropias*, ou neuf millions, cinq cens trois mille, trois cens ſoixante deux eſcus & demy.

Neuf millions d'or en or façonné.

En meubles & vaiſſelle d'or, comme plats, vaſes à boire, aiguieres, baſſins, &c. la valeur de vnze millions, ſept cens trente-trois mille, ſept cens quatre-vingts dix *ropias* & vn tiers, qui font cinq millions huit cens ſoixante-ſix mille, huit cens quatre-vingts quinze eſcus, cinq ſols.

Six millions d'or en vaiſſelle d'or.

En meubles & ouvrages de cuivre, cinquante-vn mille, deux cens vingt-cinq *ropias*, ou vingt-cinq mille, ſix cens douze eſcus & demy.

Vingt-cinq mil eſcus en vaiſſelle de cuivre.

En porcelaine, & vaſes de terre ſigillée, & autres, la valeur de deux millions cinq cens ſept mille, ſept cens quarante-ſept *ropias*, ou vn million, deux cens cinquante trois mille, huit cens ſoixante treize eſcus & demy.

Douze cens mil eſcus en porcelaine.

En brocards & autres draps d'or & d'argent, & autres eſtoffes de ſoye & de cotton, de Perſe, de Turquie, d'Europe & de *Guſuratta*, quinze millions, cinq cens neuf mille, neuf cens ſoixante dix-neuf *ropias*, qui font ſept millions, ſept cens cinquante quatre mille, neuf cens quatre-vingts neuf eſcus & demy.

Prés de huict millions d'or en eſtoffes de ſoye.

En draps de laine, d'Europe, de Perſe & de Tartarie, cinq cens trois mille, deux cens cinquante deux *ropias*, ou deux cens cinquante vn mille, ſix cens, vingt ſix eſcus.

Deux cens cinquante mil eſcus en draps de laine.

En tentes, tapis, tapiſſeries & autres meubles, tant pour la ville que pour la cãpagne, neuf millions, neuf cens vingt-cinq mille,

Cinq millions d'or en tentes & tapiſſeries.

1638. cinq cens quarãte-cinq *ropias*, qui sõt quatre millions, neuf cens soixante-deux mille, sept cens, soixante douze escus & demy.

Vingt-quatre mille volumes escrits à la main, & si richement reliés, qu'on les a estimés à six millions, quatre cens soixante trois mille, sept cens, trente vn *ropias*, ou trois millions deux cens trente vn mille, huit cens, soixante cinq escus & demy.

Plus de trois millions d'or en livres.

En artillerie, poudre, balles & autres munitions de guerre, la valeur de huit millions, cinq cens, soixante quinze mille, neuf cens, soixante vnze *ropias*, ou quatre millions, deux cens quatre-vingts sept mille, neuf cens, quatre vingts cinq escus & demy.

Plus de quatre millions d'or en artillerie.

En armes offensives & defensives, comme espées, rondaches, piques, arcs, fleches, &c. la valeur de sept millions, cinq cens cinquante-cinq mille, cinq cens vingt-cinq *ropias*, qui font trois millions, sept cens, soixante dix-sept mille, sept cens, cinquante deux escus & demy,

Pres de quatre millions d'or en armes.

En selles, brides & estriers, & autres harnois de chevaux, d'or & d'argent, deux millions, cinq cens vingt-cinq mille, six cens, quarante-huit *ropias*, ou vn million deux cens soixante deux mille, huit cens, vingt-quatre escus.

Douze cens mil escus en selles & harnois de chevaux.

En couvertures de Chevaux & d'Elefants, en broderie d'or, d'argent & de perles, cinq millions de *ropias*, qui font deux millions, cinq cens mil escus.

Deux millions cinq cens mil escus en couvertures de chevaux.

Et toutes les sommes calculées ensemble, font trois cens quarante-huit millions, deux cens vingt six mille, trois cens quatre-vingts six *ropias*, ou cent soixante & quatorze millions cent treize mille, cent quatre-vingts treize escus. Mais cela n'a rien d'approchant du tresor que *Schach-Choram* possedoit lors de mon voyage. Ces richesses s'accumulent tous les jours, pas tant du revenu ordinaire de tant d'Estats qu'il possede; parce que comme il ne touche point à son tresor pour sa despense ordinaire, aussi ne l'augmente-il point, ou rarement des deniers venans bons de son revenu, que des presents qu'on luy fait, & des aubeines des grands Seigneurs, qui luy laissent en mourant tout ce qu'ils ont acquis par la faveur du Roy: en sorte que les enfans ne peuvent esperer que ce que le pere possedoit de patrimoine, ou ce qu'il avoit mesnagé du revenu de son bien ordinaire. Car l'autorité du *Mogul* est si grande, & sa domination est si absoluë, qu'il est le Maistre de tout le bien

Font en tout cent soixante quatorze millions d'or.

de ses

de ses sujets, & c'est pourquoy il n'y a que sa seule volonté qui decide tous les differents qui naissent entr'eux, qui n'ont point d'autre loy, & qui obeïssent aveuglement à tout ce qu'il ordonne. Il dispose souverainement de leur vie & de leurs biens, c'est pourquoy c'est sur son seul commandement que l'on execute les plus grands Seigneurs, & qu'on leur oste & change leurs fiefs, leurs charges, & leurs gouvernemens. 1638.

Il n'y a point de dignité hereditaire en tout son Estat. Celle de *Rasgi* ou *Raja*, qu'il donne au merite plûtost quà la naissance, est personnelle, comme celle de *Chan* en Perse, & ne passe point à la posterité, que par le moyen de la vertu. Ce n'est pas que le *Mogul* excluë entierement des charges les enfans de ceux, qui ont servy avec satisfaction; mais il leur en donne des moindres, par lesquelles ils peuvent s'avancer jusques aux premieres du Royaume, si vne vertu extraordinaire, où la faveur du Prince, les y appelle.

Il n'y a point de charge ny de dignité hereditaire au païs du Mogul.

Les premiers offices du Royaume sont ceux de premier *Visir*, qui est comme le Chancelier: Le Tresorier: Le chef des Eunuques, qui est comme le grand Maistre d'hostel: Le premier Secretaire d'Estat: Le General des elefans, & Le garde des meubles, des tentes & des pierreries, dont il se sert ordinairement. Ce sont eux qui composent le Conseil du Prince; auquel on appelle aussi quelquefois le *Coutevval*, qui fait la charge de grand Prevost, & de Capitaine de la garde du corps. Le Conseil se tient le soir, depuis sept jusques à neuf heures, dans vne salle, qu'ils appellent *Gasalean*. Il ne se passe quasi point de jour, que le *Mogul* ne se fasse voir, le matin au lever du Soleil, où les Seigneurs de la Cour le saluënt de leur *Patschach Salammet*: sur le midy quand il voit combattre les bestes, & le soir, quand il se presente à vne fenestre, pour voir coucher le Soleil; avec lequel il se retire, au bruit d'vn grand nombre de tambours & de timbales, & aux acclamations du peuple, qui luy souhaitte vne longue & heureuse vie.

Les premiers Officiers.

Lon trouve dans les registres de ce Royaume, que les seules Provinces de *Candahar*, de *Kabul*, de *Guzuratta*, de *Cassimer*, de *Barampour*, de *Dely*, de *Bengala*, d'*Agra*, d'*Orixa*, & quelques autres, rendent tous les ans cent soixante quatorze millions, cinq cens mille *Ropias*, qui font quatre-vingt sept millions, deux cens cinquante mille escus, & que la *Guzuratta*

Revenu des Estats du Mogul.

1638. Sa Cavallerie. peut fournir quatre-vingts dix mille chevaux. *Cambaya* douze mille. *Cabul* autant. *Orixa* quatre-vingts mille, & *Dely* cent cinquante mille; sans ceux que l'on peut tirer des autres Provinces, dont je n'ay pas pû sçavoir le nombre bien au vray. Toute cette milice est distribuée en divers regiments, dont les vns sont de quinze, ou de douze mille chevaux, pour les fils du Roy, & pour les premieres personnes du Royaume, qui commandent aussi à ceux, qui n'ont des corps que de deux, trois ou quatre mille chevaux.

Armée du Mogul en l'An 1638. *Schach Choram Mogul* en marchant en personne en l'an 1630. contre *Chan Chaan*, avoit vne armée de cent quarante-quatre mille, cinq cens chevaux, sans les elefants, chameaux, mulets, & sans les chevaux de bagage. Cette armée estoit composée de quatre corps, qui ne se separerent point neantmoins, à la reserve de celuy, qui demeura aupres de la personne du Roy à *Barampour*. Le premier étoit cõmandé par *Schaaft-Chan*, fils d'*Assaph-Chan*, & estoit composé de plusieurs regiments; Sçavoir de celuy de *Schaaft-Chan*, & étoit de cinq mil chevaux. 5000.

Celuy de son pere de cinq mille chevaux, & tous *Rasboutes*, 5000

Sadoch-Chan	3000
Myrsa Yedt Madaffer.	3000
Giaser Chan.	2500
Godia Saber.	2000
Seid jaffer.	2100
Iafter Chan.	1000
Mahmud Chan.	1000
Alawerdi-Chan.	2000
Safdel-Chan Badary.	700
Myrsa-Seer-Seid.	500
Baaker-Chan.	500

A Quoy l'on adjousta encore quatre mille six cens *Mansebdars*, en plusieurs compagnies franches. 4600

De sorte que tout ce corps montoit à 32900. chevaux.

Le second corps sous le commandement d'*Eradet-Chan*, estoit composé des regiments suivants.

Eradet-Chan, qui estoit de quatre mille chevaux. 4000

Rau-Donda. 1000

1638.

Dorcadas.	1200
Kerous.	1200
Ram Tscheud Harrau.	1200
Mustafa-Chan.	1000
Iakout-Chan.	2000
Killosy.	3000
Sidi Fakir.	1000
Ecka Berkendas.	1000
Iogi-rasgi, fils de *Lala Berting.*	7000
Teluck Tschaud.	400
Iakoët Beg.	400
Trois autres Seigneurs commandoient chacun deux cens chevaux.	600
Aganour, *Chabonechan Babouchan*, *Seid-Camel*, *Sidiali* & *Sadaed-Chan*, chacun cinq cens chevaux.	3000

De sorte que le nombre total de ce corps estoit de 28000 chevaux.

Le troisiéme corps sous le commandement de *Raja-Gedsing*, estoit composé des regiments suivans.

Raja Gedsing.	3000
Raja Bideldas.	3000
Oderam.	3000
Baja Biemsor.	2000
Madosing, fils de *Ram Rattung.*	1000
Raja ros assou.	1000
Badouria Raja Bhoozo.	1000
Raja Kristensidg.	1000
Raja sour.	1000
Taja T'Ghettersing.	500
Wauroup.	500
Raja Odasing.	5000
Et sous plusieurs autres moindres *Rajas.*	4500

Les troupes qui demeurerent aupres de la personne du Roy à *Barampour*, pour la seureté de sa personne, & pour faire vn corps de reserve, faisoient quarante-vn mille chevaux, sçavoir.

Haddis & Bercken Dasse.	15000
Asaph Chan.	5000
Ravratti.	4000
Wasir-Chan.	3000

1638.

Mabot Chan.	3000
Godia Abdul Hessein.	3000
Astel Chan.	2000
Serdar Chan.	2000
Raja Iessing.	2000
Feddey Chan.	2000
Ieffer.	1000
Mockly Chan.	1000
Serif-Chan.	1000
Seid Allem.	1000
Amiral.	1000
Raja Ramdas.	1000
Torck Taes Chan.	1000
Mier Iemla.	1000
Myrsa Abdulac.	500
Mahmud Chan.	500
Myrsa Maant Cher.	500
Cha[illegible]es Chan.	1000
Moried Chan.	1000

Et sous le commandement de plusieurs autres Seigneurs, du nombre de ceux qu'ils appellent *Ommeraudes.* 10000

Et en tout Cavaliers. 62500

Les armes de la Cavallerie.

Les armes offensives des Cavalliers sont, l'arc, le carquois, chargé de quarante ou cinquante flesches, le javelot, où l'azagaye, qu'ils lancent avec beaucoup de justesse, le cimeterre d'vn costé & le poignard de l'autre: & les deffensives l'escu, qu'ils ont tousiours pendu au col. Ils n'ont point d'armes à roüet, ny à fuzil, mais leur Infanterie se sert du mousquet, avec assez d'adresse. Les gens de pied, qui n'ont point de mousquet, ont avec l'arc & la flesche, vne pique, de dix ou douze pieds, par laquelle ils commencent le combat, en la lançant contre l'ennemy, au lieu de s'en servir contre la Cavallerie, comme l'on fait en Europe. Il y en a qui s'arment de cottes de mailles, qui leur vont jusqu'aux genoux: mais il y en a fort peu qui se servent de casques, parce qu'ils seroient trop incõmodes dans les grandes chaleurs de ces quartiers-là. Ils ne sçavent ce que c'est que d'avant-garde, de bataille ou d'arriere garde, & ne connoissent ny front ny file, & ne forment point de bataillon, mais ils combattent sans ordre & en confusion,

Ils n'ont point d'ordre de combat.

1638.

Leurs plus grandes forces consistent aux elefans, qui portent sur le dos certaines tours de bois, garnies de trois ou quatre arquebuses à croc, & autant d'hommes pour gouverner cette artillerie. Les elefans leur servent comme de retranchement, pour soûtenir le premier effort des ennemis: mais il arrive souvent, que le feu d'artifice, dont l'on se sert pour effaroucher ces bestes; les met tellement en desordre, qu'ils font sans comparaison plus de mal parmy leurs gens, que parmy les ennemis. Ils ont beaucoup d'artillerie, & d'assez grosse, & dont l'on pourroit dire que l'invention est aussi ancienne que celle de la nôtre. Ils font aussi de la poudre à canon, mais elle n'est pas du tout si bonne que celle qui se fait en Europe. Leurs tymbales & leurs trompettes sont de cuivre, & le bruit de guerre qu'ils sonnent, n'est pas tout à fait des-agreable. Leurs armées ne font que quatre ou cinq cos, ou lieuës du païs, par jour, & quand elles campent, elles occupent vne si grande estenduë de terre, que nos plus grandes villes n'en approchent point. L'ordre y est admirable; parce qu'il n'y a point d'officier ny de soldat, qui ne sçache, ou il doit camper, & il n'y a point de ville qui soit plus regulierement distinguée en ruës, en marchés, & en autres lieux publics, pour la communication des quartiers, & pour le debit des vivres.

L'vsage des elefans dans les combats.

Leur artillerie.

L'ordre dans leurs armées.

Le *Mogul* & le General de l'armée ont leurs tentes éloignées de celles des autres, & mesme de celles de leurs gardes, de la portée du mousquet.

La garde ordinaire du *Mogul* est de douze mil hommes, sans les six cens gardes du corps, dont la compagnie est composée d'autant de jeunes hommes, qu'il fait achetter, & exercer aux armes, pour estre incessamment aupres de sa personne.

La garde du Mogul.

Les *Rasgi*, *Rajas*, ou *Radias* n'acquierent cette dignité que par leur merite. Le *Mogul* la donne aussi au Chancelier, ou premier Visir, qui est le chef du Conseil, & comme Vice-Roy par tout son Estat; parce que c'est luy qui envoye les ordres en toutes les Provinces du Royaume, & que c'est à luy à qui l'on s'adresse pour toutes les affaires d'importance. Le Roy ne veut point qu'il prenne de presents; mais il ne laisse pas d'en prendre sous main, & ses commis en prennent si ouvertement, qu'il ne s'y fait point d'affaire si secrete, dont l'on ne puisse sçavoir les particularités, en donnant de l'argent à ceux qui sont

La dignité des Rajas.

1638. les despesches & les expeditions. Ces *Rasgi* ont vne si grande veneration pour leur Roy, qu'il est impossible de s'approcher des choses les plus saintes avec plus de submission, qu'ils luy rendent en parlant à luy. Ils accompagnent les discours qu'ils luy font de reverences continuelles, & en se congediant de luy, ils baissent la teste, passent les mains sur les yeux, les portent en suitte sur l'estomach, & enfin jusqu'à terre; pour tesmoigner, qu'ils ne sont que poudre & terre à son esgard; luy souhaittent toute prosperité, & se retirent à reculons.

La suitte ordinaire du Mogul.

Quand le Roy marche en personne à la teste de son armée, ou quand il sort de la ville, pour aller à la chasse, ou pour prendre l'air, il se fait accompagner de plus de dix milles hommes. A la teste de cette petite Armée marchent plus de cent Elefants, ayans leurs couvertures d'escarlatte, de velours ou de brocard. Chasque Elefant porte deux hommes, dont l'vn gouverne cet animal, en luy touchant le front d'vn crochet de fer, l'autre porte vne grande banniere de soye, en broderie d'or & d'argent, à la reserve des sept ou huit premiers, qui portent chacun vn timbaliste. Le Roy mesme est monté sur vn beau cheval Persan, ou il est dans vn carosse traisné par deux beufs blancs, dont les cornes, qui sont fort larges, sont garnies d'or, ou bien il se fait porter par plusieurs hommes dans vn *palanquin*; changeant ainsi souvent de voiture Les *Rasgi*, & les officiers de la Cour, marchent derriere luy, & ont apres eux cinq ou six cens elefants, chameaux ou chariots, chargés de bagage. Il loge le plus souvent à la campagne, où il fait dresser ses tentes; tant parce qu'il y a peu de villes, où il puisse trouver les commodités necessaires pour le logement de la Cour, que parce qu'il se plaist à camper; l'esté en des lieux frais, & l'hiver en des lieux chauds: en sorte qu'il est en quelque façon Maistre des saisons, aussi-bien que des autres choses qui sont soumises à sa puissance. Il sort ordinairement d'*Agra* vers la fin du mois d'Avril, & se retire vers *Lahor*, ou dans quelque autre Province plus septentrionale, ou il passe les mois de May, Iuin, Iuillet & d'Aoust; & apres cela il retourne au lieu de sa residence ordinaire.

Il change de demeure selon les saisons.

Description de la ville d'Agra.

Cette ville d'*Agra* est si grande, & si peuplée, qu'en vn besoin l'on en tireroit deux cens mil hommes, capables de porter les armes. Il n'y a point de nation en tout l'Orient, qui n'y

1638.

fasse commerce ; mais la pluspart de ses habitans sont Mahometans, & toutes les marchandises qui y entrent, ou qui en sortent, payent dix pour cent.

Il y a plus de quarante petites villes, & plus de trois mille cinq cens villages, qui dependent de la jurisdiction de la Iustice d'*Agra*, laquelle s'estend à plus de six vingts lieuës à la ronde. Le païs est fort bon & tres-fertile, produisant quantité d'indigo, de cotton, de salpetre & d'autres choses, dont les habitans font grand trafic. Il y a deux Festes, que l'on y celebre principalement avec de grandes ceremonies ; dont l'vne est celuy du premier jour de l'an, qu'ils appellent avec les Perses, *Naurus*, *Naurous* ou *Norose*, qui signifie neuf jours; quoy qu'aujourd'huy elle en dure bien dix-huit, & il se rencontre au moment que le Soleil entre au signe du belier.

Pour la celebration de cette Feste, l'on dresse devant le *Derbar*, ou Palais du Roy, vn eschaffaut de quatorze pieds de haut, de cinquante six de long & de quarante pieds de large, & garny d'vne balustrade, qui regne tout à l'entour, & est couvert de tous costés de riches tapis. Aupres de cet eschaffaut l'on fait vn autre bastiment de bois peint, & embelly de nacre de perles, ou se mettent quelques vns des principaux Seigneurs de la Cour, qui ont cependant fait dresser leurs tentes dans la premiere Cour du Palais, remplies de tout ce qu'ils ont de beau & de riche, qu'ils prennent plaisir de faire paroistre ce jour-là. Les predecesseurs du Prince, qui regne aujourd'huy, avoient accoustumé d'entrer en toutes ces tentes, & d'y prendre ce qui leur plaisoit le plus ; mais presentement l'on en vse autrement. Car le Roy, accompagné des sept premiers Ministre de son Estat, se tient sur l'eschaffaut, ou il s'assit sur des quarreaux de velours, en broderie d'or & de perles, & attend les presents, qu'on luy veut faire. La Reine y a vne gallerie, d'où elle voit toute la ceremonie, sans estre veuë. Au sortir de là il se met sur son thrône ordinaire, où il reçoit les presents du peuple : ce qu'il continuë dix-huit jours durant. Vers la fin de la Feste le Roy fait à son tour ses presents aux Seigneurs, qui consistent en charges & en nouvelles dignités, qu'il destribuë à ceux qui luy ont le plus donné.

La celebration du iour de l'an.

Le jour de la naissance du *Mogul* se celebre en la maniere suivante. Il commence la journée par toutes sortes de diver-

La feste du iour de la naissance du Mogul.

1638. tissements; apres lesques il va au Palais de la Reine sa mere, si elle vit encore, & luy fait faire plusieurs presents par les grands de son Royaume. Apres disner il s'habille de ses plus beaux habits, & se couvre d'or & de pierreries, & estant ainsi chargé plus-tost qu'orné de richesses inestimables, il entre dans vne tente, où les Seigneurs de la Cour l'attendent, & ou il trouve des balances, dans lesquelles il se pese. Ces balances sont d'or massif, aussi-bien que les chaisnes qui les suspendent, & sont chargées de pierreries. Il se met dans vne de ces balances, & l'on met dans l'autre quelques sacs d'argent, vn sac d'or, quelques pierreries; quelques pieces d'estoffes de soye, de la toile, du poivre, des clous de girofle, de la muscade & de la cannelle, du bled, des legumes & des herbes, & l'on tient vn registre exact de la difference du poids, que l'on y trouve tous les ans. Le Roy distribuë luy mesme l'or & l'argent monnoyé aux Pauvres, & l'on donne le reste aux Benjans. Cela estant fait le Roy s'assit sur son Throne, & fait jetter parmy les grands des noix, des pistaches, des amandes & plusieurs autres fruits d'or, mais si subtilement faits, que le millier ne pese pas trente escus.

Orfevrie subtilement faite.

Ce qui semble d'abord incroyable; mais il est certain neantmoins, que l'on a veu, que la valeur de dix escus de ces bagatelles remplissoit vn grand bassin; de sorte que toute la liberalité de ce puissant Monarque ne pouvoit pas monter à la valeur de 100. escus. La feste s'acheve par vn grãd festin, que le *Mogul* fait aux Seigneurs de la Cour, avec lesquels il passe la nuit à boire.

Autre feste Mahometane.

Ils celebrent encore vne autre Feste, qu'ils commencent dix jours apres la nouveelle Lune du mois du Iuillet, quasi de la mesme maniere que les Perses celebrent leur *Aschur*. Les Indiens chomment cette Feste à l'honneur de deux freres, nommés *Ianze* & *Ianwzee*, serviteurs de *Haly*; lesquels estans allés en pelerinage à vne devotion particuliere sur la coste de *Coromandel*, les *Bramens*, & les autres payens de ces quartiers, les attaquerent, & les contraignirent de se retirer dans vn Chasteau, où ils les assiegerent. Ces pieux personnages soustinrent le siege assez long-temps; mais ne pouvans se resoudre à boire de l'eau; que les payens avoient profanée, en y jettant vn Lezard, pour lequel les Mahometans ont de l'aversion, parce que c'est vn animal immõde, ils re-

solurent de faire vne sortie sur les assiegeans, & en tuerent plusieurs, mais ils furent enfin vaincus par le grand nõbre des ennemis, qui les laisserent morts sur la place. L'on porte par la ville des bieres couvertes d'arcs, de flesches, de tulbans, de cimeterres, & de vestes de soye, que le peuple accompagne de pleurs & de gemissements, en memoire de la mort de ces saints personnages. Il y en a qui dansent, les autres battent leurs espées les vnes contre les autres, & mesmes il y en a qui se decoupent la peau, en sorte que le sang en ruisselle de tous côtés, dont ils frottent leurs habits, & representent par ce moyen vne procession bien estrange. Sur le soir ils dressent sur le *Meidan* plusieurs figures de paille, qui representent les meurtriers de ces Saints, & apres leur avoir tiré vne quantité de flesches, ils y mettent le feu, & les reduisent en cendre. Ce qu'ils font avec tant d'animosité, & avec tant de fureur, que les Payens, qui se trouveroient dans la ruë à ces heures-là, courreroient risque de la vie; c'est pourquoy ils se tiennent enfermés dans leurs maisons. 1638.

Les Mahometans de ces quartiers-là celebrent encore vne feste au mois de Iuin, en memoire du sacrifice d'Abraham, en tuant des boucs, qu'ils mangent aux festins qu'ils font entr'eux ce jour-là.

Le Mogul descend de Tamerlan.

Il est certain que le *Mogul* se vante d'estre descendu en ligne directe & Masculine de *Temirlanque*, c'est à dire *Temir* le boiteux, que l'on appelle vulgairement *Tamerlan*, qui estoit de la famille de *Chinguis-Chan*, Roy de Tartarie. *Schach Choram*; qui regnoit alors, estoit fils puisné de *Schach Iahan*, & avoit vsurpé la Couronne sur le Prince *Polagi*, son nepveu, que nous trouvâmes à *Caswin*, à nostre arrivée en Perse. Il pouvoit avoir alors environ soixante ans, & avoit trois fils dont l'aisné avoit vingt-cinq ans: mais ce n'estoit pas luy pour lequel il avoit le plus d'affection; puis que son dessein estoit de declarer le plus jeune son heritier au Royaume d'*Indosthan*, & de laisser quelques Provinces aux deux aisnés. Les commencemens de son regne avoient esté cruels & sanglants: mais il avoit bien changé de façon de vivre; quoy que l'on remarquast encore en luy de temps en temps des effets d'vne grande severité, aux executions qu'il faisoit faire des criminels de leze Majesté, qu'il faisoit escorcher vifs, ou deschirer

Les commencemens de son regne sont cruels.

1638. par les bestes. Il estoit d'ailleurs d'assez bonne humeur, aimant les festins, la Musique & la danse ; particulierement celle des femmes publiques, qui dansoient souvent nuës devant luy, & le divertissoient par toutes sortes de postures.

Plaisant conte du Mogul.

Les Anglois me firent vn conte, que je trouve assez plaisant pour en faire icy vne petite digression. Ce Roy aimoit particulierement vn certain *Rasgi*, qui se faisoit considerer à cause de son courage, & qui s'estoit rendu si agreable en sa conversation, qu'il ne se passoit quasi point de jour que le Roy ne l'envoyast querir. Vn jour le Roy, ayant demandé pourquoy ce Seigneur n'estoit point venu à la Cour, & ayant sçeu qu'il avoit pris medecine, il luy envoya vne troupe de ces danseuses, & leur commanda de se descouvrir, & de faire leurs ordures en sa presence. Le *Rasgi* en ayant esté adverty, les fit entrer, croyant que le *Mogul* les avoient envoyées pour le divertir ; mais ayant sçeu depuis l'ordre qu'elles avoient, & voyant que le Roy estoit en bonne humeur, & qu'il avoit envie de rire, resolut de luy en donner d'vne, & de se mocquer de ceux, qui se vouloient mocquer de luy.

Leur ayant donc demandé ce que le Roy leur avoit commandé de faire, il leur demanda en suitte, s'il ne leur avoit rien commandé d'avantage, & sur ce qu'elles respondirent qu'elles n'avoient point d'autre ordre que celuy-là, il leur dît, qu'elles eussent à executer les ordres du Roy bien ponctuellemẽt, mais qu'elles s'empeschassent bien d'en faire d'avantage: car si elles faisoient plus que ce qui leur avoit esté cõmandé, & si elles pissoient en faisant leurs ordures, il les feroit foüetter jusques au sang. Il n'y en eut pas vne, qui voulut s'exposer à ce hazard ; c'est pourquoy elles retournerent à la Cour, où elles raconterent au Roy la rencontre qu'elles avoient euë avec le *Rasgi*. L'adresse de ce Seigneur pleut tellement au *Mogul*, qu'elle acheva de le mettre de bonne humeur.

Son divertissement au combat des bestes feroces.

Il se divertissoit tous les jours à voir combattre les Lyons, les taureaux, les elefants, les tigres, les leopards, & les autres bestes feroces: preuve de son naturel cruel & de son humeur sanguinaire, laquelle il continuoit de nourrir par cette sorte de combats. Il se plaisoit aussi à faire combattre les hommes; mais cela estoit volontaire, & ceux qui s'y engageoient avec l'esperance d'establir par ce moyen la reputation de leur cou-

sage, qui devoit servir de fondement à leur fortune, se devoient resoudre aussi à n'y employer point d'autres armes que l'épée & la rondache. Ie me souviens à ce propos d'vn combat, que *Schach-Choram* fit faire vn jour au sortir d'vn festin, qu'il avoit fait le jour de la naissance de son fils, qui estoit Roy de *Bengala*, dans vn *Caravansera* hors de la ville, où il faisoit nourrir toutes sortes de bestes feroces. Ce bastiment estoit accompagné d'vn grand jardin, clos d'vne muraille, par dessus laquelle le peuple estoit venu voir ce divertissement. Il fit premierement commettre vn taureau sauvage & vn Lyon, & ensuitte vn Lyon & vn tigre. 1638.

Dés que le tigre apperceut le Lyon, il alla droit à luy, & le choquant de toutes ses forces, le renversa. Tout le monde croyoit que le tigre n'auroit plus de peine à achever son ennemy, mais le Lyon se releva en mesme temps, & prit le tigre si fort à la gorge, qu'on le croyoit mort: il se dégagea neantmois, & le combat recommença avec plus de fureur que jamais, jusques à ce que la lassitude les separa. Ils estoient tous deux fort blessés, mais leurs playes n'estoient point mortelles. Apres cela *Allamerdy Chan*, Gouverneur de *Chisemer*, qui se tenoit aupres du Roy, s'avança, & dit, que *Schach Choram* vouloit voir, si parmy ses sujets il se trouvoit quelqu'vn, qui eust assez de cœur, pour affronter vne de ces bestes, avec la seule espée & la rondache, & que celuy qui auroit le courage de l'entreprendre se declarât, afin que le *Mogul*, ayant luy-mesme veu des preuves de son merite, eust sujet de le reconnoistre, & de l'honnorer; non seulement de ses bonnes graces, mais aussi de la qualité de *Chan*. Et sur ce que trois *Indosthans* s'offrirent de faire le combat, *Allamerdy Chan*, dit derechef, que l'intention du Roy estoit, que le combat se fist avec la seule espée & la rondache, & qu'il vouloit que ceux qui avoient des cottes de maille, les ostassent, afin que le combat se fist sans avantage.

Combat d'vn Lyon & d'vn tigre.

On lascha aussi-tost vn furieux Lyon, lequel voyant entrer son ennemy, fut droit à luy. L'*Indosthan* se defendit vaillamment, jusques à ce que ne pouvant plus soustenir la pesanteur de cette beste, qui l'accabloit principalement sur le bras gauche, il commença à baisser la rondache, que le Lyon taschoit de luy arracher, pendant que de sa patte gauche il se saisiroit

Combat d'vn homme & d'vn Lyon.

1638. du bras droit de son ennemy, pour luy sauter à la gorge; quand l'homme portant la main gauche au poignard, qu'il avoit caché dans sa ceinture, le fourra si avant dans la gueule du Lyon, qu'il fut contraint de lascher prise, & de se retirer. L'homme le suivit, abattit le Lyon d'vn coup d'espée, qu'il luy donna sur le mufle, & acheva de le tuer, & de le couper en pieces. Le peuple felicita l'homme de sa victoire par ses acclamations; mais dés que le bruit eut cessé, le *Mogul* fit venir l'*Indosthan*, & luy dit, en riant de despit: Il faut avoüer que tu es vn vaillant homme, & que tu as bien combattu. Mais ne t'avois-je point defendu de combattre avec avantage? & n'avois-je point reglé les armes du combat? & cependant tu as vsé de supercherie, & tu n'as point vaincu mon Lyon en homme d'honneur: mais tu l'as surpris avec des armes defenduës, & tu l'as tué en assassin, & non en ennemy declaré. Et sur cela il commanda à deux hommes de descendre dans le jardin, & de luy fendre le ventre: ce qui fut executé, & l'on mit le corps sur vn elefant, pour estre conduit par la ville, afin de servir d'exemple.

Combat d'vn homme & d'vn tigre. Funeste.

Celuy qui parut sur le theatre apres cette tragedie, alla avec vne grande fierté au devant du tigre, que l'on avoit lasché contre luy; en sorte qu'à voir sa contenance l'on eust dit, qu'il alloit comme à vne victoire certaine: mais le tigre, qui estoit plus adroit que luy, luy sauta aussi-tost à la gorge, le tua, & deschira tout le corps en pieces. Le troisiéme champion, au lieu de s'effrayer de la mal-heureuse fin de ses deux camarades, entra gayement dans le jardin, & alla droit au tigre, qui tout eschauffé du premier combat, fut au devant de son homme, à dessein de l'abattre du premier coup: mais l'*Indosthan*, quoy que petit, & de mauvaise mine, luy coupa d'vn seul coup les deux pattes de devant, & l'ayant ainsi abattu, il acheva de le tuer.

Troisiéme cõbat, mais plus heureux.

Courage reconnu

Le Roy luy demanda aussi-tost son nom, & il respondit qu'il s'appelloit *Geili*, & en mesme temps l'on vit arriver vn Gentil-homme, qui luy presenta, de la part du *Mogul*, vne veste de brocard, & luy dit, *Geily*, prens cette veste de mes mains, comme vne marque des bonnes graces du Roy, qui t'en envoye asseurer, *Geily*, apres avoir fait trois profondes reverences, porta la veste à ses yeux & à son estomach, & tenant apres cela la

veste en l'air, & apres avoir fait vne petite priere, il dit tout haut, je prie Dieu, qu'il fasse égaler la gloire du *Mogul* à celle de *Tamerlan*, dont il est sorty : qu'il fasse prosperer ses armes: qu'il augmente ses richesses : qu'il le fasse vivre sept cens ans, & qu'il establisse sa maison eternellement. Deux Eunuques le vinrent prendre en mesme temps, & le conduisirent à la chambre du Roy, à l'entrée de laquelle deux *Chans* le prirent au milieu d'eux, & le menerent ainsi aux pieds du Roy. Apres qu'il les eust baisés, & qu'il se voulut lever, le *Mogul* luy dit, il faut avoüer *Geily Chan*, que ton action est bien glorieuse. Ie te donne ce nom & cette qualité, que tu posséderas à jamais. Ie veux estre ton amy, & tu seras mon serviteur. Et c'est ainsi que cette seule action fit la fortune d'vn homme, que l'on ne connoissoit point auparavant, mais qui se fit bien connoistre depuis, aux emplois qu'on luy donna dans les armées. 1638.

Mandelslo reconnu pour avoit tué vn Indosthan à Ispahan.

Mon dessein estoit de faire encore quelque sejour à *Agra*; mais il m'arriva vne chose, qui me fit changer de resolution, & qui m'obligea à me retirer d'vn lieu, où je ne croyois pas estre en seureté de ma vie. Car m'amusant vn jour à parler au vallet Persan, qui m'avoit quitté à *Suratta*, je vis venir à moy vn *Indosthan*, homme de bonne mine, & à ce que j'en pouvois juger, de condition; qui me demanda d'abord d'où je venois, & qu'elles affaires je pouvois avoir en ces quartiers-là. Ie luy respondis, que j'estois Europeen, que je venois d'Allemagne & que c'estoit la seule curiosité que j'avois de voir la Cour du plus puissant Monarque de l'Orient, qui m'y avoit amené. Il me dit, qu'il croyoit m'avoir veu à *Ispahan*, & que j'estois sans doute celuy, qui avoit tué son parent, dans le demeslé, que les Indiens y avoient eu avec les Allemans. Ie pensay perdre contenance à ce discours, & neantmoins je luy protestay que je n'avois point esté en Perse, & que j'estois venu d'Angleterre par mer à *Suratta* : ce que les deux Marchands Anglois, qui m'accompagnoient, confirmerent aussi. Mais celuy qui me servit le plus vtilement en cette rencontre, ce fut le vallet Persan, qui jura par son *Mahomed*, & par son *Hossein*, que ce que je luy disois estoit vray. L'*Indosthan* se retira là-dessus, mais il fit bien connoistre, qu'il ne demeuroit pas fort persuadé de ce que nous luy avions dit : & moy je ne croyois pas me pouvoit fier à vn homme, qui avoit manqué d'occasion plutost, que de vo-

1638. lonté, & qui vangeroit sans doute la mort de son parent, dont j'estois convaincu en ma conscience.

Part d'Agra pour aller à Lahor.

Ie partis donc d'*Agra* avec vne *Caffila*, ou Caravane, qui alloit à la ville de *Lahor*, qui est à soixante dix lieuës plus avant dans le païs. Ie fis ce voyage en la compagnie d'vn Marchand Hollandois, & le fis avec d'autant plus de satisfaction, que tout le chemin n'estoit qu'vne seule allée, tirée à la ligne, & bordée des deux costés de datiers, palmes, arbres de Cocos, & d'autres arbres fruitiers, qui nous faisoient vne ombre continuelle & fort agreable, contre la chaleur du Soleil. Les belles maisons, que l'on y voyoit çà & là, les singes, les paons, les perroquets & les autres oyseaux nous divertissoient merveilleusement, & donnoient mesme quelquefois de l'occupation à mes armes. Vn jour je tuay d'vn coup de pistolet vn gros serpent, que je trouvay en mon chemin, & en suitte vn leopard & vn chevreüil; mais les Benjans, qui estoient dans la troupe, le trouvoient fort mauvais, & me reprochoient ma cruauté, en ce que j'ostois à ces animaux la vie, que je ne leur pouvois point donner, & laquelle Dieu ne leur avoit donnée, que pour le glorifier: de sorte que quand ils me voyoient mettre la main au pistolet, ou ils se faschoient, de ce que je prenois plaisir à violer en leur presence les loix de leur Religion, ou ils me prioient de leur donner la satisfaction de ne les tuer point, & quand je leur faisois connoistre, qu'il n'y avoit rien que je ne fisse pour l'amour d'eux, il n'y avoit point de complaisance aussi qu'ils n'eussent pour moy.

Le païs d'aupres de *Lahor* est fort bon, & produit toutes sorte de fruits, & du bled & du ris en plus grande abondance, qu'aucune autre Province de ce grand Royaume. Pour ce qui est de la ville de *Lahor*, elle est située à 32. degr. 20. minutes d'elevation, sur la petite riviere de *Ravy* ou *Ravée*, qui entre avec quatre autres dans le fleuve d'*Indus*, lequel on appelle à cause de cela *Pangab* ou cinq eaux, ainsi que nous avons dit ailleurs.

Description de la ville de Lahor.

L'assiette de la ville est fort avantageuse, particulierement du costé de la riviere, où elle à plusieurs beaux jardins. Le Palais du Roy est dans la ville, de laquelle elle est separée par vne haute muraille, & a plusieurs grands appartemens. L'on y voit aussi plusieurs autres Palais & Hostels, pour le logement des Seigneurs, qui suivent ordinairement la Cour. Et dau-

tãt que la pluſpart des habitants ſont Mahometans, l'on y voit 1638.
vn grand nõbre de *Metzid* ou Moſquées & d'eſtuves, pour leurs purificatiõs ordinaires. I'eus la curioſité de voir leurs eſtuves, & de vouloir eſſayer leur façon de baigner; c'eſt pourquoy j'allay vn jour avec mon truchement, qui eſtoit courretier, dans vne de ces eſtuves, qui eſtoit baſtie à la Perſane, avec vne voute platte, & avec pluſieurs appartements, qui eſtoient tous faits en demy rond, fort eſtroits à l'entrée, & larges au fond, ayans chacun ſa porte particuliere, & deux cuves, ou *Tanques* de pierre de taille, dans leſquelles on faiſoit entrer l'eau par des robinets de cuivre, en tel degré de chaleur que l'on vouloit. Apres le bain on me fit aſſoir, & puis apres coucher ſur vne pierre de ſept ou huit pieds de long & de quatre de large, où le baigneur me frotta le corps avec vn gantelet de crin. Il me vouloit auſſi frotter la plante des pieds avec vne poignée de ſable; mais voyant que je ne le pouvois point ſouffrir, il me demanda ſi j'eſtois Chreſtien, & ayant ſceu que je l'eſtois, il me donna le gantelet, afin que je me frotaſſe moy-meſme les pieds, quoy qu'il ne fiſt point de difficulté de me frotter tout le reſte du corps. Apres cela entra vn homme de petite taille, qui me fit coucher ſur le ventre ſur la meſme pierre, & s'eſtant mis à genoux ſur mes reins, me frotta le dos avec les mains, depuis l'eſpine juſqu'aux coſtés; diſant que le bain ne me profiteroit de rien, ſi je ne ſouffrois que l'on fiſt écouler par ce moyen par tous les autres membres le ſang, qui ſe pourroit corrompre en cet endroit-là.

Les eſtuves des Mahometans & leur façon de baigner.

Ie ne vis rien aux environs de *Lahor* qui merite d'eſtre remarqué, ſinon vn des jardins du Roy, qui en eſt eſloigné de deux journées. I'eus en ce petit voyage vne voiture d'autant plus divertiſſante, qu'en deux jours je la changeay quatre fois. On me donna d'abord vn Mulet, apres cela vn Chameau, en ſuitte vn Elefant, & enfin vn beuf, qui trottoit furieuſement, & levoit les pieds juſques aux eſtriers; me faiſant faire ſix bonnes lieuës en moins de quatre heures. Le ſejour de cette ville me plaiſoit extremement: mais je receus des lettres d'*Agra*, par leſquelles on me preſſoit de partir; parce que le Preſident Anglois faiſoit eſtat de s'embarquer dans peu de temps, pour retourner en Angleterre: ce qui m'obligea à me mettre en la compagnie de quelques marchands *Indoſthans*, qui retournoient à *Amadabath*.

1638. Retourne à Amadabath.

En arrivant à *Amadabath* le directeur du commerce des Anglois me dît, qu'il avoit receu ordre du President de faire la plus forte *Caffila* qu'il luy seroit possible, & de se rendre avec elle à *Suratta* au plustost. I'y trouvay aussi des lettres du President, qui me mandoit, qu'il ne faisoit qu'attendre les *Caffilas* d'*Agra* & *Amadabath*, & qu'il faisoit estat de partir dés qu'elles seroient arrivées. Il me manda aussi qu'estant obligé de resigner sa charge dans peu de jours entre les mains d'vn successeur, que ses superieurs avoient nommé, & cette ceremonie devant estre accompagnée d'vn grand festin, il me prioit de l'honnorer de ma presence.

Feu d'Artifice.

Pendant que j'estois à *Amadabath*, les Mahometans celebrerent vne feste, qui finit sur le soir par vn fort beau feu d'artifice. Toutes les fenestres, qui ont veuë sur le *Maidan*, estoient bordées de lampes, devant lesquelles l'on avoit posé des flacons de verre, remplis d'eau de plusieurs couleurs, ce qui faisoit vn fort bel effet. Sur le mesme *Maidan*, devant le Palais du Roy, sont deux maisons fort basses, qui ne servent principalement qu'à cette feste; parce que le *Sulthan* s'y retira avec les Seigneurs de la Cour, pendant que l'on allumoit le feu, qui consistoit en fusées, raquettes, & autres inventions fort agreables. Il y en avoit, qui avoient mis des lampes à des roües, qui ne laissoient pas de demeurer suspenduës, quoy que les roües tournassent incessamment, & avec grande violence.

Retourne à Suratta.

Dés que la *Caffila* d'*Agra* fut arrivée à *Amadabath*, je pris congé de mes amis, & me mis en chemin, avec vne Caravane de cent charettes. Le premier jour nous fimes douze *Cos*, ou six lieuës, jusqu'à la petite ville de *Mamadabath*. Le lendemain je pris le devant avec le directeur du cõmerce d'*Amadabath*, qui se vouloit trouver, avec son second, à la resignation que le President devoit faire de sa charge. Nous estions quatre de compagnie, & nous emmenions avec nous quatre charettes, deux chevaux, & vingt *Pions*, ou soldats, pour nostre escorte, laissant ordre à la *Caffila* de nous suivre, avec toute la diligence possible. Les *Pions*, qui portoient nos armes & nos estandarts, ne laissoient pas de suivre le train de nos chevaux. Ce que je dis de nos estendars regarde la coustume des Indes, où il n'y a point de personne de condition, qui ne fasse porter devant luy vn estendart, ou vne espece de cornette. Ce jour-là nous pas-

Les personnes de condition font porter des Bannieres devant eux.

sâmes la riviere de *Wasset*, & logeâmes la nuict dans le fort de *Saselpour*. En ce lieu-là nous joignit le facteur de *Brodra*, nommé M. *Pansfeld*, qui nous traitta le lendemain fort magnifiquement, au lieu de sa residence. Nous en partîmes sur le soir, & logeâmes la nuict suivante dans vn grand jardin, & le lendemain nous continuâmes nostre voyage. Sur le soir nous campâmes aupres d'vne *Tanque*, nommée *Sambord*; & d'autant que tout ce jour-là nous n'avions point eu d'eau fraische, nous taschâmes d'en prendre dans la *Tanque*. Mais les païsans, craignans que nous ne consumassions toute l'eau, parce qu'il y arriva en mesme temps vne *Caffila* Hollandoise, de deux cens charrettes, nous empescherent d'en approcher. Ce qui nous obligea à cõmander quinze *Pions*, avec ordre de prendre de l'eau, malgré les païsans: mais en arrivant aupres de la *Tanque*, ils la trouverent gardée par trente hommes armés, & fort resolus de la defendre, & de nous empescher de prendre de l'eau. Les nostres coucherent en jouë, & tirerent l'espée à dessein d'attaquer les païsans, qui se retirerent; mais pendant que nos gens puisoient de l'eau, les Indiens tirerent quelques flesches, & trois coups de mousquet parmy les nostres, dont il y en eut cinq de blessés. Nos gens s'en ressentirent, & tuerent trois païsans, que l'on vit emporter dans le village. 1636.

Combat avec des païsans.

Pendant que nous estions à souper, nous vîmes arriver vn des marchands Hollandois, qui nous dît, que l'on avoit veu deux cens *Rasboutes* sur nostre chemin, qui avoient fait plusieurs vols depuis quelques jours, & que le jour precedent ils avoient tué six hommes à vne lieuë du village, aupres duquel nous estions logés. La *Caffila* des Hollandois partit à minuit, & nous le suivîmes incontinent apres. Mais à peine l'avions nous passée, que nous découvrîmes vn de ces *Holacueur*, qui ont accoustumé de marcher à la teste des *Caffilas*, & des troupes, & de servir de trompette, en sonnant d'vn certain instrument de cuivre, bien plus long que nos trompettes ordinaires. Dés qu'il nous apperceut il rentra dans la forest, où il se mit à sonner de toute sa force; ce qui nous fit croire, que ces voleurs ne manqueroient point de nous attaquer bien-tost. Et de fait, nous vîmes quasi en mesme temps sortir des deux costés du bois vn grand nombre de *Rasboutes*, armés de piques & de rondaches, d'arcs & de flesches, mais sans armes à feu. Nous

Combat avec les Rasboutes.

1638. avions eu le loisir de charger les nostres, qui ne consistoient qu'en quatre fusils, & en trois paires de pistolets. Le marchand & moy, nous montâmes à cheval, & donnâmes les fuzils à ceux qui estoient en carosse, leur donnant ordre exprés, de ne tirer qu'à bout portant. Nos armes estoient chargées de quarreaux d'acier, & les *Rasboutes* marchoient si serrés, que de la premiere décharge nous en vîmes tomber trois morts. Ils nous tirerent quelques flesches; dont ils blesserent vn beuf & deux *Pions*. Il y en eut vne, qui vint donner dans le pommeau de ma selle, & le marchand Anglois eut vn coup dans son tulban. Dés que ceux de la *Caffila* Hollandoise oüirent tirer, ils détacherent dix de leurs *Pions*: mais devant qu'ils pûssent secourir, nous courusmes grand hazard de la vie. Car je me vis attaqué de tous costés, & j'eus deux coups de pique dans mon collet de bufle, qui me sauva la vie ce jour-là. Il y eut deux *Rasboutes*, qui prirent mon cheval par la bride, tuerent deux de mes *pions*, & se mirent en devoir de m'emmener prisonnier. Mais je mis l'vn hors de combat, par vn coup de pistolet, que je luy donnay dans l'espaule, & le marchand Anglois vint à mon secours, & fit merveilles de sa personne. Les *Pions* Hollandois approcherent cependant, & la *Caffila* estant arrivée quasi en mesme temps, les *Rasboutes* se retirerent dans le bois, laissans six hommes tués sur la place, & emmenans plusieurs blessez. Nous eusmes deux pions de tués, & huict de blessez, sans le marchand Anglois, qui l'estoit legerement. Nous continuâmes de marcher avec la *Caffila*, en fort bon ordre, dans l'opinion que nous avions, que les *Rasboutes* ne manqueroient pas de nous attaquer encore; mais nous ne les vîmes plus, & arrivâmes sur le midy à *Brotschia*, où nous demeurâmes jusques sur le soir. Nous en partismes sur les quatre heures pour passer la riviere, & pour faire encore cinq cos, jusques au village d'*Onclasser*, où nous logeâmes la nuict, & le lendemain 26. Decembre nous arrivâmes à *Suratta*.

Arrivé à Suratta.

A mon retour à *Suratta* je trouvay dans la loge des Anglois plus de cinquante marchands, que le President avoit fait venir de tous les autres Bureaux, pour rendre compte de leur administration, & pour estre presens à ce changement de gouvernement. Cette assemblée estoit composée du sieur *Methwold*, President, du sieur *Fremling*, qui luy alloit succeder en

cette charge, de cinq Consuls, de divers lieux des Indes, de trois Ministres, de deux Medecins, & de vingt-cinq Marchands. Dés qu'elle fut complette, le President fit vn beau discours, pour la remercier de la fidelité & de l'affection dont ils avoient tous donné tant de preuves pendant son gouvernement, & de l'honneur & du respect qu'ils avoient rendu à la compagnie des Indes en sa personne, & pour la prier d'en faire autant en celle du sieur *Fremling*, son second, auquel il avoit ordre de resigner sa charge : les exhortant tous de concourir à ce qu'ils croiroient estre du profit & de l'honneur de la compagnie. Apres avoir achevé sa harangue, il donna au sieur *Fremling* les lettres patentes, qui l'establissoient en la fonction de sa nouvelle charge, & luy fit vn petit compliment sur le mesme sujet.

1638.

Le President Anglois resigne sa charge.

Apres cela on alla au jardin hors de la ville, où le sieur *Metwold* avoit fait preparer vn magnifique festin, de tout ce que le païs pouvoit fournir de bon & de rare, accompagné d'vne musique Angloise de violons, d'vne Mahometane & d'vne *Benjane*, parmy laquelle les danseuses du païs achevoient de nous divertir. Incontinent apres l'on donna ordre, à ce que les navires, qui avoient leurs charges, fissent les provisions necessaires pour le retour, & nous commençâmes à nous disposer au voyage.

Le 28. Decembre arriva à *Suratta* vn *Sulthan*, que le *Mogul* y envoyoit, pour succeder à celuy que j'y avois trouvé en arrivant. Le nouveau President fut au devant de luy jusqu'à vne demy lieuë de la ville, accompagné de cinq des principaux Marchands: qui me prierent de leur faire compagnie. Le *Sulthan* faisoit marcher devant luy plusieurs *Pions*, & quelques *Palanquins*, & apres eux vn elefant, sur lequel vn homme portoit vn estendart de taffetas rouge. Apres l'elefant marchoient plus de cent *Pions*, & apres eux vingt soldats, portans chacun vn petit estendart, en forme de cornette, de plusieurs couleurs. Ceux-cy marchoient immediatement devant le *Sulthan*, qui estoit monté sur vn beau cheval Persan, & estoit accompagné de plusieurs personnes de qualité, & d'vn grand nombre de Cavalliers. Il avoit à son costé vn estaffier avec vn bouquet de plumes, qui servoit d'esventail, pour luy faire ombre contre l'ardeur du Soleil, & il faisoit porter derriere luy

Entrée du Sulthan à Suratta.

1638. ſon *Palanquin*, qui eſtoit doré. Il s'appelloit *Myrſa Mahmuda*, & il y avoit long-temps que le nouveau Preſident le connoiſſoit. Auſſi ſe firent-ils grand chere, & le Preſident, apres l'avoir accompagné juſques à ſon Palais, parmy les acclamations du peuple, qui ſe trouvoit en foule dans la ruë, pour le feliciter à ſon arrivée, retourna chez luy.

Incontinent apres l'eſtabliſſement du nouveau Preſidēt, tous les autres officiers & marchands ſe retirerent petit à petit aux lieux de leur reſidence ordinaire, & l'on acheva de mettre les navires en eſtat pour le voyage. On les appelloit *Marie* & le *Cygne*; mais on vouloit faire partir avec eux deux autres vaiſſeaux, dont l'vn, qui n'euſt pas pû faire le voyage d'Angleterre; parce qu'il eſtoit trop vieux, eſtoit deſtiné pour eſtre vendu à *Goa*, où le Preſident devoit toucher en paſſant, & l'autre y devoit aller querir cinquante mille reaulx, que les Portugais devoient payer, en execution du traitté de Paix qu'ils auoient fait avec les Anglois, pour eſtre employés dans les Indes, ſur les ordres du Preſident de *Suratta*. Le *Cygne* eut ordre de partir dix jours devant nous, & de nous attendre au *Cap de bonne Eſperance*. Mais devant que de partir de *Suratta*, il ſera à propos d'achever ce que nous avons promis de dire du Royaume de *Guzuratta*, où cette ville marchande eſt ſituée.

Comment le Mogul à vny le Royaume de Guzuratta à ſa Couronne.

Nous l'appellons *Royaume*; parce qu'il n'y a pas plus de ſix vingts ans, que le *Mogul* l'a vny à ſa Couronne, à l'occaſion de la minorité du Roy de *Guzuratta*, qui regnoit alors. Car *Sulthan Mamoët* qui mourut environ l'an 1545. ne laiſſa qu'vn fils, nommé *Madoſher* & parce que ce Prince n'avoit alors qu'vnze ou douze ans, il en donna la tutele à *Ehamet-Chan*, ſon favory.

Celluy-cy, voyant que ſon jeune Monarque n'eſtoit pas en eſtat de le maintenir contre l'envie des Grands, qui s'eſtoient aſſez hautement declarés contre luy, & conſiderant qu'il avoit beſoin d'vne plus puiſſante protection, il s'adreſſa à *Achobar*, *Mogul*, ou Roy d'*Indoſthan*, & le pria de venir au ſecours de ſon pupille; luy promettant de mettre la ville d'*Amadabath*, capitale du Royaume, entre ſes mains. *Achobar* ne voulant point negliger vne occaſion ſi favorable, entra auſſi-toſt avec vne puiſſante armée en *Guzuratta*; mais au lieu de ſe contenter de la ville d'*Amadabath*, il ſe rendit le Maiſtre de tout le Royaume, & emmena *Madoſher*, & ſon tuteur priſonniers avec luy

à *Agra*. *Madofher*, ayant atteint l'aage de trente ans, & commençant à faire reflexion sur le mal-heur de sa captivité, qu'il voyoit bien devoir estre perpetuelle, il gaigna vn des plus considerés Seigneurs de *Guzuratta*, qui le mit en possession de quelques villes de son Royaume, des plus esloignées des frontieres du *Mogul*: mais on ne luy donna pas le loisir de s'y affermir. Car *Achobar* y envoya en mesme temps vne armée sous le commandement de *Chan-Channa*, qui reconquit tout le Royaume en moins d'vn an, empescha *Madofher* de se retirer, & l'arresta prisonnier. Ce mal-heureux Prince, considerant les affronts qu'on luy feroit en arrivant à *Agra*, & apprehendant qu'*Achobar* ne le fist mourir, le voulut prevenir, & s'estant retiré seul, sous pretexte d'aller à quelques necessités de la nature, il se coupa la gorge.. 1638.

Le *Mogul* fait gouverner le Royaume de *Guzuratta* par vn Vice-Roy, ou Gouverneur general, qui a sa residence ordinaire à *Amadabath*, en sorte que tous les autres Gouverneurs sont obligés de luy rendre compte, & de prendre les ordres de luy. Son pouvoir est fort absolu: Car encore qu'aux jugements des procés, & aux deliberations des affaires d'importance il appelle quelques-vns des principaux Seigneurs du païs & de sa Cour, il n'a point de conseil reglé pourtant, & il ne prend leurs avis que pour descouvrir leurs sentiments plutost, que pour les suivre: de sorte que si son employ estoit fixe, ou certain pour quelques années, il n'auroit point de sujet de porter envie à la grandeur de son Monarque. Mais ce gouvernement ne depend que de la seule volonté du Roy, qui change souvent les Gouverneurs: comme eux de leur costé, sçachans que le moindre ordre de la Cour les peut deposseder, ne perdent point le temps de faire leur main, & de prendre de toutes parts, particulierement quand ils sont sur le point d'estre revoqués. Car alors ils ne mãquent point de tirer des sommes immenses des plus riches marchands du païs, & sur tout de ceux de la ville d'*Amadabath*, qui sont contraints de se rachetter des fausses accusations, dont on ne les charge que pour avoir vne partie de leur bien; parce que le Gouverneur estant Iuge souverain de tous les procés, tant civils que criminels, ils seroient asseurés de perir, s'ils ne resolvoient d'assouvir son avarice.

Le Gouverneur d'Amadabath est Vice-Roy de toute la Guzuratta.

Il n'y a point de Roy en l'Europe, qui ait vne si belle Cour,

Sa magnificence.

1638. que le Gouverneur de *Guzuratta*, ny qui paroisse avec tant de magnificence en public. On ne le voit jamais sortir, qu'accompagné de grand nombre de noblesse, & de ses gardes, à pied & à cheval, faisant marcher devant luy plusieurs elefants, avec des couvertures de brocard, ou de velours en broderie, ses estendarts des tambours, des trompettes & des timbales. Dans son Palais, il se fait servir en Roy, & ne permet point que l'on entre dans son appartement, que l'on n'ait fait demander audiance. Il profite de toutes les impositions & de toutes les levées, qui se font dans son Gouvernement, de sorte qu'il amasse dans fort peu de temps des tresors incroyables, particulierement par le moyen du tiers du revenu de toutes les terres labourables, qui appartient au Roy, & que l'on laisse au Gouverneur pour la subsistance d'vn corps de Cavalerie, qu'il est obligé d'entretenir, mais qui n'est pas tousiours complet.

Il dispose de tout le revenu du Royaume.

Le revenu du Royaume de Guzuratta.

Le revenu du Royaume de *Guzuratta* montoit cy-devant à dix-huit millions d'or, sans la ferme de traittes foraines de *Brodra* & de *Brotschia*, qui rendoit tous les ans prés de huit cens mil escus. Ce païs n'a point d'ennemy qu'il puisse apprehender; mais les montagnes de ces quartiers-là servent de retraitte à certains *Radias*, ou petits Princes, qui ne vivent que de la petite guerre, & des courses que leurs sujets fōt sur les terres du *Mogul*; qui n'est pas assez puissant, pour les desnicher de ces lieux inaccessibles. Il y a outre cela des troupes de voleurs, qui s'assemblent quelque-fois, jusques au nombre de trois ou quatre cens, pour voler sur le grand chemin; de sorte que l'on n'y voyage point sans danger, si ce n'est que l'on fasse compagnie contre les insultes de cette canaille, que l'on repousse d'autant plus aysément, que la pluspart n'ont point d'armes à feu.

L'administration de la Iustice.

Le *Couteval* est celuy qui Iuge les petites affaires : mais la Iustice s'y rend d'vne plaisante façon; parce que celuy qui se plaint le premier gaigne le plus souvent son procés; en sorte que comme l'on dit, le battu paye l'amende. Les crimes capitaux sont jugés par les Gouverneurs des villes, qui font faire les executions par le *Couteval*. Il n'y a quasi point de crime dont l'on ne se puisse redimer pour de l'argent; de maniere que l'on peut dire de ces païs, mieux que d'aucun autre, que les gibets n'y sont dressés que pour les mal-heureux. Les crimes que l'on y punit avec le plus de severité, sont le meurtre & l'adulterre; particu-

lierement quand il se trouve avoir esté commis avec vne dame de condition. Ce qui est la seule cause, pour laquelle on y souffre les bordels, qui payent tous tribut au *Couteval*, qui de son costé les protege si bien, que non seulement il y a de la seureté, mais aussi de l'honneur à les frequenter. 1638.

Nous avons fait connoistre cy-dessus les principales villes de ce Royaume, comme *Amadabath*, *Cambaya*, *Suratta*, *Brodra*, *Brotschia*, &c. où nous avons passé; si bien qu'il ne nous reste, qu'a dire vn mot des autres petites places du mesme Royaume. *Goga* est vne petite ville, ou plustost vn grand village, situé à trente lieuës de *Cambaya*, au lieu ou le Golfe est si petit, qu'elle y forme vne espece de riviere. Ce lieu est assez bien peuplé, & la plusspart de ses habitants sont *Benjans*, & sont ou gens de marine, ou tisserans. Il n'a ny portes ny remparts, mais seulement vne muraille de pierre de taille du costé de la mer, où les fregattes des Portugais ont leur rendez vous, pour l'escorte de leurs vaisseaux marchands jusques à *Goa*. *Pattepatane* & *Mangerol* sont deux bourgs à neuf lieuës de *Goga*, & l'on y fait quantité de cotton & de toiles.

Les autres villes de Guzuratta.

Goga.

Pattepatane & Mangerol.

La ville de *Diu*, où les Portugais ont trois bons chasteaux, est située sur les frontieres du Royaume, du costé du Sud. Ils l'appellent *Dive*, & prononcent l'*e* si doucement, que l'on a de la peine à l'entendre. Ce mot du *Dive* signifie Isle, & c'est de là que vient le mot d'*Agredive*, cinq Isles, & celuy de *Naledive*, quatre Isles, que les Portugais appellent par corruption *Maldiva*, & *Dive Noulaka*, l'isle de quatre-vingts dix mille; que l'on appelle ainsi; parce que la fille du Seigneur du lieu, en ayant demandé à son pere le revenu pour vn seul jour, elle en tira quatre vingts dix mille pieces d'argent.

Diu.

La ville de *Bisantagan* est vne des plus grandes de tout la *Guzuratta*, ayant prés de vingt mille maisons. Elle est située quasi au milieu du Royaume, & n'estoit qu'vn village il n'y a pas long-temps. La fertilité de son terroir l'a fait eslever en la grandeur où on la voit aujourd'huy: car l'on y nourrit quantité de bestail, & il y vient quantité de ris, de bled, & de cotton, dont on fait du fil & des toiles.

Bysantagan.

La ville de *Pettan* avoit autrefois plus de six lieuës de circuit, & estoit fermée d'vne belle muraille de pierre de taille, qui est presentement ruinée en plusieurs endroits, depuis que son

Pettan.

1638. cõmerce commence à cesser. Ses habitans sont la plus part *Benjans*, & s'occupent à faire des estoffes de soye, pour l'vsage du païs, & des toiles de cotton, mais elles sont grosses, & sont celles que l'on appelle *Destemals*, *sgarderberal*, *longis*, *Allegiens*, &c. Cette ville a vn beau Chasteau, où demeure le *Sulthan* du lieu. L'on voit au milieu de la ville vne Mosquée, qui a esté bastie par les Payens, & peut passer pour vn des beaux Temples de tout l'Orient. Sa voute est soustenuë par mille cinquante colomnes, qui sont la plus part de marbre. Ceux qui ont le plus contribué à la ruine du commerce de cette ville, ce sont les *Coulses*, qui rançonnent souvent les habitans, quand ils les attrapent à la campagne, & courent tellement le grand chemin, que les marchands n'oseroient se hazarder d'y aller.

Cheytepour. *Cheytepour* est à six lieuës de *Pettan*, & à vingt & deux d'*Amadabath*, sur le bord d'vne petite riviere. Tous ses habitans sont *Benjans*, qui y font quantité de fil de cotton. Il y a dans la ville vne garnison de cent cinquante hommes, pour l'escorte des *Caffilas*, qui passent par là, pour aller à *Agra* & à *Amadabath*.

Messana. *Messana* est vn bourg ouvert, accompagné d'vn vieux chasteau ruiné, dont le Gouverneur est obligé d'entretenir deux cens chevaux, pour l'escorte des *Caffilas*. Le païs d'alentour produit beaucoup de cotton, & il s'y fait quelques toiles, mais en fort petite quantité.

Nassary. *Nassary* ou *Nausary*, *Gaudui* & *Balsara* sont trois petites villes de la ban-lieuë de *Suratta*, de laquelle la premiere est esloignée de six, l'autre de neuf, & la troisiéme de quatorze lieuës. Elles sont toutes trois à environ deux lieuës de la mer. L'on y fait quantité de grosses toiles de cotton, & c'est en ces quartiers-là que l'on coupe le bois, que l'on employe par tout le Royaume au bastiment des maisons & des navires.

Les habitans de Guzuratta. Les anciens habitãs du païs sont Payens, & sont ceux que l'on appelle proprement *Hindoy* ou *Indou*. La religion de Mahomet n'y est entrée qu'avec les armes de *Tamerlan*, & des autres estrãgers, qui s'y sont establis à la faveur des conquestes, qu'ils y ont faites. Le Royaume est peuplé de Persans, d'Arabes, d'Armeniens, & de plusieurs autres nations: mais l'on y trouve peu de Chinois & de Iaponois, parce qu'ils se trouvent si bien chez eux, qu'ils s'establissent rarement ailleurs.

La communauté de religion, que les Mahometans du païs ont

ont avec les Perſes, fait que la langue Perſane n'eſt pas moins 1638. commune parmy eux que l'*Indoſthan*; bien qu'en l'explication de l'Alcoran ils ſuivent les ſentimens de *Hembili* & de *Maleki*, au lieu que les Perſes s'attachent à l'explication d'*Aly* & de *Tzafer-ſaduk*: mais les vns & les autres condamnent celle de *Hanifa*, que les Turcs approuvent.

Noſtre deſſein n'eſt point de parler icy de la religion de Mahomet; mais apres avoir dit vn mot des habitans du païs, nous traitterons amplement de leur religion, & des ſectes dont elle eſt compoſée. Ils ſont tous bazanés ou de couleur olivaſtre, mais plus ou moins ſelon le climat où ils demeurent. Ceux qui ſont les plus avancés vers le Midy ſont ſans cõparaiſon plus hauts en couleur, que ceux qui demeurent plus vers le Septentrion. Les hommes ſont forts & bien proportionnés, & ont le viſage large & les yeux noirs, & ſe font raſer la teſte & le menton, à la reſerve des mouſtaches: comme les Perſes. Les Mahometans s'habillent auſſi à la Perſane; ſinon qu'ils plient le tulban d'vne autre façon. L'on y remarque auſſi cette difference, que les *Indoſthans* paſſent l'ouverture de leur veſte ſous le bras gauche, au lieu que les Perſes la paſſent ſous le bras droit, & que les premiers noüent leur ceinture ſur le devant, & laiſſent pendre les bouts; au lieu que les Perſes ne font que la paſſer autour du corps, & cachent les bouts dans la ceinture meſme. C'eſt en ces ceintures qu'ils portent leurs poignards, qu'ils appellent *Zimber*, qui ont vn bon pied de long, & la lame eſt bien plus large vers la garde qu'à la pointe. Il y en a qui portent auſſi des eſpées de cette façon: mais les ſoldats portent la plus part des ſabres, ou cimeterres. Les bons chevaux y ſont rares; c'eſt pourquoy ils ſe ſervent ſouvent de beufs, qui ne ſont pas moins viſtes que nos chevaux, & j'ay veu des troupes entieres, compoſées de cette ſorte de Cavallerie. Les femmes ſont fort bien proportionées, quoy que de petite taille. Elles ſont propres ſur leurs corps, & magnifiques en leurs habits. Leurs cheveux leur battent ſur le dos & ſur les eſpaules, & elles ne ſe coëffent que d'vn petit bonnet, ou ſe couvrent quelquefois d'vn creſpe, ouvragé d'or, dont les bouts leur pendent des deux coſtez, juſques ſur les genoux. Celles qui ont dequoy, chargent les oreilles de riches pendants de diamants, de perles ou d'autres pierreries, & le

Leurs habits.

Leurs femmes.

1638. col de grosses perles rondes, qui ne font pas vn mauvais effet sur le teint brun des Dames de ce païs-là : qui portent aussi quelque fois des bagues aux narines; ce qui leur est d'autant moins incommode, qu'elles ne se mouchent quasi jamais. Elles portent des chausses, comme les hommes, & les font de taffetas, ou de quelque estoffe de cotton, & si longues, que si on leur donnoit toute l'estenduë sur le corps, elles passeroient pardessus la teste. Elles sont assez justes jusques au dessous du gras de la jambe, où on les plisse comme les bottes, parce que l'on y passe vn cordon d'or & de soye, dont on les noüe & serre au dessus du nombril, & dont les bouts pendent jusques sur les pieds. Elles portent les chausses sous la chemise, laquelle est si courte, qu'elle ne va que jusqu'aux hanches, & sur les chausses elles ont vne juppe de taffetas, ou d'vne toile de cotton si claire, qu'elle ne cache quasi rien. Leurs souliers sont ordinairement de maroquin rouge, plats sur le derriere & pointus vers le bout. Elles ont le sein descouvert, & les bras nuds jusqu'aux coudes, quoy qu'elles les couvrent en partie des brasselets, dont elles les chargent. Les honnestes femmes ne paroissent point en public avec le visage découvert, & mesmes celles de qualité sont presque tousiours renfermées. Mais les femmes *Benjanes* sont habillées tout d'vne autre façon.

Les Benians. Il n'y a point de Province dans les Indes, où l'on ne trouve des *Benjans*, mais en *Guzuratta*, plus qu'en aucun autre lieu, & on les distingue d'avec les Mahometans par l'habit. Ils ne se font point raser la teste, quoy qu'ils ne portent point les cheveux fort longs. Ils se font tous les jours vne marque jaune au front, de la largeur d'vn doigt, qu'ils font d'eau & de bois de sandale, dans laquelle ils broyent quatre ou cinq grains de ris; & ce sont leurs *Bramens*, qui les marquent ainsi, apres qu'ils ont fait leurs devotions, aupres de leurs *Pagodes*. Leurs femmes ne se couvrent point le visage, comme celles des Mahometans; mais elles ne laissent pas de se parer de pendants & de colliers, & particulierement les oreilles, qu'elles couvrent quasi toutes de perles. Plus leurs dents sont noires, plus elles les trouvent belles. Elles me disoient lors que j'estois à *Amadabath*, qu'il estoit vilain d'avoir les dents blanches, comme les chiens & les singes, & nous appelloient à cause de cela *Bondra*, c'est à dire singes. Elles ne portent point de chausses, mais seu-

Les dents noires sont les plus belles.

lement vne piece d'étoffe de ſoye fort claire, qu'ils appellent *Cabay*, & qui leur va juſqu'au gras de la jambe, & ſur laquelle elles mettent la chemiſe & en ſuitte la veſte; qu'elles ſerrent d'vn cordon au defaut du corps. Il y en a qui ont des braſſieres, qui ne vont que ſous le ſein, & dont les manches, qui ſont fort eſtroites, ne võt que juſqu'au coude, & ont le reſte du corps nud juſques au nõbril. L'Eſté elles ne portent que des ſabots, ou des ſouliers de bois, qu'elles attachẽt aux pieds avec des courroyes, mais l'hyver elles portent des ſouliers de velours, de pluſieurs couleurs, ou de brocard, garnis de cuir doré. Les quartiers des ſouliers ſont fort bas; parce que, tant les hommes que les femmes, ſe deſchauſſent à toute heure, en entrant dans les chã-bres, dont les planchers ſont couverts de tapis. Les enfans vont nuds, juſques à l'aage de quatre ou cinq ans, les filles auſſi bien que les garçons. Les hommes s'habillent fort modeſtement, & vivent ſans ſcandale parmy les Mahometãs, qui pour eſtre fiers & inſolents, traittent les *Benjans* quaſi comme des eſclaves, & avec mépris; de la meſme façon que l'on fait en Europe les Iuifs, aux lieux où on les ſouffre. Ce qui n'empeſche pas qu'ils n'ayent pour le moins autant d'eſprit que les Mahometans, & qu'ils ne ſoient ſans comparaiſon plus adroits, & plus civils que tous les autres Indiens. Il n'y en a point, qui ſçachent mieux eſcrire & calculer qu'eux, & dont la converſation ſoit plus agreable: mais ils ne ſont pas ſi ſinceres, qu'il ne faille eſtre ſur ſes gardes en traittant avec eux; parce qu'il n'y a point de marchandiſe, qu'ils n'alterent, & ils ne font point de marché, où ils ne taſchent de ſurprendre ceux à qui ils ont à faire. Les Hollandois & les Anglois le ſçavent par experience; c'eſt pourquoy ils ſe ſervent de cette ſorte de gens pour courretiers & pour truchements, afin de deſcouvrir par leur moyen les adreſſes de ces gens-là. Il n'y a point de meſtier, dont ils ne ſe meſlent, & il n'y a point de marchandiſe, qu'ils ne vendent; ſi ce n'eſt de la chair, du poiſſon, ou aucune autre choſe qui ait eu vie. Leurs enfans ſont obligez de ſe marier dans le meſme meſtier, ou dans la meſme profeſſion dont le pere s'eſt meſlé, & l'on ne ſouffre point ceux qui en vſent autrement, dans la meſme *Caſte* ou famille: mais ils peuvent donner commencement à vne nouvelle ſecte & demeurer touſiours dans a meſme religion.

1638.

Les habits des femmes Banianes.

Les Benians ont de l'eſprit.

1638. Ils marient leurs enfans en l'aage de sept, huict, neuf & dix ans, & attendent rarement celuy de douze, particulierement pour les filles, parce qu'on les tient pour surannées en cét aage là, & l'on croit qu'il faut qu'il y ait quelque defaut en la personne de la fille, ou en celle de leurs parens, qui en ait empesché la recherche jusques à ce tẽps-là: en quoy ils sont si difficiles, qu'ils en font vn point d'honneur & de conscience. Le jour des nopces estant venu, les parents des fiancés s'asseent dans vne salle autour du feu, & font faire deux ou trois tours au marié & à la mariée, pendant lesquels le *Braman* prononce quelques paroles, qui servent de benediction au mariage. Ils observent cette coustume; parce que s'il arrivoit, que le marié mourust devant qu'il eust achevé ces trois tours, la mariée pourroit se marier en secondes nopces; ce que l'on ne permet point aux veufves des *Benjans*, quand mesme le marié mourroit avant la consommation du mariage: mais elle est obligée de souffrir qu'on luy oste toutes ses parures, & qu'on luy coupe les cheveux. On ne les contraint point de se faire brûler avec le corps de leurs maris, comme les femmes des *Bramanes*, ou des *Rasboutes*, mais l'on ne les en empesche point aussi. Celles qui ne se peuvent pas resoudre à achever le reste de leurs jours dans le celibat, prennent party avec les danseuses publiques: ce qui arrive assez souvent dans vn climat, où les corps ont fort peu de disposition à la chasteté.

Leurs mariages.

Les secondes nopces permises aux Benjãs.

La loy des *Benjans* permet aux hommes, non seulement de convoler en secondes & en troisiémes nopces, en cas de mort; mais aussi d'espouser vne deuxiéme & troisiéme femme, si la premiere & la deuxiéme sont steriles; la premiere demeurant tousiours la plus considerée, comme mere de famille. Les fils sont heritiers du pere, mais ils sont obligez de pourvoir à la subsistance de la mere, & de marier les sœurs.

La religion des Benians.

Adorent le diable.

Les *Benjans* sont Payens, qui n'ont parmy eux ny baptesme ny Circoncision. Ils croyent bien qu'il y a vn Dieu, createur & conservateur de l'Vnivers; mais ils ne laissent pas d'adorer le diable, & ils disent pour leur raison, que Dieu l'a crée, pour gouverner le monde, & pour faire du mal aux hommes. C'est pourquoy ils en remplissent toutes leurs Mosquées, où l'on voit des statuës d'or, d'argent, d'yvoire, d'ébene, de marbre, de bois & de pierre commune. La figure sous laquelle

ils le representent est effroiable. La teste qui est chargée de quatre cornes, est ornée d'vne triple couronne, en forme de tiare. Le visage est horriblement laid, poussant hors de la bouche deux grosses dents, comme des deffenses de sanglier, & le menton garny d'vne grande villaine barbe. Les tetins battent jusques sur le ventre, où les deux mains ne se joignent pas tout à fait, mais semblent pendre negligemment. Sous le nombril, entre les cuisses, il sort du ventre vne autre teste bien plus laide que l'autre, portant deux cornes, & tirant vne vilaine langue de la bouche, qui est extraordinairement grande. Il a des pattes au lieu de pieds, & au derriere vne queuë de vache. Ils posent cette figure sur vne table de pierre, qui sert d'autel, & reçoit les offrandes, que l'on fait au *Pagode*. Du costé droit de l'Autel est vne auge, où se lavent & purifient ceux qui veulent faire leurs devotions, & de l'autre costé est le coffre, ou le tronc, pour les offrandes, que l'on fait en argent; & aupres de l'auge est posé dans la muraille vn vase, où les *Bramans* prennent de la couleur jaune, pour marquer le front de ceux qui ont fait leurs prieres. Le *Braman*, ou Prestre du lieu, se tient assis au pied de l'autel, d'où il se leve quelquefois pour faire ses prieres, & en se retirant, il acheve de se purifier dans la flamme des lampes, qui sont devant & sur l'autel, de la façon que nous avons dit cy-dessus. Ce n'est pas seulement dans les villes que les *Benjans* ont leurs Mosquées en tres-grand nombre, mais aussi à la campagne, sur les grands chemins, & dans les montagnes & dans les forests. Elles n'ont point d'autre lumiere, que celle qu'elles tirent des lampes, qui y sont perpetuellement allumées, & elles sont sans ornement; sinon que les murailles sont barboüillées de figures d'animaux & de diables, & ressemblent plutost à des grottes, & à des repaires d'esprits immondes, ce qu'elles sont en effet, qu'à des lieux destinés pour l'exercice de la Religion. Avec tout cela ces pauvres gens n'ont pas moins de devotion pour ces monstres, que les plus regenerés Chrestiens ont pour Dieu, & pour les plus sacrés mysteres de leur religion : bien qu'ils confessent, que ce n'est pas vne Divinité qu'ils adorent, mais vne creature, qui a du credit aupres de Dieu, & qui peut faire du bien & du mal aux hommes.

1638.

Leurs Mosquées.

Ils ont cela de commun avec les Mahometans, qu'ils font

Leur purification.

1638. consister la principale partie de la religion en la purification corporelle. C'est pourquoy il ne se passe point de jour, qu'ils ne se lavent, & il y en a plusieurs qui le font dés le grand matin, avant que le soleil soit levé; se mettans dans l'eau jusques aux hanches, & tenans à la main vn brin de paille, que le *Bramen* leur donne, pour chasser l'esprit malin, pendant que le *Bramen* benit, & presche ceux qui se purifient de la sorte.

Leur Dieu Bramma.

Ces *Bramans*, ou *Bramanes*, se vantent d'estre sortis de la teste de leur Dieu *Bramma*, que l'on dit avoir fait plusieurs autres productions, lesquelles neantmoins ne sont sortis que des bras, des cuisses, des pieds, & des autres moins nobles parties de son corps; mais qu'eux ont cet avantage, qu'ils tiennent leur estre de la cervelle de ce Grand Dieu. *Abraham Rogers*, qui a vescu dix ans sur la coste de Coromandel, au service des Hollandois, dans vne fonction, qui luy a facilité la connoissance de la religion de ces peuples, rapporte en son traitté, qu'il a fait du Paganisme, que les *Bramanes* disent, que leur Grand Dieu, qu'ils appellent tantost *Wistnu*, & tantost *Eswara*, & qu'ils disent estre le plus grand, & le Dieu de tous les Dieux, s'étant avisé devant la creation du monde, lors qu'il n'y avoit dans l'Vnivers qu'vn Dieu & de l'eau, de faire vn monde, pour se divertir, avoit pris la figure d'vn petit enfant, & s'estant mis sur vne feuille, qu'il avoit trouvée nageant sur l'eau, & s'amusant à badiner de son gros artueil dans la bouche, il estoit sorty de son nombril vne fleur, qu'ils appellent *Tamara*, laquelle avoit produit le premier de tous les hommes, qu'ils nomment *Bramma*. Que la premiere chose que *Bramma* fit, ce fut de rendre graces à Dieu de ce qu'il luy avoit donné vne ame raisonnable, & que cette reconnoissance fut si agreable à Dieu, qu'il luy donna le pouvoir, non seulement de créer le monde, & tout ce qu'il contient; mais aussi d'en prendre la conduitte, dont Dieu ne se voulut point charger: de sorte que *Bramma* estant comme Lieutenant de Dieu, en cette vaste & infinie administration, il n'arrive point de bien ny de mal aux hommes, que par luy; puisque c'est luy qui a borné la vie de l'homme à cent ans, & qui a fixé & arresté la prosperité & l'adversité qui luy doit arriver.

Leur opinion touchant la creation du monde.

Ils y adjoustent, que *Bramma* avoit cinq testes, & que s'étant vn jour eslevé par orgueil contre le Dieu *Wistu*, celuy-cy

commanda à vn de ses serviteurs, nommé *Biercwa*, de luy couper celle du milieu avec l'ongle. Mais que *Bramma* s'estant humilié devant Dieu, & ayant fait plusieurs vers à sa gloire, *wistnu* prit tant de plaisir à les oüir chanter, qu'il dit à *Bramma*, qu'il avoit beaucoup regret de luy avoir fait couper la cinquiéme teste, mais qu'il avoit dequoy se consoler; parce qu'il ne laisseroit pas d'avoir avec les quatre autres le mesme pouvoir qu'il avoit auparavant. Ils croyent neantmoins, que cette imprudence de *Bramma* l'empeschera de joüir dans l'autre monde, de la gloire qu'il eust pû esperer de sa premiere integrité. 1638.

Ils disent que *Bramma* gouverne le monde par plusieurs Lieutenants, dont le premier est celuy qu'ils nomment *Dewendre*, qui commande tous ceux qui gouvernent les huit mondes, qui sont tous semblables à celuy que nous habitons, & qui font la composition de tout l'Vnivers: lequel, à ce qu'ils disent, a encore sept autres parties semblables à la nostre, qui nagent toutes sur l'eau, comme vn œuf. Ils croyent aussi que le monde, qui subsiste aujourd'huy, n'est pas vn effet de la premiere creation, mais qu'il y en a eu plusieurs devant luy, & qu'il y en aura encore d'autres apres. Que celuy dans lequel nous vivons, avoit encore plus d'vn million de siecles à subsister, puis qu'en l'an 1639. ne s'estoit encore escoulé que quatre mil sept cens trente-neuf ans du quatriéme aage du monde, & que le premier avoit duré cent sept mille deux cens quatre-vingts siecles. Qu'en ce premier aage les hommes estoient tous justes & bons; de sorte que le Diable, qui estoit crée dés ce temps-là, n'avoit point de pouvoir de leur faire du mal. Qu'en l'âge suivant, la quatriesme partie des hommes s'estoit depravée, & qu'au troisiesme les bons & les meschants estoient partagés, mais qu'en ces derniers temps, le monde s'estoit tellement corrumpu, que le nombre des justes estoit reduit au quart.

Les Lieutenans de Bramma.

Mais l'estenduë que nous donnons à nostre relation, ne nous permet point de traitter icy de la Theologie de ces gens-là, dont l'Auteur, que nous venons de nommer, a fait vn traitté capable de contenter la curiosité des plus sçavants; c'est pourquoy nous acheverons de dire, que ces *Bramants* sont fort considerés parmy les autres payens; non seulement à cause de l'austerité de leur vie, & de leurs jeusnes continuels, car il y en a qui jeusnent trois ou quatre jours de suitte, sans manger

Authorité des Bramens.

quoy que ce soit, mais aussi parce qu'ils ont avec la direction des affaires de la Religion, celle des escoles, ou ils enseignent à lire, à escrire & à compter aux enfans. Ils expliquent les mysteres de leur Religion aux idiots, & par ce moyen ils s'établissent puissamment dans l'esprit des superstitieux; parce qu'ils donnent l'interpretation qu'ils veulent aux augures, & aux autres vanités, sur lesquelles on les consulte continuellement. On les croit comme des oracles, & cela est cause, que les *Benjans* ne font quasi point d'affaire d'importance, sans l'avis & le conseil du *Bramen*. Ils ne sont distingués des autres *Benjans* que par la coiffure, qui n'est faite que d'vne toile blanche, qui fait plusieurs fois le tour de la teste, pour cacher les cheveux, qu'ils ne fõt jamais couper; & par trois filets de petite fiscelle qu'ils portent sur la peau, & qui descend sur l'estomach en escharpe, depuis l'espaule jusqu'aux hanches, laquelle ils n'ostent jamais, quand ce seroit mesme pour rachetter la vie. Ils entretiennent la superstition du peuple, en luy contant mille faux miracles de leurs *pagodes* & de leurs saints, qu'ils font adorer comme des intercesseurs aupres de Dieu.

Ils croyent l'immortalité de l'ame.

Et la metempsychose.

Ils enseignent l'immortalité de l'ame: mais ils la font promener au sortir du premier corps, par celuy de plusieurs autres animaux, & disent, que celle d'vn homme doux & docile passe dans le corps d'vn pigeon ou d'vne poule; celle d'vn cruel & impie, en celuy d'vn crocodile, d'vn Lyon, ou d'vn tigre: Celle d'vn rusé en celuy d'vn renard: celle d'vn gourmand en celle d'vn pourceau, celle d'vn traistre en celuy d'vn serpent, &c. devant que de pouvoir jouïr d'vne beatitude purement spirituelle. Aussi est ce la seule raison, pourquoy les *Benjans* font conscience de tuer les animaux, & mesmes les insectes, quelques dangereux ou incommodes qu'ils puissent estre. Ils font mesme difficulté d'allumer du feu ou de la chandelle la nuit, de peur que les mouches & les papillons ne s'y viennent brusler, & de pisser à terre de peur de noyer les puces, & les autres insectes, qui s'y pourroient rencontrer. Et leur pretenduë charité va si avant, que non seulement ils rachettent les oyseaux, que les Mahometans ont pris; mais ils establissent aussi des hospitaux, pour les bestes blessées & malades.

Fonction particuliere des Bramens par-

Les *Bramanes* sont fort respectez par toutes les les Indes, mais particulierement parmy les *Malabares*; où ils ont vne fonction toute

toute particuliere. Car il ne s'y fait point de mariage, que l'on ne consacre les premices de la mariée au *Braman*, auquel on l'amene pour en estre defleurée. Ils croyoient que le mariage ne seroit pas suffisamment benit, si le *Braman* n'y avoit passé: c'est pourquoy le galand s'en fait souvent prier, & si les personnes sont de condition, il s'en fait payer comme d'vne courvée. Les hommes en allant en voyage, prient aussi le *Braman*, d'avoir soin de leurs femmes en leur absence, & de luy rendre les devoirs de mary pendant leur voyage. 1638.

Les *Benjans* sont divisez entr'eux en quatre-vingts trois sectes principales, sans les autres moins considerables, qui se multiplient presque à l'infiny; parce qu'il n'y a quasi point de famille, qui n'ait ses superstitions & ses ceremonies particulieres. Les quatre sectes capitales, qui comprennent toutes les autres, sont celles de *Ceurawath*, de *Samarath*, de *Bisnew* & de *d'Goëghy*. Ceux de *Ceurawath* sont tellement exacts à conserver les animaux & les insectes, que leurs *bramanes* se couvrent la bouche d'vn linge, de peur que quelque mousche n'y entre, & portent chez eux vn petit balay à la main, pour balayer la châbre; afin qu'ils ne marchent pas par mégarde sur quelque insecte, & ils ne s'asseent point, qu'ils n'ayent bien nettoyé le siege ou la place où ils se vont asseoir. Ils vôt teste nuë & nuds pieds, portans vn baston blanc à la main, par lequel ils se distinguent des autres. Ils ne font point de feu chez eux, & mesme n'y allument point de chandelle. Ils ne boivent point d'eau froide, de peur d'y rencontrer des insectes, mais ils la fôt boüillir chez quelqu'vn de leur secte. Ils n'ont point d'autre habit, qu'vne piece de toile, qui leur prend depuis le nombril jusques aux genoux, & ne couvrent le reste du corps, que d'vn petit morceau de drap, autant que l'on en peut faire d'vne seule toison. Leurs habits.

Les sentiments qu'ils ont de Dieu, sont en quelque façon differents de ceux des autres *Benjans*; parce qu'ils ne luy attribuent point vn estre infiny, qui preside aux evenements des choses; mais ils les font absolument dépendre de la bonne ou de la mauvaise fortune. Ils ont vn saint, nommé *Tiel Tenker*, & ils ne connoissent point d'autres bonnes œuvres, que le jeusne & les aumosnes. Ils croyent que le Soleil, la Lune & les autres astres, la terre, les animaux, les arbres, les metaux, & enfin toutes les choses visibles, ont en elles mesmes les premie- Leur croyance.

1638. res causés de leur production, & de leur mouvement. Qu'il y a deux Soleils, & autant de Lunes, qui se relayent alternativement tous les jours. Ils ne croyent ny Ciel ny Paradis, & neantmoins ils croyent l'immortalité de l'ame; mais d'vne façon bien extraordinaire. Car ils disent, que l'ame, au sortir du corps, entre dans vn autre, d'homme ou de beste, selon que le deffunt a fait du bien ou du mal: mais qu'elle choisit tousiours vne femelle, qui la remet au monde, pour y vivre dans vn autre corps.

Leurs Mosquées.

Leurs Mosquées, qu'ils appellent *Rale*, sont basties en quarré, ayant le toict plat, & vers la partie la plus orientale vne ouverture, sous laquelle sont les chapelles de leurs *Pagodes*, basties en forme piramidale, & eslevées de terre de dix pieds, ayans sur les degrés plusieurs figures de bois, de pierre, & de papier, representans leurs parens trespassés, dont la vie a esté remarquable par quelque bon-heur extraordinaire. Leurs plus grandes devotions se font au mois d'Aoust; pendant lequel ils se mortifient par des abstinences si austeres, qu'elles pourroient passer ailleurs pour miraculeuses: estant certain qu'il y en a qui sont quinze jours ou trois sepmaines, & quelques-vns vn mois ou six sepmaines, sans prendre autre chose que de l'eau, dans laquelle ils raclent d'vn certain bois amer, que l'on dit estre nourrissant. I'avouë que cela est incroyable, mais cette verité passe pour si constante dans les Indes, qu'elle n'est pas même contestée par leurs plus grands ennemis. Ils font aussi en ce temps-là plusieurs assemblées en leurs Mosquées, où ils s'entretiennent de la vie de leurs Saints trespassés, & lisent quelques legendes, se mettans à l'entour du *Braman*, qui est assis au milieu, ayant la bouche couverte d'vn linge. En entrant dans la Mosquée ils font leurs aumosnes, dans vn grand bassin de cuivre, qu'ils mettent devant le *Pagode*, & reçoivent en recompense vne marque de bois de sandale, qu'on leur fait au front, ou sur les habits. Tandis qu'ils s'amusent à parler ainsi de leurs Saints; ce qui dure bien souvent quatre ou cinq heures, on leur donne la musique, que l'on paye aux despens des pauvres & des aumosnes que l'on y amasse. Ils bruslent les corps des personnes aagées, mais ils enterrent ceux des enfans, qui meurent au-dessous de l'aage de trois ans leurs veufves ne sont point obligées de se faire brusler avec

Leurs abstinences extraordinaires.

Leurs assemblées publiques.

avec leurs maris, mais elles promettent vne viduité perpetuelle. Tous ceux qui font profession de cette secte peuvent estre admis à la prestrise. L'on y recoit mesmes les femmes, pourveu qu'elles ayent passé l'âge de vingt ans: mais les hommes y sont receus en celuy de 7. 8. & neuf ans. Pour se faire Prestres, ils n'ont qu'à en prendre l'habit, à s'accoustumer à l'austerité de leur vie, & à faire vœu de chasteté. L'vn des mariés a aussi le pouvoir de se faire Prestre, & d'obliger par ce moyen l'autre au celibat, pour le reste de ses jours. Il y en a qui font vœu de chasteté dans le mariage: mais cela ne se voit que bien rarement, & parmy des personnes, qui ne se font pas beacoup de violence pour l'observer. 1636.

Toutes les autres sectes ou *Castes* de *Benjans*, ont de l'aversion & du mespris pour celle-cy, & la condamnent si fort, que leurs Docteurs exhortent continuellement leurs auditeurs, d'éviter la conversation de ces gens-là: de sorte que non seulement ils ne voudroient pas avoir mangé ou beu avec eux; mais aussi ils ne mettroient point le pied dans leurs maisons, quand ce seroit pour sauver la vie d'vn peril eminent & inévitable: & ceux qui sont assez mal-heureux, pour les toucher, sont obligés de faire vne penitence publique & bien fascheuse.

La secte des Samarath.

La deuxiéme secte de *Benjans*, que l'on appelle *Samarath*, a cela de commun avec la premiere, qu'elle ne souffre point, que l'on tuë aucun animal, ou insecte qui ait vie, ou que l'on mange de ce qui en a eu. Elle est composée de serruriers, mareschaux, charpentiers, tailleurs, cordonniers, fourbisseurs, & de tous les autres mestiers, souffrant mesmes parmy eux des soldats, des escrivains & d'autres officiers. Leur religion est differente de la premiere, en ce qu'ils croyent, que cét Vnivers a esté crée par vne premiere cause, qui gouverne & conserve tout, avec vn pouvoir souverain & immuable. Ils l'appellent en leur langue *Permiseer*, & luy donnent trois substituts, qui ont leurs fonctions sous sa direction. Le premier, qui s'appelle *Brama*, à la disposition de toutes les ames, qu'il envoye en tels corps, que *Permiseer* luy nomme, d'hommes ou de bestes. Le deuxiéme, qu'ils appellent B*ysfiuna*, enseigne le monde à vivre selon les commandemens de Dieu, qu'ils ont compris en quatre livres. Il a aussi le soin des vivres, & fait

Leur croyance.

Leur Dieu & ses substituts.

1638. croistre le bled, les herbes & les legumes, apres que *Brama* y à fait entrer l'ame. Le troisiéme s'appelle *Mais*, & a pouvoir sur les morts. Il sert comme de Secretaire à *Permiseer*, & examine les bonnes & mauvaises œuvres des morts, pour en faire rapport à son maistre; lequel, apres avoir examiné les vns & les autres, envoye l'ame dans vn corps, où elle fait plus ou moins de penitence, selon le bien & le mal qu'elle a fait dans le premier. Celles que l'on envoye dans le corps d'vne vache, s'estiment bien-heureuses, parce que cette beste ayant quelque chose de divin, à leur opinion, elles esperent estre bien-tost purifiées des pechés, dont elles ont esté soüillées dans le monde. Mais celles qui sont obligées d'aller demeurer dans le corps d'vn elefant, d'vn chameau, d'vn buffle, d'vn bouc, d'vn asne, d'vn leopard, d'vn pourceau, d'vn serpent, ou de quelque autre beste immonde, sont au contraire tres-malheureuses; parce qu'elles passent au sortir de là dans des corps d'autres bestes, ou domestiques ou moins feroces, où elles achevent d'expier les crimes, qui les ont fait condamner à ces peines. Ce qui arrive aussi aux ames, qui se trouvent dans les corps de quelques animaux, qui meurent avant qu'elles ayent achevé leur purification: laquelle estant entierement achevée, *Mais* presente les ames ainsi purifiées à *Permiseer*, qui les reçoit au nombre de ses serviteurs.

Ceremonie particuliere pour les morts.

Ils brûlent les corps des trespassez, à la reserve de ceux des enfans au dessous de l'aage de trois ans: mais ils ont cette ceremonie particuliere, qu'ils font ces obseques sur le bord d'vne riviere, ou de quelque ruisseau d'eau vive, où ils portent leurs malades, quand ils sont à l'extremité; afin qu'ils y expirent.

Les femmes se font brusler.

Il n'y a point de secte, dont les femmes se sacrifient si gayement à la memoire de leurs maris, comme celles de la secte de *Samarach*. Car elles sont persuadées, que la promesse que *Buffiuna* leur fait, en la loy qu'il leur a donnée de la part de *Permiseer*, est infaillible; sçavoir, que si vne femme a assez d'affection pour son mary, pour se faire brusler avec luy apres sa mort, vivra avec luy dans l'autre monde sept fois autant, & avec sept fois autant de satisfaction, qu'elle en a eu en celuy-cy: Ce qui fait qu'elles ne considerent la mort, que comme vn passage, pour entrer dans vne beatitude, dont elles n'ont eu qu'vn petit essay en ce monde.

Dés que les femmes sont accouchées, elles font presenter à l'enfant vne escritoire, du papier & des plumes, & si c'est vn garçon, l'on y adjouste vn arc & des fleſches; pour marquer que *Buſſiuna* veut escrire sa loy en son entendement, & qu'vn jour il fera sa fortune à la guerre. Car comme nous venons de dire, cette secte souffre aussi des soldats; mais ceux d'entr'eux qui font profession de porter les armes, font vne secte particuliere, qu'ils appellent *Rasboutes*, dont nous parlerons incontinent. 1638.

Ceux de la secte de *Biſnow*, ont cela de commun avec les deux precedents, qu'ils s'abstiennent de manger de tout ce qui a eu vie. Ils jeûnent aussi, & font au mois d'Aoust des assemblées en leurs *Agoges*, c'est ainsi qu'ils appellent leurs Mosquées. Leur principale devotion consiste à chanter des Hymnes à l'honneur de leur Dieu, qu'ils appellent *Ramram*, & qu'ils prient de les benir & leurs familles, de ce qu'ils croyent leur estre necessaire, pour vivre sans chagrin & sans incommodité. Leur chant est accompagné de danses, & de musique, de tambours, de flageolets, de bassins de cuivre, & d'autres instrumens, dont ils joüent devant leurs Idoles. Ils representent leurs *Ram-Ram* avec sa femme, en plusieurs façons, & parent l'vn & l'autre, aux jours de feste, de plusieurs chaines d'or, de colliers de perles, & de toutes sortes de pierreries, & leur allument plusieurs lampes & bougies. Ce Dieu n'a point de substituts, comme celuy de la secte de *Samarach*, mais il agit par luy-mesme.

La secte des Biſnow.

Leur Dieu.

Les *Biſnow* ne vivent ordinairement que d'herbe & de legumes, de beurre frais, de laict & de caillé. Ils aiment fort l'*Atſchia*, qui est vne certaine composition, qui se fait de gigembre, de Mangas, de citrons, d'ail & de graine de moustarde, confits au sel, & ne boivent que de l'eau, ou du baratté. Ce sont les femmes ou les Prestres, qui font cuire leur viande, & au lieu de bois, qu'ils font conscience de brûler, parce qu'il s'y rencontre quelquefois des vers, qui pourroient perir par mesme moyen, ils se servent de la fiente de vache, seichée au Soleil, & meslée avec de la paille, qu'ils coupent en quarreaux, comme les tourbes en Hollande, & l'exposent ainsi en vente.

Leur façon de vivre.

Ceux de cette secte se meslent la plus part de marchandise, ou pour leur compte, ou par commission. Ils entendent mer-

1638. veilleusement bien le commerce, & sont agreables en la conversation : c'est pourquoy les Chrestiens & les Mahometans prennent parmy eux les courretiers & les truchemens, dont ils se servent dans le negoce.

Leurs femmes ne se bruslent point.

Ils ont cela de particulier en leur secte, qu'ils ne permettent point aux femmes de se faire brusler avec leurs maris ; mais ils les obligent à vne viduité perpetuelle, quand mesme le mary seroit decedé devant la consommation du mariage. Il n'y a pas long-temps, que parmy eux, le frere puisné estoit obligé d'espouser la veufve de son aisné, pour luy susciter semence ; mais cette coustume a esté abolie par vne loy expresse, qui condamne les veufves au celibat.

Le matin ils se lavent tous dans vne *Tanke*, ou bien dans la riviere, s'il y en a vne au lieu où ils demeurent, & ils ne se contentent pas de se mettre dans l'eau jusqu'aux hanches ; mais ils s'y plongent, s'y veautrent, & y nagent, marmottans quelques mots entre les dents, pendant que le *Braman* qui est assis sur le bord de la riviere, & qui garde leurs habits, les benit, & prie Dieu qu'ils puissent estre aussi bien nettoyés de leurs pechez, qu'ils ont le corps net d'ordure. Au sortir de l'eau il leur frotte le front, le nez & les oreilles d'vne drogue faite de bois de sandales, ou de quelque autre bois odoriferant, & ils luy donnent pour sa peine, vne petite quantité de bled, de ris, ou de legumes.

La secte des Goëghy.

Ceux de la secte de *Goëghy* ne font ny trafic ny mestier, mais meinent vne vie fort solitaire, à la campagne, dans des villages, ou dans des vieux bastiments ruinés, où ils adorent leur Dieu *Bruin*, & son serviteur *Mecis*. Ils n'ont point de Mosquées ny d'autres lieux publics, où ils s'assemblent pour prier Dieu, & n'entrent pas mesmes dans les Moquées des autres *Benjans* ; si ce n'est en ceux de la secte de *Samarath*: mais ce n'est que pour y coucher, faute d'autre retraitte. Car il leur est defendu par leur loy de posseder quoy que ce soit en propre. Ils fuient la conversation des hommes, & vivent dans les bois & dans les deserts, comme les hermites, & les anciens Anachoretes. Ils n'ont point d'habit du tout, & ne couvrent que d'vn linge la partie du corps que la nature mesme a soin de cacher. Ils se frottent tout le corps de cendre, & quelque part qu'ils se trouvent assis, ils ont vn tas de cendre aupres d'eux,

Leur Dieu.

qu'ils manient inceſſamment, & en mettent ſur leurs cheveux moüillés, qui les desfigurent par ce moyen d'vne eſtrange façon. Ils ne parlent jamais aux paſſants, & ne les saluënt point: meſmes ils ne reſpondent point à ceux qui leur parlent; parce qu'eſtans conſacrés à leur Dieu *Bruin*, ils croyent ſe ſoüiller en parlant aux autres hommes. C'eſt pourquoy quand ils entrent dans quelque ville, ils ne s'y arreſtent point, & ne ſe deſtournent point de la ruë, qui les peut conduire à la porte pour en ſortir. En quoy ils ſont ſi ſcrupuleux, qu'ils ne voudroient pas avoir demandé quoy que ce ſoit, quand ils devroient mourir de faim. Ils reçoivent bien ce qu'on leur donne; mais ſi l'on ne leur donne rien, ils vivent des herbes & des racines, qu'ils trouvent à la campagne. Il y en a parmy eux, qui ont trois ou quatre valets, qui ſe donnent volontairement à eux, pour participer à leur ſainteté: mais tout le ſervice qu'ils leur rendent doit eſtre volontaire auſſi: Car les Maitres ne leur commandent jamais rien, non pas meſmes les choſes les plus neceſſaires à la vie. Tous les autres *Benjans* ont de la veneration pour les *Goeghys*, à la reſerve de ceux de la *Caſte*; ou ſecte de *Ceuvsewath*, qui les ont en horreur, & fuyent leur converſation. 1638.

Il y en a parmy eux, qui ont plus de reputation de ſçavoir & de ſainteté les vns que les autres; mais ils n'en tirent point d'avantage; parce que leur condition eſt égale. Ils ne ſe marient point, mais ils vivent dans vne ſi grande chaſteté, qu'ils ne ſouffriroient point qu'vne femme les touchaſt. Le commun peuple a beaucoup de devotion pour ces gens-là, les ſaluë avec beaucoup de reſpect, & reçoit leur benediction avec beaucoup de ſubmiſſion.

Leur croyance.

Ces *Guëghys* croyent que leur Dieu *Bruin* a creé toutes les choſes, & qu'il les fait ſubſiſter par vne puiſſance infinie, par laquelle il les peut auſſi deſtruire & reduire à neant. Ils diſent qu'il n'y a point de figure d'homme ny de beſte, qui le puiſſe repreſenter: mais que c'eſt vne lumiere qui ne peut pas eſtre l'objet de noſtre veuë, parce qu'ayant creé celle du Soleil, il ne faut pas s'eſtonner, ſi l'on ne peut pas contempler le principe d'vne ſi excellẽte clarté. Ils ne croyent point la *Metemſpychoſe*, comme les autres *Benjans*; mais ils diſent, que les ames vont, au ſortir du corps, droit aupres de leur Dieu *Bruin*, pour

Ne croyent point la Metempſychoſe.

1638. vivre avec luy éternellement, & pour estre vnies à cette lumiere infinie.

Il est vray que nos charbonniers & ramonneurs ne sont pas si barboüillés que ces gens-là; qui prennent plaisir à se desfigurer le corps & le visage, non seulement par les cendres dont ils se frottent continuellement, mais aussi par des abstinences, qui sont bien aussi grandes, mais sans comparaison plus frequentes, que celles des *Benjans* de la secte de *Ceurewath*. Il y a aussi des femmes qui se font d'*Goëghys*; mais dautant que ce sexe est trop delicat, pour se pouvoir accoustumer à vne si grande austerité, elles sont en fort petit nombre.

Estrange façon de vivre.

Les *Benjans* obligent leurs proselytes, c'est à dire les Mahometans qui embrassent leur religion, à vne façon de vivre assez extravagante. Car pour leur renouveller tout le corps, qui à leur opinion est soüillé par la chair qu'ils ont mangée, ils les obligent à mesler six mois durant parmy leurs vivres, vne livre de fiente de vache: parce que cette beste ayant quelque chose de divin, à ce qu'ils disent, il n'y a rien qui puisse si bien purifier le corps, que cette sorte de nourriture; laquelle ils diminuent petit à petit à leurs proselytes, apres les trois premiers mois de leur conversion. Ils astreignent à cette mesme façon de vivre ceux d'entr'eux, qui estans prisonniers entre les mains des Mahometans ou des Chrestiens, ou qui vivent ordinairement parmy eux, se sont laissés persuader de manger de la chair, ou de boire du vin, & ne les reçoivent point en leur communion, qu'ils ne se soient purifiés de la mesme façon.

Les Benians sont superstitieux.

Tous les *Benjans* sont extremement superstitieux. Car ils ne sortent jamais le matin de chez eux, qu'ils n'ayent fait leurs prieres, & si en sortant ils rencontrent quelque mauvais augure, ils rentrent dans la maison, & ne font point d'affaires de consequence ce jour-là. Ils prennent pour vn mauvais augure la rencontre d'vne charette vuide, d'vn buffle, d'vn asne, d'vn chien, si ce n'est qu'il mange, d'vne chevre, d'vn singe, d'vn cerf, d'vn orfevre, d'vn charpentier, d'vn serrurier, d'vn barbier, d'vn tailleur, d'vn batteur de cotton, d'vne veufve, le convoy d'vn enterrement, ou d'vn homme qui en revient, comme aussi d'vn homme ou d'vne fẽme chargés de beurre, d'huile, de laict, de succre brun, de citrons ou d'autres choses acides, de pommes, de fer, d'armes ou d'autres choses, dont l'on

se sert

se sert à la guerre. Ils aiment au contraire la rencontre d'vn elefant ou d'vn chameau, chargé ou à vuide, d'vn cheval, d'vne vache, d'vn beuf, d'vn buffle, chargé d'eau, d'vn bouc, d'vn chien qui mange, d'vn chat, qui se presente à leur droite, & des personnes chargées de vivres, de laict caillé & de succre blanc, mais particulierement celle d'vn coq, ou d'vn lievre, & alors ils achevent gayement ce qu'ils ont à faire; preoccupés qu'ils sont de l'opinion qu'ils ont, que le succés de leurs affaires respondra à leur esperance. 1638.

Rasboutes.

Il y en a qui mettent aussi les *Rasboutes* au nombre des *Benjans*, & qui disent qu'ils sont de la secte de *Samarath*, avec laquelle ils croyent la *Metempsychose*, & plusieurs autres choses. Mais ils croyent particulierement, que les ames des hommes passent en des oyseaux, qui advertissent en suitte leurs amis du bien & du mal, qui leur doit arriver: & c'est à cause de cela principalement qu'ils sont si superstitieux à observer le chant & le vol de ces bestes. Leurs veufves se font brusler avec le corps de leurs maris; si ce n'est, qu'en contractant le mariage, elles ayent stipulé, qu'elles n'y pourront pas estre forcées. Mais au lieu que tous les autres *Benjans* sont d'vne humeur douce & retirée, qui abhorrent l'effusion du sang, & mesme celuy des bestes, ceux-cy au contraire sont gens emportés & hardis, qui mangent de la chair, qui ne vivent que de meurtre & de rapine, & qui n'ont point d'autre mestier que celuy de la guerre. Le *Mogul* se sert de ces gens-là, aussi bien que la plus part des autres Princes des Indes; parce qu'ils sont intrepides, & mesprisent tellement la mort, que l'on raconte d'eux, que cinq *Rasboutes*, estans vn jour entrés dans la maison d'vn païsan, pour s'y reposer de la fatigue du chemin, le feu se mit dãs le village, & comme les maisons y sont fort chetives, il gagna en peu de temps celle, où ils s'estoient retirés. On les en advertit; mais il y eut vn d'entr'eux, qui dît aux autres, qu'ils n'avoient jamais tourné le dos au peril, & que ce seroit vne honte à eux de fuir la mort, qu'ils n'avoient jamais apprehendée. Qu'il falloit demeurer là, & donner au feu la terreur qu'il donnoit aux autres, & le contraindre d'arrester ses progrés à leur veuë; & ils s'entretinrent si bien de ces discours temeraires & extravagans, que le feu gaignant la chambre mesme, il n'y en eut qu'vn, qui eust le loisir de sortir de la maison, & d'entraisner

Leur croyance.

Histoire de cinq Rasboutes.

1638. avec luy vn de ses camarades, qui ne se pût pas consoler depuis, du regret qu'il avoit, de n'avoir point suivy l'exemple des autres.

L'on raconte de mesme d'vn autre *Rasboute*, lequel allant à la campagne, en la compagnie de deux autres, rencontra en son chemin vn puits, qui fit arrester son cheval : mais le *Rasboute* condamnant la retenuë de sa beste, comme vne timidité, luy dît, qu'il avoit tort d'avoir peur, portant vn homme, qui n'en avoit point, & luy donnant en mesme temps vn coup de foüet, luy voulut faire franchir le puits; mais il y tomba avec son cheval, & y fut estouffé; s'acquerant parmy eux par cette actiõ temeraire & brutale la reputatiõ d'vn courage heroïque.

Leur charité pour les oyseaux.

Ils n'ont de la compassion que pour les bestes, & particulierement pour les oyseaux, qu'ils ont soin de nourrir; parce qu'ils croyent, qu'vn jour, quand leurs ames seront logées en de semblables bestes, l'on aura la mesme charité pour eux. Ils ont ce soin principalement aux jours de feste, & dix ou douze jours apres le decez de leurs proches parents, & mesmes aux anniversaires de leurs morts.

Ils marient leurs enfans fort jeunes.

Ils ont cela de commun avec les autres *Benjans*, qu'ils marient leurs enfans fort jeunes. Ce que l'on doit trouver d'autant moins estrange, qu'il est certain que les Indiens & les Indiennes sont bien plûtost capables d'engendrer que les autres nations, en sorte que l'on n'en trouve point qui ne le soient en l'aage de dix ou douze ans. Et c'est à ce propos que je raconteray icy vne histoire, qui semble estre fabuleuse, mais qui m'a esté donnée pour tres-veritable, par des personnes si graves, que je ne fais point de difficulté de la debiter sur leur parole.

Histoire fort remarquable.

C'est que depuis quelques années, & mesme sous le regne du *Mogul Schach Choram*, qui vit encore aujourd'huy, la femme d'vn *Rasboute*, qui demeuroit à *Agra*, accoucha d'vne fille, laquelle en l'aage de deux ans eut le sein aussi gros qu'vne nourrice. Vn serrurier, voisin du *Rasboute*, conseilla au pere & à la mere de souffrir, qu'on luy appliquast le fer chaud, qui est le remede ordinaire, dont ils se servent, contre les humeurs superfluës. Ils y consentirent : mais l'on n'eust pas si tost fait l'operation, que le serrurier mourut, & en suitte le pere & la mere, & tous ceux, qui y avoient assisté. L'enfant eut en l'âge de trois ans ce que celles de son sexe n'ont accoustumé d'avoir

qu'à douze ou à treize. L'année d'apres cela cessa ; mais le ventre luy enfla, comme si elle eust esté grosse d'enfant. Cette enfleure diminua tant soit peu l'année suivante, & en l'âge de six ans elle accoucha d'vn garçon. Mais cela fut trouvé si extraordinaire par tout le païs, quoy que l'on s'y marie fort jeune, comme je viens de dire, que *Schach-Choram* envoya querir la mere & l'enfant, pour les faire élever à la Cour. 1638.

Outre les *Benjans* il y a encore vne autre sorte de Payens dans le Royaume de *Gusuratta*, qu'ils appellent *Parsis*. Ce sont des Perses de *Fars* & de *Chorasan*, qui se retirerent en ces quartiers-là, pour éviter la persecution des Mahometans, dés le septiéme siecle. Car *Abubeker*, ayant entrepris d'establir la religion de Mahomet en Perse par les armes, le Roy, voyant qu'il luy estoit impossible de s'y opposer, s'embarqua avec dix-huict mil hommes à *Ormus*, & prit port dans l'*Indosthan*. Le Roy de *Cambaya*, qui estoit *Hindou*, ou Indien, c'est à dire Payen, comme luy, le receut, & luy permit de demeurer en son païs ; où cette liberté attira plusieurs autres Perses, qui y ont conservé avec leur religion, leur ancienne façon de vivre. Ils demeurent la plus part le long de la coste, & vivent fort paisiblement, s'entretenans du profit qu'ils tirent du labourage du tabac, qu'ils cultivent, & du *terry* qu'ils tirent des palmes de ces quartiers-là, & dont ils font de l'*Arack*, parce qu'il leur est permis de boire du vin. Ils se meslent aussi de faire marchandise, & la banque, de tenir boutique, & de tous les autres mestiers, à la reserve de celuy de mareschal, de forgeron, & de serrurier ; parce que c'est vn peché irremissible parmy eux d'esteindre le feu.

Les Parsis.

Leur façon de vivre.

Ces *Parsis* croyent qu'il y a vn seul Dieu, conservateur de tout l'Vnivers. Qu'il agit seul & immediatement en toutes les choses, & que les sept serviteurs de Dieu, pour lesquels ils ont aussi beaucoup de veneration, n'ont qu'vne administration dependante, dont ils sont obligez de rendre compte. Le premier de ces sept serviteurs s'appelle *Hamasda*, & gouverne les hommes, pour les porter aux bonnes œuvres. Le deuxiéme, qu'ils appellent *Bhaman*, gouverne le bestail, & preside sur tous les animaux de la terre. Le troisiéme, nommé *Ardy besth*, conserve le feu, & empesche qu'on l'esteigne. Le quatriéme s'appelle *Sarywar*, & a soin des metaux, dont ils sont fort cu-

Leur croyance.

Sept serviteurs de Dieu.

1638. rieux, & accuse ceux qui negligent de les nettoyer : ce qui est vn peché mortel parmy eux. Le cinquiéme, qu'ils nomment *Espander*, a soin de la terre, & empesche qu'on la salisse, & que l'on en vse autrement que l'on ne doit. *Auwaerdath*, qui est le sixiéme : fait pour l'eau ce qu'*Espander* fait pour la terre; & empesche que l'on y jette des ordures. Le septiéme, qu'ils appellent *Ammadath*, conserve les arbres, les fruits, les herbes & les legumes : mais sans aucun pouvoir de les faire venir, ou d'en empescher la production. Car ces sept esprits subalternes ne sont establis de Dieu, que pour connoistre les abus qui s'y commettent, & pour luy en faire leur rapport.

Vingt-six autres serviteurs de Dieu.

Outre ces sept serviteurs, dont la dignité est fort grande, Dieu a encore vingt-six autres serviteurs, qui ont chacun leur fonction particuliere. Le premier, qu'ils appellent *Sroch*, se saisit de l'ame au sortir du corps, & la conduit devant deux Iuges, qu'ils appellent *Meer Resus* & *Saros*, pour estre examinée, & pour recevoir d'eux la condamnation ou l'absolution de leurs pechés. Les formes par lesquelles on y procede sont, que l'on met les bonnes & les mauvaises œuvres dans deux balances, pour estre jugées par le poids. Les bons & les mauvais Anges se tiennent aupres des balances, & emportent les ames qui leur sont adjugées, ou dans le Paradis, ou elles jouïssent d'vne joye eternelle, ou dans l'enfer, pour y estre tourmentées, jusqu'à la fin du monde, qu'ils croyent devoir estre renouvellé au bout de mil ans, & alors elles entreront dans d'autres corps, pour mener vne meilleure vie qu'elles n'õt fait dans le premier. Le quatriesme de ses serviteurs s'appelle *Beram*, & preside à la guerre : c'est pourquoy on s'adresse à luy, pour obtenir de Dieu la victoire par son intercession. Le cinquiesme est *Carraseda*, c'est à dire le Soleil. Le sixiesme *Auva*, c'est à dire l'eau. Le septiesme s'apelle *Ader*, & gouverne le feu, sous *Ardy besth*. Le huitiesme est *Moho*, ou la Lune. Le neufiesme est *Tiera*, c'est à dire la pluye. Le dixiesme, qu'ils appellent *Gos*, gouverne le bestail. L'onziesme, qui s'appelle *Farwardy*, garde les ames, qui sont dans le Paradis. Le douziesme, nommé *Aram*, est celuy qui donne de la joye ou de la tristesse aux hommes. Le treiziesme, nommé *Goada* gouverne les vents, & les fait soufler. *Dien* qui est le quatorziesme, enseigne aux hommes la Loy de Dieu, & leur inspire

les bons mouvements pour l'obſerver. *Aperſamch*, qui eſt le quinzieſme, donne les richeſſes. *Aſtaet*, qui eſt le ſeizieſme, donne l'eſprit & la memoire aux hommes. Le dix-ſeptieſme, qu'ils appellent *Aſſaman*, preſide au commerce. *D'Gamigat*, qui eſt le dix-huitieſme, gouverne la terre. *Mariſpan*, qui eſt le dix-neufieſme, eſt la bonté meſme, qui ſe communique à ceux qui l'invoquent. Ils appellent le vingtieſme *Amiera*, & il preſide à l'argent monnoyé, dont il diſpoſe. Le vingt-vniéme s'appelle *Hoëm*, & c'eſt celuy ſans lequel il ne ſe fait point de generation, d'hommes, de beſtes ou de fruits. *Dimma* & *Berſe* ſervent indifferemment tous les hommes, & les trois reſtants, qu'ils appellent *Dephader*, *Debhemer* & *Dephdin* ſont affectés au ſervice particulier de Dieu, qui les employe en toutes ſortes d'affaires indifferemment.

Les *Parſis*, qui appellent ces vingt-ſix ſerviteurs d'vn nom general *Geshoo*, c'eſt à dire, Seigneurs, croyent, qu'ils ont vn pouvoir abſolu ſur les choſes, dont Dieu leur a confié l'adminiſtration: c'eſt pourquoy ils ne font point de difficulté de les adorer, & de les invoquer en leurs neceſſités; parce qu'ils ſont perſuadés que Dieu ne refuſe rien à leur interceſſion.

Ils ont beaucoup de reſpect pour leurs Docteurs, & leur fourniſſent abondamment dequoy ſubſiſter, avec leurs femmes & leurs enfans; bien qu'il y en ait parmy eux, qui ne laiſſent pas de faire trafic; ce que la Loy leur permet: mais l'on n'eſtime pas tant ceux-cy, que les autres qui ne s'employent qu'à enſeigner à lire & eſcrire aux enfans, & qui expliquent leur Loy au peuple. Ils n'ont point de Moſquées ny de lieux publics, pour l'exercice de leur religion; mais ils affectent à cela quelque chambre de la maiſon, où ils font leurs devotions, eſtans aſſis, & ſans aucune inclination de corps. Ils n'ont point de jour dans la ſepmaine qui ſoit particulier pour cela; mais ils chomment le premier & vingtiéme jour de la Lune. Encore que leurs mois ne ſoient que de trente jours, leur année ne laiſſe pas d'eſtre compoſée de trois cens ſoixante cinq: car ils ajouſtent cinq jours au dernier mois. L'on ne connoiſt point leurs Preſtres par l'habit; parce qu'il leur eſt commun, non ſeulement avec tous les autres *Parſis*, mais auſſi avec tous les autres habitans du païs; d'avec leſquels on les diſtingue par vn cordon de laine, ou de poil de chameau, dont

Ils n'ont point de Moſquées.

Marque de leur religion.

1638. ils se font vne ceinture, qui fait deux fois le tour du corps, & se noüe en deux neuds sur le dos : qui est la seule marque de leur religion, & tellement inseparable de leur profession, que si par hazard elle se perd, celuy qui est assez mal-heureux pour l'avoir égarée, ne peut ny manger ny boire, ny parler, ny mesme bouger de la place, où il se trouve, que l'on ne luy en ait apporté vne autre de chez le Prestre, qui les vend. Les femmes en portent aussi bien que les hommes, depuis l'aage de douze ans, dans lequel on les croit capables de comprendre les Misteres de la religion.

Leurs maisons. Leurs maisons sont petites & sombres, & assez mal meublées, & ils affectent de demeurer dans vn mesme quartier. Ils n'ont point de Magistrat particulier parmy eux, mais ils ne laissent pas de prendre les emplois que les Mahometans leur donnent, & creent entr'eux deux des plus considerables de la nation, qui decident les differents qui y peuvent naistre, & pour lesquels ils ne plaident jamais devant d'autres Iuges. Il n'y a rien de si precieux parmy eux que le feu, qu'ils gardent tres-soigneusement; parce qu'il n'y a rien, à ce qu'ils disent, qui represente si bien la divinité que le feu. C'est pourquoy ils ne souffleront jamais vne chandelle, ou vne lampe, & n'entreprendront jamais d'employer de l'eau pour esteindre le feu, quand mesme la maison courreroit risque d'en estre consumée : mais ils taschent de l'estouffer avec de la terre. C'est le plus grand mal-heur qu'il leur puisse arriver, que de voir le feu tellement esteint en leur maison, qu'ils soient obligés d'en aller querir dans le voisinage.

Le feu est saint parmy eux.

Ils marient leurs enfans estans encore fort jeunes, mais ils souffrent que le pere & la mere les eslevent chez eux, jusques à ce que l'aage de quinze ou seize ans leur puisse permettre de consommer le mariage. Leurs veufves se peuvent remarier, & il est certain qu'il ne se commet pas tant de desordres parmy eux, que parmy les autres nations, quoy qu'ils soient extremement interessés : mais l'adultere & la paillardise sont les plus grands pechés qu'ils puissent commettre, & qu'ils puniroient sans doute de mort, s'ils avoient l'administration de la justice.

Punissent severement l'adultere.

Leurs enterrements. Quand vn malade est à l'extremité, on l'oste de son lit, pour le coucher sur vn petit lit de gazons à terre, où on le laisse ex-

ſpirer ; & incontinent apres cinq ou ſix hommes, qui font les fonctions de foſſoyeurs, le prennent ſur ce grabat, l'enſeveliſſent d'vn l'inçeul, & le couchent ſur vne grille de fer, faite en forme de civiere, ſur laquelle ils portent le corps au lieu de la ſepulture, qui eſt à vne bonne lieuë de la ville. Ces cimetieres ont trois lieux, clos d'vne muraille de douze ou quinze pieds de haut, dont l'vn eſt pour les hommes, l'autre pour les femmes, & le troiſieſme pour les enfans. Sur l'ouverture de ces foſſes ſont des barres, couchées en forme de grilles, ſur leſquelles ils couchent les corps, qui y demeurent, juſques à ce que les corbeaux & les autres oyſeaux carnaſſiers les ayent mangez, & que les os tombent dans la foſſe. Les parents & amis accompagnent le corps avec des cris & des lamentations effroyables, & s'arreſtent à cinq cents pas de la foſſe, juſques à ce que les foſſoyeurs l'ayent couché ſur la grille, & qu'ils ayent prononcé quelques prieres pour l'ame. Vn mois ou ſix ſepmaines apres on porte la terre, ſur laquelle il eſt decedé au cimetiere, comme vne choſe ſoüillée, où ils ne voudroient point avoir touché ; & tous les mois ils font vn feſtin aux plus proches parents, en memoire du defunt. S'il leur arrive de toucher à vn cadavre, ou aux os d'vne beſte morte, ils ſont obligés de jetter leurs habits, de ſe nettoyer le corps, & de faire penitence neuf jours durant ; pendant leſquels ny femme ny enfans n'oſeroient approcher d'eux. Ils croyent particulierement, que ceux dont les os tombent par hazard dans l'eau, ſont damnés ſans reſſource. 1638.

Leur loy leur défend de manger de ce qui a eu vie : mais ces défenſes ne ſont point ſi ſeveres pourtant, qu'en cas de neceſſité, & meſmes eſtans à la guerre, ils ne tuent des moutons, des chevres, des cerfs, de la volaille & du poiſſon, & qu'ils n'en mangent : mais ils s'abſtiennent religieuſement du beuf & de la vache, & ne tuent point d'elefants, de chameaux, de chevaux & de lievres, & encore moins de beufs & de vaches ; juſques là, qu'ils ne feignent point de dire, qu'ils aimeroient mieux manger de leurs pere & mere, que du beuf ou de la vache.

Il leur eſt permis de boire du vin & du *Terry*, mais il leur eſt défendu de boire de l'eau de vie, & ſur tout de s'enyvrer. C'eſt vn peché parmy eux, qui ne ſe peut expier que par vne rude L'yvrognerie.

1638. penitence, que l'on est obligé de faire, à moins de se resoudre de sortir de leur communion.

Leur taille n'est point des plus grandes, mais ils ont le teint plus clair que les autres *Indosthans*, & leurs femmes sont sans comparaison plus blanches & plus belles que celles du païs, & que les Mahometanes. Les hommes ont la barbe grande, coupée en rond, de la façon qu'on la portoit en France il y a cinquante ans. Les vns se font couper les cheveux, & les autres les laissent croistre. Ceux qui les font couper laissent croistre au sommet de la teste vne tresse, ou vn toupet de la grosseur d'vn pouce.

Ce sont les gens du monde les plus interessés, & les plus avaricieux, employans toute leur industrie à tromper dans le commerce; quoy que d'ailleurs ils ayent de l'aversion pour le larcin. Ils sont de meilleur naturel que les Mahometans, au moins s'il y en peut avoir dans vne ame interessée, dont l'avarice, (le plus lasche & le plus infame de tous les vices) s'est emparée.

Indous. Il y a au Royaume de *Gusuratta* encore deux autres sortes de Payens; dont les vns sont *Indous*, qui viennent de la Province de *Multhan*, & d'aupres d'*Asmeer*, qui ne sont point *Benjans*, parce qu'ils tuent toutes sortes de bestes, & en mangent, à la reserve du bœuf & de la vache. Ils prennent leurs repas dans vn cercle, où ils ne souffrent point que les *Benjans* entrent. Ils font la plus part profession de porter les armes, & le *Mogul* s'en sert pour la garde des meilleures places de son Royaume. Les autres viennent du Royaume de *Baghenal*, que l'on appelle communément le Royaume de *Golcanda*, & on les appelle

Ientives. *Ientives.* Ce sont des gens idiots, qui se rapportent de ce qui est de leur religion à leurs *Bramans*. Ils croyent qu'au commencement des choses il n'y avoit qu'vn seul Dieu, qui en a associé d'autres, à mesure que les hommes ont merité cét honneur

Leur croyance. par leurs grandes actions, & c'est à ces Saints qu'ils bastissent des Mosquées. Ils croyent l'immortalité & la transmigration des ames; c'est pourquoy ils abhorrent l'effusion du sang. Aussi ne se trouve-il point de voleurs, ou d'assassins parmy eux; mais aussi n'y en a-il point qui ne soit menteur & imposteur en recompense; en quoy ils excellent pardessus tous les autres Indiens. Ils punissent severement l'adultere; mais ils permettent

si bien

si bien la paillardise, qu'il y a des familles parmy eux, qu'ils 1638.
appellent *Bagawaro*, qui sont profession ouverte de se prostituer publiquement.

Outre cela ils ont encore parmy eux vne certaine sorte de gens, qu'ils appellent *Theers*, qui ne sont ny Payens ny Mahometans; car ils n'ont point de religion du tout. Ils ne servẽt qu'à escurer les puits, les cloaques, les esgousts & les privés, & à escorcher les bestes mortes, dont ils mangent la chair. Ils conduisent aussi les criminels au supplice, & en font quelquefois l'execution: c'est pourquoy ils sont en abomination à tous les Indiens, qui sont obligez de se purifier depuis la teste jusqu'aux pieds, si quelqu'vn de ces gens, qu'ils appellent à cause de cela *Alchores*, leur a touché. Aussi ne souffrent-ils point qu'ils demeurent dans les villes; mais ils les obligent à se retiter dans les extremitez des fauxbourgs, & à s'éloigner du commerce du monde.

Theers.

Nous ne nous amuserons pas icy à parler de la religion des Mahometans, dont le Royaume de *Guzuratta* est peuplé; parce qu'à la reserve de quelque peu de poincts, elle leur est commune avec les Turcs & avec les Perses, dont il a esté parlé en la premiere Partie de cette Relation. Mais nous ne nous pouvons point dispenser de continuer la digression, en laquelle nous nous sommes engagés, & de traitter des façons de vivre des Mahometans des Indes, qui sont bien differentes de celles des Turcs & des Perses.

Nous commencerons par les ceremonies de leurs mariages. Les parents de part & d'autre estans d'accord, & le jour estant pris pour les nopces, l'on ameine à la porte du marié vn cheval, dont le col & la croupe sont chargés de toutes sortes de fleurs, aussi bien que le reseul dont l'on couvre le visage du marié, qui monte à cheval, accompagné de ses parents & amis, ayant à ses costés deux estaffiers, qui luy portent des parasols de papier peint, & devant luy la musique, & des hommes, qui jettent en l'air plusieurs fusées, raquettes & autres feux d'artifice. En cét équippage il passe par les principales ruës de la ville, & s'arreste enfin à la porte de la mariée, où il luy donne le divertissement de la musique, & de son feu d'artifice, vne demy heure durant. Apres cela il entre dans la maison, où il s'assit sur des tapis, que l'on y a mis exprés pour cette ceremo-

Ceremonies des mariages des Mahometans des Indes.

1638. nie, & où la mariée le vient trouver, accompagnée de ses parents, & du *Molla* & du *Kasi*, ou Iuge du lieu. Le *Molla* lit quelques passages de l'Alcoran, & apres avoir fait jurer le marié, qu'en cas de divorce, il pourverra à la subsistance de sa femme, il benit le mariage, & s'en va. Le reste de la compagnie y demeure, pour manger du bettelé, & quelques autres drogues: mais l'on n'y boit point de vin, au lieu dequoy ils prennẽt des pillules d'*Amfion*, ou d'*Opiũ*, qui font le mesme effet, & leur font tourner la teste; aussi bien que le vin. Les parents & amis continuent leurs assemblées cinq ou six, & qu'elques fois huict ou dix jours de suitte; particulierement, quand les marques de la consommation du mariage paroissent aux linceuls des mariés. Mais si le marié trouve le chemin battu il en vse comme d'vn grand chemin, & abandonne la femme au public; comme au contraire, s'il n'est pas en estat de se faire passage; & que dans les trois ou quatre premiers jours de son mariage il ne donne point des preuves visibles de ce qu'il sçait faire, vne des proches parentes de la mariée luy envoye vne quenoüille, & luy fait dire; que puis qu'il est incapable de faire les premieres fonctions de l'homme, qu'il se mesle de faire le mestier des femmes.

Effet de l'Opium.

Leurs mariages ne sont point indissolubles, comme parmy les Chrestiens, & mesmes parmy les autre Mahometans; où il ne se fait point de divorce, sans connoissance de cause, & sans l'autorité du Iuge: Mais icy les hommes stipulent expressement en leurs contracts de mariage, qu'ils pourront faire divorce; non seulement pour adultere ou pour sterilité; mais aussi par vne simple aversion qu'ils prennent pour leurs femmes; en donnant les ordres necessaires pour leur subsistance, leur vie durant.

Ils peuvent faire divorce.

L'on n'y parle point de la restitution de la dot, parce que les femmes n'y apportent rien au mary, sinon les habits & quelques bagues; aussi bien n'en y a-il point qui n'ait ses pendants d'oreilles, ses bagues & ses braselets, en grande quantité.

Les femmes sortent rarement du logis, & celles qui sont de condition vont dans vn carosse couvert, ou se font porter dans vn *Pallanquin*, ou littiere à l'Indienne. Il y en a qui vont à cheval, ayans le visage couvert d'vne escharpe, & il n'y a que les pauvres, ou les publiques, qui allent à pied, ou qui se produisẽt

1638.

&c le visage descouvert. Elles accouchent presque sans peine; en sorte que c'est bien rarement que l'on y voit des femmes plus de deux ou trois heures en travail d'enfant.

Les Mahometans élevent leurs enfans avec beaucoup de soin, les envoyent à l'escole dés l'enfance, & leur font apprendre à lire & à escrire. Ceux qui n'en ont point le moyen les donnent à quelque personne de qualité, ou les envoyent à la guerre, dés qu'ils sont capables de porter les armes. Ceux qui se mettent au service d'autruy entrent dans vne condition assez mal-heureuse; parce qu'ils ne gagnent que trois ou quatre *ropias* par mois, dont il faut qu'ils se nourrissent, & qu'ils s'entretiennent.

Sont soigneux de bien élever leurs enfans.

On remarque aux enfans des Mahometans vne tendresse particuliere pour ceux qui les ont mis au monde; jusques-là qu'ils aimeroient mieux mourir de faim, que souffrir, que ceux qui leur ont donné la vie, manquassent dequoy entretenir la leur.

Qui sont de bon naturel.

Il n'y a quasi point de personne de qualité qui ne se fasse vn beau jardin, accompagné d'vne jolie maison, percée de grand nombre de petites fenestres de tous costés, qui leur doit servir de sepulchre, & à toute leur famille apres eux: & c'est à quoy ils font vne tres-belle despense. Les ceremonies de leurs enterremens se font en la maniere suivante. Incontinent apres le decés, les parents pleurent le defunct, & luy demandent pourquoy il s'est laissé mourir? & si l'on a manqué de luy rendre les services qu'on luy devoit, &c. Apres cela l'on disne, & il se fait vn festin à la memoire du defunct. Cependant on lave bien le corps, & on l'ensevelit dans vn linceul blanc parfumé, & on le pose dans vne biere ouverte, que trois ou quatre *Mollas* n'abandonnent point, mais ils demeurent aupres du corps, en lisant & faisant des prieres pour l'ame du defunct, jusqu'à ce qu'on l'ait porté en terre. On couvre la biere de quelques vestes de toile de cotton, de velours ou de quelque autre estoffe plus pretieuse, selon les facultez du defunct, & les parents & amis accompagnent le corps, qui est porté par dix ou douze hommes, jusques au sepulchre; les *Mollás* chantans cependant quelques Hymnes, ou actions de graces, à la gloire de Dieu. On couche le corps sur le costé droict, le visage tourné vers le Ponant, les pieds vers le Midy, & la teste vers le Septentrion,

Leurs enterremens.

1638. & l'on couvre la biere d'vn aix, de peur que la terre ne touche au corps, & ne le salisse. Pendant que l'on descend le corps dans la fosse, les parents marmottent aussi quelques prieres entre les dents, & apres cela tout le convoy retourne à la maison, où les *Mollas* continuent de faire encore quelques prieres pour l'ame du defunct, deux ou trois jours durant, & pendant tout ce temps-là l'on ne fait point de feu dans le logis; mais l'on fait cuire la viande ailleurs.

Ils se donnent la qualité de Mansulmans.

Ils prennent la qualité de *Mansulmans*, & croyent qu'il n'y a point de salut hors de leur communion: traittans d'heretiques & d'infidelles les Chrestiens, & tous ceux qui font profession d'vne autre religion que de la leur. Aussi ne voudroient-ils pas manger de ce qu'vn Chrestien ou vn payen auroit apresté; si ce n'est du pain, du beurre, du fromage, des confitures, ou choses semblables. Ils ont bien plus d'aversion pour les Catholiques Romains, que pour les Protestants: parce qu'ils ne peuvent point souffrir le culte des images, ny l'adoration qui s'y fait des choses visibles.

Leur teint & leur taille.

Ils sont la pluspart de belle taillle, & il y a fort peu de bossus & de boiteux parmy eux. Ceux d'entr'eux que l'on appelle *Mogolies*, ont le teint plus clair que les autres, mais ils ont tous les cheveux noirs & vnis. Ils n'aiment point les blonds, & ont l'aversion pour les rousseaux; parce qu'ils les croyent ladres. Car cette maladie y est fort commune; parce que la verole, qui l'est aussi, ne se guerit jamais si bien, qu'elle ne laisse quelque corruption dans le sang, qui infecte petit à petit tout le corps, & degenere avec le temps en ladrerie. Les *Mollas* laissent croistre la barbe, mais tous les autres se la font raser, aussi bien que les cheveux; à la reserve d'vn petit toupet, qu'ils laissent au sommet de la teste; parce qu'ils croyent que c'est par là que Mahomet les doit venir prendre, pour les enlever au Ciel.

Leurs habits.

Les hommes & les femmes s'habillent presque de la mesme façon. Leurs vestes, qui sont de cotton, de soye ou de brocard, selon la qualité des personnes, sont estroittes par en haut, comme vn juste au corps, s'allant eslargissant depuis la ceinture jusques sous le gras de la jambe, où leurs chausses, qui vont jusques aux pieds, se fronssent en plusieurs plis. Leurs souliers sont ou de maroquin, ou de quelque estoffe de soye,

ou de brocard, & ils en abattent les quartiers, parce qu'ils se déchaussent à tout'heure, pour entrer dans leurs chambres, dont le plancher est couvert de tapis. Leur coiffure ressemble à celle des Turcs plutost qu'a celle des Perses, & est faite d'vne estoffe fort deliée, de cotton ou de soye, & ouvragée de fil d'or & d'argent. Ils l'appellent *Shees*, & ne l'ostent jamais, qu'en s'allant coucher. Ils mettent sur la veste vne espece de manteau, qu'ils appellent *Pomereis*, contre le froid & la pluye. Ils serrent la veste d'vne ceinture, qu'ils appellent *Commerbant*, qui est faite d'vne estoffe de soye, ouvragée de fil d'or, sur laquelle ils ont vn autre ceinturō plus large d'vne toile de cotton fort fine, pliée en quatre. Les personnes de qualité portẽt dans la ceinture vne sorte d'armes, ou de poignards, court & large, qu'ils appellent *ginda*, ou *Catarre*, dont la garde & la gaine sont d'or, & bien souvent chargées de pierreries. 1638.

Les maisons des personnes de condition sont assez grandes, & composées de plusieurs appartemens, salles, chambres & cabinets. Les toicts des maisons sont plats, de sorte que l'on y peut monter, prendre le frais, & mesmes y coucher la nuit. Il n'y a quasi point de maison qui n'ait son jardin, & sa tanque: mais leurs bastimens sont fort chetifs: car les murailles ne sont que de terre, enduites d'vne composition faite de grets battus, de chaux, de gomme & de succre, qui fait vn blanc fort reluisant, & aussi vny qu'vn miroir. Les maisons sont fort mal meublées, mesme pour la cuisine, où l'on ne voit que quelque peu d'escüelles & de poisles: mais les femmes sont curieuses de faire paroistre en leurs appartemens leurs vases d'or & d'argent. Leurs maisons

Les hommes reçoivent leurs visites dans vne salle, où ils sont assis sur plusieurs tapis. En entrant ils se salüent de leur *Salom*, qu'ils accompagnent d'vne profonde inclination, & si la personne qu'ils salüent, est de condition, ils portent la main droite sur la teste, pour marquer le pouvoir qu'ils luy donnent sur eux. Ceux qui ne devoient point de submission l'vn à l'autre se contentent de se salüer d'vne inclination de part & d'autre, & quelquefois ils se prennent par la moustache, en prononçant *Grab anemcas*: c'est à dire, je vous souhaitte a l'effect des prieres des pauvres. Celuy qui reçoit les visites garde sa place, & fait asseoir ceux qui le viennent voir à ses deux costés. Ils Les ceremonies de leurs visites

1638. sont fort civils & fort reservés en leur conversation ; de sorte que l'on ne les entend jamais criailler ou contester, & ils ne font jamais de gestes de la main, ny de la teste. Quand ils veulent parler bas à quelqu'vn, ils se couvrent la bouche d'vne escharpe, ou d'vn mouchoir; de peur que leur haleine n'incommode celuy à qui ils parlent. Ceux qui font des visites d'affaires, se retirent apres qu'ils les ont faites, mais les amis particuliers continuent leurs visites, jusqu'à ce que le Maistre de la maison se leve, pour aller disner.

Leur despense.

Ils font grande dépense en habits, en festins & en femmes; par ce que leur Loy leur permettant de prendre tous les plaisirs imaginables, pourveu qu'ils ne fassent point de tort à leurs prochains, ils ne s'y espargnent point; mais se donnent tout ce que le cœur souhaite. En mangeant ils sont assis sur des tapis, & se font servir par vn trenchant. Ils n'ont point de serviette & n'en ont pas besoin, par ce qu'ils ne touchent point de la main à la viande.

Leurs domestiques.

Ils ont autant de domestiques qu'ils en peuvent nourrir, donnans à châque vallet sa fonction particuliere : en quoy ils sont si exacts, que ceux qui sont destinés à vn employ, ne voudroient pas avoir rendu le moindre service pour vn autre. Car vn *Selvidar*, qui pense les chevaux, ne voudroit pas avoir pensé vn bœuf, ou avoir graissé vne charrette, par ce que c'est la charge du *Belluwan*. Le *Serriewan* pense les chameaux, & le *Mahout* les Elefants. Le *Frassy* a soin des tentes & de la tapisserie, & les *Santeles*, servent de vallets de pied. Ceux-cy portent vn grand bouquet de plumes sur la teste, & deux sonnettes sur l'estomach, & font aisément quinze ou seize lieuës par jours. Ces vallets ne sont point nourris au logis : mais ont leurs gages, dont ils s'entretiennent, quoy qu'ils ne montent qu'à trois ou quatre *Ropias* par mois, qui font au plus vingt-quatre escus par an. Mais ils ont le tour du baston, qu'ils appellent *Testury*, qu'ils prennent du consentement du Maistre de celuy dont ils achettent quelque chose, & qui à cause de cela, est sans doute obligé de vendre plus cher.

Leurs femmes.

Leur plus grande dépense est celle qu'ils font pour leurs femmes. Car comme ils en ont trois ou quatre chacun, ils sont obligés de les entretenir, avec leurs Eunuques & esclaves, selon leur qualité, en leur donnant tous les mois dequoy s'en-

tretenir, en les fourniſſant d'habits, & de perles, de pierreries & de meubles. Leur polygamie a cela de commode, qu'il n'y à point de femme, qui pour ſe faire aimer de ſon mary, n'employe tout ce qu'elle a d'eſprit & d'induſtrie, pour gaigner ſon affection, & pour en fruſtrer ſes rivales. Il n'y a point de careſſe qu'elle ne luy faſſe : il n'y à point de drogue qu'elle ne luy donne, pour l'exciter à la volupté, & il n'y a point de complaiſance qu'elle ne luy rende, pour taſcher de le poſſeder ſeule. Elles n'en ont pas moins pour les Eunuques qui les gardent, afin d'avoir vn peu de liberté dans leur retraitte, qui leur eſt d'autant plus importune ; qu'en ces païs-là principalement la polygamie devroit eſtre permiſe aux femmes plûtoſt qu'aux hommes. 1638.

La condition des gens de meſtier y eſt miſerable; parce que leurs enfans n'en apprennent jamais d'autre, & ils ont cela de faſcheux, qu'il faut qu'vn ouvrage paſſe par trois ou quatre mains pour eſtre achevé : de ſorte que tout ce qu'ils peuvent gaigner, c'eſt cinq ou ſix ſols par jour, au plus. Auſſi vivent-ils fort miſerablement, n'ayans pour toute nourriture que du *Kitſerye*, qu'ils font de febves broyées & de ris, qu'ils font boüillir enſemble, juſqu'à ce que l'eau ſoit conſumée. Ils y mettent alors vn peu de beurre fondu, & le mangent ainſi à ſouper ; car le reſte du jour ils ne ſe nourriſſent que de ris ou de bled crû. Leurs maiſons ſont baſſes, couvertes de tuiles, & ſouſtenuës par des murailles de terre, couvertes de gazons, ne font point de feu dans la maiſon ; parce que n'ayant point d'autre matiere combuſtible, que de la fiente de vache, la puanteur ſeroit inſupportable ; outre que les maiſons n'y ſont point propres du tout ; & c'eſt pourquoy ils la bruſlent devant leur porte. Ils frottẽt auſſi leurs murailles de cette fiente; parce qu'ils croyent que cela chaſſe les puces & les autres inſectes.

La condition des gens de meſtier.

Leurs maiſons.

Les marchands ſont ſans comparaiſon plus heureux que les artiſans : mais ils ont auſſi cela d'incommode, qu'ils ne ſçauroient amaſſer du bien, qu'ils ne ſe voyent expoſés à l'envie des grands, qui le leur oſtent des qu'ils le font paroiſtre. Et d'autant qu'ils ne le peuvent pas faire avec juſtice, ils ſe ſervent ſouvent de pretextes, qui couſtent la vie à ceux qui ont acquis des richeſſes extraordinaires.

Tous les Mahometans de ces quartiers là ont bien vne meſ-

1638. me religion, mais ils ont parmy eux de certaines superstitions & façons de vivre particulieres, qui les font distinguer en plusieurs sectes; quoy que l'on puisse dire, que ce sont autant de nations plûtost que de sectes differétes. Car quád on les distingue en *Patans*, en *Moguls*, ou *Mogollies* & en *Indosthans* qui sont subdivisés en plusieurs autres moindres castes, comme *Sayedt*, *Seegh*, & *Leet*, il faut advoüer, que si l'on trouve quelque difference, en leur humeur & en leurs façons de vivre, qu'ils les ont apportées du païs, dont ils sont sortis, & qu'elles n'ont rien de commun avec leur religion; car il est certain que les *Patans* sont ceux que la premiere partie de cette relation appelle *Padars*, gens orgueilleux, insolents, cruels & barbares. Ils mesprisent les autres; parce qu'ils sont moins temeraires qu'eux à exposer leur vie, sans aucune necessité. Les *Moguls* au contraire, qui sont sortis de la grande Tartarie, sont bons, doux, sages, civils, accommodants & obligeants: c'est pourquoy l'on a beaucoup plus de respect pour eux, que pour les autres. Les *Indosthans*, ou *Hindusthans*, sont les anciens habitans du païs, & on les reconnoist parmy les autres par leur couleur, qui est beaucoup plus noire, que celle des deux autres, que nous venons de nommer. Ce sont des gens rustiques & avaricieux, & qui n'ont pas tant d'esprit que les *Patans* ou les *Moguls*.

Patans.

Moguls.

Indosthans.

En la Province de *Haca-Chan*, demeure vn certain peuple, qu'ils appellent *Blotious*, qui sont forts & courageux comme les *Patans*. Ce sont la plus part voituriers, qui se meslent de loüer des chameaux, & qui entreprennent de conduire les *Caffilas*: ce qu'ils font avec tant de fidelité, qu'ils aimeroient mieux perdre la vie, que souffrir qu'on leur pût reprocher d'avoir esgaré les choses, que l'on auroit confiées à leur conduite.

Blotious.

Il n'y a point d'hostellerie en Guzuratta.

Il n'y a point d'hostelleries dans tout le Royaume du *Guzuratta*, ny dans tout l'Estat du *Mogul*: mais l'on trouve dans les villes, & mesmes en quelques villages, des bastimens publics, qu'ils appellent *Saray*, que quelques personnes de qualité ont fait bastir par charité, pour la commodité des estrangers, & de ceux qui voyagent; qui sans cela seroient obligez de coucher à l'air. Ce sont des *Caravanseras*, qui n'ont que le couvert & les quatre murailles; de sorte que pour y estre accommodé, il faut apporter tout ce que l'on n'y trouve point.

Leur voiture.

L'on se sert de chameaux, de mulets, de chevaux & de

bœufs,

bœufs, pour voyager par le païs. Ils ont aussi vne espece de carosses, pour deux ou trois personnes, qu'ils font traisner par des bœufs, qui y sont si bien accoustumés, qu'ils font aisément dix ou douze lieuës par jour. L'imperiale de ces carosses est de drap ou de velours; mais ceux des femmes sont fermés de tous costés. 1638.

Les personnes de qualité se servent aussi d'elefans & de *Palanquins*, qui sont comme des littieres, que des hommes portent avec vne barre sur les espaules. Ils nourrissent les elefãs avec beaucoup de soin, & y font vne grande despense. Ils se plaisent à la chasse, & au vol de l'oyseau. Leurs levriers sont vn peu plus petits que les nostres; mais ils apprivoisent des tygres & des leoparts, dont ils se servent à la chasse, & qui attrappent la venaison d'vn seul sault, mais ils ne la poursuivent jamais.

Leur chasse.

Ils ont vne industrie particuliere pour la chasse de l'oyseau de riviere, par le moyen d'vn canard domestique, qu'ils vuident, & l'ayant remply de foin, ils vont entre deux eaux, & faisant nager le canard sur l'eau, ils le meslent insensiblement parmy les autres, qu'ils prennent par les pieds de dessous l'eau, sans les effrayer.

Leur adresse à tirer de l'arc.

Ils sont fort adroits à tirer de l'arc, qu'ils font de corne de buffle, & les flesches d'vne canne fort legere; dont ils tirent fort juste, & mesme en volant. Ils aiment le jeu des eschecs, & ont aussi vne espece de jeu de cartes. Ils aiment aussi la musique, quoy qu'elle ne soit pas fort harmonieuse; mais ils ont particulierement vne grande passion pour l'astrologie judiciaire; en sorte qu'ils n'entreprendront point d'affaire d'importance, qu'ils n'ayent consulté le *Minatzim*.

Ils ont quelques œuvres d'Aristote & d'Avicenne.

Ils ont quelques œuvres d'Aristote traduits en Arabe, qu'ils appellent *Aplis*, comme aussi quelques traittés d'*Avicenne*, pour lequel ils ont vne estime particuliere; parce qu'il estoit natif de *Smarcanda*, sous la domination de *Tamerlan*. Leurs escrits ne sont pas mauvais, & ils debitent leurs productions avec beaucoup d'éloquence. Ils tiennent registre des actions remarquables qui se font chez eux, & font des memoires, qui pourroient servir à la composition de l'histoire du païs. Leur langue est distinguée en plusieurs dialectes, mais elle est assez facile à apprendre, & ils escrivent de la mesme façon que nous,

Leur langage.

1638. de la gauche à la droite. La plus part des personnes de condition de la Cour du *Mogul* parlent Persan, & il y en a qui parlent Arabe, mais de ceux-cy il y en a fort peu.

Les maladies du païs.

Les maladies les plus familieres de ces quartiers-là sont la disenterie & la fiévre chaude, & le remede dont ils se servent communément, c'est l'abstinence. Ils ne manquent point de Medecins, mais ils n'ont point de chirurgiens. Les barbiers, qui y sont en tres-grand nombre, sont ceux qui font les saignées, & qui appliquent les ventouses.

L'hyver y commence en Iuin.

L'hyver commence au Royaume de *Guzuratta* vers la fin du mois de Iuin, & dure jusques en Septembre : mais les pluyes n'y sont pas si continuelles qu'à *Goa* : Car il n'y pleut que par intervalles, & particulierement à la nouvelle & à la pleine Lune. Le vent du Nort y regne six mois durant, & celuy du midy autant. Les mois les plus chauds de l'année sont Avril, May & le commencement de Iuin, pendant lesquels les chaleurs sont si grandes, qu'elles seroient insupportables, sans les vents qui s'élevent de temps en temps, & qui rafraischissent l'air; mais qui d'ailleurs sont fort incommodes; parce qu'ils font lever vne si horrible quantité de poussiere, qu'elle leur oste la veuë du Soleil.

Le commerce qui se fait en Guzuratta.

Il se fait vn tres-grand trafic par tout le Royaume de *Guzuratta*, mais particulierement de cotton, & de toiles, qui sont aussi belles & aussi fines que celles de Hollande, de plusieurs estoffes de soye, comme *contoms*, qui sont rayés de plusieurs couleurs, des *satins*, des *taffetas*, des *Petolas*, des *commerbands*, des *ornis*, d'or & de soye, dont les femmes se servent, pour se cacher le visage, des brocards, des tapis, ou *alcatifs*, des *Chitrenges*, ou tapis rayés, pour couvrir les coffres & les cabinets, des couvertures piquées, de soye ou de cotton, qu'ils appellent *Geodris* ou *Nalis*, des tentes, des *Perintos* ou *Neuhar*, dont ils se servent au lieu de couchette, des *Cadels* ou chaliєts, des cabinets de laque, des damiers d'escaille de tortuë, des cachets, des chapelets, des chaisnes, des boutons & des bagues d'ivoire, d'ambre, de christal de roche, & d'agathe.

La façon de faire l'Indigo.

Le meilleur *Indigo* du monde vient aupres d'*Amadabath*, dans vn village nommé *Ghirchées*, qui luy donne le nom. L'herbe dõt on le fait, ressemble à celle des panés jaulnes, mais elle est plus courte, & amere, poussant des branches, comme

la ronce, & croissant aux bonnes années jusqu'à la hauteur de 1638.
six ou de sept pieds, sa fleur ressemble à celle du chardon & la graine au fenegré. On la seme au mois de Iuin, & on la coupe en Novembre & Decēbre. On ne la seme que de trois en trois ans, & en la premiere année on la coupe jusques à vn pied de la terre. L'on en oste le bois, & l'on met les fueilles seicher au soleil & apres cela on les fait tremper quatre ou cinq jours dans vne auge de pierre, dans six ou sept pieds d'eau, que l'on remuë de temps en temps, jusques à ce que l'eau ait attiré la couleur & la vertu de l'herbe. Apres cela on fait couler l'eau dans vne autre auge, où on la laisse rasseoir vne nuict. Le lendemain l'on en tire toute l'eau, & l'on passe par vn gros linge ce que l'on trouve au fond, que l'on met seicher au soleil: & c'est là le meilleur indigo; mais les païsans le falsifient, en y meslant d'vne certaine terre de la mesme couleur. Et d'autant que l'on juge de la bonté de cette drogue par sa legereté; ils ont l'adresse d'y mesler vn peu d'huile, pour la faire nager sur l'eau.

L'herbe vient bien la deuxiesme année aux troncs que l'on a laissés à la campagne, mais elle n'est pas si bonne que celle de la premiere année. Neantmoins on la prefere au *Gyngey*, c'est à dire à l'indigo sauvage. C'est aussi en la seconde année que l'on en laisse monter vne partie, pour en recueillir la graine. Celle de la troisiéme année n'est pas bonne, & ainsi n'estant point recherchée par les marchands estrangers, ceux du païs l'employent à la teinture de leurs toiles. La couleur du meilleur indigo tire sur le violet, & il sent aussi la violette, quand on la brûle. Les *Indosthans* l'appellent *anil*, & laissent reposer la terre vn an, devant que la semer.

La pluspart du salpetre qui se vend en *Guzuratta* viēt d'*Asmer*, Salpetre.
à soixante lieuës d'*Agra*, & on le tire des terres qui ont esté long-temps en friche. La terre noire & grasse est celle qui en rend le plus, quoy que l'on en tire aussi d'autres terres, & on le fait en la maniere suivante. Ils font des fosses, qu'ils remplissent de terre salpetreuse, & y font couler par vne rigole autant d'eau qu'il faut pour la détremper: à quoy ils employent les pieds, en la demeslant jusques à ce qu'elle devienne comme de la boullie. Quand ils croyent que l'eau a attiré à elle tout le salpetre qui estoit dans la terre, ils en prennent la partie la plus claire, & la mettent dans vne autre fosse, où elle

1638. s'espoissit, & alors ils le font cuire dans des poisles comme le sel, en l'escumant incessament, & apres cela ils le mettent dans des pots de terre, où le reste de la lie va au fond, & quand l'eau commence à se geler ils la tirent de ces pots, pour la faire seicher au Soleil, où il acheve de se durcir, & de prendre la forme, en laquelle on l'apporte en Europe.

Le Borax. Le *Borax*, dont les orfevres se servent pour purifier l'or & l'argent, se trouve dans la montagne de la Province de *Purbet*, sous le *Razia Bibe om*, vers la grande Tartarie, d'où l'on tire aussi quantité d'aspic, de vif-argent, de musc & de cuivre; comme aussi vne certaine couleur qu'ils appellent *Mirzel*, dont l'on fait vn fort beau brun. Le *Borax* vient dans la riviere de *Iankenckhar*, laquelle en sortant de la montagne entre dans la riviere de *Maseroor*, laquelle traverse toute la Province, & produit cette drogue, laquelle croist au fond de l'eau, comme le corail. Les *Gusurattes* l'appellent *Iankenckhar*, & le gardent dans des bourses de peau de mouton, qu'ils remplissent d'huile, pour le mieux conserver.

Assa fœtida. Le *Hingh*, que nos droguistes & apoticaires appellent *Assa fœtida*, vient la plus part de Perse, mais celle que la Province d'*Vtrad* produit dans les Indes est bien meilleure, & l'on en fait vn tres-grand trafic par tout l'*Indosthan*. La plante qui la produit, est de deux sortes; l'vne vient en buisson, & a de petites fueilles, à peu prés comme la ruë, & l'autre ressemble à la rave, & sõ verd ressemble à celuy des fueilles de figuier. Elle aime les lieux pierreux & secs, & sa gomme commence à couler vers la fin de l'Esté; de sorte qu'il la faut receuillir dans l'Automne. C'est vne des choses dont l'on fait le plus grand trafic en ces quartiers-là; parceque les *Benjans* de *Guzuratta* s'en servent en toutes leurs sauces, & en frottent leurs pots & leurs vases à boire s'accoustumans ainsi insensiblement à cette odeur forte, que nous autres avons de la peine à souffrir en Europe.

L'Opium. *L'amphion*, *l'offion* ou *opium*, qui se consume en Europe, vient d'*Aden* ou de *Cayre*; mais celuy qui se vend aux Indes vient de la Province de *Gualor*, dans l'*Indosthan*, & n'est autre chose que le suc que l'on tire du pavot, par vne incision que l'on y fait, quand il commence à meurir. Tous les Orientaux l'aiment; jusques-là que les jeunes gens, ausquels l'on n'en permet point

l'vſage, & les pauvres, qui n'ont pas le moyen d'en avoir, ſe contentent de faire boüillir le pavot meſme, & d'en prendre le boüillon. Et d'autant que l'on y appelle le pavot *Puſt*, ils appellent *Puſty* ceux qui ſe ſervent de ce boüillon au lieu d'*Offion*. Les Perſes diſent, que c'eſt à eux à qui l'on en doit attribuer le premier vſage, & que toutes les autres nations ont voulu imiter leurs grands, qui en prenoient d'abord, pour provoquer le ſommeil. Ils en prennent tous les jours vne pillule, de la groſſeur d'vn pois, pas tant pour le ſommeil, que pour en tirer l'effet que produit le vin, qui donne du cœur & de l'eſperance à ceux qui n'en ont point d'ailleurs. Les *Caſſes*, ou meſſagers, qui vont à la campagne, en prennent pour ſe ſortifier: mais les Indiens s'en ſervent principalement, afin de donner plus de plaiſir aux femmes. Il eſt certain que c'eſt vn poiſon, qui tuë, ſi l'on ne s'y accouſtume petit à petit; & quand on y eſt accouſtumé, il en faut continuer l'vſage, ou l'on meurt auſſi. Il affoiblit tellement le cerveau à ceux qui en prennent continuellement, qu'ils en perdent l'vſage de la raiſon, & les principales fonctions de l'eſprit, & deviennent comme hebetés, s'ils ne ſe reſveillent par le meſme remede. 1638.

Nous avons parlé cy-deſſus de la lacque, & nous aurons occaſion d'en parler encore ailleurs; c'eſt pourquoy nous n'y adjouſterons icy autre choſe, ſinon qu'en *Guzuratta* il vient auſſi quantité de *Cumin*, de gingembre & de *Mirobalans*, dont ils font vn tres-grand trafic, ſecs & confits, de ſuccre brun, & de pluſieurs autres drogues, qui ont leur vſage en la medecine. L'on y trouve auſſi des diamants, mais peu, des perles, des eſmeraudes, des grenats, des agathes, &c. de l'albaſtre, du marbre rouge, & du jaſpe, que les habitans ont l'induſtrie de polir d'vne façon toute particuliere. Les drognes qui ſe trouven en Guzuratta. Les pierres pretieuſes.

L'on n'a qu'vne ſorte de poids par tout le Royaume de *Guzuratta*, qu'ils appellent *Maon*, c'eſt à dire main, qui peſe 40. *Ceer*, & fait trente livres & demie; de ſeize onces chacune, & vn *Ceer* peſe dix-huit *peiſes*, qui eſt vne eſpece de monnoye de cuivre, comme nos liards, & fait environ douze onces. Ils ont deux ſortes d'aulnes: La plus petite ne fait qu'vne demy aulne & vn ſeizieſme, meſure de France, & les dix-neuf de la grande font treize aulnes trois quartiers de la noſtre. Leurs poids. Leur meſure.

Ils ont auſſi deux ſortes de monnoye d'argent; ſçavoir les Leur monnoye

1638. *Mamoudis* & le *Ropias*. La fabrique des *Mamoudis* se fait à *Saratta*, d'vn argent de tres-bas tiltre, & valent enuiron quinze sols monnoye de France, & n'ont cours qu'à *Suratta*, à *Brodra*, à *Broitshia*, à *Cambaya*, & en ces quartiers-là. Dans tout le reste du Royaume, comme à *Amadabath* & ailleurs, ils ont des *Ropias Chagam*, qui sont de fort bon tiltre, & valent trente sols monnoye de France. Leur petite monnoye est de cuivre, & ce sont les *Peyses*, dont nous venous de parler, & dont les vingt-six font vn *Mamoudy*, & les cinquante quatre vne *Ropia*. Ils se servent aussi d'amandes, dont les trente six valent vn *peysa*, comme aussi de certaines coquilles, qu'ils appellent *kaureis*, & que l'on amasse sur le bord de la mer, dont les quatre-vingts valent vn *peysa* Les reaulx d'Espagne & les richedalles y valent cinq *Mamondis*; parce qu'ils les convertissent en leurs especes, avec beaucoup d'advantage, par l'alteration qu'ils y font, au poids, ou au tiltre, & bien souvent en l'vn & l'autre. Ils ayment les *Larris* de Perse, dont l'argent est fort bon. Ils ont aussi vne monnoye d'or, qu'ils appelle *Xerafins*, & valent treize *Ropias* & demie, mais l'on y en voit fort peu. Les sequins, & les ducats de Venize y sont plus communs, & valent huit & demie, & quelque fois neuf *Ropias*, monnoye de *Suratta*, selon le cours du change, & selon le prix que l'on donne à la monnoye, qui hausse ou baisse, selon que l'argent est rare ou large sur la place. Il y a vn grand nombre de faux monnoyeurs dans les Indes; c'est pourquoy il ne s'y fait quasi point de payement qu'en la presence d'vn de ces changeurs, qu'ils appellent *Xaraffes*, qui ont leurs boutiques aux coins des principales ruës, & qui pour fort peu de chose demeurent garands de la bonté de l'argent, dont ils ont vne si parfaite connoissance, qu'ils en descouvrent aussi-tost la fausseté.

Les Indiens grands faux monnoyeurs.

Ils comptent ordinairement par *lacs*, qui valent cent mille *Ropias* chacun, & cent *Lacs* font vn *Crou* ou *Carroa*, & les dix *Caroas* font vn *Arcb*. Vn *Theyl* d'argent fait. Vnze, douze ou treize *Ropias*, monnoye courante. Vnze *Massas* & demy font vn *Theyl* d'argent, dont les dix font vn *Theyl* d'or. Ils appellent leur monnoye de cuivre *Tacques*, & il est deffendu sur peine de la vie, de transporter aucun or, argent ou cuivre monnoyé hors de l'Estat.

La fertilité de Guzuratta.

Nous avons cy-dessus touché vn mot de la fertilité de ce

païs-là, & nous avons dit qu'il ne luy manque rien de ce qui est necessaire à la vie de l'homme. Et de fait la terre y produit du bled, du ris, des pois, des febves, de l'orge, du millet, du lin, du bled sarasin, de la graine de moustarde, &c. de l'huile, du lin, du beure, & du fromage, quoy qu'vn peu sec & trop salé au goust des estrangers, mieux qu'en aucune Province de l'Europe. Le bled y est sans comparaison plus gros & plus blanc que le nostre, & ils en font de bon pain, non point dans le four, comme nous, mais sur des plaques de fer. Les pauvres gens, & particulierement les *Benjans*, en font vne espece de flancs, dans la poisle, sur leur feu de fiente de vache, dont ils se servent au lieu de bois. Leurs pois & leurs febves sont plus petits que les nostres, mais ils sont bien meilleurs, particulierement leurs pois chiques, dont ils nourrissent en quelque endroits les chevaux, les bœufs & les buffles, au lieu d'avoine, que l'on ne connoist point aux Indes. Ils ne font point de foin non plus, & ne coupent l'herbe, que pour la faire manger toute verte. Ils sement la terre au mois de May, & font l'Aoust en Novembre & Decembre.

Leur façon de faire du pain.

Il n'y a point d'avoine dans les Indes.

Leurs semailles & leur Aoust.

Il n'y a personne dans tout l'Estat du *Mogul*, qui possede des terres en propre. Mais au tẽps de la semaille les païsans s'adressent au Gouverneur, ou à celuy qui est l'homme du Roy, & luy declarent combien de terre ils pretendent labourer cette année-là, à la charge de donner le tiers, ou la moitié du revenu au Roy; en sorte que bien souvent les païsans n'en retirent pas les frais qu'ils y ont faits pour la façon. Le *Mogul* au contraire laisse l'vsage des préz à tout le monde indifferemment, & & en tire tres-peu de chose, ou rien du tout: par vne tres-mauvaise politique; parce que cela fait que la plus part des terres demeurent en friche, & ne produisent que de l'herbe.

Toutes les terres sont au Mogul en propre.

Ils sement en leurs jardins toutes sortes d'herbes potageres comme de la laictuë, de la chichorée, de l'oseille, du persil, &c. des raves, des navets, des choux, des concõbres, des citroüilles, de l'ail, de l'oignon, des panets, & des betteraves: mais sur tout des melons, qui passent en bonté tous ceux qui viennent par tout ailleurs. A la reserve de la rose, il n'y a quasi point de fleur, qui ne soit recherchée pour la couleur plutost que pour l'odeur: Car encore que celles que l'on appelle *Mogera* & *Scampi* en ayent, les femmes les ayment pourtant mieux pour leur cou-

1638. leur que pour l'odeur. Les premieres ſont blanches & les autres jaunes, & les vnes & les autres viennent tout du long de l'année, auſſi bien que l'herbe , dont toute la campagne eſt réveſtuë, ſinon lors que les grandes chaleurs de l'Eſté la haſlent & la ſeichent.

Outre les arbres que nous connoiſons , & qui produiſent des limons, des citrons, des poncils & des grenades, il y a des *Ananas*, des *Banaſſes*, des *Iaccas*, des *Cocos* & des figuiers; parmy leſquels ils cultivent particulierement les *Cocos*, dont ils tirent le *Terry*. Il y a auſſi du raiſin aupres de *Suratta*, mais il eſt beaucoup plus petit que celuy de Perſe, & bien plus cher que les autres fruits du païs. Nous aurons occaſion d'en parler ailleurs, & dirons ſeulement icy que leurs foreſts , qui ſont peuplées de ces arbres, nourriſſent, outre les beſtes; dont nous avons parlé cy-deſſus, vne eſpece de chiens ſauvages, qu'ils appellent *Iackals*; mais il eſt defendu ſur peine de la vie de les chaſſer, auſſi bien que les autres beſtes, fauves ou noires; parce que ce divertiſſement eſt reſervé au Roy, & au Gouverneur de la Province.

Leurs chevaux ne ſont pas ſi beaux que ceux de Perſe & d'A-

Bœuf & moutõ. rabie; mais ils ne laiſſent pas d'en avoir grand ſoin, de donner à chaque cheval ſon palfrenier, & de les nourrir d'vne façon toute particuliere. Quand ils leur donnent de ces poix chiques, dont nous venons de parler, qu'ils appellent *donna*, ils les font broyer & cuire. Outre cela ils leur donnent deux fois le jour, le matin & le ſoir, deux livres de farine d'orge, dont ils font vne paſte, avec vne demy livre de beurre & vne livre de ſucre.

Les bœufs de ce païs-là ſont faits comme les noſtres, ſinon qu'ils ont vne groſſe boſſe entre les deux eſpaules. Il n'y a que les Mahometans qui en mangent, auſſi bien que du mouton, & encore ne ſont-ce que les pauvres. Les perſonnes de cõditiõ mangent du chevreau, qu'ils font roſtir entier, & y font vne farce de ris, d'amandes & de raiſins au ſoleil, ou ils en font des eſtuvées avec du beurre & du poivre : ce qu'ils appellent *brenghie*, & n'eſt pas mauvais. Ils mangent auſſi de ces moutons de Perſe, qui ont la queuë graſſe : mais c'eſt vne viande, qui eſt bien rare, & que l'on reſerve pour la table des grands, & pour les feſtins extraordinaires.

Volaille. Ils ont auſſi des poulles, des chappons, des paons, des oyes, des

des canards, des cercelles, des perdrix, des pigeons, des herons, des moineaux, comme aussi toutes sortes d'oyseaux de rapine, comme des faulcons, tiercelets, esperviers, aigles, &c. Ils ne manquent point de poisson de riviere, comme de carpes, de bresmes, d'anguilles, &c. & la marée y est tres-bonne, & à tres-grand marché, parce que les Payens n'en mangent point, & les Mahometans aiment bien mieux la chair que le poisson. Ils ont aussi toutes sortes de coquilles, des huistres & des crabbes, & particulierement d'vn certain poisson, que l'on appelle dans les villes maritimes de Picardie, des chevrettes, qui y sont si grosses, que d'vne douzaine l'on fait vn bon plat. L'on remarque qu'au lieu que sur toutes les costes de l'Europe, cette sorte de poisson est en sa bonté en la pleine Lune, il l'est en ces quartiers-là en la nouvelle, & en la pleine les coquilles & escailles sont presque vuides. Les poissons qu'ils appellent *Tubarons*, & qui mangent mesmes les personnes, y paroist fort souvent, & c'est-là vne des raisons, pourquoy l'on se baigne ordinairement dans des tanques.

1638. Poisson.

Leurs navires sont fort mal bastis, en sorte que leur artillerie ne peut estre placée que sur le tillac, & à l'air. Les plus grands voyages qu'ils fassent, sont ceux de *Iava* & de *Sumatra*, vers le Levant, & à *Aden* & à la *Mecque* sur la mer rouge. Ils portent bien souvent plus de mille personnes à la fois, qui vont la plus part faire leur pelerinage à la *Mecque*, afin d'estre mis au nombre des *Hoggoi*, ou Saints, au retour. Ils partent au commencement de la Lune de Mars, & retournent au mois de Septembre; parce que les orages, qui regnent depuis le mois de Iuin jusques à ce temps-là, sur cette coste, leur fait employer six mois à vn voyage, qu'ils pourroient faire en deux. Les marchandises, qu'ils portent sur la coste d'*Aden*, sont du cotton, des toiles, de l'indigo, du camfre, du tabac, de l'aluin, du soulfre, du benjoin, du poivre & d'autres espiceries, des mirobalans, & plusieurs autres sortes de confitures, & ils en rapportent fort peu de chose, sçavoir du corail, de l'ambre, du *Misseit*, dont l'on teint en rouge, du *Kahwa*, & de l'*Amfion*, qui est estimé le meilleur de touit l'Orient: mais leurs meilleurs retours consistent en or & en argent monnoyé. Les autres vaisseaux, qui sont plus petits, & qui vont de *Suratta*, de *Cambaya*, & de *Broitschia* sur les costes de Perse, en rapportent des bro-

Leurs navires.

Le trafic qu'ils font sur les costes de la mer rouge.

Sur le Golfe de Perse.

1638. cards, des estoffes de soye, du velours, des camelots, des perles, des fruits secs, comme des amandes, des raisins, des noix & des dattes, & sur tout de l'eau rose, dont ils font vn tres-grand commerce. Ceux-cy partent au mois de Ianvier & de Fevrier, & sont de retour en Avril, ou au commencement de May. Il y a d'autres navires, de cent, six vingts, deux cens & trois cens tonneaux, qui portent à *Achim*, dans l'Isle de *Sumatra*, toutes sortes de marchandises du païs, & en rapportent du soulfre, du benjoüin, du camfre, de la porcelaine, de l'estain & du poivre. Ces derniers ne partent qu'au mois de May; parce que les Portugais, qui defendent sur peine de la vie & de confiscation de biens, de vendre du poivre ailleurs, que dans les villes, où ils ont estably leur commerce, & qui gardent la coste contre les pirates *Malabares*, ne se retirent dans les havres qu'en ce temps-là; c'est pourquoy ils font en sorte qu'ils puissent estre de retour au mois d'Octobre, devant que les Portugais ayent remis leurs flottes en mer.

A Achim.

Le commerce que les Malabares font en Guzuratta.

Les *Malabares*, qui occupent cette partie de la coste des Indes, qui s'estend depuis le *Cap di Ramo*, à dix lieuës de *Goa*, vers le Sud, jusqu'au *Cap de Comori*, a cent sept ou cent huit lieuës de long, & comprend les villes de *Calicut*, d'*Onor*, de *Bacalir*, de *Bacanor*, de *Mangalor*, de *Cananor*, & de *Cranganor*, font aussi vn grand cõmerce à *Suratta*, à *Cambaya* & à *Brotschia*, & y portent du *Cayro*, qui sont des escorces des arbres de *Cocos*, dont l'on fait les cordages pour les navires, du *Copera*, ou la moüelle de ces arbres, du succre brun, qu'ils appellent *Sigaga*, de l'*Areca* & *Bettelé*, qu'ils appellent en leur langue *Dimang*, d'vn certain bois, pour teindre en rouge, qu'ils appellent *Patang*, & de l'*Harpus*, dont l'on calfeutre les navires: comme aussi du ris, & d'autres vivres. Ils en remportent de l'*Amfion*, du saffran, du corail, du cotton, du fil, des toiles & d'autres estoffes. Ils arrivent à *Suratta*; & sur ces costes au mois de Decembre, & en partent au mois d'Avril.

Le commerce des Portugais.

Les Portugais, qui ont long-temps possedé seuls le commerce de *Gusuratta*, & qui s'en estoient rendus les maistres, par le moyen des forts qu'ils avoient bastis à *Daman*, *Diu* & à *Goá*; pour se maintenir contre les *Malabares*, leurs ennemis irreconciliables, y portoient du plomb, de l'estain, du vermillon, du vif argent, de toutes sortes de draps, de l'yvoire, du

bois de sandale, du poivre, du cardamom, des cloux de girofle, de la porcelaine, des estoffes de la Chine, de la canelle, des Cocos, du Cayro, & des vases d'or & de vermeil doré, faits en Europe, & y achettoient toutes sortes d'estoffes, des toiles de cotton, de l'indigo, du salpetre, de la lacque, du succre, des *Mirobalans*, des confitures, des bois de lict, des cabinets, & d'autres ouvrages de lacque, qu'ils portoient à *Goa*, pour la charge de leurs caraques, qui partent de là pour Portugal au mois de Ianvier, & en Fevrier. Ils y achettoient aussi du beurre, de l'*assa fœtida*, de l'*amfion*, du *Cumin*, du cotton & du fil, pour le porter en *Malacca*, en la *Chine* & au *Iapon*, où ils trafiquoient bien souvent avec deux cens pour cent de profit : Mais depuis que les Anglois & les Hollandois se sont establis dans le Royaume de *Guzuratta*, ils ont esté contraints d'abandonner vne partie de ce commerce, & de se contenter de celuy qu'ils continuent de faire à *Goa*, dont nous parlerons au second Livre de cette Relation. 1638.





VOYAGE DV SIEVR DE MANDELSLO AVX INDES.

LIVRE SECOND.

1639. IANVIER.

Le sieur de Mandelslo part de Suratta.



APRES que le sieur *Metwold*, qui venoit de resigner la charge de President dans les Indes, pour le commerce des Anglois, eust donné les ordres necessaires pour le voyage, il alla le premier jour de Ianvier 1639. prendre congé du *Sulthan*, qui le receut parfaitement bien, & luy fit present d'vne veste de brocard, dont le collet estoit fait de deux peaux de martre zobeline, qu'il avoit sur le dos, & de plusieurs autres bijoux, qu'il le prioit de garder pour l'amour de luy. Au sortir de la maison du *Sulthan*, nous-nous embarquâmes dans vne chaloupe, qui nous porta au bord du vaisseau *Marie*, qui estoit à la rade, à deux lieuës de l'emboucheur de la riviere. Le nouveau President, & les principaux officiers Anglois nous accompagnerent jusques dans le navire, où ils demeurerent trois jours, à se regaler les vns les autres, & à noyer dans le vin l'ennuy d'vne si longue separation.

Arrive à la rade de Daman.

Nous fismes voile le cinquiéme Ianvier, deux heures devant le jour, & arrivâmes sur le soir à la veuë de la ville de *Daman*, où nous trouvâmes vn de nos navires, qui estoit allé devant, prendre vn Portugais, qui devoit faire le voyage de *Goa* avec nous. Le Gouverneur nous envoya vn baril de vin, & quelques

autres raffraischissemens, nonobstant le siege que le Roy de Decam, son voisin, avoit mis devant la place; mais avec fort peu de succés; parce que le havre n'estant point bouché, les Indiens ne pouvoient pas empescher que le secours n'y entrast à toutes les heures du jour. 1639.

Le Royaume de *Decam*, ou de *Cuncam*; car c'est ainsi qu'on l'appelle le plus souvent, quoy que de sa ville capitale on luy donne quelquefois le nom de *Visiapour*, s'estend lelong de cette coste, depuis *Ingediva*, qui est à douze lieuës de *Goa*, vers le Sud, jusqu'à vn lieu nommé *Siffarde*. Elle a pour voisins, du costé du Nort le Roy *Nesamsa*, qui possede le païs, qui est entre la Province de *Dolte Babth*, au Royaume de *Decam*, & le Royaume de *Bailama*, du costé de *Daman*, & du costé du Levant le Roy de *Benghenals*, qui reside en la ville de *Golcanda*, que l'on appelle par corruption *Golconda*.

Description du Royaume de Decam.

Les principales villes maritimes du Royaume de *Decam* sont *Geytapour*, *Rasapour*, *Carapatan* & *Dabul*: mais la premiere ville du Royaume est celle de *Visiapour*, qui est située à quatre-vingts lieuës de *Dabul*, & à quatre-vingts quatre de *Goa*.

Ses principales villes.

Pour aller de *Goa* à *Visiapour* l'on prend la route suivante; laquelle nous avons bien voulu inserer icy, afin de faire connoistre par ce moyen vne bonne partie de ce Royaume.

Au sortir de *Goa* l'on passe la riviere de *Madre de Dios*, pour entrer dans le païs du Roy de *Visiapour*; où l'on rencontre d'abord la ville de *Ditcauly*, qui est a trois lieuës du *Goa*. Le Gouverneur de cette ville l'est aussi de la forteresse de *Ponda*, qui est sur la mesme riviere. De *Ditauly* jusqu'à *Danda* l'on compte six lieuës. Cette ville est assez grande & a de fort belles ruës. Elle est située sur la riviere de *Dery*, qui entre dans la mer auprés des Isles, que les Portugais appellent *Islas quemadas*. Ses habitans sont *Decanins* & *Benjans*, qui font grand commerce à *Goa*. Depuis *Banda* jusqu'à la montagne de *Balagatta*, sont neuf lieuës, & l'on passe par les villages d'*Amby* & d'*Herpoly*, & au pied de la montagne par celuy d'*Amboly*. Cette montagne s'étend le long du Royaume de *Cumcam*, jusques sur la coste de *Coromandel*, & a sur ses sommets des plaines, dont la fertilité ne doit rien à celle des plus belles vallées.

Chemin de Goa à Visiapour Ditcauly. Bonda.

La montagne de Balagatta.

Depuis *Amboly* jusques au village de *Herenekassi*, sur la riviere du mesme nom, il y a vnze lieuës, & à la portée du Ca-

1639. non de là l'on passe par le village de *Berouly*, situé dans vn vallon, entre les montagnes de *Balagatta*. A deux lieuës de là l'on trouve le village de *Werferée*, à trois lieuës plus avant celuy d'*Outor*, & en suitte à six lieuës & demie de là, celuy de *Berapour*; à vne demy lieuë plus avant celuy de *Matoura*, & apres cela, à vne lieuë plus avant, le village de *Calingre*. A cinq cens pas de là l'on trouve le village de *Kangir*, & proche de là vn hameau, qui n'a point d'autre nom que celuy de *Bary*, que l'on donne à tous les lieux, qui n'ont point de nom particulier. A vne lieuë de là est le village de *Worry*, & à vne demie lieuë plus avant celuy d'*Attrowad*; dans le voisinage duquel l'on voit sur vne éminence, vne fort belle *pagode*, ou mosquée du païs, que l'on descouvre de fort loin. A deux lieuës & demie de cette *pagode*, l'on prend à gauche, par le village de *Badaraly* à *Kerwes*, qui est à deux lieuës & demie de *Badalary*. Depuis *Kerwes* jusques à *Skoery* sont deux lieuës, & de là jusques à vne belle *pagode Benjane* il y en a cinq. De cette *pagode* l'on descouvre la ville & le chasteau de *Mirsie*, qui est à deux lieuës de là, à la main gauche, & l'on va de là à *Rajebag*, qui est à vne lieuë de la *pagode*. Cette ville est fort grande, & fait grand trafic de poivre, que les habitans debitent en *Bisnagar* & ailleurs. Elle est du doüaire de la Reine de *Visiapour*, qui y a son Gouverneur.

Rajebag.

A vne lieuë de *Rajebag*, l'on trouve vn beau puits: à deux lieuës de là l'on passe la riviere de *Cugny*, & à vne demy lieuë plus avant la ville de *Gottevy*. On la laisse à la main gauche, passant à sa porte, pour aller aux villages de *Coëtesi* & d'*Omgir*, qui ne sont qu'à cinq cens pas de là, & à vne demy-lieuë de la grãde riviere de *Corstena*, qui traverse tout le Royaume de *Decam* jusques à *Masulypatan*. A vne lieuë & demie de la riviere l'on passe au village d'*Eynatour*, & proche de là à celuy de *Katerna*, & en suitte à ceux de *Tangly* & d'*Erary*, jusqu'à la riviere d'*Agery*, qui en est esloignée d'vne lieuë & demie. A trois lieuës de là est la ville d'*Attony*, qui est assez bõne, pour servir de marché cõmun à tout le païs circõvoisin, d'où l'on y apporte tous les jours quãtité de vivres. A quatre lieües de là est le village de *Bardgie*, & à trois lieües & demie de là on passe par le village d'*Agger*, qui est à trois lieües de la ville de *Talsenghe*, qui est esloignée de celle de *Homoware* de trois autres lieües, & de là il y en a autant jusques à la ville de *Ticcota*, qui est à six lieües de *Visiapour*.

Devant que d'arriver à la ville capitale, l'on passe par les villes de *Nouraspour* & de *Strrapour*, qui luy servent comme de faubourg, & dont la premiere estoit autre-fois la residence ordinaire du Roy *Ibrahim Schach*, qui regnoit au commencement de ce siecle: mais aujourd'huy elle est entierement ruinée, & l'on acheve de la destruire, pour employer les materiaux de son Palais & de ses Hostels, au bastiment de ceux que l'on fait à *Visiapour*. Cette ville est si grande, qu'elle a plus de cinq lieuës de tour. Ses murailles, qui sont fort hautes, sont de pierre de taille & accompagnées d'vn grand fossé, & de plusieurs batteries, montées de plus de mille pieces de canon, de toutes sortes de calibre, de fer & de fonte. Le Palais du Roy est au milieu de la ville, dont il est separé par vne double muraille, & par vn double fossé, ayant plus de trois mille cinq cens pas de circuit. Celuy qui y commãdoit du temps de *Sulthan Mamedh Idelschach*, fils d'*Ibrahim*, s'appelloit *Nammouth Chan*, & estoit Italien, natif de la ville de Rome. Son commandement s'étendoit aussi sur la ville, & sur les cinq mil hommes, qui y estoient en garnison; outre les deux mil hommes, qui estoient en garnison dans le chasteau. La ville a cinq grands fauxbourgs, où demeurent les principaux marchands, & particulierement en celuy de *Schanpour*, où demeurent la pluspart des joüalliers. Les autres s'appellent *Gurapour*, *Ibrahimpour*, *Alapour* & *Bomnenaly*. Les habitans sont *Decanins* ou *Benjans*, *Moguls* & *Ientives*, dont il a esté parlé cy-dessus. 1638. Description de Visiapour.

Pour aller de *Visiapour* à *Dabul*, l'on reprẽd le mesme chemin, jusques à la ville d'*Atteny*, d'où l'on va au village d'*Agelle*, qui en est esloigné de deux lieuës, & de là à la ville d'*Arecq*, qui est à six lieuës & demie, d'*Agelle*. D'*Arecq* jusques à la ville de *Berce* il y a trois lieuës, & de là jusques à *Mirsie*, trois autres lieuës. Cette ville, que l'on nomme aussi *Mirdsi* & *Mirisgie*, est grande mais fort mal peuplée, ayant vers la partie septentrionale vn chasteau, si bien fortifié, que le *Mogul*, qui l'a autrefois assiegé avec toutes les forces de son Royaume, avoit esté contraint de lever le siege. L'on y voit aussi les tombeaux de deux Roys de *Delly*, qui y ont esté enterrés, il y a plus de cinq cens ans. Les habitants de la ville, & ceux du païs ont beaucoup de veneration pour ce lieu là. De *Mirsi* au village d'*Epour* il y a deux lieuës, & de là à la ville de *Graeen*, il y en a trois. Il n'est pas Chemin de Visiapour à Dabul. Berce. Mirsie. Graeen, deux villes.

1639. bien aisé de dire si ce n'est qu'vne ville, ou s'il en faut faire deux parce qu'elle n'est separée que par la grande riviere de *Corsena*, dans vne distance d'enuiron huict cens pas, & il y a tant de maisons de l'vn & de l'autre costé de la riviere, que l'on en peut faire deux bonnes villes, bien que l'vne soit beaucoup plus petite que l'autre. Depuis la riviere jusqu'au village de *Toncq* l'on compte deux lieües & demie. De là à celuy d'*Astacca* vne, & de là à la ville d'*Asta* deux lieuës. L'on trouue entre ce dernier village & la ville vn hameau, que l'on appelle *Barry*: mais il faut sçavoir que l'on dõne ce nõ aux lieux qui n'en ont point, ainsi que nous venons de dire. La ville d'*Asta* est fort marchande, & a vn fort beau marché, où l'on trouue toutes sortes de vivres. Le *Mogul*, qui est autrefois venu avec son armée jusqu'en ce lieu là, y a laissé des marques du dégast, que des armées si nombreuses ont accoustumé de faire là où elles passent.

Ballouwa. Oeren & Isselampour.

Au sortir d'*Asta* l'on trouue la grande ville de *Ballouva*, qui en est éloignée de trois lieües, & à trois lieües de là celles d'*Oerem* & d'*Isselampour*, qui ne sont éloignées l'vne de l'autre que de la portée du canon. On laisse la premiere à la droite, & l'autre, qui a vn bon chasteau, & son Gouverneur particulier, à la gauche. A deux lieuës d'*Isselampour* est le village de *Taffet*, & apres cela, à trois lieuës plus avant, celuy de *Cassegam*, d'où l'on fait deux lieües jusques à la ville de *Calliar*, qui est toute ruinée. A deux lieües de là est vn petit village, que l'on appelle *Goloure* d'où l'on passe par le village de *winge*, & en suitte par la ville de *Qualampour*, où il se fait beaucoup de toiles, & par celle de *Domo*, à la ville de *Tamba*, qui est à six lieuës de *Galoure*.

Qualampour. Domo. Galore. Tamba.

La ville de *Tamba* est assez grande, & fort peuplée. Elle est située sur le bord d'vne riviere, dont je n'ay pas pû sçavoir le nom; car celuy de *Coyna*, qu'ils luy donnent, est general, & signifie vne grande riviere. Ses habitans sont *Benjans* ou *Pentives*, qui vivent du commerce, ou du labourage.

Depuis la ville *Tamba*, jusqu'au village de *Morel* il y a deux lieuës, de là à celuy de *Suppera* deux lieuës, à *Beloure* quatre, & en suitte jusqu'au bourg de *werad*, deux lieuës. Ce bourg est à neuf lieuës des montagnes de *Ballagatta*, & a dans son voisinage vn village, nommé *Patan*, où se retiroit vn insigne voleur, nommé *Huewoghy*, qui rançonnoit tous les passans impunément, parce qu'au premier advis qu'on luy donnoit du dessein que l'on

l'on avoit sur sa personne, il s'enfermoit dans la montage, où il estoit impossible de le poursuivre. De *Werad* jusqu'au village pe *Helewacko* & à la riviere, qui y passe, il y a trois grandes lieuës. Cette riviere, qui descend de la ville de *Chavry*, qui est éloignée de trente-six lieuës de ce village, n'a point d'autre, nom, que celuy du village, quoy qu'on luy donne aussi celuy de *Coyna*, parce que c'est en effet la plus grande de tout le Royaume de *Cuncam*. Depuis la riviere jusqu'au village de *Gattamatta*, qui est dans les montagnes de *Balagatta*, il y a trois lieües, & de là jusqu'au village de *Poly* il y en a encore trois. Ce village est situé au pied de la montagne, qui est fort rude & tres-fascheuse en ce lieu-là. On fait de là jusqu'au village de *Camburley* deux lieuës, & en suitte jusqu'à celuy de *Chipolone* deux autres lieües. Ce dernier village est situé sur la riviere de *Ghoybbeer*, qui tombe en celle qui passe à *Helewacko*, c'est pourquoy l'on s'y embarque pour aller par eau jusqu'à *Dabul*, qui en est éloignée de seize lieües. L'on y embarque aussi les marchandises, que l'on y porte de tous les endroits du Royaume, en payant vn *Larin* & demy du *Candy*, qui fait quatre quintaux & demy de la voiture. 1638.

La ville de *Dabul* est située sur la riviere de *Kalewacko*, à dix-sept degrez quarante-cinq minutes de deça la ligne; quoy que *Linschoten* la mette à 18. degrez. C'est sans doute vne des plus anciennes villes de tout le Royaume; mais aujourd'huy elle n'a ny portes ny murailles, & toutes ses fortifications ne consistent qu'en deux batteries, que l'on a faites du costé de la riviere, sur lesquelles on voit quatre pieces de canon de fer. Le bois, que l'on rencontre à la main gauche en entrant dans la riviere, represente vn grand chasteau, & l'on descouvre aussi-tost au pied de ce bois vne tour blanche, qui sert de *Pagode*, ou de *Mosquée*, & de marque infaillible aux pilotes. L'entrée de la riviere est assez difficile, parce que l'on rencontre à l'emboucheure vn banc de sable, qui demeure à sec avec le reflux; de sorte qu'en y entrant il faut tousiours tirer vers le Sud, parce que l'on y trouve, mesme avec la basse marée, jusqu'à cinq ou six brasses d'eau; si ce n'est à l'emboucheure, où il n'y a que douze ou quatorze pieps d'eau, au plus. La rade est fort bonne à vne lieüe de la riviere; mais elle est sans comparaison meilleure à quatre lieües de là; dans la baye de *Zanguizara*. A dou- Description de la ville de Dabul.

1638. ze lieuës de là est le havre, ou la rade de *Ceitapour*, qui est à vingt lieuës de *Goa*, à 17. degrez 10. minutes, & est sans doute la meilleure de toute la coste; parce qu'en moüillant derriere l'Isle, qui la couvre, l'on est à couvert de tous les vents. A trois lieües de là est la ville de *Rasapour*, qui est vne des meilleures villes maritimes du Royaume de *Cuncam*. La *Baye* de *Wingurla* à dix-neuf lieües de *Rasapour*, & à trois des *Islas quemadas*, n'est pas incommode: mais nous ne pourrions pas nous engager à vne description plus ample, sans dessein de preparer icy de la matiere pour vne carte maritime: ce que nous ne pretendons point faire.

Rasapour.

Les habitans de Dabul.

Les habitans de *Dabul* sont Payens ou Mahometans, qui trafiquent principalement de sel, que l'on y apporte d'*Oranubammara*, & de poivre. Autrefois il en partoit plusieurs bastimens pour le Golfe de Perse, & pour la mer rouge; mais aujourd'huy le commerce y est tellement ruïné, qu'à peine envoyent ils tous les ans trois ou quatre meschans vaisseaux à *Gamron*. Les droits, que les marchandises y payent sont de trois & demy pour cent: mais les Anglois n'en payent que la moitié.

Les habitans de Decam.

Les habitans du Royaume de *Cuncam* ou *Decam*, quoy que la plus part *Benjans*, ne laissent pas de manger de la chair horsmis de celle de boeuf, de vache, de buffle, ou de porc. Ils ont de la veneration pour le boeuf & pour la vache; mais le porc leur est en abomination. En leur façon de vivre, aux mariages, enterremens, purifications, & autres ceremonies, ils imitent les *Benjans* de *Guzuratta*. Leurs maisons sont de paille, & les portes sont si petites, que l'on n'y peut entrer qu'en se courbant. L'on n'y voit pour tous meubles qu'vne natte, sur laquelle ils couchent, & vne fosse en la terre, où ils battent le ris. Ils s'habillent de la mesme façon que les autres *Benjans*, sinon que leurs souliers, qu'ils appellent *Alparcas*, sont de bois, qui tiennent sur le col du pied par quelques courroyes. Leurs enfans vont tout nuds jusqu'à l'aage de sept ou huict ans, & ils sont la plus part orfevres. Il y en a aussi parmy eux qui travaillent en cuivre, & ils ont des medecins, des barbiers, des charpentiers & des massons, qui travaillent pour les Mahometans, pour les autres *Benjans*, & pour les *Parsis*, qui y sont en plus grand nombre, que les *Decanins* & les *Canarins*. Ils se servent des mesmes armes que les *Indosthans*, & ont cela de commun avec

eux, qu'elles ne sont pas si bonnes que celles de Turquie ou de l'Europe. 1639.

Leur principal commerce est de poivre, que l'on transporte par mer en Perse, à *Suratta* & en Europe, & de vivres, dont toutes les Provinces voisines se fournissent. Il s'y fait encore quantité de toiles, que l'on transporte aussi par mer hors du Royaume, & ils trafiquent fort par terre, avec les habitans d'*Indosthan*, de *Golcanda*, & de la coste de *Coromandel*, où ils portent de toiles de cotton, & des estoffes de soye. Il y a grand nombre de Ioüaliers à *Visiapour*, & l'on y trouve quantité de perles: mais ce n'est pas là, où il faut chercher le bon marché; puis qu'on les y apporte d'ailleurs. Il se fait aussi quantité de lacque dans les montagnes de *Balagatta*; mais elle n'est pas si bonne que celle de *Guzuratta*.

Les Portugais y font vn grand commerce, & particulierement avec les marchands de *Ditcauly* & de *Banda*, qui ne sont qu'à trois ou quatre lieües de *Goa*, en achettant le poivre à sept reaulx le quintal, ou à huict, en donnant en payement des estoffes, ou de la quinquaillerie de l'Europe.

Venesars, peuples de Decam.

Il y a dans le Royaume de *Cuncam* vn certain peuple, qu'ils appellent *Venesars*, qui achettent le bled & le ris, que l'on apporte au marché dans les villes vne fois la sepmaine, pour le revendre dans l'*Indosthan*, & dans les autres Provinces voisines, où ils vont avec des *Caffilas*, ou *Caravances* de cinq ou six, & quelque fois de neuf ou dix mille bestes de somme; avec lesquelles ils emmenent leurs familles, & particulierement leurs femmes, qui manient l'arc & la flesche avec autant d'adresse que les hommes, & se rendent par ce moyen redoutables aux *Rasboutes*, qui ne les ont jamais osé attaquer, non plus que les *Couliers*, qui volent impunément les passans; parce que les *Rajas*, qui les devroient faire punir, les protegent.

La monnoye de Decam.

Il y à deux sortes de monnoye au Royaume de *Cuncam*; sçavoir les *Larins* ou *Laris*, qui viennent de Perse, & les *pagodes*. Huit Laris du coin de Perse font vne *pagode*, qui vaut dix Laris de *Dabul*, parce que l'on y altere le titre de l'argent. Ils ont aussi vne certaine petite monnoye de cuivre, qu'ils appellent *basarucques*, dont les neuf font vn *peyse*, & dix-huit *peyses* vn *Laris*. Mais dautant qu'il n'y a point de ville, & mesme qu'il n'y a quasi point de village, qui n'ait sa monnoye marquée à

1639. son coin, il est impossible d'en fixer la valeur au juste. Outre qu'il s'y trouve tant de fausse monnoye, qu'encores qu'il ne se fasse point de payement qu'en la presence du *Xaraf*, ou changeur, l'on a neantmoins beaucoup de peine à s'en defendre: car les changeurs mesmes ne laissent pas d'y en faire couler parmy la bonne, nonobstant les peines establies par les loix contre ceux qui font, ou qui debitent de la fausse monnoye, qui sont fort rigoureusement executées.

Le poids.

L'on s'y sert du mesme poids qu'au Royaume de *Guzuratta*, sinon que 20. *Maon* de *Suratta* en font 27. de *Cumcam*, & le *Maon* ordinaire, qui est de 40. *Ceeres* & de 16. *peises*, fait vingt-sept livres, de deux marcs chacune. Ils ont vn poids particulier pour le poivre, qu'ils appellent *Goëmy*, & pese douze *Maon*, quatre *Maon* font vn quintal, & vingt vn *Candy*.

Le Roy du Decam est tributaire du Mogul.

Le Roy de *Cuncam*, ou de *Visiapour*, est tributaire du *Mogul*; particulierement depuis les desordres, qui y arriverent sous le Roy *Idal-Schach*: à cette occasion.

Histoire de Chavas-Chan.

Du temps du *Sulthan Ibrahim-Schach*, pere d'*Idalschach*, il y avoit au service du Maistre de la Chapelle, ou de la Musique du Roy, vn esclave, nommé *Chavas*, homme d'esprit & de cœur & d'vne humeur agreable, & si engageante, que le Roy, qui le connoissoit, le demanda à son Maistre, & luy donna, apres plusieurs autres emplois, l'intendance de l'appartement de ses femmes. Mais son malheur voulut, qu'vn jour le Roy luy ayant demandé à boire, on luy en servit dans vne bouteille grasse, qui sentoit l'huile: ce qui fut cause, que le Roy luy commanda de se retirer. Neantmoins sa disgrace ne fut pas si grande, qu'il ne luy restast des marques de l'amitié, dont le Roy l'avoit honnoré: car il luy donna la charge de Capitaine de la Porte du Chasteau & le Gouvernement de la ville, où il fit paroistre tant de conduite, que le Roy se trouvant au lict de la mort, & *Mustafachan*, son favory, ne se voulant point charger de la regence, pendant la minorité du Prince, qui n'avoit que dix ans, l'on donna cette haute administration à *Chavas*, qui estoit en possession de la dignité de *Chan*, il y avoit long-temps. Les dix années de sa regence eurent l'approbation de tout le peuple: mais *Idalschach* ayant atteint l'aage de vingt ans, commença à s'ennuyer, de se voir sous la tutele d'vn esclave revolté, & à condamner ouvertement la familiarité qu'il avoit avec la Reyne

Qui est fait Regent du Royaume.

sa mere. Il avoit aussi engagé l'Estat dans vne guerre fort injuste, & extremement ruineuse; parce qu'encore qu'il fist payer tous les ans aux deputés du *Mogul*, les trente millions de *pagodes* de tribut, que le Roy luy devoit, il les faisoit attaquer à leur retour, & voler par des gens apostés, qui luy rapportoient tout l'argent. Le *Mogul*, *Schach Iahan*, qui vivoit alors, s'en plaignit d'abord, cõme d'vn desordre, auquel la justice obligeoit *Idalchach* de remedier: mais voyãt que l'on se mocquoit de luy, il entra avec vne armée de deux cens mille combatans dans le *Cuacam*, où il assiegea le chasteau de *Perinda* que quelques Hollandois, que l'on y avoit envoyés en prison, aiderent à defendre deux ans durant; jusques à ce que la paix fust conclue avec le Mogul, apres la mort de *Chavas-Chan*, qui fut tué en la maniere suivante. 1638.

Engage l'Estat dans vne fascheuse guerre.

Idalschach donc, ne pouvant plus souffrir le pouvoir extraordinaire & injuste de son tuteur, comme nous venons de dire, s'en plaignit aux Gouverneurs des Provinces & de ses places, & les pria de venir à son secours, contre l'vsurpation de *Chavas-Chan*. Ils s'assemblerent & manderent au Regent, que leur Roy estant dans vn aage capable de Gouverner le Royaume, il estoit temps qu'il luy remist l'administration des affaires entre les mains, & que pour cet effet il seroit à propos qu'il sortist du Chasteau, pour aller demeurer dans la ville, comme les autres grands du Royaume: luy faisans connoistre, que s'il manquoit de deferer à leurs remonstrances, ils ne manqueroient point d'employer vne partie des forces du Royaume, pour l'y contraindre. Mais *Chavas-Chan* ne pouvant se resoudre à se dessaisir d'vne autorité, qu'il possedoit depuis tant d'années. & s'asseurant de l'affection de ses creatures, aussi bien que de celle du peuple, qu'il avoit eu soin de s'acquerir pendant la Regence, par vne liberalité vrayement Royale, ne fit point de reflexion sur ces remonstrances, jusques à ce qu'il vist vne partie des grands, avec vne armée de trente mil hommes, aux portes de la ville. En cette extremité il prit vne resolution, qui acheva de le perdre. Car s'imaginant, que le peuple l'aimoit assez, pour le proclamer Roy, s'il n'en avoit point d'autre, il resolut de se défaire de son Prince, & de le tuer de sa main. Pour cet effet, & avec ce dessein il sortit de sa chambre vne nuit, pendant que l'armée n'estoit qu'à cinq lieües de la ville, &

Le Roy implore le secours des grands de son Royaume contre luy.

Chavas entreprend sur la vie de son Prince.

1639. estant arrivé à la porte de l'appartement du Roy, parce que les gardes ne firent point de difficulté de le laisser passer, & l'ayant trouvée fermée, contre la coustume, il la voulut forcer: Mais le Roy s'estant esueillé au bruit, demanda qui c'estoit. Il respóndit que c'estoit luy, & qu'il avoit à luy communiquer des lettres d'importance, qu'il venoit de recevoir presentement des chefs de son armée. Le Roy luy respondit, que l'heure n'étoit gueres propre pour lire des lettres, & qu'il revinst le matin, & s'estant levé en mesme temps, alla au *Mahael* ou appartement de la Reine, à laquelle il fit le recit de l'audace que *Chavas-Chan* avoit eüe, d'aller à la porte de sa chambre à l'heure qu'il estoit. La Reine qui ne manquoit point d'esprit, en fit vn si mauvais jugement, qu'il fut resolu sur le champ, que l'on se deferoit au plustost de ce pernicieux Ministre. L'on en donna la commissiõ à vn *Meldar*, ou Gentil-homme de la chambre du Roy, & à vn nommé *Chideram*, grand Fauconnier, & Intendant des Beliers & des Bufles, que le Roy faisoit nourrir pour le combat. Dés que le jour fut venu, le Roy se presenta sur son Thrône, accompagné des deux Cavalliers, qui s'estoient chargés de cette execution, & ayant fait venir *Chavas-Chan*, il luy donna vne lettre cachettée, & luy dit: *Chavas-Chan*, voila vne lettre que je viens de recevoir des Generaux de mon armée; dis moy ce qu'elle contient. Mais *Chavas* ne l'eut pas si-tost ouverte, pour la lire, que le *Meldar* luy plongea le poignard dans le sein: mais avec tant de precipitation, que sans attendre l'effect de la blessure, il se sauva vistement avec le Roy, dans l'appartement des femmes. Vn autre Gentil-homme, qui se trouva present à cette execution, voyant que la playe n'estoit point mortelle, faisant mine de le vouloit sauver, courut aussi-tost à luy, l'embrassa, luy demanda le sujet de sa disgrace, & faisant semblant de vouloir tirer le poignard de la playe, où il tenoit encore, le fourra si avant, qu'il le fit tomber à terre. L'Eunuque, qui estoit avec luy, le fit emporter dans la maison. Mais la Reine ayant sceu ce qui s'estoit passé, & le desordre, avec lequel le Roy & le *Meldar* s'estoient retirés, commanda à *Chideram* de l'aller achever. *Chavas-Chan* voyant arriver *Chideram* dans sa chambre, & croyant qu'il luy venoit rendre vne visite de civilité, luy dît. Helas *Chideram*, qui est-ce qui m'a ainsi assassiné? Mais *Chideram*, sans luy donner le loisir de luy en

Qu'il le pretient.

Est tué.

conter davantage, luy respondit : traistre c'est moy, se jettant 1638.
en mesme temps sur luy, il luy coupa la teste. Cette action brusque surprit tellement le frere de *Chavas-Chan*, qui estoit Capitaine de la porte du chasteau, trois Chirurgiens, 2. Capitaines, amis de *Chavas*, & quelques autres parents, qui s'y trouverent presens, que non seulement ils ne se mirent point en devoir de l'en empescher; mais ils luy donnerent le loisir de les tuer tous, sans qu'il y en eust vn seul, qui se mist en estat de defense.

Chavas-Chan avoit parmy ses domestiques vn certain *Caffre*, lequel ayant sceu la mort de son Maistre, courut aussi-tost au chasteau, à dessein de tuer le Roy : mais il rencontra en chemin environ trente soldats, qui l'arresterent, quoy qu'il en tuast dix de sa main, & eust achevé le reste, s'il n'eust esté accablé par le nombre, qui s'augmentoit à mesure, que le bruit de ce desordre s'espandoit par la ville. On luy coupa la teste, que l'on pendit, comme vn trophée, au clocher du chasteau.

Ses amis se mettent en devoir de venger sa mort.

Vne des creatures de *Chavas-Chan*, nommé *Morary*, s'estoit avancé avec dix mille chevaux jusques à cinq lieuës de *Visiapour* : de sorte que le Roy apprehendant, que ce General n'assemblast tous les amis du défunct, le fit declarer traistre de son Prince, & mit sa teste à prix. Son armée mesme se saisit de sa personne, & sçachant qu'vn autre Seigneur, nommé *Rundelo*, marchoit au secours de *Chavas-Chan*, & s'approchoit à dessein de joindre *Morary*, elle l'envoya, par vn chemin destourné, à la ville, où il arriva sur les huict heures du soir. Il fit dire au Roy, que s'il luy vouloit faire grace de la vie, & luy donner le commandement des *Brammenes*, il luy payeroit tous les ans vingt mille *pagodes* : mais ces offres furent rejettées, & le Roy commanda qu'on luy coupast les deux mains, & la langue, & qu'en cét estat on le promenast par toute la ville : mais il mourut par le chemin.

Ingratitude de Chavas envers son bien faicteur.

La seule action, qui avoit descrié le ministere de *Chavas-Chan*, ce fut la disgrace de *Mustafa-Chan*. C'estoit le Seigneur de toute la Cour, qui avoit le plus de credit aupres d'*Ibrahim-Schach*, & sur lequel ce Prince avoit jetté les yeux pour la tutelle du Prince son fils; mais il s'en excusa, & recommanda le merite de *Chavas-Chan*, qui le paya de la plus grande ingratitude, dont l'on ait jamais ouy parler. *Chavas Chan* vouloit que ce Seigneur appuyast de son autorité tout ce qui se faisoit pendant

1638. la regence, & voyant qu'il estoit impossible de le corrompre, il resolut de s'en défaire, en faisant accroire au Roy, que ce bon vieillard avoit dessein sur sa vie. Ce jeune Prince, suivant aveuglement les mouvemens que son favory luy inspiroit, resolut de s'asseurer de sa personne: ce qui obligea *Mustafa-Chan*, qui en fut averty, à se tenir sur ses gardes, & à se fortifier dans sa maison, où il s'estoit enfermé avec sept cens chevaux, & avec deux mil hommes de pied. Il y fut assiegé dās les formes, avec dix pieces de canon, & apres vn siege de six jours, il fut contraint de se rendre à discretion; parce que la plus part de ses gens, & mêmes ses domestiques l'abandonnerent. *Idal Schach* ayant sceu que *Chavas-Chan* avoit dessein de faire tuer *Mustafa-Chan*, ou au moins de luy faire crever les yeux, l'en empescha, en luy representant la part que le *Mogul*, qui estoit son allié, prenoit en la fortune de *Mustafa*, & l'obligea par là à l'envoyer prisonnier au chasteau de *Bellagam chapour*, ne luy laissant de tout son revenu, que cinq *Pagodes* par jour pour vivre.

Le Mogul s'interesse en la fortune de Mustafa Chan.

Et de fait le *Mogul Schach-Iahan* ne sceut pas si-tost la disgrace de *Mustafa-Chan*, qu'il envoya dire à *Idal-Schach*, qu'il eust à le remettre en liberté, & en la possession de ses biens, ou qu'il seroit obligé de luy declarer la guerre. *Idal Schach* promit de faire l'vn & l'autre, mais *Chavas-Chan* en eludoit l'effet; de sorte que *Mustafa-Chan* ne sortit de la prison, qu'apres la mort de *Chavas*: apres laquelle il fut restably en sa premiere dignité où il joüissoit de prés de dix millions de *Pagodes* de revenu tous les ans. Il entretenoit ordinairement mille domestiques, & trois mille chevaux à ses gages, sans ceux qu'il nourrissoit chez luy. *Chideram-Chan*, qui avoit assisté à la mort de *Chavas-Chan*, estoit celuy qui avoit le plus de credit apres *Mustafa*, & apres luy *Agu rasa*, qui estoit Gouverneur general des chasteaux de *Ponda*, *Perinda*, *Salpoure* & *Bellegam chapour*. C'estoit vne des creatures de *Chavas-Chan*; c'est pourquoy il se trouva bien descheu de son credit apres la mort de son protecteur, quoy que d'ailleurs il ne demandast qu'à se descharger du soin des affaires, à cause de son aage.

Le Roy de Decam peut mettre deux cens mil hommes sur pied.

On dit que le Roy de *Cuncam* peut dans fort peu de temps mettre deux cens mil hommes sur pied: mais comme nous venōs de dire, il est tributaire du *Mogul*. *Adelham-Schach*, bisayeul d'*Idal-Schach*, prit en l'an 1586. deux fois la ville de *Goa* sur les

Portugais:

Pourtugais:mais cõsiderant enfin que cette guerre ruinoit son Estat, il fit vn traitté avec eux, par lequel il leur laissa le païs de *Salsette* avec soixante-sept villages, celuy de *Bardes* avec douze, & celuy de *Tisuary* avec trente villages, à condition que les habitans de *Cuncam* joüiroient de la liberté du cõmerce par toutes les Indes; à la charge pourtant qu'ils seroient tenus de vendre tout leur poivre aux marchands de *Goa*, qui avoient fait vn traitté general pour cela, à peine de confiscation. Mais ce traitté n'a pas esté si bien executé, que de part & d'autre il n'y ait eu de temps en temps de grands mescontentemens, qui esclaterent en l'an 1635. par vne tres-fascheuse rencontre. Car sur l'advis que les Portugais eurent, que quatre vaisseaux du Roy, qui alloient à *Mocha* & en Perse, estoient en partie chargez de poivre, ils envoyerent quatre fregattes en mer, qui attaquerẽt les vaisseaux du Roy, où ils trouverent vne vigoureuse resistance, en laquelle vn Capitaine Portugais fut tué. Mais les Portugais ne laisserent pas de les prendre, & estant arrivés à *Goa*, tuerent de sang froid tous les Indiens qui furent trouvés dans les vaisseaux: de sorte que l'on ne doutoit point, que le Roy de *Cuncam* ne declarast la guerre à la ville de *Goa*. 1639.

Il n'y a point de Prince en ces quartiers-là qui ait tant d'artillerie que luy. Il avoit entr'autres vne piece de canon de fonte, qui tiroit prés de huict cens livres de fer, avec cinq cens quarãte livres de poudre fine; ce qui faisoit vn si estrange effet, que l'on disoit qu'au siege du chasteau de *Salapour* le premier coup avoit abattu quarante-cinq pieds de muraille. Celuy qui l'avoit fonduë estoit Romain, & le plus meschant de tous les hõmes: ayant eu l'inhumanité de tuer son fils de sang froid, pour consacrer cette piece monstrueuse de son sang, & de faire jetter dans le feu, où il avoit fait la fonte, vn des tresoriers du Roy, qui luy vouloit faire rendre compte de la despense, qu'il y avoit faite. Mais il est temps de poursuivre nostre voyage. Son artillerie.

Le 7. Ianvier nous arrivâmes de grand matin devant la ville de *Baçim*. Nous nous approchâmes de la ville, d'où le Gouverneur Portugais nous salüa de sept coups de canon, & nous respondîmes à sa civilité de trois autres. Nous y attendîmes plus de quatre heures vn Iesuite Portugais, que nous avions promis de conduire à *Goa*; mais voyans qu'il ne venoit point, La ville de Baçim.

1639. nous reprîmes noſtre route. Nous n'avions pas encore fait vne lieuë, quand nous vîmes ſortir du port vne fregatte Portugaiſe; ce qui nous fit croire qu'elle nous amenoit noſtre Ieſuite, & nous obligea à amener nos voiles pour l'attendre: mais le Capitaine nous dît, que le Gouverneur prioit le Preſident de ſouffrir que ſa fregatte puſt aller à Goa, ſous la protection du pavillon d'Angleterre, parce qu'il apprehendoit la rencontre des Hollandois, qui courent inceſſamment cette coſte. Il nous fit preſent de la part du Gouverneur, de trois bœufs, de quelques moutons, de pain, de pluſieurs paniers de citrons & d'orenges, & de pluſieurs autres rafraichiſſements, avec leſquels nous continuâmes gayement noſtre voyage.

Le Mercredy 9. Ianvier nous paſsâmes, avec vn bon vent du Nort, les Iſles de *Bandera* & de *Bambay*, qui s'eſtendent le long de la coſte, depuis *Bacim* juſques au deſſus de *Raſiapour*. Celle de *Bambay* eſt aſſés grande, & a vn fort bon havre du coſté de la terre ferme.

Raſiapour. Le 10. nous paſsâmes à la veuë de la ville de *Raſiapour*, qui n'eſt qu'à vingt & vne lieuës de *Goa*. Apres diſner nous paſsâmes devant la ville de *Fingerla*, à quatre lieuës de *Goa*, où les Hollandois ont vn bureau pour leur commerce, & ſur le ſoir nous deſcouvriſmes les Iſles qui ſont aupres de *Goa*, & en ſuite les deux chaſteaux, qui defendent l'entrée de cette belle ville.

Arrivent devant Goa. Le lendemain 11. Ianvier nous mouillâmes l'anchre ſous le chaſteau de *Guarde*, à vn quart de lieuë de la ville. Nous trouvâmes dans le havre ſix gallions & vne carraque, que nous ſaluames de noſtre artillerie. Le vaiſſeau Marie tira vingt-cinq coups de canon, l'autre neuf & le troſieſme cinq. Le General des gallions nous rendit le ſalut de ſa plus groſſe artillerie. Le chaſteau nous ſalua de trois pieces de batterie, & nous luy reſpondîmes de noſtre bord de cinq coups; & les autres deux vaiſſeaux, l'vn de cinq & l'autre de trois coups. Incontinent apres nous vîmes arriver vn Capitaine Portugais, qui fit le premier compliment au Preſident de la part du Viceroy. Le General des Gallions y vint quaſi en meſme temps en perſonne, dans vne gondole dorée, & tapiſſeé d'eſcarlatte. Il fut receu au bruit de vingts pieces de canon, que l'on tira pour l'amour de luy, à ſon arrivée. Apres les premiers complimens

1639.

pria le President d'entrer avec luy dans sa gondole, & le voulut obliger à se venir raffraiscir dans son gallion : mais le President s'en excusa, le pria de luy permettre d'aller à la ville, & luy promit qu'à son retour il se donneroit l'honneur de luy rendre la visite dans son bord. Ces gallions n'estoient-là que pour garder le havre, contre les douze navires Hollandois, qui pretendoient blocquer la ville de *Goa* du costé de la mer. Lors que nous y arrivâmas ils s'en estoient éloignés, pour se remettre d'vn combat, dans lequel ils avoient perdu deux de leurs navires, quelques jours auparavant, par le feu que les bruslots y avoient mis : mais le lendemain nous les vismes revenir, & moüiller à la rade, pour empescher la carraque de sortir, pendant que les fregattes, & les petits bastimens, qui pouvoient aller le long de la coste, ne laissoient pas d'y porter toutes sortes de vivres & de marchandises : jusques-là, qu'en vn seul jour j'y vis arriver vne *Caravanne* de plus de trois cens barques, chargées de poivre, de gingembre, de cardamom, de succre, de ris, de fruits & de confitures.

Le President, qui en montant la riviere, faisoit sonner ses trompettes, fut droit à la maison du *Fiador de la fasende*, qui est comme l'Intendant des Finances ; parce que c'estoit avec luy principalement, qu'il avoit à negotier l'affaire, qui l'avoit obligé à passer à *Goa*. Le *Fiador* estoit malade au lict, mais il ne laissa pas de recevoir le President avec toute la civilité imaginable, & luy promit de luy rendre en ses affaires tous les bons offices, qu'il devoit attendre, de l'amitié qu'ils avoient contractée entr'eux il y avoit long-temps. Au sortir de là le President se fit porter dans vn *Palanquin*, jusques au logis qu'on luy avoit marqué : où il ne fut pas si-tost arrivé, qu'il envoya demander audiance au Vice-Roy, qui luy fut accordée en mesme temps. Le Palais du Vice-Roy estoit situé sur la riviere, c'est pourquoy nous rentrâmes dans la barque pour y aller. Nous trouvâmes sur le bord de la riviere plusieurs *Hidalgos*, ou Gentils-hommes de la suitte du Vice-Roy, qui nous conduisirent jusques dans la salle, où il devoit donner audiance au President. Les gardes, qui estoient habillés de livrée, avoient pris les armes, & s'estoient mis en haye dans l'antichambre, par laquelle on entroit dans la salle, qui estoit richement meublée, & pleine de pourtraits de plusieurs Princes de l'Europe. Le

Le President Anglois visite le Vice-Roy de Goa.

1639. Vice-Roy, qui estoit habillé de noir, aussi bien que toute sa Cour, estoit assis dans vne chaise, & se leva, jusques à ce qu'il eust fait asseoir le President. Tout le reste de la compagnie demeura debout devant le Vice-Roy, à la reserve de quelques Gentils-hommes, qui nous menerent à vne des croisées, pour nous entretenir. Apres que le President eust achevé de parler de ses affaires, il prit congé du Vice-Roy, qui le conduisit jusqu'à la porte de la salle, où il se tint descouvert, jusques à ce que nous fussions tous sortis. Les mesmes Gentils-hommes, qui nous avoient receus au sortir de la barque, nous ramenerent jusqu'à la riviere, nous faisans remarquer en passant douze beaux chevaux, superbement couverts & enharnachés, que l'on y avoit fait venir exprés, pour nous faire voir la magnificence du Vice-Roy. Nous y vismes aussi vn *Biggel*, qui est vn animal de la taille & de la couleur d'vne *Renne*, mais il ressemble par la teste à vn cheval, ayant l'encoleure chargée de poil, comme vn asne, les pieds noirs & fourchus, & la teste ornée de deux petites cornes noires.

Nous n'eûmes pas si-tost achevé de disner à nostre retour, que nous-nous vismes accablés de visites. La plus part des Seigneurs Portugais vinrent saluer le President, & il n'y avoit point de Convent de Moines, qui ne luy envoyast ses deputez, pour le complimenter. Les dix jours que nous demeurâmes à *Goa*, ne furent employés qu'en des visites reciproques, & en des festins continuels, que le Vice-Roy nous faisoit faire par les principaux Seigneurs de sa Cour. Vn des plus beaux fut celuy que nous fit le 15. Ianvier vn Seigneur Portugais, qui avoit esté Gouverneur de *Baçim*, & qui venoit de succeder au gouvernement de *Mozambique*. Chaque service n'estoit que de quatre plats de viande, mais on les changea si souvent, & les viandes estoient si bien apprestées, que je puis dire avec verité, que je ne me suis jamais trouvé à vn si bon repas. Car bien que ces quatre plats ne remplissent point la table, qui estoit grande & de plusieurs couverts, l'on mesloit tant, & de si beaux fruits parmy la viande, qu'ils resveilloient à tous momens l'appetit, par le changement continuel de l'vn & de l'autre. Mais ce qu'il y eut de plus considerable, ce fut, qu'encore que les Dames Portugaises ne soient pas moins retirées que celles des Moscovites & des Perses, ce Cavallier,

sçachant qu'il obligeroit infiniment les Anglois, en leur faisant voir des femmes, nous fit servir par quatre belles filles de *Malacca*, pendant qu'il se faisoit servir en son particulier par deux pages, & par vn chastré. Ces filles portoient la viande, & nous servoient à boire, & bien que luy mesme ne beust point de vin, il vouloit que les Anglois vescussent à leur mode, & en prissent à leur ordinaire. Au sortir de la table, il nous fit entrer dans vne grande chambre, où il nous convia encore à boire, & lors que le President voulut prendre congé de luy, il luy fit present d'vne tres-belle couverture de *Watte*, d'vne couverture de cheval piquée, d'vne belle table & d'vn beau cabinet de lacque. 1639.

Le lendemain 10. nous allâmes disner à la maison Professe des Iesuites, qui nous avoient priés à vn festin magnifique. Il y avoit en cette maison cent cinquante Peres; & pour le moins autant d'escoliers : & neantmoins ce grand nombre ne remplissoit point ce grand bastiment, qui avoit ses quatre estages, & la plus belle veuë du monde; tant sur la mer, que du costé de la terre. Ils nous firent voir d'abord toutes les commodités de la maison, leurs richesses, & l'ordre qu'ils faisoient observer en toute leur œconomie. Apres cela ils nous firent entrer dans vne belle salle voutée, aussi grande qu'vne Eglise, qui estoit pleine de tables, posées le long des murailles. La nappe y estoit déja mise, avec les assiettes, & les tasses & les pots de terre, & l'on y avoit servy du pain & du fruict. Au milieu de la salle estoit vne autre petite table quarrée, couverte & servie comme les autres, pour ceux qui devoient faire penitence, pour avoir peché contre la discipline de l'ordre. Au milieu du vestibule de cette salle estoit vne colomne, de laquelle sortoit vn filet d'eau, dont l'on se servoit pour laver les mains. Apres cela l'on nous fit monter au troisiéme estage, dans vne autre salle, qui n'estoit pas toute à fait si grande que celle d'embas, mais elle estoit tres-richement meublée, & representoit parfaitement bien l'appartement d'vne tres-puissante maison, tant en ses tapisseries, qu'en ses autres meubles. La table, que l'on y avoit dressée pour nous, estoit fort grande, & estoit posée au milieu de la salle, couverte d'vne belle nappe, chargée de fruict & de pain, & de vaisselle de porcelaine, que les personnes de qualité de ces quartiers-là estiment bien plus que celle d'argent.

Les Iesuites de Goa le traitent.

1639. Festin en la maison Professe des Iesuites.

Le Pere Provincial, apres avoir donné la premiere place au President, s'assit auprés de luy, & fit en suitte placer tous ceux de nostre compagnie, meslant parmy nous deux Iesuites, pour nous entretenir, & faisant tenir les autres debout derriere nous, pour nous servir. L'on apportoit les viandes dans de petites escuelles de porcelaine, & l'on nous donnoit à chacun de nous la nostre, & ce à plusieurs services, de chair & de poisson, parfaitement bien apprestés. Le dessert respondoit fort bien au reste du festin, & consistoit en tartes, tourtes, gâteaux, œufs à la Portugaise, admirablement bien parfumés, massepains & confitures, seiches & liquides.

Accompagné d'vn ballet.

Au sortir de la table l'on nous conduisit en plusieurs chambres, où l'on nous laissa, pour prendre le repos ordinaire, pendant la plus grande chaleur du jour. Il y avoit dans chasque chambre trois licts, & au milieu sur vne table, vn grand vase de porcelaine, plein d'eau fraische. Apres cela l'on nous vint prendre, pour nous mener dans vne salle, où l'on nous donna le divertissement d'vn ballet, que l'on fit danser par des enfans de quelques Indiens, qu'ils avoient baptisés, & instruits en la Religion Catholique Romaine. L'Archevesque de *Goa*, qui est Primat de toutes les Indes, s'y voulut trouver en personne, tant pour prendre sa part au divertissement, que pour entretenir le President, par l'ordre du Vice-Roy. Le Maistre à danser fit la premiere entrée seul, & fit assez bien pour vn Portugais. Les habits des danseurs estoient fort beaux, mais ils n'avoient point de masque, & n'avoient point d'autre coiffure qu'vne courōne de fleurs. La plus belle entrée, & qui fit connoistre le sujet du ballet, estoit de quinze personnes, qui venoient chargées, partie de pieces d'vn pilier brisé, partie de festons de plusieurs diverses fleurs, dont ils ornerent le pillier, apres qu'en suitte de plusieurs passades, ils l'eurent composé & redressé entierement, le tout en cadence. Du bout de ce pillier sortit vne fleur, faite comme vne tulipe, qui s'ouvrit d'elle-mesme, pendant que l'on dansoit, & l'on en vit sortir vne image de la Vierge, tenant son enfant entre les bras, & le pilier mesme s'ouvrit en plusieurs endroits, pour jetter de l'eau de senteur, comme d'vne fontaine. Apres qu'ils eurent encore dansé quelque temps, ils défirent le pillier de la mesme façon qu'ils l'avoient posé, & se retirerent en bon ordre. Les Iesuites

nous dirent, que par cette invention ils representoient la peine qu'ils avoient euë, à fonder parmy les Payens & les Mahometans de ces quartiers-là l'Eglise de Dieu, dont Nostre Seigneur est la seule colomne, ou maistresse pierre du coin. Apres cela il y eut vne entrée de douze jeunes garçons, qui chantoient & joüoient chacun d'vn instrument different, aussi en cadence. L'on fit aussi vne entrée de Morisques masqués, qui danserent aux castagnettes, & respondoient à la musique avec tant de justesse, que je ne vis jamais rien de si agreable. Ils firen- aussi vne entrée d'vn homme, qui estoit tout couvert de nids d'oyseaux, & habillé & masqué à l'Espagnole, qui commença la farce de cette comedie par des démarches ridicules & bouffonnes, & l'on acheva le ballet par vne entrée de douze garçons, habillés en singes, qu'ils nimiterent pas en leurs cris & en leurs postures. Apres le ballet nous nous arrestâmes encore quelque temps, pour ouir leur musique, qui estoit tout à fait Portugaise. En prenant congé de nos hostes, ils nous dirent, qu'ils en vsoient ainsi; tant pour attirer les Payens & les Mahometans à la religion Chrestienne, par cette sorte de devotion moderne, que pour amuser les enfans, & pour les divertir apres leurs estudes. 1639.

Le 18. Ianvier nous fûmes priés à disner par les Iesuites du college, qu'ils appellent du Bon Iesus. Nous fûmes receus à l'entrée par quelques-vns des plus anciens qui nous firent voir, dans plusieurs salles & chambres, les pourtraits de plusieurs Princes, & personnes de qualité, qui s'estoient mis dans leur Ordre, & les histoires de ceux de leur societé, qui avoient souffert le martyre pour la religion Chrestienne; parmy lesquels les Auteurs de la fougade n'estoient point des derniers. Mais l'on ne s'amusa point à nous en donner l'explication: seulemẽt se contenta-on de nous faire vn long-recit des cruautés, que l'õ avoit exercées depuis quelques années sur ceux de leur Societé, dans le Iapon; où l'Empereur avoit employé le feu & le fer, & tout ce qu'il y a encore de plus cruel, contre les Chrestiens, tant contre les estrangers, qui avoient travaillé à l'establissement de la religion Chrestienne en ces quartiers-là, que contre les Iaponois, qui en avoient fait profession. Autre festin au College des Iesuites.

Apres nous avoir fait voir tout ce qu'il y avoit de beau dans le College, ils nous firent entrer dans l'Eglise, qui est sans

1639. doute vne des plus belles que les Iesuites ayent en toute l'Asie. Le bastiment est grand & magnifique, & ses ornements y respondent si parfaitement, qu'il est bien difficile de voir rien de plus beau. Nous vismes d'abord le grand Autel, mais bien qu'il fust des plus beaux que j'aye jamais veus, il n'avoit rien d'approchant pourtant des richesses d'vn autre plus petit, que l'on avoit eslevé à l'honneur de Saint François Xavier; auquel ils donnent la qualité d'Apostre des Indes. L'on nous monstra son image, qui estoit de bois, peint au naturel, & l'on nous dit que son corps se voyoit encore aujourd'huy en la mesme Eglise, au mesme estat qu'il estoit lors de son decés. Les Iesuites nous dirent, que ce corps avoit esté trouvé dans l'Isle de *Ceylon*, & qu'il n'avoit esté descouvert que par vn tres agreable odeur, qui avoit attiré ceux qui l'avoient trouvé, de plusieurs lieües loin dans la mer, jusqu'au lieu où il estoit caché. Ce qui s'accorde mal neantmoins avec ce que les autres en escrivent. Car outre que l'odeur, que l'Isle de *Ceylon* porte si avant dans mer, sort des forests de canelle, dont cette Isle est couverte, *Maffée*, qui est vn de plus graves Auteurs que la Societé ait produits, dit bien expressément, que François Xavier, non content des progrés qu'il avoit faits dans les Indes, par le moyen de la predication, voulut voir s'il auroit les mesmes succés en la Chine; mais qu'il y mourut sur le bord de la mer, en mettant pied à terre. Il y adjouste, que le Capitaine du navire qui l'avoit porté, fit mettre le corps dans de la chaux vive, afin de pouvoir emporter les ossements, apres que la chair auroit esté consumée: mais qu'il trouva au bout de quelque jours, que cette matiere bruslante n'y avoit point donné d'atteinte, & que le corps, au lieu d'estre corrompu, rendoit vne odeur si douce, que l'on resolut de l'emporter à *Goa*, où il fut receu avec de grandes ceremonies. L'on nous conta vn grand nombre de miracles que ce Saint a faits, mais je ne me souviens que de deux ou trois de plus considerables: sçavoir qu'il avoit fait revenir le Soleil, vne heure apres qu'il s'estoit couché. Qu'il commandoit à la Mer & aux vents, avec le mesme pouvoir que faisoit autrefois Nostre Seigneur, & qu'il avoit ressuscité deux hommes, dont l'vn avoit esté vn jour entier enterré.

Sepulchre de François Xavier.

Au sortir de l'Eglise ils nous firent entrer en leur refectoire, où les tables estoient posées le long des murailles, de la mesme

me façon, que nous les avions veües en la maison Professe, & 1639.
en si grand nombre, qu'il y avoit de quoy placer plus de deux cens personnes. Il n'y eut neantmoins que quatre des principaux, que l'on fit disner avec nous, pendant que les autres se tenoient debout, pour nous servir. Nous fûmes pour le moins aussi-bien traittés, que nous l'avions esté par les autres; mais il faut que j'avouë, que ceux-cy nous donnerent le meilleur vin de Canarie, que j'aye jamais beu. Parmy toutes les vertus morales, il n'y en a point, que les Iesuites cultivent plus soigneusement que la sobrieté; si bien que l'on peut dire que l'yvrognerie est le vice, dont on les accuse & soupçonne le moins; & neantmoins ils se faisoient donner à boire fort souvent, pour nous exciter à témoigner que nous croyons en effet ce que nous disions de la bonté de leur vin. Apres disner l'on nous fit monter au clocher, d'où nous descouvrismes toute la ville, la mer, la riviere & toute la campagne prochaine, jusques à la montagne, bien mieux que nous n'avions pû faire du quatriéme estage de la maison Professe.

L'Hospital de Goa.

En prenant congé de nos hostes, ils nous promirent, que le lendemain matin ils nous envoyeroient deux de leurs Peres, qui nous feroient voir le grand Hospital, dont les Iesuites ont la direction. C'est vn tres-grand bastiment, composé de plusieurs chambres, salles & galeries, & capable de loger plus de mille malades, qui y sont fort bien accommodés. Chasque lict est marqué de son chiffre, & ceux qui ne sont point occupés, le font connoistre par leur marque, qui est debout, au lieu que celle de ceux où il y a des malades, est abbatuë. Les plus beaux appartements de l'Hospital estoient la cuisine & l'apothicairerie; l'vne & l'autre pourveüe de tout ce qui est necessaire pour le soulagement des malades, qui y estoient en grand nombre; mais la pluspart de la verole ou de la disenterie. Ceux qui en ont le soin, ont cette prevoyance, qu'ils ne souffrent point que les malades ayent le déplaisir de voir exspirer les autres. Car dés que la maladie commence à tourner à la mort, l'on fait emporter le malade dans vne chambre particuliere, où ils le font assister d'vn Prestre, jusqu'à ce qu'il meure.

Le Convent des Augustins.

Apres avoir veu l'Hospital nous allâmes voir le Convent des Augustins, qu'ils appellent Nostre-Dame de la Grace. Il est situé sur vne eminence; de sorte qu'à voir son bastiment de

1639. loin on le prendroit pour vn des plus beaux Palais du monde. Les Moines nous le firent voir par tout, & nous monstrerent particulieremēt leurs riches chasubles, qu'ils disoient leur avoir esté données par des personnes de qualité, qui s'estoient retirées parmy eux. Ie leur delivray les lettres de recommandation, que les Augustins d'*Ispahan* m'avoient données pour eux; c'est pourquoy ils me firent en mon particulier de grandes civilités, & offres de service: mais dautant que j'avois déja veu vne bonne partie de la ville, dont ils me vouloient faire voir toutes les particularités, je les en remerciay, & me retiray avec le reste de la compagnie.

Dés que le President eust fait son affaire avec le Vice-Roy, qui luy fit payer neuf mille livres sterlings, qui font prés de quarante-cinq mil escus, en argent comptant, & luy promit de faire payer le reste, en argent ou marchandises, aux marchands Anglois, qu'il avoit pour cet effet amenés de *Suratta*, il alla rendre ses civilités à ceux qui luy en avoient fait, & prit congé par tout. Le Vice-Roy, le General des gallions, & tous les principaux Seigneurs de la Cour luy envoyerent de grands presents. Le premier luy fit present de plusieurs balles de cannelle, d'vn *Biggel*, de quelque muids de vin d'Espagne, de plusieurs moutons, de quelques panniers de fruits, & d'autres rafraichissements. Les Iesuites luy envoyerent de l'eau de vie, & grande quantité de toutes sortes de confitures, seiches & liquides, & le firent prier de faire passer avec luy en Angleterre quelques Iesuites, & entr'autres vn qui avoit demeuré assez long-temps en la Chine, pour y avoir acquis vne tres-parfaite connoissance du païs. Celuy de tous les presents que le President estimoit le plus, ce fut vne bouteille d'huile, que l'on avoit tirée de la fleur de cannelle, & vne bougie faite d'huile tirée de la canelle mesme, qui servoit de cassolette.

Le Vice-Roy envoye des presents au President.

Nous partîmes de *Goa* le 20. Ianvier, & rencontrâmes sur la riviere plus de cent fregattes, chargées de toutes sortes de vivres & de marchandises, qui venoient de *Cananor* & de la coste de *Malabar*, & qui avoient passé nonobstant le blocus des vaisseaux Hollandois, qui ne pouvoit servir qu'à empescher les Gallions & les *Carraques* de partir, pour aller en Portugal, ou vers les *Molucques*. Au sortir de la riviere nous allâmes droit au Gallion du General, que l'on appelloit le *Bon Iesus*, & estoit

Mandeslo part de Goa.

monté de ſoixante-quatre pieces de canon de fonte, toutes de batterie ou coulevrines. Il eſtoit armé de ſix cens hommes, de guerre ou de marine, & eſtoit vn des plus beaux vaiſſeaux que j'aye jamais veus. Le General receut le Preſident avec grande civilité, & le fit entrer dans ſa chambre, qui eſtoit accompagnée d'vne antichambre, d'vn cabinet & de deux galleries: & apres qu'il nous euſt fait faire collation, de confitures & de vin d'Eſpagne, contre la couſtume des Portugais, qui ne preſentẽt jamais à boire, que l'on n'en demande, il nous fit voir tout le navire, qui n'avoit que le nom de Gallion, mais qui pouvoit bien paſſer pour vne carraque en effet; tãt il eſtoit grand. Les autres vaiſſeaux de la flotte eſtoient auſſi fort beaux; n'y en ayant pas vn, qui ne fuſt monté de cinquante pieces de canon, pour le moins. Le General & le Preſident s'entretinrent enſemble environ vne demy-heure: apres laquelle le Preſident prit congé, & le General le conduiſit juſqu'à la porte, qui eſtoit vers la poupe, ſous la galerie du chaſteau, par laquelle l'on ſortoit bien plus cõmodément, que l'on ne fait des autres navires, par leurs eſchelles de cordes. Dés que le Preſident fut entré dans la barque, toute la flotte Portugaiſe le ſalüa de ſon canon. Le Gouverneur du chaſteau de *Guarde*, apres avoir fait ſaluër le Preſident, qui eſtoit ſon amy particulier, de toute ſon artillerie, ſe preſenta ſur la batterie, nous ſalüa du chappeau, & prit congé de nous. Le Preſident entrant dans ſon bort, fit tirer vingt coups de canon; à quoy le General des gallions reſpondit de vingt autres, & apres cela nous nous miſmes à la rade plus avant dans la mer, entre les deux flottes, de Hollande & de Portugal. 1639.

Mais devant que de partir de *Goa*, nous acheverons de dire ce que nous avons trouvé de plus remarquable en cette ville, qui eſt ſans doute la plus belle & la plus grande de toutes celles que les Portugais poſſedent en toutes les Indes. Elle eſt ſituée dans le Royaume de *Cuncam* ou de *Decam*, à quinze degrez de deçà la ligne, dans vne Iſle, que la riviere ſepare de la terre ferme. *Alfonſe Albuquerque* la prit par compoſition le 16. Fevrier 1510. ſur *Zabaïm Dalcam*, Prince de *Goa*, qui la reprit ſur luy le 30. May ſuivant; mais le 21. Novembre de la meſme année, *Alburquerque*, ſe trouvant renforcé d'vne flotte, avec laquelle *Diego Mendez Vaſconcelos* venoit d'arriver Deſcription de la ville de Goa.

1639. de Portugal, attaqua la ville, & la prit d'assaut. En ce temps-là la ville de *Goa* estoit desia fort marchande, mais beaucoup plus petite qu'elle n'est aujourd'huy, ainsi que cela se voit par les murailles de la vieille ville, qui sont encores debout, quoy que les portes soient abattuës; en sorte qu'il n'y a plus rien qui la separe d'avec la ville neufve, que les Portugais ont bastie, depuis qu'ils y ont estably le fort de leur commerce. Elle a du costé du Midy l'Isle de *Salsette*, qui n'est separée de la terre ferme que d'vn petit ruisseau, aussi bien que l' Isle de *Bardes*, qui couvre la ville du costé du Nort, & sous laquelle les navires peuvent moüiller en toute seureté, & à l'abry de tous les vents. Le chasteau de *Guarde* est au pied d'vn roc, sur lequel l'on a basty vne tour en forme de redoute, où l'on fait la nuict du feu, pour servir de fanal, & il a ses batteries de plusieurs pieces de canon de fonte, à fleur d'eau. Depuis l'embouchеure de la riviere jusques au havre il y a environ deux lieuës, mais elle est également large par tout, mesmes au lieu où elle coule entre l'Isle & la terre ferme, bien qu'en quelques endroits elle soit si basse, que l'Esté il n'y a pas deux pieds d'eau.

Le chasteau de Guarde.

Sterilité de l'Isle de Goa.

L'Isle de *Goa* ne produit rien, & est mesme si sterile, qu'à la reserve de quelque peu d'anneaux & de cabres, elle est incapable de nourrir quoy que ce soit; bien que les Portugais y ayent quelques jardins, où ils font venir du fruit; mais ils le doivent à leur soin plûtost qu'à la nature. Le vin de Palme y vient en abondance, & on leur apporte tous les autres vivres des deux Isles que nous venons de nommer, ou bien de la terre ferme, où ils ont vn grand commerce, & elle leur en envoye en telle abondance, qu'ils y sont à si grand marché, que nonobstant le blocus des Hollandois, l'on n'y payoit qu'vn escu d'vn pourceau, ou de six cochons de laict, de dix poules ou de huict canards, mais l'on y trouve fort peu de bœufs, & les moutons y sont encore plus rares que les bœufs. L'on ne souffre point que les Indiens passent en terre ferme sans la permission des gardes des passages, qui leur font vne marque au bras, laquelle ils sont obligez de faire reconnoistre en revenant; parce que les Portugais ne veulent point que les *Decanins* & *Canarins* entrent dans la ville, sans passeport. Ils n'ont point d'autre eau fraische dans la ville, que celle que leur

fournit vne fontaine, qui represente Lucrece, laquelle verse de sa playe assez d'eau pour abbreuver toute la ville : mais les vaisseaux font aiguade aupres du chasteau de *Guarde*, au dessus duquel il sort du roc vn ruisseau, qui s'y mesle avec la riviere. 1639.

La ville n'a aujourd'huy ny portes ny murailles, mais la riviere qui forme l'Isle, la met à couvert des insultes, qu'vne place ouverte pourroit apprehender. Les bastimens publics sont beaux, & les Palais des Grands sont fort magnifiques, mais particulierement en leurs meubles.

La ville de Goa n'a point de murailles.

Les habitans sont ou *Castizes*, c'est à dire Portugais naturels, & nez de pere & de mere Portugais, ou *Mestizes*, c'est à dire nez d'vn pere Portugais & d'vne mere Indiēne, ou ils sont Indiens. L'on connoist les *Mestizes* d'avec les autres par la couleur, qui cōmence à tirer sur l'olivastre: mais ceux de la troisiesme generation sont aussi noirs que les habitās du païs. Ce que l'on voit aussi en la quatriesme generation des *Castises*, quand mesme il n'y auroit point de meslange parmy eux. Les Portugais sont ou *Titulados*, comme ceux qui sont employés dans les principales charges: *Fidalgos da casa del Rey*, c'est à dire Gentils-hommes, ordinaires de la Maison du Roy: *Mocos Fidalcos* jeunes Gentilhōmes, c'est à dire fils de *titulados* ou de *Cavalleros*, ou nouvellement annoblis par le Roy, *Cavalleros fidlagos*, *Escuderes fidalgos*, ou simples Gentils-hommes. Il y en a aussi qui ont la qualité de *Moco da camera*, ou de vallet de chambre du Roy, qui passent aussi pour Gentils-hommes. Tous les autres sont *hombres honrados* & *Saldados*. Les premiers sont marchands ou artisans, & paroissent en public avec la mesme gravité, & presque avec la mesme suitte que les Gentils-hommes : parce qu'à la reserve de quelques-vns, qui coupent le cuir pour les souliers, & les estoffes pour les habits, tous les autres font faire leur mestier par des esclaves.

Ses habitans.

Il n'y a point de personne de qualité qui sorte à pied: car les vns se font porter par leurs esclaves dans vn *Palanquin*, & les autres vont à cheval, ou en des gondales peintes & dorées ; mais il n'y en a point qui n'ait sont esclave qui luy porte le parasol.

Les Portugais ont la reputation d'estre fort glorieux, mais ceux de *Goa* le sont si fort, en leur demarche & en toutes leurs

Les Portugais de Goa sont plus glorieux que les autres.

1639. actions, qu'ils traittent de niais, ceux qui arrivent nouvelle-
ment de Portugal, & qui ne se sont pas encore accoustumés à
cette façon de marcher & de vivre. Ils se font entr'eux de
grandes civilités; en quoy ils sont si exacts, que celuy qui
auroit manqué de faire à vn homme qui luy rend visite,
l'honneur qu'il pretend luy estre deu, soit en le faisant asseoir
d'vne autre façon qu'il voudroit, ou en ne le conduisant point
5 jusqu'à la porte de la ruë, doit apprehender les effets d'vn der-
nier ressentiment; dont les moindres sont des coups de can-
ne, qu'ils font donner à des personnes de basse condition, avec
lesquelles ils n'ont point de competence, & qui ont manqué
de leur rendre le respect, qu'ils se veulent faire rendre par
ceux qui sont au dessous d'eux, bien qu'en effet ils ne leur
doivent rien.

L'hyver y cõmence en Iuin.

L'hyver y commence vers la fin du mois de Iuin avec le
vent du *Zudwest*, qui vient du costé de la mer, & regne quatre
mois durant, tout du long de cette coste, depuis *Diu* jusques au
Cap de Comory, & pendant tout ce temps-là, non seulement la
mer n'y est point navigable, mais il y a peu de havres, où les
navires puissent estre en seureté, & à couvert des orages,
meslés de tonneres & d'esclairs effroyables, qui y troublent
l'air en cette saison. Et il y a dequoy s'estonner, de ce qu'au
mesme temps la coste de *Coromandel*, qui est dans la mesme
peninsule, & au mesme degré d'élevation, & qui en quelques
endroits n'est éloignée que de vingt lieuës de celle de *Malabar*,
joüit d'vn agreable Printemps, & de la plus belle saison de
l'année. Et de fait, ceux qui vont de *Cochim* à *S. Thomé* par
terre, en passant par la montagne de *Bagalatta*, qui coupe tou-
te la peninsule, comme l'*Apennin* l'Italie, descouvrent du haut
de la montagne, d'vn costé vn air serain & temperé, & de l'au-
tre vn païs couvert d'vn broüillard perpetuel, & noyé dans
les pluyes, qui y tombent continuellement. Ce qui arrive aussi
aux navires qui vont d'*Ormus* au *Cap* de *Rosalgate*, où en passant
le *Cap*, ils passent aussi-tost d'vn parfaitement beau temps dans
des orages & tempestes effroyables. Cela fait qu'en ces quar-
tiers-là l'on n'a que deux saisons, comme il n'y a aussi principa-
lement que deux vents qui y regnent l'Esté; sçavoir ceux d'Est,
que les Portugais appellent *Therentos*, qui viennent du costé
de la terre, & soufflent depuis minuit jusqu'au midy, mais ils

ne se font sentir qu'à environ dix lieuës avant dans la mer, & ceux de West, qu'ils appellent *Virasons*, qui viennent de la mer incontinent aprés midy, & soufflent le reste du jour. 1639.

Ce changement de saisons d'vne extremité à l'autre, est cause de plusieurs grandes maladies parmy les Portugais : mais celles qui y regnent le plus, sont celles, qu'ils appellent *Mordexin*, qui tuë subtilement, les fievres chaudes & la dysenterie ; contre lesquelles ils n'ont quasi point d'autre remede, que la seignée. La peste est vn mal, que l'on ne connoist point dans les Indes : mais en recompence de cela ils ont la verole, qui tuë tous les ans vn grand nombre de Portugais. Car encore que le Païs produise des remedes presents & topiques contre ce mal, neantmoins, ils sont tellement emportés pour les femmes, qui de leur costé sont enragées apres les hommes, qu'ils ne se donnent pas le loisir de se faire penser d'vn mal, qui ne se guerit point par les remedes, si l'on ne les accompagne d'vne diéte fort reiglée. Les femmes de ces quartiers-là aiment particulierement les blancs, & comme elles sont fort resserrées, il n'y a point d'invention, dont elles ne se servent, pour leur faire connoistre la passion quelle ont pour eux, & pour les faire entrer dans le logis ; où elles se divertissent bien souvent en la presence du mary, par le moyen d'vne drogue, qui luy hebete tellement les sens, qu'il semble qu'il les ait perdus, ou qu'il dorme les yeux ouverts.

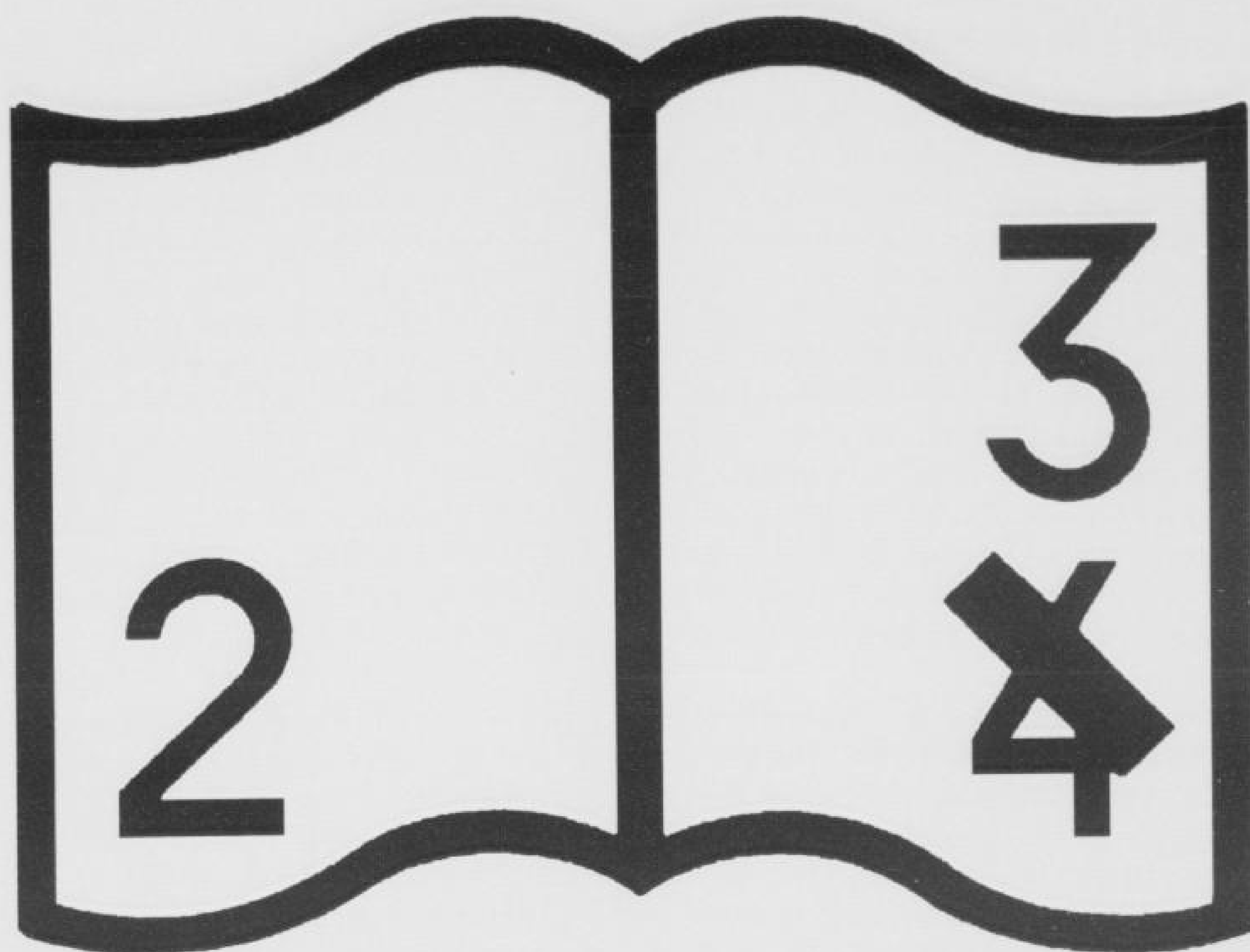
Maladies de ces quartiers-là.

Les femmes de Goa ayment les blancs.

Les Indiens appellent cette herbe *Doutry*, *Doutroa* ou *Datura*, & les Turcs & les Perses *Datula*. *Garcias ab Horto* & *Christoffre* d'*Acosta* disent, que c'est vne espece de *Stramonea*, que l'herbe croist en grande quantité par toutes les Indes, à l'ombre, & qu'elle ressemble à celle que l'on appelle branche vrsine. L'on en tire le suc quand elle est encore verte, ou l'on en reduit la graine en poudre, & on la mesle avec des confitures, ou dans le breuvage de celuy, que l'on veut mettre en cet estat pour vingt-quatre heures : & pendant ce temps-là il demeure privé de l'vsage de tous ses sens, en sorte qu'il ne voit point les choses que l'on fait en sa presence, bien qu'il ait les yeux ouverts ; si ce n'est qu'on luy moüille la plante des pieds d'eau froide, ce qui le fait revenir, de la mesme façon que s'il sortoit d'vn profond sommeil.

L'herbe Doutry, &c.

L'on n'y voit gueres de femmes Portugaises, ou *Mestizes*, Les femmes de



Pagination incorrecte — date incorrecte

NF Z 43-120-12

1639. par la ville, & quand elles ſortent, pour aller à l'Egliſe, ou pour des viſites neceſſaires, elles ſe font porter dans des *Palanquins* couverts, où elles ſont accompagnées & obſervées partant d'eſclaves, qu'il eſt impoſſible de leur parler. Quand elles paroiſſent en public, elles ſont toutes fort ſuperbement habillées, de velours, de ſatin à fleur, ou de brocard, & parées de quantité de perles & de pierreries; mais dans le logis elles vont la teſte nuë, & n'ont ſur le corps qu'vne chemiſe, qui leur va juſqu'au nombril, & de là en bas elles portent vne juppe de toile peinte, qui va juſqu'aux pieds, qu'elles ont nuds. Elles ne mangent point de pain, parce qu'elles trouvent plus de gouſt au ris, depuis qu'elles y ſont accouſtumées, & elles ne ſe traittent pas fort delicatement d'aillieurs, n'eſtans ordinairement nourries que de poiſſon ſalé, de *Mangas*, ou de ris ſeul, détrempé d'vn peu de boüillon de chair ou de poiſſon. Elles ſe ſervent de certaines bouteilles faites d'vne terre noire, que l'on appelle *Gorgolettes*, & qui ſont percées au goulet, en ſorte qu'ils en font couler l'eau dans la bouche, ſans qu'elles y portent la bouteille.

ſortent quaſi point.

Les hommes y ſont tellement jaloux de leurs femmes, qu'ils ne ſouffrent point que meſmes leurs plus proches parents les voyent; parce que la chaſteté eſt vne vertu ſi peu connuë en ces quartiers-là, qu'il n'y a quaſi point de femme qui n'en prenne à toutes mains, & qui ne ſe diſpenſe des loix que Dieu & la nature leur ont impoſées : quoy que l'exemple d'vne infinité de mal-heurs, qui y arrivent tous les jours à cauſe de cela, leur devroit donner vn peu plus de retenuë. L'oiſiveté perpetuelle, en laquelle elles vivent, les entretient en cette belle humeur : car elles ne font quoy que ce ſoit, mais ne s'amuſent tout le jour qu'à maſcher du bettelé, qui acheve de les eſchauffer, auſſi bien que les cloux de giroffle & les muſcades, qu'elles mangent; parce qu'elles croyent que cela oſte les corruptions des dents & de l'eſtomach, qui ont accouſtumé de gaſter l'haleine.

Ialouſie des Portugais.

Les Indiennes, qui conçoivent d'vn Europeen, ont tant d'affections pour leurs enfans, qu'elles aimeroient mieux mourir, que ſouffrir qu'on les leur oſtaſt. On n'habille point les enfans qu'ils ne ſoient en aage de porter les chauſſes, & juſqu'à ce temps-là on les fait élever par des eſclaves, ou par d'autres femmes Indiennes.

Les soldats ont vne autre façon de vivre parmy eux. Car ceux qui partent en cette qualité de Portugal, ne s'enrollent point sous vn certain Capitaine, & ne s'engagent point à demeurer dans vn certain lieu, pour y tenir garnison; mais en arrivant aux Indes ils font ce qu'ils veulent, & ne vont à la guerre, que quand il leur plaist: aussi n'ont ils point de gages, que lors qu'ils servent effectivement, aux courses que l'on fait en mer contre les *Malabares*, ou contre les Hollandois. Mais les Capitaines, qui ont besoin de ces gens-là, ne laissent pas de les traitter avec beaucoup de civilité, & leur donnent de temps en temps dequoy subsister, afin de s'asseurer de leurs personnes & de leur affection, pour le besoin: de sorte qu'ils ont dequoy vivre, & dequoy fournir à la despense, qui est bien petite. Car le plus souvent ils demeurent dix ou douze dans vne mesme maison, où ils vivent en commun, n'ayans entr'eux que deux ou trois vallets, & autant d'habits pour ceux qui sortent, pour aller à la queste, & pour chercher fortune, pendant que les autres demeurent au logis, en attendant leur tour.

1639. Les soldats Portugais.

Les mariages & les baptesmes des Portugais s'y font avec de grandes magnificences. Les amis & parens se rendent à cheval à la porte du marié, & marchent devant luy jusqu'à l'Eglise; où il entre, accompagné de deux de ses amis, qui luy servent de parains, & la mariée le suit dans vn *Palanquin*, aussi accompagnée de ses deux parains. Apres la benediction du mariage ils reconduisent les mariés jusques au logis, où les parains entrent seuls avec les mariés, qui se mettent sur vn balcon, ou à vne fenestre, pour remercier la compagnie, laquelle fait cependant mille caracolles & galanteries dans la ruë. Les baptesmes se font quasi avec les mesmes ceremonies, sinon que l'on y fait porter vne aiguiere avec vne serviette, vne saliere, & au milieu d'vn bassin d'argent, dans vn tas de roses, ou d'autres fleurs, vne bougie, dans laquelle on met quelque piece d'or ou d'argent, pour l'offrande du Curé. Le parain & la sage femme se font porter avec l'enfant dans des *Palanquins*.

Leurs mariages & baptesmes.

Les Portugais ont la plus part plusieurs esclaves, de d'vn & de l'autre sexe, qu'ils n'employent pas seulement au service de leurs personnes, mais à toutes les autres fonctions dont ils sont

1639. capables; parce que le profit qu'ils font tourne au profit du maiſtre. C'eſt pourquoy les belles eſclaves y ſont recherchées, pour eſtre employées à la vente des fruits, & des manchandiſes que les Portugais envoyent au marché; afin que leur beauté attire les marchands, & qu'ainſi par vn double commerce elles apportent vn double profit à leurs maiſtres. Ils les nourriſſent à fort bon marché, & ne leur donnent pour tout habit qu'autant de toile, qu'il leur faut pour ſe couvrir les parties honteuſes. Les enfans, que les eſclaves procreent entr'eux, appartiennent au maiſtre; ſi ce n'eſt que le pere les vueille rachetter, huict ou dix jours apres leur naiſſance, apres leſquels ils n'y ſont plus receus, & le maiſtre en diſpoſe, & s'en ſert quand ils en ſont capables, on les vend en plein marché, de la meſme façon que l'on fait icy le beſtail.

Les habitans du païs, & leurs maiſons.

Les habitans du païs ſont Payens, & la plus part *Benjans*. Leurs maiſons ſont toutes de paille, & ſont petites, n'ayans point d'autre ouverture qu'vne petite porte baſſe. Leurs meubles ne conſiſtent principalement qu'en quelques nattes de jonc, ſur leſquelles ils ſe couchent, pour dormir & pour prendre leurs repas. Leurs plats, leurs taſſes, & leurs ſerviettes ſont faites de fueilles de figuier, dont ils font auſſi des cruches & des pots à huile, & ils ne vivent quaſi que de ris, & pour le faire cuire ils ont des pots de terre. Ils renduiſent leurs maiſons de fiente de vache, parce qu'ils croyent que cela chaſſe les pulces.

Sont ſuperſtitieux.

Ils ſont ſi ſuperſtitieux, qu'ils ne ſortent jamais qu'ils n'ayent fait leurs prieres, & s'ils rencontrent vn corbeau, quelque part qu'ils ſe trouvent, ils retournent au logis, & n'entreprennent point d'affaire d'importance ce jour-là. En voyageant ils font leurs devotions devant leurs *Pagodes*, & les Portugais tolerent leur idolatrie, parce que l'Inquiſition n'y a point de pouvoir que ſur ceux, qui ſont Chreſtiens, ou qui l'ont eſté. Ils ont auſſi leurs ceremonies particulieres pour leurs mariages, pour les jours de leur naiſſance, & pour certains jours & ſaiſons de l'année; mais elles ſont ſi peu differentes de celles, dont nous avons parlé cy-deſſus, qu'il n'eſt pas neceſſaire d'en dire icy davantage. Il ſe trouve parmy eux de fort habilles Medecins, qui ſont tellement reſpectés à *Goa*, qu'on leur permet de ſe ſervir du paraſol; que l'on ne ſouffre qu'aux perſonnes de con-

dition, & les Portugais, mesme le Vice-Roy & l'Archevesque, s'en servent, plûtost que de ceux de leur nation. Ils ne mangent jamais qu'avec ceux de leur secte, quand ils devroient mourir de faim: en quoy ils sont si scrupuleux, que si en allant à *Cochim*, les vivres, dont ils ont fait provision, leur manquent, ils aimeront mieux se laisser mourir de faim, qu'aborder en des lieux, où ils seroient obligez de manger, ce qu'vn autre auroit semé ou apresté. La pluspart des porte-faix de *Goa* sont Chrestiens, aussi bien que leurs changeurs, qu'ils appellent *Xaraffas*, qui font profession exterieure du Christianisme, mais qui font le mestier des Iuifs, & sont gens déloyaux & traistres. Il y a dans *Goa* plusieurs *Decanins* & *Canarins*, qui y tiennent boutique, & qui achettent des Portugais de la porcelaine, du velours, des damas, & d'autres estoffes de soye & de cotton, & d'autres marchandises de la Chine en gros, pour les revendre en détail. Ils font aussi venir des vivres de la terre ferme, & en font trafic, ayans pour cét effet leurs courretiers & facteurs, qui ont soin de leurs affaires, pendant qu'ils vont à *Cambaye*, & le long de cette coste, faire leur commerce. Il se trouve parmy eux des orfevres, des joüalliers, des graveurs, & d'autres artisans, qui reüssissent sans comparaison mieux que les nostres. Ce sont eux aussi qui prennent à ferme le domaine du Roy, dans les Isles de *Bardes* & de *Salsette*: & d'autant qu'ils ont souvent des procés à cause de cela, ils apprennent si bien les loix & les coustumes de Portugal, qu'ils n'ont que faire d'emploier des Advocats pour plaider leur cause. 1639.

Il se trouve parmy les Decanins de bons orfevres, & graveurs.

La pluspart des *Canarins* sont laboureurs ou pescheurs. Il y en a qui ne font que cultiver les arbres de *Cocos*, pour en tirer le vin & le fruit. Les autres ne se meslent que de laver le linge, ou de faire blanchir la toile. Les païsans apportent tous les jours du gibier, du laict, du fruit, des œufs, & d'autres vivres à vendre à la ville. Les femmes de ses gens-là accouchent toutes avec vne facilité incroyable. Elles ne se servent point de sages femmes, mais accouchent seules, lavent elles mesmes leurs enfans, dés qu'ils sont nez, les couchent sous des fueilles de figuier, & retournent ainsi à leur travail, tout de mesme comme si elles ne venoient point d'accoucher. Les enfans estant eslevés de cette façon deviennent si robustes, que l'on y voit ordinairement les hommes vivre jusques à cent ans, sans

Leurs femmes accouchent sans peine.

Les personnes y vivent en parfaite santé jusques à cent ans.

1639. qu'ils ſentent la moindre alteratiõ en leur ſanté, & meſme ſans perdre vne ſeule dẽt. Ils ſont tous fort bons nageurs; c'eſt pourquoy ils ne ſe ſoucient point de paſſer en terre ferme avec leurs petites barques, qu'ils appellent *Almadies*, leſquelles ſont ſi petites, qu'à peine peuvent-elles charger vne ſeule perſonne, c'eſt pourquoy elles renverſent ſouvent, mais ils les redreſſent auſſi-toſt, en oſtent l'eau & achevent leur voyage. Quoy que l'on y bruſle les corps morts, au lieu de les enterrer, les femmes ne ſe font pas bruſler pourtant, & ſe contentent de ſe faire couper les cheveux, & de faire vœu d'vne viduité perpetuelle.

Les Iuifs de Goa.

Les Iuifs qui demeurent à *Goa*, y ont leurs temples & leurs ſinagogues & joüiſſent d'vne liberté entiere de conſcience. Ils ſont ou Indiens, nez de pere & de mere Iuifs, ou ils viennent de la Paleſtine, & ceux-cy parlent la pluſpart Eſpagnol.

Les Mahometans, qui y demeurent, trafiquent la plus-part à la Mecque, & aux autres lieux de la Mer rouge, où ils portent des eſpiceries. Les Portugais & les Meſtis font leur plus grand trafic en *Bengala*, en *Pegu*, en *Malacca*, en la *Chine*, & en *Guzuratta* dans la ville de *Cambaya*. Il n'y a quaſi point de perſonne de qualité à *Goa*, qui n'aille vne fois le jour au marché, où les marchands, & meſmes les Gentils-homes ſe rendent preſque tous, tant pour y apprendre des nouvelles, que pour voir ce que l'on y vend? parce que depuis ſept heures du matin juſques à neuf, car apres cette heure-là l'on ne s'y pourroit pas tenir, à cauſe des grandes chaleurs, les crieurs publics, qu'ils appellent *Leylon*, y vendent à l'encan toutes ſortes de marchandiſes, mais particulierement des eſclaves de l'vn & de l'autre ſexe, & des pierreries. L'on y voit le crieur chargé de chaines & de bagues d'or, & couvert de pierreries, & accompagné d'vn grand nombre d'eſclaves, afin que les vns faſſent vendre les autres. L'on y vend auſſi des chevaux de Perſe & d'Arabie, des eſpiceries, de toutes ſortes de gommes aromatiques, des alcatifs, de la porcelaine, des vaſes d'agathe, des ouvrages de lacque, & tout ce qui ſe trouve de beau & de rare dans tout le reſte des Indes. Les marchands & les meſtiers ſont diſtingués par ruës; de ſorte que les marchãds de ſoye ne ſont point mélez avec les marchãds de toile, ny les droguiſtes avec les marchãds de porcelaine. Le plus grand profit qu'ils font, eſt celuy qu'ils trouvent au change. Car quand la flotte d'Eſpagne arrive, ils

Le marché de Goa.

achettent des reaux, à dix ou douze pour cent de perte, & au mois d'Avril, quand les vaiſſeaux partent, pour aller aux *Molucques* & en la *Chine*, où l'on ayme les reaulx, ils les revendent à vingt-cinq ou trente pour cent de profit, nonobſtant l'ordonnance, qui les met à quatre cens *Reis*. Ils trouvent le meſme advantage au change de *Laris*, qu'ils vendent auſſi à dix ou douze pour cent de profit. 1639.

L'on y a pluſieurs eſpeces de monnoye. La plus petite eſt celle qu'ils appellent *Baſarucques*, qui ont d'vn coſté vne Sfere & de l'autre deux fleſches croiſées. On les fait d'vn metail d'étain & de fer blanc, meſlé enſemble, & huit de ces *Baſarucques* font vn *Ventin*, dont les cinq font vn *Tang*: les cinq *Tanghes* font vn *Serafin* d'argent, que l'ordonnance du Roy met à trois cens *Reis*, & les ſix *Tanghes* font vn *Pardai*. Le *Seraphin* a d'vn coſté vn ſaint Sebaſtien, & de l'autre vn faiſſeau de fleches. Il y a auſſi des *Serafins* d'or, que l'on battoit autrefois à *Ormus* à vn ſi haut tiltre, que toutes les autres monnoyes des Indes n'en approchent point; & c'eſt pourquoy les Orfevres employent tous ceux qui leur tombent entre les mains à leurs ouvrages. Ils ont auſſi des *Santémes*, de ſeize *Tanghes*, & des *Pagodes*, de quatorze, quinze & ſeize *Tanghes*. Leur monnoye.

Les marchands forains y payent en entrant huict pour cent de toutes les marchandiſes, & autant en ſortant; mais les Fermiers de la doüane ſont ſi equitables en l'eſtimation qu'ils en font, que les marchands n'ont pas beaucoup de ſujet de ſe plaindre. Ils obſervent auſſi, qu'vn marchand, qui a payé les droits en entrant, & qui ne ſe défait point de ſa marchandiſe, en tout ou en partie, les peut transferer ailleurs, ſans payer les droits de ſortie. Et tout de meſme vn marchand eſtranger, qui a achetté d'vn Portugais, ou d'vn autre Bourgeois de *Goa* des eſpiceries, ou d'autres marchandiſes de *Malacca* ou de la *Chine*, les peut faire charger ſous le nom de vendeur, & s'exempter par ce moyen des droits de ſortie. Les droits de traitte foraine.

Le Vice-Roy, qui y commandoit lors que nous y eſtions s'appelloit *D. Pedro de Silva*. Il paroſſoit plus en ſa ſuitte qu'en ſa perſonne. Sa taille n'eſtoit ny grande ny petite, & ſa mine ne reſpondoit point à ſa qualité; mais il avoit auprés de luy plus de cinquante Gentils-hommes, qui luy rendoient le meſme reſpect, qu'ils euſſent pû avoir pour le Roy. Le Vice-Roy de Goa.

1639. Cét employ ne ſe donne que pour trois ans: tant parce que ſon pouvoir eſtant abſolu, il ſeroit dangereux de continuer long-temps vn ſujet dans vne dignité qui ne differe de la Souveraine que par le temps, que parce que le Roy d'Eſpagne a pluſieurs Seigneurs à recompenſer, d'vn employ qui les enrichit ſuffiſamment dans ce temps-là. Car outre que toute ſa Cour vit aux deſpens du Roy, il diſpoſe de tout le domaine, & fait tous les ans vne viſite à ſoixante ou quatre-vingts lieuës à la ronde, qui luy vaut beaucoup. Mais les preſents que les Princes voiſins, & les Gouverneurs & Officiers ſubalternes luy font, ſont ineſtimables. Il a ſon Conſeil d'Eſtat, ſa Chancelerie, & ſa Iuſtice. Il fait juger ſouverainement tous les procez civils, à la reſerve des plus importants, dont le Roy permet l'appel à ſa perſonne. Les ſentences criminelles s'y executent nonobſtant l'appel; mais il n'eſt pas au pouvoir du Vice-Roy de faire le procés à vn Gentil-hommme; mais il eſt obligé de l'envoyer avec les informations en Portugal; ſi ce n'eſt que le Roy en ordonne autrement. Le Viceroy en arrivant aux Indes, deſcend dans l'Iſle de *Bardes*, ou en quelque autre havre de cette coſte-là, d'où il envoye auſſi-toſt ſes Procureurs à *Goa*, & fait prendre poſſeſſion de ſa charge, & de tout ce qui en dépend. C'eſt pourquoy ſon Predeceſſeur luy fait place au premier advis qu'il a de ſon arrivée, fait oſter ſes meubles du Palais, & ne luy laiſſe que les gardes & les quatre murailles. Et c'eſt ce que nous avons crû devoir dire de la ville de *Goa*.

Mandelſlo cõtinuë ſon voyage.

Le 22. Ianvier ſur le midy, le Preſident fit partir les deux navires, qui eſtoient venus avec nous de *Suratta*, & qui y devoient porter l'argent que l'on avoit receu à *Goa*, & apres avoir congedié quelques Ieſuites, & pluſieurs autres perſonnes de qualité de *Goa*, qui l'eſtoient venu viſiter dans ſon bord, il fit faire voile, en attendant le General de la flotte de Hollande, nommé Monſieur *Van Keulen*, qui l'avoit prié de ſe charger de quelques dépeſches pour ſes ſuperieurs, & qui luy avoit mandé qu'il luy rendroit viſite devant ſon depart. Mais il ne vint point, de ſorte que le Preſident, jugeant avoir ſatisfait à la civilité qu'il devoit aux Hollandois, commanda, que l'on ne ſongeaſt plus qu'à continuer noſtre route. Sur le ſoir nous vîmes toute la flotte Hollandoiſe ſous les voiles; ce qui nous fit croire, que le General avoit deſſein de nous venir voir; mais à

l'entrée de la nuict nous la perdîmes de veuë, & nous continuâmes de singler toute la nuict avec vn vent assez favorable. 1639.

Le 23. au poinct du jour nous apperceûmes encore la flotte Hollandoise ; ce qui nous fit juger, qu'elle alloit au secours du Roy de *Zeilon*, qui avoit prié le General de le secourir contre les Portugais, qui luy avoient declaré la guerre. Sur le midy nous-nous trouvâmes à treize degrez de latitude, & nous ne voyons plus la terre. Mais dautant que nostre dessein estoit d'aller sur la coste des *Malabares*, parce que nous avions eu avis, qu'vn navire Anglois, venant de *Bantam*, richement chargé d'espiceries, avoit esté attaqué & ruïné par les Pirates *Malabares*, nous changeâmes le lendemain de route, & la prisme plus vers l'Est, afin de gagner la terre. Les *Malabares* avoient pris avantage de l'estat de ce vaisseau, qui estoit tellement surchargé, que tous ses *Sabords* estoient condamnez, & il ne pouvoit se servir que de six pieces de canon ; de sorte qu'ils n'eurent pas beaucoup de peine à y entrer : mais ils ne s'y virent pas si-tost dedans, que les Anglois en firent sauter plus de six cens avec le premier tillac. Ils en firent bien sauter autant avec le second ; mais apres cela estans contrains de se retirer vers la poupe, pour se sauver du feu, on les obligea à se rendre aux *Malabares*, qui y prirent le Capitaine, le contremaistre, l'escrivain, & quatorze autres personnes, que nous avions dessein de rachetter.

Sur le midy nous passames à la veüe de *Monte-Leone*, qui est vne haute montagne, dont les *Malabares* descouvrent de loin les vaisseaux qu'ils peuvent attaquer avec avantage, & sur le soir nous arrivâmes à la rade de *Cananor*, où nous trouvasmes trois vaisseaux Anglois : le Dragon, Catherine & le Semeur, commandés par le Capitaine *Weddel*, vn des plus experimentés Capitaines de mer du temps, qui s'estoit trouvé à la prise d'*Ormus*, & qui estoit entré au service d'vne nouvelle compagnie, que l'on avoit depuis peu erigée en Angleterre, pour le commerce des Indes. Apres avoir salüé le Chasteau de nostre artillerie, nous envoyasmes prier le Capitaine *Weddel* de nous mander l'estat où estoient les prisonniers Anglois, dont nous venons de parler, & ayant sceu, qu'ils avoient esté la plus-part remis en liberté, nous ne nous voulûmes pas arrester davantage sur cette coste.

Monteleone. Cananor.

1639. Les Portugais ont garnison dans le chasteau de *Cananor*, mais la ville est habitée par des *Malabares*. L'on donne ce nom à tous les peuples, qui occupent cette coste, depuis la ville de *Goa* jusqu'à Cup de *Comory*, ou *Comorin*. Le païs est fort bon, & produit quantité d'espiceries, mais particulierement le meilleur poivre de toutes les Indes, & qui est le plus estimé, à cause que les grains sont plus gros qu'ailleurs, & mesme que ceux du poivre de *Sumatra* & de *Iava*. Les habitants vont tout nuds, & ne se couvrent que cette partie du corps, que la nature mesme couvre aux bestes. Ils ont les bouts des oreilles percés, & sont noirs, mais ils n'ont pas les levres si grosses que les Maures d'Afrique. Ils noüent les cheveux en vn toupet au sommet de la teste, & se laissent croistre la barbe, sans luy donner aucune façon; de sorte qu'ils ne ressemblent pas mal aux figures, sous lesquelles nous taschons de representer le diable. Leur humeur ne répond pas mal à cette belle forme exterieure: Car ils n'ont rien de poly ny d'humain, & ne sont capables d'aucun commerce, ou d'aucune conversation. Ils sont la pluspart pirates & soldats, qui ont de la ferocité plus-tost que du courage, & qui manient parfaitement bien leurs armes, qui sont l'épée & la rondache, l'arc & la flesche. Ils font aussi eux-mesmes des mousquets, & s'en servent avec avantage. Ils ne reconnoissent ny le Roy de *Cuncam*, ny le Vice-Roy de *Goa*; mais ils ont leur Roy, ou Prince particulier, qui fait aussi les fonctions de Sacrificateur, & est de la secte des *Bramans*. Les Portugais n'ont point trouvé de plus fiers ennemis, au cōmencement de leur establissemēt dans les Indes, que ces gens-là: mais depuis qu'ils ont fait vn traitté avec eux, ils vivent assez bien ensemble. Leur Prince, qu'ils appellent *Zamorin*, est aussi Roy de *Calicuth*, sur la mesme coste, & dés l'an 1604. les Hollandois, firent avec luy vn traitté pour la liberté du commerce; mais dautant que les Portugais y sont trop puissants, & que les Hollandois ont trouvé plus de facilité à s'establir ailleurs, où ils continuent leur trafic avec beaucoup plus de profit, ils ont negligé de cultiver l'amitié de ces barbares. Ie remarquay à *Cananor*, qu'il y a des hommes parmy eux qui ne coupoient jamais leurs ongles, & qu'il y en avoit d'autres qui avoient les bras chargés de braselets & d'anneaux. Ce sont les Gentils-hommes du païs, qu'ils appellent *Nayres*, pour les distinguer d'avec les autres personnes

Les Malabares.

Le Zamorin empereur de Calicuth & de Cananor.

sonnes de moindre condition, qu'ils appellent *Polyas*. Les *Mayres* sont fiers & glorieux, & ne souffrent point que les *Polyas* les touchent seulement. Ils portent tousiours l'espée & la rondache, avec laquelle ils font du bruit en allant par la ruë, & crient incessamment *Po, Po*, pour se faire faire place. Dés qu'on les entend venir, l'on se range, l'on baisse la veuë, on leur fait la reverence, & on les laisse passer. L'on dit que cet honneur, que les *Nayres* pretendent leur estre deu par tous ceux qui ne sont point de leur race, fut vne des choses qui empescha le plus la conclusion du traitté, que les Portugais estoiẽt sur le point de faire avec le Roy de *Cochim*, lors de leur premier establissement : parce qu'ils vouloient que les Portugais eussent pour eux la mesme deference qu'ils se font rendre par les *Polyas*. Les Portugais, qui de leur costé ont autant de gloire qu'aucune autre nation qui soit au monde, refusoient de le faire: de sorte que pour les mettre d'accord, il fut jugé à propos de faire combattre vn Portugais & vn *Nayre*, pour la gloire des deux natiõs; à la charge que le victorieux feroit la loy au party de celuy qui seroit vaincu dans le combat. Le Portugais eut l'advantage, & obtint par ce moyen celuy de la presçeance pour sa natiõ: & c'est depuis ce temps là, que les Portugais se font rendre le mesme honneur par les *Nayres*, que ceux-cy se font rendre par les *Polyas*. Il y a plusieurs de ces *Nayres*, qui ne se marient point: parce qu'ils ont la liberté de voir les femmes & les filles de leurs camarades, & pour cét effet d'entrer dans leurs logis à toutes les heures du jour. En y entrant ils laissent leur espée & la rondache à la porte de la ruë, & par ce moyen ils empeschent tout le monde d'y entrer, mesme le maistre de la maison; lequel voyant ces armes à sa porte, passe outre, & laisse à son camarade la liberté toute entiere d'en vser comme il luy plaist. Les *Polyas* n'ont pas l'honneur de voir les *Nayres* aupres de leurs femmes, qui se doivent contenter de leurs maris, parce que ce seroit vn crime à vn *Nayre* de se soüiller en la compagnie d'vne femme roturiere. Les *Nayres* sont tous soldats, & se trouvent ordinairement aupres de la personne du Roy, pour sa garde, & pour l'accompagner à la guerre. Il est defendu au contraire aux *Polyas* de porter des armes, & ils sont ou gens de mestier, ou laboureurs & pescheurs.

1639.

Privilege fort considerables des Nayres.

Les *Malabares* escrivent avec vn poinçon sur de l'escorce de

La façon d'es-

1639.

ctire des Malabares.

Cocos, qu'ils coupent fort minces & en forme oblongue, comme des tablettes, & passent vn cordon au milieu, qui tient les fueilles, & fait deux ou trois fois le tour de la boüette, ou de l'estuy, qui leur sert de couverture. Leurs caracteres n'ont rien de commun avec ceux des autres Indiens, & ne sont intelligibles qu'à leurs *Bramans*; parce que la plus part du peuple ne sçait ny lire ny escrire.

L'ordre de la succession en Calicuth.

Le Roy de *Calicuth* ne mange rien qui n'ait esté auparavant presenté à son *Pagode*, & il y a cela de particulier en ce Royaume, que ce n'est pas le fils du Roy, mais le fils de la sœur du Roy, qui succede à la Couronne; parce qu'ils croyent que leurs *Bramans* font des enfans à la Reyne plûtost que le Roy.

Description de la ville de Cochim.

Pour ce qui est de la ville de *Cochim*, il y a deux villes de ce mesme nom dans le Royanme de *Cochim*, dont l'vne est située sur le bord d'vne grande riviere, & appartient au Roy de *Cochim*, & l'autre est aux Portugais. Cette derniere, de laquelle nous parlons, est située sur la mesme coste, à dix degrez deçà la ligne, ayant la mer vers le Ponant, & du costé de la terre vne forest d'arbres noirs, dont les habitans du païs font leurs batteaux, que l'on appelle *Almedies*, qu'ils creusent dans vn seul tronc; mais ils ne laissent pas de s'en servir, pour aller le long de la coste, jusques à *Goa*. Le port est assez dangereux, à cause des rochers & des escueils, qui en rendent l'entrée fort difficile. Au commencement de l'hyver, il y tombe tant d'eau dans les mõtagnes voisines qu'elles fõt déborder en vn momẽt plusieurs torrents, qui sortent de là avec tãt d'impetuosité, que la terre qu'ils emmenent, & qui est arrestée par la mer, que le vent pousse contre la terre, y forme vne espece de digue, qui bouche si bien le havre, qu'il est impossible d'y entrer ou d'en sortir, pendant ce temps-là, & jusques à ce que le vent, qui change avec la saison, fasse retirer la mer, laquelle entraisne avec elle les ordures que les pluyes y avoient laissées.

Les Portugais y font vn tres-grand trafic de poivre, que le Roy de *Cochim* leur vend à vn certain prix, que l'on fixe avec le Vice-Roy, à son arrivée à *Goa*; mais les habitans du païs & les autres estrangers, l'achettent plus cher.

Puissance du Roy de Cochim.

Le Roy de *Cochim* est vn des plus puissans Princes de ces quartiers-là: estant certain qu'il peut mettre plus de cent mil hommes sur pied; la plus part *Nayres*, qui sont obligez de ser-

uir à leurs despens, à cheval, ou avec des elefans. Pour ce qui est de leur façon de vivre, elle n'est pas du tout si brutale que celle des *Malabares*, mais ils observent la mesme coustume pour la succession de leurs Roys, & pour la consommation de leurs mariages, qu'ils font faire par leurs *Bramans*. Cette sorte de gens est tellement respectée parmy eux, que le maistre de la maison voyant entrer vn *Braman* chez luy, luy fait place, se retire, & le laisse seul, & en toute liberté, avec sa femme. Ils se percent les oreilles, & y passent du plomb, qui en estendent les bouts si fort, qu'avec le temps ils pendent jusques sur les espaules. Il y vient quantité de poivre, de gingembre & de canelle, dont il s'y fait vn tres-grand commerce. 1639.

Privilege des Bramans.

Il n'y a pas long-temps que tous les *Malabares* n'avoient qu'vn Roy : mais *Sarama Perymal*, Monarque de toute cette coste, depuis *Goa* jusques à *Cap de Comory*, ayant embrassé la religion de Mahomet, & voulant finir sa vie dans la retraitte aupres du sepulchre de son Prophete, partagea ses Estats entre ses amis, à la charge que les Roys de *Cananor*, de *Cochim* & de *Chaul*, reconnoistroient la Souveraineté de celuy de *Calicuth*, auquel il donna la qualité de *Samorin*, ou d'Empereur : mais depuis que les Portugais se sont establis en ces quartiers-là, la puissance du *Samorin* a esté tellement affoiblie, que presentement le Roy de *Cochim* est sans comparaison plus puissant que luy.

Le Zamorin de Calicuth estoit autrefois Empereur des Malabares.

Nous partismes de *Cananor* le 26. Ianvier, & vismes en mesme temps partir le Capitaine *Weddel*, qui eust esté bien-aise d'aller de conserve avec nous en Angleterre, s'il n'eust pas esté obligé d'aller achever sa charge à *Cochim* & à *Calicuth*. Nous y arrivâmes sur le soir. Le Capitaine *Weddel* y moüilla, mais nous-nous contentâmes de le salüer d'vn coup de canon, & poursuivismes nostre voyage.

Le lendemain nous descouvrismes de loin dix-huict voiles, qui en venant tout droit à nous, nous firent bien-tost connoistre, qu'ils avoient dessein de nous attaquer. Nous eûmes de la peine à desgager nostre canon ; parce que le navire estoit si chargé, qu'il n'y avoit point de recoin, qui ne fust plein. Nous eûmes neantmoins le loisir de nous mettre en estat de recevoir ces pirates, qui n'eurent pas l'asseurance de s'approcher de la portée du canon, pendant que le jour les pouvoit descouvrir : mais dés que la Lune commença à paroistre sur

Combat avec des pirates Malabares.

1639. l'horison, incontinent apres minuict, ils nous attaquerent des deux costés; quoy qu'avec fort peu d'avantage: Car ils furent si bien receus, que de la premiere descharge de nostre canon nous coulasmes deux de leurs fregattes à fonds, & en mismes trois ou quatre hors de combat, qui se retirerent derriere les autres, salüant cependant si biē de nostre mousquetterie celles qui s'approchoient du navire, qu'ils perdirent l'envie de nous aborder.

Passe à la veuë de Cochim.

Cette mesme nuict nous passasmes devant le chasteau de *Cochim*, & le lendemain vingt-huictiéme, nous ne vismes plus que quatorze fregattes *Malabares*, qui nous suivoient de loin; ce qui nous fit croire, que les quatre autres avoient esté coulés à fonds. Nous continuasmes cependant nostre voyage avec vn vent favorable, descouvrant d'abord, vers le Levant, vn païs bas, planté de *Cocos*, & en suitte vers le Sud-Est le *Cap de Comory*, qui est la partie la plus meridionale de cette partie des Indes, que les anciens appelloient les Indes de deça le *Ganges*.

Le Cap de Comory.

La nuict suivante les *Malabares* firent mine de nous vouloir attaquer encore, & deux de leurs fregattes vinrent jusques sous nostre artillerie. Nous nous contentames de tirer deux coups sans balle, à dessein de les faire approcher; mais ils se retirerent.

L'Isle de Ceylon.

Sa situation.

Le lendemain 29. nous descouvrismes l'Isle de *Ceilon*, à la hauteur de laquelle nous fûmes arrestés, comme immobiles, par vn calme, qui dura trois sepmaines entieres. Elle est située à dix lieuës de la terre ferme, s'estendant du Sud-Sud-Est au Nort-Est, entre le *Cap de Comory* & celuy de *Negapatam*, qui est à vnze degrez vers la coste de *Coromandel*. Elle a soixante lieuës de long sur 40. de large, & environ deux cens cinquante lieuës de tour. L'on dit qu'elle estoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est presentement; mais que les courants de la mer, qui sont fort grands en ces quartiers-là, en ont emporté vne partie, du costé du *Cap de Comory*. C'est sans doute la plus riche & la plus fertile de toutes les Isles de l'Orient, au moins si le Iapon est terre ferme, & si l'on veut croire *Maffée*, le plus docte & le plus grave de tous les autheurs qui ont escrit des affaires des Indes, & particulierement le sçavant & illustre *S. Bochart*, en son *Phaleg* c'est sans doute la *Taprobane* des anciens; bien'que *Mercator*, *Ios. de l'Escale*, *Em. Osorio*, & autres estiment, que c'est l'Isle de *Sumatra*, dont nous parlerons cy-aprés.

C'est l'ancienne Taprobane.

Sa description.

Quoy qu'il en soit, il est certain que l'Isle de *Ceylon* ou *Zeilon*

est vne des plus considerables de teutes les Indes. Car outre qu'elle produit tout ce que l'on trouve ailleurs, l'on y void des forest entieres d'orengers & de citronniers, mais particulierement de cannelle, qui pousse son odeur bien avant dans la mer, & grande quantité de pierres pretieuse: en sorte qu'à la reserve du diamant, il n'y a point de pierre qui ne s'y trouve. L'on y pesche aussi des perles, mais elles ne sont pas si belles que celles de *Baharam*: mais en recompense de cela elle produit la meilleure yvoire du monde. Elle fut descouverte en l'an 1506. par *Laurens*, fils de *Francisco Almeida*, qui en prit possession au nom d'Emanuel Roy de Portugal, en y erigeant vne colomne avec vne inscription, comme si elle n'eust point eu de Maistre; bien qu'en mesme temps il fist vn traitté avec vn des Rois de l'Isle, par lequel il luy promit la protection du Roy de Portugal, moyennant vne reconnoissance annuelle de deux mille cinq cens quintaux de cannelle. Les Portugais ont depuis fortifié la ville de *Colombo*, à sept degrés de deça la ligne, où ils se sont maintenus, jusques à ce que les Hollandois ayent pris depuis trois ans en l'an 1657. cette importante place sur eux; achevans par ce moyen de les deposseder de ce qu'ils tenoient en cette Isle. 1639.

Quand elle fut descouverte par les Portugais.

Les Hollandois ne commencerent à y faire leur commerce qu'en l'an 1602. du temps de *Fimala Derma Suri Ada*, Roy de *Candy*, qui est le plus puissant, & en quelque façon le souverain de l'Isle, & qui avoit succedé à la Couronne par des voyes si extraordinaires, que je m'asseure, que le lecteur ne s'ennuya point d'en voir icy les particularités.

Histoire de Fimala Derma, Roy de Candy.

Mara Ragu Roy de *Settavacca*, avoit trois fils legitimes, & vn fils naturel, nommé *Derma*. Il y en a qui disent, que ce *Derma* estoit fils d'vn chirurgien: mais ils se trompent; estant certain qu'il estoit fils de *Mara Ragu*, qu'il avoit eu d'vne de ces *Balladeiras*, ou danseuses, que presque tous les Princes des Indes entretiennent pour leur divertissement. *Mara Ragu* aymoit ce garçon, & l'avoit fait nourrir dans les armes, à dessein de luy donner vn jour la conduite de ses armées: & *Derma* y reüssit si bien, & y acquit tant de reputation, que l'armée, qui esperoit estre plus heureuse sous vn Prince guerrier, l'establit au thrône, apres que ce fils desnaturé eust fait tuer son pere, & ses trois fils legitimes. Les *Cingales*, qui sont considerés dans l'Isle

Derma fait tuer son pere & ses trois freres.

1639. de *Ceilon*, comme les *Nayres* parmy les *Malabares*, eurent de la peine à souffrir ce changement, & à se resoudre à obeïr à vn bastard: mais il commença son regne avec tant de severité, & il fit faire tant d'executions, que les plus difficiles furent contraints d'acquiescer à ce qu'ils ne pouvoient pas empescher; jusqu'à ce qu'ils trouvassent le moyen de s'en desfaire par le poison.

La mort de *Derma*, & celle du Roy de *Candy*, qui arriva quasi en mesme temps, servirent beaucoup à l'establissement des Portugais dans l'Isle: parce que laissans aux *Cingales* la mesme liberté & les mesmes Privileges, qu'ils avoient auparavant, & prenans mesme alliance parmy eux, sans se faire aucun scrupule pour la religion ils, s'alloient rendre les Maistres de toute l'*Isle*, sans l'opposition qu'ils trouverent dans l'esprit d'vn Seigneur du païs, dont ils avoient sujet de s'asseurer le plus. Il s'appelloit *Fimala Derma Suri Ada*, & estoit grand *Modeliar*, c'est à dire, Connestable du Royaume de *Candy*, lors du decés du Roy. Celuy-cy estoit fils d'vn des premiers Princes du Royaume, & avoit esté enlevé en sa jeunesse par les Portugais, qui l'avoient mené à *Colombo*, où ils l'avoient fait baptiser, & luy avoient fait donner le nom de *D. Iean d'Austria*, en memoire du frere naturel de Philippe II. Roy d'Espagne. Ils le firent en suitte eslever à *Goa*, où ils le menerent du temps que *D. Emanuel de Sousa Coutinho* y estoit Vice-Roy, & il y demeuroit encore lors que *Mattheo Albuquerque* succeda à *D. Emanuel* en cette dignité. Les Portugais, voyans ce Ieune Seigneur fort bien fait de sa personne, & se tenans asseurés de son affection, ne firent point de difficulté de luy donner la charge de Grand *Modeliar* de *Candy*, & de le mettre par ce moyen dans le premier poste de tout le Royaume; où *D. Iean d'Austria* se servit si bien de son credit, qu'il gaigna l'affection de tous les gens de guerre; de sorte qu'apres la mort du Roy, les *Cingales* le firent succeder au deffunt. La premiere action qu'il fit, ce fut de faire tuer tous les Portugais, qui estoient dans la ville de *Candy*, & de declarer la guerre aux autres. Il y avoit encore vne Princesse, heritiere de la Couronne, que les Portugais avoient emmenée à *Mannar*, où ils l'avoient fait baptiser, & nommer *D. Catherina*, à dessein de s'en servir vn jour, de la façon qu'ils voulurent faire en la conjoncture presente. Car *Pedro Lopes de Sousa*, Capitaine ge-

Fimala se declare contre les Portugais.

neral de *Malacca*, croyant pouvoir faire souslever les habitans de *Candy* en faveur de cette Princesse, entra dans le Royaume avec vne armée fort considerable, amenant avec luy *D. Catherina*, à dessein de l'espouser, & de se faire par ce moyen Roy de *Candy*, dés qu'il l'auroit fait reconnoistre pour heritiere. Il n'eut pas beaucoup de peine à se rendre Maistre de la ville Capitale: mais ce fut là sa ruine. Car *D. Iean*, qui s'estoit retiré avec ses *Cingales* dans les bois, ne l'incommodoit pas seulement, en luy tuant autant de Portugais qu'il en sortoit de la ville, pour aller au fourage, ou aux autres necessités de la vie, mais il luy coupoit tellement les vivres, que *Lopes* fut contraint, pour conserver son armée, de battre aux champs, & de sortir de la ville pour donner la bataille à *D. Iean*. Elle se donna en l'an 1590. vn jour de Dimanche, & quoy que les Portugais eussent l'advantage de leurs armes à feu, & plus de quarante Elefants armés en guerre, *D. Iean* qui ne se faisoit plus appeler que *Fimala Derma Suri Ada*, ne laissa pas de les rompre, & de les desfaire entierement. *Lopes* y fut tué, & *D. Catherina* demeurà prisonniere entre les mains de *Fimala*, qui l'espousa depuis, & acquit par ce moyen vn droit sur la Couronne, qu'il ne possedoit auparavant que par le droit des armes.

1639.

Leur donne la bataille.

Quatre ans apres cette victoire *D. Ieronimo d'Azevedo*, General des conquestes de *Zeilon*, ayant receu ordre du Roy d'Espagne de faire vn dernier effort sur le Royaume de *Candy*, fit vne puissante armée, que le Vice-roy de *Goa* fortifia de tous les *Cavalliers* & de *Hidalgos*, qu'il avoit aupres de sa personne, avança jusques à *Ballene*, où s'estoit donnée la premiere bataille, & envoya de là défier le Roy de *Candy*.

Leur donne vn second combat.

Les Portugais ne furent pas plus heureux en ce second combat, qu'ils l'avoient esté au premier: car encore que l'armée Portugaise n'y fust point défaite, & que *D. Ieronimo* y acquist beaucoup de gloire par la retraitte qu'il fit cinq jours de suitte, en la presence de l'armée du Roy, qui le poursuivit jusques aux portes de *Colombo*; si est-ce qu'elle fut tellement affoiblie, que depuis ce temps-là les Portugais n'ont pas osé attaquer le Royaume de *Candy* par force. Ils ne laisserent pas cependant de se faire la guerre par des courses & par des surprises, qu'ils faisoient les vns sur les autres.

Car peu de temps avant que les Hollandois arrivassent dans

1639. l'Isle de *Zeilon*, les Portugais furent vilainement attrapés par vne double intelligence, qu'il avoient avec vn certain *Ieronimo Dias*. Il estoit Portugais de naissance : mais comme ceux de sa nation, qui s'establissent parmy les Indiens, ne font point de difficulté de demeurer en des lieux où ils n'ont point d'exercice de la religion, ils perdent facilement celle dont ils n'ont qu'vne connoissance bien legere, celuy-cy renia, & promit de trahir ses compatriotes, de la façon que nous allons dire. Ce *Ieronimo* donc ayant esté fait prisonnier par le Roy, demeura à *Candy*, jusques à ce qu'il y eust concerté les moyens d'attraper les Portugais. Apres cela il s'en sauva, & estant de retour aupres de *D. Ieronimo Axevedo*, il luy dit, que s'il le trouvoit bon, il entreprendroit de tuer le Roy de *Candy*. *Axevedo*, s'imaginant qu'apres la mort du Roy, il ne luy seroit pas difficile de se saisir du Royaume, preste l'oreille à cette propositiou, s'asseure de la fidelité d'vn homme qui entreprend de tuer vn Prince souverain de sang froid, par le serment qu'il luy fait faire sur vn crucifix d'argent, & luy donne trois Capitaines, sçavoir *Christoval Iacomo*, *Albert Primero* & *Iean Pereira*, & deux soldats, pour l'assister en cette execution, qu'il luy avoit renduë fort facile: luy promettãt de le faire Roy de Candy incontinent apres la mort du Roy, & luy faisant donner vne bonne somme d'argẽt, pour estre employée parmy eux, sans lesquels, à ce qu'il disoit, il ne pourroit pas executer son dessein. *Dias* partit seul, tant pour faire semblant qu'il se sauvoit des mains des Portugais, que pour disposer le Roy à faire entrer dans le fort de *Ballene* les cinq Portugais, ses complices; parce qu'il luy devoit faire accroire, qu'ils se venoient aussi rendre à luy, pour le servir contre les autres Portugais. Mais estant arrivé aupres du Roy, il luy dît la double trahison qu'il avoit tramée, de sorte que la nuict suivante le Roy fit renforcer la garnison du fort de *Ballene*, & y alla en personne, à dessein de surprendre les Portugais, qui s'estoient mis en embuscade dans le bois, & qui devoient attaquer le fort, dés qu'ils auroient advis de la mort du Roy. Ces cinq Portugais, complices de la conspiration de *Dias*, estant arrivés auprés du fort, y furent receus; mais à mesure qu'ils y entroient on les faisoit passer dans des chambres retirées, où ils furent dés-armés, & mis aux fers: ce qui ne se pût point faire si secretement, que

Trahison d'vn Portugais renegat.

que quelques-vns des *Cingales* que les Portugais avoient amenés avec eux, ne s'en apperceussent ; de sorte qu'ils s'en retournerent sur leurs pas, & advertirent les Portugais, qui estoient dans l'embuscade, & qui sans cét advis, courroient risque d'estre taillés en pieces, du mauvais succés de cette entreprise. Le service de *Ieronimo Dias* fut reconnu de la dignité de grand *Modeliar*, qu'il possedoit encore, lors que les Hollandois arriverent dans l'isle de *Zeilon*, où ils ne furent pas mieux traittés que les Portugais. Car le Roy de *Candy*, qui avoit assez bien receu leur Admiral, en l'an 1602. fit tuer de sang froid leur Vice-Admiral, avec cinquante de ses gens, au mois de Iuin de l'année suivante ; de sorte que pour ce temps-là ils furent contraints de perdre la pensée d'y pouvoir establir leur commerce. Ils ont depuis ce temps trouvé le moyen d'y faire vn puissant establissement, en prenant sur les Portugais le fort de *Punto de Gallo*, & en faisant fortifier le port de *Negombo*, où ils font vn grand trafic ; qui s'est bien augmenté, depuis qu'ils ont pris sur les mesmes Portugais la ville de *Colombo*, où ceux-cy entretenoient ordinairement vne garnison de huict cens hommes. 1639.

Les Hollandois sont mal traittés en l'isle de Ceylon.

Ce Roy de *Candy* est le plus puissant de tous les Roys de *Zeilon*, & est fort absolu. Il prenoit plaisir à faire bastir à la Portugaise, & faisoit fortifier ses places à la moderne. Ce Royaume s'estend le long de la riviere, sur laquelle est la ville de *Vintane*, où les galeres & les autres vaisseaux du Roy ont leur retraitte. Il est composé de plusieurs belles villes, qui sont assez bien basties. Les habitans de l'Isle sont faits comme les *Malabares*, mais ils ne sont pas si noirs. Ils ont le corps nud jusqu'au nombril, quoy qu'il y en ait parmy eux qui portent des roupilles ou des pourpoints à la Portugaise. Ils portent des pendans aux oreilles, & ont la plus part au costé vn *Cris*, ou poignard. Les femmes ont aussi le sein nud, & sont assez bien proportionnées, & fort propres en leurs habits, & tesmoignent de la pudeur à la rencontre des hommes. Elles se coiffent quasi de la mesme façon que les femmes de l'Europe, en couchant les cheveux sur la teste fort vnis, & noüant les tresses sur le derriere de la teste. Elles portent des colliers d'argent, ou d'or, & des bagues aux mains & aux pieds, & se chargent les bras & les jambes de forces pierreries. Leurs

Le Royaume de Candy.

Ses habitans.

Leurs femmes.

1639. maisons sont assez bien basties, & leurs femmes sçavent fort bien apprester la viande. Les *Cingales* ne s'appliquent à quoy que ce soit, & mesmes ne sont pas fort propres pour la guerre; parce qu'ils sont accoustumez à vne vie tellement faineante, qu'ils ne sçauroient supporter la fatigue.

Les vivres y sont à bon marché.

Il n'y a point de païs en toutes les Indes, qui soit plus abondant en toutes sortes de vivres, que l'Isle de *Ceylon*. La volaille, le poisson, la venaison, le gibier, le beurre, le laict & le miel s'y vendent à vn fort vil prix, aussi bien que les *ananas*, les *bonnanes*, les *Cocos*, les *Iacques*, les *Mangas*, les citrons, les orenges, les grenades & les autres fruits. Ils mangent de tout, & mesmes du porc, & de toutes sortes d'animaux, excepté du bœuf, de la vache & du buffle, & ils ne boivent point de vin, non plus que les Mahometans, qui demeurent parmy eux, & qui jouïssent d'vne liberté entiere de religion. Celle de ces Insulaires se rapporte à la superstitiō des autres Payens de ces quartiers-là. Ils ont beaucoup de respect pour leurs *Bramans*, qui sont fort reservés en leur façon de vivre, & ne mangent point de ce qui a eu vie; parce qu'ils adorent tout le long du jour la premiere beste qu'ils ont rencontrée le matin, en sortant de la maison. L'on y marie les filles en l'aage de dix ou douze ans, & l'on y brûle les morts.

Leur Religion.

Fimala Darma Suri ada avoit pris quelque teinture de la Religion Chrestienne, au moins si l'on en peut prendre parmy les Portugais; mais elle s'effaça bien-tost, par la complaisance qu'il eut pour les *Cingales*, & apres sa mort ses successeurs sont retombez dans le Paganisme. Il y en a parmy eux qui adorent vne teste d'elefant, faite de bois ou de pierre, & disent, qu'ils le font pour acquerir de la sapience; parce qu'ils croyent que les elefans de *Ceylon* ne sont pas seulement plus advisés que les autres, mais qu'ils ont mesme plus d'esprit que les hommes. Ils ont dans la maison vn panier, où ils assemblent ce qu'ils ont dessein d'offrir à leurs *Pagodes*, pour lesquels ils ont vne devotion particuliere en leurs maladies; parce que ce n'est que d'eux qu'ils en attendent le remede. Ils croyent aussi que le monde ne perira point, tant que leur grande Mosquée, que l'on descouvre de fort loin dans la mer, entre, *Punto de Gallo* & *Montecalo*, sera debout. Ils ont vne opinion particuliere d'vne montagne, qui est dans l'Isle, que l'on appelle *Pico d'Adam*, &

Adorent la teste d'vn elefant.

Pico d'Adam dans l'Isle de Ceylon.

ils disent, que c'est là où le premier homme a esté creé, que le puits, qui est sur cette montagne, s'est fait des larmes qu'Eve versa sur la mort d'Abel, & que l'Isle de *Ceylon* faisoit partie du Paradis terrestre. Au reste ils sont fort dociles, & ils souffrent qu'on leur fasse connoistre les erreurs de leur idolatrie; de sorte qu'il y a de l'apparance, qu'on les pourroit convertir au Christianisme, si c'estoit aussi bien le zele de la Religion & la charité, que l'interest qui porte les Chrestiens à entreprendre ces grands voyages. 1639.

A la reserve du Roy de *Candy*, tous les autres Roys de *Ceylon* payent contribution aux Portugais: mais elle est si peu considerable, que ces Princes ne croyent pas devoir prendre les armes, pour se delivrer d'vne sujection, qui ne consiste qu'en vne simple reconnoissance; puisque le Roy de *Matecalo*, qui n'est pas des moins puissans, ne leur paye que cinquante ducats tous les ans.

Les autres Roys de Ceylon sont tributaires des Portugais.

Il vient du poivre dans l'Isle de *Ceylon*, mais le plus grand commerce est celuy de la canelle. L'on y trouve aussi des mines de fer & de cuivre, & il est certain qu'il y en a d'or & d'argent, particulierement dans le Royaume de *Candy*, mais le Roy ne veut point que l'on y foüille. Il ne souffre point aussi que l'on vende aux estragers les pierres fines, que l'on y trouve en tres-grande quantité; mais il y en a trop, pour pouvoir empescher que l'on n'en fasse quelque commerce sous main. Car l'on en trouve dans le gravois: & dans la ville de *Candy* les habitans en trouvent tant dans les ruisseaux, apres que la pluye a amené de la terre de la montagne voisine, qu'encore qu'ils soient obligés de les porter toutes au Roy, il est impossible que cet ordre puisse estre fort exactement observé.

Il y a des mines d'or & d'argent.

L'Isle fournit aussi du bois & des pierres à bastir, & la terre y produit du bled, de l'huile, & mesme du vin, quand on veut prendre la peine d'en cultiver le plant, du cotton, plusieurs racines pour la teinture, du gingembre, du Cardamom, des Mirobalans, du *Corcoma*, & plusieurs autres drogues medecinales, de la muscade, &c. mais particulierement vne si grande quantité de ris, qu'elle en fournit toute la coste de *Coromandel*. Il y a aussi vne si grande quantité de cannelle en *Ceylon*, que les Hollandois y achettoient le quintal, de six vingts huit livres, quarante-huit sols.

1639. Villes de Ceylon. Les principales villes maritimes de l'Isle de *Ceylon* sont situées en la distance suivante : sçavoir depuis *Punto de Gallo* vers le Ponant, *Alican* 9. l. *Verberin* 1. l. *alutre* 3 l. & *Colombo* 6. l. *Nogombo* 5. l. *le Gilan* 5. l. *Putalon* 10. l. *Mannar* 18 l. vers le Levant du costé de *Matecalo*, *Bellingin* 4. l, *Mature* 2. l. *Dondoute* 1. l. *Tannadar* 1. l. *Halpilana*, deux lieües & demie. *Aialle* 3 l *Velebe* 9. l. *Tãsalir* 7. l *Trincoly* 12. l. *Matecalo* 5. l. & de là jusques à la riviere de *Trinquamale* 10. l Pour aller de *Colombo* à *Candy*, l'on passe par *Tranquero grande*; c'est à dire le grand fort, ou le grand retranchement 3. lieuës. *Malevana* 2. l. *Grovabley* 3. l. *Settavecca* 3. l. *Grovenelle* 2. l, *Muniera tuate* 4. l. *Dively* 3 l. *Matappety* 2. l. *Altonnor* 1. l *Ganiattany* 1. l. *Ballene* 1. l. *Candy* 1 l. Pour aller de *Matecalo* à *Candy* l'on prend la route suivante: *Aldea de More* 1. l. *Occatoty* 2. l *Viado* 2. l. *Neguritti*. 5. *Nilvale* 2. l. *Vegamme* 4. l. *Vintane* 6. l. *Vendro* 5. l. *Candy* 4. l.

Le calme arresta nostre navire aupres de l'Isle pres de trois sepmaines, que j'employay à estudier avec nostre President, & avec les Iesuites, que nous avions dans nostre bord, cette belle partie des Indes, que je n'ay point veuë, & qui merite bien neantmoins, que le Lecteur la connoisse par la description, que j'en feray, sur le rapport de ces personnes, parmy lesquelles il y en avoit, qui y avoient passé les meilleures années de leur vie, Ie commenceray donc par le lieu, où nous-nous trouvions, & representeray avec toute la fidelité possible, tout ce que j'ay pû apprendre de ces Royaumes & Provinces, qui sont sans doute les plus riches de tout l'Vnivers.

Les Maldives. Vers le Cap de *Comory*, ou *Comorin*, où nous estions alors, sont aussi les Isles que les Portugais appellent *Maldivas* ou *Maldivar*. Elles s'estendent le long de la coste de *Malabar*, ayans le Cap vers le Nort, & occupans environ sept vingt lieuës de mer: laquelle les divise en tant de petites parcelles, que l'on en compte jusqu'à plus de mille. Il y en a qui sont habitées, mais les autres ne le sont point; parce qu'elles sont si basses, que la mer les couvre souvent, aussi bien que la coste de la terre ferme, aupres de *Cochim* & de *Cranganor*. Les *Malabares* disent, qu'elles tenoient autrefois à la terre ferme, & qu'elles en ont esté separées par la mer, qui y fait en quelques endroits des passages si estroits, qu'vn homme bien dispos les franchiroit d'vn sault. La ville capitale, qui est composée de quatre Isles, leur donne le nom de *Maldives* ou *Naldive*, est assez marchande, & c'est

là où le Roy de toutes les Isles demeure. A la reserve des *Cocos*, qui s'y trouvent en grande abondance, elles produisent fort peu de chose ; & neantmoins les habitans ont l'industrie de faire de fort belles vestes, de la soye & de la filasse, qu'on leur apporte d'ailleurs ; de sorte que si l'on excepte les *Moguls*, il n'y a point d'Indiens qui s'habillent mieux que ceux-là. 1639.

Pour ce qui est de la *Coste de Coramandel*, l'on appelle ainsi la partie Orientale des Indes de deçà le *Ganges*, qui est separée des *Malabares* par la montagne de *Balagatta*, & qui s'estend du Sud au Nord, depuis le Cap de *Comorin*, ou plutost depuis la pointe de *Negapatam* ; jusques à la riviere de *Nagund*, & à la ville de *Masulipatam*, ayant environ cent lieuës de coste. Elle est d'autant plus commode, qu'elle sert de retraitte aux vaisseaux, qui sont contraints de quitter la coste de *Guzuratta* & de *Malabar* pendant l'Hyver, & elle a plusieurs bons ports, & les meilleures rades de toutes les Indes.

La coste de Coromandel.

Les Portugais y tiennent la ville de *S. Thomé*, à treize degrés, trente-deux minutes de deçà la ligne, & ils disent, que dés lors que *Vasco de Gama* descouvrit les Indes, & se saisit de *Cochim* & de *Cranganor*, les habitans de cette coste, qui se disoient Chrestiens, demanderent la protection du Roy de Portugal ; & qu'en arrivant à *S. Thomé*, ils y trouverent des Chrestiens, faisans profession de la Religion Grecque. Ils font à ce propos vn conte fondé sur vne tradition, de laquelle neantmoins l'on ne trouve point de preuves dans l'Histoire Ecclesiastique. Ils disent donc, que *S. Thomas*, l'vn des douze Apostres de Nostre-Seigneur, apres avoir long-temps presché l'Evangile au Royaume de *Narsinga*, nonobstant l'opposition des *Bramanes*, s'avisa vn jour de prier le Roy de luy permettre de bastir vne Chapelle, où il pust faire ses devotions : & que les mesmes *Bramanes* obligerent le Roy à luy refuser cette grace. Mais qu'il arriva, qu'vne grosse poutre s'estant mise à l'entrée du havre de la ville de *Meliapour*, qui estoit alors la capitale du Royaume, en sorte que non seulement les grands vaisseaux, mais mesmes les petites barques n'y pouvans pas entrer, le commerce de la ville fut ruiné en fort peu de temps. L'on fit vn effort avec plusieurs elefants, pour tascher d'oster la poutre de là, & l'on employa mesmes les Magiciens de ces quartiers, pour voir si leur art feroit ce que la force n'avoit pas

Les habitans de la coste de Coromandel sont Chrestiēs.

Conte de saint Thomas.

1639. pû faire : mais l'vn & l'autre se trouvans inutiles, le Roy fit proposer vne recompense fort considerable à celuy qui déboucheroit le havre, & convia par ce moyen le Saint d'offrir son service, & ce sans aucune autre recompense, que de la poutre mesme. Il se rendit d'abord ridicule par l'offre qu'il fit de la tirer seul, & particulierement quand l'on vit qu'il y attachoit sa ceinture, à dessein d'entraîner vne masse, que plusieurs elefants n'avoient pû esbransler : mais il entraîna la poutre avec la mesme facilité, que s'il eust amené vne petite barque, & l'ayāt tirée sur la greve, il ravit le Roy en admiratiō, en sorte qu'en suite de ce miracle il luy permit de bastir la chapelle, qu'il avoit demandée. Les *Bramanes* voyans que ce miracle alloit descrier leur doctrine, & que la Religion Chrestienne s'establissant en ces quartiers-là, il ne falloit point esperer de pouvoir conserver la Payenne, ils resolurent de se deffaire de l'Apostre, & le firent tuer par quelques Payens, pendant qu'il faisoit sa priere dans la chapelle. Il y en a qui disent, que l'Eglise, qui est dediée à ce Saint en ce lieu-là, a esté bastie par vn Roy de *Narsinga*, & que la porte de l'Eglise est faite de cette poutre miraculeuse; mais les Portugais disent, que c'est leur ouvrage : & c'est à quoy il y a le plus d'apparence.

Lintschoten dit, qu'il se trouve en ces quartiers-là vne certaine sorte de gens, qui ont l'vne des jambes plus grosse que l'autre, & que l'on croit que ce sont des descendans de ceux, qui ont tué l'Apostre.

Maffée rapporte au 8. Livre de son Histoire des Indes, que Jean III. Roy de Portugal, fit chercher les ossements de ce Saint sur les costes de *Coromandel*, & qu'il les fit transporter à *Goa*, où il luy fit bastir vne belle Eglise. Mais s'il faut croire *Ruffin* & *Socrate*, en leur histoire Ecclesiastique, l'Apostre saint Thomas souffrit le martyre à *Edesse* en Mesopotamie, où l'on faisoit autrefois des pelerinages à son sepulchre; quoy que *Marco Polo Veneto* en parle autrement, mais en se contredisant soy-mesme. *Gaspar Balbi*, marchand Ioüallier Venetien, qui a fait vne assez grande relation de son voyage des Indes, dit, qu'estant en la ville de S. *Thomé* en l'an 1582, l'on y bastit vne Eglise à l'honneur de S. Jean Baptiste, & que le bastiment estoit desja fort avancé, quand l'on commença à s'appercevoir, qu'il n'y avoit point de poutres pour l'achever; mais qu'en même temps là

L'Apostre S. Thomas souffre le martyre à Edesse.

mer jetta au bord vn arbre, qui estoit si gros, que marquant quelque chose d'extraordinaire, l'on en voulut prendre la mesure, qui fut trouvée si juste pour le bastiment, que les gens d'Eglise crierent au miracle, & le confirmerent, quand en sciant cét arbre, l'on en coupa autant de poutres, qu'il falloit pour achever l'Eglise. Il y adjouste, qu'il y avoit de l'apparence, que cét arbre estoit venu de bien loin, puis qu'en le coupant il en sortit vne odeur si puante qu'elle infecta tout le païs. La ville de *S. Thome* n'est pas fort grande, mais la plus part de ses maisons sont de pierre, & fort bien basties. Son Eglise n'a point de clocher, mais elle ne laisse pas de paroistre de loin. Il y demeure environ six cens Portugais, ou *Mestizes*, & quelques marchands Armeniens. 1639.

La ville de Meliapour.

Les Indiēs, qui sont Payēs ou Mahometās, demeurēt en la ville de *Meliapour*, qui est située sur vne petite riviere à deux lieuës de *S. Thomé*, vers le Nort: mais elle est bien descheuë de l'estat où elle estoit autrefois, lors qu'elle estoit la capitale de tout le Royaume de *Narsinga*. Le Roy de Portugal n'a point de Gouverneur à *S. Thomé*, & mesme il n'y a point de Magistrat, ny aucun ordre de police; de sorte que dans cette Anarchie il se commet tous les jours vne infinité de desordres impunément.

Les vents du *Zud* & du *Zud-west* y regnent depuis le mois d'Avril jusques au mois de Septembre, & pendant ce temps-là la rade y est fort bonne; mais aux autres mois de l'année les petits navires sont contrains de gagner la riviere de *Paleacatte*, & les grands se retirent dans le havre de *Negapatam*. L'on trouve cinq brasses d'eau jusques à la portée du canon de la ville, mais la mer y est si grosse en tout temps, que l'on n'y peut pas aborder sans danger.

Les establissemens des Hollandois sur cette coste.

Les Hollandois ont plusieurs establissemens sur cette coste, où ils font vn tres-grand commerce; mais principalement à *Pottapouli*, autrement nommé *Nisipatam*, où ils ont leurs bureaux depuis l'an 1606. & à *Paleacatte*, où ils ont basty le fort de *Geldria*.

Le païs estoit autrefois divisé en trois Royaumes; sçavoir en ceux de *Coromandel*, de *Narsinga* & de *Bisnagar*, mais aujourd'huy il obeït à vn seul Prince, qui demeure tantost à *Bisnagar*, tantost à *Narsinga*.

Le Royaume d'Orixa.

Au dessus de la ville de *Masulipatam* est le païs, ou plustost le

1639. Royaume d'*Orixa*, s'estendant depuis la riviere de *Masulipatan* jusqu'à celle de *Gueng.a*: mais les Hollandois le comprennent aussi sous le nom de la coste de *Coromandel*. Les principales villes de ce Royaume sont *Masulipatam* & *Golcanda*, dont la premiere est considerée à cause de son commerce, & l'autre à cause de la residence du Roy. Ce païs donne beaucoup de sel, & l'on y trouve aussi des diamants, mais ceux qui pesent plus de cinq carats appartiennent au Roy.

Les villes de Masulipatam & de Golcanda.

LeRoyaume de Bengala.

Aupres d'*Orixa*, en tirant vers le Nort, est le Royaume de *Bengala*, qui donne le nom au *Golfe*, que les anciens nommoient *Sinus Gangeticus*. Il s'y fait vn grand trafic de ris, de succre & de cotton, mais principalement de soyes, que l'on estime les meilleures de toutes les Indes. Les plus belles cannes, que l'on nous apporte, viennent de *Bengala*, où il croist aussi vne autre sorte de cannes, qui sont bien plus fines que l'osier; de sorte que l'on en fait des vases, qui estans enduits de lacque par dedans contiennent l'humidité, aussi-bien & aussi long-temps, qu'vn verre, ou qu'vne gondole d'argent. Il y croist aussi vne certaine herbe, laquelle poussant au bout de sa tige, qui a vn bon doigt d'espois, vn gros bouton, fait comme vne houpe, que l'on file, & l'on en fait de fort belles estoffes. Les Portugais l'appellent *Herba de Bengala*, & l'on en fait des tapis & des couvertures, où ils representent toutes sortes de figures.

Ses habitans.

Les habitans du païs sont tous Payens, & extremement brutaux en leur façon de vivre. Le larcin y est fort commun: & bien que l'on y punisse assez severement l'adultere, en coupant le nez à ceux qui y sont surpris, ils ne laissent pas d'estre paillards, & de se soüiller de toutes les ordures, qui se peuvent commettre en cette sorte de vice. Ils ont de la veneration pour la riviere de *Ganges*, & croyent que ses eaux sont si saintes, que ceux qui s'y lavent, sont nets de tous leurs pechés: & cette superstition s'estend si loin, que mesme le Roy de *Narsinga* envoye querir dans le *Ganges*, l'eau dont il se sert en ses purifications.

Leur superstition.

Le Royaume de Pegu.

Le Royaume de *Pegu* touche à celuy de *Bengala* du costé du Levant, & prend son nom de sa ville capitale, où le Roy à placé le siege de sa Monarchie. C'est vn tres-puissant Estat, & à ce que dit *Caspar Balby*, lequel nous suivons en cette relation, parce que nous n'avons point veu ce Royaume, sa ville capitale

Sa ville capitale.

tale est separée en deux villes, dont l'vne est appellée la vieille, & l'autre la villeneufve. Le Roy, avec ceux qui dépendent de la Cour demeure en celle-cy, & dans l'autre demeurent les marchands & les artisans. La plus part des maisons sont basties de cãnes, mais elles sont accompagnées de magazins voûtés, pour la conservation des marchãdises contre le feu. La ville neufve est bastie en quarré, & ses flãcs sont si droits, qu'il n'y a point de porte dont l'on ne descouvre les deux angles de la muraille. Elle a quelques bastions de bois, & vn beau fossé, plein d'eau, où l'on fait nourrir des crocodiles, pour empescher que l'on ne le passe, pour surprendre la ville. Les *Peguans* croyent, que cét animal à quelque chose de saint, c'est pourquoy ils se plaisent à boire de cette eau, quoy que l'on n'en aille point querir sans danger, puis que les crocodiles mangent bien souvent ceux qui y vont à l'eau. L'on y abbreuve aussi les elefans; mais cét animal fait peur aux crocodiles, & est trop puissant pour les pouvoir apprehender. 1639.

Des crocodiles dans le fossé de la ville.

Le Palais du Roy est situé au milieu de la ville, & a ses fortifications, ses murailles & son fossé, qui le separent de la ville. L'on dit que ce chasteau est beaucoup plus grand que la ville de Venise, & que l'on n'y entre que du costé de la ville, par deux portes, & par autant de pont levis. Dés que l'on a passé la premiere porte, l'on trouve les maisons des Grands, qui n'entrent dans le corps du chasteau qu'avec la permission expresse du Roy. Sa garde, qui est composée d'vn grand nombre de soldats, qu'ils appellent *Bramas*, se tient à la seconde porte, où ceux qui sont de paillasse, sont assis, ayans leurs armes penduës à la muraille devant eux. En ce quartier-là sont les escuries pour les elefans, tant pour ceux que l'on nourrit pour l'vsage du Prince, que ceux que l'on entretient pour la guerre, qui sont au nombre de plus de huict cens. L'appartement du Roy est fort riche, tout peint d'azur à feuillages d'or, & le Roy ne donnne jamais audiance, qu'il ne se fasse voir dans vne grande magnificence. Il a luy mesme l'eventail à la main, pour se faire du vent, & sur la teste vne quadruple couronne d'or, esmaillé de blanc. Il a aupres de sa personne quatre jeunes garçons, qui le servent en ses brutalités, & devant luy tous les grands de la Cour, qui ne luy parlent point, qu'ils n'estendent à chaque parole les mains en haut, & qu'ils ne fas-

Le Palais du Roy.

Sa garde.

1639. sent de profondes inclinatious. Dés qu'il est assis on luy ameine ses plus beaux elefans, & entr'autres son elefant blanc, que l'on dit estre l'vnique dans toutes les Indes, & dont l'on ne trouve jamais qu'vn à la fois dans sa Cour, où il l'avoit fait amener apres la victoire, qu'il remporta sur le Roy de *Siam*, auquel il n'avoit declaré la guerre, que pour avoir cét animal; ainsi que nous dirons tantost. Ces bestes luy font la reverence, & tesmoignent qu'elles ont quelque veneration pour sa personne. Si l'on doit croire ce que le mesme *Balby* en dit, c'est sans doute le plus puissant Monarque du monde, apres le Roy de la Chine. Il dit, qu'il pourroit mettre quinze cens mil hõmes, & plus de huict cens elefans sur pied, & que ses finances ne se trouvent point incommodées par vne si puissante armée, parce qu'il n'y a point de Seigneur, qui ne soit obligé de lever & d'entretenir à ses dépẽs vn certain nõbre de gens de guerre.

Elefant blanc

La puissance du Roy de Pegu.

Il raconte à ce propos, que de son temps le Roy d'*Auva*, oncle paternel, mais vassal du Roy de *Pegu*, ayant refusé de faire hommage à son nepveu, & de luy donner les diamants & les autres pierreries qu'il estoit obligé de luy donner en cette consideration, le Roy de *Pegu*, qui sçavoit que son oncle entretenoit des intelligences fort secretes avec quelques Seigneurs de son Royaume, contre le repos de son Estat, & mesme contre sa personne, voulut luy tesmoigner qu'il se souvenoit de la priere que son pere luy avoit faite en mourant, & de la recommandation qu'il luy avoit faite en faveur du Roy d'*Auva*, & luy envoya vn Ambassadeur extraordinaire, pour tascher de le ramener à son devoir, & pour le faire revenir à luy: mais l'oncle, au lieu de faire son profit de la generosité de son nepveu, fit tuer l'Ambassadeur, & declara la guerre au Roy de *Pegu*. Mais celuy-cy, qui avoit fait vne armée de trois cens mil hommes, ne se voulut pas mettre en campagne, qu'il n'eust nettoyé sa Cour, & qu'il n'eust fait mourir les traistres, qui avoient promis de le livrer à son oncle. Ayant donc fait venir tous les complices de cette trahison, sous pretexte de les appeller au Conseil, qu'il vouloit tenir au sujet de cette guerre, il les fit arrester, & les fit brûler vifs, avec leurs fẽmes & enfans. Et afin de se descharger de la haine d'vne executiõ si cruelle, il manda au juge, qu'il eust à faire surseoir l'execution, jusqu'à ce qu'il eust vn ordre exprés signé de sa main: mais le *Dogagini*, ou

Qui fait la guerre au Roy d'Auva, son oncle.

Execution juste, mais trop severe.

le Iuge, qui avoit le mot, ne laissa pas de passer outre, & d'executer les ordres secrets, qu'il avoit pour cela. 1639.

Apres cela le Roy de *Pegu* parut à la teste de son armée, monté sur vn elefant, couvert d'vne veste de brocard, & ayant à son costé vne espée, dont *D. Luis d'Atayde*, Vice-Roy de *Goa*, luy avoit fait present; resolu de marcher dans peu de jours contre son oncle: mais il en fut empesché par la petite verole, dont il fut malade à l'extremité. Dés qu'il en fut relevé, il fit avancer l'armée jusques sur les frontieres d'*Auva*, où il accepta le duel que son oncle luy fit offrir, & fut assez heureux pour tuer son ennemy, à la veüe des deux armées. Cette victoire particuliere luy donna plus d'avantage, qu'il n'eust pû esperer de la défaite de toute l'armée ennemie: car tout le Royaume d'*Auva* se rendit à luy à discretion. La Reine, qui estoit sa sœur, tomba aussi entre ses mains, & demeura prisonniere le reste de ses jours, bien qu'enfermée dans vn Palais Royal, où elle estoit servie & honorée en Reine.

Combat particulier de Roy à Roy.

Le Roy de *Pegu*, voulant reconnoistre le service que son elefant luy avoit rendu en ce combat, où il estoit tombé mort sous son maistre, fit faire quelques *Pagodes* de sa dent, & les fit placer parmy les autres idoles, que l'on voit dans vne *Varella*, ou Mosquée, qui est dans le chasteau. Parmy ces Idoles, il y a la figure d'vn homme au naturel, d'or massif, ayant sur la teste vne couronne, chargée de toutes sortes de pierres pretieuses, sur le front vn rubis de la grosseur d'vne prune, & aux costés de la teste des pendans des plus riches que l'on ait jamais veus, & sur l'estomach il luy passe en escharpe, depuis l'espaule droite jusques sous le bras gauche, vne chaîne de diamans & d'autres pierreries, d'vn prix inestimable. Il y a aussi dans la même chappelle trois autres statuës d'argent, plus hautes que la premiere de deux pieds, qui ont leurs couronnes chargées de pierreries, & encore vne quatriesme plus massive & plus riche que toutes les autres, & outre cela encore vne figure faite de *Ganza*, qui est vn metail meslé d'estain & de cuivre, que l'on estime pour le moins autant que les quatre autres. C'estoit le pere du Roy, qui vivoit en l'an 1578. qui avoit fait faire toutes ces statües, en memoire de la signalée victoire, qu'il avoit remportée sur le Roy de *Siam*, en la guerre qu'il luy avoit faite à l'occasion de l'elefant blanc, dont nous venons de parler.

Les Idoles du Roy de Pegu.

1639. Il y a plus d'elefans dans les forests du Royaume de *Pegu*, qu'en tout le reste des Indes, & on les dompte avec fort peu de peine, dans dix ou douze jours, apres qu'on les a attrapés par le moyen des femelles, qui les font sortir de la forest, & qui se font suivre jusques dans les escuries, où ils ont des cachots qui ne tiennent qu'vn seul de ces animaux, & dont ils ferment les guichets, dés qu'ils y sont entrés.

Les armes des Peguans.

Les *Peguans* ont des armes à feu; mais ils se servent ordinairement d'vne espece de demy piques, faites de cannes, d'espées courtes & larges, & de rondaches longues & estroites, qu'ils font d'vn cuir boüilly double & enduit d'vne certaine gomme noire, qu'ils appellent *achiran*. Leurs *salades*, ou casques sont faites de la mesme estoffe, & de la mesme façon que les nostres.

Ils sont Payens.

Ils sont tous Payens, à la reserve de quelques-vns, qui en faisant alliance avec les Portugais, ont aussi embrassé leur religion. Ces Payens croyent que Dieu, qui a plusieurs autres Dieux sous luy, est autheur de tout le bien qui arrive aux hommes, mais qu'il laisse la disposition de tout le mal au diable, pour lequel ces miserables ont plus de veneration que pour Dieu; parce qu'ils croyent que l'vn ne leur fera point de mal, & qu'il faut adorer l'autre, afin qu'il ne leur en fasse point.

Adorent le diable.

Leurs festes.

Ils font leurs devotions ordinaires le Lundy, & ont outre cela encore cinq festes principales, qu'ils appellent *Sapan*. La premiere, qu'ils appellent *Sapan Giachié*, se celebre principalement par vn pelerinage, que le Roy & la Reyne font à douze lieuës de la ville, où ils paroissent dans vn char de triomphe, tellement parés de pierreries, que l'on peut dire sans hiperbole, qu'ils portent sur eux la valeur d'vn Royaume. La seconde s'appelle *Sapan Carena*, & se chomme à l'honneur de la figure qui est dans la grande *Varelle* du chasteau : à l'honneur de laquelle les grands de la Cour font faire des piramides de cannes, qu'ils font couvrir de plusieurs estoffes parfaitement bien ouvragées, de plusieurs façons, & les montent sur des chariots, qui sont traisnés par plus de trois cens personnes, pour les faire voir au Roy, afin qu'il juge de leurs inventions. Tout le peuple va aussi luy faire ses offrandes. Le *Sapan Giaimo Segienon* qui est leur troisiéme feste, se celebre aussi à l'honneur de quelques-vnes de ces statuës, & le Roy & la Reine s'y trouvent

aussi en personne, & la quatriéme feste, qu'ils appellent *Sapan Daiche*, se celebre particulierement dans la vieille ville, où le Roy & la Reine se jettent l'vn à l'autre de l'eau rose. Tous les grands ont aussi vn pot plein d'eau rose à la main, & s'en arrosent si bien, qu'ils en ont le corps tout trempé, & il n'y a personne, qui aille par la ville ce jour-là, qui ne courre hazard d'estre moüillé de l'eau, que l'on jette par les fenestres sur les passans. A la cinquiéme feste, qu'ils appellent *Sapan Donon*, le Roy & la Reine vont par eau jusques à la ville de *Meccao*, accompagnés de plus de cent barques, qui vont à la rame, pour gagner le prix, que le Roy leur donne. 1639.

Le Roy venant à mourir, l'on fait preparer deux barques, que l'on couvre d'vn seul toit doré, & au milieu de ces barques l'on met vne table, sur laquelle l'on pose le corps du defunt, & sous la table l'on fait vn feu de bois de sandale, de benjoüin, de storax & d'autres bois & drogues de senteur, & on laisse aller les barques au courant de l'eau, quelques *Talapoi*, ou Prétres chantants & se réjoüissants cependant, jusques à ce que la chair soit entierement consumée. Ils destrempent ces cendres dans du laict, & en font vne paste, laquelle ils portent jusques à l'emboucheure de la riviere, où ils la jettent dans la mer; mais ils portent les os ailleurs, & les enterrent aupres d'vne Chappelle, où l'on en bastit encore vne autre à l'honneur du defunct.

Comment on brusle les corps des Roys de Pegu.

Ces *Talapoi* portent vne calabasse à la ceinture, & ne vivent que d'aumosnes, comme nos Moines mendiants. Ils sont en tres-grande reputation parmy eux, & ils s'y conservent fort bien par vne vie assez exemplaire. Le Lundy matin ils vont avec des bassins de fer blanc, esveiller le monde, & le convient de venir au sermon. Ils n'y traittent point de points de doctrine, mais ils n'insistent principalemēt que sur la Morale; exhortans leurs auditeurs à s'abstenir de meurtre, de larcin, de paillardise & d'adultere, & à ne faire à autruy que ce qu'ils voudroient qu'on leur fist. C'est pourquoy dans l'opinion qu'ils ont, que l'ō se sauve plutost par les bonnes œuvres, & par l'innocence de la vie, que par la foy, ils n'ont point d'aversion pour ceux qui quittent leur religion pour se faire baptiser; pourveu que leurs œuvres respondent à la profession qu'ils ont faite. Ils crient fort contre les offrandes que les *Peguans* font au diable, particulierement quand ils s'acquittēt de quelque vœu, qu'ils

Leurs Ecclesiastiques.

1639. ont fait en leur maladie, ou en quelque autre fascheuse rencontre, & taschent de faire abolir cette mauvaise coustume: mais elle est tellement inveterée, que jusques icy ils y ont perdu leur peine. Ces gens demeurent ordinairement dans les bois, & afin d'éviter la rencontre des bestes feroces, dont les forests de ces quartiers-là sont remplies, ils se font des couches suspenduës en l'air, aux branches des arbres. Ils ne mangent qu'vne fois le jour, & sont vestus d'vne veste rouge qui leur va jusqu'aux talons, ils vont nuds pieds, & ils ont sur les espaules vne mandille, qui leur va jusqu'aux hanches. Ils se font raser la teste, & n'ont point de poil en aucune partie du corps, & se couvrent d'vn chapeau contre les rayons du Soleil. On leur rend de grands honneurs apres leur mort, & apres avoir gardé le corps quelques jours, on le brusle avec du bois de sandale, l'on jette les cendres dans la riviere, & l'on enterre les os, aupres du lieu qu'ils avoient choisi pour leur demeure.

Leur façon de vivre.

Il ne vient point de bled au Royaume de *Pegu*; mais ils ont en recompense plus de ris qu'ils ne sçauroient consumer; c'est pourquoy ils en font part à leurs voisins. Ils ont la coustume de faire vne certaine drogue de quelques petits poissons, qu'ils battent dans vn mortier, & l'ayant ainsi reduite en paste, la laissent pourrir au Soleil, jusqu'à ce qu'elle soit entierement corrompuë, & qu'elle devienne liquide, & alors ils s'en servent en leurs saulces, au lieu de beurre ou d'huile; faisans leurs delices d'vne chose dont il nous seroit impossible de souffrir seulement la puanteur.

Estrange saulce.

La sodomie estoit autrefois si commune en ce païs-là, que pour extirper ce vice, qui alloit destruire toute l'espece, vne Reine de *Pegu* s'avisa d'ordonner par Edict, que les hommes porteroient dans la verge vne sonnette, qui l'enfle en sorte, qu'ils ne sont plus capables d'outrager la nature. Et afin que les femmes ne soient point frustrées de ce qui leur est deu, on leur oste la virginité dés la premiere jeunesse, par le moyẽ d'vne certaine composition, qui fait vn effet tout contraire à celle, dont les femmes publiques se servent en quelques endroits, pour donner plus de plaisir à leurs rufiens. L'on met ces sonnetes aux hommes entre le cuir & la chair, & pour faire cette operation on les endort d'vn certain breuvage, pour les rendre insensibles à la douleur qu'on leur fait souffrir, en faisant

Quelques autres coustumes particulieres des Peguans.

cette incisiõ, dont neãtmoins ils guerissent en fort peu de jours. 1639.
Pour leur donner encore plus d'aversion pour la sodomie, l'on peint les garcõs en l'aage de sept ou huit ans d'vne certaine couleur bleuë, laquelle s'estendant avec la peau en croissant, chãge en vne autre couleur, qui les rend horribles. Les femmes au contraire font tout ce qu'elles peuvent pour se rendre aymables, & pour attirer les hommes, en ne se couvrant les parties honteuses que d'vn petit linge, qui ne les cache pas si bien, que le moindre vent ne descouvre tout ce qu'elles portent.

Les vns & les autres se noircissent les dents, & quand les hommes vont à cheval, ils se remplissent la bouche de quelque chose qui leur enfle les joües. Ceux qui se veulent marier, achetent leurs femmes de leurs parents, & quand ils en sont ennuyés, ils les renvoyent, mais l'argent demeure à la femme; laquelle de son costé est obligée de le restituer, si elle se separe de son mary sans sujet. Le Roy herite de ceux qui n'ont point d'enfans : & ceux qui en ont ne leur peuvent laisser que les deux tiers de leur bien, & le Roy prend le reste.

Le tiers de toutes les successions appartient au Roy.

Les meilleures marchandises, que l'on puisse porter à *Pegu*, & qui s'y vendent avec le plus de profit, sont des estoffes & des toiles de *S. Thomé*, de *Musulipatan* & de *Bengala*, du poivre, de la cannelle, de la muscade, de l'opium, du bois de sandale; &c. parcequ'ils n'y ont point d'autre espice que le gingembre. L'on ne charge quasi point d'autre marchandise dans le *Pegu*, que de l'argent & du ris, que l'on porte en *Nalacca*. En faisant leur marché ils ne parlent point; mais ils ne font que se donner la main, qu'ils couvrent d'vn mouchoir, & en se la serrant, ou en remuant les doigts, ils se sçavent fort bien faire entendre. Pour emprunter de l'argent, ils ne feignent point de mettre leurs femmes & leurs filles en gage; mais si le crediteur en joüit pendant ce temps-là, il se paye par ses mains, & le debiteur s'acquitte.

Les marchandises de Pegu.

Le Royaume de *Siam*, qui est vn des plus considerables de toutes les Indes, a du costé du Nort, à dix-huit degrés de deçà la ligne les Royaumes de *Pegu* & d'*Auva*, vers le Ponant le Golfe de *Bengala*, depuis le havre de *Martavan* jusqu'à la ville de *Tavaya*, & vers le Levant celuy de *Patane*, d'où la coste s'estend, premierement vers le Nort, jusqu'à 13. degrés & demy, formant en cet espace le Golfe de *Siam*, & en suite vers le Midy

Le Royaume de Siam.

1639. juſqu'à douze degrés, & s'eſloignant de la mer, il touche vers le Levant aux deſerts de *Cambodia*, & aux Royaumes de *Iangoma*, de *Iangou* & de *Lang-jangh*, juſques à dix-huit degrés, vers les meſmes Royaumes de *Pegu* & d'*Auva*; faiſant ainſi vn demy cercle, qui a environ quatre cens cinquante lieuës de circuit. Le païs eſt en quelques endroits boſſu & montagneux, en d'autres il eſt couvert de bois, & vers la mer il eſt bas & mareſcageux, & il eſt communément vny, bon & gras, produiſant toutes ſortes de vivres en tres-grande abondance, & ayant ſur les deux Golfes, pluſieurs Iſles, rivieres, bayes, havres & rades fort commodes: pour le tranſport de ceux qu'il ne peut pas conſumer.

La riviere de Menam.

La riviere, qu'ils appellent *Menam*, c'eſt à dire mere des eaux, eſt vne des plus grandes de toutes les Indes. Elle n'eſt pas bien large; mais elle eſt ſi lõgue, que juſqu'icy l'on n'a pas encore pû monter juſqu'à ſa ſource. Son cours eſt du Nord au Sud, & paſſant par les Royaumes de *Pegu* & d'*Auva*, & en ſuitte par celuy de *Siam*, elle ſe deſgorge dans le *Golfe* de *Siam* par trois grandes embouchures. Elle à cela de commun avec le *Nil* & le *Ganges*, qu'elle deſborde tous les ans, & couvre la terre cinq mois durant, tuant pendant ce temps-là tout ce qu'il y a d'inſectes, & laiſſant en ſe retirant vn limon, qui donne à la terre la graiſſe & l'humidité qui luy eſt neceſſaire pour la production du ris. L'ẽbouchure la plus cõmode pour les navires, & pour les barques eſt la plus orientale, qui ſe trouve à treize degrés & demy d'élevation: mais ce qui la rend preſque inutile, eſt vn banc de ſable, d'vne bõne lieüe d'eſtenduë, qui eſt vis à vis de la riviere, & qui n'a que cinq ou ſix pieds d'eau avec la baſſe marée. La haute y en amene juſques à quinze ou ſeize, & au mois de Septembre d'Octobre & de Novembre juſqu'à dix-ſept & dix-huit pieds. Les plus grands navires demeurent ordinairement à la rade, à deux lieuës de ce banc, où ils ſont en ſeureté, & ont cinq ou ſix braſſes d'eau en tout temps. Ceux qui ſe reſolvent de paſſer ſur le banc avec la marée, peuvent entrer dans la riviere juſques dans la ville de *Banckock*, qui eſt à ſix lieuës de la mer, & de là les batteaux montent juſqu'à la ville d'*India*, qui eſt eſloignée de la mer de vingt-quatre lieuës, en cinq ou ſix jours; horſmis aux mois que nous venons de nommer; car dans ce temps-là la riviere n'eſt point navigable.

Se déborde cõme le Nil.

Toutes

Toutes les Prouinces de ce grand Royaume sont fort peuplées, bien que non également ; car celles qu'y ont la commodité des riuieres & des havres, le sont sans cõparaison plus que celles qui en sont esloignées. Il seroit bien difficile de nommer toutes les villes de ce grand Estat, c'est pourquoy nous nous cõtenterons de faire connoître icy les principales, & qui sont les plus considerées, ou pour leur grandeur, ou pour estre les capitales des Prouinces. La premiere ville du Royaume est *India*, que les autres nomment *Odia*, on *Odiaa*, & en suitte *Camboya*, *Campaa*, *Sincapura Picelouck*, *Surkelouck*, *Capheng*, *Soucethay*, *Kephinpet*, *Consejwan*, *Piitsjay*, *Pitsedi*, *Lidure*, *Tenou*, *Mormelon*, *Martenayo*, *Lygor*, *Bordelong*, *Tanassarim*, où les Portugais font grand trafic, *Ranckock*, *Pipry*, *Mergy*, &c. sans lesquelles il y en a encore plusieurs autres qui sont assez grandes pour pouvoir trouuer place dans vne carte Geographique plûtost, que dans la relation d'vn voyage.

1639.

Le Royaume de Siam est fort peuplé.

Ses principales villes.

La ville d'*India*, lieu du sejour ordinaire de la Cour, est située sur la riuiere de *Menam*, qui y forme vne Isle, que la ville occupe toute entiere; ayant sur le bord de la riuiere vne fort bõne muraille, d'enuiron deux lieuës de tour : mais ses fauxbourgs des deux costés de la riuiere, sont pour le moins aussi grands, & aussi bien bastis, & ornés de Mosquées & de Palais que la ville mesme. Elle a plusieurs belles ruës, & des canaux fort regulierement tirés, mais auec cela il y en a qui ne sont ny grandes ny belles, quoy que la riuiere trauerse la ville en tant d'endroits, qu'il n'y a quasi point de maison, où l'on ne puisse aborder en bateau.

La ville d'India.

Les maisons sont assez mal-basties, aussi bien que par tout ailleurs dans les Indes, & sont la plus part couuertes de tuiles. Il y a dans la ville plus de trois cens belles Mosquées, ou chappelles, qui sont parfaitement bien-basties, & il n'y en a point qui n'ait ses clochers ou piramides dorés, qui font vn tres-bel effet de loin, & quantité de *Pagodes*, de toutes sortes de metaux. Le Palais, qui est comme vne autre ville dans la ville mesme, a aussi ses tours & ses piramides dorées : de sorte que l'on peut dire, que la ville d'*India* est aussi belle, aussi grande & aussi peuplée, qu'aucune autre de toutes les Indes. Ie ne voudrois point asseurer neantmoins, ce qu'en dit *Fernando Mendez Pinto*, sçauoir qu'elle comprend en son enceinte qua-

Les maisons.

Le Palais du Roy de Siam.

1639. tre cens mille familles, dont les trois quarts sont composez de *Siamois*. Mais je croy pouvoir adjouster icy, que la ville d'*India* a encore cét advantage particulier, qu'elle est comme imprenable: car estant assez forte pour soustenir vn siege de plusieurs mois, contre vne tres-puissante armée, elle a vn secours infaillible, qui ne luy manque jamais au bout de six mois; parce que la riviere venant à déborder, il n'y a point de lignes qu'elle ne force, & il n'y a point d'armées qu'elle ne cõtraigne de déloger

Le Roy de Siam est d'vne tres ancienne famille.

Le Roy de *Siam*, qui y regne aujourd'huy, & qui prend en ses titres la qualité de *Prechau Salcu*, c'est à dire, Saint Membre de Dieu, tient le Royaume de ses ancestres, qui l'ont possedé pendant plusieurs siecles, & c'est peut-estre le seul Roy de toutes les Indes, apres le *Mogul*, qui puisse compter tant de Roys en sa famille. Il est Monarque absolu de tout son Estat, disposant avec vn pouvoir entier, & avec vne authorité independante, de toutes les affaires de son Royaume. Il declare la guerre; il fait la paix: leve des subsides sus ses sujets, crée des Magistrats, donne le titre à la monnoye, & fait des loix & des statuts, sans le consentement des Estats, & mesme sans prendre l'advis des grands du Royaume. Il leur permet bien de deliberer entr'eux sur les affaires qui viennent à leur connoissance, & de luy en dire leur advis, par forme de remonstrance: mais il se reserve le pouvoir de les resoudre, & d'approuver ou de réjetter ce qu'ils ont fait. L'on appelle ces Seigneurs *Mandorins*, & ils sont comme les Conseillers d'Estat: qualité que le Roy donne à ceux qu'il luy plaist, aussi bien que toutes les autres dignitez du Royaume, sans aucune consideration de naissance ou de merite: parce que tous les sujets ne sont que ses esclaves, qui ne possedent rien qui n'appartienne au Roy; non pas mesme leur propre vie, dont le Roy dispose absolument, ainsi qu'il le juge à propos pour le bien de son service. Il est vray qu'en cela, comme aussi en destituant les *Mandorins* de leur dignité, & en les reduisant au nombre de ses autres sujets, il observe quelque equité apparente, pour deferer en quelque façon aux loix du Royaume; mais comme il est au dessus des loix, il les explique comme il veut, & les execute à sa mode.

Absolu en son Estat.

Sa façon de vivre.

Ce Prince paroist extremement en ses habits & en sa suitte, mais il n'y a rien qui marque tant sa Majesté que sa façon de

vivre. Car le peuple, qui ne le voit que rarement, a vne veneration tres-particuliere pour sa personne, & mesme les Grands & ses officiers ne l'abordent quasi jamais. Quand il leur donne audiance il se met sur vn thrône d'or, fort superbement habillé, ayant la couronne sur la teste, & à ses pieds les officiers & les Gentils-hommes de sa maison, à genoux, & aupres de luy vne garde de trois cens hommes armés. On ne luy parle qu'à genoux, & ceux à qui il donne audiance se presentent à luy en cét estat, ayans les mains élevées sur la teste, & faisans à tous momens de tres-profondes reverences. Les inclinations qu'on luy fait incessamment, & les titres qu'on luy donne, doivent estre accompagnez de paroles obligeantes, & qui luy donnent au delà de ce qu'il a de bon & de grand. Ses responses sont receües comme des oracles, & ses resolutions sont executées sans aucun retardement, sans contestation. Il n'y a point de Provinces dans tout le Royaume, où il n'ait ses Palais & ses jardins, & il ne marche point, qu'il ne fasse suivre vn grand nombre d'elefans chargés de tentes, pour camper aux lieux, qu'il trouve assez agreables pour s'y pouvoir arrester. 1639.

Il n'a qu'vne seule femme, à qui l'on donne la qualité de Reine, mais il a outre cela vn nombre infiny de concubines, lesquelles on luy choisit parmy les plus belles filles du Royaume. Il se fait fort bien traitter; mais il ne boit que de l'eau: parce que les loix du Royaume, & leurs Ecclesiastiques defendent l'vsage du vin aux personnes de condition. Quand il se veut divertir sur la riviere, il se met dans vne belle barque dorée, sous vn dais de brocard, ayant aupres de luy quelques-vns de ses domestiques, & trois ou quatre cens gardes, dans sept ou huict autres barques, qui ont chacun quatre-vingts ou cent forçats. Les Seigneurs, qui le suivent, pour faire leur Cour, & qui s'y trouvent quelquefois au nombre de mille ou douze cens, ont chacun leur barque. Ils en vsent de mesme; quand le Roy sort de son Palais pour aller à la ville; où il paroist assis dans vne chaise d'or, que dix ou douze vallets portent sur les espaules; faisant marcher devant luy plusieurs elefans & chevaux de main, richement en harnachés, avançant ainsi gravement & à petits pas, pendant que le peuple est prosterné à terre, & luy rend les mesmes honneurs & les mesmes respects, qu'il pourroit avoir pour Dieu.

Il n'a qu'vne femme.

1639. Proceſſion magnifique du Roy de Siam.

Il paroiſt particulierement en ſa plus grande magnificence à vn certain jour du mois d'Octobre, deſtiné pour cette ceremonie extraordinaire. Il ſe fait voir ce jour-là dans la ville & ſur la riviere, pour aller, comme en proceſſion, à vnes des principales Moſquée, où il va faire ſes offrandes, & ſes prieres pour la proſperité de l'Eſtat. A la teſte de cette proceſſion marchent environ deux cens elefans, portans chacun trois hommes armés. Apres cela marche la muſique, qui eſt composée de haut-bois, de tambours & de timbales, & apres elle environ mil hommes de pied armés, & diſtribuez en pluſieurs compagnies, qui ont leurs drapeaux & leurs bannieres. Apres cela ſuivant pluſieurs grands Seigneurs à cheval, parmy leſquels l'on en voit, qui ont vne couronne d'or ſur la teſte, & qui ont vne ſuitte de ſoixante, quatre-vingts ou cent perſonnes à pied. Deux cens ſoldats Iaponois marchẽt entre ces Seigneurs & les gardes du corps, qui ſont fort leſtes, & precedent immediatement les chevaux & les elefans, qui ne ſervent que pour la perſonne du Roy, avec leurs harnois chargez de boucles & de lames d'or, enrichis de diamans & d'autres pierreries. Les vallets qui portent les fruits & les autres preſens pour l'offrande, vont devant quelques-vns des grands du Royaume, parmy leſquels il y en a deux, dont l'vn porte l'eſtendart du Roy, & l'autre porte le ſceptre de Iuſtice. Ceux-cy marchent à pied immediatement devant le Roy, qui eſt monté ſur vn elefant, où il ſe fait porter dans vne chaiſe d'or. Le Prince, ſon fils, ou quelque autre Prince, heritier de la Couronne, le ſuit, & apres luy la Reyne & les autres femmes du Roy, qui ſont ſur des elefans, mais enfermées en des guerites de bois doré. Les autres domeſtiques du Roy, & ſix cens gardes, marchent à la queuë de la proceſſion, laquelle eſt par ce moyen composé de quinze ou ſeize mille perſonnes.

Proceſſion ſur la riviere.

En la proceſſion qui ſe fait ſur l'eau, l'on obſerve l'ordre ſuivant. Premierement & à la teſte de cette flotte, marchent environ deux cens Seigneurs, qui ont châcun leur barque, où ils ſont aſſis dans vne petite maiſonnette de bois doré, & châque barque eſt tirée par ſoixãte ou quatre-vingts forçats. Apres cela ſuivent quatre barques, qui portent la muſique, & en ſuitte environ cinquante autres barques de parade, ayans châcun quatre-vingts ou quatre-vingts dix rameurs. Celles-cy ont

apres elles dix autres belles barques dorées, dont le Roy choisit vne pour sa personne, & y est assis sur vn thrône d'or, accompagné de plusieurs grands Seigneurs, qui sont à genoux devant luy, & entr'autres d'vn des premiers *Mandorins* qui tient son estendart. Le Prince le suit dans vne autre barque, & apres luy viellent celles de la Reine & des Concubines, & enfin en plusieurs barques, les Officiers de la Cour, & les domestiques avec les gardes: en sorte qu'en cette derniere procession l'on compte pour le moins vingt-cinq ou trente mille personnes; y non compris le peuple, qui y accourt de tous les costés, pour voir cette magnificence, & pour faire la reverence à son Prince. 1639.

Puisque le Roy de *Siam* prend pour luy le tiers de toutes les successions, l'on peut bien juger que son revenu doit estre fort grand: mais ce casuel n'approche point des profits qu'il tire du commerce, qu'il fait faire par ses facteurs & commissionnaires, qui vendent son ris, son estain, son plomb, & son salpetre aux estrangers. Il se trouve beaucoup d'or en son païs, & les droits qu'il leve sur les marchandises, tant en entrant qu'en sortant, luy rapportent des sommes fort considerables, aussi-bien que les presents, auxquels l'on taxe les Gouverneurs des Provinces tous les ans. Il tire aussi vn grand profit du commerce, qu'il fait faire de son argent en la Chine, & sur la coste de *Coromandel*, qui luy rend tous les ans plus de deux mille *Catty* d'argent de profit. Il à plusieurs officiers par tout son Royaume: pour la direction de ses finances, & pour la recepte de son revenu, qui, à ce que dit *Mendez Pinto*, monte à douze millions de ducats: mais particulierement dans la ville d'*India*, où tous les autres rendent leurs comptes vne fois l'an. La plus grande depense que le Roy fait, apres celle de sa maison, est celle qu'il fait à bastir des Palais ou des Mosquées, à recompenser les services qu'on luy a rendus, & à la subsistance de ses gardes ordinaires: & le reste entre au tresor, qui s'accumule par ce moyen à l'infiny.

Son revenu.

Sa despence.

La pluspart des villes ont leurs jurisdictions & leurs Iuges ordinaires, pour l'administration de la Iustice, dont l'on appelle à vn conseil estably dans la ville d'*India*, qui est composé d'vn President & de douze Conseilliers, qui jugent en dernier ressort, & decident par Arrest tous les differents, dont ils prennent connoissance par la voye d'appel. L'on permet bien quel-

Leurs Iuges & maniere de plaider.

En matiere civile.

1639. que fois aux parties de se pourvoir contre les arrests par la voye de requeste civile, ou comme ils disent, par revision, au Conseil privé du Roy ; mais cela n'arrive que fort rarement, parce que les frais de ses dernieres procedures sont si grands, qu'il y a fort peu de personnes qui s'y vueillent engager. L'on y plaide par Avocats & Procureurs, à l'audiance & par escrit, mais en la presence des parties, qui sont obligées de signer dans le registre du Greffier l'extrait du plaidoyer, dont il fait rapport à la premiere audience. Mais s'ils y ont des Avocats & des Procureurs, ils ont aussi la chicane, qui en est inseparable ; de sorte que les procés y durent quelque fois des siecles entiers, aussi bien qu'ailleurs.

En matiere criminelle.

Aux matieres criminelles l'on procede extraordinairement & sommairement, mais dans les formes, & quasi de la mesme façon que l'on fait en France. L'on informe, l'on emprisonne, l'on interroge, l'on confronte les tesmoins, & faute de preuves entieres, l'on applique à la question sur de fortes conjectures. Le greffier tient registre de tout, & en fait rapporr aux Iuges, qui jugent sur la confession du criminel, ou sur la deposition des tesmoins, & font executer la sentence promptement & nonobstant l'appel : sinon qu'il ne s'y fait point d'execution de mort, sans la permission du Roy, qui a le pouvoir de confirmer la sentence, ou de faire grace de la vie. Leurs supplices sont severes, ou plutost cruëls. L'on punit les moindres crimes d'amendes pecuniaires, d'exil, ou de deportement, l'on coupe les pieds & les mains aux larrons, ou on les condamne à vne servitude perpetuelle. Les supplices ordinaires de ce païs icy n'y sont point connus, mais ils font mourir leurs criminels dans de l'huile boüillante, ou ils les font escarteler vifs, selon l'atrocité du crime, & tousiours avec confiscation des biens, au profit du Roy & de la justice.

Leurs supplices.

Manieres de se iustifier.

Faute de preuves suffisantes, ils se servent de quelques moyens extraordinaires, pour la conviction ou pour la justification du criminel : ce qui se fait du consentement du delateur ou de la partie civile & de l'accusé, sous le bon plaisir du Iuge, qui leur permet de soustenir leur dire par l'eau, par le feu ou par l'huile boüillante. En se sousmettant à l'espreuve de l'eau, le delateur & l'accusé se coulent le long d'vne perche, que l'on a planté dans la riviere, & celuy des deux qui de-

meure plus long-temps sous l'eau gaigne son procés, comme aussi celuy qui souffre avec le plus de patience ses mains dans de l'huile boüillante. Ceux qui se soumettent au feu sont contraints de faire quatre ou cinq pas dans vn grand braisier, fort lentement, & entre deux hommes qui leur pesent de chaque costé sur l'espaule. Mais le moyen qu'ils croyent le plus infaillible pour se justifier, c'est d'avaler vne certaine pelotte de ris, sur laquelle le Prestre prononce quelques paroles de malediction, & celuy qui l'avale, sans cracher, se justifie si clairement, que ses parents & amis le menent comme triomphant à son logis. 1639.

Les armées du Roy de *Siam*, ne sont composées que de ses sujets. Car encore qu'avec cinq ou six cens Iaponois, qui ont la reputation d'estre les plus vaillants de tous les Indiens, il entretiẽne quelque fois des *Rasboutes* & des *Malayes*, neantmoins le nõbre en est si petit, qu'il ne peut pas estre cõsideré. Le Roy qui vit aujourd'huy, avoit pris vne si puissante aversion pour les Iaponnois, que s'estant imaginé, qu'ils avoient dessein d'attenter sur sa personne, il en fit mourir quelques-vns, & chassa tous les autres. Il a souffert depuis qu'ils se soient restablis petit à petit dans le mesme poste qu'ils tenoient auparavant; mais comme nous venons de dire, ils ne passent point le nombre de cinq ou six cens. Ses sujets sont obligés d'aller à la guerre, & de servir à leurs dépens; de sorte que selon la necessité des affaires il fait marcher le centiesme, le cinquantiesme, le vingtiesme, le dixiesme, & quelquefois le cinquiesme homme, sans ceux que les grands Seigneurs amenent à leurs dépens, & pour la garde de leurs personnes. Par ce moyen il fait à peu de frais vne tres-puissante armée, dans laquelle on voit souvent jusqu'à trois ou quatre mille elefants, bien qu'il arrive rarement, qu'il fasse des armées de plus de cinquante ou soixante mil hommes.

Les armées du Roy de Siam.

Son Infanterie est assez bien reglée, mais elle est fort mal armée, n'ayant que des arcs & des flesches, des espées, des piques & des rondaches; & point d'armes à feu. La cavallerie ne l'est pas mieux, & est fort mal montée; de maniere que ses plus grandes forces consistent aux elefans; qui sont faits au mestier, & qui portent chacun trois hommes armés; quoy qu'vne partie de ce grand nombre, que le Roy de *Siam* meine à la guerre, soit destiné pour le bagage. Ils ont de la grosse ar-

Leurs armes.

1639. tillerie, mais ils s'en aident fort mal. Ses armées navales ne sont pas en meilleur estat, que celles de terre. Elles sont composées d'vn grand nombre de fregattes & de galeres, & fort bien pourveuës d'artillerie, mais leurs soldats & leurs matelots ne valent rien. Il a vn nombre infiny de barques, dont il se sert contre ses ennemis sur la riviere, & avec assez d'avantage, aussi bien que sur la mer, parce que l'equippage de ses voisins, est encore plus pietre que le sien: mais toutes ses forces maritimes assemblées, ne seroient pas capables d'attaquer vne flotte Espagnole, Angloise ou Hollandoise, & neantmoins les predecesseurs de celuy qui regne aujourd'huy, ont souvent fait des conquestes fort considerables sur leurs ennemis, quand leurs armées ont eu vn Prince belliqueux en teste.

Les Roys de Siam & de Pegu pretendent tous deux la souveraineté.

Les Roys de *Pegu* & de *Siam* ont de tout temps pretendu la Monarchie sur tous les Royaumes de ces quartiers-là, & il est certain que celuy de *Pegu* y a eu quelque advantage: mais les guerres continuelles qu'ils ont euës, tant pour cela que pour d'autres differents, ont tellement ruiné les frontieres de ces deux Royaumes, que les armées n'y pouvans plus subsister, la necessité commune les a contraints de se donner la paix; laquelle ils ne rompent plus que par des courses, qu'ils font avec vn camp volant, de vingt ou trente mil hommes, pendant la belle saison de l'année. Les dernieres guerres des Rois de *Siam* ont esté celles que leur ambition a fait faire aux Roys de *Jaugoma* & de *Langs gangh*, pour la souveraineté qu'ils pretendoient sur ces deux Royaumes. Il n'y a pas long-temps aussi, que le Roy de *Cambodia*, qui est vassal de celuy de *Siam*, s'estant revolté contre luy, celuy-cy se mit en estat d'entrer avec vne puissante armée dans le Royaume de *Cambodia*; mais il y trouva vne si vigoureuse resistance; qu'il fut contraint de se retirer. Le Royaume a depuis ce tẽps-là joüy d'vne profonde paix, jusques à ce que le Roy defunct, ayant fait tuer son frere, pour establir son fils sur le Thrône, vn des Princes de son sang en prit pretexte, pour vsurper la Couronne, de la façon que nous dirons incontinent.

Cet vsurpateur ne laissa pas de faire mine d'espouser les interests de l'Estat contre les Rois de *Pegu* & d'*Auva*, & particulierement contre celuy de *Cambodia*; bien qu'il ne voulust

point

point entrer en guerre ouverte avec eux ; parce qu'il se contentoit de demeurer armé contre les desseins, que les veritables heritiers pouvoient avoir sur sa personne. Il continua aussi de porter aux Hollandois la mesme affection que son predecesseur leur avoit tesmoignée, depuis qu'il prit leur party contre *D. Fernando de Silva*, Gouverneur des *Manilles*. Ce Portugais ayant eu l'asseurance d'attaquer en l'an 1624. vne fregatte Hollandoise sur la riviere de *Menam*, le Roy se saisist de son vaisseau, & contraignit *D. Fernando* de restituer la fregatte. Depuis ce temps-là les *Siamois* ont tousiours esté troublez par les Portugais, dans le commerce qu'ils font en la Chine, bien que les Hollandois les secourent puissamment contre leurs ennemis, & se declarent assez hautement pour eux, ainsi qu'ils l'ont fait depuis peu, en assistant le Roy de *Siam*, de six navires de guerre, qui luy aiderent à chastier la rebellion des habitans de *Patany*.

1639.

Le Roy de Siam amy des Hollandois.

Il est certain que le Roy de *Siam* est celuy de tous les Princes des Indes, qui entretient le plus d'elefans ; en quoy consistent ses principales forces. Car encore que les Indiens aiment cét animal, quelque part qu'il se trouve, à cause des services qu'ils en tirent, ils estiment neantmoins particulierement ceux de *Siam*, à cause de leur taille, de leur force, & comme ils disent, à cause de leur esprit. On les prend quasi de la mesme façon que ceux de *Pegu*, en faisant conduire dans la forest quinze ou vingt femelles privées, lesquelles estans faites au badinage, souffrent qu'on les ramene: dés que quelques elefans sauvages se sont meslés dans leur troupe ; attirans ainsi petit à petit les autres dans vne grande cour, close de fort hautes murailles, dans laquelle on entre par vne double allée d'arbres, que l'on ferme de bonnes barrieres, aussi bien que la cour, dés que les elefans y sont entrés. Apres cela l'on en fait sortir les femelles les vnes apres les autres, par vne autre porte; en sorte que les elefans sauvages y demeurēt enfin seuls. Dās cette cour il y a deux quarrés, retranchez de palissades, cōme des cages, l'vn au milieu, & l'autre cōtre la muraille. Les poutres dont elles sont faites, sont assez éloignées les vnes des autres, pour donner aisément passage aux hommes qui sortent de temps en temps de la cage, pour agasser ces animaux, & pour les mettre en colere, mais qui se retirent bien viste dans leur

La chasse des elefans en Siā.

1639. retranchemẽt, quand ces dangereux ennemis les poursuivent. C'est vn des meilleurs divertissemens que l'on puisse donner au Roy; qui se trouve tousiours à cette chasse, accompagné de la plus part des Seigneurs de la Cour. Apres que l'on a bien fatigué les elefans par le moyen de cette chasse, on les fait entrer dans vne autre petite cage, de la grandeur de leur corps, faite de grosses poutres, ou on les attache par les pieds à trois ou quatre elefans privés, & on les tient couchés sur vne grosse poutre à demy suspenduë en l'air, jusqu'à ce que la faim, qu'on leur fait souffrir, & l'habitude qu'ils prennent avec les autres, les accoustume dans trois ou quatre mois à vivre comme eux. On les chasse quelquefois dans les forests, & en pleine campagne, avec des elefans privés, & on les prend par les pieds, que l'on fait attacher ensemble, & on les emmeine ainsi de force; mais cela ne se fait point sans combat & sans danger.

Elefant blanc. Le Royaume de *Siam* a encore cela de particulier, qu'il s'y trouve quelquefois des elefans blancs. Tous les Indiens ont de la veneration pour eux, mais les *Siamois*, & les peuples de ces quartiers-là disent, que ce sont les Roys des autres elefans: de sorte que quand le Roy de *Siam* en rencontre vn, il le fait servir en de la vaisselle d'or, le fait marcher sous vn dais, & luy donne vne suitte de Prince.

Suiet de la guerre entre les Roys de Pégu & de Siam. En l'an 1568. le Roy de *Pegu*, ayant sceu que le Roy de *Siam* avoit deux elefans blancs, l'envoya prier par vne ambassade solemnelle, de luy en vendre l'vn, & de le mettre à prix: & d'autant que le Roy de *Siam* ne se voulut point défaire d'vne chose, qui n'en a point, celuy de *Pegu* resolut de l'aller querir avec vne puissante armeé. Il trouva si peu de resistence en *Siam*, que le Roy voyant son Royaume, & sa ville capitale entre les mains de son ennemy, prit du poison, dont il mourut; quoy que cette conqueste coûtast au Roy de *Pegu* plus de cinq cens mil hommes, qu'il perdit en cette guerre.

Raia Hapi Roy de Siam. *Raja Hapi*, Roy de *Siam*, qui vivoit environ l'an 1616. reconnoissoit encore en ce temps-là la Souveraineté du Roy de *Pegu*: mais ce ne fut qu'en attendant qu'il trouvast l'occasiõ de se deslivrer de cette sujectiõ; cõme il fit quelques années apres. Car estant entré avec vne tres-puissante armée dans le *Pegu*, il y assiegea la ville d'*Aracam*, resolu de ne lever point le siege, qu'apres la prise de la place. Il ne le leva point en effet; mais

ne pouvant point forcer la ville, & ne voulant point manquer 1639.
à son serment, il se fit bastir vne maison dans le voisinage de la ville, où il mourut. Ce Prince estoit si cruel, que l'on dit de luy, qu'estant vn jour malade, & entendant rire deux de ses concubines dans l'antichambre, il commanda aussi-tost qu'on les taillast en pieces. Il avoit vn favory, qui s'appelloit *Ochi Chronowi*, qui se laissa tellement emporter à l'ambition, qu'il fit venir dans le Royaume quatre ou cinq cens Japponois, déguisez en marchands, à dessein de s'en servir pour tuer le Roy, & pour s'establir sur le thrône. Cét attentat n'eut point d'effet pendant la vie du Roy, mais incontinent apres sa mort *Ochi Chronowi*, se saisist de la Couronne, & se fit proclamer Roy. Le fils de *Raja Hapi* trouva assez d'amis, pour chasser cét vsurpateur, mais il ne fut pas assez heureux pour se conserver la possession de la Couronne: car il fut aussi tué, & eut pour successeur son frere puisné, qui vit encore aujourd'huy. Il n'y a pas long-temps, que le Roy de *Siam* eut la satisfaction de voir chez luy deux jeunes elefans blancs à la fois; mais ils moururent bien-tost tous deux.

Les Indiens sont persuadés, que l'elefant blanc a quelque chose de divin, & ils disent qu'ils ne le respectent pas seulement à cause de sa couleur, mais qu'ils remarquent en luy, qu'il veut estre traitté en Prince, & qu'il se fâche, quand les autres elefans manquent de luy rendre l'honneur qui luy est deu.

Le Roy de *Siam* est Payen, & ses sujets ne connoissent point d'autre religion que la Payenne. Ils ont plusieurs Mosquées, cloistres & chappelles, où leurs Ecclesiastiques se retirent, & où ils s'assemblent, pour faire leurs devotions. On les connoist parmy les autres bastimens, par les tours & par les pyramides dorées, dont elles sont accompagnées. L'on y voit vn nombre infiny de *Pagodes*, d'or, d'argent, de pierre, de bois, & d'autre matiere, & de toutes sortes de tailles. Les vns sont de vingt, les autres de trente, quarante & cinquante pieds, & il y en a vn entr'autres, qui est assis, mais qui auroit plus de six vingts pieds de haut, s'il estoit debout.

Le Roy de Siam est Payen.

Les Pagodes.

Leurs Ecclesiastiques meinent vne vie assez exemplaire, & ont parmy eux vne espece de Hierarchie, sous la direction du premier Prestre de la grande Mosquée de la ville d'*India*, au-

1639. quel tous les autres Prestres obeïssent. Son authorité est grande dans les affaires de Religion, mais il reconnoist le Roy au temporel, & luy rend le mesme respect, que le Roy se fait rendre par ses autres sujets. Il y a dans la ville d'*India* plus de trente mille de ces Ecclesiastiques; que l'on connoist aussi-tost par l'habit: car ils sont tous habillés de toile jaune, & ont la teste rase. L'on choisit parmy eux les plus sçavans, & les plus habiles pour estre Prestres, & pour leur donner la conduite d'vne Mosquée. Ceux-cy sont comme leurs Curés, qui parlent au peuple les jours de feste, & qui sacrifient à leurs Idoles. Il leur est defendu de voir des femmes, à peine d'estre brûlés vifs: mais leur vœu n'est pas tellement indispensable, que l'on ne permette à ceux, qui n'ont pas le don de continence, de changer de profession. Il n'y a point de Mosquée, qui n'ait son cloistre, où demeurent les Prestres destinés pour le service, que l'on dit reglement le matin & le soir. Ils vivent en partie du revenu ordinaire de leurs Mosquées, & en partie des gratifications, que le Roy & les grands de la Cour leur font par forme d'aumosne; mais ils vivent principalement aux despens du peuple, & de la queste qu'ils vont faire par la ville tous les jours, comme nos Moines mendians. Ils ont aussi leurs Religieuses & *Beguines*, & ce sont des femmes aagées & devotes, qui se tiennent aupres des Mosquées, pour se trouver à tous les services; mais elles ne font point de vœu, & n'ont point de regle ny de discipline particuliere parmy elles.

Leurs Ecclesiastiques.

Font vœu de continence, mais peuvent quitter la Prestrise.

Des Beguines.

Leur croyance.

Ils croyent qu'il y a vn Dieu, qui a creé tout l'Vnivers, & qui a sous luy plusieurs autres Dieux, par lesquels il le gouverne. Ils croyent aussi que l'ame est immortelle, & qu'au sortir du corps elle va joüir d'vne beatitude, ou souffrir vne peine eternelle, apres avoir passé par d'autres corps. C'est là le fondement de leur religion, & ils disent qu'ils la tiennent de temps immemorial par la tradition de quelques Saints, qu'ils ont erigés en Dieux, & ausquels ils adressent vne partie de leurs devotions. Ils croyent aussi qu'ils seront sauvés par leurs bonnes œuvres, mais particulierement par la charité qu'ils ont, non seulement pour les hommes, mais aussi pour les bestes. C'est pourquoy aux jours de Feste ils achettent des oyseaux & du poisson, que l'on porte à vendre aupres de leurs Mosquées, pour les remettre en liberté; parce qu'ils croyent, avec les Ben-

jans, la *Metempsychose*, ou la transmigration des ames. 1639.

Leurs ceremonies sont accompagnées de plusieurs luminaires, qu'ils tiennent allumés devant leurs *Pagodes* lors du service. Ils les encensent aussi, & les ornent de fleurs & de pierreries. Ils n'ont point de jour reglé dans la sepmaine pour leurs devotions; mais ils en font des particulieres à tous les quartiers de la Lune : & ils ont outre cela vne espece de quaresme de trois mois, pendant lesquels ils s'abstiennent de plusieurs sortes de viandes. Ils font des prieres pour les morts, & font leurs enterrements, avec beaucoup de ceremonies. Ils rasent, lavent, & parfument le corps, en la presence de leurs Ecclesiastiques, qui le font porter aupres de leurs Mosquées, où ils le font brusler, & enterrent les cendres au mesme lieu, sous vn riche tombeau, ou sous vne belle piramide, selon la qualité & les facultés du defunct. Les plus proches parents pleurent, se font raser, donnent des aumosnes, & font faire des prieres par les Prestre, & accompagnent le corps de musique, de plusieurs belles representations de theatre, & de feux d'artifices; de sorte qu'il se fait vne grande despense à ces enterrements.

Ils ont des luminaires dans leurs Mosquées.

Font des prieres pour les morts.

Ils ne disputent jamais avec ceux qui sont de religion contraire, mais ils croyent qu'en vivant bien l'on peut se sauver en toutes sortes de religions; quoy qu'ils soient tellement attachés à la leur, qu'il ne faut point esperer que l'on y en establisse jamais d'autre. Les Portugais ont tasché d'y cathechiser quelques-vns; mais ils n'y ont point reussi, non plus que les Mahometans, qui n'y ont jamais pû introduire leur *Alcoran*.

Le peuple y invoque le diable, contre le sentiment de leurs Ecclesiastiques, qui preschent incessamment contre cette abomination, mais jusques icy ils n'ont pas encore pû desraciner vn mal inveteré, & qu'ils ont succé avec le laict.

Les Siamois invoquent le diable.

Les *Siamois* sont assez bien faits, & fort bien proportionnés; mais ils sont mauvais soldats, quoy qu'assés cruels & insolents apres la victoire. Ils sont plutost noirs que bruns, & ils ne sont pas incommodes dans le commerce; mais ils sont timides, deffians, dissimulés, inconstants, infidelles & menteurs. Les hommes sont paresseux, & ne se plaisent qu'à des emplois, qui les dispensent du travail, lequel ils laissent aux femmes & aux esclaves : les obligeans à avoir soin du mesnage, & mesme à labourer la terre, pendant qu'ils se promenent par la ruë, ou

Ils sont bien faits.

Leurs qualités.

1639. font leur Cour à ceux qui ont le plus de credit aupres du Roy. Ils se couvrent le corps d'vne toile peinte, depuis le nombril jusqu'aux genoux. Les hommes se mettent sur le corps vne petite chemise à manches, qui ne vont que jusqu'aux coudes, & les femmes cachent le sein d'vn linge, dont ils attachent les bouts sur le col. Ils sont tous habillés d'vne mesme façon; de sorte que l'on ne connoist les personnes de condition parmy les autres, que par leur suitte, qui est de plus de vingt-cinq ou trente esclaves.

Leurs habits.

Leurs maisons. Leurs maisons sont faites de bois ou de cannes, à la mode du païs, & couvertes de fueilles de *Cocos*. Elles sont élevées de trois ou quatre pieds de la terre, & ils font plusieurs fenestres en leurs appartemens, qui sont assez commodes. Ils n'ont point d'autres meubles, que ceux qui leur sont necessaires pour la chambre & pour la cuisine, & ils ne vivent que de ris, de poisson & de legumes, & ne boivent que de l'eau; mais aux bonnes Festes ils font meilleure chere, & il y en a parmy le peuple qui ne les chomment, que pour ne perdre point l'occasion de s'enyvrer d'arac, ou d'eau de vie.

Leurs meubles.

Leurs mariages. Les Ecclesiastiques ne se meslent point des mariages des personnes de qualité, parce que les parties se contentent de demeurer d'accord entr'elles des conditions, & d'obtenir le consentement des parents, apres lequel ils font vn festin & consomment le mariage. Mais ils se reservent tousiours la liberté de se pouvoir separer, en faisant entr'eux vn partage égal, des biens & des enfans, sans l'authorité du Magistrat, & de se remarier à d'autres, quand & si souvent qu'ils veulent. Le contract qu'ils font avec leurs concubines, est bien different de celuy du mariage: car elles ne sont considerées que comme des esclaves, & dependent de l'authorité de la femme; laquelle de son costé se contente de cette preferance, & de ce qu'elle sçait, que ses enfans, qui sont seuls estimés legitimes, partageront seuls, & ne laisseront aux naturels qu'vne bien petite part de la succession. Celle des personnes de condition se separe ordinairement en trois parts, dont le Roy prend l'vne, l'autre va aux Ecclesiastiques, pour les frais des funerailles, qui y sont grands, & la troisiesme demeure aux enfans. Les personnes de condition mediocre achettent leurs femmes, & consomment le mariage, dés qu'ils ont payé la somme, dont

ils sont demeurés d'accord entr'eux : mais ils ont la mesme liberté du divorce que les autres. Leurs enfans partagent la succession également ; horsmis l'aisné, qui prend quelque preciput. 1639.

On esleve les enfans sans beaucoup de soin, jusqu'à l'aage de cinq ou six ans, & alors ils l'envoyent chez quelqu'vn de leurs Ecclesiastiques, pour apprendre à lire & à escrire, & pour estre instruits en leur religion. Pendant ce temps-là ils voyent leurs parents fort rarement : mais quand ils ont achevé d'apprendre ces premiers rudiments, on leur fait apprendre mestier, ou s'ils ont de l'esprit, on leur fait continuer les estudes, pour les rendre capables de faire les fonctions de Prestre, ou pour estre employés dans les charges, que l'on y donne au merite, & non à l'argent. Ceux qui demeurent dans les villes, vivent du commerce, ou se jettent dan la Cour, ou s'appliquēt à quelque mestier, ou bien se font pescheurs, dont le nombre est tres-grand sur la coste, & dans les villes, qui ont la commodité des rivieres. Les païsans sont fort miserables, & ne vivent que du labourage, s'occupans à cultiver les *Cocos*, & à nourrir du bestail & de la volaille, mais tous les vivres y sont à si bon marché, qu'ils n'en retirent quasi rien. L'éducation de leurs enfans.

En la ville d'*India* l'on fait commerce principalement d'estoffes de *Suratta* & de la coste de *Coromandel*, de toutes sortes de marchandises de la Chine, de pierreries, d'or, de benjoüin, de lacque, de cire, d'estain, de plomb, d'indigo, de bois de *Calamba*, de bois de Bresil, de cotton, de saffirs, de rubis, &c. mais sur tout de peaux de cerf, dōt l'on y vend plus de cent cinquāte mille tous les ans aux Iaponois. Il s'y fait aussi vn tres-grand trafic de ris, que l'on emporte dās toutes les Isles voisines. L'abondance de toutes ces choses fait, qu'il n'y a quasi point de nation en toute l'Asie, qui n'ait ses marchands à *India*, outre les Portugais & les Hollandois, qui y ont fait leur establissement depuis quelques années. Le Roy mesme se mesle du commerce, ayant pour cet effet ses facteurs à *Pegu*, à *Auva*, à *Iangoma*, à *Langhsjangh*, sur la coste de *Coromandel*, & principalement en la *Chine*, où il a des privileges, que les Roys de ce grand Royaume n'accordent qu'à celuy de *Siam*. Le commerce qui se fait dans la ville d'India. Le Roy mesme s'en mesle.

La monnoye du païs est fort bonne : parce que le Roy ayant seul le pouvoir d'en faire battre à son coin, il empesche que La montagne de Siam.

1639. l'on en altere le tiltre. Il y en a de trois especes; sçavoir des *Ticals*, des *Mases* & des *Foanghs*. Deux *Foanghs* font vne *Mase*, & quatre *Mases* font vn *Tical*, qui vaut environ trente sols, monnoye de France. Les quatre *Ticals* font vn *Tayl*, & les vingt *Tayls* font vn *Catty* d'argent. Ils n'ont point de plus petite monnoye d'argent que les *Foanghs*, mais ils se servent d'vne certaine sorte de coquilles, qu'on leur apporte des *Manilles*, de *Borneo* & de *Lequeo*, dont les huit ou neuf cens valent vn *Foangh*, & avec laquelle ils ne laissent pas de trafiquer; parce que les vivres y sont à si bon marché, qu'avec cinq de ces coquilles l'on achette plus que l'on ne feroit icy d'vn liard.

Coquilles, qui servent de petite monnoye.

Les Portugais, sçachans de quelle importance leur estoit l'amitié du Roy de *Siam*, pour la continuation de leur negoce aux *Molucques* & aux *Philippines*, ou *Manilles*, ont tousiours eu vn soin tres particulier d'entretenir cette bonne correspondance, par les civilités que les Vice-Rois de *Goa* faisoient rendre au Roy, à leur arrivée dans les Indes, & par les personnes de qualité qu'ils y envoyoient de temps en temps: s'establissans par ce moyen si bien dans l'esprit de ce Prince, que non seulement il leur permettoit de trafiquer par tout son Royaume, mais il les employoit en ses plus importantes affaires, souffroit qu'ils bastissent vne Eglise dans la ville capitale, & leur entretenoit vn Prestre à ses despens. Ils ont joüy de ces advantages, jusqu'à ce que le Roy de *Siam*, commença à favoriser l'establissement des Hollandois, qu'il avoit trouvé moins glorieux & beaucoup plus sinceres que les Portugais; lesquels estans jaloux de l'affection que le Roy tesmoignoit aux Hollandois, empescherent d'abord le commerce que les *Siamois* avoient à *S. Thomé* & à *Negapatam*, & s'emporterent enfin jusqu'à attaquer en l'an 1624. vne fregatte Hollandoise sur la riviere de *Menam*, ainsi que nous venons de dire. Le Roy s'en trouva tellement offensé, qu'il deffendit au Vicaire, que l'Evesque de *Malacca* avoit à *India*, d'aller à la Cour. Les Portugais, au lieu de reparer cette premiere faute, dans vn temps où les Hollandois, leurs ennemis declarés, pouvoient prendre party avec le Roy de *Siam*, continuerent de troubler ce commerce des *Siamois*; de sorte que le Roy, voyant que leur dessein estoit de le pousser about, perdit patience, & fit en l'an 1631. arrester vn de leurs navires, aussi bien que tout l'equippage, &

ces gens ayās trouvé le moyē de se sauver, cōtre la parole qu'ils avoiēt dōnée, il fit arrester tous les vaisseaux Portugais, que l'on trouva dans les ports de *Lygoor* & de *Tannissiry*, & mit tous les hommes en prison: dont ils ne sortirent qu'au bout de deux ans. 1639.

Les Hollandois y firent leur premier establissement au commencement de ce siecle: mais ce n'est que depuis l'an 1634. qu'ils y trafiquent avec quelque profit, quoy qu'ils ayent tiré de grands advantages de l'amitié de ce Roy, pour le commerce qu'ils ont en *Iava* & en *Sumatra*.

L'establissemēt des Hollandois en Siam.

Le Royaume de *Cambodia*, a vers le Nord-west celuy de *Siam*, & n'a point d'autres voisins que la Mer. Sa ville capitale qui luy donne le nom, est à soixante lieuës de la mer, sur vne belle riviere, qui sort d'vn grand lac, aussi-bien que toutes les autres rivieres du Royaume. Mais celle de *Cambodia* a cela de particulier, qu'elle déborde tous les ans, comme le Nil & comme le *Menam*, au Royaume de *Siam*. Elle commence à s'enfler dés le mois de Iuin, & croist dés ce temps-là jusques à dix ou douze pieds; mais en Iuillet & en Aoust elle n'est plus navigable, & inonde tout le païs. La ville de *Cambodia*, pour se sauver de ces deluges, est bastie sur vne grande levée, où elle ne fait qu'vne seule ruë, & est habitée par des *Iaponnois*, des *Portugais*, des *Cochinchinois* & par des *Malayes*, dōt les vns y arrivent avec le Mousson du midy, & s'en retournent avec le Mousson du Nort, & les autres y arriēt avec le Mousson du Nort, & s'en retournent avec le Mousson du midy.. Les Portugais y apportent des estoffes de *Malacca*, & y chargent du benjoüin, de la lacque, de la cire, du ris, des bassins de cuivre, & des barres de fer de la *Chine*.

Description du Royaume de Cambodia.

Le Roy, qui est vassal du Roy de *Siam*, demeure dans la ville de *Cambodia*, dans vn Palais, qui est fortifié d'vne bonne palissade, au lieu de muraille. Il y a quelques pieces d'artillerie de la *Chine*, & environ vingt-quatre ou vingt-cinq pieces de canon; qu'il a retiré de deux navires Hollandois, qui ont fait naufrage sur les costes, lesquelles estoiēt toutes mōtées sur des affuts à quatre roües, peints de bleu, à la reserve de quatre, qui estoient montées sur des affuts ordinaires, vernis de noir, avec leurs cueillers & autres outils d'argent, ou d'vn fer si poly, qu'il estoit pour le moins aussi beau que l'argent mesme. Le Roy de *Cambodia* n'est pas si puissant que les deux Roys, que nous

Le Palais du Roy de Cambodia.

1639. venons de nommer : car c'est tout ce qu'il peut faire, que de mettre sur pied vne armée de vingt-cinq ou trẽte mil hommes: de sorte que si les *Siamois* estoient meilleurs soldats, qu'ils ne sont, leur Roy n'auroit pas beaucoup de peine à ramener celuy de *Cambodia* à son devoir.

Les qualités des Seigneurs de Cambodia.

Les Seigneurs de la Cour sont distingués en *Ockinas*, *en Tonimas* ou *Tonimnes*, en *Nampras* & en *Sabandars*, qui ont chacun leur rang, mais le plus souvent sans aucune fonction particuliere ; à la reserve des premiers, qui sont les plus considerables de tous, ils se font connoistre dans les assemblées publiques, par la boüette d'or, qu'ils font porter apres eux, en laquelle ils ont trois autres boüettes de la mesme estoffe, pour le *Cardamom*, & pour les autres drogues, dont ils se frottent les levres, pour des ciseaux dont ils coupent le *bettele*, qu'ils appellent *Pynang*, & pour la chaux, l'*Areca* & le *bettele*, qu'ils maschent incessamment. Quand ils se trouvent devant le Roy, pour le conseil, ou pour faire leur cour, ils se mettent devant luy en demy cercle, & derriere eux sont les *Tonimnes*, que l'on connoist parmy les autres par leurs boüettes d'argent.

L'on ne parle point au Roy que par le moyen de ces *Ockinas*. Car encores que leurs Prestres se mettent aupres du Roy, entre les *Ockinas* & luy, & qu'ils luy parlent fort familierement, ils estiment pourtant que c'est vne espece de sacrilege à vn Ecclesiastique de se méler d'affaires d'Estat, de sorte qu'il n'y a que les *Ockinas*, qui luy fõt rapport des affaires generales & particulieres, dõt ils prennent connoissance, & mesmes des procés que le Roy juge sur leur rapport. Il n'y a dans la ville qu'vne seule Pagode ou Mosquée, dans laquelle se voyent trois grandes & cinq petites figures. Elle est soustenuë par des pilliers de bois, vernis de noir, à fueillages d'or, & son plancher est couvert de nattes. Leurs Prestres demeurent aupres de la Pagode, & quand le chef de leurs Ecclesiastiques meurt, on luy bastit vn tombeau de pierre, qui est quarré par le bas, & finit en rond en forme de poire en haut.

Les Portugais ont exclus les Hollandois du commerce de Cambodia.

Les Portugais y sont si bien establis, que les Hollandois ne peuvent point esperer d'y pouvoir faire leur commerce, s'ils ne ruinent auparavant celuy des Portugais. Quand ils y arriverent en l'an 1637. ils chargerent de la conduite de leurs affaires vn fils adoptif de la Reyne, auquel le Roy avoit donné

le nom de *Nhisneha*, & la qualité de *Nampra*, & ils employerent le credit du *Chabandar* des Iaponois, dans l'esperance qu'ils avoient, que par ce moyen ils pourroient en obtenir la permission d'y faire vn petit establissement. Mais l'amitié qu'ils avoiēt faite avec le Roy de *Siam*, & les artifices des Portugais y firent rencontrer tant de difficultés, qu'il n'y avoit point d'apparēce de les pouvoir surmonter. Mais sans cela l'on en pourroit tirer tous les ans plus de quatre-vingts ou cent mille peaux de cerf, quātité de peaux de bœuf & de buffles, plus de cēt picots de lacque noire, à dix *thails* le *picol*, plus de trois ou 4. cens *picols* de benjoüin, à dix-sept ou 18. *thails* le *picol*, & l'on y porteroit des estoffes de *Bengala* & de *Suratta*, des toiles & du fil de cotton, avec plus de soixante ou soixante-dix pour cent de profit. 1639.

Le trafic que les Hollandois y pourroiēt faire.

Les vivres y sont en si grande abondance, que les habitans, qui ne les peuvent point consumer; ils sont contraints de les dōner quasi pour rien: particulierement les cerfs, les bœufs, les porcs, les chevres, les lievres, les chevrüeils, les grües, les herons, & toutes autres sortes de volaille; aussi bien que les citrons, les orenges, les *Mangas*, les *Cocos*, &c. & afin que l'on puisse juger de la fertilité du païs, il faut sçavoir que ceux de *Quinam* seuls y vont querir plus de deux mille *Coyangs* de ris, les cinq *Coyangs* faisans quatre *lests*, ou huit tonneaux, à dix-sept ou dix-huict *talis*, le *Coyang*. Ce qui suffit pour le petit Royaume de *Cambodia*.

Malacca.

L'on appelle *Malacca* cette longue de terre, qui s'estend en forme de peninsule, depuis le Royaume de *Siam*, du Sud est vers le Nort-West, quasi jusques à la ligne equinoctiale, entre les *Golfes* de *Bengala*, & de *Siam*, ou de *Cambodia*, & comprend outre la ville de *Malacca*, qui luy donne le nom, les Royaumes de *Iohor* & de *Patane*. Ce païs fut descouvert par *Alfonso d'Alburquerque* en l'an 1511. & depuis ce temps-là les Portugais s'y sont si bien maintenus, qu'il a esté impossible de les en deposseder. La ville de *Malacca* est située dans le destroit, qui separe la terre ferme de l'Isle de *Sumatra*, à deux degrés & demy de deçà la ligne, dans vne grande plaine, où l'on ne descouvre qu'vne seule montagne, dont la ville occupe quasi toute la croupe; ne laissant qu'vne petite place vuide vers le Nort-est. Elle peut avoir environ dix-huict cens pas de tour, dont les six cens sont du costé de la mer, où elle est fermée d'vne bonne muraille, aussi bien que du costé de la riviere, qui borde vn autre tiers

Quand il fut descouvert.

Situation de la ville de Malacca.

Ses fortificatiōs.

1639. de la ville, & du costé de la terre, elle est fortifiée de quatre bastions reguliers. Le premier, qui est sur le bord de la riviere, est appellé le bastion de *S. Domingo*, l'autre, qui est sur le bord de la mer, s'appelle de *S. Iago*, & les deux autres, qui sont entre les deux autres, la *Madre de Dios*, & *vnze mil Vergenes*. Depuis celuy de *S. Iago* jusqu'à celuy de *Madre de Dios*, il y a vne bonne palissade, de la hauteur de dix-huit pieds, & depuis celuy de *Madre da Dio* jusqu'à *S. Domingo*, il y a vn assez bon fossé. Le college des Iesuites, que l'on appelle *S. Paul*, & qui sert aussi de Paroisse, est au haut de la montague, d'où il commande à la ville, & à toute la campagne voisine. Il y a encore vne autre petite eminence à la portée du canon de la ville, où les Iacobins ont leur Convent. La riviere, qui y passe vers le Nort-West, n'est pas fort large, & méle son eau avec celle de la mer à la haute marée, mais au reflus elle est douce. Vn pont de bois joint ses 2. rives, dont l'vne est sans comparaison plus haute que l'autre, parce que vers le Sud-est la terre est si basse & si marescageuse, que non seulement l'on ne la peut point ouvrir, que l'on n'y trouve de l'eau, mais aussi en quelques endroits elle en est toute couverte. Il ne se passe point de sepmaine, qu'il n'y pleuve deux ou trois fois; si ce n'est aux mois de Ianvier, Fevrier & Mars. Le reflus y descouvre plus de deux mille pas de bord, dont le fonds n'estant que boüe & limon, il est impossible d'y aborder avec la basse marée.

Il y a deux Isles devant la ville, dont l'vne, que les Portugais appellent *Ilha da Nao*, en est éloignée de la portée du canon, & l'autre, que l'on nomme *Ilha da pedra*, à cause des carrieres, dont l'on tire la pierre de taille, pour le bastiment des maisons, en est vn peu plus éloignée. Les caraques & les gallions moüillent entre ces deux Isles, à quatre ou cinq brasses d'eau; mais les fregattes & les barques peuvent entrer dans la riviere, & les navires mediocres se mettent à couvert de l'*Ilha da Naos*, entre l'Isle & la ville.

Le nombre de ses habitans.

Il y peut avoir dans la ville de *Malacca*, & dans les fauxbourgs, y compris les bourgs, que les Portugais possedent dans le voisinage, enuiron douze mille personnes. Sçavoir en la Paroisse de *Sant Thomé*, au lieu qu'ils appellent *Camp Clein*, mille : au fauxbourg de la riviere dix-huict cens; en la Paroisse de *Saint Laurinzo* deux mille, en celle de *Nossa Sen-*

hora de Feidade autant, en celle de *Nossa senhora de Guadalupe*, 1639.
à cinq lieuës de là, environ sept ou huict cens, & dans l'enceinte des murailles de la ville trois mille : faisans en tout plus de trois mille combatans. Il n'y a pas plus de trois cens Portugais naturels parmy eux, mais ils sont la plus part *Mestizes*, ou *Malayes*.

La situation de la ville est admirable pour le commerce de la *Chine* & des *Moluques*, & les Portugais l'ont trouvée si commode, que pour empescher les autres nations de s'y establir, ils ont publié, que l'air y estoit mal sain, & que le païs n'estoit point habitable, particulierement aux estrangers, pendant qu'ils ne laissoient pas d'y demeurer, & d'y faire leurs affaires.

Son assiette est commode pour le commerce de la Chine & des Moluques.

Ils n'y possedent que la ville & les fauxbourgs, & à cinq lieuës de là, sur la riviere, le bourg de *Nossa senhora de Guadalupe*; car à vne demy lieuë de là demeurent les *Mavancambos*, qui sont sujets du Roy de *Iohor*. Mais cela n'empescheroit point, que les Portugais n'en fissent vne des plus considerables places de toutes les Indes; si les Hollandois ne s'estoient avisez de venir troubler leur commerce, & de faire vne puissante diversion aux armes du Roy d'Espagne en cette extremité du monde. Ceux-cy firent vne descente en *Malacca* en l'an 1606. & y assiegerent la ville capitale, à la priere du Roy de *Iohor*, qui leur promit de leur en laisser la possession. Le secours qu'il amena aux Hollandois fut si peu considerable, qu'il les obligea à lever le siege; mais ce ne fut qu'apres qu'ils eurent tellement ruïné la place, en laquelle perirent prés de six mille personnes pendant le siege, que depuis ce temps-là elle n'a pas pû s'en remettre. D'ailleurs, depuis que les Hollandois ont fait de si puissants establissements en *Ceylon* & en *Java*, les Portugais de *Malacca* ont perdu la liberté du commerce de la *Chine* & des *Moluques*, parce qu'ils ne sont plus maistres de cette mer là. Mais ce qui acheve de perdre la ville, c'est l'avarice des Gouverneurs, qui n'acceptent point ce gouvernement, qu'à dessein d'y profiter de deux cens mil escus en trois ans : Et pour faire cette somme, ils sont obligés de faire des vexations contre les habitãs, aussi bien que contre les estrangers, qui sont seules capables de ruïner le commerce; de sorte qu'il ne faut pas que les Portugais fassent grãd estat de cette place là à l'avenir.

Le Royaume de Patane.

Le Royaume de *Patane* n'est pas si grand que celuy de *Iohor*,

1639. mais il eſt ſans comparaiſon plus peuplé. Car ceux qui y ont eſté de la part des Hollandois, & qui y ont aſſez long-temps demeuré, pour avoir acquis vne connoiſſance particuliere de l'eſtat du païs, aſſeurent avoir veu des memoires, qui font monter le nombre des gens de guerre, que le Roy de *Patane* peut mettre ſur pied, à plus de cent quatre-vingts mil-hommes. Il eſt vray que les *Patanois* ſont tres-mauvais ſoldats, & fort mal propres pour la guerre : mais nous ne parlons que du nombre & non de la qualité, & diſons que la ſeule ville de *Patane*, capitale du Royaume, en peut fournir pour le moins dix mille, ſçavoir quatre mille *Malayes*, trois mille Chinois ou *Meſtiſes* & autant de *Siamois*.

Deſcription de la ville de Patane.

Ses habitans.

La ville de *Patane* eſt ſituée ſur le bord de la mer, & a environ vne lieuë de long, mais elle n'a point de port qu'à environ deux mille pas de là. Ses maiſons ſont faites de bois & de cannes, & ſont bien percées & aſſez joliment baſties. Le Palais du Roy, & le quartier où demeurent les Seignenrs de la Cour, eſt retranché d'vne paliſſade, & la Moſquée eſt faite de briques. Pour ce qui eſt des habitans, ils ſont plutoſt bruns, qu'olivaſtres, parce que leur teint eſt plutoſt gris cendré que bazané.

Leur humeur.

Ils ont le corps fort bien taillé, mais ils ſont fiers & glorieux, en leur ſuitte & en leur démarche plutoſt qu'en la converſation, où ils ne ſont point du tout difficiles. Car la Reine meſme, ſouffroit que les Hollandois ſe trouvaſſent dans ſa barque, avec les Seigneurs de ſa Cour, & s'excuſoit de ce que la bien-ſeance, que celles de ſon ſexe ſont obligées de garder, l'empeſchoit de les voir plus ſouvent qu'elle ne faiſoit, & de les recevoir dans la retraite, à laquelle elle s'eſtoit condamnée depuis ſon veufvage.

Les *Chinois* & les *Siamois*, qui y ſont habitués, ſont la plus part gens d'eſprit, & qui entendent la marine, mais les *Malayes* ne ſe meſlent que du labourage & de la peſche ; vivans fort miſerablement, & ne beuvans que de l'eau. Ils n'aiment point le vin, & ont de l'averſion pour l'*Arac* & pour l'eau de vie : mais ils aiment les femmes, & preferent ce plaiſir à tous les autres. C'eſt pourquoy il n'y a quaſi point d'homme, qui n'ait, avec quatre ou cinq femmes legitimes, pour le moins autant de concubines.

Puniſſent ſeve-

Ils ſouffrent la ſimple fornication ; & ne croyent pas meſme

que ce soit vn peché, mais ils punissent fort severement l'adultere. C'est vn crime irremisible parmy eux, & dont le pere, ou quelqu'autre des plus proches parens est obligé de faire l'execution, laissans le genre de mort au choix du criminel: & neantmoins il y est si ordinaire, qu'il faudroit depeupler le païs, si l'on entreprenoit de chastier tous les coupables. 1639. ment l'adultere.

Leurs richesses consistent en terres & en esclaves, parce qu'ils ne les nourrissent que de ris & d'vn peu de poisson, & ne laissent pas de tirer de grands advantages de leur travail. Il n'y a quasi que les Chinois & leurs *Mestises*, qui apprennent vn mestier, ou qui se meslent du trafic, qu'ils font principalement en *Siam*, à *Burdelon*, à *Lugor*, en *Cambodia*, en *Cochinchina*, en *Macasser*, à *Grece*, à *Pahan*, à *Iambi*, à *Iohor*, à *Bantam*, à *Bandar Malsin*, à *Suckidana*, & ailleurs sur la mesme coste, ou dans le païs; où ils portent toutes sortes de marchandises de la Chine, de la porcelaine, des poisles, des pots, des chauderons, & d'autres ferroneries, comme aussi de la chair salée & fumée, du poisson sec & salé, des toiles, qu'ils achettent des Hollandois & des Chinois. Ils vont querir chez leurs voisins du bois à bastir; du *rottang*, c'est à dire des cordes de *Cocos*, de l'huile du mesme fruit, des fruits, secs & confits, des peaux de boeuf, de buffle, de chevre, du poivre, & particulierement d'vne certaigne drogue, qu'ils appellent *Saroy boura*. Ce sont des nids d'hirondelles, que les païsans amassent dans les rochers, sur le bord de la mer: que l'on estime tellement en la Chine, qu'ils s'y vendent trois ou quatre escus la livre. Il y en a de deux sortes les blancs sont fort recherchés, & se vendent six, sept ou huict *compans* le *Catti* de la Chine, mais les gris ne sont pas si chers, & l'on ne vend le *Catti* que trois ou quatre *compans*, qui ne vallent qu'environ vnze sols, ou vne *mamide* de *Cambaya*, chacun. Leur cõmerce. Nids d'oyseaux.

L'air y est bon & agreable, bien que le païs ne soit pas fort éloigné de la ligne equinoctiale, & qu'à cause de cela les chaleurs y soient fort grandes. L'Esté y commence au mois de Fevrier, & dure jusqu'à la fin du mois d'Octobre, & pendant les mois de Novembre, Decembre & Ianvier, il y pleut continuellement, avec vn vent de Nort-Est. Ils labourent la terre avec des boeufs & avec des buffles, & n'y sement que du ris, qui y vient en grande abondance. Ils ont tous les mois leurs L'air de Patane. Les vivres.

1639. fruits differens, & leurs poules pondent deux fois le jour: ce qui fait que le païs produit toutes sortes de vivres en tres-grande abondance, comme du ris, des bœufs, des chevres, des oyes, des canards, des poulles & des chapons, des paons, des cerfs, des lievres, des lapins, & du gibier & de la venaison, & particulierement des fruits, dont il y a plus de cent sortes, sans ceux que nous connoissons icy, comme des *Durions*, des *Mangosthans*, des *ananas*, des *lancets*, des *ramboutans*, des *pissans*, des citrons & des orenges, & sur tout des *Limons gibol*, que l'on appelle en France orenges de la Chine, que l'on y achette cinq ou six cens pour vn *compan*, des *Mamplans*, des *batians*, & des *centuls*, *&c.* dont nous aurons occasion de parler cy-apres.

Ses fruits.

Ses habitans sont Mahometans.

Les habitans ne souffrent point de pourceaux, mais les forests nourrissent vne si grande quantité de sangliers, qu'ils sont contraints de les chasser, pour les empescher de faire le dégast dans le ris: & quand il y en a de pris, ils les enterrent, parce qu'ils sont Mahometans, qui n'en mangent point, & ne permettent point que les autres en mangent.

Il y a aussi dans ces forests vn nombre infiny de tigres & de singes, qui ne font pas moins de mal à la campagne que les sangliers, mais les elefans sauvages, qui y sont aussi en grand nombre, n'en font point du tout. On les prend à la chasse, en meslant parmy eux vn elefant privé, qu'ils ne manquent point de combattre aussi-tost, & pendant qu'ils sont en la chaleur du combat, on leur lie les pieds de derriere, de sorte que ne se pouvans plus soustenir, ils sont contrains de souffrir qu'on les emmeine, & on les dompte par la faim en fort peu de temps.

Les Portugais y achettoient autrefois jusqu'à quinze ou seize cens bestes à cornes tous les ans, & les faisoient emmener à *Malacca*, en payant vn *compan* de chaque beste, pour la sortie; mais les Hollandois ne payent rien, ny pour celles qu'ils tuent dans le païs, ny pour celles qu'ils embarquent pour *Sumatra* ou pour *Iava*: parce qu'il est certain qu'ils s'y font plus aimer que les Portugais, & mesmes que les autres estrangers.

Le Roy de Patane est vassal du Roy de Siã.

Le Roy de *Patane* est sujet, ou plûtost vassal du Roy de *Siam*, mais il ne luy paye qu'vne reconnoissance annuelle fort peu considerable. Il y a environ vingt ans qu'il y regnoit vne Reine, qui ne luy envoyoit tous les ans qu'vne fleur d'or, & quelques

estoffes

estoffes de soy, & d'escarlate. Elle pouvoit avoir environ cinquante ans en ce temps-là, & il y en avoit quinze qu'elle estoit veuve. Elle ne sortoit que bien rarement; mais quand elle paroissoit en public, pour aller à la promenade, elle se faisoit accompagner de plus de quatre mille personnes de condition, faisant porter devant elle les armes de son defunct mary, & son équipage. 1639.

Le Roy de *Iohor* possede toute l'extremité de la peninsule, que les anciens appelloient *Aurea Chersonesus*, jusqu'au détroit de *Sincapura*. Ses principales villes sont *Linga*, *Bintam*, *Carymon*, &c. Mais la capitale de tout le Royaume est la ville de *Batusaber*. Elle est située à six lieuës de la mer, sur la riviere de *Iohor*, qui en fait deux villes, dont l'vne conserve le nom de *Batusaber*, & l'on appelle l'autre *Cotta sabrang*. La premiere a environ treize cens pas de circuit, & l'autre en a environ cinq cens. Elles sont toutes deux basties en quarré, & toutes les maisons sont le long de la riviere, sur des pilotis, & élevées de huict ou dix pieds de la terre; parce qu'elle y est si basse, que la haute marée la couvre tous les jours deux fois. Elle a prés de quatre mille habitans, capables de porter les armes, & si les *Malayes* pouvoient se resoudre à travailler aux fortifications, l'on pourroit avec peu de peine conduire la riviere autour de la ville, & on la pourroit par ce moyen fortifier en sorte, que l'on en feroit vne des meilleures places de toutes les Indes. Les Hollandois ont fait ce qu'ils ont pû pour les porter à cela, & pour les obliger à se mettre à couvert des insultes des Portugais, leurs voisins, & leurs ennemis irreconciliables: mais les maisons qu'ils ont dans *Cotta Zabrang*, & à la campagne, n'estans que de paille, ils ne se soucient pas beaucoup d'y voir le feu, pourveu qu'ils puissent sauver leurs personnes dans *Batusaber*, où les personnes de condition ont des maisons de bois, & où ils se peuvent defendre contre les Coureurs. Tout le païs appartient au Roy, qui donne des terres à labourer, à qui luy en demande: mais les *Malayes* sont si paresseux, que la terre y est quasi toute en friche, bien que l'on voye bien par l'herbe qu'elle pousse, & par les arbres qu'elle produit par tout, que l'on en tireroit de grands avantages, si l'on prenoit la peine de la cultiver. Et pour preuve de cela les Hollandois remarquent en leurs relations entr'autres, qu'vn jour leur Roy

Le Royaume de Iohor.

Batusaber ville capitale de Iohor.

La terre y est fort bonne.

1639. de *Iohor* fit present à leur Admiral de quelques cannes de succre, qui avoient dix-huict pieds de long, & sept poulces de grosseur.

La langue de *Malacca* ou des *Malayes* est estimée la plus belle de toutes les Indes, où elle est pour le moins aussi commune que la Françoise l'est en Europe, & elle est d'autant plus facile à apprendre, qu'elle n'a point d'inflexions, ny pour les noms ny pour les verbes. Nous adjousterons icy quelque mots pour la curiosité du lecteur, afin qu'il en juge luy-mesme : & nous commencerons par les nombres, qu'ils comptent ainsi.

Satu vn. *Dua* deux. *Tyga* trois. *Enpat* quatre. *Lyma* cinq. *Nam* six. *Tousion* sept. *De lapan* huict. *Sambalan* neuf. *Sapolo* dix. *Sabalas* vnze. *Dua balas* douze. *Tyga balas* treize. *En pat balas* quatorze. *Lyma balas* quinze. *Nambalas* seize. *Tousion balas* dix-sept. *De laban balas* dix-huict. *Sambalan balas* dix-neuf. *Duo pola* vingt. *Saratus* cent. *&c.* *Arys* le jour, *Malam* la nuict, *Zouson* l'estomach. *Leheer* le col. *Dangodt* les Moustaches. *Bat* la langue. *Iargary* les doitgt. *Toulang* la jambe. *Goumo* le pied. *Tangan* le bras. *Capalla* la teste. *Rambot* les cheveux. *Pouroot* le ventre. *Ianget* la barbe. *Tangan* la main. *Molot* la bouche. *Martye* les yeux. *Yrotdon* le nez. *Coneyt* la peau. *Babpa* pere. *Maa* mere. *Ibou* ayeul & ayeule. *Bewangdarnet* saigner. *Mockol* battre. *Mollay* commencer. *Billy* achetter. *Chiny* payer. *Diem* taire. *Ambel* oste. *Toulong* aider. *Manyte* je. *Pakanera* toy. *Andrior* fondre. *Bodoy* tromper. *Dangaer* oüir. *Battou* contenter. *Mansuiri* picquer. *Mus* de l'or. *Salacha* argent. *Ada* j'ay. *Palla* muscade. *Toy quitabo* nous. *Lacky* vn homme. *Bilby* marchander. *Tidor* dormir. *Tavar* promettre. *Britacot* menacer. *Tarran* esclairer. *Pang* couper. *Negle* acier. *Lada* poivre. *Bekatta* parler. *Minnon* boire. *Tackana* enforceller. *Chium* baiser. *Bretoun* faire. *Dousta* mentir *Bangs* se lever. *Suidsidaman* moucher. *Tieda tau.* je n'entens point. *Sicke* cloux de giroffle.

L'Isle de Sumatra. Au sortir de la terre ferme, & de la peninsule que les anciens nommoient *aurea Cherson esus*, du costé de *Malacca*, l'on rencontre l'Isle de *Sumatra*, qui n'en est éloignée que de dix lieuës. Il y en a qui disent qu'elle en a esté arrachée par les courans de la mer, comme l'Isle de *Ceylon* de cette partie des Indes, que l'on appelloit autrefois *India intra Gangem*: mais ce n'est qu'vne

conjecture, qui n'a point de fondement dans l'histoire ; non 1639.
plus que ce que l'on dit de la Sicile, & ce que l'on pourroit dire de l'Angleterre, & de toutes les autres Isles du monde: si ce n'est que l'on vueille presupposer, qu'au commencement, incontinent apres la creation de l'vnivers, la mer faisoit le tour de la terre, & que les Isles n'ont point esté creées, mais qu'elles ont esté faites petit à petit, par les progrez que la mer à faits sur la terre ferme. Ce n'est pas nostre dessein d'entrer en cette dispute, ny de decider non plus si *Sumatra* est l'ancienne *Taprobane*, selon l'opinion de *Ios. de l'Escale*, de *Mercator*, & de plusieurs autres, ou l'*Ophir*, ou les vaisseaux du Roy Salomon alloient querir l'or, & les autres choses pretieuses dont parle l'Escriture Sainte: mais nous nous arresterons seulement à ce que nous en avons pû apprendre par les dernieres relations.

Sa situation & sa grandeur.

Elles disent toutes, que l'Isle de *Sumatra* s'estend depuis le cinquiéme degré de deçà, jusqu'au sixiéme degré de delà la ligne Equinoctiale; de sorte qu'elle doit avoir environ cent soixante, ou cent soixante-cinq lieuës de long, sur soixante de large, & qu'ainsi ceux, qui demeurent au milieu de l'Isle, doivent avoir la ligne perpendiculairement au dessus d'eux. L'on peut juger par cette situation, que les chaleurs y doivent estre fort grandes. Avec cela il y a tant de bois & tant de lacs en cette Isle, que l'air y est fort mal sain, particulieremēt pour les estrangers: mais cela n'empesche pas qu'elle ne soit tres-fertile, & qu'elle ne produise, avec l'or & l'argent, & plusieurs autres metaux, comme l'estain, le fer & le cuivre, dont ils ont l'industrie de faire d'aussi belle artillerie, que celle qui se fait en Europe, quantité de ris & de millet, & particulierement tant de fruict, que les forests en sont chargées, & fournissent suffisamment dequoy nourrir tous les habitans. Il y a au milieu de l'Isle vne montagne qui brusle, & qui s'allume par intervalles, comme le *Vesuve* au Royaume de Naples, & l'on dit qu'il y a vne fontaine, dont il coule incessamment du baulme. Elle est riche en diamans, & en autres pierres pretieuses, en soye, en espiceries, en cire, en miel, en camfre, en casse, & en plusieurs autres drogues, qui ont leur vsage dans la medecine & ailleurs. Il y a aussi beaucoup de bois de sandale blanc, & assez de cotton, pour faire autant d'estoffes que les habitans en ont besoin pour s'habiller.

Ses richesses.

1639. Cette Isle estoit autrefois divisée en dix Royaumes; mais parce que l'on ne fait ces voyages que pour le commerce, l'on s'est contenté de descouvrir ceux qui sont sur la coste, & l'on a negligé de penetrer dans le pais, où l'on trouveroit sans doute des richesses, que les habitans des villes maritimes ne connoissent point. Les Portugais ne parlẽt que de deux Royaumes mediterannées, qu'ils appellent *Andragidan* & *Arvan*, & de ceux d'*Achim*, de *Pedir*, de *Pacem*, de *Camparam*; *Zaude* & de *Manancabo*, qui sont tous sur le bord de la Mer, & de deçà la ligne. Les Hollandois ont descouvert le Royaume de *Palimbam*, au delà, pour la commodité de leur cõmerce dans l'Isle de *Iava*, & ils y ont fait vn tres-puissant establissement, ainsi que l'on voit en leurs relations. Les Portugais n'y en ont point du tout; mais ils ont seulement la permission d'y pouvoir trafiquer, quand ils n'en sont point empeschés par les Hollandois.

Contient plusieurs Royaumes.

Le Roy d'Achim.

Le Roy d'*Achim* a vny à sa Couronne les Royaumes de *Pedir* & de *Pacem*, avec presque toute la coste septentrionale de l'Isle mais celuy qui y regnoit en l'an 1596. au commencement de la Navigation des Hollandois en ces quartiers-là, avoit esté pescheur; qui avoit vsurpé la Couronne, & avoit esté tué au siege de *Pulimbam*, ne laissant qu'vn seul fils, aagé de cinq mois, sous la tutele & la regence de son beau-pere. Ce jeune Prince estant decedé, son ayeul succeda à la couronne, & ce fut avec luy que les mesmes Hollandois traitterent en l'an 1608.

Description de la ville d'Achim.

La ville d'*Achim* est située dans vne grande plaine, sur le bord d'vne riviere, qui est fort large, mais si basse, que les petites barques ont de la peine à y entrer. Elle n'a ny portes ny murailles, & toutes ses maisons sont basties sur des pilotis, & couvertes de feüilles de *Cocos*. Le chasteau ou Palais du Roy, est au milieu de la ville, laquelle a des deux costés de parfaitement belles forests, peuplées de singes, de herons & de toutes autres sortes d'oyseaux.

Ses habitans.

Les habitans sont de couleur olivastre, & ont le visage plat. Ils se couvrent le corps d'vne chemise de cotton où de soye, & la teste d'vn petit tulban de la mesme estoffe: mais les enfans vont nuds, sinon que l'on couvre les parties des filles d'vne lame d'argent. Les *Guzurattes*, les *Malabares*, ceux de *Negupatam*, de *Bengala* & de *Pegu*, & les autres estrangers, qui y sont habitués, s'habillent à leur mode.

Le chasteau est fortifié d'vne bonne muraille, & d'vne palissade, & est fort bien flancqué, en sorte que son artillerie commande à toutes les avenuës & à toutes les ruës de la ville. Les maisons du chasteau sont basties de la mesme matiere, & de la mesme façon que celles de la ville; parce que la riviere, qui déborde souvent, les couvre quelquesfois jusqu'au premier estage. Les pilotis, qui les soustiennent, sont joliment façonnés, & les maisons sont couvertes de cannes. L'on entre dans le chasteau par sept portes consecutives, qui ne sont ny belles ny fortes. Il n'y a que les gardes du corps, & les femmes, qui entrent dans la palissade, sans la permission du Roy. Tous les autres sont obligés de faire demander audience, ou d'atttendre jusqu'à ce que le Roy les fasse appeller. Ceux qui l'abordent, luy font la reverence en joignant les mains, qu'ils portent ainsi sur la teste, & crient *Daula tuan con*, c'est à dire, que le Roy vive longues années. Le Roy ne se divertit que parmy les femmes, & ne paroist en public, que pour faire combattre des coqs, ou pour aller nager dans la riviere, ou pour aller dans la chasse de l'elefant. Il ne se fait servir que par des femmes, ou par des hommes, qui en entrant au service de la Cour, se doivēt resoudre à se faire couper tout. Il traitte tous ses sujets en esclaves, & les gouverne par quatre *Sabandars*, qui sont ceux qui ont le plus d'autorité apres luy. Son gouvernement est fort severe, & les supplices sont tres-cruels; si bien que l'on y voit vn grand nombre de gens, qui n'ont ny pieds ny mains, & qui ont esté ainsi estropiés pour des fautes, qui ne devroient pas estre punies comme des crimes.

1639. Son chasteau. L'honneur que le Roy d'Achim se fait rendre.

Le Roy d'*Achim* est Mahometan, aussi bien que la pluspart des habitans de la coste de l'Isle de *Sumatra*; c'est pourquoy nous ne parlerons point de leur religion: mais nous dirons seulement, qu'ils commencent leur jeusne avec la nouvelle Lune du douziesme mois, & le finissent avec le commencement de la Lune suivante, s'abstenans de manger pendant ce temps-là tout le long du jour, jusqu'à la nuit: ce qui fait que dans l'impatience qu'ils ont, de voir finir leur quaresme, ils se trouvent vers le Ponant, tenans les yeux arrestés au Ciel, pour voir la nouvelle Lune, laquelle ils n'apperçoivent pas si tost, qu'ils se mettent à manger, & à se donner du bon temps tout le reste de la nuit.

Leur Religion.

1639. L'Isle de *Sumatra* ne produit point de bled, mais elle ne mãque point de ris, que les habitans sçavent fort bien apprester, particulierement les gasteaux à l'huile qu'ils en font. Ils ont aussi quantité de boeufs, de vaches, de buffles, de chevres, & de moutons; mais il n'y a que le Roy seul qui puisse faire nourrir des moutons. Les orenges, les citrons, les *Bonanas*, les *Tamarindes*, les *Batatas*, les raves, les espinars & la laittuë y viennent en grande abondance. Ils ne boivent que de l'eau, ou de l'*arack*, qu'ils font de ris, ou de *Cocos*.

Leur nourriture.

L'arbre triste de iour.

Il y a aussi dans l'Isle de *Sumatra* vn arbre, appellé en *Malais Singali*, & en Arabe *Guart*. Les Canarins l'appellent *Parizataco* les Perses & les Turcs *Gul*, les Decanins *Pul*, & les Portugais *Arbol triste de dia*. Il jette vne infinité de branches fort menuës & distinguées en plusieurt nœuds. De chaque nœud sortent deux fueilles, semblables à celles de nos pruniers, sinon qu'elles sont aussi douces que celle de la sauge, & couvertes d'vn fort beau blanc. Chaque fueille à son bouton, qui s'ouvre pour pousser quatre petites testes, qui ont chacune quatre feuilles rondes, & de chasque teste sortent cinq fleurs, faisans comme vn bouquet, en sorte que la cinquiesme paroist au milieu des quatre autres. Ces fleurs sont blanches comme la neige, & vn peu plus grosses que la fleur d'orenge, & naissent dés que le Soleil est couché, si promptement, que leur production se fait quasi à veuë d'oeil. Cette fecondité dure toute la nuit, & jusqu'à ce que le retour du Soleil fasse tomber les fleurs & les fuëilles, & despoüille l'arbre, de maniere que l'on n'y voit plus d'apparence de verdure, ny de reste de cette admirable odeur, dont il parfumoit l'air, & qui semble comprendre en elle toutes les autres de l'Asie. L'arbre demeure en cet estat jusqu'à ce que le Soleïl s'esloignãt de l'horison, il recommence à r'ouvrir ses entrailles, & à se revestir de ses fleurs, comme s'il vouloit se delasser dans les tenebres de la nuit, de l'ennuy que luy a donné cet astre, qui réjoüit par son retour tout le reste de l'Vnivers.

L'arbre de Cocos.

Il n'y a point d'arbre dans toute l'Isle, qui y soit plus commun que le *Cocos*: & d'autant qu'il l'est dans toutes les Indes, nous en ferons icy vne petite description, & dirons qu'il y en a de quatre sortes. Celuy qui produit le fruit, que l'on appelle *Cocos*, qui sont les noix de ce païs-là, est le plus considerable, non seulement de tous ceux de ces quartiers-là, mais

aussi de ceux de tout le reste du monde. Cet arbre pousse son tronc, qui n'a pas vn pied d'espois, fort haut, & n'a point de branches, qu'à l'extremité, où elles s'estendent comme celles du dattier. Le fruict ne vient point aux branches, mais au dessous, au tronc mesme, en des bouquets de dix ou douze noix: sa fleur ressemble à celle du chasteignier, & il ne vient que proche de la mer, ou sur les bords des rivieres, dans vne terre sablonneuse, & neantmoins il croist si haut, qu'à la reserve des Indiens, qui sont accoustumés d'y grimper, avec autant d'agilité & de vitesse qu'vn singe, il n'y a point d'estranger, qui vueille hasarder d'y monter. Il est aussi commun dans les Indes, que l'olivier en Espagne, ou le saule en Hollande; & bien que son bois soit spongieux, l'on ne laisse pas de s'en servir à tant de choses, qu'il n'y a point d'arbre, qui ait vn vsage si general que celuy-là. Dans les Isles de *Maldives* ils en font des navires, avec lesquels ils passent la mer, sans que l'on y employe que ce qui vient du Cocos. Ils font du brou vne espece de chanvre, qu'ils appellent *Cayro*, dont ils font leurs cordes pour lier le bois du navire, & leurs cables. Les fueilles servent à faire des voiles, & à couvrir les maisons, & l'on en fait des parasols, des eventails, des tentes, des nattes & des chapeaux, qui pour estre fort legers, sont fort commodes en esté. 1639.

L'on fait des navires entiers. De ses fueilles on fait des voiles, des parasols, &c. L'on en couvre les maisons.

L'on nourrit ces arbres, ou pour en recueillir le fruit ou pour en tirer du *Terry*. Le fruit est de la grosseur d'vn œuf d'austruche, & a son brou, qui est verd cõme celuy de nos noix ordinaires: mais quand il est sec, il se cõvertit en filasse, qui est le *cayro*, dont nous venons de parler. L'on cueille quelque-fois le fruit, avant qu'il soit parvenu en sa plaine maturité, & alors on l'appelle *Lanho*, & l'on en tire prés de deux pintes d'vne certaine liqueur, qui est fort raffraichissante, & tres-agreable à boire. Cette humidité se convertit petit à petit en vn noyau, qui a le goust de la noisette; mais il est plus doux. La coque de la noix est fort bonne à manger, pẽdant qu'elle est verte, mais quand elle est dure l'on en fait des tasses, des cueillers & d'autres meubles, ou l'on en fait du charbon pour les orfevres. Les Indiens pillent la noix, & en tirent du lait, qu'ils mangent & l'employent à toutes sortes d'vsages, comme nous le lait de vache. Il n'y a que les pauvres gens qui mangent le fruit: parce qu'on le fait ordinairement seicher, pour en tirer de l'huile, qui est fort bon-

Son fruit. De son brou l'on fait des cordes.

On en fait vn breuvage delicat quand il est verd.

On fait des tasses & des cueillers de la coque. Et du charbon. Du fruict l'on tire du laict.

Et de l'huile.

1639. ne à manger, qui a son vsage en la medecine, & que l'on brusle aussi dans les lampes. Ce fruit estant conservé dans le brou, se convertit petit à petit en vne espece de pomme, qui devient jaune avec le temps, & est fort bonne à manger.

Comment ils en tirét du vin.

Quand les Indiens en veulent tirer du vin, ils en ostent la fleur, & y attachent vn pot de terre qu'ils appellent *collao*, bien bouché & lutté de terre à potier, afin que l'air ne le fasse point éventer, ou aigrir. Ils sçavent en combien de jours le pot se remplit d'vne liqueur, qu'ils appellent *Sura*, qui a le goust & les mesmes qualitez que le petit laict. En faisant boüillir cette liqueur ils en font du *Terry*, qui leur sert de vin; en l'exposant au Soleil ils en font de fort bon vinaigre, & en la faisant passer par l'alambic ils en font de tres-forte eau de vie. Ils en font aussi du succre, qu'ils appellent *Iagra*; mais dautant qu'il est brun, ils ne l'estiment point, parce qu'ils ont assez de succre blanc. Les Portugais, en meslant des raisins au Soleil, & quelques autres drogues avec le *Sura*, en font vn breuvage, qui a le goust & la force du vin d'Espagne.

Du vinaigre, de l'eau de vie, du succre.

Ils font du papier de cet arbre.

Le dedans de l'arbre est ce que les Indiens en estiment le plus. Car cette moüelle est blanche, & aussi deliée, que nostre papier, & plié de la mesme façon, en cinquante ou soixante plis, comme en autant de fueilles. Ils l'appellent *olla*, & s'en servent au lieu de papier, en sorte que les personnes de condition la recherchent avec soin, & ne l'employent qu'à cét vsage. Et de l'escorce ils font du gros papier, dont ils se servent pour envelopper les marchandises.

L'arrequeiro.

La deuxiéme espece de *Cocos* est l'arbre, que les Portugais appellent *arrequeiro*, parce qu'il produit l'*arreca*, dont nous avons parlé au Livre precedent, & dont nous aurons occasion de parler plus amplement cy-aprés, aussi bien que de ces deux autres especes, qu'ils appellent *Tamar* & *Lantor*, en la description de l'Isle de *Iava*, à laquelle nous passerons presentement.

Le Bananas.

Le *Bananas* est plus commun dans l'Isle de *Sumatra* qu'ailleurs. C'est vne espece de figuier d'Inde, qui croist de la hauteur de l'homme, & produit des fueilles, qui ayans prés de six pieds de long sur vn pied & demy de large, les Turcs s'en servent à faire des cornets. Nous l'appellons avec les Portugais figuier; parce qu'encore que son fruict ne ressemble pas tout à fait aux autres figues, il en a neantmoins la forme & la couleur.

couleur. C'est plutost vn buisson qu'vn arbre, parce qu'il n'a 1639.
quasi point de tronc. Les fueilles commencent à pousser quand la tige a trois ou quatre pieds de haut, & à mesure que les vnes poussent, les autres seichent & tombent, jusqu'à ce la tige ait pris sa force, & que le fruict soit parvenu à sa parfaite maturité. La tige n'a que dix ou douze pouces d'espoisseur; & est si tendre, qu'on la coupe facilement avec vn cousteau. Du milieu des fueilles sort vne fleur, de la grosseur d'vn œuf d'austruche, tirant sur le violet, de laquelle sort vne branche, qui n'est point de bois pourtant, mais elle est tendre comme le pied d'vn choux; & se charge de figues. D'abord elles ne sont pas plus grosses qu'vne febve, mais elles croissẽt avec le temps, en sorte qu'elles ont sept ou huict pouces de long, & sont aussi grosses que des concombres. Il n'y a point de branche, qui n'ait prés de cent figues, qui tiennent toutes ensemble comme vne grappe de raisins. On les cueille quand elles ne sont pas encore en leur pleine maturité, dont l'on juge par leur couleur, qui est d'vn verd, tirant sur le jaune, & on les pend ainsi à vn clou, jusqu'à ce qu'elles achevent de meurir; ce qui se fait dans quatre ou cinq jours. Chaque tige n'a qu'vne grappe, & on la coupe rez terre, d'où elle repousse aussi-tost, avec tant de vigueur, que dans vn mois elle se trouve en sa premiere force, & donne ainsi du fruict tout du long de l'année: qui est vne grande manne pour ce païs-là, où l'on se contente de peu, & où par ce moyen l'on vit quasi pour rien.

Les gousses, qui enveloppent les figues, ne sont pas moins delicieuses, n'y moins vtiles que le fruit mesme: car elles ont le goust de gasteau, & sont aussi nourrissantes que nostre meilleur pain; si bien que ce seul arbre est capable de nourrir la plus part des habitans de cette Isle.

Le poivre de *Sumatra* est sans doute le meilleur de toutes les Indes, apres celuy de *Cochim*. On le plante ordinairement au pied d'vn autre arbre, où on l'appuye de cannes, ou de perches, comme le houblon ou comme les feveroles. Ses fueilles ressemblent à celles de l'orenger, sinon qu'elles sont vn peu plus petites, & plus pointües. Il vient à de petites branches, comme la groseille rouge, ou comme le genievre. Il est verd tant qu'il tient à l'arbre, & ne se noircit, que quand on l'a cueilly & seché: ce qui se fait en Decembre & en Ianvier. Les lieux

Le poivre.

1639. qui en produisent le plus, sont *Malabar*, *Onor*, *Barselor*, *Mangalor*, *Calicuth*, *Cranganor*, *Cochim*, *Coulan*, *Queda*, & *Dampin*, *Dedir*, *Camper* & *Andragir* dans l'Isle de *Sumatra*, & *Bantam*, & autres lieux dans l'Isle de *Iava*. Ils produisent aussi du poivre blanc, mais non en si grande quantité. Les *Malayes* nomment le poivre *Lada*; ceux de *Iava* l'appellent *Sahargh*, & les Malabares *Molanga*. Le poivre long ne vient qu'en *Bengala*, & c'est vne autre sorte de fruict, de la forme d'vn fer d'eguillette, mais vn peu plus gros, ridé & grisastre, contenant vne certaine petite graine blanche, qui a le mesme goust & le mesme vsage que le poivre commun. En *Malabar*, & aupres de *Goa*, vient encore vne autre espece de poivre, qu'ils appellent *Canorins*, mais il n'y a que les pauvres gens qui s'en servent.

C'est vne chose merveilleuse, & neantmoins tres-veritable, qu'il se consume beaucoup plus de poivre dans les Indes, que l'on n'en transporte en Europe; quoy qu'il se trouve que dans le seul havre de *Bantam* l'on en ait chargé en vne seule année quarante-huict mille balles : parce que les Indiens ne se font point apprester de viande, où ils n'en mettent à poignées; mais ils ne le cassent point.

Description de l'Isle de Iava.

L'Isle de *Iava*, que l'on appelle communément *Iava Major*, pour la distinguer d'vne autre Isle plus petite du mesme nom, qui en est toute proche, est située vers le Sud-Est de l'Isle de *Sumatra*, de laquelle elle n'est separée que par vn petit détroit, que l'on appelle le détroit de *Sunda*. Elle est à sept degrez au de là la ligne, & a environ cent cinquante lieuës de long: mais jusques icy l'on n'a pas encore eu la curiosité de voir quelle est sa largeur. Ce qui fait que quelques-vns ont osé asseurer, que ce n'est pas vne Isle, mais qu'elle faisoit partie du continent, que l'on connoist sous le nom de *Terre Australe*, aupres du détroit de *Magellanes*. *Iules de l'Escale*, en ses exercitations contre *Cardan*, l'appelle l'abbregé du monde; parce qu'il n'y a point d'animaux, point de plantes, point de fruits, point de metail, & point de drogues, que l'on n'y trouve en plus grande abondance, qu'en aucun autre lieu du monde.

Ses habitans.

Les habitans de cette Isle disent, qu'ils sont *Chinois* d'origine, & que leurs predecesseurs, ne pouvans souffrir la domination trop severe du Roy de la Chine, passerent dans l'Isle de *Iava*. Il est vray qu'ils ressemblent de visage aux Chinois,

en ce qu'ils ont le front & les machoires larges & les yeux petits, & qu'encore aujourdhuy plusieurs Chinois s'establissent dans l'Isle pour la mesme raison. 1639.

Il n'y a quasi point de ville dans *Iava*, qui n'ait son Roy, & il n'y a que quarante ou cinquante ans, que tous ces Roys obeïssoient à vn Empereur : mais depuis ce temps là ils ne connoissent plus cette Souveraineté, & chaque Roy est independant. Celuy de *Bantam* est le plus puissant de tous, & apres luy celuy de la ville de *Palam buam*, qui donne le nom au détroit, qui separe l'Isle de *Iava* d'avec celle de *Bali*. A dix lieuës de là, plus vers le Nort-Est est la ville de *Panarucan*, où il se fait vn grand commerce d'esclaves, que l'on porte à *Malacca*, de poivre long, & de quelques vestes pour les femmes. Aupres de la ville de *Panarucan* est vne montagne de soufre, qui commença à jetter son feu en l'an 1586. avec tant de violence, qu'en ce premier embrasement perirent plus de dix mille personnes. Les Roys de *Palambuam* & de *Panarucan*, sont Payens, mais celuy de la ville de *Passaruan*, qui est à six lieuës de *Panarucan*, est Mahometan. Il se fait à *Passaruan* vn grand trafic de *garnitre*, qui est vn fruict qui ressemble à la fraise, & les marchands de *Quilin* en font des chappellets, qui se debitent par toutes les Indes.

Le Roy de Bantam est aujourd'huy le plus puissant en Iava

Montagne de soufre, qui s'allume.

Palambuan. Panarucan. Passaruan.

A dix lieuës de là, vers le Ponant, est la ville de *Ioartam*, qui a vn fort bon port sur vne belle riviere, où les vaisseaux, qui viennent des Molucques, pour aller à *Bantam*, font aiguade, & prennent des raffraischissemens. Sur la mesme riviere est la ville de *Gerrici*, qui a son Roy, auquel tous les autres Roys de *Iava* parlent avec le mesme respect, qu'ils se font rendre par leurs esclaves : & c'est aupres de ces deux villes, que l'on va querir le sel, que l'on apporte à *Bantam*. La ville de *Surubaya*, qui suit apres cela, a aussi son Roy particulier, qui commande aussi à la ville de Brandam, à six lieuës de là, vers le west, & demeure à *Cidaye*. Cette ville est fortifiée d'vne bonne muraille, bien flanquée, mais son port n'est pas fort seur, parce que l'on n'y est point à couvert des vẽts de la mer. A dix lieuës de là vers le Nort-west est la ville de *Tubaon*, qui est la plus considerable de toute l'Isle, apres celle de *Bantam*, ainsi que nous dirons à cette heure. A cinq lieuës plus avant, vers le Nort-west, est la ville de *Cajam*, où il n'y a quasi point de negoce, non plus

La ville de Ioartam.

Gerrici.

Surubaya.

Cidaye.

Tubaon.

1639. qu'à *Mandilicaon*; qui n'est habitée que par des pescheurs. A cinq lieües plus avant, vers le west, est la ville de *Iapara*, sur vne langue de terre, qui avance jusqu'à trois lieües dans la mer. Cette ville est située sur vne belle riviere, & a vn tres-bon havre, qui la rend fort marchande. Elle a aussi son Roy particulier, qui n'est pas des moins puissans de l'Isle. A vingt-cinq lieües de *Iapara*, & à quarante-cinq de *Bantam*, est la grande ville de *Matram* ou *Matavam*, ayant aussi son Roy, qui estoit autrefois si puissant, qu'il pretendoit la Souveraineté de toute l'Isle, & estoit à cause de cela, ennemy declaré de celuy de *Bantam*. A cinq lieües de *Iapara* vers le west, est la ville de *Pati*, & à trois lieües de là celle de *Dauma*, qui reconnoist encore le Roy de *Matavam*, aussi bien que celle de *Taggal*, qui est située dans vne mesme baye avec les deux autres. Apres cela suit la belle & forte ville de *Charabaon*, sur vne riviere d'eau douce: & en suitte de cela les villes de *Dermayo* & de *Monucaon*, d'où l'on va par le village de *Gavon* à la ville de *Iacatra*, & enfin à celle de *Bantam*.

Iapara.

Matram ou Matavam.

Pati & Dauma.

Taggal.

Dermayo.

Monucaon.

Iacatra.

Cette derniere ville est sans doute la Capitale & la plus puissante de toute l'Isle de *Iava*, & est située à environ vingt-cinq lieües de l'Isle de *Sumatra*, au pied d'vne montagne, de laquelle sortent trois rivieres; dont les deux lavent les murailles de la ville, & la troisiesme la traverse; mais elles sont toutes trois si basses, qu'elles ne sont point navigables. La ville est assez grande, mais les maisons sont chetives, & les murailles, qui sont de briques, & qui ont environ trois pieds d'espois, n'ont point de terre plein, quoy qu'elles soient flanquées, en sorte que de cent en cent pas ils ont du canon, qui defendroit fort bien la cortine, s'il estoit en estat de servir. Mais leur artillerie n'est point montée, & ils n'ont point d'autres munitions qu'vn peu de poudre, qu'on leur apporte de *Malacca*, où les Portugais ont vn moulin. Les portes de la ville sont si meschantes, qu'on les enfonceroit d'vn coup de levier, mais elles sont si bien gardées, qu'il est fort difficile d'en approcher, sans que l'on s'en apperçoive. Elle n'a point de bastions ny de tours, mais au lieu de cela l'on y a fait des eschaffauts à trois estages, d'où ils peuvent faire vne grande defense. Il n'y a dans la ville que trois grandes rües principales, qui aboutissent toutes trois au chasteau, qu'ils appellent *Pacebam*. La premiere va depuis le *Pace-*

Description de la ville de Bantam.

Ses rivieres.

Ses maisons.

Ses murailles.

Ses portes.

Le chasteau, ou Palais du Roy de Bantam.

am au port, l'autre, ou demeurent les esclaves & les autres do- 1639.
estiques du Roy, va vers la porte, qui est du costé de la campagne, la & troisiéme va à la porte, qui est au pied de la montagne. Il n'y a point de ruë pavée en toute la ville, mais elles sont bien aussi propres que si elles l'estoient, parce qu'elles sont couvertes de sable. Les canaux, qui coupent la ville en plusieurs endroits, sont au cõtraire sales & puants; parce que le courant de la riviere, n'estãt pas assez fort pour entraisner les ordures qu'elle amene, & que l'on y jette, l'eau y croupit, & y fait des marais, qui infectent toute la ville. Il n'y a point de personne de qualité, qui n'ait sa mesquite dans sa maison, mais il y en a vne qui est commune, aupres du Palais du Roy, du costé de l'arsenac & de l'escurie. La ville est divisée en plusieurs quartiers, qui ont chacun vne personne de qualité, qui y commande en temps de guerre, & qui a la direction de la police. Il y a aussi vn tambour, aussi gros qu'vn de ces tonneaux d'Allemagne, que l'on appelle foudres, qui leur sert de cloche, & que l'on bat avec vne barre de bois aussi grosse qu'vne insuble de tisseran, le matin à midy & au soir, comme aussi quand on veut donner l'allarme. Ils ont aussi des bassins de cuivre, qu'ils battent en musique, & en font vn carrillon, à peu prés comme l'on fait icy de nos cloches, il n'y a point de coin de ruë qui n'ait ses gardes, & apres que le Soleil est couché l'on retire & l'on enferme toutes les barques de passage, de sorte que l'on n'y voit personne aller de nuit par la ruë. Il y a vne garde de cinquante hommes à la porte de la prison aupres du Palais, & il n'y a point de Seigneur, qui n'en ait vne de dix ou douze aupres de sa maison. Toute la ville est pleine d'arbres de *Cocos*, & il n'y a point de maison qui n'en ait plusieurs. Les maisons sont fort mal basties, de paille & de cannes, sur des pilotis façonnés, comme ceux d'*Achim*. Ils font leurs toits de fueïlles de *Cocos*, & ne ferment le corps du logis que de rideaux, afin de jouïr de l'air, qui leur est necessaire en ce climat chaud. Ils ont des magazins de pierre, pour la conservation de leurs marchandises, mais ils ne sont couverts que de paille, de sorte que pour les garantir du feu, qui n'y est que trop frequent, ils couchent plusieurs gros arbres sur le toit, & les couvrent de sable, afin que le feu n'y penetre point, Les appartemens de leurs maisons ne sont separés que par des cloisons, faites de ces grosses cãnes, que l'on

Ses ruës.

Ses canaux.

La grande mesquite.

Tambour qui sert de cloche.

La garde de la ville.

1639. appellent *Bambus*, qu'ils coupent si minces, qu'vn cheval peut porter de quoy faire toutes les chambres d vne maison. A l'entrée des maisons des personnes de condition l'on trouve vne cour carrée, où est le corps de garde, & ou le Maistre du logis donne audience à ceux qui la demandent, sous vne petite hutte, couverte de cannes, ou de fueilles de *Cocos*. Dans vn des coins de cette cour est la mesquite, où ils font leurs devotions à midy, & proche de là est l'auge, où ils se lavent. En entrant dans le corps du logis, l'on trouve des deux costés d'vne allée fort estroitte, plusieurs petites niches, pour la retraitte des esclaves, qui y veillent pour la conservation de leur Maistre, parce qu'il n'y en a point, qui n'apprehende d'estre surpris, & tué la nuict par ses ennemis. Les estrangers, comme les *Guzurattes*, *Malayes*, *Bengales*, *Abissins*, *Chinois*, *Portugais* & *Hollandois*, demeurent hors de la ville.

Les marchés de Baram.

Le grand Bazar.

Il y a dans la ville de *Bantam* trois grands marchés, où les marchands s'assemblent tous les jours. Le grand Bazar, ou marché est vers la partie Orientale de la ville, & sert de rendez-vous aux marchands forains, comme *Portugais*, *Arabes*, *Turcs*, *Chinois*, *Quilins*, *Peguans*, *Malayes*, *Bengales*, *Guzurattes*, *Malabares*, & autres Indiens, qui s'y trouvent depuis le point du jour jusqu'à neuf heures, & apres cela ils se separent.

Le second.

Marché au poivre.

Le second marché est devant la grande mesquite, dont elle est separée par vne palissade. En ce marché se treuvent des femmes, avec des sacs & vn poids de trois livres, que l'on appelle *Gantan*, qui achettent le poivre, que les païsans portent à vendre à la ville, à huit ou neuf cens *caxas* le *Gantan*. Mais les *Chinois*, qui s'entendent merveilleusement bien à ce commerce, les previennent souvent: car ils vont au devant des païsans, & achettent en bloc tout ce qu'ils apportent. Entre la palissade & la mesquite l'on trouve des femmes qui vendent du *Bettelé*, de l'*Arecca*, des *Bannanas*, des melons, &c. & il y en a qui font des gasteaux, que l'on mange chauds. Vn peu plus avant l'on trouve à la main droite, des marchands armuriers, qui vendẽt de petites pieces de canon, des cris, des lames d'espées & hallebardes, des cousteaux, &c. Proche de là il y en a d'autres, qui vendent du bois de sandale, jaune & blanc, & à la gauche l'on voit des confituriers, qui vendent du succre, du miel, & toutes sortes de confitures, seiches & liquides. Aupres de là est

Au fruict.

Les armuriers

Marché aux confitures.

Aux febves.

le marché aux febves, où l'on vend de toutes sortes de febves noires, blanches, rouges, jaunes, vertes & grises, à trois cens *caxas* le *gantan*. En suitte de cela est le marché aux oignons, où s'assemblent les Marchands, qui vendent de la toile en gros, & qui donnent de l'argent à la grosse avanture, & qui assurent le retour des vaisseaux. Proche de là est le marché où l'on vend la volaille, comme aussi des chevreaux, des cannards, des pigeons, des perroquets, &c. Au sortir de là l'on rencontre trois chemins, dont l'vn meine aux boutiques des Chinois, l'autre au marché, où l'on vend des herbes & des legumes, & le troisiesme conduit à la boucherie. En allant aux boutiques des Chinois, l'on trouve à la main droite quelques Ioüalliers, qui sont la plusspart *Coraçones*, c'est à dire Perses ou Arabes, & vendent des rubis, des hiacinthes, des turquoises, des grenats, &c. & à la main gauche sont placés les *Bengales*, avec leur quinquaillerie & mercerie. C'est derriere cette rüe que les Chinois vendent de la soye, crüe & teinte, des damas, des velours, des satins, des brocards, du fil d'or & d'argent, de la porcelaine & des cabinets & autres ouvrages de lacque, &c. En allant au marché aux herbes, l'on trouve d'abord à la main droitte, les boutiques des *Bengales*, qui vendent de la mercerie, & à main gauche les Marchands lingers, & au bout de cette place, l'on en voit vne où les femmes mariées tiennent boutique de lingerie : mais il est defendu aux hommes d'y entrer, à peine d'amende. Apres cela est le marché aux herbes; où il se voit vne tres-grande quantité de simples que nous ne connoissons point. En retournant de là sur ses pas, l'on trouve la poissonnerie, & en suitte les boucheries, où l'on voit plusieurs estaux, garnis de bœuf, & de chair de buffle & de cerf, & en suitte le marché aux espiceries, où les femmes vendent du poivre, des cloux, de la muscade, du macis, &c. & toutes sortes de gommes & de drogues inconnuës aux Européens, & le marché au ris, où l'on vend aussi de la potterie & du sel; d'où l'on repasse par le premier chemin à la place, où les marchands & patrons des navires s'assemblent pour leurs affaires.

1639. Aux oignons. A la volaille. Aux herbes. Ioüailliers. Quinqualier & mercier. Marchands de soye. Lingeres. La poissonnerie. La boucherie. Espiceries & droguistes. Marché au ris.

La vente de toutes ces marchandises ne dure que jusques à neuf heures, & apres cela l'on ouvre le marché qui est devant le *Pacebam*, ou Palais du Roy, où l'on vend toutes sortes

1639. de vivres, comme aussi quelque poivre, que les habitans debitent aux Chinois. Apres midy l'on commence le marché au quartier des Chinois, où l'on ne vend que des vivres.

La ville de Tubaon.

Nous venons de dire que la ville de *Tuban* ou *Tubaon*, est la premiere ville de l'Isle de *Iava*, apres celle de *Bantam*. Et de fait, elle est plus puissante que toutes les autres, & si elle n'est pas si grande que *Bantam*, elle est pour le moins aussi belle, & aussi bien bastie. Le Palais est fort grand, & a de tres-beaux appartemens, où les elefans, & tous les autres animaux ont chacun leur quartier. Chaque elefant a sa loge, bastie sur quatre piliers, & ayant au milieu vn poteau, où l'on attache l'elefant. Toutes les chambres sont pleines de coffres & de bahus pleins de bagage, que l'on fait suivre, quand le Roy va à la campagne. Il a aupres de sa chambre vn departement pour les coqs, qu'il fait nourrir pour le combat. Ils ont chacun leur cage, & des hommes qui en ont soin, aussi bien que les perroquets, qui y sont bien plus beaux, que ceux que l'on nous apporte de ces quartiers-là. Ils sont la plus part d'vne fort belle couleur de feu, ayant sur le dos vne grande marque jaune dorée: Le dessus des aisles est bleu & verd, & le dessous d'vn beau nacarat. Ils sont trop delicats, pour pouvoir souffrir les incommoditez d'vn grand voyage, outre que les Indiens les estiment, parce qu'ils reconnoissent leurs maistres, & souffrent leurs caresses. Le Roy de *Tuban*, que les Hollandois virent au troisiesme voyage qu'ils firent aux Indes, se plaisoit à nourrir ces animaux, comme aussi des chiens & des chevaux, & des canards qui estoient blancs, & beaucoup plus gros que les nostres. Il avoit de quatre femmes legitimes, six fils & deux filles, sans les enfans naturels, procrées d'vn grand nombre de concubines, qu'il entretenoit en plusieurs appartemens separés. Son lict estoit élevé de terre, & basty comme vn Autel, de grosses pierres larges, taillées à fueillage, sur lequel on voyoit vn matelas & quelques oreillers de satin, rẽplis de soye platte.

Son Palais.

Le commerce des habitans de Tubaon.

Le plus grand commerce qui se fasse à *Tubaon* consiste au debit de leur poivre, qu'ils portent dans l'Isle de *Baly*, où ils le troquent contre des toiles, & des estoffes de cotton & de soye, qu'ils portent en suitte à *Banda*, *Ternate*, aux *Philippines* & ailleurs, pour les trocquer contre des cloux de girofle, du macis & de la muscade. La plus part des habitans ne vivent que de la

de la pesche, ou du bestail qu'ils nourrissent. Ils n'ont point d'autre habit qu'vn linge autour des hanches, sinon que les personnes de condition portent quelquefois des hongrelines de camelot, qui ne leur vont que jusqu'aux fesses. On les connoist parmy les autres par cet habit, & par vne suitte de douze ou quinze esclaves, sans laquelle ils ne sortent jamais. Ils se plaisent à nourrir des chevaux, & font vne grande despense à leurs selles, qui sont faites cõme nos selles rases, & à leurs harnois, qu'ils changent de lames d'or & d'argent, se piquans d'estre bien montés, & de pouvoir paroistre aux assemblées qu'ils font souvent, pour faire voir au Roy l'adresse de leurs chevaux. 1639.

Les habitans de *Iava*, qui demeurent bien avant dans l'Isle, sont Payens, & la pluspart Phithagoriens, qui croyent la transmigration des ames; c'est pourquoy ils ne mangent point de chair ny de poisson. Il y a bien quelques payẽs aussi sur la coste, & particulierement vers la partie Septentrionale de l'Isle, mais il y en a peu, & ils sont la plufpart Mahometans, ainsi que nous venons de dire; qui suivent la religion des Turcs en tout, & envoyent pour cet effet querir leurs Prestres à la Meque.

Les Iavans, ou Iaves sont la plus part Mahometans.

Ils ont deux jeusnes, dont le plus grand cõmence le 5. d'Aoust: Et c'est à l'entrée de ce Quaresme que les esclaves fõt vne nouvelle submission à leurs maistres, avec des ceremonies extraordinaires. Car ils les prennent par les pieds, & les frottent de bas en haut jusqu'aux genoux, & apres cela ils portent leurs mains jointes à la teste, laquelle ils frottent depuis le menton, par dessus le visage, jusques au col, où ils les separent. A la fin de ce Quaresme ils celebrent leur Pasque, en faisant disner tous leurs enfans & domestiques avec eux. Il n'y a quasi point d'homme dans la ville de *Bantam*, qui n'ait trois ou quatre femmes, & il y en a qui en ont jusqu'à dix ou douze; sans les concubines, qui servent de suivantes aux femmes legitimes, & les suivent effectivement quand elles sortent. L'on n'y fait point de difference entre les enfans legitimes & les naturels, & il n'est pas permis au pere de vendre les enfans qu'il a procrées hors de mariage, quoy que d'vne mere esclave. Les enfans y vont tout nuds, sinon que les filles se couvrent les parties honteuses d'vne placque d'or ou d'argent. On les y marie dés l'aage de huict, neuf & dix ans; pas tant pour éviter les desordres, qui sans cela seroient inévitable; en ce climat là,

Leurs iusnes.

Ils ont plusieurs femmes.

Ils mariẽt leurs filles fort ieunes.

1639. que parce que le Roy est heritier des biens de ceux, qui en mourant laissent des enfans mineurs : dont il fait des esclaves, aussi bien que des femmes & des autres domestiques du defunct. Le mariage que l'on donne aux filles de condition, consiste en esclaves de l'vn & de l'autre sexe, & en vne certaine somme de *caxas*; laquelle est bien considerable quand elle monte jusqu'à trois cens mille, qui font environ vingt-deux escus & demy, monnoye de France.

Le Roy de Bantam est heritier de ses suiets.

Les femmes paroissent assez bien ajustées aux nopces de leurs parens, quoy que l'on n'y apporte pas beaucoup de ceremonies. L'on remarque le jour aux piques que l'on voit debout dans la maison du marié & de la mariée, avec des houpes de cotton rouge & blanc, & par la descharge de quelques boüettres. Au sortir du disner l'on ameine vn cheval au marié, qui se promcine par la ville jusqu'au soir, en attendant qu'on luy amene les esclaves, qu'on luy donne en mariage, qui sont ordinairement chargez de presens. Il n'y a que les plus proches parens des mariés, qui y soupent, pour faire coucher les nouveaux mariés.

Les ceremonies de leurs mariages.

Les femmes de condition y sont tellement resserrées, que l'on ne permet pas seulement à leurs fils d'entrer en leur chambre : & quand elles sortent, ce qui arrive fort rarement, tout le monde leur fait place, & leur fait honneur; jusques-là, que le Roy mesme n'y voudroit pas avoir manqué, & il n'y a point d'homme, qui ose parler à vne femme mariée sans la permission du mary. L'on ne reconnoist point les femmes de qualité d'avec celles qui ne le sont point, que par leur suitte; car elles sont toutes habillées d'vne mesme façon, d'vne juppe de toile de cotton ou de soye, qui leur prend depuis le sein jusqu'à la my-jambe. Elles n'ont point de chaussure, & vont toutes la teste nuë, noüans les cheveux en vn toupet au sommet de la teste : mais quand elles se trouvent à des nopces, ou à quelques autres assemblées publiques, elles y ont vne couronne d'or, & les doigts & les bras chargez de bagues & de bracelets. Elles sont si propres sur elles, qu'il ne se passe point de jour qu elles ne se lavent trois ou quatre fois. Elles ne font point leurs ordures, & ne pissent point, ou ne couchent point avec leurs maris, qu'elles ne se jettent dans l'eau jusqu'au col, pour se nettoyer. Elles ne font rien du tout:

Les femmes de condition y sont fort resserrées.

Elles sont fort propres.

ce qu'il ne faut trouver fort estrange, puis que les hommes mesmes, apres avoir employé deux ou trois heures le jour à leur commerce, ne s'appliquent plus à quoy que ce soit, & ne s'amusent qu'à mascher du bettelé au milieu de leurs femmes, qui sont fort soigneuses de leur rendre de petits offices, quand ils ons fait de l'eau, les lavant & les frottant, jusqu'à ce qu'elles les excitent à la volupté. 1639.

Le Magistrat de la ville tient son sige dans la Cour du *Pacebam*, depuis les quatre ou cinq heures du soir jusqu'à la nuict. Le demandeur & le defendeur y comparoissent en personne, & plaident eux mesmes leurs causes. Il n'y a qu'vn seul supplice pour les criminels, qu'ils attachent à vn poteau; & les tuent d'vn coup de poignard. Les estrangers y ont le privilege, qu'en contentant la partie civile, ils se peuvent redimer de la mort, pourveu qu'ils n'ayēt point tué de sang froid, & avec advātage. Le Magistrat de Bantam.

Le conseil du Roy s'assemble pour les affaires publiques sous vn gros arbre, au clair de la Lune; où il se trouve quelques fois jusqu'à cinq cens personnes, qui ne se separent point que quand la Lune se couche. Au sortir du Conseil l'on se couche, & l'on dort jusqu'à l'heure du disner. Apres cela les Conseillers d'Etat donnent audience à ceux qui ont des propositions à faire au Conseil. Quand le Roy s'y trouve en personne, il se met au milieu de deux, ou de quatre de ses principaux Ministres, & propose l'affaire, sur laquelle il veut sçavoir l'advis de son Conseil, ou il la fait proposer par le Gouverneur de la ville. Au conseil, de guerre l'on appelle les trois cens Capitaines, qui commandent les troupes dont leurs armées sont composées, & que l'on leve dans la ville mesme. Ils ont vne police particuliere pour le feu, parce qu'il n'y a que les femmes, qui soient obligées d'esteindre ceux qui ne se voyent que trop souvent dans la ville; parce que les hommes sont cependant sous les armes, pour empescher le pillage. Le Conseil du Roy.

Les personnes de qualité, en allant à la Cour, ou par la ville, font porter devant eux vne pique, & vne espée dans vn foureau de velours noir, & obligent par cette marque de grandeur tout le monde à leur faire place, & à se retirer pour s'asseoir sur leurs talons, jusqu'à ce que ces Seignéurs soient passés. Ils s'habillent ordinairement d'vne estoffe ouvragée de soye, & se coiffent d'vn tulban d'vne toile fine de *Bengala*. Il y en a qui por- La suitte & l'equipage des personnes de condition.

1637. tent des mandilles de velours, noir ou rouge cramoisi, ou descarlatte, & n'oublient jamais de mettre leur *cris*, ou poignard dans la ceinture. Ils se font suivre par vn grand nombre d'esclaves; parmy lesquels il y en a vn qui porte la boüette au *Bettelé*, vn autre porte vn pot de chambre, & le troisiesme le parasol. Ils vont tous nuds pieds, & se seroit vne honte parmy eux de porter des souliers par la ville: encore qu'il y en ait qui en portent dans le logis, que l'on fait à *Achim*, à *Malaca* & en la *Chine*, dans l'Isle de *Sumatra*, où l'on fait aussi la pluspart des parasols, don l'on se sert dans les Indes.

Les qualités des habitans de Iava.

Les habitans de *Iava* sont glorieux, opiniastres, infidelles, meschans, & si cruels; qui ne manquent jamais d'achever ceux sur qui ils ont de l'advantage, & mesme de tuër tous ceux qui se trouvent sous leur main, quand ils ont commis quelque meurtre. Car sçachans qu'ils ne peuvent point éviter la mort, ils deschargent leur rage sur tous ceux qu'ils rencontrent indifferemment, sans aucune consideration de sexe ou d'aage: de sorte que l'on est bien souvent contraint de les tuër sur le champ, au lieu de les prendre, pour les mettre entre les mains de la Iustice. Ils ont la pluspart les cheveux longs, le teint bazané, les machoires grandes, le visage plat, les paupieres grandes, les yeux petit, peu de barbe, la taille mediocre, & les membres forts & robustes. Ils sont portés au larcin, & ils sont si vindicatifs, que pour se venger d'vn ennemy, ils ne craindront point de s'enferrer en ses armes, & d'aller à vne mort certaine, pourveu qu'ils le puissent tuër.

Ils sont bons soldats.

Cette humeur sanguinaire fait bien connoistre qu'ils ont du cœur, & ainsi que l'on en feroit de bons soldats, s'ils avoient autant d'adresse à manier les armes à feu, qu'ils se battent bien avec leurs armes ordinaires; qui sont la pique, le sabre, & le coutelas, mais sur tout le *cris* ou le poignard. Leurs rondaches sont de bois, ou de cuir boüilly, tendu sur vn cerceau, & ils ont des corps de cuirasse, dont les pieces sont attachées ensemble avec des mailles de fer. Les soldats ne sont point payés pendant la paix, mais en temps de guerre on leur donne des armes & des habits, & on les nourrit de ris & de poisson. Ils sont tous esclâves, & appartiennent non seulement au Roy, mais aussi à d'autres Seigneurs; qui sont obligés de souffrir qu'on les enrolle pour le service du Prince. Ils ne sont

Leurs armes.

quasi iamais oisifs, mais s'occupent ordinairement à faire des gaines de poignards, qu'ils creusent dans du bois de sandale blanc, où ils s'amusent à polir leurs armes, qu'ils emprisonnent le plus souvent, & les entretiennent en si bon estat, qu'il n'y à point de rasoir mieux affilé, que la lame de leurs espées. Les *Iavanois*, aussi bien que tous les autres Indiens, font tant d'état de leurs *cris*, qu'ils ne parlent jamais à personne qu'ils ne l'ayent au costé, non pas mesme vn frere à l'autre, & la nuict ils le couchent sous le chevet. Il y en a qui se servent de sarbatannes, par lesquelles ils soufflent de petites fleches, faites de l'arreste empoisonnée d'vn certain poisson, & ils font deux petites taillades, afin qu'en arrachant la fleche, la pointe demeure dans la playe, laquelle devient par ce moyen incurable & mortelle. Ce n'est pas que parmy vn si grandnombre de meschans il ne se trouve d'honnestes gens; mais il est certain que le nombre en est bien petit: Car à la reserve d'vn certain peuple, qui demeure aupres de *Bantam*, sur le destroit de *Sunda*, au pied de la montagne de *Gonon Besar*, que l'on à transferé là d'aupres de *Passarvan*, où il demeuroit cy-devant, tous les autres sont bien corrompus. Ces gens ne pouvants point souffrir la dominatiõ tirannique du Roy de *Passarvan*, se retirerent, à certaines conditions, sous la souveraineté du Roy de *Bantam*, où ils ont basty la ville de *Sura*, qui ne laisse pas d'avoir son Roy particulier, mais il recõnoist celuy de *Bantam*. Ils vivent fort paisiblement, & cõtinuent de faire profession de leur religion payenne. 1639.

La terre y est labourée, ou par des gens libres, qui en prennẽt vne partie à ferme du Roy, ou des autres Seigneurs, & ceux-cy ne sont obligés que pour le temps de la ferme, apres lequel il leur est permis de se retirer où il leur plaist; ou par des esclaves, qui cultivent le poivre, le ris & le *Cocos*, & nourrissent de la vollaille & du bestail à la campagne, dont ils disposent au profit du maistre, & en fournissent sa cuisine. Il y a des esclaves, qui prennent des *Cocos* à ferme, à quinze cens, ou deux mille *caxas* chaque arbre. Les autres travaillent à la journée, & gaignent huit cens *caxas* par jour, qui tournent au profit du maistre. Il y en a d'autres qui ne sont point nourris par leurs maistres, & qui ne les servent que six jours. & six autres jours ils travaillent pour eux, & gagnent ainsi leur vie. Les femmes portent le poivre & les autres marchandises & vi-

A quoy ils occupent leurs esclaves.

1639. vres au marché, ou elles les vendent pour leurs Patrons, ou s'amusent à filer ou à faire de la toile, afin de n'estre point inutiles. Quand l'on s'en veut desfaire, on les mene de porte en porte, & on les laisse à ceux qui en offrent le plus. On vend ordinairement ceux qui sont bien faits cinq *Fardos*, qui font environ vne pistole, la piece. Les enfans des esclaves appartiennent au maistre, qui en dispose comme bon luy semble, mais il ne luy est pas permis de faire mourir vn esclave, sans le consentement exprés du Roy, ou du Gouverneur.

Les Iavans falsifient leurs marchandises.

Les *Iavans* ne vendent point de poivre aux estrangers, qu'ils n'y meslent de l'ordure, du gravois & du sable noir, où ils taschent de le falsifier d'vne autre façon, en la qualité ou au poids, & en vsent ainsi de toutes les autres marchandises. Ils font vn grand trafic dans toutes les Isles voisines, avec vn advantage fort notable. Ils vont querir dans la ville de *Macasser* & à *Surubaya* du ris, qu'ils y achettent pour vne *Sata de caxa* le *gantans*, & en le revendant ils en retirent le double. A *Balambuam*, ils achettent les *Cocos*, mille *caxas* le cent, & en les debitant en détail à *Bantam*, ils vendent huict *cocos* deux cens *caxas*. Ils y achettent aussi de l'huile de ce mesme fruict. Ils achettent le sel de *Ioartam*, de *Gerrici*, de *Pati* & d'*Ivama*, à cent cinquante mille *caxas* les huict cens *gantans*, & à *Bantam* les trois *gantans* valent mille *caxas*. Ils portent quantité de sel en *Sumatra*, où ils prennent en payement de la lacque, du poivre, du benjoüin, du cotton, de l'escaille de tortuë, & plusieurs autres marchandises. L'on y apporte de *Iacatra*, de *Iappara*, de *Cravaon*, de *Timor* & de *Palimbaon*, du miel, de la cire, du succre, &c. quantité de poisson salé de *Cravaon* & de *Bendermassing*; du fer de *Crimata*, dans l'Isle de *Borneo*; de l'estain & du plomb, de *Pera* & de *Guselan*, sur la coste de *Malacca*; du cotton & des toiles de la mesme estoffe, de *Bali* & de *Cambaya*, &c.

Leur commerce.

Ils donnent leur argent à la grosse advanture.

Les marchands aisés ne font point de voyages, mais ils donnent la plus part leur argent à la grosse avanture, à plus ou moins de profit, selon que les voyages sont longs & dangereux, & presques aux mesmes conditions que l'on fait en plusieurs endroits de l'Europe. Les obligations que l'on en fait, aussi bien que tous les autres actes, sont escrites sur de l'escorce d'arbre, où l'on grave les caracteres avec vn poinçon, & l'on en fait des rouleaux, ou on la plie en quarré entre deux aix,

Escrivent sur de l'escorce.

que l'on ferme avec vne petite fiscelle, fort proprement. Ils se seruent aussi quelquefois de papier de la Chine, qui est fort fin, & de toutes sortes de couleurs. Ils n'ont pas encore l'vsage de l'Imprimerie, mais ils peignent merveilleusement bien leurs caracteres, qui sont des figures plutost que des lettres. Ils ont vne langue qui est particuliere au païs, mais celle des *Malais* y est plus commune; bien que la religion de Mahomet y ait aussi introduit l'Arabe.

1639.

Leurs caracteres.

Leur langue.

Les Persans, que les *Iavans* appellent *Coraçons*, trafiquent ordinairement en pierreries, & en toutes sortes de gommes & de drogues, & sont gens en qui l'on se peut fier, parce qu'ils sont francs & civils. Les Arabes & les *Pegüans*, y viennent querir des marchandises de la Chine, & y apportent celles qu'ils prennent dans les Isles voisines. Les *Malayes* & les *Quillins* sont la plus part changeurs, qui donnent leur argent à interest & à change. Les *Guzarettes* sont pauvres, & ne seruent presque que de matelots. Tous ces estrangers sont habillés d'vne mesme façon, d'vne veste de cotton, & d'vn tulban de la mesme estoffe. En arrivant à *Bantam* ils achettent vne femme, dont ils se servent à tout, & en partant de là ils la revendent; mais ils sont obligez de se charger des enfans qu'ils en ont procrées.

Le commerce que les estrangers y font.

Les Chinois sont ceux qui y font le plus grand commerce, qui ont le plus d'industrie à acquerir du bien, & qui en vivent le mieux. Ce sont des gens interessez, qui prestent à vsure, & qui y ont acquis la mesme reputation que les Iuifs ont en Europe. Ils vont dans le païs, le peson à la main, achetter tout le poivre qu'ils trouvent, & apres en avoir pesé vne partie, en sorte qu'ils peuvent juger à peu prés de la quantité, ils en offrent de l'argent en bloc, selon le besoin qu'en ont ceux qui le vendent, & par ce moyen ils en amassent vne si grande quantité, qu'ils ont dequoy charger les navires de la Chine dés qu'ils arrivent, vendans cinquante mille *caxas* le sac, qui ne leur revient pas à douze mille. Ces navires arrivent à *Bantam* au mois de Ianvier, au nombre de huict ou de dix, & sont de quarante-cinq ou cinquante tonneaux chacun.

Le commerce des Chinois.

Ce sont eux aussi qui y apportẽt la monnoye, que l'on appelle en *Malais*, *Cas*, & en *Iavan Pity*, qui a cours non seulemẽt à *Bantam*, & par toute l'Isle de *Iava*, mais aussi par toutes les Isles voi-

La monnoye de Iava.

1639. ſines. C'eſt vn billō fait de plomb & de craſſe de cuivre, & partāt ſi fragile, que l'on ne ſçauroit laiſſer tōber vn filet de *caxas*, qu'il ne s'en caſſe dix ou douze. Il ſe fait dans la ville de *Chinceo* en la Chine, & l'on en doit l'invention à *Wantay*, Roy de la Chine, qui vivoit environ l'an 1590. Car celuy-cy, voyant que les *Caxas*, que ſon predeceſſeur, *Huyjen*, Roy de la Chine, avoit faits, ne ſe conſumoient point, parce que les Chinois n'en vouloient point, & qu'il n'y avoit plus moyen d'en debiter dans les Iſles voiſines, qui en eſtoient toutes remplies, il s'aviſa de faire cette ſorte de monnoye fragile, que le Roy *Hammion*, ſucceſſeur de *Wantay*, acheva de corrompre, en la reduiſant en l'eſtat, où on la voit aujourd'huy. Elle a vne ouverture quarrée au milieu, par laquelle on l'enfile à vn cordon de paille, & l'on en fait vn filet de deux cens *caxas*, que l'on appelle *ſata*, & qui vaut environ neuf deniers, monnoye de France, & les cinq *Satas* liés enſemble font vn *Sapocou*. Les *Iavans* ſe laiſſerent tellement duper à cette nouvelle monnoye, lors qu'on la leur apporta la premiere fois, qu'ils donnoient ſix ſacs de poivre pour dix *ſapacous*, dont les treize ne font qu'vn eſcu blanc.

Mais ils ont eu le loiſir de s'en détromper parce que dans fort peu de temps toute l'Iſle ſe trouva ſi pleine de billon, que l'on fut contraint de faire ceſſer tout le commerce : ce qui a tellement deſcrié cette monnoye, que preſentement l'on a de la peine à trouver deux ſacs de poivre pour cent mille *caxas*.

Le commerce des Chinois. Les Chinois y apportent auſſi de la porcelaine, laquelle ils y vendent à fort bon marché. Car lors que les navires de la Chine y arrivent, l'on y achette ſix plats de porcelaire pour mille *caxas*. Ils y apportent auſſi de la ſoye, & des ſatins & des damas du païs, & y achettent du poivre, de la lacque, que l'on apporte à *Bantam* de la ville de *Talonbaon*, de l'*anil*, ou *indigo*, que l'on y apporte de la ville d'*Anier*, du bois de ſandale, & de la muſcade, des cloux de giroffle, de l'eſcaille de tortuë, dont ils font des coffres & des cabinets, & de l'hyvoire, dont ils font des chaiſes pour leurs *Mandorins*, qui eſtiment ſans comparaiſons plus cette eſtoffe que l'argent.

Le commerce des Portugais. Les Portugais, qui ſont habituez à *Bantam*, demeurent hors la ville, au quartier des Chinois. Ils y font vn grand trafic de poivre, de muſcades, de cloux de giroffle, de macis, de bois de ſandale, de cubebes, de poivre long, & d'autres drogues,

&y

& y vendent des toiles de cotton & d'autres estoffes, que leurs Principaux leur envoyent de *Malacca*: car ils sont la plus part facteurs & commissionaires du Gouverneur de *Malacca*, ou de l'Archevesque de *Goa*. Ils n'ont ny Prestre ny chappelle à *Bantam*, mais à *Panarucan* ils ont l'vn & l'autre. 1639.

L'Isle de *Iava* nourrit toutes sortes d'animaux, feroces & domestiques. Ses forests sont peuplées d'elefans, de rhinoceros, de leopards & de tigres, qui y sont plus cruels & plus furieux qu'ailleurs, & font tant de mal, que ce n'est pas sans danger, que l'on y va amasser l'encens, le mastic, la myrrhe & le benjoüin, qui est là en sa derniere bonté, & dont l'on y trouveroit vne tres-grande quantité, si les forests, qui le produisent, n'estoient presques inaccessibles; tant à cause des bestes que nous venons de nommer, qu'à cause des serpens, des lezards, & des salamandres, qui y sont tres-dangereux, & d'vne grosseur si extraordinaire, qu'il y a des serpens, qui avalent des enfans & des moutons entiers. Les tigres & leopards sortent souvent des bois, & font vn grand dégast parmy le bestail, que l'on a de la peine à élever à cause de cela, Leurs porcs n'ont point de poil, & sont si gras que le ventre leur traisne à terre.

Les animaux feroces & domestiques.

Les rivieres produisent quantité de poisson, & l'on a remarqué que l'on a trouvé des huistres qui pesoient jusqu'à trois cens livres: ce qui sembleroit d'abord incroyable, si le sieur *Olearius* ne remarquoit en ses notes sur la relation de Mandelslo, que se trouvant en Hollande en l'an 1652. il achetta à l'*Enckuysen* de la femme d'vn patron de navire, qui avoit fait le voyage des Indes, deux escailles d'huistre, qui pesoient quatre cens soixante-sept livres, qui se trouvent encore aujourd'huy dans le cabinet du Duc de Holstein à Gottorp. A quoy il adjouste, que la femme l'avoit asseuré, que le poisson avoit esté si gros, que l'on avoit voulu, que les six vingts hommes, dont l'équipage du navire estoit composé, en mangeassent.

Huistres de trois cens livres.

Deux escailles qui pesēt 467.

L'on a de la peine à chasser les cerfs, les chevreils, les sangliers & les autres bestes, fauves & noires, qui y sont en grand nombre, parce que le bois y est si espais, qu'il est impossible quasi d'y penetrer, & les *Iavans* sont si mal adroits à manier les armes à feu, que l'on a veu qu'vn *Iavan*, qui avoit couché en joüe, pour tirer sur vn buffle sauvage, tua bien sa beste, mais il tomba en mesme temps à terre, du coup que le mousquet luy

1639. donna, qui luy cassa la machoire, & luy fit sauter deux dents de la bouche; de sorte que l'on rencontre par tout des troupeaux entiers qui paissent à la campagne. L'on y voit aussi quantité de singes, de foüines, de belettes, de paons sauvages, de perroquets, & vne infinité d'autres oyseaux, qui réjoüissent merveilleusement la veuë.

Crocodilles. Il se retire dans leurs rivieres vn grand nombre de crocodiles, qui ne surprennent pas seulement les hommes qui s'y baignent, mais qui attaquent aussi les canoës, qui y passent, & en arrachent souvent des hommes, qu'ils entraisnent avec eux au fonds. Les Chinois apprivoisent ces animaux, & les engraissent, pour les manger, comme vne viande fort delicate. Leurs civettes rendent bien autant de parfum que celles de Guinée, mais il n'est pas si blanc, ny si bon.

Civettes.

Les poulles. L'on y voit deux sortes de poules, dont les vnes sont comme les nostres, & les autres tiennent de la poule commune & de la poule d'inde, & ces dernieres, qui sont en quelque façon monstrueuses, sont si furieuses, qu'elles combattent souvent iusqu'à ce que la mort de l'vne ou de l'autre les separe. Parmy les poules communes, il y en a qui ont la chair toute noire, mais elles ne laissent pas d'estre fort bonnes.

Le Rhinoceros. Le *Rhinoceros*, que les Indiens appellent *abadu*, n'est pas si commun dans l'Isle de *Iava*, qu'en *Bengala*, *Patane*, & ailleurs, quoy qu'il y en ait quelques-vns, & les *Iavans* font si grand estat de cét animal, qu'il n'a rien dont ils ne se servent en la medecine; non seulement de sa chair, de son sang, de sa corne, de ses dents, & de sa peau, mais aussi de ses ordures. Ils croyent qu'il n'y a point de meilleur antidote contre le poison, & luy attribuent les mesmes qualitez, que les autheurs anciens donnent à la licorne.

Des fourmis. Les fourmis sont incommodes par tout; mais principalement dans l'Isle de *Iava*. Elles sont bien plus grosses que celles de nos quartiers, & si fascheuses, qu'il n'y a point d'estoffes qu'elles ne gastent, ny de vivres qu'elles ne consument, dés qu'elles y peuvent atteindre. C'est pourquoy l'on pose ordinairement les pieds des tables & des coffres dans des cuvettes, à moitié pleines d'eau, de peur que les fourmis n'y montent: & il est impossible d'y conserver les oyseaux, si on ne les met sur vne perche, plantée dans vne cuve; car l'on ne sçauroit si bien

suspendre la cage, que les fourmis n'y aillent, & n'estranglent les oyseaux. Il y a outre cela encore vne autre sorte de fourmis, qui sont aussi longues que le doigt, & rouges; mais l'on ne les voit qu'à la campagne, où elles mangent l'escorce des arbres, & les herbes. 1639.

Pour ce qui est des arbres & des fruits de l'Isle de *Iava*, l'on y a entr'autres l'*Areca*, dont nous avons dit vn mot en passant au livre precedent. Les Portugais appellent l'arbre qui la produit *Arrequeiro*, les Arabes *fausel*, & les Maleys *Pinang*. C'est vne espece de *Cocos*; mais il n'est pas si gros, & ses fueilles ne sont pas si grandes ny si larges. Son fruict ressemble à la datte, & la nature l'enferme dans vne gousse, qui ne s'ouvre que pour fleurir, & en meurissant il fait tomber le brou, le fruict demeurant pendu à vne branche. Il n'a quasi point de goust, mais il humecte la bouche, teint les levres de rouge, & les dents de noir. Les Indiens l'enveloppent dans vne fueille de *Bettelé*, y meslent vn peu de chaux, & la maschent ainsi, plutost par coustume, que par delice; quoy qu'ils croyent que cette drogue, fortifie l'estomach & les gencives, & que c'est vn remede potique contre le scurbut. Et de fait, il n'y a quasi point d'Indien, qui soit sujet à cette maladie, ou qui se plaigne du mal des dents. Il y en a qui s'enyvrent de cette drogue si fort, que la teste leur tourne; mais cet estourdissement passe en vn moment. L'Areca.

Les *Mangas* viennent à des arbres, qui ne ressemblent pas mal à nos noyers; mais ils n'ont pas tant de fueilles. Ils sont de la grosseur d'vn pavy, mais plus longs, & vn peu courbés, en forme de croissant, & sont d'vn verd clair, tirant vn peu sur le rouge. Ils ont vn gros noyau, qui enferme vne amende, plus longue que large, & d'vn assez mauvais goust, quand elle est crüe, mais cuite sur la braize elle n'est pas desadreable, & a son vsage dans la medecine, contre les vers & contre la diarrhée. Ce fruit meurit aux mois d'Octobre, de Novembre & de Decembre, & quād il est en sa parfaite maturité, il est pour le moins aussi bon que la pesche. On les cueille quand ils sont encore verds, pour les confire au sel au vinaigre & à l'ail, & alors on les nomme *Mangas d'achar*, & l'on s'en sert au lieu d'olives. Il y en a de sauvages, qu'ils nomment *Mangas bravas*, qui sont aussi d'vn verd pasle, mais plus reluisant que celuy des autres, Les Mangas.

1639. & ils sont pleins d'vn jus, qui est si dangereux, qu'il tuë sur le champ, sans que jusques icy l'on ait trouvé vn antidote contre ce poison.

L'Ananas. L'*Ananas* est vn des beaux, des meilleurs & de plus agreables fruits de toutes les Indes. Il croist en buisson, & a des fueilles, qui ressemblent au *Sen pervivum*. Son fruict est d'abord verd, mais estant meur il devient orengé, ou de couleur d'orore, tirant vn peu sur le rouge, & est fait comme vne pomme de pin, & c'est pourquoy les Portugais, qui ont trouvé ce fruict là premierement au Brasil, l'appellent *pinas*, mais il est fort tendre, & se coupe aisement. Ils sont jaunes au dedans, ils sentent fort bon, & on les mange dans le vin, mais ils sont mal sains, & donnent la fievre à ceux qui en mangent avec excés. Leur jus est si acre, que si l'on neglige d'essuyer le cousteau, dont l'on s'est servy pour les couper, on le trouvera le lendemain mangé, en sorte que les marques y paroissent. L'arbre vient facilement, & reprend dans la terre d'vn bout de branche, quand il n'y resteroit que deux ou trois fueilles, & quand mesme elle seroit à moitié seche, & auroit esté coupée plus de quinze jours auparavant. Les Canarins appellent ce fruict *Ananasa*, les Brasiliens *Nana*, & dans l'Isle de Spagnole, & dans les autres Isles des Indes Occidentales on l'appelle *Iajama*. Il est de la grosseur d'vn gros citron, ou d'vn melon mediocre, & a l'odeur & le goust fort bon. A les voir de loing on les prendroit pour des artichaux, sinon qu'ils ne piquent point comme les fueilles de ce legume. Son pied ressemble à celuy des cardes, & chaque pied n'en produit qu'vn, au bout de la tige; car bien qu'elle pousse quelquefois à costé quelques autres tiges, le fruict qu'elles portent est fort petit, & parvient rarement à sa maturité. Il y est au mois de Mars, & alors il est tres-agreable à manger; car son jus a le goust du vin doux, & il est d'vne tres-facile digestion; mais il eschauffe, & donne quelquefois la fievre.

Samaca. Il y a encore vn autre fruict en l'Isle de *Iava*, que l'on appelle *Samaca*. Il est aussi gros qu'vn citron, & sa couleur est verte, tirãt vn peu sur le rouge. Il est plein d'vn jus aigret & agreable, & a au dedans plusieurs pepins noirs. Ses fueilles ressemblent à celles du citronnier sinon qu'elles ne sont pas du tout si longues. On les confit au sel ou au succre, & l'on s'en sert comme des

amarindes, contre les fievres chaudes,& contre les inflamma- 1639.
ions de poitrine, & mesmes contre les douleurs d'estomach, ontre la diarrhée & contre la disenterie.

Les *Tamarindes* viennent sur de grands arbres, fort bran- Tamarindes.
chus, dont les fueilles ne sont pas plus grandes, ny autrement faites, que celles de la pinpernelle, sinon qu'elles sont vn peu plus longues. Sa fleur ressemble d'abord à celle du pescher, mais elle blanchit à la fin, & pousse son fruict au bout de quelques filets, qui en sortent. Dés que le Soleil se couche les fueilles enferment le fruict, pour le conserver contre le serein, & elles se rouvrent dés que le mesme astre paroist sur l'horison. Le fruict est verd au commencement, mais estant meur il devient gris cendré, tirant sur le rouge, & est enfermé dans des gousses brunes & tannées, & a le goust vn peu acide, à peu prés comme nos pruneaux. Chaque gousse contient trois ou quatre feveroles dans vne certaine chair, qui est ce que les Portugais appellent *Tamarinho*. Le fruict est glaireux, & tient aux doigts, mais d'vn si bon goust, que les Indiens s'en servent quasi à toutes leurs saulses, comme l'on fait icy du verjus. Mais pour en manger avec appetit, il faut se passer de la curiosité de les voir apprester leurs viandes avec cette drogue; car ils la pressent dans la main, en sorte que le jus, qui sort d'entre les doigts, ressemble plutost à vne medecine qu'à vne saulse. Ces arbres produisent du fruict deux fois l'an, & viennent par tout, sans estre cultivés ou plãtés. Les medecins employẽt cette drogues cõtre les fievres chaudes, contre les chaleurs de foye, & cõtre les maux de ratte, & infusée dans de l'eau froide vne nuict, elle purge fort doucemẽt. Les *Tamarindes*, que l'on nous apporte icy, sont salées, ou cõfites au succre. Les habitans de l'Isle de *Madagascar*, où il en vient quantité, l'appellent *Quille*, & ceux de *Iava*, *Sunda assu*. Les Portugais luy ont donné le nom de *Tamarinhos*, parce que ce fruict ressemble à la datte, que l'on appelle en Arabe *Tamar*, comme s'ils vouloient dire dattes d'Inde. Les *Malabares* l'appellent *Puly*, & les autres Indiens *ampuly*. L'arbre est de la grandeur d'vn noyer, & est fort chargé de fueilles, portant son fruict pendu à ses branches, comme vne gaine de cousteau; toutesfois il n'est pas si droit, mais courbé, quasi en arcade. Quand les Indiens veulent transporter les tamarindes, ils les ostent de leurs gousses, & en font

1639. des boules, de la grosseur du poing, qui sont fort des-agreables à voir, & encore plus sales à manier.

Nous avons dit cy-dessus, que l'on plante ordinairement le poivre auprés d'vne certaine sorte de cannes, que les *Iavans* nomment *Mambu*, dans laquelle l'on trouve le *Tabaxir*. Il est vray que dans l'Isle de *Iava* l'on n'y en a jamais trouvé : mais il est certain aussi, que sur la coste de *Malabar*, & particulierement sur celle de *Coromandel*, en *Bisnagar* & aupres de *Malacca* cette canne produit vne certaine drogue, que les Indiens nomment *Sacar Manbus*, c'est à dire sucre de *Mambu*. Les Arabes, les Perses & les Maures l'appellent *Tabaxir*, qui signifie en leur langue vne liqueur blanche gelée. Ces cannes sont aussi grosses que le tronc d'vn peuplier, ayant des branches droites, & des fueilles vn peu plus longues que celles de l'olivier. Elles sont distinguées par plusieurs nœuds, entre lesquels l'on trouve vne matiere blanche, & collée ensemble, comme l'amidon, & les Perses & les Arabes l'achettent au poids de l'argent, à cause de l'vsage qu'elle a dans la medecine, contre les fievres chaudes, & contre la disenterie : mais particulierement dans les commencemens des maladies.

Tabaxir.

Ces cannes sont si grosses, que les Indiens les creusent pour en faire des batteaux, laissans à chaque bout vn nœud, sur lequel ils s'asseent pour le conduire, l'vn sur le devant & l'autre derriere, & ils se servent d'autant plus volontiers de ces barques, qu'ils sont persuadés, que les crocodiles ont du respect pour le *Mambu*, & qu'ils n'attaquent jamais les batteaux, que l'on fait de cette canne.

Batteaux de cannes.

Il se trouve encore dans l'Isle de *Iava* vn fruict, que l'on appelle en Malais *Duriaon*, & l'õ n'en voit qu'en cet Isle, & aupres de *Malacca*. L'arbre, qui le produit & que les mesmes *Malayes* appellent *Batan*, est aussi grand que nos pommiers, & a l'escorce grise, le bois fort bon, forces branches, & vne tres-grande quantité de fruit. Sa fleur, qu'ils appellent *Buaa*, est blanche tirant vn peu sur le jaune, & ses fueilles, qui ont environ vn demy pied de long, & deux ou trois doigts de large, sont par dehors d'vn verd pasle, tirãt sur le gris, mais par dedans le verd en est fort beau & fort vif. Le fruict est aussi gros qu'vn melon, & est couvert d'vne escorce espoisse & raboteusse, verte, & distinguée par costes, comme le melon. Il est separé au dedans

Duriaons.

en quatre appartements, qui sont subdivisés chacun en deux ou trois petites loges, qui contiennent vn fruict, qui est aussi gros & aussi blanc qu'vn œuf de poule; dont le goust est si admirable, que celuy du blanc manger, que les Portugais font de ris, de blanc de chappon, de laict, de succre & d'eau rose, n'est pas plus delicat. Chaque fruict a son noyau, gros & rabotteux, comme celuy de la pesche. Il ne se conserve point, c'est pourquoy il le faut jetter dés que sa blancheur commece à s'alterer, & il le faut manger dés que son brou s'ouvre. Ceux qui ne sont point accoustumés de manger de ce fruict, ne le trouvent pas fort bon d'abord, parce qu'il sent l'oignon cuit dans la braise; mais son goust est si agreable, qu'il peut estre mis au nombre des meilleurs & des plus delicieux fruits de toutes les Indes. Ce fruict a cela de remarquable, qu il y a vne si grande antipatie entre luy & le *Bettelé*, que quelque peu de fueilles de bettelé que l'on mette aupres d'vne chambre pleine de *Duriaons*, ils tourneront & se gasteront aussi-tost. Demesme, quand l'on a mangé trop de ce fruict, qui charge fort l'estomach, en mettant deux ou trois fueilles de bettelé sur le creux de l'estomach, la douleur passe & en mangeant vne fueille de cette herbe apres le *Duriaons*, la digestion s'en fait aussi-tost; en sorte que l'on en peut manger tant que l'on veut, sans que l'on doive apprehender d'en estre incommodé. 1639.

L'arbre de *Lantor*, qui est encore vne espece de *Cocos*, ainsi que nous avons dit cy-dessus, vient aussi en grande quantité dans l'Isle de *Iava*. Ses fueilles ont cinq ou six pieds de long, & sont si vives que les *Iavans* s'en servent au lieu de papier, & y escrivent fort aisément avec vn poinçon. L'arbre de Lantor.

Il n'y a que la seule Isle de *Iava* dans toutes les Indes, qui produise des *Cubebes*. Les *Iavans* les appellent *Cuciombi* & *Cumuc*, & les autres Indiens les nomment *Cuba Chini*: parce que c'estoient les Chinois qui les alloient prendre en *Iava*, pour les porter ailleurs, avant que les Portugais & les Hollandois y eussent estably leur commerce. Ce fruict vient comme le poivre, le long de quelque autre arbre, & en grappes, comme le raisin. Les *Iavans*, sçachans qu'il n'en vient que chez eux, l'estiment tant, qu'ils ne souffrent point que l'on en transporte la plante, & ne le vendent point qu'apres l'avoir fait bouillir, depeur que l'on ne le plante ailleurs; quoy qu'il y Les Cubebes.

1639. en ait vne si grande quantité, que l'on n'y achete le *Baruth*, qui pese cinquante six liures, que six, ou au plus, sept mille *caxas*. L'on s'en sert pour fortifier l'estomach, & pour nettoyer la poitrine, mais les Mahometans en prennent avec vn peu *d'arack*, & croient qu'il resveille la nature languissante & morfonduë. Le *Mangosthan* est vn fruit qui vient dans l'Isle de *Iava* le long des grands chemins, en des buissons, comme nos prunes sauvages, & ont quasi le mesme goust.

Le Mangosthan.

Talasse.

L'herbe que les *Iavans* appellent *Talasse*, & que l'on nomme en Malayes *Lalade*, ne produit ny fleur ny fruict: mais l'on s'en sert aux saulses, & il y en a qui la mangent verte, & qui luy attribuent la mesme vertu qu'aux Cubebes.

Iaca.

Il y a encor vn autre fruit dans l'Isle de *Iava*, comme quasi par tout ailleurs, que l'on nomme *Iaca*, & est de la forme & de la grosseur d'vne citroüille; sinon qu'il est verd, & couvert d'vne escorce espaise & rabotteuse. Il a au dedãs des noyaux dont les amandes cuites dans la braise, sont fort bonnes à manger, & arrestent le flus de ventre. L'arbre qui le produit, est fort grand; mais ses branches n'estans pas assez fortes pour le porter, il en charge son tronc, ou il s'attache au sortir de la terre. Estant en sa pleine maturité, son escorce devient dure & noire, & rend vne odeur fort agreable. Le fruict mesme change souvent de goust, prenant tantost celuy du melon, tantost celuy de la pesche, tantost celuy du miel; & tãtost celuy du citron doux, mais il est de si dure digestion, qu'on le rend le plus souvent comme on le prend. Son noyau est plus gros qu'vne datte, & engendre des vents dans le corps de ceux qui les mangent verds, mais estans cuits, de la façon que nous venons de dire, ils sont fort agreables, & fort bons pour ceux qui aiment les femmes.

Cannelle sauvage.

Dans la mesme Isle, vers le destroit de *Sunda*, vient aussi quantité de cannelle sauvage, que les Portugais appellent *canela de mato*, & en *Malais Cajumanis*, qui n'est pas si bonne que la cannelle fine: c'est pourquoy l'on n'en achete quasi point, parce qu'elle ne vaut pas le port.

Carcapuli.

Le *Carcapuli* est vn fruit de la grosseur d'vne cerise, dont il a le goust, comme aussi l'arbre, qui le produit, ressemble à nos cerisiers. Il y en a de plusieurs especes, dont les vns sont blancs, les autres sont rouges bruns, & il y en a qui sont d'vn fort beau nacarat.

Le *Costus Indicus*, que les Malais appellent *Pucho*, & les Arabes *Cost* ou *Cast*, est le bois & la racine d'vn arbre, qui ressemble au sureau, tant en sa grandeur, qu'en sa fleur & en l'odeur. Les Turcs, les Perses & les Arabes en font vn tres-grand, trafic, aussi bien que du *Calamus aromaticus*, qui vient aussi sur la coste du détroit de *Sunda*. C'est proprement la tige de l'herbe, qui a au dedans vne matiere jaune & spongieuse, dont les femmes se servent contre le mal de matrice. Les *Iavans* en donnent aussi à leurs chevaux, en le meslant avec de l'ail, du cumin, du sel, du succre & du beurre, dont ils font vne paste, qu'ils appellent *arata*, & ils croyent que c'est vn tres-bon remede pour ces animaux: ausquels neantmoins ils ne le donnent que quand les plus grandes chaleurs de l'année sont passées. 1639. Le Costus Indicus.

Le *Zerumbet*, que les *Iavans* & les *Malais* appellent *Canjor*, vient aussi en ces quartiers-là, & ressemble au gingembre; sinon que ses fueilles sont plus longues & plus larges. On le seiche aussi, ou on le confit au succre, comme le gingembre; mais on l'estime bien davantage. Le Zerumbet.

Il y a deux sortes de *Galanga*, appellée par les Arabes *Calvegian*. Celle qui est plus petite que l'autre, vient de la Chine; & est bien meilleure, que celle qui vient dans l'Isle de *Iava*, où on l'appelle *Lanquas*. Cette herbe ne se seme, & ne se plante point, mais vient d'elle-mesme, & sort environ de la hauteur de deux pieds hors de terre, Sa fleur est blanche, & ses fueilles sont pointuës, & aussi dures que la pointe d'vn coûteau. Les *Iavans* la mangent en salade, & en font aussi la medecine; aussi bien que de sa racine, qui est grosse & longue, & noüée comme la canne, ayant vn goust quasi aussi piquant que le gingembre, & l'odeur fort agreable. Galanga.

Le *Benjoüin* est vne espece de gomme, qui sort de certains arbres qui ressemblent aux citronniers. Quand ils sont encore jeunes ils rendent du *Benjoüin* noir, qui est le meilleur, mais quand ils vieillissent le *Benjoüin* se blanchit, & perd sa force: de sorte que pour le debiter on le mesle avec le noir. Les Mores l'appellent *Lovan Iavy*, c'est à dire encens de *Iava*. Le Benioüin.

Dans les forests de l'Isle de *Iava* viennent aussi plusieurs arbres de *Sandalo* rouge, mais le *Sandalo* jaune & blanc, qui vaut sans comparaison mieux que l'autre, vient des Le Sandale.

1639. Isles de *Timor* & de *Solor*. Cet arbre est de la grandeur du noyer, & produit vn fruict, qui ne ressemble pas mal à nos cerises; si non qu'il est noir & insipide. Les Indiens battent le sandale jaune & blanc, & en font vne boüllie, pour s'en froter le corps, non seulement à cause de la senteur; mais aussi parce qu'ils croyent que cette drogue est fort raffraischissante. Ils n'estiment point le sandale rouge, mais le vendent à vil prix, pour estre transporté ailleurs.

Le gingembre. L'on y a aussi quantité de *gingembre*, que les *Malais* appellent *Aliaa* & les *Iuans Gauti*, mais ou ils le mangent verd en leurs saulses, ou ils le confisent, & ne le font point seicher.

L'anacardium. L'*anacardium*, que les Portugais appellent *Fava de Malacca*, parce qu'il ressemble à la febve, y est fort commun, & les *Iavans* en prennent dans du laict, contre l'*asthme* & contre les vers. On les sale aussi comme les olives, & sont bien aussi agreables.

Palo de cuëbrá. Le bois que les Portugais appellent *Palo de cuebra*, y vient en grande quantité. Il est blanc, mais tirant vn peu sur le jaune, dur & amer. Les Indiens le broyent, & en prennent dans du vin, ou avec de l'eau, contre les fievres chaudes, & contre les morsures des serpens. L'on dit qu'ils doivent ce remede à vn certain petit animal, de la taille & de la façon de nos furets, qu'ils appellent *Quil* ou *Quirpela*, qu'ils nourrissent par divertissement, & pour prendre les rats & les souris; parce que cette petite beste, qui est ennemie mortelle des serpens, n'en voit jamais qu'elle ne les attaque, & en estant morduë court en même temps à cette racine, qui la guerit aussi-tost.

Le bois de Calamba. Le *Palo d'aguila*, que les droguistes appellent *lignum aloës*, les Portugais *Palo d'aguila*, & les Indiens *Calamba*, vient aussi en *Iava*, mais non point en si grande quantité qu'en *Malacca*, *Sumatra*, *Cambaya* & ailleurs. Son arbre ressemble à l'olivier, sinon qu'il est vn peu plus grand. Le bois ne sent rien quand il est verd, mais son odeur s'augmente à mesure qu'il seche. Le plus brun & le plus pesant est le meilleur, & l'on connoist sa bonté par l'huile, qui en sort quand on l'approche du feu. L'on en fait des chappelets, & les Indiens l'employent à embellir leurs cabinets; mais ils s'en servent principalement en la medecine. Car ce bois reduit en poudre, & pris dans vn boüillon, ou dans du vin, fortifie l'estomach, arreste les vomisse-

mens, & guerit la pleuresie & la disenterie. Le bois que les Portugais appellent *Aguila brava*, ou *Calamba* sauvage, n'est pas si bon que l'autre, & les Indiens s'en servent principalement aux funerailles de leurs *Bramans*, & en font du feu, pour brusler leurs corps. 1639. Calamba sauvage.

L'on vend aussi à *Bantam* quantité de *lacque*, dont l'on fait la cire d'Espagne, & le vernis dont ils couvrent tant de beaux ouvrages en la Chine, dans le Iapon, & par tout ailleurs. L'Isle de *Iava* en produit, mais la meilleure vient du *Pegu*, où on l'appelle *Tieck*; & où les fourmis, qui y sont fort grosses & aislées, montent sur certains arbres, dont elles succent la gõme, laquelle elles appliquẽt apres aux brãches, quasi de la même façõ que les abeilles font le miel & la cire. Quand les branches sont pleines, les proprietaires les coupent & les font secher au Soleil, jusqu'à ce que la lacque quitte les brãches, & alors ils les reduisẽt en poudre, & luy donnent la couleur & la forme qu'ils veulent. La lacque.

Les autres drogues, que l'on trouve dans l'Isle de *Iava*, sont le *Pody*, qui est vne matiere farineuse, dont ils se servent contre le rheume, & contre les vents. La *Carumba* ou *flors*, qui est vne racine, dont ils font des saulces, & en teignent aussi leurs toiles de cotton. *Cojuapi* est vn bois, dont ils se frottent le corps. *Samparentam* est vne racine, que l'on trouve aupres de *Sunda*, & est plus forte que le gingembre, & tres-amere. *Pontiou*, qu'ils croyent topique contre les fievres, mais il est fort cher. *Gatogamber* est vn fruict qui ressemble à l'olive, & l'on s'en sert contre le mal des dents. *Ganti* est vne racine qui ressemble si fort au gingembre, que les *Iavans* luy ont donné le mesme nom: mais il est beaucoup plus cher, & ils s'en frottent le corps. *Sasani* est la graine de moutarde. *Doringi* est vne drogue, qu'ils donnent aux enfans, dés qu'ils viennent au monde. *Galam* est vne racine qui vient dans l'eau, & est fort rafraichissante. *Tianco* est vn fruict que l'on bat, & l'on en prend dans de l'eau, quand on se trouve mal. *Madian*, *Maja & corossani* sont des drogues qu'ils meslent dans leurs breuvages, pour s'enyvrer. *Spodium* est la cendre d'vn arbre, qui vient aupres de *Sunda*, & sert à frotter le corps, comme aussi le *Sary*, qui est vne fleur. Le *Tagary*, *Surahan* & *Sedewaya*, qui sont des racines, qui ne servent qu'au mesme vsage. *Sambaya* est le fruict que les Chinois appellent *Geiduar*, de la grosseur d'vn gland, & est Autres drogues, qui se trouvent en Iava.

1639. fort cher; parce qu'il est rare, & que c'est vn remede souverain contre le poison, & contre les morsures des bestes veneneuses, *Ialave* ressemble à la *Sambaya*, & a aussi son vsage en la medecine. *Paravas* est vne herbe fort raffraichissante, mais aussi fort rare & fort chere. *Tomonpute* est vne racine, qui ressemble au *Galigan*, & l'on s'en sert contre les inflammations de foye. Les *Conduri*, que les *Iavans* appellent *Saga*, sont ces feveroles rouges, tachetées de noir, dont ils se servent à peser l'or & l'argent, mais l'on ne les mange point; car elles sont fort ameres, & à ce que l'on dit, veneneuses. Ils y ont aussi *l'azebar*, le *Sicomore*, la *nux Indica*, & plusieurs autres arbres, plantes & drogues, dont les vnes sont connuës, & les autres inconuës aux Europeens: mais il faudroit faire vn traité particulier pour les nommer toutes, & l'on feroit vn gros volume, si l'on vouloit parler de leurs bonnes & mauvaises qualités.

Les Iavans ne souffrent point que les estrangers s'establissent chez eux.

Les *Iavans*, faisans leur profit de l'ingratitude avec laquelle les Portugais traittoient les Princes Indiens, qui les avoient receus chez eux, se sont tousiours opposés à l'establissement, que les estrangers ont voulu faire dans l'Isle. Mais les advantages, que les Roys de *Bantam* & de *Iacatra* tiroient du debit de leurs espiceries, que les Hollandois & les Anglois y venoient achetter, estoiẽt si grãds, qu'ils consentirent enfin que les vns & les autres y bastissẽt vne maison, ou loge, pour la retraitte des facteurs qu'ils estoiẽt obligés d'y laisser, & pour la conservation des marchãdises, dont ils trafiquoiẽt. Les traittés, que les Hollãdois avoient faits avec ces Rois, reigloient les droits d'entrée & de sortie: mais ces traittés estoient executés de si mauvaise foy de la part de ces Roys Indiens, qui haussoient les droits à mesure qu'ils voyoient que le commerce devenoit necessaire aux estrangers, que les Hollandois, pour se mettre à couvert de ces injustices, & de la violence que les Barbares leur pourroient faire, fortifierent petit à petit la loge, qu'ils avoient à *Iacatra*; laquelle ils mirent bien-tost en estat de defense. Les Indiens ne s'en apperceurent, que lors qu'il n'y eut plus moyen de la forcer: de sorte que dans le desespoir où ils estoient de se pouuoir descharger des Hollandois, ils se servirent de l'occasion de la mauvaise intelligence, qui estoit entre les Anglois & les Hollandois, & qui esclata principalement au combat naval, qui se donna entr'eux aupres de *Bantam* & de *Iaca-*

Les Hollandois se fortifient à Iacatra.

tra le 2. Ianvier 1619. La flotte Hollandoise, qui n'estoit que de sept navires, fut mal traittée par l'Angloise, qui estoit composée d'onze ramberges. Apres la retraitte des Hollãdois, le Roy de *Iacatra* se servit des troupes Angloises, pour assieger le fort des Hollandois, qui luy avoient donné le nom de *Batavia*. Ce siege dura six mois, & jusqu'à ce que le General Hollandois, ayant renforcé sa flotte des navires, que les Hollandois avoient dans les Molucques, contraignit les Anglois de lever le siege, d'embarquer leur canon, & de quitter le détroit de *Sunda*, pour gagner la pleine mer. Le Roy de *Iacatra* voulut rejetter la cause de tous les desordres passez sur les Anglois; mais le General Hollandois ne se voulut point payer de ces excuses; mais faisant debarquer ses gens de guerre, au nombre d'onze cens hommes, attaqua la ville de *Iacatra*, & la prit de force, & apres y avoir fait tuer tous les hommes, il y fit mettre le feu. Apres cela les Hollandois acheverent les fortifications de leur loge, dont ils firent vne place reguliere, à quatre bastions revestus de pierre, bien fossoyée & palissadée, avec ses demy lunes, redoutes & autres ouvrages necessaires. Le Roy de *Matram*, qui est comme l'Empereur de *Iava*, assiegea le fort en 1628. & s'estant logé sous le canon, fit donner plusieurs assauts à la place, mais il fut enfin contraint de lever le siege, aussi bien que l'année suivante, & depuis ce temps-là les Hollandois y ont estably leur commerce avec les Chinois, Iaponois, Siamois, Succadans, & autres peuples voisins; se faisans payer dix pour cent pour les droits de la traitte foraine, de toutes les marchandises, qui s'y debitent.

1639.

Donnent le nõ de Batavia à leur fort.

Situation de Batavia.

La ville de *Batavia* est située à douze lieuës de *Bantam*, vers le Levant, dans vne baye, laquelle, pour estre couverte de quelques petites Isles du costé de la mer, fait vne des plus belles rades de toutes les Indes. Les estrangers qui y sont habitués, payent vne certaine taille par mois, selon le profit qu'ils peuvent faire, qui est fort grand: Car vn crochetteur, qui gagne aisément deux reaux par jour, n'en paye qu'vn & demy par mois, vn fruictier quatre reaulx: vn pescheur trois reaulx: les marchands qui vendent en détail, cinq reaulx: les distillateurs, qui font de l'arac huict reaulx: les gens de mestier, comme cordonniers, tailleurs, &c. deux reaulx, &c. de sorte que c'est aujourd'huy la plus importante place, & le plus puissant esta-

1639. bliſſement, que les Hollandois ayent dans toutes les Indes.

L'Iſle de Madura. Où il n'y a point de commerce.

Entre les Iſles de *Iava* & de *Borneo*, vers le Nort-Eſt de la premiere, eſt l'Iſle de *Madura*, laquelle a ſon Prince particulier, qui demeure en la ville d'*Aroſſabaya*. Il ne s'y fait point de commerce; tant parce que l'Iſle ne produit point d'eſpiceries, que parce qu'elle eſt comme inacceſſible; à cauſe des bancs de ſable, qui l'environnent de tous coſtés. Les habitans ne vivent la plus part que de la piraterie, & vont courir juſques ſur les coſtes de *Pegu*: ce que les voiſins ſont contrains de ſouffrir, de peur qu'ils ne défendent le tranſport du ris, qui y vient en grande abondance. Les Hollandois, qui avoient eſté mal traittés par les *Iavans*, aupres de *Tubam* & *Cidayo*, qui ſont deux villes de l'Iſle de *Iava*, à trois lieuës de I*oartam*, eſtant arrivés à la veuë de l'Iſle de *Madura*, au commencement de Decembre 1596. & apprehendans d'eſtre ſurpris par quelques *Praus*, ou barques, armées en guerre, où le Prince & le Cherif, ou grand Preſtre de l'Iſle, ſe trouvoient en perſonne, parce que les *Iavans* les avoient voulu ſurprendre de cette façon, ils les voulurent prevenir, & envoyerent quelques volées de canon ſur la grande *Prau*, où le Roy & le Cherif furent tués, avec pluſieurs autres; parce que ce navire eſtant à trois eſtages, & tout plein de gens de guerre, l'on ne tiroit point de coup. qui n'en abatiſt vn grand nombre: de ſorte que les Hollandois, qui ſe jetterent cependant dans leurs chaloupes, n'eurent pas beaucoup de peine à s'en rendre les maiſtres. Il ne falloit point eſperer, qu'apres cette action ils y puſſent trouver des raffraiſchiſſemens, c'eſt pourquoy ils allerent de là à

L'Iſle de Baly. l'Iſle de *Baly*, où ils arriverent le 30. Ianvier 1597.

L'Iſle de *Baly* eſt ſituée vers la partie Orientale de l'Iſle de

Sa ſituation. *Iava*, ayant environ douze lieuës de circuit, pouſſant vers le Midy vn cap ou promontoire bien avant dans la mer. Sa pointe

Ses habitans. te Septentrionale eſt ſituée à huict degrez & demy de delà la ligne, & ſa ville capitale, où le Roy a vn ſuperbe Palais, donne le nom à toute l'iſle. Les habitans ſont Payens, qui adorent ce qu'ils rencontrent le matin au ſortir de la maiſon. Ils ſont noirs, & ont les cheveux friſés. Leur habit n'a rien de different de celuy des habitans des Iſles voiſines; avec leſquels ils ont encore cela de commun, qu'ils ne portent point de barbe; parce qu'ils ſe l'arrachent dés que le poil commen-

mece à paroiftre. Leurs femmes, qui haïffent les barbus, les obligent a en vser de la forte, comme auffi à fe hucher pour piffer; parce que les chiens, qui eft vn animal inmonde parmy eux, piffent debout. Il n'y a point d'homme qui n'ait plufieurs femmes: ce qui fait que cette Ifle eft fi peuplée, que l'on y compte plus de fix cens mil ames, bien qu'ils fouffrent que l'on y vienne rachetter vn tres-grand nombre d'efclaves. Ils font la plufpart laboureurs ou tifferans; parce que la terre y produit quantité de cotton, & eft fort bonne pour le ris : mais ils n'en permettent point le tranfport; depeur qu'vne année moins feconde ne les jette dans la neceffité d'en demander à leurs voifins. Ils ont quantité de bœufs, de buffles, de chevres & de porcs. Ils ont auffi des chevaux, mais ils font petits, & il n'y a que les païfans qui s'en fervent : parce que les perfonnes de condition fe font porter dans des palanquins, ou vont en caroffe. Leurs forefts d'orengers, de citroniers & de grenadiers font pleines de gelinottes, de perdrix, de paons & de tourterelles: leurs baffe-cours fourmillent de vollaille, & leurs marais & rivieres de canards & d'autres oyfeaux fauvages.

1639.

Elle eft fort peuplée.

Et abonde en ris.

En volaille.

En drogues.

Il n'y a point d'autre efpicerie dans l'Ifle que du gingembre, qui vient par toutes les Indes; mais l'on y trouve plufieurs autres drogues, comme du *Galican*, du *Doringui*, du *Canior*, du *Bangue*, &c. comme auffi certain fruict, couvert de brou comme la chaftaigne, blanc par dedans, tres-agreable au gouft, & fouverain contre le fcurbut. Il y a encore vn autre fruict de la groffeur d'vne noix, qui vient en terre, comme les truffes. Les coftes de cette Ifle & fes rivieres font fi abondantes en poiffon, que c'eft vne des grandes mannes que les habitans ayent, apres le ris. Ils n'ont quafi point de commerce: finon qu'ils envoyent quelques petites barques fur les coftes de l'Ifle de *Iava*, où ils debitent vne partie de leurs toiles de cotton. Les Chinois y en viennent prendre quelque-fois, & donnent en efchange des lames d'efpée & de la porcelaine. C'eft icy vne rade commune pour les navires, qui vont de la terre ferme aux Molucques, qui y font aiguade, & y prennent des rafraichiffements; parce que les vivres y font à tres-grand marché. Il y a des mines de fer & de cuivre, & mefme d'or; mais le Roy ne veut pas qu'on les ouvre, depeur de donner à fes voifins l'envie d'y venir foüiller; bien qu'il ne laiffe pas d'a-

Et en poiffon.

Leur cõmerce.

Il y a des mines d'or.

1639. voir vne grande quantité de vaisselle d'or, pour son vsage. Ses sujets luy rendent le mesme respect, & luy parlent avec les mesmes submissions que les autres Indiens rendent à leurs Rois. Il se produit fort rarement, mais l'on s'adresse le plus souvent à vn Seigneur, qui a la direction de toutes les affaires sous luy. Ils l'appellent *Quillor*, & est ce que l'on l'appelle ailleurs Connestable, ou premier Ministre. Celuy-cy gouverne par le moyen de plusieurs autres personnes de qualité, qui ont chacun leur quartier & leur Province à gouverner, & reçoivent leurs ordres de luy. Le nom de Roy y est tellement reveré, que tous les sujets se ioignent en vn moment, pour s'opposer à ceux qui veulent troubler le repos de l'Estat: ainsi que l'on vit sur la fin du dernier siecle, en la personne d'vn des Princes du sang Royal; lequel s'estant souslevé contre l'autorité Royalle, & ayant entrepris sur la vie de son Prince, il fut aussi-tost pris, & condamné à la mort: mais le Roy eut pitié de luy, & fit commuer sa peine en vn exil perpetuel, dans *Pulo rasa*, c'est à dire l'Isle deserte, où il fut confiné avec tous ses complices. Ils l'ont si bien cultivée, que depuis ce temps-là plusieurs autres familles s'y sont transferées volontairement. Elles y conservent la religion Payenne, dont elles faisoient profession dans l'Isle de *Bali*, & ont encore cette maudite coustume, que les femmes s'y font brusler apres la mort de leurs maris.

Il y a vn premier Ministre.

Pulo rasa.

L'Isle de *Borneo* est plus septentrionale que celle de *Iava*, & est vne des plus grandes de tous ces quartiers-là. Elle est située sous la ligne equinoctiale: en sorte neantmoins, que sa plus grãde partie est de deçà; s'estendant jusqu'à 6. degrés vers le Nort. Il y en a qui luy donnent plus de quatre cens lieuës de circonference, comme *Bartholomeo Leonardo de Argensola*, qui a escrit l'histoire de la conqueste des Molucques, & autres: mais les Hollandois disent, qu'elle n'a que deux cens cinquante lieuës de tour. Ses principales villes sont, *Borneo*, *Succadana*, *Landa Sambas*, & *Benghermassin*.

L'Isle de Borneo.

La ville de *Borneo*, qui luy donne le nom, est bastie dans vn marais, comme la ville de Venise, en sorte que l'on n'y va d'vne ruë à l'autre, qu'en batteau, le mesme *Argensola* dit qu'elle contient vingt-trois mille maisons: mais les Hollandois ne luy en donnent que deux mille. Le meilleur *Camphre* de toutes les Indes vient dans l'Isle de *Borneo*. Il s'y trouve aussi de l'or

La ville de Borneo.

La pierre de Bezoar.

&

& du *Bezoar*. Cette pierre se forme dans l'estomach d'vn mouton, ou d'vn bouc, autour d'vn brin de paille, qui s'arreste dans l'estomach, & que l'on trouve souvẽt dans la pierre. Les Perses nõment ces animaux *Bazans* & la pierre *Bazar*, c'est à dire marché, par excellẽce, cõme estant propre pour le marché, ou pour vne foire, & c'est de ce mesme nom que descend le mot de *Bazarucques*, qui est la petite monnoye, que l'on peut envoyer au marché. Elle est vnie & verdastre, & plus elle est grosse & pesante, meilleure elle est, & plus elle a de vertu. Au païs de *Pan*, aupres de *Mallacca*, l'on trouve dans le fiel de certains pourceaux vne pierre, que l'on estime sans comparaison plus que le *Bezoar*. Elle est rougeastre, aussi douce & grasse à manier que du savon, & fort amere: de sorte que pour s'en servir il ne faut que la laisser infuser dans de l'eau froide, laquelle apres cela est vn tres-excellent antidote contre le venin, & contre les maladies qui en ont. L'on y trouve aussi des diamans, du bois de *Sapon*, qui sert à la teinture, comme celuy du Brasil, de la cire, quantité de poivre, de l'encens, du mastic, & toutes sortes d'autres gommes. 1639.

Cette Isle a beaucoup de havres & de rades, mais ses villes ne sont point peuplées. Celle de *Borneo* l'est plus que les autres, & son havre est grand & fort commode, à l'embouchéure d'vne tres-belle riviere. Les Espagnols ont autrefois esté maistres du havre, mais ils l'ont abandonné, à cause de l'air, qui y est si mauvais: qu'ils n'y pouvoient pas subsister. Ses maisons sont de bois, mais si legerement basties, que les habitans les démolissent souvent, pour changer de demeure, & mesme pour passer de l'autre costé de la riviere. Les *Borneis* sont gens d'esprit, & adroits, mais portés au larcin, & aimans sur tout la piraterie, de sorte qu'ils vont souvent escumer la mer, jusques sur les costes de *Pegu*, qui sont à plus de quatre cens lieuës de cette Isle. Ils se servent de toutes sortes d'armes, sçavoir d'espées & de *gosos*, qui sont des rondaches faites de cuir boüilly, de lances, d'assagayes, & d'vne sorte de piques, qu'ils appellent *Selibes*; dont le bois est extremement dur, mais si mince & si fragile; qu'en se cassant dans la playe, il y laisse des esclats, qui la rendent incurable. Le Roy est Mahometan, comme aussi la plus part des Insulaires, qui demeurent sur la coste de la mer: mais les autres, qui demeu-

Le havre de la ville de Borneo.

Ses habitans.

Leurs armes.

1639. rent bien avant dans le païs, sont Payens. Ils ont le teint plûtost noir que bazané, & le corps fort bien fait, & ils s'habillent à peu prés comme les autres Indiens, ayans vn linge autour des hanches, & vn petit tulban sur la teste.

Les Hollandois font vn traitté avec le Roy de Sambas.

Le premier jour d'Octobre 1609. les Hollandois firent vn traitté avec le Roy de *Sambas*, pour l'establissement du commerce des diamans, que l'on trouve dans les montagnes, bien avant dans le païs, & depuis ils en ont fait vn avec le Roy de *Borneo* pour le poivre, à l'exclusion de tous les autres estrangers mais comme les *Borneis* n'ont pas plus de fidelité que les autres Indiens, ces traittés n'ont pas esté fort bien executés de leur costé.

L'Isle de Celebes.

L'Isle de *Celebes* est située entre l'Isle de *Borneo* & les *Moluques*, sous la ligne equinoctiale: & si l'on veut croire *Mercator*, c'est vne des trois Isles que *Ptolomee* appelle *Sindas*. Sa ville capitale est appellée *Macasser*, & est située en la partie plus meridionale de l'isle, à cinq degrez dix-sept minutes de delà la ligne. Elle est tres-abondante en toutes sortes de vivres, & particulierement en ris, dont l'on voit toute la campagne couverte aux mois de Mars, Avril, May & Iuin, en sorte qu'en costoyant l'Isle en cette saison là, il semble qu'il n'y ait pas vn pouce de terre, qui ne soit labouré. Et de fait, à la reserve de ce que les habitans convertissent en prairies, pour la nourriture de leur bestail, & de ce qu'ils occupent pour les *Cocos*, il n'y a rien qui ne soit semé. Ils ressemblent de visage à ceux de *Pegu* & de *Siam*, & ce n'est que depuis le commencement du siecle courant, qu'ils ne sont plus Payens comme eux, & qu'ils ont embrassé la religion de Mahomet. L'on dit que dans le Paganisme ils estoient antropophages, & que les Roys des Molucques envoyoient leurs criminels dans l'Isle de *Celebes*, pour les faire manger. Mais l'on peut dire avec verité, qu'aujourd'huy à peine se trouve-il dans toutes les Indes des gens plus traittables qu'eux, quoy que d'ailleurs ils soient vaillans, & irreconciliables quād ils se sont declarez. Leurs principales armes sont l'arc & la flesche, dont ils empoisonnent la pointe, en sorte que la playe qu'elle fait est mortelle. Les hommes sont fort bien proportionnés, & portent dans la verge vne boule ou deux d'yvoire, ou d'os de poisson, non point creuses, comme les *Siamois* & les *Pegüans*, mais massives. Toutesfois cette

Sa ville capitale.

Ses habitans.

coustume s'abolit petit à petit, aussi bien que celle que les femmes avoient de se faire couper les cheveux : car aujourd'huy elles les laissent croistre, & se coëffent comme les *Malayes*. Les femmes, qui vont par la ville, & les esclaves, ont le sein descouvert, & portent des chausses, qui les couvrent depuis le nombril jusqu'aux genoux ; mais quand elles se lavent dans leurs auges, ou bien aupres des puits dans la ruë, elles se mettent toutes nuës. Les maisons de *Macasser* sont basties sur des pilotis, & élevées de neuf ou dix pieds de terre ; à cause des pluyes que les vents du West & du Nort-West y amenent, depuis le mois de Novembre, jusques en Mars : & pendant ce temps-là la rade y est tres-dangereuse, & comme inutile, parce qu'il est impossible que les barques puissent venir à bord, pour charger le ris. 1639. Ses maisons.

Il y a dans la mesme Isle vn Roy de *Tello* & vn autre de *Battergoa*, qui sont les plus puissans apres celuy de *Macasser*. Les relations des Hollandois disent des merveilles de la conduite du premier, & asseurent qu'ils y ont trouvé des barques & des fregattes si bien faites, que leurs plus entendus charpentiers avoüent, qu'il leur seroit impossible de porter leur art jusqu'à cette perfection. Il avoit estably des magazins par tout son Royaume, où il faisoit amas de ris, auquel l'on ne touchoit point, que la recolte n'eust fourny dequoy les remplir, & faisoit tout ce qu'il pouvoit, pour establir le commerce chez luy ; ayant pour cet effet ses facteurs à *Banda*, qui y debitoient du ris & des toiles de cotton, & y achettoient quantité de *Macis* & d'autres espiceries.

L'Isle de *Gilolo*, que les Portugais appellent *Batochina de Moro*, & les Moluquais *Alemaera*, est beaucoup plus grande que celle de *Celebes*. Il y vient quantité de ris, de *Sagu*, dont nous aurons occasion de parler incontinent, en la description des *Moluques*, de poules sauvages & de tortües, d'vne grosseur extraordinaire. Ses habitans sont fort bien proportionnés, mais sauvages, & il n'y a pas long-temps qu'ils estoient antropophages, comme ceux de *Celebes*. L'Isle de Gilolo.

L'Isle d'*Amboina*, est si proche de celles des *Moluques*, qu'il y en a qui la mettent au nombre de ces dernieres, tant à cause de sa situation, que parce qu'elle produit des cloux de girofle, qui ne viennent, à ce que l'on dit que dans les *Moluques* : L'Isle d'Amboina.

1639. Elle est située à quatre degrez de la ligne, à deux lieuës de l'Isle de *Ceiram*, & en a environ vingt-quatre de circuit. Vers la partie Occidentale de la ville capitale il y a vne baye de six lieuës, y formant par ce moyen vne rade, ou les navires sont à couvert de tous vents. Cette baye fait qu'il s'en faut fort peu que la mer n'y coupe toute l'Isle; parce que la mer avance si fort dans la terre de l'autre costé, qu'elle n'y laisse qu'vn isthme d'envirõ six vingts toises de large. L'Isle estant ainsi comme coupée en deux parties, la plus petite, en laquelle est le chasteau d'*Amboina* à vingt petites villes, ou plutost autant de bourgs, qui peuvent fournir environ deux mil hommes capables de porter les armes, & en la grande sont quatre villes, qui ont chacun sept bourgs sous leur ressort, & peuvent armer environ quinze cens hommes. Les habitans estoient autrefois sauvages & antropophages, comme leurs voisins; jusques-là que l'on escrit, qu'ils mangeoient mesmes leurs parents, quand ils les voyoient dans vn aage decrepite, ou affligez d'vne maladie desesperée. Le païs mesme estoit rude, & couvert de forests: mais aujourd'huy il est tres-fertile, & produit avec ses cloux de giroffle, toutes sortes d'autres fruits, comme des citrons, des orenges, des *Cocos*, des *Bonanas*, de la canne de succre, &c. Et les orenges y sont à si bon marché que l'on en achette plus de quatre vingts pour vn bouton. Les habitans sont simples, & s'habillent comme ceux de *Banda*, vivans assez petitement de ce qu'ils peuvent retirer de la culture des cloux de giroffle. Ils n'ont point d'autres armes que l'azagaye; dont ils tirent si juste, qu'à soixante pas ils ne manquent pas la largeur d'vn escu blãc, le cimeterre & la rondache. Il s'y fait vne sorte de gasteaux de ris, d'amandes & de succre, qu'ils vendent, ou troquent dans les Isles voisines, ou l'on s'en sert contre la diarrhée. Ils font aussi du pain de ris, & le font en forme de pain de succre. Leurs galeres qu'ils appellent *Caracoras*, sont bien faites, & ils les manient avec tant d'adresse, que les nostres n'approchent point de leur vitesse.

Ses habitans.

Cette Isle fut découverte par les Portugais, sous la conduite d'*Antonio Abro* en l'an 1515. Il y fit eriger vne colomne, tant pour marquer la possession, qu'il en prenoit au nom du Roy de Portugal, que pour servir de trophée à l'exploit qu'il venoit de faire, en penetrant bien plus avant dans les Indes, qu'aucun

Cette Isle fut descouverte en 1515.

de ses predecesseurs n'avoit fait. Les mesmes Portugais, voyans que les Hollandois troubloient le commerce, qu'ils y faisoient avec beaucoup d'avantage, firent en l'an 1601. vne flotte de trente navires, avec laquelle ils voulurent, non seulement ruïner le commerce des Hollandois, mais aussi si bien chastier les habitans d'*Amboina*. qui avoient plus d'affection pour ceux-cy que pour eux, qu'ils seroient contraints de changer de sentiment. *D. Andres Furtado de Mendoça*, qui commandoit cette flotte, ayant eu avis, qu'il y avoit cinq navires Hollandois dans le port de *Banda*, resolut de les attraper, mais il y fut défait, & contraint de se retirer dans le port de la ville d'*Isou*, capitale d'*Amboina*. 1639.

Les Hollandois, quoy que victorieux, ne se trouvoient pas en estat de poursuivre leur avantage, & encore moins d'empescher les Portugais de descharger leur rage sur les habitans; de sorte qu'ils furent extremement mal traittés par ces enragés, qui arracherent mesmes les arbres qui portent les cloux de giroffle, afin que les Hollandois n'en profitassent point. En suitte de cela *Esttienne Verhagen*, Admiral Hollandois, estant arrivé le 21. Fevrier 1603. à la rade d'*Amboina*, débarqua aussitost vne partie de ses gens de guerre, à dessein de faire attaquer le chasteau. Le Gouverneur Portugais, voyant cette resolution, luy envoya demander par deux officiers de la garnison, avec quelle presomption il s'approchoit d'vne place, dont le tres-puissant Roy d'Espagne luy avoit confié la conduite: A quoy l'Admiral respondit, qu'il estoit là de la part des Estats des Provinces-vnies & du Prince d'Orenge, avec ordre d'attaquer le chasteau, & d'en chasser leurs ennemis: ainsi qu'il eust à capituler presentement, où à soustenir l'assaut qu'il luy alloit donner, dés qu'il auroit fait debarquer son artillerie. Cette bravoure fit perdre le courage au Portugais, qui rendit sa place, sans attendre vne seule volée de canon. Il en sortit six cens Portugais, avec leurs armes, & on laissa aux mariés la liberté de demeurer dans la ville, en prestant le serment de fidelité.

Les Hollandois prennent le chasteau d'Amboina.

Les habitans de toutes les Isles, de *Iava*, d'*Amboina* & des *Molucques* estoient tous Payens; jusqu'à ce que le commerce qu'ils ont eu avec les Persans & avec les Arabes, y ait introduit le Mahometisme: lequel neantmoins n'a pas si fort aboly

La religion des habitans d'Amboina.

1639. leur premiere religion, que mesmes ceux qui se font circoncire, ne s'attachent encore à leurs superstitions payennes. Les autres en font profession ouverte, & adorent le diable; n'y ayant point de ville, ny de village, qui n'ait le sien. Ce n'est pas qu'ils sçachent ce que c'est que le diable, ou qu'ils en croyent rien d'approchant de ce que l'Escriture en dit: mais ils disent que ce qu'ils adorent est sorty de l'air, & c'est à cause de cela, que quelques-vns nomment vn de leurs principaux diables *Lanithe*, c'est à dire l'air: lequel dépend neantmoins d'vn autre plus grand, qu'ils apppellent, *Lanthila*, & n'est pas mesmes si considerable que leur *Taulay*, qui est le plus puissant de tous, apres *Lanthila*. Ils les appellent tous *Nito*, nom general, qui signifie mauvais esprits, ou *Tuan*, qui signifie Seigneur ou Maistre.

Consultent le diable.

Ils disent que leur *Nito* se fait voir à eux le plus souvent sous la forme d'vne personne ordinaire, que l'esprit choisit pour cela, & par laquelle il leur rend ses oracles, pour faire sçavoir ses intentions. Pour le faire parler, ils s'assemblent au nombre de vingt ou trente, & l'appellent au son d'vn petit tambour, consacré exprés pour cela, qu'ils appellent *Tysa*, allumans cependant plusieurs bougies, & prononçans quelques paroles & conjurations, qu'ils croyent estre fort efficacieuses. Devant que de le consulter sur l'estat de leurs affaires, publiques ou particulieres, ils luy presentent à boire & à manger, & apres que la personne, qui represente ce diable, a bien mangé, ceux de la compagnie achevent de faire bonne chere de ce qui reste.

Leurs superstitions.

Ils n'entreprennent point d'affaires, quelques petites qu'elles soient, jusques-là qu'ils n'entameront point d'arbre pour en tirer le *Terry*, qu'ils ne fassent leurs devotions au diable, & qu'ils n'y attachent quelques caracteres, qui doivent, à leur opinion, conserver l'arbre, & benir leur travail. Ils ont dans leurs maisons vn endroit où ils allument de la bougie, & où ils font servir à boire & à manger au diable, lequel ne venant point, ainsi que cela arrive souvent, ils mangent eux mesmes ce qu'ils luy ont consacré, & neantmoins ils luy en laissent vne partie, afin que s'il se ravisoit, il y trouve dequoy se repaistre. Il n'y a point de pere de famille, qui n'ait chez luy quelque habit extraordinaire, & quelque bague qu'il conserve pretieusement, & qui demeure dans la maison, comme vne

marque perpetuelle de l'alliance que l'on a faite avec le diable. 1639.
Ils sont preocupés de cette opinion, qu'il ne leur arrive point de mal que par le diable : c'est pourquoy ils l'adorent pour tascher de destourner les malheurs, ou pour l'appaiser quand il leur en est arrivé.

Ils ont aussi leur circoncision, mais elle est bien differente de celle des Iuifs & des Mahometans ; car ils ne circoncisent les enfans qu'en l'aage de douze ou treize ans, & au lieu de couper tout le prepuce, comme les Iuifs, ils ne font que le fendre avec vne petite canne, qui est expressément destinée pour cela. Leur circoncision.

Leurs mariages se font sans aucunes ceremonies : car dés que les parties sont d'accord, le pere du fiancé porte vn present de quelques bagatelles à la fiancée, & le pere de la fiancée fait vn festin, accompagné d'vne musique de tambours, & de *lego lego*, ou de danses à l'honneur du *Vin*, & apres cela ils consomment le mariage ; qu'ils rompent avec la mesme facité qu'ils le contractent. Car les femmes quittent leurs maris pour le moindre different qui naist entr'eux, & pourveu qu'elles puissent rendre les presents que le beau-pere leur a faits, elles versent vn peu d'eau sur les pieds du mary, pour tesmoigner qu'ils se purifient de l'impureté qu'ils peuvent avoir contractée ensemble, & elles se retirent, pour contracter dés le lendemain vn autre mariage, s'il y en a qui les demande. Leurs mariages.

Leurs serments pour la decision de leurs differents, ou pour autres affaires importantes, se font en la maniere suivante. Ils mettent de l'eau dans vne escuelle, où ils jettent de l'or, de la terre & vne balle de plomb, & y trempent le bout d'vn canon de mousquet ; la pointe d'vne hallebarde, d'vne espée, d'vn cousteau, ou de quelque autre arme, & donnent de cette eau à boire, à celuy qui doit faire le serment, avec des execrations, qui luy doivent faire apprehender, que tout ce que l'on y a jetté ou trempé, conspirera à sa ruine, s'il jure a faux. Leurs sermens.

Ils ont parmy eux vne certaine sorte de gens qu'ils appellent [illegible], qu'ils croyent estre sorciers, quoy qu'ils se meslent la plusspart de faire du mal, par le poison plustost que par leurs enchantements ; mais dés qu'ils donnent la moindre prise sur eux, en sorte qu'on les puisse soupçonner seulement, l'on s'en deffait, & quelquefois toute la famille en souffre. La crainte Sorciers.

1639. qu'ils ont de ces gens-là est vne des causes, pourquoy ils veillent aupres des corps morts, avec l'espée & la rondache, de peur que les *Zwangij* ne les viennent enlever pour les manger.

Les qualitez des Amboinois

Les *Amboinois* sont naturellement timides, grossiers & stupides, infidelles, & tellement desfiants, qu'ils ne voudroient pas avoir fait credit de cinq sols, ny presté de l'argent que sur de bons gages. Ils enterrent leurs hardes & leur argent, de peur que l'on ne le leur prenne; parce que comme ils sont fort portés au larcin, ils croyent qu'on leur feroit ce qu'ils voudroient avoir fait aux autres.

Sont indociles.

Ils ne veulent rien apprendre, & ne sçavent point de mestier; de sorte qu'il ne s'y fait point d'autres estoffes, que celles qu'ils font, en forme d'vn sac ouvert des deux costés, dont les femmes se servent pour s'habiller. Ils ne sçavent ny lire ny escrire, & n'ont point de caracteres parmy eux, de sorte qu'ils n'ont point de connoissance de ce qui s'est fait dans les siecles precedents, ny mesmes aucune lumiere pour la religion. Ils ne s'occupent qu'à la pesche, ou à cultiver leurs jardins, ou ils ont quelques fruits, dont ils vivent; mais si petitement, qu'il y a dequoy s'estonner, de ce qu'ils peuvent subsister du peu qu'ils mangent: & neantmoins ils sont la pluspart bien proportionnés, & fort bien-faits de leurs personnes.

De la façon que nous avons parlé de leurs mariages; l'on peut bien juger qu'il y doit avoir fort peu d'affection entre le mary & la femme: comme en effet il n'y en a quasi point du tout, & neantmoins ils en ont beaucoup pour leurs enfans. Mais elle est si mal reglée, qu'il ne s'y voit point de pere, qui ait le soin de les chastier: & c'est à quoy il faut attribuer les desordres que l'on y voit souvent, que les enfans outragent la nature, en la personne de ceux qui les ont mis au monde.

Sont profanes.

Le peu de connoissance qu'ils ont de la religion, fait que l'on remarque en eux vne humeur profane, & vn si grand mépris pour les choses religieuses, qu'ils se mocqueroient mesmes de leur *Nito*, s'ils n'estoient retenus par la sotte crainte qu'on leur donne du mal, qu'il leur pourroit faire. Les Portugais y ont autrefois transferé quelques familles de personnes franches, qu'ils appellent *Mardecas*, qu'ils avoient prises aupres de *Malacca*, & qui en servant les Portugais, ont appris leur langue,

& en

1639.

& en quelque façon leur religion : mais ces familles deperissent petit à petit, & le peu d'instruction qu'on leur a donné, s'effaçant avec le temps, dans la conversation des autres Payës, l'on peut dire, qu'à la reserve des Proselytes, que les Hollandois y ont faits, qui sont la plusspart *Chinois*, il n'y a point de Chrestiens dans tout l'Isle.

Lés Hollandois ont dans l'Isle d'*Amboina* trois forts: celuy de *Coubella*, autrement appellé *Victoria*, dont les bastions sont revestus de pierre, & ceux de *Hiten* & de *Louw*. Le premier est muny de soixante pieces de canon, & d'vne garnison de six cens hommes; de sorte qu'il n'y a point de doute que ce ne soit le meilleur establissement qu'ils ayent dans les Indes, apres celuy de *Batavia*.

Les Hollandois la possedent toute.

L'Isle de *Banda* est à vingt-quatre lieuës de celle d'*Amboina*, & a environ trois lieuës de long, sur vne de large, s'estendant du Nort au Midy, en forme de fer à cheval. Elle a quelques petites villes, dont celle de *Nera* est la principale, mais celles d'*Orsattan* & de *Labbetacca* sont peu considerables. Les habitans de l'Isle sont tous Mahometās, & sont tellement affectiōnés à leur religion, & si devots, qu'ils ne voudroient pas avoir fait aucune affaire, qu'apres avoir fait leurs prieres. Ils n'entrēt point dans leurs Mesquites, qu'ils n'ayent lavé les pieds, & quand ils y sont ils font leurs prieres avec tant de vehemence, qu'on les entend à plus de deux cens pas de là. Apres ces prieres ils se frottent le visage des deux mains, couchent vne natte à terre, ou ils se tiennent debout, levent les yeux deux ou trois fois au Ciel, se mettent à genoux, & couchent la teste deux ou trois fois à terre, prononçans cependant quelques prieres basses, en remuant seulement les levres. Ils font souvent des assemblées en leurs Mesquites, où ils mangent ensemble de ce que chacun y apporte. Ils font aussi ces assemblées sur vne montagne, qui est dans vn bois au milieu de l'Isle, ou les habitās de *Puldrim*, de *Pulo-Way* & de *Lantor*, qui sont leurs alliés, se rendent aussi pour deliberer des affaires publiques. Ceux qui se trouvent à ces assemblées, apres avoir parlé d'affaires, s'assēent en pleine ruë a donné, où on leur sert à chacun sur vne fueille de *Bananas*, qui leur sert d'assiette, vn morceau de leur *Sagu*, qui est leur pain, avec vn peu de ris, détrempé dans du bouillon, qu'ils portent à pleines poignées à la bouche. Pen-

L'Isle de Bāda

Ses habitans sont Mahometans.

1639. dant le festin l'on donne aux conviés le divertissement d'vn combat, que les Gentils-hommes font entr'eux, avec des armes émoussées. Ils sont presque en guerre continuelle avec leurs voisins, contre lesquels ils font incessamment garde sur les costes, tant pour tascher de les surprendre, que pour s'empescher d'en estre surpris. Leurs armes sont le cimeterre, qu'ils appellent *Pahang*, dont la garde est estamée, & le bouclier, qui est de bois, & a plus de quatre pieds de long. Ils manient leurs armes avec beaucoup d'adresse, parce que l'on les y accoustume dés l'enfance. Ils ont aussi des armes à feu, mais à la guerre ils se servent principalement d'vne espece d'azagayes, de huit ou dix pieds, faites d'vn bois fort dur, que les Insulaires lancent avec tant de force, qu'ils en percent vn homme à jour. Quand ils ont jetté leur azagayes, car ils en portent ordinairement deux, ils se servent de l'espée, qu'ils portent à la main gauche sous la rondache, ou d'vne autre sorte d'armes qu'ils dardent & retirent avec vne corde, à laquelle ils attachent vn petit baston, ayant au bout vn fer crochu, mais fort perçant & tres-dangereux. Il y en a parmy eux qui ont des corselets, mais ce ne sont que les personnes de condition; car les autres se contentent de leurs casques, qui sont d'acier, & faits comme les crestes de coq. Leurs galeres sont fort legeres, ayans des deux costez quasi à fleur d'eau, deux eschaffauts, en forme d'aisles, où les forçats tirent à la rame, d'vne façon assez plaisante. Ils sont trois à chaque banc, & ont chacun vne rame, qui n'est proprement qu'vne pesle de bois, qu'ils poussent bien avant dans la mer, & en la retirant ils la passent à l'entour de la teste, pour jetter l'eau; ce qu'ils font si viste, & avec tant d'adresse, qu'il faut qu'vn navire soit bon voilier, pour attraper leurs galeres avec vn vent favorable.

Leurs armes.

Leurs galeres.

Ce n'est pas vne chose bien rare dans l'Isle de *Banda*, d'y voir des personnes aagées de six vingts ans & davantage. Ils sont persuadés, que si l'on manquoit de faire des prieres pour les trespassez ils ne resusciteroient point, quoy que d'ailleurs ils croyent, avec les Mahometans, la resurrection des morts. Les femmes, qui se trouvent à la mort de quelqu'vn de leurs parens, se mettent à pleurer, & à crier de toute leur force, comme si par ce moyen elles taschoient de faire revenir l'ame; mais voyans qu'elle ne revient point, l'on enterre le corps, que

Vivent cent ou six vingt ans.

dix ou douze perſonnes portent ſur les eſpaules, dans vne bierre couverte d'vn linceul blanc, les hommes marchans devant & les femmes derriere. Incontinent apres l'enterrement les parens vont au logis du defunct, où on leur donne à diſner, & cependant l'on fait bruſler ving-quatre heures durant de l'encens ſur la foſſe, & la nuict on y laiſſe vne lampe allumée, ſous vne hutte, faite exprés pour cela. 1639.

Les hommes ne s'amuſent qu'à ſe promener, & laiſſent le travail aux fēmes, qui ne s'occupent principalement qu'à caſſer le brou des muſcades, & à faire ſeicher les noix & le macis; en quoy conſiſte leur plus grand revenu. Cét excellent fruict ne vient, que je ſçache, qu'en l'Iſle de *Banda*, que les habitans nomment *Bandan*, ou plûtoſt dans les ſix Iſles, dont elle eſt compoſée, qui ſont *Gunapy*, *Nera* & *Lontor*, entre leſquelles eſt la rade pour les vaiſſeaux qui y abordent, *Puloway*, *Pulo Rim* & *Baſsingin*. Il n'y a que Banda qui produiſe de la muſcade.

Il y auroit dequoy s'eſtonner de ce que ces ſix petites Iſles peuvent fournir tout le reſte de l'Vnivers de muſcades, s'il n'eſtoit certain, qu'à la reſerve de quelques *Durions*, *Nancas* Bananas, orenges & *Cocos*, qui y viennent, elles ne produiſent choſe quelconque: que les Iſles ſont tellement peuplées de muſcadiers, qu'à la reſerve de la mōtagne, qui jette du feu dans l'Iſle de *Gunapy*, il n'y a pas vn arpent de terre qui n'en ſoit couvert, & qu'en tout temps les arbres ſont chargés de fleurs & de fruict, vert ou meur. On les cueillit principalement trois fois l'année; ſçavoir en Avril, en Aouſt, & en Decembre; mais celle qui meurit en Avril eſt la meilleure. L'arbre ne reſſemble pas mal au peſcher, ſinon que ſes fueilles ſont vn peu plus courtes & plus rondes. Le fruict eſt couvert d'vn brou auſſi eſpois que celuy de nos noix, qui en s'ouvrant fait paroiſtre vne fueille fort mince, ſur vne coque fort dure, mais elle ne la couvre pas ſi biē que la coque ne paroiſſe en pluſieurs endroits, & c'eſt ce que l'ō appelle fleur de muſcade, ou macis, & il faut caſſer cette coque pour trouver le fruict. La fleur eſt d'vn nacarat vif, tant que la noix eſt encore verte, mais apres cela elle change de couleur, & tire ſur l'orengé, particulierement quand elle quitte la coque. Les habitans les confiſent avec leur brou, au ſuccre ou au ſel, & en font vne tres-excellente confiture. Ceux du païs appellent les muſcades *Palla*, & le macis *Bunapella*. Cette dro- La muſcade.

1639. gue eschauffe le cerveau & fortifie la memoire, chasse les vents, dégage les reins, & arreste le flux de ventre. Le macis a à peu prés les mesmes vertus, mais elle est bien plus agreable dans les saulses. L'huile que l'on en tire, fortifie les nerfs, provoque le sommeil, arreste les defluxions, & guerit les maux d'estomach, & de la poudre de muscade ou de macis, meslée avec de l'huile de rose, l'on fait vn onguent, qui est souverain contre les douleurs, qui procedent d'indigestion. Les Hollandois y ont basty deux forts, qu'ils ont nommés *Nassau* & *Belgica*, dont la rade est si bonne, que les vaisseaux en approchent jusqu'à la portée du mousquet; se mettans à couvert du canon, à neuf ou dix brasses d'eau. L'Isle est peuplée environ de dix ou onze mille personnes, & neantmoins l'on auroit de la peine à trouver parmy eux cinq cens hommes capables de porter les armes. Il s'y fait vn assez joly commerce de vestes de la coste de Coromandel, de ris, de porcelaine, de velours, de damas, de taffetas d'escarlatte, de vivres & de munitions, pour la garnison des forts. Les habitans sont opiniastres & mutins; de sorte qu'il n'y a que la seule force, qui puisse asseurer la possession de cette Isle aux Hollandois.

Le Macis.

L'huile de muscade.

Les forts que les Hollandois ont en Banda.

Ceux-cy rapportent en leurs relations, qu'en l'Isle de *Nera* il se trouve de si gros serpens, qu'vn jour l'autheur de la vingtiéme relation, voyant, que le nõbre de ses poules diminuoit tous les jours, & ayant appris des habitans de l'Isle, qu'il y avoit des serpens, qui les mangeoient, il y fit prendre garde de si prés, que l'on en surprit vn, qui s'estoit coulé dans le poulier à l'heure de minuict, & y faisoit vn estrange dégast. Ses domestiques, qui le tuerent, trouverent dans son ventre cinq poules, vn canard & vn cochon de laict; qu'ils ne laisserent pas de manger, aussi bien que le serpent mesme.

Serpent prodigieux.

Quoy que l'on comprenne au nombre des *Moluques* vne bonne partie des Isles, qui remplissent cét *Archipel Oriental*; si est ce que l'on n'appelle proprement *Moluques*, que les cinq Isles suivantes; sçavoir, *Ternate*, *Tidor*, *Motiel*, *Machiam* & *Bachiam*, que les anciens Payens nommoient *Cupe*, *Douco*, *Moutil* *Mara* & *Seque*. Cette derniere est divisée par plusieurs bras de mer en plusieurs Isles; lesquelles neantmoins ne sont connuës que sous le nom commun de *Bachiam*, parce qu'ils obeïssent à vn mesme Prince. Elles sont toutes situées sous vn mesme me-

Les Moluques.

ridien, quasi à la veuë les vnes des autres, & n'occupent en tout qu'enuiron vingt-cinq lieuës de distance; en sorte que la plus Septentrionale n'a qu'vn demy degré de latitude vers le Nort, & la plus Meridionale vn degré du costé du Midy. La terre y est tellement seche & spongieuse, que non seulement elle boit aussi-tost l'eau qui tombe du Ciel, mais elle tarit mesme les torrens au sortir des montagnes, & ne permet point qu'ils portent leurs eaux jusqu'à la mer: & neantmoins le Soleil ne pouvant point percer ses forests, ny consumer les vapeurs, qui sortent de la terre, il y reste tousjours assez d'humidité, pour fournir incessamment de la verdure aux herbes & aux arbres. 1639. La terre y est seiche.

Ces Isles, qui ne manquent point de fruict, & où il vient vne tres-grande quantité de *Bananas*, de *Cocos*, de citrons, d'oranges, de bois de sandale & de *Calamba*, & toutes sortes d'espiceries, ne produisent point de bled ny de ris. Mais la nature à suffisamment reparé ce defaut, par vne sorte de nourriture, qui passeroit pour miraculeuse, si elle n'y estoit ordinaire; aussi bien que dans l'Isle d'*Amboina*, & ailleurs. Ils la tirent d'vn arbre, que les Portugais appellent *Sagueiro*, & les Moluquois *Landan*, & croist jusqu'à la hauteur de vingt pieds, & porte des fueilles semblables à celles du *Cocos*; sinon qu'elles sont vn peu plus petites. L'arbre est si gros, qu'vn homme à de la peine à l'embrasser, & neantmoins on le coupe aisément avec vn cousteau, parce qu'il n'est composé que d'escorce & de moüelle. L'escorce a enuirõ vn poulce d'espais, & le reste est moüelle, & c'est elle qui sert de pain. Elle ressemble à du bois vermoulu, sinon qu'elle est blanche, & on la pourroit manger au sortir de l'arbre, en ostant les veines de bois, qui s'y trouvent meslées: mais pour en faire du pain, ils procedẽt de la maniere que nous allõs dire. Apres avoir coupé l'arbre, ils le fendent par le milieu, en cylindre, & hachent la moüelle, jusqu'à ce qu'elle soit reduite en poudre, qui ressemble à la farine. Apres cela ils la mettent dans vn sas, qu'ils font de l'escorce du mesme arbre, sur vne cuvette faite de ses fueilles, & à mesure que le sas est plein ils l'arrousent d'eau, laquelle desgageãt la farine d'avec les veines de bois, qui y sont meslées, tombe dans la cuvette, toute blanche & espoisse comme du laict, & laissant son marc au fonds, dégorge par vne rigole, que l'on fait au haut de la cuvette. C'est

Le Sagu, qui sert de pain.

L'arbre qui le produit.

Comment l'on en fait du pain.

1639. ce marc qu'ils appellent *Sagu*, & qui leur sert de farine, & qui l'est en effet, quand elle est seiche. Ils la cuisent dans des formes de terre, qu'ils font rougir au feu, en sorte qu'en y mettant la farine elle devient paste, & se cuit en vn moment, & si promptement, qu'vn seul homme peut en vne matinée faire autant de pain, qu'il faut pour nourrir cent personnes vn jour entier. Ils tirent du mesme arbre le *Tuack*, qu'ils boivent, & qui est aussi agreable que le vin. Quand les fueilles sont encore jeunes elles sont couvertes d'vn certain cotton, dont ils font des estoffes, & quand elles sont grandes ils en couvrent les maisons, & mesmes les grosses veines des fueilles sont assez fortes pour servir de perches au bastiment des maisons, & les plus petites servent de chanvre, dont on fait de fort bonnes cordes.

L'on tire du vin du mesme arbre.

Erreur de Linschoten.

Ils ont quantité de bestail, mais ils aiment mieux le poisson, quoy que *Linschoten* die, qu'ils manquent de l'vn & de l'autre. Ils n'ont point de mines d'or ny d'argent; & jusqu'icy l'on n'a point descouvert qu'il y en ait qui donnent d'autres metaux: mais l'Isle de *Lambaco* leur fournit le fer & l'acier, dont ils forgent leurs *Campilans* & leurs *cris*, c'est à dire leurs espées & leurs poignards.

Les habitans.

Les hommes sont plûtost noirs que bazanés, mais les femmes ne le sont pas tant. Ils ont les cheveux noirs & vnis; ou naturellement, ou parce qu'ils les frottent continuellement d'huiles de senteur, les yeux gros, & les sourcils & les paupieres larges, le corps fort & robuste, mais plus propre pour la guerre, que pour le travail. Ils sont adroits & agiles, & ils vivent long-temps, quoy qu'ils grisonnent de bonne heure. Ils sont officieux & civils en la conversation avec les estrangers, mais vn peu trop familiers, & importuns en leurs demandes. Interessez dans le commerce, défians, trompeurs & menteurs, pauvres, & par consequent glorieux. Les hommes se coëffent de tulbans à la Turque, de plusieurs couleurs, chargés de plumes. Il n'y a que le Roy, qui porte vne couronne, faite en forme de mitre, s'habillant au reste comme ses autres sujets, d'vn jupon & de calçons de damas ou de satin de la Chine, bleu, rouge cramoisy, verd & jaune. Il y en a qui portent des juste-au corps, noüés sur les espaules & coupés par en bas, commes les cottes d'armes des anciens Romains. Les femmes se

Leur naturel.

Leurs habits.

parent de leurs cheveux, qu'elles couchent vnis sur la teste, & les noüent par derriere, y meslant des fleurs & des plumes, qui ne leur viennent pas mal. Elles ont des bracelets, des bagues, des colliers de perles, & des parados de diamans, de rubis, d'esmeraudes, &c. & s'habillent quasi toutes de soye, se servans des estoffes que la Perse, la Chine, & tout le reste de l'Orient leur vient troquer avec leurs cloux de girofle. 1639.

Les Chinois, en occupant vne bonne partie de l'Orient, se rendirent aussi les maistres de cette Isle, & à leur exemple les Perses & les Arabes, qui y ont introduit les superstitions de Mahomet, parmy l'adoration de plusieurs Dieux, dont plusieurs de leurs principales familles se disent estre descenduës. Ils n'ont point de loix escrites, & leurs coustumes sont assez barbares. Ils souffrent la Polygamie, & ne chastient point l'adultere; mais ils punissent severement le larcin, qui est vn crime mortel & irremissible parmy eux. Ils ont des officiers qui vont au poinct du jour par la ruë, resveiller au son d'vn grand tambour les chefs des familles, & les exhortent à s'acquitter du devoir du mariage; parce qu'il importe au public, que le nombre des citoyens se multiplie. Les hommes & les femmes font connoistre leur arrogance en leur port & en leur marche. Chaque Isle a son langage particulier, dont l'on peut juger qu'elles ont esté peuplées par de diverses nations, & que c'est vne derniere necessité, qui les contraint de se servir du Malais, pour se communiquer entr'eux.

Ils sont en partie Mahometans, en partie Payens.

Police particuliere.

Chaque Isle a son langage.

Les *Iavans* ont esté les premiers, qui ayent porté les cloux de giroffle en des lieux, d'où les Perses & les Arabes les pouvoient porter aux Grecs & aux Romains. Les Roys d'Egypte en ont estably le commerce, avec celuy des autres espiceries, dans les ports de la mer rouge, où les Romains, apres avoir reduit ce Royaume en Province, l'ont continué, jusqu'à la decadence de l'Empire. Les Gennois en ont long-temps esté les maistres, en le transferant à *Theodosia*, que l'on appelle aujourd'huy *Caffa*, où les Venitiens envoyerent aussi enfin leurs Consuls & leurs facteurs; se servans de la commodité de la mer *Caspie*. Les Turcs ont ruïné ce commerce par le moyen de leurs *Caravanes*, qui portoient les espiceries en plusieurs ports de la mer Mediterranée, où les Europeens les pouvoient aller querir avec moins de frais & avec moins de peril. Mais les Sol-

Le commerce des cloux de girofle.

1639.

Les Portugais s'en saisissent.

dans d'Egypte le restablirent à *Alexandrie* & à *Cayro*, par le moyen du Nil, & l'eussent sans doute conservé chez eux, si les Portugais ne s'estoient avisés de faire le tour de l'Afrique, pour aller querir cette pretieuse drogue dans les extremitez de l'Orient. Les conquestes qu'ils ont faites dans les Indes, & les flottes qu'ils entretiennent sur les costes de Perse & d'Arabie, & vers le *Cap de Guardafun* ont osté tout le commerce aux Soldans, & les Portugais en sont demeurez les maistres, tant qu'ils l'ont esté de cette mer là : mais depuis que les Hollandois y ont paru, ils ont esté contraints de leur ceder cet avantage, que personne ne leur avoit osé disputer.

En sont depossedez par les Hollandois.

Les Portugais descouvrent les Moluques.

Les Portugais descouvrirent les *Moluques* en l'an 1511. *Francisco Serano*, qui y descendit le premier, y trouva tant de simplicité, que *Boleyse*, Roy de *Ternate*, & *Almançor*, Roy de *Tidor*, demanderent avec instance d'estre preferés en l'avantage, qu'ils pretendoient trouver au fort, que les Portugais y vouloient bastir, pour s'asseurer de la possession de ces Isles. Il est vray que ces deux Princes estoient ennemis declarés, & qu'ils esperoient se pouvoir servir de ces forces estrangeres en leurs querelles particulieres : mais il faut croire que leur jalousie estoit fondée sur vne autre principe; puis que *Cachil Laudin*, Roy de *Bachiam*, fit la mesme priere à *Tristan de Meneses*, qui estoit allé relever *Serrano*.

Dispute entre les Castillans & les Portugais pour les Moluques.

Il y avoit déja quelque temps que le Pape Alexandre VI. avoit partagé les deux Indes entre les Roys de Castille & de Portugal, en sorte que des trois cens soixante degrez, dont l'on compose le monde, les Espagnols possederoient les conquestes qu'ils feroient dans les cent quatre-vingt degrez, à compter depuis le trente-sixiéme degré de Lisbone vers le Ponant, & les Portugais les autres cent quatre-vingts degrez vers le Levant, & en vertu de ce partage l'Empereur Charles V. pretendoit que les *Moluques* appartenoient à la Couronne de Castille : parce que *Ferdinand Magellanes*, qui avoit fort vtilement servy dans les Indes sous D. Alfonso d'Albuquerque, & qui s'estoit retiré avec peu de satisfaction du service du Roy de Portugal, pour prendre party avec Charles, avoit fait voir, par l'authorité de *Ptolomée*, (quoy que par vn faux presupposé, en ce qu'il met trente degrez entre l'Indus & le Ganges, là où il y en a à peine dix,) que les *Moluques*, estans éloignées

Fondée sur vn faux principe.

gnées de six cens lieuës, qui sont environ trente-six degrés, de *Malacca*, vers le West, elles devoient appartenir à la Couronne de Castille. Il eut ordre de l'Empereur d'en aller prendre possession, & pour cet effet il partit de saint Lucar le 21. Septembre 1519. & l'ayant descouvert à 53. degrez, & passé le détroit, que l'on appelle encore de son nom le *Détroit de Magellanes*, il arriva quasi à la hauteur des *Moluques* : mais les vents contraires, & les courants de la mer l'obligerent à descendre dans les *Manilles*, où il fut tué, avec trente-cinq personnes de sa suitte. *Gonçalo Gomez d'Espinosa* & *Sebastian del Cano* y firent depuis quelques establissemens pour l'Empereur, en se faisant prester le serment de fidelité par *Sultan Corala*, Roy de *Ternate*, predecesseur de *Sultan Bongue*, par *Sultan Almançor* Roy de *Tydor* & par *Sultan Iusuf*, Roy de *Gilolo* : mais la possession de ces Isles estoit de si grande importance aux Portugais, pour la continuation du commerce des espiceries, qu'ils firent tous les efforts imaginables pour se la conserver. En quoy ils eurent d'autant moins de peine à reüssir, que l'Empereur estoit occupé en Europe, & qu'il estoit fort peu informé de l'estat des affaires de l'Asie : tant parce que les Portugais empeschoient les navires Castillans de passer par le Cap de bonne Esperance, que parce que le passage par le west estoit si difficile que même l'on ne s'en sert point encore aujourd'hui. Neantmoins les actes d'hostilité ne cessans point entre les deux nations dans les Indes, il fut trouvé à propos, que les Commissaires des deux Roys s'assembleroient à Segovie en l'an 1525. mais ne pouvans point demeurer d'accord, l'assemblée fut remise à Seville pour l'année suivante ; où il ne fut rien resolu non plus : de sorte que l'affaire demeura en cet estat, jusqu'à ce que par le traitté qui se fit à *Saragoça* en l'an 1529. l'Empereur engagea ces Isles litigieuses au Roy de Portugal, pour la somme de trois cens cinquante mille ducats. Depuis ce temps-là elles sont demeurées aux Portugais, jusqu'à ce que par l'vnion des Royaumes de Castille & de Portugal ces droits furent confondus en la personne de Philippe II. Les Hollandois y sont intervenus depuis, & la revolution qui arriva en Portugal en l'an 1640. a si bien changé la face des affaires, qu'il faut que les Espagnols songent à la conqueste du Royaume mesme, avant qu'ils puissent parler de ses dependances.

1639.

Magellanes trouve vn nouveau passage.

L'Empereur engage les Moluques au Roy de Portugal.

1639. L'Isle de Ternate. L'Isle de *Ternate* est la premiere & la plus grande de toutes les *Moluques*, & est située à vingt-huict lieuës de l'Isle de *Banda*, à quarante degrez de deça la ligne. Elle a environ huict lieuës de tour, & le païs n'est pas mauvais, mais nonobstant cela elle n'a quasi point de vivres, sinon quelque peu de cabrites, & de volaille. Elle a aussi des amandes, qui y sont fort bonnes & plus grosses que les nostres, bien qu'il s'en trouve trois ou quatre dans chaque coque, laquelle est si dure, que l'on a de la peine à la casser avec le marteau; mais elle fait si bon feu, que les mareschaux & les forgerons s'en servent au lieu de charbon de terre. Les habitans y sement aussi du tabac, mais il n'est pas si bon, que celuy qui vient des Indes Occidentales. Sa ville capitale, qu'ils appellent *Gammalamma*, est située sur le bord de la mer, & n'est composée que d'vne seule ruë, d'environ deux mille cinq cens pas de long. Ses maisons sont basties de cannes, ou de bois, aussi bien que leurs mesquites, & le Palais du Roy. La rade ne vaut rien, parce que le fonds n'estant que roc & pierre, l'ancre n'y peu pas mordre; c'est pourquoy les navires Hollandois moüillent devant le village de *Telingamma*, entre les Isles de *Ternate* & de *Tidor*, à vne demy lieüe de *Malaya*,

Gammalamma, ville capitale de Ternate.

Les cloux de girofle.

Les plus pretieux fruits de ces Isles sont les cloux de girofle. Ie ne sçay si l'on peut dire que ce sont les *Caryophylla* de Pline, quoy que les Perses les appellent *Calafur*, & qu'il semble que ces deux mots ayent vne mesme etymologie. Les Espagnols les appelloient autrefois *girofe*, mais aujourd'huy ils les appellent *clavos*, parce qu'ils ressemblent aux cloux ordinaires. Les Moluquois appellent l'arbre qui les produit *Siger*, la fueilles *Varaqua*, & le fruict mesme *Chamque*. L'arbre ressemble au laurier, sinon que ses fueilles sont plus petites & plus estroites, comme celles de l'amandier, & qu'il pousse ses branches au bout de son bois, comme le mirthe. En fleurissant il embaume tout l'air voisin, & son fruict qui naist blanc, devient verd avec le temps, & en suitte brun; mais ils ne devient noir, qu'apres qu'on l'a cueilly. Il y en a qui l'abattent avec des perches, mais communément l'on attache vne corde à la branche aupres de son tronc, & en la tirant de force l'on en arrache le fruict & les fueilles, avec beaucoup de violence, & c'est en cet estat là que les habitans le vendent, & que mesmes les

Comment ils cueillent les cloux de girofle.

Chinois & les Indiens le transportent, & en transfiquent parmy eux. 1639.

Les arbres viennent d'eux-mesmes, comme les chasteigners, sans qu'il soit besoin qu'on les plante ou qu'on les cultive. Dans la huictiéme année ils portent, & durent jusqu'à cent ans, rendant du fruict de deux en deux ans; parce qu'outre la force que l'on fait aux branches, en arrachant le fruict de la façon que nous venons de dire, les habitans ont le soin de rompre les boutons que l'arbre pousse la premiere année, afin d'establir par ce moyen des esperances asseurées pour la suivante. Il est en sa maturité depuis les mois d'Aoust jusqu'en Ianvier, & quand on l'a cueilly on l'expose au Soleil, où il acheve de se seicher en deux ou trois jours. *Avicenne* dit, que sa gomme ressemble à la tormentine: mais il se trompe; estant certain que cét arbre n'en a point du tout. Car il est si chaud, que non seulement il boit toute l'eau que le Ciel luy envoye, mais il artire aussi toute l'humidité qu'il trouve dans la terre voisine, & son fruict mesme est si chaud, qu'en mettant vne cruche d'eau dans une chambre, à dix pieds d'vne sac de clox de girofle, ils boiront si bien l'eau, qu'en deux jours ils n'en restera pas vne seule goutte: sans que neantmoins l'on s'en apperçoive, sinon au poids; où les habitans sçavent bien trouver leur compte par ce moyen: tout de mesme que les Chinois au debit de leurs soyes crües, qui attirent l'humidité de la mesme façon.

L'arbre vient naturellément sans qu'on le plante.

Erreur d'Avicenne.

L'on dit communement qu'il n'y a que les *Moluques*, qui produisent les cloux de girofle: mais cela se dit, ou parce que l'on comprend sous ce nom plusieurs autres Isles voisines, ou parce que les cinq, que nous venons de nommer, en produisent plus que les autres. Et de fait il est certain qu'elles donnent tous les ans prés de six mille bars de cloux de girofle, à compter chasque bar, à cinq quintaux & demy: comme il est constant aussi, que les Isles d'*Ires*, de *Meytarana*, de *Cavaly*, de *Sabugo*, de *Marigoran*, de *Gamocorona* & d'*Amboina* en donnent aussi vne quantité assez raisonnable, particulierement celle de *Veranula*, bien qu'ils ne soient pas si beaux, que ceux des Isles voisines.

Les Molucques donnent six mille bars de cloux de girofle.

Au milieu de l'Isle de *Ternate* est vne de plus hautes montagnes de ces quartiers là, toute couverte de palmes & d'autres arbres, ayant au haut vne overture si profonde, qu'il

La montagne de Ternate.

1639. semble qu'elle aille jusqu'au centre de la terre.. Et de fait il y en a qui ont eu la curiosité de la sonder, & qui ont trouvé qu'vne corde de cinq cens brasses ne touchoit point au fonds, mais bien à vne belle fontaine, dont l'eau est fort claire; sans que neantmoins l'on ait jusqu'icy trouvé personne qui en ait voulu gouster. De cette montagne sort vne odeur soulfreuse, & par intervalles vne fumée espoisse, & quelquefois, mais principalement aux deux equinoxes, elle jette des flammes, & des pierres rouges, avec tant de violence, qu'il y en a qui sont portées non seulement jusqu'à la ville, mais mesmes jusques dans les Isles de *Meao* & de *Cafures*, à vingt lieuës de *Ternate*. La fumée infecte tout l'air voisin, & les excremẽs que la mõtagne jette, corrompent tellement les fontaines & les eaux de ce quartier-là, qu'il est impossible de s'en servir. La montagne est revestuë de verdure jusqu'aux deux tiers de sa hauteur, mais en montant plus haut l'on trouve vn froid insupportable, & vne fontaine d'eau douce, mais si froide qu'elle gele les dents, en sorte que l'on n'en sçauroit boire sans prendre haleine. De son sommet l'on découvre la mer voisine & toutes les *Moluques*. L'on y joüit d'vn air clair & serein, qui n'est jamais troublé de brouïllars ny de nuages, & l'on y trouve vn lac d'eau douce, entouré d'arbres, qui nourrit vn grand nombre de lezards bleus & dorés, & plus gros que le bras, qui se plongent dans l'eau dés que l'on en approche.

Il n'y a qu'vne saison dans les Moluques.

Il n'y a point de difference de saisons en ces Isles, ny de temps certain pour la pluye, bien qu'il y pleuve plus souvent avec le vent du Nort-west qu'avec celuy du Midy. Il s'y trouve des serpens de trente pieds de long, & gros à proportion, mais ils ne sont ny dangereux ny veneneux, non plus que ceux de *Banda*. L'on asseure que ces animaux, ne trouvans point de nourriture, machent de l'herbe, & s'estant portés sur le bord de la mer, vomissent ce qu'ils ont maché, & par ce moyen attirent quantité de poissons, qui s'estant enyvrés de cette herbe nagent sur l'eau, & deviennent par ce moyen la proye de ces serpens, qui s'en repaissent.

Cusos.

Il s'y trouve vne certaine sorte de bestes, qu'ils appellent *Cusos*, qui se tiennent dans les arbres, & ne vivent que de fruict. Ils ressemblent à des lapins, & ont le poil espois, frisé & rude, entre le gris & le rouge: les yeux ronds & vifs, les pieds petits,

& la queuë si forte, qu'ils s'en servent pour se pendre aux branches, afin d'atteindre plus aisément au fruict. Les forests y sont pleines d'oyseaux sauvages, & à la reserve du perroquet, ils en ont fort peu de domestiques, au moins de ceux que nous connoissons. Il y a des escrevisses, qui se retirent sur le bord de la mer, sous de certains arbres, dont l'ombre mesme est si dangereuse, qu'il n'y vient point d'herbe du tout. Ie ne sçay si c'est de cét arbre qu'elles contractent cette qualité veneneuse, qui reside en vne partie de leur chair, laquelle est si dangereuse, qu'elle tuë en vingt-quatre heures ceux qui en mangent. Il y en a d'autres qui ressemblent aux sauterelles, & se retirēt dans les rochers, ou on les chasse la nuict à la clarté du feu. Elles ont aupres de la queuë dans vne bourse, vne masse fort delicieuse, pour laquelle on les recherche. 1639.

Les *Moluques* produisent vn certain bois rouge, qui brusle dans le feu, jette des estincelles & des flammes, sans se consumer, & neantmoins en le frottant entre les doigts on le reduit en poudre, & en le mettant sous les dents il se casse. Aupres du fort de *Ternate* il se voit vne plante que les habitans appellent *Catopa*, dont il tombe de petites fueilles, du pied de laquelle se forme aussi-tost vne teste de ver ou de papillon, de ses veines, qui sont grossettes, se forment le corps & les pieds, & les aisles se font de ce qu'il y a de plus mince en la fueille, en sorte qu'enfin il s'en fait vn papillion entier.

Du bois qui ne se consume point au feu.

Fueilles qui se convertissent en papillons.

L'Isle de *Tidor* n'est pas moins fertile, ny moins plaisante que celle de *Ternate*, mais elle est plus grande. Il paroist par la signature en caracteres Arabesques ou Persanes du Roy de cette Isle, qu'elle s'appelle *Tudura*, & non *Tydore*, & l'on dit que ce mot signifie beauté & fertilité. Ses habitans ont le soin de cultiver & d'arrouser l'arbre qui produit les cloux de girofle, & par ce moyen ils en tirent vn fruict, qui est bien plus beau & plus fort, que celuy qui ne doit sa production qu'à la nature. Le bois de sandale blanc, qui y vient, est sans doute le meilleur de toutes les Indes. Il s'y trouve aussi des oyseaux, que les habitans appellent *Manucodiatas*, & les Espagnols *Paxaros del cielo*, qui sont ceux que nous appellons *oyseaux de Paradis*. Il y en a qui croyent qu'ils n'ont point de pieds: mais l'on se trompe; parce que ceux qui les prennent leur coupent les pieds si prés du corps, que dés que la chair commence à se seicher, la peau

L'Isle de Tidor.

Oyseaux de Paradis.

1639. & les plumes se rejoignent si bien, qu'à peine y reste il la moindre cicatrice.

Les places que les Hollandois possedent dans les Moluques.

Les Hollandois possedent dans l'Isle de *Ternate* la ville de *Malaya*, qui est regulierement fortifiée, & aupres de là le fort de *Taluco*. En *Tidor* ils ont le fort de *Marieco*. Dans *Motir* ils ont encore vn fort, dont les bastions sont reuestus de pierre. Dans *Machiam*, ils ont fait trois forts, à *Taffaso*, *Tabillola* & à *Gnosiquia*, & dans *Bachiam* le fort de *Barneveldt*.

Le Roy de Bachiam.

Le Roy de *Bachiam* ne reconnoist point le Roy de *Ternate*, ny celuy de *Tidor*, mais il est souverain & independant d'aucune puissance estrangere. Son païs est grand, & l'on y trouve quantité de sagou; de sorte que les habitans, qui ne manquent point de vivres, n'ont pas beaucoup de peine à subsister; ce qui les rend tellement faineants & paresseux, que ce Royaume, qui estoit autrefois vn des plus considerables de toutes les *Moluques*, est tellement descheu de cette premiere grandeur, que presentement il ne sçauroit fournir cinq cens hommes de guerre.

L'Isle de Machiam.

L'Isle de *Machiam* a esté reduite au pouvoir des Hollandois par l'Admiral *Paul van Carden* en l'an 1601. Le premier des trois forts qu'ils y possedent est celuy de *Gnosicquia*, qui est basty sur vne eminence, a quatre bastions reuestus de pierre, mais il ne laisse pas d'estre petit, & assez irregulier, parce que faute de place l'on n'a pû faire tous les bastions d'vne mesme grandeur, ny donner à la courtine toute l'estenduë, qui luy seroit necessaire. Le fort de *Taffaso* est aussi sur vne eminence, & a quatre bastions, mais il est plus grand que l'autre, & esloigné de la mer de cent soixante-dix pas. Ces deux forts n'ont point de puits ny de cisterne, sinon que sur la croupe de la colline, ou *Taffaso* est situé, il y a vn puits, a couvert d'vne demie lune, qui sert d'vn cinquiesme bastion à la place. *Tabillola* n'a que deux bastions, qui sont si esloignés l'vn de l'autre, qu'ils ne sçauroient commander à toute la cortine; de sorte qu'il n'en faut pas faire grand estat. Cette Isle a environ sept lieuës de tour, & depend du Roy de *Ternate*. Elle est fort bien peuplée, pouvant fournir jusqu'a deux mille deux cens hommes de guerre, & elle a dequoy nourrir ses habitans de Sagou & d'autres vivres, & pour le moins autant de cloux de giroffle, qu'aucune des autres Isles.

Outre les cinq Isles, ausquelles l'on donne proprement le

nom de *Molucques*, il y en a encore tant d'autres, que l'on en 1639.
compte jusques à soixante & douze, qui dependent du Roy de *Ternate*, & qui sont situées dans le mesme *Archipel*, depuis *Mindanao* qui est du costé du Nort, & de *Bina* & de *Corea* qui sont vers le Midy, & entre la terre ferme de la nouvelle *Guinée* vers le Levant. Les principales sont *Motir*, *Machian*, *Caioa*, *Xula*, *Burro*, *Na*, *Noloa*, *Meao*, *Tafure*, *Doe*, *Saquite*, *Totole*, *Bool*, *Gaydupa*, *Gorontano*, *Ilibato*, *Tamine*, *Manado*, *Dondo*, *La bague*, *Iaqua*, *Gabe*, *Tobuquo*, *Buto*, *Sangien*, &c. parmy lesqueiles, il y en a qui sont à soixante-dix lieuës de l'Isle de *Ternate*. Les Roys de toutes ces Isles sont tributaires de celuy de *Ternate*, & sont obligés de luy envoyer vn certain nombre de gens de guerre, que l'Autheur de l'histoire de la conqueste des Molucques, que nous avons nommé cy-dessus, fait monter à six-vingts mil hommes.

Les Philippines.

Vers le Nort des Moluques sont situées les Isles, que l'on nomme aujourd'huy *Philippines*. *Ferdinand Magellanes* les descouvrit, lors qu'il fit le tour du monde en l'an 1520. & leur eust sans doute dõné son nom, s'il eust survescu à ce nouveau découvremẽt. *Sebastian del Cano*, qui luy avoit fait compagnie en cette admirable navigation, n'osant pas se hasarder de s'y establir apres la mort de *Magellanes*, qui fut tué dans ces mesmes Isles, ainsi que nous venons de dire, s'en retourna en Espagne. Apres cela il ne fut plus parlé de ces Isles, jusqu'en l'an 1565. auquel *D. Luis de Velasco*, Vice-Roy de la nouvelle Espagne, envoya l'adelantado *Michel de Laguaspe* en cette mer, où il prit port dans ces Isles, ausquelles il donna le nom de *Philippines*, à cause de Philippe II. qui regnoit alors en Espagne. Il conquit premierement l'Isle de *Zebu*, où il demeura six ans, & apres cela il alla à celle de *Luçon*, que l'on appelle aujourd'huy *Manille*, de sa ville capitale, dont *Laguaspe* se rendit le maistre, apres vne legere resistance du costé des habitans.

L'Isle de Zebu.
La Manille.

Cette ville est située sur vne langue de terre, qui est toute envirõnée de la mer, à quatorze degrés deçà la ligne, dãs la partie la plus meridionale de l'Isle ; laquelle a trois cens cinquante lieuës de tour. Elle a vers le Nort le Roiaume de la *Chine*, qui en est esloignée de soixante-dix lieuës, vers le Nort-Est l'Isle de *Iapon* qui en est à deux cens soixante dix lieuës : vers le Levant L'ocean, & vers le Midy ce grand Archipel, qui est comme

1639. divisé en cinq mers, couvertes de tant d'Isles, Royaumes & Provinces, que l'on peut dire, qu elles sont presques innombrables. Les *Chinois*, qui les ont autrefois possedés, les ont abandonnées, mais ils se sont reservés le commerce.

Les habitans respondent avec leur travail à la fertilité de la terre, qui y produit du bled, du ris, & toutes sortes de fruits & de drogues, & elle nourrit des vaches, des buffles, des cerfs, des cabres & des sangliers : si bien qu'il ne leur manque rien de ce qui est necessaire à la vie, & les Chinois ont le soin de leur apporter le superflu, cõme la soye, la porcelaine, la lacque. Et ils ont du vin de Palme, mais ils le font d'vne autre façon qu'ailleurs: car ils le tirent de leurs Cocos, en coupant vne des brãches de l'arbre, dont il sort aussi-tost vne liqueur, qu'ils laissent cuver, jusqu'à ce quelle prenne autant de force que le meilleur vin d Espagne. Ils ont les meilleurs citrons & orenges du monde, & les plus excellentes figues & poires. Toutes sortes d'oyseaux de proye & domestiques, des faucons, des tiercelets, des aigles, des perroquets, &c. mais principalement vne si grande quantité de crocodiles, que les Insulaires sont contraints d'aller à la chasse contre cet animal, pour tascher d'en exstirper l'engeance. Car il s'y trouve des hommes qui ont assez de cœur pour affronter seuls vn crocodile, quoy qu'il s'y en trouve d'aussi gros qu'vn bœuf. Pour les combattre ils s'arment le bras gauche jusqu'au coude, d'vn gantelet, & prenans en la mesme main vn baston de la longueur d'vn pied, pointu des deux costés, & vn poignard dans l'autre; ils entrent en cet estat dans la riviere jusqu'a la ceinture. Dés que le crocodile voit venir son homme il s'avance la gueule ouverte, pour l'avaler; mais l'Indiẽ luy presente la main gauche, & la luy fourrant dans la gueule, l'empesche de la fermer, & luy donne cependant tant de coups de poignard dans la gorge de la main droite, qu'il le tuë. Cet animal a la forme d'vn lezard, mais il est couvert d'escailles si dures, qu'il est invulnerable par tout ailleurs que sous le ventre & dans la gorge. Il fait beaucoup d'œufs, qui sont si durs qu'õ ne les sçauroit casser en les jettant contre vne pierre, & pour les couver il les enterre dans du sable sur le bord de la riviere; afin que la chaleur & l'humidité, qui sont les principes de toutes les generations, les fassent esclorre. Ces Isles produisent plus de tigres, de

Leur façon de faire le vin de palme.

Chasse du crocodile.

1639.

de lions, d'ours & d'autres bestes feroces, que l'Afrique, mais principalement des *Algalias*, qui sont les bestes dont l'on tire le musc, & des civettes.

Le commerce que les Chinois & Espagnols font aux Philippines.

Toutes ces Isles sont fort peuplées, & si riches, que non-seulement les Chinois y continuent leur commerce avec beaucoup d'avantage, mais aussi que les Espagnols, qui y portoient autrefois de l'argent de la nouvelle Espagne, parce qu'ils y trouvoient deux marcs d'or pour huict marcs d'argent, n'y veulent plus faire ce trafic; puis qu'ils tirent sans comparaison plus de profit de leurs autres marchandises, dont les retours leur valent bien souvent mille pour cent, par le trafic qu'ils y font avec les Chinois, qui apportent toutes sortes d'estoffes de cotton & de soye, de la porcelaine, de la poudre à canon, du soulfre, du fer, de l'acier, du vif argent, du cuivre, de la farine, des noix, des chasteignes, du biscuit, des dattes, de la toile, des cabinets, des escritoires, & autres ouvrages de lacque; que les Espagnols y viennent enlever, pour porter dans les Indes Occidentales, où l'argent ne leur couste rien.

L'Archevesque de Manilla, est aussi Vice-Roy.

Les Espagnols ont dans la ville de *Manilla* vn Archevesque, qui a la jurisdiction spirituelle sur toutes les *Philippines*; laquelle il fait exercer par trois Evesques suffragans, & quelques Prestres, qui sont tellement respectés par les habitans, qui sont gens fort simples, que ce sont ceux qui gouvernent le païs, & y asseurent la domination Espagnole. Elle est si bien establie par toutes ces Isles, qu'il y en a plusieurs où l'on ne trouve pas vn Espaglol, & neantmoins il n'y a pas vn seul de ces Insulaires, qui refuse de payer la taille, qui luy est imposée, qui est de dix reales, ou de 5. quarts d'écus par teste. Le même Archevesque a la qualité de Viceroy, & en fait toutes les fõctions, conjointement avec le Conseil du Roy, qui est estably dans la mesme ville; tant pour les affaires generales, que pour les appellations des procés qui se jugent dans les autres villes.

La ville de Manille.

La ville & les maisons de *Manilla* sont de pierre, & basties à la moderne, & la ville est si grande, que les Espagnols ont esté contraints d'en retrancher vne partie, qui leur sert comme de citadelle, pour s'y retirer en cas de besoin; afin de n'estre point obligez d'y entretenir vn si grand nombre de gens de guerre, qu'il seroit necessaire pour la defense de la place. Le havre, que l'on appelle *Cavite*, est à deux lieuës de la ville, &

1639. est defendu par deux forts de bois. Il demeure dans la ville *Manille*, & aux environs, plus de quinze mille Chinois, s ceux qui y arrivent tous les ans, depuis le mois de Decemb jusqu'en Avril, & qui y font leur commerce, avec plus de cin cens navires. Les Iaponois y viennent aussi, mais non pou en si grand nombre, & neantmoins ils y donnent sans compa raison plus d'ombrage aux Espagnols que les Chinois.

IAPON.

Pour ce qui est du *Iapon*, c'est vn amas de plusieurs Isles, que la mer forme depuis le trente-vniéme degré d'élevation jusqu'au 39. n'ayans en quelques endroits que dix lieuës de largeur, & s'estendans en d'autres jusqu'à trente. Ce païs, que l'on appelloit anciennement *Chryses* ou si l'on veut croire *Marc Paulo Veneto*, *Zipangry*, a vers le Levant la nouvelle Espagne, vers le Nort la Tartarie, vers le Ponant la Chine, & vers le Midy la mer & la terre que l'on appelle *Australe*. Il est divisé en soixante-six petits Royaumes, dont les cinquante-trois dependent de cette partie de ce grand Empire, que l'on appelle proprement *Iapon* ou *Iapan*, & qui est composé de deux puissants Royaumes, que l'on appelle *Meaco* & *Amagunce*, sous lequel tous les autres sont compris. L'autre partie s'appelle *Ximo*, & comprend neuf Royaumes ou Provinces, dont les principales sont *Bungo* & *Figen*, & la troisiéme partie, que l'on appelle *Xicoum*, comprend les quatre autres Royaumes.

L'on ne sçait si c'est vne Isle ou terre ferme

Les Iaponois mesmes confessent qu'ils n'oseroient pas affirmer si c'est vne Isle, ou si leurs païs tirét à la terre ferme; parce que depuis la Province de *Quanto*, dont la ville & le chasteau de *Iedo* est la capitale, aussi bien que de tout l'Estat, jusqu'à l'extremité de la Province de *Tsungaa*, il y a vingt-sept journées de chemin, vers l'Est & le Nort-est. Apres cela l'on passe vn bras de mer, d'onze lieuës de large, pour entrer en la Province de *Iesso*, ou *Sesso*, qui est tellement couverte de bois parsemé de montagnes, que jusque icy il a esté impossible l'Empereur de *Iapon* de les faire penetrer, pour en sçavoir le particularitez. Tout ce qu'ils en ont appris, c'est que l'on y veu des peuples qui ont le corps velu, & qui laissent croistre l barbe & les cheveux, en sorte qu'ils ressemblent à des beste plutost qu'à des hommes. Ils y ajoustent qu'ils se serven de ce passage par mer; pour entrer en *Sesso*, où ils vont queri des fourvres, non parce que la mer la separe du *Iapon*, mai

parce qu'il faudroit faire vn trop grand détour par des montagnes inacceſſibles, qui joignent ces deux Provinces. 1639.

L'Iſle que nous appellons, *Iapon* & les habitans *Nippon*, eſt diviſée en ſept grandes Provinces, que l'on appelle *Sayekoch*, *Chickoik*, *Iamay ſoirt*, *Ietſengo*, *Ietſegen*, *Quanto* & *Ochio*, leſquelles ſont ſubdiviſées, en pluſieurs autres plus petites, qui sōt gouvernées, & poſſedées par des Seigneurs ou Princes, que nous nōmerons icy, & y adjouſterons leur revenu, afin que l'on voye par là la puiſſance de cét Eſtat, dont juſques icy l'on a eu fort peu de connoiſſance; mettant les ſommes ſur le pied de leurs *Cockiens*, qui valent environ quatre eſcus, monnoye de France.

Cangano Tſium Angon, Roy ou Prince des Provinces de *Canga*, *Ietchui* & *Natta*, qui demeure au chaſteau de *Canga*, a de revenu vn million, cent quatre-vingts dix mille *cockiens*. 1190000

Les noms & le revenu des grands Seigneurs de Iapon.

Surugano Doynangon, Prince des Provinces de *Suruga*, *Toto* & *Micawa*, qui demeure au chaſteau de *Fuytſui*, ſept cens mille *cockiens*. 700000

Ouwarmo Daynangon, Prince des Provinces d'*Ovavi*, & de *Mino*, qui demeure au chaſteau de *Nangay*, ſept cens mille *cockiens*. 700000

Sendayvo Tſuinangon, Princes des Provinces de *Maſſamme* & d'*Oyſia*, qui demeure au chaſteau de *Senday*, qui eſt imprenable, ſix cens quarante mille *cockiens*. 640000

Sutſumana Tſuijnangon, Prince des Provinces de *Zatſuma oſuny*, *fionga* & *Luikio*, qui demeure au chaſteau de *Cangaſinna*, ſix cens mille *cockiens*. 600000

Kinoconny Dainangon, Prince des Provinces de *Kino* & d'*Iche*, qui demeure au chaſteau de *Wakejamma*, cinq cens cinquante mille *cockiens*. 55000

Cotto fingo Camy, Prince de *Fingo* & des Provinces voiſines, qui demeure au chaſteau de *Koumanotte*, cinq cens cinquante-quatre mille *cockiens*. 554000

Matſendayro Ianonosk, Prince des Provinces de *Tſackiſen* & de *Faccatto*, qui demeure au chaſteau de *Fonckoſva*, cinq cens dix mille *cockiens*. 510000

Matſendayro Yionocami, Prince ou Roy en la grande Province de *Ietſegen*, qui demeure au chaſteau d'*Oede*, cinq cens mille *cockiens*. 500000

1639. *Catto Skibo*, Roy ou Prince en la grande Province d'*Oschio*, qui demeure au chasteau d'*Ais*, quatre cens vingt mille *cockiens*. 420000

Matsendayro Nangato, Prince en la Province de *Sovo*, qui demeure au chasteau de *Fangy*, trois cens soixante dix mille *cockiens*. 370000

Mitono Tsuinangon, Prince de la Province de *Fitayts*, qui demeure au chasteau de *Nito*, trois cens soixante mille *cockiens*. 360000

Nabissima Sinano, Roy ou Prince en la Province de *Fisien*, qui demeure au chasteau de *Logioys*, trois cens soixante mille *cockiens*. 360000

Matsendayro Sintaro, Prince de la Province d'*Inaba*, qui demeure au chasteau de *Tackajano*, trois cens vingt mille *cockiens*. 320000

Todo Isumy, Prince en la Province de *Fuga Iche*, qui demeure au chasteau de *Tsou*, trois cens vingt mille *cockiens*. 320000

Matsendayro Cuncy, Prince de la Province de *Bisen*, qui demeure au chasteau d'*Okajamma*, trois cens dix mille *cockiens*. 310000

Iuno Camman, le plus vaillant de tous les braves du païs, & Prince de la Province de *Totomy*, qui demeure au chasteau de *Sawajamma*, trois cens mille *cockiens*. 300000

Fossocauwa jetchui, Prince ou Roy de la Province de *Boysen*, qui demeure au chasteau de *Cokora*, trois cens mille *cockiens*. 300000

Ojesungi daynsio, Roy en la grande Province de *Ietsengo*, qui demeure au chasteau de *Iuny Samwa*, trois cens mille *cockiens*. 300000

Matsendayro sensio, aussi Roy en la mesme Province de *Ietsengo*, qui demeure au chasteau de *Formanda*, trois cens mille *cockiens*. 300000

Matsendayro Auwa, Prince de la Province d'*Auwa*, qui demeure au chasteau d'*Inots*, deux cens cinquante mille *cockiens*. 250000

Matsendayro Ietchigenocamy, Prince de la Province de *Cange*, qui demeure au chasteau de *Takato*, deux cens cinquante mille *cockiens*. 250000

Matsendayro Tsnisio, Prince de la Province de *Ie*, qui demeure

au chasteau de *Matsiamma*, deux cens cinquante mille *cockiens*. 250000 1639.

Ariumagamba, Prince de la Province de *Tsickingo*, qui demeure au chasteau de *Courune*, deux cens quarante mille *cockiens*. 240000

Moryno Imasacq, Prince de la Province de *Mymasacka*, qui demeure au chasteau de *Tsyamma*, deux cens mille *cockiens*. 200000

Toringanocami, Prince en la Province de *Dewino*, qui demeure au chasteau de *Iammagatta*, deux cens mille *cockiens*. 200000

Matsendayro Tosa, Prince de la Province de *Tosanocoy*, qui demeure au chasteau de *Tckosianna*, deux cens mille *cockiens*. 200000

Satake Okion, Prince en la grande Province de *Dewano*, qui demeure au chasteau d'*Akia*, deux cens mille *cokiens*. 200000

Matsendayro Sunosanocamy, Prince de la Province de *Sunosa*, qui demeure au chasteau de *Tattebays*, deux cens mille *cockiens*. 200000

Foruvo Iamaysiro, Prince de la Province de *Iusimo*, qui demeure au chasteau de *Matsdayts*, cent quatre vingts mille *cockiens*. 180000

Ikenocamy, Prince de la Province de *Samke*, qui demeure au chasteau de Ko*quan*, cent quatre-vingts mille *cockiens*. 180000

Fondacaynocamy, Seigneur de la Province de *Farma*, qui demeure au chasteau de *Taijtno*, cent cinquante mille *cockiens*. 150000

Sackay Counay, Seigneur de consideration en la grande Province de *Dewano*, qui demeure au chasteau de *Fackso*, cent cinquante mille *cockiens*. 150000

Terasauwa simadonne, Seigneur en la grande Province de *Fisen*, qui demeure au chasteau de *Carats*, six vingt mille *cockiens*. 120000

Kion, *Gock Wackasa*, Seigneur de la Province de *wachasa*, qui demeure au chasteau d'*Offamma*, six vingts mille *cockiens*. 120000

Fori Tango, Seigneur dans la grande Province de *Ietsegen*, qui demeure au chasteau de *FoucKyamma*; six vingt mille *cockiens*. 120000

Sackaybarra Schibon Seigneur du païs de *Koosk*e, qui demeure au chasteau de *Tattajits*; six vingts mille *cockiens*. 120000

1639. *Minsno fiongo*, Seigneur du païs de *Bingo*, qui demeure au chasteau de *Foukyamma*, six vingt mille *cockiens*. 120000

Matsendayro Cawayts, Gouverneur ou Capitaine du chasteau de l'Empereur en la Province de *Quanto*, a cent dix mille *cockiens* de revenu. 11000

Occkendeyro Imasacka, Seigneur du païs de *Simotcke*, qui demeure au chasteau de *Octsnomio*, cent dix mille *cockiens*. 110000.

Sammada Ins, Seigneur en la Province de *Simago*, qui demeure au chasteau de *Cosko*, cent dix mille *cockiens*. 110000

Taytsisibaima Finda, Seigneur en la Province de *Tsickingo*, qui demeure au chasteau de *Iannangainva*, cens dix mille *cochiens*. 110000

Ongasaura Onckan, Seigneur au païs de *Farima*, qui demeure au chasteau de d'*Akays*, cent mille *cockiens*. 100000

Indatij Toutomij, Seigneur du païs d'*Iijo*, qui demeure au chasteau d'*Itasima*, cent mille *cockiens*. 100000

Nambou Cinano, Seigneur de grande qualité en la Province d'*Ochio*, qui demeure au chasteau de *Moriamma*, cent mille *cockiens*. 100000

Niva Groseiman, autre Seigneur de qualité en la grande Province d'*Ochio*, qui demeure au chasteau de *Siracauwa*, cent mille *cockiens*. 100000

Abono Bitchion, Capitaine du chasteau d'*Iwatsucki*, qui est à l'Empereur du Iapon, au païs de *Mousays*, quatre-vingts mille *cockiens*. 80000

Kiongocq Onieme, Seigneur du Païs de *Tanga* qui demeure au chasteau de *Tanabe*, soixante dix mille *cockiens*. 70000

Makino Suruga, Seigneur en la grande Province de *Ietsengo*, qui demeure au chasteau de *Nangaoecki*, soixante dix mille *cockiens*. 70000

Nackangamua Neysien, Seigneur en la Province de *Bongo*, qui demeure en la ville de *Nangona*, soixante dix mille *cockiens*. 70000

Matsendayro Tamba, Seigneur au païs de *Cinano* au lieu nommé *Matsinoutte*, soixante dix mille *cockiens*. 70000

Noeytosamma, Seigneur en la Province de *Fitaijts*, qui demeure en la ville de *Iwayro*, soixante dix mille *cockiens*. 70000

Ieckenda Bitshiou, Capitaine du chasteau de *Matsiamma* en la Province de *Bitshiou*, soixante mille *cockiens*. 60000

Matsura Fesen nocamy, Seigneur en la Province de *Fesen*, qui demeure en la Seigneurie de *Firando*, soixante mille *cockiens*. 60000 1639.

Sengocq Biofo, Seigneur en la Province de *Sinano*, qui demeure en la Seigneurie d'*Ojenda*, soixante mille *cockiens*, 60000

Catto Dewado, Seigneur en la Province d'*Iyo*, qui demeure au chasteau d'*Oetz*, soixante mille *cockiens*. 60000

Tosauwi Okiou, Seigneur en la Province de *Dewano*, qui demeure en la Seigneurie de *Cinchiro*, soixante mille *cockiens*. 60000.

Matsendayro Iwamy, Seigneur en la Province de *Farima*, qui demeure en la Seigneurie de *Chisogori*, soixante mille *cockiens*. 60000.

Matskonra Boungo, Seigneur en la Province de *Fisen*, qui demeure en la Seigneurie de *Sunabarra*, soixante mille *cockiens*. 60000

Ietscauwi Tonnomon Seigneur en la Province de *Bongo*, qui demeure en la Seigneurie de *Fita*, soixãte mille *cockiens*. 60000

Tsangaar Ietchiu, Seigneur en la grande Province d'*Ochio*, qui demeure en la Seigneurie de *Tsungaa*, sur la mer, soixante mille *cockiens*. 60000

Ougasau Wara sinano, Seigneur en la Province de *Farima*, qui demeure en la Seigneurie de *Sekays*, soixante mille *cockiens*. 60000

Ilho Curri, Seigneur en la Province de *Fonga*, qui demeure au chasteau d'*Orasi*, cinquante mille *cockiens*. 50000

Fourtasiobo, Seigneur en la Province d'*Iwamy*, qui demeure au chasteau de *Daysiro*, cinquante mille *cockiens*. 50000

Wakibacka Awiys, Seigneur en la Province de *Sinano*, qui demeure en la Seigneurie d'*Ina*, cinquãte mille *cockiens*. 50000

Conicky Nargato, Seigneur en la Province d'*Ische*, qui demeure en la Seigneurie de *Toba*, cinquãte mille *cockiens*. 50000

Atima Seymonoske, Seigneur en la Province de *Nicke*, qui demeure en la Seigneurie d'*Accanda*, cinquante mille *cockiens*. 50000

Outasiaba, Seigneur en la Province de *Iamatta*, qui demeure en la Seigneurie d'*Outa*, cinquante mille *cockiens*. 50000

Matsendayro Dewadonne, Seigneur en la grande Province de *Ietsenio*, qui demeure en la Seigneurie de *Chibatta*, cinquan-

1639. te mille *cockiens.* 50000

Mino-knyts Foky, Seigneur en la mesme grande Province de *Ietsenio*, qui demeure aussi en la Seigneurie de *Chibatta*, cinquante mille *cockiens.* 50000

Inaba Minbou, Seigneur en la Province de *Boungo*, qui demeure en la Seigneurie d'*Ousisiro*, cinquante mille *cockiens.* 50000

Croda Caynocamy, Seigneur en la Province de *Sinano*, qui demeure en la Seigneurie de *Comro*, cinquante mille *cockiens.* 50000.

Matsendayro Sovodonne, Seigneur en la Province d'*Isumy*, qui demeure en la Seigneurie de *Kisnowodda*, cinquante mille *cockiens.* 50000

Touda Sammon, Seigneur en la Province de *Tsounocouny*, qui demeure au chasteau d'*Amangasac*, cinquãte mille *cockiens.* 50000

Stotsijaganni Kennots, Seigneur en la Province d'*Iche*, qui demeure au chasteau de *Cangou*, cinquânte mille *cockiens.* 50000

Fonda Ichenocamy, Seigneur en la Province de *Micawa*, qui demeure au chasteau d'*Ockasacka*, cinquante mille *cockiens.* 50000

Matsendayro Iammayßiro, Seigneur en la Province de *Tamba*, qui demeure en la Seigneurie de *Sassijamma*, cinquante mille *cockiens.* 50000

Mory Caynocamy. Seigneur en la Province d'*Inga*, qui demeure en la Seigneurie de *Sourosada*, cinquante mille *cockiens.* 50000

Fonda Notanocamy, Seigneur en la Province de *Farima*, qui demeure en la Seigneurie de *Fimoys*, 50. mille *cockiens.* 50000

Akito Chionoske, Seigneur en la Province de *Fitayts*, qui demeure en la Seigneurie de *Cichindo*, autant. 50000

Assano Oevieme, Seigneur en la Province de *Chiono*, qui demeure en la Seigneurie de *Cassama*, autant. 50000

Neyto Cinocamy, Seigneur en la mesme Province de *Chiono*, qui demeure en la Seigneurie d'*Akandate*, autant. 50000

Catto S'kibodonne, Seigneur en la grande Province d'*Ochio*, qui demeure en la Seigneurie d'*Ains*, autant. 50000

Soma Daysiennocamy, Seigneur en la mesme Province d'*Ochio*, qui demeure au chasteau de *Soma*, autant. 50000

Foyda jamatta, Seigneur en la Province de *Taysima*, qui demeure en la Seigneurie d'*Isius*, autant. 50000

Ouikobo

Ouckobo Cangato, Seigneur en la Province de *Mino*, qui demeure au chasteau de *Canuo*, cinquante mille *cockiens*. 50000 1639.

Neyto Boysen, Seigneur en la Province de *Dewano*, qui demeure en la Seigneurie de *Iodata*, cinquante mille *cockiens*. 50000

Inaba Awtys, Seigneur en la Province de *Tainbo*, qui demeure en la Seigneurie de *Fouckuijt Syamina*, quarante mille *cockiens*. 40000

Cammet Deyrick, Seigneur en la Province d'*wimy*, qui demeure en la Seigneurie de *Mongamy*, quarante mille *cockiens*. 40000

Cattayngiri Ismou, Seigneur en la Province de *Iammatta*, qui demeure en la Seigneurie de *Tatsta*, quarante mille *cockiens*. 40000

Fonda findanocamy, Seigneur en la grande Province de *Ietsegen*, qui demeure en la Seigneurie de *Maroka*, quarante mille *cockiens*. 40000

Itakoura Sovodome, Gouverneur pour sa Majesté de la grande ville de *Miaco*, a de revenu en la Province de *Iamayssiro*, quarante mille *cockiens*. 40000

Matsendayro Bongo, Seigneur en la Province d'*Iwamy*, qui demeure en la Seigneurie de *Nacksmia*, autant. 40000

Fonda Nayky, Seigneur en la Province de *Farima*, qui demeure en la Seigneurie de *Fimets*, quarãte mille *cockiens*. 40000

Matsendayro Tango, Seigneur en la grande Province d'*Ochio*, qui demeure en la Seigneur'e de *Sucki*, quarante mille *cockiens*. 40000

Canna Monti Isoumo, Seigneur en la Province de *Finda*, qui demeure en la Seigneurie d'*Oumori*, quarãte mille *cockiens*. 40000

Chiongòck Chivry, Seigneur en la Province de *Tango*, qui demeure en la Seigneurie de *Tannabe*, trente six mille *cockiens*. 36000

Outagiobo, Seigneur en la Province de *Mino*, qui demeure en la Seigneurie d'*Itsnoday*, trente mille *cockiens*. 30000

Matsendioro Ietso, Gouverneur du chasteau de *Iondo*, en la Province de *Iamayssiro*, trente mille *cockiens*. 30000

Matsendayro Ouckon, Seigneur en la Province de *Farima*, qui demeure en la Seigneurie d'*Ocko*, autant. 30000

Minsonija Ichenocamy, Seigneur en la Province de *Cooske*, qui

1639. demeure en la Seigneurie de *Chinotayins*, autant. 30000

Iammasacka Kaynocamy, Seigneur en la Province de *Bitchiou* qui demeure en la Seigneurie de *Narse*, autant. 30000

Matsendayro jamatto, Seigneur en la Province de *Ietsesen*, qui demeure en la Seigneurie de *Gatsiamma*, trente mille cockiens. 30000

Iunofiobo, Seigneur en la Province de *Cooske* qui demeure en la Seigneurie d'*Anna*, autant. 30000

Matsendayro Tonnemon Seigneur en la Province de *Micamwa*, qui demeure au chasteau de *Iussimda*, autant. 30000

A K suski Nangato, Seigneur en la Province de *Nicko*, qui demeure en la Seigneurie de *Summino*, autant. 30000

Sova Inaba, Seigneur en la Province de *Sinano*, qui demeure en la Seigneurie de *akiboys*, autant. 30000

Singanoma Ouribe, Seigneur en la Province de *Totomy*, qui demeure au chasteau de *Sese*, autant. 30000

Simaas Oemano ke, Seigneur de la Province de *Nicko*, qui demeure en la Seigneurie de *Sandobarra*, autant. 30000

Kinostay Iemon, Seigneur en la Province de *Bongo*, qui demeure en la Seigneurie de *Fius*, autant. 30000

Sonot Siussima, Seigneur de l'Isle *Tsiussima*, autant. 30000

Koynde Invano, Seigneur en la Province de *Tonga*, qui demeure en la Seigneurie d' *Koda*, autant. 30000

Fonda Simosa, vn des plus vaillants de tout cét Estat, & Gouverneur du chasteau de *Nissewo*, en la Province de *Micauwa*, autant. 30000

Goriok Setsnocanny, Seigneur en la Province de *Micauwa*, qui demeure au chasteau de *Fammamats*, autant. 30000

Chinsio Suraga, Seigneur en la Province de *Fitaeyts*, qui demeure en la Seigneurie de *Isuitoura*, autant. 30000

Sakuma Feysen, Seigneur en la Province de *Sinano*, qui demeure en la Seigneurie d'*rajamm*, autant. 30000

Todo Toiysina, Seigneur de la Province de *Mino*, qui demeure en la Seigneurie de *Canna iamma*, autant. 30000

Fonda Isumy, Seigneur en la Province de *Fitacyts*, qui demeure en la Seigneurie de *Minangauwa*, autant. 30000

Tongauwa Tosa, Seigneur en la Province de *Bitchiou*, qui demeure en la Seigneurie de *Niakys*, trente mille cockiens. 30000

Matsendayro Tosa, Seigneur en la Province de *Ietsesen*, qui demeure en la Seigneurie de *Konomatta*, trente mille *cockiens*. 30000. 1639.

Sangÿ farra Fokÿ, Seigneur en la Province de *Fitaeyts*, qui demeure en la Seigneurie d'*Oungouri*, vingt mille *cockiens*. 20000

Kinostay Counay, Seigneur en la Province de *Bitchiou*, qui demeure en la Seigneurie de *Courosy*, vingt mille *cockiens*. 20000

Matsendayro Koyßiro, Seignevr en la Province de *Farima*, qui demeure en la Seigneurie de *Firamma*, autant. 20000

Inasacka Tsounakamy, Gouverneur du chasteau du Roy en la Province d'*Onosacka*, autant. 20000

Matsendayro Kennots, Seigneur en la Province de *Tamba*, qui demeure en la Seigneurie de *Cammejamma*, autant. 20000

Mastay Saske, Seigneur en la Province d'*Ochio*, qui demeure en la Seigneurie de *Sanbonmaets*, autant. 20000

Oumoura Minbou, Seigueur en la Province de *Fisen*, qui demeure en la Seigneurie de *Daymats*, autant. 20000

Matsendayro Isumy, Seigneur en la Province de *Mino*, qui demeure en la Seigneurie de *Iwamoura*, autant. 20000

Matsendayro Conocamy, Seigneur en la Province de *Sounocomy*, qui demeure en la Seigneurie de *Fyannotori*, autant. 20000

Minsnofayto, Seigneur en la Province de *Micawa*, qui demeure au chasteau de *Caria*, autant. 20000

Neyto Tatewaky, Seigneur en la Province de *Chiono*, qui demeure en la Seigneurie d'I*wystoowa*, autant. 20000

Ongasauware Wakasa, Seigneur en la Province de *Simosa*, qui demeure en la Seigneurie de *Sekÿada*, autant. 20000

Fischicatta Cammon, Seigneur en la Province de *Chiono*, qui demeure en la Seigneurie de *Mauwaro*, autant. 20000

I*waky Sirrosy*, Seigneur en la mesme Province de *Chiono*, qui demeure en la Seigneurie de I*edoura*, autant. 20000

Reckongo Fingo, Seigneur en la Province de *Dewano*, qui demeure en la Seigneurie de I*uri*, autant. 20000

Tackenacke Oenieme, Seigneur en la Province de *Bongo*, qui demeure en la Seigneurie de *Founay*, autant. 20000

Mouri I*chenocamy*, Seigneur en la Province de *Boungo*, qui demeure en la Seigneurie d'*Ounays*, autant. 20000

Wackebe Sackjow, Seigneur en la Province de *Totomy*, qui demeure en la Seigneurie d'*Ounoso*, autant. 20000

1639. *Itsifoys Insnocamy*. Seigneur en la mesme Province de *Totomy*, qui demeure en la Seigneurie de *Cosioys*, vingt mille *cockiens*.

Il y a outre cela plusieurs autres Seigneurs, qui ont des revenus fort considerables, sçavoir *Sangoro Saffioye*, & *Fory Mimasack*, qui ont chacun vingt mille *cockiens* de revenu.

Quajamma Sammon, *Fossacauw Gemba*, *Sackina Daysen*, *Matsanday o Daysien*, *Gotto Amoys*, Seigneur de l'Isle de *Gotto*, aupres de *Firando*, *Cattaingeri Wami*, *Crusima Ietsingo*, *Couibor Totomy*, *Tokingi Mondo*, *Miake Ietsingo*, *Sackay Ouckon*, *Conda Iwami*, *Nasva Ieuts* & *Gudavra Bisen*, qui ont chacun quinze mille *cockiens* de revenu. Il y en a aussi plusieurs autres, jusqu'au nombre de vingt-cinq ou vingt-six, qui ont chacun dix mille *cockiens* de revenu. Mais celuy des Seigneurs de la Cour, qui sont actuellement dans le service, est trop considerable, pour n'en parler point en particulier.

Revenu des Ministres d'Estat

Deyno Ojedonne, a cent cinquante mille *cockiens* de revenu.	150000
Sackay Outandonne, six vingts mille.	120000
Nangay Sinanodonne, cent mille.	100000
Sackay Sannikodonne, quatre-vingts dix mille.	90000
Audo Ockioudonne, soixante-mille.	60000
Inoie Cawaytdonne, cinquante mille *cockiens*.	50000
Inaba Tangodonne, quarante mille *cockiens*.	40000
Saccay Aiwadonne, trente mille *cockiens*.	30000
Saccay Iamaissoradonne, trente mille *cockiens*.	30000
Neyta Ingadonne, vingt mille *cockiens*.	20000
Tsmitsia Nimbodonne autant.	20000
Nisiou Ouckioudonne, autant.	20000
Matsendayro Iemondonne, autant.	20000
Iammanguyts Taytemadonne, autant.	20000
Matsendayro Insdonne, quinze mille *cockiens*.	15000
Abobongodonne, autant.	15000
Auwojamma Ouckoradonne, autant.	15000
Ciongocq Sensindonne, autant.	15000
Itacoura Neyseindonne, autant.	15000
Narsie Insdonne, autant.	15000
A Kiamontta Taysimadonne, autant.	15000
Forita Cangadonne, a dix mille *cockiens* de revenu.	10000
Mivrasimadonne, autant.	10000

1639.

Maynda Gonoskodonne, autant.	10000
Missona Iamatta, autant.	10000
Fory Itsnocamy, autant.	10000
Mivry Oomanoskdonne, autant.	10000
Fonda Sanjandonne, dix mille *cockiens*.	10000

En quoy consiste le revenu des Princes & des Seigneurs, dont nous venõs de parler, ne cõsiste qu'en domaine: car les vns sont riches en bled & en bestail, les autres en mines d'or & d'argent, ou en cuivre, estain, vif-argent, fer, &c. Les autres en bois, en chanvre, en cotton ou en soye: dont l'Empereur à vne tres-parfaite connoissance, par l'information que luy en donnent les Secretaires, qu'il met aupres d'eux, pour avoir le maniement de leurs affaires. Car il leur envoye à chacun vn Secretaire avec vn billet, conceu en ces termes. Mon cher, je sçay " que vous avez beaucoup de vassaux, & que les affaires que " vous avez sont grandes; c'est pourquoy je vous envoye vn " homme, qui vous pourra soulager, & de la fidelité duquel je " vous puis respondre; parce qu'il a esté nourry dãs ma maison. " Servez vous-en, & agreez le soin que j'ay de vôtre persõne & " de vos affaires. Ce sont en effet des personnes qui ont servy " l'Empereur dés leur jeunesse, en ses trois chambres, & dont il connoist la suffisance, l'esprit & le jugement, s'asseurant de leur fidelité, nonobstant les preuves qu'il en a peu tirer pendant le temps de leur service, par vn acte signé de leur sang; si bien qu'il ne se passe rien dans les Provinces, dont l'Empereur n'ait vne tres-parfaite connoissance par ce moyen. Car ces Secretaires font vn Iournal exact de tout ce qu'ils voyent en la vie & en la conduite du Prince, qui n'entreprend rien sans leur avis, & ne fait point d'affaire que par leur entremise: ce qui leur donne vne grande autorité dans les Provinces, & beaucoup de credit aupres des Princes, qui ont besoin de leur faveur, pour se conserver à la Cour. Les Princes se plaisent aussi à avoir aupres de leurs personnes des gens sçavants & entendus, capables de remarquer les fautes qu'ils font en leur conduite, & qui ayent assez d'asseurance pour leur faire des remonstrances, aimans mieux qu'vn fidelle domestique les leur dise, & leur dõne le moyen de les corriger, que souffrir que le peuple en parle, ou que l'on en prẽne pretexte, pour leur rendre de mauvais offices aupres de l'Empereur.

Politique de l'Empereur de Iapon.

1639. Les Seigneurs ont trois noms. Les grands Seigneurs, qui possedent les principales Provinces ont trois noms; le propre, celuy de la famille, & le surnom; qu'ils prennent de leur Province, & qu'ils donnent ordinairement au chasteau où ils demeurent : & ils se font appeller par le nom de leur famille plutost que par le propre, parce que la famille, à ce qu'ils disent, estoit devant eux. Mais avec cela il n'y point d'homme à qui l'on ne change le nom trois fois : car le nom qu'on luy donne dans l'enfance, n'estant point propre à vn homme fait, on luy en donne vn autre en l'âge de vingt ans, & en celuy de cinquante-cinq ou soixante on luy donne vn troisiesme nom, qui ne seroit point convenable ny à la jeunesse ny a vn âge moins avancé.

Esclaves qui se font mourir avec leurs maistres. La mort des grands Seigneurs se voit ordinairement accompagnée de l'execution volontaire de vingt ou trente vassaux ou esclaves, qui se fendent le ventre, & se font mourir avec leurs Maistres. Ce sont des gens qui s'y sont obligés par serment, & qui ont voulu reconnoistre l'amitié particuliere que les Seigneurs leur témoignent. Ceux-cy, apres avoir fait entendre au Seigneur, qu'ils sont en estat de s'obliger à ce sacrifice volontaire, luy disent. *Tres-puissant Seigneur, vous avez tant d'autres vassaux & domestiques, dont l'affection & la fidelité vous est connuë:& qui suis-je moy, ou qu'ay je merité, que vous me vueilliez honnorer de vostre faveur, pardessus les autres? Ie vous donne cette vie, qui est desia à vous, & vous promets que je ne la conserveray, que tant qu'elle pourra estre vtile à la vostre.* Apres cela le Seigneur & le vassal vuident chacun vne tasse de vin, qui est la ceremonie la plus religieuse, dont ils puissent confirmer leur serment, qui devient par là inviolable.

Maniere de se fendre le ventre. Pour faire cette execution apres la mort de leur Seigneur, ils font vne assemblée de leurs plus proches parents, qui les conduisent à la mesquite, ou *Pagode*, où ils s'asseent sur des nattes & des vestes, dont ils couvrent le plancher, & apres avoir fait grand'chere ils se fendent le ventre en croix, en sorte que tous les boyaux en sortent, & s'il leur reste encore assez de cœur, ils s'achevent, en se donnant vn coup dans la gorge. Il y en a mesmes, qui sçachans que leur maistre entreprend quelque bastiment, ou pour luy, ou pour l'Empereur, le prient de souffrir qu'ils ayent l'honneur de se pouvoir coucher sous les fondements, qu'ils croyent rendre

inesbranlables par ce sacrifice volontaire ; & dés qu'on leur accorde leur priere, ils se couchent gayement dans les fondements, & font jetter sur eux les plus grosses pierres, qui les escrasent en vn moment. Mais ce n'est que le desespoir, qui les porte le plus souvent à cette resolution ; parce que ce sont la plus part esclaves, qui sont si mal-traittés, que la mort leur est beaucoup plus supportable que la vie. 1639.

Leurs mesquites.

Toutes leurs *Pagodes*, ou mesquites sont de bois, élevées de terre de trois ou quatre pieds, & ont environ sept ou huict toises en quarré. Elles ont par dehors plusieurs tourelles, bien percées & dorées, mais fort petites, & embellies de quelques figures grotesques, & fort mal proportionnées. Ils ont aussi des statuës dans leurs *Pagodes*, ausquelles ils adressent leurs prieres, & leur font des aumosnes de quelques *caxias*, qui tournent au profit de leurs Prestres.

Les villes de Iapon n'ont point de murailles.

Mais leurs chasteaux sont bien mieux bastis. Sa Majesté en a plusieurs fort beaux & fort grands, mais les plus considerables sont ceux d'*Osacca* & *de Iedo*. Les Princes & Seigneurs en ont aussi de fort beaux, mais ceux qui sont fortifiés, sont obligez de recevoir garnison du Souverain. Les villes ne le sont point : car à la reserve de quelques-vnes, qui sont entre *Firando & Iedo*, qui ont de simples murailles, les autres n'en ont point du tout : mais toutes les ruës sont droites, & faites sur vne mesme largeur & longueur, qui est de soixante *Iekiens*, qui font environ quatre-vingt-dix toises. Elles ont chacune deux portes, que l'on ferme la nuict, & l'on y fait garde. Elles ont aussi chacune deux officiers, qui ont la direction de la Police, & qui sont tenus de rendre compte des desordres qui se commettent en leur quartier, & de parler aux Iuges pour les interests de ceux de leur ruë : parce que l'ordre que l'on y a estably, ne permet point que toutes sortes de personnes se presentent indifferemment devant le Magistrat, mais l'on veut que cela se fasse par des personnes, qui sçachent le respect qu'ils doivent à leurs superieurs.

Il n'y a point d'impositions dans le Iapon.

Les villes ou bourgs, n'ont point de revenu particulier, ny de deniers d'octroy, dont elles puissent disposer : car tout le domaine appartient au Souverain, qui en donne le revenu aux Princes & Seigneurs, que nous avons nommés cy-dessus, & ne souffre point qu'on leve aucunes impositions, tailles ou ga-

1639. belles, de quelque nature qu'elles puissent estre. Aussi ne faut-il point apprehender, que la benignité de l'air de ce païs-là engendre de ces sauterelles, qui broutent toute la terre, & tout le fruict des arbres que la gresle a laissé, en sorte qu'il ne demeure aucune verdure aux arbres, ny aux herbes des champs en tout le païs. Il n'y a que le fonds des maisons, qui paye au Seigneur vne redevance annuelle, laquelle neantmoins ne monte qu'à vingt francs pour les plus grandes, à dix pour les moyennes, & à vingt sols pour les plus petites. Les habitans sont outre cela obligés à certaines courvées, & de donner vn homme au Seigneur pour le travail qu'il a à faire : mais cela n'arrive que deux ou trois fois le mois, & n'est que pour vne heure ou deux, & au plus pour vne demy journée. Par ce moyen le Seigneur vit de son domaine, le soldat de ses appointements, le marchand de son trafic, l'artisan de son mestier, & le laboureur de son travail.

L'vn des plus considerables revenus des Seigneurs consiste en la pesche, particulierement en celle de la baleine, que l'Empereur leur donne. Il s'en prend tous les ans deux ou trois cens sur les costes de *Iapon*; mais elles ne sont pas si puissantes que celles que l'on prend vers le Nort, & n'ont au plus que sept ou huict poulces de lard, mais beaucoup de chair, que les *Iaponois* mangent.

Pouvoir des maistres sur leurs domestiques,

Il n'y a point de Seigneur, ny mesme de Bourgeois ou de marchand, qui n'ait le pouvoir de faire mourir ses vassaux, ou domestiques, par la voye de Iustice, qu'il se rend luy-mesme; mais l'Empereur la rend aux autres, & la fait administrer par tout le païs sous son nom. Les Gentilhommes & les soldats ont cét advantage, qu'ils se peuvent eux-mesmes fendre le ventre; mais les autres sont contraints de souffrir la mort par les mains du bourreau. Ils disent pour leur raison, que les marchands sont en quelque façon infames, parce qu'ils sont la plus part menteurs, & ne craignent point d'affronter ceux qui se fient en eux. Ils mesprisent les artisans, parce qu'ils les considerent comme des serviteurs publics, & les paisans, à cause de leur condition miserable; laquelle n'est pas meilleure en effet, que celle des esclaves. Il n'y a que les Gentilshommes & les soldats, qui y soient considerés, & qui y vivent aux despens & du travail d'autruy.

Il y a

Il n'y a point de crime si petit que l'on ne punisse de mort, mais principalement le larcin, quand il ne seroit que de la valeur d'vn sol. Le jeu de hazard, & mesme celuy d'adresse y est capital, quand on joüe de l'argent, & celuy qui tüe, mesme innocemment, & en son corps defendant, doit mourir irremissiblement: mais avec cette difference, que ces malheureux, comme aussi ceux qui commettent des fautes ou des crimes, qui ne seroient point punis de mort icy, meurent seuls, mais les autres criminels enveloppent tous leurs parents en leurs disgraces: de sorte que pour le crime d'vne seule personne l'on fait mourir le pere, les freres & les enfans, l'on emmene les femmes & les filles en servitude, & l'on confisque les biens de toute la famille. Ce qui y arrive si souvent, qu'il y a des commissaires establis exprés, pour l'administration des biens confisqués; qui ne tournent point au profit du Roy pourtant, mais sont appliqués au bastiment des *Pagodes*, & aux reparations des ponts & des grands chemins.

1639.

Le jeu y est vn crime.

L'on fait mourir les parens des criminels

La question que l'on donne aux voleurs, faute de preuve, fait plustost condamner les malheureux que les coupables. Pour averer le crime l'on fait rougir vne piece de fer d'vn doigt d'espais, & d'vn pied en quarré, & dés que la premiere couleur est revenuë on la couche sur les deux mains de l'accusé, sur deux fueilles de papier, qui s'allument aussi-tost, & si l'accusé la peut jetter sur vne petite claye, que l'on y pose aupres, sans qu'il se brusle, on le renvoye absous, mais si les mains sont tant soit peu offensées par le feu, on le condamne à la mort. Ce crime est puny d'vn genre de mort tout particulier. L'on attache le criminel avec vne corde de paille par le col à vne grosse canne, à laquelle on met deux autres cannes de travers, en forme de croix de Lorraine, où l'on attache les pieds & les mains, & alors le boureau le perce d'vne pique depuis le costé droit jusqu'à l'espaule gauche, & depuis le costé gauche à l'espaule droite: de sorte que le cœur se trouvant percé de ces coups, le criminel ne languit pas long-temps. Quelque fois l'on se contente d'attacher le criminel par le dos à vn posteau, & on luy fait estendre les mains, que deux hommes tiennent avec des liens de paille, & alors le boureau luy donne vn coup par derriere, qui prenant depuis le col jusques sous l'espaule gauche, passe jusqu'au cœur, & tuë en vn moment.

Supplice particulier pour le voleur.

1639. Les Seigneurs ont vn pouvoir si absolu sur leurs domestiques, qu'il ne faut avoir qu'vn pretexte pour les faire mourir ; ainsi qu'il arriva il n'y a pas long-temps : qu'vn vallet eut l'insolence de s'adresser à vn Gentilhomme, pour se mocquer de luy, en offrant de le servir, mais en demandant vne recompense plus grande que l'autre ne luy pouvoit donner. Le Gentilhomme voyant l'audace de ce marault, se fascha, mais eut l'adresse de cacher son indignation, & luy dît, qu'en effet il luy demandoit des gages excessifs : mais qu'il avoit si bonne opinion de sa personne, qu'il croyoit qu'il en seroit parfaitement bien servy. Et de fait il s'en servit quelque temps, mais vn jour prenant pretexte de sa negligence, & luy reprochant qu'en faisant vn message il s'estoit amusé à la ville, il le fit mourir. La plusspart des Gentilshommes & des soldats sont pauvres, & vivent miserablement, mais comme ils sont glorieux, ils ont la plusspart des vallets, qui leur portent leurs souliers, qui ne sont proprement que des semelles de paille ou de jonc, ayant vn bout vers les doigts, par lequel elles tiennent au pied.

Les crimes pour lesquels on fait mourir les parents des criminels.

Les crimes, pour lesquels l'on fait mourir toute la parenté sont, concussion, fausse monnoye, incendie, violement, meurtre premedité, &c. Si la femme en est complice on la fait mourir avec son mary ; mais si elle est innocente, on l'emmene en servitude. Les peines n'y ont point de proportion avec les crimes, mais les supplices sont si horribles, qu'il y a quelque chose de plus barbare que ce que l'on en peut escrire. Brusler à petit feu, crucifier la teste en bas, faire boüillir dans de l'huile ou dans de l'eau, escarteler, & faire tirer à quatre chevaux, ne sont que des supplices fort ordinaires.

L'on a veu crucifier vn homme la teste en bas, qui avoit entrepris de fournir la charpenterie & les grosses pierres pour vn Palais que le Roy faisoit faire, & qui avoit corrompu les officiers nommés par le Roy, pour recevoir & controoller ce qu'il livreroit. Les officiers furent condamnez à se fendre le ventre, & le marchand à mourir de la façon que nous venons de dire C'estoit vn fort honneste homme d'ailleurs, & qui avoit eu occasion d'obliger plusieurs personnes de qualité ; de sorte que l'on resolut de supplier l'Empereur de luy faire grace de la vie ; bien que ces intercessions pour vn condamné soient en

quelque façon criminelle : & de fait l'Empereur la receut si mal, que les Seigneurs, qui avoient presenté leur requeste, se retirerent sans oser repliquer au reproche, qu'il leur fit de leur mauvais procedé. 1639.

Il arriva en l'année 1638. qu'vn Gentil-homme, à qui le Roy avoit donné le gouvernement d'vne petite Province aupres de *Iedo*, faisoit tant d'exactions sur les païsans, qu'ils se virent contraints d'en faire leurs plaintes à la Cour; où il fut ordonné, que ce Gentil-homme, & tous ses parents se fendroient le ventre en vn mesme jour, & à vne mesme heure. Il avoit vn frere, qui demeuroit à deux cens quarante-sept lieuës de *Iedo*, où il estoit au service du Roy de *Fingo*; vn oncle qui demeuroit en *Satsuma*, à vingt lieuës plus avant : vn fils qui estoit au service du Roy de *Kinocuni*, vn petit fils, qui estoit au service du Roy de *Massamme*, à cent dix lieuës de *Iedo*, & à trois cens quatre-vingts de *Satsuma*, vn autre fils au service du Gouverneur du chasteau de *Quanto*, deux freres, qui estoient au regimẽt des gardes de l'Empereur, vn autre fils, qui avoit épousé la fille vnique d'vn riche marchand aupres de *Iedo*; & neantmoins il falloit que l'execution de toutes ses personnes se fist à la mesme heure. Pour cet effet l'on compta combien de temps il falloit pour envoyer l'ordre au lieu le plus esloigné, & apres avoir pris pied la-dessus, l'on commanda aux Princes de tous les lieux, que nous venons de nommer, de faire mourir toutes ces personnes au jour nommé, & justement à l'heure que le Soleil seroit au Midy: ce qui fut tres-punctuellement executé. Le marchand, qui avoit donné sa fille à ce Gentil-homme, mourut d'affliction, & la veuve se fit mourir de faim. Le mensonge s'y punit aussi de mort, particulierement celuy qui se dit en la presence du Iuge.

Execution horrible.

Le mensonge s'y punit de mort.

Ces supplices au reste ne sont que pour les Gentils-hommes, pour les soldats, pour les marchãds & pour les autres personnes de moindre condition : mais l'on punit ordinairement les Rois & les Seigneurs de qualité bien plus cruellement, que si on les faisoit mourir. Car on les relegue dãs vne Isle nommée *Faytsensima*, qui est à quatorze lieuës de la Province de *Iedo*, & n'a pas plus d'vne lieuë de tour. Elle n'a ny port ny rade, & ses bords sont tellement escarpés, que c'est sans doute avec vn dernier danger que l'on y est entré la premiere fois. Ceux qui ont entrepris d'y grimper ont trouvé le moyẽ d'y enfoncer de grosses

1639. perches, où ils ont attaché des cordes & des filets, avec lesquels ils enlevent les hommes que l'on y envoye, & suspendent les barques, qui sans cela se briseroient contre le roc, du premier vent qui se leveroit. Il ne vient rien du tout dans l'Isle, sinon quelques meuriers; de sorte que l'on est obligé d'y envoyer dequoy faire subsister les prisonniers, que l'on y confine. On les rafraischit tous les mois, aussi bien que la garnison, mais l'on nourrit les miserables fort sobrement, d'vn peu de ris, de quelques racines, & d'autre meschantes viandes; on leur donne à peine le couvert, & avec cela on les oblige à nourrir des vers à soye, & à faire vne certaine quãtité d'estoffes tous les ans.

La despense de l'Empereur du Iapon.

La despense que l'Empereur du *Iapon* fait tous les ans en sa Cour, & pour ce qui en dépend, sçavoir les gages & appointements des officiers & des Conseillers, monte tous les ans à quatre millions de *cockiens*, & les gages des Gouverneurs des places & des gens de guerre, comme aussi les pensions qu'il donne, montent à cinq millions de *cockiens*.

Ceux qui parlent du Prince Souverain de tout le *Iapon*, luy donnent la qualité d'Empereur, parce que tous les autres Seigneurs du païs, à qui ils donnent celle de Roy, en dependent, & luy obeïssent; non seulement comme vassaux, mais comme ses sujets, puis qu'il les peut faire condamner à la mort, les prive de leurs dignitez, les depossede de leurs terres, les envoye en exil, ou les relegue dans quelque Isle, pour des fautes de fort peu d'importance.

Le chasteau de Iedo.

Le chasteau de *Iedo*, où il se tient ordinairement, a prés de deux lieües de tour, & est fortifié de trois murailles & d'autant de fossés, fort profonds & revestus de pierre de taille, mais si irreguiliers, qu'il est impossible de luy donner vne forme certaine. En moins de trois cens pas l'on passe par huict ou neuf portes, dont il n'y a pas vne qui responde à l'autre; car en entrant par la premiere il faut tourner à la main droite, pour trouver la seconde, & de là à la main gauche, pour aller à la troisiéme, & ainsi alternativement jusqu'à la derniere. Apres la derniere porte l'on trouve vne place d'armes pour trois ou quatre mil hommes, à laquelle aboutissent toutes les ruës, qui sont belles & larges, ayans des deux costez plusieurs Palais, tres-magnifiquement bastis. Les portes sont garnies de grosses barres de fer, & sur chaque porte est vne maison, capable de loger deux ou trois cens soldats. Le Palais du Prince

est au fonds du chasteau, & est composé de plusieurs apparte- 1639.
ments, salles, chambres, cabinets, galeries, jardins, vergers, bois, estangs, rivieres, fontaines, courts, &c. & de plusieurs maisons particulieres, pour ses femmes & concubines.

Les Palais des Roys.

Au sortir du Palais l'on entre dans vn retranchement, où demeurent les Princes du sang, & les Conseillers d'Estat, & de là l'on passe dans vn autre quartier, où sont les Palais des Roys, & des grands Seigneurs du *Iapon*, qui sont tous dorés dehors & dedans, & d'autant plus magnifiquement bastis, qu'ils y font de la despense à l'enuy les vns des autres, pour complaire à l'Empereur. Dans le quartier suivant demeurent d'autres Princes & Seigneurs, qui ne sont pas si puissants que les premiers, mais qui ne laissent pas d'y avoir leurs Palais dorés, & si superbement meublés, qu'en y entrant il semble que l'on y rencontre vne montagne d'or. C'est en ce quartier-là que demeurent quelques femmes, & les fils aisnés de ces Princes, que l'Empereur fait élever à la veüe de la Cour, afin qu'il ait autant d'ostages de la fidelité de leurs peres : de sorte que ce chasteau, quoy qu'aussi grand qu'vne bonne ville, ne laisse pas de fourmiller tellement de monde, que les rües ne les peuvent pas tenir.

Suitte de l'Empereur de Iapõ.

Quand l'Empereur sort de son Palais, il monte à cheval, où il se fait porter dans vn Palanquin, ouvert de tous costés, & il se fait accompagner d'vn bon nombre de Seigneurs, que l'on appelle les *Camarades* de l'Emperenr. Ce sont des Seigneurs de grande qualité, & qui sont fort riches, mais qui avec cela ne laissent pas de s'appliquer à des choses, qui les peuvent rendre necessaires ou agreables. Les vns sçavent la Musique, ou la Medecine, les autres sçavent bien escrire, & peindre, ou sont éloquents & capables de negotier. Apres eux suit vne partie de la garde, qui n'est composée, que de personnes choisies parmy les enfans des grands Seigneurs, cadets, cousins ou parens, ou bien bastards de ceux qui sont dans des emplois, ou qui y peuvent pretendre par leur naissance. Les gardes ordinaires viennent en suitte, commandées par leurs Colonels, & par les autres officiers, qui les separent en sorte, que deux ou trois mille marchent devant l'Empereur, & autant derriere. Parmy vn si grand nõbre de soldats, il ne s'en trouve pas vn, qui n'ait esté trié, qui n'ait donné des preuves de son courage, qui

Ses gardes.

1639. n'ait appris tous les exercices necessaires, pour pouvoir reüssir au mestier, & qui ne responde de la mine à l'employ qu'on leur donne. Ils laissent de l'espace entr'eux & l'Empereur, pour plusieurs autres Seigneurs, qui se trouvent aupres de la personne de sa Majesté, qui paroist extremement parmy cinq ou six cens hommes, vestus de noir, tant à pied qu'à cheval, avec tant de gravité, & avec tant d'ordre, que non seulement il n'y en a pas vn qui quitte son rang, mais mesme l'on n'y entend pas dire vn seul mot. Les ruës sont balayées & couvertes de sable, & toutes les portes des maisons ouvertes; sans que neantmoins personne paroisse dans les boutiques ou aux fenestres, où s'il s'y rencontre quelqu'vn, les gardes le font mettre à genoux, jusqu'à ce que l'Empereur soit passé.

Le Dayro.

De cinq en cinq ans l'Empereur va à *Meaco*, faire la reverence au *Dayro*, qui est le veritable Prince du *Iapon*, & qui en a encore la qualité; mais sans aucune fonction. L'on employe vne année entiere aux preparatifs de ce voyage, dont nous ferons cy-apres vne description particuliere, & l'on envoye les ordres aux Seigneurs, qui doivent suivre, & qui se rendent pour cet effet au jour nommé aux lieux où ils doivent rencontrer le Roy; se partageans en sorte, que les vns prennent le devant, pour relever ceux qui partent avec la Cour, afin d'éviter le desordre & la confusion, qui seroit inevitable parmy vn si grand nombre de Princes, qui sont tous obligez de paroistre en cette occasion, avec ce qu'ils ont de beau & de magnifique.

Magnificence de l'Empereur.

Il y a depus la ville de *Iedo* jusqu'à cellle de *Meaco* environ six vingts cinq lieuës, & l'on n'en sçauroit faire trois ou quatre, que l'on ne rencontre vne bonne ville, capable de loger la Cour: & neantmoins l'Empereur a fait faire en cette espace, dans vne distance égale, vingt-huict belles maisons, entre lesquelles il y a vingt grands chasteaux, & en chaque maison il trouve vn équipage de Roy, composé de Gentil-hommes, de gardes, de chevaux, d'officiers & de vallets, avec les vivres necessaires pour la nourriture de tout le train. Ceux qui l'accompagnent au sortir de la ville de *Iedo*, le laissent entre les mains de ceux qu'ils trouvent en la premiere maison, & ceux-cy l'accompagnent jusqu'à la deuxiéme, & ainsi de suitte jusqu'à la ville de *Meaco*, d'où il part avec le mesme ordre; parce que les équipages attendent son retour, & le reconduisent de la mesme façon jusqu'à *Iedo*.

Les Empereurs du Iapon bastissent souvent de ces chasteaux, 1639.
& les font achever dans si peu de temps, que dans six mois ils font vn bastiment, que l'on ne feroit pas icy en six ans. L'on en a vn exemple au chasteau, que l'Empereur fit bastir en l'an 1636. en la Province de *Nicko*, à quatre journées de la ville de *Iedo*. Il est fortifié d'vn double fossé, & d'vn double rempart, & l'vn & l'autre revestu de pierre de taille, & il est si vaste, & composé de tant de Palais particuliers, pour les grands de la Cour, & de tant d'appartements, de jardins & de fontaines, pour l'Empereur mesme, que le plus habille architecte de l'Europe n'y eust point reüssi en plusieurs années: & neantmoins il se trouva achevé en moins de cinq mois; tant l'on y employa de maçons, de charpentiers, de menuisiers, de tailleurs de pierres, d'orfevres, de doreurs, de peintres, de vernisseurs & d'autres ouvriers. Ce chasteau est si avant dans le païs, que l'Fmpereur n'y loge qu'une fois l'an, lors qu'il va faire ses devotions au sepulcre de son pere, qui est en ces quartiers-là, & qui l'oblige à y demeurer deux nuicts.

Ses tresors sont immenses, & si grands, qu'il est impossible d'en pouvoir parler pertinemment; parce que l'or & l'argent est enfermé dans des coffres, & caché dans les tours du chasteau, & mesme çà & là dans le païs, où il s'accumule tous les jours à l'infiny, puis que la despense qu'il fait le long de l'année ne consume pas le revenu de deux mois. L'Empereur defunct, pere de celuy qui regne aujourd'huy, estant au lict de la mort, fit venir son fils; & luy dît: Que le Royaume & tous les tresors luy appartenoient; mais qu'il luy avoit voulu recommander particulierement quelques coffres & cabinets, où il trouveroit les anciennes chroniques du Royaume, & plusieurs beaux livres de morale, & avec cela les bagues & les pierreries de la Couronne: l'exhortant d'en faire estat, parce qu'ils luy avoient esté chers, aussi bien qu'à ses predecesseurs. Les pieces qu'il recommanda singulierement à son fils estoient vn sabre ou cimeterre appellé *Iejuky Massamme*. Vn autre cimeterre nommé *Samoys*. Vn autre plus petit cimeterre, que l'on appelle *Bongo Doyssiro*. Vn petit pot à *Tsia* ou *The*, appellé *Naraissiba*. Vn autre pot à *Tsia* plus grand que le premier, nommé *Stengo*, & vn livre escrit à la main intitulé *Auc Koki Kindoi*. Il laissa outre cela à son frere aisné, Roy *d'Owary*, vn tableau, appellé *Darma*, Ses tresors.

1639. que l'on ne regarde que par l'envers, & vn cimeterre, appellé *Massamme*. A son second frere, Roy de *Kinocouny*, vn cimeterre appellé *Iessmassamme*, & vn tableau de grenoüilles, & au troisiesme frere, Roy de *Mico*, vn cimeterre, appellé *Sandamé*, & vn livre escrit à la main, nommé *Sinche*. Et bien que ses six dernieres pieces ne pussent pas entrer en comparaison avec celles qu'il avoit leguées à son fils, si est-ce qu'il n'y en avoit pas vne, qui ne valust plus de mille *Oebans* d'or, qui valent quarante sept mille *Thayls*, ou escus d'argent. Il laissa outre cela à plusieurs Princes & Princesses du Sang, à des Seigneurs & Dames de qualité, à des soldats & à de domestiques, pour plus de trente six millions de legs.

L'Empereur de Iapon est Vice-Roy.

L'Empereur d'aujourd'huy n'estoit pas encore marié, quād il parvint à la Couronne, apres la mort de son pere, par vne detestable habitude qu'il avoit contractée pour la sodomie: de sorte que dans l'aversion, qu'il avoit prise pour les femmes, l'Estat courant fortune de demeurer sans chef, le *Dayro* chosit parmy ses plus proches parentes, & parmy les plus qualifiées Princesses du Royaume, deux filles d'vne rare beauté, qu'il envoya à l'Empereur, & le fit prier de faire choix de celle des deux qui luy plairoit le plus, pour l'honnorer de la qualité de *Miday*, qui est celle qu'ils donnent à la femme legitime de l'Empereur. Il eut la complaisance d'espouser l'vne: mais ses brutalités l'avoient tellement débauché, qu'il la traittoit avec tant d'indifference, qu'elle la jetta dans vne profonde melancholie, qui luy pensa couster la vie. Sa nourrice, touchée de compassion de la voir en cét estat, prit vn jour la liberté de dire au Roy, qu'elle ne pouvoit pas comprendre, comment il pouvoit se resoudre à abandonner & à mespriser vne beauté, capable de charmer les plus insensibles, pour suivre les appetits dereglés, que l'on ne peut assouvir, sans faire violēce à la nature. L'Empereur, qui estoit alors de bonne humeur, s'altera tellement de ce discours, que s'estant aussi-tost retiré dans vn autre appartement, il y fit venir plusieurs architectes & entrepreneurs, à qu'il commanda de bastir vn chasteau, fortifié de plusieurs fossés & pontlevis, & de fort hautes murailles, où il confina sa femme, avec sa nourrice, & toutes les femmes & filles de sa suitte. La nourrice de l'Empereur, qui avoit plus de credit aupres de luy, que sa pro-

Confine sa femme dans vn chasteau.

pre

pre mere, voyant que par ce moyen les heritiers alloient manquer dans la maison Royale, s'avisa de faire venir à la Cour toutes les plus belles filles du Royaume, qu'elle produisoit, quand la bonne humeur de l'Empereur luy en faisoit naistre l'occasion. Il n'y eut que la fille d'vn armurier, qui se pût faire aimer de luy, & qui en devint grosse; mais les autres Dames, jalouses de voir preferer vne fille de cette condition à toutes les autres, trouverent moyen de faire tuer l'enfant, par le moyen de la sage femme; sans que l'Empereur en ait jamais aucune connoissance. 1639.

A vn enfant de la fille d'vn armurier.

Les Chroniques de *Iapon* disent, que ce grand Estat a toûjours esté gouverné par vn Monarque, qu'ils appellent en leur langue *Dayro*, & que ses sujets avoient vne si grande veneration pour leur Prince, qu'ils faisoient conscience de manquer de respect pour luy, tant s'en faut qu'ils eussent voulu prendre les armes, pour troubler le repos de son Estat. Sa personne estoit estimée si sainte, qu'ils ne permettoient point qu'il touchast à la terre, ou que le Soleil ou le serein luy donnast sur la teste. C'est pourquoy quand les autres Princes se faisoient la guerre, l'on nommoit vn General d'armée, qui agissoit au nom du *Dayro*, & ramenoit les rebelles à leur devoir. Ils ont encore aujourd'huy le mesme respect pour le *Dayro*, de sorte que l'on ne souffre point qu'on luy coupe les cheveux, la barbe, ny les ongles, ou qu'on luy luy fasse cuire sa viande que dans des pots neufs. Il a douze femmes, que l'on luy donne avec des ceremonies, & avec des magnificences incroyables. Il ne sort jamais, que ses douze femmes ne le suivent en autant de carosses, dorés & enrichis de leurs armes & devises. Elles logent en douze grands hostels, bastis dans vne ruë qui va au Palais du Roy, & accompagnés de plusieurs autres belles maisons pour ses concubines. Il n'y a pas vne de ces femmes, qui ne fasse tous les jours apprester le souper chez elle, & qui n'y fasse venir la musique & les danseuses; mais dés que le Roy est entré là où il pretend passer la nuict, elles font toutes porter le souper, & passer les divertissemens chez la Dame, que le Roy veut honnorer de sa presence.

Commét l'Empereur de Iapon est parvenu à la Couronne.

La personne & la Cour de Dayro.

Vne des plus grãdes ceremonies & magnificẽces qui se voyẽt dans le *Iapon*, sont celles qui se font à la naissance d'vn Prince, heritier de la dignité de *Dayro*. Car pour choisir vne nourrice

Ceremonies que l'on fait pour le choix d'vne nourrice.

1639. à l'enfant, l'on fait vne assemblée de quatre-vingts des plus belles jeunes femmes du Royaume, que l'on presente au douze femmes du *Dayro*, & à neuf des plus grands Seigneurs du païs, & des plus proches parents de *Dayro*, qui luy pourroient succeder faute de masles. Ces Princes & Dames reçoivent celles que l'on d'estine pour cét employ, leur font donner des titres extraordinaires, & les regalent vn jour entier. Le lendemain l'on reduit ce nombre à la moitié, & l'on renvoye les autres avec de grands presents. Le jour d'apres l'on augmente les titres de celles qui sont demeurées, avec de grandes ceremonies, & l'on reduit leur nombre à dix, & en suitte à trois, en renvoyant toûjours les autres fort chargées de presents, & au bout de 3. jours l'on choisit des trois dernieres vne, à laquelle on donne, avec plusieurs autres titres, la qualité de *nourrice* du Prince. Pour l'establir en cette fonction, on la fait entrer dans la chambre du Prince, qu'elle trouve entre les bras d'vne des premieres Dames du païs, qui l'a nourry depuis le jour de sa naissance, & l'on fait jetter vn rayon de laict dans la bouche de l'enfant, apres quoy on le luy met entre les mains. Toutes ces ceremonies, aussi bien que celles que l'on fait aux festes ordinaires, sont fort grandes, & on les fait encore aujoud'huy avec le *Dayro*, qui joüit toûjours d'vn revenu assez considerable, pour fournir à toute la despense, & voit encore en sa personne la mesme grandeur, que ses predecesseurs ont possedée; bien que les forces de l'Estat ayent passé en des mains estrangeres, de la façon que nous allons dire.

Pour le fils du Dayro.

Revolution dans le Iapon.

La charge de General d'armée estant autrefois la premiere de tout le Royaume, comme celle de Connestable en France, on la donnoit ordinairement, quoy que par vne mauvaise politique, au second fils du *Dayro*. Il y a environ six vingts ans, qu'vn *Dayro*, ayant vn fils, qu'il aimoit vniquement, consentit par vne sotte complaisance qu'il eut pour la mere, à ce que la dignité Royale luy fust commune avec luy, & ordonna qu'elle passeroit de l'vn à l'autre, de trois en trois ans alternativement. Mais le fils voulant profiter de l'occasion, sceut si bien gagner l'affection des Seigneurs & des soldats, pendant les trois années de son regne, qu'il resolut de s'y maintenir, nonobstant les exhortations de son pere, qui se repentit trop

tard de s'estre trop tost despoüillé d'vne dignité, qui est incommunicable. Ce fut là le premier desordre que l'on avoit veu dans le *Iapon*: parce que le pere & le fils, se trouvans tous deux revestus de la qualité de *Dayro*, l'on croyoit pouvoir sans crime prendre les armes pour l'vn & pour l'autre. Neantmoins la plus part des Seigneurs detestans l'ingratitude du fils, se joignirent au Genereral, que le pere avoit nommé pour chastier son fils, qui fut défait & tué en cette guerre civile. Le General, se voyant bien estably en sa charge, suivit l'exemple du Prince, & abusant du pouvoir legitime, dont il se trouvoit saisi, s'en servit pour s'establir sur le thrône, apres la mort du *Dayro*; laissant neantmoins à l'heritier legitime, avec la qualité de *Dayro*, toute l'apparence exterieure de sa premiere grandeur. Cét attentat fut cause d'vne seconde guerre civile, qui fut jugée d'autant plus juste, que l'on prenoit les armes contre vn vsurpateur, qui n'avoit point la qualité de *Dayro*, ny par consequent le caractere pour lequel les Iaponois ont vne si grande veneration: aussi eust-elle le mesme succés. Car l'vsurpateur fut défait & executé. Mais ce second General n'en vsa pas mieux que son predecesseur; de sorte que par cette seconde vsurpation tout le païs tomba dans vne anarchie, où tout le monde estoit le maistre; n'y ayant point de Prince ny de Seigneur, & mesme point de village, qui ne fust en guerre contre son voisin. Ces desordres donnerent occasion à vn soldat de fortune nommé *Taycko*, de paroistre premierement à la teste de cinquante hommes, avec lesquels il fit de si beaux exploits, que sa reputation se vit bien-tost suivie d'vne armée fort considerable. Il se saisit d'abord de quelques chasteaux & petites villes; mais dans fort peu de temps il porta ses pensées bien plus haut, & fut assez heureux, pour se rendre maistre de tout l'Estat, en moins de trois ans. Il laissa au *Dayro* tout l'exterieur de la grandeur, qu'il avoit auparavant, & se contenta d'estre en effet, ce que l'autre n'estoit qu'en apparẽce. Le *Dayro* de son costé, cõsiderant qu'il luy estoit impossible d'empescher cét establissement, y consentit, & convertit la qualité de General d'armée en celle d'Empereur. *Taycko*, qui ne se pouvoit pas promettre beaucoup de repos en sa nouvelle fortune, s'il ne se défaisoit des Seigneurs, qui luy pouvoient donner de l'ombrage, resolut de les éloi-

1639.

Vn soldat de fortune se fait General d'armée.

Et souverain de l'Estat.

1639. gner de la Cour, & pour cét effet il envoya les principaux, avec vne armée de soixante mille hommes, au païs de *Corea*, avec ordre de ne revenir point qu'apres la conqueste de cette Province. Ils y trouverent tant de resistance, qu'ils furent prés de sept ans à s'asseurer de l'obeissance de ces peuples: *Taycko* les entretenant cependant de belles esperances, & les animant à continuer vne entreprise si glorieuse à l'Estat. Ils furent contrains d'obeïr; mais dans l'impatience qu'ils avoient de retourner chez eux ils s'emporterent à des excés, qui jetterent les habitans de *Corea* dans le desespoir de sorte que ne pouvans plus supporter les incendies, les meurtres, & les autres violences, qui s'y commettoient, ils envoyerent vn Ambassadeur à la Cour, qui, pour delivrer sa Patrie des maux qu'elle souffroit depuis tant d'années, se hazarda de faire donner du poison au *Taycko*, qui en mourut en peu de jours. L'armée, qui estoit en *Corea*, se dissipa aussi-tost, & les Seigneurs, qui la commandoient, se retirerent chez eux.

Est empoisonné.

Donne la regence à vn des Seigneurs du païs.

Tayko estant au lict de la mort, & considerant qu'il ne pouvoit pas esperer de pouvoir asseurer la succession à son fils, qui n'avoit que six ans, s'il ne luy donnoit vne puissante protection, envoya prier *Ongosschio*, vn des plus grands Seigneurs du païs, de se charger de la tutele de ce jeune Prince. *Ongosschio* l'accepta, & pour achever d'asseurer l'esprit de *Taycko*, luy promit par vn acte signé de son sang, qu'il restitueroit la Couronne à *Fidery*, c'est ainsi que s'appelloit le ieune Prince, dés qu'il seroit parvenu à l'aage de quinze ans, & qu'il le feroit Couronner Emperenr par le *Dayro*. Il n'y avoit personne, qui ne se souvinst encore des ordres des dernieres guerres civiles; c'est pourquoy l'õ ne fut pas mary de voir la regẽce entre les mains d'vne personne, qui avoit toutes les qualités necessaires, pour s'en acquitter dignement. *Ongosschio* en avoit de tres-belles; mais il avoit aussi trop d'esprit & trop d'ambition, pour se pouvoir resoudre à vivre en particulir, apres avoir possedé vn pouvoir souverain pendant vne si longue suitte d'années. Il avoit obligé *Fidery* à espouser sa fille, mais cette alliance n'estouffa point en luy cette passion dominante; qui luy fit dire d'abord, que *Fidery* estoit entré en de si grandes défiances de luy, qu'il estoit contraint de se tenir sur ses gardes, & de faire vne armée, pour opposer à celle que *Fidery* faisoit assembler contre luy. Il pu-

bliolt, que *Fidery* se faisoit traitter en Empereur, & qu'il en vouloit faire les fonctions, avant que le *Dayro* l'eust reconnu, couronné en cette qualité. Et de fait, il marcha quasi en mesme temps avec vne puissante armée, qu'il avoit fait lever au Royaume de *Suruga*, vers la ville d'*Ozacha*, où *Fidery* demeuroit, & apres vn siege de trois mois il reduisit *Fidery* à de si grandes extremités, que celuy-cy l'envoya prier par sa femme, qui estoit fille d'*Ongosschio*, comme nous venons de dire, de luy donner la vie, & de luy laisser telle terre dans vne des Provinces du Royaume qu'il voudroit, où il pust vivre en particulier: mais *Ongosschio* ne voulut point voir sa fille, & pressant tousiours le siege, il se rendit enfin Maistre du chasteau. 1639. Qui se saisit de l'Estat.

Le malheureux *Fidery* s'estoit enfermé avec ses femmes, & avec plusieurs autres personnes de qualité, dãs vn Palais qu'*Ongosschio* fit environner de tous costés, de grands monceaux de bois, où il fit mettre le feu, & reduisit par ce moyen en cendres le Palais, avec toutes les personnes qui s'y estoient retirées. Il fit aussi mourir tous les Seigneurs qui s'estoient declarés pour *Fidery*, ou qui avoient eu la moindre intelligence avec luy, & par ce moyen il s'establit seul Monarque de cet Estat, de la mesme facon qu'avoit fait *Taicko*, son predecesseur. *Ongosschio* mourut l'année suivante, & laissa l'Empire paisible à son fils *Combo*, où *Combosamma* pere de *Chiongon*, qui regne aujourd'huy. Et fait mourir le Prince heritier de la Couronne.

L'Empereur de Iapon a d'autant plus de facilité à lever & à faire subsister vne armée, que tous les subjets sont obligés de fournir, & d'entretenir vn certain nombre de gens de guerre à proportion de leur revenu. Car celuy qui a mille *cockiens*, ou quatre mil escus de rente, est tenu d'entretenir vingt hõmes de pied & deux chevaux, & sur ce pied le Seigneur de *Firando*, où les Hollandois on fait leur premier establissement, qui a soixante mille *cockiens* de revenu, estoit taxé à douze cens hommes de pied, & à six vingts chevaux, sans les vallets, les esclaves & l'equippage necessaire pour cela. De sorte que par ce moyen, sur le pied du revenu des Seigneurs, dont nous avons parlé cy-dessus, qui monte à dix-huict millions quatre cens mille *cockiens*, l'Empereur de Iapon peut faire vne armée de trois cens soixante-huict mil hommes de pied, & de trente-huict mille, huit cens chevaux, sans les cent mil hommes de pied, & les vingt mille chevaux qu'il peut fornir de son revenu, L'Empereur du Iapon fait ses armées aux despens de ses suiets. Peut mettre sur pied 368. mille hommes de pied, & 38800. chevaux.

1639. & qu'il a quasi toûjours sur pied ; tant pour la garde de ses chasteaux & Places fortes, que pour celle de sa personne.

La pluspart de ces Seigneurs ne se mettent pas beaucoup en peine de faire des levées ; car il n'y en à point, qui n'entretienne ordinairement deux fois autant de gens de guerre ; parce qu'ils veulent tous paroistre & particulierement aux occasions, ou ils pretendent pouvoir donner des preuves de leur courage, où du zele qu'ils ont pour le service de leur Prince.

Les armes de leur Gendarmerie. Leur cavallerie est armée de corcelets, mais les gens de pied n'ont que le casque. Les armes offensives des cavalliers sont des armes à feu, vn peu plus longues que nos pistolets, des demy-piques, l'arc, la fleche & le cimeterre. Les gens de pied en ont chacun deux, des mousquets, des piques & des *Nanganets*, ou demy-piques, & chacun vn cousteau fort large. Vne escoüade de cinq soldats est commandeé par vn caporal; & les cinq escoüades ont vn chef, qui commande la moitié d'vne compagnie, laquelle n'est que de cinquante soldats, sous le commandement de dix Caporaux, de deux Lieutenants & d'vn Capitaine. Les cinq compagnies font vn corps, qui est commandé par vn autre chef, & les cinquante compagnies ont leur Colonel. L'Empereur de *Iapon* fait garder le mesme ordre, pour sçavoir tous les ans combien il y a de personnes en son Royaume. Car chaque quartier de ville ou de village, est divisé en cantons, composés de cinq maisons, qui sont commandées par vn chef, qui tient registre de tous ceux qui meurent ou qui naissent dans les cinq maisons de son ressort, & en fait raport aux superieurs, qui en rendent compte au Prince ou au Seigneur de la Province, & ceux-cy à deux Conseillers d'Estat, qui ont commission expresse pour cela.

Leur Compagnies & regiments.

Police.

Le Conseil d'Estat. Le Conseil est composé de plusieurs Seigneurs, qui ont chascun leur fonction particuliere ; à la reserve de quatre premiers, qui ne manquent point de se trouver tous les jours à la Cour, pour parler d'affaires à l'Empereur. Tous les autres sont si puissans & si riches, qu'il y en a parmy eux, qui ont plus de deux millions de revenu, les autres ont trois ou quatre cens mil escus, & les moindres cent ou deux cens mille livres de revenu. Ils sont tous forts reservés aux conseils qu'ils donnent à l'Empereur ; auquel ils ne parlent pas mesmes d'affaires, s'ils ne le voyent d'assez bonne humeur pour les escouter ; mais il n'y

en a pas vn qui luy osast parler deux fois d'vne mesme affaire, ou qui voulust entreprendre de redoubler ses instances, apres le premier refus. Ce Conseil est composé de Seigneurs, en qui l'Empereur peut prendre confiance, pour avoir esté eslevés à sa Cour. Ce sont eux qui ont le maniement de toutes les affaires publiques; mais dans vne si grande dependance de la volonté du souverain, que non seulement ils ne resolvent rien d'eux mesmes, mais aussi ils n'en parlent jamais au Prince, qu'il ne leur en donne l'occasion, & qu'ils ne consultent ses yeux, & qu'ils n'estudient son visage, pour tascher d'y descouvrir ses sentimens. Ils ne s'y opposent jamais, mais ils les approuvent toujours, quelques mauvais qu'ils soient; quand il y iroit de la perte d'vne Province entiere: parce qu'ils sçavent que la moindre contestation leur cousteroit la vie, ou au moins leur fortune. 1639.

Il paroist par ce que nous avons dit cy-dessus, que le revenu de ces Seigneurs est tres-grand; mais leur despense l'est bien autant. Car premieremẽt il n'y en a pas vn qui ne soit obligé de demeurer la moitié de l'année à la Cour, & d'establir pendant ce temps-là sa maison en la ville capitale de *Iedo*, ou celuy qui paroist le plus, a le plus de part aux bonnes graces de l'Empereur. Les premiers six mois de l'année se trouvent à la Cour les Seigneurs, qui ont leurs Principautez & Seigneuries dans les Provinces Orientales & Septentrionales du Royaume, & les autres six mois l'on y voit ceux qui demeurent dans les Provinces Occidentales & Meridionales. En arrivant & en partant ils font des presents fort considerables à l'Empereur, & font de grands festins entr'eux. Ces voyages & la despense qu'ils font obligez de faire à la Cour, où il y a tel Seigneur, qui y vient avec vne suitte de cinq ou six mille personnes, incommodent les plus puissants, & ruïnent les autres. Le Seigneur de *Firando*, qui estoit des moins riches, ainsi que nous venons de dire, avoit en sa famille plus de trois cens hommes, & nourrissoit dans les deux maisons qu'il avoit à *Iedo* plus de mille bouches, y compris les femmes & les concubines, qu'il entretenoit, aussi bien que les autres Seigneurs, dans vne de ses deux maisons.

La despense des grands Seigneurs.

Les vivres sont assez chers par tout le *Iapon*, mais ils le sont excessivemẽt à la Cour, à cause de la consomption qui s'y en fait

Les vivres y sont chers.

1639. parmy vn si grand nombre de personnes d'eminente qualité. Avec cela ils font de superbes bastimens, où il y a tous les jours de nouveaux appartemens, de nouvelles peintures & de nouvelles dorures à adjouster. La pluspart de leurs domestiques sont habillés de soye ; mais particulierement leurs femmes & suivantes, qui dépendent du Serail : de sorte qu'il n'y a quasi point de Seigneur qui ne dépense plus qu'il n'a de revenu. Mais ce qui acheve de les ruïner, ce sont les ordres de l'Empereur, qui leur enjoint de temps en temps de fournir des hommes & de l'argent pour les bastimens publilcs, qu'il fait faire, pour espuiser la bourse des Seigneurs plutost, que pour aucune necessité qui l'y oblige.

Les Seigneurs sont magnifiques en leurs bastiments.

Les plus grands Seigneurs, en faisant bastir vn Palais, y font faire ordinairement deux portes l'vne pour leur vsage, & l'autre pour le passage de l'Empereur. Cette derniere est sans comparaison plus grande que l'autre, & toute faite de menuserie, couverte d'vn beau vernis, à fueillages & figures d'or. Dés qu'elle est achevée on la couvre d'aix contre l'injure du temps, & on ne la descouvre, que vers le temps que l'Empereur doit honnorer la maison de ce Seigneur de sa presence, pour y disner, & on la ferme dés qu'il en est sorty, & on la condamne pour jamais ; parce qu'ayant servy de passage à l'Auguste Majesté de l'Empereur, ce seroit la profaner, si l'on permettoit qu'vn particulier y passast apres luy. L'on observe aussi que l'Empereur ne disne jamais plus d'vne fois dans vne mesme maison estrangere, & que l'on est trois ans entiers à disposer les choses necessaires pour le festin. On l'avertit aussi trois ans devant, & cependant l'on fait faire tous les meubles, & toute la vaissselle aux armes & aux chiffres de l'Empereur, & l'on ne les fait plus servir aprés cela : mais on les garde pretieusement, comme des choses qui ne doivent plus estre employées à quoy que ce soit, apres avoir servy à la personne du Souverain : de sorte que cette dépense, & celle que l'on fait aux festins, que le maistre de cette maison est obligé de faire trois mois durant a toute la Cour, seroient capables de rüiner vn Roy mediocrement riche.

Il faut trois ans, pour preparer le festin que l'ō fait à l'Empereur.

Ce qui incommode aussi ces Seigneurs ce sont les presens que l'empereur leur fait. Car au retour de sa chasse ordinaire, qui est celle de la gruë, que l'on y estime beaucoup, il a accoustumé

coustumé d'envoyer de son gibier à quelques-vns de ses plus affectionnés serviteurs. Mais ce present luy couste pour le moins vne demy année de son revenu, en festins, en presents & en autres réjoüissances publiques, qu'il est obligé de faire, en reconnoissance de la grace que sa Majesté luy a faite, en luy envoyant vn oyseau pris par vn faulcon, qu'il a lasché de ses sacrées mains. Il n'y a pas long-temps que le Seigneur de *Zatuma* donna à disner à l'Empereur, dans vn Palais qui ne venoit que d'estre achevé : mais il fut bien rembourssé de la despense qu'il y avoit faite. Car l'Empereur luy fit vn present pour ses chevaux, c'est ainsi qu'ils appellent les gratifications qu'il fait à ses favoris, en augmentant son revenu de plus de deux cens cinquante mil escus par an. 1639.

Les grands ne prennent point de femme, sinon de la main de l'Empereur, & c'est d'elle seule que naissent les enfans, qui doivent succeder en leurs Estats. Aussi la considerent-ils comme celle qui doit donner des heritiers à leur maison, & comme vne personne, que le Souverain a recommandée. Celuy qui s'attend à cet hõneur fait bastir vn Palais exprés pour la loger, le meuble richement, & luy donne vne suitte d'vn grand nombre de femmes & de filles, pour luy faire compagnie, & pour la suivre.

L'Empereur marie tous les grands Seigneurs.

Les femmes ne sortent qu'vne fois l'an, pour rendre visite à leurs parens, & alors on les voit dans la ruë avec vne suitte de trente, quarante, ou cinquante *Palanquins* couverts, dans lesquels l'on porte autant de filles d'honneur, accompagnées chacune de leurs suivantes & femmes de chambre, marchans de file des deux costés des *Palanquins*, vernis, dorés & embellis d'or de rapport. Le reste de l'année les femmes demeurent enfermées dans la maison, où il n'entre point d'hommes, si ce n'est quelques-vns des plus proches parens de la femme, qui ont quelquefois la liberté de les voir, mais rarement, & en la presence du mary. Celuy-cy de son costé a le soin de leur faire trouver dans leur retraitte, tous les divertissemẽs, que les honnestes femmes sont capables de prendre : leur donnant des jardins & des parcs pour la promenade, des estangs & des reservoirs pour la pesche, leur entretenant toutes sortes d'animaux, & leur donnant tous les jours la musique & la comedie. Mais il faut qu'elles se resoluent à finir leurs jours en cette retraitte, & à renoncer à la conversation des hom-

Les femmes y sont resserrés.

1639. mes; parce que les moindres soupçons y sont punis de mort, aussi bien que les crimes les plus averés : non seulement en la personne de la Dame, mais aussi en celles, qui s'enferment avec elle pour la servir. Ce sont le plus souveut des plus belles Damoiselles de la Province, qui se tiennent toûjours en la presence du maistre & de la maistresse, avec tant de respect, qu'elles apprennent à respondre, à rire & à se taire au moindre signe qu'on leur fait. Elles sont ordinairement distinguées par bandes, composées de seize Damoiselles, qui ont chacune leur gouvernante, & leurs habits de soye, à fleurs, peints ou en broderie, de couleur ou livrée differente. Car vne bande est habillée de rouge, avec la ceinture & la garniture de teste verte, l'autre de blanc, avec la ceinture & la garnitnre de teste rouge, l'autre de jaune, avec la ceinture & la garniture de teste gris de lin : & ainsi du reste. Celles qui entrent au service de ces Princesses en l'aage de quinze ou vingt ans, s'obligent la plus part pour le reste de leurs jours; mais celles que l'on prend dés l'enfance, se marient quelquefois à des Gentilshommes, à des soldats, ou à d'autres officiers domestiques, dont l'on augmente les appointemens en cette consideration : mais celles qui passent l'aage de trente ans, sans se marier, ne doivent plus esperer de pouvoir changer de condition; sinon en s'avançant à quelques emplois parmy les femmes.

Les femmes n'y parlent iamais d'affaires.

La coustume du païs veut, que l'on instruise les femmes de bon-heure à ne se mesler point d'affaires, de quelque nature qu'elles puissent estre : de sorte qu'elles n'ent parlent jamais à leurs maris. Ceux-cy de leur costé se vantent d'avoir l'esprit assez fort, pour laisser toutes les pensées serieuses chez eux, quand ils en sortent, pour aller dans l'appartement de leurs femmes; où l'on ne parle que de divertissement & de réjoüissance. Vne femme, qui voudroit parler d'affaires à son mary, le mettroit aussi-tost en mauvaise humeur, le feroit changer de visage, & l'obligeroit à se retirer, sans luy dire mot : dont elle se donne bien de garde; depeur de laisser à ses rivales l'advantage qu'elle peut pretendre de son amitié. Car ils disent que la femme n'est donnée à l'homme, que pour le servir, pour le divertir, & pour avoir soin de l'education des enfans, & que c'est là le tout, & que l'on n'a que trop d'exemples, des malheurs qui sont arrivés de la trop grande liberté que l'on donnoit autre-fois aux femmes.

Celles de *Iapon* ont la reputation d'estre extremement fidelles à leurs maris, & d'avoir tant de pudeur & de modestie, qu'il n'y en a point ailleurs, qui en approchent. L'on en pourroit alleguer vne infinité d'exemples; mais voulans demeurer dans les termes d'vne relation de voyage, où ces digressions ne peuvent estre qu'ennuyeuses, nous nous contenterons d'en alleguer icy deux ou trois, parmy plusieurs autres, qui sont arrivés au temps, duquel nous parlons. 1639.

Le Roy, ou Prince de la Province de *Fingo*, sçachant qu'vn Gentil-homme du païs avoit vne fort belle femme, le fit tuer, & ayant envoyé querir la veufve quelques jours apres le decés de son mary, luy descouvrir sa passion. Elle luy dit que bien qu'elle eut sujet de se réjoüir, & qu'elle s'estimast bien heureuse, de se voir honorée de l'amitiée d'vn si grẽd Prince, neantmoins qu'elle estoit resoluë de se couper la langue avec les dents, & de se faire mourir, s'il se mettoit en estat de luy faire violence: mais s'il luy vouloit accorder vne seule grace, de luy permettre de pleurer son mary vn mois, & apres cela luy laisser la liberté de donner vn festin aux parens du deffunct, pour prendre congé d'eux, dans vne des tours du Palais, qu'elle luy monstra, elle luy feroit connoistre qu'elle estoit sa servante, & qu'elle estoit capable de respondre à son affection. Le Prince, qui s'en tenoit déja asseuré, ne fit point de difficulté de faire ce que la Dame luy avoit demandé, & ayant au jour nommé fait apprester vn superbe disner, au lieu qu'elle luy avoit indiqué, tous les parents du defunct s'y rendirent, mais ce ne fut que pour estre tesmoins de la fidelité, qu'elle conservoit son mary apres sa mort. Car la Dame voyant que le Roy commençoit à s'eschauffer du vin qu'il avoit pris, dans l'esperance qu'il avoit d'aller joüir de ce qu'on luy avoit promis, demanda à se retirer dans vne galerie voisine, pour prendre l'air; mais elle ne fut pas si-tost entrée, qu'elle se precipita du haut en bas, en la presence du Roy, & de tous les parents de son mary.

Exemple de generosité d'vne femme.

Il arriva aussi en ce temps-là qu'vne Damoiselle suivante estant à genoux au bout d'vne table, pour servir son maistre, dans l'appartement des Dames, & faisant vn effort pour prendre le flacon, qui estoit vn peu éloigné d'elle, il luy eschappa vn vent, qui luy fit tant de honte, que s'envelop-

Exemple de pudeur d'vne fille.

1639. pant la teste dans sa veste, elle ne voulut jamais descouvrir le visage; mais portant avec vne violence enragée vn de ses tetons à la bouche, elle y appliqua les dents, & se l'arracha avec tant de fureur, qu'elle expira sur le lieu.

Autre exemple de pudeur.

Vn autre Seigneur, ayant fait faire vne recherche exacte de toutes les plus belles filles de sa Province; pour estre enfermées en son Serrail, l'on luy en amena vne entr'autres, qui luy plût merveilleusement; de sorte qu'il en fit sa concubine. Elle estoit fille d'vne pauvre veufve de soldat, laquelle croyant pouvoir profiter de la bonne fortune de sa fille, luy escrivit vn jour vne grande lettre, en laquelle elle s'estendoit fort sur la derniere necessité qui la contraignoit de demander son assistance. La fille estoit occupée à lire cette lettre, quand elle vit entrer le Seigneur dans sa chambre; mais ayant honte de faire connoistre la pauvreté de sa mere, elle la voulut cacher; ce qu'elle ne peut pas faire si adroitement, que le Seigneur ne s'en apperceust. Le desordre qu'il remarqua au visage de la Dame, luy donna soupçon de quelque intrigue; de sorte qu'il la pressa de luy faire voir la lettre: mais plus il l'en pressoit, plus elle y apportoit de resistance, s'opiniastrant tellement à le refuser, que voyant qu'elle ne s'en pourroit point desdire, elle se fourra la lettre dans la bouche, avec tant de precipitation, que pensant l'avaler elle en estrangla. Ce procedé, qui augmenta la jalousie du Seigneur, le mit si fort en colere, qu'il commanda qu'on luy coupast la gorge, où l'on trouva les preuves de son innocence, aussi bien que celle de la pauvreté de sa mere. Il en fut tellement touché, qu'il ne se pût pas empescher de le tesmoigner par ses larmes, & ne pouvant plus donner de tesmoignages de son affection à la defuncte, il envoya querir la mere, qu'il faisoit encore nourrir parmy ses autres Dames, au temps dont nous parlons, avec tout le respect imaginable.

La retenuë des Iaponois en la conversation.

Ils sont tous tellement reservés en la conversation, que non-seulement ils ne voudroient point avoir meslé vne parole sale ou impertinente en leurs discours, mais aussi qu'ils ne parlent jamais de mariage, ny de ce qui en approche, mesmes en des termes d'honneur, en la presence des jeunes gens, qui se levent aussi-tost & se retirent, dés qu'il eschappe à quelqu'vn de la compagnie d'en parler par mégarde. Les enfans ont beaucoup

de tendresse & de respect pour leur peres & meres : persuadés qu'ils sont qu'il n'y a point de peché, que les Dieux punissent plus severement que la desobeïssance des enfans. Ils ont mesme de la veneration pour leur memoire apres leur decés ; car ils observent religieusement le jeusne, qu'ils se commandent volontairement, s'abstenans de manger de tout ce qui a eu vie aux jour du mois, que leurs peres & meres sont decedés. 1639.

En cette derniere exactitude, avec laquelle ils gardent leurs femmes, & leurs concubines, ils sont crüels au chastiment de celles qui manquent à leur honneur, ou qui donnent le moindre ombrage de leur conduite. Il n'y a pas l'ong-temps, que le Seigneur de *Firando* fit enfermer trois Dames dans des coffres, sur les pointes des cloux dont ils estoient percés de tous costés ; l'vne parce qu'elle s'estoit prostituée à vn Gentil-homme, qui se fendit le ventre, dés que leur intelligence fut descouverte, & les deux autres, parce qu'elles ne l'en avoient point adverty. Celuy qui trouve vn homme enfermé dans vne chambre avec sa femme, peut tuer l'vn & l'autre, & en son absence le pere, le frere ou quelqu'autre parent, & mesme vn des domestiques du mary a le mesme pouvoir : & par ce moyen ils évitent tellement les scandales, qui ne sont que trop frequents ailleurs, que l'on n'y entend quasi point parler d'adultere ; ensorte que je ne me souviens point d'avoir jamais oüy parler que d'vn seul exemple, lequel estant presque l'vnique & assez remarquable, j'ay cru qu'il pourroit trouver place en cette relation.

Ils sont jaloux.

Vn marchand, qui croyoit avoir sujet de soupçonner la fidelité de sa femme, fit semblant d'aller aux champs, & la surprit par ce moyen sur le faict. Il tua l'homme, & ayant attaché sa femme à vne eschelle, la laissa en cet estat suspenduë toute la nuict. Le lendemain il fit prier tous leurs parens communs, tant hommes que femmes, de venir disner chez luy ; leur faisant entendre, que l'importance de l'affaire qu'il avoit à leur communiquer, les pouvoit bien dispenser de la coustume qu'ils ont, de faire leurs festins pour les femmes separément d'avec ceux des hommes. Ils s'y rendirent tous, & ne furent pas fort surpris de ne point voir la femme, apres que le mary leur eust dit, qu'elle estoit occupée à la cuisine : mais le disner estant déja bien avancé, & les hostes voyant que la femme ne paroissoit point, ils le prierent de la faire venir ; ce qu'il promit

Adultere severement puny.

1639. de faire. Et de fait, estant entré dans la chambre, où la femme estoit attachée à l'eschelle, il la deslia, luy mit sur le dos vn drap mortuaire, & luy donna entre les mains vne boüette de lacque, où estoient les parties honteuses de son galand, couvertes de quantité de fleurs; luy defendant bien expressément d'ouvrir la boüette, & luy disant; allez presenter cette boüette à nos parents communs, & voyez si je vous dois sauver la vie à leur priere. Elle se rendit en cét estat dans la salle du festin, & s'estant mise à genoux, presenta la boüette, avec ces pretieuses reliques aux parents: mais on ne l'eust pas si-tost ouverte, qu'elle tomba en defaillance, dont elle ne revint point; parce que le mary y accourut aussi-tost, & acheva de la tuer, en luy coupant la teste. Ce qui fit tant d'horreur aux parents, qu'ils s'enfuirent tous chez eux.

La fornication y est permise.

Pour éviter ces desordres, ils ont dans les hostelleries sur les grands chemins & dans les villes, la commodité de faire servir les passants par des femmes, qui sont la plus part esclaves, mais fort proprement vestuës de robbes de soye, & qui ne font point de difficulté de s'offrir, pour leur faire compagnie la nuict. Les patrons des navires & mesmes les matelots estrãgers s'en sçavent fort bien aider: où s'ils se veulent reduire à vne vie plus reglée, ils achettent vne concubine, avec laquelle ils font vn contract pour le temps qu'ils ont à demeurer dans le païs: en leur promettant cinq ou six sols par jour pour leur nourriture, vne veste ou deux, quelques paires de souliers de peaux de cerf, & environ huict ou dix escus, pour le pere, ou pour le maistre, qui la louë.

Ils n'ont point de devotion.

Au reste, bien loin de pouvoir accuser cette nation d'estre trop superstitieuse, l'on n'y voit point de marque de devotion du tout. Ceux qui en ont beaucoup, vont vne fois le mois à leurs *Pagodes*, & prononcent quelque fois le mot de *Nammanda*, qui est le nom d'vn de leurs Dieux; mais l'on ne les voit jamais prier Dieu, ny soir ny matin, ny à aucune autre heure du jour. Il y a vne certaine secte parmy eux, qui a des Prestres, qui preschent trois fois l'an, où tous ceux de la mesme croyance ne manquent pas de se trouver. Il y en a aussi qui se servent d'vne autre sorte d'Ecclesiastiques, particulierement en leurs longues maladies, où ils font des prieres de vingt-quatre heures, avec tant de bruit, qu'ils estourdissent tous ceux

qui en approchent; ſans que l'on puiſſe entendre vn ſeul mot de ce qu'ils diſent : non ſeulement parce qu'ils prononcent mal & confuſément, mais auſſi parce que tout ce qu'ils compoſent, tant pour la Religion que pour la Medecine, & pour les autres ſciences, eſt conçeu en des termes ſi relevés, que bien ſouvent ils ne les entendent pas eux-meſmes. 1639.

Nonobſtant cette irreligion l'on ne laiſſe pas de voir dans le Iapon vn nombre incroyable de Pagodes, ou Meſquites; parmy leſquelles il y en a qui ont quinze ou vingts Preſtres. On les connoiſt parmy les laïcs, parce qu'ils ont la teſte raſe, & par leurs habits, parce qu'ils portent vne eſpece de tunique, faite comme ces veſtes de toile, que les païſans du Liege mettent ſur leurs habits : mais aux jours de Feſte ils portent des robes, qu'ils portent pliées ſous le bras gauche, comme vn manteau. Leur principale fonction eſt de faire des prieres devant leurs Dieux, & d'enterrer les morts, ou les cendres des corps qui ont eſté bruſlés. Ils ſont diſtingués en pluſieurs ſectes, & par conſequent en autant de façons differentes de faire leurs devotions; particulierement aux anniverſaires des treſpaſſés, qu'ils appellent *Bom*, où les Preſtres s'occupent à dire des prieres, & à chanter des litanies, en faiſant la proceſſion autour d'vne chapelle ardente, quaſi de la meſme façon que l'on fait en pluſieurs endroits de l'Europe. Leurs ſepulchres ſont auprés des *Pagodes*, reveſtus de groſſes pierres à la hauteur de deux ou trois pieds, où ceux qui y font faire leurs devotions, jettent quelques fleurs & des branches d'arbres, & mettent dans vne petite foſſe de l'eau fraiſche & vn peu de ris, que les pauvres gens emportent. Les perſonnes de condition font eriger vne petite colomne auprés de leurs ſepulches, & y font graver leur nom avec quelque eloge, qui leur ſert d'épitaphe.

Leurs Pagodes & Preſtres.

Leurs Eccleſiaſtiques ſont diviſés en douze ſectes principales; parmy leſquelles il y en a vnze, qui ne mangent point de ce qui a eu vie, & qui font vœu de chaſteté; avec vne obligation ſi eſtroitte de l'obſerver, que s'il ſe trouve qu'ils l'ayent violé en quoy que ce ſoit, on les fait mourir de la plus cruëlle mort, dont l'on ait jamais oüy parler. Car l'on enterre le Prétre qui a violé ſon vœu, juſques au defaut du corps, aupres du grand chemin, où tous les paſſans, qui ne ſont point no-

Qui ſont diviſés en pluſieurs ſectes.

1639. bles, sont obligés de luy donner vn coup au col avec vne sie de bois; laquelle estant fort obtuse, fait quelquefois languir ces miserables trois ou quatre jours durant. Ils en vsent ainsi, parce qu'ils croyent, que la sodomie leur estant permise, ils se peuvent bien passer de femmes.

Genre de mort bien cruelle.

La douziéme secte est la plus sainte.

Les Prestres de la douziéme secte vivent d'vne autre façon. Car il leur est permis de manger de tout ce que l'eau & la terre peuvent fournir, & mesme de se marier : Et neantmoins l'on estime cette secte, qu'ils appellent *Ickko*, & les Prestres dont elle est composée *Ickois*, la plus sainte & la plus parfaite de toutes. Celuy qui en est le chef, l'est aussi de tout le Clergé du païs, & est dans vne si grande veneration parmy ses sectateurs, que non seulement ils le font porter dans vn *Palanquin*, mais ils luy rendent aussi des honneurs presques divins. Tous les Prestres dépendent du *Dayro*, qui s'est reservé le pouvoir sur les Ecclesiastiques ; qu'il possedoit autrefois conjointement avec la puissance seculiere. Il n'y a que les *Pagodes* de ces derniers, qui soient fondées, qui ayent vn revenu fixe, & qui joüissent de plusieurs privileges & immunités que les Empereurs leur ont accordés. Les autres ne vivent que de ce qu'on leur donne, ou par forme d'aumosne, ou par forme d'appointemens, qu'ils tirent de ceux qui les employent aux prieres pour leurs morts : en quoy consiste quasi tout l'exercice de leur religion.

Leur opinion touchant l'ame.

Il y en a qui croyent que l'ame est immortelle, que le corps retourne à son premier principe, & devient poudre & terre, mais que l'esprit ioüit d'vne joye perpetuelle, ou qu'il est condamné à vne tristesse qui ne finit jamais, & qu'au retour en ce monde il aura du bien ou du mal, selon celuy qu'il a fait en sa vie. Les autres ne font point de distinction de l'ame raisonnable d'avec celle de la beste, & comme ils n'ont point de connoissance de la creation du monde, aussi ne sçavent-ils pas, qu'ils doit perir vn jour. Les plus zelés en leur religion ne font point de difficulté de convertir leurs *Pagodes* en tavernes. Car comme l'on choisit les lieux les plus agreables du païs pour les *Pagodes*, l'on s'y va promener, & l'on s'y divertit en la presence des Dieux, & en la compagnie des Prestres, à boire avec tant d'excés, qu'il n'y a point de desordre qui ne s'en ensuive.

L'on n'y dis-

L'on ne voit jamais disputer de la religion en ce païs-là, ny qu'vn

qu'vn Iaponis se mette en devoir de donner de l'instruction à son prochain, ou de luy faire connoistre son erreur : mais au contraire l'on y voit vne si grande indifference, qu'il n'y en a point qui ne change de religion pour cent escus. 1639. pure jamais de la religion.

Ils ont vne si puissante aversion pour les Chrestiens, que voyans, qu'ils alloient avec joye à la mort, qu'on leur faisoit souffrir en leur tranchant la teste, & en les crucifiant apres leur mort, ils s'aviserent de les faire mourir avec des douleurs si effroyables, que bien qu'ils eussent assez de resolution pour les souffrir, ils n'estoient pas assez insensibles neantmoins, pour recevoir vne mort si douloureuse avec la mesme gayeté, avec laquelle ils alloient aux executions ordinaires. Il y en avoit qui chantoient parmy les flammes ; mais il n'y en avoit point qui pussent s'empescher de souspirer dans les tourmens qu'ils souffroient, quand on les faisoit rostir à petit feu sur vne grille, ou quand on les faisoit languir plusieurs jours de suitte. Avec tout cela l'on ne voyoit point diminuer le nombre de ces miserables : De sorte que ces barbares, voyans que la mort ne faisoit point de peur à ceux, qui ne la consideroient que comme vn passage à vne meilleure vie, y voulurent proceder d'vne autre façon. Ils dépoüilloient les Damoiselles toutes nuës, les faisoienc violer, les faisoient aller à quatre pattes par les ruës, & les traisnoient par des lieux rabotteux & fascheux, jusqu'à ce qu'elles eussent les mains & les genoux percés, & tout le corps deschiré, & apres cela les mettoient dans des cuves pleines de serpents, qui leur entroiét dans le corps par toutes les ouvertures, & les faisoient ainsi mourir miserablement : Mais c'estoit avec moins d'horreur, que quand ils remplissoient les parties honteuses d'vne mere, ou d'vne fille, de mesche à fuzil, & enveloppoient celles d'vn fils ou d'vn pere de la mesme matiere, & contraignoient le fils de mettre le feu à celle de la mere, & le pere à celle de la fille. C'estoit vne espece de grace, quand on leur couvroit le corps de gazons, & que l'on versoit incessamment entre deux de l'eau boüillante, jusqu'à ce qu'ils expirassent parmy ces douleurs, qui ne duroient pas moins de trois ou quatre jours. On les chassoit à grandes troupes à la campagne & dans les forests, stigmatisés au front ; avec defenses sur peine de la vie, de leur donner à boire

Ils haïssent les Chrestiens.

Inventions diaboliques pour faire mourir les Chrestiens.

1639. & à manger, ou de les retirer. Il y en avoit que l'on mettoit dans des cages sur le bord de la mer, afin que le flux les couvrist jusqu'à la gorge, & qu'au reflux ils reprissent nouvelle force, pour souffrir plus de mal au retour de la marée.

Ils attachoient les peres & meres à vn posteau, & leur bandoient les yeux, pendant qu'ils faisoient souffrir des douleurs inconcevables aux enfans, qui ne pouvans point resister à ces tourmens, les conjuroient, avec des paroles les plus pathetiques que la douleur puisse dicter en cet aage-là, de les delivrer en reniant. C'estoit-là vn des plus fascheux supplices qu'ils ayent inventés, & qui en a fait mourir & abjurer plusieurs. Ils arrachoient les ongles à ces pauvres enfans, & leur perçoient avec des poinçons les parties les plus sensibles du corps. Pour descouvrir les Chrestiens, l'on ordonna que tous les habitans protesteroient tous les ans dans leurs *Pagodes*, & signeroient dans vn registre, qu'ils renioient la Religion Chrestienne, & par ce moyen il ne se passoit point d'année, que l'on n'en descouvrist vn grand nombre. Ceux que l'on pend par les pieds, & qui languissent en cet estat-là dix ou douze jours, sont ceux qui souffrent le plus; parce que les angoisses de ce supplice s'augmentans à tous momens, il n'y a point de douleur, non pas mesme celuy du feu, qui approche de celuy-là.

Ces persecutions ont bien diminué le nombre des Chrestiens dans le *Iapon*; mais ce qui acheve d'y ruïner la Religion Chrestienne, est l'invention qu'ils ont de faire mourir les Chrestiens, encore qu'ils offrent de renier; de sorte qu'ils ne peuvent éviter la mort, qu'en indiquant vn autre Chrestien, qui la subisse pour eux, & par cette trahison ils se sauvent. Mais on ne laisse pas de tenir registre exact de ces renegats, à dessein, comme l'on croit, de s'en défaire vn jour, quand on fera cesser les executions, faute de Chrestiens.

Il se fit en ce temps-là vne recherche de Chrestiens par toutes les maladreries, où l'on trouva trois cens quatre-vingts cinq Chrestiens, que l'on envoya en deux vaisseaux aux Philippines, pour en faire present aux Portugais. La ladrerie est vne maladie si commune dans le *Iapon*, que l'on y voit plusieurs personnes, dont les doigts des mains & des pieds sont tellement pourris, qu'ils tombent.

Les Chrestiens que l'on meine au supplice sont liés; mais l'on

traitte autrement les Prestres, tant Castillans & Portugais, 1639.
que Iaponois. On leur rase la moitié de la teste & de la barbe, que l'on teint de rouge, & on leur met vn baillon dans la bouche, & vne corde au col, que l'on attache à la croupe du cheval, sur lequel on les conduit au lieu du supplice; les contraignant par ce moyen à se tenir dans vn estat où ils ont de la peine à respirer.

Leurs maisons sont de bois.

La plus part des maisons sont basties de bois, & assez legerement; parce que le païs est fort sujet aux tremblemens de terre. Elles sont toutes élevées de trois ou quatre pieds de terre, planchayées & nattées, & fort propres par dedans, particulierement dans les appartemens où ils reçoivent leurs visites. Elles n'ont la plus part qu'vn estage, où l'on demeure, & le reste sert de grenier. Ils ont leurs magazins separés des maisons, où ils serrent leurs marchandises, & ce qu'ils ont de plus pretieux; parce que les maisons sont si sujettes au feu, qu'ils sont contrains de tenir des cuvettes pleines d'eau toutes prestes contre ces accidents, qui y sont tres frequents.

Les maisons des Gentilhommes & des soldats sont separées en deux appartemens; dont l'vn est occupé par la femme, que l'on ne voit jamais, & l'autre par le mary; qui a ses chambres & ses salles pour recevoir ses amis, & pour faire ses affaires. Les femmes des Bourgeois & des marchands paroissent dans les boutiques, & ont soin du mesnage; mais on les traitte avec tant de respect, que l'on n'oseroit avoir dit vne seule parole libre ou équivoque en leur presence, & vne licentieuse seroit criminelle. Ils n'ont point d'autre tapisserie, que des paravants peints & dorés, qui leur servent de tableaux, où ils couvrent les cloisons de papier peint & doré & si propremẽt collé, qu'il semble n'estre composé que d'vne fueille. Ces cloisons sont faites d'vn bois fort mince, & sont composées de plusieurs guichets, en sorte qu'en les poussant dans leurs coulisses, on les embouette si bien, que de deux ou trois chambres mediocres, l'on fait en vn moment vne tres-belle salle. Toutes ces maisons particulieres ont vne gallerie, qui sert de communication aux appartements du mary & de la femme, & les conduit par vne porte commune au jardin, qui respond ordinairement aux fenestres de la salle. Au milieu de la chãbre est ordinairement vn cabinet, sur lequel ils mettent vn pot à fleurs, qui n'y manquent

1639. point le long de l'année. L'on s'y applique avec grãd soin au jardinage, & à accõpagner ces lieux de divertissement de grottes, de fontaines, de vergers, & particulierement d'vne sorte d'arbres, qui conservent leur verdure l'hyver aussi bien que l'Esté.

L'on voit fort peu de meubles dans leurs maisons; parce qu'ils donnent à leurs femmes les coffres & cabinets de lacque, les riches tapits & leurs autres bijoux, ou bien ils les mettent dans des chambres retirées, où ils ne font entrer que leurs plus familiers amis. Ils font vne grande dépense en leurs pots à *Cha* ou *Tsia*, en tableaux, en belles escritures, & en armes.

Ils sont civils.

Ils sont civils, & reçoivent avec de grands compliments ceux qui les visitent. Les personnes de qualité mesme convient ceux qui les vont voir, de s'asseoir, & leur presentent du tabac & du *Tsia*. Si le maistre de la maison à vne estime particuliere pour l'amy qui le visite, il l'oblige à prendre du vin, que l'on sert dans vne tasse vernie; & ce seroit vne incivilité à celuy, à qui l'on fait cét honneur, de le refuser. Ils ne sont pas si difficiles, qu'ils n'en prennent quelquefois au delà de ce qu'il leur faut; mais l'on ne voit jamais qu'ils s'emportent dans le vin à des excés, dont ils se puissent repentir le lendemain, ou qu'ils se querellent estans yvres: car l'apprehension d'vne mort inevitable, qu'ils ont continuellement devant les yeux, les retient dans les termes de leur devoir, & les envoye coucher pour cuver leur vin.

Il n'y a point de cabarets dans le Iapon.

L'on y trouve des hostelleries dans les villes & sur les grands chemins, pour la retraitte des passans, mais il n'y a pas vn cabaret, ny vne seule rotisserie dans tout le *Iapon*. Car encore qu'ils aiment la bonne chere & la compagnie, ils n'ont pourtant point de lieux publics pour cela; mais ils s'assemblent les vns chez les autres, & s'y divertissent à boire & à leur musique; qui n'est pas fort harmonieuse. Ils ont fort peu d'instrumens, & celuy dont ils se servent le plus communément, & qui charme le plus leurs oreilles, est vne espece de luth, dont le corps est d'vn bon pied en quarré, vn peu vouté, ayant le col long & estroit, comme n'estant fait que pour quatre cordes. Elles sont de soye & ils les touchent auec vne touche d'yuoir, de la grandeur d'vn doigt, & y meslent la voix; qui n'est pas plus agreable que le son de l'instrument.

Leur musique.

Leur vin.

Ils font leur vin de ris en y meslant du succre ou du miel, &

l'appellent *Moursacq* ou *Saltse*. C'est vne espece d'hidromel plûtost que de vin ; mais il ne laisse pas d'estre aussi fort que le meilleur vin d'Espagne, & enyvre bien plûtost. 1639.

Le Tsia.

Comment ils le prennent.

Pour ce qui est du *Tsia*, c'est vne espece de *Thé*; mais la plante est beaucoup plus fine, & plus estimée que celle du *Thé*. Les personnes de condition le gardent bien pretieusement dans des pots de terre, bien bouchés & luttés, de peur qu'il ne s'évente ; mais les Iaponois le preparent d'vne autre façon que l'on ne fait icy. Car au lieu de l'infuser dans de l'eau chaude, ils le broyent menu comme poussiere, & en prennent autant qu'il en peut tenir sur la pointe d'vn cousteau, & le mettent dans vne tasse de porcelaine ou de terre, pleine d'eau boüillante, dans laquelle ils le meslent avec vn houspillon, jusqu'à ce que l'eau devienne toute verte, & alors ils la boivent autant chaude, qu'ils la peuveut souffrir. Ils s'en servent vtilemēt apres la débauche, estant certain qu'il n'y a rien, qui abatte si bien les fumées, & qui raccommode si bien l'estomach que cette herbe. Ils n'ont point de plus riches meubles que ceux dont ils se servent à cét vsage ; estant certain qu'il s'est veu des pots à *Tsia*, qui avoient cousté vingt-huict mil escus.

Leurs mariages.

Les mariages ne se font que par les parents qui ont quelque superiorité sur ceux qui les contractent. Le pere & la mere sont ceux qui en font la recherche, & à leur defaut les autres parents, sans que la jeunesse y ait aucune part : de sorte que les mariés ne se voyent qu'à l'heure que le mariage se doit cōsommer. Ils y trouvent d'autant moins de difficulté, que le mary se reserve la liberté d'entretenir vn bon nombre de concubines, & mesmes de se divertir avec des femmes publiques, au lieu que le moindre soupçon, qu'vne femme dōneroit de sa fidelité, luy seroit criminel & capital. Ils ont outre cela la commodité du divorce, & de pouvoir renvoyer leurs femmes, sans que leur hōneur y soit interessé. Il est vray qu'il n'y a que les gens de cōdition bien mediocre, qui s'en servent, comme les marchands, les artisans & les simples soldats, & que les personnes de qualité en vsent autrement, en consideration de la naissance & des parents de la femme, & qu'ils ne laissent pas de les garder & de les entretenir selon leur qualité : mais cela n'empesche pas aussi qu'ils ne se donnent entierement à leurs concubines ; ne se mettans pas beaucoup en peine de la mauvaise humeur de leurs

Le concubinage y est permis aux hommes mariés.

Comme aussi le divorce.

1639. femmes, lesquelles ils ne voyent que quand ils veulent. Car il est certain qu'il n'y a que les femmes qui s'y marient, & que les hommes se reservent la mesme liberté qu'ils avoient auparavant. L'on y souffre le bordel, & il y a des maistres, qui n'achettent des esclaves, que pour les employer à ce mestier: parce qu'ils croyent que pour eviter vn plus grand scandale, l'on peut permettre celuy-cy.

L'education des enfans.

Ils eslevent leurs enfans avec vne bonté incroyable, ne les battans quasi jamais, & ne les crians que bien rarement; parce que sçachans que l'vsage de la raison ne vient qu'avec l'aage, ils ne croyẽt pas les en pouvoir rẽdre capables devant le temps, & qu'il faut leur faire comprendre selon leur petite capacité, avec douceur, ce que l'on veut qu'ils fassent, & les instruire plustost par bons exemples, que par quantité de preceptes. Il faut croire que le peu de correction qu'on leur donne en l'enfance, fortifie l'humeur opiniastre que l'on remarque en tous les Iaponois: mais il faut advoüer aussi, que cette sorte d'education noble & douce, contribuë beaucoup à la vivacité d'esprit & au jugement que l'on voit en eux au sortir de la premiere enfance; en sorte qu'aux enfans de sept, huit, ou neuf ans l'on reconnoist vn esprit penetrant, & vne sagacité, que nostre jeunesse n'a point en l'aage de dix-sept ou dix-huit.

Qui ont des lumieres extraordinaires.

On ne les envoye à l'escole qu'en l'aage de sept ou huit ans.

On ne les envoye à l'escole qu'en l'aage de sept ou huit ans, & ils disent, qu'ils en vsent ainsi, parce que devant ce temps-là les enfans sont incapables d'instruction, & qu'ils ne font que se gaster, & apprendre mille fripponneries les vns des autres. Les Maistres, qui rencontrent des esprits indociles, ne les crient ou ne les battent point pour cela, mais leur enseignent à lire & à escrire petit à petit, en les piquant d'honneur, & en les rendant capables d'ambition plustost que d'autre chose; afin de bastir sur ce principe tout ce que leurs disciples peuvent apprendre: en quoy ils reüssissent bien mieux que s'ils les maltraittoient; parce que c'est vne nation incorrigible, qui ne se rend jamais aux coups, & qui veut estre traittée doucement.

On ne les emmaillotte point.

L'on n'y emmaillotte jamais les enfans; mais au sortir du ventre de la mere, la sage femme, apres les avoir lavés d'eau froide, les fourrent dans les manches de leur Iaponoises, & par ce moyen ils les endurcissent si bien contre le chaud & le froid, que l'on voit bien souvent ceux qui n'ont pas encore

l'vsages des jambes, aller tout nuds à quatre pattes, par la maison & à la campagne. 1639.

Le fils aisné estant parvenu en aage d'homme, le pere luy resigne sa charge, ou s'il est marchand, luy donne avec son trafic, la meilleure partie de son bien, luy cede le premier appartement de la maison, & se retire avec le reste de la famille dans vne autre; ou s'il a dequoy, il luy laisse tout le logis, pour en prendre vn autre; ménageant le surplus de son bien au profit des autres fils, s'il en a, mais s'il n'en a point, celuy qui reste seul demeure l'heritier. Les filles n'ont point de part en la succession, & mesme l'on ne leur donne point de mariage; parce que l'on ne veut point que les femmes tirent de l'advantage de leur dot: de sorte que si le pere s'advise le jour des nopces d'envoyer vne somme d'argent au fiancé, celuy-cy le renvoye avec de grands compliments, & fait dire, qu'il ne veut pas que son beaupere croye, qu'en recherchant l'honneur de son alliance, il ait consideré autre chose, ou qu'il ait voulu profiter de son bien.

Les filles n'ont point de part en la successiõ.

Ils sont si ambitieux, & si glorieux, qu'il ne s'y en trouve gueres qui vueillent faire des choses, dont on leur pourroit faire reproche: mais au contraire, il n'y a quasi point de Iaponois, qui n'aime mieux perdre la vie que l'honneur. Ie raconteray à ce propos l'histoire d'vne personne illustre, qui pourra servir d'exemple a ce que je viens de dire.

Les Iaponois aiment l'honneur.

Lors de la guerre que *Fidery* eut contre son tuteur, le Roy, ou Prince de *Cocora*, qui avoit tesmoigné de l'inclination pour le party contraire, fut contraint de laisser sa femme & ses enfans en ostage à *Fidery*: lequel sçachant que le Prince de *Cocora*, s'estoit entierement declaré pour son ennemy, envoya dire à sa femme, qu'il vouloit qu'elle vint demeurer dans le Palais. Elle s'en excusa, & fit remontrer à *Fidery*, qu'elle estoit femme, & qu'en cette qualité elle devoit la mesme obeïssance au Prince son mary, que son mary devoit à l'Empereur; de sorte que si sa Majesté vouloit, qu'elle fist ce qu'on luy avoit ordõné, il falloit qu'elle s'adressast à son mary, afin qu'il le luy commandast. *Fidery* voyant cette resolution, luy fit dire, que si elle ne venoit, il la feroit enlever de force. Mais la Princesse considerant, qu'en sortant de sa maison elle se perdroit d'honneur, aussi-bien que son mary, se retira avec sa nourrice, avec ses

Exemple.

1639. enfans, & avec quelques-vnes de ses domestiques, qui s'offrirent de mourir avec elle, dans vne chambre; où elle fit apporter de la poudre à canon & du bois, & ayant fait son testament, & escrit vne lettre à son mary, elle mit l'vn & l'autre entre les mains d'vn Gentil-homme de la suitte de son mary, dont la fidelité luy estoit connuë, avec ordre de partir dés qu'il verroit mettre le feu aux poudres, & donna par ce moyen vne derniere preuve de sa fidelité.

Ils sont bons amis.

Ils sont religieux aussi à garder la parole, qu'ils donnent à ceux qui demandent leur secours, ou leur protection. Car il n'y a point de Iaponois, qui ne la promette à celuy qui la luy demande, & qui n'employe sa vie pour celuy qui l'a prié de la luy conserver; & ce sans aucune consideration de sa famille, ny de la misere où il peut reduire sa femme & ses enfans. Aussi n'y voit-on point, qu'vn criminel accuse ses complices à la torture; mais l'on a au contraire vne infinité d'exemples de ceux, qui ont mieux aimé exspirer dans la gehenne, que faire mourir leurs complices par leur confession.

Les estrangers qui y trafiqué.

Le Iapon est si riche, & si abondant en toutes choses, qu'à la reserve de fort peu de marchands, qui trafiquent dans les Indes, il n'y a presque point de Iaponnois qui se mesle de vendre des marchandises estrangeres. Le plus grand cõmerce qui s'y fasse est celuy des *Chinois*, qui y ont continué le leur depuis que cette Isle est peuplée. Les Espagnols & les Portugais y ont estably leur negoce depuis six ou sept vingts ans, & les Anglois ont commencé & cessé le leur quasi en mesme temps; à cause du peu de profit qu'ils y faisoient. Ceux de *Siam* & de *Cambodia* avoient accoustumé d'y envoyer deux ou trois *Ionques* tous les ans: mais cela a cessé aussi, & particulierement depuis que les Hollandois leur apportent les marchandises du *Iapon*, à meilleur marché, & avec moins de risque qu'ils ne les alloient querir. Le plus fort du commerce se fait en la ville de *Meaco*, où la plusspart des marchands, tant forains que regnicoles, portent quasi toutes leurs marchandises, & où ils ont leurs commis & facteurs, pour les distribuer par toute l'Isle.

Les marchandises qu'ils y debitent.

Les marchandises que les estrangers portent au *Iapon*, sont, environ quatre ou cinq mille picols de soye, & quantité d'estoffes, de soye, de cotton, de fil, &c. plus de deux cens mille peaux de cerf, environ cent mille peaux de raye, du chanvre, des

des toiles, de la laine, des veſtes, du cotton, du vifargent, toutes ſortes de gommes & de drogues medecinales, des eſpiceries, des cloux de giroffle, du poivre, du ſuccre, du muſc, du bois de ſappan & de calambac, de la porcelaine, du camfre, du borax, des dents d'elefans, du corail, & toutes ſortes de merceries, que les Chinois y apportent. 1639.

Les Chinois & les Iaponois ont autrefois veſcu en tres-bonne intelligence; en ſorte qu'il ne ſe paſſoit point d'année, que les Rois de ces deux grands Eſtats ne s'envoyaſſent viſiter par des Ambaſſades reciproques. Ce qu'ils ont continué juſques à ce que les Iaponois, qui demeuroiẽt en la Chine, s'emporterent vn jour à piller vne ville entiere, & à violer les femmes & les filles, qui eſtoient tombées entre leurs mains. Les Chinois s'en reſſentirent comme ils devoient, & tuerent tous les Iaponnois qu'ils purent rencontrer. Le Roy de la Chine, conſiderant de ſon coſté le danger, qu'il y avoit à donner retraitte à des gens, qui avoient eu l'audace de faire vne aſtion de cette nature en pleine paix, les bannit à perpetuité de ſon Royaume; faiſant graver ce decret, avec des lettres d'or, dans vne colomne, qu'il fit pour cet effet eriger ſur le bord de la mer, & faiſant defenſes à ſes ſujets, ſur peine de la vie de trafiquer au *Iapon*. Ces defenſes ſont encore ſi exactement obſervées, que les Chinois qui y vont, font accroire, qu'ils portent leurs marchãdiſes dans les Iſles voiſines des Indes; parce qu'ils ſçavent qu'elles ſeroiẽt toutes confiſquées, ſi l'on ſçavoit qu'ils les portaſſent au *Iapon*: mais les Iaponois en vſent autrement, & permettent aux Chinois d'aller & de venir libremẽt chez eux.

Suiet de rupture entre les Chinois & les Iaponnois.

C'eſt peut-eſtre de ces defenſes du Roy de la Chine, que l'on a pris ſujet, ou occaſion de dire, que le *Iapon* a eſté peuplé par quelques exilés, que le Roy de la Chine avoit chaſſés, pour avoir conſpiré contre ſa perſonne; veu que les hiſtoires de Iapon & de la Chine n'en parlent point, & que d'ailleurs il y a vne ſi grande difference en leurs habits, en leurs ceremonies, en leur façon de vivre, en leur langue & en leur eſcriture, qu'il eſt impoſſible, qu'vne meſme nation puiſſe avoir contracté, meſmes dans vne ſuitte de pluſieurs ſiecles, des habitudes ſi contraires. Il y en a qui diſent, que les Iaponois on fait ce changement, en haine du mauvais traittement qu'ils avoient receu des autres: mais outre qu'il y a fort peu

Le Iapon n'a point eſté peuplé par des Chinois.

1639. d'apparence que tout vn peuple puisse tout à coup prendre de l'aversion pour ce qu'il aimoit auparavant, il y en a encore moins, qu'il ait tellement changé son langage & son escriture, qu'il n'y ait rien qui se rapporte l'vn à l'autre. Les Chinois ne se font jamais couper les cheveux, mais les noüent en vn toupet au haut de la teste; les Iaponnois au contraire se rasent le devant de la teste jusques sur les oreilles, & noüent le reste des cheveux dans le col, avec vn cordon de papier. Ceux-cy se font aussi raser la barbe, au lieu que les Chinois les laissent croistre: ce qui pourroit faire croire que ce ce sont plûtost les Tartares, qui ont passé dans l'Isle, que les Chinois.

Le commerce de ces deux peuples establi dans l'Isle Formosa.

Les *Iaponois* ayant esté de cette façon bannis de la Chine, commencerent à establir leur negoce à *Tayovan*, dans l'Isle *Fermosa*, où les Chinois se rendoient avec leurs marchandises: mais le Roy de la Chine en ayant esté adverty, fit faire defenses à ses sujets d'y trafiquer; de sorte que par ce moyen les Iaponnois furent encore frustrés de cette navigation. Ce qui fit tant de despit à l'Empereur, qu'il ne voulut point permettre, que ses sujets trafiquassent hors du Royaume sans sa permission expresse, & sans ses passeports; tant parce qu'il ne veut point que l'on transporte des armes hors de l'Estat, que parce qu'il sçait que les Iaponnois sont hardis & entreprenans hors de chez eux, & qu'estant extremement glorieux, il ne veut pas qu'on leur fasse vn affront, dont ils ne se puissent point ressentir, ou qu'vn autre que luy chastie leur insolence: ainsi qu'il leur arriva, il n'y a pas long-temps au Royaume de *Siam*, apres avoir attenté sur la personne du Roy, & à *Tayovan*, apres avoir attaqué le Gouverneur de la place.

Les marchandises ne payent point de droits au Iapon.

Les marchandises ne payēt rien, ny à l'Empereur ny à aucun autre Prince ou Seigneur; de sorte qu'il n'y a que le marchand qui en profite: mais dautant que tout le monde s'en mesle, & que le païs est extremement peuplé, les profits sont petits.

L'Empereur de Iapon n'entretient point de correspondance avec d'autres Princes.

Depuis que l'Empereur de *Iapon* a rompu avec le Roy de la Chine, il n'entretient point de correspondance avec aucun Prince estranger. Le Roy de *Siam*, le Pape & le Roy d'Espagne luy ont envoyé des ambassades fort considerables, qu'il a parfaitement bien receuës; mais il ne les a jamais envoyé visiter, ou complimenter.

La langue Iaponnoise est

Dans tout le *Iapon* il n'y a qu'vne seule langue, qui est telle-

ment differente de celle de la *Chine*, de *Corea*, & de *Tungking*, que les habitans de ces quatre Estats ne s'entendent non plus que nous entendons l'Arabe. La mesme difference se trouve en leurs caracteres, & neantmoins ils ont tous quatre vne sorte de caracteres, par lesquels ils se peuvent faire entendre, les vns aux autres; en sorte que ceux entr'eux qui ont estudié, entendent & expliquent en leur langue, ce que les autres ont voulu exprimer en la leur, par ces caracteres communs. Ils escrivent avec des pinceaux, & si viste, qu'ils n'employent quasi point de temps à escrire leurs billets, par lesquels ils font faire la plus part de leurs messages, plutost que de bouche. Ils s'estudient d'exprimer plusieurs pensées en peu de mots, particulierement en parlant ou en escrivant à des personnes de grande condition; si bien que l'on voit les lettres & les requestes, qu'ils adressent à leurs superieurs, conçeuës en si peu de periodes, qu'elles ne peuvent pas ennuyer ceux qui les lisent.

1639. difference de celle de la Chine, de Correa & de Tungking. Caracteres pour exprimer plusieurs lãgues. Ils écrivẽt avec des pinceaux.

Ils n'ont pas l'invention de tenir leurs comptes, de la façon que font les marchands de ces quartiers icy; mais ils sçavent compter avec de certaines petites boules, qu'ils enfilent à de petits bastons sur vn aix quarré, aussi viste que nos plus habilles negocians par toutes les regles de l'arithmetique, & mesme par celle de trois.

Leur arithmetique.

Ils ont plusieurs livres, & mesmes il s'y trouve quelque Bibliotheques, mais non pas en si grand nombre qu'en Europe.

Le *Dayro* est celuy qui tient registre de tout ce qui s'y passe, & qui compose la Chronique du païs. Il n'y a aussi que luy, & les Seigneurs & Gentil-hommes de sa maison, qui sont au nombre de plus de huict cens, comme aussi les Seigneurs & les Dames de son sang, qui composent des Livres. Ce sont eux qui possedent seuls toute la science, & qui s'en glorifient aussi tellement, qu'ils n'en tirent pas moins d'avantage que de leur naissance, qui est sans doute plus illustre que celle de l'Empereur. Aussi mesprisent-ils si fort tous les autres hommes, qu'ils en fuyent la conversation, font leur demeure dans vn quartier separé du reste de la ville, & ne veulent point avoir de communication avec les idiots.

Le Dayro écrit l'histoire du païs.

Il n'y a qu'vne seule mesure dans tout l'Estat, & toute la monnoye est à vn mesme tiltre. L'or y est en sa derniere per-

La monnoye de Iapon.

1639. fection; mais l'argent y eſt beaucoup plus bas: de ſorte que pour le reduire au tiltre de l'argent de France, il y auroit vingt-deux ou vingt-trois pour cent à perdre. Ils ont trois eſpeces de monnoye d'or, dont l'vne peſe ſix reales d'Eſpagne, & vaut quarante-huit *tayls*, à ſoixante huit ſols chaque *tayl*. Les dix de la ſeconde eſpece peſent vne reale & vn demy quart, & valent vn *tayl*, & la cinquieſme partie chacune: & dix de la troiſieſme eſpece, peſent vne reale & demie & demy quart, & valent la ſixieſme partie d'vn *tayl* chacune. La monnoye d'argent, que l'on fait en forme de lingots, n'a point de poids fixe & certain; mais l'on fait en ſorte que la valeur de cinquante *Tayls* ait vn poids juſte, dont ils font des rouleaux de papier de la valeur de vingt eſcus, & font ainſi les payemens avec peu de peine. Ils ont outre cela vne autre plus petite monnoye d'argent, faite en forme de feveroles, qui n'a pas vn poids certain non plus, ſinon en gros, de la valeur de ſept ſols & demy juſqu'à trois livres quinze ſols. La valeur des *axias* eſt auſſi fort differente: car il y en a dont le millier ne vaut qu'vn eſcu, & d'autres qui valent prés de trois eſcus & demy le miller. En ce temps-icy l'Empereur les avoit fait deſcrier, à deſſein de faire fabriquer vne nouvelle monnoye de cuivre: & afin que les pauvres ne ſe trouvaſſent point leſés par ce decry, il faiſoit retirer le billon, & en faiſoit payer au delà de ſa juſte valeur.

Le Iapon a toute ſorte de beſtail & de gibier.

Ce païs-là ne manque point de beſtail; mais en a d'autant plus que l'on n'y chaſtre point les animaux. C'eſt pourquoy ils ont quantité de chevaux, de taureaux & de vaches, de porcs, de cerfs, de ſangliers, d'ours, de chiens, &c. & toute ſorte de volaille, comme des cygnes, des oyes, des canards, des herons, des grües, des aigles, des faucons; des fayſans, des pigeons, des beccaſſes, des cailles & des poulles, & tous les autres petits pieds que l'on a icy.

Comme auſſi des eaux minerales.

Il y a auſſi pluſieurs ſortes d'eau minerales, dont l'on ſe ſert tres-vtilement contre pluſieurs maladies. Les vnes ont le gouſt & les qualités du cuivre, les autres celuy du ſalpetre, du fer, de l'eſtain, du ſel, & il y a entr'autres vne ſource d'vne eau chaude, qui tient de l'eſtain, & ſort d'vne caverne, qui a environ dix pieds de diametre à l'ouverture, & eſt garnie deſſus & deſſous de pluſieurs pierres pointües, comme de dents d'elefans; de ſorte quelle ne reſſemble pas mal cette fi-

gure, ſous laquelle on taſche de repreſenter la gueule de l'enfer. L'eau qui en ſort nuict & iour à gros boüillons, n'eſt pas ſi chaude que l'on ne la puiſſe ſouffrir au ſortir de-là, ſans qu'il ſoit beſoin d'y meſler aucune eau eſtrangere. 1939.

Il s'y voit dans vne grande plaine, au pied d'vne montagne, proche de la mer, vne autre ſource qui ne donne de l'eau que deux fois en vingt-quatre heures, & vne heure durant chaque fois: ſi ce n'eſt quand le vent d'Eſt regne; car alors elle en donne quatre fois le iour. Cette eau ſort d'vn puits que la nature a fait dans la terre, & que l'on couvre de pluſieurs groſſes pierres: mais quand l'heure de ſon degorgement approche, elle ſort avec tant de violence d'entre les pierres, qu'elle les eſbranſle toutes, & fait vn jet de vingt ou vingt-quatre pieds de haut, avec tant de bruit, qu'vne piece de batterie n'en peut pas faire davantage. Elle eſt ſi chaude, qu'il eſt impoſſible que le feu puiſſe donner à l'eau naturelle vn ſi hault degré de chaleur, que la terre donne à celle-cy: car elle bruſle en vn moment les eſtoffes où elle tombe, & conſerve ſa chaleur bien plus long-temps, que ne fait l'eau que l'on a fait boüillir ſur le feu. Le puits eſt enfermé d'vne bonne muraille, ayant au pied pluſieurs ouvertures, dont l'on conduit l'eau par pluſieurs rigoles dans les maiſons, où l'on ſe baigne, & ou l'on luy donne vn degré de chaleur que l'on peut ſouffrir.

L'on dit que leurs Medecins ſont ſi habiles, qu'il n'y a point de maladie qu'ils ne deſcouvrent par le poulx. Ils connoiſſent parfaitement les qualités des ſimples & des drogues, & particulierement du *radix chinæ*, & du rhabarbe, dont ils ſe ſervent en leurs receptes, qui ne conſiſtent la pluſpart qu'en pillules, fort heureuſement. Ils reüſſiſſent aſſez bien auſſi aux maladies ordinaires; mais la chirurgie, n'y eſt pas encore connuë. Leurs Medecins ſont habiles.

Les eaux minerales, dont nous venons de parler, font connoiſtre que le *Iapon* a des mines de toutes ſortes de metaux. Et de fait l'on y trouve de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'eſtain, du fer & du plomb. Le païs y produit auſſi du cotton, du lin & du chanvre, dont ils font de fort belles toiles. Il fournit auſſi de la ſoy, du padoüe, quantité de peaux de cabrettes & de cerfs, les plus beaux ouvrages de bois & de lacque de tout le monde, toutes ſortes de vivres & de drogues medecinales. Ils ont entr'autres vne invention particuliere de fondre le fer Les richeſſes de Iapon.

1639. Ils fondent le fer d'vne façon particuliere.

mesme dans le froid & à l'air, le jettant dans vn tonneau enduit par dedans l'vn demy pied de terre, où ils l'entretiennent à force de le souffler, & le tirent de là a cueillerées, pour luy donner la forme qu'ils veulent ; bien mieux & bien plus adroitement que nos Liegeois. De sorte que l'on peut dire que le *Iapon* se peut passer de ses voisins, & que l'on y trouve tout ce qui est necessaire à la vie.

Les Portugais ont eu la connoissance du *Iapon*, par le moyen du commerce qu'ils faisoient dans le Royaume de *Siam* & de *Cambodia*. Ils n'eurẽt pas beaucoup de peine à s'y establir: parce que les Iaponnois n'eurent point d'aversion d'abord pour leurs ceremonies Ecclesiastiques: si bien que dans fort peu de temps la Religion Catholique Romaine y fit de si notables progrez, qu'on leur permit de bastir des Eglises en plusieurs endroits du Royaume, & particulierement à *Nangasacky*. Mais les Espagnols firent trop tost connoistre le dessein qu'ils avoient de s'y establir, & n'eurent pas assez de pouvoir sur eux, pour cacher cette humeur altiere, qui veut regner par tout: ce qui a esté cause, que les Iaponnois ont premierement attaqué, pris & bruslé leurs navires, & qu'enfin en l'an 1636. ils ont achevé de les chasser de tout l'Estat ; avec defenses sur peine de la vie d'y retourner.

La Religion Catholique R. y fait de grands progrez.

Les Espagnols chassez du Iapon.

Les *Hollandois* y ont estably leur commerce depuis l'an 1611. & le continuent avec tant davantage, qu'il leur vaut quasi autant que tout le reste des Indes. Ils disent en la relation du voyage, qu'ils firent aux Indes en l'an 1598. que la ville de *Meaco*, a vingt & vne lieuës de tour, mais qu'elle avoit esté fort ruïnée par les dernieres guerres civiles. Qu'*Ossacka* & *Boungo*, sont des villes qui ne cedent point en richesses à aucune autre de tout l'Orient. Que les Empereurs du *Iapon* veulent estre enterrés en la ville de *Cayo*, ou s'ils choisissent quelqu'autre lieu pour leur sepulture, ils y font porter quelques-vns de leurs ossements ; quand ce ne seroit qu'vne dent. Que la ville de *Piongo*, à dix-huict lieuës de *Meaco*, fut ruïnée en partie pendant les guerres civiles de *Nobananga*, qui fut chassé par *Faxiba*, predecesseur de *Taycko*, & que ce qui en estoit demeuré de reste perit en partie par vn tremblement de terre en l'an 1596. & partie par le feu qui consuma les tristes reliques de sa misere quelque temps apres. Les villes de *Sacay*, *Volu-*

Les Hollandois s'y establissent.

La ville de Meaco.

quin, *Founay*, *Tosam* & plusieurs autres, sont aussi fort considerables. 1639.

L'air y est bon & sain, quoy que plus froid que chaud, & neantmoins les Iaponois serrent leur blé dés le mois de May, mais ils ne coupent le ris qu'en Septembre. Ils n'y ont ny beurre ny huile, & ont de l'aversion pour le laict: parce qu'ils croyẽt que les ames des bestes y resident, & que c'est du sang en effet, bien qu'il n'en ait pas la couleur. Ils ne mangent point de taureaux ny de vaches, ny d'aucune autre beste privée, mais ils aiment le gibier, & le chassent souvent. Ils ont des cedres, qui sont si grands, qu'ils en font des piliers pour leur plus grands bastimens, & des masts pour leurs navires.

Qualités de l'air de Iapon

La pauvreté n'y est pas si criminelle qu'en plusieurs endroits de l'Europe, où l'on ne connoist point d'autres vertueux que les riches. Ils haïssent les mesdisans, les jureurs & les joüeurs; mais ils ont aussi des vices, qui empeschent de reconnoistre en eux ce qu'il y a de bon.

Ils ont plusieurs bonnes qualitez.

Ils sont plûtost bruns que blancs. Ils sont forts & robustes, endurans le travail & les incommoditez des saisons, avec vne patience indicible. Ils souffrent la faim & la soif; le chaud & le froid, sans peine, & ne s'habillent pas autrement l'Hyver que l'Esté.

Tous les *Iaponnois* sont distingués en cinq ordres. Le premier est celuy des Roys & des Princes, & de ceux qui sont employés aux offices de guerre, de Iustice ou de Police; que l'on appelle tous d'vn nom commun *Tones*. Le second est celuy des Ecclesiastiques, qu'ils appellent d'vn nom general *Bonzes*. Le troisiéme est celuy des Gentilshommes & des marchands: Le quatriéme celuy des artisans & des gens de marine, & le cinquiéme celuy des laboureurs, & des gens qui servent à la journée.

Sont distingués en cinq ordres.

L'administration generale des affaires est entre les mains de trois principaux Ministres; dont le premier, qui a la direction des affaires Ecclesiastiques, a la qualité de *Zazo*, celuy qui a la direction des charges & offices est appellé *Vco*, & celuy, qui a l'intendance des affaires de la guerre est appellé *Cabacama*.

Les principaux Ministres du Iapon.

Iusqu'icy l'on n'a pas encore pû sçavoir au vray le revnu de l'Empereur de *Iapon*: mais il est certain qu'il tire plus de deux millions d'or du ris, que son domaine luy rend tous les ans. Il

1639. eſt certain auſſi, que l'Empereur de *Iapon* eſt ſi puiſſant, que *Taicho*, dont nous avons parlé cy-deſſus, ſe voyant eſtably ſur le throne, fit deſſein de paſſer dans la Chine, avec vne flotte de deux mille vaiſſeaux, pour laquelle il avoit déja fait couper du bois : ce qui luy euſt eſté d'autant plus facile, que les Iaponois ſont ſans comparaiſon plus belliqueux, que les Chinois.

Mais d'autant qu'il n'y a rien qui marque mieux la grandeur de ce Monarque, que les ceremonies de ſon entreveuë avec le *Dayro*, dont nous avons promis cy-deſſus de faire vne petite deſcription, nous avons jugé à propos d'inſerer icy l'extraict d'vne relation, faite par le Directeur du commerce des Hollandois dans le *Iapon*, qui ſe trouva à *Meaco* en l'an 1626. Cét autheur dit, qu'eſtant à la Cour de l'Empereur au mois d'Octobre de la meſme année, avec quelques autres deputez de ſa nation, il eut aſſez de curioſité pour vouloir voir la proceſſion, qui s'y fit le 25. du meſme mois. Pour cét effet ils ſe rendirent le 24. avec leur ſuitte dans vne maiſon, qu'ils avoient loüée proche le Palais du *Dayro*, parce que le lendemain il eut eſté impoſſible de paſſer par la ruë.

Proceſſion magnifique du Dayro & de l'Empereur de Iapon.

Ce jour doncques 25. d'Octobre, ils virent dés le grand matin toutes les ruës & toutes les maiſons couvertes de peuple. L'on avoit fait des deux coſtés de la ruë vne baluſtrade, qui regnoit depuis le Palais du *Dayro*, juſqu'a celuy de l'Empereur; le long de laquelle l'on voyoit des ſoldats en haye, & le milieu couvert de ſable blanc : & l'on avoit fait vn pont qui couvroit tous les canaux & foſſés, en ſorte que le chemin eſtoit ſi vny, qu'il n'y avoit rien qui puſt retarder la proceſſion, ou troubler ſon ordre. Ces ſoldats, qui eſtoient partie des gardes de l'Empereur, & partie de celles de l'Imperatrice eſtoient tous veſtus de blanc, ayans ſur la teſte vn caſque de lacque noire, au coſté deux cimeterres, & à la main vn *Nanganet*, c'eſt à dire vne pique Iaponoiſe.

Le bagage du Dayro.

L'on vit d'abord vn grand nombre de domeſtiques de ces deux Princes, allans çà & là, & pluſieurs porteurs de chaizes qui portoient dans des grandes caiſſes quarrées, qui eſtoient de lacque noire & dorées, le bagage du *Dayro* au Palais de l'Empereur.

Les filles d'hô-

Apres cela ſuivirent en quarante ſix palanquins, portés par quatre

quatre hommes chacun, autant de filles d'honneur des femmes du *Dayro*, qui alloient en cet equipage au Palais de l'Empereur. Les palanquins estoient d'vn beau bois blanc, peints de verdures, garnis de cuivre jaulne, fort bien faits, & ayans cinq ou six pieds de haut. 1639. neur des femmes du Dayro.

Apres cela suivirent encore vingt & vn palanquins, qu'ils appellent *Norrimones*, vernis de noir & dorés.

En suitte de cela l'on vit passer vingt-sept autres *Norrimones*, de la mesme grandeur, mais faits à guichets & fenestres, pour autant de Seigneurs de la suitte du *Dayro*, qui se faisoient porter au Palais de l'Empereur; ayans devant eux chacun vn parasol doré, couvert d'vne toile fine. Ils avoient aupres d'eux cent huict pages, vestus de blanc, & derriere eux vingt-quatre Gentilshommes, armés comme pour le combat. Ceux-cy avoient sur la teste vne toque de lacque noire, avec vne petite plume de la mesme couleur, & sous leurs Japonoises des chausses longues & estroittes, de satin de toutes couleurs, en broderie d'or & d'argent, avec des bottines vernies de noir, & dorées aux extremités. Ils avoient au costé des cimeterres, dont la garde estoit dorée, & l'arc & la flesche à la ceinture, & sur les espaules des escharpes richement brodées, dont les bouts pendoient sur la croupe des chevaux. L'on avoit sans doute choisi les plus beaux du païs pour cette ceremonie; car il est impossible d'en voir de mieux taillés, ny de plus genereux. Leurs selles estoient vernies & dorées, les coussins brodés & couverts de peaux de tigres & de loups cerviers. Leurs harnois estoient de soye cramoisie torse, & les chevaux avoient deux cornes de vermeil doré au front, le crin noüé de fil d'or & d'argent, & avoient la poitrine & la croupe couverte d'vn reseul de soye cramoisie torse, & au lieu de fers ils avoient les pieds garnis de solles de soye cramoisie platte. Deux laquais conduisoient chaque cheval, & deux autres portoient deux grands parasols, couverts d'vne toile claire & fine, & par dessus d'vne couverture d'escarlatte, à franges d'or. Vn autre laquais portoit vn *Nanganet*, ou pique, dont le fer estoit aussi couvert d'vn morceau de drap rouge & noir. Chaque Cavallier avoit huict pages, vestus de blanc, & armés de deux cimeterres, à la mode du païs.

Vingt-sept Seigneurs de la suitte du Dayro.

Vingt-quatre Gentilshommes.

Cette Cavallerie servoit de gardes aux trois premieres femmes du Dayro. Les trois femmes du Dayro.

1639. mes du *Dayro*, qui la suivoient en trois carosses, faits d'vne façon si extraordinaire, qu'ils meritent bien que l'on en fasse icy vne description particuliere. Ils avoient pour le moins vingt, ou vingt-deux pieds de haut, dix ou douze de long, & cinq ou six de large, ayans de chaque costé trois, & sur le devant deux fenestres, garnies de rideaux en broderie. Le devant & le derriere estoit faits comme la façade d'vne maison, aussi bien que la porte par laquelle on y entroit, & qui estoit sur le derriere. Les roües estoient ferrées de vermeil doré, & tout le corps du carosse estoit verny de noir, en sorte que l'on y voyoit tourner les roües, comme dans vn miroir. L'Imperiale, qui estoit voutée, estoit embellie des armes du *Dayro*, dans vn grand cercle d'or. Les pilliers, comme aussi tout le dedans du carosse, estoit enrichy de figures d'or broyé, & de naccre de perle, & toutes les extremitez estoient garnies d'or. Deux grands buffles noirs, couverts d'vn reseul de soye cramoisie, le traisnoient, & estoient conduits par quatre estaffiers vestus de blanc. L'on estimoit chaque carosse soixante-dix mille *Tayls*, qui valent deux cens tant de mil livres, monnoye de France. Ces carosses avoient encore leurs gardes à pied, & plusieurs pages, qui les accompagnoient des deux costez.

Les principaux serviteurs de ces Dames.

Vingt-trois des principaux serviteurs des Dames se faisoient porter apres cela en autãt de Norimonnes blancs, garnis de cuivre jaune, ayant devant eux chacun vn estaffier, qui portoit le parasol, à costé deux pages, & derriere eux soixante-huict Gentilshommes du *Dayro*, vestus & armés comme les precedents. Ceux-cy marchoient deux de front, & estoient suivis d'vn grand nombre de pages, d'estaffiers & d'esclaves.

Et soixante-huict Gentils-hommes.

Apres cela furent portés

Deux escabeaux dorés, dont les extremités estoient garnies d'or.

Vn grand feu d'artifice.

Vn grand quadrant de mer, tres-riche.

Deux grands chandeliers d'or.

Deux colomnes d'ébene.

Trois cabinets, ou escritoires d'ebene, garnis d'or.

Quatre autres cabinets plus grands & plus riches que les trois precedents.

Deux grands baſſins d'or ciſelé. 1639.

Vne paire de mules de chambre vernies.

Apres cela ſuivirent dans deux caroſſes, de la meſme façon que les trois premiers l'Empereur & ſon pupille, ayans devant eux cent ſoixante Gentils-hõmes armez de deux cimeterres & d'vn nanganet, ſervans de gardes du corps à leurs Majeſtés. Ils appellent ces gardes *Sambreys*, & on les choiſit parmy les plus vaillans, & parmy les plus adroits de tout le Royaume. Immediatement devant les caroſſes marchoient quatre hommes avec des paraſols, quatre autres avec de grandes verges de fer, qui faiſoient faire place, deux chevaux de main, ſuperbement couverts & enharnachez, accompagnez chacun de huict hommes, armés d'arcs & de fleſches, & de deux grandes picques.

L'Empereur & ſon pupille.

Les freres des Empereurs les ſuivoient à cheval, accompagnés de tous les Princes & Seigneurs de *Iapon*, auſſi à cheval, tous armez & ſuperbement veſtus, au nombre de cent ſoixante-quatre. Les premiers de ces Seigneurs eſtoient, *Owarny Camny ſamma*, frere de l'Empereur, *Quyne Deymangon ſamma*, auſſi frere de l'Empereur : *Mittot chonango ſamma*, troiſiéme frere de l'Empereur : *Maſſummenamoet Nocammy ſamma*, quatrieſme frere de l'Empereur : *Matſendayro Thoyqueſe nocammi ſamma*, Seigneur de *Canga* : *Matſendayro Moutsnocammy ſamma*, *Satſumadonne*, c'eſt à dire Seigneur de *Satſuma*. *Matſendayro jondonne* : *Matſendayro ſymoutsquedonne* : *Matſendayro Qvonenoch W. choo*, & *Turogano deinangono Cammy ſamma*, qui marchoient tous à la file, ayans chacun vne longue ſuitte de pages, d'eſtaffiers, de gardes & d'eſclaves. Les autres Seigneurs, entre leſquels ſe trouverent auſſi *Ouwaydonne* & *Woutadonne*, chefs du conſeil de l'Empereur, marchoiẽt deux de front, les plus qualifiés prenãs la main gauche, qui eſt la plus hõnorable parmy eux.

Les plus grands Seigneurs de Iapon.

Quatre cens gardes du corps marchoient apres cela, dans le meſme ordre, avec leur livrée blanche.

En ſuitte de cela venoient, en ſix beaux caroſſes, les concubines du *Dayro* : mais ces caroſſes n'eſtoient pas ſi grands que les premiers, & n'eſtoient traînés que par vn buffle.

Les concubines du Dayro.

Apres cela ſuivoient ſoixante-huit Gentils-hommes à cheval, accompagnés d'vn grand nombre d'eſtaffiers & d'eſclaves.

Le Secretaire du *Dayro*, accompagné de trente ſept Gentils-hommes à cheval, ſuivoit dans vn caroſſe, & precedoit im-

Le Secretaire du Dayro.

1639. mediatement quarante-six Seigneurs de la maison du *Dayro*, qui se faisoient porter en des *Norimonnes*, dont les quinze estoient d'ebene, garnis d'ivoire, treize autres vernis de noir & dorés, & les dix-huit restans estoient vernis de noir. L'on portoit apres eux quarante-six parasols, de la mesme façon que les *Norimonnes*.

La musique du Dayro.

Apres cela suivoit la musique du *Dayro*, qui estoit composée de cinquante-quatre Gentils-hommes, fort bizarrement, mais tres-richement vestus, qui joüoient de leurs instruments, qui n'estoient que des tambours, des timbales, des bassins de cuivre, des clochettes, & cette sorte de luths, dont nous avons parlé cy-dessus, & que l'on n'entendoit point parmy le charivary des autres.

Le Dayro.

Cette musique enragée ne laissoit pas de divertir le *Dayro*, qui la suivoit immediatement. Il estoit assis dans vne petite hutte de bois, faite comme les chaizes des porteurs, mais beaucoup plus grande, ayant sept ou huit pieds de haut & quasi autant en quarrée, percé de tous costés de fenestres, qui estoiẽt garnies de rideaux en broderie. Le toict de ce petit bastiment estoit vouté, & avoit au milieu sur vn gros bouton vn coq d'or massif, ayant les deux aisles estenduës, dans vn champ d'azur, parsemé d'estoiles d'or broyé, à l'entour du Soleil & de la Lune, qui y paroissoient dans vn esclat approchant du naturel: Cinquante Gentils-hommes de la suite du *Dayro*, portoient cette machine, & estoient tous vestus de blanc, ayans la toque, vernie de noir, sur la teste. Quarante autres Gentils-hommes la precedoient, & representoient la garde du corps du *Dayro*. Ils estoient tous habillés d'vne façon particuliere, quasi à la Romaine, portans chacun vn *Nanganet*, doré. Le Capitaine de la garde marchoit seul à cheval derriere la chaize du *Dayro*. armé d'vne rondache, percée au milieu de plusieurs fleches, & faisoit porter apres luy quarante parasols, pour les gardes.

L'on portoit apres cela treize caisses vernies, & à la queüe de cette procession venoient quatre cens soldats vestus de blanc, qui marchoient six de front, & empeschoient par ce moyen, que le peuple, qui suivoit en foule, n'interrompist cet ordre. Toute la journée fut employée à cette ceremonie, de sorte que la nuict nous ayant surpris au lieu où nous estions, nous ne nous voulûmes pas hasarder de nous retirer à heure indeuë,

à cause d'vne infinité de vols, de meurtres, de violements & d'autres insolences qui se commirent dans le desordre que l'on vit dans la ruë, qui fut si grand que le lendemain matin il s'y trouva vn tres-grand nombre de morts; dont les vns avoient esté volés & tués, & les autres avoient esté estouffés dans la presse. Le *Dayro* demeura trois jours dans le Palais de l'Empereur, qui le servit en personne pendant ce temps-là, avec ses freres, & faisoit faire la despense de sa table par *Sugadone*, President de la Iustice de la ville de *Meaco*, par *Ivocamosamma*, *Coberytot homysamma*, *Macamora mockiemon samma*, & par *Mannosa broyemon samma*. On luy servoit cent quatorze plats à chaque repas. 1639.

Ouwaydonne, chef du Conseil de l'Empereur, I*vemondonne* Conseiller d'Estat, *Farimadonne*, *Quiniem ondonne*, *Sioyserodonne*, & *Chirotadonne*, avoient soin de la table des trois principales femmes du *Dayro*.

L'Empereur luy fit present de deux cens marcs d'or.
De cent robbes de Watte, des plus belles.
De deux grands pots d'argent, pleins de miel.
De cinq catti de bois de Calambac.
De deux cens pieces de sarge rouge cramoisie.
De cinq pots d'argent, pleins de musc.
Et de cinq beaux chevaux, tres-richement enharnachés.

Le jeune Empereur luy donna
Trois mille pieces d'argent, de quatre *Tayls* & trois mases chacune.
Deux beaux cimeterres, garnis d'or.
Deux cens belles robbes de Iapon.
Trois cens pieces de satin.
Vne piece de bois de Calambac, de trois aulnes & demy de long, & de plus de deux pieds d'espois.
Cinq grands vases d'argent pleins de musc.
Et dix beaux chevaux, richement enharnachez.

Et cela suffira pour ce qui est du Iapon.

L'ISLE FERMOSA.

Nous avons dit cy-dessus, qu'apres que les Iaponois furent chassés de la Chine, l'on y fit defenses de trafiquer avec eux, & que les Chinois, pour éviter la confiscation des marchandises, qu'ils eussent peu porter au Iapon, choisirent l'Isle de *Tayovang* L'Isle de Tayovang.

1639. pour la continuation de leur commerce. Cet exemple convia les Hollandois en l'an 1632. à se servir de la commodité du mesme lieu : parce que les Chinois leur avoient absolument osté l'esperance du commerce avec eux, s'ils ne sortoient de leur Estat,&s'ils ne s'establissoient dans vn lieu,où ils ne pourroient point donner d'ombrage.

Dans tout l'Orient il n'y a point de havre plus commode pour le negoce de la Chine, & pour l'establissement d'vne communication avec le *Iapon*, & avec tout le reste des Indes que cette Isle : Car l'on y aborde en toutes les saisons de l'année, sans que l'on soit obligé d'attendre le mouçon, ou la commodité des vents generaux, qui sont par tout ailleurs six mois de l'année contraires.

Les Hollandois s'y establissent

Les Hollandois y bastirent dés ce temps-là vn fort à quatre bastions, revestus de pierre de taille, sur vne dune, ou colline sabloneuse, à vne demy lieuë de la grande *Isle Formosa*. A trois cens pas du fort passe vn canal, qui sert de havre, bien qu'avec la haute marée il n'y ait que treize ou quatorze pieds d'eau; mais les navires qui y moüillent, sont à couvert de tous les vents. Ils ont fait vne redoute de pierre, fort bien flanquée, sur le canal, où ils ont vne petite garnison de vingt-cinq ou trente hommes, qui sont capables d'en defendre l'entrée, & ils ont trouvé son assiette si avantageuse, qu'ils luy ont donné le nom de *nouvelle Zelande*.

Et l'appellent nouvelle Zelande.

L'Isle Fermosa.

L'Isle Fermosa, c'est à dire belle Isle, appellée par les Chinois *Paccande*, est scitué à 21. degrés de deçà la ligne, à trente-deux lieuës de la riviere de *Chincheu*, & de l'Isle de *Quemoy* en la Chine, s'estendant en sa longueur du Sud-West au Nort-Est, jusqu'a 21. degrés & demy. Elle a environ cent trente lieuës de tour, & est peuplée de quantité de villages, & d'vn nombre infiny d'hommes, qui ne reconnoissent point de Roy ny de Souverain, & qui n'ont point d'autres superieurs, que ceux qu'ils creent entr'eux dans le particulier, de la façon que nous dirons cy-apres. Ses rivieres donnent quantité de poisson : ses forests dõnent retraitte à toute sorte de gibier, & ses cãpagnes, qui sont la plus part converties en prairies, sont toutes couvertes de bestail. Ils ont des cerfs, des chevreüils, des lievres, des lapins, des gelinottes, des perdrix, des tourterelles, des pigeons, &c. & outre cela vne espece de chevaux cornus, que

Estat anarchique.

les habitans appellent *Olavang*, qui ont le bois fait comme les cerfs & la chair fort delicate. Ils y ont aussi des tigres, & vn certain autre animal, qu'ils appellent *Tirncy*, fait commme vn Ours, mais beaucoup plus puissant, dont ils estiment la peau, comme vne des plus precieuses choses que l'Isle produise. 1639.

La terre y est grasse & fertile, mais si mal cultivée, que l'on n'y voit quasi point d'arbres fruictiers, & le fruict qui y vient est si mauvais, qu'encore que les insulaires le mangent avec delices, les autres nations ne voudroient pas en avoir gousté. Il y vient du gingembre & de la cannelle, & l'on dit qu'il y a des mines d'argent, & mesmes d'or, dont les Chinois ont autrefois fait l'assay: mais c'est ce que les Hollandois n'ont pas encore pû descouvrir.

Les lieux de l'obeïssance des Hollandois.

Les quartiers que ceux-cy ont le plus frequentez, sont *Sinkan*, *Mandauwt*, *Soulang*, *Backeloang*, *Taffacang*, *Tifulucang*; *Teosang* & *Tefurang*, qui sont tous dans le voisinage du fort de *Tayovang*; en sorte que l'on en peut faire le tour en deux jours; à la reserve du village de *Tefurang*, qui est dans les montagnes, & à vne bonne journée & demie de l'habitation des Hollandois. Les autres sont situés quasi sur le bord de la mer, & ont vne mesme façon de vivre, vne mesme Religion, & presque vn mesme langage.

Les habitans de Formosa.

A voir les habitans, on les prendroit d'abord pour des barbares & pour des sauvages. Car les hommes sont forts & robustes, plus grands de beaucoup que les Europeens, & approchans en quelque façon de la taille des geants. Ils ont le corps velu, & le teint brun, tirant sur le noir, comme la plus part de tous les Indiēs. L'Esté ils vont nuds, & ne couvrent aucune partie du corps. Les femmes sont plus petites, mais elles sont assez grasses, & la plus part bien faites. Elles tesmoignent avoir plus de pudeur que les hommes, & ont des habits; mais elles se dépouillent de l'vn & de l'autre, quand elles se baignent; ce qu'elles font deux fois le jour, dans de l'eau chaude: car alors elles ne fuyent point la rencontre des hommes, & ne se mettent pas beaucoup en peine de se couvrir.

Sont bons & francs.

Ce peuple, qui est si barbare en apparence, est en effet bon, fidelle & civil, recevant les estrangers avec beaucoup de bonté, & leur faisant part de la bonne chere que la nature leur permet de faire. L'on n'a point veu qu'ils ayent voulu acquerir

1639. les biens d'autruy, par de mauvais moyens; mais au contraire on les à veu souvent rapporter les hardes esgarées ou perduës; bien que les habitants du village de *Toulang* ayent assez mauvaise reputation pour cela. Ils sont constants & fidelles en leurs amitiés, & executent religieusement les traittés qu'ils font entr'eux, aussi bien que ceux qu'ils font avec les estrangers. La trahisõ est vne chose qu'ils cõnoissent si peu, qu'il n'y a point de mal qu'ils n'aiment mieux souffrir que le reproche qu'on leur pourroit faire d'vne infidelité. Ils ne manquent point d'esprit ny de memoire, mais conçoivent & retiennent aisement ce qu'on leur dit. Il est vray qu'ils sont d'humeur à demander effrontément tout ce qu'ils voyent: mais on les refuse avec la mesme liberté, & on les contente de peu de chose.

Ont de l'esprit.

Ils ne vivent que du labourage & du peu de ris qu'ils recueillent. Ce n'est pas que la terre n'y soit tres-bonne, & que dans les cantons, que nous venons de nommer, elle ne puisse produire dequoy nourrir plus de dix mille familles; mais d'autant qu'ils n'ont point de charruës, ny d'animaux propres pour le labourage, ils ne remuent la terre qu'avec la besche, & ce par les mains des femmes: parce que les hommes ne se meslent que de la guerre ou de la chasse, & ainsi la recolte ne peut pas estre si abondante qu'aux lieux, où l'on n'y apporte pas tant de façon. Avec cela les mesmes femmes transplantent le ris, quand il vient plus espois en vn lieu qu'en l'autre; à quoy elles employent beaucoup de temps, aussi bien qu'à le couper, quand il est meur. Car au lieu de le couper à poignées avec la faucille, elles le coupent brin à brin, à quatre ou cinq doigts au dessous de l'espic, le serrent ainsi dans la maison, & ne le battent qu'a mesure que l'on en a besoin pour vivre, c'est à dire tous les jours. La femme qui a soin de tout le mesnage, en met le soir deux ou trois bouquets seicher à la cheminée, & se levant le lendemain deux heures devant jour, bat dans vn mortier, & nettoye autant de ris, qu'il faut pour la famille ce jour-là & pas d'avantage. Et c'est de cette façon, que l'on y vit tout du long de l'année.

Comment ils labourent la terre.

L'on y seme encore deux ou trois autres sortes de fruits, qu'ils appellent *Ptingh*, *Quach* & *Taraun*, qui ressemblent au millet, & vne espece de legumes à peu prés comme nos feveroles. Ils ont aussi plusieurs sortes de racines, dont ils se peuvent

Fruits qui leur sont particuliers.

vent

vent servir au lieu de pain, & qui sont en effet capables de les nourrir, quand mesmes ils n'auroient point de ris, ny aucun autre fruict. Ils ont aussi du gingembre, de la cannelle, de la canne de succre, des bannanas, des citrons, quantité d'*Areca*, & plusieurs autres fruits, legumes & simples, que l'on ne connoist point en Europe, & que l'on auroit bien de la peine à descrire. 1639.

Quoy qu'ils n'ayent point de vin de *Cocos*, ny aucune autre boisson que la nature leur donne, ils ne laissent pas de se faire vn breuvage, qui est aussi fort, & qui enyvre aussi bien, que le meilleur vin d'Espagne : & le font de la façon que nous allons dire. Ils font revenir dans de l'eau chaude vne certaine quantité de ris, qu'ils battent en suitte dans vn mortier, jusques à ce qu'il soit reduit en paste. Apres cela ils mâchent de la farine de ris, qu'ils crachent dans vn pot, jusqu'à ce que par ce moyen ils ayent fait environ vne peinte de liqueur, laquelle ils meslent avec la paste, au lieu de levain, & apres avoir bien pestry tout ensemble, jusqu'à ce qu'ils en ayent fait vne paste, comme celle des Boulangers, ils la mettent dans vn grand pot de terre, qu'ils remplissent d'eau, & le laissent ainsi cuver deux mois; faisans par ce moyen vne des bonnes liqueurs, & des plus agreables, que l'on puisse boire. C'est-là leur vin; auquel ils donnent de la force selon le temps qu'ils le laissent cuver, & plus il est vieux plus il a de bonté & de douceur : de sorte qu'on le garde quelquefois vingt-cinq ou trente ans. Le dessus du pot est aussi clair qu'eau de roche, mais le fonds n'est qu'vne lie espoisse, & capable de dégouster les moins delicats : & neantmoins les insulaires en font leurs delices, & le mangent à cueillerées, apres y avoir meslé vn peu d'eau. En allant aux champs ils emportent vn pot de cette composition, & vne calabace pleine d'eau, & par ce moyen ils ont à boire & à manger. Ils se servent du dessus du pot, comme d'eau de vie, pour se fortifier le cœur, & ils mangent le fonds, de la façon que nous venons de dire : c'est pourquoy ils employent la plus part du ris à cette composition. Leur vin.

Quand les femmes ne sont point occupées à la campagne, elles vont à la pesche, & particulierement à celle des huistres, que les insulaires preferent à toutes les autres viandes. L'on y sale le poisson legerement en l'estat qu'on le prend, avec les Les femmes võt à la pesche.

1639. tripes & les escailles, & on le mange avec toutes les ordures, & mesmes avec les vers, qui s'y engendrent, faute de sel.

La façon de vivre des hōmes

Les hommes, & particulierement les jeunes gens, jusqu'à l'aage de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, ne font rien du tout; mais quand ils ont atteint l'aage de quarante ans, ils aident à travailler à la campagne; où ils demeurent avec leurs femmes nuict & jour, dans de petites huttes, où ils se retirent, & ne retournent au village, que quand la necessité ou quelque divertissement les y appelle.

Leur chasse.

Ils ont plusieurs sortes de chasses, & se servent pour cela de lacs, d'azagayes, ou de l'arc & de la fleiche. Ils tendent leurs lacs ou filets dans les bois, aux routes que les cerfs & les sangliers ont accoustumé de prendre, & y font entrer la venaison de force; ou bien ils leur en tendent en plaine campagne, par le moyen d'vne grosse canne, qu'ils enfoncent dans la terre, & plient l'autre bout, qu'ils attachent à quelques petits bastons, sur lesquels ils couchent vn lac couvert d'vn peu de terre, où le gibier ne touche pas si-tost, que la canne ne se redresse, & ne le retienne par vn pied. Pour faire vne chasse avec l'azagaye, l'on assemble les habitans de deux ou trois villages, qui se trouvent tous au rendez-vous, armez de deux ou trois azagayes chacun, & s'estant divisez en plusieurs troupes, ils font entrer leur meutte dans le bois, & font sortir le gibier à la campagne, où ils se rassemblent, & font vn grand cercle, d'vne lieuë de tour, ou davantage, où ils font entrer les cerfs & les sangliers, en sorte qu'il n'y en a quasi point qui n'y soit tué ou blessé. Le manche de l'azagaye, qui est de canne, a six ou sept pieds de long, & est armé au bout d'vn fer à plusieurs crochets, en sorte qu estant entré dans le corps, il n'y a point de force qui le puisse arracher; mais le fer ne tient pas si bien au bois, qu'il ne se demanche au premier buisson qu'il rencontre: & afin qu'il ne laisse pas d'embarasser le cerf, l'on y attache vne corde, laquelle tient à l'vn & à l'autre, & au bout du fer il y a vne sonnette, qui fait descouvrir le gibier, quelque part qu'il se retire. Ils tuent vne si grande quantité de cerfs à ces chasses, que ne les pouvant point consumer tous, ils en vendent la chair aux Chinois, pour de petites vestes, pour du bois de senteur, & pour d'autres marchandises; se contentans de manger la frissure & les trippes, qu'ils salent avec les ordures, & ne les ai-

ment principalement que quand elles sont venées de la sorte, & pourries. En chassant ils en coupent quelque fois vn lopin, & le mangent ainsi tout chaud ; en sorte que le sang leur regorge de la bouche, & s'ils trouvent des petits dans le ventre de la mere, formés ou informes, ils les mangent avec la peau & le poil, comme vne chose fort delicieuse. 1639.

Ils font la guerre en la maniere suivante. Ils ne la commencent point, qu'ils ne l'ayent auparavant declarée au village, dont ils croyent avoir esté offensez, & apres cela ils vont en party avec vingt-cinq ou trente hommes, & se cachent dans le voisinage du lieu, qu'ils veuleut attaquer, jusqu'à la nuict, & alors ils courent la campagne, & s'ils trouvent quelques-vns dans les huttes, ou les personnes aagées ont accoustumé de se tenir, ainsi que nous venous de dire, ils les tuent, leur coupent la teste, & s'ils ont le loisir, les pieds & les mains, & quelquesfois ils coupent tout le corps en pieces, afin que chacun puisse emporter la sienne, & faire voir des marques de son courage au retour. Si l'allarme se donne dans le païs, en sorte qu'ils ne puissent pas achever de couper la teste, ils se cōtentent de couper les cheveux, qu'ils emportent comme vne illustre marque de leur victoire ; laquelle ne laisse pas d'estre fort considerable, encore qu'en vn exploict de cette nature bien souvent il n'y ait qu'vn homme de tué. Ils se hazardent quelquefois d'entrer dans le village, & d'y forcer quelque maison : mais d'autant que cela ne se peut pas faire sans bruit, ils y procedent avec tant de precipitation, que de peur qu'on leur coupe la retraitte, ils tuent tout ce qu'ils trouvent à la premiere rencontre, & s'enfuyent. Ils vsent aussi de stratagemes, & font des embuscades à leur mode, & quelquefois ils ont des rencontres à la campagne où ils se battent avec beaucoup d'animosité : mais la mort d'vn seul homme y passe pour vne défaite entiere, & oblige ceux, qui font cette perte, à se retirer. Leur façon de faire la guerre.

Les Azagayes dont ils se servent à la guerre, sont faites d'vne autre façon, que celles qu'ils employent à la chasse : car le fer n'a point de branches ny de crochets, & tient ferme au manche. Leurs rondaches sont si grandes, qu'elles couvrent quasi tout le corps, & leurs espées, au contraire sont courtes, mais larges. Ils se servent aussi de cousteaux à la Iaponnoise, d'arcs & de flesches. Leurs armes.

1639. Quand plusieurs villages font alliance entr'eux, pour faire la guerre conjointement à d'autres villages, ils ne donnent pas le commandement de leurs troupes à vn chef, qui ait assez d'autorité pour se faire obeïr : mais ceux d'entr'eux, qui sont assez heureux, pour avoir coupé plusieurs testes en divers rencontres, trouvent assez de volontaires, qui les suivent en leurs exploits de guerre ; sans autre interest, qu'à dessein de participer à la gloire de leur chef. Ils en font quelquefois de

L'Isle de Tugir. gayeté de cœur, contre les habitans de l'Isle de *Tugir*, que les Hollandois nomment l'Isle du *Lyon d'or*, parce que le Capitaine & le Patron d'vn navire du mesme nom y furent tués par les Insulaires. Ceux-cy ne souffrent point que les estrangers entrent dans leur Isle : & ne permettent pas mesme que les Chinois, qui y vont tous les ans pour leur commerce, mettent pied à terre : mais on les fait demeurer à la rade, où les Insulaires leur apportent les marchandises qu'ils veulent troquer avec tant de defiãce de leur costé, qu'ils ne laschẽt jamais rien d'vne main, qu'ils ne tiennent de l'autre ce qu'ils veulent avoir. Ceux de *Fermosa*, & particulierement ceux du village de *Soulang*, les voulans surprendre s'embarquerent il n'y a pas long-temps, au nombre de soixante, travestis en marchãds Chinois, & s'estãt approchés de l'Isle de *Tugin*, obligerent quelques vns de l'Isle à venir au devant d'eux avec des marchandises du païs : mais au lieu de les prendre de la main de celuy qui leur en presenta quelques-vnes, ils le saisirent par le bras, & le tirerent dans leur bord, où ils le couperent en pieces. Ce fut vne grande victoire pour eux : car il leur suffit d'avoir apporté les cheveux, ou bien vne azagaye de leurs ennemis, pour en triompher, & pour en faire des rejoüissances publiques. Ils portẽt les testes en procession par le village, en chantant des hymnes à leurs Dieux, & visitent en passant leurs amis, qui leur donnent à boire de leur meilleur *Arac*, & les accompagnent à la Pagode, où l'on fait boüillir la teste, jusqu'à ce qu'il n'en demeure que les os, qu'ils arrosent de leur vin, sacrifient plusieurs porcs à leurs Dieux, & font grand' chere plus de quinze jours durant. Ils en vsent de mesme, quand ils n'ont eu que des cheveux, ou quelque azagaye, qu'ils gardent bien plus pretieusement, aussi bien que les ossemens de leurs ennemis, que l'on ne fait icy l'or l'argent & les pierreries ; puis que quand le feu

se met dans vne maison, ils abandonnent tout pour sauver ces reliques. L'on rend vn si profond respect à ceux qui ont l'advantage d'apporter vne teste ennemie, qu'il n'y a personne qui en ose approcher, sinon avec quelque veneration, plus de quinze jours durant, & qui ne luy parle avec des submissions si grandes, que l'on n'en sçauroit rendre de plus respectueuses à vn Prince Souverain. 1639.

Dans toute l'Isle il n'y a point de Seigneur, qui ait aucune superiorité ou advantage sur les autres. Leur condition est égale, sinon qu'en chaque village il y a vne espece de Senat, composé de douze personnes, que l'on change de deux en deux ans. Les deux ans estant expirés, ceux qui sortent de charge, se font arracher le poil des sourcils, & les cheveux aux deux costés de la teste, afin de se conserver quelque marque de Magistrature parmy les leurs. L'on choisit ces Senateurs parmy des personnes d'vn mesme aage, qui est celuy de quarante ans: Car encore qu'ils n'ayent point d'Almanach, & qu'ils ne sçachent point compter leurs années, si est-ce qu'ils se souviennent fort bien du cours de la Lune, & remarquent ceux qui sont nais dans vn mesme mois, & environ en vne mesme année.

Leur Magistrat.

Ce n'est pas que ce Magistrat ait l'authorité de se faire obeïr, ou de faire executer ses ordonnances: car ils n'en ont point d'autre, sinon de s'assembler pour les affaires qu'ils jugent estre d'importance, d'en conferer entr'eux, & de convier tous les chefs des familles, dans vne de leurs Pagodes, où ils leurs proposent l'estat de l'affaire, leur font cõnoistre ce qu'ils jugent a propos de faire, & taschent de les faire tomber dans leurs sentimens. Tous les Senateurs parlent les vns apres les autres, & employent tout ce qu'ils ont d'eloquence, pour faire gouster leurs raisons. Ie dis eloquence; parce qu'ils en ont en effect; Car ils parlent vne demy heure en des termes si relevés, avec tant de facilité, & avec vne action si juste, que ce que l'art nous enseigne, n'approche point de ce que la nature a donné à des gens, qui ne sçavent ny lire ny escrire. Pendant que l'vn parle tous les autres observent le silence si exactement, que l'on n'y entend pas seulement tousser; bien que leurs assemblées soient quelques-fois composées de plus de mille personnes. Apres que tous les Senateurs ont achevé de haranguer, tous

Le pouvoir de leur Magistrat.

1639. les autres mettent l'affaire en deliberation, avec vne liberté entiere de se conformer aux sentimens du Senat, ou de s'y opposer; apres avoir consideré le bien & le mal qui leur en peut arriver.

Tout le pouvoir qu'ils ont consiste à faire executer ce que leurs prestresses cõmandent, à empescher qu'il ne se fasse rien, qui puisse déplaire aux Dieux, & à punir ceux qui les offensent. Ils font aussi faire reparation aux particuliers, qui ont esté offensés par d'autres: non point en faisant arrester les coupables, en les envoyant prisonniers, ou en les punissant de mort, ou de quelque autre peine corporelle; mais en les condãnant à payer vne piece de toile, vne peau de cerf, vne certaine quantité de ris, ou vn pot de leur *aracq*; selon la qualité du crime.

Leurs supplices.

Dans vne certaine saison de l'année ils vont tous nuds, & disent qu'il le font, parce que sans cela les Dieux ne feroient point pleuvoir, & le ris ne viendroit point: de sorte que si pendant ce temps-là les Senateurs rencontrent quelqu'vn, qui ait le milieu du corps couvert, ils luy confisquent son linge, & le condamnent à l'amande; qui est au plus de deux peaux de cerfs, ou d'vne certaine quantité de ris, de la mesme valeur. C'est pourquoy vne des principales fonctions des Senateurs est de se tenir en ce temps-là, soir & matin, sur les avenuës du village, & de faire punir ceux qu'ils trouvent en flagrant delict. Il y a d'autres saisons, où il leur est bien permis de se couvrir cette partie du corps, que l'on ne descouvre jamais ailleurs, mais l'on ne veut point que cette sorte de veste, ou plustost d'escharpe, soit de soye; c'est pourquoy les mesmes Senateurs y prennent soigneusement garde, confisquent ces vestes de soye, & condamnent les coupables à l'amende; comme aussi les femmes, qui pour paroistre aux jours de ceremonie, en mettent plus qu'il ne leur est permis.

L'on oblige ces Senateurs de leur costé à observer vne certaine façon de vivre, en la saison que le ris commence à meurir: car pendant ce temps-là il leur est defendu de s'enyvrer, de manger du succre & de la gresse, & de mâcher de l'*Areca*: parce qu'ils sont persuadés, que non seulement le peuple auroit du mépris pour eux, mais les Dieux envoyeroient les cerfs & les sangliers dans le ris, pour y faire le dégast.

Le Magiſtrat n'a point d'autorité de punir le meurtre, le larcin ou l'adultere; mais ceux qui s'y trouvent leſés ſe font eux-meſmes juſtice. Quand le larcin eſt deſcouvert, celuy qui a eſté volé ſe fait accompagner de ſes amis, va trouver celuy qui l'a volé, & prend dans ſa maiſon dequoy reparer ſa perte, par vn accommodement qu'il fait avec luy: mais s'il y trouve de la reſiſtance, il luy fait la guerre, juſqu'à ce qu'il luy ait fait raiſon. Celuy qui ſe trouve offenſé en ſon honneur, par adultere avec ſa femme, s'en venge d'vne autre façon: car il enleve de la maiſon de celuy qui a couché avec ſa femme, deux ou trois pourceaux, & ſe fait par ce moyen raiſon de l'injure qu'il a receuë. Les parents & amis communs accommodent les differents, qui naiſſent entre les particuliers, pour meurtre, & reglent entr'eux l'intereſt civil. 1639. Le Magiſtrat n'y a point de pouvoir.

Il y a parmy eux vne ſi grande égalité de condition, que les noms de maiſtre & de vallet n'y ſont point connus: mais cela n'empeſche pas, qu'ils ne ſe rendent de grands honneurs entr'eux, & qu'ils n'ayent beaucoup de reſpect & de deference les vns pour les autres: non en conſideration de quelque dignité plus eminente, ou à cauſe de leurs richeſſes; mais ſeulement à l'égard de l'aage; qui y eſt tellement conſideré, qu'vn jeune homme eſt obligé de ſe détourner du chemin, pour faire place à vn vieillard, & de luy tourner le dos, par reſpect, juſqu'à ce qu'il ſoit paſſé, demeurant touſiours en cet eſtat: quand meſme le vieillard s'arreſteroit, pour luy parler. Il n'y a point de jeune homme, qui oſaſt refuſer de faire ce que l'autre luy commande, quand meſme il luy ordonneroit d'aller à trois ou quatre lieuës de là, pour ſes affaires, & ce ſont les vieillards, qui tiennent les premieres places, & qui ſont les premiers ſervis dans leurs feſtins. Ils reſpectent la vieilleſſe.

Pour ce qui eſt de leurs mariages, l'on ne permet point aux hommes de ſe marier devant l'aage de vingt ou vingt & vn an, qu'ils appellent *Saar Caſſiu Wang*. Iuſques à ſeize ou dix-ſept ans il leur eſt defendu de porter les cheveux longs, de ſorte qu'ils les coupent juſtement au bout des oreilles: & dautant qu'ils n'ont ny ciſeaux ny raſoirs, ils ſe ſervent pour cela d'vn *Parring*, qui eſt vne eſpece de hachoir, couchent les cheveux ſur vne piece de bois, & les coupent ainſi auſſi-bien que nos plus adroits barbiers. Ils s'arrachent le poil avec des pincettes. L'aage des hõmes pour le mariage.

1639. de cuivre ou de fer, ou avec vn fillet de *Bambus*, ou de grosse canne, qu'ils prennent double, & serrant le poil entre deux, tournent le fillet jusqu'à ce qu'ils ayent arraché le poil. Apres les dix-sept ans ils commencent à laisser croistre les cheveux, & apres qu'ils sont de leur longueur ordinaire ils commencent à songer au mariage. Les filles ne se font jamais couper les cheveux, & on les marie dés qu'elles sont nubiles.

Comment les mariages se fõ. Leurs mariages se contractent & subsistent d'vne plaisante maniere. Le galant, qui a de l'inclination pour vne fille, envoye sa mere, sa sœur, ou vne autre parente, aux parents de la fille, & leur fait voir ce qu'il pretend donner à sa Maistresse. Si l'on agrée la recherche & le bien, l'on conclud le mariage aussi-tost, & il ne tient qu'au fiancé de le consommer la nuict suivante. Le bien que les plus aisés envoyent à la fiancée, consiste en sept ou huit de ces escharpes de soye ou de cotton, dont elles se couvrent le milieu du corps, en autant de petites camisoles de la mesme estoffe, en trois ou quatre cens bracelets de cannes, en dix ou douze bagues de letton, ou de corne de cerf, qui sont si larges qu'elles couvrent la moitié du doigt, & sont si espoisses, que quãd les Dames en sont parées, les mains en demeurent tellement estenduës, qu'elles en sont incommodées; en quatre ou cinq ceintures de grosses toiles, en dix ou douze petites tuniques, qu'ils appellent *Ethgrao*, & sont faites de poil de chien, en vingt ou vingt cinq *cangas* ou vestes de la Chine, en vn paquet de poil de chien, assez gros pour charger vn homme, & qu'ils appellent en leur langue *Ayam mamiang*, en vne certaine sorte de coeffure, faite en forme de mitre, de paille & de poil de chien, & en quatre ou cinq paires de bas de peaux de de cerf. En sorte que tout le bagage peut monter à la valeur de quarante escus, au plus. Les autres, qui ont moins de bien, se contentent de donner trois ou quatre bracelets, & quelques vestes, de la valeur de deux ou trois escus en tout.

Plaisante façon de vivre entre des mariés. Le mariage estant arresté de la sorte, le galand va sur le soir, trouver sa fiancée au logis de son pere, & tasche d'y entrer à la derobée, fuyant le feu & la lumiere, de peur d'estre veu, & se coule ainsi au lict, où le mariage se doit consommer. Il en vse ainsi pendant plusieurs années de son mariage, se retirant devant le jour, & retournant sur le soir chez sa femme, qui ne laisse pas de demeurer au logis de son pere, se cachant tellement

lement de ceux qui y sont, que pour demander du tabac, ou 1639.
quelque autre necessité à sa femme, il ne fait que tousser, & luy permet d'aller rejoindre la compagnie, dés qu'elle luy a rendu le service qu'il en a desiré; parce que ce seroit vne honte à elle, de quitter ses parentes pour aller trouver son mary. Leurs chalicts sont faits de bambus, où vne buche leur sert de chevet & vne peau de cerf de lict, de paillasse & de matelas.

Les femmes demeurant ainsi chez leurs peres, labourent les terres qui sont propres en la famille, pendant que le mary de son costé se tient chez luy, & ne songe qu'à sa personne. Ils ne se voyent jamais de jour; si ce n'est qu'ils se donnent assignation en quelque lieu escarté, où l'on ne les voye point parler ensemble, ou s'il ne la va trouver au logis, quand il sçait qu'il n'y a personne: mais encore n'y entre-il point, qu'il n'ait fait sçavoir, s'il ne l'incommodera point. Si elle trouve bon qu'il la vienne voir, elle se presente à la porte, & luy fait signe d'entrer: mais si elle n'est pas en humeur de le souffrir, elle le renvoye. Les enfans procrées de ces mariages demeurent avec la mere, jusqu'à l'aage de treize ans, & alors le pere les retire. Les femmes ne font point d'enfans qu'elles n'ayent trente-cinq ou trente six ans, mais se font mourir dans le ventre ceux qu'elles conçoivent devant ce temps-là. Pour se faire avorter elles font venir vne de leurs prestresses, qui leur pese avec les genoux sur le ventre, jusqu'à ce qu'elle en fasse sortir le fruict; avec bien plus de douleur, gue si elles accouchoient en effet. Ce n'est pas qu'elles manquent de naturel pour leurs enfans; mais elles sont preoccupées de la mauvaise impression que leurs Prestresses leur donnent, que ce seroit vn grand peché & vne honte, de faire paroistre des enfans devant cet aage là.

Les femmes ne font point d'enfans devant l'aage de 35. ans.

Les hommes ne vont demeurer avec leurs femmes, que quand ils ont quarante ans. Alor ils prennent congé des *Pagodes* de leur quartier, sortent de leur maison, & vont demeurer en celle de la femme: mais en cet aage ils ne bougent quasi de la campagne, où ils se retirent la nuict dans des huttes; afin de ne s'éloigner point de leur travail.

Avec toute la liberté que les hommes ont de ne voir leurs femmes, que lors qu'elles les incommodent le moins, & de se divertir le long du jour ailleurs, ils ont encore voulu se reser-

Le divorce y est permis.

1639. ver celle du divorce. Dés qu'vn homme se dégouste de sa femme, il la laisse, pour espouser vne autre : mais avec cette difference, que s'il la repudie sans sujet, les presents qu'il luy a envoyez, luy demeurent, mais si elle est convaincuë d'adultere, ou si elle s'est emportée jusqu'à outrager son mary, de parole ou de fait, elle est obligée à restitution. La liberté du divorce est reciproque ; de sorte que le mariage n'oblige pas plus la femme que l'homme, & arrive souvent, que les vns & les autres changent de condition. Ils condamnent la Polygamie, quoy qu'il y en ait parmy eux, qui espousent deux ou trois femmes : mais dautant qu'il n'y a point de loy ny de Magistrat, qui punisse vn crime où il n'y a point d'interest civil, celuy-cy demeure impuny, aussi bien que l'adultere ; car pourveu qu'ils se cachent de leur femme, & du mary de celle dont ils abusent, ils peuvent impunément & sans scandale, chercher fortune ailleurs. L'on n'y voit point de mariages incestueux, ny que l'on y prenne femme dans le quatriéme degré de consanguinité, ou d'affinité. Ils ne souffrent point non plus, qu'on leur demande des nouvelles de leurs femmes, comment elles se portent, si elles sont belles ou laides ; quels sont leurs parents, &c.

Les garçons depuis l'aage de quatre ans, & mesmes les hommes mariés, lors qu'ils ne couchent point avec leurs femmes, ne couchent point chez eux non plus, mais dans vne *Pagode*, ou mesquite, où les masles de quatorze ou quinze familles s'assemblent sur le soir, & y couchent sur des couchettes, ou sur des grabats de cannes, faits de la façon que nous venons de dire.

Leurs maisons. Leurs maisons sont fort grandes, & plus belles que celle que l'on voit ordinairemẽt dans les Indes. Elles sont toutes élevées de terre de cinq ou six pieds, & ont quatre portes chacune, vers les quatre parties du Ciel. Il y en a qui en ont deux de chaque costé, & trois ou quatre estages. Elles n'ont point d'autre ornement, que celuy que leur peuvent donner les testes de cerfs & de sangliers, dont elles sont couvertes dehors & dedans. L'on n'y trouve que quelques estoffes, dont ils se couvrent, & des peaux de cerfs, qui leur tiennent lieu d'argent, pour le commerce qu'ils ont avec les Chinois. Ils n'ont point d'autres meubles dans la maison, que des besches, pour labourer la terre, des azagayes, des arcs, des flesches, & quelques

autres armes. Mais ce qu'il y a de plus precieux ce sont les testes & les autres despoüilles de leurs ennemis. Au lieu de plats ils se servent d'auges creusées dans vne piece de bois, comme celles que l'on met icy devant les pourceaux. Leurs pots à boire sont de terre ou de canne, & ils font aussi cuire le ris dans des pots de terre. 1639.

Le ris est leur nourriture ordinaire, & s'ils y adjoustent du poisson ou de la viande, ils n'en mangent point qu'elle ne soit pourrie & pleine de vers. Leur boisson n'est pas mauvaise pour ceux qui ne sont pas trop difficiles, ou qui ne sçavent pas comment elle se fait; mais au contraire elle est saine & fort agreable. Leur nourriture.

Ils n'ont point de jour reglé pour le repos ou pour la devotion, & ne chomment point de festes. Mais ils ne laissent pas de s'assembler à certains jours, pour se réjoüir, & pour faire bonne chere: chaque quartier s'assemblant pour cét effet en sa *Pagode*; où les femmes se trouvent aussi, parées de ce qu'elles ont de plus beau, & vestuës d'vne certaine façon, que nous ne pouvons pas bien representer: parce que nostre langue n'a point de paroles qui puissent exprimer ny leur mode, ny la figure qu'elles font par leurs habits extraordinaires. Leurs plus riches habits sont faits de poil de chien. Car au lieu que l'on tond icy les moutons, pour faire des estoffes de la laine que l'on en recueille, ils ont des chiens, à qui ils arrachent tous les ans le poil, qu'ils font teindre en rouge, & en font des estoffes, qu'ils estiment, comme nous faisons icy le velours, & la plus belle escarlatte. Ils n'ont point de festes. Estoffes de poil de chiens.

Les ceremonies que l'on y fait apres la mort de quelqu'vn, sont aussi remarquables que ce que l'on trouvera de plus rare en toute cette relation. Incontinent apres le decés de quelqu'vn, l'on bat le tambour devant sa porte, pour le faire sçavoir à tout le village. Ce tambour est fait du tronc d'vn gros arbre, de sorte qu'il se fait entendre bien loin, & à ce bruit tout le peuple se rend devant la porte du defunct. Les femmes y apportent chacun vn pot de leur *Arac*, & apres qu'elles ont bien beu à la memoire du trespassé, elles se mettent à danser, sur vne grande caisse vuide, & tournée, en sorte que leur mouvement, qui n'est pas fort violent, fasse vn bruit sourd & lugubre, qui responde à la douleur qu'elles veulent tesmoigner. Il Leurs funerailles.

1639. se met sur cette caisse huict ou dix femmes à la fois, en deux rangs, qui ont le dos tourné, & en remuant doucement les bras & les pieds, elles font ainsi plusieurs fois le tour de la caisse; jusqu'à ce qu'estant bien lasses, elles donnent la place à d'autres: & cét exercice dure environ deux heures. Le lendemain, ou deux jours apres, ils commencent à songer au corps, non point pour l'enterrer, comme nous faisons, ou pour le brusler, comme font les peuples, dont nous avons parlé cy-dessus; mais pour le faire seicher. Pour cét effet ils font dans le logis vn eschaffaut de canne, élevé de terre de cinq ou six pieds, auquel l'on attache le corps par les pieds & par les mains, & ils allument vn grand feu à l'entour, pour le faire seicher, tuans cependãt quãtité de porcs, & faisãs des festins neuf jours durant. Pendant ce temps-là ils ne manquent pas de laver le corps tous les jours: mais cela n'empesche pas qu'il n'infecte toute la maison, & mesme tout le voisinage. Au bout de neuf jours on l'oste de là, pour l'envelopper d'vne natte, dans laquelle ils le posent sur vn autre eschaffaut, plus haut que le premier, & entouré de plusieurs vestes, comme d'vn pavillon, & ils recommencent alors leur danse & leur festin. Le corps demeure en cét estat jusqu'à la troisiéme année, & alors ils en ostent les ossemens, pour les enterrer dans la maison, avec les mesmes ceremonies des festins & des danses.

Ils n'enterrent point les morts, & ne les bruslent point non plus.

Au village de *Theosang* ils ont vne coustume, que l'on auroit de la peine à establir ailleurs. C'est qu'ils attachent vne corde au col de ceux qui souffrent de grandes douleurs en leurs maladies, les élevent en haut de force, & les laissent tomber avec autant de violence, que s'ils avoient dessein de leur donner l'estrappade; afin de les delivrer par ce moyen, pour vne bonne fois, de toutes leurs douleurs.

Remede extravagant contre les maladies douloureuses.

Pour ce qui est de leur religion, l'on peut dire avec verité qu'ils n'en ont point du tout. De tous les habitans il n'y en a pas vn seul, qui sçache lire ou escrire, & neantmoins ils ont de certaines traditions, sur lesquelles ils ont formé quelque apparence de religion. Car ils croyent que le monde est de toute eternité, & qu'il durera eternellement. Ils croyent aussi l'immortalité de l'ame, & c'est à cause de cela, que lors que quelqu'vn d'entr'eux meurt, l'on bastit devant la porte vne petite hutte de branchages, mettant des bannieres aux qua-

Leur religion.

tre coins & dans la hutte mesme vne cuvette pleine d'eau, 1639.
avec vne cueiller de canne; parce qu'ils croyent que les ames des trespassés reviennent tous les jours à la hutte, se purifier. Il est vray que la plus part de ces gens ne le font que par coustume, & n'en sçavent pas la raison; mais les personnes aagées ne l'ignorent pas. Ils croyent aussi que les ames auront du bien ou du mal en l'autre vie, selon celuy qu'elles auront fait en celle-cy, & ils disent, que pour aller de ce monde en l'autre, elles passent sur vn pont de cannes fort estroit, sous lequel coule vn canal remply de toutes sortes d'ordures & de vilainies, où les meschants tombent, & languissent eternellement: mais que les bons passent dans vn païs plaisant & delicieux, dont ils parlent quasi de la mesme façon que les Poëtes parlent des champs Elyseens. Toutesfois il y en a fort peu, qui soient capables de ces mysteres, ou qui songent à vne autre vie apres celle-cy.

Leurs pechez.

Leurs pechés sont bien differents des nostres. Le meurtre, le larcin, l'adultere & les autres crimes ne passent pas seulement pour des fautes chez eux, & ils se soucient si peu de la simple fornication, qu'ils ne font qu'en rire, & ne la blasment pas mesme en leurs enfans. Il leur est deffendu de se marier avant l'aage de vingt & vn an, mais il leur est permis de débaucher la femme de son prochain; pourveu que l'on n'en sçache rien. Mais c'est vn grand peché chez eux d'avoir couvert les parties honteuses dans vne certaine saison de l'année: d'avoir porté plusieurs vestes, ou d'en avoir porté de soye dans vn temps, où il en falloit porter de cotton: de n'avoir point desfait les enfans dans le ventre de la mere, & d'en avoir fait devant l'aage de trente-cinq ou trente-six ans. Ce sont là les pechés, qui a leur advis, meritent des peines eternelles, & tout le reste n'est que bagatelle.

Leurs Dieux.

Ils adorent plusieurs pretenduës divinités; mais entr'autres deux, dont l'vne s'appelle *Tamugi Sanhach*, & l'autre *Sariasingh*. La premiere a sa demeure au Midy, & contribuë à la generation de l'homme; qui ne tient que de ce Dieu ce qu'il a de beau & d'agreable, tant au corps que dans l'esprit. Ils disent que sa femme, qu'ils appellent *Taxankpanda*, demeure au Levant, d'où elle se fait entendre, quand il tonne de ce costé là, en parlant à *Tamagisanhach*, son mary, & en le grondant, de ce qu'il

1639. laisse trop long-temps la terre sans pluye, & qu'en suitte de cela son mary ne manque pas de faire pleuvoir aussi-tost. L'autre Dieu à sa retraitte au Nort, & destruit tout ce que *Tamagisanbach* a donné de beau à l'homme en luy gastant le visage de la petite verole, & en luy envoyant plusieurs autres incommodités: c'est pourquoy ils invoquent l'vn & l'autre; l'vn afin qu'ils n'en soient point offencés, & l'autre afin qu'il empesche *Sariasing* de leur faire du mal. Ils ont outre cela encore deux autres Dieux, qui president à la guerre, nommés *Talafula* & *Tapaliape*, mais il n'y a que les hommes qui les invoquent.

Il n'y a que les femmes qui s'y meslent de leurs mysteres.

Il n'y a point de natiõ, que je sçache, qui n'employe des hõmes au service religieux de leur divinité: mais celle dont je parle se sert de femmes. Ils les appellent *Inibs*, & tout leur culte cõsiste aux prieres & aux sacrifices. Les sacrifices & offrandes qu'elles font à leurs Dieux, sont des pourceaux, du ris, de l'areca, de leur boisson & des testes de cerfs & de sangliers. Apres qu'ils en ont fait bonne chere, les prestresses se levent, & font vne grande priere; pendant laquelle on leur voit tourner les yeux dans la teste, elles tombent à terre, & font des cris effroyables. Apres ces efforts elles demeurent à terre immobiles, comme des statuës, & deviennent si pesantes, que cinq ou six personnes ont de la peine à les souslever. C'est en cet estat là, à ce que l'on dit, que leurs Dieux se cõmuniquent à elles, pendant vne bonne heure. Apres cela elles montent sur le toict de la Pagode, vont d'vne extremité à l'autre, & y font encore leurs prieres; lesquelles estant achevées, elles se descouvrent tout le corps, monstrent leurs parties honteuses à leurs Dieux, y frappent de la main, & se font apporter de l'eau pour se laver en la presence d'vn grand nombre de personnes. Il est vray que les hommes n'ont pas assez de devotion, pour se trouver souvent à ces assemblées, & les femmes qui y sont plus assiduës, s'y enyvrent si fort, qu'à peine voyent-elle ce qui s'y fait.

Leurs devotions.

Chaque maison a outre cela vn lieu particulier, destiné pour les devotions de la famille; où l'on invoque les Dieux, & où les femmes font leurs offrandes de ce qui s'y consume tous les jours: mais en cas de maladie, ou de quelque autre affliction, l'on y appelle les *Inibs*, pour faire ce service: qui se fait avec beaucoup de ceremonies extravagantes. Elles predisent aussi le bon-heur & le mal-heur, la pluye & le beau-temps, &

elles ont le pouvoir de chasser le diable, d'vne façon assez ridicule. Elles le poursuivent avec beaucoup de bruit, vn coutelas à la Iaponnoise à la main, & disent que par ce moyen elles le poussent jusqu'à ce qu'il soit contraint de se jetter dans la mer, ou bien dans quelque riviere, où il se noye. L'on y voit aussi aux carrefours, & sur les grands chemins, vne espece d'autels, chargés d'offrandes pour leurs Dieux, & l'on y remarque plusieurs autres devotions impertinentes; que les Hollandois taschent d'abolir petit à petit, en y introduisant le Christianisme: en quoy ils ont fort bien reüssi jusqu'icy. 1639.

LA CHINE.

Ce grand & vaste Royaume, que nous appellons *Chine*, occupe la partie la plus Orientale de toute l'Asie. *Marc Paulo* l'appelle *Mangi*, les *Tartares* le nomment *Cathay*, & il y en a qui le nomment aussi *Singely* ou *Tame*. Les *Chinois* luy donnent le nom de *Chunghoa* ou de *Chungque*; dont le premier signifie le Royaume du milieu, parce qu'ils croyent demeurer au milieu de l'Vnivers, & l'autre jardin, ou fleur du milieu, & ne connoissent point les noms, que les estrangers luy donnent; sinon qu'ils sçavent que les Tartares les appellent *Mangin*, c'est à dire barbares. Le Royaume de la Chine.

Nous disons, que c'est la derniere Province de toute l'Asie du costé du Levant: parce qu'apres cela l'on n'y trouve plus que la mer, que les Chinois appellent *Tung*, c'est à dire du Levant. Il a vers le Nort la grande Tartarie, de laquelle elle est separée par vne mōtagne de plusieurs lieuës, & aux endroits où elle manque, par cette admirable muraille, qui regne depuis les extremités de la Province de *Leaotung*, jusqu'à la riviere de *Croceus*, sur les frontieres du Royaume de *Tibet*, & occupe trois cens lieuës d'Allemagne de païs: Vers le West les Royaumes de *Kiang*, d'*Vsuçang*, & de *Bengala*, & vers le Sud & le Sud-West la *Conchinchine*, & la mer. Les frontieres.

Le Royaume s'estend depuis le Tropique de Cancer, jusqu'au cinquante-troisiesme degré de latitude, & comprend en sa longueur toutes les parties Meridioles, qui sont entre le cent trente & le cent soixantiéme degrés. Mais afin que l'on en puisse parler vn peu plus pertinemment, nous dirons avec eux, que la Chine a soixante-neuf mille, cinq cens seize *diez*, qui font trois mille lieuës d'Espagne de tour, & dix-huit cens Sa grandeur.

1639. lieuës de long. Ils font ce compte ſur les regles de leur Geometrie, & ſur le pied de leurs meſures, qu'ils diſtinguent en *Ly*, en *Pu*, & en *Cham*. Ils appellent *Ly*, vne eſpace de terre de l'eſtenduë de la voix d'vn homme. Dix de ces *Lys* font vn *Pu*, c'eſt à dire environ cent lieuës, & dix *Pu* font vn *cham*, c'eſt à dire vne bonne journée: & ſur ce calcul ils trouvent le nombre des *diez*, que nous venons de poſer.

Les Provinces dont il eſt composé.

Il eſt diviſé en quinze grandes Provinces; dont les ſix, ſçavoir *Peking*, *Xantung*, *Kiangnan* ou *Nanking*, *Chekian*, *Fokien* & *Quangtung*, ſont maritimes, & les neuf autres ſont Mediterranées. De ces neuf dernieres, celles de *Quangſi*, de *Kiangſi*, de *Huquang*, de *Honan* & de *Xanſi*, ſont les plus avancées vers le Nort, & celles de *Xenſi*, de *Suchven*, de *Queicheu* & *Iunnan*, vers le Ponant. Elle a outre cela vers le Levant celles de *Leaotung* & de *Corea*; mais elles ne ſont point proprement de la Chine. L'on y compte cent quarante-cinq grandes villes principales, & 12. cens ſoixante-treize mediocres; qui pourroient allieurs paſſer pour de bonnes villes: parce que la difference des noms Chinois de *fu* & de *Cheu*, qu'ils donnent à leurs places, ne procede que de celle des qualités de ceux, qui y commandent. Car on appelle *fu* les lieux, ou il a vn Gouverneur en chef, & *Cheu* ou *Hien*, ceux où il n'y a qu'vn ſimple *Mandorin*; bien que les vns ſoient quelquefois auſſi grands que les autres.

La forme de leurs villes.

Les villes ſont toutes baſties de la meſme façon, & en quarré, avec de bonnes murailles de briques, qu'ils couvrent de la meſme terre, dont ils font la Porcelaine; laquelle ſe durcit tellement avec le temps, qu'il eſt impoſſible de la briſer avec le marteau: Ce qui les fait ſi bien durer, que l'on remarque, qu'il y en a, qui ſubſiſtent depuis plus de deux mille ans, ſans que l'on y voye la moindre apparence de changement. Les murailles ſont fort larges, & flanquées par des tours baſties à l'antique, quaſi de la meſme façon, que l'on voit repreſenter les fortifications des Romains.

Les ruës.

Deux grandes ruës larges coupent ordinairement les villes en croix, & elles ſont ſi droites, qu'encore qu'elles tiennent toute la longueur d'vne ville, que quelque grande qu'elle puiſſe eſtre, l'on ne laiſſe pas de voir du carrefour les quatre portes. Pluſieurs autres ruës les coupent en divers endroits de la ville, où elles forment diverſes places pour les marchés,

& pour

&pour les autres commoditez publiques. Les maisons sont belles & fort bien basties; mais particulierement celles des personnes de cõdition, qui sont accompagnées de jardins, de vergers, de bois, de fontaines, de canaux, de canardieres, d'oiselieres & de garennes, & sont peintes, ou blanchies par dehors. Elles ont la plus-part trois portes sur vne mesme face, dont celle qui est au milieu est plus grande que les deux autres, & elles sont la plus-part si bien faites, qu'il faut avoüer, que tout ce que nous sçavons de l'architecture, n'approche point de leur science : & ils y reüssissent admirablement bien; parce qu'ils n'y manquent ny d'excellens ouvriers, ny d'estoffes pour l'embellissement de l'ouvrage. 1639.

Il n'y a point de Royaume ny de Republique au monde, où l'on ait tant de soin, non seulement de reparer les grands chemains; mais aussi de les faire en sorte, que ceux qui voyagent, y trouvent leur commodité; si bien que l'on y void des montagnes coupées, & des chemins taillés dans le roc, plus vnis, & sans comparaison mieux pavés que ne sont nos ruës, & mesmes que celles de la ville de *Xuntien*, capitale de cette Monarchie, dont nous dirons vn mot cy-aprés en la description de ses Provinces.

La Province de Peking.

La Province de *Peking* est ainsi nommée à cause de la ville de *Xuntien*, où l'Empereur de la Chine reside : car ce mot signifie Palais Septentrional, comme celuy de *Nangking* Palais Meridional, mais son vray nom est *Pecheli*. Elle a vers le Levant le Golfe de *Canghai*, qui la separe de la *Corea* : vers le Nort-Est la Province de *Leaotung* : vers le Nort la muraille, qui la separe de cette partie de la Tartarie, qui est au delà les deserts de *Xamo*, vers le Ponant la Province de *Xansi*, dont elle est separée par la montagne de *Heng*, vers le Nort-West la Province de *Honan*, & la riviere de *Croceus*, & vers le Midy & le Sud-est la Province de *Xintung*. Elle comprend huict grandes villes; sçavoir, *Xuntien*, *Paoting*, *Hokien*, *Chinting*, *Xunte*, *Quangping*, *Taming*, & *Iungping*; qui pourroient passer pour autant de Provinces, puis qu'elles ont sous elles cent vingt-sept villes mediocres.

Ses frontieres.

Le nombre de ses villes.

Il y a dequoy s'estonner, de ce qu'encore que la partie la plus Septentrionale de cette Province ne s'estende que jusqu'au quarante-deuxiéme degré, il ne laisse pas d'y faire si froid, que

1639. depuis la my-Novembre jusqu'au mois de Mars toutes les rivieres y sont gelées.

Le nombre de ses familles. Le registre que les Chinois tiennent de tout leur Estat, dit qu'il y a en cette Province quatre cens dix-huict mille, neuf cens quatre-vingts neuf familles, composées de plus de trois millions, quatre cens cinquante mille personnes, & qu'elle

Son revenu. paye tous les ans à l'Empereur six cens vn mille, cent cinquante trois sacs de ris, de bled & de mil; deux cens vingt-quatre livres de soye cruë, à vingt onces la livre : quarante-cinq mille, cent trente pieces d'estoffe de soye : treize mille, sept cens, quarante huict livres de cotton, huict millions, sept cens trente-sept mille, deux cens quatre-vingt quatre bottes de foin ou de paille pour l'Escurie de l'Empereur, & cent quatre-vingts mille, huict cens soixante-dix quintaux de sel, à six vingts quatre livres le quintal; sans l'argent qu'il tire des droits de la traitte foraine : & neantmoins cette Province est vne des moins fertiles de toute la Chine.

Description de la ville de Xuntien. Pour ce qui est de la ville de *Xuntien*, elle est située dans l'extremité du Royaume vers le Nort, a environ trente lieuës de la grande muraille. Elle doit sa grandeur, bien qu'elle cede à celle de *Nanking*, à *Taicung*, qui vivoit au commencement du quinziesme siecle, & qui transfera le siege de l'Empire de *Nanking* en cette ville. Elle est bien plus peuplée que celle de *Nanking*, & paroist bien plus, à cause de la Cour, & du grand nombre de soldats, que le Roy y entretient, tant pour la garde de la ville, que pour celle de sa personne. Vers le Midy elle est ceinte d'vn double fossé, & d'vne double muraille, mais vers le Nort elle n'en a qu'vne. Cette muraille est bien plus haute que celle des villes de l'Europe, & elle est si espoisse, que douze chevaux y pourroient courir de font à toute bride, sans se choquer. L'on y fait garde de nuict, comme si l'on estoit en pleine guerre; mais de jour les portes ne sont gardées que par des Eunuques, qui s'y tiennent plutost pour recevoir les droits d'entrée, que pour la seureté de la ville. C'est

C'est le Cambalu de Marc Paolo. la mesme ville que *Marc Paulo* nomme *Cambalu*, & laquelle les Tartares possedoient en ce temps-là.

Les ruës n'y sont point pavées; de sorte que l'hyver l'on y est dans la boüe jusqu'à la cheville du pied, & l'Esté l'on y est tout couvert de poudre : mais cette incommodité leur a donné

vne invention, dont ils tirent de grandes commoditez. Car ils se couvrent tous d'vn crespe, depuis la teste jusqu'à la ceinture, & par ce moyen n'estant point connus ils ne sont point obligez de salüer qui que ce soit, & en cét estat ils peuvent estre inconnus, & aller à cheval par la ville; ce qui n'est pas fort honneste pour des personnes de condition, qui évitent par là la despense qu'elles seroient obligées de faire, en se faisant porter en chaise, qui est vne voiture bien chere; au lieu que l'on trouve des chevaux & des mulets de loüage à tous les coins des ruës, que l'on a à trois ou quatre sols par jour. 1639.

Le Palais du Roy a prés d'vne lieuë de tour, & est fortifié de trois bonnes murailles & d'autant de fossés. Il a quatre portes, dont la Meridionale, qui est celle qui respond à la grande ruë de la ville, est la plus belle. Les personnes de condition peuvent entrer en la premiere enceinte, & les Seigneurs du Conseil entrent dans la seconde; mais dans la troisiéme il n'entre que des femmes, & des Eunuques pour le service de la personne du Roy, L'on dit que ce Palais est composé au dedans de prés de quatre-vingts salles, & entr'autres de quatre, qui sont les plus riches du monde; sans les autres departemens, qui sont presques inombrables.

La Province de Xansi.

La Province de *Xansi*, n'est pas si grande que celle de *Peking*, mais elle est & plus belle, plus fertile & plus peuplée. Elle ne produit pas beaucoup de ris, mais en recompense de cela elle donne beaucoup de bled & de mil, & nourrit quantité de bestail. Le mot de *Xansi* signifie vers le Ponant de la montagne.

Ses frontieres.

Et de fait celle de *Heng* la separe du costé du Levant de la Province de *Peking*, comme la grande muraille du Royaume de *Tanyu* en Tartarie vers le Nort. La riviere de *Croceus* la separe vers le Ponant de la Province de *Xensi*, & vers le Midy & le Sud-Est de celle de *Honan*.

Ses principales villes.

Le nombre des ses familles.

Son revenu.

Elle comprend cinq grandes villes, sçavoir *Taiyven*, qui en est la capitale, *Pingyang*, *Taytung*, *Lugan* & *Fuenchen*, & quatre-vingts douze mediocres, qui contiennent en cinq cens quatre-vingts neuf mille, neuf cens cinquante-neuf familles, plus de cinq millions de personnes. Elle paye tous les ans deux millions, deux cens soixante quatorze mille, vingt-deux sacs de grains, cinquante livres de soye cruë, quatre mille sept cens, soixante dix pieces d'estoffes de

1639. soye, trois millions, cinq cens quarante-quatre mille, huict cens cinquante bottes de foin ou de paille, & quatre cens vingt mille quintaux de sel.

Les qualitez du païs.

L'air & le terroir y sont fort bons pour la vigne, & le raisin y est excellent; mais les Chinois ne font point de vin: & ce qu'il y a de particulier, que l'on ne trouve point ailleurs, c'est que l'on y voit des puits de feu, comme l'on en voit ailleurs d'eau. On les bouche en sorte, qu'il n'y reste que quelques ouvertures, ou l'on met les marmites, pour faire cuire la viande. Il y a aussi quantité de charbon de terre, comme la hoüille au païs de Liege.

La Province de Xensi. Ses frontieres.

La Province de *Xensi* est sans doute vne des plus grandes de toute l'Asie Meridionale. Elle a vers le Nort les deserts de *Xamo*. Vers le Nort-west & le west les Royaumes de *Cascar* & de *Tebet*, vers le Levant la riviere de *Croceus*, qui la separe de la Province de *Xansi*, & vers le Midy elle est separée des Provinces de *Hovan*, de *Suchuen* & de *Huquang* par vne haute montagne. Elle comprend en huict grandes villes & cent sept mediocres, huict cens trente-vn mille, cinquante vne familles & prés de quatre millions de personnes. Ses grandes villes sont *Sigan*, *Fungciang*, *Hanchung*, *Pingleang*, *Cungchang*, *Linyao*, *Kingyang* & *Iengan*. Elle paye tous les ans vn million, neuf cens vingt neuf mille, cinquante-sept sacs de grains. Trois cens soixante livres de soye cruë: neuf mille, deux cens vingt huict pieces d'estoffes de soye: dix sept mille, cent soixante-douze livres de cotton: cent vingt-huict mille, sept cens soixante-dix pieces de toile de cotton, & vn million, cinq cens quatorze mille, sept cens quarante-neuf bottes de foin & de paille.

Le nombre des familles.

Il y a des mines d'or.

Il y a en cette Province des mines d'or; mais il est defendu par les Loix de l'Estat d'y foüiller, & neantmoins il s'y en trouve quantité dans les rivieres, & dans les torrents, particulierement quand les pluyes amenent de la terre des montagnes voisines. Le *Rhubarbe* y vient en quantité, & on l'y cultive avec grand soin.

Le musc.

Cette Prevince donne beaucoup de musc, qui n'est autre chose qu'vn abscés, qui se forme au nombril d'vn certain animal, de la grandeur du chevreuïl, que les Chinois appellent *Xe*: d'où vient le mot de *Xehiang*: c'est ainsi qu'ils appellent

le musc, qui signifie *Senteur de Xe*: quelque chose qu'ayent voulu faire accroire ceux qui ont escrit de cette drogue. 1639.

La grande muraille. Encore que la muraille, qui separe la Chine de la Tartarie, enferme les trois Provinces que nous venons de nommer, & mesme celle de *Leaotung*; elle n'a pas neantmoins la longueur que nos Cosmographes luy donnent : car depuis le Golfe, où la riviere d'*Yalo* se descharge dãs la mer, & ou la muraille commence, jusqu'à la ville *Kin*, où elle finit, il n'y a pas plus de vingt degrés, qui ne font que trois cens lieuës d'Allemagne. *Sa longueur.* L'on void cet admirable bastiment continué sans aucune interruption, sinon aupres de la ville de *Siven*, en la Province de *Peking*, où vne montagne inaccessible prend sa place, & ne defend pas moins le Royaume, contre l'invasion des Tartares, que la muraille méme. *Sa garde.* Elle a ses portes & ses escluses, pour le passage des rivieres qui sortent de la Tartarie, & a des maisons, des redoutes, & des forts, de lieu en lieu pour le logement des soldats destinés pour sa garde; à laquelle le Monarque de la Chine employe vn million d'hommes. Elle a environ trente coudeés de haut, & environ douze, & en quelques endroits quinze d'espois. Les Chinois l'appellent *Vanli Ching*, c'est à dire vn rempart, ou vne muraille de dix mille stades; plustost pour signifier vn ouvrage extraordinaire, que pour en dire la juste grandeur, par vne mesure certaine; puis que les deux cens cinquante stades de ce païs-là, faisans vn degré, il s'en ensuivroit, que cette muraille occuperoit quarante degrés, c'est à dire, plus de païs que n'occupe toute la Chine.

Par qui elle a esté bastie. L'on dit qu'elle a esté bastie par *Xius*, Roy ou Empereur de la Chine, chef de la famille de *Cina*; lequel ayant vsurpé le Royaume sur les Princes de la maison de *Cheva*, fit faire cette muraille; tant pour satisfaire à son humeur, qui se plaisoit à paroistre en la magnificence de ses bastimens, que pour se mettre à convert des courses des Tartares, sur lesquels il avoit eu plusieurs advantages. Il la fit commencer en l'an 1215. qui estoit le vingt-deuxiesme de son regne, & y employa tant d'ouvriers, & y fit travailler en tant d'endroits, qu'on la vit entierement achevée en moins de cinq ans.

La Province de Xantung. Ses frontieres. La Province de *Xantung*, a vers le Nort celle de *Peking*, & le *Golfe* de *Cang*: vers le Levant la Mer: vers le midy la Province de *Nanking*, dont elle est separée par la riviere de *Croceus*,

1639. & la Mer, & vers le Ponant le Canal de *Iun*, qui joint ces deux rivieres, & a vingt escluses, & par la riviere de *Guei*. Toutes ces rivieres rendent cette Province si fertile, que l'on dit qu'vne seule bonne année produit dequoy la nourrir dix ans entiers, & mesme qu'elle peut faire part aux voisins de son bled, de son ris, de son mil, de son orge & de ses legumes, que les habitans ne peuvent point consumer. La vollaille & les œufs s'y donnent presques; les faisans, les perdrix, les cailles & les lievres y sont à tres-bon marché, & pour moins de trois sols l'on y achette dix livres de poisson.

La soye. Mais ce que cette Province a de particulier, c'est la soye; que l'on n'y fait point par le soin, que l'on prend ailleurs de nourrir des vers à soye, mais elle y vient à la campagne sur les arbres, où certains vers, faits comme des chenilles, la fiflent, non point en coque, mais en filets blancs, que l'on trouve aux hayes, & dont l'on ne se sert pas moins vtilement que de la soye ordinaire; bien qu'elle soit vn peu plus rude.

Le nombre de ses villes & de ses familles. Elle comprend six grandes villes, sçavoir *Cinan*, *Yencheu*, *Fungchang*, *Cingcheu*, *Tengcheu* & *Laicheu*, soixante & douze mediocres, & en sept cens soixante dix mille, cinq cens cinquante cinq famillles, pres de sept millions de personnes. Elle contribuë tous les ans deux millions, huit cens douze mille, cent soixante dix neuf sacs de grains; cinquante-quatre mille, neuf cens quatre-vingts dix pieces d'estoffes de soye, cinquante deux mille, quatre cens quarante neuf livres de cotton, & trois millions, huict cens vingt-quatre mille, deux cens quatre-vingts dix bottes de foin & de paille; sans les droits qui s'y levent, qui montent à plus de dix millions d'or.

Son revenu.

La Province de Honan. La Province de H*onan* prend son nom de sa situation; parce qu'elle est située vers le midy de la riviere de *Croceus*; car le mot de H*onan* signifie vers le Midy de la riviere. Elle a vers le Levant la Province de *Nanking*, vers le Nort & le Nort est celles de *Xantung* & de *Peking*, vers le Nortwest celle de *Xansi* vers le west celle de *Xensi*, & vers le midy la Province de H*uquang*.

Ses frontieres.

Le nombre de ses villes & de ses familles. Cette Province est située au milieu de ce grand Estat, & est si belle que les Chinois disent qu'elle est dans la Chine, ce que l'Italie est en l'Europe, & la Touraine en France, Elle comprend en huit grandes villes, & cent mediocres, ciuq cens qua-

tre-vingts neuf mille, deux cens quatre vingts seize familles plus de cinq millions de personnes. Ses huit grandes villes sont *Caifung*, *Queite*, *Changte*, *Gueihoei*, *Hoaiking*, *Honan*, *Nanyang* & *Iuning*. Elle contribuë tous les ans deux millions, quatre cens quatorze mille, quatre cens, soixante dix-sept sacs de grain, vingt-trois mille, cinq cens neuf livres de soye crüe. Neuf mille, neuf cens, cinquante-neuf pieces d'estoffes de soye: trois cens quarante & vne pieces d'estoffes de cotton, & deux cens quatre-vingts huict mille, sept cens, quarante-quatre bottes de foin & de paille. 1639. Son reuenu.

La Province de *Suchven*, c'est à dire quatre eaux, est vne des plus grandes de toute la Chine: & dautant qu'elle est frontiere des Indes, ses habitans tiennent aussi de l'humeur des Indiens. Elle a vers le Levant la Province de *Huquang*, vers le *Sudest* celle de *Queicheu*, vers le Sud celle de *Iunnan*, vers le west le Royaume de *Tibet*, & vers le Nort & le Nort-west la Province de *Xensi*, & les peuples que l'on appelle *Coninguangi* & *Kiang*. La Province de Suchven. Ses frontieres.

Elle est composée de huict grandes villes, qui sont *Chingtu*, *Paoning*, *Xunking*, *Siuscheu*, *Chunking*, *Queicheu*, *Lunggan* & *Mahu*, de cent vingt-quatre mediocres, sans les quatre autres qui sont fortifiées, & de quatre cens soixante quatre mille, cent vingt-neuf familles, qui font plus de deux millions deux cens mil hommes. Elles contribuë six millions, cent six mille, six cens soixante sacs de ris, six mille, trois cens trente-neuf livres de soye. Sept cens quarante neuf mille, cent soixante dix-sept quintaux de sel. Le nombre de ses villes & de ses familles. Son reuenu.

La veritable *Radix Sina*, que les Chinois appellent *Folin*, aussi bien que la sauvage, ne se trouve qu'en la Province de *Suchven*, & y vient sous terre, quasi comme les trufles; ou plutost comme ce fruict que les Indes nomment *Patatas*, & nous *Toupinanbous*. Il y en a qui croyent qu'elle s'engendre de la gomme, qui decoule des pins, laquelle prenant racine forme vn fruict de la grosseur d'vne noix d'Inde, ayant au dedans vne chair blanche, dont les Chinois se servent fort vtilement en la medecine. Cette Province produit aussi le meilleur Rhubarbe, & quantité d'ambre jaune. La radix Sina.

La Province de *Huquang*, c'est à dire lac estendu, tire son nom du lac de *Tungting*, & a vers le Nort la Province de Ho- La Province de Huquang. Ses frontieres.

1639. *nan*, au Nort est celle de *Nanking*, vers l'Est celle de *Kiangsi*, vers le Sud celle de *Quangsi*, vers le Sud-West celle de *Queicheu*, & vers le West celle de *Suchuen*. Elle comprend en quinze grandes, & cent huict villes mediocres, cinq cens trente-vn mille, six cens quatre-vingts six familles, & prés de cinq millions d'hommes. Ses grandes villes sont, *Wuchang*, *Hanyang*, *Siangyang*, *Tegan*, *Hoangcheu*, *Kingcheu*, *Yocheu*, *Changxa*, *Paoking*, *Hengcheu*, *Changte*, *Xincheu*, *Iuncheu*, *Chinthien* & *Chingyang*. Elle contribuë deux millions, cent soixante-sept mille, cinq cens cinquante-neuf sacs de ris, & dix-sept mille, neuf cens soixante-dix sept pieces d'estoffes de soye.

La Province de Kiangsi.

Ses frontieres.

La Province de *Kiangsi*, a vers le Levant celles de *Nanking* & de *Fokien*: vers le Midy vne partie de la mesme Province de *Fokien*, & de celle de *Quantung*, vers le Ponant la Province de *Auquang*, & vers le Nort vne partie du *Nanking*. Cette Province est tellement peuplée, & le peuple s'y multiplie si fort, qu'il remplit quasi toutes les Provinces du Royaume: raison, pour laquelle les Chinois appellent les *Kiansois*, souris. Elle a treize grandes villes, & soixante-sept mediocres, où l'on compte jusques vn million cent trente-six mille, six cens, cinquante-neuf familles, qui peuvent fournir plus de six millions, cinq cens cinquante mille hommes. Ses principales villes s'appellent *Nanchang*, *Iaocheu*, *Quangsin*, *Nankang*, *Kienkiang*, *Kienchang*, *Wcheu*, *Linkiang*, *Xuicheu*, *Ivencheu*, *Cancheu* & *Nangan*. Elle contribuë tous les ans vn million, six cens seize mille, six cens sacs de ris. Huict mille, deux cens trente livres de soye cruë, & cent vn mille, cinq cens seize pieces d'estoffes de soye.

Le nombre des villes & des famille de Kiangsi.

Son revenu.

La Porcelaine se fait en cette Province.

Cette Province à cela de particulier, que c'est-là où se fait quasi toute la porcelaine, que l'on voit par tout le reste du monde. Il n'y a qu'vn seul village, dans le ressort de la ville de *Feuleang*, où l'on fait cette vaisselle; d'vne terre que l'on y apporte de la ville de *Hoeicheu* en la province de *Kiangnan* ou *Nanking*. sans que neantmoins les habitans de ce lieu-là en puissent faire de la porcelaine, ou que l'on puisse rendre raison, de ce que la mesme terre peut recevoir dans vne Province estrangere la forme, que l'on ne luy peut pas donner chez elle. Elle est blanche, comme la craye, mais vn peu trasparente, comme le sable, & on la fait tremper quelques jours, pour la reduire en

paste, & pour luy donner de la couleur l'on y mesle du pastel, 1639.
qui vient en grande abondance quasi en toutes les Provinces de la Chine.

La Province de *Nanking*, que l'on n'appelle *Kiangnan*, que depuis que les Tartares en sont les maistres, est sans doute la premiere de toute la Chine; bien que le siege de l'Empire ait esté depuis quelque tẽps trãsferé en *Peking* à cause du voisinage des Tartares. Elle a vers l'Est & le Nort-Est la mer: vers le Nort la Province de *Xantung*: vers le Nort-west celle de *Honan*: vers le west celle de *Huquang*, vers le Sud-west celle de *Kiangsi*, & vers le Sud celle de *Chekiang*. Elle cõprend en son estẽduë quatorze grandes villes, sçavoir *Kiangning*, qui est la capitale, *Fungyang*, *Sucheu*, *Sungkiang*, *Changcheu*, *Chinkiang*, *Yangcheu*, *Hoaingnan*, *Lucheu*, *Ganking*, *Taiping*, *Ningke*, *Chicheu* & *Hoeicheu*, & cent dix mediocres; ou il y a vn million, neuf cens soixante-neuf mille, huict cens seize familles, dont l'on peut tirer prés de dix millions d'hommes. Elle contribuë cinq millions, neuf cens, quatre-vingts quinze mille, trente-quatre sacs de ris: six mille huict cens, soixante-trois livres de soye cruë: vingt-huict mille, quatre cens, cinquante-deux pieces d'estoffes de soye: deux mille, soixante & dix-sept pieces de toile; le cotton est converty en argent, & sept cens cinq mille, cent quintaux de sel, & cinq millions, huict cens quatre mille, deux cens, dix-sept bottes de foin & de paille. Mais ce qui surprendra sans doute le lecteur, c'est qu'outre cela cette Province porte tous les ans à l'Espagne plus de soixante millions d'escus. C'est aussi la Province de tout le Royaume, où l'on trouve le plus de civilité, & où il y a le plus de gens sçavants.

La Province de Nanking. *Ses frontieres.* *Son revenu.* *Prodigieux revenu d'vne seule Province.*

La Province de *Chekiang*, est la plus considerable de toutes les Provinces de la Chine, apres celle que nous venons de nommer & celle de *Peking*. Elle a onze tres grandes villes, sçavoir H*angcheu*, K*iahing*, H*ucheu*, *Niencheu*, K*inhoa*, K*iucheu*, *Cheuchen*, *Xaohing*, *Ningpo*, *Taicheu* & *Vencheu*, & soixante-trois mediocres. Elle a vers le Levant la mer & le Iapon: vers le Sud & le Sud-west la Province de *Fokien*, & vers le Nort & le Nort-west la Province de *Nanking*. L'on y compte jusqu'à vn million, deux cens quarante-deux mille, cent trente-cinq familles, qui peuvent donner quatre millions, cinq cens vingt-cinq

La Province de Chekiang. *Le nombre de ses villes.* *Ses frontieres.* *Le nombre de ses familles.*

1639. Son revenu.

mille, quatre cens soixante-dix hommes.

Elle paye tous les ans à l'Empereur deux millions, cinq cens dix mille, deux cens, quatre-vingts dix-neuf sacs de ris : trois cens soixante-dix mille, deux cens, quatre-vingts dix-neuf livres de soye crüe, deux mille, cinq cens soixante-quatorze pieces d'estoffe de soye; outre les estoffes ouvragées d'or & d'argent, que les navires du Roy y vont querir quatre fois l'année, pour estre distribuées à ceux à qui le Roy permet d'en porter, par vn privilege exprés : quatre cens quarante-quatre mille, sept cens, soixante neuf quintaux de sel, & huict millions, sept cens quatre mille, quatre cens quatre-vingts onze bottes de foin & de paille. Elle envoye avec cela à l'Espargne plus de trente millions d'or tous les ans.

Abondante en soye.

L'on voit en cette Province des forests entieres de meuriers, dont l'on nourrit vne si grande quantité de vers, qu'il n'y a quasi que cette Province seule qui fournisse les Indes & toute l'Europe de cette sorte de soye, que l'on appelle soye de la Chine. L'on y taille les meuriers comme l'on taille icy la vigne; parce qu'ils sçavent par experience, que les plus petites fueilles, & les plus tendres sont celles qui font produire la plus fine soye. Et de fait, ils connoissent si bien la soye des vers qui n'ont mangé que les premieres fueilles, d'avec celle qui vient des secondes, que le prix de l'vn n'approche point du tout de celuy de l'autre.

La ville de Quinsay.

C'est en cette Province qu'est la ville que *Marc Paulo* appelle *Quinsay*. Son nom estoit alors *Lingan*, & l'on appelloit en Chinois *Kingsu*, c'est à dire demeure Royale, parce que *Caocungkin*, Empereur de la Chine, se retira-là de devant les Tartares, qui estoient entrés dans le Royaume. Aujourd'huy l'on appelle *Hangcheu*, & si l'on corrige en quelque façon ce qu'en dit l'autheur, que nous venons de nommer, l'on trouvera en effet qu'elle approche de la grandeur en laquelle il nous la reprensente. Car ce qu'il dit des dix mille ponts, que l'on y void, est tres-vray, si l'on y comprend ceux qui sont dans le voisinage de la ville, & les arcs triomphaux, qui pour estre voutés, ont esté mis par luy au nombre des ponts. Le lac, dont il parle, n'est pas proprement dans la ville, mais il en est si proche, l'on y a fait tant de ponts, & son bord est couvert de tant de *Pagodes*, & de tant d'autres bastiments, publics & particu-

Marc Paulo justifié.

liers, que l'on peut dire, qu'il fait partie de la ville. 1639.

Ce qu'il dit au reste de la montagne de *Chinghoangh*, qui est dans la ville: de la tour où l'on mesure les heures avec vn horologe de sable, & où on les marque avec des lettres d'or, d'vn pied & demy de long, de ses ruës, qui sont pavées de pierre de taille, de sa situation dans vn lieu marescageux, du grand nombre de ses canaux, & de la riviere de *Cientang*, qui a vne lieuë d'Allemagne de large, est tres-veritable: aussi bien que ce qu'il dit, que la ville a plus de cent lieués d'Italie de tour, si l'on y comprend ses fauxbourgs; avec lesquelles elle a bien cinquante stades de long, & pour le moins autant de large.

La grandeur de la ville de Hangcheu.

L'on compte dans la ville jusqu'à quinze mille Prestres, soixante mille ouvriers en soye, & vne si grande quantité de peuple, que l'on dit qu'il s'y consume tous les jours dix mille sacs de ris, & plus de mille porcs, sans les vaches, les chevres, les brebis, les chiens, les canards, & les autres animaux; quoy que la plus part des habitans croyent la Metempsychose, & s'abstiennent de viande.

La Province de *Fokien*, que *Marc Paolo* appelle *Fugui*, a vers le Levant & le Midy la mer: vers le Sud-west la Province de *Quantung*: vers le west & le Nort-west celle de *Kiangsi*, & vers le Nort celle de *Chekiang*. Elle contient huict grandes villes, sçavoir celle de *Focheu*, qui en est la capitale, *Civencheu*, *Chancheu*, *Kienning*, *Ienping*, *Tingcheu*, *Hinghoa*, *Xaouv* & *Foning*, & quarante-huict mediocres: cinq cens neuf mille & deux cens familles, & prés de deux millions d'hommes. Elle paye tous les ans huit cẽs quatre-vingts trois mille, cent quinze sacs de ris. Cent quatre-vingts quatorze livres de soye cruë: six cens pieces d'estoffe de soye. Mais son plus grãd revenu consiste en droits, que l'on tire du cõmerce; estant certain qu'à la reserve de *Macao*, en la Province de *Quãtung*, où les Portugais, ont leur trafic, tout le musc, les pierreries, la soye, le vif-argent, les estoffes de soye, de lin & de cotton, le fer & l'acier, & toutes les autres marchandises, que les Chinois portent par mer en *Iapon*, en *Fermose*, aux *Philippines*, en *Celebes*, en *Iava* & ailleurs dãs les Indes, ne viennent que de cette Province. Il y a vne si grande quantité de navires, en *Fokien*, que l'on dit qu'autrefois l'Empereur de la Chine ayant dessein de faire la guerre aux Iaponnois, les habitans de cette Province luy offrirẽt, de four-

La Province de Fokien. Ses frontieres.

Le nombre de ses villes & de ses familles.

Son revenu.

Les habitans de Fokien sont ceux qui trafiquent le plus hors du Royaume.

1639. nir dequoy faire vn pont de batteaux, qui joindroit cette Isle à la terre ferme de la Chine. Il n'y a presque point de ville en cette Province, qui n'ait son langage particulier, & si different l'vn de l'autre, qu'ils ont de la peine à s'entendre : mesmes ils ne sçavent pas la langue commune du païs, que toutes les personnes de condition parlent dans les autres Provinces.

La Province de Quantung Ses frontieres. La Province de *Quantung*, est encore vne des plus maritimes de toute la Chine. Elle a vers le west-Nort-west le Royaume de *Tungking*, vers le Nort-west la Province de *Quangsi*, vers le Nort celles de *Huquang* & de *Kiangsi*, & vers le Nort-Est celle de *Fokien*. La mer borde toute le reste. Elle a dix grandes villes, sçavoir, *Quangcheu*, *Xaocheu*, *Nanhiung*, *Hoeicheu*, *Chaocheu*, *Chaoking*, *Kaocheu*, *Kiencheu*, *Luicheu* & *Kiuncheu*, & soixante-douze mediocres, & entr'autres celle de *Macao*, dont nous dirons vn mot ailleurs. L'on y compte quatre cens quarante trois mille, trois cens soixante familles, & prés de deux millions d'hommes, & elle contribuë vn million, dix-sept mille, sept cens soixante-douze sacs de ris, & trente-sept mille, trois cens quatre-vingts quintaux de sel ; sans ce qu'elle paye en argent.

Le nombre de ses villes.

Et de ses familles.

Son revenu.

Les Chinois disent, qu'il y a en cette Province trois choses que l'on ne voit point ailleurs ; sçavoir des montagnes sans neige, des arbres qui sont tousjours verds, & des hommes qui crachent du sang ; parce que leur salive est teinte de rouge, du bettelé & de l'areca, qu'ils mâchent continuellement. L'on y peut adjouster, qu'il n'y a point de Province en toute la Chine, qui soit si riche en or, en perles, en pierreries, en soye, en estain, en vif argent, en succre, en cuivre, en fer, en acier, en salpetre, en bois de calambak, &c. que celle-cy. Elle a aussi cela de particulier, que les canons de mousquet & de pistolet, que l'on y fait, n'esclatent jamais, quelque surcharge qu'on leur donne, mais ne font que s'ouvrir, pour donner passage à ce qui ne peut point sortir par la bouche.

C'est la plus riche de toutes les Provinces de la Chine.

L'industrie de ses habitans.

Les habitans ont plus d'industrie à imiter qu'à inventer ; mais ils y reüssissent si biẽ, qu'il n'y a point de manufacture, ny de rareté qu'on leur apporte d'icy, qu'ils ne fassent aussi bien que les Européens, & entre'autres ils manient si bien l'or & l'argent trait, que ce que l'on fait en Europe n'en approche point.

La ville de *Macao*, ou d'*Amigoa*, c'est à dire bon port, n'est celebré que parce que les Portugais y ont estably le fort de leur commerce, & le siege Episcopal pour tous ces quartiers-là, & n'est marchande que par le trafic qu'ils y font seuls, à l'exclusion de tous les autres estrangers; particulierement avec la ville de *Quangcheu*, où ils ont permission d'aller deux fois l'an à la foire, où ils debitent treize cens caisses de draps de soye, satins, damas, &c. de cent cinquante pieces chacune, & en rapportent deux mille, cinq cens pains d'or, de dix *Toel*, c'est à dire de cent trente escus chacun; huict cens livres de musc, & quantité de fil d'or, de soye, de perles, & de pierreries, & plusieurs autres marchandises, qu'ils portent à *Malacca* & à *Goa*, pour estre distribuées de là par tout le reste du monde. 1639. La ville de Macao.

La Province de *Quangsi* n'est pas si grande, ny si belle que celles dont nous venons de parler, mais elle ne laisse pas d'avoir vnze grandes villes; sçavoir *Queilin*, qui en est la capitale, *Lieucheu Kingyven*, *Pinglo*, *Gucheu*, *Cincheu*, *Nanning*, *Taiping*, *Suming*, *Chingan* & *Tiencheu*, qui ont sous elles quatre-vingts dix-neuf villes mediocres. Elle a vers l'Est & le Nort-Est la Province de *Quangtung*: vers le Nort celle de *Queicheu*: vers le Sud & le Sud-west le Royaume de *Tungking* ou *Gunan*, & vers le west celle de *Iunnan*. L'on y compte cent quatre-vingts six mille, sept cens dix-neuf familles, & plus de quinze cens mille hommes, & elle contribuë quatre cens trente & vn mille, trois cens cinquante neuf sacs de ris. La Province de Quangsi. Ses villes. Ses frontieres. Ses familles. Son revenu.

La Province de *Queicheu*, est la moins considerable de toutes, n'estant composée que de huit villes fort mediocres, sçavoir *Queiyang*, *Sucheu*, *Sunan*, *Chinivan*, *Xecien*, *Tunggin*, *Liping* & *Tucho*, qui ont quatre autres villes plus petites sous elles. Elle ne contient que quarãte-cinq mille, trois cens cinq familles, & environ deux cens trente mil hommes. Tout le païs est bossu; de sorte que produisant fort peu de grain, il ne contribuë que quarante sept mille, six cens cinquante huit sacs de ris, & cinq mille neuf cens pieces de toile: mais il n'y a point de Province qui donne plus de vif argent, ny qui nourrisse de meilleurs chevaux que celle-cy. La Province de Queicheu. Ses villes. Son revenu.

Autrefois elle ne faisoit point de Province particuliere, mais dependoit en partie de celle de *Suchuen*, & en partie de celle de *Huquang*; dont l'vn est vers le Nort & le Nort-west, & l'autre Ses frontieres.

1639. vers le Nort-Est: la Province de *Quangsi* luy est frontiere vers le Sud & le Sud-Est & celle de *Iunnan*, vers le west.

La Province de Iunnan. Ses frontieres.

La Province de *Iunnan*, est la plus Occidentale de toute la Chine: car elle a vers le Levant & vers le Nort-Est les Provinces de *Quangsi* & de *Quincheu*: vers le Nort celle de *Suchven*: vers le Nort-west le Royaume de *Tibet*: vers le Sud-west celuy de *Mien*, & vers le Sud & le Sud-Est celuy de *Laos*, & partie du *Tungking*. C'est sans doute vne des plus riches Provinces de ce Royaume, & l'on y trouveroit sans doute beaucoup dor, s'il estoit permis d'ouvrir les veines de la terre. Elle donne de l'ambre jaune, des rubis, des saphirs, des agathes, du musc, de la soye du benjoüin, de beaux chevaux, des Elefans, &c. Elle a douze grandes ville; sçavoir *Iunnan*, *Tali*, *Lingan*, *Cuhiung*, *Chin-Kiang*, *Munghoa*, *Kingtung*, *Quangnan*, *Quangsi*, *Chiniven*, *Iungning* & *Xunning*, & quatre-vingts quatre villes mediocres. L'on y compte cent trente deux mille, neuf cens cinquante huit familles, & environ quatorze cens trente-trois mil hommes, & elle contribuë vn million, quatre cens mille, cinq cens soixante-huit sacs de ris, & cinquante-six mille, neuf cens soixante-cinq quintaux de sel.

Ses richesses. Ses villes. Le nombre de ses familles. Son revenu.

Il y a des Chinois noirs & d'autres blancs.

Par la vaste estenduë que nous venons de donner au Royaume de la Chine, l'on peut juger que ses Provinces estant situées en des climats si differents, il faut que les qualités de l'air & du terroir le soient aussi. Et de fait, il y a vne si grãde difference entre les habitans de l'Isle de *Hainan*, qui est dans la *Zone Torride*, & de la Province de *Quantung*, qui en approche, & entre ceux de la Province de *Peking*, qui est la plus Septentrionale de toute la Chine, que l'on prendroit les vns pour des Maures de Fez en Barbarie, & les autres pour des Allemans, ou pour des Suedois. Ie parle pour ce qui est de la couleur; car les vns sont noirs & les autres sont blancs, & il y en a qui sont ou plus ou moins bazannés, selon que les Provinces, où ils demeurent, sont plus ou moins Meridionales & Septentrionales.

La difference des fruits de la Chine.

L'on voit la mesme difference aux fruits. Car les Provinces plus Meridionales donnent des Cocos, des Bananas, & les autres fruits qui ne viennent que dans les païs chauds, & les autres produisent des figues, des pommes, des poires, des chastaignes & les autres fruicts, qui sont communs en Europe. Mais l'on peut dire en general de la Chine, qu'il n'y a point

de païs au monde ny plus beau ny plus fertile. Il est vray qu'elle doit beaucoup à la nature, qui luy donne l'or, l'argent, les pierreries, le musc, la soye, le sel, & toutes sortes de gommes & de drogues tres-precieuses : mais il faut avoüer aussi, que le travail & l'industrie de ses habitans, & la douceur du gouvernement est celle qui leur donne cette abondance de vivres, & qui acheve de former la felicité, en laquelle ils vivent. 1639.

Le païs est tellement peuplé, que pour nourrir vne si effroyable multitude d'homme, il faut que toute la terre qu'elle occupe produise. L'aversion qu'ils ont pour l'oisiveté & pour les faineants leur est naturelle : mais quand elle ne le seroit pas, les loix y ont si bien pourveu, qu'il n'y a point de crime que l'on punisse avec tant d'infamie, que l'on chastie ce vice. Avec cela ils aiment la bonne chere, & ils veulent paroistre en leurs habits & en leurs meubles : de sorte que pour vivre avec honneur ils sont obligez de travailler. Aussi n'y voit-on point de montagne qui ne soit plantée, point de colline qui ne soit cultivée, point de plaine qui ne soit semée, point de marais qui ne soit employé, & par maniere de dire pas vn poulce de terre, qui ne produise, & qui ne responde au travail de ceux qui la labourent.

Les Chinois haïssent l'oisiveté.

Elle nourrit toutes sortes d'animaux, & produit tous les fruits & tous les simples que nous avons en Europe ; mais bien plus excellens que les nostres : ainsi que l'on peut voir par les oren-ges, dont l'on a porté le plant en Portugal, & dont l'on estime tant le fruict en France. Il est de mesme des melons & des autres fruits, & particulierement des prunes, qui y sont tres-excellentes, & si saines qu'elles ne chargent jamais l'estomach, quelque quantité que l'on en mange. Il y a tant de miel & de cire, que l'on en charge des flottes entieres, & le succre y est à si bon marché, que quand il est bien cher l'on n'achette le quintal, de six vingts-quatre livres, que quinze francs. L'on peut juger de la quantité de soye qu'elle produit, par les estoffes, que les Provinces donnent tous les ans au Roy, & par la quantité d'estoffes & de soye cruë, que l'on distribuë par toutes les parties du monde. Les terres hautes donnent du bled, de l'orge & de l'avoine, & les basses du ris, & en si grande abondance, qu'en la plus grande cherté, il ne se vend qu'vn escu le sestier.

Les fruits de la Chine sont bien meilleurs que les nostres.

Il y a quantité de miel & de cire.

De succre.

De soye.

La volaille s'y vend au poids, & plumée elle ne vaut que

La viande y est à bon marché.

1639. dix-huict deniers la livre, & l'autre viande à proportion. Car il y a tant de bestail, qu'vne vache bien grasse ne s'y vend que deux escus, vn buffle vn escu, vn porc, dont la chair est fort delicate, vingt sols. Les espiceries mesmes y sont à si bon marché, que pour vn escu l'on y achette quatre cens muscades, & pour trente sols deux livres de cloux de giroffle; parce que leurs vivres n'ayans point de prix dans le païs, les Chinois les troquent avec tant d'avantage dans les Molucques, & dans les autres Isles voisines, qu'ils peuvent donner ces drogues à meilleur marché, que l'on ne les vend sur les lieux. La mer qui borde vne bonne partie de ce grand Estat, & les rivieres, qui servent comme de veines & d'arteres à ce vaste corps, luy donnent tant de poisson, que l'on n'en tire quasi point d'argent.

Comm aussi les espiceries.

Leur pesche.

Car il n'y a quasi point de ville, qui ait la commodité de la riviere, où l'on ne nourrisse vn grand nombre de Cormorants, dont l'on se sert pour la pesche. On les fait jeusner vn jour, & le lendemain on les porte sur le bord de la riviere, aupres de plusieurs batteaux, à moitié remplis d'eau, ausquels on les attache avec vne corde qui leur prend sous les aisles, & apres qu'on leur a lié le gosier au dessus de l'estomach, on les lasche, pour les faire entrer dans la riviere, où ils remplissent de poisson la peau, qui s'estend comme vn sac sous la gorge, & le viennent vuider dans le batteau, où ils sont attachés. Ce qu'ils font plusieurs fois de suitte, & jusqu'à ce que le maistre se trouvant satisfait de la capture, leur oste la corde qui leur serre le gosier, & leur permet d'aller à la chasse pour eux, & de se rassasier pour deux jours: & par-ce moyen l'on prend plus de poisson, que l'on ne peut consumer.

Comment ils nourrissent les canards.

Il n'y a point d'animal, qui soit plus commun par toute la Chine que le canard: parce que l'on y a vne maniere de les eslever toute particuliere; sans que neantmoins ils puissent passer pour barbottans, bien qu'ils ne soient pas sauvages aussi. On les nourrit en de grandes cages de bambus sur la poupe d'vn grand batteau, capables d'en tenir trois ou quatre mille chacune, & l'on fait esclorre les œufs; l'esté dans du fumier de vache, ou de canard mesme, qui est fort chaud, ou on les laisse, jusqu'à ce que l'on sçache que la generation est achevée, & alors on casse les œufs les vns contre les autres, pour faire sortir les petits, avec tant d'adresse, qu'il n'en meurt pas vn seul.

Comment ils les font esclorre l'Esté.

L'hyver

L'Hyver l'on augmente la chaleur naturelle du fumier par le feu, en faisant vn lict de bambus, eslevé de terre de trois ou quatre pieds, sur lequel l'on met les œufs entre deux couches de fumier, & l'on y fait du feu dessous, pour leur donner le degré de chaleur necessaire pour les faire esclorre. Dés qu'ils sont esclos on les fait entrer en des cages, ou l'on nourrit des cannes, qui les reçoivent sous elles, & les élevent. Qād ils sont assez grands pour aller chercher leur nourriture, on leur donne le matin vn peu de ris, capable d'irriter l'appetit plutost que de les rassasier, & l'on ouvre les cages, pour les faire passer sur vne claye de bambus du batteau à la rive, ou elles les font paistre dans les terres semées de ris, dont ils arrachent les mauvaises herbes; avec tāt davantage pour le proprietaire, que celuy qui nourrit les canards se fait payer de sa peine. Sur le soir il rassemble ses canards, & les fait retourner dans le batteau, au son d'vn chifflet ou d'vne sonnette, sans qu'ils manquent de se rendre à leurs cages, quoy qu'il y ait quelquefois des troupeaux de vingt ou vingt-cinq mille: & par ce moyen ils sont à si bon marché, qu'ils ne reviennēt point à deux liards la piece.

1639. Comment on les fait éclorre l'Hyver.

Pour ce qui est des habitans, ils sont assez bien faits, & sont plutost grands que petits. Les hommes ont le visage large, les yeux petits, le nez vn peu camus, & quasi point de barbe. Ils ne se font point couper les cheveux ny les ongles de la main gauche; parce qu'ils croyent, qu'ils auront besoin de leurs ongles pour grimper, pendant qu'on les prendra par les cheveux, pour les enlever au Ciel. Ils s'habillent tous d'vne mesme façon, sinon que dans les Provinces plus Septentrionales l'on se sert de fourrures, & dans les Meridionales l'on ne s'habille quasi que de soye. Les personnes de grande condition font broder leurs sottanes jusqu'à la ceinture, mais les autres ne mettent de l'or & de l'argent qu'aux bords: & l'on connoist les garçons d'avec les mariés; parce qu'ils separent leurs cheveux sur le front, & portent des bonnets plus hauts que les autres.

Ses habitans.

Leurs habits.

Les femmes s'y habillent fort richement, se chargent de perles & de pierreries, se fardēt & se coëffent avec autāt davātage qu'en aucun autre lieu du monde. Elles affectent particulieremēt d'avoir les pieds petits; c'est pourquoy les meres appliquēt eurs premiers soins à serrer si bien les pieds à leurs filles, dés 'enfance, qu'à peine peuvent-elles marcher. L'on croit, que

Leurs femmes.

1639. cette coustume a esté introduite par ceux, qui ont voulu par là accoustumer les femmes à vne vie sedentaire, à laquelle elles sont condamnées dés leur naissance. On ne les voit jamais dans la maison, & elles n'en sortent que bien rarement, pour visiter leurs proches parents, & alors elles sont si bien accompagnées, & si bien enfermées dans des *Palanquins*, qu'elles ne peuvent pas estre veuës.

Ils ont de l'esprit.

Ils ont de l'esprit, & font connoistre par leurs ouvrages, qu'ils n'en ont pas moins que les Europeens. Il est bien difficile de se défendre des finesses de leurs marchands, qui se servent de tous les avantages imaginables dans le commerce. Il n'y en a point qui n'ait à sa porte vn bordereau, qui contient vn memoire de toutes les marchandises qui se trouvent dans sa boutique: & dautant que tous les marchands d'vn mesme corps demeurent dans vn mesme quartier, l'on voit dés l'entrée tout ce qu'il y a à vendre en toute la ruë.

Leur monnoye.

Il n'y a que la seule Province de *Chekiang*, où l'on permette la monnoye de cuivre : dans tout le reste du Royaume l'on ne voit que de l'or & de l'argent, que l'on ne reçoit qu'au poids, sans avoir égard à la marque: & c'est pourquoy il n'y a point de marchand Chinois, qui ne porte sur luy vn trebuchet, & de l'argent de poids, pour peser celuy qu'ils ont à recevoir.

L'ordre pour la subsistance des pauvres.

Ie croy que c'est dans la Chine où l'on a pris l'ordre que l'on a estably en plusieurs endroits de l'Europe, pour la subsistance des pauvres. La mendicité, qui est infame à ceux qui l'exercent, & honteuse à ceux qui la souffrent, parce qu'elle reproche le défaut de la charité à ceux qui y peuvent remedier, y est bien severement defenduë, & il y a dans toutes les villes vn Iuge estably pour les pauvres; qui y observe l'ordre suivant.

Le jour qu'il entre en charge, il fait publier vne ordonnance, par laquelle il commande, que tous ceux à qui il naist des enfans imbecilles, ou qui le deviennent par maladie ou par quelque autre accident, ayent à le venir declarer; afin qu'il juge s'ils peuvent apprendre mestier ou non, & s'ils en sont incapables, si les peres & meres ont dequoy les entretenir. Si faute de pere & de mere ils n'ont point d'autres parents, qui les puissent nourrir : & s'il n'y en a point on les met en des hospitaux, où ils sont nourris aux dépens du Roy. L'on en vse de mesme avec les soldats estropiés, ou decrepites. On les enfer-

me tous, & on ne leur permet point de sortir. Les maisons, où l'on enferme les pauvres, ont leur jardins & leurs cours, où on leur permet de nourrir de la volaille & des pourceaux; tant pour leur divertissement, que pour en tirer quelque profit, & le Roy nomme vn Commissaire, qui en fait la visite avec le Iuge ordinaire deux fois l'année. 1639.

Ils ne mettent point les aveugles au nombre des pauvres invalides; mais on les oblige à travailler, à tirer les soufflets des mareschaux, & à d'autres choses où la veuë n'est pas absolument necessaire. On employe les filles aveugles à vn mestier, qui est bien aussi lucratif, mais moins honneste que les autres.

Ils ne mettent point les aveugles au rang des pauvres.

Ie croy aussi que je puis dire, que c'est à la Chine que nous sommes obligez de l'invention d'imprimer les livres. Car il est certain que nous ne l'avons que depuis l'an 1450. & que les Chinois ont chez eux des livres, qui ont esté imprimés il y à plus de sept cens ans.

Les Chinois ont eu l'impression devant nous.

Ils ont vne façon d'escrire qui leur est particuliere; non seulement parce qu'ils se servent de figures plûtost que de caracteres, en ce qu'ils signifient des mots entiers, & ne representent point les lettres, mais aussi en ce qu'en escrivant ils observent vn ordre tout different de celuy de toutes les autres nations: car elles écrivent ou de la gauche à la droite, cõme tous les Europeens, ou de la droite à la gauche, comme les Hebreux, les Arabes & la plus part des autres peuples de l'Asie; & les Chinois escrivent de haut en bas, & y observent des distãces tellement égales, qu'il n'y a rien de plus juste. Et pour faire voir que ces figures ne forment pas vn mot, qui ait vne signification particuliere en leur langue, mais qu'elles disent les choses mesmes, il faut sçavoir, que les Chinois, qui en parlant ne se peuvent pas faire entendre entre'eux, à cause de la diversité des idiomes, qui se trouvent entre les habitans de diverses Provinces, se servent de ces caracteres, non seulement pour se rendre intelligibles entr'eux par tout le Royaume, mais aussi pour le commerce avec les Iaponois, & avec les habitans de *Corea* & de la *Cochinchine*, dont les langages n'ont pas plus de rapport entr'eux, que le Frãçois avec le Grec & avec l'Arabe.

Leur façon d'escrire.

Ils font leur papier de l'escorce de bambus, mais si mince, qu'il n'admet l'escriture que d'vn costé; bien qu'ils ne se servẽt point de plumes, qui mordent sur le papier, mais de pinceaux,

Leur papier.

1639. comme les Iaponnois, qui ne font que couler sur le papier; de sorte qu'ils escrivẽt aussi viste, & forment des caracteres si bien faits, qu'ils ne doivẽt rien aux meilleurs escrivains de l'Europe.

Le soin que l'on y a des escoles & des Colleges.

Le Roy fait vne despense vrayement Royale, pour l'entretien, tant des escoles, où l'on enseigne à lire & à escrire, & les autres elements des sciences, que pour les Vniversités, où l'on enseigne la Philosophie, morale & naturelle, l'Astrologie & les autres sciences. Il ne se passe point d'année qu'il ne les fasse visiter, qu'il ne fasse examiner les Professeurs & les escoliers, & qu'il ne fasse recompenser ceux qui tesmoignent de l'affection pour l'estude, & chastier ceux qui ne s'y appliquent point comme ils devroient.

La dignité de Loytia.

Le Visiteur apres avoir achevé l'examen, en fait vn autre particulier de ceux qui pretendent à la qualité de *Loytia*, qui est vne dignité qui a quelque rapport à celle de nos Docteurs. Il est vray qu'ils appellent ainsi tous les nobles: mais en matiere de science, c'est vn degré, que l'on confere en donnant aux gradués la permission de porter vne ceinture, par laquelle on les connoist parmy le reste du peuple. Car le Roy donne cette qualité comme l'on donne icy celle de noble à ceux qui l'ont merité par leurs services, ou qui ont assez de faveur auprés du Prince, ou aupres de ceux qui le gouvernent, pour se la faire donner par des lettres patentes.

Cette promotion de Docteurs se fait pour le moins avec autãt de ceremonies, qu'on la fait en Sorbonne; & l'on n'en pourroit faire icy vne petite digression, si nous n'estions obligés de nous haster de sortir de la Chine, pour le retour de nostre voyage.

Les Chinois sont fort ceremonieux.

Et de fait, il n'y a point de nation au monde qui en fasse plus que celle-cy, jusqu'à estre incommodé. Ils commencent l'instruction de la jeunesse par celles des compliments, dont ils composent des livres entiers, afin que l'on n'y manque point aux rencontres. Il n'y a point de personne, que l'on ait veuë vne seule fois, que l'on ne soit obligé de saluër, & ils ne saluent point du chapeau; mais en serrant la main gauche, ils la prennent de la droite, & les portent ainsi toutes deux à l'estomach, avec vne profonde inclination de teste, laquelle ils accompagnent de protestations, capables de confirmer ce qu'ils veulent faire entendre par leurs gestes.

Les personnes de condition, en se rencontrant dans la ruë,

s'arrestent, joignent les mains, en passant les doigts les vns dans les autres, & en estendant les bras en arcade, se font des reverences avec de profondes inclinations, & demeurent long-temps en cette posture, à s'offrir les vns aux autres le passage. Quand il n'y a point d'égalité entre les personnes qui se rencontrent, la moindre cede à la plus qualifiée, luy fait la reverence, & le laisse passer. Celuy qui va parler d'affaires à vn *Loytia*, dans son logis, se met à genoux en entrant dans la salle, & avance & demeure en cet estat-là, jusqu'à ce qu'il ait parlé ou donné sa requeste, & apres avoir fait son affaire, il se retire aussi à genoux, sans tourner dos au *Loytia*. S'ils rencontrent par hasard dans la ruë, ou bien à la porte de la maison, vn parent ou amy venant de la campagne, si celuy qui demeure dans la ville ne se trouve pas assez bien vestu à sa fantaisie, pour faire l'honneur entier à son amy, il fera semblant de ne le point connoistre, rentrera dans le logis, prendra le plus beau de ses habits, & sortira alors au devant de son amy, & luy fera civilité, comme s'il venoit de l'appercevoir presentement. S'il le trouve par rencontre dans la ruë loin de sa maison, il luy demandera aussi-tost s'il a disné ou soupé, & s'il n'a point mangé le fera entrer dans le premier cabaret, & le traittera magnifiquement de chair & de poisson, ou s'il a disné, il luy fera donner la collation, de fruit & de confitures. 1639.

Ils font splendides en leurs festins, & en vsent tout autrement que l'on ne fait par tout ailleurs. Ils font dresser autant de tables qu'ils ont de conviez; mais au lieu de nappes, qui cacheroient la beauté des dorures & des peintures, dont elles sont enrichies, ils y mettent des tapis de damas, de taffetas, ou de quelque autre estoffe de soye, qui n'en couvrent que les bords, & pendent jusqu'à terre. L'on met aux quatre coins de la table vn papier chargé de fruit & de confitures, pour le desert, & de plusieurs figures de succre, faites & peintes au naturel, & de fleurs pour le divertissement, & l'on place la viande au milieu. Leur vaisselle est d'argent ou de porcelaine, & ils n'ont point de serviettes; parce qu'ils se servent de leurs fourchettes si proprement, & avec tant d'adresse, qu'ils n'ont pas besoin de s'essuier les mains ny la bouche. Ils boivent souvent, mais peu à la fois; c'est pourquoy leurs vases à boire sont fort petits, & d'autant qu'ils servent quantité de plats, Leurs festins. Leur vaisselle. Leurs festins.

1639. les repas y sont forts longs : mais afin que l'on ne s'y ennuye point, l'on donne aux conviés toutes sortes de divertissemens ; la musique, la comedie, les joueürs de gobelets & les marionnettes. Si c'est vne personne de condition que l'on a convié, l'on dresse dans la salle du festin plusieurs autres tables, chargées de viandes creuës, de volaille & de gibier, que l'on fait porter par plusieurs domestiques, qui marchent à la file devant luy, quand il retourne au logis, & qui l'obligent avec de grands compliments à souffrir qu'on laisse chez luy ce qu'il n'a pas consumé chez leurs maistres. Les festins qu'ils font à vn Gouverneur de Province, durent quelquesfois quinze jours ou trois sepmaines, & coustent le revenu d'vne année à ceux qui l'entreprennent, quelques riches qu'ils soient. Ils ne font ordinairement leurs festins que la nuict, & choisissent principalement pour cela le temps de la nouvelle Lune, & sur tout celle de Mars, avec laquelle ils commencent leur année.

Leur jour de l'An.

Ce jour là ils se rejoüissent tous : mettent leurs plus beaux habits, tendent leurs maisons de ce qu'ils ont de plus riche, couvrent la ruë de rose & d'autres fleurs, ornent leurs arcs triomphaux de branchages, & de damas & d'autres tapis de soye, chargez de flambeaux, & font dresser devant la porte vn arbre tellement esclairé, que quand il n'y en auroit qu'vn en toute vne ruë, il pourroit servir de lustre à tout le quartier. Leurs Prestres president à ces réjoüissances, & relevent la solemnité du jour, par les sacrifices qu'ils font à leurs Dieux.

Les honneurs qu'ils rendent aux Ambassadeurs.

A l'occasion de leur civilité, je diray icy vn mot de celle que les Chinois ont pour les Ambassadeurs des Princes estrangers, pour lesquels ils ont la mesme veneration, & ils les reçoivent avec le mesme respect, qu'ils pourroient rendre à leurs maistres. Ils ne considerent point le sujet de l'ambassade, mais la qualité du Prince qui envoye l'Ambassadeur, & le font recevoir à l'entrée du Royaume par le Gouverneur de la premiere ville frontiere, qui va au devant de luy avec toutes les personnes de condition de son Gouvernement. L'on ne permet point qu'il mette pied à terre ; mais au sortir du navire on le met dans vne chaise d'yvoire, & on le fait porter par huict hommes dans vne maison destinée pour cela, qui est meublée aux despens du Roy, & est si grande, que plusieurs Ambassadeurs y peuvent loger ensemble, sans s'incommoder. Le lendemain le

Gouverneur de la ville la va saluër, & tasche de sçavoir de luy le sujet de son voyage, pour le faire sçavoir au Gouverneur de la Province : qui fait aussi-tost prier l'Ambassadeur de luy envoyer ses lettres de creance, afin de les faire tenir à la Cour, & faire venir le passe-port necessaire pour la continuation de son voyage. L'on fait expedier ce passe-port sur du parchemin, avec le sceau du Roy en or, que l'on porte devant l'Ambassadeur avec les lettres de creance, escrites sur vn aix, portant en teste en lettres d'or le nom du Prince qui l'envoye. Les Gouverneurs des Provinces ont le soin de fournir à la dépense par le chemin, & en approchant de la ville capitale, l'on envoye au devant de luy le President du Conseil Privé, qui le reçoit à la teste de tous les Conseillers & de la plus-part des courtisans, & conduit l'Ambassadeur jusques dans son logis, & en prenant congé de luy, il luy donne le pouvoir de créer vn certain nombre de *Loytias*, & de dōner la liberté à quelques criminels, dont l'on regle le nombre sur la grandeur du Prince, qui l'envoye. On luy donne le temps necessaire pour son repos, & apres cela les mesmes personnes, qui se sont trouvées à son entrée, le conduisent à l'audiance du Roy, qui la luy accorde toutes les fois qu'il la demande, & se trouve present à toutes les propositions qu'il a à faire. 1639.

Les festins qu'ils font à leurs nopces sont tres-grands : car le pere de la mariée ne donne point d'autre dot à sa fille, que la dépense qu'il fait à traitter le premier jour les parents & amis de son gendre, & le lendemain ceux de la nouvelle mariée. Le festin estant achevé, le mary donne en la presence des parents, la dot qu'il a promise, & elle la donne à son pere, ou à sa mere, en reconnoissance de la peine qu'ils ont euë à l'eslever jusqu'à cette aage là : de sorte que par ce moyen ceux qui ont beaucoup de filles, sont ceux qui sont les plus accommodés, particulierement si elles sont bien faites. L'on y marie les filles fort jeunes, & le pere peut disposer de la dot que l'on a donnée à sa fille, si la necessité l'y oblige ; mais s'il la conserve elle demeure en propre à la fille, à l'exclusion des autres enfans. Leurs nopces.

La Poligamie y est permise, mais l'inceste y est bien severement defendu : en ligne directe à l'infiny, & en collaterale jusqu'aux sœurs & aux niepces. La premiere femme est seule legitime, les autres ne sont que des concubines : de sorte que La Polygamie y est permise.

1639. non seulement elles ne demeurent point dans vn mesme appartement avec la premiere, mais aussi son fils aisné prend seul en la succession autant de bien que tous les autres ensemble. Si la premiere n'a point de fils, ou s'il meurt devant le pere, l'aisné des autres femmes succede en ses droits, & represente l'aisné de la famille.

Les adulteres y sont forts rares; parce que les femmes y sont tellement reserrées, qu'elles sont presques inaccessibles. Le mary y a le mesme pouuoir qu'il a par tout ailleurs, de tuer la femme & le galand quand ils les surprend sur le fait: mais comme c'est vne nation fort interessée, & avec cela glorieuse, ils aiment mieux en profiter, que se diffamer par vne severité, qui ne sauve que l'apparence.

Le gouvernement de la Chine est Monarchique.

Le Gouvernement du Roy, ou Empereur, de la Chine, est Monarchique, & l'on peut dire qu'il est en quelque façon despotique; parce que le Souverain est si absolu en son Estat, qu'il n'y a point de loy qui bride son pouvoir: & neantmoins sa domination est si douce, qu'il n'y a point d'Estat democratique, où les habitans soient moins chargés qu'en la Chine. Il n'y a rien qui ruïne plus vn Estat, & qui oblige les Princes d'avoir recours à des moyens extraordinaires, à la charge de leurs sujets, que la guerre: C'est pourquoy les Roys de la Chine, considerans que l'on n'en fait point d'estrangere qu'aux despens du peuple, & que par ce moyen l'on démolit les fondements d'vne maison, pour avoir dequoy la couvrir, ont defendu par vne loy fondamentale, de faire la guerre, pour estendre les frontieres du Royaume. Et afin que leurs sujets ne donnassent point d'occasion aux estrangers de faire la guerre à l'Estat, ils leur ont defendu, sur peine de la vie, d'en sortir, sans vne permission expresse du Prince, ou du Gouverneur de la frontiere.

La guerre offensive y est defensive par loy fondamentale de l'Estat.

Ils appellent leur Roy fils du Ciel.

Ils appellent leur Empereur *Tie'neu*, c'est à dire fils du Ciel, ou fils de Dieu; non point qu'ils le croyent descendu du Ciel: mais parce qu'estant le premier entre les hommes, ils le considerent comme vn don du Ciel, & comme vne personne qui est chere aux Dieux. Ils se donnent luy-mesme la qualité de *Hoangh*, qui signifie Empereur de bouë, ou de terre, pour le distinguer d'avec le *Xanthi*, qui est le grand Empereur de tout l'Vnivers. L'on dit que celuy, qui prit le premier le nom de *Hoangthi*, a vescu plusieurs siecles devant la naissance de Nôtre

Seigneur,

Seigneur, & que ses successeurs ont voulu prendre le même nõ, 1639.
ainsi qu'ont fait ceux qui ont succedé dãs l'Empire à *Iules-Cesar*.

La Couronne y est hereditaire.

La dignité est hereditaire en la famille de celuy qui regne, en sorte que l'aisné y succede seul, à l'exclusion des puisnés, qui ont bien la qualité de Roy, & on leur donne vne suitte Royale, avec quelque ville pour appennage, ou on les loge & on les traitte comme des Roys; mais ils y ont si peu d'autorité, que le gouverneur, qui l'a seule toute entiere, ne leur permet pas seulement de sortir de la ville, & mesme ne leur fait distribuer leur revenu, que par quartiers; de peur que le touchant à la fois, ils ne l'employent à se faire des amis, au prejudice du repos de l'Estat.

Le Conseil d'Estat.

Le Conseil d'Estat est composé de douze Conseillers & d'vn President, qui est celuy qui a le plus d'autorité apres le Roy. Il y a encore outre cela dans la ville de *Xuntien* six autres conseils : sçavoir vn pour la Iustice qu'ils appellent *Lyp'u*: le second pour les finances, qu'ils appellent *Hup'u* : Le troisiéme pour les ceremonies, qui sont essentielles en ce Royaume, & on l'appelle aussi *Lyp'u* : Le quatriéme pour les affaires de guerre, & l'on l'appelle *Pingp'u* : Le cinquiéme pour les bastiments publics, que l'on appelle *Cungp'u* : & le sixiéme pour les affaires criminelles, que l'on appelle *Hingp'u*. Les Conseillers, qui sont employez en ces conseils, deliberent sur les affaires dont la connoissance leur est attribuée, & mesme les resolvent; mais ils ne publient & n'executent rien, sans la permission expresse de l'Empereur, qui s'en reserve la decision, aussi bien que celle de toutes les autres affaires du Royaume. Il envoye de trois en trois mois des visitateurs en toutes les Provinces, qui s'informent bien particulierement de la vie & des actions des Gouverneurs, & de l'estat des Provinces; dont ils luy font vn fidelle rapport, & par ce moyen il acquiert vne connoissance tres-parfaite de tout son Estat, quoy qu'il ne sorte quasi jamais de son Palais, d'où il gouverne tout avec vn pouvoir tres absolu.

La connoissance de l'Astrologie necessaire aux Conseillers d'Estat.

Ceux qui composent le Conseil d'Estat, que l'on appelle *Colao* ou *Caisiang*, c'est à dire Gouverneurs auxiliaires, ou Ministres d'Estat, sont tous Philosophes, & la plus-part fort sçavans en l'Astrologie; parce que l'on veut qu'ils prevoyent les evenemens des choses, non seulement par les lumieres de la

1639. prudence ciuile; mais aussi par le cours des astres, qu'ils croyent bien plus infaillible que celles d'vn raisonnement fondé sur l'experience. C'est le President de ce Conseil, & en son absence le doyen des Conseilliers, qui fait rapport au Roy des deliberations du Conseil, en luy parlant à genoux, & ayant les yeux baissés, sans lever la veuë, quand mesme l'audiance seroit de deux heures.

Vice-Roys & Gouverneurs

Toutes les Provinces de la Chine, ont vn Vice-Roy, qu'ils nomment *Comon*, à la reserve de *Peking*, & de *Nanking*, qui sont Provinces Royales, & n'ont que des Gouverneurs, qu'ils appellent *Insu.nro*, & sont comme les Lieutenans de Roy; parce qu'ils ont la premiere authorité dans la Province apres le Vice-Roy: chacun neantmoins dans son ressort, qui ne s'estend que sur les grandes villes où ils resident, & sur les villes mediocres, qui en dependent. Celles-cy ont aussi leurs Gouverneurs, qu'ils appellent *Tutuam*, & les Portugais *Mandorins*.

Les autres officiers des Provinces.

Ils appellent celuy qui a l'Intendance des Finances dans vne Province *Pen hasi*: celuy qui y commande les gens de guerre *Toloc*: Le President de la Iustice *Anchasi*, & le chef du Conseil de guerre *Aytao*. Tous ces officiers ont chacun leur conseil, qu'ils assemblent dans le Palais du Vice-Roy, qui prend connoissance de toutes les affaires qui s'y passent, & si elles sont d'importance, il en donne avis au President du Conseil d'Estat, par vn courrier exprés.

Les officiers de la Couronne.

Les premieres persõnes de l'Estat, apres le President qu'ils appellent *Colao*, sont le *Cautoc*, c'est à dire le grand Gonfalonnier: le *Pochin*, ou Surintendant des finances, le *Pochinsy*, ou garde des Sceaux, & l'*Anzat*, qui est le premier Iuge de la ville. Celuy-cy fait rendre la Iustice par 3. Lieutenants, dont l'vn s'appelle *Huytay*, le second *Tzia*, & le troisiéme *Tontoy*, qui tiennent la seance vne fois la sepmaine chez eux, & qui ont le soin de faire regler la police par des Commissaires, qui ont leurs quartiers reglez, de mille maisons chacun. L'on y observe, que le Commissaire n'a point d'autorité dans la ruë où il demeure; afin que la consideration du voisinage ne lui fasse rien faire contre le devoir de sa charge: raison pour laquelle l'on ne permet point aussi qu'vn homme fasse la charge de Vice-Roy, de Gouverneur ou de Iuge, en sa Patrie, mais l'on l'envoye en des Provinces éloignées, où il n'a point de parents.

Les officiers de Iustice & de police.

L'on change les officiers de trois en trois ans, & depuis le jour qu'ils partent de la Cour, ou du lieu de leur demeure ordinaire, le Roy les fait défrayer par tout, laissant à leur choix de prendre la quantité de vivres qui leur est ordonnée, ou la valeur en argent. Pendant qu'ils sont dans l'employ, ils sont logés & entretenus aux despens du Roy, & mesmes l'on loge aupres des Iuges, dans vne mesme maison, les Greffiers, les Huissiers, & tous les autres officiers de Iustice, qui sont aussi nourris & payés de l'argent du Roy, afin qu'ils ne prennent point de salaire, ny d'espices des parties. 1639.

Leur Politique.

Les Iuges & tous les Officiers de Iustice y sont salaries & nourris aux dépens du Roy.

Ils sont tellement circonspects en toutes leurs procedures, qu'il n'y a point de Iuge qui n'examine si bien les affaires, qu'il n'en puisse point apprehender de reproche. Les debiteurs y sont traittés avec tant de rigueur, que ceux qui n'ont pas dequoy payer, aiment mieux se vendre à leurs creanciers, que souffrir les cruelles fustigations, parmy lesquelles les plus sensibles exspirent souvent.

On traitte les debiteurs avec beaucoup de rigueur.

L'ordre, qui y est estably pour descouvrir le crime, & pour prevenir plusieurs autres desordres, est admirable. Les Iuges, en arrivant au lieu de leur residence, font faire vn dénombrement de toutes les maisons de leur ressort, & les ayant distribuées en dizaines, ils font mettre vne affiche à la dixiéme maison, & enjoignent aux habitans de descouvrir ceux de leur dizaines, qu'ils sçavent avoir commis des crimes, à peine d'en respondre en leur propre & privé nom: comme aussi de declarer ceux de leur dizaines, qui en délogent, ou qui vont faire quelque grand voyage; afin de les obliger à payer leurs debtes devant que de sortir du quartier.

Ordre admirable.

Ils n'ont point d'indulgence pour les criminels: mais ils n'executent personne à la mort, que le crime ne soit tellement averé, que le criminel ne puisse alleguer aucune excuse pour sa justification. Ils taschent d'apprendre la verité de la bouche de l'accusé par la douceur, & n'ordonnent jamais la question, qu'en suitte d'vne demy preuve, fortifiée de plusieurs violentes conjectures: mais alors ils la donnent fort cruelle, en mettant les doigts entre deux bastons de la largeur de deux bons doigts, aux extremités desquels ils passent de la fiscelle, qu'ils serrent si fort qu'ils brisent les os, & font sortir les ongles des mains: ou bien en mettant les pieds entre deux ais, quasi de la mesme

La façon de donner la question.

1639. façon que l'on donne icy les brodequins ; ſinon que l'on y fait ſouffrir les pieds & icy les jambes.

Leurs priſons. Il n'y a point de grande ville qui n'ait pluſieurs priſons, qui ſont fort bien gardées, mais au reſte accompagnées la plus part de cours, de jardins, d'eſtangs & d'allées, pour le divertiſſement de ceux qui y ſont detenus pour des crimes legers. Elles ont auſſi leurs tavernes, pour la commodité des priſonniers, & des boutiques, où l'on vend les ouvrages que les priſonniers font, pour s'aider à ſubſiſter.

La forme de leurs executions. Les ſentences de mort ne s'executent point, que le Roy ne les ait confirmées, & meſme apres cela l'on y apporte tant de ceremonies ; qu'à moins que l'atrocité du crime crie à la vengeance, il y a plus de condamnés qui meurent de langueur dans la priſon, que de la main du bourreau. Car il ne ſe fait point d'execution, qu'en la preſence du premier Iuge de la Province, ou du Viſitateur : lequel eſtant arrivé ſur le lieu, ſe fait apporter les procés de ceux qui ont eſté condamnés à la mort, les examine, & ſur cela il confirme ou caſſe la ſentence du Iuge ordinaire. Parmy ceux dont la ſentence à eſté confirmée, il prend cinquante des plus coupables, & ordonne au geolier de les mettre en eſtat de pouvoir eſtre conduits au ſupplice. Mais il ne les fait point ſortir de la priſon, qu'il ne les ait encore interogés vne fois, & s'il s'y en trouve, qui puiſſent ſeulemẽt alleguer quelque excuſe apparente, on les renferme, & alors on fait tirer le canon, pour faire connoiſtre, que l'on va faire execution. On ne les conduit point au lieu du ſupplice, que l'on ne les exammine encore, & que le Iuge ne les preſſe de ſonger à eux, & de chercher quelque pretexte, qui le puiſſe obliger à la faire differer. S'ils n'en trouvent point il fait tirer autant de coups de canon, qu'il y a de miſerables deſtinés au ſupplice. Eſtant arrivés au lieu de l'execution, on les fait aſſeoir ſur des tas de cendres, où on leur donne à manger, & l'on recommence l'examen pour la derniere fois : mais ſi apres cela ils ne trouvent point d'excuſe, l'on tire le canon pour la troiſieſme fois, & l'on acheve l'execution. L'on pend les criminels, ou on les empale, ou on les bruſle : mais ce dernier ſupplice n'eſt que pour les criminels de leze Majeſté.

Leurs ſupplices.

Le ſupplice des voleurs. Ils ont vn ſupplice particulier pour les voleurs. Car comme le larcin eſt le crime qu'ils deteſtent le plus ; auſſi ſon ſupplice

est accompagné de plus d'infamie, que les autres. On les couche sur le ventre, ayans les mains liées sur le dos, & en cet estat deux bourreaux les battent de toute leur force sur le gras des jambes, avec de grosses cannes, destrempées dans de l'eau, qui y font des playes si douloureuses, que la plus part de ses miserables meurent entre leurs mains. Les Iuges se trouvent presents à ces executions; mais afin de n'estre point touchés de compassion, qui seroit inutile aux criminels, ils se divertissent cependant au jeu & à boire, & se bouchent les oreilles contre leurs cris. 1639.

Mais afin que les Gouverneurs & les Iuges n'abusent point de leur pouvoir, l'on ne les oblige pas seulement à rendre compte de leurs actions au sortir de leur employ, pardevant des Iuges establis expres pour cela, qu'ils appellent *Chenes*; mais le Roy envoye aussi dãs les Provinces vn Visitateur, qu'ils appellent *Leaches*. Celuy-cy entre dans la Province sans se faire connoistre; prend vne information fort exacte & fort secrete des actions des officiers, & apres avoir fait le tour de la Province, approche de la ville capitale, vers le temps que tous les officiers de la Province y sont assemblés, ce qui se fait tous les mois vne fois: il fait sçavoir au Vice-Roy, & à toute l'assemblée, qu'ils ayent à luy faire ouvrir la porte, afin qu'il leur fasse sçavoir la volonté du Roy. Cet advis fait assez cõnoistre sa qualité, & neãtmoins en entrant dans l'assemblée il fait porter sa commission ouverte devant luy, & dés que l'on a achevé de la lire, le Vice-Roy sort de sa place, & les autres Iuges de leurs sieges, & font la revereuce au Visitateur: lequel apres avoir pris la place du Vice Roy, fait l'eloge de ceux qui ont fait leur devoir, & dit, qu'il ne manquera pas de faire le rapport qu'il doit à sa Majesté. Apres cela se tournant du costé de ceux qu'il a trouvés en faute, les blasme, leur fait oster les marques de la Magistrature, qui sont le chapeau & la ceinture, les suspend de leurs charges, ou les depossede entierement, & en pourvoid d'autres. Il a mesme le pouvoir d'avancer à de plus grandes dignités ceux qu'il juge en estre capables, de noter d'infamie ceux qui ont manqué à leur devoir, & mesme de les faire punir, mais non point de mort; parce que l'Empereur est seul maistre de la vie de ses sujets.

Les visitateurs.

Leur procedé.

Leur pouvoir.

Pour ce qui est de la religion des Chinois, l'on peut dire

La Religion des Chinois.

1639. qu'elle est payenne; quoy que de la figure d'vne de leurs principales divinités l'on ait voulu juger, qu'ils ont autre-fois eu quelques sentimens du Christianisme, & faire croire que les trois testes, qu'ils font sortir d'vn corps d'vn de leurs Idoles, representent l'adorable Trinité; qui fait le premier & le plus grand mystere de la Religion Chrestienne. L'on y adjouste, que S. Thomas a presché l'Evangile en la Chine, & que l'on y trouve des tableaux, où l'on voit des hommes habillés & faits comme l'on peint icy les Apostres, & que l'on y a veu des Images, qui representent la Sainte Vierge, tenant entre ses bras le Sauveur du monde: mais c'est s'amuser à des speculations chimeriques; puis qu'à la reserve des establissements que les Portugais & les Espagnols y ont faits depuis quelques années, l'on n'y void point le moindre vestige de l'ancienne Religion Chrestienne.

Leurs Divinités.

Ils disent que toutes les choses visibles & invisibles, ont esté faites par le Ciel. Et c'est ce qu'ils expriment par la premiere lettre de leur Alphabet. Ils croyent aussi que le Ciel gouverne l'Vnivers par vn Vicaire, qu'ils nomment *Laocon Tzautey*. C'est celuy pour qui ils ont le plus de veneration apres le Soleil, & ils disent que c'est vn esprit eternel, qui n'a point esté crée. Ils ont la mesme opinion d'vne autre divinité, qu'ils appellent *Cansay*, auquel ils attribuent vn pouvoir absolu sur toutes les choses sublunaires. A ces trois esprits ils adjoustent trois Ministres principaux, qu'ils appellent *Tunquam*, *Teiquam*, & *Tzuiquam*, dont le premier preside à l'air, & donne la pluye: l'autre preside à la generation des hommes, des animaux & des fruits, & le troisiéme gouverne la mer. Ils canonisent aussi, quelques-vns, dont la vie a esté illustre en Sainteté, ou autrement, & les appellent *Pausaos*, c'est à dire beats, mais ils ne leur rendent pas les mesmes honneurs, qu'ils rendent aux Dieux que nous venons de nommer, ou au trois saints suivants, qui sont aussi en grande estime chez eux.

Trois Saints de la Chine.

Ils appellent le premier *Schia*, qui est venu en la Chine du Royaume de *Tungking*, & est fondateur de tous les Ordres de Religieux & de Religieuses, qui sont presentement dans le Royaume, & qui y sont en grand nombre: vivans dans vn celibat perpetuel, & enfermés.

Fable de Quanina.

L'autre est appellée *Quanina*, & à ce qu'ils disent estoit troisié-

me fille du Roy *Tzontŏ*; lequel ayant marié ses 2. filles aisnées, 1639.
voulut aussi marier celle-cy : mais cette Princesse, qui avoit fait vœu de chasteté, ne voulut point cōsentir au mariage, & perdit à cause de cela les bonnes graces de son pere; qui l'enferma dans vn lieu, où elle estoit obligée de porter de l'eau & du bois, & d'arracher les mauvaises herbes d'vn grand jardin, dont on luy avoit donné la garde. Ils ont fait de grandes legendes de la vie de cette Sainte, & en font plusieurs contes ; sçavoir, que les singes de la forest voisine y accourroient, & portoient de l'eau pour elle : que les oyseaux arrachoient les mauvaises herbes, & que plusieurs autres animaux apportoient le bois, qu'elle estoit obligée de porter. Le pere, s'imaginant que c'estoit vn effet du sortilege de sa fille, fit mettre le feu dans la maison, & la Princesse la voyant brusler pour l'amour d'elle, se voulut couper la gorge d'vne éguille de cheveux ; mais elle vit en mesme temps le feu esteint par vne grosse pluye, qui y survint ; à la faveur de laquelle elle disparut, & alla se retirer dans les deserts de la montagne voisine. L'impieté du Roy fut punie par vne lepre, qui luy couvrit tout le corps, où il s'engendra tant de vers, qu'il en eust esté mangé, si la fille, qui en fut avertie par vne voix du Ciel, ne l'eust soulagé. Le mal qu'il avoit souffert, luy avoit donné de grands remords de conscience ; de sorte que voyant sa santé restablie, par l'intercession de sa fille, il se jetta à genoux devant elle, luy demanda pardon du passé, & la voulut adorer ; mais elle refusa de recevoir ces honneurs : Toutesfois ne pouvant s'en defendre, elle mit vn Idole devant elle, & retourna au desert, d'où elle n'estoit sortie, que pour guerir son pere. Elle y mourut, & establist par vne grande austerité de vie, vne si haute reputation de Sainteté, que l'on continuë encore aujourd'huy de luy rendre vn culte religieux, de l'invoquer, & de luy demander son intercession pour la remission des pechez.

Ils ont encore vne troisiéme Sainte, qu'ils appellent *Nema*, & disent qu'elle estoit fille d'vn Prince de la ville de *Yocheu*, en la Provence de *Huquang*. L'aversion qu'elle avoit pour le mariage l'obligea à se retirer en l'isle d'*Ingoa*, où l'on dit qu'elle a fait plusieurs miracles. Ils en content entr'autres, qu'vn Seigneur, nommé *Compo*, ayant eu ordre du Roy de partir avec vne flotte, qui estoit preste de faire voile, Fable de Nema.

1639. il ne fut point au pouvoir de ses matelots de lever les anchres. *Compo* fut tellement surpris de cet accident, qu'il voulut voir luy-mesme la cause de cet accident. Il trouva *Neoma* assise sur l'ancre de l'Admiral. Il luy dit, que le Roy luy avoit commandé d'aller faire la guerre dans vne des Provinces voisines, & la pria de ne s'y point opposer. Elle respondit, qu'elle contribüeroit à la victoire qu'il se promettoit de cette expedition, s'il la vouloit emmener avec luy; à quoy il eut d'autant moins de peine à consentir, qu'il la connoissoit déja de reputation. Et de fait, l'armée ne fut pas si tost arrivée à la veuë du païs ennemy, qu'elle desfit le charme, par lequel les habitans avoient fait paroistre toute la mer en feu, & qu'elle contraignit les ennemis de se rendre à discretion. *Compo* creut d'abord que c'estoit vne illusion; c'est pourquoy il voulut s'asseurer du pouvoir de *Neoma* par vne preuve plus forte, & luy dit, qu'il ne douteroit plus de sa Sainteté, si elle pouvoit faire reverdir le baston qu'il tenoit en la main: ce quelle fit. *Compo* planta le baston sur la poupe de son navire, publia hautement que tout le succés de ses armes estoit deu à *Neoma*; & l'on dit que c'est à cause de cela, que les Chinois mettent cette *Neoma* à la poupe de leurs navires, & qu'ils s'adressent à elle, pour la prosperité de leurs voyages sur mer.

Les Chinois se servent du sort.

Ils ont fort peu de devotion, & fort peu de respect pour leurs idoles. Car comme ils se servent du sort en toutes leurs affaires importantes, si bien qu'ils n'entreprennent point de voyage, ne font point de mariage, ny mesme aucune autre affaire de consequence, qu'apres avoir consulté le sort, S'il ne respond point à leurs esperances, ils disent des injures à leurs Dieux, les traittent de chiens, & leur reprochent toutes sortes d'infamies. Apres la premiere colere ils changent les injures en caresses, leur demandent pardon, leur promettent ce qu'ils n'ont pas dessein de tenir, & retournent apres cela au sort. S'il change, ils flattent & loüent leurs Dieux, mais s'ils continüent de les menacer de mal-heur, ils les outragent de paroles & de coups: les abattent, y marchent dessus, les battent, les traisnent dans la boüe, les bruslent avec vne chandelle, ou les foüettent, jusqu'à ce que le sort les favorise, & alors ils leur offrent des canards, des oyes, de la volaille, du ris cuit, &c. Leurs grands sacrifices consistent à

offrir aux Dieux vne teste de pourceau boüillie, ornée de fleurs & de fueilles, & vne cruche de vin. 1639.

Ils font leur sort avec deux morceaux de bois, de la grosseur d'vne noix, dont l'vn des costés est plat & l'autre rond, comme vne boule coupée en deux, qu'ils jettent à terre: & s'il se rencontre, que tous les deux, ou l'vn tombe en sorte, que le rond soit dessous, ils en prennent vn tres-mauvais augure: mais ils y retournent si souvent, qu'ils ne manquent quasi jamais. Ils se servent aussi d'vne autre espece de sort, en jettant dans vn pot plusieurs pieces de bois, qui ont chacune vn caractere, & les font tirer par vn enfant, & à mesure que l'on en presente vne, l'on cherche dans vn livre vne page, qui commence par le caractere que l'on a tiré, & l'on accommode les paroles que l'on y trouve, à la chose dont l'on veut sçavoir l'evenement par le sort.

Comment ils le font.

Ils invoquent aussi le diable, & à voir les gestes que font ceux, dont l'on se sert en ces invocations, l'on diroit qu'ils sont veritablement possedés, & il y a eu des Chrestiens assez simples pour le croire.

Ils invoquent le diable.

Les Chinois croyent que le Ciel, la terre & l'eau sont de toute eternité; mais qu'ils estoient autrefois tellement mélés ensemble, qu'il a fallu qu'vne Divinité ait pris la peine de les tirer de ce chaos. Ils appellent le Dieu, qui a demeslé cette confusion *Tayn*, & disent, qu'au commencement il créa de rien vn homme qu'il nomma *Panzon*, & vne femme qu'il nomma *Panzona*. Que *Panzon* crea aussi de rien vn autre homme, nommé *Tanhom*, & ses treize freres, & que ce *Tanhom* fut si sçavant, qu'il donna le nom à toutes les choses créees. Que *Tanhom* & ses freres eurent plusieurs enfans, mais particulierement que le second; qu'ils nomment *Teyencom*, en eut douze, & son fils aisné, nommé *Tukucom*, neuf. Que leur race a vescu sur la terre plus de quatre-vingts dix mille ans; mais qu'enfin *Tayn* tua tous les masles, à cause de leur rebellion. Qu'en ce temps-là le Ciel tomba aussi; mais que *Tayn* le releva, & qu'il crea vn autre homme, qu'il nomma *Lotzitzam*, qui avoit deux cornes au front, d'où il sortoit vne odeur tres-agreable, de laquelle naissoient des hommes, masles & femelles, & que tous ceux qui vivent aujourd'huy, sont sortis de ce *Lotzitzam*; qui, à ce qu'ils disent, a vescu neuf cens ans. Que le Ciel

Leur croyance touchant la Creation.

1639. a aussi engendré vn autre homme, nommé *Aizion*, par vne production fort extraordinaire; parce que sa mere, qu'ils appellent *Lutim*, estoit devenuë grosse, en regardant la teste du Lyon, que l'on met au Zodiaque, & qu'elle en accoucha en la ville de *Tengcheu*, en la Province de *Xantung*. Qu'apres cela, & en suitte de plusieurs siecles, vn nommé *Vsao* enseigna l'architecture, & commença à bastir des maisons, & à faire des habits. Qu'*Huntzui*, son successeur, trouva le feu, enseigna comment il falloit faire boüillir & rostir la viande, comment il falloit achetter & vendre, & cõment il falloit faire les cõtracts. Qu'vne femme, nommée *Hautzibon*, avoit conçeu en mettant le pied dans le vestige d'vn homme, & avoit engendré *Ocheutey*, qui avoit le premier fait les mariages, & qui avoit inventé plusieurs instrumens de musique. Qu'*Ezinlim*, son fils, avoit le premier enseigné la Medecine & l'Astrologie Iudiciaire, & avoit esté le premier à se servir de la charruë & de la besche. Ils disent aussi qu'il avoit accoustumé de se faire vne salade de sept des plus veneneuses herbes que l'on pût trouver, & qu'au lieu d'en mourir, elles avoient servy à le faire vivre quatre cens ans, & qu'il laissa vn fils, nommé *Vitey*, duquel descendent tous les anciens Roys de la Chine.

Ils croyent l'immortalité de l'ame.

Ils croyent l'immortalité de l'ame, & disent que le Ciel luy a communiqué son eternité, & qu'apres cette vie elle joüira d'vne beatitude eternelle, ou qu'elle sera eternellement punie, selon le bien ou le mal qu'elle aura fait, pendant qu'elle a esté en cette vie. Ils croyent aussi vne espece de Purgatoire, & qu'il y a vn lieu, où les ames doivent estre nettoyées des ordures qu'elles ont contractées avec le corps, & qu'en cela les suffrages de leurs parents & amis les peuvent soulager. C'est pourquoy ils ont au mois d'Aoust vn jour destiné pour les prieres, que l'on fait pour les trespassés; mais au lieu de faire ces ceremonies dans leurs *Pagodes*, ils les font dans les maisons particulieres de ceux qui peuvent souffrir cette devotion. Pour cét effet trois de leurs Religieux vont à la maison qu'on leur a designée, & exhortent la famille de faire les prieres necessaires, pour purger les pechez, qui empeschent la beatitude de leurs parents. De ces trois Religieux il y en a vn qui porte vn petit tambour, l'autre porte quelques images, & le troisiéme vne clochette. Apres qu'ils ont mis les Images

Le Purgatoire.

sur l'Autel ils les encensent, pendant que l'on charge cinq ou six tables de viande, pour les Saints & pour les ames des trespassez, & apres cela l'on se met à danser, & à chanter quelques Hymnes, que le plus jeune des Religieux escrit sur du papier, & porte sur l'Autel. Dés qu'il est retourné à sa place, l'on se remet à chanter, jusqu'à ce que celuy qui a fait le service batte de son image sur la table; à quoy les autres respondent de la teste, & apres cela on brusle les Images devant l'Autel. Apres avoir passé la nuict en cette sorte de devotion, laquelle on ne fait qu'apres que le Soleil est couché, les Religieux & les domestiques font bonne chere de la viande, que l'on a servie sur les autres tables, pour les esprits de l'autre monde; & c'est ainsi qu'ils contribuent de leur costé à la purgation des ames des trespassez. Ils croyent la plus-part la transmigration des ames; mais il y en a peu qui en parlent avec fondement.

1639.

Il y en a qui croyent la Metempsychose.

Ils ont quatre Ordres de Religieux, dont les vns sont vestus de noir, les autres de blanc, de gris ou de minime. Chaque ordre a son General, qu'ils nomment *Tricon*, qui demeure dans la ville de *Xuntien*. Il a sous luy des Provinciaux, qui font la visite dans leurs ressorts, qui ont soin d'y faire observer la discipline, afin que l'on ne relasche rien de la rigueur des regles de l'Ordre, & qui nomment les Superieurs & les Gardiens dans les Convents. Le General ne sort point de charge qu'en mourant, & c'est le Roy qui nomme le successeur, & le prend parmy ceux qui ont le plus de merite. Il est vestu de soye, mais de la mesme couleur que les Religieux de son Ordre, & ne sort point de chez luy, qu'avec vne suitte de quatre Religieux, qui le portent dans vne chaise d'yvoire sur les espaules. Il a son sceau pour les affaires de son Ordre, & ses Religieux ne luy parlent qu'à genoux. Le Roy luy donne dequoy vivre grassement, & contribuë aussi à la subsistance des Moines dans les convents, & s'il leur manque quelque chose, la liberalité des particuliers y supplée. Les Religieux sont tous vestus de sarge, & tous d'vne mesme façon, sinon qu'on les distingue par la couleur. Ils se rasent tous la barbe & la teste. Ils ont des chapelets, & disent Matines & les autres Officiers, quasi de la mesme façon que font nos Moines. Ceux qui entrent dans le convent font vn festin à tous les Moines; mais il n'est pas permis à l'aisné de

Leurs Religieux.

Leur General.

Ils ont des chapelets.

1639. la maiſon de prendre l'habit; parce que les loix du Royaume le defendent, & veulent qu'il ſerve d'appuy à l'âge caduc & decrepite de ſon pere. Leur vœu n'eſt point indiſpenſable; mais ils peuvent ſortir du Convent, & ſe marier.

Les ceremonies des funerailles.

Les Chinois obſervent à leurs funerailles les ceremonies ſuivantes. Dés qu'vne perſonne eſt decedée, on lave le corps, on le reveſt de ſes plus beaux habits, bien parfumés, & on le fait aſſeoir en la plus grande chaiſe, que l'on trouve dans la maiſon. Apres cela la femme, les enfans, les freres & ſœurs, & en ſuitte les autres parents ſe mettent à genoux devant luy, & prennent congé de luy. Cela eſtant fait on le met dans vne bierre de bois de ſenteur, bien cloſe, & on le poſe ſur vne table, ou ſur deux treteaux, & on le couvre d'vn linceul blanc, qui traiſne juſqu'à terre, ſur lequel l'on peint le portraict du defunct. On le laiſſe en cet eſtat quinze jours, & pendant ce temps-là l'on dreſſe vne table dans vne autre chambre, ou bien dans vne ſalle, que l'on charge de vin & de fruict, & de deux cierges allumés, pour les Preſtres qui y paſſent la nuict à chanter, & à faire des prieres à leur mode; mais particulierement à faire pluſieurs enchantements contre les mauvais eſprits, & à bruſler pluſieurs images, & à en attacher d'autres au linceul, qui couvre la bierre, leſquelles ils agitent de temps en temps de la main, à deſſein de chaſſer par ce moyen l'ame au Ciel. La quinzaine eſtant paſſée, l'on porte le corps à la campagne, où les Preſtres l'enterrent, & plantent ordinairement aupres du ſepulchre vn pin: raiſon pour laquelle l'on y a vne veneration particuliere pour cet arbre.

Leur dueil.

Le dueil que l'on y porte eſt aſſez auſtere. Les fils le portent vn an entier, & quelquesfois deux ans, & pendant ce temps-là ils ne s'habillent que d'vn gros drap, ſe couvrent la teſte d'vn chapeau de la meſme eſtoffe, & ſe ceignent la robbe d'vne corde. Il y en a meſme, qui quittent la charge qu'ils ont du conſentement du Roy, & vivent en particuliers. Les parents plus éloignés portent le dueil quelques mois, & les amis le prennent juſqu'à ce que le corps ſoit enterré.

L'Eſtat preſent de la Chine.

Ce que nous avons dit cy-deſſus de la muraille, qui ſepare la Chine de la Tartarie, fait connoiſtre que les Chinois ont vn redoutable ennemy en ce voyſinage. Et de fait, encore que nous n'ayons point d'Auteur, qui ait parlé pertinemment de la

Tartarie Orientale, qui s'estend depuis la petite Tartarie, & depuis le Royaume de *Cascar* jusques à la mer Orientale & au destroit d'*Anian*, au dessus du Iapon; si est-ce que nous sçavons qu'il est sorty de ces quartiers-là, & des Royaumes de *Samahania*, de *Taniulh*, de *Niuche*, de *Niulhan*, &c. des peuples qui ont couru plusieurs Provinces de l'Europe, & quasi toute l'Asie, sous Tamerlan, & qui sous d'autres chefs ont autrefois occupé le Royaume de la Chine. 1639.

Car en l'an 1206. les Tartares, que les Chinois appellent *Tata*, parce qu'ils ne prononcent point l'R, y entrerent avec vne puissante armée, & apres vne guerre de soixante-douze ans ils s'en rendirent les maistres, chasserent les Princes de la maison de *Sunga* qui regnoit alors, & possederent tout l'Estat paisiblement prés de soixante-dix ans; jusqu'à ce qu'vn vallet de Prestre, nommé *Chu*, considerant que la rigueur des Tartares s'estoit amollie par les delices Chinoises, entreprit de leur faire la guerre, & acheva de les chasser de la Chine en l'an 1368. L'aversion que les Chinois ont pour la domination estrangere, fit qu'ils reconnurent aussi-tost *Chu*, qui prit la qualité de *Huguus*, c'est à dire de grand guerrier, & donna commencement à la famille Royale de *Teiming*, qui a regné en la Chine jusqu'à nos jours.

Les Tartares occupent la Chine.

En sont chassez.

Origine de la maison Royale de Teyming.

Chu non content d'avoir chassé les Tartares du Royaume, entra avec vne armée au Royaume de *Niuche*, où ils s'estoient retirés, & les contraignit de reconnoistre la Souveraineté de l'Empereur de la Chine, & de luy payer tribut. Les Tartares se separerent en sept hordes, qui se sont fait la guerre entr'eux jusqu'à ce qu'ils ayent fait vn seul Estat entr'eux, sous le nom du Royaume de *Niuche*, environ l'an 1600.

En ce temps-là regnoit en la Chine *Vanlie*, qui avoit succedé à son pere dans l'Empire dés l'an 1573. & qui joüissoit d'vn profond repos, quand les Gouverneurs des Frontieres, à qui cette grande puissance des Tartares commença d'estre suspecte, voulurent empescher leurs marchands de trafiquer en la Chine, s'opposerent au mariage, que le Roy de *Niuche* vouloit faire de sa fille avec le Roy de *Tanyu*, le prirent & le tuerent. Le fils du Roy de *Niuche* voulant venger la mort de son pere, fit vn corps d'armée, passa par dessus la grande muraille, entra dans la Chine en l'an 1616. & prit d'abord la ville de *Cayven*, d'où il écri-

Commencemēt de la derniere guerre des Tartares.

1639. vit avec beaucoup de respect à *Vanlie*, qui vivoit encore, & luy representa la violence qui luy avoit esté faite par les Gouverneurs de la Frontiere; offrant de rendre la ville, & de sortir du Royaume, pourveu que l'on escoutast ses plaintes, & qu'on luy fist justice. *Vanlie* au lieu de faire reflexion sur la justice de cette demande, renvoya l'affaire au Conseil d'Estat, qui ne daigna pas seulement faire response aux lettres: Et le Tartare de son costé se trouva tellement offensé de ce mespris, qu'il fit vœu, de sacrifier deux cens mille Chinois aux manes de son pere. Et de fait ayant pris de force la ville de *Leaoyang*, capitale de la Province de *Leaotung*, il y fit tuer tous les Chinois. Il prit en suitte la ville de *Quangning*, & entra avec son armée dans la Province de *Peking*; mais craignant d'y estre enfermé par les Chinois, qui avoient assemblé vne armée effroyable, il retourna à *Leaoyang*, où il fit faire de nouvelles fortifications, & y prit la qualité de *Thienming*; se faisant appeller l'Empereur de la Chine; quoy qu'il ne possedast que le *Leaotung*: qui y est peu considerable, que l'on ne le trouve pas seulement au nombre des Provinces de ce Royaume.

Prennent la ville capitale de la Province de Leaotung.

Cela se fit en l'an 1618. & l'année suivante de 1619. les Chinois, qui avoient fait vne armée de plus de six cens mille combatans, donnerent la bataille aux Tartares; mais ils y furent défaits, & perdirent, outre les cinquante mil hommes, qui furent tués sur la place, leurs meilleurs chefs. Apres cela les Tartares entrerent dans la Province de *Peking*, où ils prirent & pillerent tout, & eussent mesme attaqué la ville de *Xuntien*, où l'Empereur se trouvoit en personne, s'ils n'en n'eussent esté empeschez par la garnison, qui estoit de quatre-vingts mil hommes.

Vanlie meurt. Tajohang luy succede, & en suitte Thienki.

Pendant ces desordres mourut *Vanlie* en l'an 1620. *Tajohang*, son fils luy succeda, mais il ne regna que quatre mois, & laissa le septre à *Thienki*, qui fut assez heureux pour chasser les Tartares, non seulement des villes, qu'ils avoient prises en *Peking*, mais aussi de *Leaoyang*, & de toute la Province de *Leaotung*, où leurs cruautés avoient rendu leur domination fort odieuse. Mais il n'eut pas le loisir de joüir du fruict de la victoire: Car dés que le Tartare eut donné ordre à ses affaires, il envoya dans la Chine vne armée de quatre-vingts mille chevaux, laquelle il suivit avec vn autre corps d'armée, & prit en-

Qui chasse les Tartares.

core la ville de *Leaoyang* d'assaut. Ce ne fut qu'apres vn combat, qui fut opiniastré de part & d'autre pendant quarante heures, & qui cousta la vie à vingt mille Tartares; qui furent tellement estonnés de cette resistance, que leurs armes se trouvans diverties d'ailleurs, par l'occupation que leur donnoit *Maovenlung*, General de l'armée Chinoise, dans *Leaotung* mesme, que les affaires demeurerent en cet estat jusqu'en l'an 1625.

1639.

Mais ils rentent en Leaotung.

En cette année ils attaquerent la ville de *Ningiven*, que les Chinois avoient fortifiée, mais ils furent repoussés avec perte de dix mille hommes, & entr'autres de celle du fils du Roy de Tartarie, lequel voulant se resentir de cette disgrace, passa avec son armée dans l'Isle *Thaoyven*, où les Tartares tuerent toute la garnison; mais ils n'y firent point d'autres progrés.

Prennent l'Isle Thaoyven.

En l'an 1627. moururent *Thienki*, Empereur de la Chine, & *Thienming*, Roy des Tartares. Le premier eut pour successeur *Tungchini*, son frere, & à l'autre succeda *Thienzung*, son fils: lequel en changeant la façon de proceder de son pere, & sa cruauté en douceur, tascha de gagner par là les Chinois, qui ne s'estoient point voulu rendre à la force. Ce ne fut pas neantmoins ny la prudence de *Thienzung*, ny le courage des Tartares, mais la perfidie des chinois & la trahison de leurs chefs, qui acheva de ruiner le Royaume.

Les Roys de la Chine & de Tartarie meurent.

Car *Zung Chini*, voyant que l'armée, qu'il avoit envoyée en *Corea*, avoit esté deffaite, quoy que les Tartares y eussent aussi perdu plus de cinquante mil hommes, & qu'il avoit sujet de craindre vne guerre civile, dõna le cõmandement d'vne armée à vn nommé *Yven*, avec pouvoir de faire la paix avec les Tartares. Ce traistre, apres avoir pris de l'argent des ennemis, fit mourir *Maovenlung* de poison, & conclut vn traitté si desadvantageux avec eux, que l'Empereur refusa de le ratifier. Ce pretendu affront acheva de perdre *Yven*, qui continua toûjours depuis ses intelligences avec les Tartares; mais *Zung chini* ayant descouvret sa perfidie, le fit tailler en pieces en l'an 1630. Depuis ce temps-là les Tartares ne firent que des courses dans les Provinces voisines: mais *Thienzung* Roy de Tartarie estant decedé en l'an 1636. *Zungte* son fils, qui avoit esté nourry en son enfance en la chine, où il s'estoit fait à la façon de vivre du païs, luy succeda, & corrompit par sa bonté la fidelité de la plusspart des Gouverneurs & des chefs chinois,

Les Chinois trahissent leur Patrie.

Thienzung Roy de Tartarie meurt.

1639. qui prirent party avec luy : particulierement quand ils virent que les desordres qui travailloient l'Estat, où huit armées de voleurs parurent en mesme temps, s'opposoient absolument à la conservation du Royaume.

Huict armées rebelles en mesme temps en la Chine.

Ces armées se rangerent en l'an 1641. sous deux chefs, dont l'vn s'appelloit *Licungzo*, & l'autre *Changhienchung*, qui partagerent entr'eux les Provinces ; en sorte que le premier eut le commandement dans *Kensi* & *Honan*, & l'autre dans *Suchuen* & en *Huquang*. *Licungzo*, apres avoir pris les villes capitales de ces deux Provinces, prit la qualité de Roy, & se fit appeller *Xunuang*, c'est à dire Roy heureux, & esperant se pouvoir rendre maistre de tout l'Empire, il voulut qu'on luy donnast la qualité d'Empereur, & à sa famille le nom de *Thienxun*, c'est à dire obeïssant au Ciel. Et de fait il sembloit que le Ciel se vouloit rendre complice de sa perfidie, par les intrigues qui se faisoient cependant à la Cour ; où tous les Grands estoient divisés en factions à l'occasion d'vn Favory, dont nous dirons icy vn mot en passant.

Vn favory divise la Cour.

Sous le Regne de *Thienki*, il y avoit à la Cour vn Eunuque, nommée *Guei*, qui possedoit si absolument les bonnes graces de l'Empereur, que celuy-cy l'honnoroit de la qualité de pere. Cét homme, qui avoit esté élevé à cette grandeur de la derniere bassesse, en laquelle il estoit né, abusoit de son autorité, & rendoit son ministere odieux ; par le mauvais traittement qu'il faisoit à ceux, qui avoient trop de cœur, pour luy faire la cour. Il fut assez imprudent pour se declarer contre le Prince, qui devoit succeder à la Couronne, & qui estoit consideré comme pretendu heritier, puis que *Thienki* n'avoit point d'enfants, & pour s'opposer à son establissement apres la mort de l'Empereur. Ce Prince estoit ce *Zungchini*, dont nous venons de parler, & dont nous aurons encore occasion de parler cy-apres. Il fut assez heureux pour eluder les artifices de l'Eunuque, & pour succeder à la Couronne sans beaucoup de contestation ; mais il n'eust pas assez de vigueur pour esteindre les factions, par lesquelles la Cour se trouvoit partagée à l'occasion de ce Favory. Dés qu'il fut parvenu à la Couronne, il donna à l'Eunuque vne commission fort honnorable en apparence, mais en effet tres-funeste : car il luy commanda d'aller visiter les sepulchres de ces ancestres, & de donner ordre

Qui traitte mal l'heritier de la Couronne.

à ce

à ce qu'il n'y manquast rien; mais il ne fut pas si tost party de *Peking*, que *Zungchini* envoya apres luy vn courrier, qui luy presenta dans vne boüette dorée, vne corde de soye cramoisie, & luy dit que l'Empereur luy avoit commandé de luy apporter la nouvelle de sa mort. Mais cette executiõ ne reconcilia point les cœurs de ceux qui avoient pris party pour ou contre luy, pendant sa vie, & l'aversion que l'Empereur tesmoignoit ouvertement pour ses Partisans, ne fit qu'augmenter le nombre des mescontents & des traistres, qui se trouvoient en l'vn & l'autre party; de sorte que la plus-part des Grands, ne songeans qu'à leurs affaires particulieres, où l'on negligeoit d'envoyer le secours que les Gouverneurs des Provinces demandoient contre les Tartares, où l'on dissimuloit malicieusement le besoin qu'ils en avoient: & par ce moyen l'on donnoit aux rebelles le loisir de faire leurs affaires. 1639. L'Empereur s'en defait.

Lizungzo sceut si bien faire son profit de ces desordres, qu'apres avoir asseuré l'estat des affaires de la Province de *Xensi*, il passa sans aucun obstacle la riviere de *Hoangh*, ou de *Croceus*, & entra dans la Province de *Xansi*, où il prit la belle & grande ville de *Kiangcheu*. Les autres villes de la mesme Province se rendirent en suitte, à la reserve de celle de *Thaiyven*, qui fut prise de force, & pillée. L'Empereur ayant sceu que les rebelles avoient passé la riviere de *Hoang*, & craignant que l'on ne le vinst attaquer en la ville de *Xuntien*, voulut se retirer à *Nanking*; mais il en fut empesché par le Conseil de ses Ministres; dont les vns avoient dessein de conserver par là la reputation de ses armes, & les autres le vouloient mettre entre les mains de *Lizungzo*: de sorte qu'il envoya contre les rebelles vne puissante armée, sous le commandement du *Colao*, ou chef du Conseil, qui y reüssist si mal, qu'il se pendit de desespoir. Lizungzo entre dãs la Province de Xansi.

Lizungzo, qui avoit ses intelligences dans la ville de *Peking*, ou *Xuntien*, ayant sceu l'estat des affaires de la Cour, envoya quelques-vns de ses gens dans la ville, qui sous pretexte d'y faire taverne, ou d'ouvrir boutique de mercerie, devoient faire soûlever le peuple, quand on verroit approcher l'armée des rebelles. Il y en a qui disent, qu'il avoit gagné celuy qui commandoit dans la ville, & que ce fut par son ordre qu'il trouva vne porte ouverte; par laquelle il y entra au mois d'A- Prend la ville de Peking.

1639. vril 1644. & se rendit en suitte maistre du Palais, avant que l'Empereur en eust l'allarme. Les traistres, qui avoient empesché qu'on luy en donnast avis, l'empescherent aussi de s'enfuïr : si bien que voyant que *Lizungzo* s'estoit saisi de toutes les avenuës du chasteau, & ne pouvant se resoudre à se mettre à la discretion d'vn chef de voleurs, il tua de sa main vne fille vnique, qu'il avoit, pour luy sauver l'honneur qu'elle ne pouvoit pas conserver avec la vie, & entrant apres cela dans le jardin, il prit vne de ses jarretieres, & s'en pendit à vn prunier. Le *Colao*, la Reyne, & quelques-vns de ses Eunuques suivirent son exemple, & se pendirent dans le mesme jardin. *Zunchini* laissa trois fils, dont les deux puisnés eurent la teste tranchée trois jours apres la mort du pere; mais l'aisné disparut, & ne put pas estre trouvé; quelque diligence que *Lizungzo* fist faire, pour en avoir des nouvelles.

L'Empereur de la Chine tuë sa fille & se pend

Ie ne m'amuseray point à parler de toutes les executions que ce barbare fit faire dans la ville, où il fit mourir tous les officiers; mais je ne me puis pas dispenser de dire, qu'entre les autres personnes de condition il se trouva vn bon vieillard, nommé *Vs*, dont le fils commandoit l'armée Chinoise sur les frontieres de *Leaotung*: auquel *Lizungzo* fit dire qu'il escrivist à son fils; que s'il le vouloit reconnoistre avec son armée pour Empereur de la Chine, il partageroit sa fortune avec luy, le menaçant de le faire mourir s'il y manquoit. Le pere escrivit à *Vsangueí*, c'est ainsi que s'appelloit son fils, en des termes que luy pouvoit dicter l'estat où il se trouvoit; mais le fils luy répondit genereusement, qu'il ne pouvoit pas reconnoistre pour pere celuy qui avoit manqué de fidelité à son Roy, & que s'il avoit le cœur assez lasche pour luy conseiller vne perfidie, il l'avoit assez ferme pour demeurer dans la resolution, qu'il avoit prise, de mourir plustost que d'obeïr à vn voleur. Et de fait *Vsanguei* envoya aussi-tost prier les Tartares de se joindre à luy, & de marcher conjointement avec luy contre cet vsurpateur. Le Tartare ne manqua point de se servir de cette occasion, pour penetrer jusques dans le cœur du Royaume, & marcha ainsi avec ses troupes contre *Lizungzo*.

Vn Chinois appelle les Tartares à sõ secours cõtre les rebelles.

Lizungzo s'enfuit.

Ce Scelerat, qui avoit fait mourir tant de personnes innocentes, trembla au premier avis qu'on luy donna de la marche des Tartares, quitta la ville de *Xuntien*, & se retira en

la Province de *Xensi*; a dessein d'establir le siege de son pretendu Empire en la ville de *Sigan*. Les Tartares le poursuivirent jusqu'à la riviere de *Croceus* ou de *Hoangu*, défirent vne partie de son arriere-garde, & pillerent vne partie du bagage : parmy lequel se trouvoient toutes les richesses que les Empereurs de la Chine, de la Maison de *Taming*, avoient eu soin d'amasser depuis deux cens quatre-vingts ans. 1639.

Les Tartares ne voulurent point passer la riviere; tant parce qu'ils se vouloient asseurer de la conqueste de la Province de *Peking*, que parce qu'ils se trouvoient sans Prince, depuis la mort de *Zungte*, qui estoit decedé lors que l'armée commença à marcher, pour sortir de la Province de *Leaotung*. Il n'avoit laissé qu'vn fils, aagé de six ans, dont il avoit donné la tutele à l'aisné de ces trois freres, qui s'en acquitta si biẽ, que les Tartares luy dõnerent le nom d'*Amahan*, c'est à dire pere Roy.

Vsanguei, voyant la Province de *Peking*, & la ville capitale delivrée de ces voleurs, voulut recõnoistre le service que les Tartares avoiẽt rendu à la Chine, & obliger les estrãgers à sortir du Royaume; mais celuy qui commandoit l'armée Tartare, luy dît, qu'il ne falloit pas encore parler de cela : que *Lizungzo* estoit encore en vie, & en estat de rentrer dans le *Peking*: qu'il falloit achever de le ruiner, & qu'*Vsanguei* allast luy-mesme avec son armée, & avec quelques troupes Tartares, contre l'vsurpateur, & qu'il achevast de défaire les rebelles.

Les Tartares refusent de sortir de la Chine.

Dés que les Tartares furent priés par *Vsanguei* d'entrer avec luy dans la Chine, ils envoyerent convier tous les autres Tartares, depuis la mer Orientale jusqu'à la riviere de *Wolga*, de venir prendre part à leurs conquestes : de sorte qu'il n'y eut quasi point de horde qui n'y envoyast des troupes : lesquelles en entrant dans la Chine, amenerent avec eux ce jeune Roy Tartare, fils de *Zungte*. Il ne fut pas si-tost arrivé, que les Tartares ne fissent connoistre leur intention : car ils l'establirent sur le thrône, & le firent proclamer Empereur de la Chine, sous la Regence de l'aisné de ses oncles. Il prit le nom de *Xunchi*, & fit appeller sa famille *Taicing*, & l'on dit que ce jeune Prince, en se mettant sur le thrône, fit vn discours si sensé, qu'il surprit tous ceux qui s'y trouvoient, & qui n'attendoient rien d'approchant de cela d'vn aage si tendre.

Et font proclamer leur Roy Empereur de la Chine.

Le mesme jour que ces ceremonies se firent à *Peking*, l'on

Vsanguei estably Roy.

1639. fit partir quelques regiments Tartares, avec ordre d'establir *Vsanguei* Roy, de luy donner la qualité de *Pingsi*, c'est à dire pacifiant le Ponant, & de le faire resider en la Province de *Xensi*. Il n'eut pas beaucoup de peine à se resoudre à accepter le party qu'on luy offroit, puis qu'il n'y en auoit point d'autre à prendre, ny à chasser *Lizungzo*; mais l'on n'a jamais pû sçavoir ce que ce voleur est devenu.

La Politique des Tartares.

La declaration d'*Vsanguei* facilita aux Tartares la conqueste des Provinces des *Peking*, de *Xansi*, de *Xensi* & de *Xantung*, qu'ils occuperent en moins d'vn an, & s'y affermirent, en laissant aux habitans leurs loix, leurs Magistrats, & leur façon de vivre, & en ne se reservant que les charges militaires, & le soin de faire garder les places.

Cependant les Provinces meridionales avoient levé vne puissante armée, qu'elles envoyoient au secours de l'Empereur: mais dés qu'elles sceûrent la prise de *Peking*, & la mort de *Zungchini*, elles revoquerent leur armée & les batteaux, qui portent tous les ans des vivres & les contributions à la Cour, & ayant sceu l'invasion des Tartares, elles procederent à l'Election d'vn autre Empereur, de la maison de *Taiming*, qu'ils nommerent *Hung quang*, nepveu de *Vanlie* & cousin de *Zungchini*. Celuy-cy commença son regne par vne ambassade solemnelle, qu'il envoya aux Tartares, pour leur demander la paix, & pour leur offrir les Provinces Septentrionales du Royaume. *Amahan*, que les chinois appellent *Amavang*, fit response, que les Tartares ne reçoivent de personne ce qu'ils possedoient déja: que si les chinois avoient fait vn Empereur, qu'ils eussent à le proteger, & que pour ce qui estoit d'eux, ils vouloient tout ou rien.

Les Provinces meridionales élisent vn autre Empereur.

Vn fils de Züngchini.

Pendant cette negotiation l'on fit monter sur le Theatre vn Prince, qui se disoit fils aisné de l'Empereur *Zungchini*, & qui fut reconnu pour tel par plusieurs grands de la Cour; mais *Hungquang* le fit mettre en prison, à dessein de le faire estrangler, au grand mescontentement de ceux, qui en prirent occasion de se revolter: en sorte que les Tartares s'en servirent, pour entrer dans la Province de *Nanking*. *Hungquang* luy opposa vne puissante armée, mais elle s'enfuit sans combattre, dés qu'elle vit entrer les Tartares dans les batteaux, pour passer la riviere. Apres cette desroute toutes les villes de la Pro-

Les Tartares entrent dans la Province de Nanking.

vince de deçà la riviere de *Kiang* se rendirent, à la reserve de celle de *Yangcheu*, ou *Zu Colao* estoit entré avec des troupes, qui y firent vne vigoureuse resistance; mais qui firent perdre la ville; laquelle fut bruslée, afin d'ensevelir en ses cendres les corps de ceux qui y avoient esté tués, de peur d'infecter l'air. 1639.

La ville capitale estoit encore au pouvoir de *Hungquang*, qui empeschoit les Tartares de passer la riviere de *Kiang*, par le moyẽ d'vne bonne flotte, sous le commandement de *Hoangchoang*, qui avoit déja remporté plusieurs advantages sur les Tartares, & leur ostoit l'esperance de pouvoir passer la riviere, quand il fut tué d'vn coup de flesche par vn de ses gens, nommé *Thien*, qui avoit esté gagné par les Tartares. L'on peut dire que ce fut le coup fatal de la Chine, puis qu'apres la mort du General toute l'armée s'enfuit, & laissa le passage de la riviere libre aux Tartares, qui poursuivirent aussi-tost *Hungquang*, & l'ayant pris par la trahison du mesme *Thien*, ils l'envoyerent à *Peking*, où ils le firent estrangler, au mois de Iuin 1644. Ils firent aussi mourir le jeune homme, qui se disoit fils de *Zunchini*, que l'on trouva dans la prison, & tous les autres Princes de la Maison Royale de *Taiming*, qui tomberent entre leurs mains.

Passent la riviere de Kiang.

Hungquãg est estranglé.

La plus part des Seigneurs, qui s'estoient sauvés de toutes ces défaites, s'estoient assemblés en la ville de *Hangcheu*, en la Province de *Chekiang*, la plus grande de tout l'Estat, à dessein d'y donner vne derniere preuve de leur fidelité & de leur courage. Ils avoient donné la qualité d'Empereur à vn Prince de la Maison Royale, nommé *Lovang*: mais dés le troisiéme jour de son regne, il vit arriver l'armée des Tartares aux portes de la ville, & la garnison, qui n'avoit pas grande envie de se battre demanda de l'argent; de sorte que *Lovang*, n'esperant plus de pouvoir empescher la prise de la ville, la voulut conserver avec ses habitans, en s'allant rendre volontairement aux Tartares; qui l'estranglerent, & ne permirent point que cette belle ville fust pillée. Ils prirent en la mesme Province la belle ville de *Xaoking*, & y alloient faire vn establissement inébranlable, s'ils n'eussent esté assez imprudents, pour vouloir obliger les Chinois à se faire raser; mais ils y trouverent vne si grande resistance, que les Chinois, à qui la perte de l'Estat avoit esté indifferente, aimerent mieux perdre la vie que les

Plusieurs Seigneurs Chinois se retirent à Haugcheu.

Autre Empereur en la place de Hungquãg.

Qui est aussi estranglé.

1639. cheveux. Ils chasserent les Tartares de la ville de *Xaoking*, les contraignirent de repasser la riviere de *C'enthang*, & eussent sans doute repris la ville de *Hangcheu*, s'ils eussent eu le courage de les poursuivre. Ils se contenterent de se retrancher sur le bord de la riviere, & reconnurent l'autorité d'vn Seigneur de la Maison de *Taiming*, nommé *Lu*, qui prit la qualité de restaurateur de l'Estat, & refusa celle d'Empereur.

Vn autre Prince en la Province de Chekiang.

Vn autre en celle de Fokien.

En ce mesme temps les officiers & soldats, qui s'estoient retirés de la Province de *Chekiang* en celle de *Fokien*, y nommerent vn autre Empereur nommé *Thang*, qui escrivit aussi à *Lu*, qu'il eust à le reconnoistre pour son Souverain ; parce qu'il estoit plus proche parent, du defunct Empereur. Cette division acheva de mettre les Tartares en possession de toute la Chine : car ces deux Princes refusans de joindre leurs forces contre l'ennemy commun, les Tartares attaquerent *Lu*, & le contraignirent de se retirer dans l'Isle de *Cheuxan*, vis à vis de la ville de *Ningpo*, qui ne s'est peuplée qu'à l'occasion de cette déroute.

Cette division acheve de perdre la Chine.

Ils n'eurent pas moins de facilité à conquerir la Province de *Fokien*, quoy qu'elle soit separée de celles de *Quantung*, de *Kiangsi* & de *Chekiang* par des montagnes, que six mille hommes eussent pû garder contre toutes les forces des Tartares. L'Empereur mesme, qui avoit pris le nom de *Longuu*, c'est à dire dragon belliqueux, s'enfuit, & fut tué, comme l'on croit par les Tartares, qui le poursuivirent.

Ils avoient partagé leur armée en deux corps, dont l'vn estoit entré en *Fokien*, de la facon que nous venons de voir, & l'autre avoit passé par les Provinces de *Hungquang* & de *Kiangsi* ; de sorte qu'elles arriverent presque en mesme temps en celle de *Quantung*, où elles se separerent ; parce que l'vne fut rappellée en *Peking*, & l'autre passa en la Province de *Quangsi*. La facilité qu'ils avoient trouvée en la conqueste de *Fokien* procedoit en partie du bon-heur, qui accompagnoit leurs armes, par tout où ils les portoient, mais principalement de l'intelligence qu'ils avoient avec *Chincilung*, qui commandoit l'armée de *Longuu* en ce païs-là. Il avoit autrefois servy de truchement & de courretier aux Portugais, aux Castillans & aux Hollandois, à *Macao*, aux Philippines, & en l'Isle *Fermosa*, sous le nom d'*Iquon*. Au sortir de ce mestier il avoit fait celuy de

Trahison d'vn Pyrate Chinois.

Pirate, & par ce moyen il s'estoit rendu si puissant & si redoutable, qu'apres avoir obtenu, ou plutost extorqué son abolition de l'Empereur de la Chine, il l'avoit contraint de souffrir, qu'il fist luy seul tout le commerce du Royaume, tenant la mer avec vne flotte de plus de trois mille vaisseaux. Son dessein estoit de se faire proclamer Empereur de la Chine; mais sçachant qu'il trouveroit trop d'opposition dans l'esprit des peuples, tant que l'on pourroit choisir des Princes en la famille de *Taiming*, il ne fut pas marry de la voir exstirper par les Tartares, avec lesquels il avoit intelligence; ainsi que nous venons de dire. Apres la reduction de la Province de *Fokien*, ils luy donnerent la qualité de Roy, sous le nom de *Pingnan*, c'est à dire pacifiant le Midy, le traittant fort bien, & luy faisant esperer, qu'ils luy laisseroient le commandement des deux Provinces de *Fokien* & de *Quantung*: mais le Prince qui commandoit l'armée Tartare en la Province, estant sur le point de partir, pour aller à la Cour, *Chincilung*, qui avoit laissé sa flotte dans le havre de *Focheu*, voulant estre du nombre de ceux qui l'accompagnerent jusqu'au lieu, où il devoit prendre congé de tous les officiers, le Tartare se servit de l'occasion, le presse de venir avec luy à *Peking*, & voyant qu'il avoit de la peine à s'y resoudre, le fit arrester prisonnier, pour l'emmener de force. La consideration de ses freres, qui estoient maistres de la flotte, empescha les Tartares de le faire mourir. 1639.

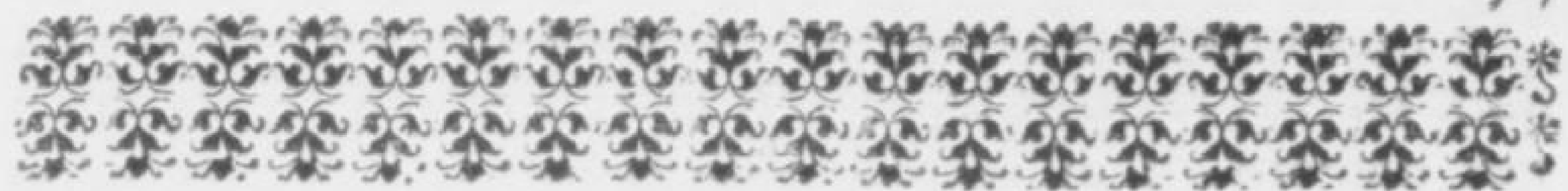
Qui est arresté prisonnier par les Tartares.

L'autre armée, qui estoit entrée dans la Province de *Quangsi*, y trouva tant de resistance, qu'elle fut obligée de la quitter, & de se retirer en celle de *Quantung*, où le Vice-Roy, & le Gouverneur de la Province les poursuivirent, & afin de donner plus de reputation à leurs armes, ils creerent vn Empereur de la famille Royale, qui se fit nommer *Iunglie*. A leur exemple plusieurs autres Provinces se revolterent, mais elles ne firent qu'affermir la domination des Tartares, qui apres la mort de *Kiang*, Gouverneur de la ville de *Taitung* en la Province de *Xansi*, lequel prit les armes contre eux en 1649. & apres la reduction de la ville de *Quangcheu* en la Province de *Quangsi*, qui fut prise le 24. Novembre 1650. possedent tout ce puissant Estat en repos, plutost par la lascheté des Chinois,

Ceux de la Province de Quāgsi nomment vn autre empereur.

1639. que par le nombre de leurs ſoldats ; parce qu'il n'y a point d'armée, quelque nombreuſe qu'elle ſoit, qui puiſſe dompter vn Eſtat ſi puiſſant, comme eſt celuy de la Chine, ſi ſes habitans avoient tant ſoit peu de courage pour ſe defendre. *Xunchi*, Empereur Tartare de la Chine, eſpouſa en l'an mil ſix cens quarante-neuf la fille du Roy de *Tanyu*, en la Tartarie Occidentale.





VOYAGE DV SIEVR DE MANDELSLO AVX INDES.

LIVRE TROISIESME.

NOvs avons dit au Livre precedent que le calme, qui arresta nostre navire quasi à la veuë de l'Isle de *Ceylon*, nous a fait naistre l'occasion de la digression, que nous venons de faire: en laquelle nous avons representé l'estat present des Indes, jusqu'aux dernieres extremités de l'Asie. 1639.

Nous demeurâmes à la hauteur de *Ceylon* jusqu'au 20. Fevrier, que le vend du Nort-west nous fit prendre nostre route vers le Sud-Est. En prenant la hauteur sur le Midy, nous nous trouvâmes à deux minutes au delà la ligne Equinoxiale. Ie demanday au Patron du navire ce qu'il jugeoit de l'opinion de ceux, qui disent que de dessous la ligne l'on descouvre les deux Poles; mais il me fit connoistre que c'est vne erreur, & me fit voir à l'œil, que le pole arctique ne paroist plus à six degrez de la ligne, & que l'on ne descouvre l'antarctique qu'au huictiéme. Mais il me fit remarquer aussi, qu'à huict ou dix degrez de la ligne, il semble que le vend n'est point si variable qu'il est en nos mers de deçà; parce que celuy du Nort-west y regne six mois entiers, & celuy du Sud Est à son tour y regne aussi invariablement six autres mois; en sorte que ceux qui võt aux Indes, ou qui en viennent, peuvent prendre leur mesure là-dessus.

FEVRIER. Continuation du voyage.

1639. En ces quartiers-là nous vismes plusieurs sortes d'oyseaux, dont les vns estoient blancs, & ne ressembloient pas mal à nos pigeons; sinon qu'ils avoient la queuë pluslongue & plus estroitte. Il y en avoit d'autres qui estoient bigarrés & ressembloient à des canards: mais nous vîmes entr'autres vne quantité de ces oyseaux que les Portugais appellent *Garayos* ou *Rabos forcados*, qui sont noirs & blancs comme les pies, mais vn peu plus gros, & ont la queuë fenduë en façon de ciseaux de tailleur. Tous ces oyseaux ne vivent que de la mer, & de certains poissons volants, qui pour éviter la poursuitte des *Albocores*, des *Bonitos* & des *Dorados*, qui leur font la guerre continuellement, se sauvent en l'air, où ils ne se peuvent soûtenir que tant que leurs aisles sont moüillées, & où elles deviennent la proye de ces oyseaux, ou s'ils retombent dans la mer faute d'humidité, ils y rencontrent ces poissons, qui les avalent. Les *Albocores*, sont tout blancs, & n'ont point d'escailles, non plus que les *Bonitos*. Les premiers sont plus grands que ceux-cy, & n'ont qu'vne seule arreste, qui est celle qui regne le long du corps, depuis la teste jusqu'à la queuë. Il y en a qui sont si grands, que l'on dit que soixante matelots ont disné d'vn, qui avoit plus de cinq pieds de long: mais comme la chair n'en n'est pas trop bonne, j'estime qu'ils en furent plustost ennuyés que rassasiés. Le *Dorado*, que les Anglois confondent avec le *Dauphin*, ressemble au Saulmon, mais il est sens comparaison meilleur, & a les escailles beaucoup plus petites. Nous prîmes aussi vn poisson, qui avoit la bouche faite comme le groin d'vn cochon. Les Portugais l'appellent *Tonina*, & les François *Marsoüin*; nom qui tire sans doute son origine d'vn mot Alleman, qui signifie porc-marin. Les Hollandois disent en la relation de leur premier voyage, qu'ils eurent la curiosité d'en ouvrir vn, & que non seulement il y virent de la chair & du lard, & les entrailles disposées comme celles d'vn pourceau, mais qu'ils y trouverent aussi vn petit cochon, tout formé, qu'ils rejetterent dans la mer. On ne les voit qu'en troupes, & quand la mer s'enfle ils s'approchent du vaisseau, & grondent, comme s'ils demandoient à estre mis à couvert de l'orage, qu'ils sentent venir, & dont les matelots tirent vn presage infaillible, quand ils les voyent.

Plusieurs sortes d'oyseaux.

Et de poissons.

Le Marsoüin.

Tuberones.

La mer ne nourrit point de poisson, qui soit plus dangereux

que ceux que les Portugais appellent *Tuberones*, les Hollandois *Hayes* & les Anglois *Scarck*. Ce poisson est fort grand, & a de la peine à nager, c'est pourquoy il paroist le plus souvent sur l'eau, quand la mer est calme. On ne le voit jamais, que l'on ne voye sept ou huict autres poissons, de la grandeur d'vn hareng, attachés à la teste, en attendant qu'il ait fait quelque capture, où ils prennent part, se fourrans impunément dans la gueule de cet animal, qui ne vit que de rapine. Ils sont sur tout friands de chair humaine, & l'on en a plusieurs exemples en des matelots, qui ont eu le bras ou la cuisse arrachés; ou qui ont esté mangés par ces bestes; car elles ont les dents fort pointuës & serrées, comme celles d'vne scie. Elles ont l'ouverture de la gueule sous la teste, de sorte que pour attraper la proye elles se jettent sur le dos, & portẽt le coup de dessous. Celui que nous prîmes avoit le cœur dans la teste, & vescut encore quelque tẽps apres qu'on le luy eust arraché. On ne le mange point, & l'on ne le chasse que par divertissement, ou pour en nettoyer la mer. Le poisson que les Portugais appellent *Pesce puerco*, & que l'on trouve aussi en grande quantité en ces mers, n'est pas plus grand qu'vn bresme, & n'a esté appellé ainsi, que parce qu'il gronde comme le cochon. Il s'y voit aussi vne grande quantité de tortuës, qui se couchent sur le dos, & dorment le plus souvent sur l'eau, quand elle est calme, & quand les matelots en voyent, ils en approchent doucement, leur jettent vn hameçon, qui prend entre les escailles, & les attirent ainsi dans le batteau. Leur chair est aussi delicate que le veau, & c'est vn des grands raffraischissemens que les matelots trouvent en ces grands & penibles voyages.

1639. Pesce puerco. Tortuës.

Le 21. Fevrier nous-nous trouvasmes à vn degré & vingt minutes de la ligne: avec vn orage, accompagné de pluye, & plus opiniastre qu'il ne le devoit estre au lieu, où nous estions; parce que le temps y change si souvent, & si subitement, que bien souvent l'on a pas le loisir d'amener les voiles, pour éviter la violence des vents, que les Portugais appellent *Travados*, c'est à dire tourbillons.

Le 23. mourut vn de nos matelots, qui avoit negligé de se faire traitter de la verole, qu'il avoit gagnée à *Suratta*.

Le 24. qui estoit le Dimanche, le President traitta tous les officiers du navire, & fit servir entr'autres viandes le *Biggel*,

1639. & quelques poules du païs, dont le Vice-Roy de *Goa* luy avoit fait present.

Le 25. nous fusmes surpris d'vn calme, qui nous arresta comme immobiles, tout du long du jour; mais la nuict suivante il y survint vne tempeste, qui nous empescha de tenir nostre route, laquelle estoit sans cela assez difficile : parce qu'ayans eu le Soleil au Zenith depuis le 22. du mois, nous ne pouvions pas prendre la hauteur, que la nuict, aux estoiles.

MARS. Nous ne sortismes de cette incommodité, que le 5. Mars; apres que le 27. & le 28. Fevrier le vent du Sud-west nous eust fait esperer, que nous gagnerions bien-tost le vent de la manson, dont nous avions besoin, pour nous conduire jusqu'au Cap de bonne esperance : mais le changement continuel des vents, & les orages, qui obligeoient nos matelots à veiller incessamment aupres des masts, afin de n'estre point surpris par les *Travados*, reculoit bien nos esperances, & nous rendoit la navigation fort ennuyeuse.

Le 5. Mars nous recommençasmes à faire nos observations au Soleil, & trouvâmes que nous estions à huit degrez, six minutes de latitude. Nous y vismes nostre navire entouré d'vn grand nombre de toutes sortes de poissons, qui sembloient demander nostre protection, contre les balenes, qui les poursuivoient, & paroissoient çà & là en la mer.

Temps variable vers la ligne.

Le 10. Mars, nous-nous trouvâmes à dix degrez quatorze minutes, avec vn vent de West, qui forma vn orage de dix heures,

Le 12. & 13. nous eusmes encore vn grand orage, accompagné d'esclairs & de tonnerres : mais ce qui nous estonna le plus, ce fut, que quoy que nous eussions atteint le troisiéme degré, nous ne sentions pas encore le vent de la saison, qui a accoustumé de se faire sentir ordinairement dés le huictiéme ou neufiéme degré : Car le vent du Sud-Wed, qui souffloit continuellement, ne retardoit pas seulement nostre voyage, mais il nous repoussoit aussi si fort vers le Levant, que nous avions sujet d'apprehender d'estre contraints de retourner sur la coste des Indes.

Le 15. Mars le vent changea, & se mit au Sud, & sur le soir nous l'eusmes Sud-Est : de sorte que ne pouvans plus douters que ce ne fut le manson, nous mismes tout ce que nous

avions de voiles, & fiſmes par ce moyen pour le moins deux bonnes lieuës par heure, prenans noſtre cours vers le Sud-West. Pendant tout le temps que le vent nous favoriſoit de la ſorte, nous voyons vn tres-grand nombre de Daulphins, qui ſuivoient noſtre navire, & nous en priſmes quelques-vns, & en fiſmes trois ou quatre bons repas. 1639.

Le 20. Mais il nous ſurprit vn calme, qui penſa nous faire perdre courage: parce que l'eau fraiſche commençant à diminuer dans vn temps, où nous ne pouvions pas ſçavoir ce que nous devions eſperer de noſtre navigation, l'on fut contraint de diſtribuer l'eau par rations: & afin de la menager, il fut reſolu que de quelques jours l'on ne ſerviroit point de chair ſalée; mais que l'on tueroit les pourceaux & les autres animaux, dont nous avions bonne proviſion, & dont il mourut quelques-vns ce jour-là, pour avoir mangé de la graine de mouſtarde.

Eſtant en ce temps-là à ſeize degrés, nous trouvions que la bouſſole declinoit de trente minutes vers le West, & elle demeure en cet eſtat juſqu'au vingt-quatriéme degré: mais apres que l'on a doublé le Cap de bonne Eſperance l'aimant tire vers la terre.

Le 21. pendant que nous flottions ſur la mer ſans vne ſeule halene de vent, le feu ſe mit dans le navire, & nous penſa perdre tous. Le Sommeiller, voulant emporter la cuvette qu'il avoit remplie d'eau de vie, y mit le feu, dont il fut tellement eſpouvanté, qu'il la verſa toute dans la cave, où le feu prit à vn tonneau, & en alloit allumer encore trente autres, & reduire tont le navire en cendres; ſi l'on n'euſt pas eſté aſſez heureux pour l'eſtouffer avec des couvertures, devant qu'il euſt fait plus de progrez. Le vaiſſeau eſtoit tellement chargé de toutes ſortes de gommes & d'autres drogues graſſes, qu'il euſt eſté impoſſible de l'eſteindre, ſi l'on n'euſt trouvé le moyen de l'eſtouffer en ſon commencement. *Le feu ſe mit au vaiſſeau.*

Apres ce jour-là, nous commençâmes à nous ſervir de l'invention de tirer de l'eau douce de la mer, mais elle ne pouvoit ſervir qu'à faire cuire la viande; parce qu'elle avoit vn ſi mauvais deboire, que l'équippage n'en vouloit point pour ſon ordinaire. *L'eau de la mer diſtillée.*

Le 22. Mars nous fiſmes vne bonne journée à la faveur du

1639. manson qui nous faisoit faire plus de deux lieuës par heure. Le mesme vent continua de chiffler le 23. le 24. & le 25. Ce jour-là on donna le foüet à vn matelot, pour avoir voulu débaucher deux jeunes garçons.

Le 26. Mars le vent continua de nous favoriser; mais dautant que nous avions sujet de craindre, que le vent venant à nous manquer, comme il y avoit grande apparence, nous souffririons beaucoup, faute d'eau fraische, l'on assembla le Conseil, où il fut resolu que l'on tascheroit de gagner l'Isle *Maurice*, pour y faire aiguade. Cette resolution donna beaucoup de joye à tout l'équippage, qui esperoit y trouver du soulagement dans peu de jours. Et de fait dés le mesme soir nous découvrisme l'Isle de *Diego Roiz*, ou *Diego Rodriguez*, à vingt degrez, quarante-cinq minutes; de sorte que nous pouvions esperer d'arriver dés le lendemain dans l'Isle Maurice; parce qu'elle n'en est éloignée que de soixante lieuës.

Description de l'Isle Maurice.

Cette Isle, que les Portugais appellent *Ilha do Cerno*, & que les Hollandois ont nommé *Maurice*, du nom du Prince d'Orenge, qui estoit Admiral des Provinces-Vnies, lors qu'il y arriverent au premier voyage des Indes, est située à vingt degrez vingt-sept minutes, & a environ quinze lieuës de tour. Le havre y est fort bon; tant parce qu'il a pour le moins cent brasses d'eau à l'entrée, que parce qu'il peut contenir plus de cinquante grands navires, qui y sont à couvert de tous les vents. Elle a des montagnes, qui poussant leurs pointes jusques dans les nuës, les font découvrir de bien loin, & sont des plus agreables que l'on puisse voir, parce que la nature les a revestuës d'vn verd perpetuel, bien qu'à la reserve de quelques *Cocos* & de palmites, qui portent vn peu de fruict, tous les autres arbres soient sauvages. Les vallées produisent quelques arbres fructiers; mais ceux qui n'ont point de fruict, ne sont pasmoins pretieux pour cela, parce que ce sont eux qui donnent la plus belle ebene de tout le Levant. Il s'y en trouve d'aussi noire que du jayet, & d'aussi vnie que l'yvoire; mais la jaune & la rouge est bien aussi belle & plus estimée que l'autre; parce qu'elle est plus rare.

Son havre.

Elle produit la plus belle ebene.

L'on y trouve dans la mer & dans les rivieres tant de poissons, que d'vn seul coups de filet l'on y prend dequoy saller deux ou trois tonneaux. Les Hollandois disent en leurs rela-

Vne raye prodigieuse.

tions, qu'ils y prirent vne raye, dont tout l'equipage du navirer fit deux bons repas, & qu'ils y virent des tortuës si grandes, que quatre matelots s'estant mis sur le dos d'vne, elle ne laissa pas de marcher avec la mesme facilité, que si elle n'eust point esté chargée. Ils y adjoustent, qu'elles estoient si grandes, que dix hommes pouvoient s'asseoir dans vne seule escaille. L'Isle n'est point habitée, * c'est pourquoy les oyseaux, pour n'estre point chassez, y sont si privés qu'on les prend à la main, & on les tuë à coups de baston; particulierement les tourterelles, dont elle est tellement peuplée, que les Hollandois en prirent en moins de deux heures plus de cent cinquante, & en eussent pris d'avãtage, s'ils les eussent pû porter. L'on y voit aussi quantité de herons, comme aussi vne autre espece d'oyseaux, de la grandeur du Cygne, qui n'ont point d'aisles ny de queuë, & ont la chair si dure, qu'il n'y a point de chaleur qui la puisse cuire. Il n'y a point d'animaux à quatre pieds en toute l'Isle, mais il n'y a point de lieu sur toute cette route plus propre pour les autres raffraischissements, & pour faire aiguade.

1639. Tortuës. * Les Hollandois y ont bâty vn fort depuis l'an 1640. Il n'y a point d'animaux.

Lors que les Hollandois y arriverent au mois de Septembre 1601, ils y trouverent vn soldat François, qui estoit party il y avoit trois ans avec trois navires Anglois, qui furent les premiers de ces quartiers-là, qui voulurent faire le voyage des Indes, à dessein d'y exercercer la piraterie. De ces trois navires l'vn perît aupres du Cap de bonne Esperance, & la maladie ayant consumé vne bonne partie de l'equippage, ceux qui resterent mirent le feu dans le deuxiéme, parce qu'ils estoient incapables de le gouverner, faute d'hommes. Le troisiéme fit naufrage sur les costes des Indes, où tous les hommes perirent, à la reserve de sept; sçavoir de quatre Anglois, de deux Negres & de ce soldat François; qui entreprirent de retourner avec quelque butin qu'ils avoient chargé dans vne *Canoa*, avec laquelle ils se mirent en mer, & arriverent enfin dans l'Isle *Maurice*. Les deux Negres y voulurent attenter sur la vie de leurs camarades, mais ayant esté découverts, ils se jetterent dans la mer & se noyerent. Les quatre Anglois voulurent continuer leur voyage, mais le soldat François aima mieux demeurer dans l'Isle, que doubler le Cap, & s'exposer à la discretion de la mer avec vn si petit bastiment: Aussi n'en a-on point eu de nouvelles depuis. Il y avoit vingt mois que le François y

Vn François qui fut vingt mois seul dans l'Isle Maurice.

1639. estoit quand les Hollandois y arriverent. Il estoit nud comme la main, parce que dans vne fiévre chaude, qui luy avoit attaqué le cerveau, il avoit deschiré ses habits, & n'ayant point eu le couvert depuis sa maladie, ny autre nourriture que celle que luy donnoient les tortuës cruës qu'il prenoit, l'on ne fut pas bien surpris de voir la constitution de cét esprit alterée, en sorte qu'il y avoit peu d'apparence de le pouvoir restablir; quoy qu'il se portast fort bien d'ailleurs, & qu'il y fust d'assez bonne humeur, & en fort bonne santé.

Le navire ne relasche point dans l'Isle Maurice.

Nous nous approchâmes de l'Isle *Maurice* de si prés, que nous la voyons clairement; mais d'autant que le vent continuoit de nous favoriser avec la nouvelle Lune, qui avoit commencé depuis le 23. Mars, le President assembla les principaux officiers, & leur fit considerer, qu'il seroit impossible de relascher dans l'Isle, sans perdre pour le moins dix jours de temps, au lieu que le vent continuant à nous favoriser comme il faisoit, nous pourrions dans ce temps-là gagner le Cap de bonne Esperance, là où en nous amusant à nous raffraischir dans l'Isle, en la saison où nous estions, l'Hyver nous menaçoit plusieurs incommoditez, & nous mettoit en danger d'aller hyverner dans l'Isle de *Madacascar*: surquoy il fut resolu que l'on continueroit le voyage, & nous fismes en sorte, que le mesme jour nous perdîmes encore l'Isle de veuë.

Le 29. Mars apres le Presche, le President fit connoistre à tout le navire les raisons, qui l'avoient obligé à changer la resolution, que l'on avoit prise de faire aiguade dans l'Isle *Maurice*, & fit voir qu'en s'arrestant dans l'Isle l'on perdoit l'occasion du vent, & la plus belle saison de l'année, & ainsi le moyen d'achever le voyage; exhortant l'equippage à prendre courage, à faire leur devoir en l'éxecution de ses ordres, & à se contenter de la ration qu'il feroit distribuer également à ceux de sa table, aussi bien qu'aux autres.

Ce n'est pas que nous, qui avions la premiere table, qui estoit cõposée de huict couverts, pour le President, pour le Capitaine, pour le Iesuite qui passoit en Angleterre, pour deux Portugais, pour le Pasteur, pour le Medecin & pour moy, que nous, dis-je, n'eussions dequoy nous contenter de la ration d'eau que l'on nous dõnoit, parce que la viãde que l'on nous servoit étoit fraische, de la provision; nous en aviõs encore de reste, de celle que

que nous avions faite à *Goa*, où nous avons achetté deux cens pourceaux, autant de moutons & de chevres, & plus de quatre cens pieces de volaille, & parce que faute d'eau l'on ne nous ménageoit point le vin ny l'eau de vie : mais les jeunes marchands, & les autres, qui ne mangeoient que des legumes, & de la viande salée, avoient de la peine à s'y resoudre, & eussent mieux aimé que l'on eust pris des raffraischissements dans l'Isle ; mais il fallut ceder à la necessité, & à la volonté du President, qui faisoit cependant faire toutes les diligences imaginables, pour avancer le voyage. 1639.

Le 30. nous passâmes le tropique du Capricorne, tenans nostre cours vers le west-Sud-west.

Le premier jour d'Avril nous-nous trouvâmes à vingt-six degrez trois minutes. Le vent commença dés-lors à se relascher, & la pluye acheva de l'abattre : mais ce ne fut que sur le soir ; de sorte que nous ne laissâmes pas de faire quarante-quatre lieües en vingt-quatre heures. Le lendemain nous vîmes plusieurs baleines, & sur le soir le vent s'augmenta, & changea en fort peu de temps en vn orage formé. Nostre route alloit tousiours vers le west-Sud-west, afin de gagner le *Sud*, qui nous devoit conduire au Cap de bonne Esperance. AVRIL.

Nous changeâmes vn peu de route le troisiéme, la prenant plus vers le west. Nous-nous trouvâmes ce jour-là à vingt-huict degrez trente minutes, & nous fismes en vingt-quatre heures cinquante lieuës.

Le 5. d'Avril le vent ne fut que bien mediocre, & dautant que la boussole varioit & declinoit tousiours, nous prismes nôtre route vers le west, au lieu de la prendre vers le *Sud*, comme nous eussions fait sans cela. En ces deux jours nous avions fait soixante treize lieuës.

Le lendemain nous-nous trouvâmes à trente degrez de latitude. Ce jour-là nostre contre-maistre, qui dans vn demeslé qu'il avoit eu avec quelques-vns du navire, avoit esté offensé, voyant qu'on l'empeschoit de s'en venger, entra en telle rage, qu'il se voulut jetter dans la mer. L'on fut contraint de l'enfermer, jusqu'à ce qu'on l'eust appaisé.

Le 7. nous commencâmes à nous appercevoir, que nous ne joüirions pas long-temps du bon vent, qui nous avoit accompagnez depuis quelques jours : & de fait le lendemain

1639. nous eusmes vn grand calme, à trente-deux degrez de latitude.

Le 9. le vent se renforçant, nous fit esperer que dans fort peu de jours nous pourrions atteindre le Cap de bonne Esperance, dont à nostre avis, nous ne pouvions estre éloignés que de trois cens lieuës. Depuis ce jour-là jusqu'au quatorziéme nous ne laissasmes pas d'avancer, mais bien plus lentement que nous n'avions fait jusqu'alors. A ce jour-là se rencontra celuy de Pasques, qui obligea le President à faire vn festin general, où tout l'équippage eut part. L'on nous donna aussi vne fausse joye, en nous voulant faire croire que l'on voyoit la coste d'Afrique; mais l'on connut bien-tost que c'estoient des nuës, qui dissiperent nostre esperance à mesure qu'elles paroissent sur nostre horison.

Pintados, oyseaux qui font connoistre que l'on approche de la terre.

Le 15. le vent du Nort-west forma vn grand orage, & nos matelots nous asseuroient qu'ils sentoient la terre, se confirmans en leur opinion en nous monstrant de ces oyseaux, que les Portugais appellent *Pintados*, & qui en effet ne s'éloignent pas de plus de quarante lieües de terre.

L'orage cessa avec le jour du 16. & nos matelots continuoiēt d'asseurer que nous-nous approchions de la coste, parce que l'on voyoit quantité d'oyseaux aupres du navire. Le vent se renforça le 17. vers le soir; mais le lendemain & la nuict suivante nous n'eûmes point de vēt du tout, & neantmoins la mer ne laissa pas d'estre si grosse, qu'elle ne le fut pas plus pendant la tempeste qui nous surprit la nuict du 19. avec vn vent du Sud-West, à trente-cinq degrez de latitude. Nous amenâmes toutes nos voiles, & fismes abbattre nos vergues, nous preparant par ce moyen contre les orages, qui sont tres-frequents, & comme inévitables vers le Cap de bonne Esperance, & nous flottâmes en cet estat tout le jour suivant.

Mangas de Veludo, oyseaux.

Le 20. d'Avril nous-nous apperceusmes, que l'eau estoit vn peu plus blanchastre qu'elle n'est en la haute mer, & nous vismes vne grande quantité de ces oyseaux que les Portugais appellent *Mangas de veludo*, qui est vne espece de Moüettes, qui ont le corps blanc & les aisles noires. Elles ont aussi cela de particulier, qu'en volant elles battent des aisles, au lieu que les moüettes communes ne les battent que bien rarement, & coulent dans l'air d'vn vol égal. L'on ne voit point ces oyseaux

que l'on ne soit asseuré de trouver du fonds à cent ou à cent 1639.
cinquante brasses au plus : & de fait en jettant le plomb nous ne trouvâmes que quatre-vingts cinq brasses d'eau. Nous vismes aussi ce jour-là de certains oyseaux noirs, qui n'ont qu'vn peu de blanc sur l'estomach. Les Anglois disent que ce sont des oyseaux de mauvais augure, parce que ce sont des presages infaillibles d'vne grande tempeste. Elle ne manqua pas de nous accueillir le mesme jour, avec vn vent de west-Nort-west, qui changea en Nort-west le 24. Avril. Pendant ce temps- nous fûmes contrains de nous laisser aller au gré du vent ; qui avoit tellement esmeu la mer, qu'elle remplissoit le navire à tous coups ; jusques-là qu'elle emporta mesme nôtre charpentier, mais il fut assez heureux pour attraper vne corde qu'on luy jetta, & par laquelle on le retira dans le bord. Nous trouvames du fonds à quatre-vingts dix brasses, & d'autant que la terre qui s'attacha à la Sonde, estoit noire, nous jugions, que nous n'estions pas loing du *Cap d'Agulhas*, qui est à soixante lieuës de celuy de *Bonne esperance*.

Le Cap d'Agulhas.

Le 25. l'orage augmenta tellement, que nous commencions à desesperer de nous pouvoir sauver ; parce que le courant de la mer nous portoit vers la coste, où le naufrage eust esté inévitable s'il eust continué. Nous estions à trente six degrez, vingt minutes au delà de la ligne, & ce jour-là nous faillismes encore de perir par le feu, qu'vne lampe avoit mis à la chambre du President : mais il fut bien-tost esteint.

Poissons qui predisent changement de temps.

L'orage continua le lendemain, & dautant que nos matelots voyoient aupres du navire plusieurs de ces poissons, que l'on appelle *Pesce puercos*, ils nous voulurent persuader, que nous aurions bien-tost changement de temps, & que ces animaux alloient au devant du vent, que nous devions attendre, à leur dire, du costé où ces animaux alloient. Et de fait sur les deux heures apres midy le vent se mit au Nort-west, & l'orage diminua, si bien, que nous pouvions nous servir de nos voiles, & sur le soir il cessa entierement.

Le 27. nous n'avions point de vent du tout ; mais apres midy il se mit au Nort-west : ce qui nous obligea à prendre nostre route vers le Nort Nort-west avec beaucoup de progrez, faisans pour le moins deux lieuës par heure. Nous vismes ce jour-là forces *Trombas*, qui nous firent juger que nous n'estions pas

Trombas.

1639. fort éloignés du *Cap de Bonne Esperance*. Ce sont des grosses cannes, de la grosseur du bras, & de trois ou quatre pieds de long, qui nagent sur l'eau avec leurs racines, comme si la mer les avoit arrachées de la coste voisine, sans que neantmoins l'on puisse dire bien certainement d'où elle les amene ; mais bien que l'on n'en voit qu'aupres de ce Cap.

Le lendemain 28. d'Avril nous descouvrîmes la coste, laquelle s'étẽdoit devant nous du Nort au west. L'on croyoit d'abord que ce fust *Cabo-Falso* ou le *Cap de Bonne Esperance*; mais d'autant que l'on trouva du fonds à quarante brasses, à trente-quatre degrez, quarante minutes, l'on changea bien-tost de sentiment, & l'on se persuada que c'estoit le *Cap d'Agulhas* ; c'est pourquoy on alla tout ce jour-là à la bouline le long de la coste avec vn vent de Nort-west.

Le 29. le vent se mit au Sud-Est, de sorte que nous continuâmes nostre route vers le Nort-west, ne perdans point la terre de veuë. Nous nous divertismes bien à la pesche ce jour-là, & prismes dequoy faire faire deux ou trois bons repas à tout l'equippage. La nuict suivante le vent changea, & se mit au Nort-west, nous obligeant à aller à la bouline; mais pour estre directement contraire il nous empescha d'avancer. En prenant la hauteur du Soleil ce jour-là, nous trouvâmes, que nous n'estions encore qu'à trente-quatre degrez vingt-sept minutes, & ainsi qu'il s'en falloit encore vintg. quatre lieuës, que nous ne fussions à la hauteur du *Cap d'Agulhas*. Le 30. d'Avril nous continuâmes d'aller à la bouline le long de la coste, parce que le vent demeuroit toûjours opiniastrement contraire.

MAY. Le premier jour de May, le vent estant Nort-Est, tirant vers l'Est, nous costoyâmes la terre, & apperçeûmes sur le midy vne coste fort haute, qui fut enfin reconnuë, pour estre le *Cabo Falso*, qui n'est qu'à sept lieuës de celuy de *Bonne Esperance*. On l'appelle *Cabo-Falso*, parce que de loin il descouvre & avance dans la mer, quasi de la mesme façon que l'autre, quoy qu'il ne soit pas si haut.

Cabo Falso.

Ils descouvrent le Cap de bonne Esperance.

Le 2. May le vent de Nort-Est nous porta jusqu'à la veuë du *Cap de Bonne Esperance* ; mais se mettant quasi aussi-tost au Nort-west, il nous fut impossible d'entrer dans la Baye, ce qui nous obligea à nous éloigner de la coste, & à gagner la plei-

1639.

ne mer, prenant nostre route vers le Sud.

Le lendemain le vent du Nort-west forma vn grand orage, avec lequel nous ne laissâmes pas de nous rapprocher de la coste. Ce jour-là nous mismes vn de nos matelots en la mer, avec les ceremonies ordinaires, que l'on a accoustumé de faire aux funerailles en ces occasions. C'estoit le troisiéme homme, qui estoit decedé dans nostre navire, depuis que nous estions partis de *Goa*.

Le 4. May nous doublâmes vne des pointes du *Cap de Bonne Esperance*, qui est éloignée de la rade ou de la Baye de dix lieuës, & presque en mesme temps nous descouvrimes la montagne, que les Hollandois nommerent en l'an 1601. le *Tafelberg*, parce que son sommet est plat & quarré, comme vne table. Nostre dessein estoit d'entrer dans la Baye, qui est au pied de la montagne, & à trente-quatre degrez quatre minutes, & à quinze lieuës du Cap, mais le vent, qui estoit contraire, nous obligea à aller le long de la coste, pour tascher de gagner le dessus du vent.

Le 5. au lever du Soleil nous avions perdu la terre de veuë; c'est pourquoy nous chāgeâmes de route, la prenant Nort-Est, tournāt la prouë vers la coste, que nous découvrîmes sur le Midy. Sur les deux heures nous passâmes à la veuë de l'Isle de sainte Elisabeth, qui est inhabitée, & sur le soir nous entrâmes dans la Baye, où nous moüillasmes l'ancre, à sept brasses d'eau. Ils entrent dās la Baye.

Cette extremité de la terre ferme d'Afrique, qui avance dans la mer vers le Sud, à trente-six degrés au delà de la ligne, a esté nommée *Cabo de Boa Speranza* par Iean II. Roy de Portugal, sous lequel elle fut descouverte par *Barthelemy Dias* envirō l'an 1493. Ce Prince la voulut appeller ainsi, parce qu'il esperoit découvrir en suitte les richesses des Indes Orientales: & les autres nations luy ont confirmé ce nom, parce qu'apres avoir doublé le Cap, l'on est comme asseuré de pouvoir achever le voyage, dont le Cap fait quasi la moitié; comme estant situé presque en distance égale de deux mille cinq cens lieües, entre l'Europe & la coste plus Orientale des Indes. Le Cap de bonne Esperance.

La plus part des navires y prennent des raffraischissements, & les Hollandois ont accoustumé d'y laisser, sous vne pierre, à l'entrée du havre, des lettres, par lesquelles ils donnent advis aux navires qui suivent, de tout ce qui leur est arrivé en leur

1639. voyage, & de la route qu'ils prennent en partant de là. L'eau y est tres-bonne, & l'accés en est si facile, que l'on y fait aiguade sans peine. Le bestail y est à tres-bon marché. Leurs bœufs sont puissants & bossus, comme ceux des Indes, & il y a des moutons, qui ont la chair extremement delicate, les aureilles longues, & la queuë aussi grosse & aussi pesante qu'vn quartier de derriere. Ils y ont aussi toute sorte de gibier, des cerfs, des sangliers, des perdrix, des cailles, des alloüettes, des gruës, des passereaux, &c. & entr'antres vne espece d'oyes, qu'ils appellent *Pinguins*, qui au lieu d'aisles n'ont que des bouts, avec lesquels ils ne se peuvent pas lever de terre. Cét animal est amphibie, & se sert de ces bouts au lieu de nageoires. Il se laisse prendre à la main; mais à la chair n'en est pas mangeable, tant elle est dure & insipide. L'on y voit aussi des chiens, ou plûtost des ours marins, des chamois, des tygres, des lyons & des loup cerviers.

Vne espece d'oyseaux, appellés Pinguins

Les habitans du Cap de bonne Esperance.

Les habitants sont de petite taille, laids & malfaits, ayans plus de rapport à la façon de vivre des bestes, qu'à celle des hommes. Ils ont le visage ridé, les cheveux plains de graisse & de vilainie, & ils sont si puants, qu'on les sent quasi aussi-tost qu'on les voit: non seulement parce qu'ils se frottent le corps d'huyle de baleine, mais aussi parce qu'ils ne mangent que de la chair cruë. Ils ne tuent point leur bestail pour le manger, mais ils ne le mangent que lors qu'il est mort de maladie. Ce leur est vn grand ragoust pour eux qu'vne baleine morte, que la mer à jettée sur le rivage, ou les trippes chaudes d'vne beste, qu'ils mangent avec les ordures, apres les avoir legerement secoüées, & apres avoir osté les excremẽts, dont quelques-vns se servent pour se frotter le visage. Ils vonds nuds, sinon que les hommes & les femmes se couvrent les parties honteuses d'vne peau coupée en triangle, qu'ils attachent avec vne ceinture de cuir au milieu du corps. Il y a des hommes qui se couvrent les hanches d'vne peau de lion ou de bœuf, & en passent la queuë entre les jambes; en sorte qu'elle couvre ce qu'ils ont dessein de cacher. Il y en a aussi, qui portent vne peau qui leur descend depuis les espaules jusques sur les hanches, & qui se decoupent le visage, les bras & les cuisses, ou ils font plusieurs caracteres estranges qui achevent de les défigurer. Les femmes portent aux bras & aux jambes des cercles de fer ou de cuivre,

Leurs ragousts.

Leurs habits.

qu'ils troquent avec les estrangers pour du bestail. 1639.

Ceux qui demeurent sur la coste ne vivent que d'huistres, de poisson, d'herbes que la nature y produit, & des baleines que la tempeste y fait eschoüer : mais ceux qui demeurent plus avant dans le païs, & qui s'appellent *Soltanimans*, vivent vn peu mieux; quoy qu'ils ne soient pas moins barbares, ny moins sauvages que les autres. Ils ne labourent point la terre; quoy qu'elle y soit fort grasse & tres-bonne, & ne sçavent ce que c'est que de cultiver le fruict que la nature leur donne. Les vns & les autres demeurent en de petites huttes, où ils vivent sous vn mesme couvert avec leur bestail, sans lict, sans sieges, & sans meubles. Pour se reposer ils s'asséent sur les talons. Ils ne paroissent vers la mer, que lors qu'ils y croyent faire fortune, en troquant leur bestail ou bien les peaux de bœufs, de lion, de leopard & de tigre, & les plumes d'Austruche, qu'ils donnent pour des cousteaux, des miroirs, des cloux, des marteaux, des haches, & pour d'autre vieille feraille, avec beaucoup d'avantage pour ceux qui y abordent. Ils n'ont point de connoissance de Dieu, & n'ont jamais oüy parler du diable : mais tout le mal qu'ils apprehendent est celuy que leur peuvent faire les lions; contre lesquels ils sont contraints de se retrancher la nuict, par de grands feux qu'ils font autour de leurs quartiers.

Leurs vivres.

Ils ne labourẽt point la terre.

Ils n'ont point de connoissance de Dieu.

Les Lyon sont leurs plus grãds ennemis.

Le 10. May apres avoir remply tous nos tonneaux d'eau fraische, & apres avoir achetté deux bœufs des *Soltanimans*, qui n'en voulurent pas vendre davantage, nous-nous rembarquasmes, à dessein de sortir encore le mesme jour de la Baye, mais nous en fusmes empeschez par le vent contraire. Le lendemain nous envoyâmes querir dans nostre barque quinze personnes, sçavoir quatre hommes, huict femmes, & trois enfans, que l'on transporta dans l'Isle de *Pingui*, qui est à l'entrée de la Baye, où ces pauvres gens esperoient de vivre plus à leur aise, des charognes des baleines, que la mer a accoustumé d'y jetter, & où ils se vouloient mettre à couvert des persecutions des *Soltanimans*. La barque revint sur le soir, chargée de toutes sortes d'oyseaux, & particulierement de *Pinguins*, que l'on avoit tous tués à coups de baston.

Le Dimanche 12. May nous levasmes l'anchre devant le jour, & sortîmes de la Baye avec vn vent de Nort-Est, prenans

1639. nostre route vers le West. Le lendemain il tourna au Nort Nort-Est, & en suitte au Nort, & apres midy nous n'en eusmes point du tout: de sorte que nous demeurasmes le reste du jour à la veüe de la coste. Sur le soir il tourna au Sud, mais en moins de deux heures il retourna au Nort, & forma sur la minuict vn si horrible orage, que nous fusmes contrains d'amener tous nos voiles.

Orages continuels.

Le 17. la tempeste, qui avoit tousiours continué depuis le 12. augmenta tellement, que si nostre navire n'eust esté extremement grand, & extraordinairement bon, il luy eust esté impossible de resister à la violence des vents, qui en faisoient leur joüet, & à la force des vagues, qui le couvroient quelquefois si fort, que tous ceux qui se trouvoient sur le tillac, estoient trempés jusqu'à la chemise.

Le lendemain le Ciel s'éclaircit, & le vent cessa en quelque façon, mais continua d'estre tousiours contraire. Le beau temps nous permit de prendre l'elevation, & nous-nous trouvâmes à trente-quatre degrés, quarante minutes: ce qui nous fit connoistre que nous estions entre *Cabo Falso* & le *Cap* de *bonne Esperance*, & ainsi que le vent nous avoit repoussé de vingt-cinq ou trente lieües. Neantmoins sur le soir nous avions quasi regaigné ce que nous avions perdu, mais la nuict suivante le vent se renforça tellement, qu'il sembloit que tous les elements s'alloient confondre en leur premier chaos.

Le Horcan.

L'on appelle ces vents extraordinaires *Horcan*, & ils ne soufflent avec cette furie que de sept en sept ans, quoy que la mer en ces quartiers là soit ordinairement fort orageuse. Nous perdismes en cette tempeste deux de nos meilleurs matelots, qui en pliant les voiles tomberent de la hune dans la mer, où l'vn fut englouty aussi-tost: l'autre eut assez de force pour se saisir d'vne corde qu'on luy jetta, & fut retiré dans le navire, mais il s'estoit tellement blessé en tombant sur le bordage, qu'il expira vne heure apres. Le vent contraire nous repoussa en la pleine mer, & nous mit dans vn estat où nous n'estions pas tant en peine de l'avancement de nostre voyage, que de la conservation de nos vies; parce que si la mer eust fait la moindre ouverture dans le navire, il eust esté impossible de nous sauver.

Le lendemain le vent contraire & violent continuant tousiours, nous continuâmes aussi nostre navigation perilleu-

se,

ſe, en laquelle nous n'avions point d'autre-eſperance, que celle que nous donnoit la nouvelle Lune, qui nous promettoit du changement. Mais quoy que le lendemain la Lune paruſt ſur l'horiſon, l'orage ne laiſſa pas de continuer de la meſme force, juſqu'à ce que la pluye abatiſt aucunement le vent le 22. May; de ſorte que nous recommençâmes à nous ſervir de nos voiles, taſchant de tenir noſtre route vers le West. 1639.

Le 23. May nous euſmes vn calme, qui arreſta noſtre navire comme immobile au lieu où il eſtoit. Nous deſcouvrions la coſte vers le Nort-Eſt, & dautant que nous eſtions à trente-ſept degrez, ſix minutes, nous-nous imaginions eſtre à la hauteur de la coſte qui eſt entre *Cabo Falſo* & celuy *d'Agulhas*. Sur le ſoir le vent ſe renforça, formant vn grand orage du West-Nort-weſt, qui nous contraignit de nous éloigner de la coſte.

Le 24. le vent demeura toûjuors contraire, & ſe renforça tellement que nous fuſmes contrains d'amener nos huniers, mais ſur le ſoir il ſe leva vne tempeſte qui nous fit plier toutes nos voiles, & nous fit aller le long de la nuict au gré du vent.

Le 25. nous reprîmes noſtre route avec vn vent de weſt, tirans vers le Sud-weſt. Nous eſtions ce jour-là à trente-ſix degrez de latitude.

Le 26. May le Soleil nous amena vn vent de Nort-Eſt, qui nous fit mettre toutes nos voiles, avec leurs bonnettes, tirans gayement au weſt, & faiſans deux bonnes lieuës chaque heure. Mais ſur le ſoir le vent ſe mit au Nort-weſt, avec tant d'apparence de tempeſte, qu'il fut jugé à propos de défaire les bonnets, & meſme d'amener vne partie de nos voiles. Et de fait le vent s'augmenta tellement de moment à autre, que nous fuſmes contraints d'en oſter tant, qu'enfin il n'en reſta que celuy du grand maſt, que nous laiſſaſmes juſqu'à ce que le vent redoublent ſes forces, ſemblaſt vouloir confondre tous les élemens, pour nous abiſmer dans ce deſordre. La fureur des vents fut ſi grande, que noſtre navire, qui avoit reſiſté aux tres comme vn rocher, eſtoit agité des flots comme vne petite barque. I'avoüe que ce fut par vne protection de Dieu toute particuliere, que nous ſortiſmes de ce peril, où nous devions apparemment perir, puis que ce ne fut que par vn miracle que les maſts demeurerent debout, & ne cederent point à la violence

1639. des vents, qui eussent sans doute arraché & renversé les arbres les plus profondement enracinés. Cette effroyable tẽpeste continua le 28. & le 29. avec tant d'opiniastreté, que nous perdîmes entierement esperance de pouvoir cõtinuer nôtre voyage, puisque le premier quartier de la Lune n'avoit point apporté de changement au temps : ce qui fit mettre en deliberation, s'il ne seroit pas à propos de relascher, & d'aller passer l'Hyver en l'Isle de *Madagascar*. L'on consideroit, que le navire, apres avoir esté battu des flots comme il avoit esté, auroit de la peine à resister à l'avenir, & que tous les agrés estoient ou perdus ou gastés : & quand mesme le vaisseau seroit encore en estat de resister, qu'asseurément les vivres leur manqueroient, & ainsi qu'il leur seroit impossible d'achever le voyage. Il n'y avoit personne qui n'approuvast cette pensée, mais quand l'on consideroit que le retardement du voyage, qui seroit de six mois pour le moins, ne seroit pas moins fascheux que le peril eminent où l'on se trouvoit, l'on ne se pouvoit pas resoudre à relascher.

L'on met en deliberation si on ne relaschera point.

Neantmoins le 3. May le President, ayant assemblé tous les officiers, & leur ayant representé l'estat du navire, & le peu d'apparence qu'il y avoit de pouvoir achever le voyage; mais au contraire qu'il y avoit à apprehender que le vent ne se renforçast à mesure que la Lune croistroit; & qu'en arrivant en Septembre ou Octobre sur les costes d'Angleterre le danger seroit aussi grand, que celuy qu'ils couroient tous les jours sur celles d'Afrique, il fut trouvé bon, & resolu, que pour la conservation du navire, il estoit à propos de relascher en l'Isle de *Madagascar*, & d'y demeurer jusqu'au mois de Septembre: parce que pendant ce temps-là il y arriveroit sans doute des vaisseaux Anglois, qui nous pourroient accommoder des voiles & des cordages, necessaires pour la continuation du voyage.

L'on resolut de relascher.

En suitte de cette resolution nous tournasmes la poupe au vent sur les deux heures apres midy, avec vn orage formé, qui nous empeschoit de porter plus de deux voiles. Nous faisions plus de deux lieuës par heure, mais la mer estoit si grosse, qu'elle passoit bien souvent par dessus le navire, & le vent la poussoit contre la poupe avec tant de violence, que nous fûmes contrains d'estayer le chasteau, qui sans cela courroit risque d'estre emporté. Cet orage continua encore le lendemain ma-

Et l'on relâche en effet.

tin avec pluye & gresle, mais sur le midy il commença à cesser. 1639.

Le premier jour de Iuin nous continuasmes nostre navigation avec vn vent de west, prenans nostre route vers l'Est. Le vent nous permit de desplier toutes nos voiles, en sorte qu'en vingt-quatre heures nous fismes quarante lieuës.

Le lendemain, qui estoit le jour de la Pentecoste, le tigre que nous avions amené de *Suratta*, mordit le President à la main, & la luy eust arrachée, si je n'y fusse survenu avec quelques autres, qui luy fismes quitter prise. Sur les onze heures de nuict le vent changea, & se mit au Sud Sud-Est, qui estoit le meilleur, que nous pouvions souhaitter pour nostre retour; de sorte que nous changeâmes de dessein en vn moment, & resolusmes de le hazarder encore vne fois, de retourner vers le *Cap de bonne Esperance*, & de tascher de gagner & de faire aiguade dans l'Isle *de Sainte Helene*, à cinq cens lieuës du Cap. Cette resolution fut prise & executée en mesme temps, avec d'autant plus de joye, que nous ne doutions quasi plus du succés de nostre voyage.

On change de resolution.

Le mesme vent continua le 3. Iuin; de sorte que nous faisions plus de deux lieuës par heure, & sur le midy nous-nous trouvâmes à trente-cinq degrez trente-huict minutes.

Le 4. Iuin nous vismes quantité de *Mangas de veludo*, mais le vent tourna, en sorte que nous eusmes de la peine à tenir nostre route au Sud-Sud-west, & en suitte au Nort-Nort-west vers la coste. Nous apperçeûmes aussi quantité de *Trombas*: ce qui nous fit croire, que nous n'estions pas fort éloignés du *Cap de Bonne Esperance*.

Le 5. nous découvrîmes la terre vers le Nort-west, & continuasmes nostre route avec peu de vent vers le Nort & le Nort-west.

Le 6. nous n'eusmes point de vent du tout, c'est pourquoy nous-nous amusâmes tout le jour à nous divertir à la pesche. Nous trouvions tantost quarante-trois & quarante-huict, tantost cinquante quatre & soixante-trois brasses d'eau. Le vent se renforça vn peu sur le soir, & nous fit prendre nostre route au Nort-west, avec assez de progrez.

Le 7. Iuin le vent se remit au west, ce qui nous obligea à chercher la coste : mais sur le midy il se renforça tellement que sur le soir il forma vn si grand orage, que nous fûmes

1639. contrains d'amener tous nos voiles.

Le 8. Iuin l'orage continuant avec la mesme force, il nous fut impossible le moindre progrés Sur la minuict le vent se mit au Nort, & nous fit changer de route, prenans celle du west vers le Nort.

Le 9. le vent cessa, & ayans pris la hauteur, nous trouvasmes que nous estions à trente-cinq degrés, trente minutes. L'eau y estoit plus brune qu'elle n'avoit esté les jours precedents : ce qui nous fit remarquer que la tempeste nous avoit éloignées de la terre, & qu'elle nous avoit reculés vers le Sud. Apres midy nous eusmes encore le vent du Nort-west, avec vn orage effroyable, qui nous contraignit d'amener les voiles, & de nous laisser aller au gré du vent, en danger d'estre poussés sur la coste. Ce fut là sans doute la plus fascheuse nuict que nous ayons eu en tout nostre voyage : Car le patron du navire, apprehendant les reproches de ses superieurs, s'il n'arrivoit dans l'année en Angleterre, hazarda tout, pour tascher de vaincre l'opiniastreté du vent : mais voyant enfin qu'il y travailloit inutilement, il avoüa enfin que c'estoit la derniere necessité, qui le contraignoit de relascher, & qu'il n'y avoit point d'autre moyen de sauver le vaisseau, & les personnes qu'il portoit. Il ne fut point deliberé sur cette declaration, mais l'on executa aussi-tost la resolution qui avoit esté prise cy-devant, d'aller hyverner dans l'Isle de *Madagascar*. Nous tournasmes doncques encore vne fois la poupe au vent, & changeasmes entierememen de route.

On relasche.

Le temps se mit au beau le 11. de Iuin, mais sur la minuit le Ciel se couvrit de nuës si noires, que nous ne pouvions pas douter de l'orage, qui y survint immediatement apres, & qui continua les trois jours suivants.

Vn tigre entre en ragé.

Il cessa le 15. & le vent estant west-Nort-west nous prîmes nostre route vers le Nort-est, & fismes en vingt-quatre heures trente trois lieuës. Ce jour-là vn de nos matelots fut mordu à la jambe par le tigre. Ce bon homme qui estoit aagé de soixãte trois ans, en avoit eu vn soin particulier, & luy donnoit souvent de la viande fraische : mais il en fut fort mal recompensé ; car cet animal s'attacha si opiniastrement à ce pauvre matelot, que six hommes ne le pouvans pas obliger à lascher prise, l'on fut contraint de luy donner vn coup de couteau

dans la gorge, & de le tuer. Le Président l'avoit achetté fort jeune, & croyoit l'avoir si bien apprivoisé, que non seulement nous nous en divertissions comme d'vn chien, mais on luy permettoit aussi de se promener par le navire; sans que jusqu'à lors il eust offensé personne sinon le President, qu'il blessa à la main, comme nous venons de dire. Tant qu'on luy avoit dõné de la chair fraische cuitte, & qu'il avoit dequoy se nourrir grassement, il ne s'estoit point advisé de s'acharner à de la chair humaine; mais depuis qu'on le nourrissoit de chair salée ou fumée, qu'il n'aymoit point, l'on remarquoit que la ferocité naturelle n'estoit pas tellement esteinte en luy, qu'il ne s'en fallust donner de garde: ce que neantmoins l'on negligea de faire; de sorte qu'il en arriva cet accidet, dont le matelot demeura long-temps malade au lict. 1639.

Le 16. Iuin nous fismes quarante-quatre lieuës. Le 17. nous en fismes cinquante avec le vent d'Est-Sud-Est, prenans nostre route vers le Nort-Est. Le 18. nous en fismes trente avec le vent de West-Sud-West. Le 19. nous en fismes quarante, & le 20. apres en avoir fait trente, nous nous trouvasmes à trente & vn degrés & quinze minuttes de latitude. Nous continüions toûjours de prendre la route de l'Isle de *Madagascar*, & dautant que nous nous approchions du Levant, & des chaleurs de ces quartiers là, nous commançames à quitter nos habits d'hyver pour prendre ceux d'Esté.

Le 23. Iuin nous aperceûmes au point du jour vn vaisseau, que nous vismes aussi-tost approcher de nous. Nous crûmes d'abord que c'estoit le navire du Capitaine *Weddel*, que nous aviõs laissé à *Cananor*; mais nous nous detrompâmes quasi en mesme tẽps, quand le pavillon du Roy d'Angleterre nous fit connoître que c'estois vn vaisseau de la nouvelle Compagnie, dont le Capitaine *Weddel* estoit le premier fondateur, & où le Roy mesme se trouvoient interessé. Il estoit de cinq cens tonneaux, & il y avoit quatre mois qu'il estoit party d'Angleterre, sous la conduite du Capitaine *Hal*; qui fit dire au President, qu'il seroit bien aise de le visiter dans son bord, mais que le mal, qu'il avoit au bras, l'empeschant de monter & de descendre, il le supplioit de luy faire l'hõneur de le venir voir dans son navire. Le temps estoit si beau, que le President fit aussi-tost mettre sa chalouppe en mer, & passa dãs le bord de l'autre, emmenant avec luy le pa- Rencõtre d'vn vaisseau Anglois.

1639. tron de son navire, le medecin & moy. Le Capitaine nous receut & nous tretta parfaitement bien, & nous entretint le reste du jour, à nous dire des nouvelles de l'Europe : mais ce qui nous réjoüit le plus ce fut l'offre qu'il nous fit, de nous assister de voiles & de cordages, si nous ne trouvions point de vaisseaux de l'ancienne Compagnie dans l'Isle de *Madagascar*. Sur le soir nous retournasmes dans nostre bord, & le lendemain le Capitaine *Hal* nous envoya encore prier à disner. En prenant congé les vns des autres, il fut resolu, que l'on se separeroit, & que de part & d'autre l'on feroit toute la diligence possible, pour tascher de gaigner l'Isle de *Madagascar* : & en suitte de cette resolution le Capitaine *Hal*, qui commandoit vn navire beaucoup plus petit & moins chargé que le nostre, prit le devant, avec vn vent de Sud-Est.

IVILLET.

Descouvrent l'Isle de Madagascar.

Le premier jour de Iuillet nous le perdismes de veuë, & sur le soir nous descouvrismes la coste. Nous ne pouvions pas d'outer que ce ne fut l'Isle de *Madagascar*, c'est pourquoy l'on veilla toute la nuict pour prēdre garde à ce que l'ō n'en approchast point de trop prés, comme aussi à ce que l'on ne s'en esloignast pas trop, parce que le vent de terre regnant sur toute la coste, il est fort difficile d'en rapprocher quand on a perdu la hauteur, & que d'ailleurs il est fort dangereux d'en approcher de nuict, à cause des rochers qui sont à la pointe de l'Isle, & particulierement a cause d'vne petite Isle qui est à l'entrée de la Baye.

Où ils arrivent.

Le 2. Iuillet nous arrivasmes à l'Isle de *Madagascar*, & entrasmes dans la *Baye de S. Augustin*, où nous ne trouvasmes point de fonds, qu'à vn quart de lieuë de terre, où nous moüillasmes l'anchre à vingt cinq brasses d'eau, bien-heureux d'avoir trouvé vn bon port apres avoir essuyé tant & de si grands perils.

Et y trouvent encore deux vaisseaux Anglois.

Nostre joye redoubla à la veuë de deux navires Anglois de la mesme compagnie, que nous trouvasmes dans la Baye; dont l'vn retournoit en Angleterre, & l'autre alloit continuer son voyage des Indes. Il n'y avoit que trois mois que ce dernier estoit party des costes d'Angleterre sous la conduitte du Capitaine *Willes*, & estoit du port de quatorze cens tonneaux. On l'appeloit Londres, & c'estoit sans doute vn des plus beaux vaisseaux que j'aye jamais veu. Le Capitaine vint aussi-tost salüer le President, accompagné d'vn jeune marchand, & luy

offrit de l'aſſiſter de tout ce dont il auroit beſoin pour la continuation de ſon voyage. 1639.

Le 3. Iuillet les officiers des trois navires s'aſſemblerent dans noſtre bord, pour deliberer enſemble de quelle façon l'on traitteroit avec les habitans, afin de ne leur donner point d'occaſion & de pretexte d'encherir leurs vivres, & il fut reſolu que l'on n'achetteroit rien qu'en commun, & que pour cet effet chacun rapporteroit les marchandiſes, que l'on avoit deſſein de troquer, qui ſeroient debitées par les Secretaires des trois navires. Mais dautant que les raſſades, les paternoſtres & les agates que nous avions apportées des Indes, eſtoient ſans comparaiſon plus belles, que celles que les autres avoient chargées en Europe, il fut trouué bon que l'on ne les produiroit point que les autres ne fuſſent venduës. De cette façon nous achettions tous les jours quatre bœufs pour quarante raſſades de verre, que les habitans du païs appellent *rangus*. L'on achettoit vn mouton pour deux & vn veau pour trois *rangus*, & pour vn cercle de cuivre de dix ou douze poulces de tour, l'on achettoit vn bœuf, qui couſteroit icy pour le moins trente eſcus.

Les marchandiſes que l'on debite en Madagaſcar.

Le 4. Iuillet, le Preſident & les Capitaines *Willes* & *Hal*, entrerent dans la riviere, à deſſein de découvrir le païs, & de voir ſi l'on amenoit beaucoup de beſtail. Nous trouvâmes aupres de la tente du Capitaine *Willes* environ trente hommes, & quelques femmes, qui y avoient apporté du laict à vendre. Ils avoient auſſi amené environ vingt, tant bœufs, que moutons & chevres, mais dautant qu'ils nous firent entendre que l'on en ameneroit bien-toſt en plus grande quantité, nous-nous contentâmes de faire proviſion pour trois jours ſeulement.

Le 6. le Preſident donna à diſner aux Capitaines *Willes* & *Hoal*, & à tous les officiers des deux autres navires, & quelques jours apres le Capitaine *Willes* traitta toute la compagnie. Nous diſnions preſque tous les jours chez luy; mais ce jour-là il nous fit vn grand feſtin, & au ſortir du diſner, il nous donna la comedie, qui dura plus de trois heures.

Les Anglois donnent la Comedie au Preſident.

Le 14. Iuillet, le Capitaine *Hal* pourſuivit ſon voyage des Indes, & le 16. le Capitaine *Willes* partit auſſi, apres nous avoir pourveu de voiles & de cordages, & de tous les agrez dont nous avions beſoin pour la continuation du noſtre. Son deſſein eſtoit de moüiller aux *Maldives*, juſqu'au vingtieſme d'Aouſt, afin

1639. d'arriver à *Suratta* au sortir de l'Hyver. Nous l'accõpagnasmes jusques à l'Isle, qui est à l'entrée de la Baye, & apres avoir pris congé de luy, nous descendîmes dans l'Isle, où nous trouvasmes quantité de coquilles, fort bizarres & fort rares, plusieurs sortes de poissons, que la mer y avoit jettés, & de Cocos pourris, que le vent y avoit poussez, depuis la coste Orientale de l'Isle de *Madagascar*, où il en vient, mais non du costé de la Baye de saint Augustin, qui est opposée au West.

Le 21. Iuillet le President alla loger dans la tente, qu'il avoit fait dresser sur le bord de la mer, à dessein d'y demeurer jusqu'à ce que la saison luy permettroit de se rembarquer pour le retour. L'on y fit aussi quelques huttes, pour les soldats qu'il avoit aupres de luy, pour la seureté de sa personne; pour les ouvriers qui travailloient à la reparation des agrez & pour les bouchers, qui tuoient & saloient les bœufs, pour la provision du navire: mais le Dimanche tout le monde venoit à bord, pour oüir le Presche.

Le Seigneur de ces quartiers-là.

En ce lieu-là, & à environ quatre lieuës du havre demeure vn Seigneur, qui avoit trois fils, dont l'aisné s'appelle *Massar*. Il nous vinrent voir tous trois, avec vne suitte d'environ cent hommes, armés d'azagayes. Ils avoient amené environ trois cens bœufs, & quantité de moutons, de chevres, de volaille, de citrons & d'orenges, pour les troquer ave nos marchandises. En approchant du President, ils s'arresterent quelque temps, pour observer nostre contenance, & apres cela l'aisné des trois freres s'avança, & donna au President douze chevres, & ses deux femmes luy donnerent chacun vn chapon gras. Le President luy fit present de trois filets de coral de verre, de deux à chacun de ses freres, & d'vne rassade à chacune des femmes. C'estoit bien peu de chose à nostre égard; mais ils ne laisserent pas de l'estimer beaucoup, & ne se purent pas empescher de témoigner la joye qu'ils en avoient.

Qui fait alliance avec les Anglois.

Ils arborerent vne grande perche, pour servir de marque à l'alliance qu'ils pretendoient faire avec nous; promettans de punir severement ceux qui nous offenseroient, & nous prians de donner ordre de nostre costé à ce qu'il n'y arrivast point de desordre. Ils nous prierent aussi de leur faire entendre nostre musique, où ils témoignerent prendre grand plaisir. Ils nous vendirent dix bœufs gras, quelques moutons & chevres, & de

la volaille. Ils nous vendoient vn mouton gras, dont la queuë pesoit vingt à vingt-quatre livres, pour sept ou huict grains de coral ou d'agate, & vn chapon pour trois ou quatre grains de faux coral. Ils ne vouloient point de nostre argent, parce qu'ils sont assez heureux, pour ne point connoistre la valeur d'vne chose, qui fait vne partie des mal-heurs du reste du monde. 1639.

Nous n'avions quasi point d'autre divertissement, pendant les six sepmaines que nous sejournâmes dans l'Isle, que de tirer au blanc avec l'arc & la flesche, ou de pescher à l'hameçon ou au filet. Nous prenions quantité de poisson & d'huistres, que les habitans du lieu appellent *Oring*, & qui s'attachent aux arbres & aux buissons, qui sont sur le bord de la mer, laquelle les couvre à la haute marée. Elles sont aussi grosses que les nostres, & sont pour le moins aussi delicates que celles d'Angleterre; c'est pourquoy j'en faisois souvent vn fort bon repas, en me mettant au pied de quelque citronnier, ou je trouvois la viande & la saulce pour mon déjeuner. Ie me divertissois souvent aussi à tirer dans la forest, qui couvroit la plaine, en laquelle le President avoit fait dresser sa tente.

Depuis le 5. jusqu'au huictiéme d'Aoust il parut vne si grande quantité de sauterelles, qu'elles nous ostoient la veuë du Soleil. Les habitans les mangent, mais ils en prennent aussi vn presage de famine & de mortalité pour leur bestail. Vne seule petite pluye les dissipa toutes.

Pour ce qui est de l'Isle de *Madagascar*, que nous appellons l'Isle de *S. Laurens*: ou parce qu'elle fut descouverte par *Laurens*, fils de *Francisco Almeyda*, General de l'armée du Roy de Portugal aux Indes, ou parce qu'elle le fut le jour de *S. Laurens* en l'an 1506. Elle est située en la *Zone torride*, s'estendant du Nort au Sud jusqu'au delà du Cercle de Capricorne, depuis le 10. jusqu'au vingt sixiéme degré. C'est sans doute vne des grandes Isles du monde; puis qu'elle a plus de cent cinquante lieües de long, sur cens ou quatre-vingts de large, & a plusieurs bons havres: dont les huict principaux sont, la *Baye de Saint Augustin*, où nous abordâmes, *S. Iago*, d'*Anton Gil*, d'*Antipera*, de *S. Iulien*, de *Sainte Marie*, de *Saint Sebastien*, de *Saint Roman*, & de *Manatenga*. Ses montagnes sont la plus part couvertes

AOVST.

Description de l'Isle de Madagascar.

Sa grandeur.

Ses havres.

1639. de citronniers & d'orengers, & s'il y en a qui ſoient nües, leur roc eſt composé d'vn beau marbre blanc, d'où ſourdent les plus belles & les meilleures eaux du monde. Il y en a qui ſont reveſtuës d'arbres, qui donnent du bois de toutes ſortes de couleurs, mais principalement de l'ebene, & d'vn certain bois, qui approche de la couleur de celuy de Breſil, dont ils font le fuſt de leurs lances ou azagayes, & des Tamarindes, dans leſquelles ſe retirent vn nombre infiny de ſinges & d'oyſeaux, & entr'autres vne eſpece de poules, de la grandeur d'vn d'indon; ſinon qu'elles ſont toutes noires, & marquetées de petites taches blanches. Elles ont la teſte meſlée de rouge & de bleu, & au front vne corne, jaune, & on les trouve dans les bois à centaines paiſtre enſemble.

Le ſang de dragon.

L'on y trouve auſſi en grande quantité la gomme, que les droguiſtes appellent *Sang de dragon*, que l'on tire de la fleur d'vn arbre, qui eſt de la grandeur d'vn poirier, mais bien plus branchu, & moins fueillu. Les fueilles qu'ils portent ſont plus longues, mais plus eſtroites que celles du Laurier, & l'on pille la fleur pour en tirer le suc, que l'on ſerre dans des cannes creuſes, où il prend la forme, qu'il a quand on l'apporte en Europe. Il s'y trouve auſſi de l'aloës, dont nous avons parlé cy-deſſus en la deſcription de l'Iſle de *Zocator*. Celuy qui vient en *Madagaſcar* n'eſt pas ſi bon que l'autre, parce qu'il eſt ſauvage; mais il ne laiſſe pas d'auoir ſon vſage en la Medecine, & d'eſtre bien ſouvent employé au lieu de l'autre. Ils ont auſſi du cotton & de l'Indigo; mais ils ne le mettent pas en paſte, comme dans l'Indoſthan, & ailleurs.

De l'aloës.

L'Iſle eſt riche en beſtail.

Leurs plus grandes richeſſes ne conſiſtent qu'en beſtail: car ils ne labourrent la terre, que pour en tirer vn peu de ris, qui y eſt fort bon, & pour y faire venir des feveroles, des citroüilles, & de cette ſorte de melons que les Perſes appellent *Harpus*. Il y a auſſi pluſieurs ſortes de citronniers & d'orengers, qui produiſent deux fois l'an, des *Tamarindes*, des *Cocos*, & des *Bannanas*. Il n'y a point de maiſon où l'on ne nourriſſe des mouches à miel, mais ils n'ont pas encore l'invention de faire la cire, ny d'employer leur miel, qu'à en faire vn breuvage avec du ris, dont ils ſe ſervent au lieu de vin. La terrre y donne du ſel & du ſalpétre, & l'on y trouve ſur les coſtes quantité d'ambregris. L'on dit auſſi qu'il y a des mines d'or & d'argent; mais

les habitans, qui ne se servent point de ces metaux, & qui aiment bien mieux l'estain que l'argent, ne se sont pas encore avisez d'y foüiller. 1639.

L'Isle de *Madagascar* est fort peuplée, & les habitans sont la plus part noirs, de belle taille & fort bien faits. Ils n'ont pour tout habit qu'vne piece de toile de cotton rayée, de plusieurs couleurs, qu'ils noüent sur les hanches, en sorte que l'vn des bouts pend sur le devant jusques aux genoux, & l'autre par derriere jusqu'au jarret, & la nuict ils l'ostent, & la font servir de couverture. Ils se couchent sur vne natte, & dautant que leurs huttes ne sont faites que de branchages, à la reserve des petites maisons de bois, qu'ils font pour leurs Princes, ils font du feu de tous costez, contre le serein, qui y est dangereux. Il y en a qui portent au dessus du nombril vn rang de coral de verre de plusieurs couleurs, & plusieurs rassades au col, aux bras ou au dessus du coulde, & aux jambes sous le jarret. Les hommes & les femmes ont les oreilles percées, & y passent de grands cercles de cuivre, presque semblables, mais non pas si larges que ceux qu'ils portent aux poignets, & au dessus de la cheville. Ils ont les cheveux fort noirs, mais non également frisés par tout, & les mettent en plusieurs tresses, qui leur battent sur le derriere de la teste, mais ils ne croissent quasi point, quoy qu'ils les graissent incessamment, & qu'ils fassent ce qu'ils peuvent pour avoir les cheveux longs. Il n'y a quasi point de difference entre les habits des femmes & ceux des hommes, sinon que les femmes portent aussi vne espece de corps de juppe, sans manches, & que la toile, dont elles se couvrent, est si large qu'elle cache presque les cuisses jusqu'aux genoux. Elles portent la dedans leurs enfans sur le dos, en sorte que passant les jambes sous les bras ils en serrent si bien la mere, qu'ils y demeurent comme collés au corps, bien que de la façon que la mere les porte il semble qu'ils s'aillent renverser, & se rompre l'espine du dos. La fidelité des femmes y est à l'espreuve, & les hommes ne dedaignent point de se servir de leur conseil. Il n'y a point d'homme qui ait moins de deux femmes, mais en des huttes separées. La plus âgée est celle pour laquelle il a le plus de déference; quoy qu'il n'entreprenne point d'affaire, & qu'il ne fasse point de marché, qu'il n'ait consulté l'vne & l'autre. Ils les achettent de leurs parents

Elle est fort peuplée.

Ses habitans.

Fidelité des femmes de Madagascar.

1639. pour vn certain nombre de bœufs, ou d'azagayes, ou d'autres armes. Ils punissent de mort l'adultere, & mesme la simple fornication; mais aussi ne soupçonnent-ils pas legerement les vns les autres. Ils sont fort libres en la conversation, & il n'y a point de familiarité, dont ils n'vsent entr'eux, sans donner ou prendre de l'ombrage. Il y avoit des jeunes femmes, qui ne faisoient point de difficulté d'entrer en nostre tente, & il y en eut mesme vne entr'autres, qui n'en fit point de prendre vne de mes chemises des mains du President, qui la pria de la porter pour l'amour de moy:&elle la porta deux jours en effet, mais apres cela elle la mit en pieces,pour l'employer à d'autres choses.

Ils ont du cœur. Les hommes ont du cœur, & se servent fort adroittement de leurs lances,fleches & azagayes,qu'ils portent par tout.En travaillant ils ont leurs armes auprés d'eux,&dés l'aage de huit ou neuf ans ils en portent. Il y a mesmes des personnes de condition, qui font porter des faisseaux de vingt-cinq ou trente azagayes derriere eux. Ils se servent aussi d'arcs & de fleches, & leurs arcs ont pour le moins cinq ou six pieds de long, ayans la corde assez lasche, mais ils ne laissent pas de faire partir la fleche avec vne vitesse & vigueur admirable. En lançant leurs azagayes ou javelots ils font plusieurs postures;&tirent si juste, qu'il n'y a ponit d'oyseau qu'ils manquent à quarante pas.

Leurs armes.

Les habitans de *Madagascar* sont separés en plusieurs tribus, qui composent des hordes de cent, deux cens & trois cens per-personnes,&vivent comme les Tartares,sous vn chef qu'ils appellent *Tschich*, c'est à dire Roy ou Seigneur. Il y avoit deux de ces Princes, qui demeuroient dans vn bois aupres de nostre tente, où on leur avoit basty des huttes sous des tamarindes. Quand leur bestail se multiplie en sorte que l'herbe leur manque, ils se font la guerre les vns aux autres, & taschent de prendre sur leurs voisins de quoy le faire subsister. Le Roy *Massar*, que nous venons de nommer, nous dit qu'il s'estoit ligué avec deux autres Rois,nommés *Machicore*, *Schich*, *Tango* & *Andiampalola*, avec lesquels il faisoit estat de faire vn corps de cinq cens hommes, à dessein d'attaquer quelques vns de leurs voisins, qui possedoient de meilleures prairies qu'eux. Ces Princes ont vn pouvoir assés absolu sur leurs sujets, & punissent assez severement les crimes qui se commettent en

Leur chef.

leur ressort, & qui pourroient troubler le repos public : mais cette dignité n'est pas si fort attachée aux familles, qu'apres la mort du Prince celuy qui se trouve le plus fort ne se fasse nommer à cette pretenduë couronne. 1639.

Il seroit bien difficile de dire quelle est leur religion : sinon qu'ils croyent, à ce que j'ay peu apprendre, qu'il y a vn Dieu, qui a fait le Ciel & la Terre, & qui doit vn jour punir les mauvaises actions, & recõpenser les bonnes. I'ay veu vn d'entr'eux, qui estoit sans doute leur Prestre, monter sur vn arbre, & parler plus d'vne demy heure au peuple qui s'y estoit assemblé ; mais pas vn de nous ne sçachant leur langue, je ne puis pas dire ce qu'il leur contoit : ny aussi qu'elle difference il y a entre leurs Prestres & les autres ; sinon que je remarquay qu'ils portoient au bout d'vne canne vne partie d'vne queuë de vache, & qu'vn d'entr'eux s'estoit laissé croistre les ongles des deux premiers doigts de la main droite aussi longs que les griffes d'vn aigle. Chasque canton ou ordre a son Prestre, qui veulent faire croire qu'ils sont sorciers, & qu'ils peuvent lier le diable, & le forcer de faire ce qu'ils desirent de luy. Leur Religion.

Les Portugais de l'Isle de *Mazombique*, qui n'est qu'à vne demy lieuë de la terre ferme d'*Afrique*, y ont estably vn assez ioly commerce d'aloës, de sang de dragon, d'ebene & d'autres drogues. Car le Capitaine, qui commande pour le Roy de Portugal en cette Isle, laquelle n'a qu'vne demy lieuë de tour, & qui profite pendant les trois années de son gouvernement de trois cens mille ducats, ou six cens mil escus, tire beaucoup d'avantage du voisinage de *Madagascar*, encore qu'il prenne ses plus grandes richesses à *Soffala*, où il a son facteur & où les Portugais ont aussi vn fort. L'Isle de Mozambique.

Hier : Osorio en son histoire de la vie & des actiõs d'Emanuel Roy de Portugal, dit, que lors que les Portugais descouvrirent l'Isle de *Madagascar* en l'an 1506. ils virent aborder à leur navire vne barque pleine de Negres, qui furent fort bien receus, & regalés de plusieurs petits presents ; mais que nonobstant cela, ils reconnurent si mal cette civilité, qu'ils ne furent pas si tost rentrés en leur barque, qu'ils chargerent si bien les Portugais de leurs fleches, que l'on fut contraint d'y respondre à coups de canon & de mousquet. En la mesme année vn autre Capitaine Portugais, nommé *Rodrigo Pereira*, ayant Quand l'Isle a esté découverte par les Portugais.

1639. esté jetté par la tempeste sur la coste Orientale de cette Isle, il fit entendre aux habitans, par vn Maure d'*Afrique*, qui sçavoit aucunement leur langue, qu'il y estoit venu exprés, à dessein d'y faire amitié avec eux, & d'y establir vn commerce avantageux aux vns & aux autres. Les Insulaires firent d'abord mine d'agréer cette proposition, & dirent au Maure qu'ils l'alloient conduire à leur Roy, afin qu'il conclust avec luy le traitté que les Portugais vouloient faire; mais dés qu'ils se trouverent vn peu esloignés des autres, ils se jetterent sur luy, & l'eussent tué, si l'on ne les eust chargez à coups de mousquets, qui en abattirent quelques-vns, & contraignirent les autres de lascher prise. Le Capitaine Portugais, apres avoir retiré son Maure, aborda en vn autre endroit, où il surprit les habitants, & fit leur Roy prisonnier; mais il le traitta si bien, qu'il s'offrit à le mener en vn lieu, où il trouveroit vne bonne rade pour son navire. Et de fait il le fit aller à vne Baye, à l'entrée de laquelle il rencontra vne Isle fort peuplée, dont les habitans prirent l'épouvante, & se retirerent dans la grande Isle, abandonnans femmes & enfans, & mesme leur Roy: de sorte que les Portugais n'eurent pas beaucoup de peine à se saisir de l'Isle, d'où ils envoyerent convier les habitans de revenir, & de les souffrir, puis qu'ils ne demandoient que leur amitié. Ils revinrent, & firent vn present de cinquante bœufs & de vingt chevres au Capitaine: mais pour se défaire de leurs hostes, ils leur firent entendre, qu'il y avoit bien plus de profit à faire dans le havre de *Matatana*, parce qu'ils trouveroient de l'argent & diverses drogues à troquer. Le Capitaine y voulut aller, mais le courant de la mer ayant fait eschoüer vn de ses navires sur la coste, il se retira avec l'autre dans l'Isle de *Mozambique*. La mesme tempeste qui avoit jetté ce Capitaine sur la coste Orientale de l'Isle, fit aborder vn autre navire de la mesme flotte au port de *Matatana*, où il vit aussi-tost aborder vne barque du païs, dans laquelle il fit entrer le patron de son vaisseau, parce que dans les voyages que celuy-cy avoit faits sur les costes d'Afrique, il avoit acquis la connoissance de la langue du païs. Dés que les Negres le virent dãs leur barque ils firent toute la diligence possible, pour tâcher de gagner terre: ce qui obligea les Portugais à mettre leur chaloupe en mer, armée de vingt-quatre hommes, pour tascher de les atteindre:

mais les Negres furent plus habiles, & emmenerent leur homme. Neantmoins en s'approchant de terre ils virent leur Patron, qui leur dît, qu'il avoit esté conduit au Roy, qui l'avoit receu avec civilité, & qu'il desiroit parler au Capitaine, & luy tesmoigner de l'amitié. Le Capitaine ne fit point de difficulté de descendre à terre, où le Roy le receut bien, & le traitta magnifiquement à la mode du païs : mais lors qu'il se voulut retirer sur le soir, il se leva vn si grand orage, qu'il luy fut impossible de s'embarquer, pour se faire porter à son navire. Cét orage dura quatre jours ; de sorte que ceux qui estoient demeurés dans le navire, croyans que leur Capitaine avoit esté tué par les barbares, l'verent l'anchre, & retournerent en *Mozambique*. Le Capitaine voyant que le navire estoit party, & qu'il y avoit fort peu d'apparance de pouvoir sortir de l'Isle, en prit vne facherie, qui le fit mourir. Huict autres personnes de sa suitte moururent aussi, & ceux qui restoient s'embarquerent dans la chaloupe, aimant mieux s'exposer à l'evenement incertain d'vne dangereuse navigation, que demeurer dans vn lieu, où ils avoient à perir dans peu de jours, & ils furent assez heureux, pour rencontrer vn vaisseau commandé par le Capitaine *Iean Forseca*, qui les prit dans son bord, les porta en 'Afrique. 1639.

La premiere décente des Hollandois dans Madagascar.

Les Hollandois firent leur premiere descente en cette Isle au mois d'Aoust 1595. & y rencontrerent pour le moins autant de difficultez que les Portugais. Leur dessein estoit de s'y raffraischir; parce qu'en ces premieres navigations l'on connoissoit si peu le mal, que l'on appelle *Scurbut*, ny les remedes dont l'on se sert presentement pour le guerir, que la plus part de l'equippage estant inutile, ils furent contrains d'y aborder, pour le soulagement de leurs malades : mais devant qu'ils pussent trouver de quoy se raffraischir, il mourut plus de soixante dix personnes dans les quatre vaisseaux, dont leur flotte estoit composée qu'ils entererent dans vne petite Isle, qu'ils appellerent, à cause de cela, *le cimitiere des Hollandois*. La description qu'ils font de cette Isle est fort succeinte, & tirée a plus-part de la relation de *Marc Paolo Veneto*, qui n'est pas des plus justes. Celle de *François Cauche* de Roüen, qui a esté imprimée par le soin de feu M. du Puy, est si exacte, que celles des Hollandois ne peuvent pas entrer en comparaison avec

1639. celle-là. Ce que ces dernierse ont de particulier, est que les habitans de *Madagascar* se font circoncire, quoy que d'ailleurs il ne paroisse point qu'ils soient Mahometans; puis qu'il n'ont point de Mosquées, ny aucun exercice de religion ou apparence de devotion en toute leur conduite.

Continuation du voyage.

Apres avoir passé l'hyver de là la ligne equinoctiale, nous cõmençâmes à faire les preparatifs pour la continuation de nostre voyage, & achetâmes le 19. d'Aoust du Roy *Massar*, & des deux autres Princes nos voisins *Schich Tango* & *Andiam Palola*, encore vingt-cinq bœufs gras, & environ cent moutons & cabres, outre les cent cinquante bœufs, que nous avions achettés pendant le sejour que nous avions fait dans l'Isle; lesquels nous fismes embarquer tous le 20. afin de ne manquer point de viande fraische pendant le voyage. Le mesme jour nous embarquasmes nostre bagage, & le lendemain nous sortîmes de la *Baye de S. Augustin*, partîmes ainsi de l'Isle de *Madagascar*, avec vn vent de Sud-west, qui se renforça sur le soir, & continua de la mesme force toute la nuict, de sorte que nous perdîmes bien-tost l'Isle de veuë.

Ils partent de l'Isle de Madagascar.

Le 22. Aoust le Manson, que nous n'osions pas encore espeere, nous surprit agreablement, & nous fit bien faire du chemin, prenans nostre route vers le west-Sud-west.

Le 23. le vent se mit à l'Est, de sorte qu'ayans le vent derriere, nous continuâmes gayement nostre route, la prenans à dessein plus vers le Sud, afin d'eviter le *Cap de bonne Esperance*, où nous ne voulions point toucher.

Le 24. & 25. le vent relascha tant soit peu, mais il se renforça le 26. & favorisa merveilleusement nostre voyage, venant du Nort-Est. Nous trouvasmes ce jour-là, que nous estions à vingt-sept degrés trente sept minutes de latitude, & le 28. à vingt-huit degrés, douze minutes.

Le 29. nous eûmes vn vent d'Est-Sud-Est, accõpagné d'orages, que les Portugais appellent *Torvados*. Ils passoient en vn moment, & en mesme instant le Soleil ramenoit la chaleur & le beautemps. Nous vismes ce jour là, à la hauteur de trente & vn degrés quinze minutes, vn grand nombre de ces poissons, que l'on appelle *Pesce puercos*, qui faisoient des saults de deux ou trois pieds hors de l'eau, comme s'ils eussent pris plaisir à nous divertir. Le lendemain le vent changea en vn orage formé,

mé, mais il ne nous empeſcha point de gaigner païs; de ſorte que le dernier jour d'Aouſt nous-nous trouvâmes à trente-trois degrés, trente-quatre minutes. 1639.

Le premier jour de Septembre, qui eſtoit le Dimanche, le vent du Nort fut ſi violent, que nous fûmes contraints d'amener vne partie de nos voiles; mais nous ne laiſſâmes pas de faire cinquante lieuës én ving-quatre heures. Le lendemain nous n'en fiſmes que trente, parce que le vent ſe mit au Sud-weſt. SEPTEMB.

Le 3. Aouſt la mer eſtant fort calme, nous fiſmes tuer vne des vaches que nous avions achettées en l'Iſle de *Madagaſcar*, & luy trouvâmes trois veaux dans le ventre, comme auſſi à vne chevre quatre chevreaux; dont l'on peut juger de la fertilité de l'Iſle.

A l'entrée de la nuit nous vîmes çà & là dans la mér de la clarté commme des flammes, mais nous ne pûmes pas juger, ſi cétoient des poiſſons que les Eſpagnols appellent *dorados*, & les Anglois *blubers*, ou ſi c'eſtoit des meteores que les Eſpagnols appellent *cuerpos Sanctos*, & nos mariniers le feu de S. Telme. Anciennement quand il en paroiſſoit deux on les appelloit *Caſtor & Pollux, Dioſcures* & *Tindarides*, & quand l'on n'en voyoit qu'vn on l'appelloit *Helene*. L'on a encore aujourd'huy la ſuperſtition de croire, que ce feu preſage de l'orage. Mais nous eûmes au contraire vn tres-grand calme le lendemain, quatriéme Septembre, & vîmes vn nombre innombrable de petits oyſeaux marins. Sur les dix heures du ſoir le vent ſe mit au Nort-Eſt, & ſe renforça le lendemain, en ſorte que nous faiſions plus de deux lieuës par heure. Le feu de ſaint Telme.

Le 6. Septembre l'orage fut ſi furieux, qu'il déchira le voile de noſtre grand maſt; ce qui nous donna beaucoup de peine. Il continua toute la nuit, & ſecoüa ſi bien le navire, qu'il commençoit à s'ouvrir en tant d'endroits, qu'à chaque heure il falloit vuider la ſentine quatre fois. Le meſme jour nous arrivâmes encore à trente-cinq degrez de latitude.

Le 7. Le temps ſe remit aucunement au beau, de ſorte que nous-nous ſervîmes de nos voiles, prenans noſtre route vers le weſt Nort-weſt. La mer, qui eſtoit fort groſſe, nous pouſſoit vers la coſte, de laquelle nous croyons eſtre éloignés de quarante lieuës, & du *Cap de Bonne Eſperance* de cent trente. Le 8. & 9. le vend du Sud nous donna de la pluye.

1639. Le 10. Septembre nous eûmes peu de vent, mais nous ne laissâmes pas de faire quarante lieuë en vingt-quatre heures. Ce jour-là nous visme plusieurs *Mangus de Veludo*, dont nous jugeâmes, que nous ne pouvions pas estre fort éloignez du *Capdas Agulhas*.

Le 11. Septembre nous fismes vne fort bonne journée avec vn vent d'Est, & d'autant qu'en jettant sur le soir la sonde, nous trouvions fonds de sable à six vingt brasses, nous-nous confirmasmes dans l'opinion que nous avions des-ja que nous estions proches du *Capdas Agulha*. Le 12. le vent contraire nous contraignit d'aller à la bouline au Nort Nort-west, & au Sud Sud-west, en nous éloignant ou en nous approchant de la coste, laquelle nous ne vismes pourtant point. Apres midy nous reprismes nostre route vers le west Nort-west, avec vn vent de Sud-west, & sur le soir en jettant la sondé nous y trouvasmes du sable jaunastre, à cent quatre-vingts dix brasses.

Le 13. nostre route fut vers le west Nort-west avec vn vent de Sud-Est. Sur les dix heures nous vismes pendant le presche vne baleine morte nager sur l'eau; & dautant que nous-nous trouvions à trente-cinq degrez de latitude, nous jugeâmes que nous estions à la hauteur du *Cap de Bonne Esperance*, où l'on voit ordinairement quantité de ces animaux.

Declidaison de laimant. Le 14. Septembre nous reconnusmes au lever du Soleil, que la boussole declinoit de quatre degrez cinquante minutes à l'Est, dont nous jugeasmes que nous avions passé le *Cap de Bonne Esperanee*.

Le lendemain nous eusmes le vent si fort en poupe, que s'il nous eust esté contraire, il nous eust esté contraint de relascher encore vne fois, ou au moins ne nous eust-il pas donné moins de peine qu'il nous en avoit donné cy-devant aupres du Cap. Nous y trouvâmes la declinaison de l'aimant d'vn degré cinquante minutes, & presentement la declinaison de l'aymant aupres du *Cap de Bonne Esperance* est de quatre degrez, quoy qu'autrefois elle ne declinast pas tant. Dés que l'on a passé le Cap, la boussole varie tousiours vers le Levant, parce que l'éguille tire vers la terre, où se trouve sans doute du fer ou d'autres aimants qui l'attirent; mais la declinaison de ce costé là n'est jamais que de huit degrez au plus.

A dix-neuf ou vingt lieuës de deçà le *Cap de Bonne Esperance*,

&à trente-trois degrez quinze minutes, est l'Isle de *Ste. Elizabeth*. Elle n'est éloignée des côtes d'Afrique que de deux lieues, & a vne fort bonne rade du costé de la terre ferme, à seize toises de fonds. La coste de l'Isle n'est qu'vn roc continuel, mais il vient vne si grande quantité d'herbes fines dans l'Isle, qu'il faut croire qu'elle produiroit aussi bien que celle de Sainte Helene, & que l'on y trouveroit des raffraischissemens, si l'on avoit le soin d'y planter des orengers & des citronniers, & si l'on y mettoit du bestail pour la peupler. Il est vray qu'elle n'a point d'autre eau fraische que celle que le Ciel luy envoye, & il y a grand apparence, que c'est à cause de cela que l'on neglige d'y aborder, bien qu'il s'y trouve vne si grande quantité de loups marins, qu'en fort peu de jours l'on en feroit assez de graisse, pour charger vn vaisseau de six cens tonneaux. 1639. L'Isle de sainte Elisabeth.

L'on appelle ces animaux loups marins, quoy qu'ils ressemblent bien plus aux jours, en la couleur & en la coiffure; sinon qu'ils ont le museau plus pointu. Ils n'ont que deux pattes sous l'estomach, & traisnent le reste du corps, comme vne queüe, & neantmoins ils ne laissent d'estre aussi vistes, que c'est avec peine qu'on les attrappe à la course. C'est vn animal cruël & feroce, qui ne craint point d'attaquer deux ou trois hommes, & il a les serres si fortes, qu'il coupe aisément le fust d'vne pertuisane avec les dents. Loups marins.

L'on y voit aussi vne espece de Blereaux, dont la chair est aussi bonne & aussi delicate que celle de l'agneau. Les oyseaux, que l'on appelle *Pinguins*, y sont aussi plus tendres & meilleurs qu'ailleurs: & dautant qu'il y aborde fort peu de navires, ces oyseaux, comme aussi les macreuses, craignent si peu les hommes, que l'on n'a qu'à estendre la main pour les prendre. Blereaux.

Le 16. Septembre le vent se mit au west, & par ce moyen il nous devint contraire, à trente-deux degrés de latitude. Le lendemain nous continuâmes nostre route au Nort Nort-west avec le mesme vent, & fismes ce jour-là vingt-quatre lieuës. La nuict du 17. au 18. le vent se mit au Sud-west avec de la pluye, qui ne nous empescha pas de faire quarante lieuës. Nous nous trouvâmes ce jour-là à vingt-neuf degrés seize minutes de latitude.

Le 19. noüs fismes avec vn bon vent de Sud Sud west, quarante six lieuës, vers le Nort-west, & nous-nous trouvâmes

1639. à vingt-huit degrés de latitude.

Le 20. nous fismes avec le vent de Sud-Est trente-quatre lieuës; tenans la mesme route vers le Nort-west.

Le 21. vingt-huict lieuës avec le mesme vent & la mesme route.

Le 22. vingt lieuës avec le mesme vent, & la mesme route.

Le 23. vingt-quatre lieuës avec le mesme vent, tenans nostre route au West-Nort-west.

Le 24. nous fismes avec le mesme vent trente lieuës, continuans nostre route vers le West-Nort-west.

Le 25. le calme fut si grand, que nous n'avançâmes point du tout.

Le 26. nous ne fismes que vingt lieuës avec vn petit vent d'Est-Sud-Est, tenans la mesme route.

Le 27. nous fismes trente-six lieuës, avec le vent du Nort-Est, poursuivans nostre route, & nous-nous trouvâmes à 21. degrés de latitude.

Le 28. nous fismes quarante-six lieuës avec le mesme vent & la mesme route, & nous-nous trouvâmes à vingt degrés de latitude.

Le 29. nous fismes vingt lieuës avec le vent d'Est-Nort-Est, & tinsmes la mesme route.

Le 30. Septembre nous fismes vint-cinq lieuës, & tinsmes nostre route au Nort-west.

OCTOBRE. Le premier jour d'Octobre le vent de Sud-west nous fit faire vingt-cinq lieües, tenans nostre route au Nort-west, & nous nous trouvâmes ce jour-là à 17. degrés de latitude.

Le 2. d'Octobre, nous fismes avec le mesme vent vingt-cinq lieües, tenans la mesme route jusqu'à seize degrés, seize minutes de latitude.

Le 3. avec le mesme vent & la mesme route vingt-huit lieües.

Le 4. avec le mesme vent vingt lieües, tenans nostre route au West.

Le 5. avec le mesme vent & la mesme route seize lieües.

Le 6. Septembre nous fismes quinze lieües, avec vn vent de Sud-Est, & nous arrivâmes ce jour-là à *l'Isle de Sainte Heleine.*

Description de l'Isle de sainte Helene. *L'Isle de Sainte Helene* est située à seize degrez 12. minutes de delà la ligne équinoctiale, & a esté ainsi nõmée par les Portugais; parce qu'ils l'ont descouverte le 21. jour de May, auquel on

a accouſtumé de celebrer la memoire de ſainte Helene, mere 1639.
de l'Empereur Conſtantin le Grand. Elle eſt éloignée de la coſte d'*Angola* de trois cens cinquante lieuës, de celle du *Cap de Bonne Eſperance* de cinq cens cinquante, & de celle du *Breſil* de cinq cens dix; de ſorte qu'il y a dequoy s'eſtonner de ce qu'en cette diſtance de la terre ferme la mer s'ouvre pour produire ſi loin du continent vne Iſle, qui a environ ſept lieuës de tour. Le fonds en eſt ſec & comme cendreux, mais il ne laiſſe pas d'eſtre ſi fertile, qu'il n'y a point de Province en toute l'Europe, qui donne ſi grande quantité d'excellents fruits, & qui nourriſſe tant d'animaux que cette Iſle. L'on dit qu'il n'y avoit ny de l'vn ny de l'autre, lors qu'elle fut deſcouverte par les Portugais, & que le peu d'arbres qu'ils y ont plantés, & le peu de beſtail qu'ils y ont laiſſé l'a tellement peuplée, qu'il y a dequoy raffraiſchir ſuffiſamment toutes les flottes qui y arrivent. En toutes les ſaiſons de l'année l'on y trouve des figues, des grenades, des citrons & des orenges, & il y a des chevres, des pourceaux, des poules de barbarie, des faiſans, des perdrix, des cailles, des paons, des pigeons, & toutes ſortes d'autres oyſeaux en ſi grande abondance, comme auſſi du ſel pour les conſerver, que les vaiſſeaux y pourroient faire toutes leurs proviſions, s'ils ſe vouloient donner le loiſir d'y ſejourner. La mer fournit plus de poiſſon, que l'on n'en peut conſumer, & la terre y produit tant de bonnes herbes, que les Portugais, qui ne veulent point retarder leur voyage, y laiſſent leurs malades, qui y recouvrent leur ſanté dans peu de jours, & qui avec vn peu d'huile, de ris, de biſcuit & d'eſpices, y trouvent dequoy attendre avec patience les navires de l'année ſuivante. Ses montagnes ſont ſi hautes, qu'elles pouſſent leurs pointes juſques dans les nuës, & ſe font voir à quatorze lieuës loin dans la mer. Les arbres dont elles ſont couvertes ne produiſent point de fruict, & meſme leur bois n'eſt bon qu'à brûler, mais ſes vallées ſont les plus belles & les plus agreables du monde. Le Roy de Portugal n'a pas voulu que l'on y ait fait vn eſtabliſſement; tant afin que tous les paſſants y trouvaſſent du raffraiſchiſſement, que parce qu'il ſeroit difficile de conſerver cette Iſle contre toutes les autres nations, à qui il importe de la voir en ſa premiere liberté; parce que ſans cela les vaiſſeaux ſeroient le plus ſouvent contrains d'aller ſur la coſte

Sa fertilité.

Les Portugais y ont planté des arbres & des herbes.

1639. de la Guinée, où l'on ne trouve pas toûjours de l'eau, & où l'on seroit contraint d'attendre la pluye, avec beaucoup d'incommodité pour l'équippage, dont la plus part periroit cependant de maladie & de langueur.

La cause de la fertilité de l'Isle de sainte Helene.

La fertilité de cette Isle procede principalement de la pluye qui y tombe tous les jours, mais elle ne fait que passer, en sorte que le Soleil y donnant en suitte, & cela par intervalles, il ne se peut que cela ne fasse vne generation merveilleuse.

L'on y peut faire aiguade en trois divers endroits, où les trois rivieres, qui descendent de la montagne, entrent dans la mer. Elles nourrissent vn grand nombre de couleuvres, mais les Hollandois les mangent, & les trouvent bien meilleures que les anguilles.

L'Isle de l'Ascension.

A cent quatre-vingt dix lieuës au Nort-west de l'Isle de sainte Helene est celle de l'*Ascension*, que les Portugais ont ainsi nommée, pour l'avoir descouverte le jour de l'Ascension de Nostre-Seigneur. Elle est située à huict degrez trente minutes au Sud de la ligne, & elle a aussi des montagnes fort hautes, mais l'on ne trouve point d'eau douce, ny aucun autre raffraischissement, ny mesme aucune verdure en cette Isle, sinon que sur ses costes il se tient bien plus de poisson que sur celles de l'Isle de *de Sainte Helene*; ce qui y attire vne tres-grande quantité d'oyseaux, qui ne vivent que de poisson. Ces oyseaux ressemblent aux oysons, & de la façon que les relations en parlent, ce sont ceux que l'on appelle icy macreuses. Dés qu'ils voyent approcher vn vaisseau, ils s'y jettent en si grande quantité, que l'on les tuë à coups de baston, mais la chair en est assez mauvaise. La terre de ses montagnes est rougeastre, & de la couleur de celle que les Espagnols appellent *Almagro*, du nom de la ville, où il s'en trouve quantité.

Le 9. jour d'Octobre le vent de Sud-Est continua, mais si foiblement que nous ne fismes que quinze lieuës, continuans nostre route au Sud-west, & nous-nous trouvâmes à 16. degrez onze minutes de latitude. Le 10. nous eûmes vn tres-grand calme, accompagné de chaleurs insupportables; de sorte que nous ne fismes ce jour-là que huict lieuës, avec le mesme vent, & avec la mesme route.

Le 11. nous fismes quinze lieües avec le vent d'Est, & la route au West.

Le 12. nous fismes vingt & vne lieuë avec le mesme vent, prenans nostre route au Nort Nort-west. 1639.

Le 13. d'Octobre le vent se mit au Nort-Est, & nous fit faire vingt-cinq lieuës au Nort Nort-west, jusqu'à quatorze degrés, vingt-cinq minutes de latitude.

Le 14. nous fismes avec le mesme vent, & tenans la mesme route, vingt-deux lieuës.

Le 15. le vent se remit au Sud-Est, & nous fit faire quarante-quatre lieuës, à la mesme route.

Le 16. d'Octobre le vent continua au Sud-Est & nous fit faire quarante-six lieuës. Nous eûmes ce jour-là le Soleil au Zenith, de sorte qu'il nous fut impossible d'observer l'elevation. Les chaleurs y estoient tres-grandes.

Le 17. nous fismes quarante lieuës, avec le mesme vent, qui nous amena de la pluye.

Le 18. nous fismes avec le mesme vent quarante-deux lieuës, jusqu'au cinquiéme degré de latitude. Ce jour là nous vismes plusieurs millions de poissons volants, & quantité de ces oyseaux, que les Portugais appellent, *Mangas de Veludo*. Les chaleurs estoient excessives & insupportables pendant tout ce temps-là.

Le 19. le vent de Sud-Est nous fit faire quarante lieuës, & nous porta jusqu'à trois degrés, seize minutes de latitude.

Le 20. nous fismes encore quarante lieuës; avec le mesme vent, & nous-nous trouvâmes à vn degré, dix-huict minutes de latitude.

Le 21. nous fismes avec le mesme vent de Sud-Est, trente-cinq lieuës, & nous passasmes ce jour là sous la ligne équinoctiale. A vn degré de la ligne est le *Cap de Lope Gonçales*, sur la coste de *Guinée*, dont la rade est fort bonne, & où les vaisseaux prennent des rafraischissemens, quand ils ont manqué l'Isle de *Sainte Helene*.

L'Isle de saint Thomas, que les Portugais ont ainsi nommée, pour avoir esté découverte le 21. Decembre, est situé sous la ligne. Encore que l'on n'y entende jamais parler de peste, l'air ne laisse pas d'y estre fort mal'sain, & incommode aux estrangers, qui ont de la peine à s'accoustumer aux grandes chaleurs qui y regnent. Aussi y voit-on peu de barbes grises, & peu de Chrestiens, qui atteignent l'aage de cinquante ans,

1639. bien que les habitans du païs passent fort souvent celuy de cent. Les jours & les nuicts y sont égaux en toutes les saisons de l'année, & il n'y pleut qu'aux mois de Mars & de Septembre : mais le reste de l'année la terre y est humectée par vne rosée, qui y produit toute sorte de fruits. Ceux qui découvrirent cette Isle la trouverent quasi toute couverte d'vne sorte d'arbres, dont les branches estoient toutes droites. Autrefois il y venoit tant de succre, que l'on en pouvoit charger tous les ans plus de quarante navires : mais il y a déja long-temps qu'il s'y est engendré vne certaine espece de vers, qui rongent la canne en sorte, qu'à peine toute l'Isle peut fournir presentement pour en charger six. Elle donne beaucoup de bled & de vin, du miel, du ris, de l'orge, des melons, des concombres, des figues, du gingembre, des betteraves, des choux, des navets, de la laictuë, du persil, & toutes autres sortes de racines, de legumes & d'herbes pottageres; & entr'autres vne certaine racine, qu'ils appellent *Ignaman*, dont les habitans font leurs plus grandes delices. C'est vne espece de truffes, dont l'escorce est noire & la chair blanche, de la grandeur & de la forme d'vn navet, sinon qu'elle jette par en bas plusieurs branches. On la fait cuire dans la cendre chaude, qui luy donne vn goust de maron, mais bien plus delicat. Les Espagnols y ont planté des oliviers, des peschers & des amandiers, qui y viennent fort bien; mais ils ne portent point de fruit.

Escrevisses de terre.

Entre les bestes qui luy sont particulieres, l'on remarque vne certaine sorte d'écrevisses, qui vivent dans la terre, & la labourent comme les taulpes. Il y a quantité de perdrix, de cailles, de merles, de perroquets & d'autres oyseaux : mais particulierement quantité de bon poisson, & sur tout de balenes; qui sont monstreuses sur les costes de cette Isle.

Ses habitans.

Il y a au milieu de l'Isle vne montagne couverte d'arbres, & chargé d'vne nuë qui la fournit d'eau fraîche, & en assez grande abondance, pour arroser les cannes de succre : Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que plus le Soleil s'esleve sur l'horison, plus cette nuë donne d'eau. Ses habitans naturels sont noirs, mais les étrangers sont blancs, jusqu'à la troisiéme ou quatriéme generation, & l'on dit que les poux & les puces dont les Negres sont extremément incommodés, n'attaquent point les blancs, parce que les premieres ont la peau

beaucoup

eaucoup plus delicate que les autres. 1639.

A trente-cinq lieües de l'Isle *de Saint Thomas* vers le midy, est vne Isle, que les Portugais nomment l'Isle *Rolles*, qui produit des orenges, des citrons, des bannanas, des annanas, du gingembre, de la volaille, des pourceaux, & plusieurs autres rafraischissements, en si grande abondance, qu'ayans avec cela vne tres-bonne rade, à dix toises d'eau, elle est bien plus commode que le *Cap de Lope Gonçales*.

L'Isle Rolles.

L'Isle de Carisco, qui est à trente minutes de deçà la ligne, n'a point d'autres rafraischissements que d'eau douce, & elle est si proche de la terre ferme, que l'on n'y moüille que dans vne derniere necessité.

L'Isle de Carisco.

Le 22. d'Octobre le vent de Sud-Est nous fit faire trente-trois lieües, & nous-nous trouvâmes sur le midy à vn degré trente-cinq minutes de latitude, au Nort de la ligne, avec vn fort beau temps.

Continuation du voyage.

Le 23. le mesme vent nous amena de grandes chaleurs, & nous fit faire vingt-six lieües, à trois degrez vne minute de latitude.

Le 24. nous ne fismes que vingt-deux lieuës, avec des esclairs & des tonnerres continuels, qui durerent jusqu'à minuict.

Le 25. le mesme vent de Sud-Est nous fit faire trente-deux lieües, tenans nostre route au Nort Nort-west. Le temps estoit mauvais & pluvieux, accompagné d'orages & de vents, que les Portugais appellent *Travaaos*, qui sont fort ordinaires vers les costes de *Guinée*; dont, à nostre avis, nous estions éloignez d'environ cent cinquante lieües.

Le 26. Octobre le vent continuant Sud-Est, nous fismes vingt-cinq lieuës, & nous-nous trouvâmes à sept degrez de latitude. La chaleur y estoit sans comparaison plus grande, qu'elle n'avoit esté au delà la ligne équinoctiale, quoy que le Soleil se fust déja éloigné de nostre hemisphere de dix degrés: parce que le Soleil, qui venoit d'eschauffer l'hemisphere Septentrionale, n'avoit pas encore eu le loisir d'eschauffer la meridianale.

La chaleur plus grande vers le Nort qu'au midy.

Le 27. le vent changea & se mit au Nort vers l'Est, ce qui nous obligea à tenir nostre route au Nort-Est. Nous ne fismes ce jour-là que treize lieües, & sur le midy nous-nous trouvâmes

1639. à sept degrez, cinquante minutes de latitude. Et d'autant que nous-nous éloignions de la coste de Guinée, nous-nous éloignions aussi du mauvais temps, qui nous avoit incommodés jusqu'à alors.

Le 28. le vent se mit au Nort-Est, qui est ordinaire en ces quartiers-là entre le vingt & le trentiéme degrez; apres quoy il varie comme en nos mers de deçà. Nous fismes ce jour-là trente lieuës.

Le 29. le mesme vent nous fit faire trente vne lieuës, tenans nostre route au Nort-west vers le Nort, & nous-nous trouvâmes à midy à dix degrez de latitude. Le lendemain nous fismes avec le mesme vent, & avec la mesme route vingt-huict lieuës, & nous-nous trouvâmes à onze degrez, treize minutes de latitude.

Le dernier jour d'Octobre nous fismes avec le mesme vent, & avec vn temps de pluye, vingt-trois lieües.

NOVEMB. Le premier jour de Novembre le vent continua Nort-Est au Nort, & nous fismes vingt-six lieües.

Le 2. le vent estant Nort-Est nous fismes vingt-quatre lieües, & tinsmes nostre route au Nort-west.

Le 3. nous fismes avec le mesme vent dix-neuf lieües, tenans nostre route au Nort-west. Nous trouvâmes sur le midy, que nous estions à quatorze degrez, quarante minutes, & par consequent à peu prés à la hauteur de *Capo Verde*. C'est vne pointe que la terre ferme d'Afrique pousse dans la mer entre les rivieres de *Gambea* & de *Sanaga*, appellée par Ptolomée *Promontorium Arsinarium*. Ses habitans sont noirs grands & bien-faits, mais meschants & dangereux. Ils sont la plus part Payens, dont les vns invoquent la Lune, & les autres adorent le diable, qu'ils appellent *Cammaté*. Il y en a aussi qui font profession du Mahometisme: mais ils n'en n'ont que le nom & la circonsion.

Ils sont en guerre perpetuelle contre leurs voisins, & manient fort adroitement leurs chevaux, qu'on leur amene de Barbarie, & qui sont fort vistes. Leurs armes sont l'arc & l'azagaye, dont ils se servent avec beaucoup d'avantage. Les plus illustres marques de leurs victoires sont les parties honteuses, qu'ils coupent à leurs ennemis, dont ils font present à leurs femmes, qui en font des colliers, & croyent en estre bien mieux

Leurs armes.

parées que de perles. Ils épousent plusieurs femmes, qu'ils obligent au travail comme des esclaves, à la campagne aussi bien qu'au ménage; où le mary mange seul de ce que la femme luy a apresté, & dés qu'il a disné il reprend ses armes, & va à la chasse où à ses affaires. Les femmes sont si bien faites à toutes sortes d'incommoditez. qu'elles ne sont pas si tost accouchées, qu'elles vont laver l'enfant dans la mer ou en la riviere. Les hommes sont la plus-part yvrognes, & aiment tellement le vin, que l'on en a vû qui vuidoient vne bouteille d'eau de vie d'vne haleine. Ils s'enyvrent particulierement aux funerailles de leurs amis; où ils s'occupent quatre ou cinq jours de suite à les pleurer, & à boire par intervalles, en sorte qu'ils ne se separent jamais, qu'ils ne soient yvres. Les enterrements se font avec le tambour & le flageolet, & l'on met à la teste du deffunt vn pot de vin ou d'eau, que l'on change deux fois le jour, & cela plusieurs années de suitte. Ils croyent que les morts ressusciteront, mais qu'ils seront blancs, & qu'ils trafiqueront comme les Europeens. Les François, les Espagnols & les Hollandoes y font vn grand commerce de peaux de bœufs, de buffles & d'elands, de dens d'elefants, de cire, de ris, & d'ambre gris, qui y est tres-bon; & ce fut là que Pierre de la *Breuck*, marchand Hollandois, achetta en l'an 1606. vne piece d'ambre de quatre-vingt liures.

1639.

Leurs femmes font tout le travail.

Les hommes aiment le vin.

Ils croyent l'immortalité de l'ame.

Piece d'ambre de 80. livres.

Nous dirons icy en passant, que les Portugais commencerent à descouvrir cette coste d'Afrique dés l'an 1417. sous le regne de Iean I. qui avoit esté maistre d'Avis, sous la direction de l'Infant D. Enrique, son troisiéme fils. Ces premiers voyages n'eurent point le succez qu'il s'en estoit promis; jusqu'à ce qu'en l'an 1441. Antoine Gonçales ayant découvert le *Cap del Cavallero*, amena avec luy quelques Negres, que l'Infant euvoya au Pape Martin V. le faisant prier de favoriser le zele, qu'il avoit pour l'avancement de la Religion Chrestienne, & de luy faire don des terres qu'il découvriroit sur ces costes, lesquelles il disoit entre les mains de possesseurs injustes.

L'Infant D. Enrique fait découvrir la Guinée.

Le Pape ne fit point de difficulté de luy faire present d'vne chose qui ne luy coustoit rien, & luy donna toutes les terres qu'il découvriroit en Afrique, & sur toute cette route jusqu'aux Indes; à la charge de les laisser apres sa mort à la Cou-

1639. ronne de Portugal. L'Infant avoit découvert toute la coste qui est entre le *Cabo de Naom*, jusqu'à cent lieuës au delà de *Cabo-Verde*, quand il mourut en l'an 1453. Le Roy Alfonso V. fit en l'an 1657. don de toutes ces conquestes à D. Ferrand Duc de *Viseo*, heritier de l'Infant D. Enrique, & en 1461. le mesme Roy fit faire vn fort dans l'Isle d'*Arguin*, pour la seureté du commerce par *Suero Mendez*, que le Roy D. Iean II. fit rebâtir devant son avenement à la Couronne, comme Seigneur de ces conquestes, & du commerce de Guinée, par le don, que le Roy son pere luy en avoit fait. Ce Prince le donna en l'an 1469. à ferme à vn nommé Ferdinand Gomez, à la charge de découvrir tous les ans cent lieuës de coste, de sorte qu'en l'an 1471. l'on avoit déja découvert les Isles de *Fernando del Po*, *de S. Thomas*, d'*Anno bueno*, celles *del Principe*, & le *Cap de sainte Catherine*. Les guerres que le Roy D. Alfonso eut avec la Couronne de Castille, l'empescherent de donner toutes ses pensées à ces conquestes; mais le Roy D. Iean II. estant parvenu à la Couronne, fit partir au mois de Decembre 1481. *Diego d'Azambuja*, qui arriva à la *Mina* le 19. Ianvier de l'année suivante 1482. en vn lieu que l'on appelloit alors *Aldea de dos partes*, & où regnoit en ce temps-là vn Roy, ou Prince, nommé *Caramança*.

D. Iean II. Roy de Portugal le continuë.

Situation de la Mina.

Ce lieu, auquel les Portugais ont donné le nom de *Mina*, à cause de la quantité d'or, que l'on y trouve, est situé sur la coste de Guinée, à cinq degrez quarante minutes au Sud de la ligne équinoctiale, entre les Royaumes d'*Axen* & de *Cara*, où il se fait en soixante lieuës de coste le trafic de quasi tout l'or de ces quartiers-là. Elle a au Nort-west la *Comane*, & au Nort-Est l'*Afuto*, petits Estats sujets à ceux d'*Abarambues*. Le fort est basty sur vne eminence, que l'assiette du païs forme petit à petit au bout d'vne langue de terre, qui avance dans la mer en forme de peninsule, ayant du costé du Nort la mer d'Ethiopie, & du Sud vne petite riviere, qui luy sert de fossé. Il peut estre aisément gardé par cinq cens hommes, & le bourg, qui est au pied du fort, a environ huict cens habitans. Mais ce lieu est si marescageux & si sterile, que ceux qui s'y sont establis pour le trafic, sont contrains d'achetter de ceux de *Comane* & d'*Afuto* dequoy subsister.

Ceux du païs sont assez dociles, & de meilleur naturel que

les autres Negres, bien qu'ils ne ſoient pas fort raiſonnables pour ce qui eſt de la Religion. Ils font des divinitez de tout ce qu'ils voyent de nouveau & d'extraordinaire. En ce temps-là ils avoient clos d'vne muraille vn gros arbre qu'ils adoroient, & auquel ils faiſoient ſervir à de certains jours de l'eau & de la viande, par vn de leurs Preſtres, qu'ils appellent *Sofo*. Ils avoient auſſi de la veneration pour les os d'vne baleine, & rendoient vn culte religieux à vn certain rocher, parce qu'il eſtoit beaucoup plus haut que les autres. Il n'y a point de nation au monde qui ait plus de ſuperſtition pour les augures & pour le ſort que celle-cy. Ils prennent quelque brins de paille dans la bouche, & de la façon qu'ils tombent à terre l'on juge des choſes dont l'on veut ſçavoir l'évenement. Ils diſent tous qu'ils parlent au diable, & ils ont vn reſpect particulier pour ceux qui paſſent parmy eux pour ſorciers, & qui ne ſont en effet que des affronteurs, qui tirent de l'avantage de la foibleſſe du peuple.

1639.

Leur Religion.

Leur ſuperſtition.

Ils ſont fort religieux en leurs ſerments; parce qu'ils ſont perſuadez que ceux qui les violent doivent mourir ſubitemēt, & alleguent pour cét effet l'exemple de quelques-vns de leur nation, qui apres avoir violé le ſerment qu'ils avoient fait de n'outrager point quelques Saints, qui preſchoient l'Evangile en ces quartiers-là, perirent tous. Ils tirent de cette ſincerité vn avantage que l'on ne connoit point ailleurs: qui eſt qu'il n'y a point de procez ny de different que l'on ne vuide en peu d'heures, ſur la ſeule affirmation des parties. Il n'y a point de crime ſi enorme, dont l'on ne ſe rachette de la mort par de l'argent, & il n'y a point de criminel que l'on puniſſe de mort, ſi ce n'eſt que l'opiniaſtreté d'vn méchant vainque la patience du Iuge par ſes recheutes.

Ils ſont religieux en leurs ſermens.

Ils vont tout nuds, & ne couvrent que les parties que l'honneſteté ne permet point de nommer; à quoy ils employent des peaux de ſinges, ou certains lambeaux de drap de plusieurs couleurs, qu'ils font de leurs Palmes. Mais ils n'ont point d'ornement qu'ils affectent plus, que de ſe faire reluire le corps, à force de le frotter d'huille ou de graiſſe. Les perſonnes de condition portent des braſſelets d'or aux bras & aux jambes, & noüent les cheveux & le poil de la barbe, avec des chainettes de la meſme eſtoffe.

Leurs habits.

1639. Ils n'ont ny ordre ny discipline à la guerre, & les insttumenss, dont ils s'y servent excitent plustost à rire, qu'ils n'animent au combat. Ils font leurs armes defensives de peaux de lyons, de tygres & de leopards, & les offensives sont des flesches, & des azagayes. Leurs hidalgues, en allant à la guerre, & ont à leur suitte deux pages, dont l'vn porte le bouclier, & l'autre vn petit banc, sur lequel le maistre se repose, quand on fait faire halte.

Leurs armes.

Ils reglent le nombre de leurs femmes sur leur revenu, & ils contractent les mariages sans ceremonies, ne donnant au pere de la mariée que la valeur de huit reales, pour son vin, qu'ils ayment si fort, qu'ils en prennent souvent jusqu'à perdre le jugement.

Les establissements des Hollandois en la Guinée.

Les Hollandois y ont le fort de *Boure*, à quatre lieuës de la *Mina*. Ils ont aussi leurs bureaux & leurs facteurs à *Cara*, *à Coromantin* & à *Aldea del Tuerto*; & ils joüissent paisiblement du commerce de la *Mina*, où ils employent tous les ans plus de deux millions d'or, & par ce moyen ils tirent des *Iazans* & des autres peuples d'Ethiopie, vne grande quantité d'or: particulierement depuis qu'ils y ont fait l'establissement, qui a servy de pretexte aux Portugais d'entreprendre sur le Brasil, contre la foy du traitté qu'ils avoient fait avec les Etats des Provinces vnies. Les Hollandois y avoient déja ruiné le commerce des Portugais; parce qu'ils se contentoient d'vn profit mediocre, & par ce qu'ils traittoient les Negres avec tant de douceur, qu'ils n'ont pas eu beaucoup de peine à leur faire gouster leur religion, qui y a fait des progrés assez considerables.

L'affection que le Roy Iean II. avoit témoigné pour ces voyages, convia *Christoffre Colombo* d'aller à la Cour de Portugal, & d'offrir son service au Roy pour le découvremens des Indes Occidentales. Mais l'affaire ayant esté mise en deliberation au Conseil, l'on remercia *Colombo*, & l'on resolut de poursuivre les conquestes du costé de l'Orient. En execution de cette resolution le Roy fit partit deux des premieres pilotes du Royaume, dont l'vn se nommoit *Diego Can*, & l'autre *Iuan Alonso d'Avero*.

Diego Can découvre le Royaume de Congo.

Le premier prit la route de la *Mina*, & arriva au *Cap de Lope Gonçales*, & doublant en suitte celuy de *Sainte Catherine*, il entra dans la riviere de *Zaire*, à sept degrez au Sud de la ligne, & y

prit possession du *Royaume de Congo*. 1639.

Ce Royaume s'estend depuis le *Cap de Sainte Catherine*, au Sud jusqu'au *Cap de Ledo*, & a vers le Ponant la mer d'Ethiopie, vers le Midy les montagnes de la Lune & les *Cafres*, vers le Levent des *Mantabas*, & vers le Nort le Royaume de *Beny*; ayant en sa longueur environ cent soixante lieuës d'estenduë, depuis le deuxiéme degré trente minutes jusqu'au treiziéme degré de delà la ligne. Il est composé de six grandes Provinces, que l'on nomme *Bamba, Songo, Sunda, Pango, Batta & Pemba*.

Situation du Royaume de Congo.

Ses Provinces.

Bamba.

La Province de *Bamba* s'estend le long de la coste, depuis la riviere d'*Ambrisi*, jusqu'à celle de *Coauze*, & a pour ville capitale celle de *Bamba*, qui donne le nom à toute la Province, & est située entre les rivieres de *Losa* & d'*Ambrisi*, à trente lieuës de la mer.

Songo.

La Province de *Songo* est située sur les rivieres de *Zaire* & de *Loango*, s'estendant depuis la riviere d'*Ambrisi* jusqu'aux montagnes, qui la separent du Royaume de *Loango*. C'est sa ville capitale aussi qui luy donne le nom.

Sunda.

La ville de *Sunda* donne aussi son nom à la Province dont elle est la capitale, & comprend en son estenduë, qui est de huit lieües, tout le païs qui est aupres de la ville de *Congo*, à laquelle les Portugais ont donné le nom de *Saint Salvador*, jusqu'à la riviere de *Zaire*.

Pango.

La Province de *Pango*, laquelle avoit autrefois son Roy particulier, a vers le Nort la Province de *Sunda*, vers le Sud celle de *Batta*, vers le Ponant la ville de *Congo*, & vers le Levant les montagnes du Soleil. La ville capitale, qui luy donne le nom, est située sur la riviere de *Barbella*, qui a sa source commune avec celle du Nil.

Batta.

Celle de *Batta* est située au Nort est, entre la Province de *Pango* & la riviere de *Borbella*, & s'estend jusqu'aux montagnes brûlées.

Pamba.

La ville de *Congo* est la capitale de la Province de *Pamba*, & est située sur vne montagne à cinquante lieuës de la mer. Il y a dans la mesme Province vne autre montagne, qui a plus de six lieuës d'estenduë, & est couverte de tant de villages & d'hameaux, qu'il s'y retire plus de cent mille personnes.

Duarte Lopez, qui a demeuré plusieurs années en ces quartiers-là, & qui a fait vne descriptiou assez particuliere du Royaume

1639. La qualité de l'air du païs.

de *Congo*, laquelle *Augustinus Cassiodorus* a pris la peine de traduire en Alleman, dit que l'air y est tellement temperé l'hyver, que celuy de Rome ne l'est pas plus au mois d'Octobre, & que ce qui incommode le plus les Europeens, ce sont les pluyes qui y tombent tous les jours deux heures devant & autant apres midy; parce qu'elles sont plutost brûlantes que chaudes. Leur Hyver commence au 15. Mars, & l'Esté au quinziesme Septembre, & pendant ce temps-là, sçavoir aux mois d'Avril, de May, Iuin, Iuillet & Aoust, il ne se passe point de jour qu'il ne pleuve; en sorte qu'à peine y void on vne seule belle journée en ces cinq mois. Mais les jours & les nuicts y sont egaux en toutes les saisons de l'année.

La riuiere de Zaire.

La riviere de *Zaire*, qui sort du mesme Lac, où le Nil prend sa source, est sans doute la plus grande de toute l'Afrique: parce qu'apres qu'elle s'est chargée des eaux de *Vambo* & de *Barbella*, elle a à son embouchure vingt-huit lieuës de large.

Chevaux marins.

La riviere de *Coanze* sert de frontiere cõmune aux Royaumes *Congo* & d'*Angola*, & celle de *Lelonda* nourrit quantité de crocodiles & de chevaux marins. Cet animal est de couleur tãnée, & n'a quasi point de poil. Il a la teste faite comme vn courtault, sans oreilles, les naseaux fort fendus, & la gueulle armée de deux dents, faites comme des defences de sanglier. Il a le pied fait en treffle, & hennit comme le cheval, & est fort viste. Les Hollandois disent en leurs relations que les Africains s'en servent, mais qu'ils ne les abreuvent jamais en des rivieres, de peur qu'ils n'emmenent leur homme au fonds.

Les pluyes chaudes, dont nous venons de parler, font toute la fertilité du païs; qui produit des herbes, du fruit, & des grains en si grande abondance; que si les habitans se vouloient donner la peine de cultiver la terre, il n'y en auroit point de meilleure au monde.

Mines d'or.

En la Province de *Bamba* les montagnes dõnnent de l'or, & les forest y nourrissent par tout vn grãd nõbre d'elefans, qui sont si grands, qu'il y a des dents qui pesent jusques à deux cens livres. Il y a aussi vn certain animal, qu'ils appellent *Sebra*, qui ressemble au mulet, sinon qu'il est capable d'engendrer, & depuis l'espine du dos jusques au ventre il a trois barres de trois doigts de large chacune, dont l'vne est noire, l'autre blanche & la troisiéme jaune. Cet animal est si viste, que les Portugais,

pour

pour repreſenter vne viteſſe extraordinaire, alleguent celle du *Sabra*. 1639.

L'Empalanges eſt vne eſpece de bœuf, mais plus petit & plus feroce. Les foreſts y ſont peuplées de loups, de renards, de buf-fles ſauvages, de cerfs, de chevreüils, de lievres & de lapins, qui y ſont en tres-grand nombre, parce qu'on ne les chaſſe ja-mais, mais bien les civettes qu'ils apprivoiſent & nourriſſent pour le profit. L'on dit qu'il y a des ſerpents, qui ont vingt-cinq pieds de long, & qui ont la gueule & le ventre ſi larges, qu'ils avalent des animaux entiers. Ceux-cy ſont amphibies, mais ils ne ſont point veneneux, car les habitans les mangent, & en preferent la chair à celle du meilleur gibier. Il y en a d'autres au contraire qui ſont ſi dangereux, que ceux qui en ſont bleſ-ſés, meurent dans vingt-quatre heures. Des ſerpents.

Ils ont auſſi toutes ſortes d'oyſeaux, comme des faiſans, des perdrix, des poules, des coqs d'inde, des canards, des oyes, des tourterelles, des pigeons, & d'oyſeaux de proye, comme des aygles, des faucons, des tiercelets, &c.

La montagne de la Province de *Pemba* produit toutes ſor-tes de fruits, & a des eaux tres-claires & fort ſalubres, & le païs du voiſinage donne vne eſpece de bled, qu'ils appellent *Leuco*, qui eſt vn peu plus gros que la graine de mouſtarde: mais l'on en fait de ſi bon pain, que celuy que l'on fait icy de froment n'en approche point. Auſſi l'aime-on bien plus que ce-luy que l'on y fait de ris, ou de bled de Turquie, que l'on laiſſe aux pauvres gens. Les citrons, les orenges & les *Ba-nanas* y ſont auſſi communs qu'aux Indes: Mais l'arbre qui leur donne le plus de fruict c'eſt la Palme. Il y en a de deux ſorte; car les vnes portent des dattes, & les autres des *Cocos*, dont ils font du beurre, de l'huile, du vin, du vinaigre, du fruict & du pain, & avec cela elles ne laiſſent pas d'avoir leur vſage en la medecine; puis que le jus que l'on en tire, deſ-gage tellement les reins, qu'il n'y a perſonne en ce païs-là qui ſoit incommodé de la pierre ou de la gravelle. Le Cocos.

Les ſimples y ſont ſans comparaiſon meilleurs que ceux de ce païs icy, auſſi bien que les melons, les concombres & les le-gumes, que le païs produit en grande abondance.

Il n'y a point de montagne, qui ne ſoit reveſtuë d'vn grãd nõ-bre d'arbres fruictiers, & de pluſieurs autres qui cõſervent leur

1639. verdure tout le long de l'année, ou si elles sont steriles, l'on en tire du marbre, de l'albastre, du jaspe, du porphyre, & mesmes des hyacinthes, & particulierement ce marbre blanc, qui autrefois estoit si fort estimé par les Romains.

Marbre de Numidie.

Les habitans du païs sont noirs, mais les femmes ne le sont pas tant que les hommes. Ils ont les cheveux frisez, mais ils n'ont pas les levres si grosses, ny le nez si camus que les autres Maures. L'on dit particulierement de ceux de *Bamba*, qu'ils sont si forts, que d'vn seul coup d'épée ils abattent la teste d'vn boeuf, ou coupent vn esclave par le milieu.

Leurs maisons.

Leurs maisons sont basses, petites & mal basties, non point faute de matiere, mais faute d'ouvriers, parce qu'il n'y a point de masson ny d'architecte parmy eux; si ce n'est qu'on vueille dire que c'est le lieu du monde où il y en a le plus; puis que chacun bastit sa maison. Il est de mesme des Medecins. Ils entendent tous la medecine & la botanique, autant qu'ils croyent en avoir besoin, pour la conservation ou pour le recouvrement de leur santé. Ils guerissent la fievre avec vn peu de bois de Sandale battu en poudre: Le mal de teste par la saignée, & ils se purgent avec de la poudre qu'ils font de l'escorce d'vn certain arbre.

Ils sont tous architectes & medecins.

Leurs habits.

Ils vont tous la teste nuë, sinon que quelques-vns portent des chappeaux faits de coques de noix, ou d'escorces d'arbres. Il y en a aussi qui portent vn bouquet de plumes, qu'ils attachent aux cheveux avec vn fil d'archal, & les hommes aussi bien que les femmes se chargent les aureilles de bagues fort pesantes, & des cercles de fer, d'estain ou de cuivre aux bras & aux jambes; bien que la plus part des personnes de condition s'habillent à la Portugaise. Ils dorment sur des nattes, & mangent à terre, meslans bien souvent le fruict, la viande & le poisson ensemble dans vn mesme plat; mais les personnes de condition en vsent autrement, & mangent seuls sur vne natte. Ils ne déchargent jamais le ventre à terre, mais ils couchent vn bâton sur vne fosse, sur lequel ils s'asseent pour prendre leur aise.

Des richesses du païs.

L'on peut juger des richesses du païs par la quantité d'or, d'argent, de cuivre, de cristal, de fer & d'autres metaux que leurs mines rendent; mais particulierement par la prodigieuse quantité d'yvoire que l'on y vend. Il s'y fait aussi vn grand commerce de civette, & les Portugais & les Espagnols y achet-

Commerce d'esclaves.

tent vn tres-grand nombre d'esclaves, dont ils se servent aux mines du Peru, & aux ingenios ou moulins à succre du Bresil. 1639.

Leur monnoye.

Ils se servent de coquilles au lieu de monnoye, & c'est pourquoy le Roy de *Congo* a vn Gouverneur dans l'Isle de *Loanda*, qui y a l'intendance de la pesche, laquelle y est d'autant plus importante, que l'on y trouve ce que l'on cherche icy le plus souvent, bien que sous vn autre nom, au peril de la vie, & aux dépens de l'honneur & de la conscience.

Le pouvoir absolu du Roy de Congo.

Le Roy de *Congo* est si absolu, que non seulement il dispose de la vie & des biens de ses sujets, mais aussi il n'y a personne en tout son Etat, qui possede quoy que ce soit en propre; en sorte que si l'on manquoit de luy payer tous les ans le tribut qu'on luy doit, il prendroit tout le bien pour se payer. Il a ses Gouverneurs dans toutes les Provinces, qui ont leur residence en la ville capitale. Celuy de *Batta*, qui est de la Maison Royale, est le premier, non seulement de tous les Gouverneurs mais aussi de tous les Ministres d'Estat; & en cette qualité il a tant d'autorité, qu'il n'y a personne dans le Conseil, qui s'ose opposer à ses sentimens. Le Roy luy fait l'honneur de souffrir qu'il mange quelquefois à sa table, ce qu'il ne permet pas seulement à ses fils; mais quand il reçoit cette grace il se tient debout, & ne s'assit point. Il a aussi ses joüeurs de flageolet & ses autres musiciens, comme le Roy, & il a seul le privilege d'avoir en son gouvernement des gardes, qui se servent d'armes à feu. Il les employe particulierement contre les *Giaques*, qui sont des peuples demeurans sur le Nil, qui incommodent le Royaume par leurs courses, & contre lesquels l'on donne l'allarme dans le païs par vn coup de mousquet.

Le Gouverneur de Batta premier ministre.

Advantages du Gouverneur de de Batta.

La Province de *Bamba* sert de Cittadelle à tout le Royaume, par ce que c'est de là que l'on tire les meilleurs soldats, que l'on employe contre les rebelles, & contre les ennemis de l'Estat. Elle peut fournir plus de quarante mille bons hommes, avec lesquels neantmoins ceux de *Batta*, où l'on peut lever plus de soixante-dix mil hommes, ne peuvent pas entrer en comparaison. Leurs épées que les Portugais leur apportent, sont aussi grandes que celles des Suisses, & neantmoins il les manient avec autant d'adresse, que l'on manie icy les épées ordinaires. Ils se servent aussi de fléches, & ils sont

1639. leurs boucliers d'écorces d'arbres.

Leurs armées & leur façon de combattre.

Leurs armées ne sont composées que d'infanterie, & ne combattent qu'en corps, ou s'ils se separent en plusieurs bataillons, le General se tient au milieu de l'armée, & commande par le moyen de divers instruments, par lesquels les autres chefs, qu'ils appellent *Mani*, entendent s'ils doivent faire avancer ou reculer, se serrer ou ouvrir, tourner à droite ou à gauche, combattre ou se retirer. Ils ont des trompettes de bois, qui font vn bruis effroyable, aussi-bien que leuts tambours, qui sont faits d'escorces d'arbres, & couverts d'vne peau, laquelle ils touchent avec de gros baston d'yvoire. Ils ont aussi vn instrument fait de plaques de fer en triangle, qu'ils battent avec des bastons ordinaires, & des dents d'elefants creusées, dont ils sonnent vn bruit de guerre, qui les animent fort au combat. Le General fait porter à l'armée quantité de ces instrumens, qu'il fait distribuer aux Officiers subalternes, qui respondent par là au signal que le General leur donne.

Comment la Religion Chrestienne y a esté introduite.

La Religion Chrestienne fut introduite au Royaume de *Congo*, par le moyen d'vne ambassade, que le Roy *Caramança* envoya à D. Iean II. Roy de Portugal, au second voyage que *Diego Can* fit en ces quartiers-là. Le chef de cette ambassade qui s'appelloit *Caçuta*, s'estant fait baptiser en Portugal, le Roy le renvoya avec vne escorte de trois navires, sous le commandement de *Gonçalo de Sousa*; lequel estant arrivée au *Cabo Verde*, y mourut de peste, aussi bien que *Caçuta*. *Ruy de Sousa*, qui avoit succedé à son oncle en la charge de General, fut contraint de relascher au port de *Binda*, en la Province de *Songo*, où les Hollandois ont presentement vn comptoir, & où le Seigneur ou Gouverneur du lieu, qui estoit oncle du Roy, se fit baptiser avec son fils & avec toute sa femille. Le Roy & la Reyne suivirent leur exemple, se firent nommer *Iean* & *Eleonor*. Ce dessein fut poursuivy par le Roy Emanuel en l'an 1504: mais le découvrement des Indes, & les profits que l'on faisoit en ces quartiers-là, ayans fait discontinuer les voyages sur la coste d'Afrique, l'on a enfin negligé d'y cultiver les commencements, dont les Hollandois ont pris avantage pour y introduire la Religion Protestante.

Le Royaume de Beny.

Voyons maintenant ce que devint *Iuan Alonso d'Avero*, qui

partit de Portugal avec *Diego Can*. Il découvrit sur la mesme coste d'Afrique le Royaume de *Beny*, entre la *Mine* & le Royaume de *Congo*. Il a environ quatre-vingts lieuës de long sur quarante de large, & a douze lieuës de la mer ou environ, l'ō voit la ville de *Hugatoo*, sur la riviere, que ceux qui la découvrirent nommerent *Rio Fermoso*, & vn peu plus avant dans le païs la ville capitale, qui communique son nom à tout le Royaume. *Iuan Alonso* n'y fut pas si-tost arrivé, que le Roy de *Beny* fist vn traitté avec luy, & luy promit de se faire baptiser. Mais comme cette conversion estoit sans fondement, sans foy & sans science, elle n'a point eu de suitte, non plus que le commerce que l'on avoit dessein d'y establir; parce qu'on le quitta bien-tost pour celuy des Indes.

1639.

Sa situation.

Pour ce qui est du *Cabo Verde*, que Ptolomée appelle *Promontoriū Arsinarium*, & le met à dix degrez quarante minutes de deça la ligne, il est certain qu'il est à quatorze degrez vingt minutes, & s'estend entre les rivieres du *Zanaga* & de *Gambra* ou *Gambea*, que Ptolomée semble appeller *Durago* & *Stachiris*. On l'appelle aussi *Promontorium Hesperium*, pour estre fort avācé vers le west, & situé à l'opposite des Isles, que les anciens appelloient *Hesperides*, & on l'appelle *Cubo Verde* à cause des arbres, & de la verdure, dont il est revestu. Mais encore que Ptolomée die, que ces rivieres sont fort petites, & que leur source n'est presque point connuë, il est certain neantmoins qu'elles sortent de deux lacs, dont l'vn est appellée par Ptolomée les *Palus Chelonides*, & aujourd'huy le lac de *Goaga*, & l'autre de celuy de *Naba*. Les habitans croyent qu'elles tirent leur naissance du *Nil*; mais c'est à quoy il n'y a point d'apparēce. *Ptolomée* de son costé ne marque point leurs emboucheures, mais l'on a sceu certainement que la riviere de *Gambra*, qui coupe la Province de *Mandiga*, apres s'estre chargée des eaux de plusieurs autres rivieres qui arrosent cette Province, entre dans l'Ocean à la hauteur de treize degrez, trente minutes, & que celle de *Zanaga*, changeant plusieurs fois de nom, quoy que son cours ne soit pas si long, mais droit du Levant au Ponant, perd le sien à quinze degré & demy, où elle entre en la riviere de *Genij*, qui donne son nom au païs, que nous appellons aujourd'huy *Guinée*.

Description de Cabo Verde.

Emboucheure de la riviere de Gambra.

Et de Zanaga.

Les Tables de *Ptolomée* font juger qu'il ne connoissoit point

1639. du tout les peuples, qui demeurent entre ces deux rivieres; de sorte que pour en parler pertinemment, il faut voir les relations modernes; qui disent que les peuples, que l'on appelle *Budumeyes*, occupent la partie plus Orientale du païs, & s'estendent jusqu'au *Cabo Verde*. Les *Foules* & *Berbecines* sont logez plus avant dans le païs, sur la riviere de *Zanaga*, & plus vers le Nort que les *Ialofes*, dont les vns sont sujets aux *Foules*, & les autres aux *Budumeyes*. Ils appellent leur Roy *Breque*, & leur païs est vny, plat & marescageux, mais tres-fertile en bestail, en vin, en cotton, en yvoire, en gibier, & en chevaux, à cause des frequents debordements de la riviere. Ils n'ont ny or ny argent, mais quantité de fer, dont ils forgent toutes sortes d'instruments & d'outils. L'air y est fort bon & sain, bien que l'on y remarque fort peu de changement aux saisons. Les habitans de *Cabo Verde* passent pour gens de cœur, & ils ont appris des *Zenegois*, leurs voisins, l'adresse de manier les chevaux, aussi bien que le Paganisme dont ils font profession.

Les habitans de Cabo Verde.

Ils sont payens.

Ils ont cet avantage sur leurs voisins, que la Iustice y est mieux renduë aux particuliers, qu'ils procedent avec plus de prudence & de secret aux affaires publiques, qui regardent la grandeur & la conservation de l'Estat, & qu'ils distribuent fort également les peines & les recompenses. Le Prince, en composant son Conseil, a principalement égard à l'âge, & il donne les charges de judicature à ceux d'entr'eux qui ont le plus d'experience, & qui ont le plus de connoissance des affaires. Ceux-cy donnent tous les jours audiance aux parties, & jugent les procez sur le champ.

Leur façon de faire la guerre.

Nostre discipline militaire leur est entierement inconnuë; mais ils font la guerre d'vne façon qui merite bien que l'on en die vn mot. Tous ceux qui sont capables de porter les armes sont departis en plusieurs regiments, & logés en des quartiers destinés à cela, sous leurs Maistres de Camp, qu'ils appellent *Ingarafes*; de sorte que dés que l'occasiō se presente, l'on fait passes les ordres d'vn quartier à l'autre, & par ce moyen l'on met vne puissante armée sur pied en fort peu de jours, sans qu'il soit besoin de faire de nouvelles levées; parce que les places sont conservées aux fils des soldats, qui succedent à leurs peres, & ne coustent rien au Prince, que ce qu'il leur fait payer pour

leurs appointements, veu qu'ils apportent avec eux leurs vivres & leur bagage. 1639.

Les noms d'achapt & de vente ne sont pas encore connus parmy eux; parce que n'ayans point d'or ny d'argent monnoyé, ils troquent & eschangent tout, tant entr'eux qu'avec les estrangers. Leur plus grand commerce consiste à troquer des cuirs & des esclaves. Ils n'en ont point d'autres, que ceux qu'ils prennent à la guerre, laquelle estant bien souvent domestique & civile entr'eux, ils ne craignent point de s'en défaire pour en tirer du profit. Ils ont entr'eux quelque difference de nobles & de roturiers, & ils appellent les premiers *Sahibobos*, qui sont comme des Chevaliers, pour lesquels ils ont beaucoup de respect, mais pas tant que pour les grands, qu'ils appellent *Tenhalas*, & du corps desquels ils élisent leur Roy, pourveu qu'il ait trente ans accomplis.

Ils n'achettent & ne veudent rien, mais trocquent tout.

Leur Noblesse.

Le Royaume y est chetif.

Lors que les Portugais descouvrirent le païs des *Ialofes*, il y regnoit vn Prince fort puissant, nommé *Berbiran*, qui laissa en mourant trois fils; de deux divers mariages. Il eut de sa premiere femme *Cibitam* & *Camba*, & de la seconde, qui estoit veuve d'vn autre Prince, pere de *Beomi*, *Biran*, qui fut éleu Roy apres la mort du pere. Ses deux aisnés, jaloux de la grandeur de ce Prince, se declarerent si ouvertemẽt contre luy, que *Biran*, qui avoit tiré plusieurs preuves de l'affection & de la fidelité de *Beomi* son frere vterin, luy donna tant de part en ses bõnes graces, qu'il sembloit qu'il n'eust reservé pour luy que le seul nom de Roy. Mais cette faveur extraordinaire devint funeste à l'vn & à l'autre; car *Biran* fut tué par ses freres, & *Beomi*, qui voulut se servir de l'atrocité de ce fratricide, pour tascher de faire reüssir l'élection en sa faveur, prit les armes contre les deux freres. Il fit vne belle armée, mais il fut abandonné par ses amis, & contraint d'aller mendier du secours en Portugal. Le Roy Iean II. apres l'avoir fait instruire en la Religion Chrestienne, le fit baptiser avec toute sa famille, & le renvoya avec vne flotte considerable, sous la conduitte de *Pedro Vaz de Cugna*, auquel il donna ordre de bastir vn fort à l'embouchure de la riviere de *Zanaga*: dans le dessein qu'il avoit de penetrer plus avant dans l'Afrique, jusqu'à l'Empire du Prestre Iean, dont il n'avoit qu'vne connoissance bien confuse. Mais tout ce grand dessein avorta en son commen-

Estat du païs lors qu'il fut découvert.

1639. cement, par la lascheté de *Pedro Vaz*, lequel ayant plus d'esgard à sa commodité qu'à son honneur, fit demolir le fort qu'il venoit de bastir, & ne pouvant souffrir les justes reproches que *Beomi* luy en fit, il le tua de sa main; sans que le Roy en témoignast le moindre ressentiment.

Les Isles vertes. Les Isles que les Portugais appellent *as Ilhas Verdes*, & les Hollandois les *Isles au sel*, sont situées à l'opposition du *Cabo Verde*, & n'ont esté découvertes par les Portugais qu'en l'an 1472. Il y en a qui croyent que ce sont les *Gorgonides* de Ptolomée, mais je ne voudrois point asseurer, que ce grand homme, qui nous a laissé vne connoissance si confuse de cette coste d'Afrique, en ait eu aucune de ces Isles, dont la plus prochaine est éloignée de soixante-dix lieuës & la plus reculée de cent soixante lieuës du continent. Elle s'estendent depuis le quinziéme jusqu'au dix-neufiéme degré, & sont au nombre de dix; sçavoir *S. Iago*, *S. Antonio*, *Santa Lucia*, *San Vincente*, *S. Nicolas Ilhablanca*, *Ilha do sal*, *Ilha de Mayo*, *Ilha do Fogo* & *Ilha de Boa Vista*. Il y a beaucoup d'apparẽce, que les Portugais leur ont donné le nom general d'*Isles Vertes*, ou du Cap dont nous venõs de parler, ou de la verdure, qui nage sur l'eau en ces quartiers-là, & que les Portugais appellent *Sargasso*, à cause du rapport qu'elle a avec le cresson. La mer en est tellement couverte depuis le vingt jusqu'à trente-quatriéme degré, qu'il semble, qu'il y ait autant d'Isles flottantes, qui se presentent aux navires, pour leur boucher le passage. Et de fait cette herbe y est si époisse, qu'à moins d'vn vent vn peu renforcé l'on auroit de la peine à y passer; sans que neantmoins l'on puisse dire d'où peut venir cette verdure en cet endroit, où la mer n'a point de fonds, & cependant il n'y en a qu'en ces quartiers-là, à plus de cent cinquante lieues de la coste d'Afrique. Elles estoient toutes desertes & inhabitées lors que les Portugais les descouvrirent; mais aujourd'huy elles sont cultivées, & produisent quantité de ris, de mil, d'*abruin* ou bled de Turquie, des oranges, des citrons, des Bananas, des Annanas, des Ignanes, des Batatas, des melons, des citroüilles, des concombres, des figues & des raisins, deux fois l'an. Les Isles de *Mayo*, *do Sal* & *de Boa Vista* sont tellement peuplées de bestail, que l'on y en charge des vaisseaux entiers pour le Bresil. Les mesmes Isles donnent du sel en si grande quantité, que les Hollandois ont

Sargasso.

Elles estoient autrefois inhabitées.

pris

pris occasion de les nommer les *Isles au sel*. Les mesmes Portugais y ont porté des poules de Barbarie, des poules domestiques, des paons & des tourterelles, qui s'y sont tellement peuplées, qu'avec les perdrix, les cailles, les aloüettes & l'autre petit gibier que l'on y trouve, l'on y a dequoy faire grand' chere, & dequoy vivre à bon marché. L'on y voit entr'autres vne sorte d'oyseaux, que les Portugais appellent *Flamencos*; qui ont le corps blanc, & les aisles d'vn rouge vif, approchant de la couleur du feu, & sont aussi grands qu'vn cygne. Ils ont sur tout quantité de lapins, & la mer leur fournit tant de poissons, que l'on y voit en tout temps plusieurs vaisseaux Portugais, qui y vont à la pesche pour la provision du Bresil. C'est pourquoy elles sont fort bien situées, pour le rafraischissement des navires qui vont aux Indes; parce qu'en allant l'on peut aisément faire aiguade dans l'Isle de *Mayo*, & en venant en celle de *S. Antoine*, sans que les Portugais, qui y demeurent, le puissent empescher. 1639. Flamencos.

L'Isle de S. Iago est la capitale de toutes; parce que c'est-là où demeurent le Gouverneur & l'Archevesque, dont la Iurisdiction spirituelle ne s'estend pas seulement sur ces Isles; mais aussi sur tout ce que les Portugais possedent en la coste d'Afrique, jusqu'au *Cap de Bonne Esperance*. L'Isle de S. Iago.

Le quatriesme Novembre nous fismes avec vn vent de Nort-Est, vingt-quatre lieuës, tenans nostre route au Nort Nort-west, & nous-nous trouvâmes à seize degrez, vne minutte de latitude. Continuation du voyage.

Le 5. nous fismes avec le même vent trente & vne lieuë, à dix-sept degrez, vingt-sept minutes.

Le 6. nous fismes avec le mesme vent, & tenans la mesme route, trente-quatre lieuës, à dix-neuf degrez, vingt minutes.

Le 7. Novembre le vent continua au Nort-Est, & nous fismes trente-six lieuës. Ce n'est pas que le Manson continuast de nous favoriser à cette hauteur; mais il faut sçavoir que le vent de Nort-Est regne en ces quartiers-là tout du long de l'année, & porte les vaisseaux jusqu'au Tropique arctique.

Le 8. Novembre le vent se mit à l'Est-Nort-Est, & nous fit faire trente-deux lieuës, jusques à vingt-deux degrés, trente cinq minutes de latitude. Nous rencontrâmes icy quantité

1639. de *Sargasso*, que je trouvay en effet semblable au cresson, sinon que son verd tiroit vn peu plus sur le jaune, & qu'il avoit des grains comme les groseilles vertes. L'on dit que le vent les arrache des rochers de la coste des Indes Occidentales : mais c'est à quoy il y a d'autant moins d'apparence, que c'est le vent Nort-Est qui y regne toute l'année, ainsi que nous venons de dire.

Le 9. Novembre, le vent continua à l'Est Nort-Est, nous fismes trente-trois lieuës, tenans nostre route au Nort, & nous-nous trouvâmes à vingt-quatre degrez, trente minutes de latitude.

Le 10. nous fismes avec le mesme vent vingt-cinq lieues; tenans nostre route au Nort Nort-west, à vingt-cinq degrés, quarante minutes de latitude.

Le 11. Novembre le vent se mit à l'Est-Sud-Est, & en suitte au Sud, & vers le soir au Nort-west, avec vn grand calme; desorte que nous ne fismes ce jour-là que huit lieuës, châgeans nostre route du Nort au West: à vingt-six degrez, quarante minutes. Ce jour-là nous prîmes vn des poissons, que les Hollandois nomment *Haye*, qui sont fort communs dans les Indes, mais nos mariniers nous asseuroient, qu'ils n'en avoient jamais veu en cette mer là.

Le 12. Novembre nous fismes vingt & vne lieuë avec le vent de Nort-Est, & tinsmes nostre route au Nort-west.

Le 13. nous fismes vingt & vne lieuë avec le vent Nort Nort-Est, tenans nostre route au West Nort-west.

Le 14. le vent se renforça du Nort Nort-Est, & nous fit faire vingt-deux lieuës, tenans nostre route au West Nort-west.

Le 15. le vent se remit au Nort-Est, & nous fit faire vingt lieuës vers le Nort-west, à vingt-sept degrez, trente minutes de latitude.

Le 16. & 17. le vent de Nort-Est continuant, & nous nostre route au Nort-west, nous fismes en ces deux jours trente-deux lieuës.

Le 18. Novembre le vent se mit au Sud-Est, & nous fit faire vingt & vne lieuë au Nort-west, à vingt-neuf degrez, vingt minutes de latitude.

Le 19. le vent changea, tournant au Sud Sud-west, & nous amenant vne pluye, qui dura tout le jour, mais elle ne laissa

pas de nous faire faire trent-ſept lieuës, tenans noſtre ronte au Nort-Eſt. 1639.

Le 20. le vent ſe mit au Nort-weſt, & nous fit faire douze lieuës ſur la meſme route.

Le 21. le méme vent nous fit faire vingt-deux lieuës.

Le 22. le vent eſtant au weſt Sud-weſt nous fiſmes quarante-trois lieuës au Nort Nort-Eſt, à trente-cinq degrez vingt minutes de latitude.

Le 23. nous fiſmes avec le vent de Sud-weſt trente-quatre lieuës, à l'Eſt Nort eſt.

Le 24. Novembre nous fiſmes avec le même vent trente-cinq lieuës, ſur la méme route.

Le 25. le vent ſe mit au Nort-weſt, & nous fit faire trente-trois lieuës au Nort-Eſt, & nous trouvâmes à trente-huit degrez........ minutes de latitude.

Le 26. il fit vn grand calme, qui n'empeſcha point que nous ne fiſſions treize lieuës ce jour-là.

Le 27. le vent eſtant Eſt-Nort-Eſt nous fiſmes douze lieuës, tenans noſtre route à l'Eſt-Nort-Eſt, à trente-huit degrez quarante-huit minutes de latitude.

Le 28. le vent ſe remit au Sud Sud-Eſt, & nous fit faire vingt-ſept lieuës, tenans noſtre route à l'Eſt Sud-Eſt.

Le 29. Novembre, le vent eſtant Sud Sud-Eſt, nous-nous trouvâmes ſur le midy à trente-neuf degrez, trente minutes, nous vîmes les Iſles de *Corvo & de Flores*, que quelques-vns mettent au nombre des *Açores*, & nous fiſmes ce jour-là vingt-quatre lieuës, tenans noſtre route à l'Eſt Sud-Eſt.

Les Iſles de *Corvo* & de *Flores* ne ſont point du nombre de celles que les Eſpagnols appellent *Açores*, à cauſe du grand nombre d'eſperviers que l'on y trouva, lors qu'elles furent découvertes. Les Hollendois les appellent les *Iſles de Flandres*, parce que les premiers habitans de l'Iſle de *Fajal*, qui eſt vne des ſept *Açores*, eſtoient *Flamens*, c'eſt à dire ou natifs de la Comté de Flandres, ou de quelque autre Province des Païs-bas, où l'on parle Flamen, ou bas Alleman. La poſterité de ces Flamens y ſubſiſte encore, & conſerve entr'eux la façon de vivre de leur païs, & demeure ſur vne petite riviere, qui ſort des montagnes, laquelle les Portugais appellent à cauſe de cela *Ribera dos Flamencos*. Les Açores.

1639. L'Isle de Tercera.

Les sept Isles *Açores* sont *Tercera*, *S. Miguel*, *Santa Maria*, *San Iorges*, *Gratiosa*, *Pico* & *Fajal*. Celle de *Tercera* est la plus grande de toutes, ayant quinze ou seize lieuës de tour. Le païs est montagneux, & toute l'Isle est tellement ceinte de rochers qu'elle est presque inaccessible. Elle n'a point de havre que dans la ville d'*Angra*, qui est la capitale, non seulement de *Tercera*, mais aussi de toutes les autres Isles, & n'a point de rade, où les vaisseaux puissent demeurer en seureté. Le port de *Tercera* se forme en croissant entre deux promontoires, dont l'on pousse deux montagnes si avant dans la mer, qu'il semble qu'elles soient entierement détachées de l'Isle. On les appelle Bresil, & elles sont si hautes, que de là on découvre plus de douze ou quinze lieuës de mer. Les Gouverneurs des *Açores*, & l'Evesque de toutes ces Isles demeurent en la ville d'*Angra*, à trois lieuës de laquelle est celle que l'on appelle *Villa da Praya*, qui est fort bien bastie, mais fort mal peuplée, parce qu'il n'y a quasi point de commerce en ce lieu-là, à cause qu'il n'y a qu'vne plage, qui a donné le nom à la ville.

La ville d'Angra.

Celle d'*Angra* est ainsi nommée de la forme de son assiette, parce que les Portugais appellent ainsi la figure que fait la bouche quand elle est entr'ouverte, ou la Lune quand elle est nouvelle. Elle a deux forts, dont l'vn, qui est du costé des montagnes, luy sert de citadelle, & l'autre, que l'on appelle le chasteau de S. Sebastien, est basty sur l'vne des pointes qui ferme le port, lequel il defend de son artillerie. Sur l'autre pointe, laquelle est fourchuë, sont deux tours, d'où l'on donne le signal dés que l'on voit paroistre des vaisseaux en mer, ou du costé du Bresil, ou du costé de l'Europe.

Ces Isles appartiennent à la Couronne de Portugal; mais lors des derniers troubles de ce Royaume il y avoit garnison Castillane, sous le commandement de *D. Alvaro de Viveros*; sur lequel les Portugais prirent d'abord le Chasteau de S. Sebastien, mais il garda la Cittadelle, jusqu'à ce que la faim & la derniere necessité le contraignist de la rendre à composition le 6. May 1642. apres que le secours que l'on avoit fait partir de S. Lucar, de la Corogna & de Duinquerque, eust esté rendu inutile, en partie par la trahison des Portugais qui servoient dans la flotte, & en partie par la vigilance de ceux qui s'estoient saisis de toutes les avenuës de l'Isle.

Son terroir eſt fort bon, & ſes rochers meſmes donnent du vin, bien qu'ils ſoient ſi pointus par tout & en quelques endroits tellement eſcarpés, qu'il a dequoy s'eſtonner, de ce que le roc fait ſortir de ſes veines, qui ne ſont point couvertes de terre, le ſerment qui ne prend point dans les meilleures terres de la vallé. Il eſt vray que le vin n'y eſt pas fort excellent, & que ceux qui ont dequoy en avoir de meilleur, en font venir de Madere ou des Canaries, mais cela n'empeſche pas que l'on ne puiſſe dire, qu'à la reſerve du ſel & de l'huile, qu'on leur apporte de Portugal, cette Iſle n'a pas ſeulement le neceſſaire, mais auſſi le delicieux; puis qu'avec le bled, qui eſt capable de nourrir tous les habitans, ils ont des pommes, des poires, des citrous & des orenges, mais particulierement des peſches en tres-grande abondance, & de toutes les ſortes. Ils ont auſſi des ceriſes, des prunes, des noix & des chaſteignes, mais non point en ſi grande quantité que les autres fruits. Ils ne manquent point non plus de legumes, de choux, de raves, & de navets & d'autres herbes potageres. Ils y ont auſſi vn fruit qu'ils appellent *Batatas*, qui coule ſa racine ſous la premiere ſuperficie de la terre comme la vigne, & produit vn fruit, qui reſſemble à la rave, ſinon qu'il eſt beaucoup plus gros, y ayant telle racine qui peſe vne livre & davantage. On l'eſtime en Portugal; mais dans l'Iſle on le mépriſe, & on le laiſſe aux pauvres, qui l'aiment & qui en vivent la plus-part. Ils y ont auſſi vne certaine plante, qui croiſt juſqu'à la hauteur de cinq ou ſix pieds, & tient dans la terre à vne infinité de racines, auſſi deliées que les plus fins cheveux, & eſt plus jaune que le plus excellent or. Les habitans s'en ſervent au lieu de laine & de plumes, pour en remplir les licts & les matelats; mais ſi l'on ſe vouloit donner la peine de la filer, l'on en pourroit faire de bonnes eſtoffes.

1639.

Les fruits ſont bons.

Batatas.

Le bétail s'y eſt fort bien multiplié, auſſi-bien que la volaille, & tous les oyſeaux domeſtiques, que l'on y a apportés, & l'on y trouve quantité de cailles, & particulierement tant de ſerins, qu'il y a des habitans, qui ne s'occupent qu'à cette ſorte de commerce; mais il n'y a point de gibier ny de venaiſon, & ainſi point de chaſſe, où l'on ſe puiſſe divertir; bien qu'il y ait des foreſts que l'on pourroit peupler en fort peu de temps.

Les bleds que la terre y produit eſt fort bon, mais il n'eſt

Leur bled n'eſt point de garde.

1639. point de garde; jusques-là mesme que l'on est contraint de l'enterrer pour le conserver, jusqu'à la fin de l'année. C'est pourquoy il n'y a point de famille, qui n'ait vn puits en quelque endroits de la ville, dont l'ouverture est assez grande, pour donner entrée à vn homme, où ils serrent leur bled le seellent de la marque & du cachet du Maistre, & le laissent là jusqu'à Noël, & alors ils le font emporter chez eux, & le mettent dans des coffres de jonc, où il se conserve le reste de l'année; sans qu'il soit besoin de le remüer.

Les bœufs de Tercera sont beaux.

Il n'y a point de Province en toute l'Europe, où les bœufs soient si beaux & si puissants qu'en l'Isle de *Tercera*, & qui ayent la teste armée de si belles cornes, & avec cela ils sont si privés, qu'on leur donne à chacun son nom, comme l'on fait icy aux chiens, pour les faire approcher quand on les appelle.

Elle est sujette aux tremblements de terre.

A oüir le bruit, que les rochers font quand l'on y passe dessus, comme si l'on marchoit dans vne cave, il semble que cette Isle soit toute creuse: & il y a de l'apparence que l'air qui se rarefie en ses concavités, est cause des frequents tremblements de terre, auquel elle est sujette, aussi bien que la plusspart des autres Isles. Il fut si grand en celle-cy le 24. May 1614. qu'il renversa en la ville d'*Angra* vnze Eglises & neuf Chapelles, sans les maisons particulieres, & en la ville de *Praya* il fut si effroyable, qu'il n'y demeura quasi point de maison debout: & le 16. Iuin 1628. il y eut vn si horrible tremblement dans l'Isle de S. Michel, que proche de là la mer s'ouvrit, & fit sortir de son sein, en vn lieu, où il y avoit plus de cent cinquante toises d'eau, vne Isle qui avoit plus d'vne lieüe & demie de long, & plus de soixante toises de haut.

Vne Isle naist en vn moment.

Il y a aussi en ces deux Isles des endroits d'où il sort vne fumée soufreuse, qui marque qu'il y a du feu caché sous la terre, qui donne la chaleur aux fontaines d'eau boüillantes, que l'on y voit. Il y a vne fontaine à trois lieües d'*Angra*, qui petrifie le bois: dont l'on a vne preuve évidente en vn arbre, dont la racine est toute petrifiée du costé où l'eau la couvre, & de l'autre elle n'a point changé de nature. Il y a dans l'Isle de *Pico* d'vn certain bois appellé *Texio*, qui est aussi dur que le fer, & à la coupe il est plein d'ondes comme le camelot, & aussi rouge que l'escarlatte. Les cabinets que l'on fait de ce bois sont tellement estimés, que l'on garde le bois pour le Roy. Le bois de

Fontaine qui petrifie le bois.

Le cedre y est commun.

cedre y est si commun, que non seulement ils en font toutes sortes de meubles, mais ils en font aussi des chariots & des batteaux, & en font mesme du feu. 1639.

L'on n'y fait pas grand commerce : car à la reserve du pastel, dont l'on fait vne grande quantité en ces Isles, & dont les habitans font leur trafic, ils n'ont quasi point d'autres marchandises ; sinon quelques vivres qu'ils vendent aux navires qui vont aux Indes Orientales, & qui y prennent des raffraichissements en passant.

L'Isle de S. Michel.

L'Isle de *S. Michel*, dont nous venons de parler, est a vingt-sept ou vingt-huit lieuës, vers le Sud-Est de l'Isle de *Tercera*, & a plus de vingt lieuës de long, l'on appelle sa ville Capitale *Punta Delgada*, & son terroir est sans comparaison plus fertile que celuy de l'autre, & produit tant de bled, qu'elle en a de reste pour secourir ses voisins. Il s'y fait tous les ans plus de deux cens mille quintaux de pastel, dont l'on y fait vn grand trafic, bien qu'elle n'ait point de havre ny de rade où l'on se puisse mettre à couvert du vent.

L'Isle de Sainte Marie.

A douze lieuës vers le Sud de l'Isle de *S. Michel* est celle de *Sainte Marie*, qui a environ dix ou douze lieuës de tour, & ne produit rien que des vivres, & de la terre à potier, dont elle fait trafic dans les Isles voisines.

L'Isle de Gratiosa.

L'Isle de *Gratiosa* n'a que cinq ou six lieües de tour, & est située vers le Nort Nort-Est de l'Isle de *Tercera*, dont elle est éloignée de sept ou huit lieuës. La beauté de sa campagne, & les fruits qui y viennent en tres-grande abondance, luy ont donné le nom d'agreable.

L'Isle de Saint George.

L'Isle de *S. George* est à huit ou neuf lieuës vers le Nort-west de l'Isle de *Tercera*, & a douze lieuës de long, sur deux ou au plus trois de l'arge : Elle produit quantité de vivres, mais peu de pastel. Le païs est rude & plein de montagnes, qui donnent beaucoup de bois de cedre, dont les habitans font vn assez joly trafic avec les menuisiers de *Tercera*, où la pluspart des artisans se sont establis ; parce que c'est là où les navires abordent, & où ils debitent plus aisément leurs marchandises.

L'Isle de Fayal.

A 7. lieuës de l'Isle de *S. George* vers le west Sud-west est *l'Isle de Fayal*, qui a dix-sept ou dix-huit lieuës de tour, & est sãs doute la meilleure de toutes les *Açores*, apres celle de *Tercera* & de *S. Michel*. Le commerce du pastel y est assez bon, aussi bien que

1639. celuy des vivres & du poiſſon, dont l'on porte des Caravelles toutes chargées à l'Iſle de *Tercera*, où on les diſtribüe ſur les flottes, qui s'y viennent rafraiſchir. Sa ville capitale s'appelle *villa Deſta* & c'eſt là que demeurent ceux qui ſont Flamans d'origine, ainſi que nous avons dit cy-deſſus.

L'Iſle de Pico. L'Iſle de *Pico*, qui a ſon nom de la haute montagne qui eſt dans l'Iſle, que l'on appelle *Pico*, & que l'on tient eſtre auſſi haute que celle de la grande Canarie, dont nous parlerons preſentement, eſt à trois lieües au Sud-Eſt de l'Iſle de *Fayal*, à quatre vers le Sud-weſt de celle de *S. George*, & à douze lieües vers le West-Sud-weſt de l'Iſle de *Tercera*. Les habitans s'entretiennent de leur beſtail & du labourage, auquel la terre répond fort bien, comme y eſtant plus fertile qu'en aucune autre de ces ſept Iſles.

L'Iſle de Flores. *L'Iſle de Flores*, dont nous avons parlé cy-deſſus, & que nous découvrîmes le 29. Novembre, eſt à ſoixante-dix lieües de l'Iſle de *Tercera*, plus vers le weſt & ainſi tellement éloignée de ces Iſles, que l'on a tort de la mettre au nombre des *Arçores* où des *Iſles Flamandes*, auſſi bien que l'Iſle de *Corvo*, qui eſt éloignée de celle de *Flores* d'envirõ vne lieüe vers le Nort; bien que l'vne & l'autre reconnoiſſent auſſi la Couronne de Portugal, & celuy qui commande pour elle dans le *Tercera*. Celle de *Flores* a environ ſept lieües de tour, & donne quelque peu de paſtel.

La commodité des Açores. Les Portugais ſont d'autant plus jaloux de la conſervation de ces Iſles, qu'elles ſont tres-commodes pour la navigation des Indes Orientales & du Breſil, c'eſt pourquoy ils ne ſouffrent point que les eſtrangers faſſent le tour de l'Iſle de *Tercera*, qui ſert de citadelle à toutes les autres; qui n'ont point de port où les vaiſſeaux ſe puiſſent mettre à couvert, ny de place forte ou l'on puiſſe faire retraitte; de peur que l'on découvre la foibleſſe de l'Iſle, & des lieux où l'on pourroit faire deſcente. Devant que les Anglois ſe fuſſent rendus maiſtres de *la Jamayca*, leurs navires ſe tenoient le plus ſouvent entre, les *Açores* & l'Iſle de *Flores*, pour y attendre la flotte qui part tous les ans de la *Havana* pour l'Eſpagne.

L'air eſt fort ſubtil dans les Açores. L'air eſt fort ſain en toutes ces Iſles, mais ſi ſubtil qu'il mange le fer & les pierres en fort peu d'années; c'eſt pourquoy ils ſe ſervent ordinairement à leurs baſtimens de cailloux, qu'ils trouvent ſur le bord de la mer ſous l'eau parce qu'ils reſiſtent mieux à l'air.

La

Le vent estoit au Sud, & nous tenions nostre route au Nort-Est, laissant les Isles de *Flores* & *Corvo* vers l'Est, de sorte que nous les perdîmes bien-tost de veuë. 1639.

Mais devant que de cõtinuer nostre voyage, nous dirons icy vn mot en passaut des Isles de *Canarie*, qui sont situées sur la coste d'Afrique, proche le detroit de Gilbatar. Elles furent découvertes dés l'an 1342. Les Anciens les nõmoient *Insulæ Fortunatæ*, à cause de la bonté de l'air & de la fertilité de leur terroir. Elles sont au nombre de sept, sçavoir *Lanzarotta*, *Forteventura*, la *Grand' Canarie*, *Teneriffa*, *Gomera*, *Fierro & Palma*, & s'étendent quasi sur vne méme ligne du Levant au Ponant. Ceux qui disent que ceux qui les ont découvertes leur ont donné le nom de *Canaries*; parce qu'ils y trouverent beaucoup de chiens, se trompent. Car il est cettain que tant *Pline* & *Solin* que *Ptolomée* nomment *Canarie* vne des Isles fortunées, bien que les deux premiers donnent aux autres des noms biens differents de ceux que l'on trouve en *Ptolomée*: de sorte que l'on peut dire avec plus d'apparence, que la *Canarie* estant la plus grande de toutes les fortunées, elle a donné son nom à toutes les autres Isles; tout ainsi que celle de *Tercera* commuique le sien à toutes les *Açores*, & que la Province de Flandres donne son nom à tous les Païs-bas, & celle de Hollande à toutes les Provinces vnies.

Les Canaries.

Quant & par qui elles furent découvertes.

Environ l'an 1348. Louys Comte de Clermont, fils de *D. Alonso de la Cerda*, surnommé l'Exheredé, equippa vne flotte sur les costes de Catalogne, sous la protection d'Alfonse Roy d'Aragon, à dessein d'aller prendre possession des Isles Canaries, que le Pape luy avoit adjugées; à la charge qu'il feroit prescher l'Evangile aux barbares, dont ces Isles estoient alors habitées. Il ne s'embarqua point, à cause des guerres de France & de la bataille de Crecy, où il se trouva au service du Roy Philippe de Valois; mais cela n'empescha point que l'on n'en fist la conqueste en son nom, & que l'on ne l'appellast *l'Infans fortuné*. Sur la fin du mesme siecle les Basques & les Andaluzes ayant fait vn traitté entr'eux pour le partage de ces Isles qui avoient esté abandonnées depuis la mort de *D. Louys de la Cerée*; équipperẽt quelques vaisseaux, & surprirent l'Isle de *Lãçarotta*, d'où ils rapporterent tant de richesses, que le Roy de Castille eust dés ce temps-là entrepris la conqueste de ces Isles,

Louys d'Espagne Comte de Clermont les fait conquerir.

1639. s'il n'en euſt pas eſté empeſché par les guerres qu'il eut contre ſes voiſins. Quelque temps apres *Iean de Bretancourt*, Gentilhomme François, fit le voyage avec commiſſion de Henry III. Roy d'Eſpagne; à la charge qu'apres la conqueſte il reconnoiſtreroit la protection du Roy, & en feroit hommage à la Couronne de Caſtille. Il prit les cinq petites, mais les habitans des deux grandes ſe defendirent ſi bien, qu'il fut contraint de ſe contenter de ſes premieres conqueſtes. Le Roy de Caſtille, qui en eſtoit le Souverain, y envoya vn Eveſque, pour inſtruire les Inſulaires en la religion Chreſtienne, mais le nepveu de Bretancourt, qui avoit ſuccedé à ſon oncle, n'y voulant point ſouffrir d'autorité qui puſt faire ombrage à la ſienne, le voulut chaſſer de là, & en vint ſi avant, que le Roy fut contraint de ſe méler de leur different. Il y envoya vn nommé *Pedro Barba*, qui s'en rendit le Maiſtre pour luy, & les vendit en ſuitte à vn nommé *Peraça*, qui les donna en mariage à ſon gendre, nommé *Herrera*: Celuy-cy prit la qualité de Roy de Canarie; mais ne pouvant conquerir les deux grandes, il en vendit quatre à Ferdinand, Roy d'Aragon, ſurnommé le Catholique, & ſe reſerva l'Iſle de *Gomera*, avec la qualité de Comte. Le Roy Ferdinand qui fut le plus heureux de tous les Princes de ſon temps, y envoya vne flotte, & conquit auſſi les deux grandes Iſles pour la Couronne de Caſtille, à laquelle elles ſont demeurées depuis ce temps-là.

Vn Gentilhōme François en fait la conqueſte avec commiſſion du Roy de Caſtille.

Elles demeurẽt à la Couronne de Caſtile.

La grande Canarie a plus de neuf mille habitans, & entr'autres l'Eveſque, l'Inquiſition & le Conſeil, qui gouverne toutes les autres Iſles. L'on peut juger par l'excellence de ſon vin, qui eſt bien plus delicat que celuy d'Eſpagne, de la fertilité du païs, qui produit du bled, de l'orge, du miel, de la cire, des cannes de ſuccre, du formage & du paſtel en tres-grande abondance, & nourrit tant de beſtail; que le cuir que l'on y vend ne fait pas vne des moindres parties du commerce, que les habitans font, non ſeulement avec ceux de Sevilles & avec pluſieurs autres villes d'Eſpagne, mais auſſi avec les Anglois, Hollandois, Hambourgois & pluſieurs autres nations de l'Europe, & particulierement avec les Eſpagnols qui vont aux Indes Occidentales, qui y prennent la pluſpart de leurs raffraîchiſſemens.

L'Iſle de Teneriffe.

Dans l'Iſle de *Teneriffe*, eſt vne montagne, que l'on ap-

pelle *el Pico de Terraira*. C'est sans doute la plus haute montagne de tout le monde, puisque l'on n'y sçauroit monter en trois jours, & que pour y monter il faut choisir les mois de Iuillet & d'Aoust; parce que le reste de l'année elle est couverte de neige, quoy qu'il n'en tombe jamais en ces Isles. Elle est si haute qu'on la voit de soixante lieuës loin, & que de son sommet l'on découvre & l'on compte aisément toutes les autres Canaries; bien qu'il y en ait qui sont éloignées de plus de cinquante lieuës de celle-cy. 1639.

L'Isle de *Fierro* est aussi vne des plus considerables de toutes les *Canaries*, & j'estime qu'on luy a donné ce nom, parce que son terrain, pour ne donner pas vne seule goute d'eau fraische, semble estre de fer. Et de fait il n'y a ny riviere, ny ruisseau, ny puits, ny fontaine en toute l'Isle, sinon que vers le bord de la mer, il y a quelque puits, mais ils sont si éloignez de la ville, que les habitans ne s'en peuvent pas servir. Mais Dieu repare cette incommodité d'vne façon si extraordinaire, que l'on est contraint d'auoüer, qu'il donne en cela vne preuve bien évidente de sa bonté & de sa providence infinie. Car au milieu de l'Isle l'on voit vn arbre, qui est vnique en son espece, parce qu'il n'a point de rapport a ceux dont nous avons parlé en cette Relation, ny a aucun autre que nous connoissons en Europe. Ses feuilles sont longues & estroittes, & conservent leur verdure hiver & esté, & ses branches sont couvertes d'vne nuë, qui ne se dissipe jamais, & qui se resout en vne humidité, qui fait degoutter incessamment de ses fueilles vne eau fort claire, & en si grande quantité, que les cisternes, que l'on a fait au pied de l'arbre, pour la recevoir, ne se vuident jamais, & ont dequoy abbreuver les hommes & les bestes.

L'Isle de Fierro.

Arbre miraculeux.

L'on asseure qu'à cent lieuës des Canaries vers le west l'on voit quelquefois vne Isle, que l'on appelle *S. Borondon*, que l'on dit estre fort belle & fertile, & habitée par des Chrestiens sans que l'on puisse dire neantmoins quelle langue ils parlent, ny comment elle a esté peuplée. Mesmes les Espagnols des Canaries se sont souvent mis en devoir de chercher cette Isle; mais soit qu'elle se trouve toûjours couverte d'vn broüillard, qui empesche de la descouvrir, ou que le courant de l'eau soit si fort en cet endroit-là, que l'on ait de la peine à y aborder, il

Isle invisible.

1639. eſt certain que juſques icy elle ne ſubſiſte que dans l'opinion, dont la pluſpart des mariniers ſont preocupés, que certainement il y a vne Iſle en ces quartiers-là.

Continuation du voyage.

Le 30. Novembre le vent fut Sud Sud-Eſt, & nous fit faire trente & vne lieuë, au cours du Nort-Eſt, & nous trouvâmes ſur le midy quarante degrés trente minutes de latitude.

DECEMB.

Le premier jour de Decembre le meſme vent de Sud Sud-Eſt nous fit faire trente-ſept lieuës, & nous tinſmes noſtre route à l'Eſt-Nort-Eſt.

Le 2. de Decembre nous fiſmes avec le vend de Sud Sud-Eſt trente-quatre lieuës, continuans noſtre route à l'Eſt Nort-Eſt, & en prenant l'élevation nous trouvâmes quarante deux degrés dix minutes de latitude.

Le 3. le vent continuans Sud Sud-Eſt, nous fiſmes encore trente-quatre lieüës, tenant noſtre route au Nort-Eſt.

Le 4. le vent ſe mit au Nort-Eſt, & nous fit faire vingt-ſept lieües, tenans la route à l'Eſt-Nort-Eſt.

Le 5. le vent ſe mit au Sud-wed, & nous fit faire trente-quatre lieuës à la meſme route. Ce jour-là il y avoit juſtement vnze mois que nous flottions ſur la mer, car nous eſtions partis de *Suratta* le 5. Ianvier, quoy que noſtre voyage euſt eſté aſſez heureux depuis noſtre depart de l'Iſle de *Madagaſcar*.

Le 6. Decembre le meſme vent de Sud-weſt continua, & forma vn grand orage : mais dautant que nous avions le vent en poupe, nous ne laiſſaſmes pas de faire cinquante lieuës ce jour-là. Dés que l'on a gaigné les Açores l'on eſt aſſeuré d'avoir tout le long de l'année le vent de Weſt, qui vous conduit juſques en Angleterre, & ne ſe met quaſi jamais au Sud ou au Nort, bien qu'il varie quelquefois de quelque runs de l'vn & de l'autre coſté.

Le vent de weſt regne depuis les Açores juſques en Angleterre.

Le 7. le vent ſe remit au Nort-weſt, & nous fit faire trente-neuf lieuës, à l'Eſt-Nort-Eſt.

Le 8. le vent ſe remit au Sud-weſt & il ſe renforça en ſorte, que nous fiſmes ce jour-là quarante-ſept lieuës, à la meſme route.

Le 9. le vent ſe mit au Sud Sud-weſt, & nous fit faire trente-huit lieuës à l'Eſt-Nort-Eſt. Nous trouvâmes ce jour-là quarante neuf degrés treize minutes. Il faiſoit fort froid ce jour-là, & nous trouvâmes du fonds à ſoixante-huit toiſes, & le ſable

fort blanc. Sur le soir nous jettâmes encore la sonde, & vîmes vn peu de changement au sable, qui estoit plus jaune que celuy du matin, à cinquante-trois brasses d'eau. Le vent changea la nuit, & se mettant au Nort-Est, nous devint tout contraire, avec vn grand orage. 1639.

Le 10. Decembre sur le midy le vent se remit au Sud-west, & nous trouvâmes que nous avions fait vingt-deux lieües.

Le 11. au point du jour nous vîmes deux navires Anglois, & incontinent apres nous descouvrîmes à nostre gauche cette pointe de l'Angleterre qu'ils appellent *The landes end*, en la Province de Cornwal, comme qui diroit la fin de la terre: ce qui nous donna d'autant plus de joye, que nous y voyions la fin de nostre penible & dangereuse navigation. Le vent estoit contraire, c'est pourquoy nous allions à la bouline, afin de doubler la pointe. Nous ne laissâmes pas de faire ce jour-là vingt-six lieües. Ils descouvrent l'Angleterre.

Le 12. le vent contraire continuant, nous continuâmes aussi d'aller à la bouline. Nous vîmes ce jour-là encore vn vaisseau Anglois, mais nous n'en pusmes pas approcher.

Le 13. Le vent estant Sud-west & Sud Sud-west, nous tinsmes nostre route à l'Est-Sud-Est & à l'Est, avec vn run vers le Sud. Nous fismes ce jour-là soixante-quatre lieües, & nous-nous trouvâmes à quarante-neuf degrés de latitude. Apres cela nous changeâmes de route, la prenant à l'Est-Nort-Est, pour entrer dans la manche, ou canal, qui separe l'Angleterre de la France. L'on n'y trouve que cinquante toises d'eau, & mesme il n'y en a pas plus de quarante vers les côtes d'Angleterre. Entre dans la manche.

Le 14. nous vîmes deux navires Escossois & vn Duinquerquois, à la hauteur de *Pleymouth*, en la Proviuce que l'on appelle *Den shire* ou *Devons hire*. Nous-nous approchâmes d'assez prés, mais la mer faisoit tant de bruit, qu'il nous fut impossible de nous entendre.

Le 15. nous continuâmes nostre route à l'Est-Nort-Est avec le vent en poupe, & rencontrâmes trois navires Hollandois, qui alloient au Bresil. Il nous salüerent de leur Canon, & nous firent compliment sur nostre bon retour. Ce jour-là nous passâmes à la veüe de l'Isle de *Wight*, qui est à cinquante degrés, trente-six minutes de latitude, & à dix neuf degrés. L'Isle de wighe.

1639. & quatre minutes de longitude. Elle fait partje de la Comté de *Southampton*, & a environ vingt milles d'Angleterre de long sur douze de large. Elle a trois villes, dont la Capitale est *Nieuport*, trente-six Paroisses & six Chasteaux, fortifiés contre la descente que l'on y pourroit faire; bien que d'ailleurs elle soit assez difficile, à cause des bancs & des escueils, dont elle est ceintes de tous costés. Elles ne cede point en fertilité à aucune autre Province d'Angleterre, ayant quantité de bled, & nourrissant tant de bestail, qu'elle en fait part à ses voisins, particulierement de sa laine qui est la meilleure de tout le païs, apres celle de *Leicester* & de *Cottes Wold*.

Douer Arrivét en Duns.

Le 16. Decembre sur les dix-heures du matin nous passâmes à la veüe du *Chasteau de Dover*, & sur le midy nous arrivâmes à *Duns*. L'on peut nommer ce chasteau, qui est en la Comté de *Kent*, la clef ou plutost la porte d'Angleterre, pas tant à cause de son port, qui n'est pas fort bon en effet, que parce qu'elle luy sert comme de cittadelle, à la veüe de la France, avec laquelle les Anglois ont entretenu vne guerre continüée pendant plusieurs siecles. Nous moüillâmes aupres de trois vaisseaux de guerre du Roy, qui estoient à l'anchre à la mesme rade, & ainsi nous achevâmes nostre voyage, dans le douziesme mois apres nostre depart de *Suratta*.

Il y avoit à la mesme rade plus de cent autres navires à l'anchre, en attendant quelque changement de temps, qui estoit si rude, que de deux jours nous ne pusmes pas sortir de nostre bord. Le Lord Admiral, qui commandoit les navires du Roy, ne laissa pas d'y envoyer sa chaloupe, & de faire faire compliment au President sur le retour de soy voyage.

Le 19. le vent ayant tant soit peu cessé, l'Admiral envoya prier le President à disner. I'y fus en sa Compagnie, & eus bonne part à la civilité avec laquelle il le receut. I'avoüe que je fus surpris de voir sur la mer vne si prodigieuse quantité de vaisselle d'argent, & vne table chargée de tant de viandes, que je puis dire avec verité, que celle du Roy ne pouvoit pas estre mieux servie dans Londres, que celle de l'Admiral l'estoit dans son vaisseau. Nous-nous y trouvions si bien, qu'il cõmeçoit à faire nuit quand nous-nous retirâmes. Nostre navire n'estoit éloigné de celuy de l'Admiral que de la portée du mousquet, mais nous ne fusmes pas si-tost entrés en nostre barque, qu'il

Le President & Mandeslo pensent perir dans le port.

se leva vn orage, qui nous empescha de gagner nostre bord, & qui nous poussa en la pleine mer, les vagues remplissans à tous coups tellement nostre petit bastiment, que nous fusmes cõtraints de nous servir de nos chapeaux pour vuider l'eau. L'õ a pû voir en la suitte de cette Relation, que ce n'avoit pas esté, sans avoir couru plusieurs fois hazard de sa vie, que nous estiõs arrivés sur les costes d'Angleterre; mais il est certain que le peril où nous-nous trouvâmes alors, fut sans comparaison plus grand que tous les autres que nous avions courus; puisque nous croyons bien perir à la veuë de nostre Patrie, & faire n'aufrage dans le port où nous estions déja arrivés. Nous fûmes plus de quatre heures en ces angoisses, & enfin nous découvrimes vn petit vaisseau qui avoit perdu toutes ces anchres, à la reserve de la derniere, laquelle ne tenoit pas si bien, que le vent ne l'entrainast en la mer. Nous avions de l'eau jusqu'à la ceinture; mais cela ne nous empescha point de nous mettre tous à la rame, de sorte qu'avec vn dernier effort nous gaignasmes enfin ce bastiment. Nous n'y fûmes pas si tost entrés, que nous reconnûmes bien que nous n'y estions pas plus en seureté que dans le nostre; parce que l'anchre ne se pouvant pas empescher d'estre entraîné, nous avions grand sujet d'apprehender d'estre jettés sur vn certain banc, qui est vn des plus dangereux de toute cette coste. Et de fait, nous eussions eu de la peine à nous remettre de cette peur, si nous eussions esté en estat de pouvoir considerer le danger où nous estions; mais le froid que nous avions souffert, la grand chere que nous avions faite, l'eau salée que nous avions avalée dans nostre barque, & le mouvement violent & extraordinaire de ce petit vaisseau, nous mirent en si grand desordre, que nous estions plus de demy morts quand l'on nous ramena le lendemain à nostre navire, où nous fusmes receus comme des personnes resuscitées, puis que tous ceux qui avoient vû emporter nostre barque par la violence des vents, avoient creu nostre perte tellement inevitable, qu'ils avoient déja pleuré nostre mort.

1639.

Grand danger à la rade d'Angleterre.

Le 14. Decembre il se leva vne si horrible tempeste, qu'en cette rade, que l'on estime vne des plus seures & des meilleures du monde, il y eut vingt-quatre navires qui furent contraints de couper leurs masts. Nous-nous trouvasmes en la mesme necessité; pas tant à cause de la violence des vents, que

Autre tẽpeste.

1639. pour éviter la rencontre de deux vaisseaux de guerre, qui ne tenoient plus à leurs anchres, & qui sans cela alloient choquer & briser la nostre inévitablement,

Mandeslo arrive en Angleterre. A Cantorberry.

Le 26. Nous desbarquâmes, & mismes pied à terre en la Comté de *Kent*, & allasmes ce jour-là loger à *Cantorbery*, chez Madame *Willes*. I'y vis l'Eglise Cathedrale, qui est sans doute la plus belle de toute l'Angleterre, & peut-estre mise en parallelle avec les plus beaux bastiments du monde. L'on m'y monstra plusieurs tombeaux, entre lesquelles je remarqué principalement celuy d'*Edoüard le Noir*, fils du Roy *Edoüard* III. de *Henry* IV. *Roy d'Angleterre, de la Reine Ieanne sa femme* & d'*Odet de Chastillon*, frere de l'Admiral du mesme nom, lequel estant Cardinal changea de Religion, se maria & se retira en Angleterre. L'on me fit voir aussi le lieu où estoit autrefois le sepulchre de *Thomas* Beket, que l'on appelle communément *S. Thomas de Cantorbery*; lequel estant Archevesque de ce lieu là, & estant entré dans le Royaume contre les defenses expresses du Roy, qui ne le pouvoit point souffrir, à cause de l'opiniastreté avec laquelle il soustenoit les droits du Siege de Rome, au prejudice de ceux de la Couronne, bien qu'il ne fust obligé de sa fortune & de sa dignité qu'au Roy, ce Prince le fit tuer, ou permit au moins qu'on le tuast, dans son Eglise.

Thomas Beket Archevesque.

Son tombeau.

Ce tombeau estoit autrefois tout couvert de lames d'or, & tellement chargé de pierreries, que ce metail faisoit la moindre partie de ses richesses, quoy que la Chasse fust si pesante que huit hommes eurent de la peine à la soulever, lors que le Roy Henry VIII. fit démolir ce sepulchre en 1538; parce qu'il voulut abolir tout ce qui portoit des marques de l'autorité que les Papes avoient euë en cette Isle. Il y prit entr'autres le diamant que l'on appelloit le Royal de France, parce que Louys VII, Roy de France, l'avoit en l'an 1179. porté luy-mesme, avec vn vase d'or fort pesant, au sepulchre de cét Archevesque.

La Province de Kent.

La Province de *Kent* avoit ses Roys particuliers, lors que les Saxons, apres avoir conquis l'Angleterre, la partagerent entr'eux, & la Religion Chrestienne y fut preschée du tẽps de Gregoire le Grand Pape, par vn nommé Augustin, à qui l'on donne la qualité d'Apostre d'Angleterre. Elle a vers le Nort la *Tamise*, vers le Levant la mer, vers le midy la Province de *Sussex*, & le Canal,

le Canal, qui ſepare l'Angleterre de la France, & vers le Ponant la meſme Province de *Suſſex* & celle de *Surrey*, contenant en l'eſtenduë de cinquante milles de long & de vingt-ſix de large vn Archeveſché, vn Eveſché qui eſt celuy de *Rocheſter*, vingt-quatre villes, huit maiſons Royales, vingt-ſept chaſteaux, & vn tres-grand nombre de villages & de maiſons particulieres. La riviere de *Medway* la coupe par le milieu, & forme aupres de *Rocheſter* vne retraitte tres-commode pour les vaiſſeaux du Roy. Le païs y eſt fort bon, quoy qu'vn peu plus boſſu du coſté de la mer, que vers le *Surrey* & le *Suſſex*, 1639.

Le 17. Decembre nous arrivaſmes à *Graveſende*, qui eſt vne jolie ville ſur la riviere Tamiſe, laquelle ſepare en ce lieu là la Comté de *Kent* de la Province d'*Eſſex*: & c'eſt ce qui a donné le nom à la ville, parce que c'eſt là la fin de la Comté. Graveſende.

Le 28. nous arrivaſmes à Londres, où quelques deputés de la Compagnie des Indes Orientales attendoient le Preſident avec vn cortege de huit caroſſes, au lieu que l'on appelle *Blacwal*, à vne demy-lieuë de la ville. En cet abord je remarquay entr'autres la premiere rencontre du Preſident & de ſa femme, qu'il n'avoit point veuë depuis ſept ans. Il me la fit ſalüer à la mode du païs, & m'obligea à loger chez luy, & à prendre part à tous les honneurs qu'on luy fit à ſon arrivée. Arrive à Londres.

Dés le 30. Decembre je fus voir la maiſon de la Compagnie des Indes Orientales, & remerciay les Directeurs de toutes les civilités que le Preſident m'avoit faites. Ils voulurent que je me trouvaſſe le meſme jour au feſtin, qu'ils firent pour l'amour de luy, où nous fuſmes ſplendidement traittés.

Le lendemain & le premier jour de Ianvier nous fuſmes à d'autres feſtins, & le 2. Ianvier le Lord Maire, nous fit dire, que nous luy ferions plaiſir d'aller diſner avec luy. Il prit tant de plaiſir à l'entretien du Preſident, qu'il le preſſa d'y retourner le lendemain. Le Maire de Londres eſt obligé de tenir table; mais il conſideroit le Preſident comme ſon amy particulier, & comme il eſtoit homme d'eſprit, il voulut de ſon coſté fournir à la converſation, & nous dit entr'autres, qu'à l'occaſion des dangers ou nous nous eſtions veus en ce grand voyage, il nous vouloit bien faire voir, qu'ils ne pouvoient pas eſtre mis en cõparaiſon avec quelques autres, dont il nous vouloit entretenir. Qu'il ſçavoit qu'vn matelot Hollandois, ayant 1640. IANVIER. Le Maire de Londres. Entrepriſe har-

1640. estê condamné à la mort pour crime, l'on commüa sa peine, & il fut ordonné qu'il seroit laissé dans l'Isle de *Sainte Helene*, dont nous avons parlé cy-dessus. Ce miserable se representant l'horreur de cette solitude bien plus affreuse qu'elle n'estoit en effet, puis qu'elle n'avoit rien d'approchant de celle dont nous parlerons cy-apres, tomba dans vn desespoir, qui luy fit entreprendre la plus hardie action, dont l'on ayt jamais oüy parler. L'on avoit le mesme jour enterré dans la mesme Isle vn Officier du navire; de sorte que ce matelot s'avisa de deterrer le corps, de vuider la bierre, de faire vne espece de gouvernail du couvercle, & de se commettre à la mer en cét estrange équippage. Son bon-heur voulut que le calme fut si grand, que le navire demeura comme immobile à vne lieuë & demye de l'Isle; mais cela n'empescha point, que ses compagnons voyans flotter ce bastimēt sur les ondes, ne crussent voir vn spectre, & ne demeurassent interdits de la resolution de cét homme, qui avoit osé se mettre sur cét element en trois aix cloüés ensemble, qu'vne seule vague eust abismée, quoy qu'il ne fust pas asseuré d'estre receu de ceux qui venoient de le condamner à la mort. Et de fait, il fut mis en deliberation si on le recevroit, & il y en eut qui allerent à la rigueur, & qui voulurent faire executer leur sentence: mais on conclut enfin *in mitiorem*, & on le receut dans le bord, & il arriva en suitte en Hollande, & il y a vescu depuis en la ville de *Horn*, où il prenoit plaisir à raconter comment Dieu l'avoit miraculeusement sauvé de la mort, de la façon que nous venons de dire.

Hardiesse d'vn Matelot Hollādois.

Le Maire y adjousta, que si la solitude avoit jetté cét homme dans le desespoir, il s'estoit donné vne fausse allarme, puisque les Espagnols y laissent souvent leurs malades d'vne année à l'autre, pour se remettre des incommodités de la longue navigation, & qu'il sçavoit vn exemple, qui condamnoit bien l'heureuse temerité de cét homme, à qui la peur avoit fait faire ce que le plus determiné courage n'eust jamais voulu entreprendre. Qu'en l'an 1616. vn Flamen, nommé *Picman*, qui s'estoit fait connoistre en Angleterre & en Hollande, par l'industrie qu'il avoit de pescher dans la mer le canon des navires de la flotte Espagnole, qui eschoüerent sur les costes d'Irlande & d'Escosse en l'an 1588. venant de *Dronthem en No wegue*, avec vn vaisseau chargé de planches, fut surpris d'vn calme, dans

Exemple d'vne solitude affreuse.

lequel le courant de la mer le porta contre vn escueil, ou petite Isle, vers les extremités de l'Ecosse, où il couroit risque de échoüer. Pour éviter le naufrage, il fit entrer quelques-vns de ses matelots dans la chaloupe, & fit remorquer le navire. Ces gens, apres avoir destourné le vaisseau monterent sur cette roche, à dessein d'y chercher des œufs; mais ils n'y furant pas si-tost montés qu'ils virent paroistre de loin vn homme, qu'il leur fit croire qu'il y en avoit d'autres cachés, & qu'il s'y estoit retiré des pirates, qui pourroient suprẽdre leur navire; de sorte qu'ils se jetterent dans leur barque, & retournerent au navire. Mais le calme continuant, & le courant de la mer continuant de porter le vaisseau contre cette Isle, ils furent contraints de rentrer dans la barque, & de le remorquer encore. L'homme qu'ils y avoient veu, s'estoit cependant avancé vers le bord de l'Isle, & leur faisoit signe de la main, les conviant d'approcher, faisant connoistre qu'il estoit en peine, se jettant à genoux, & joignant les mains, les supplioit de le secourir. L'on en fit difficulté d'abord, mais en approchant de l'Isle, ils virent quelque chose qui ressembloit plutost à vn phantosme qu'à vne personne vivante; Vn corps nud, noir & velu, vn visage maigre & defait, & des yeux creus & égarés: ce qui les toucha tellement de compassion, qu'ils s'offrirent de le prendre dans la chaloupe: mais le roc estant si escarpé de ce costé-là qu'il estoit impossible d'y aborder, ils firent le tour de l'Isle, & trouverent de l'autre costé vne plage; qui facilita l'embarquement de ce miserable. Ils n'y virent rien du tout dans l'Isle, ny herbe ny arbre, ny aucune autre chose capable de faire subsister vn homme, ny mesme aucun couvert, sinon quelques restes d'vne barque, dont il avoit fait vne hutte, sous laquelle il se pouvoit coucher, & mettre à couvert de la pluye & de l'injure du temps. 1640.

Le Soleil estoit couché quand ils arriverent au navire, & aussi-tost il se leva vn vent qui les fit éloigner de l'Isle; ce qui leur fit croire, que ce qu'ils avoient mené n'estoit pas vn homme, puis qu'il n'en avoit point la figure; c'est pourquoy ils voulurent sçavoir de luy qui il estoit, & cõment il estoit arrivé en ce lieu inhabité & inhabitable. Il respondit qu'il estoit Anglois, & qu'il y avoit environ vn an, que voulant passer avec la barque ordinaire, d'Angleterre à Dublin en Irlande, ils fu-

1640. rent pris par vn pirate François, lequel se voyant pressé par vne tempeste, qui y survint quasi aussi-tost, d'abandonner la barque, nous laissa à la mercy des vagues, qui nous pousserent entre l'Irlande & l'Escosse jusques en la pleine mer, en danger de nous perdre a tous moments ; comme nous fismes en effet. Car la barque s'estant brisée contre la roche, où vous m'avez pris, je me sauvay avec vn de mes camarades, en vn estat où nous estions bien plus mal-heureux, que si la mer en nous engloutissant, nous eust delivrées de la derniere necessité, en laquelle nous-nous trouvions, faute de manger & de boire.

Nous-nous servîmes de quelques aix de nostre barque, & nous en fismes la hutte que vous avez veuë, & nous prenions quelque mouettes, que nous mettions seicher au vent & au Soleil, & les mangions ainsi toutes creuës. Nous trouvions aussi dans les crevasses du roc sur le bord de la mer des œufs, & avions ainsi dequoy subsister, autant qu'il faloit pour ne pas mourir de faim : mais ce qui nous incommodoit le plus c'estoit la soif; parce que ce lieu n'ayant point d'autre eau fraiche que celle que la pluye laissoit çà & là dans les fosse, que le temps avoit faites dans le roc, nous n'en avions pas tousiours, parce que le roc estāt petit & bas, la mer n'estoit jamais esmeuë que les vagues ne passassent par dessus l'Isle, & ne remplissent les fosses d'eau salée. Nous vesquîmes en cet estat-là six sepmaines, nous consolans l'vn l'autre, & trouvans quelque soulagement en nostre misere commune jusqu'à ce que me voyant seul, elle commença à me devenir insuportable. Car vn jour à mon réveil ne trouvant plus mon camarade, vne si profonde tristesse me saisit, que je fus sur le point de me precipiter, pour me delivrer pour vne bonne fois de l'affliction, dont je n'avois senty que la moitié, pendant que j'avois vn amy qui la partageoit avec moy. Ie ne puis pas dire comment il s'est perdu; si le desespoir l'a porté à cette extremité, ou s'il s'est levé la nuit en resvant, & s'il est ainsi tombé dans la mer ; mais mon opinion est qu'il y est tombé par mesgarde en voulant chercher des œufs dans les crevaces du rocher, qui comme vous avez veu, est fort escarpé de ce costé-là ; parce que n'ayant point remarqué d'égarement en son esprit, ny de foiblesse en sa resolution, je ne sçaurois me persuader qu'il se soit jetté en vn moment dans le desespoir, contre lequel il

avoit accouſtumé de ſe munir par des prieres continuelles & tres-ardantes. Ie redoublay la vehemence des miennes, dans le beſoin que j'avois d'eſtre extraordinairement fortifié dans l'eſtat où je me trouvay; non ſeulement par cette ſolitude effroyable, mais auſſi par la derniere neceſſité qui me menaçoit de la plus cruelle mort de toutes, me faiſant apprehender de mourir de faim. I'avois perdû avec mon camarade le couſteau dont nous-nous ſervions à tuer les chiens marins, & les mouettes dont nous vivions : de ſorte que n'en pouvants plus tuer, je ne ſçavois plus à quoy me reſoudre, quand je m'aviſay d'arracher vn gros clou des aix de ma hutte, & de l'aiguiſer ſi bien ſur la roche, qu'il me ſervit de couſteau. La meſme neceſſité me donna vne autre invention, qui me fit ſubſiſter l'hiver paſſé, pendant lequel j'ay ſouffert les dernieres miſeres. Car voyant ma roche, & ma hutte meſme, tellement couverte de neige, qu'il m'eſtoit impoſſible d'aller à ma chaſſe ordinaire, je paſſay vn petit baſton entre les fentes de ma hutte & l'amorçant d'vn peu de lard de chien marin, j'attiray par ce moyen quelquee mouettes, que je prenois de la main de deſſous la neige, & ne trouvois par ce moyen dequoy ne mourir point de faim. I'ay veſcu en cet eſtat & en cette ſolitude plus d'onze mois, & eſtois reſolu d'y achever ma vie, quand Dieu vous a fait aborder icy, pour me tirer de la plus grande miſere en laquelle jamais homme s'eſt trouvé. Le matelot ayant achevé ce diſcours, le Patron du navire le fit traitter. & nourrir en ſorte, que dans fort peu de jours on le vit fort bien remis. Il le mit à terre à Derrey en Irlande, & le vit encore depuis à Dublin, où ceux qui ſçeurent ce qu'il luy eſtoit arrivé, l'aſſiſterent d'aumoſnes, & luy donnerent le moyen de retourner en Angleterre. 1640.

Le Maire, qui eſtoit homme grave, nous fit avoüer qu'en tout ce que nous avions ſouffert il n'y avoit rien d'extraordinaire, & que les grands voyages ne ſe font jamais ſans danger & ſans incommodité. Il nous fit conſiderer que de la façon que l'on baſtit aujourd'huy les navires, & veu la parfaite connoiſſance que l'on a de la route que l'on prend pour les Indes, des vents qui y regnent, & les endroits que l'on doit éviter, il n'y a pas plus de peril en cette longue navigation, qu'aux voyages que l'on ne perd point de veuë ce que les mariniers apprehen-

1640. dent le plus : mais qu'à ce propos il vouloit bien nous raconter ce qui estoit arrivé depuis peu de jours en vne navigation, où nous serions contraints de n'admirer pas moins l'estrange resolutiõ de deux hommes, que la bonté de Dieu, qui les avoit sauvés contre toutes les apparences de ce qui en devoit arriver. Que quatre esclaves Chrestiens se trouvans dans le navire d'vn pirate d'Alger, resolurent de se sauver dans vne barque, que l'vn d'eux, qui estoit Charpentier, entreprit de bastir. Et de fait dés ce temps-là le Charpẽtier commença à travailler à des tringues, à des chevilles & aux autres pieces necessaires pour la liaison des aix dont cette barque devoit estre composée. Le Capitaine Turc le voyant continuellement occupé à cet exercice, luy demanda vn jour, ce qu'il faisoit, & se contanta de la réponse que l'autre luy fit, qu'il travailloit pour fuïr l'oysiveté, afin d'avoir dequoy reparer la chaloupe, quand il seroit besoin. L'heure estant prise entr'eux, pour l'execution de leur resolution, ils destacherent à l'entrée de la nuit cinq aix de la chambre aux vivres, dont ils en employerent deux pour le fonds du batteau, deux autres pour les bords, & le cinquiéme pour en faire la prouë & la poupe, & en firent ainsi vn bâtiment qui ressembloit plutost à vne maye qu'à vne barque. Leur paillasse leur servit d'estoupes, & ayant bien poissé la barque ils la mirent dans l'eau : mais quand ils s'y voulurent embarquer, ils trouverent que deux hommes la chargeoient. tellement, qu'estant en danger d'aller à fonds, des quatre qu'ils estoient, il y en eut deux qui desisterent d'vne entreprise, où ils trouvoient bien plus de peril qu'à demeurer encore quelque temps entre les mains des Turcs, & il n'y en eut que deux, dont l'vn estoit Anglois & l'autre Hollandois, qui s'y voulurent hazarder. Ils n'avoient point d'autres agrés, que deux rames & vn petit voile, ny autres vivres qu'vn peu de pain & d'eau fraische, & se mirent ainsi en mer, sans boussole & sans astrolabe : de sorte que se trouvans dés le premier jour surpris d'vne tempeste, qui remplissoit leur bateau à tous coups de mer, ils furent contraints de se laisser aller au gré du vent, sans tenir aucune route. Ils estoient continuellement occupés à wider l'eau, la mer avoit destrempé leur pain, & ils alloient succomber au travail, parce qu'ils n'avoient pas le loisir de dormir, quand ils furent jettés sur les costes de Bar-

Estrange resolution de deux Esclaves.

barie. Ils y trouverent vn peu de bois, qu'ils employerent à donner vn peu plus de bord à leur barqne, mais ils faillirent d'y estre surpris & tués par les Maures, & eurent de la peine à se remetre en mer. Ce qui les travailloit le plus c'estoit la soif; mais ils trouverent moyen de s'en soulager par le sang de quelques tortues qu'ils pescherent, & enfin apres vn navigation de dix jours, ils arriverent sur les costes d'Espagne, au *Cap de S. Martin*, entre Alicante & Valentia. Ceux du païs les voyans de loin envoyerent vne barque au devant d'eux, leur porterent du vin & du pain, les traitterent fort civilement, & leur donnerent le moyen de passer en Angleterre. 1640.

Le jour des Roys je vis le Roy d'Angleterre toucher les malades d'escroüelles en l'Eglise de *Vestmunster*. Cette maladie, qui paroist ordinairement à la gorge, quasi comme les goitres, que l'on voit en quelques endroits des Alpes, n'est pas si commune en Angleterre qu'en Espagne, mais ceux qui en sont incommodez, & qui ne trouvent point de soulagement aux remedes ordinaires, se font toucher par le Roy; dans l'opinion qu'ils ont, qu'il a la vertu de les guerir. Les François disent que les Rois d'Angleterre ne se sont advisés de toucher les malades, que depuis qu'ils ont augmenté leurs tiltres & leurs armes de ceux de France; mais qu'en effet il n'y a que leur Roy, qui puisse guerir ces malades: encore que les Anglois soustiennent que c'est depuis le temps d'Edoüard, à qui ils donnent la qualité de Saint, que leurs Rois sont en possession de cét avantage, & qu'ils l'ont cõme Roy d'Angleterre. Ils se mettoient à genoux devant le Roy, qui les touchoit des deux mains, pendant que trois Evesques, qui estoient à genoux aupres de luy, recitoient certaines prieres accommodées au sujet de cette ceremonie.

Le Roy d'Angleterre touche les malades.

Apres qu'elle fut achevée le Comte de Strafford me presenta au Roy, qui me fit la grace de souffrir que je luy baisasse la main. Le lendemain je receus la mesme grace de la Reine, par le moyen du mesme Comte, qui me faisoit tous les jours mille civilitez, & m'obligeoit en toutes les rencontres. Depuis ce temps-là je me trouvois souvent à la Cour, où leurs Majestés vouloient que j'eusse l'honneur de les entretenir quelquesfois des particularitez de mon voyage, & sur tout de ce que j'avois veu en Perse & en Moscovie.

Le sieur de Mandelslo fait la reverence au Roy d'Angleterre.

Ie demeuray à Londres prés de trois mois; tant pour me re-

Demeure trois mois à Lõdres.

1640. mettre des fatigues de ce grand voyage, & pour apprendre l'Estat de la Cour d'Angleterre, que pour attendre l'argent que mon Prince me faisoit tenir, afin d'avoir dequoy reconnoistre en quelque façon les obligations que j'avois à ceux, qui avoient eu tant de bonté pour moy, depuis le jour que j'arrivay à *Surata* jusqu'a ce temps-là, & de quoy me mettre en équippage pour achever mon voyage. Le soin que le President avoit de moy, & les habitudes que je faisois à la Cour, m'empeschoient de m'enuyer; mais voulant profiter du sejour que j'estois obligé de faire à Londres, j'employois vne partie de mon temps à voir les bastiments publics & particuliers de cette grande ville, & les maisons Royales, qui sont dans le voisinage, & entr'autres celles *d'Enfield*, de *Hanworth*, de *Witehall*, de *S. Iames*, de *Thiebauld*, de *Hamtoucourt*.

Cette dernier a esté bastie dés les fondements par le Cardinal de *Wolsay*: lequel voyant que dans tout le Royaume, n'y avoit point de maison Royale, qui peust entrer en comparaison avec celle-cy, ou apprehendant d'attirer sur luy l'envie de tous les grands, qui ne s'estoient déja que trop declarés contre luy, il voulut faire croire, qu'il ne l'avoit bastie que pour le Roy, la fit meubler des plus riches estoffes, qu'il peust trouver en Italie, & en fit present, à Henry VIII.

Elle est située sur le bord de la Tamise, & paroist extremement. Apres avoir passé la premiere cour, l'on entre dãs vne autre, qui est pavée de pierres de taille, & l'on y voit au milieu vne belle fontaine de marbre, accõpagnée de plusieurs pilliers, qui soustiennent plusieurs statuës dorées & les armes du Roy, avec leurs supports, qui sont vn Lion & vn dragon. Au dessus de là porte qui donne dans le corps de logis, l'on void vne belle horloge, qui marque avec les heures, le cours du Soleil par le zodiaque, & celuy de la Lune dans sa sphere. Toutes les chambres estoient tapissées de velours, ou de brocard, ou des plus belles tapisseries de l'Europe; entre lesquelles l'on admiroit les tentures qui representoient l'histoire d'Agar, & le sacrifice d'Abraham, dont toute la draperie estoit rehaussée d'or & de soy: mais plus que toutes les autres l'histoire de Tobias, & particulierement celle de la creation du monde. Celle-cy estoit fort ancienne, mais pour le moins aussi riche, & sans comparaison mieux designée que les autres: sinon que l'on y

avoit

avoit representé par tout la Trinité sous la figure de trois per- 1640.
sonnes, qui estoient vestuës pontificalement, en Evesques, ayant la Couronne sur la teste & le sceptre à la main. Il n'y avoit point de chambre où l'on ne trouvast, sous vn riche daiz de brocard ou de velours avec des crespines d'or & d'argent, vne chaize de la mesme estoffe, & vn lict de neuf pieds en quarré, des plus riches que l'on puisse voir.

L'on monstre dans vne autre chambre, que l'on appelle la chambre de Paradis, vn thresor presque inestimable de meubles & d'habits Royaux. Le jardin y est fort beau, & fort bien entretenu.

La maison de Thiebault a esté bastie par *Guillaume Cecill, Ba-* Thiebault.
ron de Burgley, grand tresorier d'Angleterre, lequel en fit present à la Reine Elisabet, qui luy avoit fait sa fortune, & qui luy avoit donné le moyen d'élever ce beau bastiment à deux milles de la ville, dans vne grande plaine, composée de bois & de prairies. Il est fait de briques, & son architecture est moderne, ayant aux quatre coins vne tour, & à l'entrée deux grandes cours. L'on y void dans vne grande gallerie toutes les Provinces du Royaume, avec leurs villes, chasteaux, villages, forests, rivieres, montagnes & vallées, peintes à l'huile, & en chasque Province vn arbre ayant ses branches chargées des armes des Seigneurs & des Gentils-hommes du lieu. Dans vne autre gallerie estoient les portraits de la Reine Elisabeth, & de plusieurs autres Reines d'Angleterre, de Iean Frideric Electeur de Saxe, de l'Admiral de Chastillon, qui fut tué à Paris en l'an 1572. du Cardinal de Chastillon & de Monsieur d'Andelot ses freres, de leur grandeur. Les portraits de tous les Empereurs Turcs. Les travaux d'Hercule en sept tableaux. Item dans vne autre gallerie les portraits de Iules Cesar & d'Auguste Empereurs, de D. Iean d'Austriche, qui gagna la bataille de Lepante, & qui fut Gouverneur des païs bas, où il mourut: De Louis Prince de Condé, d'Alexandre Duc de Parme, des Comtes d'Egmont & de Horn, qui furent executés à Bruxelles en l'an 1568. & au dessus estoient les principales villes du monde. Au bout de la gallerie estoit vn petit cabinet lambrissé & peint, au milieu du quel estoit vne petite table, que l'on avoit envoyée de Constantinople, peinte de roses & de toutes sortes de fleurs d'or. Toutes les chambres

1640. estoient meublées de riches tapisseries, dont la plus part representoient les actions des Romains.

Dans vn portique, par lequel on sort du corps du logis, pour entrer dans le jardin, l'on voit les armes du Tresorier & de sa femme, qui se font décendre des anciens Rois d'Angleterre, auec plusieurs inscriptions, & au dessus estoient les statuës de plusieurs Rois d'Angleterre.

Le jardin est carré & fort grand, ayant toutes ses murailles reuestuë de filaria, & au milieu vn tres-beau jet d'au. Le parterre est accompagné de plusieurs belles allées, dont les vnes sont en espaliers, ou en berceaux, & les autres sont d'ormes, de tillots & d'autres arbes; au bout desquelles est vne petite eminence que l'on appelle la montagne de Venus, au milieu d'vn labyrinthe, qui forme vn des plus beaux lieux du monde.

Ie vis aussi le chasteau de *Winsor*, qui est vne maison Royale, que le Roy Guillaume le Conquerant a bastie sur le bord de la Tamise, sur vne eminence, qui s'esleve petit à petit au milieu d'vne grande plaine, à vingt milles de la ville de Londres. Son bastiment est à l'antique, & a quelque rapport à celuy du chasteau de Douvre, mais la campagne voisine est si belle, que ce sejour est sans doute vn des plus agreables de toute l'Angleterre. L'on y voit en la premiere cour l'Eglise, dediée à la Vierge & à S. Georges, accompagnée d'vn cloistre pour la commodité du Chapitre, qui est composé d'vn Doyen & de douze Chanoines, & pour le logement de douze soldats estropiés, qui sont obligez de se trouver au service, & de prier Dieu pour la prosperité des Chevaliers de l'Ordre de la Iarretiere. Car le Roy Edoüard III. qui estoit né en cette maison, en instituant cét Ordre, pour l'amour de Ieanne, Comtesse de Sarisberry, a voulu que les Chevaliers y tinssent leur chapitre, & que personne n'y pourroit estre admis, s'il n'avoit receu le manteau & la jarretiere dans la Chapelle destinée à cela, sans vne dispence particuliere du chef de l'Ordre. Ce qui a esté si religieusement observé, que mesmes l'Empereur Charles V. estant allé en Angleterre en l'an 1522. voir le Roy Henry VIII. se rendit à *Winsor*, où il receut l'Ordre de la Iarretiere des mains du Roy; avec lequel il traitta vne alliance offensive & defensive contre la France.

Vvindsor.

Ou se tient le chapitre de l'Ordre de la Iarretiere.

I'y vis sous vn mesme toict les sepulchres des Rois Edoüard IV. & de Henry VI. lesquels estant chefs des maisons de Lancaster & de Yorck n'avoient pû trouver l'Angleterre assez grande pour contenter leur ambition, & reposent neantmoins aujourd'huy dans vne mesme Eglise. Le Cardinal de Wolsay y avoit fait commencer le tombeau du Roy Henry VIII. son bien faicteur, qui y est enterré, mais ayant fait commencer cet ouvrage sur le declin de sa fortune, en sorte qu'il n'eut pas le loisir de l'achever, les trois enfans de ce Prince, qui ont regné successivement les vns apres les autres, apres luy n'ont pas osé faire achever ce superbe Mausolée, qu'vn particulier avoit entrepris à ses despens. 1640.

Le sepulchre du Roy Henry VIII.

Pour ce qui est de la ville de Londres, elle est située en la Province de *Middelsix*, à cinquante & vn degré, quarante-cinq minutes de latitude, & à vingt degrés trente-neuf minutes de longitude, sur la rive gauche de la Tamise, s'estendant le long de la riviere, à environ dix huit lieuës de la mer, comme Amsterdam, Lisbonne, Seville, Roüen, Bourdeaux, Hambourg, & plusieurs autres villes des plus marchandes de l'Europe. C'est la Capitale de tout le Royaume, & vne des plus belles villes du monde. L'on dit que Constantin le Grand la ceignit de murailles, mais aujourd'huy il n'en reste rien du tout, non plus que de ses autres anciens bastiments; si ce n'est que l'on weille dire que les Eglises de Westmunster & de S. Paul ont esté autrefois dediées à Apollon & à Diane: mais c'est à quoy il n'y a point d'apparence du tout; veu qu'à voir seulement la forme de leur Architecture, il faut avoüer, qu'elle est moderne, & que ces Eglises n'ont esté basties, que depuis l'establissement du Christianisme en Angleterre.

Description de la ville de Londres.

Celle de westmunster avoit esté bastie à l'honneur de S. Pierre, en vn lieu qui estoit autrefois éloigné de plus d'vne demy lieuë de l'extremité des fauxbourgs de Lõdres, & faisoit vne ville particuliere: comme encore aujourd'huy elle a son Magistrat indepẽdant de celuy de Londres, & ses Privileges particuliers dont elle joüit. L'Eglise que l'on y voit aujourd'huy est l'ouvrage de Henry III. & depuis ce temps-là les Rois d'Angleterre y reçoivent les premiers honneurs de leur regne, & les derniers de leur vie; le sacre & la sepulture. En l'an 1567. le Roy Henry VIII. l'augmenta d'vne chapelle Royale, qui fait la plus

L'Eglise de westmunster.

La Chapelle Royale.

1640. belle partie de l'Eglise, & qui peut estre mis au nombre des plus beaux bastimens de l'Europe. L'on y voit vis à vis de la porte, au milieu d'vne balustrade de cuivre, son tombeau & celuy de la Reine *Elisabeth* sa femme, qui estoit fille d'Edoüard IV. & sœur d'Edoüard VI. à la main droite contre la muraille au fonds du bastiment, celuy du Duc de Richemont & de Lenox avec sa femme, & en suitte en tirant vers la porte de la Chapelle celuy de Marguerite Comtesse de Richemont & de Derby, mere du Roy Henry VII. de pierre de Touche, avec son effigie de bronze doré, de *Marguerite* Comtesse de Lenox, ayeule du Roy Iacques, avec cette inscription.

MEMORIÆ SACRVM

Margarethæ Dowglassiæ, Matthæi Stuarti Levonosiæ Comitis vexori : Henrici VII. Anglih Regis, ex filia Nepti, potentissimis Regibus cognatione conjunctissimæ, Iacobi VI. Scotorum Regis aviæ, Matronæ sanctissimis Moribus, & invicta animi patientia incomparabili.

A costé gauche, vis à vis du tombeau de Henry VII. Il y a vne Chapelle, en laquelle sont les tombeaux de la Reine *Marie*, & de la Reine *Elisabeth* sa sœur : celuy de deux Princesses d'Angleterre, *Marie* & *Sophie*, filles du Roy Iacques, de Henry Prince de Walles, son fils aisné, & en suitte celuy de George Villiers Duc de Buckingham, Favory des deux derniers Rois d'Angleterre, & celuy d'Anne de Cleves femme du Roy Henry VIII. A celuy de la Reine *Marie* l'on voit cette inscription.

Epitaphe de la Reine Marie d'Angleterre.

Maria Angliæ, Franciæ, & Hiberniæ Regina, filia Henry Octavi, ex Katharina Ferdinandi, Hispaniarum Regis filia, successit fratri Eduardo 1553. Romanorum religionem, quam pater & frater profligarant, restituit. Philipo Hispaniarum Rei nupsit, & cum regnasset annos V. ex vivis excessit 1558.

Le tombeau de la Reine *Elisabeth* est bien plus beau, & est sous vne voute soustenuë par quatre pilliers de marbre, qui répondent aux quatre coins du tombeau, qui est de marbre noir, sur lequel est l'effigie de la Reine, de bronze doré au naturel, estant revestuë de ses habits Royaux, ayant la Couronne sur la teste & tenant le sceptre & le monde en la main : avec cet épitaphe.

Epitaphe de la Reine Elisabeth.

Elisabetha Angliæ, Francia & Hiberniæ Regina : filia Henrici

VIII. Angliæ Regis ex secunda vxore Anna Bolenia, Marie Sorori 1640.
1558. successit. Princeps potentissima, Clarissimis Maximisque Regibus, in omni virtuti laude comparanda. Qua cum 44. annos, quatuo menses & dies octo summâ gloriâ, exterorum admiratione, suorumque amore ita regnasset, vt matrem potius quam Dominam Anglia agnoverit, piâ ac placidâ morte, maximo subditorum desiderio & dolore animam, Christo reddidit. Die 23. Martij 1602.

MEMORIÆ SACRVM.

Religione ad primævam sinceritatem restaurata: Pace fundata: moneta ad justam Valorem redacta; Rebellione domestica vindicata: Gallia malis intestinis præcipiti sublevata: Belgio sustentato: Hispanica classe profligata, Hebernia, pulsis Hispanis, & rebellibus ad deditionem coactis, pacata: Reditibus vtriusque academiæ, lege annonaria plurimùm adauctis. Tota denique Anglia ditata, prudentissimèque annos quadraginta quinque administrata, Elisabetha Regida, victrix, triumphatrix, pietatis studiosissima, felicissima, placida morte septuagenæria soluta, mortales reliquias, dum Christo jubente resurgunt immortales, in hac Ecclesia celeberrima, ab ipsa conservata, & denuò fundata deposuit.

Obiit 24. Martij, Anno salutis M. D. C. II. Regni XLV. Ætatis LXX.

MEMORIÆ ÆTERNÆ.

Elisabethæ Angliæ, Franciæ & Hiberniæ Reginæ, Regis Henrici VIII. filiæ: Reg. Henrici VII. Nepti: Reg. Eduardi IV. Pronepti: Patriæ parenti: Religionis & bonorum artium altrici, plurimarum linguarum peritia: præclaris tum animi tum corporis dotibus, Regiisque virtutibus supra sexum, Principi incomparabili.

Iacobus Magnæ Britanniæ, Franciæ & Hiberniæ *Rex, virtutum & Regnorum hæres, bene merenti piè posuit.*

Regno consortes & vrna, hic obdormimus Elisabetha & Maria sorores in spe resurrectionis.

Le mesme Roy Iacques a fait transferer dans l'Eglise de Westmunster le corps de la Reine Marie d'Escosse, sa mere, qui avoit esté enterrée à *Peeterburrou*, & y a fait mettre l'épitaphe suivant.

D. O. M.

BONÆ *MEMORIÆ ET SPEI ÆTERNÆ.*

Mariæ Stuartæ Scotorum Reginæ, Franciæ Dotariæ, Iacobi V. Scotorum R. filiæ & hæredis unicæ: Henr. *VII. Angliæ Regis; &* Epitaphe de la Reine Marie, d'Escosse.

1640. *Margarethæ majori natu (Iacobo IV. Regis Scotorum, matrimonio copulatæ filia,) Proneptis Eduardi V. Angliæ Regis, ex Elisabetha, filiarum suarum natu maxima, abneptis: Francisci II. Galliæ Regis Conjugis: Coronæ Angliæ, dum vixit, certæ & indubitatæ hæredis: Iacobi magni Britāniæ Monarchæ potentissimi matris, stirpe verè regia & antiquissima prognata erat maximis totius Europæ P. Pagnatione conjuncta, & exquisitissimis animi & corporis dotibus & ornamentis cumulatissima. Verum (vt sunt variæ rerum humanarum vices) postquam annos plus minus XX. in custodia detenta, fortiter ac strenuè (sed frustra) cum malevolorum obtrectationibus, timidorum suspicionibus, & inimicorum capitalium insidijs conflictata esset, tandem inaudito & infesto Regibus exemplo securi percutitur, & contempto mundo, devicta morte, lassato carnifice, Christo servatori animæ salutem, Iac. filio spem regni, & posteritati, & vniversis cædis infaustæ spectatoribus exemplum patientiæ commendans, piè, patienter, intrepidè cervicem Regiam securi maledictæ subjecit, & vitæ caducæ sortem cum cælestis regni perennitate commutavit: VI. id Febr. Anno Christi M.D. LXXXVIII. ætatis XLVI.*

Portraits de plusieurs Rois & Reines d'Angleterre.

Dans le choeur de cette grande Chapelle, l'on voit dans des armoires les effigies de plusieurs Princes, faites de cire, & premierement celle de la *Reine Elisabeth*, revestuë d'vn manteau Royal de velours rouge cramoisi.

Celle de *Henry VII*. & d'*Elisabeth* fille d'Edoüard V. sa femme.

Celle de *Henry VI*. & de *Catherine* fille de Charles VI. Roy de France, sa femme.

Celle d'*Edoüard III*. & de *Philippe* Comtesse de Haynault, sa femme.

Celle du dernier *Prince de Galles* revestüe de velours rouge, fourrée d'ermines, sur vn habit d'escarlatte, qu'il avoit lors qu'il tomba malade.

En entrant en la grande Chapelle Royale, l'on rencontre à la main droite le tombeau du Roy *Richard II*. qui y est enterré avec sa premiere femme; apres cela celuy d'*Edoüard III*. & en suite celuy de la Reine Philippe de Hainault sa femme, celuy de Henry V. celuy d'Eleonor femme d'Edoüard I. Roy d'Angleterre, celuy de S. Edoüard aussi Roy d'Angleterre, celuy de Marguerite, fille du Roy Edoüard IV. & celuy de Henry III. aussi Roy d'Angleterre, avec cette inscription.

Henricus III. Angliæ Rex è vivis excesſit 1263. 1640.

Tertius Henricus jacet hîc, pietatis amicus. Epitaphe de Henry III.
Ecclesiam ſtravit iſtam, quam poſt renovavit.
Reddet ei munus qui regnat trinus & vnus.
ET
Tertius Henricus eſt templi conditor hujus.

A la teſte de ce tombeau eſt celuy du Roy Edoüard I. ſon fils, qui eſt de marbre avec cette inſcription : *Eduardus primus Rex Angliæ, Dux Normaniæ & Aquitaniæ, Dominus Hiberniæ, filius Regis Henrici III. Obiit Anno* 1308. & en ſuitte. Epitaphe d'Edoüard.

Eduardus primus Scotorum malleus hic eſt.
Pactum ſerva.

L'on void ſur ſon tombeau vne épée qui a plus de ſix pieds de long, & pres de ſix pouces de large, en ſorte que c'eſt tout ce que l'on peut faire que de la ſoûlever, & neantmoins l'on dit que le Roy Edoüard s'en ſervoit ordinairement, & que c'eſt à elle qu'il doit toutes les victoires qu'il remporta ſut les Eſcoſſois. La lame eſt marquée d'vn loup de cuivre, avec ces caracteres. I. N. R. I.

Proche de là contre la muraille, eſt vne chaize de bois, aſſez groſſierement faite, qu'Edoüard I. a gagné ſur les Eſcoſſois, qui s'en ſervoient au ſacre de leurs Rois, comme les Anglois l'employent encore aujourd'huy au meſme vſage. L'on voit ſous la chaize vne groſſe pierre noire, que l'on dit avoir auſſi eſté apportée d'Eſcoſſe, & eſtre celle ſur laquelle le Patriarche Iacob repoſe, lors qu'il vit les Anges monter & décendre du Ciel. Chaize qui ſert au ſacre des Rois d'Angleterre. Fable.

A cette chaize pend vn tableau, avec vne inſcription fort ancienne, en ces mots: *De Scotico congiario, lapideque ſuo quondam regali, repoſito jam in Angelorum Cathedra Regali, propter pheretra divi Eduardi Regis, & Confeſſoris incliti, apud weſtimonaſterium. Skeldonidis Laureati Vaticani epitome.*

Si quid habent veri vel chronica cana fideſve,
Clauditur hac cathedra nobilis ecce lapis;
Ad caput eximius Iacob quondam Patraiarcha
Quem poſuit, cernens numina mira poli.
Quem tulit ex Scotis ſpolans quaſi victor honoris,
Eduardus primus, Mars velut armi-potens.
Scotorum domitor, noſter validiſsimus Hector,
Anglorum decus & gloria militiæ.

1640. En la Chapelle de S. Nicolas sont les tombeaux de *Philippe*, femme d'Edoüard Plantagenete, Duc d'Yorck, qui fut tué en la bataille d'Azincourt; d'Anne femme d'Edoüard Duc de Sommerset, d'Anne femme d'Edoüard wier, Comte d'Oxfort, fille de Guillaume Cecil, Baron de Burgley, Secretaire d'Etat, vn des principaux Ministres de la Raine Elisabeth.

En la Chapelle de S. Edmond sont les tombeaux de Iean d'Eltham, Cõte de Cornwal, des deux enfans du Roy Edoüard III. de Françoise de Suffole, d'vne Duchesse de Glochester, d'vn Comte de Pembroc, &c.

Entre cette Chapelle & celle de S. Benoist sont les tombeaux de Iean, Henry, Alfonse, & Eleonor, enfans d'Edouard I. & d'Eleonor, fille de Ferdinand III. Roy de Castille, & de Iean & Catherine, enfans de Henry III,

Dans les autres Chapelles sont les tombeaux de plusieurs autres personnes de condition: & en la partie meridionale de l'Eglise, l'on remarque entr'autres ceux de Geoffroy Chaucher & d'Edoüard Spenser, Poëtes Anglois, d'Isaac Casaubon & de Guillaume Cambden, & de plusieurs autres personnes de grand sçavoir.

Cette Eglise estoit autrefois accompagnée d'vn beau Palais, que le Roy Edoüard, surnommé le Confessenr, avoit fait bastir, mais il fut bruslé du temps de Henry VIII. de sorte qu'il n'en reste que ce que les Anglois appellent westmunster Hal.

Vvestmunster Hall.

C'est vne grande salle, dont la voute est boisée, & l'on dit que ce bois a esté apporté d'Irlande & qu'il ne souffre point d'araignées, ny d'auttres insestes. C'est le lieu où la Iustice se rend aux grands jours, ou par des Iuges qui composent l'eschiquier, & qui ne s'assemblent que trois ou quatre fois l'année. Aupres de cette salle est vne autre plus petite, que l'on appelle la chambre peinte, où les Seignenrs que l'on appelle de la chambre haute ont accoustumé de s'assembler à l'ouverture du Parlement, & sous laquelle Robert Catesby, Thomas winter & les autres cõplices de l'execrable fougade, avoient logé en l'an 1605. trente-six caques de poudre, à dessein de faire sauter le Roy, la Reine & toute la Maison Royale, avec la pluspart des grands du Royaume, par la plus diabolique entreprise dont l'õ ait jamais oüy parler, & qui feroit encore horreur à la posterité, si l'on n'avoit eu soin d'en abolir la memoire depuis quelques années.

Au bout de la ruë, qui joint Westmunster à la ville de Londres, l'on passe par vne belle porte, aupres de laquelle l'on rencontre à la main gauche le Palais de S. Iames, où les Rois d'Angleterre ont accoustumé de loger, depuis que le Cardinal Wolsay en a fait present au Roy Henry VIII. ainsi que nous avons dit cy-dessus. Ce bastiment n'a rien d'extraordinaire, n'estant basti que de briques, & n'ayant que deux estages, sans aucune architecture considerable. 1640. S. Iames.

L'on y void dans vne gallerie, vn tableau representant les trois graces, fait à l'éguille. Vne carte generale de toutes les costes du monde, faite avec la plume, sur du velin. La Terre Sainte sur vne grande toile. Vne teste de maure avec le buste que l'on disoit representer *Balthazar* vn des sages, qui saluerent le Sauveur du monde à sa naissance : & vis à vis vne autre teste de bronze, representant Moyse. Elle est toute noire, ayant de gros yeux blancs, les cheveux longs, & dressés sur le front, & vne petite barbe. Plus le portraict du Roy Edoüard VI. fait en perspective : celuy de François I. Roy de France & de la Reine sa femme. L'entreveuë du Roy Henry VIII. & de l'Empereur Charles V. à Calais. Deux autres tableaux representans l'entrée du mesme Roy à Calais ; accompagné de plusieurs personnes de marque, qui y estoient faites au naturel. Le portraict du Roy Louis XII. en petit. Ceux de Iules Cesar, de Charlemagne & de Frideric III. Empereurs. Le siege de Boulogne. Le jugement de Paris.

Au milieu de la gallerie estoit vne grande horologe, qui marquoit avec leurs heures du jour, tout le cours du Ciel.

De l'autre costé sont les portraits de Christian II. Electeur de Saxe : de l'Archiduc Leopold, de Rodolfe & Matthias Empereurs. La passion de N. Seigneur peinte sur du verre, enchassé dans vne riche bordure. L'entreveuë de l'Empereur Maximilian & de Henry VIII. Roy d'Angleterre à Tournay. La bataille d'Azincourt. La ville d'Anvers. Vne Lucrece. La bataille de Cerisoles. Vne grande carte geographique du Royaume d'Angleterre, faite avec la plume, marquant les lieux où il s'est donné des batailles, pendant les guerres civiles entre les maisons d'Yorck & de Lancastre.

Au sortir de cette gallerie l'on entre dans la grande salle des comedies, ayant des deux costés vne gallerie, soustenuë par

1640. des pilliers de pierre, & portant d'autres pilliers, qui soustiennent le toict du bastiment. De cette salle l'on entre dans vne chambre tapissée, ou estoit le portrait du Roy Henry VIII. de sa grandeur. La prise de Kingsal en Irlande par les Espagnols. Quelques combats particuliers. Vn Miroir representant le portrait de la Reine Elisabeth, avec cette inscription.

Hinc radios nullos ne tu mirere remitti:
Orbis honos puro speculi resplendet in orbe.

Dans vne autre chambre l'on voyoit la genealogie de la maison d'Escosse, & dans vn autre tableau celle de la maison Palatine, faites avec la plume, & l'vne & l'autre ornées de leurs armes, blasonnées. L'on entre de cette chambre dans vne autre qui estoit fort richement tapissée, où estoit la genealogie de la Maison de Nassau. Les exploits de guerre des Princes Maurice & Henry d'Orenge, en taille douce. La genealogie du Roy Iacques, & vne grande carte Geographique d'Angleterre.

Dans vne autre gallerie estoient deux portraits de l'Empereur Charles V. dont l'vn estoit de sa grandeur. Le portraict de la Reine Marie de Medecis. Celuy de Ferdinand grand Duc de Florence. Le Royaume d'Angleterre en trois grands tableaux. Le portrait d'Alexandre Farnaise, Duc de Parme, & plusieurs autres portraits de Dames. Des orgues qui iouënt par ressorts, sans soufflets, sur lesquelles estoient douze trompettes qui sonnoient vn bruit de guerre, ayans aupres deux vne figure de bronze, qui dansoit & faisoit la reverence à deux personnes qui estoient assises sous vn daiz au milieu de ces trompettes. Il y avoit aussi vn globe celeste, qui representoit en ses mouvements le cours de tous les astres. La ville de Parme, avec son territoire, fait à l'éguille. Toute l'Allemagne peinte à l'huile. Le portrait d'Edoüard VI.

Au bout de cette gallerie est la chambre du Roy, que l'on appelle la chambre du lict. Aupres de cette chambre il y en a vne autre, où l'on voit au plancher d'enhaut vn quadrant de mer, avec vne éguille qui marque en effet dans la chambre mesme le vent qui regne dehors. En cette chambre estoit vn lict de repos, dont le Roy se sert quelquefois de jour. De là on passe par vne petite chambre en celle de la Reine, qui estoit magnifiquemẽt meublée. En suitte de cela l'on entre

par quelques chambres dans vne gallerie, où estoient plusieurs portraits & tableaux : sçavoir ceux du Comte d'Oldembourg, de la Reine Marie d'Ecosse, de Henry Iules, Duc de Brunsvic & de sa fille, celuy de la Reine Elisabeth estant encore jeune, de la Reine Marie de Medicis, de Philippes III. Roy d'Espagne, de Iean Frederic Electeur de Saxe, de l'Archiduc Albert & de l'Infante Isabelle sa femme. Le portrait du Roy Iacques, fait de plusieurs pierres de diverses couleurs : le siege de Malthe en quatre grands tableaux, & plusieurs autres. 1640.

Le jardin n'est pas fort grand, & n'a rien de remarquable, sinon qu'au milieu l'on voit dans vne grande pierre carrée & creuse au milieu, cent dix-sept quadrans. Il est accompagné d'vn verger d'arbres fruitiers plantez en eschiquier, ayant au milieu vn gros pillier de bois, qui jette de l'eau, & d'vn petit bois qui forme quelques allées assez agreables, & nourrit quelques cerfs, dains & chevreils.

Au bout de ce jardin est l'hostel que l'on avoit commencé à bastir pour le deffunct, Prince de Galles, frere aîné du Roy qui regne aujourd'huy. L'on y void dans vne gallerie plusieurs tableaux des meilleurs peintres de l'Europe. Entr'autres vne grappe de raisin dans vn plat, & quelques guespes & mouches qui s'y sont attachées, si naïfvement representees, que bien souvent les naturelles y sont trompées. Vn Bachus, Ceres & Venus au naturel. Vne perspective representant vne voute où quelques-vns se battent. L'histoire de Caïn & d'Abel de leur grandeur. L'histoire d'Holofernes, aussi de la grandeur du naturel. Le Sacrifice d'Abraham. Vne table couverte, & chargée de toutes sortes de fruits & de confitutes, de tourtes & d'autres patisseries, parmy lesquels sont deux verres de vin; blanc & cleret. Vn vieux livre en caracteres gothiques, noir & rouge; ouvert, & ayant au milieu vne fueille à demy tourné. La Tour de Babel. Les Portraits de Henry IV. Roy de France, & de Maurice Prince d'Orenge. Vne cuisine pleine de toutes sortes de vivres. Vn naufrage, vne flotte singlant avec le vent en poupe, vn combat naval nocturne. La bataille de Ravenne. Trois genealogies des Rois d'Angleterre & d'Ecosse, en autant de tableaux. Deux Palais en perspective. Les autres chambres de ce Palais ne sont point du tout considerables.

1640. Du mesme costé de la ruë, mais vn peu plus bas que l'hostel de Northampton, est le Palais que la feuë Reine d'Angleterre fit bastir pour elle. Il n'est pas fort grand, mais il est plus beau que celuy du Roy. Tous ces appartemens ont veuë sur le jardin & sur la riviere. Il estoit fort richement meublé, & ses galeries estoient pleines de pottraits. Dans le jardin est vne grotte, faite de toutes sortes de coquillages, representant le Parnasse; en sorte neantmoins que l'Esté elle laisse pas de pousser toutes sortes de fleurs & d'herbes, qui font vn tres-bel effect. La veritable grotte est du costé du Palais, d'où l'on voit l'Apollō & les Muses, & sur le haut de la montagne vn Pegase de bronze doré. Au pied sont quatre petites voutes, qui couvrent autant de statuës de marbre, qui tiennent chacune vne corne d'abondance, & sous le bras vne cruche, dont elles versent de l'eau dans vn bassin, qui baigne le pied de la montagngne. L'vne de ces statuës, qui est de marbre noir, represente la Tamise, & se fait connoistre par ce distique.

L'hostel de Northampton.

Le Palais de la Reine.

Me penes imperium, Emporium, sunt classis & artes:
Et schola bene fluens, florida prata rigo.

L'Eglise de S. Paul est dans la mesme ruë. C'est vne des plus grandes de l'Europe, mais l'on n'y voit rien, qui merite d'estre remarqué; sinon qu'elle est assez bien entretenuë, & que le soir & le matin l'on y fait le presche. Leurs ceremonies se rapportent fort à celles des Lutheriens, mais leur doctrine est entieremēt conforme à celle des eglises de France & des Suisses. L'on y voit le sepulchre de *Sebba*, Roy des Saxons Orientaux, de quelques Evesques, & de plusieurs autres personnes de qualité.

L'Eglise de S. Paul.

Aupres de cette Eglise commence la ruë des Orfevres, où l'on voit tous les jours vne prodigieuse quantité de vaisselle d'argent, & de vermeil doré exposée en vente, comme aussi toutes sortes de monnoye d'or & d'argent. Au milieu de la ruë l'on vend sur des étaux toutes sortes de vivres; & c'est à cause de cela que c'est le lieu de toute la ville, qui est le plus frequēté.

La ruë des Orfevres.

Au bas de cette ruë sont plusieurs fontaines, ornées de statuës dorées, & de là l'on va à la maison, où l'on fait travailler les faineants, & ceux qui sont condamnés pour crime à quelques années de prison & de travail.

C'est en ce quartier-là qu'est le pont, qui joint le faubourg de Southworck à la ville. Il est de pierre, & est basty sur vingt-

Le pont de Londres.

trois arches, qui ſont chargées de deux rangs de maiſons, pour des marchands qui y debitent toutes ſortes de marchandiſes, quoy qu'il ne ſoit pas ſi paſſant que celuy de N. Dame à Paris. Vne groſſe tour de pierre garde le pont-levis, qui coupe le pont par le milieu, & qui fait ſervir la riviere de Tamiſe de foſſé de ce coſté-là. Il n'y a rien à voir en ce faubourg, ſinon quelques theatres, où l'on fait combatre des chiens avec des ours & avec des taureaux; ce qui ſe fait reglément toutes les ſepmaines deux fois. 1640.

Le baſtiment que l'on appelle communément la Tour de Londres, eſt à l'autre extremité de la ville. C'eſt pluſtoſt vn chaſteau qu'vne tour, bien qu'il n'ait point de cour ny de foſſé, & que ſes chambres ſoient petites & obſcures. Il eſt compoſé de quatre tours, & ſon toit eſt ſi plat, qu'il ſert de batterie à pluſieurs pieces de canon, qui commandent à la ville & à toute la campagne voiſine. Au pied de ce chaſteau eſt vne grande plaine, qui la ſepare de l'arſenac & de la monnoye, qui font avec la tour vn carré, enfermé des trois coſtés d'vn bon foſſé plein d'eau, & de l'autre coſté par la riviere; mais il n'eſt clos que d'vne ſimple muraille, ſans rempart & ſans flanc; de ſorte que cette place n'eſt pas de grande defenſe, non plus que toute la ville de Londres, qui ne trouve ſa ſeureté qu'au nombre d'hommes, qu'elle peut faire trouver ſous les armes. C'eſt de cette tour que les Rois d'Angleterre ont accouſtumé de prendre poſſeſſion à leur advenement à la Couronne, & de faire de là leur premiere entrée dans la ville de Londres, & leur cavalcade juſqu'au Palais de Weſtmunſter. La Tour.

L'arſenac eſt compoſé de pluſieurs chambres & appartemẽs. Il y en avoit vne qui eſtoit pleine de piques. L'artillerie, avec ſon equippage eſtoit dans vne grande gallerie baſſe, & l'on nous monſtra entr'autres deux pieces de canon de bois, dont le Roy Henry VIII. s'eſtoit ſervy au ſiege de Boulogne, pour tromper les aſſiegez. Il y avoit deux autres chambtes, dont l'vne eſtoit pleine de piques & de lances, & l'autre de hallebardes & de pertuiſanes. Pluſieurs autres chambres pleines de cuiraſſes; entre leſquelles l'on en faiſoit voir vne d'vne grandeur extraordinaire. L'on peut paſſer par l'arſenac pour entrer dans la tour, où il n'y a rien à voir, ſinon quelques tapiſſeries & autres meubles de la Conronne, que l'on y garde, & L'Arſenac.

1640. entr'autres vne tenture, qui represente vn combat naval, qui se donna entre Douvre & Calais en l'an 14. où l'on voit à la bordure les portraits des chefs de cette armée, faits au naturel. La tour sert de prison pour les personnes de condition ; mais en ce temps-là il n'y en avoit point, quoy que l'estat ne fust point dans vn si profond repos, qu'il n'y eust quelque revolution à apprehender. Aupres de là l'on garde les lions, & on les peut voir ou dans leur retraitte à travers de grosses grilles de bois, ou d'vn corridor, qui regne sur vn fossé, où l'on en lâche quelquefois vn ou deux à la fois.

Ie ne parleray point des autres Palais, qui sont le long de la riviere, depuis westmunster jusques au pont, comme des hostels d'Essex, d'Arondel, de Sommerset & de Buckingam, où l'on voit les plus beaux tableaux de l Europe, & entr'autres vn tres-grand nombre de la maniere de Holbein, que le deffunt Duc de Buckingam a fait chercher & achepter en Allemagne avec vne dépence inconcevable. Ie ne parleray point non plus des autres bastiments publics, comme du vieux & du nouveau change, où les marchands s'assemblent sur le midy, & où l'on trouve toutes sortes de marchandises du païs, comme des bas de soye & d'estame, des gands, des rubans, &c. ny de la place de *Cheapside* ; parce qu'il n'y a quasi point de personne de qualité qui ne les ait pû voir, & que d'ailleurs les Anglois n'ont pas manqué de les faire connoistre par leurs écrits. I'adjouteray seulement icy, que la ville de Londres est divisée en vingt-six quartiers, qui ont chacun vn Alderman, qui a soin de la police, sous la direction de deux *Sherifs* ou Eschevins, & d'vn Maire, que l'on change tous les ans.

Les Officiers de la ville de Londres.

Le Palais de Green-wich.

Ie partis de Londres le 20. Mars, & vis en passant la maison Royale de *Green-wich*. L'ancien bastiment, qui est sur la riviere, est fort petit, mais le Roy Iacques y fait faire vne autre maison, du costé du jardin, qui est tres-belle. L'on void dans vne gallerie le portrait d'Vlric Duc de Meklenbourg, de sa grandeur, celuy du Roy d'aujourd'huy, estant encore Prince & portant la Iacquette : celuy du Grand Duc de Florence, de la Reine Marguerite de Valois, de Christian II. Electeur de Saxe, du Duc de Lenox, & de plusieurs autres Ducs & Comtes, en leurs habits de ceremonie, de Guillaume Duc de Courlande, de la Princesse de Condé, de la maison de Mont-

morency. Ce portrait estoit au dessus de la porte, & estoit parfaitement bien fait. Delà on passe par vne belle chambre tapissée dans vne autre gallerie, où l'on voit vn globe terrestre fait avec la plume. La description de tout le monde dans vne bordure, faite avec la plume. Toute l'Italie representée en destrempe. L'Angleterre, l'Escosse & l'Irlande gravée, & parfaitement bien enluminée, avec les genealogies & les armes des Rois de ces trois Royaumes. Henry IV. Roy de France à cheval, au naturel. La carte de Hollande faite avec la plume, & la genealogie du Roy Iacques. Dans vne autre gallerie l'on void le plan de plusieurs places fortes, fait avec la plume. Quelques Provinces de l'Europe. Le Royaume de Suede, la Terre Sainte; les Indes Orientales. Le plan de la citadelle d'Anvers, fait avec la plume. 1640.

Le jardin est beau, & a au milieu vne belle fontaine, où vne statuë de marbre verse l'eau d'vne corne d'abondance dans vn grãd bassin. La grotte est vne des plus jolies que j'aye jamais veuës. Elle est dans vne petite maison; dont le devant est fermé d'vne grille de fer, & les murailles sont revestuës de nacre de perle, de mousles & de toutes sortes de coquilles, en sorte neantmoins que la mousse & les herbes ne laissoient pas de paroistre en des distances si regulierement proportionnées, qu'il sembloit que l'art n'avoit point eu de part à la construction de ce petit bastiment. Au fonds de la grotte estoit vne femme, representant vn centaure, fait de coquilles, qui rendoient de l'eau en grande quantité; aussi bien que les deux autres figures, qu'elle avoit à ses costés. Le bas estoit parsemé de rochers, semblables à ceux que l'on void en quelques endroits sur le bord de la mer, & la muraille poussoit çà & là dehors des fleurs & des herbes, pour la commodité des oyseaux, qui y estoient en grande quantité, & que l'on avoit soin d'y nourrir, parce que le fil d'archal, dont la grotte est couverte, les empesche d'aller chercher leur nourriture ailleurs.

Son jardin & sa grotte.

Ce jardin est accompagné d'vn autre, où les arbres fruitiers forment de tres-belles allées. Vis à vis du jardin, & à trois ou quatre cens pas de là, est le parc où l'on nourrit toutes sortes d'animaux, qui sont si privés qu'ils n'evitent point la rencontre des hommes. Au bout du parc est vne eminence, sur laquelle le Roy Iacques a fait bastir vne maison de plaisance, que l'on

1640. appelle le chasteau de Millefleur. En entrant dans la cour l'on voit l'a statuë du Roy Iacques, qui a donné la maison au Lord de Northampton, armée de toutes pieces, & vestuë sur les armes d'vne veste qui traisne jusqu'à terre, ayant la Couronne sur la teste & le sceptre à la main. Cette maison est fort petite; mais elle ne laisse pas d'avoir trois estages, sa cuisine & sa cave, & ses appartements fort bien proportionnés & tres-joliment meublés, bien que tout le bastiment n'ait que dix-neuf pas de long sur douze de large. Son toit est plat & couvert de plomb, dont l'on descouvre toute la ville de Londres & la campagne voisine, & la maison a son jardin, particulier, qui l'environne de tous costés; de sorte que l'on peut dire, que c'est vne des plus belles veuës & vn des agreables lieux, qui soit aupres de Londres.

Ie m'embarquay là sur la riviere & arrivay le mesme jour à *Gravesende*, d'où j'allay à *Rochester*, & passant en suitte par *Sittingborn* & *Canterburry*, j'arrivay à *Douvres* le 24. je m'y embarquay le lendemain, pour passer à *Duinquerque*, où j'arrivay le mesme jour. Ie ne m'y arrestay qu'vne nuict; parce qu'à la reserve de l'Eglise parochiale, qui est la seule de cette ville, & où il y a vn autel fort riche, il n'y a rien qui merite d'estre veu. La ville est petite, & n'est considerable que parce qu'elle sert de retraitte aux navires qui courent sur les Hollandois & Zelandois, leurs voisins, mais leurs ennemis. Il sort de ce port tous les ans environ cent cinquante navires pour la pesche du harang, & les Duinquerquois ont vne industrie particuliere, pour leur donner vne certaine quantité de sel, qui fait preferer leurs harangs à tous ceux que les autres villes voisines debitent. La ville n'est point ancienne, & son nom fait connoistre qu'elle a commencé par vne Eglise, que l'on avoit bastie dans les Dunes, ou dans ces collines de sable, qui servent de rempart à toute la Flandre, contre les violentes attaques de l'Ocean. Elle dependoit autresfois de l'Abbaye de Bergues S. Winox, mais il y a plus de quatre cens ans qu'elle est reunie à la Flandre. Elle fut engagée en suitte par Loüis de Crecy, Comte de Flandres, à Robert de Cassel, qui la donna en mariage avec Yoland sa fille, à Henry Comte de Bar. Robert de Bar Comte de Marle, la donna en Mariage avec sa fille *Ieanne*, qu'il avoit eue de Ieanne de Bethune, à Loüis de Luxembourg Comte de

Arrive à Duinquerque.

Description de Duinquerque.

S. Paul.

S. Paul. Les Ducs de Bourbon de la branche de Vendosme ont succedé à ces droits, & ont parce moyen vny le domaine de Duinquerque à la Couronne de France. 1640. Est du domaine de France.

Ie partis de *Duinquerque* le 26. Mars & m'embarquay dans vn de ces vaisseaux, ou barques que les Flamans appellent *barges*, qui part tous les jours de Duinquerque, & arrive sur le soir en esté à Brugues & en hiver à Nieuport, où l'on change de barque. Il n'y a point de voiture au monde plus commode que celle-cy. Car outre que l'on fait ce voyage sans danger, deux chevaux tirant la barque dans vn canal fait à la main, l'on y est à couvert de l'injure du temps, & l'on y trouve avec vne cuisine fort bien establie, tout ce que les academies de Paris ont accoustumé de fournir pour le divertissement. Nous passâmes aux murailles de *Furnes*, ausquelles ce canal sert de fossé, mais la barque ne s'y arrestant qu'autant de temps qu'ils falloit pour prendre ceux, qui n'attendoient que le passage, pour aller à Nieuport, je n'eus pas le loisir de descendre à terre ny de voir la ville, qui paroist assez belle par dehors, & qui l'est en effet, à ce que me dirent quelques officiers de guerre qui y estoient en garnison, & qui s'embarquerent pour faire leur Cour à Bruxelles. La barque qui vá de Duinquerque à Nieuport.

Ie ne demeuray à *Mieuport* qu'vne seule nuict. Car encore que la ville soit fort belle, & ses ruës aussi regulieres, que j'en aye veu en tout mon voyage, si est-ce que je ne croyois pas me devoir arrester dans vne ville où je n'avois point d'habitude, & où il n'y a rien à voir. Il n'y a en toute la ville qu'vne seule Eglise, & ce qu'il est assez rare en ces quartiers-là, il n'y a pas mesmes vn seul Convent de Moines. L'Abbé de S. Nicolas de Furnes nommé à la Cure, laquelle est sous la jurisdiction spirituelle de l'Evesque d'Ypre. La ville est fortifiée de cinq bastions, mais ils ne sont pas si reguliers, qu'elle puisse passer pour vne bonne place de guerre; quoy qu'il semble d'ailleurs qu'estant à couvert de Gravelines, de Duinquerque, de Bourbourg, de Bergues *S.* Winox, & mesmes en quelque façon de S. Omer, on la neglige par maniere de dire, & c'est à cause de cela que le Roy d'Espagne n'y entretient qu'vne garnison bien mediocre. Description de la ville de Nieuport.

Ie partis donc de *Nieuport* le 27. Mars, me servant de la mesme commodité de la *barge*, & apres avoir fait huit lieuës, Arrivé à Bruges.

1640. j'arrivay sur les trois heures du soir à *Bruges*. I'employay ce qui me restoit de jour à voir vne partie de la ville, qui est vne des grandes & des plus belles de tous les Païs-bas. I'avois trouvé en Perse & dans les Indes des choses que l'on ne voit point en l'Europe, & mesme la ville de Londres marque quelque chose de grand : mais j'avoüe que ny la Perse ny les Indes, ny mesme l'Angleterre n'ont point ce que j'ay trouvé dans les villes des Païs-bas, qui ont en la propreté de leurs maisons, en la magnificence de leurs bastiments, publics & particuliers, & en la bonté de leurs habitans, ce que l'on ne trouve point ailleurs.

Ie vis le jour de mon arrivée l'Eglise de Nostre-Dame, qui est la premiere Paroisse apres celle de S. Donas, & sans comparaison plus grande, parce qu'elle comprend quasi la quatriéme partie de la ville. Ie remarquay entr'autres son clocher, qui est si haut, que c'est la premiere que l'on descouvre en venant du costé du West sur la coste de Flandres. Ie vis dans l'Eglise, en laquelle le Prevost fait les fonctions de Curé, le tombeau de Marie de Bourgogne, heritiere des Païs-bas. Il est devant le grand Autel, élevé de terre de plus de cinq pieds, & basty de pierre de touche, chargé de ramages & d'Anges de brõze doré en relief, soustenant d'vn costé les seize quartiers parens paternels de cette Princesse, & de l'autre ceux des parens maternels. Aux pieds, qui sõt vers l'Autel, est son épitaphe, & sous la teste sont ses armes avec leurs suports, qui sont deux Anges. Son effigie faite au naturel, est sur le tombeau, & proche de là l'on voit celle de Charles le Hardy, dernier Duc de Bourgogne, de la maison de Valois; auquel Marie d'Austriche, sa petite fille, veuve de Loüis Roy de Hongrie, & sœur de l'Empereur Charles V. fit faire ce tombeau en l'an 1550. apres avoir fait transferer son corps, qui estoit enterré en l'Eglise de S. Georges de Nancy, dans l'Eglise dont nous venons de parler.

Tombeau de Marie de Bourgogne.

I'allay encore le mesme jour à l'Eglise de S. Donas, laquelle avoit autrefois son Prevost, qui estoit Chãcelier hereditaire de Flandres : mais en l'an 1559. cette Eglise fut erigée en Evesché par le Pape Paul IV. ce qui fut cõfirmé en l'an 1561. par Pie IV.

I'y vis les tombeaux de Marguerite, fille de Thierry, sœur de Philippe Comte de Flandres & femme de Baudoüin, Cõte de Flandres & de Hainault, & premier Marquis de Namur : & celuy de Loüis de Nevers Comte de Flandres & de Gunilde, fille

de Canut Roy de Dannemarc, & femme de l'Empereur Henry III. surnommé le Noir; auquel l'on a mis cét epitaphe. *Nobilissimæ Augustæ Dominæ, Gunildæ, Canuti, Angliæ, Daniæ, Marciæ, Norvegiæ & Sueciæ Regis: F. Imperat. Augusti Henrici Nigri laudatissimæ Conjugi, acceptam post gravissimam à Marito injuriam, hoc in Castello religioso viventi, & anno Domini M. XLII. XII. Kal. Sept. defunctæ, hoc monumentum, cui per quam est magnifica erexit.* Mais cét epitaphe est d'autant plus suspect, qu'outre que le stile & le carectere font connoistre que l'inscription est fort moderne, *Hermanus Contractus*, qui vivoit du temps de l'Empereur Henry III. dit bien expressément, que *Gunilde*, qu'il appelle *Chunthilde*, mourut en Italie, où elle estoit allé avec l'Empereur son mary, en l'an 1038. 17. *Kal Augusti*, & ne parle point du tout du mauvais traittement que l'on veut faire accroire qu'elle ait receu de son mary, qui ne l'avoit épousée que deux ans auparavant. 1640.

Tombeau de Charles Comte de Flandres.

L'on y montre aussi le lieu où Charles, Comte de Flandres, fut tué le 2. jour de Mars 1127. à l'instigation du Prevost de cette Eglise. Il estoit fils de Canut Roy de Dannemarc, & d'Adeltrude, fille de Robert, surnommé le Frison, Comte de Flandres, & tomba dans ce mal-heur, pour avoir obligé le Prevost & ses freres à vendre leur bled à juste prix en temps de famine. Ie demeuray à Bruges le lendemain, afin de voir les autres particularités de la ville. Elle a deux cens soixante-huit ruës environ dix-huit mille maisons, contenans plus de trente mille hommes capables de porter les armes; cinq ou six grands marchés, plusieurs bastiments publics, comme le Palais du Prince de Charolois, le bourg de Bruges, la cour de France, les halles où l'on garde les archives de la ville, les halles au drap, les maisons publiques des marchands des villes Anseatiques, qui firent leur traitté pour le commerce avec la ville de Bruges en l'an 1392. celle des marchands d'Allemagne, de Nuremberg, d'Angleterre, d'Escosse, de Castille. de Portugal, de Calais, d'Amiens, de Gennes, &c. qui sont aujourd'huy destinées à d'autres usages, & la pluspart occupées par des Gentilhommes du païs. L'Eglise Collegiale de S. Sauveur: les Eglises de S. Iacques, de Sainte walburge, de Sainte Anne, de Ste Croix, de S. Gilles & de Sainte Catherine. L'Abbaye de Eechoute le Convent des Chartreux, le

1640. Collège des Iesuites, & quelques autres Convents & Hospitaux; qui me firent passer la journée assez agreablement.

La ville de Gãd. Le 29. Mars j'allay par le Canal à *Gand*, à sept lieuës de *Bruges*. En partant de cette derniere ville je croyois avoir veu tout ce qu'il y avoit de beau dans la Flandre, mais en entrãt en celle de *Gand*, je me trouvay surpris de voir vne ville, dont je ne m'estois pas encore formé l'idée, en tout mon voyage. La beauté de ses ruës, la magnificence de ses bastiments, la civilité de ses habitans, la grandeur de la ville mesme, & ses fortifications avoient quelque chose de plus que ce que j'avois veu jusqu'alors; de sorte que je resolus d'y demeurer deux jours. Les mesmes Officiers Espagnols, que je ne connoissois depuis Furnes, & qui m'avoient fait voir la ville de Bruges, me voulurent servir de guide en celle de *Gand*, dont ils me firent remarquer toutes les particularités. Ils me dirẽt qu'elle a plus de trois lieuës de tour, & me firẽt voir comment les trois rivieres, sçavoir l'Escault, le Lis & la Live, font vne partie de sa beauté, & quasi toute sa commodité; en formant tant de canaux, que l'on y compte jusqu'à quatre-vingts dix-huit ponts de pierre, sans les autres petits ponts, qui y sont sans nombre. Il y en a qui disent que l'on y comptoit autrefois jusqu'à trẽte-cinq mille maisons; mais c'est ce que j'ay de la peine à croire. Car encore que cette ville soit sans doute vne des plus grandes de l'Europe, les bastiments publics neantmoins, les marchés, les marais & les jardins, qui sont dans l'enclos de ces murailles, occupent tant de place, que j'ose dire, qu'aujourd'huy il n'y a pas quinze ou seize mille maisons en toute la ville.

Ses ruës & les maisons.

Ses bastimens publics consistent en deux grandes Eglises Collegiales, en sept Eglises Parochiales, cinq Abbayes, plus de trente Convents, sept Hospitaux, & plusieurs autres, dont je diray vn mot en passant. L'on dit que les anciennes armes de cette ville estoient vn Gand, & que ce mot fait connoistre son etimologie. Il est vray que la ville de *Gand* s'estant revoltée en l'an 1549. & l Empereur Charles V. qui s'y estoit rendu en diligence, ayant fait mettre en deliberation de qu'elle façon il chastieroit la rebellion des habitans, le Duc d'Albe opina qu'il falloit destruire toute la ville: L'Empereur, qui avoit des sentiments de tendresse pour vne ville qui luy avoit donné la naissance, & qui n'estoit point d'humeur assez se-

Ses bastimens publics.

vere, pour détruire vne des plus belles ville de tous ses Estats, 1640.
voulant faire connoître au Duc, qu'il ne se pouvoit pas ranger à son avis, le fit monter avec luy sur la tour de Belfroy ou de Belfort, dont il luy fit voir toute la ville, & luy demanda combië de peaux d'Espagne il faudroit pour faire vn Gand comme celuy-là, mais ce ne fut qu'vne allusion à son nom & vne galanterie de l'Empereur, qui n'avoit point les sentimens Espagnols.

Lieu de la naissance de l'Empereur Charles V.

L'on monstre dans le Palais du Prince la chambre en laquelle nasquit le 24. Fevrier 1500. l'Empereur Charles V. & autrefois l'on y voyoit son berceau: l'vn & l'autre tenant de la frugalité du temps, plustost que de la grandeur en laquelle il se vit dés l'âge de 19. ans, apres avoir joint à ses Etats de Bourgogne & d'Austriche les Royaumes de Castille & d'Aragon, avec leurs dependances, la Couronne Imperiale. La chambre en laquelle il nâquit, est fort petite, aussi-bien que la plus-part des autres appartemens du mesme Palais, qui comprend en son étenduë, qui est bien mediocre, plus de trois cens chambres.

La Citadelle de Gand.

Le 14. Février, qui fut le jour de sa naissance, marqua la vie du même Empereur de plusieurs epoques fort considerables. Car à pareil jour il gagna la bataille de Pavie ; il fut Couronné Empereur par le Pape & fit son entrée en la ville de *Gand*, apres la rebellion, dont je viens de parler. Il la chastia principalement, en ostant aux habitans le moyen d'y retomber, par la bride qu'il leur donna, & qui conserve encore aujourd'huy, avec les citadelles d'Anvers & de Cambray, ce que le Roy d'Espagne possede aux Païs-bas. L'Empereur même posa la premiere pierre de cette citadelle, qu'il fit bastir à quatre bastions revestus de pierre, sur les fondemens de l'Abbaye de S. Bavon, proche la porte d'Anvers. L'Abbaye fut reünie à l'Eglise principale, qui estoit alors cognuë sous le nom de S. Iean, & son Abbé fut fait Archidiacre de la même Eglise, laquelle fut erigée en Episcopale, avec plusieurs autres, en l'an 1559. C'est vn des beaux bastiments de tous les Païs-bas, & si la façade estoit plus large de trente pieds qu'elle n'est, elle pourroit estre mise au nombre des plus belles Eglises du monde. Charles V. y fut baptisé en l'an 1500. Et au mois de Iuillet 1559. le Roy Philippe II. y tint le Chapitre de l'Ordre de la Toison, qui fut le dernier, qui ait esté tenu au Païs-bas, & y furent faits Chevaliers François.

1640. II. Roy de France, Guidubaldo, Duc d'Vrbin, Philippe de Montmorency, Seigneur de Hachicourt, Marc Antoine Colomna, Duc de Pagliano, Baudoüin de Lancy Seigneur de Torcoing, Guillaume de Croy, Marquis de Renty, Floris de Montmorency, Seigneur de Montigny, Philippe Comte de Ligne, Charles de Lanoy Prince de Sulmone, Antoine de Lalain Comte de Hogstrate, & Ioachim Niehaus Chancelier de Boheme, dont les armes sont dans le chœur de l'Eglise. Mais ce que j'y admiray le plus, c'est vn tableau que l'on appelle le triõphe de l'agneau, où Adam & Eve sont si bien representés par Iean & Hubert Van Eyck, que la nature méme n'a jamais fait rien de plus achevé.

Les autres paroisses de Gãd.

Les Eglises Parochiales de S. Iacques, de S. Nicolas & de S. Michel sont belles, mais elles n'ont rien de particulier, sinon que l'on voit en celle de S. Nicolas le tombeau d'Olivier de Miniau & d'Amelberge Slangen sa femme, dont l'epitaphe porte, qu'ils avoient engendré ensemble trente & vn enfant en autant de couches, sçavoir vingt & vn masle & dix femelles; vn tableau representant S. Hierosme qui sort d'vn tombeau au son de la trompette, de Iean Ianssen, & en celle de S. Michel vne Vierge de Cox. En l'Eglise de S. Martin d'Ackerghẽ est vn S. Martin du méme Iean Ianssen, & vne nativité de Theodore, qui sont admirables. Les deux autres Paroisses sont celles de la Vierge & de S. Sauveur.

Les Convents.

Les Chartreux sont parfaitement bien logés. Le College des Iesuites est beau, & les Convents des Iacobins, des Carmes, des Augustins, des Cordeliers, des Capucins, celuy des Freres du tiers Ordre, que l'on y appelle les Begards, le Temple, la Ladrerie, que l'on appelle l'Hospital, ailé celuy de Biloka, la maison des Recluses, le Convent de Neubos, de Sainte Agnes, &c. sont fort considerables; mais d'autant qu'il s'ẽ trouve d'aussi ou de plus beaux ailleurs, nous-nous contẽterons de les avoir nommés, puis qu'aussi-bien nous ne les avons pas tous vû; non plus que les deux Convents des Clarisses, de Doricele, des filles de l'Annonciation, de Sainte Therese, des Benedictines, des sœurs Noires, des sœurs Grises, des Magdelonnettes, & plusieurs autres.

Il y a dans la ville treize marchés, & entr'autres celuy que l'on appelle le marché du Vendredy, au milieu duquel l'on

void sur vn pied d'estal, la statuë de l'Empereur Charles V. qu'Albert & Isabelle, Souverains de Flandre, y ont fait mettre; ayant d'vn costé l'inscription suivante. *D. Carolo V. Imp. Cæs. Aug. Pio. Felici. Turc. German. Gall. Ital. Hisp. Sicil. & Ind. Regi. Flandriæ Comiti P. P. Sac. Imp. Vindici quietis auspici. D. N. Principi Potentiss. Victori ac triumphatori perpetuo, Magno, Max. Vniversi Christiani Orbis bono : Deo volente : Cœlo favente: Huic Vrbi suæ. Flandr. Max. innato.* 1640. Statuë de Charles V.

Et de l'autre costé : *Alberto Austriaco, Maximiliani II. Imp. F. & Isabella Clara Eugenia. Philippi II. Hisp. Regis filia, Austriæ Archiducibus, Belgiæ P. P. hanc vrbem lætiss. civium applausu ingredientibus. Anno salut. Christi,* CIↃ.IↃ.XCIX. *&c. Coss. S. P. Q. G.*

Au bout du marché est l'Hostel de ville, dont le bastiment, qui n'est achevé que depuis l'an 1616. respond à la grandeur de la ville. L'on y void en vne de ses salles Neptune & Ceres, representans les avantages que cette Province tire de la mer, & la fertilité de son retour. Les portraits d'Albert & d'Isabelle : Ceux de Rodolfe & de Maximilian II. Empereurs, & ceux de Charles V. & de Philippe II. avec les alliances qu'ils ont faites dans leur maison, mises en pararelle avec les mariages des fils de Manasses avec les filles de Zilpa.

Il y en a qui croyent, que le chasteau que l'on appelle *S. Gravensteen*, est celuy que l'Empereur Otton le Grand a basty en la ville de Gane : mais quoy que ce bastiment soit fort ancien, j'ay de la peine à croire neantmoins qu'il soit de ce temps-là. Le chasteau mesme sert de prisō, mais les salles & les autres appartemens modernes, dont il est accompagné, sert de palais, à la Iustice de la Comté de Flandre. Cette Cour fut establie par Philippe, premier Comte de Flandre de la maison de Valois, en la ville de l'Isle en l'an 1383. mais Iean Duc de Bourgogne, son fils le transfera en 1419. à Gand. En sa premiere institution elle n'estoit composée que de cinq Conseillers, & Philippe augmenta le nombre de quatre, dont l'vn avoit vingt sols, vn autre seize, & les deux restants chacun douze sols de salaire, les jours plaidoiables seulement : mais aujourd'huy ils ont des gages fort considerables, encore que le nombre des Conseillers passe celuy de vingt; parce que leur pratique estant formée sur celle de France, & ainsi les procés y estans devenus immortels, il a esté necessaire aussi d'augmenter le nombre & La Cour de Iustice de Flādre.

1640. le salaire des Conseillers. Ils jugent toutes les appellations des jurisdictions subalternes de toute la Province, mais l'on peut appeller de leurs sentences au Parlement de Malines.

L'on peut aussi mettre au rang des bastimens publics, qui contribuent à l'ornement de la ville, le Mont de Pieté, la Confrairie de S. Georges, l'Hostel de Ravestein appartenant à l'Electeur de Brandebourg, par le partage provisional, qu'il a fait avec le Duc de Neubourg de la succession de Iulliers, Cleves & Berg, ceux de Wacquen, de Fiennes, de Lidekerken & de saint Bavon, où demeure l'Evesque de Gand: mais sur tout l'Abbaye de Blandin, qui est vne des plus anciennes & des plus riches de tous les Païs-bas, & en laquelle six Comtes de Flandres, & plusieurs Comtesses ont voulu estre enterrés.

L'Evesché de Gand est vn des treize nouveaux Sieges, qui furent erigés en l'an 1559. par le Pape Paul IV. & est composé de cent soixante trois Paroisses, sous vn Archiprestre & dix Doyens ruraux.

Ie partis de Gand le premier jour d'Avril, & disnay ce jour-là en la ville d'*Alost*, Capitale de cette partie de Flandre que l'on appelle Imperiale, sur la riviere de Denre, & arrivay sur le soir à *Bruxelles*, apres avoir fait environ dix lieuës ce jour-là.

Bruxelles.

C'est la premiere ville de la Duché de Brabant, bien que ses deputés n'ayent seance aux Estats de la Province qu'apres ceux de Louvain. Car elle est plus grāde & plus peuplée qu'aucune des autres, & se trouve dans vne assiette si avantageuse, que les Ducs de Brabant, & mesme les Ducs de Bourgogne l'ont preferée au sejour de toutes les autres villes des Païs-bas. Elle a d'vn costé vne fort belle plaine, & de l'autre vn païs bossu, revestu de bois & composé de collines si fertiles, que non seulement les Princes y ont le divertissement de la chasse, mais aussi les vivres y viennent en si grande quantité, que la Cour ne s'y trouve jamais incommodée; quoy que l'on y ait autrefois compté jusqu'à neuf mille chevaux d'extraordinaire. Elle ne māque point d'eau, encore qu'elle n'ait en son enceinte que la petite riviere de Sinna, & le Canal que l'on a fait à la main, jusqu'à la riviere de Rupel, à l'embouchure de laquelle on entre dās l'Escault, & par ce moyen l'on va commodément par eau de Bruxelles à Anvers, quoy que l'on soit obligé de debarquer

quer plusieurs fois à cause des escluses, par lesquelles l'on retiêt l'eau dans le Canal, parce qu'elle est plus haute de quarante pieds aupres de Bruxelle qu'elles ne l'est à l'entrée de la Rupele. 1640.

Elle a sept portes, sept Eglises Parochiales, sept principales familles nobles, sept Eschevins, & si l'on veut croire *Ericius Putaneus*, tant d'autres choses remarquables, au nombre de sept, qu'il semble que toute la ville ne soit composée que du nombre septenaire. L'Eglise de Sainte Gudule est la principale : mais ce qu'il y a de plus remarquable en toute la ville, c'est le Palais où logeoit alors le Cardinal Infant, frere du Roy d'Espagne, & Gouverneur des Païs-bas. Devant que d'y entrer, l'on voit l'Escurie, capable de tenir prés de six vingts dix chevaux, & au dessus le cabinet d'armes, où sont celles dont les Ducs de Bourgogne se servoient autrefois à la guerre : vn cheval de bois couvert de la peau de celuy que l'Archiduc Albert monta, lors qu'il fit son entrée à Bruxelles, & vn autre couvert de la peau de celuy qui le sauva de la bataille de Nieuport, que l'on appelle *il Cavallo nobile*; avec vne inscription, qui feroit plus d honneur à la memoire de ce Prince, si le cheval eust esté tué sous luy, ou s'il eust servy à son triomphe, apres la bataille d'où il s'enfuït. L'on y void plusieurs belles cuirasses complettes, plusieurs harnois de chevaux, des selles en broderie d'or, d'argent & de perles, des estriers d'or & d'argent: des épées dont les gardes sont chargées de diamants & d'autres pierreries, & entr'autres celle de Charles le Hardy dernier Duc de Bourgogne, dont l'Empereur Charles V. son arriere petit fils, avoit accoustumé de se servir, quand il faisoit des Chevaliers.

L'escurie & le cabinet d'armes.

Dans le Palais mesme l'on entre par vne grande salle en deux galleries : en l'vne l'on voit le portrait d'*Vladislas*, alors Prince & aujourd'huy Roy de Pologne & de Suede, fils de Sigismond III. à la main gauche de la porte celuy *d'Isabelle Claire Eugenie*, Infante d'Espagne & Souveraine des Païs-bas: ceux de la femme de Philippe III. Roy d'espagne, de l'Archiduc Albert, de Philippe IV. avec la Reine sa femme, & vis à vis celuy de l'Empereur Ferdinand II. avec le chien blanc, qu'il avoit ordinairement aupres de luy. La Reine Marie de Medicis, femme du Roy Henry IV. La Reine Anne d'Austriche, femme du Roy Loüis XIII. L'Imperatrice Eleonor de

Le palais.

1640. Mantouë, femme de l'Empereur Ferdinand II. Sigismond Roy de Pologne & de Suede, avec Anne d'Austriche sa premiere femme. Dans l'autre gallerie sont plusieurs tableaux, horologes & autres raretés : entr'autres le portrait de l'Archiduc Albert, dans lequel on trouve en le regardant de prés celuy de l'Infante : Item celuy de l'Infante où l'on void celuy de l'Archiduc. Au bout de cette gallerie est dans vne petite voute le portrait de l'Archiduc habillé en Cordelier, & tenāt vne Croix en la main. Dans vne autre gallerie dans vn tableau la maison de Mariemont, qui est à trois lieuës de la ville, & en suitte la mesme maison en perspective, & de l'autre costé tout du long de la muraille vne promotion de Chevaliers de l'Ordre de la Toison, faite par Charles le Hardy, où tous les personnages sōt representés au naturel, & revestus de leurs habits de ceremonie. Dans vne autre chambre estoient quelques tableaux de Titian, de Iacomo de Palma & de Caravaccio, &c. Vn tableau de tygres, de lions, &c. de Savary : vn tableau representant vne cuisiniere au bout d'vne table chargée de toute sorte de gibier : Romulus & Remus tettans vne louve. Plusieurs tableaux de mers & de navigations.

Au sortir de cette chambre l'on entre dans vne gallerie, qui a d'vn costé des fenestres de la hauteur de l'exhaussement, & de l'autre trois cheminées, sur lesquelles estoient les portraits des Empereurs Rodolfe & Matthias, & de l'Archiduc Ernest, Gouverneur des Païs-bas, avec des armes complettes, & sur la porte celuy de l'Empereur Ferdinand II. estant encore Archiduc de Graitz. Sous ces portraits estoient quatre grands tableaux, representants autant de sieges de villes faits au Païs-bas du temps de l'Archiduc Albert, & entr'autres le memorable siege d'Ostende, fait en destrempe. Plus deux nopces de villages, où les Archiducs Albert, & Isabelle s'estoient trouvés en personne, & dont les personnages estoient faits au naturel, & au bout de la gallerie estoient les portraits de Philippes II. Roy d'Espagne, & de l'Empereur Maximilian I. en habit de chasse, tenant vne arquebuse à la main. Au milieu de la gallerie estoit vne table, où estoient representés plusieurs oseaux, d'or de rapport, dont les yeux, le bec & les ongles estoient de pierres pretieuses. Cette table estoit soustenuë par deux figures de bronze

doré. L'on disoit qu'elle estoit escheuë en partage à l'Archiduc Albert, de la succession de l'Empereur Rodolfe son frere, & que l'Infante en avoit fait present eu Cardinal Infant. On l'estimoit soixante dix mille escus. 1640.

C'est par cette gallerie que le Cardinal Infant descend dans le Iardin, qui est composé de parterres, d'allées, de prés, de vergers, de berceaux & de vignes, & est accompagné d'vn parc, qui va ju'squ'aux murailles de la ville, peuplée de dains, de cerfs, de chevreüls, & de toute sorte de gibier. En entrant dans le jardin l'on trouve dans vn estang vne petite maison quarrée, bastie sur quatre pilliers, & accompagnée d'vn labyrinthe, & d'vn parterre fait en broderie, destiné à des tulipes & à d'autres fleurs. Vn peu plus avant l'on voit vne maison de plaisance, plus grande que la premiere, & ayant deux estages. En la salle basse se voyent plusieurs beaux tableaux, & au sortir de là on passe par vn autre parterre, & en suitte par quelques allées pour aller à la grotte; en laquelle Orphée joüe de la lyre, pendant que le Pegase bat la mesure du Pied. Au sortir de cette grotte l'on monte par sept degrez à vne autre, où l'eau fait joüer des orgues, avec lesquels vn satyre mesle son flageolet, & quantité d'oyseaux leur chant, qui imite le naturel. L'eau y fait aussi travailler toutes sortes d'artisans, & sort de plusieurs grotesques en si grande quantité, qu'à la reserve de celle de Liancourt, il n'y en a point en toute la France qui en approche. Le Iardin. Grottes.

Apres cela l'on descend dans vn vallon, où l'on voit dans vne grande oysellière toutes sortes d'oyseaux, & entr'autres quantité de petits perroquets, qui s'y retirent l'hyver, & au printemps on les lâche, afin qu'ils se nichent dans les arbres. L'orengerie, vn parc où l'on nourrit des faisans, des herons, des pigeons des Indes & plusieurs autres oyseaux estrangers, & vn autre parterre, achevent l'embellissement de ce lieu, qui est si agreable, que l'Empereur Charles V. y fit bastir vne petite maison, pour sa retraitte sur la fin de son Regne, & parce que l'air y est fort-sain, & la veuë admirable, il s'y plaisoit si fort, qu'on la conserve encore aujourd'huy, & on l'entretient pour l'amour de ce Grand Prince.

Le bastiment de l'Hostel de Ville n'est pas fort exraordinaire; mais il merite d'estre veu, tant à cause de la machine,

1640. qui fait monter l'eau juqu'au troisiéme estage, & de son clocher, qui est le plus beau de toute la ville; qu'à cause de ses beaux tableaux, dont ses chambres sont tapissées: parmy lesquels il faut admirer le jugement de Salomon, peint par l'Apelles de nostre siecle *Pierre Paul Rubens*. Le dernier jugement. Vn tableau representant l'Infante Isabelle tirant au papegay à vne dedicace, ou comme ils disent, vne Kermesse de village, & vne autre, où elle revient avec toute sa Cour de Mariemont à Bruxelles.

Principaux hostels de Bruxelles.

Il n'y a quasi point de Prelat ny de Seigneur qui n'ait son hostel à Bruxelles. Les Estats de Brabant & de Luxembourg y ont le leur: mais les principaux hostels sont ceux d'Orenge, d'Aerschot, de Cleves où de Ravestin, d'aumale, de Hoogstrate; de Spinola, de Barlemont, d'Aremberg, d'Egmont, de Mansfeld, &c. Entre les bastimens publics paroissent le plus celuy qne l'on appelle la maison au pain; devant laquelle les Comtes d'Egmont & de Horn furent executés en l'an 1568. les Eglises de S. Nicolas, de S. Gaugeric, de S. Iacques, de Sainte Catherine, l'Eglise au sablon. L Hospital de S. Iean, le College des Iesuites, & les Convents des Chartreux, de Cordeliers, des Carmes, des Iacobins, des Augustins, des Capucins, des Carmes deschaussés, des Minimes, des Clarisses aisées, des Clarisses pauvres, de Sainte Elisabeth, de Sainte Brigitte, des Sœurs Noires, de Ierico, des Carmelites, des Chanoinesses de l'Ordre de S. Augustin, de l'Annontiation, des Converses, des Benedictines Angloises, &c.

Chancelerie de Brabant.

En cette ville est aussi la Chancelerie de Brabant, qui est comme le Parlemẽt de toute la Proviece, & est composée d'vn President, qui a la qualité de Chancelier, de plusieurs Conseillers ordinaires & extraordinaires, d'vn Advocat fiscal, d'vn Procureur general, de deux Greffiers, d'vn Audiencier, de quatre Secretaires ordinaires, de neuf extraordinaires & de plusieurs autres Officiers. En cette Chancelerie plaident par appel tout le Brabant, à la reserve de cette partie de la Province que l'on appelle le Brabant walon, la Duché de Limbourg & le pays d'Outremeuse, ou sont Faulquement, Rolduc, Daelhem, &c.

Arrive à Louvain.

Ie demeuray à Bruxelles deux jours, & allay le 4. Avril à *Louvain*, où jarrivay sur le midy, par vn pays bossu & fâcheux.

C'est la premiere ville, non seulement du premier quartier de Brabant, qui comprend Tillemont, Leewen, Gemblours, Diesthem, Halen, Sichem, Iudoigne, Hannuye & Lande, mais aussi de toute la Duché, & en cette qualité elle est la premiere qui preste le serment au Prince, & qui a la premiere voix aux Estats; si ce n'est aux affaires pecuniaires, & lors que le Prince demande des subsides; car alors les Deputés de la ville d'Anvers, qui est celle qui contribuë le plus, parlent les premiers. La ville est si grande, que sur la fin du quinziesme siecle trois des premiers Seigneurs des Païs-bas, ayant eu la curiosité de faire mesurer Paris, Liege, Cologne, Gand & Louvain, comme les plus grandes villes de toutes les Provinces de deçà les monts, trouverent que cette derniere estoit plus grande que les quatre autres. Aujourd'huy elle ne peut pas estre mise en paralelle avec Paris: mais elle ne laisse pas d'estre fort grande; parce qu'elle enferme dans ses murailles tant de jardins & de vignes, qu'ils font plus de la moitié de la ville. L'on dit qu'autrefois elle estoit tellement peuplée, que l'on y comptoit plus de cent soixante mille ouvriers en laine, dont la pluspart se sont retirés en Angleterre, pendant les guerres civiles des Païs-bas, & y ont estably la manufacture des draps, qui fait aujourd'huy vne partie des richesses de ce Royaume. L'on y adjouste qu'à onze heures du matin l'on sonnoit vne cloche, qui appelloit les compagnons & les apprentifs du travail au dîner, & qu'alors ils sortoient de leur mestiers en telle foule, que les habitans, en entendant sonner la cloche, faisoient retirer leurs enfans dans le logis; de peur qu'ils ne fussent tués dans la presse. Mais c'est ce qui ne doivent plus apprehender; puis que sans l'Vniversité, qui attire vn assés bon nombre d'écoliers, la ville seroit presque deserte, encore que l'air y soit si bon, que l'on choisit ce lieu, comme le plus le sain de tous les Pays-bas, pour y faire eslever l'heritier d'Espagne & de tous les Estats de Bourgogne, qui fut depuis appellée à l'Empire, sous le nom de Charles V.

1640. Premiere ville de Brabant.

Estoit autrefois fort peuplée.

L'air est bon.

L'on compte jusqu'à cinquante-trois tours aux murailles de la ville, qui sont de brique, & pendant le siege qui y fut mis par deux puissantes armées en l'an 1635. l'on fit quelques bastions destachés, qui ne son pas fort considerables neantmoins; parce que la ville ne peut-estre deffenduë que par vne armée.

1640. Celle du Roy d'Espagne y empescha alors celles de France & des Provinces Vnies, jointes ensemble, de passer la riviere de Deyle, & conserva par ce moyen ce que ce Prince possede encore aux Païs-bas. L'Eglise de S. Pierre est assez grande, & passe pour vne des plus jolies de tout le Brabant. Son Chapitre est composé d'vn Prevost, d'vn Doyen & de dix-huit Chanoines; parmy lesquels le Prevost a ce Privilege, que c'est luy entre les mains duquel le Prince fait le serment à son advenement à ses Estats. Les autres Eglises sont dediées à S. Michel, à S. Iacques, à Sainte Gertrude & à S. Quintin. L'on monstre au Convent des Iacobins vn pulpitre, où l'on dit que Thomas d'Aquin chanta l'Evangile, lors qu'Albert le Grand y dedia quelques Autels en l'an 1276. L'on y voit aussi le portrait de Lipse, & l'Epitaphe qu'il avoit fait luy-mesme. Ie n'eus pas le loisir de voir la Chartreuse, ny le College des Iesuites, qui n'ont rien d'extraordinaire, non plus que les neuf Convents de Religieuses, que l'on compte en cette ville. L'architecture & la simetrie de l'Hostel de Ville est admirable, & marque la magnificence des siecles passées, qui employoient en bastimens, qui devoient servir à la posterité, ce que le nostre consume dans vn luxe, qui ne laissera aux nostres qu'vn triste souvenir de la corruption de nos mœurs, & de l'infamie de ceux qui eslevent leurs maisons particulieres sur les ruïnes des bâtiments publics, qui les cimentent du sang du peuple, & qui erigent leurs trophées, en des lieux où l'on verra long-temps les tristes marques de la misere & de la desolation publique.

Le Duc de Brabant fait le serment entre les mains du Prevost de S. Pierre.

Vniversité de Louvain.

Mais ce qui orne le plus la ville de Louvain, c'est l'Vniversité, fondée par Iean de Bourgogne Duc de Brabant. Le Recteur, que l'on change de six en six mois, ne paroist jamais en public, qu'avec sa robbe d'escarlatte, & le chaperon fourré sur l'espaule; ayant devant luy vn bedeau, qui porte vne masse d'argent, & apres luy quelques serviteurs de l'Vnivesité. Aux grander Festes, aux Processions, & aux autres ceremonies extraordinaires, il a devant luy huit bedeaux avec leurs masses d'argent, & l'on a pour luy tant de respect, que l'on dit que l'Empereur Charles V. se trouvant vn jour à Louvain, voulut que le Recteur prist la main sur luy. Sa juriction s'estend sur tous les Escoliers; en sorte qu'en defendant ils ne sont obligés d'ester à droit devant luy, & en demandant ils ont vn autre

Son Recteur.

Sa Iuridiction.

Iuge, que l'on appelle le conservateur des Privileges de l'Vniversité; pardevant lequel ils peuvent assigner leurs parties, en quelque ville de Brabant qu'elles demeurent. Ce Iuge est Ecclesiastique, & c'est l'Abbé de Sainte Gertrude, qui a cette qualité, & qui procede par la voye d'excommunication contre ceux, qui refusent de comparoir devant luy. Le Chancelier de l'Vniversité, qualité qui est annexée à celle de Prevost de S. Pierre, n'a point d'autres fonctions que de conferer les degrés en toutes les Facultés. En l'Vniversité de Louvain il y en a cinq, sçavoir de Theologie, de Droit Canon, de Droit Civil, de Medecine & des Arts. Cette derniere a son Doyen, qui a sa seance hors de rang quand les Facultés s'assemblent. Celle de Theologie a trois Colleges, où les Docteurs demeurent & enseignent; le grand, le petit & celuy qu'Adrien VI. fit commencer lors qu'il estoit encore Doyen de S. Pierre, & qu'il fit achever apres son exaltation au Pontificat. Il y a aussi trois Colleges pour la Iurisprudẽce, & plusieurs autres pour les lãgues & pour la Philosophie, entre lesquels celuy que *Busleiden* fonda du temps de l'Empereur Charles V. de trois Professeurs des langues Hebraiques, Grecque & Latine, est le plus illustre.

1640.

Chancelier de l'Vniversité.

Les Facultés.

Au sortir d'vne des portes de la ville l'on entre dans vne allée de tillots, de mille ou douze cens pas de long, & de quarante de large, tirée à la ligne, à travers de plusieurs collines, qu'il a fallu couper pour vnir ce chemin jusqu'au chasteau de *Heverlé*, appartenant au Duc d'Aerschot. C'est vn des plus beaux lieux du monde, tant à cause de son assiette entre plusieurs petites collines, ayant devant la riviere de Deyle, & derriere celle de Fure, que l'on a conduite par plusieurs canaux dans les prés voisins, où elle fait plusieurs estangs, qu'à cause des jardins des vergers, des parterres, des allées, des fontaines, des grottes & du parc dont elle est accompagnée.

Maison de Heverlé.

A cinq cens pas du chasteau est vn Convent de Celestins, de la fondatiõ des Ducs d'Aerschot, qui ont choisi cette Eglise pour le lieu de leur sepulture, & qui ont fait peindre aux deux costez du Chœur, tous les Seigneurs d'Aerschot & de Croy, depuis Adam jusqu'à present, avec leurs noms & leurs armes. L'on y void entr'autres sur la tombe de Charles de Croy, qui est de bronze, cette inscription.

Genealogie des Ducs de Croy depuis Adam.

Carolus à Croy, Nuper Dux Croy & Arschotti, ex magna progenie

1640. *natus: nunc putredo terræ, & cibus vermiculorum. Obiit in Domino, expectans resurrectionem mortuorum* CIↃ. IↃ. CXII.

Malines fait vne des dix-sept Provinces.

Ie partis de Louvain le 5. Avril, & arrivay le mesme jour à *Malines*, qui n'en est éloigné que de quatre lieuës. Elle fait avec son territoire, vne des dix-sept Provinces des Païs-bas: parce que cette Ville ayant esté acquise en partie par l'Evesque de Liege, & en partie par le Comte de Gueldres, qui la vendirent en l'an 1333. à Loüis de Nevers, Comte de Flandres, qui refusa d'en faire hommage au Duc de Brabant, ils en vinrent aux armes, qui ne furent posées qu'à l'occasion du mariage de Loüis de Male, fils du Comte de Flandres, avec Marguerite, fille de Iean III. Duc de Brabant; en suite duquel ces deux Estats estans entrés en la Maison de Bourgogne, Philippe le Bon voulut que la ville de *Malines* fist vne Seigneurie particuliere, comme elle est encore aujourd'huy.

Convent de filles.

La ville est fort ancienne & belle, & depuis ces dernieres guerres l'on y a fait quelques fortifications, mais elles sont fort peu considerables, aussi bien que la pluspart de ses bastiments publics, à la reserve de l'Eglise de S. Rõbauld, qui est la principale, & le siege de l'Archevesque. Il y avoit autrefois dans le faubourg vn Convent de Religieuses de Sainte Catherine, où l'on voyoit quelquesfois jusqu'à quinze ou seize cens filles, qui y estoient nourries & élevées en tous les exercices, dont ce sexe est capable. Mais il n'y eut jamais rien qui representast si bien l'Abbaye de Theleme: Car ces pretenduës religieuses n'avoient pas seulement la liberté de faire des visites, & d'aller par la ville pour leurs affaires particulieres; mais elles avoient aussi celle de quitter le voile, de se marier, & de se jetter en telle autre profession, à laquelle la volonté de leurs parens, ou leur propre inclination les appelloit. Ce Convent a esté ruïné pendant les premieres guerres des Païs-bas.

Parlement.

Cette ville a l'honneur de loger le Parlement, qui estend sa jurisdiction sur les Comtés de Flandres, d'Arthois & de Namur, sur la Duché du Luxembourg, & sur Valenciennes. Il est de l'institution de Charles le Hardy, dernier Duc de Bourgogne, & estoit composé d'vn Chancelier, d'vn Vice-Chancelier, de deux Presidents, de six Maistres des Requestes, de quatre Chevaliers, ou Conseillers d'épée, & de vingt autres Conseillers, dont les huit estoient Clercs & les douzes autres

Laics. Il estoit en ce temps-là ambulatoire, & obligé de suivre la Cour: mais Philippe le Bel, fils de Maximilien d'Austriche & de Marie de Bourgogne, ayant succedé au Royaume de Castille, le fixa en l'an 1503. devant que de s'embarquer pour passer en Espagne. Aujourd'huy il n'est composé que d'vn President, de seize Conseillers, de deux Greffiers, de huit Secretaires, & de quelques autres Officiers, & il Iuge en dernier ressort, sinon que par requeste civile, ou comme l'on parle en ces quatiers-là, par revision, l'on peut s'adresser à la Chancelerie de Bruxelles. Les plaidoyers & les escritures ne s'y font qu'en François, & c'est là où les Chevaliers de l'Ordre de la Toison ont leurs causes commises en premiere instance. 1640.

Le 6. Avril je partis de *Malines*, & arrivay le mesme jour à *Anvers*, par la barque. La reputation de cette ville, qui estoit autrefois la plus marchande de toute l'Europe, m'obligea à y demeurer deux jours, & à voir la pluspart de ses bastiments publics, qui peuvent sans doute estre mis au rang des plus beaux de l'Europe. Il semble en effet qu'ils ont esté faits pour quelque chose de plus grand, que ce que la Ville est aujourd'huy, & que ses ruës, qui sont les plus belles & les plus larges que j'aye jamais veuës, & ses marchés, qui sont au nombre de vingt-deux, ont esté faits pour vne plus grãde affluence de peuple que celle que l'on y void aujourd'huy. Et de fait, *L. Guicciardin* dit, que de son tẽps l'on comptoit dans la ville d'*Anvers* jusqu'à trois cens peintres, cent quatre-vingts dix-neuf tailleurs, six vingts-quatre Orfevres, cent dix Chirurgiens & cent soixante neuf boulangers, lesquels faisans ensemble neuf cens deux familles, il faut que le nombre de celles qui les faisoient subsister, fust sans comparaison plus grand, qu'il ne l'est presentement. Anvers.

Il n'y a point de ville au monde mieux située pour le commerce que celle-cy. L'Escault qui separe en cet endroit la Flandre du Brabant, luy sert de port, puisque les navires peuvent aborder jusqu'au quay avec toute leur charge, quelque grands qu'ils soient, & y demeurer à couvert de tous les orages que l'on peut apprehender ailleurs. Elle est à cinquante & vn degré vingt minutes de latitude, & à vingt-six degrés quarante-deux minutes de longitude, & n'est éloignée de la mer que de dix-huict lieuës: c'est pourquoy elle a les mesmes Son port. La situation.

1640. commodités du flux & reflux, que toutes les autres villes maritimes. Mais elle n'a joüy de ces avantages qu'environ soixante & dix ans : Car les Portugais y ayans estably leur commerce, pour debiter leurs espiceries dans le Nort, au commencement du dernier siecle, les Allemans, qui ne les avoient euës jusqu'alors que par le moyen des Venitiens, qui les alloient querir en Egypte, & les distribuoient en Allemagne par charroy, voyans vn si remarquable changement aux prix, y bastirent des maisons & des magazins, & y portans leurs marchandises, y faisoient venir les Anglois, les villes Anseatiques, & la pluspart des autres nations, qui s'y rendoient comme à vne foire publique & perpetuelle de toute l'Europe : jusques là qu'il s'y employoit tous les ans plus de cinq cens millions en marchandises, sans l'argent que l'on remettoit à toutes les autres places du monde. Ce fut en ce temps-là, que l'Empereur Charles V. fit agrandir la ville, & qu'il luy donna l'estenduë qu'elle a aujourd'huy : que l'on fit bastir la place du change, que l'on appelle la bourse, & que cette societé de marchands du Nort, qui estoit autrefois si illustre y fit bastir ce bel hostel, que l'on appelle encore aujourd'huy l'hostel des Osterlingues. Les guerres civiles des Païs-bas ont fait retirer les marchands, qui s'y estoient establis, & ont fait transferer le commerce en Hollande.

Ses bastimens publics. Mais cela n'empesche point que la ville d'*Anvers* ne conserve encore en ses bastimens, publics & particuliers, toutes les marques de cette fortune, & qu'elle ne puisse estre mise au nombre des plus belles villes du monde. Ses remparts revestus de pierre de taille, flanqués de plusieurs bastions reguliers, fortifiés d'vn grand fossé plein d'eau, embelly de plusieurs rangs d'arbres, & percé de plusieurs belles portes, basties à la Dorique, se font admirer, aussi bien que toutes les ruës de la ville : entre lesquelles celle que l'on appelle la Meer, est la plus belle.

Ses remparts.

Ses ruës.

La ville est divisée en treize quartiers & en cinq Paroisses. Celle de Nostre-Dame, qui est la premier, fut erigée en Episcopale, avec plusieurs autres, en l'an 1559. Son bastiment est grand & magnique, mais moderne, aussi bien que son clocher, qui est le plus beau & le plus grand de toute l'Allemagne, apres ceux de Strasbourg & d'Vtrecht. C'est en cette Egli-

Ses Eglises.

se que l'on void ces deux beaux tableaux, representans le combat du Ciel, & le dernier jugement, faits par François Floris, le premier de tous les peintres Flamens pour l'invention & pour le dessein. Le meurtre des innocents, de la maniere de Pierre Brueguel. Le tableau representant Iesus-Christ mort, estendu sur vn linçeul, accompagné de plusieurs personnages, fait par Quintin Messis; lequel estant fils d'vn serrurier, & de la mesme profession, apprit à peindre, sur ce que la fille d'vn peintre, qu'il recherchoit en mariage, luy dit en se mocquant de luy, qu'elle l'escouteroit lors qu'il seroit aussi bon peintre, qu'il estoit en reputation d'estre bon serrurier. L'amour luy enseigna cét art en telle perfectiõ, qu'il passe pour vn des meilleurs maistres de son temps. L'on y voit aussi le *S.* Sebastien de Michel Cox, peintre si celebre, que le Roy Philippes II. luy donna deux mille ducats d'vne copie qu'il avoit faite d'vn tableau, qui represente le triomphe de l'Agneau, où l'Adam & Eve, dans l'Eglise de S. Bavon à Gand, fait par *Iean Van Eyck*, que les Italiens appellent communément Iean de Bruges, & qui est celuy, qui, à ce que dit George Vasari, trouva le premier l'invention de peindre en huile environ l'an 1410. Iusques-là l'on n'avoit peint qu'en destrempe, & *Ian Van Eyck*, qui aymoit la chimie, en cherchant en ses secrets vn vernis plus beau & plus durable que celuy dont les peintres se servoient alors, trouva que l'huile de noix, & de lin relevoient si bien le coloris, qu'il ne se donna point de repos, qu'il n'en eust fait l'experience, en la meslant avec les couleurs. Il y reüssit si bien, que tous les curieux d'Italie voulurent avoir de ses tableaux, & entr'autres Alfonse Roy de Naples, qui en fit voir vn à Antonel de Messine, peintre Sicilien. Celuy-cy fut tellement ravy de la beauté de cette nouvelle invention, qu'il fut à Bruges exprés pour faire amitié avec *Ian Van Eyck*, & pour en apprendre ce secret, lequel fut par ce moyen porté en Italie.

1640.

Invention de peindre en l'huyle.

Les autres Eglises Parochiales sont celles de *S.* George, de Sainte walburge, de S. André & de S. Iacques; dont je ne diray rien, parce que je ne les ay point veuës, non plus que le Convent de l'Ordre de Premonstré, ny les autres, comme ceux des moines de l'Ordre de Cisteaux, sous le nom de S. Sauveur, des Augustins, des Carmes, des Cordeliers, des Iaco-

1640. L'Eglise des Iesuites. bins, des Capucins; mais je me voulus bien donner la satisfaction de voir le College & l'Eglise des Iesuites, que l'on m'avoit dit estre vne des plus belles que cette grande Societé ait de deçà les monts. Et de fait l'on n'y void que du marbre, de l'albastre, de l'or, & ce qui est plus precieux encore, vn grand nombre de tableaux de la maniere du jeune Brueguel & de Rubens. Le bastiment est soustenu par trente-six colomnes de marbre, & des deux costés il regne tout le long de l'Eglise vne gallerie, dont la balustrade est d'albastre. Ses Autels sõt des plus riches de l'Europe, & tout ce qui se void dans l'Eglise est si propre, que si elle estoit vn peu plus eclairée, l'on pourroit dire qu'il n'y manque rien du tout. Les appartements du College sont grands, & trop beaux pour servir de retraitte à des personnes qni renoncent au monde, & qui font veu de pauvreté. L'inscription qui est au frontispice de l'Eglise, marque en ses lettres numerales l'année en laquelle elle a esté achevée, en ces mots: *ChrIsto Deo, VIrgInI DeIparæ: B. IgnatIo LoIoLæ: SocIetatIs à VtorI: SenatVs popVLVsqVe AntVerpIensIs, pVBLICo & prIVato ære ponere VoluI.*

Il a outre cela plusieurs Convents, tant d'hommes que de femmes, des Hospitaux, des maisons publiques pour les infirmes & pour les orphelins, & vn tres-grand nombre de chapelles & de maisons, que la devotion de quelques particuliers a destinées à la charité.

L'hostel de ville. Mais il est impossible de rien voir de plus magnifique que l'Hostel de Ville, où l'on voit en ses quatre estages, le Toscan, le Dorique, l'Ionique & le Corinthiaque, tellement meslés ensemble, que l'on ne peut rien adjouster à la perfection de cét ouvrage. La place du change, où la bourse, marque en sa grandeur & en son architecture l'opulence de la ville, qui la fit bastir en l'an 1531. ainsi que l'on voit en l'inscription suivante.

S. P. Q. A.
IN VSVM NEGOTIATORVM CVIVSCVMQVE NATIONIS AC LINGVÆ, VRBISQVE ADEO SVÆ ORNAMENTVM
ANNO M. D. XXXI.
A SOLO EXSTRVI CVR.

La Reine Elisabeth d'Angleterre a fait bastir sur son modelle le change de Londres, & la ville d'Amstredam l'a imitée

pour la construction de sa bourse; mais ces deux derniers bâtiments n'approchent point de celle d'Anvers. 1640.

La hanse Theuthonique, c'est ainsi que l'on appelle aujourd'huy la societé de quelques villes maritimes firent il y a plus de trois cens ans, pour la seureté du commerce du Nort, y ont basty vn fort grand Palais, qui fut achevé en l'an 1568. mais dautant que dés ce temps-là l'estat de la ville commença à se broüiller, aussi-bien que celuy des autres Provinces, il leur a esté presque inutile, & aujourd'huy il est desert, & ne sert que de magazin pour les munitions. Le premier estage est composé de salles & de magazins, & les deux autres sont environ trois cens chambres, pour loger les marchands de la societé. Maison des Osterlings.

L'on ne me voulut pas permettre d'entrer dans la Citadelle, quoy que l'on ne peust pas prendre ombrage sur ma personne, parce que j'estois sujet & domestique d'vn Prince, qui n'a rien à demesler avec le Roy d'Espagne, n'y de mon procedé; parce que venant d'Angleterre, & allant en Allemagne, je ne leur pouvois point estre suspect. Ie me contentay donc de considerer ce bel ouvrage, de la plaine qui separe la Cittadelle d'avec la ville, & trouvay qu'à mon jugement, la courtine entre les deux bastions, qui regardent la ville, pouvoit estre d'environ cent toises. C'est vne fortification reguliere faite en pentagone par vn ingenieur Italien, nommé *Pacciotti*, qui la fit en l'an 1569. par l'ordre du Duc d'Albe; & sous la direction de *Gabriel Serbelon*, General de l'artillerie aux Païs-bas. Elle commande à la ville, & son Gouverneur est vn des trois qui ont la qualité de Chastelain, laquelle ne se donne qu'à des Espagnols naturels. Les deux autres sont ceux de Gand & de Cambray. Cittadelle.

L'Imprimerie de Plantin est vne des choses de toutes la ville qui merite le plus d'estre veuë. C'est vn hostel, où celuy qui en a la direction est logé en Prince, & où le travail se fait avec tant d'ordre, que l'on ne sçay ce que l'on y doit admirer le plus, ou la varieté & la beauté des caracteres, l'exactitude que l'on y apporte aux corrections des livres, ou les diverses fonctions de ceux qui travaillent à la composition, à la presse, à ranger les fueilles & à embaler les livres, que le sieur de Murenberg distribuë par tout le monde, & particuliérement en L'Imprimerie de Plantin.

1640. Espagne, où il envoye souvent des impressions toutes entieres. Ie vis entr'autres vne bibliotheque composée des seuls livres, qui ont esté imprimés par Plantin & par ses heritiers. Ie l'admiray autant qu'vn homme de ma profession pouvoit faire, & allay de là voir la verrerie, qui peut certainnement estre comparée à celle que l'on dit estre à Muran, & le reservoir, qui fournit d'eau toutes les maisons de la ville.

Anvers fait vne Province.

Au reste la ville d'*Anvers*, que les Italiens appellent *Anversa*, les Espagnols *Amberes*, les Allemans *Antorf*, & ceux du païs *Antwerpen*, est la principale d'vn des quatre quartiers de Brabant, qui comprend *Bergopzoom*, *Breda*, *Lier*, *Herentals &* *Steenbergen*, & fait seule vne des dix-sept Provinces, sous la qualité de Marquisat du S. Empire. Le Prince d'Orenge a celle de Vicomte hereditaire de cette ville, qui est vne dignité sans fonction, & presque sans revenu, laquelle ses predecesseurs ont acquises des Ducs de Cleves, qui la possedoient comme Seigneurs de Diest.

Breda.

Le 9. Avril je partis d'*Anvers* de grand matin, apres avoir envoyé le jour precedent mon passe-port au Gouverneur dans la Citadelle, & arrivay le lendemain à *Breda*. Ie ne m'y arrestay que le reste du jour parce qu'en y arrivant l'on peut juger de sa situation, qui est fort agreable, & pour ce qui est de la ville mesme il n'y a rien à voir, sinon les fortifications & le chasteau. C'est sans doute la plus forte place de l Europe, & la plus regulierement fortifiée. Car encore que la courtine soit vn peu plus grande en quelques endroits, que l'on ne la feroit aujourd'huy, ce defaut neãtmoins est si biẽ reparé par les demy-lunes, qui sont entre les bastions, & tous les autres ouvrages, qui ne sont revestus que de gazons, sont si bien faits, que non seulement il ne manque rien à la defense de la place; mais aussi que le Marquis Spinola, ayant resolu d'assieger cette place en l'an

Ses fortifications.

1624. ne l'osa jamais attaquer par force, & la reduisit au pouvoir du Roy d'Espagne par la famine. Les rivieres de Merke & d'Aa, qui remplissent le fossé de la ville, font qu'il n'est pas egalement large par tout, & qu'en quelques endroits il n'a que soixante-dix & en d'autres jusqu'à cent cinquante pieds de large: bordé d'vne contre-escarpe de cinq pieds de haut, avec vn parfaittement beau talu. Son rempart est flanqué de quinze bastions, & defendu au pied par vne haye d'espines vives, qui luy sert de fause braye.

Le chasteau a esté basty par Henry Comte de Nassau, Seigneur de Breda; lequel estant demeuré heritier de tout le Domaine que la maison de Nassau possedoit de deçà le Rhin, espousa Claude de Chalon, fille de Iean Prince d'Orenge. Il est ceint d'vn double fossé, & le bastiment que les derniers Princes d'Orenge y ont ajousté, est à la moderne. L'on me fit remarquer sur la cheminée de la salle le tableau d'vn cheval, que l'on disoit avoir esté engendré d'vn cerf & d'vne cavalle, & estoit si viste, qu'il faisoit le chemin de Breda à Bruxelles & de Bruxelles à Breda, c'est à dire plus de quarante lieuës, en vn jour. Les chambres du Prince & de la Princesse estoient parfaitement bien meublées, de licts & de tapisseries, & entr'autres de quantité de tableaux & de portraits; parmy lesquels je remarquay celuy de l'Empereur Adolfe de Nassau & ceux des derniers Princes & Princesses d'Orenge, & de la Princesse de Condé, telle qu'elle estoit lors qu'elle arriva à Bruxelles en l'an 1609. 1640. Le chasteau.

L'Eglise est fort belle, mais je me trouvay fort surpris de n'y voir point d'ornement du tout. I'y vis le tombeau de Henry de Nassau, qui y est representé en marbre blanc, tout maigre & desfait, tel qu'il estoit lors qu'il mourut de phtisie le 14. Septẽbre 1538. sous vne tombe couverte de toutes les pieces d'vne cuirasse, mais separées, & elle estoit soustenuë par quatre personnes à genoux. Aupres de là l'on voit le tõbeau de la Princesse sa femme, & en suitte les tombeaux de plusieurs autres Cõtes de Nassau, entr'autres celuy d'Engelbert, oncle de Henry, armé d'vn corps de cuirasses, garny d'vne cotte d'armes, qui est bordée d'vne frange à laquelle pendent plusieurs clochettes. Tombeau de Henry de Nassau.

Cette ville estoit autrefois du domaine des Ducs de Brabant: mais Iean III. la vendit en l'an 1305. à Iean de Polane, Seigneur de la Lecke, pere de Philippes, qui ne laissa qu'vne fille, nommée Ieanne, laquelle espousa en l'an 1404. Engelbert, Comte de Nassau Dillembourg, & par ce moyen la Seigneurie de Breda entra dans la maison de Nassau, en laquelle elle est encore aujourd'huy, & fait vne des meilleures pieces de son domaine: estant certain qu'elle a rendu jusqu'à six-vingts mil. livres par an, & plus. C'est pourquoy il ne se faut point estonner du soin que les derniers Princes d'Orenge ont eu de la fortifier, & de se la conserver. Le Prince Guillaume, pere de Comment elle est entrée dans la maison de Nassau.

1640. celuy qui vit aujourd'huy, ayant esté contraint de se retirer en Allemagne, au commencement des troubles, le Duc d'Albe se saisist de la place; mais le Comte de Hohenlo la reprit sur les Espagnols en l'an 1577. Le sieur de Haultepenne la reprit quelques années apres, de sorte qu'elle demeura au pouvoir des Espagnols, jusqu'à ce que le Prince Maurice la reprist sur eux en l'an 1590. par le plus beau stratageme, dont l'on ait jamais oüy parler, sous la conduite de Charles de Harauguieres, qui l'executa avec soixante dix hommes, cachées dans vn navire chargé de tourbes. Le Marquis Spinola assiegea Breda en l'an 1624. & la prit apres vn siege d'onze mois: Mais le Prince d'Orenge la rassiega il y a trois ans, & la reprit par force, en moins de sepmaines que le Marquis avoit employé de mois à la prendre par famine.

Bolduc. L'vnziesme Avril j'allay à *Bois le Duc*, ou *Bolduc*, qui n'est qu'à cinq lieuës de *Breda*. La reputation que cette ville avoit acquise, par tant de sieges qu'elle avoit soustenus, & particulierement par la vigoureuse resistance que le Baron de Grobbendonc y avoit faite en l'an 1629. bien qu'il fust contraint de ceder enfin à la force, m'obligea à faire ce petit voyage. La ville est belle & grande, ayant plus de deux mille maisons raisonnables, sans les cases des pauvres gens. Les rivieres de Dommel, d'Aa & de Diese font son fossé, qui est des plus beaux qui se voyent, & qui inondent vne partie de la campagne voisine; mais la ville n'est pas bien regulierement fortifiée; sinon que l'on a fait trois forts du costé de la bruyere, dont les deux, sçavoir celuy d'Isabelle & de Petler, sont Royaux, regulierement fortifiés à cinq bastions, avec leurs contr'escarpes, demy lunes, ouvrages à cornes & autres fortifications, qui les rendent presque imprenables, & le troisiéme, que l'on appelle le fort de S. Antoine, & qui est entre celuy d'Isabelle & la ville, n'est qu'à quatre bastions, mais il ne laisse pas d'estre fort considerable; ainsi qu'il parut au dernier siege, où il donna bien plus de peine aux Anglois, que celuy d'Isabelle n'avoit donné aux François.

Ses fortifications.

Est capitale d'vn des quatre quartiers de Brabant. C'est vne des quatre villes principales de *Brabant*, comprenant sous son ressort les villes de *Helmont*, *Endhoven*, *Megen*, *Ravestein* & *Grave*, & les païs de *Campine*, de *Peland*, de *Maslande* & d'*Oosteiwic*. M. de Brederode y commandoit pour les Estats

Estats des Provinces Vnies environ soixante compagnies d'infanterie, mais il estoit chez luy, à Vianen. 1640.

S. Gertrudenberg.

Le 12. Avril j'allay à *S. Gertrudenberg*, à dessein de m'y embarquer pour Rotterdam, comme je fis encore le mesme jour. Cette ville est dans le Brabant, & neantmoins elle est sujette aux Estats de Hollande: c'est pourquoy les Brabançons avoiẽt autrefois vne coustume d'obliger leurs Princes à promettre, qu'ils tascheroient de reünir cette ville à la Duché; & les Hollandois au contraire les obligeoient à jurer, qu'ils ne permettoient jamais, qu'elle fust distraite de la Comté de Hollande. Elle est du domaine du Prince d'Orenge par engagement. La garnison Angloise, qui y estoit pour les Estats pendant les premieres guerres, devant la treve, vendit la place aux Espagnols en 1589. pour quinze mois de gage: mais le Prince Maurice la reprit en 1593. à la veuë du Comte de Mansfelt, qui s'estoit campé quasi à la portée du Canon de l'armée Hollandoise, à dessein de secourir la place.

Dordrecht.

Ie passay à la veuë de la ville de *Dordrecht*, allant par eau sur vn païs inondé, où estoient autrefois soixante & douze grands villages, qui furent engloutis par la mer le jour de la Sainte Elisabeth 1421. dont neantmoins il y a eu depuis quarante vn de sauvés & rétablis, mais des autres il n'en reste pas la moindre vestige, à la reserve d'vn seul clocher que l'on voit encore au milieu de l'eau.

Rotterdam.

Le 13. j'employay vne partie de la matinée à me promener par la ville de *Rotterdam*, qui doit son nom à la riviere de Rotte, comme celle d'Amsterdam à la riviere d'Amstel. La ville est grande & fort marchande, particulierement à cause de la pesche du harang; la riviere de Meuse luy faisant vn havre tres-commode, dont l'on entre dans la mer au dessous de la Briele. Tout ce que j'y vis de remarquable ce fut la statuë de bronze, que le Magistrat y a fait ériger à la memoire du plus illustre de ces Citoyens, *Erasme*, avec cette inscription.

Statuë de bronze d'Erasme.

ERASMVS NATVS ROTERODAMI OCTOB. XXVIII. ANNO M. IVc LVII. OBIIT BASILEÆ XII. IVLII. ANNO. M. D. XXXVI.

L'on voit aussi sur la porte de la maison, où ce grand homme est né, ce distique Latin.

1640.

Ædibus his Ortus Mundum decoravit Erasmus;
Artibus ingenuis, religione, fide:

Et cet autre en Espagnol.

EN ESTA CASA ES NACIDO,
ERASMO THEOLOGO CELEBRADO,
PAR DOCTRINA SENNALADO,
PVRA FE NOS AREVELADO.

Delft.

Et vn autre couplet au Flamen.

I'allay le mesme jour disner à *Delfr*, qui n'est qu'à trois lieuës de *Rotterdam*. Ie fis ce chemin par eau, dans vne barque couverte, qui part à toutes les heures du jour, de sorte que l'on y est à l'abry du Soleil & de la pluye, & c'est sans doute la voiture la plus commode du monde: parce qu'il n'y a point de mouvement, qui vous puisse empescher de lire & d'escrire, & que pour peu de chose l'on loüe vne barque entiere, où l'on est pas moins à l'aise que dans vn cabinet. I'allay encore le mesme jour coucher à la Haye, qui n'est qu'à vne lieüe de là: parce qu'encore que la ville de *Delfr* soit la plus propre, & la mieux située que j'aye jamais veuë, & mesme assez grande, si est-ce que je n'y trouvay rien qui me pust arrester, apres avoir veu l'Hostel de ville, & le Mausolée, que les Estats des Provinces vnies ont erigé à la memoire de *Guillaume de Nassau Prince d'Orenge*; lequel estant Gouverneur de Hollande & de Zeelande, au commencement des premieres guerres des Païs-bas, prit les armes pour les privileges & pour la liberté du païs, contre la tyrannie des Espagnols. Ce Prince fut assassiné en cette ville par vn nommé Balthasar Girard, natif de la Comté de Bourgogne, en l'an 1584. & fut enterré en l'Eglise de S. Hippolite, où l'on voit sur son tombeau sa statuë de bronze, & aux pieds vn autre de marbre blanc, & aux pilliers de marbre, qui soustiennent la voute qui le couvre, autant de statuës de bronze, qui representent les vertus morales, Chrestiennes & militaires, qui ont fait mettre ce Prince au rang des plus grands & des plus sages Capitaines de son temps; comme son tombeau est le plus magnifique que j'aye veu en tout mon voyage. On y lit l'inscription suivante.

Tombeau de Guillaume Prince d'Orenge.

T

D. O. M.

E. ÆTERNÆ MEMORIÆ.

Gulielmi Nassovi, supremi Arausionensium Princip. Patris Patriæ,

 1640.

qui Belgijfortunis suis post habuit & suorum: Validissimos exercitus, ære plurimum privato conscripsit: bis induxit ordinum auspicijs. Hispaniæ tyrannidem propulit: veræ religionis cultum, avitas patriæ leges revocavit, restituit ipsam denique libertatem, non assertam Mauritio Principi, paternæ virtutis heredi, filio stabiliendam reliquit. Herois vere pij, prudentis invicti: Quem Philippus Hispaniæ Rex, illæ Europæ timor, non domuit, non terruit, sed empto percussore, fraude nefanda sustulit. Fœderat. Belg. provinc. perenni meritor. Monum P. C. C. sous le mesme tombeau est enterré le Prince Maurice son fils, & l'on disoit, que l'on travailloit à vne tombe qui seroit beaucoup plus magnifique que l'autre.

Au frontispice de l'Hostel de Ville on lit cette inscription.

HÆC DOMVS ODIT, AMAT. PVNIT, CONSERVAT. HONORAT.
NEQVITIAM, PACEM, CRIMINA IVRA PROBOS.

Aupres de *Delft* est le village de *Losdunen*, où Marguerite de Brabant femme de Floris IV. Comte de Hollande, fonda en l'an 1258. vne Abbaye de filles noble, en laquelle on void deux bassins de cuivre, avec vne inscription Flamande, qui dit, *En ces deux bassins ont esté baptisés tous ces enfans*: se rapportant à vn écrit, qui commence par ces vers latins. Losdunen.

En tibi monstrosum nimis & memorabile factum.
Quale nec à mundi conditione datum.
Hoc lege, mox animo stupefactus lectora bibis.

Et contient l'histoire ou plustost la fable de *Marguerite*, que les autres appellent *Mahault*, femme de Herman, Comte de Henneberg, & fille de la Fondatrice du Convent, laquelle voyant vne pauvre femme, chargée de deux enfans, qu'elle avoit faits d'vne seule couche, luy reprocha son impudicité, & dit qu'il estoit impossible, qu'vne femme accouchast de deux enfans du fait d'vn seul homme: dont la pauvre femme se sentit tellement offensée, qu'outrée de douleur, elle ne se pût pas empescher de maudire la Comtesse, laquelle à ce que l'on dit, accoucha en suitte en l'an 1276. de trois cens soixante-quatre, ou selon les autres, de trois cens soixante & cinq enfans, partie masles, partie femelles, qui furent tous baptisez par Otton, que les autres nomment Guy, Evesque d'Vtrecht, qui nomma tous les garçons Iean, & les filles Elisabeth. Accouchement prodigieux, mais peu vray semblable.

Le 14. Avril je demeuray à la Haye; pas tant pour voir le

1640. La Haye. lieu, qui pour estre le plus beau du monde, eust esté capable de m'arrester quelques jours, que parce que j'y trouvay plusieurs Gentilshommes de mon païs, qui avoient pris party dans les gardes du Prince, & qu'en effet je voulus voir en la personne de ce Heros quelque chose de plus grand que ce que j'avois veu en tout mon voyage. Ie vis aussi le Palais que Guillaume Comte de Hollande, & Empereur, qui transfera la Cour de Gravesande à la Haye, y fit bastir pour sa demeure, & qui sert aujourd'huy à la Cour de Iustice de Hollande & de Zeelande; & au Parlement des mesmes Provinces. Le mesme enclos comprend le Palais du Prince d'Orenge, & plusieurs chambres, salles & appartemens pour les Estats generaux des Provinces Vnies, pour le Conseil d'Estat, pour la chambre des Comptes, pour les deputés des Estats de Hollande, pour les mesmes Estats, quand ils s'assemblent en corps, pour la chambre des Comptes de la mesme Provrnce, &c. Le Prince d'Orenge a encore vn beau Palais dans le quartier, que lon appelle Nortende, qu'il occupoit pendant la vie de son frere aisné, & plusieurs villes de Hollande y ont leurs maisons affectées, pour les deputés qui y resident continuellement. Il ne se peut rien voir de plus delicieux, que le lieu, qu'ils appellent le Voorhout, où la forest se mesle tellement avec les maisons, que l'on a de la peine à dire si l'on a basty les Palais dans les bois, ou si l'on a planté les arbres exprés, pour embellir les maisons. Mais ce qu'il y a de plus charmant, c'est la Cour du Prince, qui est composée de tant de personnes de qualité, & de tant d'Officiers de diverses nations, que j'ose dire qu'il n'y en a point en toute l'Europe, où les estrangers se trouvent si bien épurés des vices de leur païs, pour faire profession d'vne vertu que l'on ne connoist quasi point ailleurs.

Leiden. Le 15. j'allay à *Leiden*, qui est à trois lieuës de la Haye. Ie ne diray point que cette ville est belle, parce que toutes celles de Hollande le sont; mais il est vray qu'elle est des plus belles & des plus grandes de la Province. Ses ruës sont larges, ses canaux bordez de tillots, ses maisons propres, ses ponts commodes, & ses bastiments publics magnifiques. Les trois Eglises de S. Pierre, de S. Pancrace & de Sainte Marie, sont grandes, & cette mole qui s'esleve aupres de la premiere, revestuë d'vne haute & forte muraille, marque son antiquité

Il y en a qui disent que Iules Cesar la fit faire lors qu'il passa en Angleterre, & les autres veulent qu'Engiste Roy des Saxons, la bastit à son retour de la mesme Isle. Quoy qu'il en soit, c'est vne antiquité qui sert d'ornement à la ville, & qui merite d'estre veuë, aussi bien que l'Hostel de Ville, où l'on void plusieurs beaux tableaux, & entr'autres quelques-vns de ce celebre peintre Lucas Cranich. L'on y voit aussi representé dans vne piece de tapisserie le siege que les Espagnols mirent devant cette ville en l'an 1572. en suitte duquel les Estats de Hollande y fonderēt en 1574. l'Vniversité en laquelle ont enseigné depuis ce temps-là les plus sçavants hommes de l'Europe. 1640.

Ie voulus voir la Bibliotheque & l'Anatomie, qui est bastie en Amphitheatre, & conserve plusieurs mumies, & des sceletes de toutes sortes d'animaux estrangers. Le jardin des simples est fort curieux; & ce fut là tout ce que je pûs voir ce jour-là. C'est en cette ville où se font les plus beaux draps & les plus belles sarges du païs.

Le lendemain 16. j'allay par terre à *Haerlem*, à cinq ou six lieuës de Leiden. En arrivāt à la ville l'on costoye vn petit bois de haute fustaye, & deçà & delà des prairies, où se fait le meilleur blanchissage du païs, comme dans la ville mesme il se fait la plus belle toile de Hollande. I'y disnay, & vis apres disner la grande Eglise, où l'on montre les marques de la victoire, que les armes des Chrestiens obtinrent à la prise de Damiate en l'an 1219. à laquelle ceux de *Haerlem* contribuerent le plus, & en remporterent les cloches d'vne fonte tres-fine, qui en memoires d'vne si belle action, sonnent encore la retraitte tous les jours à neuf heures du soir. Haerlem.

Cette ville, qui est la plus grande de toute la Hollande, apres celle d'Amsterdam, se vante de l'invention de l'Imprimerie, & dit que l'on a tort de donner à la ville de Mayence la gloire qui est deuë à vn de ces cytoyens, nommé *Laurens Coster*, qui dés l'an 1420. forma les premiers caracteres de bois de hestre, & trouva en suitte l'ancre, dont les Imprimeurs se servent encore aujourd'huy, & mesme changea les caracteres de bois en d'autres de plōb, & en suitte en estain; en sorte qu'environ l'an 1440. l'Art se trouva quasi en sa perfection. L'on est si bien persuadé de cette verité à *Haerlem*, que le Senat a voulu eterniser la memoire de Laurens Coster par l'inscription, qu'il a fait

1640. mettre sur la porte de sa maison, en ces termes.

MEMORIÆ SACRVM.
TYPOGRAPHIA.
ARS ARTIVM OMNIVM
CONSERVATRIX.
NVNC PRIMVM INVENTA
CIRCA ANNVM, cIↄccccxl.

Entre les mal-heurs qui sont arrivés à cette Ville, & qui luy sont communs avec toutes les autres, l'on pourroit compter le siege de sept mois, qu'elle souffrit depuis le fin de l'année 1572. jusqu'au 14. Iuillet de l'année suivante, auquel elle fut contrainte de se rendre à Frideric de Toledo, fils du Duc d'Albe, si par sa genereuse deffense elle n'eust ruïné les forces des Espagnols, & n'eust servy comme de boulevart à tout le reste de la Province.

Amsterdam. Ie partis de *Haerlem* à six heures du soir, & arrivay à neuf à *Amsterdam*. I'avois conceu quelque chose de grand de cette Ville, & sur ce que l'on m'en avoit dit, mesme dans les Indes, je m'estois formé vne idée qui se rapportoit à ce que j'avois veu à Londres, à Anvers & dans les autres villes des Pays-bas: Mais je fus bien surpris, quand le matin au sortir de mon hostellerie, j'eus bien de la peine à me dégager de la foule que je trouvay dans la ruë, où le peuple fourmilloit comme dans vne Foire. Il sembloit que tout le reste du monde y eust envoyé ses facteurs, & que l'Orient & le Septentrion y eussent fait porter toutes leurs marchandises: d'ont l'on ne voyoit que le detail dans les boutiques, mais le gros dans les magazins, dans les poids publics, sur des traisneaux dans les ruës, sur les quays, sur des batteaux plats qui déchargent les grands navires, & en d'autres qui servent de magazin pour le bled.

Ie ne sçavois ce que je devois admirer le plus en cette grande ville, où le commerce que l'on y fait, qui est si grand, qu'il ne s'ē fait pas tant en toutes les autres villes des Païs-bas ensemble, ou la propreté de ses ruës, particulieremēt de celle de la ville neufve, ou la beauté & la politesse de ses maisons, ou la magnificence de ces bastimens, publics & particuliers, ou la quantité des navires & barques qui y arrivent & qui en partent tous les jours, ou la capacité de son port, dans lequel l'on voit conti-

nuellement sept ou huit cens grands navires, ou bien l'ordre 1640.
& la police que le Magistrat fait observer, en tout ce qui regarde le repos de la ville, la felicité des habitans & la conservation du commerce; par lequel la ville subsiste, & par lequel elle fait subsister ce puissant Estat, dont elle fait vne si considerable partie.

Car pour ce qui est de son cõmerce, il n'y a quasi point de ville u monde, où les habitans de la ville d'Amsterdã n'ayent leurs acteurs & leurs correspondances. Toutes les villes maritimes Angleterre, de France, d'Espagne & d'Italie sont remplies de s cõmis, aussi bien que celles de la mer Baltique, & de la Moscovie mesme. Il est presque impossible de compter les navires 'elle envoye tous les ans à *Archangel*, à *Revel*, à *Riga*, à *Korsberg*, à *Dantsig*, sur les costes de *Pomeranie*, & en *Norwegue*, oils debitent leurs espiceries, & leurs estoffes de soye & de lae, & vont querir du bled, du bois, du gouldron, des cendes, de la cire, des fourrures & plusieurs autres choses, dont ilsnt besoin, ou pour le bastiment de leurs navires & de leurs misons, ou pour la continuation de leur commerce dans les autes parties du monde. Ces flottes partent ordinairement deu ou trois fois l'an : mais il en part tous les jours pour le Wt, & à toutes les heures pour les autres villes de Hollande & deProvinces voisines, & avec tout cela son port & ses canauxont tellement couverts de barques & de navires, qu'il y a lieue douter si les eaux y sont plus habitées que la terre, & s'il y plus de monde dans les maisons que dans les navires. Aussi voit-on vne si surprenante quantité de bled, de vin, de lin, le bois & d'espiceries, qu'il semble que toutes les autres Provinces du monde ayent voulu s'épuiser, pour faire d'Amsterdam vn magazin public & commun de tout ce qu'elles produsent : de sorte que l'on peut dire, que ce n'est qu'en cette vill proprement que l'on void les miracles, que l'Illustre *Scaliger* attribuë à toute la Hollande.

Quand n'y auroit que la seule maison de la compagnie des Indes Orientales, l'on seroit contraint d'avoüer, que ce seul commerce seroit capable d'enrichir tous ses habitans. I'avois veu charger quelques navires à *Suratta*, mais quand je vis les magazins & les greniers à perte de veuë de la maison des Indes Orientales, comblées & chargés d'espiceries, de soyes

1640. d'estoffe de soye & de cotton, de porcelaine, & de toute ce que les Indes & la Chine ont de plus riche & de plus rare, je croyois que le *Ceylon* y eust envoyé toute sa cancile, les *Moluques* tous leurs clous, les Isles de *Sumatra* & de *Iava* toutes leurs espices, la Chine toutes ces belles estoffes, le Iapon ses beaux ouvrages, & tout le reste des Indes son poivre & sa soye. Aussi peut-on dire que cette societé est vne espece de Rupublique particuliere en ce petit monde; puis qu'il semble qu'elle ait ses Magistrats, ses Officiers, ses armées, ses flottes, ses Generaux, ses Gouverneurs de Provinces & de villes, & ses sujets, qui n'ont point d'autre dependance de la ville, qu'vn estat particulier de l'Vnivers.

Ce n'est que depuis l'an 1595. que les Hollandois ont cõmencé le voyage des Indes, à l'instigation d'vn marchand, nommé *Corneille Houtman*; lequel s'estant estably à Lisbonne, eut la curiosité de s'informer des Portugais de toutes les particularités de ce voyage, & en fit venir l'envie à quelques marchands d'Amsterdam, qui équipperẽt en l'an 1595. vne flotte de quatre navires, qu'ils envoyerent le long de la coste d'Afrique & le *Cap de Bonne Esperance* dans les Indes; puisque le dessein que quelques autres avoient fait de chercher vn passage par le Nort, n'avoit point reüssi. Ces navires revinrent à Amsterdam au bout de deux ans & quatre mois : & quoy que les profits de ce premier voyage ne répondissent point aux esperances des interessés, ils ne laisserent pas d'engager plusieurs autres marchands dans le mesme dessein : de sorte que dés l'an 1598. ils y renvoyerent vne seconde flotte, composée de huit grands navires. L'on n'attendit point le retour de cette flotte; mais en 1599. l'on en équippa vne autre, & en mesme temps quelques autres marchands firent vne nouvelle compagnie pour les voyages de long cours, & équipperent vne flotte particulier : si bien que pour éviter la ruïne dont le commerce estoit menacé par tant d'interests differents, les Estats des Provinces Vnies disposerent les interessés en l'an 1602. à s'accommoder entr'eux, & à faire vne compagnie commune sous leur authorité, & sous la direction du Prince d'Orenge, comme Admiral de ces Princes.

Par cet accord ainsi autorisé par les Estats, avec vn octroy pour vingt & vn an, il fut fait vn reglement, par lequel la di-

rection

rection de tout ce commerce fut commise à quelques-vns des 1640.
principaux interessés en six chambres, qui furent establies à Amsterdam, à Midelbourg pour la Zeelande, à Delft & à Rotterdam pour la Meuse, à Horn & à Enckhuisen pour la Westfrise. La premiere estoit composée de vingt directeurs, celle de Midelbourg de douze, & les quatre autres de sept chacune: en sorte qu'en tous les equippages celle d'Amsterdam estoit intérressée pour la moitié, celle de Zeelande pour vn quart, celles de la Meuse & de Westfrise chacune pour vn demy quart. Il fut ordonné aussi qu'aux assemblées generales celle d'Amsterdam envoyeroit huit deputés, celle de Zeelande quatre, & celles de la Meuse & de Westefrise chacune deux, avec vn supernumeraire, afin d'eviter les partages, qui seroit nommé par les chambres de Zeelande, & de la Meuse & de Westfrise alternativement.

Le fonds de cette Compagnie montoit à six millions six cens mille livres, qui furent employés à l'equippage de plusieurs flottes: & les premiers voyages furent si heureux, que l'on trouva qu'en l'an 1613. l'argent des interessés avoit profité de deux cens soixante deux pour cent. Mais les profits ont esté sans comparaison plus grands les années suivantes, ainsi que cela se peut voir par les distributions qui ont esté faites de temps en temps.

Ie vis dans la mesme maison de la Compagnie toutes les drogues, tous les fruits & tous les animaux que j'avois veus aux Indes; mais ce que j'y admiray le plus, ce fût l'equippage que l'on y faisoit en plusieurs endroits de la ville, pour vne flotte qui devoit partir dans peu de jours.

Il est impossible de rien voir de plus beau ny de mieux concerté que les ruës, les canaux & les maisons de cette ville. Tous les canaux sont bordés de tillots, & les quais pavés de briques au bort, & de cailloux au milieu de la ruë. Les maisons, & particulierement celles de la Ville-neufve, sont autant de palais, si propres par dehors, que la peinture n'y sçauroit rien adjouster, & si bien meublées par dedans qu'il y en a dont les seuls tableaux pourroient faire les richesses d'vn homme. Mais ce qu'il y a de plus riche c'est ce qui ne se voit point. Car toutes les maisons estant basties sur des pilotis, il faut avoüer

1640. que les fondements ne sont pas moins pretieux, que le reste du bastiment, & qu'il n'y a point de forest au monde si belle, que celle que la ville d'Amsterdam couvre sous ses maisons.

Entre les bastiments publics paroissent le plus les Eglises, & entr'autres celles que l'on appelle la vielle & la neufve, & les trois autres, qui ont esté basties depuis quelques années par le Magistrat. En la premiere l'on voit derriere le Chœur l'Epitaphe de Iacob de Heemskerke, qui apres avoir fait le voyage de *Nova Zembla*, & celuy des Indes deux fois, fut tué en l'an 1608. au destroit de Gibraltar, où il avoit attaqué la flotte Espagnole sous le canon du fort. Son Epitaphe luy peut servir d'eloge; c'est pourquoy je le mettray icy entier.

HONORI ET ÆTERNITATI.
IACOBO AB HEEMSKERCK.
AMSTELODAMENSI.
VIRO FORTISS. OPTIME' DE
PATRIA MERITO.

Qui

Post varias innotas ignotasque navigationes, in Novam Zemblam sub polo Arctico, Duas in Indiam Orientalem, versus Antarcticum: Totidem indeque optimis spoliis ANN. 1604.

Reversus victor:

Tandem,

Expeditionis Maritimæ adversus Hispan. præfectus, eorundem validam classem, Herculeo ausu Aggressus, in freto Herculeo, sub ipsa arce & urbe Gibraltar, VIII. Kal. May. ANN. CIↃ. IↃC. VIII, fudit ac profligavit.

Ipse ibidem.

Pro patria strenuè dimicans gloriose occubuit.
Animo Cœlo gaudet. Corpus hoc loco jacet.
Ave lector, famamque viri ama & virtutem.

Cujus ergo

Ab illustriss. & Potentiss. fœderat. Provinc.
Belgic. Ordinibus P. P.

A. M. P.

Vixit annos XL. Menses II. Dies XII.

Il ne se peut rien voir de plus beau & de plus propre que l'Hospital & le Convent de S. Geoge, où l'on retire aujour-

d'huy plusicurs persorsonnes aagées, de l'vn & de l'autre sexe, 1640.
qui y sont nourries; rien de plus charitable que le soin avec le quel on traitte les insensés, & rien de plus severe, que la justice avec laquelle on traitte les personnes incorrigibles: les hommes dans vne maison, sur la porte de laquelle on void en lettres d'or: *Virtutis est domare, cuncti pavent*, où ils sont continuellement occupés à scier du bresil avec vne peine indicible, ou àquelque autre travail, selon la nature du crime qui les a fait comdamner à ce supplice, & les femmes dans vne autre maison separée. Mais il n'y a rien de plus admirable, que l'ordre que l'on y observe en l'education des pauvres orphelins qui y sont bien nourris & entretenus, & parfaitement bien instruits, & en l'administration du bien de ceux qui sont entre les mains des tuteurs, lesquels on oblige de rendre compte de leur administration au Magistrat

Nous avons cy-devant parlé du change de Londres, & de la bource d'Anvers: mais celle d'Amsterdam a quelque chose de plus grand, que les deux autres, qui ne peuvent pas entrer en comparaison avec elle, pour le nombre des marchands qui s'y rendent tous les jours sur l'heure du midy.

Ie doy aussi mettre au nombre des bastimens publics les poids publics, les portes de sa ville, les trois escluses, qui n'ont point leurs semblables au monde, le College ou l'escolle publique, que le Magistrat y a ouverte depuis quelques années, l'Arsenac, le Theatre pour la Comedie, l'Anatomie, les lieux où l'on s'exerce à tirer de l'arc, de l'arbaleste & de l'arquebuse, & s'il m'est permis de parler d'vne chose qui n'est pas encore, mais qui sera sans doute dans peu d'années, & dont j'ay veu le dessein, j'entens parler de l'Hostel de Ville, j'ose dire qu'il n'y en a point en Europe, qui en approche, & qu'il n'y aura personne, qui ne soit contraint d'advoüer, que c'est vn ouvrage digne du Magistrat, qui doit vn jour rendre la justice à la premiere ville de l'Estat, & du Senat, qui y deliberera sur les plus importantes affaires de l'Europe.

Ie demeuray à Amsterdam huict jours, & considerant que cette Ville paroissoit par dessus toutes celles que j'avois veuës en mon voyage, *quantum lenta solent inter viburna cypressi* (qu'il me soit permis d'alleguer icy le seul vers de Virgile

1640. que je sçay) je n'en voulus point voir d'autres ; mais ayant l'imagination remplie de cette riche idée , je m'embarquay le 23. pour *Hambourg*, où j'arrivay le 28. Iem'y reposa y vn jour, & arrivay le premier jour de May à *Gottorpe*, où je fis la reverance à leurs Altesses, & mis ainsi fin à mon grand & penible voyage.



Fin de la Seconde & derniere Partie.

